@

Joseph-Marie AMIOT

PORTRAITS
des
CHINOIS CÉLÈBRES

publiée dans :

MEMOIRES
concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, Les Mœurs, les Usages, &c
DES CHINOIS
par les Missionnaires de Pé-kin

Tome troisieme (1778), pages 5 à 386. Portraits I à LII.

Tome cinquieme (1780), pages 69 à 466. Portraits LII à LXXVIII

Tome huitieme (1782), pages 1 à 111. Portraits LXXIX à LXXXVII

Tome dixieme (1784), pages 1 à 131. Portraits LXXXVIII à XCI.

A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le College.

mise en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr

TABLE

Avertissements : Tome III — Tome V — Tome VIII

Des origines à la Dynastie des Hia

I. — TAI-HAO-FOU-HI-CHÉ, Fondateur de la Monarchie — II. — YEN-TI, CHEN NOUNG-CHÉ, Empereur — III. — HOANG-TI, YEOU-HIOUNG-CHÉ, Empereur Législateur — IV. — TSANG-KIÉ, Ministre — V. — CHAO-HAO, KIN-TIEN-CHÉ, Empereur — VI. — TCHOAN-HIU, KAO-YANG-CHÉ, Empereur — VII. — TI-KOU, KAO-SIN-CHÉ, Empereur — VIII. — TI-YAO, TAO-TANG-CHÉ, Empereur — IX . — TI-CHUN, YEOU-YU-CHÉ, Empereur — X. — KAO-TAO, Ministre — XI. — HEOU-TSI, Ministre — XII. — TA-YU, Empereur.

Dynastie des Chang

XIII. — TCHENG-TANG, Empereur — XIV. — Y-YN, Ministre — XV. — FOU-YUÉ, Ministre — XVI. — TCHEOU, OUEN-OUANG, Roi — XVII. — TAY-KOUNG, Ministre.

Dynastie des Tcheou

XVIII. — TCHEOU, OU-OUANG, Empereur — XIX. — TCHEOU-KOUNG, Ministre — XX. — LAO-TSÉE, Philosophe — XXI. — KOUNG-TSÉE, Philosophe — XXII. — KIU-PING, Ministre — XXIII. — MONG-TSÉE, Philosophe. — XXIV. — HAN-KAO-TSOU, Empereur.

Dynastie des Tsin

XLIX. — Histoire de TSIN-CHÉ-HOANG-TI, Empereur, Incendiaire des Livres.

Dynastie des Han

XXV. — SIANG-OUANG, Empereur — XXVI. — TCHANG-LEANG, Ministre — XXVII. — HAN-OUEN-TI, Empereur — XXVIII. — HAN-KING-TI, Empereur — XXIX. — TOUNG-FANG-CHOUO, Ministre — XXX. — TOUNG-TCHOUNG-CHOU, Savant & Ministre — XXXI. — SÉE-MA-TSIEN, Pere de l'Histoire chez les Chinois — XXXII. — HAN-KOANG-OU-TI, Empereur — XXXIII. — YEN-TSÉE-LING, Philosophe — XXXIV. — HEOU-HAN-TCHO, TCHAO-LIÉ-HOANG-TI, Empereur. — Et : L. — FOU-CHENG, Lettré — LI. — SOU-TSÉE-KING, Homme d'État — LII. — PAN-HOEI-PAN, Savante.

Les Trois Royaumes

XXXV. — TCHOU-KO, OU-HEOU, Ministre — XXXVI. — OUEI, OU-TI [Tsao-tsao], Ministre — XXXVII. — SÉE-MA, HIUEN-OUANG, Général d'Armée

De la dynastie des Tsin à la celle des Soui

XXXVIII. — TOUNG-TSIN, YUEN-TI, Empereur — XXXIX. — SONG-OU-TI, Empereur — XL. — TAO-YUEN-MING, Poëte — XLI. — SOUNG-FEI-TI, Empereur — XLII. — SIÉ-LING-YUN, Homme de Lettres — XLIII. — TSI-KAO-TI, Empereur — XLIV. — LEANG-OU-TI, Empereur — XLV. — TCHAO-MING, TAY-TSÉE, Lettré — XLVI. — TCHEN-OU-TI, Empereur — XLVII. — SOUI-OUEN-TI, Empereur — XLVIII. — OUEN-TCHOUNG-TSÉE, Philosophe — LIII. — TAN-TAO-TSI, Ministre & Guerrier

Dynastie des Tang

LIV. — TANG-KAO-TSOU, Empereur — LV. — TANG-TAY-TSOUNG, Empereur — LVI. — YU-TCHÉ-KOUNG, Guerrier — LVII. — FANG-HIUEN-LING, Ministre — LVIII. — TOU-JOU-HOEI, Ministre — LIX. — LY-TSING, Guerrier — LX. — LY-TSI, Guerrier — LXI. — TSÊ-TIEN-HOANG-HEOU, Impératrice — LXII. — TY-JIN-KIÉ, Ministre — LXIII. — TANG-HIUEN-TSOUNG, Empereur — LXIV. — YAO-TSOUNG, Ministre — LXV. — SOUNG-KING, Savant — LXVI. — YEN-TCHEN-TSING, Savant — LXVII. — TOU-FOU, Poëte — LXVIII. — LY-PE, Poëte — LXIX. — KOUO-TSEE-Y, Guerrier — LXX. — TANG-SIEN-TSOUNG, Empereur — LXXI. — PÊ-KIU-Y, Savant — LXXII. — LIEOU-TSOUNG-YUEN, Poëte — LXXIII. — HAN-YU, Savant — LXXIV. — MONG-KIAO, Poëte — LXXV. — KIA-TAO, Poëte — LXXVI. — TANG-SIUEN-TSOUNG, Empereur — LXXVII. — MIN-OUANG, Guerrier — LXXVIII. — NAN-TANG-LY-HEOU-TCHOU, Empereur

Dynastie des Soung

LXXIX. — SOUNG-TAY-TSOU, Empereur — LXXX. — SOUNG-JEN-TSOUNG, Empereur — LXXXI. — PAO-TCHENG, [Magistrat] — LXXXII. — KAO-KIOUNG, [Guerrier] — LXXXIII. — CHAO-YOUNG, [Savant] — LXXXIV. — TCHANG-TSAI, [Guerrier] — LXXXV. — TCHEOU-TCHUN-Y, [Sage] — LXXXVI. — TCHENG-HO, [Philosophe] — LXXXVII. — TCHENG-Y, [Lettré] — LXXXVIII. — SÉE-MA-KOANG, [Lettré] — LXXXIX. — SOU-CHÉ, [Lettré] — XC. — HOANG-TING-KIEN, [Lettré] — XCI. — YANG-CHÉ, [Lettré].

@

AVERTISSEMENTS

Tome 3

@

p.03.005 L'Auteur Chinois, qui s'est donné la peine de copier les Portraits de quelques-uns des Personnages célebres de sa Nation, a mis à la tête de ses peintures les paroles suivantes :

> « Au commencement de la onzieme lune de la vingt-quatrieme année de *Kang-hi* (c'est-à-dire sur la fin de l'an 1685), moi *Po-kié*, surnommé *Tchang-sieou*, ayant achevé de copier les Portraits de plus de cent Personnages célebres dont on conserve les originaux, *dans le temple où on apprécie sans partialité le mérite de ceux qui ont pratiqué la vertu* (*Hing-té-sée, Tao-ki-houng-koung*), j'ai cru devoir dire p.03.006 quelque chose de chacun, pour qu'on pût au moins s'en former une légere idée ou s'en rappeller le souvenir.
>
> « Grand Être qui êtes le principe des trois principes actifs *San-tsai* (c'est-à-dire le Ciel, la Terre & l'Homme), ayez pour agréable un ouvrage que je n'ai entrepris que pour la satisfaction & l'instruction de la postérité.

L'Auteur ne donne exactement que ce qu'il a promis. Deux ou trois mots sont souvent tout ce qu'il dit d'essentiel sur les Personnages qu'il représente. Cela peut suffire pour des Chinois qui peuvent se procurer des connoissances plus exactes, en consultant leur histoire & les autres livres qui entrent dans le détail de tout ce qui concerne leurs hommes célebres.

Mais ce que peuvent faire des Chinois qui sont dans leur patrie, pour se mettre au fait de ce qui concerne d'autres Chinois, ne sauroit être pratiqué par des Européens qui font leur séjour dans la Cour de Pé-kin, où tous les secours leur manquent. C'est ce qui m'a engagé à ajouter quelques traits aux crayons un peu trop succints de *Po-kié-tchang-sieou*.

En rassemblant quelques-uns des principaux traits qui caractérisent ceux des Chinois qui, depuis l'etablissement de leur monarchie, se sont rendus célebres dans le gouvernement, les lettres & les armes, je tracerai insensiblement le caractere de la nation elle-même dans ses différens âges. Les Portraits des Personnages particuliers deviendront des Portraits généraux. Les traditions populaires, les contes puériles qu'on y rencontrera quelquefois, y figureront & tourneront en preuve comme le reste. Ce morceau manquoit, je pense, à la littérature françoise, & je suis bien aise de l'en enrichir. Du reste, je ne prétends donner ici qu'une légere esquisse ; d'autres, après moi, pourront achever ce tableau. Parmi les grands hommes qu'on verra paroître successivement sur la scene, il en est dont le mérite ne peut être apprécié que par ceux du pays ; parce que p.03.007 ce n'est que dans le pays qu'on en connoît le genre, & qu'on y fait cas de ceux qui l'ont possédé dans un certain degré. Le lecteur doit donc se transporter en esprit à la Chine pour y voir ce qui se pratique, & le voir, s'il se peut, en véritable Chinois. Ce ne sera que de cette maniere qu'il pourra porter un jugement equitable, & sans préjugé national.

Il s'en trouve aussi que les Abrégés de l'histoire Chinoise, imprimés en Europe, ont déjà, ce semble, suffisamment fait connoître. J'ai cru néanmoins pouvoir y revenir, & les présenter à ma façon, parce que les coups de pinceau que j'ajouterai à leurs Portraits, leur donneront la ressemblance, & les feront rentrer dans le costume dont on les avoir fait sortir.

Il en est quelques-uns, enfin, dont je ne dirai guere ici que les noms ; parce que la postérité leur ayant déféré une place dans la salle de Confucius, je me réserve de les faire connoître, à leur tour, à la suite de l'histoire de ce Philosophe, lorsque je parlerai des Sages qui, en différens temps, ont illustré son ecole.

Pour ce qui est de l'arrangement que j'ai donné à ces Portraits, je m'en suis tenu à l'ordre chronologique, comme etant le plus naturel. On pourra, si l'on veut, leur en substituer un autre, & placer les Empereurs

avec les Empereurs, les Ministres d'Etat & les Magistrats avec ceux qui ont couru la même carriere, les Lettrés avec les Lettrés, & les Guerriers avec les Guerriers. J'avoue que j'ai cherché ma commodité en m'attachant à l'ordre que j'ai choisi ; on peut chercher la sienne, en le dérangeant pour en suivre un autre [1].

*

Tome 5

@

p.05.069 Voici dix nouveaux Portraits de Chinois célebres. On trouvera dans ce que j'ai ecrit sur ces différens Personnages, une maniere, des détails, un ton qui ne ressemblent probablement point à ce qu'on a pu lire ailleurs dans le même genre. Pour garder le costume, je devois parler des Chinois en Chinois, & conserver, dans ceux dont je parle, l'empreinte du caractere national.

Celui par qui je commence etoit tout à la fois grand Capitaine & Ministre habile. Il eut pendant long-tems toute la confiance de ses Maîtres ; mais ayant eté injustement soupçonné p.05.070 de vouloir envahir l'autorité suprême, il reçut la mort pour prix de ses services & de sa fidélité. Par le court exposé que j'ai fait de ses principales actions & de sa conduite, on reconnoîtra sans doute qu'il etoit digne d'un meilleur sort.

Viennent ensuite les illustres Princes qui ont fondé la grande Dynastie des *Tang*, je veux dire *Li-yuen*, à qui l'Histoire donne le nom de *Kao-tsou*, pour désigner qu'il est le Chef de la race, & *Ly-ché-min* son fils, que la même Histoire appelle *Tay-tsoung*, c'est-à-dire *le grand* ancêtre, pour donner à entendre que c'est par lui sur-tout que sa race a commencé à briller & à s'etendre. Quand j'ai lu avec attention l'Histoire de ces deux grands Princes, il m'a paru que des Personnages qui ont joué le plus brillant rôle dans la scène du monde, méritoient d'être

[1] On a suivi dans l'impression l'ordre & les envois de l'Auteur.

connus particuliérement, & je me flatte qu'on ne me saura pas mauvais gré des détails dans lesquels je n'ai pas craint d'entrer.

Yu-tché-koung, qui par sa valeur, sa fidélité envers son Souverain, & son attachement particulier à la personne du grand *Ly-ché-min*, a mérité que la postérité Chinoise le mît au rang des Esprits tutelaires de l'Empire, n'a pas dû être séparé après sa mort du Prince qu'il a si bien servi pendant sa vie. Il veilla continuellement sur ses jours, il fut son bouclier contre les traits de l'envie, il l'empêcha de succomber sous les artifices de la trahison.

Après lui on trouvera l'Histoire de *Fang-iuen-ling* & de *Tou-jou-hoei* ; de *Ly-tsing* & de *Ly-tsi* ; tous quatre ont concouru à la gloire immortelle dont jouit *Tay-tsoung* ; les deux premiers en l'eclairant de leurs lumieres, en partageant avec lui le pesant fardeau du Gouvernement ; & les deux autres en lui gagnant des batailles, en etendant les barrieres de son Empire jusque chez les nations reculées de l'Occident & du Nord.

Je regrette de n'avoir pu completter les 24 Portraits qui, p.05.071 dans la Salle des grands Hommes, font cortege, si je puis m'exprimer ainsi, à ceux des deux premiers Empereurs des *Tang*. En les faisant connoître l'un après l'autre, j'aurois fait insensiblement l'Histoire presque entière de *Li-yuen* & de *Ly-ché-min*, & j'aurois eu occasion de décrire bien des vertus avant que d'en venir au simple enoncé des crimes qui placerent la trop célebre *Ou-ché* sur le même trône après eux.

Cette femme, qu'on peut regarder comme l'Athalie des Chinois, remplit la Maison Impériale de carnage & d'horreurs, lui ravit la couronne, & faillit à la lui faire perdre pour toujours. Coupable des forfaits les plus affreux, teinte du sang des plus illustres têtes, elle eut l'impudence de se qualifier du plus auguste des titres, en se disant *la déléguée du Ciel*, pour gouverner les hommes. Elle se fit appeler *Tsé-tien-hoang-heou.*

Le dernier des dix Chinois dont je donne aujourd'hui les Portraits, est un Philosophe qui sut s'accommoder au tems, sans manquer à son

devoir ; qui parvint aux premiers Emplois sans brigues comme sans ambition ; qui mit à profit toutes les circonstances, pour faire le bien qu'il avoit pour objet ; & qui réussit, sans paroître presque en avoir envie, à faire lui seul ce dont des armées n'auroient pu venir à bout, sans inonder les campagnes de sang.

Ce Sage s'appelloit *Ty-jin-kié*, & fut Ministre sous la cruelle *Tsé-tien*. Il prouva, par sa conduite & par ses succès, que la vertu eclairée dans un homme en place, lorsqu'elle a la modération & la douceur pour compagnes, triomphe tôt ou tard de tous les obstacles, & se fait respecter même des tyrans.

Ty-jin-kié par ses avis, donnés sans amertume & toujours à propos ; par ses représentations qu'il avoit l'art d'adoucir, & par l'intérêt qu'il savoit mettre dans tout ce qu'il disoit, retint l'Empire dans la maison des *Tang*, lorsque la barbare *Tsé-tien* etoit sur le point de l'en arracher pour le faire entrer dans sa propre maison.

*

Tome 8

@

Après deux années d'interruption, je me suis remis à mes Chinois célebres, & j'ai ébauché les portraits de quelques-uns de ceux qui ont brillé sous la grande Dynastie des Soung. On pourra les placer à côté de ceux qui ont brillé sous les autres Dynasties, & qui les ont précédés. On trouvera dans les uns & dans les autres de quoi se former une idée générale de la nation Chinoise dans les différens âges.

Ces portraits, qui sont au nombre de treize [1], feront voir en particulier, que la Chine n'a jamais été plus féconde en Philosophes & en Gens de Lettres que lorsque notre Europe étoit, généralement parlant, plongée dans l'ignorance la plus crasse & la plus profonde.

---

[1] [Les quatre derniers portraits sont dans le tome 10.]

A l'exception de l'illustre *Tchao-koang-yng*, & de quelques autres Empereurs, tous ceux qui se présenteront successivement sont des Lettrés du plus haut rang ; mais ces Lettrés n'ont pas seulement eclairé leurs compatriotes par de savans ecrits, ils ont encore, servi la Patrie en y exerçant, d'une maniere peu commune, les emplois les plus importans. On en jugera par le court exposé que je fais de ce qui les a rendus recommandables, & de ce qui a le plus contribué à immortaliser leurs noms. *Sée-ma-koang, Tcheou-tchun-y, Tcheng-hao, Sou-che*, quels hommes ! Rome & la Grèce leur eussent également dressé des autels ; & nous lirions depuis long-tems en des langues que nous connoissons, l'éloge de leurs vertus encore plus que de leur science, s'ils avoient été Grecs ou Romains.

J'ai tâché de lier l'histoire particuliere de ces hommes célebres, avec l'histoire générale de leurs tems, afin de présenter aux yeux, une sorte de perspective où chaque objet parût à sa véritable place, & qui pût intéresser le Lecteur à des evénemens fastidieux peut-être, par la maniere dont ils sont enoncés.

@

I

TAI-HAO-FOU-HI-CHÉ

Fondateur de la Monarchie [1]

@

p.03.008 *Tai-hao*, dont le nom propre etoit *Fou-hi*, & le surnom *Soung*, tenoit sa Cour à *Ouan-kieou* : c'est aujourd'hui *Tchen-tcheou* dans le *Ho-nan*. Il régna 115 ans. Le bois fut son emblême. On ne parle point de son pere ; on dit seulement que sa mere s'appelloit *Hoa-siu*. Quelques-uns le font successeur de ce *Soui-jen*, auquel on attribue l'invention du feu. Ils disent qu'il avoit la tête d'un homme & le corps d'un serpent : ce qui cependant ne doit pas se prendre à la lettre, puisqu'en même temps qu'ils lui donnent un corps de serpent dans leurs ecrits, ils le peignent avec un corps d'homme.

Fou-hi fut inventeur des filets pour la pêche ; il apprit aux hommes l'art de cuire les viandes & la maniere de les apprêter. C'est pour cela qu'on lui a donné le nom de *Pao-hi-ché*. Sa vertu etoit semblable à celle du ciel & de la terre ; & c'est pour la constater aux yeux des hommes, que le ciel fit paroître sous son regne un phénix (*foung-hoang*) & un dragon (*loung*). Il parut aussi un cheval ailé, qui etoit marqué sur son corps de certaines figures dont l'arrangement fournit à *Fou-hi* l'occasion de tracer les huit *Koa*. *La vertu de ces Koa est spirituelle & toute céleste ; il n'est rien qu'elle ne renferme*, dit l'Historien. Voyez le Tome II, page 11 & suiv.

p.03.009 Quelques nœuds formés sur une corde etoient la seule maniere d'ecrire avant *Fou-hi*. Sous ce Prince, on inventa des caracteres,

---

[1] Il y a des Lettrés en Chine qui ne remontent pas au-delà de Yao, & qui renvoient dans les temps fabuleux ou incertains, tout ce qui regarde *Fou-hi*, Chen-noung, Hoang-ti, &c. Voyez le Tome I, pages 111 & 149 jusqu'à 244.

auxquels on donna des noms particuliers, afin que tout le monde pût les apprendre, les retenir, & s'en servir dans l'occasion. Il n'oublia rien pour en fortifier l'usage, & tout l'art de l'ecriture fut renfermé dans six préceptes.

Avant lui, il n'y avoit point de mariage déterminé ; il etablit une maniere de contracter cette union, & des cérémonies pour en constater la réalité. Il assigna à chacun des epoux, des devoirs particuliers à remplir ; & par ce moyen il etablit des regles de bienséance, & des mœurs. Il inventa aussi la Musique, & le premier usage qu'il en fit, fut de chanter le triomphe qu'il avoit remporté sur l'ignorance & la barbarie. L'invention de la Musique fut suivie de celle de deux instrumens à cordes, dont l'un s'appelle *Kin* & l'autre *Chê*.

Les hommes etant rassemblés, & faisant un corps de nation, il leur falloit des chefs pour les astreindre au bon ordre, & le leur faire observer. *Fou-hi* établit des Magistrats, auxquels il donna le nom de *dragons*.

Enfin, après avoir travaillé pendant l'espace de 115 ans à adoucir les mœurs de ces hommes barbares qui s'etoient soumis à sa domination, après avoir tâché de les mettre en etat de se procurer les commodités de la vie, il mourut.

On ne sauroit assigner le tems précis auquel il a vécu. Ce qu'on sait certainement, c'est qu'il a eté à la Chine, qu'il y a donné des loix, & qu'il y est mort. On montre encore son tombeau, pour lequel les Chinois ont une espece de vénération.

II

YEN-TI, CHEN NOUNG-CHÉ

Empereur

@

p.03.010 Ce Prince est appellé indifféremment du nom de *Chen-noung*, de *Yen-ti*, & de *Kiang* ; il tenoit sa Cour à *Ku-fou-hien*, dans le *Chan-tong*. Sa mere s'appelloit *Jen-sée*, ou *Ngan-teng*. On lui donne le *feu* pour symbole, parce qu'il etoit expéditif & exact à traiter les affaires.

Il inventa les instrumens du labourage, & apprit aux hommes les différentes manieres de cultiver la terre. Il connut les plantes venimeuses & celles qui sont salutaires ; il inventa la médecine. Les médecins & les laboureurs le reconnoissent pour leur premier maître, & tous les hommes pour leur bienfaiteur.

Il etablit des marchés pour l'echange des denrées, & fit des réglemens pour y etablir de justes proportions & obvier aux fourberies.

On lui attribue quelques livres sur l'agriculture, & on le fait auteur d'un ouvrage sur la médecine, qui est encore aujourd'hui entre les mains de tout le monde. Il renferme en substance tout ce qu'on peut dire de mieux sur l'art de connoître les maladies & d'appliquer des remedes pour les guérir. Si cet ouvrage n'est pas de lui, il est certainement de quelque auteur qui vivoit dans les premiers siecles de la monarchie.

Le sentiment le plus commun des historiens Chinois, en que *Chen-noung* fut le successeur de *Fou-hi*, & qu'il régna pendant 145 ans. On ne peut fixer le tems auquel il a vécu. Il n'y a sur cela que des conjectures, dont ce n'est pas ici le lieu de faire usage.

En reconnoissance des bienfaits dont les hommes sont redevables à *Chen-noung*, la postérité lui a elevé des temples, dans lesquels elle fait chaque année des sacrifices en son honneur.

III

HOANG-TI, YEOU-HIOUNG-CHÉ

Empereur Législateur

@

p.03.011 Outre les noms de *Hoang-ti*, & de *Yeou-hioung-ché*, ce Prince porte encore ceux de *Kou-sun* & de *Hiuen-yuen* ; sa mere s'appelloit *Fou-pao*.

Dès qu'il fut en possession de l'Empire, après la mort de *Tché-yeou*, qu'il défit dans les plaines de *Tcho-lou*, il mit tous ses soins à le bien gouverner. La guerre ne l'occupoit plus ; il etoit tems qu'il mît la main à la grande législation qu'il avoit méditée. Il fit choix de six personnes habiles, dont il crut que les lumieres pouvoient l'eclairer pour l'exécution de sa grande entreprise ; les noms de ces personnes sont *Foung-heou, Li-mou*, *Tay-chang*, *Ki-tchang, Sien-ta*, & *Ta-houng*. Outre ces six ministres, il créa des mandarins, auxquels il donna le nom de nuages, & prit la *terre* pour symbole de son regne.

Il ordonna à *Ta-nao* de composer le cycle de 60, qui résulte de l'union des dix *Kan* ou troncs, avec les douze *Tché* ou branches. Par ses ordres *Young-tcheng* travailla sur l'astronomie, & fit une sphere universelle. *Ling-lun* travailla sur la musique, en régla les cinq tons & fit plusieurs instrumens, auxquels peu-à-peu on en ajouta quelques autres. Il régla ensuite les principales cérémonies, & détermina la forme du bonnet & des habits. Il construisit un palais & donna des regles d'architecture. Avec le secours de *Ki-pé*, il composa un livre qui traite de tout ce qu'il y a de plus essentiel à savoir. Ce livre subsiste encore, à ce qu'on prétend ; il porte le titre de *Hoang-ty-fou-ouen*.

L'impératrice *Si-ling-ché*, son epouse, eleva des vers à soie, & enseigna la maniere de cultiver les mûriers. Enfin les sciences p.03.012 &

les arts furent presque tous trouvés sous le regne de *Hoang-ti*. Le *Foung-hoang* & le *Ki-lin* parurent.

Hoang-ti sentant que sa fin approchoit, se transporta à *King-chan*, fit fondre au pied de la montagne trois de ces vases que l'on appelle *ting*. Il mourut le quinzieme jour de la huitieme lune, dans la centieme année de son regne, & dans la cent vingt-unieme de son âge, la deux mille cinq cens quatre-vingt-dix-huitieme avant J. C. Son corps fut déposé à *Kiao-chan*.

IV

TSANG-KIÉ

Ministre

@

On croit communément que *Tsang-kié* vivoit du tems de *Chen-noung*, dont il fut, dit-on, un des ministres. D'autres le font vivre du tems de *Hoang-ti*. Tout le monde s'accorde à dire qu'il est le premier inventeur des caracteres. Ayant vu, dit l'Historien, les vestiges des pieds des oiseaux imprimés sur la terre ou le sable, il imagina que des figures semblables à celles qu'il voyoit pourroient former une espece d'ecriture, & en inventa les caracteres. *Hoai-nan-tsée* dit que lorsque *Tsang-kié* composoit ses caracteres, le ciel fit tomber une pluie abondante de grains, & que les Esprits verserent des larmes. Depuis l'invention des caracteres, ajoute-t-il, la simplicité a disparu de ce monde ; les fourberies & la duplicité ont pris sa place ; on a abandonné les devoirs essentiels, & l'on ne s'est attaché le plus souvent qu'à des travaux dangereux ou futiles ; on a négligé de cultiver la terre, & l'on a mis tous ses soins à se perfectionner dans l'art de bien former des lettres, de les sculpter ou de les graver. Le ciel, prévoyant la faim à venir, fit tomber sur la terre une abondante pluie de grains : les Esprits, prévoyant tout ce que des hommes peu p.03.013 crédules, mais eloquens, ecriroient contre eux & contre leur culte, dans la suite des siecles, en pleurerent de douleur.

V

CHAO-HAO, KIN-TIEN-CHÉ

Empereur

@

Il etoit fils de *Hoang-ti*, & fut son successeur à l'Empire : Son premier nom etoit *Tché*, & son surnom *Ki*. Il tint sa cour à *Ku-fou-hien*, & régna quatre-vingt-quatre ans, depuis l'an avant J. C. 2597, jusqu'à l'an 2514 inclusivement.

Il marcha d'abord sur les traces du grand *Tai-hao* son pere. Il prit les *métaux* pour le symbole de son regne. Il ajouta aux premieres inventions de son pere ; & tout ce qui est nécessaire pour l'usage ordinaire de la vie, fut ou trouvé ou perfectionné de son tems. Il composa la musique surnommée *ta-yuen-yo*. La fin de son regne ne répondit pas à de si beaux commencemens. *Chao-hao* se pervertit par les flatteries & les perfides leçons d'un nommé *Kieou-ly*, homme adonné à la magie. Les peuples, à l'exemple du Souverain, furent bientôt corrompus. Ils ne craignirent plus d'offenser le ciel ; ils redouterent seulement la colere des mauvais esprits, auxquels seuls ils offroient des sacrifices. Il n'étoit presque aucune famille, qui n'eût ses pratiques particulieres pour se mettre sous la protection de quelqu'un de ces êtres invisibles, qu'ils croyoient pouvoir les favoriser ou leur nuire.

De si grands changemens dans les mœurs & dans la religion en attirerent dans la nature. Les maladies inonderent le monde ; la vie de l'homme fut considérablement abrégée, & la paix disparut. Tous ces malheurs arriverent par la faute d'un seul homme, parce que cet homme etoit à la tête de tous les autres.

VI

TCHOAN-HIU, KAO-YANG-CHÉ

Empereur

@

p.03.014 Il etoit petit-fils de *Hoang-ti*, par *Tchang-y*. Sa mere s'appelloit *Tcho-chan-ché*, & autrement *Tchang-pou*.

Dès l'âge de dix ans, *Tchoan-hiu* entra dans le ministere, sous *Chao-hao*, dont dix ans après il fut le successeur ; car il monta sur le trône n'étant âgé que de vingt ans ; ce fut l'an avant J. C. 2513, onze ans après la naissance d'Abraham ; il tint sa Cour à *Ti-kieou*, qui est aujourd'hui *Pou-yang*, dans le *Chan-tong*, & régna soixante-dix-huit ans ; il prit l'*eau* pour le symbole de son regne.

Il etoit savant & vertueux. Parmi les personnages illustres qui se distinguerent de son tems, on fait mention d'un *Tchen-tchoung* qui eut le département des provinces du midi, & le soin de ce qui concernoit l'astronomie. L'histoire fait mention encore d'un nommé *Tchong-li*, à qui le département des provinces du nord fut donné avec la charge d'Inspecteur général de toutes les affaires de l'Empire.

Tout alloit à bien sous un aussi grand Prince & sous de tels ministres. L'Empereur fit mettre à mort l'infame *Kieou-ly*, auteur de tout le mal qui s'etoit fait sous le regne précédent. Il abolit le culte superstitieux des Esprits, & ramena les hommes à leurs devoirs. Il ordonna que le tribunal d'Astronomie qu'il avoit lui-même erigé, feroit désormais, chaque année, un calendrier. Il détermina quelle seroit la lune qu'on compteroit la premiere de l'année, le jour que commenceroit la premiere lune ; c'est-à-dire, qu'il réforma l'ancien calendrier. Il fit calculer aussi le moment des conjonctions pour les cinq Planetes, pour servir aux Astronomes comme d'époque fixe pour les calculs à venir ; ce qui lui a fait donner le

nom de p.03.015 *Pere de l'Astronomie*. Il composa la Musique *Tcheng-yun*, pour être employée dans les sacrifices qu'il offroit au ciel. Enfin, après avoir fait tous ses efforts pour rendre les hommes bons & vertueux, il mourut dans la quatre-vingt-dix-septieme année de son âge. C'etoit la quatorzieme de la vocation d'Abraham, l'an avant J. C. 2436.

VII

TI-KOU, KAO-SIN-CHÉ

Empereur

@

Le nom propre de ce Prince etoit *Tsun*, & son surnom *Ki*. Il etoit fils de *Kiao-ki*, & petit-fils de *Chao-hao*. A l'âge de quinze ans il fut employé dans le Gouvernement par *Tchoan-hiu*, qui lui donna en appanage le pays de *Sin*, d'où il prit le nom de *Yeou-sin-ché*. Devenu Empereur, il tint sa Cour à *Po*, ou *Po-tcheou*, qu'on appelle aujourd'hui *Yen-che-hien* dans le *Ho-nan*, & prit le *bois* pour le symbole de son regne. Il avoit l'esprit vif & pénétrant. Attentif sur lui-même, il ne laissoit echapper ni parole ni geste ne fussent dans toute la décence de son etat. Libéral, bienfaisant, il ne cherchoit en tout que l'avantage de son peuple, dont il etoit autant le pere que le Souverain.

Il eut quatre femmes, qui toutes sont recommandables. La premiere s'appelloit *Kiang-yuen* ; après quelque temps de stérilité, elle pria l'Empereur son epoux de vouloir bien offrir avec elle un sacrifice au ciel, pour obtenir un fils. Le sacrifice eut lieu. *Kiang-yuen* conçut & mit ensuite au monde un fils qui fut nommé *Ki* ; c'est de lui que sortirent les *Tcheou*, ou les Empereurs de la troisieme dynastie.

La seconde s'appelloit *Kin-tou*. Elle etoit fille de *Tchen-foung-ché*, & fut mere du sage *Yao*, sous qui arriva le déluge.

p.03.016 La troisieme avoit pour nom *Kien-ti.* Elle étoit fille de *Yeou-ngo-ché*, & fut mere de *Sié*, dont les Empereurs de la seconde dynastie tirent leur origine. Ce *Sié* est connu aussi sous le nom de *Ki*.

La quatrieme fut mere de *Tché* ou *Tsi*. Elle s'appelloit *Tchang-y*, & etoit fille de *Tseou-tsi-ché*.

Ti-kou fit composer la Musique *Kieou-chao*. Enfin, après soixante-neuf ans de regne, il mourut âgé de cent cinq ans, l'an avant J. C. 2367, trois ans avant la naissance d'Esaü & de Jacob. Son corps fut déposé dans le pays de *Hio*. Il eut pour successeur immédiat son fils *Tché* ; mais ce Prince n'ayant aucun talent pour le gouvernement, les Grands & le Peuple le detrônerent, pour lui substituer le grand *Yao*, son frere.

VIII

TI-YAO, TAO-TANG-CHÉ

Empereur

@

Yao [1] etoit fils de *Ti-kou* & de *Kin-tou*, qui n'etoit que la deuxieme des epouses de ce Prince. Il n'avoit que treize ans quand *Tché*, son frere, monta sur le trône. Il eut d'abord pour appanage le pays de *Tao* & ensuite celui de *Tang*. C'est pour cette raison qu'à son nom de *Yao*, on a ajouté le titre de *Tao-tang-ché*. Il portoit dans sa jeunesse le nom de *Y-ki*. Son frere *Tché* ayant eté jugé incapable de gouverner, il fut mis à sa place par les Grands & le Peuple. En montant sur le trône, il choisit *Ping-yang* pour être le lieu de sa Cour, & prit le *feu* pour symbole de son regne. Il ordonna aux Astronomes, *Hi* & *Ho*, de faire un Calendrier qui indiquât au peuple les différens temps de l'année, qui marquât les lunes p.03.017 qu'il falloit intercaler, & qui déterminât exactement le commencement de chacune des quatre saisons de l'année, afin que tout fût dans l'ordre.

Yao, dit l'histoire, aimoit les hommes autant que le Ciel lui-même peut les aimer ; eclairé comme les Esprits, il avoit une vertu semblable à celle du soleil, qui eclaire & echauffe en même temps ; & les peuples avoient autant de confiance en ses bienfaits qu'en ceux qu'ils recevoient des nues. Il ne se piquoit pas d'avoir de beaux palais, des meubles précieux pour ses appartemens, des mets exquis pour sa table, ni des equipages brillans & lestes pour se transporter d'un lieu à un autre. Rien de plus simple que sa demeure, rien de plus frugal que sa table, rien de moins recherché que son habillement. Ayant à gouverner les hommes, il ne s'occupa que des moyens de pouvoir les rendre heureux. Il leur

[1] C'est le premier Empereur dont il soit parlé dans le Chou-king.

donna l'exemple d'une vie laborieuse & simple ; il ne se nourrissoit lui-même que de mets les plus communs & les plus grossiers, qu'on ne lui servoit que dans une vaisselle de terre ; il ne s'habilloit que de toile, & ne changeoit de chaussure ou d'habits que lorsque les premiers etoient hors d'etat de servir ; il n'employoit, au lieu de fourrure, pour se garantir du froid pendant l'hiver, qu'une peau de cerf, & ne se déchargeoit sur personne de ce qu'il pouvoit faire lui-même ; enfin, il portoit seul tout le fardeau de l'Empire, tant qu'il fut en etat de se passer de secours. Ce fut sous le regne d'un Prince si sage & si humain, que les hommes eprouverent un des plus grands fléaux dont ils oient conservé la mémoire ; je parle de ce déluge dont les eaux couvrirent presque toute la Chine, & y firent des ravages qui furent si difficiles à réparer. Voyez le tome I, page 157.

Yao avoit epousé la fille de *San-y-ché*. Il en eut un fils, qui est connu sous le nom *Tan-tchou*. Mais comme il ne le jugea pas digne de lui succéder, il demanda que parmi ses p.03.018 sujets, on lui trouvât quelqu'un qui pût gouverner l'Empire après lui. On lui nomma *Chun*, qu'il fit d'abord son collegue, & auquel il donna ses deux filles en mariage. L'année de l'association de *Chun* est la soixante-treizieme du regne de *Yao*, & la 2285e avant l'ere chrétienne. Enfin, après avoir régné encore vingt-huit ans, Yao mourut à la cent-seizieme année de son âge, l'an avant J. C. 2258. Il avoit composé la Musique *Ta-tchang*, pour être employée pendant les sacrifices, & pour chanter les mérites des grands hommes. Il avoit fait encore quantité d'etablissemens utiles, dont on peut voir le détail dans le *Chou-king* & dans l'histoire. C'est un des hommes de la Chine qu'on propose pour modele, & dont le nom ne périra probablement jamais dans un pays où il est en si grande vénération.

IX

TI-CHUN, YEOU-YU-CHÉ

Empereur

@

Ce Prince avoit pour nom propre *Yao* (par un caractere différent de celui qui désigne l'Empereur *Yao*). Il etoit descendant de *Hoang-ti*, à la huitieme génération. On vient de voir que *Yao* etant parvenu à la soixante-treizieme année de son regne, prit *Chun* pour son collegue & l'associa à l'Empire. *Yao* etant mort, les Grands & le Peuple, d'une commune voix, elurent *Chun* pour leur légitime Empereur, & lui donnerent le *bois* pour le symbole de son regne.

Chun etablit sa Cour à *Pou-pan*. Il chargea *Joui-ki* & *Yu-hen* du soin de tout ce qui concernoit l'Astronomie. Il nomma *Yu*, *Heou-ki, Ki, Kao-tao, Tsoui, Y, Pai-y, Koui* & *Loung*, pour être les neuf principaux Officiers qui devoient l'aider dans l'administration de la justice pour toutes les affaires de l'Empire. Mais *Heou-ki* fut celui de tous p.03.019 qu'il affectionna le plus. Dès ses premieres années *Chun* s'etoit adonné à l'agriculture. Toute sa vie il respecta cette profession, & composa un livre sur les différentes manieres de cultiver la terre. Il travailla aussi à perfectionner les Sciences & les Arts ; mais il s'appliqua sur-tout à faire fleurir la vertu.

Pour faciliter à ses sujets un accès libre auprès de sa personne, & afin qu'ils pussent l'avertir immédiatement des fautes qu'ils avoient remarquées dans sa conduite, il fit placer à la porte de son palais un tambour & un *King.* On frappoit sur l'un de ces instrumens, & l'on etoit admis sur le champ. Outre cela, il avoit fait mettre sur son char, d'autres disent sur une des portes de son palais, une planchette sur laquelle il

etoit libre à chacun d'aller ecrire les défauts dont on vouloit qu'il se corrigeât.

Il se portoit de lui-même, & sans attendre les représentations de ses Mandarins, à tout ce qu'il croyoit être à l'avantage de ses sujets. Il respecta les sages & les vieillards. Il assigna, pour ceux d'entre eux qui n'avoient pas de quoi se procurer les commodités de la vie, une demeure particuliere où ils etoient décemment entretenus.

On prétend qu'il faisoit enterrer l'or, pour témoigner le mépris qu'il avoit pour ce métal, & que son aversion pour le luxe lui fit condamner l'usage des perles & des pierres précieuses. La flatterie n'eut jamais d'accès auprès de lui ; mais il ecoutoit volontiers les sages & suivoit leurs conseils.

Il est inventeur du *Kin* à cinq cordes, & auteur de la chanson qui commence ainsi : Le vent du midi amene la chaleur & dissipe la tristesse ; qu'il en soit de même de *Chun* ; qu'il fasse la joie & la consolation de son peuple, &c. Il composa la Musique *Kieou-chao-yo*, qui est une Musique douce & faite pour inspirer la concorde & la paix. Il aimoit son peuple, dit l'Historien, comme un tendre pere aime ses enfans & ce fut par p.03.020 un effet de cette tendresse qu'il choisit *Yu*, préférablement à *Chang-kiun*, son propre fils, pour lui succéder dans le gouvernement de l'Empire. Enfin, allant visiter les montagnes du midi, sur lesquelles il devoit offrir des sacrifices au ciel, comme il avoit coutume de le faire à certains temps déterminés, il tomba malade, & mourut dans un lieu nommé *Tsang-ou*, à l'âge de cent dix ans, dans la soixante-unieme année de son regne. Ce fut l'an avant J. C. 2208, huit ans après la mort de Jacob.

X

KAO-TAO

Ministre

@

Tchoan-hiu, Kao-yang-ché, troisieme Empereur après *Hoang-ti*, avoit, sous son regne, huit personnages illustres qu'on appelloit communément les *Pa-kai*, c'est-à-dire, les huit *Kai*. *Kao-tao*, autrement dit *Ting-kien*, est le sixieme de ces illustres. L'Empereur *Chun*, sous le regne duquel il vivoit encore, après avoir servi sous *Tchoan-hiu* & *Yao*, avec beaucoup de distinction, le mit à la tête de la justice. Il etablit cinq sortes de supplices pour punir les coupables, suivant la griéveté de leurs crimes ; mais il n'eut guere occasion d'en faire usage. Le peuple, auquel il avoit appris les cinq devoirs capitaux de l'homme, les pratiquoit si bien, que les châtimens devinrent hors d'usage. Tout le monde se portoit de lui même au bien, & gardoit en toute chose le juste milieu.

XI

HEOU-TSI

Ministre

@

Il avoit pour nom-propre *Ki*, & pour surnom *Ki* ou *Tsi*, il etoit fils de *Kiang-yuen*, la principale des epouses de *Ti-kou*. p.03.021 Dès qu'il fut né, sa mere le fit porter dans un lieu désert ; mais les bêtes féroces, ni les oiseaux de proie, ne lui ayant fait aucun mal, *Kiang-yuen* comprit que ce fils, dont elle ne vouloit pas, etoit un enfant que le ciel protégeoit, elle le reprit & l'éleva avec soin. Elle lui donna alors le nom de *Ki*, qui signifie enfant abandonné. Devenu grand, *Ki* s'occupa des travaux de la terre. Il engagea la plupart de ses amis & de ceux de sa connoissance à suivre son exemple. Il leur apprit les meilleures manieres de la faire valoir ; & la fertilité qu'ils lui donnerent en lui confiant les cinq sortes de grains, les rendit célebres dans tout l'Empire. *Yao* donna à *Ki* le titre de *Sée-noung*, ou d'Inspecteur général de tous les travaux qui ont rapport à la culture de la terre.

Le Fondateur de la troisieme dynastie, dite la dynastie des *Tcheou*, fait remonter son origine jusqu'à lui, & lui donna, en montant sur le trône impérial, le titre de *Heou* ; c'est pourquoi il est connu sous le nom de *Heou-tsi*.

XII

TA-YU

Empereur

@

Son nom propre etoit *Sée*. Il etoit descendant de *Hoang-ti*, & fils de *Pe-kouen*. Avant qu'il prit les rênes du gouvernement, il eut la douleur de voir mettre à mort celui dont il tenoit la vie, pour s'être négligé dans l'importante commission qu'il eut sous le regne de *Yao* de réparer les dommages causés par le débordement des eaux. Il fut chargé de la même commission, & s'en acquitta plus heureusement que son pere. Pendant treize années entieres, il n'épargna ni soins, ni travaux, ni fatigues, pour venir à bout de son entreprise ; & pendant qu'il etoit ainsi occupé, il n'entra pas une seule p.03.022 fois dans sa maison, quoiqu'il eût passé jusqu'à trois fois devant sa porte.

Il avoit des barques pour les voyages qu'il faisoit par eau, & des chariots pour ceux qu'il faisoit par terre, placés les unes & les autres de distance en distance pour servir au besoin. Il avoit fait faire aussi des especes de traîneaux, dont le fond etoit plat & uni, & que des hommes poussoient par derriere, tandis que d'autres tiroient par devant. Il s'en servoit dans les lieux humides & marécageux. Lorsqu'il etoit obligé de traverser les montagnes, il y grimpoit, au moyen d'une chaussure armée de pointes de fer.

Il fit aussi des canaux pour communiquer d'un endroit à un autre dans les neuf pays qui furent habitables après le déluge ; & ces canaux formerent ensuite des rivieres. Il fit aussi des chemins pour communiquer aux neuf principales montagnes.

Après qu'il fut monté sur le trône, il se donna tout entier aux pénibles soins du gouvernement : voulant savoir tout ce qui se passoit dans

l'Empire, il fit faire quatre sortes d'instrumens pour être placés à la porte de son palais. Dès que le son de quelqu'un de ces instrumens venoit frapper son oreille, il faisoit entrer celui qui vouloit avoir audience, ou se rendoit lui-même à la porte pour l'entendre.

Il tenoit sa cour à *Ngan-y*, & convoqua une assemblée générale à *Tou-chan*, où il reçut les hommages & les présens de tous les tributaires de l'Empire. Il fondit neuf vases appellés *Ting*, sur lesquels furent gravées les neuf Provinces qui partageoient alors l'Empire. Il défendit l'usage du vin, parce que, disoit-il, cette liqueur etoit capable de porter aux plus grands excès ceux qui en abusoient.

Il ecoutoit avec beaucoup d'attention, & même avec une sorte de respect, ceux qui lui donnoient des avis. Il composa p.03.023 la musique *Ta-hia*. Enfin après un regne de vingt-sept ans, il mourut dans la centieme année de son âge regretté de tous ses sujets. Un de ses fils, nommé *Ki*, lui succéda l'an avant Jesus-Christ 2197. Quand Ninias, fils de Ninus & de Sémiramis, monta sur le trône d'Assyrie, l'Empire Chinois, qui jusqu'alors avoit eté électif, devint héréditaire. *Yu* fut le Fondateur de cette premiere dynastie, dite des *Hia*.

XIII

TCHENG-TANG

Empereur

@

Tcheng-tang, Fondateur de la seconde dynastie, dite la dynastie des *Chang*, ou des *Yn*, etoit descendant à la treizieme génération d'un des Ministres de *Chun*, appellé *Sié*. Pour récompenser le mérite & les services de *Sié*, l'Empereur *Chun* erigea en Principauté le pays de *Chang* dans le *Ho-nan*, & lui en donna l'investiture. Les descendans de *Sié* gouvernerent successivement ce petit Etat jusqu'à *Tchen-tang*, que la voix unanime, tant des grands que du peuple plaça à la tête de tout l'Empire.

Outre le nom de *Tcheng-tang*, ce Prince porte encore ceux de *Tien-y*, de *Ly* & de *Tang-ouang*. Il s'appelloit *See* avant que d'être Empereur. A peine fut-il monté sur le trône, qu'un de ses premiers soins fut de faire revivre les anciennes loix, & de rappeller les hommes à la vertu. On rapporte de lui qu'étant un jour à se promener, il apperçut un oiseleur. Il va droit à lui, examine le filet qui etoit grand & à quatre faces. Il coupe trois de ces faces, en laissant seulement la quatrieme, & se tournant du côté de la campagne, comme s'il eût dû être entendu par les oiseaux, il leur adressa ces paroles :

> — Vous pouvez maintenant voler dans les airs, courir à droite & à gauche, suivant votre bon plaisir ; mais si vous p.03.024 vous ecartez, & que vous deveniez nuisibles, il reste encore assez de filet pour vous prendre.

Ces paroles de *Tcheng-tang* adressées en apparence aux oiseaux, mais que ses nouveaux sujets pouvoient s'appliquer & s'appliquerent en

effet, furent bientôt répandues de tous côtés. Un Prince des environs, à qui on les rapporta, s'ecria :

> — Il n'en faut pas douter, *Tang* est un vrai sage, il mérite de gouverner l'Empire & l'Univers.

Ce Prince ne fut pas, parmi les etrangers, le seul qui admira les vertus de *Tcheng-tang*, les quarante Royaumes qu'on connoissoit alors, avoient pour lui la plus profonde vénération.

Sous le regne de *Tcheng-tang*, c'est-à-dire entre l'an avant Jesus-Christ 1766 & 1754, l'Empire fut affligé d'une sécheresse qui dura sept années de suite. Le Tribunal des Rits déclara qu'il falloit faire des prieres, & offrir des sacrifices pour appaiser le Ciel.

> — Je prierai, j'offrirai des sacrifices, dit *Tcheng-tang*, pour appaiser le Ciel en faveur de mon peuple, je serai en même temps sacrificateur & victime. Je suis le seul coupable, je dois être le seul immolé.

Il coupa ses cheveux & ses ongles, il couvrit son corps de plumes blanches, & de poils de quadrupedes ; montant ensuite sur son char qui étoit simple & sans peintures, & auquel il avoit fait atteler des chevaux blancs, il se fit conduire dans un lieu nommé *Sang-lin*. Arrivé au pied de la montagne, il descend de son char, se prosterne la face contre terre, & se relevant ensuite, il s'accuse devant le Ciel, & en présence des hommes,

1° D'avoir eu de la négligence à instruire ses sujets.

2° De ne les avoir pas fait rentrer dans le devoir lorsqu'ils s'en etoient ecartés.

3° D'avoir fait des palais trop superbes, & d'autres dépenses superflues en bâtimens.

4° D'avoir eu trop de femmes, & d'avoir eu trop de tendresse pour elles.

5° p.03.025 D'avoir poussé trop loin la délicatesse pour les mets de sa table.

6° Enfin d'avoir trop ecouté les flatteries de ses favoris & de quelques grands de sa cour.

A peine eut-il fini l'humble confession de ses fautes, que le ciel, de serein qu'il etoit auparavant, se couvrit tout-à-coup, & fit tomber sur la terre une pluie des plus abondantes, dont elle fut suffisamment abreuvée pour reprendre sa premiere fertilité.

Tcheng-tang fit exploiter une mine de cuivre au pied de la montagne *Tchouang-chan*. De ce cuivre il fit faire des pieces de monnoie, qui furent distribuées au peuple.

Il composa la musique *Ta-hou*, & mourut regretté de tous ses sujets. Son petit-fils *Tay-kia* lui succéda l'an avant Jesus-Christ 1753. Trois ans après que le Peuple de Dieu eut eté réduit en servitude pour la seconde fois.

XIV

Y-YN

Ministre

@

Son nom-propre etoit *Tsi*. Il descendoit de *Li-mou*, qui fut ministre sous *Hoang-ti*, & naquit à *Koung-fan-tcheng*. Quand il fut grand, il se transporta près des bords de la riviere *Y-choui*, dont il voulut porter lui-même le nom en se faisant appeller *Y*. On lui donna pour surnom *Tcheng*, qui signifie *qui a de la droiture, qui est vrai & sincere*, &c. Il labouroit la terre dans les campagnes de *Yeou-king*, lorsque *Tcheng-tang* lui envoya des présens & une espece d'ambassade en forme, pour le prier de venir l'aider à gouverner son peuple, & à mettre le bon ordre dans ses Etats. *Y-yn* se rendit aux sollicitations de *Tcheng-tang*, & eut la meilleure part au p.03.026 gouvernement. *Tcheng-tang*, alors Prince de *Chang*, deploroit en secret le triste sort des sujets de l'Empire sous le regne d'un Prince tel que le barbare *Kié-koui*. Il exhorta *Y-yn* à travailler de toutes ses forces, pour faire rentrer l'Empereur dans le chemin que ses ancêtres lui avoient tracé. Il lui donna pour cela la qualité de son Envoyé, & le fit partir pour la Cour impériale ; mais *Kié-koui* etoit trop endurci dans le crime, pour respecter encore la vertu & pour faire cas de ceux qui la pratiquoient. Il renvoya *Y-yn* qui, de retour chez *Tcheng-tang*, y continua son premier emploi.

Dans ce tems-là le Prince de *Tchou*, nommé *Ko-pé*, négligeoit entiérement ses devoirs, & en particulier les sacrifices. *Tcheng-tang* & *Y-yn* se mirent à la tête de quelques troupes, combattirent le Prince de *Tchou*, & remporterent sur lui une pleine victoire.

Peu de tems après cette premiere expédition, les sujets de l'Empire ne pouvant plus supporter le joug que le cruel *Kié-koui* ne cessoit

d'aggraver sur eux, le secouerent enfin, & appellent le sage *Tcheng-tang* pour les gouverner. Il fallut combattre encore, & *Kié-koui* fut entiérement défait. Devenu Empereur, *Tcheng-tang* voulut que *Y-yn* fût son premier Ministre.

XV

FOU-YUÉ

Ministre

@

Ou-ting, second Empereur de la seconde dynastie, eut un songe dans lequel il vit un Sage, que le Ciel lui destinoit pour être son Ministre, afin que, par son moyen, il pût faire revivre le bon gouvernement de *Yao*, de *Chun* & de p.03.027 *Tcheng-tang*. A son réveil, l'Empereur fit peindre le Sage qu'il avoit vu, en donnant les principaux traits qui pouvoient servir à le faire reconnoître. On chercha dans tout l'Empire un homme qui ressemblât à ce portrait. On le trouva travaillant actuellement à la corvée pour les réparations de la digue de *Fou-yen*. On le conduisit à la Cour, & l'Empereur s'écria en le voyant :

— C'est lui que j'ai vu en songe ; c'est lui-même.

Le Sage ne fut pas déconcerté par l'appareil du trône, il parut être à sa place ; & par ses réponses à toutes les demandes qu'on lui fit sur les objets les plus importans de la politique ; il donna des preuves d'une sagesse consommée, qui firent conclure à *Ou-ting* que c'étoit véritablement là le Sage que le Ciel lui destinoit. Il le nomma dès-lors son premier Ministre ; & en le priant de ne pas refuser cet emploi, il lui promit que de son côté il seroit toujours docile à ses avis, & n'entreprendroit jamais rien sans l'avoir consulté.

Fou-yué se chargea du pesant fardeau du ministere, mit tous ses soins à procurer la gloire de l'Empire, & à faire le bonheur des peuples, de sorte qu'en très-peu de temps on crut être gouverné par les Sages de la haute antiquité.

Il s'appelloit d'abord du simple nom de *Yué* ; il prit, étant Ministre, le surnom de *Fou*, qui signifie, *Assistant du Prince, celui qui fait les fonctions de maître envers les enfans du Souverain.*

XVI

TCHEOU, OUEN-OUANG

Roi de Si-pé

@

Le nom propre de *Ouen-ouang* etoit *Tchang-pê*, & son surnom *Ki*. Il descendoit de *Hoang-ti* par *Heou-ki*. Son pere *Ki-li* & sa mere *Tay-jin* employerent tous leurs soins pour p.03.028 l'élever dans la vertu ; ils y réussirent au-delà même de leur espérance ; *Ouen-ouang* a eté sans contredit un des plus sages Princes qu'ait eu la Chine.

Il gouverna le petit État, qui etoit héréditaire dans sa famille, avec une entiere satisfaction non seulement de ses propres sujets, mais encore de ceux des Etats voisins. Quarante Royaumes se soumirent à lui ; & les Princes qui les gouvernoient reçurent avec plaisir les loix qu'il voulut bien leur donner. Les sujets même de l'Empire indignés contre *Tcheou*, le dernier des Empereurs de la seconde dynastie, se réfugioient chez lui, dans l'intention d'en faire leur Empereur, après avoir détrôné celui qui remplissoit alors si mal le trône.

> — Allons, disoient-ils, chercher la sagesse, la justice & les vertus chez *Ouen-ouang*.

Ouen-ouang fut accusé auprès de l'Empereur d'avoir osé faire les cérémonies funebres sur le tombeau d'un sage Ministre que ce Prince barbare avoit fait mettre à mort. On se saisit de sa personne, & on l'enferma dans une etroite prison à *Yeou-ly*. Ce fut pendant sa détention qu'il fit des commentaires sur les *Koa-fou-hi*. Ces commentaires ont eté conservés, & ont mérité l'estime de Confucius & l'admiration de la postérité.

Délivré de sa prison, il appaisa les différends qui s'etoient elevés entre les Rois de *Yu* & de *Na*. Le tyran *Tcheou* avoit fait construire une

colonne de cuivre creuse en-dedans ; il la faisoit remplir de charbons ardens, & se faisoit un plaisir barbare de la faire embrasser de force à ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire. *Ouen-ouang* offrit à l'Empereur sa terre de *Si-to*, pour obtenir qu'il ne fit plus usage de la colonne, & qu'il la détruisit. Ce qui lui fut accordé. *Tcheou* le gratifia outre cela d'un arc & d'une hache ; ce qui, dans ce tems-là, signifioit qu'il lui accordoit le droit de faire la p.03.029 paix ou la guerre, indépendamment de l'autorité de l'Empereur.

Ouen-ouang se retira dans son Royaume, où il passa le reste de ses jours dans la pratique de toutes les vertus. Enfin après un regne de cinquante ans, il mourut dans la quatre-vingt-dix-septieme année de son âge. C'est le pere du fameux *Ou-ouang*, Fondateur de la troisieme dynastie des Empereurs Chinois, dite la dynastie des *Tcheou*.

Ouen-ouang etoit contemporain de Samuel, Prophete, Juge & Gouverneur du Peuple de Dieu.

XVII

TAY-KOUNG

Ministre

@

Le nom de sa famille etoit *Kiang*, & son nom propre *Chang*. On l'appelloit aussi *Tsi-ya*.

Un jour qu'il s'amusoit à pêcher, près de la source du *Tsi*, il trouva un fragment de pierre de *Yu*, sur lequel etoient gravés ces mots : *Tcheou recevra l'ordre du Ciel, & Lu sera son Ministre*. Recevoir l'ordre du Ciel, en style Chinois, c'est devenir Empereur. *Lu* est un des noms de *Tay-koung*. Quelque temps après, *Ouen-ouang* voulut faire une partie de chasse, il consulta les sorts en supputant par les *Koua*. Les sorts lui firent entendre qu'*il ne rencontreroit ni dragon, ni léopard, ni tigre, ni ours ; mais qu'il trouveroit un Sage capable d'être le Ministre d'un grand Prince.* Sur cette indication, *Ouen-ouang* se met en chemin. Non loin de la riviere *Koui-choui*, il apperçut un homme dont l'air vénérable le frappa.

> « C'est là peut-être, dit-il en lui-même, le Sage que le Ciel me destine.

Il s'arrête, salue l'inconnu, & apprend qu'il se nomme *Tsi-ya* :

> — Maître dit le Prince, quand on s'amuse p.03.030 à pécher, qu'est-ce qui fait le plus de plaisir ?
>
> — Seigneur, lui répondit *Tsi-ya*, le Sage est content de tout, parce qu'il a toujours ce qu'il souhaite ; mais l'homme ordinaire n'est guere satisfait que lorsqu'il obtient ce pourquoi il travaille.

Ouen-ouang fit encore plusieurs questions auxquelles *Tsi-ya* répondit avec la même sagesse.

— C'est vous que je cherchois, dit-il au Sage en finissant, oui c'est vous ; il ne faut pas que je vous laisse echapper : montez dans mon char & venez, venez dans ma Cour occuper la premiere place après moi.

— Moi-même je vous attendois, répondit *Tsi-ya*, pourquoi refuserois-je de vous suivre ?

Il monte à l'instant dans le char, & suit le Prince dans son palais. *Ouen-ouang* le reconnut publiquement pour son Maître, le déclara son premier Ministre, & lui donna en propre la terre de *Lu*. C'est de-là qu'est venu le nom de *Lu-chang* qu'on lui donne quelquefois. Il l'eleva encore à la dignité de *Koung*, & voulut qu'on rappelât *Tay-koung*, comme qui diroit, le premier Comte, le grand Comte, le Comte par excellence, &c. C'est par les secours de ce grand homme que les *Tcheou* firent fleurir leur Royaume ; c'est parce qu'ils furent eclairés de ses lumieres qu'ils etablirent de si belles loix, & qu'ils parvinrent enfin à gouverner l'Empire.

Tay-koung est Auteur d'un Ouvrage sur l'Art Militaire, intitulé *Lou-tao*, c'est-à-dire les six points de réunion de la science de la guerre, pour le bon gouvernement d'un Etat. C'est-là le sens qu'on donne au caractere *Tao*.

Si ce livre n'est pas véritablement de *Tay-koung*, il est probablement de quelque Lettré du tems des *Tcheou*, qui a ramassé les préceptes de ce grand homme tels qu'on les débitoit alors. On ne peut douter que le *Lou-tao* ne soit un amas de fragmens très-anciens. Il est encore aujourd'hui entre les mains de tout le monde, & jouit de l'estime universelle.

Tay-koung vivoit du temps de Samuel.

XVIII

TCHEOU, OU-OUANG

Empereur

@

p.03.031 *Ou-ouang*, Fondateur de la dynastie des *Tcheou*, qui est la troisieme de celles qui a occupé le trône Chinois, descendoit à la seizieme génération du fameux *Heou-ki* ou *Heou-tsi* (car il se dit des deux façons). Sa mere *Kiang-yuen*, la principale des épouses de *Ty-kou*, le fit exposer d'abord après sa naissance. Il etoit le second des fils de *Ouen-ouang*, son nom propre etoit *Ki-fa.* Il succéda à son pere, & fut pendant treize ans Roi ou Prince de *Si-pé*. Les Grands de l'Empire qui venoient se réfugier chez lui, pour y trouver un asyle contre les fureurs de *Tcheou-sin*, lui persuaderent de prendre les armes pour détruire un monstre qui déshonoroit l'humanité. *Ou-ouang* assigna *Men-tsing* pour le rendez-vous général des troupes qu'il devoit commander. Il s'y trouva jusqu'à huit cens Princes. L'Empereur *Tcheou-sin* ayant appris ce qui se tramoit contre lui, leva une armée de sept cens mille hommes qu'il envoya contre *Ou-ouang* ; mais cette formidable armée, au lieu de combattre, rendit les armes. Le tyran se voyant abandonné, se réfugia dans la capitale, s'enferma dans son palais, & y fit mettre le feu. Les Grands proclamerent *Ou-ouang* Empereur, & le reconnurent pour leur légitime Souverain avec les cérémonies accoutumées.

Après la mort de *Tcheou-sin*, le nouvel Empereur alla d'abord à *Po-tcheou* dans le pays de *Tang*. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le *Ho-nan*. A peine y fut-il arrivé que de son char même dont il n'etoit pas encore descendu, il assigna à un des descendans de *Hoang-ty* le pays de *Kié*, dans le *Ho-nan*, à titre de souveraineté ; il donna à un des descendans de *Yao* le pays de *Tchou*, dans le *Hou-koang* ; & à p.03.032 un des descendans de *Chun* le pays de *Tchen*, qui faisoit alors une partie de

ce qu'on appelle aujourd'hui le *Ho-nan*. Il descendit ensuite de son char, & assigna la Principauté de *Ki* pour servir d'appanage aux descendans du grand *Yu*, & la Principauté de *Soung* pour les descendans du sage *Tcheng-tang*. Il se transporta ensuite dans le lieu où etoit le tombeau de l'illustre *Pi-kan*, à qui le barbare *Tcheou-sin* avoir fait arracher le cœur pour le punir des avis salutaires qu'en sage Ministre il n'avoit pas craint de lui donner. Là il fit les cérémonies funebres en présence de toute sa Cour. Il délivra *Ki-tsée*, autre sage Ministre de *Tcheou-sin*, de la prison où il etoit renfermé. Il lui donna une des premieres dignités de l'Empire en l'exhortant à en remplir les devoirs, comme avoient fait autrefois ses ancêtres sous *Tchen-tang*, & les autres grands Empereurs de sa dynastie.

Ou-ouang s'adressant ensuite au peuple, lui parla à-peu-près en ces termes :

> — Vous êtes aujourd'hui mes sujets ; je ne prétends pas que vous vous conduisiez comme vous l'avez fait du temps de *Tcheou-sin*, dont vous suiviez le mauvais exemple. C'est moi que vous devez désormais prendre pour modele, puisque c'est de moi que vous devez recevoir des loix ; & vous, Mandarins & Officiers de tous les Ordres, remplissez à la rigueur toutes les obligations attachées à vos différens emplois. Dès-à-présent je vous assigne pour vos gages & appointemens le double de ce que vous perceviez ci-devant.

Après avoir reglé les affaires & donné ses ordres à *Po-tcheou*, passa le *Hoang-ho*, & se transporta du côté de l'Occident. Il renvoya tous les chevaux qui lui etoient désormais inutiles, & les fit conduire sur la montagne *Hoa-chan*, qui est au Nord du fleuve. Les bœufs & les autres bêtes de somme qu'on employoit durant la guerre à traîner les chariots, ou à porter les bagages, furent envoyés à *Tao-lin*, pour se refaire des p.03.033 fatigues passées. Les cuirasses & les chars armés en guerre furent enfermés dans des magasins. Les lances & les boucliers furent enveloppés dans des peaux de tigre. Tout cela se fit pour persuader au

peuple qu'il etoit sans défiance, & qu'il ne pensoit qu'à jouir désormais des avantages précieux de la paix.

Ceux d'entre les Officiers qui s'etoient le plus distingués par leur valeur & leur fidélité à son service, furent faits Souverains, sous le titre de *Kien-kao*, titre qui revient à celui de *brave par excellence*. Il erigea des Principautés particulieres en faveur de ses freres, & de tous ceux qui, sans combattre, s'etoient distingués par leur sage administration au dedans. Il licencia ses troupes, à la charge seulement de s'exercer, de temps en temps, à lancer un trait contre un but particulier dont il donna la forme. Il voulut qu'on déposât l'epée, qu'on quittât les habits de cérémonie, & l'espece de masse que les Magistrats portoient en main pour se faire respecter. Il etablit de nouvelles cérémonies, & de nouvelles marques de décoration. L'exactitude avec laquelle il faisoit les cérémonies en l'honneur de ses ancêtres, inspirerent au peuple l'amour & le respect des parens.

Il appella tous les Princes ses tributaires, tant ceux de la nouvelle création, que ceux qui jouissoient déjà de l'honneur de la souveraineté, avant qu'il ne fût lui-même Empereur, & les instruisit de leurs obligations envers tous ceux qui leur etoient soumis. Il voulut en leur présence faire la cérémonie du labourage de la terre ; & en leur donnant lui-même l'exemple des vertus qu'il recommandoit aux autres, il se fit aimer & respecter dans tout l'Empire.

Il assigna un lieu particulier pour y entretenir les trois sortes de vieillards, c'est-à-dire, les vieillards vertueux, les vieillards savans, & les vieillards auxquels on n'avoit rien p.03.034 à reprocher. Il assistoit une fois l'année au festin de cérémonie qu'on leur donnoit ; il retroussoit ses manches & aidoit à les servir : il commençoit à dépecer les viandes ; il donnoit à chacun des vieillards quelques assaisonnemens, comme s'il eût voulu par-là aiguiser leur appétit, & leur portoit lui-même à boire ; enfin, il ne craignoit pas d'avilir la dignité impériale en commençant lui-même une danse, pendant laquelle il tenoit en main le *Kan*. Tout cela se faisoit en présence de Rois tributaires & des Grands de l'Empire, pour leur

donner l'exemple de ce qu'ils devoient faire à l'égard de ceux qui leur etoient soumis.

La doctrine de *Ou-ouang* se répandit dans les quatre parties du monde, c'est-à-dire dans toute la Chine. Il fut l'imitateur fidele des vertus de son pere, honora *Lu-chang* comme son maître, & traita *Tcheou-koung* son frere, comme son egal sur le trône. Les Cérémonies qu'il etablit, releverent la majesté de l'Empire. Il composa une nouvelle Musique ; il changea l'ordre du Calendrier, de façon que la lune qu'on comptoit alors la onzieme, fut prise pour être la premiere de l'année. Enfin, après un regne de sept ans, il mourut à la quatre-vingt-douzieme année de son âge, l'an avant J. C. 1116, cinq ans après que Saül eut commencé de régner, conjointement avec Samuel, sur le peuple de Dieu. Son corps fut déposé dans le pays de *Py*.

XIX

TCHEOU-KOUNG

Ministre

@

Tcheou-koung avoit pour nom propre *Ki-tan*. Il etoit fils de *Ouen-ouang*, & frere cadet de *Ou-ouang*, fondateur de Dynastie des *Tcheou*. Il montra dès son enfance une vertu p.03.035 peu commune, & les leçons de *Tay-koung*, dont il fut profiter, en firent un des plus sages Princes & des plus habiles dans l'art du gouvernement.

Ou-ouang son frere, en montant sur le trône de l'Empire, le choisit pour son premier Ministre, & le traita toujours comme s'il eût eté son egal sur le trône. Mais *Tcheou-koung* ne se servit de son crédit & de ses lumieres que pour faire fleurir l'Etat. Il rétablit & perfectionna les Cérémonies & la Musique, qui avoient beaucoup déchu sous les derniers Empereurs de la dynastie précédente : il fit un nouveau Code, etablit de nouveaux Rits, adoucit de plus en plus les mœurs du peuple, & n'oublia rien pour lui procurer l'abondance & la félicité. Ce fut à ses soins que la Dynastie des *Tcheou* fut redevable de tout son lustre, parce que ce fut lui qui fonda leur maniere de gouverner sur la vertu, dirigée par l'amour qu'un Souverain doit avoir pour ses sujets.

Tcheou-koung avoit un fils nommé *Pé-kin*, à-peu-près de même âge que celui des fils de *Ou-ouang*, & qui fut ensuite Empereur sous le nom de *Tcheng-ouang*. Quand celui-ci faisoit quelque faute, *Tcheou-koung* corrigeoit son propre fils en présence du coupable, en disant que c'etoit à cause de ses mauvais exemples qu'un Prince destiné à gouverner les hommes s'etoit ainsi echappé. La correction n'en faisoit que mieux son effet sur les deux jeunes Princes. *Ou-ouang* nomma, en mourant, son fils

Tcheng-ouang pour être son successeur, & *Tcheou-koung* son frere, pour être le tuteur du jeune Prince, & Régent de l'Empire pendant la minorité.

Tcheou-koung continua comme il avoit commencé ; il mit tous ses soins à bien instruire son neveu ; & dès qu'il le crut en etat de gouverner par lui-même, il lui remit toute l'autorité, ne se réservant pour toute prérogative que la liberté p.03.036 de pouvoir lui faire des représentations, quand la gloire de l'Empire & le bien des peuples l'exigeroient. Ce fut pendant la Régence de *Tcheou-koung* que s'introduisit la coutume de donner audience aux Princes tributaires, avec tout l'appareil de la majesté impériale.

La sagesse, la fidélité, le désintéressement, l'amour du bien public, & les autres belles qualités de *Tcheou-koung* sont encore aujourd'hui le modele qu'on propose à imiter aux Souverains & à leurs Ministres. On ne cesse de rappeller, avec les plus brillans eloges, l'action mémorable par laquelle il offrit sa propre vie en sacrifice pour racheter celle de *Ou-ouang* son frere, qui etoit dangereusement malade. On ne rappelle pas avec moins de complaisance les instructions qu'il donna à *Pé-kin* son fils, lorsqu'il l'envoya se mettre en possession de la principauté de *Lou*, dont l'Empereur venoit de lui donner l'investiture :

> — Allez, mon fils, lui dit-il, allez fixer votre séjour chez les peuples que le Fils du Ciel veut bien confier à vos soins ; soyez leur ami plutôt que leur Prince ; soyez leur pere plutôt que leur Souverain. Instruisez-les, aimez-les, soulagez-les dans leurs peines, consolez-les dans leurs afflictions. Que leurs intérêts soient les vôtres ; que votre satisfaction soit la leur. Soyez-leur accessible en tout temps : nul prétexte, nulle affaire qui vous soit propre ne doit jamais vous empêcher de les ecouter. Votre plus grande affaire, votre affaire unique doit être de leur rendre justice quand ils s'adresseront à vous pour l'obtenir ; & la voie qui pourra les conduire jusqu'à vous doit leur être ouverte en tout temps. Je puis me citer à vous pour exemple : je suis votre pere, & vous êtes mon fils bien aimé. Combien de

> fois ne m'avez-vous pas vu interrompre mes occupations les plus graves, pour donner audience à ceux qui avoient besoin de moi ? Combien de fois ne me suis-je pas levé avant l'heure, couché plus tard que je n'aurois souhaité, & pris mes p.03.037 repas à la hâte, pour ne pas différer à un autre temps ce que je pouvois faire alors en m'incommodant un peu ? Faites-en de même, mon fils ; vos peuples seront heureux, & leur bonheur rejaillira sur vous, &c.

C'est aux sages réglemens que fit ce Prince, pendant son ministere sous *Ou-ouang* son frere, pendant sa régence sous *Tcheng-ouang* son neveu, que les Historiens attribuent les 867 années du regne qu'a eu la Dynastie des *Tcheou*. *Tcheou-koung* vécut jusqu'à l'âge de cent ans. Après sa mort, *Tcheng-ouang* son neveu lui fit elever un tombeau à côté de celui de *Ou-ouang* : il lui fit rendre tous les honneurs funebres qu'on rend aux Empereurs. On porta le deuil dans tout l'Empire ; par-tout on pleura sur lui comme on pleure sur un pere ; & il n'y eut pas jusqu'aux etrangers qui donnerent des marques publiques de leur douleur.

Il faut avouer que ce Prince a été un des plus grands hommes que la Chine ait jamais produits. Il réunissoit dans sa personne les qualités de grand général, de politique habile, de sujet fidele, de législateur eclairé ; il fut même grand Géometre, & grand Astronome, par rapport au temps & au pays où il vivoit. Son mérite si universellement reconnu, si généralement applaudi, ne le mit pas toujours à couvert des traits empoisonnés de l'envie ; il eut ses disgraces & ses revers. *Tcheng-ouang*, son neveu, se laissa persuader que ses vues s'etendoient jusqu'au trône, dont on lui dit qu'il vouloit le faire descendre pour s'y placer lui-même ; & en conséquence, il le dépouilla de ses emplois & l'eloigna de la Cour.

La grandeur d'ame de *Tcheou-koung* ne se démentit pas dans ces circonstances critiques. S'il eût eté capable de ce dont on le soupçonnoit, rien n'etoit plus aisé pour lui que de l'exécuter. Les gens de guerre etoient à sa disposition ; il avoit l'affection du peuple & de tous les

Ordres de l'Etat ; il etoit p.03.038 frere du grand *Ou-ouang*, & le compagnon fidele de ses glorieux exploits ; il n'avoit qu'à vouloir. Mais satisfait du témoignage qu'il se rendoit à lui-même d'avoir toujours agi sans intérêt propre comme sans ambition, & de n'avoir jamais eu d'autres vues que la gloire de son maître & le bien de l'etat ; sa magnanimité lui fit etouffer jusqu'au moindre sentiment de vengeance ou d'indignation. Il ne chercha point à se justifier ; il ne donna pas même des marques de mécontentement. Il se disposoit à couler le reste de ses jours dans le sein de la philosophie, lorsque *Tcheng-ouang*, honteux d'avoir soupçonné d'infidélité & de peu d'attachement à sa personne, le plus fidele & le plus affectionné de ses sujets, le rappella avec honneur, lui rendit ses dignités & lui confia de nouveau tout le détail du Gouvernement. Il avoit reçu sa disgrace sans en être emu : il reçut egalement sans s'emouvoir les nouvelles faveurs dont on le combloit. A la premiere nouvelle qu'il en eut, & sans attendre des ordres réitérés, il se rendit à la Cour, & se remit à la tête des affaires, comme s'il fût revenu de sa maison de plaisance ou de quelque voyage de plaisir. Il n'appartient qu'aux grandes ames d'apprécier ce que vaut une action de cette nature. Je ne suis pas surpris que les Chinois parlent encore aujourd'hui du grand *Tcheou-koung* avec une admiration qui tient de l'enthousiasme.

XX

LAO-TSÉE

Philosophe

@

Quoique ce Philosophe ne soit regardé par les Lettrés Chinois que comme un Sectaire, qui a corrompu la véritable doctrine du *King*, il est cependant mis au rang des grands hommes, parce qu'on a pour maxime ici qu'il faut être p.03.039 véritablement un grand homme, pour venir à bout de se soumettre d'autres hommes & de leur donner des loix. Il naquit dans le royaume de *Tchou*, qui occupoit alors une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la province du *Hou-koang*, le quatorzieme jour de la neuvieme lune de la troisieme année du regne de *Ting-ouang*, vingt-unieme Empereur de la dynastie des *Tcheou*, c'est-à-dire, l'an avant J. C. 604, lorsque Nabuchodonosor, surnommé le grand, monta sur le trône de Babylone, à la place de son pere Nabopalassar, auquel il succédoit. Le nom de sa famille etoit *Ly* ; il avoit pour nom propre *Eulh*, & pour surnom *Pê-yang. Tsee, Tan, Jan-kiun*, &c. sont différens noms qu'on lui donna après sa mort.

On n'est pas trop au fait de ce qui le regarde, parce que la vie qu'il mena fut cachée & presque toujours solitaire. Ce qu'en disent ses disciples & ses sectateurs, paroît avoir eté inventé après coup, pour célébrer un homme dont la mémoire leur etoit chere, & dont ils vouloient etablir la réputation à l'egal de celle de Confucius qui, d'un consentement unanime, a eté reconnu pour le Philosophe de la nation. Je ne dirai ici que ce qu'en rapporte l'Histoire, & ce qu'elle en rapporte se réduit à ce peu de mots. *Lao-tsée etoit grand observateur des usages qui furent etablis par la dynastie des* Tcheou.

Il etoit plus âgé de cinquante-quatre ans que Confucius ; ainsi sa réputation etoit toute faite, & il en jouissoit lorsque Confucius vint au monde : cependant les Historiens de Confucius & ceux de *Lao-tsée* disent que ces deux Philosophes se sont vus & se sont entretenus une fois ensemble. Voici comment ils racontent la chose.

Confucius ayant oui, dans bien des occasions, faire l'eloge de *Lao-tsée*, voulut connoître par lui-même quel etoit cet homme extraordinaire. Il se transporta dans le lieu où il p.03.040 faisoit son séjour, & l'interrogea sur le fond de sa doctrine. Au lieu de lui répondre, *Lao-tsée* reprocha à Confucius qu'il etoit trop répandu au dehors ; que la conduite qu'il tenoit sentoit le faste & dénotoit la vanité, & que le grand nombre de ses disciples etoit plus propre à entretenir l'orgueil dans son cœur, qu'à y faire naître ou à y nourrir l'amour de la sagesse.

> — Le sage, lui dit-il, aime l'obscurité : loin d'ambitionner les emplois, ils les fuit. Persuadé qu'en terminant sa vie, l'homme ne laisse après soi que les bonnes maximes qu'il aura débitées, à ceux qui etoient en etat de les retenir & de les pratiquer, il ne se livre pas à tout venant ; il etudie les temps & les circonstances. Si les temps sont bons, il parle ; s'ils sont mauvais, il se tait. Celui qui est possesseur d'un trésor le cache avec soin, de peur qu'on ne le lui enleve : il se garde bien de publier par-tout qu'il l'a en sa disposition. Celui qui est véritablement vertueux ne fait pas parade de sa vertu ; il n'annonce pas à tout le monde qu'il est vertueux. Voilà tout ce que j'ai à vous dire ; faites-en votre profit.

Lao-tsée eut raison de n'en pas dire davantage ; car c'est là tout le fond de sa doctrine. Il seroit à souhaiter que Confucius eût dit son sentiment un peu plus clairement qu'il ne fit, après cette entrevue, sur des maximes dont le vrai & le faux confondus ensemble ne peuvent qu'inspirer une faute sagesse à ceux qui réduiroient indifféremment l'un & l'autre en pratique. Mais toute la réponse qu'il fit à ses disciples,

lorsqu'ils l'interrogerent sur le compte d'un homme qu'il avoit eté si curieux de connoître par lui-même, est celle-ci.

— J'ai vu *Lao-tsée*, il ressemble au dragon.

Ce peu de mots a eté différemment interprété, en bien & en mal, suivant qu'on etoit disposé pour ou contre le sujet. *Lao-tsée* voyant que l'Empire alloit en décadence, & que la Dynastie des *Tcheou* commençoit à chanceler sur le trône, prit le parti de vivre encore plus retiré p.03.041 qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Il alla à *Han-kouan* pour s'y cacher. Le Mandarin du lieu l'y reçut bien, & lui dit :

— Vous voulez vivre en solitaire, je ne m'y oppose point ; mais dans votre solitude, occupez-vous à quelque chose d'utile. Composez quelque Ouvrage dans lequel les principes de votre doctrine soient clairement expliqués.

Le Philosophe lui en fit la promesse & s'en acquitta ; il composa le *Tao-té-king*, c'est-à-dire, *le livre de la doctrine & de la vertu*. Cet Ouvrage n'est pas tel aujourd'hui qu'il etoit au sortir des mains de son auteur. On prétend que ses disciples & ses sectateurs y ont inséré, en divers temps, bien des maximes pernicieuses qui n'etoient pas dans l'original. Quoi qu'il en soit, après qu'il eut fini son Ouvrage, *Lao-tsée* sortit de *Han-kouan*, & s'eclipsa tout-à-coup, sans qu'on ait jamais pu savoir où il se retira, ni ce qu'il devint.

Les Sectateurs de *Lao-tsée* sont encore aujourd'hui très-nombreux à la Chine. On les connoît sous le nom de *Tao-sée*. Leur doctrine n'est pas tout-à-fait telle que le dit le Pere du Halde. Il est probable que ce Pere a tiré lui-même les conséquences & les a ensuite erigées en principes de la doctrine.

XXI

KOUNG-TSÉE

Philosophe

@

Koung-tsée, qu'il a plu à nos Européans d'appeller Confucius, avoit pour nom propre *Kieou*, & pour surnom *Tchoung-ni*. Ses ancêtres etoient originaires de la principauté de *Soung*, qui comprenoit depuis les confins de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Ho-nan*, jusqu'au *Kiang-nan*. Son pere s'appelloit *Chou-leang-hé*, & sa mere *Yen-ché*. Il naquit à la onzieme lune de la vingt-deuxieme année du regne de *Siang-koung*, Roi p.03.042 de *Lou*, c'est-à-dire, au mois de Décembre de l'an 551 avant J. C. Il travailla avec ardeur à faire fleurir la vertu, la saine doctrine & les bonnes mœurs. Il parcourut la plupart des petits Royaumes qui partageoient alors l'Empire, & fit un grand nombre de disciples ; on en compte jusqu'à trois mille, mais il n'y en eut que soixante-douze qui surent expliquer & qui entendirent parfaitement quelqu'un des six Arts, & douze seulement qui furent constamment attachés à sa personne, & qui ont mérité le surnom de sages.

Après avoir passé par différens emplois, *Koung-tsée*, âgé de soixante-huit ans, se retira dans sa patrie, où il employa le peu d'années qui lui restoient encore à vivre, à faire des gloses sur le *Li-ki*, à purger le *Ché-king* de bien des pieces apocryphes ou indécentes qu'on y avoit insérées, & à donner une explication des *Koua* de *Fou-hi*. Enfin, se voyant prêt à terminer sa carriere, & persuadé qu'il n'avoit oublié aucun des moyens qui dépendoient de lui, pour faire connoître & pratiquer la vertu, il attendit sans inquiétude le moment de sa mort, qui arriva à la quatrieme lune de la seizieme année du regne de *Ngai-koung*, Roi de *Lou*, c'est-à-dire l'an avant J. C. 478. Il etoit alors dans la soixante-treizieme année de son âge.

Confucius n'eut qu'un fils auquel il survécut ; il s'appelloit *Koung-ly*, & autrement *Pé-yu* ; mais de *Pé-yu* sortit le fameux *Tsée-sée*, qui, sur les maximes de son aïeul, composa le livre du juste milieu, en Chinois, *Tchoung-young* [1].

Sur les mêmes maximes, *Tseng-tsée* publia le *Ta-hio* ou *la grande doctrine* [2] ; & ses autres disciples ayant fait un choix des sentences & discours familiers de leur maître, en p.03.043 composerent ce qu'on appelle le *Lun-yu*. Confucius avoit rédigé lui-même le *Chou-king*, & composé les annales du Royaume de *Lou*, intitulées *Tchun-tsieou* [3]. Je donnerai la vie de ce Sage, dans laquelle on verra plus particuliérement ce qui le regarde. En attendant, on peut se contenter du peu que j'en dis ici.

---

[1] La Traduction de cet Ouvrage est imprimée dans le Tome I de ces Mémoires.
[2] La Traduction de cet Ouvrage est aussi imprimée dans le même volume.
[3] Voyez ce qui est dit du *Chou-king*, dans le Tome I, p. 43 jusqu'à 64.

XXII

KIU-PING

Ministre

@

Le nom de sa famille etoit *Kiu*, & son nom propre *Ping*. Il prit pour surnom *Yuen* ; delà vient qu'on l'appelle indifféremment *Kiu-ping* & *Kiu-yuen*. Il etoit de même sang que le Roi de *Tchou* (*Hoai-ouang*), sous le regne duquel il fut mis à la tête des affaires.

Il s'etoit adonné de bonne heure à l'etude, & y avoit si bien réussi, qu'il fut regardé comme un des plus savans hommes de son siecle. Il avoit, outre cela, une eloquence naturelle qui le faisoit admirer de tout le monde. Il ecrivoit bien, & avec beaucoup de facilité. C'etoit lui qui répondoit à toutes les lettres des Gouverneurs de Province, & autres Officiers qui etoient hors de la Capitale, & qui leur intimoit les ordres du Souverain, avec un discernement & une sagesse qui lui acquirent l'estime universelle, & toutes sortes d'honneurs & de bienfaits de la part de son Prince.

Il ne lui falloit pas tant de mérite pour avoir des envieux. Les Grands de la Cour lui supposerent des crimes, & l'accuserent auprès du Roi, qui eut la foiblesse de sacrifier son principal Ministre, & son homme de confiance, sur de simples soupçons ; il l'eloigna de la Cour.

p.03.044 *Kiu-yuen* sentit vivement sa disgrace : il quitta non-seulement la Cour, mais encore le Royaume de *Tchou*, ne voulant plus vivre sous la domination d'un Prince dont il avoit si bien mérité, & qui le traitoit si indignement. Il se retira dans les terres propres de l'Empire. Là, débarrassé de tout soin, & rendu à lui-même, il exerça son génie, & déchargea son cœur. Il composa la fameuse Elégie nommée *Li-sao*, dans laquelle il exhale sa douleur avec une eloquence & un pathétique qui

arrachent des larmes. Il croyoit être désormais à l'abri des fureurs de la calomnie ; il se trompoit : l'envie le poursuivit dans sa retraite, & suscita d'abord contre lui le Mandarin du lieu, & ensuite quelques Grands de la Cour de l'Empereur qui le desservirent, & le firent regarder comme un personnage dangereux. L'Empereur, trop crédule, le relégua dans un lieu marécageux nommé *Pin*, non loin des bords du *Kiang*.

Dans cet exil, *Kiu-yuen* composa neuf autres Elégies. Après quoi, dégoûté des hommes auxquels il avoit fait tout le bien qu'il avoit pu, & de la part desquels il n'avoit eprouvé que des injustices, il tomba dans une profonde mélancolie qu'il ne put vaincre, tout philosophe qu'il etoit. La vie lui devint à charge, & il prit le parti d'en terminer lui-même le cours ; il s'attacha une grosse pierre, & se précipita dans le fleuve.

Le peuple, touché des malheurs d'un homme qui fut tout-à-la-fois grand sans faste, bel esprit sans orgueil, Ministre habile, Magistrat equitable, citoyen vertueux, lui donna des larmes. Il vint en foule sur les bords du fleuve, pour tâcher de découvrir le corps de celui qu'il regrettoit. Pendant une espace de temps assez considérable, on fit chaque jour les mêmes recherches ; ce qui a donné lieu à une espece de fête qui se célebre chaque année en son honneur, le cinquieme jour de p.03.045 la cinquieme lune. Les bateliers ornent leurs barques, courent les rivieres, comme s'ils cherchoient encore le corps du vertueux Magistrat, pour lui procurer les honneurs de la sépulture dont il fut privé.

XXIII

MONG-TSÉE

Philosophe

@

Mong-tsée, le plus célebre des Philosophes Chinois, après Confucius, avoit pour nom propre *Ko*, & pour surnom *Tsée-yu* ; il etoit de famille Mandarine, originaire du Royaume de *Tchou*, & descendoit de ce *Mong-sun*, qui, du temps de Confucius, exerçoit une des principales charges de la Magistrature, avec un faste qui mérita l'animadversion de ce Philosophe. Son pere *Ki-koung-y* etoit etabli dans le pays de *Tseou*, qui appartenoit alors au Roi de *Tchen*, & qui est ce qu'on appelle aujourd'hui *Tseou-hien*, du district & de *Yen-tcheou-fou*, de la Province de *Chan-tong* : il mourut peu de temps après la naissance de son fils. *Tchang-ché*, mere de *Mong-tsée*, fut chargée seule de son education, & y donna tous les soins qui dépendoient d'elle. On la cite aux peres & aux meres comme un modele. Le détail de tout ce qu'elle fit pour inspirer de bonne heure l'horreur du vice & l'amour de la vertu à celui qu'elle devoit former, n'est pas ici mon objet. Je ne puis cependant m'empêcher d'en rapporter un trait, par lequel on pourra juger du reste.

La maison où elle demeuroit etoit voisine de celle d'un boucher : elle s'apperçut qu'au moindre cri des animaux que son voisin alloit egorger, le petit *Mong-ko* couroit pour voir ce qui se passoit ; qu'il jouissoit avec plaisir de ce spectacle, & qu'à son retour il tâchoit d'imiter ce qu'il avoit vu.

> — Un pareil voisinage, p.03.046 dit-elle à ses parens, ne convient pas à mon fils. Cherchons quelqu'autre demeure où il ne soit pas à portée de voir des objets qui puissent endurcir le cœur & accoutumer les yeux au sang.

On lui trouva hors des murailles de la ville une maison isolée, aux environs de laquelle il n'y avoit que les sépulcres de quelques citoyens. Elle fut à peine dans son nouveau domicile, que de nouvelles inquiétudes la saisirent. Les parens de ceux qui reposoient dans les tombeaux voisins, venoient de temps en temps pleurer sur leurs cendres, & faire en leur honneur les libations & d'autres cérémonies funebres d'usage. Aux premiers sanglots qui se faisoient entendre, le petit *Mong-ko* alloit avec empressement voir tout ce qui se passoit. A son retour il sanglotoit, il pleuroit, il se prosternoit, il répétoit tout ce qu'il avoit vu faire, en y ajoutant tous les petits ridicules dont à son âge il pouvoit être capable. *Tchang-ché* ne s'amusa pas à lui expliquer ce qu'elle voyoit bien qu'il etoit encore hors d'etat de comprendre ; encore moins voulut-elle le réprimander sur un défaut qu'elle ne pouvoit pas aisément corriger. Convaincue que la meilleure maniere d'etouffer les passions etoit de les empêcher de naître, elle se détermina à changer encore une fois de demeure.

> — Nous ne sommes pas bien ici, dit-elle à ses parens, mon fils y apprendroit à se faire un jeu de ce qu'il y a de plus sérieux dans le monde, & à ne faire les cérémonies qui demandent le plus d'attention & de respect, qu'en badinant, ou par maniere d'acquis : chercha ailleurs à nous loger plus convenablement.

On chercha dans la ville, & l'on trouva vis-à-vis d'un Gymnase, un appartement assez commode. Après un mois ou deux de séjour, *Tchang-ché* s'apperçut que son fils mettoit plus de décence dans ses actions ; qu'il alloit & venoit avec une petite gravité qui se faisoit remarquer ; qu'il s'arrêtoit à propos, qu'il saluoit avec grace, qu'il cédoit le pas à tout le p.03.047 monde :

> — C'est ici, dit alors la mere, oui, c'est ici que je puis travailler avec succès à l'education de mon fils.

Mong-ko se forma bientôt. Il etudia les six Arts, les cinq *King* & les cérémonies, & s'acquit ensuite par ses ecrits une réputation qui va presque de pair avec celle de Confucius. C'est un de ceux qui ont rétabli

ou soutenu l'ancienne doctrine que *Yao* & *Chun* avoient reçue des Sages qui les avoient précédés, & qu'ils transmirent à leurs descendans. On croit communément qu'il fut disciple de *Tsée-sée*, & qu'il florissoit du temps de *Siuen-ouang*, Roi de *Tsi*. La preuve qu'on en rapporte, est tirée des ecrits mêmes de *Mong-tsée*, qui sont remplis des maximes du petit-fils de Confucius, & de quantité d'anecdotes qui ont rapport au Royaume de *Tsi*, & à la personne de *Siuen-ouang*. Il est certain qu'il vivoit en même temps que Platon, Aristote & Démosthene.

Mong-tsée n'ayant d'autre doctrine que celle des anciens, ne differe de Confucius que dans la maniere de l'annoncer & de l'expliquer. Son Ouvrage, que nous devons aux soins de *Koung-sun-tcheou* & de *Ouan-tchang* qui l'ont publié, est divisé en sept parties, dont le précis peut se réduire à ce peu de mots :

> « L'homme est essentiellement bon de sa nature ; il est par conséquent capable de toutes les vertus : naturellement bon, il ne doit pas se dépraver ; pouvant être vertueux, il ne doit rien négliger pour le devenir. La connoissance & la pratique de ses devoirs, comme homme, & comme homme vivant en société, le conduiront droit à son but : il connoîtra tous ses devoirs, s'il se connoît lui-même, & s'il connoît les autres ; il en remplira toute l'etendue, s'il sait être humain & juste.

Voilà, en derniere analyse, toute la doctrine expliquée dans l'Ouvrage de *Mong-tsée*. La maniere dont on y procede pour l'expliquer, les raisonnemens dont on l'appuie, les p.03.048 exemples qu'on y apporte en preuves, les allégories fines qu'on y emploie quelquefois, & un peu plus souvent qu'il ne faudroit, des invectives un peu fortes contre des personnes en place, en rendent la lecture délicieuse à ceux d'entre les Lettrés, dont le zele impétueux pour ce qu'ils appellent la Saine doctrine, est incapable de dissimulation ou de ménagement. Les Chinois conviennent en général, qu'il est digne de la réputation dont il jouit.

> — Sans lui, disent-ils, c'en etoit fait peut-être de la saine philosophie. On commençoit à oublier Confucius & ce qu'il avoit

enseigné ; & les Sectaires *Yang* & *Mo*, qui aux absurdités débitées par *Lao-tsée* avoient ajouté leurs propres rêveries, avoient déjà pris le dessus. Il fallut combattre les nouvelles erreurs ; il fallut opposer une forte digue à la rapidité du torrent qui alloit tout entraîner. C'est ce que fit *Mong-tsée*, avec un courage qui méritoit plus de succès qu'il n'en eut. L'erreur, quoiqu'affoiblie, subsista & fit encore du ravage. Les temps etoient mauvais ; tout alors alloit en décadence dans l'Empire. Le Roi de *Tsin* avoit pour Ministre un *Chang-yang* : les Rois de *Tchou*, de *Ouei* & de *Tsi* etoient gouvernés par un *Ou-ki*, un *Sun-pin*, & un *Tien-ki*, tous gens inquiets & turbulens, qui ne respiroient que la guerre, & qui ne se plaisoient que dans le tumulte des armes. Comment un Sage qui ne parloit que des vertus pacifiques de *Yao*, de *Chun*, de *Tcheng-tang*, & de *Ouen-ouang*, pouvoit-il se faire ecouter ? comment pouvoit-il être employé dans les lieux où l'on ne vouloit que des guerriers ?

Mong-tsée, ajoutent-ils, avoit un air sévere, une contenance grave, & il imprimoit le respect & la crainte ; or il est rare qu'un homme de cette sorte puisse se faire aimer de la multitude. Le grand nombre veut de ces Sages qui s'accommodent au temps qui se conduisent suivant les circonstances.

Quelqu'un demanda un jour à *Tcheng-tsée*, si *Mong-tsée* etoit p.03.049 un parfait Sage.

— Je n'oserois l'assurer, répondit *Tcheng-tsée*: ce que je sais, c'est que l'Ouvrage qui porte son nom, ne respire que la plus haute sagesse & la vertu la plus pure. Je crois qu'on peut le placer après Confucius, & le regarder comme un Sage du premier ordre.

Dans une autre occasion, le même *Tcheng-tsée* faisant entrer *Mong-tsée* en parallele avec Confucius, s'exprime ainsi.

> — Confucius, par prudence ou par modestie, dissimule souvent ; il ne dit pas toujours ce qu'il pourroit dire : *Mong-tsée* ne fait pas de même : incapable de se contraindre, il dit tout ce qu'il pense, & le dit hardiment ; il va droit au but. Il est semblable à cette belle glace faite de l'eau la plus pure, au travers de laquelle on voit tout : elle brille, elle est unie ; elle laisse appercevoir tous les défauts comme toutes les beautés. Confucius, au contraire, est comme une pierre précieuse qui n'a pas tout l'eclat de la glace, mais qui a plus de consistance & de solidité, &c.

Par ce que je viens de rapporter, on peut se former une idée suffisante du caractere de *Mong-tsée*. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, sans jamais avoir possédé aucune de ces charges auxquelles sa naissance & son mérite personnel sembloient le destiner. Mais si pendant sa vie il ne fut pas honoré comme il le méritoit, il l'a eté après sa mort autant qu'il pouvoit l'être ; & la postérité, en le comblant d'honneurs & de titres magnifiques, l'a vengé en quelque sorte de l'indifférence de ses contemporains. On a pour sa mémoire le même respect que pour celle du grand *Yu*, de *Tcheou-koung* & de Confucius ; on lui a erigé des monumens publics ; on a placé son portrait à côté de celui de *Yen-hoei*, dans la salle dite *Ouen-miao* ; on l'a elevé à la dignité de Prince ; & on a accordé à ses descendans toutes les prérogatives dont jouissent ceux qui appartiennent à la famille des Rois. Enfin, on l'a p.03.050 honoré jusqu'à donner volontairement sa vie pour soutenir la gloire de son nom. Ce trait d'histoire terminera ce que j'ai à dire de ce Philosophe.

Le fondateur de la Dynastie des *Ming*, le grand *Kao-tsou*, connu autrement sous le nom de *Houng-ou*, qu'il donna aux années de son regne, lisant un jour *Mong-tsée*, tomba sur le passage où le Philosophe s'exprime ainsi :

> « le Prince regarde ses sujets comme la terre qu'il foule aux pieds, ou comme des grains de senevé dont il ne fait aucun

> cas : les sujets, à leur tour, regardent leur Prince comme un brigand, ou comme leur ennemi.

Ces expressions le choquerent.

> — Ce n'est point ainsi, dit-il, qu'on doit parler des Souverains. Celui qui tient un pareil langage, n'est pas digne de partager les honneurs qu'on rend au sage Confucius. Qu'on dégrade *Mong-tsée*, qu'on ôte son portrait de la salle du Philosophe de la Nation. Quiconque sera assez hardi, pour me faire sur cela des représentations, sera traité comme criminel de leze-majesté. Qu'on ne me présente aucun placet sur cette affaire, qu'on n'ait percé d'une fleche celui qui voudra l'offrir.

Un pareil ordre fut bientôt public. Tous les gens de lettres en furent consternés. Un d'entr'eux, nommé *Tsien-tang*, natif de la ville de *Hiang-chan-hien*, & qui etoit alors Président d'un des grands Tribunaux de l'Empire, plus courageux que tous les autres, voulut se sacrifier le premier pour l'honneur de *Mong-tsée*. Il composa sa requête, dans laquelle après avoir exposé le passage en entier, & expliqué le vrai sens qu'il renferme, il fait le portrait des différens petits Souverains qui régnoient alors dans les principales Provinces de l'Empire, sous le titre de Roi.

> « C'est de ces sortes de Souverains, & nullement du légitime Fils du Ciel, que *Mong-tsée* a voulu parler, dit-il en finissant ; pourquoi donc, après tant de siecles révolus, voudroit-on lui faire un crime de ce que jusqu'à ce jour, on ne s'etoit pas encore avisé de regarder comme tel ? Je mourrai, puisque tel est l'ordre mais je mourrai content, en mourant pour l'honneur de *Mong-tsée*, & ma mort sera certainement glorieuse aux yeux de la postérité.

Sa requête ainsi préparée, *Tsien-tang* prépare aussi son cercueil, & s'en va droit au Palais. Arrivé à la premiere enceinte :

— C'est pour faire des représentations en faveur de *Mong-tsée* que je viens, dit-il aux gardes, voilà ma requête ;

& découvrant tout de suite sa poitrine, il continua ainsi :

— Je sais quels sont vos ordres, frappez.

A l'instant un des gardes lui décoche un trait, prend la requête, & la fait parvenir jusqu'à l'Empereur, à qui on raconta ce qui venoit d'arriver. L'Empereur lut attentivement l'ecrit, l'approuva, ou fit semblant de l'approuver, & donna ses ordres pour faire traiter *Tsien-tang* de sa blessure, & pour qu'on laissât la mémoire de *Mong-tsée* en possession de tous les honneurs dont elle jouissoit.

XXIV

HAN-KAO-TSOU

Empereur

@

Après les sages Princes de la haute antiquité, le fondateur de la cinquieme Dynastie, dite des *Han*, tient un des premiers rangs dans l'histoire. Le nom de sa famille etoit *Lieou* : il eut pour nom propre *Pang*, & pour, surnom *Ki*. Il naquit dans le pays de *Pei*. Il ne dut son elévation qu'à son mérite. Né dans une famille obscure, elevé comme un particulier sans nom, il vint à bout d'assembler des gens de guerre & de s'en faire obéir. Il se mit à leur tête, les mena contre ceux des Royaumes de *Tsin* & de *Tchou* qui se disputoient l'Empire, les battit alternativement, les détruisit l'un après l'autre, & resta seul maître de l'Empire.

p.03.052 Parvenu à la dignité sublime de Fils du Ciel, c'est-à-dire, devenu Empereur, il prit le feu pour symbole, & fixa sa Cour à *Tchang-ngan*. Il n'etoit point lettré, parce que l'incendie de *Tsin-ché-hoang* avoit consumé tous les livres : c'est cependant de lui que descendent les restaurateurs des Lettres, & tant de grands hommes qui ont illustré la Chine. N'ayant pu lire les *King*, il ne lui a pas eté possible de se conduire exactement suivant la doctrine qu'ils renferment ; & c'est par cette raison que son gouvernement ne sauroit être comparé à celui des anciens : mais, à cela près, on peut dire en général qu'il a très-bien gouverné ; & son mérite est d'autant plus grand, qu'il s'est frayé lui-même la route qu'il a suivie.

Il avoit la conception aisée, & le jugement sûr. Dans quelque affaire que ce fût, il voyoit du premier coup d'œil, comment on pouvoit l'entreprendre & la terminer. Il ecoutoit volontiers ceux qui lui donnoient

des avis. A un discernement exquis pour connoître & apprécier les talens, il joignoit l'art de les employer à propos.

La bonté dont il usoit envers ses troupes, sa clémence envers ceux qu'il avoit vaincus, sa modestie dans les temps de ses plus glorieux succès, son courage & sa fermeté dans ses malheurs, ou dans ses défaites ; son respect pour la mémoire des Princes & des Généraux qui avoient péri sous l'effort de ses propres armes, & son attention à rendre à leurs dépouilles les devoirs funebres, d'une maniere conforme au rang qu'ils occupoient, lui frayerent le chemin au trône, autant & plus que sa valeur & ses autres qualités guerrieres. Il régna douze ans, & mourut dans la cinquante-troisieme année de son âge, l'an avant J. C. 195. On lui donna après sa mort le titre de *Kao-tsou*, qui signifie *le premier de sa Race*.

XXV

SIANG-OUANG

Empereur

@

p.03.053 Le nom de sa maison etoit *Siang*, ou *Hiang*, en prononçant l'h d'une maniere un peu forte, & il avoit pour nom propre *Yu*. Il etoit petit-fils du fameux *Hiang-leang*, Général des troupes de *Tchou*, & naquit à *Pang-tcheng*. On voulut lui faire apprendre les lettres mais indocile aux leçons de ses maîtres, & incapable de toute contrainte, il renonça à l'etude. On lui fit prendre le parti des armes ; son indocilité & son amour pour l'indépendance lui firent encore négliger ses devoirs dans ce nouveau genre de vie. Il ne fit pas plus de progrès dans cette partie, qu'il en avoit fait dans l'etude des lettres.

Le Général *Hiang-leang*, son grand-pere, lui témoigna plusieurs fois son mécontentement. Un jour qu'il lui faisoit d'assez vifs reproches, il en eut la réponse suivante :

> — Si j'avais appris les lettres, elles ne m'auroient servi qu'a marquer les noms des gens de guerre que j'aurais eus sous moi : si j'apprenois actuellement les différens exercices des armes, ce ne seroit que pour m'en servir à combattre avec avantage dans les occasions. Qu'ai-je besoin de tout cela, si seul, & sans le secours de personne, je puis combattre avec avantage contre dix mille hommes ?

Cette rodomontade fut assez bien reçue dans cette maison de guerriers. On n'inquiéta plus le jeune homme, & on le laissa suivre tranquillement son inclination, sans le contraindre en rien.

La seconde année de *Eulh-ché-hoang-ti*, de la Dynastie des *Tsin*, c'est-à-dire, l'an avant J. C. 208, *Hiang-yu* voyant p.03.054 que la guerre

etoit allumée dans toutes les parties de l'Empire, voulut aussi faire la guerre. Il ramassa des jeunes gens sans aveu, & il en composa une armée de huit mille hommes : quelques vieux soldats que lui donna son grand-pere servirent à les former. A la tête de cette troupe de déterminés, il passa le grand *Kiang*, & alla du côté de l'occident attaquer les troupes Impériales. Il les battit à plusieurs reprises, & commença à se faire un nom. Son armée, qui grossissoit chaque jour, le mit en etat de faire des exploits si brillans, que le Roi de *Tchou*, son Souverain, lui donna le titre de Général de ses armées, & lui envoya des troupes réglées à commander. Avec ces nouvelles forces, *Hiang-yu* détruisit peu-à-peu les troupes de *Tsin*, qui etoient du côté de l'occident ; tandis que *Lieou-pang*, qui combattoit contre les mêmes *Tsin*, les détruisoit du côté de l'orient. En moins de trois années, les armées Impériales furent entiérement défaites par ces deux Conquérans, si l'on peut donner ce titre à des aventuriers, qui au fond n'etoient que des rebelles.

Lieou-pang entra dans la Capitale qui lui ouvrit ses portes, la livra au pillage, mais défendit à ses soldats, sous les plus grieves peines, de faire aucun mal aux habitans. Il traita l'Empereur, son prisonnier, avec tous les egards & tous les respects qui lui etoient dus. *Hiang-yu* n'en fit pas de même. Fâché d'avoir eté prévenu par son compétiteur à l'Empire, il prit, à son arrivée, tout le contrepied de ce qu'avoit fait *Lieou-pang* ; & autant que celui-ci avoit montré de clémence & de modération à regard des vaincus, autant *Hiang-yu* montra-t-il de barbarie & de férocité. Il tua de sa propre main l'infortuné Prince qui venoit d'être dépouillé, fit faire main-basse sur toute sa famille, & allégua pour raison qu'il falloit prévenir les révoltes, & donner enfin la paix à l'Empire, ce qui ne pouvoit se faire tant que les *Tsin* subsisteroient ; enfin, après p.03.055 avoir livré de nouveau la ville au pillage, il y fit mettre le feu, & prit sa route du côté de *Tchou*.

Le Roi de *Tchou* voulant faire honneur à son Général, sortit de la ville pour aller à sa rencontre. A peine parut-il, qu'il fut cruellement massacré par les ordres de ce barbare. *Lieou-pang* voulut tenir une conduite toute

opposée à celle de *Hiang-yu*. Il témoigna la plus vive douleur de la mort du Roi de *Tchou*. A la premiere nouvelle qu'il en eut, il prit le deuil, & le fit prendre à son armée ; il ordonna des cérémonies funebres, qui se firent avec le plus grand appareil, & qui ne servirent pas peu à lui gagner les cœurs.

Ces deux hommes, qui visoient egalement à l'Empire, ne pouvoient être long-temps d'accord. Après avoir détruit les *Tsin*, qui etoient leurs ennemis communs, ils songerent à se détruire mutuellement. *Hiang-yu* prit le titre de *Pa-ouang*, qui signifie le premier des Rois, & se fit appeller *Tchou-pa-ouang*, c'est-à-dire, le premier des Rois assis actuellement sur le trône de *Tchou*. *Lieou-pang* se contenta du simple titre de Roi de *Han*.

La rupture eclata bientôt entre ces nouveaux Rois. Ils se battirent pendant l'espace de cinq ans ; il y eut entr'eux jusqu'à dix-sept batailles rangées, où ils furent alternativement tantôt vainqueurs, tantôt vaincus. La derniere qu'ils se livrerent, aux environs de *Ou-kiang*, fut gagnée par *Lieou-pang* ; & *Hiang-yu* se voyant perdu sans ressources, se coupa la gorge, pour ne pas tomber entre les mains de son ennemi. Ce fut à la douzieme lune de l'an 202 avant J. C. Le Roi de *Han* se trouvant alors maître de tout, prit le titre d'Empereur ; & ce titre lui fut confirmé par tous les Ordres de l'État, qui furent charmés d'obéir à un conquérant, dont ils admiroient depuis long-temps les qualités brillantes qui font le grand Souverain.

p.03.056 Après sa victoire, *Lieou-pang* fit chercher le corps de *Pa-ouang*, & lui rendit tous les honneurs funebres qui etoient dus à sa dignité. Il n'envisagea dans son ennemi mort que le Roi & le grand Capitaine. *Hiang-yu* etoit l'un & l'autre. Il eût pu être quelque chose de plus encore, s'il avoit su mettre des bornes à son ambition, & un frein à la férocité de son naturel. Le portrait qu'on fait de sa personne est assez singulier, pour l'enclaver ici.

Hiang-yu, disent les Historiens, avoit naturellement du talent pour la guerre, & fut dans l'occasion de le cultiver. Il etoit courageux jusqu'à l'intrépidité, se montrant toujours le premier au plus fort du péril. Il

triomphoit presque toujours de ses ennemis, quand c'etoit à armes egales qu'ils combattoient ; incapable d'employer la ruse, il lui arriva quelquefois d'être la dupe de ceux qui l'employoient. *Il avoit une taille gigantesque, & une force de corps prodigieuse ; ses bras etoient inflexibles ; & l'on eût plutôt ebranlé une montagne, que de les lui faire plier malgré lui : il avoit huit pieds de haut (c'est-à-dire environ six de nos pieds modernes) ; & il pouvoit lever, sans s'incommoder, jusqu'à mille livres pesant. Il avoit le son de voix terrible ; par sa force & par sa valeur, il eût pu résister seul à une armée entiere.*

XXVI

TCHANG-LEANG

Ministre

@

Le nom de sa famille etoit *Tchang*, & son nom propre *Leang* ; il fut nommé ensuite *Tsée-sang*. Depuis le pere de son trisaïeul, tous ceux dont il descendoit avoient occupé les premieres places dans le ministere sous les Rois de *Han*. Lorsque le Royaume de *Han* fut détruit par les *Tsin*, p.03.057 *Tchang-leang* etoit encore fort jeune, hors d'etat par conséquent de rien entreprendre pour la défense de sa patrie ; mais dès-lors il forma la résolution de la venger.

Il se retira avec trois cens domestiques, ou personnes attachées au service de sa famille. Peu après il perdit son frere, & ne voulut faire aucune dépense pour les frais de ses obseques. Il amassoit alors tout l'argent qu'il pouvoit, pour l'employer à ses desseins contre les *Tsin*.

Bientôt il fut en etat d'offrir une somme considérable à quiconque enleveroit, ou mettroit à mort le destructeur du Royaume de *Han*, que cinq de ses ancêtres avoient gouverné sous le nom de Ministres. Un homme qui se disoit d'un courage & d'une force extraordinaire, vint se présenter à lui. *Tchang-leang* lui fit faire une massue dont le poids etoit de cent vingt livres ; c'etoit la seule arme qu'il avoit demandée.

Ainsi armé, le brave se rend dans l'endroit où le Roi de *Tsin* faisoit son séjour, pour y epier l'occasion. Il crut l'avoir trouvée, un jour qu'il vit le char du Roi, avec une suite assez peu nombreuse. Il s'avance avec intrépidité, & frappe sur le char d'une maniere si terrible, qu'il eût infailliblement ecrasé le Roi ; mais c'etoit un char qui retournoit à vuide.

Tchang-leang voyant que son projet etoit manqué, & que les soupçons commençoient à s'elever contre lui, prit la fuite, & alla se

cacher à *Hia-pi*, où il vécut confondu avec la plus vile populace. Un jour qu'il etoit à se promener le long des bords de la riviere, un vieillard, qui etoit sur le pont, laissa tomber dans l'eau un de ses souliers. *Tchang-leang* voyant son embarras, court après le soulier que le courant emportoit, & le rend au vieillard. Charmé de cet acte de générosité, le vieillard le remercie, & lui dit de revenir au même lieu dans cinq jours ; qu'alors peut-être, p.03.058 il lui donneroit quelque chose qui pourroit lui servir dans l'exécution de ses projets.

Tchang-leang craignit d'abord d'avoir eté reconnu ; mais s'etant rassuré, & ayant pris toutes les précautions que la prudence exigeoit en pareil cas, il se rendit vers le milieu du cinquieme jour, dans l'endroit indiqué. Il y trouve le vieillard qui l'attendoit avec impatience, & qui lui dit en le voyant :

> — Vous m'avez fait trop attendre, pour que je vous donne si-tôt ce que je vous ai promis ; revenez dans cinq jours.

Ce délai ne fit que piquer davantage la curiosité de *Tchang-leang*. A peine le cinquieme jour commença à poindre, qu'il se mit en chemin pour aller chercher son vieillard. Il le trouva au rendez-vous, & n'obtint rien encore :

> — Pour exécuter les grands desseins que vous méditez, lui dit le vieillard, il faut plus de diligence que vous n'en montrez. Allez, je ne saurois vous donner encore ce que je vous ai promis : vous n'auriez pas dû me faire attendre ; revenez dans cinq jours.
>
> « Qu'est-ce que tout cela ?, disoit en lui-même *Tchang-leang.* Cet homme sait-il que je veux me venger des *Tsin*, & que je roule continuellement dans ma tête le projet de les exterminer ? S'il le sait, d'où le sait-il, & comment peut-il l'avoir appris ? Il faut voir.

Dès minuit, il part, & se met en devoir de prévenir l'arrivée de son homme dans le lieu & au jour indiqué. Les premiers rayons du soleil

commençoient à peine à se répandre, qu'il apperçut le vénérable vieillard venir à lui avec un air de satisfaction :

> — Votre docilité, lui dit-il en l'abordant, votre confiance, & la diligence que vous montrez aujourd'hui, me prouvent ce que vous êtes capable de faire. Tenez, mon fils, voilà un livre dont je vous fais présent : lisez-le avec attention ; pesez-en toutes les paroles ; faites-en le sujet ordinaire de vos réflexions ; il vous apprendra le grand art d'aider les Souverains à bien gouverner leurs etats, & à dompter leurs ennemis.

p.03.059 *Tchang-leang* prit le livre, l'etudia, & se mit en etat de devenir le principal artisan de la fortune de *Han-kao-tsou.* C'est à ses conseils, c'est à sa valeur que *Lieou-pang* est en partie redevable de tout ce qu'il a fait de grand, en fondant une des plus glorieuses Dynasties qui aient occupé le trône Chinois. *Tchang-leang*, dans son cabinet, lui traçoit toute sa conduite ; à la tête des armées, il battoit ses ennemis. Ministre habile, grand Général, il montra dans l'un & l'autre genre la plus grande capacité ; & cette capacité, il la puisa, dit l'Historien, dans le fameux livre que lui donna *Hoang-ché-koung* (c'etoit le nom du vieillard).

Tchang-leang, après s'être bien rempli de toutes les maximes de *Hoang-ché-koung*, se crut en etat de faire de nouvelles entreprises. Il ramassa tous les mécontens, ceux du moins qui, déplorant comme lui les malheurs arrivés à sa patrie, n'attendoient que l'occasion de la venger. Il se mit à leur tête, & se rendit à l'armée de *Lieou-pang*, pour lui offrir ses services & les leurs. Il devint bientôt le conseil & l'homme de confiance de son Général ; & si *Lieou-pang* parvint enfin à l'Empire, ce fut lui qui l'y conduisit, pour ainsi dire, par la main. Le trait que je vais rapporter en servira de preuve, & fera connoître en même temps de quoi *Tchang-leang* pouvoit être capable.

Intimidé par tant de batailles qu'il avoit perdues en combattant contre *Hiang-yu*, & craignant de tout perdre pour vouloir tout gagner, *Lieou-pang* avoit résolu d'eviter la rencontre de son ennemi, de lui céder la place, & de se retirer dans le *Sée-tchouen*, où il comptoit vivre en simple

Roi de *Han*, après avoir augmenté ses Etats de tous les pays qui lui etoient actuellement soumis. Ce n'etoit pas là l'idée de *Tchang-leang*. Au chemin que prenoit *Hiang-yu* pour venir les attaquer, & par la disposition des deux armées, il comprit que tout etoit p.03.060 favorable à *Lieou-pang*. Il vit d'un coup d'œil qu'en laissant avancer *Hiang-yu* jusqu'où il vouloit l'amener, ce Prince etoit perdu sans ressource : il exposa ses vues à *Lieou-pang*, & fit tous les efforts imaginables pour l'engager à tenir bon encore quelque temps ; mais ce fut en vain : *Lieou-pang* qui avoit pris son parti, s'obstinoit à vouloir décamper :

> — Du moins, lui dit *Tchang-leang*, envoyons en avant pour nous assurer des chemins ; de celui sur-tout qui est sur le côté de la montagne, le long du *Kiang* ; nous partirons après, si vous le voulez.

Lieou-pang consentit à ce délai ; & *Tchang-leang*, au lieu d'envoyer quelques corps de troupes, pour s'assurer des chemins, comme il le dit, en envoya pour les rompre, & pour brûler les pieux & branches d'arbres, dont etoit construit le chemin sur la montagne, le long du *Kiang*, dans l'espace de quatre cens lys, ou de quarante de nos lieues. Deux ou trois jours après, quand il vit que ses ordres devoient avoir eté exécutés, il dit à son Général :

> — Allez à présent dans le *Sée-tchouen*, si vous le pouvez, ; mais comme la chose vous est impossible, parce que le chemin de la montagne n'est plus, l'Empire est à vous.

En effet, *Hiang-yu* fit la fausse démarche que *Tchang-leang* avoit prévue, fut battu, mis en déroute, & se coupa la gorge de désespoir ; ce qui laissa *Lieou-pang* seul maître de tout.

Devenu Empereur, *Lieou-pang* continua à honorer de sa confiance & de sa familiarité ceux qui l'avoient aidé à monter sur le trône ; mais il distingua toujours *Tchang-leang*. Convaincu de son attachement à sa personne, de son zele pour le bien de l'Empire, de son désintéressement, de son amour pour le peuple, & de son talent pour le gouverner, il

n'entreprit rien d'un peu considérable que par ses conseils. Il y eut cependant une occasion où il voulut agir malgré ses représentations ; mais la fermeté de *Tchang-leang*, & l'ascendant que la justice, p.03.061 la vérité & la vertu ont toujours sur les grands cœurs, fit plier le Souverain sous la volonté du Ministre fidele & vertueux. Il s'agissoit du Prince héritier présomptif de la Couronne, à qui l'Empereur vouloit substituer un autre de ses fils, qu'il avoit eu d'une Concubine. *Tchang-leang*, après avoir employé inutilement tout le crédit qu'il pouvoit avoir sur l'esprit de son maître, s'avisa d'un expédient qui lui réussit. Il appella secrétement quatre personnages illustres, qui avoient refusé auparavant de se rendre à la Cour, pour y occuper les premieres charges, & les pria, puisqu'ils etoient réputés dans tout l'Empire pour être des Sages du premier ordre, de vouloir bien lui donner des preuves de leur sagesse, en entrant dans ses vues pour l'intérêt des peuples & la gloire de son Souverain :

> — L'Empereur, leur dit-il, veut exclure du trône le Prince héritier ; c'est l'amour qu'il a pour une de ses femmes du second ordre, & les vives instances de cette femme, qui lui ont fait prendre cette résolution. Il faut que vous acceptiez l'emploi que je vous donne dès-à-présent, de Gouverneurs du Prince héritier. Allez chaque jour lui donner dans son appartement des leçons sur l'art de régner : affectez de vous montrer, afin que l'Empereur en soit bientôt instruit : je me charge du reste.

Les Sages comprirent l'intention du Ministre & s'y conformerent exactement.

Ils n'eurent pas été trois fois chez le Prince héritier, qu'on dit à l'Empereur que les quatre fameux Vieillards qui avoient fait tant de difficulté, quand il les avoit invités à venir auprès de sa personne, pour l'aider de leurs lumieres & de leurs conseils, etoient venus d'eux-mêmes, quand on ne pensoit plus à eux, & ne dédaignoient pas de passer chaque jour un temps très-considérable auprès de son fils.

L'Empereur fut curieux de voir des hommes qui passoient déjà pour Sages du temps des *Tcheou*, il voulut les interroger p.03.062 lui-même, & se transporta dans l'appartement de son fils. Il les trouva qui etoient en conférence :

> — Vous n'avez pas voulu venir à moi, leur dit ce bon Prince en entrant, je viens à vous.
>
> — Seigneur, lui répondit un d'entr'eux, si nous ne nous sommes pas rendus à vos invitations, c'est parce que nous voyons bien que nous eussions eté des hommes inutiles, auprès de vous. Nourri dans le tumulte des armes, vous ne devez naturellement vous plaire qu'avec des guerriers, & nous ne sommes point tels : d'ailleurs, votre plan de gouvernement & de conduite etoit déjà pris, & vous ne l'eussiez pas réformé pour nous faire plaisir. Qu'eussions-nous fait autre chose que vous inquiéter, & vous être à charge par des représentations réitérées, auxquelles vous n'auriez point eu d'egard ? Il n'en est pas ainsi de votre fils : il est dans l'âge où on peut le former ; & si tout ce que votre Ministre, qui le connoît mieux que nous ne pouvons le faire encore, nous a dit de lui est vrai, comme nous n'en doutons point, il est tout propre à faire revivre les heureux temps de *Yao*, de *Chun*, de *Yu*, de *Tcheng-tang*, & de *Ouen-ouang*. Pourquoi n'emploierions-nous pas le peu qui nous reste encore de vie, pour concourir de notre mieux à cet important objet ?
>
> — Mon fils est heureux, répondit l'Empereur, puisque des Sages tels que vous veulent bien concourir à le former. Continuez-lui vos soins, & n'oubliez rien pour le rendre digne de la place qu'il doit occuper ; je m'en décharge sur vous.

Après ces mots, il sort, va chez sa Concubine bien aimée, & lui dit en l'abordant :

> — Je viens, Madame, vous annoncer une nouvelle qui ne vous fera pas plaisir : renoncez à vouloir être la mere d'un Empereur ; le Prince héritier a déjà des ailes ; les Sages se rendent auprès de lui, ils l'instruisent, & il les ecoute avec plaisir : il est inutile de penser à lui ôter son titre ; cela ne se peut ; n'y pensez plus vous-même, & sur-tout ne m'en parlez jamais.

p.03.063 *Tchang-leang* continua à jouir de tout son credit, & n'en abusa jamais. Il s'en servit au contraire pour avancer les Sages, & pour placer tous ceux qui avoient quelque mérite, suivant la mesure de leurs talens. C'est à sa persuasion que le nouvel Empereur rétablit les anciennes Etudes, que les *Tsin* avoient abolies ; que l'illustre *Han-sin*, qui, de simple soldat etoit parvenu, par ses belles actions, aux premieres charges de la Milice, & à commander les armées en qualité de Généralissime, fut elevé à la dignité de Prince, sous le titre de *Ouang* ; & que *Young-tché* fut honoré du titre de *Heou*. C'est encore par ses conseils & à sa persuasion que les six Royaumes qui partageoient l'Empire, & qui l'avoient si souvent déchiré par leurs guerres cruelles, furent entiérement abolis & réduits au rang de simples Provinces. C'est enfin par ses conseils que le peuple fut délivré de tous les impôts extraordinaires dont les *Tsin* l'avoient surchargé, & qu'il commença à jouir tranquillement du fruit de ses travaux.

En récompense de tout ce qu'il avoit fait pour le bien de l'Etat, l'Empereur lui avoit déjà donné la Principauté de *Lieou*. A ce premier bienfait, il voulut en ajouter un second, en lui donnant sur trente mille familles tous les droits de Souverain ; mais le déintéressement de *Tchang-leang* ne lui permit pas de profiter de la bonne volonté de son maître :

> — Je suis déjà trop récompensé, lui dit-il, du rang de Prince auquel vous avez bien voulu m'elever ; je n'en méritois pas tant : je vous ai servi du mieux qu'il m'a eté possible ; &, en vous servant, j'ai servi l'Etat, & fait mon devoir. Je puis ajouter

> que j'ai suivi mon inclination, en m'attachant à votre personne. La confiance dont vous n'avez cessé de m'honorer jusqu'ici, est la seule récompense à laquelle j'osois prétendre ; toutes les autres sont egalement au-dessus & au-dessous de moi. Gratifiez-en ceux de vos anciens Officiers qui ont exposé si souvent leur vie pour p.03.064 vous, & laissez-moi jouir tranquillement auprès de votre personne des douceurs de l'amitié ; ce sont les seules que j'ambitionne.

Il paroît que *Tchang-leang* parloit sincérement, en s'exprimant ainsi ; car après la mort de son maître, il quitta la Cour, s'exila volontairement, & ne voulut plus s'occuper des affaires du gouvernement. Dans ce nouveau genre de vie, il lui falloit quelque occupation qui fût digne de lui. Il crut l'avoir trouvée, en s'attachant à un homme qui passoit pour avoir une sagesse consommée, & qui s'appelloit *Tché-soung-tsée*. Ce Philosophe avoit, dit-on, le secret admirable de vivre sans manger, ce qui s'appelle en Chinois, *Pi-kou-tao-yn*. Ce secret consiste à se nourrir d'air, en respirant d'une certaine maniere. *Tchang-leang* se fit son disciple, & eut la foiblesse de s'exercer sérieusement à se faire un aliment de sa propre respiration.

Il en etoit aux premiers essais, quand l'Impératrice *Lu-heou*, qui régnoit à la place de son fils, en fut instruite. La considération qu'elle avoit pour un homme qui avoit eté le compagnon, le Ministre & l'ami du grand *Kao-tsou*, l'engagea à lui défendre d'exécuter son projet insensé :

> — Notre vie, lui dit-elle, passe comme une ombre ; pourquoi se la rendre amere, en s'imposant des loix contraires à celles de la nature ? Quand vous avez renoncé à la Cour, je ne m'y suis point opposée ; je vous ai laissé le maître de suivre votre inclination ; mais à présent que vous voulez renoncer à vivre, j'use de toute mon autorité pour m'y opposer. Vivez, je vous l'ordonne ; & puisque pour vivre il faut manger, faites comme les autres hommes, mangez.

Tchang-leang obéit, & vécut encore huit ans. Il ordonna, en mourant, qu'on mettroit dans son cercueil le fameux livre qui lui avoit eté donné par le vénérable vieillard *Hoang-ché-koung*. Ce livre, qu'il n'avoit communiqué à personne, de son vivant, fut trouvé, plus de cinq cens ans après sa mort, par un voleur qui, en fouillant dans les tombeaux, découvrit p.03.065 ce trésor, plus précieux mille fois que l'or & l'argent qu'il cherchoit.

A la tête du livre etoient les paroles suivantes :

> « Si vous n'êtes pas un Sage du premier ordre, ou homme de la nature, pour ainsi dire, des Esprits, gardez-vous bien de lire ce qui suit, dans le dessein d'en faire usage, ou de le publier : si vous êtes un Sage, lisez hardiment ; mais que ce ne soit pas sans fruit. Si vous négligez ce conseil, vous vous préparerez à coup sûr les plus cuisans chagrins.

Sans être tel qu'on l'exige, & sans me croire du nombre des Sages, j'ai osé me procurer ce livre, & j'ai eu la hardiesse de le lire, parce qu'il est fort court ; il ne contient que mille trois cent six caracteres, qui composent en tout six Chapitres, dont voici les titres :

Chapitre premier. Il faut fouiller jusques dans l'origine & le vrai principe de tout.

Chap. II. Il faut avoir une doctrine fondée sur le vrai, reconnu pour tel.

Chap. III. Il faut connoître le cœur de l'homme & s'assurer de ses intentions.

Chap. IV. Il faut tenir à la vertu par la racine, & au savoir par le sommet.

Chap. V. Il faut que la justice soit la regle universelle des actions.

Chap. VI. Il faut faire consister la tranquillité publique dans l'accomplissement des devoirs réciproques de la société.

Sous ces différens titres, on a mis le précis de la doctrine Chinoise sur le grand art de régner sur soi & sur les autres. On ne sauroit dire plus de choses en moins de mots, puisque, tant le texte que le commentaire, vont à peine, l'un joint à l'autre, à soixante-dix pages d'impression. Je crois que ce petit Ouvrage est plus fait pour être médité que pour être lu ; & il me paroît que certaines maximes de politique qui y sont répandues, ne sont p.03.066 pas faites pour le grand nombre, qui en abuseroit peut-être, parce qu'il ne les prendroit pas dans leur vrai sens. Ainsi, l'avis qui est à la tête n'est pas inutile ; & s'il est de *Tchang-leang*, comme on l'assure, il suffiroit seul pour faire son eloge. Ce Philosophe, alternativement solitaire, homme d'Etat & guerrier, mourut la huitieme année de l'usurpation de *Lu-heou*, c'est-à-dire, l'an cent quatre-vingt avant J. C. Après sa mort, on lui donna le titre de *Ouen-tcheng-heou*, ce qui veut dire, *Prince qui possédoit la perfection de l'eloquence.*

Les Historiens lui reprochent comme une foiblesse, de s'être fait de la Secte des *Tao* ; comme un crime d'avoir eté des premiers à secouer le joug des *Tsin*, & comme une lâcheté de n'avoir pas péri, plutôt que de laisser, comme il fit, l'Impératrice *Lu-heou* usurper l'Empire sur son fils.

Les Sectaires, qui l'ont mis au rang de leurs Immortels, le justifient sans peine sur ces trois articles. On comprend aisément ce qu'ils peuvent dire sur le premier. Pour ce qui est du second, ils conviennent que les *Tsin* etoient encore maîtres de l'Empire, quand *Tchang-leang* prit les armes ; mais ils ajoutent que, quoique maîtres de l'Empire, les *Tsin* ne pouvoient pas détruire, sans raison, comme ils le firent, le Royaume de *Han* ; & que le Souverain de ce Royaume etant Seigneur immédiat de *Tchang-leang*, celui-ci s'etoit conduit en sujet fidele, en prenant les armes, pour soutenir les intérêts de son maître contre des usurpateurs injustes, &c. Ils disent sur le troisieme article, que la crainte d'occasionner une guerre civile, fit que *Tchang-leang* abandonna la Cour, plutôt que d'être obligé d'y vivre, ou comme Chef de parti contre *Lu-heou*, ou comme Ministre sous cette ambitieuse femme. Ils ajoutent que

la conduite de *Tchang-leang*, dans ces circonstances critiques, mérite les plus grands eloges, &c.

Pour moi, je crois que si *Tchang-leang* n'avoit pas eu la p.03.067 foiblesse d'embrasser le genre de vie de ceux de la Secte des *Tao*, les Lettrés ne l'eussent pas jugé si rigoureusement sur le reste.

XXVII

HAN-OUEN-TI

Empereur

@

Il etoit fils du grand *Kao-tsou*, & d'une de ses femmes du second ordre, nommée *Po-ki*. Dès qu'il fut en âge, l'Empereur, son pere, le fit Prince de *Tay*, & l'envoya gouverner par lui-même son petit Etat. Le jeune Prince se montra digne du poste qui lui avoit eté confié : il ecoutoit les Sages, & ne faisoit rien que par leurs conseils.

Hoei-ti, son frere, étant mort sans enfant, il devoit, selon les loix, être son successeur ; mais l'Impératrice *Lu-heou* s'empara de l'autorité, & gouverna en Souveraine. Après la mort de cette Princesse, les Grands elurent, d'une commune voix, le Prince de *Tay*.

En montant sur le trône Impérial, *Ouen-ti* choisit pour ses Ministres, *Tcheou-po*, *Koan-yn* & *Tcheng-ping* ; & les autres emplois, charges & dignités, il ne les donna qu'à des personnages qui en etoient dignes par leurs vertus ou leur capacité.

Il etoit naturellement ennemi du luxe, qu'il regardoit comma la source de la plupart des malheurs de l'Empire : il fit des loix pour le réprimer. Il etoit né compatissant. Il abrogea certaines loix pénales, où il ne voyoit d'autre usage que celui de tourmenter inutilement les criminels. Il recevoit toutes les remontrances qu'on lui faisoit, sur-tout lorsqu'elles avoient pour objet le soulagement ou l'utilité du peuple. Vertueux par principe, attentif sur lui-même, humble dans ses manieres, modeste dans ses habits, il etoit sur-tout réservé dans ses paroles.

p.03.068 Quoiqu'il se fût donné d'excellens Ministres, il ne se crut pas pour cela dispensé de gouverner par lui-même. Il vouloir être instruit de tout. Il avoit chaque jour des heures réglées, pour conférer sur les

affaires importantes avec ceux qui etoient en place, & il ne trouvoit jamais mauvais qu'on fût d'un avis opposé au sien. Il laissoit à chacun la liberté de dire ses raisons & de les faire valoir.

Dans les temps de sécheresse, ou d'inondation, & dans toutes les calamités publiques, il vouloit qu'on l'avertît de ses fautes, auxquelles seules, disoit-il, il falloit attribuer les malheurs de l'État. Quoiqu'il ne fût ni Guerrier ni Lettré, on vit les Lettres commencer à fleurir sous son regne, & les armes de l'Empire triompher de tous ceux qui les avoient provoquées. Plus d'une fois les Tartares furent repoussés bien avant dans leurs terres ; & les pertes qu'on leur fit essuyer, mirent un frein à leur inquiétude & à leur témérité. C'est sous ce sage Empereur que l'auguste cérémonie du labourage de la terre fut rétablie ; & qu'après une interruption de bien des siecles, on vit reparoître le Fils du Ciel, à la queue d'une charrue, tracer lui-même un sillon, & y semer les grains qui sont destinés à la nourriture de l'homme. C'est encore sous lui qu'on trouva l'art de faire du papier ; que la monnoie de cuivre, qui ne se fabriquoit auparavant que dans l'enceinte du Palais, sous la direction des Officiers particuliers nommés par l'Etat, se fabriqua indifféremment par-tout, & devint par-là plus commune. C'est sous lui enfin que s'introduisit l'usage de donner un nom particulier aux années du regne ; usage qui a persévéré sans interruption jusqu'à nos jours. Cette dénomination se fit la seizieme année de son regne, c'est-à-dire, l'an avant J. C. 164 ; & l'on compta, non, comme on auroit dû le faire, la seizieme année de l'Empire de Ouen-ti, mais la premiere année de *Heou*, qui est le nom qu'il adopta.

p.03.069 On reproche à ce Prince de s'être laissé séduire par les prestiges d'un nommé *Sin-ouen-ping*, *& d'avoir, à la persuasion de cet imposteur, elevé un temple en l'honneur des cinq Empereurs suprêmes, pour leur rendre un culte semblable à celui qu'on doit rendre au seul Chang-ty.* Mais cette faute fut en quelque sorte réparée par sa déférence aux représentations des sages. Il permit que la Justice se saisît de *Sin-ouen-ping*, qu'elle l'examinât, le jugeât, & le condamnât, s'il etoit coupable, comme on le disoit, d'avoir voulu renverser la doctrine de

l'Empire ; ce qui fut exécuté avec une pleine & entiere liberté de la part des Juges. *Sin-ouen-ping*, convaincu d'avoir abusé de la faveur du Prince, pour lui inspirer des sentimens indignes de la majesté du Fils du Ciel, fut puni du dernier supplice, & le Fils du Ciel, dans cette occasion, comme dans toutes les autres, n'employa son autorité que pour faire observer les loix.

Ce vertueux Prince, disent les Historiens, eût été comparable à *Ouen-ouang*, si, comme celui-ci, il eût cultivé lui-même les Lettres, dont il ne fut que le protecteur. Son regne fut de vingt-trois ans, & sa vie de quarante-six. Après sa mort, qui arriva l'an avant J. C. 157, son corps fut déposé à *Pa-ling*.

XXVIII

HAN-KING-TI

Empereur

@

King-ti, quatrieme Empereur de la Dynastie des *Han*, monta sur le trône l'an avant J. C. 156. Il etoit fils de *Ouen-ti*, & se fit un point capital de marcher sur les traces de son pere. Comme lui, il adoucit les châtimens dont on punissoit les coupables ; il abrogea la coutume de donner la bastonnade sur le dos, disant qu'elle pouvoit avoir des suites funestes pour celui qui la recevoit ainsi. Comme lui, ennemi du luxe, il le p.03.070 proscrivit avec une rigueur excessive, jusqu'à défendre tout ouvrage en sculpture, disant, pour raison, qu'un tel art portoit dommage à la culture de la terre ; & de même la broderie, parce qu'elle nuisoit aux soins domestiques qui sont du ressort des femmes ; comme son pere, enfin, il voulut qu'il fût libre aux personnes en place de l'avertir de ses fautes personnelles, dont il n'avoit rien tant à cœur, disoit-il, que de se corriger. Il aimoit à s'entretenir de tout ce qui avoit rapport au gouvernement ; &, sur cet important objet, il entroit quelquefois dans des détails qui n'embarrassoient pas peu ceux qui l'approchoient, ou qui devoient lui répondre.

Dès le commencement de son regne il avoit rétabli les droits sur les grains, que son pere avoit en partie abrogés. On en avoit murmuré ; mais les murmures cesserent bientôt, & les eloges en prirent la place, dès qu'on fut convaincu qu'il y avoit été forcé par la nécessité. Ce bon Prince mourut dans la quarante-huitieme année de son âge, qui etoit la seizieme de son regne ; & la cent quarante-unieme avant J. C. Son corps fut déposé à *Yang-ling*.

XXIX

TOUNG-FANG-CHOUO

Ministre

@

Le nom de sa famille etoit *Toung-fang* ; il avoit pour nom propre *Chouo*, & pour surnom *Man-tsien.*

Han-ou-ti, en montant sur le trône, l'an 140 avant J. C. n'eut rien de plus à cœur que de faire revivre les Lettres. Il publia un Edit, par lequel il invitoit tous les Savans à se rendre dans la Capitale, & à se présenter aux Officiers qu'il nommoit pour les recevoir. Ces Officiers devoient les introduire auprès de l'Empereur, qui vouloit juger par lui-même de leur capacité.

p.03.071 *Toung-fang-chouo* fut du nombre des huit premiers qui furent choisis. Le Discours qu'il avoit composé, & qui le fit admettre, rouloit sur les qualités que doit avoir celui qui veut exercer l'emploi de grand Mandarin. Il disoit, entr'autres choses, que l'extérieur d'un Mandarin devoit être brillant & réglé, doux & majestueux ; & qu'il devoit être courageux comme *Mong-pen*, avoir l'esprit pénétrant comme *Tsing-ki*, être désintéressé comme *Pao-chou*, & fidele comme *Ouei-cheng*.

C'est proprement à ce peu de paroles que *Toung-fang-chouo* fut redevable de sa premiere fortune. L'Empereur le combla de caresses, & le retint auprès de sa personne. Il lui donna successivement plusieurs emplois, tels que ceux de *Tay-tchao*, & de *Ta-tchoung, Ta-fou*, qui etoient alors ce que peuvent être aujourd'hui ceux des Grands de la premiere Classe.

Dans l'exercice de ses charges, *Toung-fang-chouo* avoit occasion de voir l'Empereur très-souvent, & dans des circonstances, où se dépouillant, pour ainsi dire, de la majesté du trône, il permettoit à ceux

qui l'environnoient, de se dépouiller à leur tour de la respectueuse contrainte qu'ils portoient en sa présence dans les autres momens. Par ses bons mots, ses saillies, & cette aimable liberté, qui plaît toujours quand elle est décente & jamais déplacée, il gagna le cœur de son maître, & le gagna au point, qu'il devint le favori de prédilection, l'homme nécessaire, & le bel-esprit, oracle de la Cour.

Un seul de ces titres suffisoit de reste pour lui susciter une foule d'ennemis ou de jaloux ; & cependant il n'eut que des panégyristes & des amis, parce qu'il n'offensa jamais par ses plaisanteries, & qu'il rendit souvent service par son crédit. Les traits que je vais rapporter, d'après les anecdotes historiques du temps, feront connoître cet homme, qu'on pourroit peut-être appeller unique en son genre.

La Cour de l'Empereur n'etoit pas alors des mieux réglées ; le p.03.072 désordre s'etoit introduit dans l'intérieur même de son Palais. Sa propre fille entretenoit un commerce criminel avec un jeune homme de basse extraction, mais qui joignoit à la figure plusieurs des qualités brillantes qui tiennent souvent lieu de mérite. L'Empereur fut averti plus d'une fois, sans vouloir jamais le croire, du désordre de sa fille. Cependant les délateurs prirent si bien leurs mesures, qu'ils furent instruits de l'entrée du jeune homme dans l'appartement de la Princesse, & sur le champ ils en donnerent avis à l'Empereur. Sa Majesté ordonna qu'on fermât toutes les portes par où le coupable auroit pu s'echapper, & courut pour tâcher de le surprendre. *Toung-fang-chouo*, & quelques Officiers de service etoient seuls à sa suite. On cherche par-tout & l'on ne trouve rien.

> — Dis-moi donc où est ton amant, dit l'Empereur à sa fille, d'un ton de douceur propre à la rassurer, je veux le voir ; je te promets que je n'abuserai pas de la confidence. Si c'est peu que de vous pardonner à l'un & à l'autre, j'y joindrai un autre bienfait. Tu es veuve, il te faut un mari ; je te donnerai celui-là, puisqu'il est à ton goût ; mais je veux être obéi sur le champ.

La Princesse se prosterna aux pieds de son pere, avoua sa faute, versa des larmes, frappa plusieurs fois la terre de son front, & alla chercher aussi-tôt celui qu'elle avoit caché. L'Empereur fut charmé de sa bonne mine, & se mit en devoir de tenir la parole qu'il venoit de donner. Pour le faire avec quelque décence, il dit au jeune homme qu'il l'elevoit à la dignité de Grand du premier Ordre, & qu'il lui donnoit sa fille. A ces mots, *Toung-fang-chouo* s'approche de l'Empereur & lui dit :

> — Vous venez de prononcer l'arrêt de mort de celui à qui vous avez promis la vie, & vous vous déshonorez doublement. Ne voyez-vous pas que ce que vous voulez faire vous attirera une foule de représentations de la part de vos graves Magistrats ? & ne vous connoissez-vous pas assez vous-même, pour comprendre p.03.073 dès-à-présent que, las de tant de remontrances, vous leur accorderez enfin ce qu'ils vous demanderont ? En s'insinuant furtivement dans l'intérieur du Palais, en entrant dans l'appartement des femmes, sans ordre exprès de votre Majesté, & en pénétrant jusques dans celui de votre fille pour la déshonorer, ce jeune homme a commis trois crimes, dont le moindre est plus que suffisant pour le faire condamner à mort. Vous lui pardonnez, cela est très-bien ; mais que ce ne soit pas pour y revenir. Laissez-le s'evader, & qu'il s'en aille loin d'ici. Ce n'est qu'à ce prix qu'il peut conserver sa vie ; & tout Souverain que vous êtes, vous n'avez pas d'autres moyens vous-même pour la lui conserver long-temps.

L'Empereur baissa la tête, & ne répondit rien.

On raconte encore que la nourrice de l'Empereur s'etant rendue coupable d'un crime qui méritoit la mort, ou tout au moins l'exil, eut recours au crédit de *Toung-fang-chouo* pour obtenir sa grace, supposé qu'elle eût été accusée :

> — Si vous n'êtes pas encore accusée, lui répondit *Toung-fang-chouo*, vous ne tarderez pas à l'être. Vos liaisons avec

> l'Impératrice & le Prince héritier vous ont rendue suspecte. L'Empereur est déjà comme persuadé de la réalité du complot qu'on lui a dit s'être formé contre lui, par son fils, l'Impératrice, & tous ceux qui sont dévoués à l'un ou à l'autre. J'ai oui dire que sa Majesté doit elle-même juger quelques Dames du Palais ; mais je ne sais pas encore leurs noms : si vous êtes du nombre, je tâcherai de dire deux mots pour vous. Ayez attention seulement à ne pas vouloir trop vous justifier. Parlez peu ; mais sanglotez & versez des larmes ; & lorsque sa Majesté vous chassera de sa présence, pour vous envoyer au supplice ou en exil, retirez-vous à pas lents, arrêtez-vous de temps en temps, & tournez la tête vers l'Empereur ; je me charge du reste.

La nourrice avoit véritablement eté impliquée dans l'accusation, & l'on avoit fourni des preuves qui etoient plus que p.03.074 suffisantes pour la convaincre. Elle comparut devant l'Empereur, qui la jugea & la condamna. Elle se conduisit suivant les instructions de *Toung-fang-chouo* : elle parla peu ; mais elle sanglota & pleura beaucoup. Elle n'oublia pas sur-tout de tourner souvent la tête en se retirant, & d'essuyer ses larmes, pour pouvoir fixer sur elle quelques regards de sa Majesté :

> — Que signifie tout ce manege, lui dit alors *Toung-fang-chouo*, voudriez-vous donner encore à tetter à l'Empereur ? Il y a long-temps qu'il est sevré : vous lui avez donné du lait pendant trois ans ; c'est bien assez : il n'a plus besoin de vous. Il vous condamne à l'exil, n'est-il pas le maître ? Retirez-vous sans tant de façon ; obéissez promptement.

Cette saillie fit impression sur l'esprit de l'Empereur ; elle réveilla dans son cœur les sentimens de reconnoissance, & procura à la coupable le pardon entier de sa faute.

Quand on trouvoit dans les différentes Provinces de l'Empire quelque chose d'extraordinaire, de curieux, de rare, ou de précieux, les

Mandarins en faisoient l'acquisition, & l'offroient à l'Empereur. On lui offrit un Nain, dont la taille n'excédoit pas la hauteur d'un pied. Ce Nain parlait fort bien, & etoit sur-tout très-instruit de ce qui regarde la doctrine des *Tao*. L'Empereur voulut que *Toung-fang-chouo*, qui etoit de cette Secte, interrogeât ce petit nouveau venu ; il le fit en ces termes :

> — Dites-moi, mon petit ami, la mere de *Ku-ling* est-elle de retour ou faut-il l'attendre encore ?

Le Nain, soit qu'il fût choqué, ou pour quelqu'autre raison, ne daigna pas répondre ; mais se tournant du côté où etoit l'Empereur :

> — Cet homme, lui dit-il, en montrant du doigt *Toung-fang-chouo*, a déjà tenté trois fois de voler les pêches de cet arbre merveilleux planté par *Ouang-mou*, qui a eté trois mille avant que de donner ses fleurs, & trois autres mille ans avant que ses fruits fussent en etat de maturité.

Ces paroles du Nain furent regardées comme un eloge par p.03.075 quelques-uns, & comme une incartade par quelques autres : tous en rirent, à l'exception de *Toung-fang-chouo*, qui, contre son ordinaire, parut tout déconcerté & ne répliqua rien. C'est cependant à cette petite scene qu'il dut une partie de sa célébrité. Son nom, qui jusqu'alors avoit eté concentré dans l'enceinte de la Capitale, franchit tout d'un coup les bornes au-delà desquelles il ne fût peut être jamais parvenu. Il vola de bouche en bouche, & l'on dit par-tout, comme l'on dit encore aujourd'hui, *Toung-fang-chouo a volé les pêches*. Les pêches, dans la Secte des *Tao*, sont un des symboles de l'immortalité.

XXX

TOUNG-TCHOUNG-CHOU

Savant & Ministre

@

Le nom de sa famille etoit *Toung*, & son nom propre *Tchoung-chou*. Il naquit à *Kouang-tchouan*. Le *Tchun-tsieou* de Confucius fut le livre qu'il etudia de préférence pendant sa jeunesse. Son application à l'etude etoit si grande, qu'il fut trois années de suite sans sortir de sa chambre, sans même jetter les yeux sur la cour de sa maison. Il eût voulu pouvoir se passer de nourriture & de sommeil, afin d'employer plus de temps à s instruire.

Après qu'il eut passé par l'epreuve des examens, il se présenta pour être admis dans les postes qui pouvoient être de son ressort. Il obtint, pour premier grade, un Mandarinat subalterne du titre de *Po-ché*. Il l'exerça avec tant de sagesse, & une supériorité si marquée, que ses Supérieurs dans le même Tribunal, crurent devoir le proposer à l'Empereur *Han-ou-ti*, comme une des lumieres de l'Empire, & comme un Sage très-propre à remplir avec distinction les premieres charges de l'Etat. L'Empereur voulut le voir & s'assurer par p.03.076 lui-même de ce qu'on lui disoit. Il lui fit plusieurs questions relatives au gouvernement, & fut si satisfait de ses réponses, qu'il lui ordonna de les mettre par ecrit, afin, disoit-il, de s'en rappeler souvent le souvenir, pour sa propre instruction & l'avantage de ses sujets.

Toung-tchoung-chou profita de cette occasion pour mettre dans tout son jour la doctrine des premiers Empereurs & des anciens Sages. Il avoit à sa disposition la plupart de ces monumens antiques que l'industrie des amateurs avoit soustraits à la proscription du barbare *Tsin-ché-hoang* ; il en avoit calqué pour son usage propre, tout ce qui lui

avoit paru mériter d'être conservé ; il avoit fouillé dans toutes les Bibliotheques, dans tous les Cabinets ou l'on déposoit les anciens Ecrits, à mesure qu'on en faisoit la découverte, & il en avoit fait des extraits détaillés qui pouvoient suppléer aux Ouvrages mêmes. Instruit à fond de tout ce qui s'etoit pratiqué de mieux sous les regnes précédens, il mit sa science à profit, & composa sur l'art de régner, trois Discours qui furent regardés comme autant de chefs-d'œuvre. Les Lettrés en firent d'autant plus de cas, qu'ils les trouverent exempts des taches qui souilloient la plupart des Ecrits qui paroissoient alors. La Secte des *Tao* etoit la dominante ; l'Empereur la favorisoit ouvertement, & les Savans qui vouloient faire leur cour pour être placés, en adoptoient les principes, & en répandoient les maximes dans leurs ouvrages.

Les trois discours de *Toung-tchoung-chou* ne contenoient que la plus pure doctrine des anciens ; & il la faisoit valoir avec tant d'eloquence, que l'Empereur le regarda dès-lors comme un homme auquel il pouvoit confier le gouvernement de l'Etat. Sa Majesté ne voulut pas le placer d'abord auprès de sa personne ; mais pour lui faire acquérir par l'expérience ce qui pouvoit lui manquer, il le donna au Prince de *Kiang-tou*. Dans cette place importante, il sut gagner l'amitié & la p.03.077 confiance de son maître, se fit aimer & estimer de tout le monde, & régla ce petit Etat avec tant de sagesse, que son gouvernement fut bientôt proposé pour modele dans tout l'Empire.

Après avoir réglé le Royaume de *Kiang-tou*, il passa à celui de *Kiao-si*, qu'il régla de même ; & quand il crut qu'on pouvoit se passer de son secours dans ce qui regardoit le ministere, il se démit de son emploi, pour ne s'appliquer qu'à la culture des Lettres. Il composa quantité d'excellens ouvrages, qu'on réduisit en un corps, sous le titre de *Fan-lou*, qui revient à ce que nous appellons en françois *mêlanges de Littérature*. Ses Commentaires sur le *Tchun-tsieou*, furent donnés à part, & servirent infiniment dans le renouvellement des Lettres, pour faciliter l'intelligence de cet excellent ouvrage de Confucius.

En général, on regarde *Toung-tchoung-chou* comme le Savant à qui la Littérature a le plus d'obligation, parmi ceux qui illustrent la Dynastie des *Han*. On ne sait sûrement ni l'année de sa naissance, ni celle de sa mort ; mais comme il fleurissoit sous le regne de *Han-ou-ti*, on peut fixer le cours de sa vie littéraire entre l'an avant J. C. 140, & l'an 87.

XXXI

SÉE-MA-TSIEN

Pere de l'Histoire chez les Chinois

@

Sée-ma etoit le nom de sa famille ; il avoit pour nom propre *Tsien*, & pour surnom *Tsée-tchang*. Il naquit à *Loung-men*, & eut l'avantage d'être elevé sous les yeux d'un pere savant, plus riche en collections littéraires qu'en or & en argent. Dès l'âge de dix ans, il connut assez de caracteres pour pouvoir lire couramment le *Kou-ouen*, ce livre utile, dans lequel, en se formant à l'eloquence & à la noble simplicité du style, on p.03.078 peut prendre une connoissance exacte des mœurs, des coutumes & du gouvernement des anciens. Il montra dès-lors un goût décidé pour le genre d'occupation auquel sa naissance sembloit le destiner. Déjà il savoit interroger à propos, analyser ses lectures, & en rapprocher les différens morceaux, qui avoient rapport à un même objet. Il ne fut jamais nécessaire d'user d'artifice, d'employer les menaces ou les caresses pour l'engager à etudier ; il faisoit de lui-même bien au-delà de ce qu'on auroit pu lui prescrire.

Il continua ses etudes jusqu'à l'âge de vingt ans. L'ardeur avec laquelle il s'y etoit livré, son assiduité & son application constante à fouiller dans les archives recueillies par son pere, en avoient déjà fait un savant & un critique. Bien des choses, dont il avoit lu le détail, lui paroissant difficiles à croire, il prit la résolution de vérifier celles dont il pouvoit s'assurer par ses propres yeux. Il se proposa de visiter ce qui pouvoir rester encore des travaux du grand *Yu* ; d'aller sur les neuf principales montagnes, qui etoient les termes des visites des anciens Empereurs, & sur lesquelles ils offroient des sacrifices en l'honneur du *Chang-ti* ; de s'informer sur-tout des traditions qui pouvoient s'être conservées parmi ces peuples indociles, qui, dès les commencemens de

la Monarchie, s'etoient retirés dans les montagnes, pour y faire des nations à part ; & enfin de faire les perquisitions les plus exactes des monumens que le temps n'avoit point encore détruits.

Il prit sa route vers le midi, & se rendit à *Houi-ki* ; il parcourut tout le pays de *Hoai-chang*, examina tous ces lieux qui servoient comme de réservoirs, lors de l'ecoulement des eaux du temps du grand *Yu* ; & après avoir satisfait sa curiosité dans cette portion de l'Empire, qui porte aujourd'hui le nom de Province de *Kiang-nan*, il s'embarqua, & suivit, dans p.03.079 tous leurs tours & détours, les rivieres de *Yuen* & de *Hiang*, faisant par-tout des remarques utiles, confirmant ou redressant ses idées sur ce qu'il avoit lu.

Des Provinces méridionales, il remonta à celles du nord, il s'arrêta quelque temps dans le *Chan-tong*, pays fertile en grands hommes, lorsqu'il portoit le nom du Royaume de *Lou*, & qui a produit en particulier le célebre Confucius, & la plupart des plus illustres disciples de ce Philosophe. Il y révéra les traces de ces Sages ; il y recueillit des inscriptions & des dates ; il y fouilla jusques dans les masures & dans les tombeaux, & quand il eut acquis ainsi les connoissances dont il croyoit avoir besoin pour le grand objet qu'il méditoit, il revint, en côtoyant les rivieres de *Ouen* & de *Sée*.

Dans ces circonstances, il apprit que son pere etoit dangereusement malade. La piété filiale plus forte encore dans son cœur que la passion qu'il avoit de s'instruire, lui fit hâter son retour. Il eut le bonheur d'arriver à temps pour recevoir les dernieres instructions de son père & ses derniers soupirs. Il lui tendit un compte succint de ses voyages, article vraiment intéressant pour lui, & qui par-là même ne pouvoit manquer de lui être agréable. A ce récit, ce bon pere, ranimant tout ce qu'il avoit de forces, prit une des mains de son fils, qu'il tint serrée entre les siennes, & lui dit :

> — Je meurs content, ô mon fils, puisque je vous vois tel que je souhaitois que vous fussiez. Vos ancêtres, depuis le temps de la Dynastie des *Tcheou* jusqu'à moi inclusivement, ont eté

attachés au Tribunal de l'Histoire. Ils se sont acquités des obligations que leur imposoit l'emploi dont ils etoient revêtus, en hommes sinceres, fideles, désintéressés. Si l'Empereur daigne vous confier la même charge, comme il est probable qu'il le fera, tâchez d'imiter leurs vertus ; faites mieux que nous dans le reste. Qu'une basse flatterie, ou une crainte servile ne sous fasse jamais trahir votre devoir. Aimez votre p.03.080 Souverain, servez-le de toutes vos forces ; mais dites toujours le vrai.

J'ai trouvé dans la maison paternelle, quantité d'excellents matériaux que j'ai mis en ordre ; je leur en ai joint que vous arrangerez à votre tour. Je vous laisse le tout, en vous recommandant expressément de ne rien retrancher. Vous n'avez point à ôter ; il ne vous reste qu'à ajouter. Soutenez, mon fils, la réputation de vos ancêtres. L'estime publique est un héritage qu'ils se sont transmis : je l'ai reçu moi-même de mon pere ; je vous le laisse aujourd'hui ; qu'il ne se dissipe pas entre vos mains.

L'histoire des *Tcheou*, jusqu'à *Yeou-ouang* (c'est-à-dire depuis l'an 1122, jusqu'à l'an 781 avant J. C.), vous fournira d'excellens modeles de toutes les vertus. Faites-les valoir de votre mieux. Depuis *Yeou-ouang*, jusqu'à l'Empire des *Han*, (c'est-à-dire jusqu'à l'an 206 avant J. C.), vous verrez la saine doctrine s'affoiblir insensiblement ; la musique, les cérémonies & les mœurs changer presqu'entiérement sous des Princes foibles, lâches, vicieux ou cruels. Vous verrez l'Empire, rempli de troubles, devenir la proie de quantité de petits tyrans. Vous verrez la vertu proscrite, le crime couronné. Quels tableaux affreux ! Peignez-les au naturel : n'en adoucissez aucun trait : en un mot, dites le bien & le mal ; & en disant l'un ou l'autre, ayez toujours la vérité pour guide. Cherchez moins à briller qu'à instruire. Le *Tchun-tsieou* de Confucius vous sera d'un

grand secours pour les faits historiques & les principales epoques, pendant l'espace de deux cent quarante-deux ans ; vous y trouverez aussi un excellent modele, pour vous former à l'ordre, à la précision & au style.

Depuis l'apparition du *Ki-lin*, qui est le temps où finit le *Tchun-tsieou*, & où Confucius cessa d'ecrire, jusqu'à l'année présente, il s'est ecoulé plus de 400 ans. Tout cet espace est p.03.081 très-difficile à remplir. La manie de la guerre s'etoit emparée de tous les esprits ; on négligea les lettres, on se battit de tous côtes, on dévasta les villes, on ravagea les campagnes ; c'etoit une espece de brigandage universel. Il est inutile de vous dire quels sont les dommages que la Littérature & l'Histoire souffrirent alors. Par surcroît de malheur, ce qui avoit echappé à la fureur du soldat qui avoit abusé des droits de sa victoire, devint la proie des flammes sous le regne de *Tsin-ché-hoang*. Je vous laisse, sur tout cela, des Mémoires qui pourroient absolument vous suffire ; mais tâchez d'en augmenter le nombre, & ne les mettez en œuvre qu'après que vous aurez acquis de nouvelles connoissances.

Sous la Dynastie régnante, tout est rentré dans l'ordre. Il y a eu des Empereurs eclairés, des Ecrivains habiles, de bons Ministres, d'excellens Guerriers. Il ne vous sera pas difficile de rédiger tout ce qui s'est fait dans ces differens genres. Pour ce qui est des evénemens qui se passeront sous vos yeux, marquez-les avec exactitude, & avec une fidélité à toute epreuve. Ne donnez rien à la flatterie, & ne vous laissez par séduire par la passion. Soyez toujours en défiance, pour ne pas suivre le penchant de votre cœur ; & n'ecrivez les choses présentes, que comme vous ecririez celles des siecles les plus reculés. Voilà, mon fils, ce que j'avais à vous dire ; mettez-le à profit : c'est la seule marque de piété filiale que j'exige de vous.

A ces mots, *Sée-ma-tsien* se prosterna, frappa la terre du front, &, d'une voix entrecoupée de sanglots, il dit :

> — Les moindres signes de votre volonté, ô mon pere, ont toujours eté des ordres pour moi ; comment oserois-je ne pas exécuter à la lettre ce que vous venez de me recommander si expressément ? Vos dernieres paroles ont pénétré mon cœur, elles sont déjà gravées dans ma mémoire, de maniere à ne jamais s'effacer. Jouissez de la douce satisfaction d'avoir un fils respectueux & obéissant ; car, p.03.082 jusqu'au dernier soupir de ma vie, je me conformerai avec la derniere exactitude à ce que vous m'avez prescrit.

Ce petit détail a eté ecrit par *Sée-ma-tsien* lui-même. J'ai cru devoir le rapporter en entier, parce qu'il suffit seul pour donner une idée de l'etat où etoit alors l'Histoire Chinoise, & qu'il nous instruit de ce qu'il faut que nous sachions pour apprécier au juste le mérite de celui qui l'a mise en ordre.

Après la mort de son pere, *Sée-ma-tsien* fut trois années de suite dans la douleur & dans les cérémonies du deuil. Pendant cet espace de temps, il s'abstint de toute fonction publique, de toute visite, tant active que passive, & de toutes sortes de divertissemens. Il profita de son loisir pour rédiger ce qu'il avoit ramassé durant le cours de ses voyages, sur l'Histoire & les *King*, dans les pays de *Tsin* & de *Lou* ; sur la Morale, la Musique & les Cérémonies, dans les pays de *Tcheou* & de *Y*, ainsi que dans les Royaumes de *Leang*, de *Han* & de *Tchou*.

Vers le milieu des années dénommées, *Tay-tchou*, c'est-à-dire, vers l'an 103 avant J. C., l'Empereur *Han-ou-ti* l'appella à la cour, & lui donna la charge de *Tay-ché-ling*, ou de principal Historien de l'Empire. Ce fut alors qu'il se mit en devoir de travailler efficacement à contenter les vœux de la Nation, qui, depuis plus d'un siecle, soupiroit après le recouvrement de ses fastes. Tout concouroit à hâter l'exécution de ce grand ouvrage ; l'ardeur des Gens de lettres qui apportoient de tous côtés des matériaux utiles ; la faveur du Prince qui munissoit du sceau

de son autorité, tout ce qu'on lui disoit en avoir besoin pour la vérification des titres & des monumens dans les différens Tribunaux qui en etoient dépositaires ; en un mot, des secours dans tous les genres, dont le nouvel Historien pouvoir profiter à son gré, & dont il profita pendant dix années de suite sans aucune interruption.

p.03.083 Il n'eût probablement pas tardé à satisfaire, du moins en partie, le juge empressement du public, si une funeste aventure, qui faillit à le faire périr, n'y eût mis encore pour quelque temps, un obstacle auquel il ne s'attendoit pas.

On etoit alors en guerre avec les Tartares *Hioung-nou*. Un des Généraux de l'Empire, nommé *Li-ling*, après avoir eté battu, passa du côté de l'ennemi avec ce qui lui restoit de troupes. L'Empereur ayant appris cette nouvelle en fut consterné, & vouloit se porter aux dernieres extrémités, en eteignant toute la famille du Général traître à sa patrie. L'etude & les voyages n'avoient pas fait un courtisan de *Sée-ma-tsien*. Il fut le seul de tous les Grands qui ne craignit pas de faire des représentations à son maître ; il osa même justifier la conduite du Général, & demander grace pour une faute qui pouvoit n'en être pas une. Par là, il se rendit coupable lui-même, & s'attira toute l'indignation du Prince, par les termes peu mesurés qu'il employa dans sa supplique :

> « *Li-ling*, y dit-il, a joui jusqu'à présent de la réputation la moins equivoque, tant du côté des vertus civiles que de celui des qualités guerrieres. Il s'est montré bon fils dans le sein de sa famille, bon citoyen dans l'enceinte des villes, bon Mandarin dans les différens emplois qu'on lui a confiés, bon soldat, grand Capitaine, excellent Général dans les armées & au milieu des camps. Daignez, Seigneur, interroger vous-même ceux qui peuvent vous rendre témoignage sur ces différens objets. Ils vous diront, si la crainte d'encourir votre disgrace ne leur fait trahir la vérité, que loin d'avoir jamais désobéi à son pere ou à ses amis, il a toujours eté au devant de ce qu'il croyait devoir leur être agréable : ils vous diront que par la douceur de ses

mœurs & de son commerce, il a fait les délices de ses amis & de tous ceux qui le fréquentoient ; ils vous diront qu'il a toujours eté fidele observateur des loix & des usages etablis ; qu'il a eté attentif, exact, equitable, bienfaisant ; ils vous p.03.084 diront, enfin, que les blessures dont son corps est couvert, & le plus haut degré des honneurs militaires, auquel vous avez cru devoir l'elever, sont une preuve, sans replique, qu'il ne s'est pas épargné lorsqu'il a fallu combattre les ennemis de l'Etat, & qu'il les a combattus avec succès.

Maintenant il s'est rangé, dit-on, du côté des Tartares, & il a engagé ce qui restoit de troupes sous ses ordres à suivre son exemple. Examinez, Seigneur, dans quelles circonstances il s'est déterminé à une action de cette nature, & vous verrez qu'il ne lui a guere eté possible de faire autrement. Il avoit combattu vos ennemis, il les avoit mis en déroute, il les avoit poursuivis jusque bien avant dans leur pays, & quand il n'eut plus ni vivres, ni fleches, ce fut alors seulement qu'il leur laissa le champ libre. Il revenoit pour vous rendre compte de ses succès, lorsqu'un déserteur perfide avertit les *Hioung-nou* du triste etat où ses gens se trouvoient réduits. A cette nouvelle, les *Hioung-nou* reprennent courage, ramassent leurs forces, & détachent leur Cavalerie pour couper *Li-ling*, & empêcher son retour. L'epée à la main, *Li-ling* & les siens se défendent encore ; mais enfin, accablés par le nombre, & se voyant sans espoir d'être secourus, ils se rendent. Est-ce là un trait de lâcheté, de trahison, de perfidie ? ou plutôt n'est-ce pas un trait de prudence, qui conserve à l'Empire un grand Capitaine, & quantité de braves soldats ? *Li-ling* & ses compagnons sont prisonniers de guerre : envoyez, Seigneur, chez les Tartares, pour traiter de leur echange ou de leur rançon. Ce sera, de votre part, un trait de clémence, qui vous méritera les justes eloges de la postérité. Vouloir au contraire que la famille de *Li-*

> *ling* soit responsable d'un prétendu crime, auquel elle n'a pu avoir aucune part, c'est une injustice criante, qu'on ne doit jamais vous reprocher.

Ce Discours, qui ne renferme rien en apparence que de conforme à l'équité naturelle & à la raison, parut aux yeux de l'Empereur & de ses courtisans, contenir des maximes contraires p.03.085 au bon ordre, & tendantes à autoriser les trahisons, les révoltes & la lâcheté. On en regarda l'auteur comme coupable lui-même, ou tout au moins comme complice du crime qu'il s'efforçoit de justifier ; & en conséquence on le condamna à mort.

Cet Arrêt rigoureux eût eté exécuté, si tout ce qu'il y avoit alors de personnes en place, ne se fût intéressé pour l'infortuné qui en etoit l'objet. Les Grands de l'Empire, les Chefs des Tribunaux représenterent au Souverain que *Sée-ma-tsien* etoit un homme essentiel, & que s'il venoit à manquer, il etoit à craindre que l'Histoire ne demeurât encore long-temps ensevelie dans les ténebres, d'où il etoit sur le point de la tirer. Ils firent des instances si vives pour obtenir son pardon, que l'Empereur se laissa fléchir. Il lui laissa la vie ; mais il le condamna au supplice qui ôte la faculté de pouvoir la transmettre à d'autres. Il voulut, outre cela, qu'il fût relégué, après sa guérison, dans un lieu solitaire, où il ne fût pas permis à tout le monde de l'aller voir, & d'où il n'eût pas lui-même la liberté de sortir à son gré. Du reste, on devoit lui fournir tous les secours qu'il demanderoit relativement à ses etudes.

L'imprudence, ou si l'on veut, la témérité d'un homme de lettres, ne méritoit pas, ce semble, une pareille punition. Il eût eté sans doute bien plus digne d'un Monarque, qui se dit le Fils du Ciel, si, réprimant le mouvement de sa colere, il avoit accordé la grace en entier : mais malheureusement pour *Sée-ma-tsien*, & peut-être heureusement pour les Lettres, l'Empereur voulut être obéi. Il le fut exactement ; & l'on mit hors du rang des hommes, un des plus grands hommes, sans contredit, qui fussent alors à la Chine.

Après sa guérison, *Sée-ma-tsien*, dans la solitude où il etoit confiné, trouva de quoi se consoler dans sa philosophie, & de quoi remplir agréablement tous ses momens, en variant ses p.03.086 occupations littéraires. Suivons-le dans l'enumération qu'il fait lui-même des fruits de son loisir. Voici comment il s'exprime :

> « L'outrage qu'on a fait à mon corps n'a point enervé mon esprit, ni affoibli les sentimens de mon cœur. J'aimois les Lettres, & je m'en occupois : je les aime encore, & je m'en occupe plus que je n'ai jamais fait. Déjà j'ai fixé les temps depuis l'année où Confucius cessa d'ecrire, jusqu'à celui où *Tao-tang* commença son regne (c'est-à-dire, depuis l'an avant J. C. 480, jusqu'à l'an 2357 en remontant). J'ai réduit dans les bornes de l'à-peu-près les années qui se sont ecoulées entre Tao-tang & Hoang-ti, & j'ai extrait du cahos immense dans lequel les commencemens de notre Monarchie sont ensevelis, de quoi donner une idée de nos anciennes traditions. J'ai repris l'histoire où Confucius l'avoit laissée, & je l'ai continuée jusqu'au cinquieme Empereur des *Han*. J'ai profité des livres de *Ming-tang*, du *Ché-ché-kin-kouei*, du *Yu-pan*, du *Tou-ki* : j'ai dépouillé le *Lu-ling* de *Siao-ho*, pour ce qui regarde les loix ; le *Kun-fa* de *Han-sin*, pour ce qui regarde le militaire ; le *Tchang-tcheng* de *Tchang-tsang*, pour ce qui a rapport aux sciences & à la littérature en général ; & le *Li-y* de *Chou-sun-toung*, pour tout ce qui concerne les grands usages & les cérémonies diverses. Je me suis servi des ouvrages de *Tsao-tsan* & de *Kai-koung*, dans ce que j'ai dit à l'occasion de *Lao-tsée*, ou de sa doctrine ; & pour tout le reste, j'ai puisé abondamment dans les ecrits de *Kia-y*, de *Coui-tso*, de *Koung-fun-houng*, & dans le *Koué-yu*, & le *Kou-ouen*.

Sée-ma-tsien ne parle dans cette occasion que relativement au *Ché-ki*, qui est le titre de son Histoire, le seul de ses ouvrages qui ait eu une certaine publicité de son vivant. Ceux auxquels il n'eut pas le temps de

mettre la derniere main, furent recueillis avec soin, plus de cinquante ans après, par *Yang-hoei*, & offerts à l'Empereur *Hiuen-ti*, qui les fit p.03.087 imprimer. Ce *Yang-hoei*, fils d'une fille qu'avoit eu *Sée-ma-tsien* avant sa disgrace, etoit décoré du titre de *Ping-toung-keou*, & un des plus habiles Lettrés de son temps. Il revit tous les Ecrits de son aïeul, les rangea sous les différens titres qui leur convenoient, & en forma presque une bibliotheque, qui contient en détail tout ce qui peut intéresser dans les différentes parties qui constituent le genre historique. On en jugera par la simple liste que je vais en donner ici, & on conclura que celui qui a toutes les connoissances que supposent de pareils ouvrages, n'entreprend pas au-dessus de sa portée quand il ecrit l'histoire.

Outre le *Ché-ki*, qui est l'histoire générale de la Monarchie Chinoise, *Sée-ma-tsien* a composé encore, 1° l'histoire particuliere de douze regnes, depuis le temps où finit le *Tchun-tsieou*, jusqu'à celui des *Han* ; & cet ouvrage est intitulé *Ché-eulh-pen-ki* ; 2° le *Ché-piao*, c'est-à-dire, les dix modeles d'un bon gouvernement ; 3° le *Lu-li-kai-y*, c'est-à-dire, livre sur la Musique & les Cérémonies ; 4° le *Toung-pien-pa-chou*, c'est-à-dire, les huit livres qui renferment en général ce qu'il y a de plus essentiel à savoir dans ce que les Anciens avoient ecrit sur le civil & le militaire, sur les montagnes & les rivieres, sur les Esprits supérieurs & inférieurs, sur le Ciel & l'Homme ; 5° *Eulh-ché-pa-sieou-hoan-pé-tchen*, ouvrage dans lequel il traite des vingt-huit constellations, & de l'ordre qu'elles gardent entr'elles & par rapport à la polaire ; c'est une espece de Roman astronomique, fait pour célébrer ces Généraux illustres, qui, en remplissant la terre du bruit de leurs hauts faits pendant leur vie, ont mérité de briller encore après leur mort, en donnant leurs noms aux globes qui rouleront jusqu'à la fin des siecles dans la voûte des cieux ; 6° *San-ché-ché-kia*, c'est l'histoire des trente familles qui se sont distinguées par leur attachement à leur Souverain, & par des services rendus à p.03.088 la patrie ; 7° *Tsi-ché-lié-tchouan*, c'est-à-dire, explication en soixante-dix articles, de ce qu'il a trouvé de mieux dans les différens Mémoires rejettés, qui concernoient les *King*, l'Histoire, les

Généalogies, la Littérature, &c. qu'on avoit pour servir à la restitution, ou réparation des livres brûlés sous *Tsin-ché-hoang*.

Telles sont les productions littéraires du fameux *Sée-ma-tsien*. Elles furent ebauchées, pour la plupart, pendant le temps de sa disgrace, pour charmer l'ennui de la solitude forcée, dans laquelle il comptoit devoir finir ses jours ; mais son mérite, en faveur duquel on lui avoit fait grace de la vie, après qu'il eut eté condamné à la perdre, lui fit rendre de même la liberté, malgré l'arrêt sévere qui l'en privoit à jamais. L'Empereur fut si content, en particulier, des commencemens de l'histoire de sa Dynastie, qu'il en aima l'auteur, & voulut, en le comblant de bienfaits, réparer en quelque sorte, l'excessive rigueur dont il avoit usé à son egard. Il le rappella à la Cour, lui donna le titre de *Tchoung-chou-ling*, & lui confia cette partie du ministere qui a inspection sur la Littérature, & sur tous les Lettrés de l'Empire. Cette dignité, très-honorable par elle-même, est à la Chine la plus importante de toutes. C'est de celui qui en est revêtu que dépend en quelque sorte le bonheur des peuples, parce que c'est lui qui préside au choix de tous ceux qui doivent les gouverner en détail. Pendant tout le temps qu'il vécut encore, *Sée-ma-tsien* continua à jouir de la faveur de son Prince & des honneurs du siecle ; mais il ne se servit de l'une, & n'employa le crédit que lui donnoient les autres, que pour le service de la patrie & la gloire des Lettres. On ne sait pas l'année précise de sa mort. A en juger par le nombre & la qualité de ses ouvrages, on peut croire qu'il a poussé sa carriere aussi loin qu'elle pouvoit aller.

> « Quoique ce grand homme ait si bien mérité de la p.03.089 nation, qui lui est en quelque sorte redevable de ses fastes ; de la Littérature, dont il est comme le restaurateur, & du corps entier des Lettres, dont il contribua à fixer l'etat & assurer la fortune par la multitude des dignités, des charges, des emplois & des secours de tous genres qu'il lui procura ; on ne lui a cependant pas fait l'honneur de placer son portrait dans la salle de Confucius. La seule raison qu'on apporte, pour justifier cette espece de mépris, est que *Sée-ma-tsien* n'etoit pas

complétement homme. *Lieou-hiang* & *Yang-hioung*, deux ecrivains célebres, dont l'autorité est d'un très-grand poids, lui donnent le titre d'excellent historien. Ils auroient pu, ce semble, lui donner celui de pere de l'Histoire.

XXXII

HAN-KOANG-OU-TI

Empereur

@

Il etoit descendant de *King-ti*, quatrieme Empereur de la Dynastie des *Han*. Son nom etoit *Lieou-sieou*, & son surnom *Ouen-chou*. Il naquit à *Nan-yang* ; mais son pere, quoique de la famille impériale, & très-proche parent de l'Empereur qui etoit alors sur le trône, fut contraint, à cause de sa pauvreté, de se retirer à la campagne, près d'un village nommé *Pé-choui*. C'est là que *Lieou-sieou* fut elevé, & qu'il apprit à connoître les différens besoins des hommes, beaucoup mieux sans doute qu'il n'eût pu faire à la Cour, ou dans la Capitale ; il les vit de près, & les eprouva lui-même.

Dès sa jeunesse, il se montra digne du sang dont il sortoit, & mérita, par ses belles qualités, plus encore que par sa naissance, d'être placé sur le trône de ses ancêtres, préférablement à plusieurs autres qui sembloient en être plus près que lui. Dans ce temps-là un Ministre perfide, nommé p.03.090 *Ouang-mang*, fit périr par le poison l'Empereur *Ping-ti* son maître, & lui substitua *Jou-tsée-yng*, Prince de la famille impériale, âgé seulement de deux ans. Peu content de régner sous le nom de son pupille, *Ouang-mang* leva le masque, déposa *Jou-tsée-yng*, & se fit déclarer lui-même Empereur.

Tous ceux qui appartenoient aux *Han* ou leur etoient alliés, leverent l'etendard contre l'usurpateur, & se mirent en devoir de disputer un trône auquel la naissance leur donnoient droit. *Lieou-sieou* fut celui de tous qui y travailla le plus efficacement. Il ramassa d'abord quelques troupes composées de ses anciens amis du village de *Pé-choui* & des environs. Il se mit à leur tête, & alla combattre quelques partis séparés

des armées de *Ouang-mang*. Il se conduisit avec tant de bravoure & de prudence, qu'il ne livra jamais de combat qu'il n'en sortît victorieux, ou qu'il n'en retirât quelque avantage réel. Ses premiers succès lui gagneront la confiance de ses soldats, & lui attirerent un grand nombre de braves, qui vinrent des différentes Provinces de l'Empire se ranger sous ses etendards. Avec ce nouveau renfort, il se trouva en etat de faire la guerre dans les formes. Il battit dans plusieurs occasions les Généraux de l'usurpateur ; & après la mort de ce tyran, il détruisit l'un après l'autre tous les chefs des rebelles, & fut enfin proclamé Empereur la vingt-cinquieme année de l'ere Chrétienne. Il transporta la Cour, du *Chen-si* où elle etoit auparavant, dans la Province du *Ho-nan*, & choisit la Ville de *Lo-yang*.

Il s'etoit montré grand Capitaine dans les armées ; il se montra grand Prince pendant la paix. Il fit revivre les loix, encouragea les Savans, donna du lustre à la vertu, & n'oublia rien de tout ce qu'il crut devoir contribuer à la gloire de l'Empire & au bonheur de ses sujets. Il etoit doux & compatissant, affable, jusqu'à se mettre, pour ainsi dire, de pair avec ses anciens amis ; reconnoissant envers ceux qui l'avoient servi ; équitable envers tout le monde ; sans faste, n'employant que les etoffes les p.03.091 plus simples pour ses habits, & usant d'economie dans tout ce qui n'etoit qu'à son usage ; mais généreux envers les Officiers, les Magistrats & les Savans, auxquels il prodiguoit les récompenses & les dons, pour peu qu'ils se distinguassent du commun. Il multiplia les Ecoles publiques. Il proscrivit, comme contraires aux bonnes mœurs, la Musique des Royaumes de *Tchen* & de *Ouei*. Enfin, c'est un des plus grands Princes qu'ait eu la Dynastie des *Han*, dont il est regardé comme le second fondateur. C'est par lui que commencent les *Han* orientaux. Il mourut après un regne de trente-trois ans, dans la soixante-deuxieme année de son âge : c'est l'an cinquante-sept de l'ere Chrétienne. Son corps repose à *Yuen-ling*.

XXXIII

YEN-TSÉE-LING

Philosophe

@

Le nom de sa famille etoit *Yen* ; son nom propre *Koang*, & son surnom *Tsée-ling*. Il s'acquit de la réputation dès l'âge le plus tendre, & pendant sa jeunesse, il passoit déjà pour un sage. Il fut condisciple de *Lieou-sieou*, qui fut ensuite Empereur sous le nom de *Han-koang-ou-ti*, & lia avec ce Prince une amitié très-etroite. Au sortir de l'enfance, les deux amis eurent des occupations bien différentes. Celles de *Lieou-sieou* le conduisirent jusqu'au faîte des grandeurs humaines. Placé sur le trône, il ne dédaigna pas de penser à son camarade d'ecole, à son ancien ami *Yen-koang*. Il fit des perquisitions pour savoir ce qu'il etoit devenu. Il apprend que sa demeure est encore à *Pé-choui*, ou aux environs ; que la pêche fait son occupation la plus ordinaire ; qu'une peau de chevre est son habillement pendant l'hiver ; que sa vie est des plus frugales, & qu'il continue à cultiver la sagesse.

Il n'en fallut pas davantage pour achever de déterminer l'Empereur à l'appeller auprès de sa personne. Le titre de Sage, dont *Yen-tsée-ling* jouissoit, etoit plus que suffisant pour autoriser un grand Prince à lui accorder sa confiance : il en prit occasion de faire voir à ses sujets, combien il faisoit cas de la vertu, en la relevant, à leurs yeux, par l'eclat d'une invitation solemnelle, dont il voulut honorer un homme d'une naissance obscure, mais qui etoit vertueux. Il lui députa les plus illustres de ses courtisans, & lui envoya un char tendu en noir, tel qu'en avoient alors les Grands de l'Empire.

Lorsque les Députés furent sur le point de partir :

> — Allez, leur dit l'Empereur, exécuter une commission que je voudrois pouvoir faire moi-même. Saluez *Yen-tsée-ling*, de la part de son ancien ami *Lieou-sieou*. Dites-lui que je l'invite à venir partager ma fortune & ma demeure. Nous cultiverons ensemble la sagesse, & il m'aidera à faire le bonheur de mes sujets, en la leur faisant cultiver aussi.

Les Députés n'oublierent rien pour exécuter, au gré de leur maître, ce dont ils etoient chargés ; mais leur bonne volonté, & tous les soins qu'ils se donnerent furent inutiles. Ils eurent beau presser, prier, solliciter, *Yen-tsée-ling* fut inflexible.

> — Je suis infiniment flatté, leur dit-il, du bon souvenir de *Lieou-sieou*, & je lui en suis très-obligé ; mais je ne saurois accepter ce qu'il m'offre comme Empereur. La grace que je lui demande, & que j'attends de son amitié, c'est de me laisser couler paisiblement mes jours, dans l'obscurité où j'ai vécu jusqu'à présent. Je respecte mon maître dans la personne de mon ancien ami. Il faut que tout soit dans l'ordre ; ma naissance & mon education m'eloignent egalement des dignités & des honneurs de la cour. Retournez vers celui qui vous a envoyés, & dites-lui de ma part, que si je n'ecoutois que les sentimens de mon cœur, j'aurais du regret de le voir ce qu'il est. Emmenez ce char, & tout ce cortege dont je n'ai que faire ici.

L'Empereur s'etoit attendu à ce premier refus ; mais comme il demeura persuadé qu'il n'entroit dans le procédé de *Yen-tsée-ling*, ni vaine ostentation, ni âpreté de caractere, ni fierté dédaigneuse, ni mauvaise humeur, il insista, & renouvella jusqu'à trois fois les mêmes prieres & les mêmes invitations. *Yen-tsée-ling* ne put y résister. Il se rend chez son ami ; & sans s'astreindre à aucun cérémonial, il ose embrasser l'Empereur, de la même maniere qu'il eût embrassé son cher *Lieou-sieou*, si, après quelques années d'absence, il fût revenu dans son village de *Pé-choui*.

L'Empereur, de son côté, ne craignit pas de manquer aux bienséances, en se livrant aux doux transports de l'amitié.

> — Voilà, dit-il, deux cœurs qui aiment la vertu ; deux cœurs faits l'un pour l'autre, qui se trouvent enfin réunis. Jouissons, mon cher *Yen*, du bonheur de vivre ensemble ; mais il faut pour la décence, que vous ayez quelque titre qui vous attache à ma personne & au service de l'Empire. Je vous nomme *Kien-y-ta-fou*.

La charge de *Kien-y-ta-fou*, etoit une des plus considérables qu'il y eût alors. *Yen-tsée-ling* la refusa, avec menace de s'en retourner, si on le pressoit davantage. L'Empereur, qui ne vouloit pas le contraindre, le laissa libre sur le choix de ses occupations. Il lui assigna un appartement dans le palais, où il pût l'aller voir lui-même, & s'entretenir avec lui toutes les fois qu'il le jugeroit à propos, seul à seul, & sans être assujetti aux bienséances du rang.

Ce sage Prince jouit pendant quelque temps de cette sorte de plaisir, qui n'approche guere du trône, je veux dire, de la satisfaction d'avoir un ami sincere, auquel il pût se confier, comme à un autre lui-même. Chaque soir, lorsque toutes les affaires qui regardoient le gouvernement de l'Empire etoient p.03.094 expédiées, il appelloit *Yen-tsée-ling*, ou il se rendoit sans escorte & sans suite dans son appartement. C'etoit *Lieou-sieou*, & non pas l'Empereur, qui alloit le voir. Ils s'entretenoient avec la même cordialité, & de la même maniere que quand ils etoient ensemble au village. Souvent ils poussoient la conversation jusque bien avant dans la nuit, & prenoient ensuite quelques heures de repos sur un même lit.

Les Courtisans, & tous ceux qui environnoient le trône, ne voyoient pas d'un œil indifférent les marques d'amitié que leur maître commun donnoit à ce favori d'une nouvelle espece. Aucun d'eux cependant n'osoit prendre sur soi de parler mal d'un homme qui ne donnoit prise d'aucun côté. Toutes les voies de la calomnie leur etant fermées, ils eurent recours à celles de la superstition ; ils firent parler les astres.

Le Président d'Astronomie exposa dans une supplique, qu'en contemplant le Ciel, il avoit vu l'etoile sous laquelle *Yen-tsée-ling* etoit né, opprimer l'etoile de sa Majesté, obscurcir son eclat, & absorber ses influences les plus bénignes : il ajouta que, suivant les regles de son art, & le résultat de tous ses calculs, il etoit fort à craindre que sa Majesté n'essuyât quelques grands désastres, à l'occasion de *Yen-tsée-ling.*

Après avoir loué son zele :

> — Soyez tranquille, lui répondit l'Empereur, votre science n'est point vaine ; car le malheur dont vous dites que les astres me menacent est déjà arrivé. Ce n'est au fond qu'une bagatelle ; il faut que je vous en fasse part. Une des nuits passées, mon ami *Yen-tsée-ling* m'a véritablement opprimé. Nous etions sur un même lit, il dormoit profondément, & en dormant, il a mis un de ses pieds sur mon ventre, de maniere qu'il sembloit vouloir me fouler. J'avoue que je faillis à perdre patience : car outre qu'il m'empêchoit de dormir, il m'ôtoit presque la respiration : cependant je n'en ai point eté incommodé. C'est une affaire faite, & je suis bien aise p.03.095 d'en avoir eté quitte à si bon marché. Voilà ce que vouloient dire les astres ; n'y pensons plus.

Par cette réponse, tout le monde comprit qu'il seroit dangereux de tenter de nouvelles voies pour perdre *Yen-tsée-ling*, & qu'on ne viendroit pas à bout de tromper sur son compte un Prince, qui le connoissoit si bien, & qui lui etoit si fort attaché. Ce ne fut point ainsi qu'en jugea *Yen-tsée-ling* lui-même. Il vit bien qu'il succomberoit tôt ou tard, s'il ne prenoit pas son parti de bonne grace. Comme ce n'avoit eté qu'à son corps défendant qu'il etoit venu à la Cour, il ne lui coûtoit pas beaucoup pour se déterminer à la quitter ; mais il lui coûtoit infiniment de se séparer de son ami. Il en prit néanmoins la résolution, & exécuta son dessein avec tant de secret, que l'Empereur n'en eut pas même le soupçon. Il alla se cacher dans les montagnes de *Fou-tchoung*, ou il passa le reste de sa vie à cultiver la terre, & à faire le métier de pêcheur.

Il se fit tellement estimer de ceux qui faisoient leur séjour aux environs de sa retraite, qu'ils en firent leur maître, leur conseiller, leur consolateur, leur oracle ; & qu'après sa mort, voulant conserver la mémoire d'un homme qui leur avoit eté si cher pendant sa vie, ils donnerent à ce canton le nom de *Yen-ling-lai*.

XXXIV

HEOU-HAN-TCHO, TCHAO-LIÉ-HOANG-TI

Empereur

@

Ce Prince etoit du sang des *Han*. Il avoit pour nom propre *Pei*, & pour surnom *Hiuen-té.* Il naquit à *Tcho-kiun*, dans le palais de *King-ouang*, Prince de *Tchoung-chan*. Il fut elevé d'une maniere conforme à sa naissance, & cultiva ensuite de lui-même les excellentes qualités p.03.096 dont la nature l'avoit abondamment pourvu. Il avoit le cœur bon, l'esprit juste, & une figure agréable. Sous l'Empire de *Hiuen-ti* il fut fait Gouverneur de *Y-tcheou*, poste important, qu'il remplit avec fidélité, & qui fut le premier degré qui le porta sur le trône.

Durant les premiers troubles qu'excita *Tsao-tsao*, sous prétexte de venger la mort de l'Empereur, que *Toung-tcho*, l'un de ses Ministres, avoit fait périr par le poison, *Lieou-pei* se tint tranquille, en apparence, & ne servit que contre les brigands nommés *les bonnets jaunes*, qui désoloient alors les différentes Provinces de l'Empire ; mais quand il vit qu'il n'y avoit plus d'autorité légitime ; que l'Empereur etoit comme prisonnier dans son palais ; qu'il se formoit de tous côtés des partis, dont les chefs respectifs n'aspiroient à rien moins qu'à la souveraineté, il se mit lui-même sur les rangs, ou pour mieux dire, ses amis, & tous ceux qui avoient encore quelque attachement ou quelque considération pour la famille des *Han*, l'engagerent à défendre sa famille, qu'on opprimoit & qu'on etoit sur le point de détruire.

Les troupes de son Gouvernement suffisoient seules pour lui former une petite armée. Il l'augmenta de toutes celles qui se donnerent à lui, & fit la guerre en son nom, se joignant tantôt à l'un, tantôt à l'autre des différens partis, suivant qu'il y etoit forcé par les circonstances. Sa vie ne

fut plus désormais qu'une chaîne continuelle d'actions militaires. Tantôt vainqueur, tantôt vaincu ; mais toujours courageux, soldat intrépide, & grand capitaine ; toujours affable, bienfaisant & généreux ; il ne s'enfloit point dans la prospérité, ni ne se laissoit point abattre dans la mauvaise fortune.

Il etoit difficile qu'un homme de ce mérite, qui avoit, outre cela, l'avantage de la naissance, ne vînt à bout d'exterminer tous les prétendans à la puissance suprême ; mais il ne vécut pas p.03.097 assez pour exécuter ce grand dessein. Apprenant que *Tsao-pi*, ayant enfin levé le masque, s'etoit fait déclarer Empereur, il se fit proclamer lui-même, & etablit sa cour à *Tcho*, dans le *Sée-tchouen*. Le troisieme des concurrens, nommé *Sun-tsiuen*, prit aussi le nom & tous les distinctifs de la dignité impériale ; & la Chine eut alors trois Souverains, qui firent chacun un Royaume à part. Les Etats de *Lieou-pei* sont appellés dans l'histoire le Royaume de *Chou* ; ceux de *Tsao-pi*, le Royaume de *Ouei* ; & ceux de *Sun-tsiuen*, le Royaume de *Ou*.

De ces trois Souverains, le seul *Lieou-pei* est regardé comme légitime, & c'est à lui seul que l'histoire donne le nom d'Empereur. Un de ses premiers soins, après être monté sur le trône, fut de donner une nouvelle vigueur au gouvernement civil de l'Etat, & de faire revivre toutes les loix, que la foiblesse des derniers Empereurs & la licence des armes avoient, pour ainsi dire, abrogées. Aidé de *Tchou-ko-leang*, qu'il choisit pour son premier Ministre, il vint bientôt à bout, sinon de rendre ses sujets heureux, du moins d'adoucir leurs maux, & de leur faire concevoir l'espérance d'un avenir plus doux. Le long usage lui avoit fait connoître les hommes : il savoit les employer à propos, chacun suivant ses talens. Il donnoit des récompenses particulieres à ceux qu'un mérite particulier distinguoit des autres, & personne n'en etoit jaloux, parce qu'il traitoit tout le monde avec bonté. Lorsqu'il n'etoit encore que simple citoyen, il s'etoit lié d'amitié avec *Tchou-ko-leang* ; lorsqu'il fut sur le trône, il vécut encore avec lui comme avec son ami. Sans hauteur, sans caprice, sans défiance, sans soupçons, ils traitoient ensemble les plus

grandes affaires, comme ils avoient coutume de traiter auparavant celles de l'armée, lorsqu'ils la commandoient ensemble comme egaux. Un si aimable Souverain n'a régné qu'un peu p.03.098 plus de deux ans. Il mourut à la soixante-deuxieme année de son âge, l'an de l'ere Chrétienne 222. Son corps fut déposé à *Hoei-ling*. On lui donna, après sa mort, le titre de *Heou-han-tcho-tchao-lié-hoang-ti*, c'est-à-dire, *Tchao-lié*, Empereur des *Han* postérieurs, tenant sa cour à *Tcho*.

Suivant le *Sée-fa*, livre où l'on rapporte tous les titres d'honneur qui ont eté donnés aux Empereurs & aux grands hommes, on doit expliquer les deux caracteres *Tchao* & *Lié*, qui sont le titre de cet Empereur, de la maniere suivante. *Tout homme qui pratique avec eclat les vertus pénibles, peut être appellé Tchao ; & l'on peut donner le nom de Lié à celui qui exerce les vertus civiles à l'avantage du peuple. Or, comme cet Empereur a excellé dans les unes & les autres, on l'a appellé Tchao-lié-hoang-ty.*

XXXV

TCHOU-KO, OU-HEOU

Ministre

@

Son nom propre etoit *Leang*, & son surnom *Koung-ming*. Il est très-célebre dans l'histoire, sous le nom de *Tchou-ko-leang*. Il naquit à *Leang-yé*, & fut elevé à *Loung-tchoung*, près de *Nan-yang*. C'est là qu'on l'alla chercher pendant les troubles qui agiterent l'Empire, vers la fin de la Dynastie des *Han*, peu de temps avant l'etablissement des trois Royaumes.

> — *Koung-ming* est un dragon couché, dit *Soui-chou* à *Lieou-pei*, un des prétendans à l'Empire, & qui fut en effet Empereur dans la suite ; il faut le faire lever, l'avoir à votre service & vous l'attacher, quoi qu'il puisse vous en coûter.

Lieou-pei profita de l'avis, & n'oublia rien pour gagner *Koung-ming*. Caresses, promesses, présens, tout fut employé. Il se transporta même plusieurs fois dans le logis de ce simple particulier, p.03.099 comme s'il n'eût eté qu'un simple particulier lui-même.

Koung-ming, qui avoit pris le parti de demeurer neutre, & de ne s'occuper que des lettres, tant que dureroit la guerre civile, ne put résister à tant d'avances de la part d'un Prince, qui, après tout, avoit plus de droit à l'Empire, qu'aucun de ceux qui vouloient le lui disputer. Il se rendit à ses pressantes sollicitations, se donna à lui, le suivit, & fut dès-lors son compagnon inséparable. C'est dans l'histoire qu'il faut lire cet enchaînement de belles actions & de bonne conduite, constamment soutenue, qui le firent briller dans le cabinet, dans les négociations & dans les armées, jusqu'à l'etablissement de son maître dans une portion de l'héritage de ses peres ; Si *Lieou-pei* monta sur le trône, c'est aux

bons conseils & à la valeur de *Tchou-ko-leang* qu'il en est particuliérement redevable.

Ce Prince s'etoit trop bien trouvé d'avoir donné toute sa confiance à *Koung-ming*, lorsqu'il n'etoit encore que *Lieou-pei*, pour ne pas la lui continuer etant Empereur. Un de ses premiers soins, dès qu'il fut sur le trône, fut de le déclarer son premier Ministre, avec plein pouvoir de tout régler dans l'Empire, tant pour le militaire que pour le civil, de la maniere qu'il le jugeroit à propos. Il est probable qu'un gouvernement aussi sage que celui d'un Souverain & d'un Ministre, qui, s'estimant réciproquement, se communiquoient leurs lumieres, & agissoient toujours de concert, pour procurer, de tout leur pouvoir, la gloire de l'Etat & l'avantage des peuples eut bientôt rendu à la Dynastie des *Han*, tout le lustre qu'elle avoit perdu sous les derniers Empereurs. Mais, après un peu plus de deux ans de regne, l'Empereur tomba malade, & sentit approcher sa fin. Etant sur le point de mourir, il voulut que tous ceux qui composoient son conseil, vinssent auprès de lui, avec son fils, pour entendre ses dernieres p.03.100 volontés. Quand il les vit tous assemblés, il recueillit tout ce qui lui restoit de forces, & dit :

> — Je laisse l'Empire à mon fils, à condition que *Tchou-ko-leang* gouvernera, sous son nom, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge d'homme, & qu'il ait acquis les lumieres & l'expérience nécessaires pour pouvoir gouverner par lui-même : alors, si *Tchou-ko-leang* vit encore, j'ordonne à mon fils de ne rien faire que par ses conseils. S'il lui arrivoit de manquer de déférence pour ce grand homme, auquel je dois d'être ce que je suis, c'est à *Tchou-ko-leang* que je donne l'Empire, & le nomme dès-à-présent mon successeur. Vous, Grands, n'oubliez jamais quelles ont eté les volontés de votre maître mourant, & faites-les exécuter, lorsqu'il en sera besoin.

Après la mort de l'Empereur tout se fit ainsi qu'il l'avoit ordonné. Son fils monta sur le trône, & *Tchou-ko-leang*, comme Régent & Lieutenant-Général de l'Empire, pendant la minorité, gouverna avec une autorité

absolue. Le jeune Prince avoit pour lui le même respect qu'un disciple a pour son maître, & les affaires continuerent à être traitées comme elles l'etoient du vivant de *Tchao-lié-ti*.

Tchou-ko-leang ne perdit pas de vue le grand dessein qu'il avoit formé de réunir toute la Chine sous l'obéissance des *Han*, en détruisant les deux Royaumes qui concouroient avec celui de son pupille. Il n'oublia rien pour le faire réussir. Le plus redoutable etoit sans contredit le royaume de *Ouei*, tant à cause de sa situation, que parce qu'il avoit à la tête de ses troupes le fameux *Sée-ma-y*, si connu par sa valeur & par son habileté dans toutes les parties de l'art militaire. C'est par où *Tchou-ko-leang* voulut commencer.

Il assembla, à petit bruit, une armée nombreuse, composée de tous ces fameux guerriers qui avoient combattu, si souvent avec tant de succès, sous ses etendards. Il se mit à leur tête, dirigea sa marche, de maniere à donner le change. Son p.03.101 intention etoit de se rendre sur les frontieres de *Ouei*, d'en réduire les places fortes, & de pénétrer ensuite dans le cœur du Royaume, avant que *Sée-ma-y* se fût mis en etat de le repousser. Mais il avoit affaire à un rival trop expérimenté pour se laisser ainsi surprendre. A peine *Tchou-ko-leang* eut mis le pied dans les Etats de *Ouei* & se fut emparé de quelques postes, que *Sée-ma-y* vint à la tête d'une armée pour l'arrêter. Déjà même il avoit mis des garnisons dans toutes les villes qui etoient les plus exposées ; & ne voulant pas risquer le sort d'une bataille, quelque artifice que pût employer son ennemi pour l'y engager, il s'enferma dans un camp, qu'il etendit le plus qu'il fut possible. En attendant l'occasion, *Tchou-ko-leang* se vit contraint de camper aussi ; mais comme il etoit dans un pays où il ne lui etoit pas aisé d'avoir des vivres, il prit le parti de faire travailler ses soldats. Il fit publier, dans toutes les campagnes & les villages des environs, qu'on eût à s'y tenir tranquille, & à vaquer aux travaux ordinaires, comme en temps de paix ; que son intention ne fut jamais de nuire à qui que ce soit ; que, loin de vouloir se procurer par la force des armes, ce qui lui etoit nécessaire pour l'entretien de son armée, il alloit

distribuer ses gens dans les différens quartiers, pour y travailler sous les ordres des propriétaires, aux ouvrages auxquels on les jugeroit propres ; que le surplus de leur salaire seroit distribué à ceux de leurs camarades qui resteroient pour la garde du camp. Mais comme ce surplus ne pouvoit être suffisant pour l'entretien de tant d'hommes, il se proposoit d'acheter tout le reste des provisions, au prix qu'il se seroit vendu dans les temps, les plus favorables, pour les vendeurs. Cet expédient lui réussit, parce qu'il fut fidele à toutes ses promesses ; & qu'il fit observer la discipline la plus exacte.

Cependant *Sée-ma-y* ne sortoit point de son camp, quoique p.03.102 pût faire *Tchou-ko-leang* pour l'y engager. Il attendoit que l'ennemi se consumât de lui-même dans le sien. Il espéroit que la disette des vivres, les désertions & les maladies l'ayant epuisé, il prendroit enfin le parti de se retirer. Ses soldats, accoutumés à combattre & à vaincre, se regardoient comme déshonorés, de ce que leur Général sembloit craindre *Tchou-ko-leang*, ils en murmuroient hautement ; mais *Sée-ma-y* fut inébranlable. Ce qu'il avoit prévu arriva en partie.

Après s'être long-temps fatigué dans des sieges de villes & dans des escarmouches, qui ne décidoient rien, *Tchou-ko-leang* tomba malade, & sentit qu'il n'en reviendroit pas. Il ordonna à celui qui devoit commander l'armée après lui, de se préparer à la retraite, aussi-tôt qu'il auroit fermé les yeux.

> — Je vais mourir, lui dit-il, vous ne sauriez tenir contre l'expérience de *Sée-ma-y*. Cachez ma mort, & décampez à petit bruit, le plus promptement qu'il vous sera possible.

Tchou-ko-leang mourut. Celui qui prit le commandement de l'armée, faisant défiler les troupes, mit à l'arriere-garde les etendards particuliers de *Tchou-ko-leang*, pour faire croire que ce Général etoit vivant. Cependant le bruit de sa mort se répandit, & *Sée-ma-y* ne fut pas des derniers en être instruit. Alors il sortit de son camp pour harceler les ennemis, changer leur retraite en fuite, ou leur livrer bataille, s'ils vouloient l'accepter. Mais dès qu'il apperçut les etendards de *Tchou-ko-*

leang, il crut avoir eté la dupe d'un bruit que *Tchou-ko-leang* auroit fait courir lui-même pour l'engager à en venir aux mains. Dans cette persuasion, il retourna sur ses pas, & l'armée ennemie fit tranquillement sa retraite. Ce ne fut que le lendemain qu'il fut instruit de la vérité, mais il n'etoit plus temps de penser à la poursuite.

Délivré d'un ennemi si redoutable, il eut la curiosité d'aller visiter son camp. Il le trouva si bien disposé, qu'il ne put p.03.103 s'empêcher de l'admirer & de rendre justice à son rival : mais ce qui fait encore plus à la gloire de *Tchou-ko-leang*, c'est une petite piece de poésie qui fut faite contre *Sée-ma-y*, & chantée par les soldats de *Sée-ma-y* lui-même. En voici à-peu-près le sens, que j'ose mettre en vers, qui n'auront, à la vérité, ni le sel ni l'agrément des vers Chinois, mais qui pourront en donner quelque idée.

Sée-ma-y, notre Général,
Comptant n'avoir plus de rival,
Camarades, dit-il, le chemin de la gloire
Enfin nous est ouvert ; courons à la victoire :
Aux armes : nous partons ; mais un revers fatal
L'oblige tout-à-coup à changer de grimoire,
Et du retour il donne le signal
Une ombre lui fit peur. O vous ! qui dans l'histoire
Des grands evénemens consacrez la mémoire,
De celui-ci ne parlez point en mal.
Sée-ma-y fut toujours, vous pouvez nous en croire,
Un très-illustre Général ;
En prudence sur-tout, il n'eut pas son egal.
Du grand *Tchou-ko-leang*, il crut voir l'ombre errante
Le menacer : or l'ombre menaçante
D'un héros qu'il craignit si fort
Avant qu'il ne fût mort,
A dû le glacer d'epouvante.
Gardez-vous bien de dire qu'il eut tort

D'avoir voulu se tapir dans sa tente,
Plutôt que de tenter le sort ;
Sa conduite fut très-prudente.

Si, par cet echantillon, on ne juge pas tout-à-fait du mérite de *Tchou-ko-leang*, on voit du moins combien il etoit d'un des plus grands hommes de guerre qui fût alors.

Dès que l'Empereur *Heou-tchou* eut appris la mort de œ p.03.104 grand homme, il donna des marques publiques de sa douleur, & ordonna un deuil général pour tout l'Empire. Il ne se contenta pas de ces marques passageres d'une reconnoissance qu'il vouloit faire passer jusqu'à la postérité la plus reculée, il décora l'illustre mort du titre de *Tchoung-ou-heou*, & fit elever un *Miao* dans le pays de *Tchou*, qui est ce qu'on appelle aujourd'hui le *Sée-tchoung*. (La mort de *Tchou-ko-leang* arriva l'an de J. C. 234).

XXXVI

OUEI, OU-TI

Ministre

@

Il est fameux dans l'histoire sous le nom de *Tsao-tsao*. Ce fut lui qui contribua plus que personne à l'etablissement des trois Royaumes, & à la destruction de la Dynastie des *Han*. Il etoit fils de *Tsao-soung*, qu'un Eunuque, nommé *Tsao-teng*, avoit adopté ; mais le véritable nom de sa famille etoit *Hia-heou*. Il ajouta au nom de *Tsao*, que, portoit son pere, celui de *Tsao*, & s'appella *Tsao-tsao*. Il donna, dès sa plus tendre enfance, des marques d'un discernement exquis. Il etoit né heureusement, & perfectionna ses qualités naturelles par l'etude. Il devint politique habile, grand guerrier, homme à ressources, sachant prendre son parti, & se tirer avec honneur dans les circonstances, où tout autre auroit perdu sa gloire. Il etoit affable pour le soldat, courtisan avec le Prince, complaisant envers les grands, se déclarant pour les malheureux, & protégeant ouvertement ceux qu'il voyoit opprimés. Il commença sa grande fortune par les plus petits emplois, qu'il remplit successivement, de maniere à en mériter de plus distingués.

Il ne vint à la Cour qu'après avoir eté fait Gouverneur de *Yen-tcheou*. Il s'y fit d'abord connoître par le service le plus p.03.105 signalé qu'un sujet puisse rendre à son maître ; il lui rendit la liberté, en le délivrant d'un traître, nommé *Toung-tcho*, qui l'opprimoit sous sa tyrannie. Ce fut après cette action d'eclat, que *Tsao-tsao* employa tous les ressorts de son génie, & toute sa souplesse, pour obtenir d'être placé dans le ministere ; il en vint à bout. Dans ce poste elevé, qui le rendoit le distributeur des graces & des emplois, il ne travailla qu'à se faire des créatures, en plaçant ceux qui lui paroissoient dévoués à ses intérêts, & en destituant quiconque n'adhéroit pas aveuglément à toutes ses volontés. Son

ambition sembla eteindre en lui toutes ses belles qualités. Il avoit délivré son maître d'un tyran qui le persécutoit ; mais ce fut pour le faire gémir sous une autre tyrannie, moins cruelle sans doute, mais qui n'en etoit pas moins réelle. Il ne lui laissa que le vain titre d'Empereur, & il gouverna lui-même avec toute l'autorité du monarque le plus absolu. Il devint fourbe, vindicatif, cruel, perfide, & ne garda pas même l'extérieur de ce qu'on appelloit ses anciennes vertus. S'il ne fut pas assez hardi pour se faire proclamer Fils du Ciel, il en prit au moins tous les distinctifs, avec le titre de Roi de *Ouei*. Son fils *Tsao-pi*, plus hardi que lui, fit ce qu'il n'avoit osé faire, & n'eut pas honte de s'asseoir sur un trône, que *Han-hien-li*, qui l'occupoit légitimement, eut la lâcheté de lui céder, par la seule crainte qu'on ne l'en fît descendre malgré lui.

Tsao-tsao mourut l'an de J. C. 220, emportant avec lui la haine d'une nation, dont il auroit pu être l'idole, s'il s'etoit contenté d'être le premier des sujets de son légitime Souverain. Peu de temps auparavant, il avoit associé son fils dans le ministere, & l'avoit nommé son successeur dans la Principauté de *Ouei*. Les Grands, qui etoit presque tous ou créatures, ou amis du pere, s'attacherent à la fortune du fils, & le reconnurent pour leur Empereur, du consentement p.03.106 de *Hien-ti*, qui abdiqua en faveur de *Tsao-pi*. Celui-ci donna à *Tsao-tsao*, son pere, le titre de *Hoang-ti*, comme s'il eût eté Empereur, & voulut qu'on l'appellât *Ouei-ou-hoang-ti*. Les mots *Hoang* & *ti* etant synonymes, on l'appelle simplement *Ouei-ou-ti*.

XXXVII

SÉE-MA, HIUEN-OUANG

Général d'Armée

@

Le nom de sa famille etoit *Sée-ma* : il avoit pour nom propre *Y*, & pour surnom *Tchoung-ta* ; il naquit à *Ho-nei*, & se distingua de bonne heure dans le métier des armes. Sur sa réputation, *Tsao-tsao* voulut l'attirer à son service ; il lui offrit de l'emploi dans ses armées. *Sée-ma-y* s'en excusa d'abord, alléguant des infirmités. *Tsao-tsao* ne se rebuta point.

> — Je vous attends quand vous serez guéri, lui répondit-il : je vous réserve un emploi qui ne peut être bien rempli que par un homme tel que vous ; venez au plutôt. L'air que vous respirerez dans un camp entouré de braves guerriers, dont vous avez l'estime, vous vaudra mieux que toutes les médecines du monde.

Sée-ma-y fit ses réflexions ; il comprit qu'il n'etoit pas sûr pour lui de se faire ennemi de celui devant qui tout plioit dans l'Empire. Il craignit les artifices, plus encore que l'autorité de *Tsao-tsao* ; & pour ne pas lui donner à soupçonner qu'il eût des vues contraires aux siennes, peu de temps après avoir reçu cette lettre, il fit semblant d'être guéri, & se rendit auprès du Prince.

L'acquisition de ce grand Capitaine valut à *Tsao-tsao* les plus brillans succès, & à *Tsao-pi*, son fils, de conserver & d'augmenter même le degré de puissance où il etoit parvenu ; car *Sée-ma-y* etoit l'homme de son siecle qui entendoit le mieux à faire la guerre, à suivre un systême dans le cours de ses p.03.107 opérations, & à tirer parti de tous les evénemens, quels qu'ils fussent. Il etoit actif, vigilant, sobre, dur à lui-même & aux

autres ; exigeant des Officiers, tant généraux que subalternes, la même exactitude qu'il exigeoit du simple soldat, & n'epargnant pas plus les uns que les autres lorsqu'ils s'ecartoient de leur devoir. Dans une bataille, il jugeoit, au premier choc, s'il seroit vainqueur ou vaincu, & se conduisoit si bien, que sa défaite n'etoit jamais entiere, & que sa victoire etoit toujours complette. Dans un siege, il avoit un terme fixe, au-delà duquel, si la place n'etoit point prise, il ne s'obstinoit pas à faire périr inutilement ses soldats ; mais, sous quelque prétexte plausible, il alloit tout-à-coup ou assiéger quelque autre place, ou faire du dégât, ou brûler des magasins, ou faire reposer ses troupes, pour donner le change à l'ennemi.

Les grands Généraux, contre lesquels il avoit eu à combattre, lui avoient appris à être sur ses gardes & à eviter les pieges. Il poussoit quelquefois si loin la défiance à cet egard, qu'on l'eût prise pour pusillanimité dans tout autre que lui ; & quand il avoit entrepris quelque chose, s'il etoit sûr de réussir en suivant un certain plan, il n'en formoit point d'autre, quoi qu'on pût faire pour l'y engager. C'est ainsi qu'ayant résolu de laisser l'armée que commandoit *Tchou-ko-leang*, se consumer d'elle-même dans un pays qu'elle devoit bientôt epuiser, il evita toujours d'en venir aux mains, malgré l'ardeur dont les siens etoient animés pour combattre ; malgré les reproches & les chansons satyriques qu'on faisoit courir contre lui dans son propre camp ; malgré toutes les ruses de *Tchou-ko-leang*, qui le provoqua, qui l'insulta, jusqu'à lui envoyer des habits de femmes en grand deuil, parce qu'en ce temps elles ne se montrent jamais. Tout cela fut inutile ; il ne voulut pas, pour un point d'honneur mal entendu, sacrifier les intérêts de son Prince, ni perdre de vue la véritable gloire attachée au succès.

p.03.108 *Sée-ma-y* s'emportoit quelquefois, & alors il devenoit cruel ; mais il savoit mettre un frein à sa colere, lorsqu'il n'etoit pas de son intérêt, de se venger, ou de punir. Il fut très-piqué des insultes de *Tchou-ko-leang* ; il fut très-sensible aux sarcasmes de ses soldats ; mais il fut dissimuler. Il répondit au premier, en lui faisant rendre les habits de

femmes qu'il lui avoit envoyés, qu'il étoit bien fâché de le laisser mourir de faim, lui & toute son armée ; mais qu'il avoit ordre de son Souverain de garder le pays, & non pas de livrer bataille ; & lorsqu'on lui fit voir les vers dans lesquels on disoit que l'ombre de *Tchou-ko-leang* lui avoit fait peu, il se contenta de sourire & de répondre ce peu de mots :

> — Ils ont tort : si j'ai eu peur, ce n'est pas de *Tchou-ko-leang* mort ; c'est *Tchou-ko-leang* que je croyois encore en vie.

Je n'en dirai pas davantage sur un Général qui fit la gloire de son parti pendant la division de l'Empire en trois Royaumes. Si, au lieu de s'attacher à *Tsao-tsao*, comme il fit, il eût suivi les étendards de *Lieou-pei*, l'Histoire en eût fait un demi-Dieu ; mais il est regardé comme un rebelle, & cette tache suffit, aux yeux des Chinois, pour ternir toutes les belles qualités qu'il pouvoit avoir d'ailleurs. Il fut toujours fidele à *Tsao-tsao*, & ensuite à *Tsao-pi*, son fils, quoiqu'il sût que l'un & l'autre se défioient de lui, & le faisoient observer de mille manieres.

> — La Maison de *Sée-ma-y*, dit un jour *Tsao-tsao* à son fils *Tsao-pi*, m'a tout l'air de s'elever sur les ruines de celle de *Tsao* : soyez sur vos gardes, quand je ne serai plus.

Son pronostic se vérifia, mais pas si-tôt qu'il le craignoit. Ce ne fut que *Sée-ma-yen*, petit-fils de *Sée-ma-y*, qui usurpa l'Empire, & qui l'enleva aux descendans de *Tsao-tsao*, qui, au fond, n'etoient eux-mêmes que des usurpateurs. *Sée-ma-yen* commença par subjuguer les *Ouei*, & détruisit leur Royaume, forma une nouvelle p.03.109 Dynastie, qui prit le nom de *Tsin*, & se fit proclamer Empereur. Dès qu'il fut sur le trône, il donna à *Sée-ma-y*, son grand-pere, le titre de *Sée-ma-hiuen-ouang*, titre honorable que la postérité lui a conservé, parce que les *Tsin* ont eté reconnus pour légitimes Empereurs, depuis l'epoque où ils n'eurent plus de concurrens. Ce grand Capitaine mourut l'an de l'Ere Chrétienne 251. Ses descendans, depuis *Sée-ma-yen*, son petit-fils, connus dans l'Histoire sous le nom de *Tsin-ou-ti*, jusqu'à *Koung-ti*, ont gouverné successivement l'Empire pendant l'espace de cent cinquante-quatre ans, d'abord sous le nom de *Tsin occidentaux*, & ensuite sous celui de *Tsin*

orientaux. Ils furent eteints par les *Soung*, l'an de Jesus-Christ 419, après avoir donné quinze Empereurs de leur race.

XXXVIII

TOUNG-TSIN, YUEN-TI

Empereur

@

Ce Prince, petit-fils de *Sée-ma-y*, avoit pour nom propre *Joui*, & pour surnom *King.* Sa mere, *Hia heou-ché*, une des epouses de *Sée-ma-king*, Prince de *Lang-yé*, ayant eu commerce avec un des fils de son mari nommé *Nieou-king*, en eut ce fils, dont elle n'eut garde de nommer le véritable pere. Elle l'attribua à son mari, le fit elever comme s'il eût eté légitime, & travailla à sa fortune avec la plus vive ardeur.

Joui-king seconda en tout les vues de sa mere : son mérite personnel fit le reste. Il se distingua sur-tout par sa valeur & sa bonne conduite. Etant grand Général des troupes de *Ngan-toung*, il sut si bien gagner l'estime & l'affection de tous ceux qui etoient sous ses ordres, que rien ne leur p.03.110 paroissoit impossible quand il s'agissoit de lui obéir ; mais il étoit lent dans ses délibérations, & paroissoit indécis dans des circonstances où il auroit fallu de promptes résolutions.

Cette lenteur ou prudence excessive lui fit manquer plus d'une fois l'occasion de servir efficacement & l'Etat & son Prince. Il eût pu même, vu les dispositions favorables où etoient alors les Peuples pour la famille des *Tsin*, réunir tout l'Empire sous la domination des siens, ou faire pour lui-même ce que les Fondateurs des plus illustres Dynasties ont fait avec tant de succès & de gloire dans des circonstances semblables à celles où il s'est trouvé plus d'une fois.

L'Empereur *Ming-ti* etant assiégé dans sa Capitale par le Roi de *Han*, ecrivit à *Joui-king* de venir promptement à son secours. Avant que d'obéir, *Joui-king* voulut s'assurer de la fidélité des Peuples de la Province qu'il commandoit, afin de ménager à son maître une retraite

sûre, en cas de malheur. Ce délai perdit tout : la ville fut prise, & l'Empereur fut emmené prisonnier dans les Etats de *Han*. Ce Prince infortuné, qui savoit que *Joui-king* ne s'etoit conduit ainsi que par un excès de prévoyance & avec une intention droite, & qui etoit persuadé d'ailleurs qu'il n'y avoit que lui qui pût rétablir ses affaires, le nomma Régent de l'Empire pour tout le tems qu'il seroit en captivité. *Joui-king* n'accepta cet emploi qu'après que les Grands eurent tenté jusqu'à trois fois de lui donner le titre même d'Empereur. Pour empêcher les cabales, il prit alors le timon du Gouvernement, & ne voulut être appellé que Prince de *Tsin*, laissant à son légitime Souverain tout l'honneur d'un nom qu'il se fût rendu à jamais indigne de porter lui-même, s'il l'avoit accepté.

p.03.111 L'année d'après, le Roi de *Han* ayant fait mourir le Prince infortuné, qui etoit son prisonnier, les Grands de l'Empire forcerent *Joui-king* à monter sur le trône. Tous ceux qui etoient affectionnés à la Dynastie régnante crurent son rétablissement prochain, quand ils apprirent que celui vers lequel tous les cœurs etoient tournés, etoit enfin revêtu de la sublime dignité de Fils du Ciel. Ils eussent voulu que le nouvel Empereur se mît incessamment à la tête de ses troupes, & allât attaquer le Roi de *Han*, lui enlever tout ce qu'il avoit usurpé sur les *Tsin*, & le traiter comme il avoit traité les Empereurs *Hoai-ti* & *Ming-ti*, prédécesseurs de *Joui-king*. Les Gens de guerre venoient de tous côtés offrir leurs services ; les villes secouoient le joug etranger pour rentrer sous celui auquel on les avoit arrachées ; le Roi de *Han* avoit des dissentions domestiques à terminer, & etoit actuellement en guerre contre quelques Tartares ses voisins ; tout paroissoit favorable, tout annonçoit un retour de fortune tel qu'on pouvoit le desirer. Mais l'Empereur ne voulut rien précipiter ; il attendit, il perdit l'occasion, & cette occasion ne revint plus. L'ardeur des siens se ralentit ; il y eut des traîtres qui se révolterent, des lâches qui se laisserent séduire, ou qui se rendirent sans coup férir, & des perfides qui, manquant tout-à-la-fois au Prince, à la patrie, à la fidélité, à la reconnoissance & à tous leurs

devoirs, s'eleverent insolemment contre celui qui les avoit comblés d'honneurs & de bienfaits de tous les genres. Du nombre de ces derniers, fut un nommé *Ouang-tun*, que l'Empereur aimoit, estimoit, & avoit elevé aux premieres dignités de l'Empire. Ce *Ouang-tun* ajouta l'insulte à la trahison : il eut l'audace d'ecrire à son maître qu'il eût à faire mourir quelques Grands qu'il lui désignoit, & à changer de conduite. Il lui rappella, à cette occasion, que *Y-yn*, ce sage Ministre p.03.112 de *Tay-kia*, second Empereur de la Dynastie des *Chang*, pour engager son maître à se réformer, l'avoit relégué dans le lieu de la sépulture de ses peres, afin qu'il s'y occupât à méditer sur leurs vertus. Il ajouta qu'il prenoit les armes pour tâcher de rendre à l'Empire sa premiere splendeur, en détruisant ceux qui l'obscurcissoient par leurs mauvais exemples & encore plus par leur mauvaise conduite.

L'Empereur, qui etoit un Prince modéré, sage, réglé dans ses dépenses, cherchant en tout les intérêts du peuple, préférablement aux siens propres ; qui n'avoit rien oublié de tout ce qui dépendoit de lui pour rendre ses sujets heureux ; qui avoit entretenu l'abondance, rétabli la plupart des villes ruinées ; qui avoit sacrifié à la tranquillité publique la gloire qu'il pouvoit acquérir par les armes, fut pénétré de la plus vive douleur en s'entendant faire des reproches qu'il avoit si peu mérités : il en tomba malade, & mourut quelques mois après, dans la quarante-sixieme année de son âge, l'an de l'Ere Chrétienne 322 : il ne régna que six ans.

Il est appellé, dans l'Histoire, *Toung-tsin-yuen-ti*, c'est-à-dire *Yuen-ti*, des *Tsin* orientaux, parce qu'on divise les *Tsin* en orientaux & occidentaux, à cause du lieu où ils tenoient leur Cour. Les quatre premiers Empereurs, du nom de *Sée-ma*, sont appellés les *Tsin* occidentaux, parce que la Cour etoit à *Tchang-ngan*, qui est à l'occident du *Kiang* ; & les onze derniers sont appellés orientaux, parce que la Cour etoit à *Kien-kang*, ville située à l'orient du même fleuve *Kiang*.

XXXIX

SONG-OU-TI

Empereur

@

Son nom propre etoit *Lieou-yu*, & son surnom *Te-hing*. Il descendoit d'un des freres de *Han-kao-tsou*, que ce p.03.113 Fondateur de la grande Dynastie des *Han* avoit elevé à la dignité de Prince de *Tchou-yuen*.

Lieou-yu naquit à *Pong-tcheng*. Il etoit d'une taille majestueuse, robuste, courageux, aimant les grandes entreprises, & ne se rebutant jamais des difficultés qu'il pouvoit y rencontrer. La réputation qu'il s'etoit acquise d'avoir le respect de ses parens gravé dans le cœur, le fit estimer comme particulier ; son attention & son exactitude à remplir jusqu'aux moindres de ses devoirs, lui gagnerent tout-à-la-fois l'affection de ses supérieurs & celle du public ; & ses vertus guerrieres le firent regarder comme le héros de son siecle. Il fut long-tems à la tête des troupes sous le titre de grand Général ; & c'est en cette qualité qu'il détruisit peu-à-peu tous ceux qui vouloient enlever l'Empire à la Dynastie des *Tsin*.

En récompense de ses grands services, l'Empereur le nomma Prince de *Soung*. Il continua à servir comme auparavant, & remporta encore plusieurs victoires sur les ennemis de l'Etat. Il se disposoit à aller contre le Prince de *Hia*, qui menaçoit *Tchang-ngan* & tout le pays de *Koan-tchoung* ; mais ce projet, qui eût mis le comble à sa gloire, echoua par la mauvaise conduite de ceux qui etoient alors en place, & par la foiblesse de l'Empereur.

Lieou-yu en fut si indigné, qu'il conçut le dessein de se défaire de l'Empereur, & de lui substituer *See-ma-tê-ouen*, son frere. Les Eunuques furent les instrumens du crime, & etranglerent l'infortuné Prince avec sa

propre ceinture. Dès que *Lieou-yu* en eut appris la nouvelle, il supposa un ecrit de l'Empereur mort, dans lequel ce Prince désignoit pour son successeur *See-ma-tê-ouen*, son frere, qui fut aussi-tôt reconnu, proclamé & installé.

Ce nouvel Empereur, qui est appellé dans l'Histoire *Koung-ti*, ne jouit pas long-temps d'une dignité à laquelle p.03.114 il avoit eté elevé à son insçu, & peut-être même contre son gré. La crainte d'un sort semblable à celui de son prédécesseur le rendit inquiet, sombre, défiant, & empoisonnoit tous les instans de sa vie. Il crut que le seul moyen de se tranquilliser etoit de descendre volontairement d'un trône pour lequel il sentoit qu'il n'etoit pas fait. Il proposa à *Lieou-yu* d'y monter à sa place, & fit, en sa faveur, son abdication solemnelle.

Lieou-yu prit aussi-tôt les rênes du Gouvernement, appella la Dynastie dont il devenoit le Fondateur, du nom de la Principauté de *Soung*, qu'il avoit déjà pour appanage & mit toute son application à faire fleurir les loix, les mœurs & la discipline, & à faire revivre ceux des anciens usages que les troubles précédens & la foiblesse des derniers Empereurs avoit laissé mettre en oubli. Il donna à *Koung-ti*, qui venoit de lui céder l'Empire, le titre de Prince du premier ordre, & lui assigna pour demeure un palais assez vaste, situé aux environs de la Capitale, où il lui permit tout, excepté de se mêler des affaires, sous quelque prétexte que ce pût être. Ceux qu'il mit à son service etoient tous gens affidés, qui devoient répondre de sa personne & de sa conduite.

Quelque précaution que prit *Lieou-yu*, les soupçons s'emparerent de son ame ; & dès qu'il soupçonna, il ne fut plus tranquille. Il crut que tant que celui dépossédé vivroit, il y avoit tout à craindre pour celui qui etoit sur le trône, & une cruelle politique lui persuada de se défaire de celui qui, même sans le vouloir, pouvoit donner occasion ou servir de prétexte à des cabales ou à des révoltes. L'infortuné Prince, qui ne pensoit qu'à végéter dans la solitude, fut empoisonné.

Si ce Fondateur des premiers *Soung* ne s'etoit pas souillé de ces deux taches ineffaçables, en faisant périr l'un après p.03.115 l'autre deux Empereurs dont il etoit & avoit eté le sujet, sa réputation eût pu aller de pair avec celle des plus illustres Souverains. Il possédoit dans un degré eminent toutes les qualités qui rendent un homme digne de commander aux autres. A la tête des troupes, il se montroit tout-à-la-fois bon soldat & habile Général : dans le cabinet, il etoit politique eclairé, profond, & fertile en moyens pour faire réussir les plus vastes projets : dans sa vie privée, il avoit la modestie, la réserve & toutes les vertus d'un particulier qui feroit son etude de la sagesse. Sans faste, sans ostentation, sans orgueil, il occupa le trône avec cette noblesse, cette majesté, cette grandeur d'ame qui distinguent le grand Monarque, en même temps que, par sa générosité, sa douceur, sa bienfaisance & son attention à faire le bonheur de ses sujets, il tâchoit de se rendre digne de l'auguste titre de Pere du peuple. Peut-être même eût-il fait oublier le double crime qui le conduisit à la dignité suprême, si le cours de sa vie n'avoir pas eté si-tôt terminé : mais, après environ deux ans de regne, il mourut à *Kien-kang*, où il tenoit sa Cour, dans la soixante-septieme année de son âge. Son corps fut déposé à *Tsou-ning-ling.*

Ce Prince est le Fondateur de la premiere des cinq petites Dynasties antérieures, nommées par les Chinois *Tsien-ou-tay* : il fut reconnu & proclamé Empereur l'an de l'Ere Chrétienne 420, & mourut en 422. Avant que de mourir, il ecrivit lui-même le nom de son successeur, qui etoit encore fort jeune, & ceux des quatre Ministres qui devoient gouverner conjointement pendant la minorité, à l'exclusion de l'Impératrice, mere du jeune Prince. Il eut cette précaution nécessaire, pour empêcher les troubles qui, à la Chine, plus que par-tout ailleurs, ne naissent comme nécessairement sous la régence d'une femme. Cette femme Régente a des parens p.03.116 qui l'obsedent & des Eunuques qui ont sa confiance. Les uns & les autres veulent être elevés, & partagent, pour l'ordinaire, le Gouvernement. Les Grands & tous ceux qui sont en place ne manquent pas de s'elever contre les abus qui s'introduisent : ils

font leurs représentations, & l'on n'en fait aucun cas ; ils reviennent à la charge, & on les punit : ce qui occasionne des dissentions intestines, des cabales, des intrigues, des accusations mutuelles, & une foule de maux qui déchirent l'Empire & le mettent à deux doigts de sa perte. On en trouve plus d'un exemple dans l'Histoire.

XL

TAO-YUEN-MING

Poëte

@

Tao est le nom de sa famille : il avoit pour nom propre *Tsien*, & pour surnom *Yuen-leang*. On l'appella, par distinction, *Yuen-ming*, pour signifier qu'il etoit *brillant & uni comme des eaux qui ne coulent point*, dit l'Auteur que j'ai sous les yeux. Il etoit petit-fils de *Tao-kan*, fameux Général qui servit sous le regne de *Min-ti*, quatrieme & dernier Empereur des *Tsin* occidentaux, qui régna depuis l'an de J. C. 314 jusqu'à l'an 318.

Tao-yuen-ming naquit à *Hiun-yang*. Ses parens l'eleverent avec soin, & voulurent le pousser aux honneurs. Il entra en effet dans la carriere, mais il n'y resta que quatre-vingts jours. Il etoit Mandarin de *Pong-tsê*, lorsque le Visiteur-général de la Province arriva dans la ville dont dépendoit *Pong-tsê. Tao-yuen-ming* ne se pressoit pas de lui aller rendre ses devoirs ; il sembloit même qu'il l'avoit oublié. Ses amis l'en avertirent, ou l'en firent ressouvenir, & lui persuaderent, quoiqu'avec peine, qu'il ne devoit ni ne pouvoit s'en p.03.117 dispenser. Il etoit sur le point de se rendre à leurs sollicitations & de se mettre en chemin, lorsque quelqu'un s'avisa de lui demander s'il portoit avec lui ses habits de cérémonie :

> — Quoi, répondit *Tao-yuen-ming*, il faut encore que je prenne sur moi cet embarras & que je me charge de tout ce fatras d'habits ? Non, il n'en sera rien ; il n'en sera rien, vous dis-je. Il est honteux pour un honnête homme, pour un homme sur-tout qui travaille à acquérir la sagesse, d'être ainsi l'esclave des bienséances.

Il s'en tint à son idée & ne partit pas : il prit le prétexte de la mort d'une

de ses sœurs pour se dispenser de la visite & pour abdiquer le Mandarinat.

Rendu à lui-même, son premier soin fut de chanter, en beaux vers, les avantages de la liberté, mis en parallele avec les sollicitudes qu'entraînent après elles les grandeurs humaines. Il fixa son séjour à *Tchai-sang*, & passa sa vie à etudier, composer & boire.

Il avoit planté cinq saules qui ombrageoient le devant de sa maison : c'etoit là son lycée ; il s'y promenoit & y donnoit ses leçons. On l'appella, pour cette raison, le Maître ou le Docteur des cinq saules, *Ou-lieou-sien-cheng*.

Il avoit pour tout bien cent arpens de terre : il ne voulut leur faire produire que cette espece de grain qui est plus particuliérement employé à être mis en ferment pour la production du vin : il avoit soin, en vendant sa denrée, de spécifier l'usage qu'il vouloit qu'on en fît.

Il aimoit les fleurs ; mais il lui en eût trop coûté de peines pour les cultiver, & c'est ce qu'il vouloit eviter. Il se contenta d'avoir des matricaires, fleurs qui font assez de plaisir à voir, & qui ne demandent ni culture ni soins. C'etoit véritablement un homme sans souci. Il composa de très-belles pieces de Poésie, & s'acquit une grande réputation. La singularité de la vie qu'il menoit, à l'ombre de ses cinq saules, p.03.118 ne servit pas moins que ses Ouvrages à la célébrité de son nom. On lui donna, après sa mort, le nom de *Tsing-kié-sien-cheng*, nom qui désigne en général qu'il etoit exempt de ce qui inquiete pour l'ordinaire les autres hommes. Il florissoit sur la fin de la Dynastie des *Tsin*.

XLI

SOUNG-FEI-TI

Empereur

@

C'est ici un de ces monstres que la nature semble avoir produit, dans son indignation, pour la honte de l'espece humaine. Ce monstre, fils d'un pere qui avoir souillé le trône par toutes sortes de débauches, surpassa de beaucoup son modele, & se distingua par des excès qui l'ont rendu tout-à-la-fois le Néron & le Caligula de la Chine.

Il n'avoit que quinze ans, quand il succéda à son pere *Hiao-ou-ty*, quatrieme Empereur de la petite Dynastie des *Soung* ; & dans le peu de mois qu'il resta sur le trône, il remplit toute la Cour & même tout l'Empire de carnage & d'horreur. La crainte de l'Impératrice sa mere & un reste de respect pour *Tay-fa-hing*, son Précepteur, furent, pendant quelque temps, une espece de digue qui arrêtoit les premiers efforts de sa cruauté ; mais cette digue fut bientôt rompue elle-même par la mort de l'Impératrice, qui arriva prématurément, environ quatre-vingts jours après l'installation de son fils.

Ce Prince barbare, délivré de sa mere, voulut se délivrer aussi de son Précepteur, qui seul pouvoit encore le gêner. Il le fit massacrer en sa présence, sous le prétexte qu'ayant quelque crédit dans l'Empire, il pouvoit lui venir en pensée de travailler à lui donner un autre Empereur. p.03.119 Il ne s'en tint pas là : ceux qui etoient à la tête des affaires, ou qui avoient quelque autorité, pouvoient aussi vouloir le trahir ; il prit la résolution de s'en défaire, & l'exécuta de la maniere la plus horrible. Il se transporta chez l'un des Ministres, sans faire part de son dessein à qui que ce fût, & le fit egorger en sa présence, lui & toute sa famille. En même temps, il envoya ordre à *Lieou-yuen-king*, qui etoit aussi Ministre,

de se rendre incessamment au Palais avec ses enfans & ses freres. Ces infortunés s'etant mis en devoir d'obéir avec toute la célérité qui dépendoit d'eux, arriverent au palais aussi-tôt que l'Empereur lui-même, & furent à l'instant massacrés. Un troisieme Ministre fut aussi mis à mort le même jour, avec six enfans qu'il avoit.

Ce n'etoit là que le prélude d'une piece qui devoit finir par la mort des oncles, des freres, des cousins, & de tous ceux qui etoient parens ou alliés de l'Empereur, non pas parce que ces Princes s'etoient mis à la tête de quelques factieux, ou avoient tramé quelque révolte ; ils n'etoient accusés d'aucun de ces crimes ; ils n'avoient pas même donné lieu, par leur conduite, au plus léger soupçon qu'ils voulussent envahir l'autorité, ou s'y soustraire : mais il etoit possible que la pensée leur en vînt ; il pouvoit se faire que les Grands voulussent avoir pour leur Empereur quelqu'un d'entr'eux. Cette raison parut suffisante au tyran pour se croire en droit de leur arracher la vie. Il en donna l'ordre cruel, & voulut commencer par *Lieou-tsé-hiun*, le troisieme de ses freres auquel il crut faire une grande faveur, en ne lui envoyant qu'un breuvage empoisonné pour l'enlever de ce monde. Un Lettré, nommé *Teng-ouan*, à qui l'Empereur défunt avoir confié l'education de *Lieou-tsé-hiun*, sauva la vie à ce jeune Prince. Il l'empêcha d'obéir, fit doubler sa garde de crainte de surprise, assembla des troupes, & p.03.120 composa une espece de manifeste qu'il eut soin d'envoyer dans toutes les Provinces de l'Empire. Ce manifeste n'etoit autre chose qu'un exposé des cruautés de l'Empereur : il exhortoit les Grands & le Peuple à secouer le joug d'un monstre ennemi du genre humain. Il est à remarquer que, suivant l'usage de ces temps-là, chaque Prince avoit un appanage d'une, ou de plusieurs villes, ou même d'une province entiere, qui portoit quelquefois le nom de Royaume ; & ceux qui en avoient l'investiture y faisoient pour l'ordinaire leur séjour ; ce qui, souvent, donnoit occasion à des révoltes qu'il n'etoit pas aisé d'eteindre.

Lieou-tsé-hiun etoit dans sa Principauté, & il la gouvernoit sous la direction de ses tuteurs ; car il etoit à peine à la onzieme année de son

âge. L'ecrit publié par son Maître eut tout l'effet qu'il s'etoit proposé : tout l'Empire fut en rumeur. Ceux qui gémissoient sous la tyrannie, sans oser se plaindre, prirent courage, s'animerent mutuellement, & volerent au secours de tous ceux dont les jours etoient menacés. L'Empereur, instruit de ces troubles, se mit aussi-tôt en devoir de les dissiper. Il n'eût pas tardé d'en venir à bout, si la haine qu'on avoit contre lui n'eût pas eté si universelle. Ses propres domestiques, ceux mêmes en qui il paroissoit avoir le plus de confiance & auxquels il se livroit sans réserve, comploterent entre eux pour l'assassiner.

Rien n'etoit plus révoltant, je ne dis pas pour la pudeur naturelle à tout être raisonnable, mais pour la débauche même la plus dissolue, que ce qui se passoit au palais, lorsque le jeune Empereur prenoit, ainsi qu'il les appelloit, ses heures de divertissement. Il se rendoit dans ses jardins ou ses parcs, suivi d'un nombreux cortege de jeunes garçons & de jeunes filles. Malheur à toute jeune personne qui se refusoit à ses horreurs ; on la mettoit à mort sur le champ.

p.03.121 Tant de crimes crierent vengeance : l'infâme Prince commença par devenir lui-même son propre bourreau.

> « Il ne pouvoit être un moment seul, dit un Auteur Chinois, qu'il ne crût voir à ses côtés les Esprits vengeurs, envoyés par le *Chang-ti*, réunis aux ombres des victimes qu'il avoit immolées : c'etoit sur-tout pendant la nuit que ces pensées effrayantes le tourmentoient : il se levoit, faisoit lever tout le monde, & ordonnoit que, par des cérémonies & des conjurations, on donnât la chasse à ces *Kouei* téméraires, qui osoient troubler son repos & infecter les lieux qu'il suffire Ce qui se faisoit dans ces circonstances tranquillisoit pour quelques momens son imagination ; mais le lendemain, c'etoit à recommencer. Enfin, ayant oui dire que certains Bonzes, *Tao-sée*, avoient un talent pour se faire obéir des Esprits, de quelque ordre qu'ils fussent, il les fit venir au palais, pour y exercer leur prétendu empire.

La maniere dont ces Bonzes opéroient dans leurs prestiges parut assez singuliere pour mériter la curiosité du tyran. Il se transporta dans l'appartement où se faisoient ces opérations magiques, suivi seulement de quelques-unes de ses femmes, qui eurent la même curiosité que lui, & de quelques Eunuques, parmi lesquels etoit un nommé *Cheou-tsi-tchê*. Ce *Cheou-tsi-tchê* avoit eté gagné par les conjurés. L'occasion etoit favorable, il en profita. Dans le moment où l'Empereur, tourné du côté des Bonzes, n'etoit occupé que de ce qu'il voyoit, il tira son sabre & lui fendit le crâne.

Ainsi périt, à l'âge de quinze ans, un Prince qui sembloit devoir être un des fléaux du genre humain, s'il eût assez vécu pour donner une libre carriere à toute la férocité de son naturel. Le nombre des crimes qu'il a commis, pendant l'espace de moins d'un an qu'il a eté sur le trône, surpasse tout ce qu'on a dit de ces fameux scélérats qui ont p.03.122 joui de la plus longue vie. Sa mémoire est si fort en exécration, que la plupart des Historiens ne daignent pas le mettre au nombre des Empereurs. L'année de son regne est ajoutée à celle de son prédécesseur. La noirceur de son ame etoit peinte sur sa physionomie : il avoit plutôt la figure d'un satyre que celle d'un homme. Dès l'âge de dix ans, il eut l'investiture de la Principauté de *Tsang-ou* ; à l'âge de quinze ans, il monta sur le trône impérial, & sur la fin de la même année, il fut massacré, sans que personne se mît en devoir de venger sa mort. Au lieu du deuil public qui se pratique à la mort des Empereurs, on ne vit de tous côtés que festins & réjouissances. La mort de *Fei-ti* arriva l'an de J. C. 464.

XLII

SIÉ-LING-YUN

Homme de Lettres

@

Sié etoit le nom de sa famille, & *Ling-yun* son nom propre. Son pere, Comte de *Kan-lo*, donna tous ses soins à l'education de son fils, dont les dispositions naturelles n'attendoient qu'un peu de culture pour se développer. *Sié-ling-yun*, né avec beaucoup d'esprit, aimoit l'etude & s'y appliqua tellement, qu'il réussit egalement dans l'Eloquence & dans la Poésie. Il composa, dans l'un & dans l'autre genre, des Ouvrages qui lui acquirent une très-grande réputation, & qui ne sont point inférieurs à ceux du fameux *Yen yen-tché*.

Par sa naissance, il etoit destiné aux plus grands emplois ; mais, comme il etoit sans ambition, il regarda toujours comme indigne de lui d'en briguer aucun. L'Empereur *Ouen-ti*, des premiers *Soung*, lui donna néanmoins le gouvernement d'une ville assez considérable. Non loin de la ville, p.03.123 etoient des montagnes & des collines d'où couloient des eaux vives, qui, se réunissant dans la plaine, y formoient des rivieres & des ruisseaux, & rendoient tout le pays d'alentour toujours couvert d'une agréable verdure.

Sié-ling-yun fut enchanté d'un séjour si propre à favoriser son goût particulier pour la solitude. Il alloit dans ces beaux lieux jouir de lui-même & du spectacle de la nature, au moins une fois chaque jour. La vue de la campagne & de tout ce qui l'embellissoit lui montoient l'imagination : alors, s'arrêtant ou au pied d'une colline, ou sur le bord d'un ruisseau, il composoit ces vers agréables, ces chansons pleines de sel, ces discours touchans qui attirent les cœurs vers les objets qu'il se proposoit de faire aimer.

D'autres fois, emporté par une espece de fureur poétique dont il n'etoit pas le maître, il grimpoit par des sentiers escarpés, à travers les buissons & les epines, jusqu'aux lieux les plus inaccessibles ; il descendoit ensuite dans les vallons, jusqu'à ce que, fatigué de sa course, il s'arrêtât au pied de quelque rocher, ou à l'ombre de quelque arbre touffu : alors il jettoit sur le papier ses idées & les traits principaux de ce qu'il avoit imaginé, qu'il digéroit ensuite & employoit dans son cabinet.

Un genre de vie si singulier pour un homme en place, lui attira plus d'une fois des représentations de la part de ses amis. Cette espece de gens que le prétendu zele du bon ordre dévore, lorsqu'ils voient faire quelque chose qui n'est pas de leur goût, se mit aussi de la partie pour blâmer sa conduite. *Sié-ling-yun* les laissa dire, & ne changea pas de conduite. On s'accoutuma peu-à-peu à sa maniere, & on en vint jusqu'à la respecter. On vint lui annoncer la mort de son pere ; alors il quitta son Gouvernement pour lui aller rendre les derniers devoirs, recueillir sa succession, & le p.03.124 remplacer dans le Comté de *Kan-lo*, dont l'Empereur lui donnai l'investiture. Il florissoit sous *Ouen-ti*, qui régna l'an de J. C. 424 jusqu'en 453 inclusivement. On ne dit rien des Ouvrages qu'il fit après qu'il eut quitté son agréable séjour de *Yun-kia*.

XLIII

TSI-KAO-TI

Empereur

@

Le nom de sa famille etoit *Siao* ou *Hiao*, & son nom propre *Tchao-tcheng*. Il prit pour surnom *Tchao-po*. Il etoit descendant à la vingt-quatrieme génération du fameux *Siao-ho*.

> « Il avoit un esprit sublime, disent ses Panégyristes, une force de corps extraordinaire. L'eclat du dragon brilloit sur son visage, sa voix imitoit le son de la cloche : il avoit sur son corps des marques qu'on eût pris pour des ecailles ; elles en avoient l'arrangement. Deux taches rouges de différentes grandeurs, qu'il avoit sur les epaules, etoient comme la représentation du soleil & de la lune. Tout en lui annonçoit un homme extraordinaire, & il l'etoit en effet.

Siao-tao-tcheng etoit déjà à la tête des troupes dans le temps que *Fei-ti* monta sur le trône. Ce Prince barbare, dans la crainte qu'un personnage de ce mérite ne favorisât le parti de quelqu'un des Princes ses freres, à son préjudice, avoit résolu de le faire mourir ; mais, comme cela ne lui etoit pas aisé sans quelques raisons apparentes ou quelques prétextes plausibles, il voulut employer la ruse & manqua son coup. La même chose arriva à *Ming-ti*, son successeur. Des Courtisans jaloux firent entendre à ce Prince, à qui tout faisoit ombrage, que *Siao-tao-tcheng*, ayant l'estime & la confiance de tous les gens de guerre, pourroit aisément abuser de son crédit & exciter des troubles dans l'Empire. Il n'en fallut pas davantage pour que le soupçonneux *Ming-ti* p.03.125 rappellât le Général. Pour sauver les apparences de disgrace, il le nomma premier Capitaine de ses Gardes & Gouverneur du jeune Prince

qu'il destinoit à être son successeur. *Siao-tao-tcheng* n'en fut pas la dupe ; il pénétra les véritables intentions de l'Empereur, & comprit qu'il etoit perdu sans ressource, s'il faisoit tant que de se rendre auprès de lui. Il ecrivit à Sa Majesté, pour le remercier du bienfait dont il venoit de le gratifier ; bienfait, disoit-il, auquel il n'auroit jamais osé prétendre. Il ajouta qu'après avoir mis ordre à ses affaires dans le pays où il etoit (ce qu'il tâcheroit de faire avec toute la diligence qui dépendroit de lui), il se mettroit en chemin pour aller admirer un Prince dont la seule présence etoit capable de faire son bonheur. Mais en même temps qu'il donnoit à l'extérieur toutes les marques d'une obéissance prompte & d'une très-grande satisfaction, en disposant tout pour son prétendu voyage, il travailla sous main à se maintenir dans son poste, en se rendant nécessaire contre les excursions des Tartares du Royaume de *Ouei*, dont il gardoit actuellement les frontieres. Ces Tartares etoient en paix depuis quelque temps avec l'Empire. *Siao-tao-tcheng* chercha à les irriter : il donna ordre à quelques Officiers de Cavalerie, en qui il avoit une entiere confiance, d'entrer sur les terres de *Ouei*, sous prétexte de mener leurs chevaux à l'engrais, & d'y faire le plus de dégât qu'il leur seroit possible. Il leur fit entendre en même temps qu'il n'avoit pas d'autre moyen de se tirer d'affaire contre les artifices de la Cour. Ces Officiers, qui aimoient leur Général & qui auroient dédaigné de servir sous tout autre, exécuterent l'ordre avec tout le succès possible, & sans qu'il y parût du dessein de leur part.

Il y eut des terres endommagées, des bestiaux enlevés, des mauvais traitemens faits aux gens de la campagne, qui, p.03.126 à leur tour, massacrerent quelques soldats, que leurs camarades vengerent par le fer & par le feu. Les Tartares crurent alors que les Chinois vouloient la guerre, puisqu'ils commençoient à faire des actes d'hostilités, & ils envoyerent, à leur tour, quelques corps de troupes ravager les terres et chinoises. Bientôt tout fut en mouvement sur les frontieres, sans qu'on sût presque ce qui y avoit donné occasion. Chacun croyoit avoir la raison & la justice de son côté, & ne manquoit pas de donner le tort à son

voisin. L'Empereur, informé de ces troubles, prit l'alarme : il imagina le mal beaucoup plus grand qu'il n'etoit, & n'y vit d'autre remede que celui d'opposer aux Tartares le brave *Siao-tao-tcheng*. Il lui envoya ordre de continuer à commander les troupes contre les ennemis de l'Etat.

Siao-tao-tcheng obéit, & se distingua, à son ordinaire, contre les Tartares, en les contenant dans leur devoir ; ce qui augmenta encore sa réputation, & lui acquit un nouveau degré d'estime dans l'esprit de son maître.

Cependant l'Empereur *Ming-ti* continuoit à faire mourir, sous diverses prétextes, les Princes & les Grands qui lui faisoient ombrage, ou qu'il croyoit ne devoir pas être favorables à celui qu'il avoit adopté pour son fils, & qu'il avoit nommé son successeur. Déjà tous ceux de sa famille, qui pouvoient aspirer au trône, avoient péri par le lacet ou par le poison, à l'exception d'un seul, à qui son imbécillité sauva la vie. Déjà tous ceux qui etoient recommandables par leur vertu, leur mérite, ou leurs belles qualités, avoient eprouvé un pareil sort. Il ne restoit plus que *Siao-tao-tcheng*, & deux ou trois autres, qui, en vertu de leur crédit sur l'esprit des soldats ou du peuple, eussent pu entreprendre quelque chose. Le cruel Empereur eût bien voulu les faire périr aussi ; mais il se voyoit infirme, & menacé d'une fin prochaine. D'un autre côté, celui à qui il p.03.127 laissoit l'Empire etoit hors d'etat de le gouverner ; jeune encore, & foible, il paroissoit incapable de toute application. Il lui falloit quelqu'un pour porter, en son nom, le pesant fardeau dont il alloit être chargé. *Siao-tao-tcheng* fut celui sur qui l'Empereur jetta les yeux, comme etant le plus propre à instruire le jeune Prince dans l'art de régner, & à le défendre contre tous ses ennemis du dedans ou du dehors. Il eut ordre de se rendre à la Cour. Ses amis voulurent lui persuader de chercher quelque prétexte pour se dispenser de faire ce voyage :

> — Les grands emplois dont on vous décore, toutes les belles promesses dont on vous amuse, ne sont que des artifices pour vous attirer ; quand une fois vous serez à la Cour, vous n'en

sortirez probablement que pour être conduit au tombeau. Croyez-en notre amitié, ne partez pas.

— Je partirai, leur répondit *Siao-tao-tcheng*, & cela le plutôt qu'il me sera possible. Il n'en est pas aujourd'hui, comme l'année derniere ; les choses ont bien changé de face ; fiez-vous-en à mon expérience & à ma bonne fortune. Je compte que vous ne me manquerez pas dans l'occasion.

Il partit en effet, & l'Empereur lui confia à son arrivée la place la plus importante du palais, celle qui le mettoit à la tête de sa maison, & l'approchoit le plus près de sa personne. Peu de mois après, le mal de ce Prince empira, & les Médecins lui ayant fait entendre qu'il ne lui restoit plus que quelques jours à vivre, il fit ses dernieres dispositions pour le gouvernement de l'Empire, pendant la minorité de son successeur, le jeune *Lieou-yo*, qu'il désigna de nouveau. C'etoit le premier de ses fils adoptifs (car il n'avoit jamais eu d'enfant), & il le recommanda en particulier aux soins de *Siao-tao-tcheng*, qu'il revêtit de la dignité de grand Général de tous ses Etats, & de celle de Ministre principal pour la partie de la guerre. Ces deux dignités réunies le rendirent puissant, & lui frayerent le chemin vers le trône. Après la mort de l'Empereur, tout p.03.128 s'exécuta de la part des Grands, suivant les intentions de ce Prince. Tout le monde parut content, à l'exception de *Lieou-sieou-fan*, qui, en qualité de frere unique de l'Empereur mort, prétendit avoir droit à la régence, exclusivement à tout autre. Celui qui etoit à la tête du Conseil etoit dans ses intérêts, & l'encouragea, sous main, dans ses prétentions. Il lui persuada même qu'il pouvoit viser à quelque chose de plus haut. Quelques autres se joignirent à lui, & il se forma un complot secret pour détrôner *Lieou-yo*, qui n'etoit pas du sang impérial, & mettre à sa place *Lieou-sieou-fan*, qui etoit fils & frere d'Empereur, & le seul qui pût perpétuer la race. Le Prince, trop crédule, s'appliqua à se faire des créatures ; il leva des troupes, & se prépara à la guerre ; tout cela avec tant de secret & si promptement, que la Capitale alloit être investie & peut-être prise, avant qu'on se fût mis en etat de défense.

Siao-tao-tcheng, à la tête d'environ trois mille hommes, qui etoient les seules troupes qu'il eût pour lors à sa portée, vint s'opposer à une armée composée de vingt mille. Mais les rebelles ne lui donnerent pas le temps de se fortifier dans un poste, d'où il prétendoit rompre toutes leurs mesures. Ils marcherent droit à la Capitale ; & malgré la mort de leur Chef, que des traîtres venoient de massacrer dans son propre camp, ils etoient déjà maîtres de l'une des portes & assiégeoient le Palais. *Siao-tao-tcheng* arrive au moment où ils etoient près de le forcer, fait main-basse sur tout ce qu'il rencontre, &, par des prodiges de valeur, délivre le palais & la ville, & remet par-tout l'ordre & la tranquillité. Après une action de cet eclat tout plia devant lui, & il devint l'arbitre de l'Empire. Pour avoir une autorité plus absolue encore & moins traversée, il fit déclarer majeur le jeune *Lieou-yo*, âgé seulement de douze ans. Mais ce Prince donna occasion à de nouveaux troubles, par le bassesse de ses inclinations, & par une conduite qui p.03.129 fit penser les Grands à se choisir un autre maître. On proposa *Lieou-king-fou*, le seul Prince qui restât de la famille impériale ; l'affaire echoua, parce que ceux qui avoient le plus de crédit à la Cour, craignirent de perdre leur autorité s'ils venoient à changer de maître ; &, pour s'ôter toute inquiétude de ce côté-là, ils firent dégrader *Lieou-king-fou* de sa qualité de Prince, & le reduisirent au rang du peuple.

Lieou-king-fou, outré de l'affront qu'il venoit de recevoir, ne pensa qu'aux moyens de s'en venger. Son malheur lui attira de nouveaux amis, parmi lesquels se trouverent quantité de gens de guerre. Il se fit un parti, s'empara d'une ville assez considérable, dont il prétendoit faire sa place d'armes, dans l'espérance où il etoit que le nombre de ses partisans grossiroit de jour en jour. L'activité de *Siao-tao-tcheng* fit echouer ces projets. Il envoya deux habiles Généraux à la tête des troupes qu'on put ramasser aux environs de sa Capitale, avec ordre de brusquer l'attaque, quoi qu'il en dût arriver, prenant sur lui l'evénement. Cette diligence eut tout le succès qu'il s'en etoit promis. *Lieou-king-fou* qui s'etoit renfermé dans le lieu de sa conquête, y fut assiégé ; & au

bout de quelques jours la ville ayant eté emportée, il fut pris, & mis à mort sur le champ. Cette seconde révolte ainsi eteinte, *Siao-tao-tcheng* n'en eut que plus d'autorité ; car pour *Lieou-yo*, qui avoit le titre d'Empereur, tout lui etoit egal : il disoit lui-même qu'il n'etoit pas fait pour régner. Il sortoit chaque jour de son palais, sans vouloir être accompagné ; il alloit dans les cabarets boire & manger avec tous ceux qui s'y rencontroient ; il s'enivroit, se querelloit, se couchoit sur un banc, ou à plate-terre dans le milieu des rues, jusqu'à ce qu'il eût cuvé son vin, & s'en revenoit ensuite au palais, content, disoit-il, de sa journée.

De pareilles infamies indignoient la nation ; mais personne n'osoit y mettre ordre, ni même faire aucune représentation p.03.130 depuis, surtout, que ce Prince avoir menacé l'Impératrice de la faire mourir, si elle s'avisoit de trouver à redire à sa conduite. Ceux des Grands qui etoient à la tête des affaires, craignoient de se perdre en lui faisant des remontrances, dont ils prévoyoient d'ailleurs l'inutilité ; les Tribunaux, qui avoient déjà fait les leurs, n'en reçurent que des insultes & des traitemens indignes. Le seul *Siao-tao-tcheng* etoit en etat de se faire ecouter ; mais il eût fallu employer la force, ce qu'il ne vouloit pas, de peur de paroître rebelle. Toutefois il y fut déterminé par une circonstance imprévue. Un jour d'eté, etant dans une des allées du jardin du palais, il s'y endormit, ayant l'estomac & le ventre découverts. L'Empereur se rendit par hazard dans la même allée, accompagné de quelques Eunuques de sa présence. *Siao-tao-tcheng* se réveilla en sursaut. L'Empereur le voyant déconcerté, se prit à rire, & lui dit que son ventre ressembloit au but où on vise en s'exerçant à tirer de la fleche ; qu'il vouloit essayer s'il pourroit l'atteindre, & lui ordonna de rester dans le même etat où il etoit : alors il demanda son arc & une fleche ; & après avoir reculé quelques pas, il tire, & auroit infailliblement percé son Ministre, si celui-ci n'eût paré le coup avec quelque chose, qu'il trouva heureusement sous sa main.

Cet evénement fit penser *Siao-tao-tcheng* à ôter l'Empire à un homme qui méritoit si peu de le posséder. Jusqu'alors, il s'etoit opposé

aux délibérations des Grands, qui vouloient déclarer l'Empire vacant ; mais le danger auquel il venoit d'être exposé, joint aux différens crimes dont *Lieou-yo* se souilloit chaque jour, l'indisposerent tellement, qu'il donna les mains à tout ce qu'on voulut, & promit de défendre quiconque délivreroit l'Empire. Cette promesse fut un arrêt de mort contre l'Empereur.

Ce jeune Prince s'etant enivré hors du palais, à son p.03.131 ordinaire, les Eunuques, entre les mains de qui il fut remis, lui couperent la tête, & sur le champ en donnerent avis à *Siao-tao-tcheng*. *Siao-tao-tcheng* donna ordre aux troupes de se rendre le lendemain, à la pointe du jour, devant son hôtel, & invita en même temps les Grands à se rendre au palais à la même heure, pour délibérer sur un point des plus importans au bien de l'Etat. Quand l'assemblée fut formée, *Siao-tao-tcheng* leur dit :

> — L'Empereur est mort, voila sa tête, que les Eunuques, qui la lui ont coupée, viennent de m'apporter. Il s'agit de nous donner un maître ; tâchons de bien choisir.

A ces mots, tous s'ecrierent, comme de concert :

> — Nous ne voulons pas d'autre maître que *Siao-tao-tcheng* ; c'est lui qui doit être notre Empereur.

Siao-tao-tcheng etoit trop bon politique pour accepter un trône ainsi offert. Il refusa d'abord avec modestie, en disant qu'il n'en etoit pas digne. On insista ; il refusa encore. On lui dit des raisons ; il les combattit. Enfin, voyant qu'on s'obstinoit à vouloir l'elire, sous prétexte qu'il n'y avoit que lui qui, dans l'etat où etoient actuellement les choses, pût rendre à l'Empire tout son lustre, il se leva brusquement, fit appeller le troisieme des fils adoptifs de *Ming-hoang-ty*, jeune Prince qui n'etoit encore que dans la dixieme année de son âge, le produisit devant l'assemblée & le fit proclamer.

Cette générosité, qui n'etoit dans le fond qu'un simple délai qu'il mettoit à l'accomplissement de ses desirs, lui fit un honneur infini, & le

rendit encore plus digne d'un Empire qu'il paroissoit refuser de bonne foi, quand tout concouroit à le lui assurer. Il continua à gouverner sous le nouvel Empereur, comme il l'avoit fait sous le précédent ; mais avec une autorité bien plus grande encore, puisqu'il ne la partageoit qu'avec ceux qu'il se choisissoit lui-même pour adjoints. Il donna tous les postes, tant militaires que civils, à des personnes qu'il p.03.132 crut être dans ses intérêts ; & quand il n'eut plus rien à craindre de ses ennemis, ou de ses envieux, il se fit nommer Prince de *Tsi*.

Cependant un double orage grondoit sur sa tête, sans qu'il s'en apperçût. Un nommé *Chen-yu-tché* avoit levé une armée, pour venger, disoit-il, la mort de *Lieou-yo* ; & cette armée etoit déjà composée de plus de cent mille hommes. D'un autre côté, on prenoit à la Cour des mesures pour le faire périr ; & plusieurs de ceux sur lesquels il comptoit, etoient du nombre des conjurés. Aux cabales de la Cour, il opposa une intrépidité qui fit trembler les plus hardis, & une prudence qui rompit toutes leurs mesures, avant qu'ils sussent qu'ils avoient eté découverts. Il fit mourir les uns, en punition de quelques crimes vrais ou supposés ; & il donna aux plus irréprochables, des emplois au dehors, sous prétexte de leur faire honneur & de les récompenser.

A l'armée de *Chen-yu-tché*, il opposa une autre armée, à la tête de laquelle il mit des Généraux expérimentés, qui eurent bientôt dissipé tous les rebelles. Un de ces Généraux, nommé *Hoang-hoei*, que *Siao-tao-tcheng* honoroit de sa confiance la plus intime, etoit entré dans la conjuration qui s'etoit faite à la Cour, contre son ami & son bienfaiteur. La maniere dont celui-ci continua de se conduire à son egard, lui donna lieu de croire qu'il n'avoit pas eté découvert. Dans cette persuasion, après avoir vaincu & dissipé les rebelles, il ecrivit à son cher ami, pour obtenir une récompense proportionnée au dernier service qu'il venoit de rendre à l'Etat.

Siao-tao-tcheng, qui savoit mieux que tout autre, combien, dans un temps de troubles, un homme qui est à la tête d'une armée peut être redoutable, avoit toujours dissimulé la trahison de *Hoang-hoei*, & avoit

continué à le traiter comme son ami. Il fut charmé de la sécurité avec laquelle il se livroit p.03.133 lui-même, & lui répondit ce peu de mots :

> — Vos prétentions, mon cher, sont très-justes, & personne n'est plus porté que moi à y avoir egard. Venez : nous délibérerons ensemble sur ce qu'il faudra faire. Ne perdez point de temps ; car le nombre des demandeurs m'accable. Je sens bien qu'il me sera impossible de contenter tout le monde ; mais je sais ce que je dois à mes amis. Je vous attends.

Flatté d'une réponse si obligeante, *Hoang-hoei* se rendit à la Cour avec empressement ; mais le jour de son arrivée, il fut arrêté, interrogé sur ses liaisons, atteint & convaincu d'avoir trempé dans la conjuration, condamné & exécuté à mort.

Siao-tao-tcheng ne voyant plus personne qui pût lui résister, pensa tout de bon à se faire Empereur. Ses amis, sous prétexte du bien public, l'en solliciterent plus vivement que jamais, & composerent une formule d'abdication, par laquelle le jeune Prince qui etoit actuellement sur le trône, déclaroit que n'etant pas en etat d'être à la tête de l'Empire, il le cédoit à *Siao-tao-tcheng*, celui de tous ses sujets qui etoit le plus capable de le bien gouverner : ils la porterent au jeune Empereur, qui la signa de bonne grace, de crainte qu'on ne l'y forçât.

L'infortuné Prince se laissa conduire dans le palais qu'on lui avoit préparé à quelque distance de la ville, où, sous prétexte de lui faire honneur, on lui donna un grand nombre de gens de guerre pour le garder, & veiller sur sa conduite. *Siao-tao-tcheng* fut reconnu & proclamé seul & légitime Empereur du Royaume du milieu. Il donna à son prédécesseur le titre de Prince du premier ordre, & appella la Dynastie dont il devenoit le fondateur, du nom de sa Principauté de *Tsi*.

Il y avoit à peine un mois que *Siao-tao-tcheng* etoit sur le trône, quand une troupe de scélérats pénétra jusque dans l'intérieur du palais de l'Empereur dépossédé, sans que la p.03.134 garde parût en avoir été instruite, & massacra ce malheureux Prince, ainsi que tous ceux de sa

famille, hommes, femmes & enfans. Il est difficile de croire qu'on eût pu commettre un pareil crime, s'il n'y avoit pas eu de la connivence entre les assassins & les Officiers de la garde & que ceux-ci auroient osé y donner les mains, s'il n'y avoit pas eu des ordres supérieurs.

C'est dommage qu'on ait à reprocher la mort de deux Empereurs à un homme qui eût régné avec tant de gloire, si la naissance l'avoit appellé au trône. *Siao-tao-tcheng* avoit toutes les qualités qui font le parfait Souverain. Il etoit doux, modeste, affable, compatissant ; il n'alla jamais par les voies de rigueur, que quand toutes les autres lui etoient fermées. Il etoit naturellement grave, ennemi du luxe. Jamais il ne se trouva dans ce qu'on appelle parties de débauches ou de plaisirs. Toujours appliqué à ses devoirs dans les différens postes qu'il occupa, avant d'être parvenu à la dignité suprême, il les remplit avec une supériorité qui le faisoit admirer même de ses rivaux. En un mot, il avoit une grandeur d'ame qui le mettoit au-dessus des passions ordinaires. S'il n'eût jamais eté Empereur, on pourroit lui donner un place distinguée parmi les grands Généraux, les Ministres habiles, & les Savans du premier ordre ; car il fut tout cela. Etant Empereur, il travailla sans relâche à rendre ses sujets heureux. Il ne régna qu'un peu plus de trois ans, & mourut à la cinquante-quatrieme année de son âge, l'an de J. C. 482. Son corps fut déposé à *Tay-ngan-ling*. Il est le fondateur de la seconde des cinq petites Dynasties antérieures, dite la Dynastie des *Tsi*. On lui donna le titre de *Tsi-kao-hoang-ti*. Celui de ses fils, qu'il avoit nommé Prince héritier, dès la premiere année qu'il fut sur le trône, lui succéda.

XLIV

LEANG-OU-TI

Empereur

@

p.03.135 Le nom de sa famille etoit *Siao* ; il descendoit, ainsi que le fondateur de la Dynastie des *Tsi*, du fameux *Siao-ho*, qui fut le compagnon fidele du fondateur de la grande Dynastie des *Han*, & un de ceux qui contribuerent le plus à lui assurer l'Empire. Il avoit pour nom propre *Yen*, & pour surnom *Chou-ta*. Il naquit à *Lan-ling*. On dit qu'au moment de sa naissance, une lumiere extraordinaire brilla tout-à-coup ; ce qui fut regardé dès-lors comme un présage de sa future grandeur. On ajoute qu'il avoit l'eclat du soleil dans ses yeux, & la majesté du dragon sur son visage ; que sur sa langue etoit empreinte la lettre *Pa*, qui signifie huit, & que sur sa main droite on voyoit distinctement les deux caracteres *Ou-ty*. On continue le merveilleux de son portrait, en disant qu'il avoit le cou luisant & uni comme une glace ; que dans son enfance il pouvoit marcher sans appuyer les pieds contre terre ; que son corps ne faisoit aucune ombre, quand il etoit exposé au soleil ; & que personne ne pouvoit l'envisager, sans être pénétré d'une crainte respectueuse.

Devenu grand, il donna dans toutes les occasions des marques d'un esprit supérieur. Il savoit les lettres, beaucoup mieux que le commun de ceux qui s'y appliquent, & s'etoit rendu habile dans les sciences, comme s'il eût voulu leur être redevable de son elévation.

Sous le regne de *Tchou-pao-kiuen*, autrement dit, *Toung-houen-heou*, c'est-à-dire, *Prince des troubles de l'Orient*, quatrieme Empereur de la Dynastie des *Tsi*, *Siao-yen* fut fait Général de *Hiang-yang*. A la tête des gens de guerre, il p.03.136 s'appliqua à les mettre sur le meilleur pied. Il faisoit faire de fréquens exercices, qu'il commandoit lui-même,

récompensoit ceux qui s'y distinguoient, encourageoit les autres, & se rendoit affable envers tous. Outre les troupes ordinaires qui etoient sous sa dépendance, il forma un nouveau corps de dix mille hommes, tous Chinois, pour s'en servir, disoit-il, contre les ennemis dont l'Etat etoit menacé. Ces ennemis n'etoient autres que les six Ministres que l'Empereur avoit mis à la tête des affaires, sans mettre entre eux aucune différence pour l'autorité, ni pour le genre d'affaires qu'ils devoient traiter. Une pareille politique, ajoutoit *Siao-yen*, jointe à la cruauté de l'Empereur qui le fait haïr, à son peu de talent & à ses débauches qui le font mépriser, ne sauroient manquer de mettre bientôt tout l'Empire en feu. Il ne se trompoit pas ; les Ministres se brouillerent, & chacun d'eux leva successivement l'etendard de la révolte. Les Princes & les Grands ne se contentoient pas d'être simples spectateurs, ils entroient dans les cabales, se mettoient à la tête des troupes, que celui des Ministres dont ils avoient embrassé le parti leur confioit, ou qu'ils levoient eux-mêmes, & ils faisoient la guerre. Mais comme la plupart etoient sans expérience, ils etoient bientôt vaincus par les armées impériales, & périssoient les armes à la main, ou par le supplice des criminels.

Siao-yen ne se déclaroit ouvertement pour aucun des partis. Il se contentoit d'employer ses armes contre les ennemis etrangers, & se disposoit insensiblement à donner bientôt la loi à tous les partis, qu'il vouloit auparavant laisser s'affoiblir les uns par les autres, pour les détruire avec plus de facilité, quand le temps en seroit venu.

L'Empereur devenant de jour en jour plus cruel, se portoit à des excès inouis. Il ne lui falloit qu'un simple soupçon, pour le déterminer à faire mourir ses proches. Plusieurs d'entre p.03.137 eux périrent, sans avoir jamais donné par leur conduite, ou par leurs discours, le moindre sujet de les soupçonner d'avoir voulu s'ecarter de leurs devoirs. *Siao-y*, frere de *Siao-yen*, fut de ce nombre. Sa valeur, dont il avoit donné si souvent des preuves contre les ennemis de l'Etat, & son mérite personnel, le rendirent suspect ; la maniere eclatante dont il délivra l'Empereur lui-même, de tous les rebelles qui alloient l'assiéger dans sa capitale, en

remportant sur eux la victoire la plus complette, le fit redouter par ce Prince barbare. Il lui envoya du poison pour toute récompense.

Siao-yen n'avoit pas encore séché ses larmes sur la mort de son frere, qu'il apprit par les amis qu'il avoit à la Cour, qu'on lui préparoit un sort pareil, ainsi qu'au Prince de *Nan-kang*, qui etoit propre frere de l'Empereur. On entra avec lui dans des détails qui ne lui laisserent aucun doute. On lui nomma l'Officier qui avoit ordre de l'aller examiner, & celui qui devoit aller à *King-nang*, pour ôter le commandement des troupes au Prince de *Nan-kang*. Il prit ses mesures pour n'être pas surpris : il avertit le Prince de tout ce qui se tramoit contre lui, & lui proposa de joindre ses troupes aux siennes. En attendant, il s'assura de la fidélité de ses Officiers, qui tous jurerent de suivre sa fortune, bonne ou mauvaise, jusqu'à l'effusion de tout leur sang,

Non content de cela, *Siao-yen* fit un manifeste, dans lequel il invita tous les bons sujets de l'Empire à venir se joindre à lui, pour l'aider à exterminer le tyran, qui ne cessoit d'ensanglanter le trône par ses cruautés, & de le déshonorer par ses débauches. Il protestoit, en finissant, que la nécessité seule lui mettoit les armes à la main ; convaincu, comme tout le monde devoit l'être, qu'il n'avoit pas d'autre moyen, pour mettre sa vie en sûreté, & pour conserver l'Empire dans la famille des *Tsi*, dont il etoit lui-même.

p.03.138 Ce manifeste eut tout l'effet qu'il s'en etoit promis. Plusieurs Princes, & quantité de personnes distinguées par leur rang ou par les emplois qu'elles occupoient, vinrent se joindre à lui, à la tête de différens corps de troupes, & grossirent tellement sa petite armée, qu'elle se trouva en etat de tout entreprendre. Le Prince de *Nan-kang* lui-même, qui avoit d'abord manqué de résolution, prit tout-à-coup son parti, quand il sut, à n'en pouvoir douter, que celui qui venoit prendre sa place, etoit en chemin pour exécuter les ordres de l'Empereur. Il le fit assassiner à quelques journées de la ville, & se mit en devoir d'aller renforcer le parti de *Siao-yen*.

Quand tous ces Chefs furent réunis, ils procéderent par voie de fait à la déposition de l'Empereur, & ayant nommé un de ses freres à sa place, ils lui assignerent des Ministres & des Officiers pour sa Cour, & donnerent à *Siao-yen* le commandement de toutes les troupes. Ces dispositions faites, ils se mirent en marche, prirent des villes, battirent, en diverses rencontres, les troupes de l'Empereur dépossédé, l'allerent assiéger jusque dans sa capitale, qui leur fut livrée par des traîtres, avec la tête de l'Empereur qu'ils venoient d'assassiner, pour mettre fin à tout. Le nouvel Empereur fut reconnu du plus grand nombre. *Siao-yen* ne bornoit pas là ses vues ; il vouloit monter sur le trône, & se croyoit d'autant mieux fondé dans ses prétentions, que tous les freres de l'Empereur lui-même, n'etoient point du sang de *Tsi-kao-hoang-ti*. Ils n'etoient que fils adoptifs de *Ming-hoang-ti*, & par conséquent intrus dans la famille des *Siao*.

Avant que de faire eclater ouvertement ses desseins, *Siao-yen* voulut se défaire de tous ces Princes ; il en vint à bout. Le nouvel Empereur sentit où l'on en vouloit venir ; & dans l'espérance de conserver au moins ses jours, il sacrifia la suprême dignité. Il envoya les sceaux de l'Empire à *Siao-yen*, p.03.139 qui les reçut comme une chose qui lui etoit due. Pour adoucir à l'Empereur détrôné l'amertume de son abdication, il le nomma Prince de *Pa-ling* ; mais pour se délivrer de toute inquiétude, il le fit etrangler quelque temps après.

Ainsi commença la troisieme des cinq petites Dynasties antérieures, dite la Dynastie des *Leang*, à cause de la Principauté de *Leang*, dont *Siao-yen* etoit en possession lorsqu'il monta sur le trône impérial. Ce Prince, en prenant en main les rênes du gouvernement, entreprit de rendre à l'Empire son premier lustre. Il rétablit l'usage d'offrir un sacrifice solemnel en l'honneur du *Chang-ti* : il fit placer un tambour à l'une des portes du palais, pour être averti par ceux qui avoient des affaires essentielles à lui communiquer ; il mit en honneur les Lettres, & ceux qui les cultivoient, en ne donnant les charges de la Magistrature & les autres emplois civils, que comme une récompense due aux différens

degrés de mérite en ce genre. Convaincu que Confucius, en eclaircissant dans ses Ecrits tout ce qui concernoit les loix, les mœurs, & les usages des anciens, avoit rendu à la nation le service le plus important, il voulut que la nation lui en témoigne solemnellement sa reconnoissance. Pour cela, il fit construire une salle, dans laquelle on plaça le portrait de ce grand homme ; & il détermina que chaque année, en des temps marqués, ceux qui etoient à la tête du Gouvernement & de la Littérature viendroient lui rendre hommage, comme au maître par excellence, dont la doctrine etoit comme un flambeau capable d'eclairer l'univers (c'est-à-dire la Chine). Il etablit, outre cela, des Colleges publics dans toutes les Villes, & en particulier dans la Capitale, où il rassembla tout ce qu'il put trouver de plus habile, pour y donner chaque jour des leçon sur l'Histoire & sur les *King.* Il ordonna aux princes & aux Grands qui avoient des enfans p.03.140 en etat d'etudier, de les envoyer faire leur cours d'etude sous ces maîtres choisis ; & il ne dédaigna pas d'envoyer lui-même celui de ses fils qu'il avoit déjà désigné pour être l'héritier du trône.

Les lettres avoient fait autrefois ses plus cheres délices ; & il n'auroit jamais cessé de les cultiver, si les circonstances n'eussent exigé de lui qu'il se livrât tout entier à d'autres affaires. Rendu, en quelque sorte, à lui-même, depuis que son ambition etoit parvenue au plus haut point où il pouvoit aspirer, il rappella dans son esprit le souvenir de ses premieres occupations, & il suivit le penchant de son cœur qui l'y entraînoit malgré le pesant fardeau dont il etoit chargé. On le voyoit passer alternativement du cabinet des affaires au Musée ; &, après avoir réglé avec les Ministres, les Magistrats & les Généraux d'armée, tout ce qu'il y avoit d'essentiel dans le gouvernement, tant pour le militaire que pour le civil, s'entretenir familierement avec les gens de lettres, souffrir avec bonté qu'ils l'eclairassent de leurs lumieres, & leur communiquer les siennes, avec la même réserve, & la même modestie qu'auroit pu le faire le moindre d'entre eux. Ce n'etoit point le Souverain qui intimoit des ordres, ou mendioit des adulations ; c'etoit le savant qui instruisoit, ou

qui proposoit ses doutes, pour être instruit à son tour. De temps à autre, dans l'espace d'une même année, il se transportoit, par maniere de délassement, dans les lieux où l'on intruisoit *les Fils de l'Empire* ; il honoroit de sa présence leurs exercices littéraires, les interrogeoit, jugeoit de leurs progrès, donnoit des récompenses aux plus distingués, faisoit inscrire leurs noms dans le catalogue de ceux qu'il devoit elever dans la suite aux dignités ou aux charges, encourageoit les maîtres par des eloges ou des bienfaits ; & ne se retiroit jamais qu'il n'eût jetté dans le cœur des uns & des autres, des nouvelles p.03.141 semences d'emulation, qui y produisoient sans contrainte l'amour de l'etude & du devoir.

Ce qu'il faisoit pour l'honneur des lettres, il le pratiquoit, avec le même zele & les mêmes soins, pour toutes les parties du gouvernement. Aussi l'Empire, de dégradé qu'il etoit, devint tout-à-coup florissant ; tout lui annonçoit le renouvellement de son ancienne splendeur : il s'y formoit des Savans. du premier ordre, des Magistrats integres, des Guerriers intrépides ; les loix reprenoient leur vigueur, les Cérémonies & la Musique toute leur majesté ; & le peuple, déchargé d'une foule d'impôts, sous le poids desquels il gémissoit depuis tant d'années, oublioit, dans le sein de l'abondance, tous ses maux, & ne regardoit son Prince que comme son libérateur & son pere.

Tant de belles qualités que *Leang-ou-ti* avoit portées sur le trône, auroient dû, ce semble, faire oublier la maniere dont il y etoit monté ; mais quelques Princes & plusieurs Grands n'en jugerent pas de même ; ils cabalerent, susciterent des troubles. L'Empereur, attentif à tout, appaisa les troubles, eteignit les révoltes ; & par sa grandeur d'ame, & la sagesse de sa conduite, il convainquit ses ennemis, ses envieux mêmes, qu'il etoit véritablement digne de la place qu'il occupoit. Heureux, si satisfait d'avoir acquis tant de gloire dans les différens genres, il ne s'etoit pas livré, lorsqu'il commença à être sur le retour de l'âge, dans une carriere qui ne peut être courue, sans danger, que par des hommes isolés. Il médita comme les Bonzes, il jeûna comme eux, & avec

beaucoup plus d'austérité que la plupart d'entre eux. Au lieu de ces conférences utiles qu'il avoit autrefois avec les hommes d'Etat & les gens de lettres, il n'admit plus dans son intimité qu'une troupe de Sectaires, qui lui faisoient avaler à longs traits tout le venin de leur doctrine, & qui, par p.03.142 leurs insinuations & leurs prestiges, vinrent enfin à bout de lui faire transporter à leur *Fo,* le culte que les sages Empereurs de l'antiquité n'avoient rendu qu'au *Chang-ti*. Le nombre des temples elevés en l'honneur de cette idole etrangere, tout exorbitant qu'il etoit déjà, lui parut encore trop petit ; il en fit construire de nouveaux, avec une magnificence qui n'avoit point eu d'exemple. Ces sommes d'argent, qu'il employoit ci-devant, avec tant d'utilité, pour faire fleurir toutes les branches du gouvernement, pour le soulagement du peuple, pour l'entretien des Guerriers & des Magistrats qui s'etoient distingués, pour récompenser les sages & les savans, & pour assurer d'honnêtes asyles aux orphelins & aux vieillards, changerent peu-à-peu de destination : elle servirent à engraisser & à entretenir, dans des edifices superbement bâtis, une foule d'hommes inutiles, sans talens, comme sans vertu, qui ne savent s'occuper que du soin de brûler des parfums.

La plus saine partie de la nation gémissoit en secret d'un changement si préjudiciable à l'Etat ; mais elle eclata en murmures, quand elle vit qu'il méprisoit toutes les remontrances qu'on ne cessoit de lui faire à ce sujet.

Un evenement, qui eût pu réunir sous sa domination tout ce qu'avoient possédé les anciens Empereurs, & dont il ne voulut pas profiter, précipita sa perte. Il etoit en guerre avec ceux du Royaume de *Ouei*, qui etoient maîtres des Provinces septentrionales de l'Empire ; ses Généraux les avoient battus dans plusieurs rencontres ; leur Souverain etoit mort, & la division s'etoit mise parmi ceux qui devoient lui succéder. Un des prétendans s'offrit à se faire son vassal, & à lui remettre, par avance, toutes les places, dont il etoit déjà en possession, s'il vouloit lui donner du secours pour conquérir les autres. L'Empereur, mal conseillé, ne voulut point entendre à ces propositions ; Il fit la paix,

dans le temps même que son armée p.03.143 etoit sur le point de se couvrir de gloire. Celui qui la commandoit, fut très-sensible à ce coup imprévu : il fit des représentations, & ne fut point ecouté ; il eut ordre de se rendre à la Cour, où l'on suspectoit déjà sa fidélité. Au lieu d'obéir, il fit un manifeste, dans lequel, après avoir invectivé contre la conduite de l'Empereur, & en particulier contre son attachement à la secte des Bonzes, il invite tous les bons sujets de l'Empire à venir se joindre à lui, pour l'aider à faire rentrer dans leur devoir ceux qui s'en etoient écartés. En attendant, il commença par se saisir de quelques places, dans lesquelles il mit garnison.

L'Empereur, qui reçut une copie de cet insolent manifeste, ne fit d'abord qu'en rire, & regarda *Hao-king* comme un insensé (*Hao-king* est le nom de ce Général rebelle). Il donna ses ordres pour eteindre promptement une rébellion, dont il n'appréhendoit encore les suites, que comme un mal possible & très-éloigné. Celui qu'il nomma pour être à la tête de ses troupes, etoit un traître qui favorisoit *Hao-king*. Celui-ci, devenu, par ses succès, de jour en jour plus indolent, força plusieurs villes, entra, sans coup férir, dans quelques autres, qui lui furent livrées par trahison ou par lâcheté ; & quand il se vit maître d'une certaine etendue de pays, il alla droit à *Kien-kang*, pour y assiéger l'Empereur lui-même.

A ces tristes nouvelles, *Leang-ou-ti*, poussant un profond soupir, dit à ceux qui les lui annonçoient :

> — C'est moi qui ai elevé ma famille ; c'est moi qui la précipite. Ainsi l'a voulu le *Tien* ; soumettons-nous à ses ordres.

Heou-king ne fut pas long-temps devant la ville, on lui en ouvrit les portes ; & il y entra, non pas toutefois en conquérant, mais comme un maître qui, après une longue absence, se rendroit dans son domaine pour en régler les affaires. Suivi de ses amis les plus affidés, & d'une nombreuse garde, il osa se présenter p.03.144 devant l'Empereur, comme il l'auroit pu faire dans les temps qu'il lui etoit le plus fidele. Ce fut alors

que, pour la derniere fois de sa vie, *Leang-ou-ti* se montra avec une magnanimité digne de ses plus beaux jours.

> — Vous voilà donc, *Heou-king*, dit-il, sans paroître le moins du monde emu, je ne vous attendais pas si-tôt. Retirez-vous ; je vous ferai tantôt savoir mes ordres. Je vous avoue que je suis bien las de la guerre.

En entendant ce peu de paroles, le rebelle *Heou-king* fut glacé d'effroi, & il ne lui fut pas possible de répondre un seul mot. Une sueur froide découla de toutes les parties de son corps ; & la seule pensée qui lui vint alors, fut de se jetter au pied de son maître, & de le saluer respectueusement, en frappant la terre du front. Les soldats, dont il s'etoit fait accompagner, se retirerent, & il ne resta auprès de lui que deux de ses amis, Il n'est pas douteux que si, dans ce moment, l'Empereur avoit eu la présence d'esprit d'ordonner qu'on l'arrêtât, il n'eût eté obéi ; car rien dans le palais n'avoit encore eté changé,

Revenu de cette terreur subite, *Heou-king* reprit son audace, changea la garde de l'Empereur, changea toute sa maison ; & sans se porter lui-même pour Souverain, il commença à en faire toutes les fonctions, sans que personne osât y apporter le moindre obstacle.

Leang-ou-ti, âgé de plus de 80 ans, soutint sa disgrace avec une fermeté véritablement héroïque ; mais la violence continuelle qu'il etoit obligé de se faire, pour ne laisser echapper aucune marque de foiblesse, hâta la fin de ses jours. Il tomba malade, se vit abandonné de tout le monde, & mourut après quelques jours de langueur, dans la quarante-huitieme année de son regne, l'an de J. C. 549. Son corps fut déposé à *Sieou-ling*.

Trois sortes d'Ecrivains ont tracé le portrait de ce Prince ; p.03.145 les Bonzes, qui en font un homme extraordinaire, & un de leurs saints ; les Politiques, qui font valoir sur-tout l'eclat de ses actions guerrieres, & la sagesse de son gouvernement ; & les Savants de profession, qui le regardent comme le protecteur déclaré des Lettres, & un bienfaiteur

eclairé, qui en etablissant, pour la premiere fois, des cérémonies en l'honneur de Confucius, & voulant que ces cérémonies fussent pratiquées dans des salles particulieres, uniquement destinées à cet usage, mérite une reconnoissance éternelle de la part du corps de la Magistrature & de celui des Lettrés. Les Bonzes ne lui trouvent aucuns défauts ; les Lettrés & les Politiques lui trouvent des vertus & des vices. J'ai ramassé, en substance, ce qu'en disent les uns & les autres. On le connoîtra suffisamment pour apprécier son mérite.

XLV

TCHAO-MING, TAY-TSÉE

@

Il etoit fils de *Leang-ou-ti*, fondateur de la troisieme des cinq petites Dynasties antérieures : il est regardé comme le premier des génies prématurés, & comme le chef des enfans illustres. A l'âge de cinq ans, il savoit déjà tous les *King* par cœur : c'est à-peu-près comme si l'on disoit chez nous, qu'un enfant de cinq ans a retenu toute la Bible, & est en etat de la réciter. Jusques-là, sa science ne différoit guere de celle d'un perroquet ; mais cinq ans après, il sut rendre raison de tout, & expliquer même les endroits difficiles de l'*Y-king*, du *Ché-king*, & du *Chou-king*. Il s'appliqua ensuite à l'Histoire, & s'y rendit très-habile. Nul fait un peu important, nulle circonstance, nulle loi, etablie ou abrogée, rien ne lui echappa. Il savoit en quel temps, tel grand homme avoit p.03.146 vécu, en quoi il s'etoit particuliérement distingué ; en un mot on pouvoit l'interroger sur tout, il répondoit pertinemment à tout.

Dès qu'il eut atteint la quinzieme année de son âge, l'Empereur *Leang-ou-ti*, son pere, le déclara son successeur, & lui fit une Maison, suivant l'usage du temps. Nommé Prince héritier, il lui fallut quitter la Cour, & aller demeurer dans un Palais particulier nommé *Toung-koung*, ou *Palais du Soleil levant*. Au lieu de se livrer aux divertissemens & aux plaisirs, comme ne font que trop souvent ceux qui commencent à jouir de leur liberté, sur-tout quand ils ont l'honneur d'être Princes, il ne profita de celle qu'on lui donnoit que pour se donner tout entier à l'etude. Il composa plusieurs Ouvrages ; mais sa grande application & son assiduité au travail le consumerent peu-à-peu. Il n'avoit pas vingt-cinq ans accomplis, quand il mourut.

On lui donna, après sa mort, le titre honorable de *Tchao-ming*, qu'on pourroit rendre par ces trois mots : *qui a brillé*. Le titre de *Tay-tsée* est

celui que portent tous les héritiers présomptifs de la couronne : c'est comme en France celui de Dauphin. *Tchao-ming, Tay-tsée*, florissoit entre l'an de J. C. 520 & l'an 540.

XLVI

TCHEN-OU-TI

Empereur

@

Son nom propre etoit *Pa-sien*, son surnom *Tchen*, & son titre *Hing-koué*. Il descendoit de *Tchen-ché*, Mandarin du titre de *Tay-kieou-tchang*, sous les *Han*, & naquit à *Ou-hing*.

Dans sa jeunesse, il se distingua par sa gravité & ses p.03.147 manieres nobles ; mais il ne s'appliqua sérieusement à l'etude que lorsqu'il fut dans un âge où les autres veulent cesser d'etudier. Son goût décidé etoit la guerre : il ne laissa pas de s'exercer aux Lettres, mais en dirigeant ses travaux vers son objet principal. On le mit à la tête des troupes qui gardoient les frontieres du côté de la Cochinchine & du *Tong-king*. Il survint quelques troubles parmi les *Tong-kinois* ; *Tchen-pa-sien* mit les rebelles à la raison. Sa conduite lui valut le commandement général de la province de Canton, où il continua de se distinguer par sa prudence & par sa valeur.

Quand la mort de *Leang-ou-ti* arriva, il ne se trouvoit pas des forces suffisantes pour s'opposer à *Heou-king* : il attendit que quelqu'un se fût déclaré en faveur de la famille Impériale : bientôt il ne fut plus embarrassé que du choix. Les Princes du Sang se diviserent entre eux, au lieu de se réunir contre leur ennemi commun.

Tchen-pa-sien se déclara pour *Siao-y*, l'aîné des enfans de *Leang-ou-ti*, celui, par conséquent, à qui l'Empire appartenoit de droit. Il s'agissoit d'aller le joindre, & les chemins etoient longs, difficiles & bien gardés : *Tchen-pa-sien* vainquit tous les obstacles. A la tête de ce qu'il avoit de vieux soldats, il s'avance du côté de la fameuse montagne *Ta-yu-ling*, en force les passages, poursuit l'ennemi jusqu'à la ville de *Nan-kang*, & s'en

rend maître au nom de *Siao-y*. Ce Prince, encouragé par des commencemens si heureux, & plus encore par l'acquisition d'un Capitaine tel que *Tchen-pa-sien*, pensa tout de bon à se faire Empereur. Il en prit le titre, fit un manifeste contre *Heou-king*, & invita tous les bons sujets de l'Empire à venir se joindre à lui.

Tchen-pa-sien continua à gagner des batailles & à prendre des villes ; il se couvrit d'une gloire immortelle par la grande p.03.148 victoire qu'il remporta sur *Heou-king*, & par la prise de la ville de *Ché-teou*, qui en fut le fruit.

De toute cette formidable armée de *Heou-king*, il ne resta plus que quelques amis de cet usurpateur, qui chercherent leur salut dans la fuite ; tout le reste fut tué, ou fait prisonnier, ou se rangea du côté de *Tchen-pa-sien*. Peu de jours après, *Heou-king* lui-même fut atteint dans une barque où il s'etoit jetté, & coupé en pieces.

Après la mort du rebelle, *Siao-y* prit les marques de la dignité impériale, & se fit reconnoître solemnellement : mais il n'avoit pas les qualités requises pour conserver l'Empire dans des temps si orageux. Il prit d'abord un air de hauteur & affecta une sécurité qui furent la cause de sa perte. Un de ses freres, nommé *Siao-ki*, s'etoit refugié chez les Tartares, & faisoit son séjour dans le pays de *Chou*. Ayant appris la mort de *Heou-king*, il crut qu'il n'avoit qu'à se présenter en force, pour se faire déclarer Empereur : il obtint du secours des Tartares. *Siao-y*, quoique déjà reconnu pour légitime Empereur, ne dédaigna pas d'entrer en négociation avec lui, & lui offrit un appanage considérable, s'il vouloir rester tranquille dans les Etats de *Chou*. *Siao-ki* y consentit d'abord ; mais de mauvais conseils le firent manquer à sa promesse. Il fut vaincu par les troupes impériales & massacré par le Général *Fan-mong*, qui l'avoit fait prisonnier.

Après ce succès, l'Empereur crut qu'il n'avoit plus rien à craindre. Il envoya *Tchen-pa-sien*, avec ses troupes d'elite, à *King-keou*, qui etoit regardé comme un poste très-important, & *Ouang-cheng-pien*, autre grand Capitaine, alla fortifier la garnison de *Kien-kang*. Cependant les

Tartares qui avoient donné du secours à *Siao-ki*, apprirent avec douleur qu'il avoit péri. Le Roi de *Ouei* avoit, outre cela, p.03.149 une insulte personnelle à venger : l'Empereur, en parlant de lui, s'etoit servi d'expressions de mépris, & n'avoit pas eu pour ses Ambassadeurs toute la considération qui leur etoit due : il n'en fallut pas davantage pour l'engager à faire la guerre, il s'y prépara sans bruit. On ne fut instruit de son véritable objet, que lorsqu'il fit défiler son armée vers *Kiang-ling*. L'Empereur, qui etoit dans cette place, en sortit à la tête d'une petite armée, qu'il voulut opposer à celle de l'ennemi ; mais il fut obligé de fuir & de rentrer dans la ville, où il espéroit se défendre jusqu'à l'arrivée de *Ouang-cheng-pien*, auquel il avoit envoyé l'ordre de venir au plutôt le délivrer. Ce Général etant trop eloigné, la ville fut prise, saccagée, & l'Empereur mis à mort avant même qu'on eût fait les préparatifs nécessaires pour la défense.

Le Roi de *Ouei*, satisfait de sa vengeance, nomma pour Empereur *Piao-tcha,* Prince de la famille des *Leang* ; il lui donna les pays dont il s'etoit emparé en venant à *Kiang-ling*, avec de bonnes troupes, pour l'aider, disoit-il, à conquérir le reste de son Empire : ensuite il se retira, avec le reste de son armée, dans ses propres Etats. Ce fantôme d'Empereur ne servit pas même d'epouvantail au-delà de la province de *King-tcheou*, dont les *Ouei* l'avoient mis en possession. Les Grands, assemblés à *Kien-kang*, placerent sur le trône celui à qui il appartenoit de droit, quoiqu'il n'eût encore que treize ans. Il s'appelloit *Siao-fang-tché*, & etoit le seul des fils de *Siao-yuen-ti* qui eût echappé à la fureur des *Ouei*, lors de la prise de *Kiang-ling*.

Ouang-cheng-pien trouva que ce Prince etoit trop jeune pour être à la tête de l'Empire : il osa entreprendre de le détrôner, pour mettre à sa place *Siao-yuen-ming*, fils de *Ouen-ti* & oncle du jeune Empereur. Comme il avoit sous p.03.150 ses ordres la plus grande partie des gens de guerre, il ne lui fut pas difficile d'exécuter son projet.

Tchen-pa-sien, quoiqu'intime ami de *Ouang-cheng-pien*, désapprouva hautement sa conduite. La fidélité qu'il devoit à son légitime Souverain

exigeoit de lui, dans le poste où il etoit, qu'il fît tous les efforts pour le maintenir sur le trône. Il ecrivit à son ami, pour lui représenter son devoir ; il lui rappella les marques de confiance que l'Empereur dernier mort lui avoit données, en lui recommandant sa famille & en particulier ses enfans ; il pria ; il sollicita en faveur du jeune Prince qui etoit déjà reconnu, & mit tout en œuvre. Mais *Ouang-cheng-pien* inflexible, persista à vouloir que *Siao-yuen-ming* fût Empereur, il crut faire beaucoup en donnant au Prince qu'il dépossédoit le titre de Prince héritier ; ce qui irrita tellement *Tchen-pa-sien*, qu'il ne vit plus dans la personne de celui qu'il regardoit auparavant comme son ami, qu'un traître & un rebelle qui méritoit les plus rigoureux châtimens. Il avoit à ses ordres de bonnes troupes ; il se mit à leur tête, & marcha droit à *Ché-teou*, pour y assiéger *Ouang-cheng-pien*. Celui-ci, qui etoit brave & de plus grand homme de guerre, ne crut pas devoir l'attendre : il marcha avec ce qu'il avoit de mieux dans la garnison, alla au-devant de *Tchen-pa-sien* pour le combattre ; mais il fut vaincu, pris, & mis à mort ; alors le vainqueur, après avoir déposé *Siao-yuen-ming*, remit sur le trône le jeune Empereur qu'on en avoit fait injustement descendre.

Jusques-là, *Tchen-pa-sien* ne s'etoit montré qu'en grand homme dans tous les genres. Fidele envers ses maîtres, il les avoit défendus avec succès contre les ennemis du dehors & les traîtres du dedans : bon citoyen, il avoit toujours observé avec une exactitude scrupuleuse toutes les loix & les coutumes de son pays ; aimant les Lettres, & protégeant ceux qui les p.03.151 cultivoient ; grave dans son maintien, modeste dans ses manieres, simple dans ses ameublemens, frugal dans ses repas, on ne l'avoit jamais vu différent de lui-même ; terrible les armes à la main, il etoit le plus doux des hommes dans sa vie privée, & ne se déclaroit jamais que pour les voies de douceur, quand il jugeoit qu'elles pouvoient suffire pour conduire au but.

Tant de belles qualités réunies lui avoient attiré l'estime universelle & une espece de vénération dans tout l'Empire. On parloit de lui comme il est très-rare qu'on parle des autres hommes ; on n'en disoit que du

bien. Mais, après le dernier service qu'il venoit de rendre à son maître, l'ambition entra dans son cœur ; il voulut dominer. Il se mit à la tête des troupes, sous le tigre de Généralissime, & du Gouvernement, sous le titre de premier Ministre. Il donna les principaux emplois civils & militaires à ceux de sa famille, à ses amis, & à ceux qui l'avoient servi ou qui le servoient actuellement. Pour le jeune Empereur, content de vivre dans son palais, au milieu des plaisirs de son âge, il se reposoit sur lui, & le laissoit maître de disposer de tout à son gré.

L'envie ne s'etoit pas encore elevée contre *Tchen-pa-sien* ; elle sembloit comme assoupie à son egard ; mais elle s'eveilla & lui suscita tout-à-coup deux puissans ennemis, sous lesquels tout autre qu'un aussi grand homme auroit infailliblement succombé. Le premier, qui s'appelloit *Siao-pou*, commandoit en chef toutes les troupes de la province de *Koang-tcheou* ; & le second etoit un fameux Général nommé *Ouang-lin*, actuellement à la tête d'une armée du côté de *Tchang-cha*.

Siao-pou, de la famille Impériale, crut être en droit de blâmer hautement ce qui s'etoit fait à la Cour. Il trouva mauvais qu'on eût fait descendre du trône *Siao-ming*, qui etoit en etat, disoit il, de le remplir avec dignité, pour y placer un p.03.152 enfant qui etoit hors d'etat de rien faire par lui-même. Sans vouloir faire attention que celui qu'il appelloit un enfant avoit d'abord eté reconnu pour légitime Empereur, & qu'il l'etoit en effet par les droits de sa naissance, il se mit en tête de le déposséder, pour rétablir *Siao-yuen-ming*. Il assembla des troupes, & se mit en campagne. Il se rendit maître d'un grand nombre de villes, alla mettre le siege devant *Ché-teou*, qu'il emporta avec assez de facilité, quoi que ce fût une place très-forte ; il prenoit déjà le chemin de la Capitale, lorsque *Tchen-pa-sien* crut qu'il etoit temps de sortir.

Il avoit mandé tous ses vieux corps de troupes accoutumés à vaincre sous lui, & qui etoient en garnison dans différentes places. Quoique leur nombre fût fort inférieur à celui des troupes dont l'armée de *Siao-pou* etoit composée, *Tchen-pa-sien* n'hésita point à les mener au combat, & remporta une pleine victoire.

Le vainqueur usa de la victoire en grand homme : il pardonna aux vaincus, leur laissa la liberté, leur donna même des emplois & des charges. Une telle conduite lui gagna tous les cœurs, & eût suffi pour rendre sa gloire immortelle, s'il s'etoit contenté, pour toute récompense, d'avoir assuré l'Empire à son maître une seconde fois ; mais l'ambition ne dit jamais c'est assez. Il etoit Généralissime, premier Ministre ; rien ne se faisoit que par son canal ; il avoit une autorité sans bornes ; tout cela ne lui suffit pas. Il voulut avoir le titre de Prince de *Tchen*, & il l'obtint. Le jeune Empereur lui donna l'investiture de cette dignité avec les cérémonies accoutumées & en présence de toute sa Cour.

Il restoit au nouveau Prince de *Tchen* un ennemi redoutable dans la personne de *Ouang-lin*, dont j'ai parlé. Mais comme ce Général etoit fort éloigné, *Tchen-pa-sien* ne jugea pas à propos d'aller lui-même le mettre à la raison. Il se p.03.153 déchargea de ce soin sur deux Généraux expérimentés dont la bravoure & la fidélité lui etoient connues. Quand ils furent partis, il ne pensa plus qu'à l'exécution de son grand projet.

La Principauté qu'il avoit demandée n'etoit qu'un acheminement au trône impérial. Il n'osoit en faire descendre de force celui qui y etoit assis, & qu'il y avoit placé lui-même ; il lui persuada de le lui céder volontairement : ce à quoi le jeune Empereur parut consentir sans aucune répugnance, dans la crainte peut-être qu'on ne lui préparât un sort plus rigoureux encore, s'il faisoit mine de vouloir résister. Ainsi l'amour de la vie, dont, par cette lâcheté, il ne fit que prolonger le cours de quelques mois, l'engagea à faire publiquement son acte de renonciation en faveur de *Tchen-pa-sien*, qui fut aussi-tôt reconnu avec les formalités qui sont d'usage dans ces sortes d'occasions.

Ainsi finit la Dynastie des *Leang*, pour faire place à celle des *Tchen*, dont *Tchen-pa-sien* devenoit le Fondateur. A la Cour, tout se passa avec beaucoup de tranquillité. L'ancien Empereur alla, avec une suite nombreuse, dans le nouveau palais qu'on lui avoit préparé. Sous prétexte de lui faire honneur, on lui donna une petite armée pour le

garder ; & celui qui venoit d'être proclamé, se rendit avec pompe dans le lieu destiné pour être la demeure du Fils du Ciel.

Dans les Provinces, les choses ne se passerent pas si paisiblement. Plusieurs des Grands, qui y exerçoient des emplois considérables, refuserent d'obéir & se déclarerent ouvertement contre *Tchen-pa-sien*, qu'ils regardoient comme un usurpateur. Ils leverent des troupes, dans le dessein, disoient-ils, de rétablir le légitime Empereur, qu'on avoit forcé d'abdiquer, & se mirent en campagne. *Tchen-pa-sien* ne s'endormit point : il envoya ses vieux soldats, & mit à leur tête des Officiers connus & expérimentés. Ces petites p.03.154 révoltes n'eurent pas de suite ; elles furent eteintes dès leur naissance, & n'eurent d'autre effet que celui de hâter la mort de l'Empereur *King-ti*, que *Tchen-pa-sien* jugea nécessaire à la tranquillité de l'Etat. Ce fut là le dernier crime que son ambition lui fit commettre. Après l'extinction de la famille des *Leang*, il crut n'avoir plus rien à craindre, & ne s'occupa plus désormais que du soin de faire revivre ses vertus & de bien gouverner. Il fit la paix avec tous ceux qui voulurent l'accepter, pardonna aux rebelles & à tous ceux qu'il avoit vaincus, fit fleurir les Lettres, employa les Sages, récompensa le mérite, & se conduisit en tout avec tant de discernement, de prudence, de douceur & d'equité, qu'il regagna l'estime universelle, & que ses envieux même n'eurent plus de fautes à lui reprocher. Au bout de deux ans de regne, il tomba dangereusement malade, & vit bien qu'il n'en reviendroit pas. Il prit ses mesures pour se donner un successeur qui fût en etat de soutenir la gloire de son nom & de perpétuer l'Empire dans sa famille. Il n'avoit point d'enfant ; il choisit un de ses neveux, fils de son frere aîné, qui etoit âgé d'environ quarante ans, & le nomma Prince héritier en présence de tous ses Grands. Peu de jours après il mourut, dans la cinquante-neuvieme année de son âge, la troisieme de son regne, l'an de J. C. 559. Son corps fut déposé à *Ouan-ngang-ling.*

XLVII

SOUI-OUEN-TI

Empereur

@

###Le nom de sa famille etoit *Yang*, son nom propre *Kien*, & son surnom, pendant tout le temps de sa jeunesse, *Na-yen-lo*. Il descendoit de *Yang-tchen*, qui avoit occupé les premieres p.03.155 dignités de l'Empire sous la Dynastie des *Han*, & qui s'etoit acquis une très-grande réputation par ses talens & par ses vertus. Son pere fut fait Comte de *Soui* & garda ce titre jusqu'à sa mort. *Yang-kien* lui succéda ; & le Prince de *Tcheou*, dont il etoit sujet, lui confirma ce titre, & continua à l'honorer des mêmes bontés dont il avoit déjà honoré tous ceux de sa famille. Ce Prince de *Tcheou* etoit maître de la partie septentrionale de la Chine, & se donnoit le titre d'Empereur : ainsi tous les Comtes de ses Etats (qui s'etendoient depuis le *Kiang* jusqu'à la grande muraille) etoient réputés Comtes de l'Empire : ils en faisoient les fonctions & en avoient toutes les prérogatives.

En vertu de son titre, le Comte de *Soui* etoit souvent employé pour le cérémonial de la Cour. Sa gravité, son exactitude à remplir ses devoirs, son attention à mesurer tous ses discours & à ne parler que rarement, tout cela, joint à quelque chose de sombre qu'il portoit dans sa physionomie, ne prévenoit point en sa faveur des courtisans amis de la frivolité, beaux parleurs pour la plupart, & dont l'humeur enjouée echouoit sans cesse contre le sérieux d'un homme dont le caractere ne se laissoit point pénétrer. Ils en conçurent de l'ombrage, & le desservirent auprès de leur maître. Ils dirent au Prince que le Comte de *Soui* etoit un homme dangereux, qui sembloit rouler dans sa tête les plus vastes projets : ils ajouterent que la prudence exigeoit qu'on ne confiât point des emplois importans à un homme de cette espece, & que

l'expérience n'avoit convaincu que trop souvent qu'on ne sauroit prendre trop de précautions avec de pareils sujets.

Le Comte fut instruit de tout ; il sut, en détail, ce qu'on avoit dit de lui ; mais il dissimula. Au lieu de se plaindre, & de chercher à se venger, il mit tous ses soins à cacher p.03.156 ses profonds desseins, & à ôter tout sujet d'ombrage. Il avoit une fille, dont la beauté & la vertu furent admirées, dès la premiere fois qu'on la produisit au service des Dames du Palais. Le Prince de *Tcheou*, ou, si l'on veut, l'Empereur du Nord en entendit faire l'eloge, & voulut la mettre au nombre de ses epouses. Il la demanda au Comte ; & le Comte la lui accorda.

Devenu beau-pere de l'Empereur, *Yang-kien* commença à jetter des fondemens solides de la grandeur qu'il méditoit. Il commença par faire eriger son Comté de *Soui* en Principauté. Sa fille ayant eu le bonheur de plaire à son epoux, & d'en avoir eu un fils, elle fut déclarée Impératrice, & le fils qu'elle avoit eu devint Prince héritier. Depuis cette epoque, le crédit de *Yang-kien* augmenta de jour en jour. Il eut différens emplois, dont il s'acquitta avec tant de prudence & de capacité, qu'on le choisît enfin pour le placer à la tête du gouvernement, en qualité de premier Ministre.

Dans ce nouveau poste, le Prince de *Soui* s'attira l'estime universelle, par la sagesse avec laquelle il régloit toutes les affaires. Il avoit un génie vaste, une politique profonde, un discernement exquis. Habile à pénétrer le secret des autres, il ne laissa jamais transpirer le sien. Il alloit à son but avec lenteur, mais avec sûreté ; sourdement, mais efficacement, il etoit, outre cela, equitable, désintéressé, amateur du bien public, sobre, modeste, ennemi du luxe & des plaisirs bruyans. Comme il avoit négligé l'etude pendant sa jeunesse, il n'avoit point, dans le caractere, cette aménité que la littérature inspire, pour l'ordinaire, à ceux qui la cultivent. Il se laissoit facilement emporter aux mouvemens d'une indignation, qu'il portoit quelquefois jusqu'à la colere ; mais, quand ses esprits etoient un peu calmés, il ne rougissoit pas d'avouer son tort ; il le faisoit de maniere que ceux-mêmes contre lesquels il p.03.157 s'etoit emporté,

etoient pleinement satisfaits, soit qu'il leur accordât, ou qu'il leur refusât ce qu'ils sollicitoient auprès de lui. C'est ainsi que tout, jusqu'à ses défauts, tournoit insensiblement à son avantage. D'un autre côté, l'Empereur déshonoroit le trône par son orgueil, ses débauches, & surtout par ses cruautés. Ses vices, mis en contraste avec les vertus, vraies ou apparentes, de *Yang-kien*, qui se déclaroit toujours pour l'innocent opprimé, ou pour le coupable malheureux, rendoit au Ministre tous les cœurs qu'il enlevoit au Souverain.

Cependant l'envie, qui avoit toujours l'œil ouvert, n'envisageoit, qu'avec dépit, l'autorité, presque sans bornes, d'un homme qu'elle avoit vu croître malgré elle, & s'elever au-dessus des autres, à-peu-près comme un grand chêne, qui, après quelques années, surpasse tous les buissons parmi lesquels il est né. Elle répandit son venin dans le cœur des Grands & de quelques Princes de la famille régnante, & leur inspira les plus noirs projets. Après bien des intrigues & des cabales, la mort de *Yang-kien* fut résolue ; l'Empereur lui-même y donna les mains. Il ne s'agissoit plus que d'en venir à l'exécution, & la chose n'etoit pas aisée. *Yang-kien* jouissoit de l'estime générale, & sa conduite ne donnoit aucune prise. Tous les Tribunaux lui etoient dévoués, & tous les gens de guerre etoient à ses ordres. L'attaquer dans les formes judiciaires, ou à force ouverte, c'etoit s'exposer evidemment à manquer son but. On choisit la voie de la trahison, comme etant la plus courte & la plus sûre pour réussir.

Ces arrangemens pris, l'Empereur indiqua une assemblée générale de tous ses Grands, pour traiter avec eux d'une affaire de la derniere importance. C'etoit dans cette assemblée que *Yang-kien* devoit être jugé, condamné & exécuté, sans qu'il pût, en aucune maniere, travailler à sa défense, ou pourvoir à sa sûreté. Mais, par un de ces accidens dont la vraie cause est p.03.158 toujours impénétrable, il arriva tout l'opposé de ce qu'on avoit projetté. En se rendant au lieu de l'assemblée, l'Empereur se sentit tout-à-coup défaillir ; on l'emporte, & il meurt. Le fils qu'il avoit eu de *Yang-ché*, fille de *Yang-kien*, est reconnu Empereur, sous le nom

de *Tcheou-tsin-ti* ; & comme ce nouvel Empereur n'etoit encore qu'un enfant, on donna à sa mere la régence de l'Empire, & à *Yang-kien*, son grand-pere maternel, outre tous les titres dont il etoit déjà décoré, celui d'instituteur du Prince, avec une inspection générale sur toutes les branches du gouvernement.

Avant que de publier la mort de l'Empereur, & tout ce qui s'etoit fait en conséquence, *Yang-kien* dépêcha des couriers à tous les Princes du sang qui avoient des emplois considérables hors de la Capitale, & leur enjoignit de se rendre incessamment à la Cour, pour des affaires qu'on ne pouvoit leur communiquer qu'en présence. Ces Princes n'ayant aucun lieu de se défier, obéirent exactement ; mais quand, après leur arrivée, ils eurent appris le sujet pour lequel ils avoient eté appellés, & qu'ils se virent dépouiller de leurs charges du dehors, pour ne recevoir à la place que de vains titres, auprès de la personne du jeune Empereur, ils comprirent que la Régente & *Yang-kien* vouloient dominer avec une entiere sécurité, & ne laisser aucun pouvoir à ceux de la famille, qui seuls pouvoient leur faire ombrage, ou traverser leurs projets. Comme il n'y avoit plus moyen de reculer, ils prirent le seul parti qu'ils avoient à prendre, celui de la dissimulation. Par la maniere dont ils se conduisirent d'abord, on eût cru qu'ils etoient pénétrés de la plus vive reconnoissance, & qu'ils regardoient comme une faveur insigne leur rappel à la Cour. Cependant ils consulterent entre eux sur les moyens de se venger. La Régence entre les mains d'une femme, qui ne se conduisoit que par les conseils du premier Ministre, donc p.03.159 elle etoit fille, leur parut blesser ouvertement les droits de leur naissance. Demander qu'on changeât quelque chose aux arrangemens qui avoient eté pris sans eux, c'etoit une démarche dont les suites pouvoient leur être funestes. Ils savoient trop bien que *Yang-kien* n'etoit pas homme à reculer : ils résolurent sa mort. L'un d'entre eux, nommé *Yu-ouen-tchao*, se chargea de le faire assassiner.

Après avoir pris toutes les mesures qu'il crut nécessaires, pour ne pas manquer son coup, *Yu-ouen-tchao* invita *Yang-kien* à venir chez lui,

prendre, disoit-il, un repas d'ami. *Yang-kien* s'y rendit, accompagné seulement d'un de ses Officiers, homme d'une bravoure & d'une fidélité à toute epreuve.

Cet Officier, plus défiant que son maître, avoit pris la précaution de se bien armer. Il s'apperçut, en entrant, de quelques signes qu'on faisoit à des gens qui se retirerent dans les appartemens reculés. Il ne lui en fallut pas davantage pour confirmer ses soupçons, & l'engager à se tenir sur ses gardes. Comme il faisoit attention à tout, il remarqua un empressement extraordinaire à faire boire coup sur coup dès les commencemens du repas, il vit que *Yu-ouen-tchao* portoit de temps en temps sa main sur son estomac & sur sa poitrine, avec un air de distraction qui ne lui parut pas naturel. Il observa de plus près, & il crut appercevoir une sorte d'arme, qui ne pouvoit avoir eté placée là qu'avec mauvaise intention. Sans attendre d'autres preuves, il prend *Yang-kien* par le bras, & lui dit brusquement :

— Sortez d'ici, Seigneur, on vous attend au palais ;

& tout de suite mettant le sabre à la main :

— C'est moi, continua-t-il, qui dois vuider cette affaire.

Yang-kien comprit sur le champ toute la grandeur du péril où il etoit exposé : il se leve, & sort, sans que personne se mît p.03.160 en devoir de l'arrêter. L'action de l'Officier avoit suspendu toutes les réflexions, & attiré tous les regards sur sa personne. D'ailleurs, ceux des conjurés qui devoient massacrer *Yang-kien*, n'avoient ordre de venir faire leur coup que vers la fin du repas, lorsque les fumées du vin l'auroient mis hors d'etat de pouvoir se sauver ou se défendre.

Au sortir de-là, *Yang-kien* se rendit en droiture au palais, où il avoit son logement ; & après avoir instruit la Régente, il envoya des satellites pour se saisir de la personne de *Yu-ouen-tchao*, & de tous ceux qui se trouveroient dans son hôtel. En même temps, la Régente donna ses ordres aux Tribunaux, pour les autoriser à connoître de cette affaire & la juger définitivement. Le procès fut bientôt instruit, les coupables

avouerent leur crime ; ils furent condamnés à mort, & exécutés sans délai.

Outre les Princes qui faisoient leur séjour dans la Capitale & au centre de la Cour, *Yang-kien* avoit dans les Provinces un ennemi plus redoutable que tous les autres, parce qu'il etoit à la tête d'une armée de plus de quatre cens mille hommes, avec lesquels il prenoit des villes & soumettoit les peuples. Il s'agissoit de gagner cet adversaire, ou de le subjuguer ; le premier parti n'etoit pas possible dans les circonstances : *Yang-kien* tenta le second, & il y réussit, au-delà de ses espérances. Il envoya des troupes choisies, commandées par de bons Généraux, avec ordre de livrer bataille, sans s'amuser à former des sieges, pour lesquels, disoit-il, il ne négligeroit rien, quand il en seroit temps.

L'armée de *Yang-kien* rencontra celle de *Yu-tché-kioung* ; on livra bataille ; l'armée de *Yu-tché-kioung* fut battue, taillée en pieces ; & sans avoir le temps d'en ramasser quelques débris, *Yu-tché-kioung* alla se renfermer presque seul dans une ville, où, se voyant hors d'etat de défense, & sans espoir p.03.161 de secours, il se coupa la gorge, pour ne pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis.

Les Princes du sang qui restoient encore, & le nombre n'en etoit pas petit, loin d'être découragés de tant de malheurs qui arrivoient à leur famille, n'en devinrent que plus téméraires ; leur haine contre *Yang-kien* les avoit tellement aveuglés, qu'ils ne se cachoient presque plus pour cabaler. Las de tant de complots, & voulant pourvoir à la sûreté de ses jours, *Yang-kien* se résolut enfin à faire le dernier pas pour arriver à la souveraineté. Il engagea la Régente & le jeune Empereur à se décharger entiérement sur lui du fardeau du gouvernement, qu'ils etoient hors d'etat de porter, & à faire, en sa faveur, une abdication dans les formes : ce qui fut exécuté, du consentement unanime de tous les Grands. *Yang-kien* fut reconnu solemnellement comme seul & légitime Empereur des Etats de *Tcheou*, qui comprenoient, comme je l'ai déjà dit, toute la partie septentrionale de la Chine, jusqu'au fleuve *Kiang*.

Placé sur le trône, le nouvel Empereur voulut prendre des mesures efficaces pour s'y maintenir, en ôtant, autant qu'il seroit en lui, toutes les occasions de révoltes. Il assembla ses Grands, & leur demanda comment il devoit se conduire envers les Princes de la famille à laquelle il venoit de succéder. Tout le monde fut d'avis qu'il falloit les exterminer, & eteindre toute leur race, parce qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de pouvoir jouir des douceurs de la paix.

Quelque violent que fût ce parti, *Yang-kien* s'y détermina ; & l'exécution ne tarda pas à suivre. Ainsi, après vingt-six ans de regne, la famille des Princes de *Tcheou* fut entiérement détruite, ayant donné jusqu'à cinq Empereurs pendant ce court espace de temps. Celle des Princes de *Soui* prit sa place, & l'occupa d'abord avec une majesté dont on n'avoit p.03.162 point vu d'exemple depuis l'etablissement de l'Empire Septentrional. *Yang-kien* n'ayant plus rien à craindre, mit tous ses soins à bien gouverner, en rendant ses sujets heureux. Il commença par abroger toutes les loix tyranniques qui avoient eté etablies par quelques-uns de ses prédécesseurs ; il en fit de nouvelles, qui furent toutes en faveur du peuple & ménagea si bien les intérêts des différens corps de l'Etat, qu'il se les attacha tous d'une maniere indissoluble. Ce qui lui gagna en particulier les cœurs des vrais Chinois, ce fut son attention à faire revivre les anciens rits, & à travailler au recouvrement des livres egarés ou perdus. Deux exemples, que je vais citer, suffiront pour faire connoître de quoi il etoit capable en ce genre.

Siuen-ti, Empereur des *Tchen*, venoit de mourir. Son successeur *Heou-tchou* dépêcha un courier à *Yang-kien*, Empereur de *Soui*, pour lui faire part de cette nouvelle, lui annoncer son avénement au trône, & lui demander son amitié. *Yang-kien*, qui avoit déjà formé son plan pour la réunion des deux Empires, avoit une armée qu'il destinoit à cette grande entreprise. Les circonstances lui parurent favorables. Cependant, comme il vouloit avoir le mérite de ne rien faire que de l'avis de son Conseil, il mit l'affaire en délibération, bien persuadé que tous les avis seroient conformes au sien. Il se trompa. A peine eut-il proposé ce qu'il avoit

envie de faire, qu'un des Grands se leva, & prit la liberté de lui représenter que, puisqu'il etoit dans la résolution de rendre à l'Empire sa premiere splendeur, il falloit commencer par suivre l'exemple des grands Princes qui l'avoient illustré : que ces sages personnages ayant pour maxime de respecter les affligés, ils ne faisoient jamais la guerre à un Prince actuellement en deuil : que *Heou-tchou*, Empereur des *Tchen*, par le malheur qu'il avoit eu de perdre son pere, etoit devenu un objet respectable p.03.163 pour quiconque fait profession de suivre les anciens rits, & qu'ainsi il falloit lui accorder la paix.

> — Je suis grand partisan des anciens rits, repartit sur le champ *Yang-kien*, & je n'oublierai rien pour m'y conformer exactement. Qu'on fasse revenir l'armée : j'accorde volontiers la paix & mon amitié à un Prince affligé. Son courier peut partir quand il voudra, pour porter ces bonnes paroles à son maître. Puissent-elles adoucir sa juste douleur, & lui servir en quelque sorte de consolation.

On ne sauroit se figurer combien ce peu de mots, & la conduite qu'il tint en conséquence, le rendirent agréable aux yeux de ses Grands. Ils se féliciterent mutuellement, comme si chacun d'eux en particulier avoir obtenu quelque faveur insigne de la part de son maître. Ils ne répandoient que des discours avantageux au Prince ; ils le louoient jusques dans les moindres de ses actions, pour lesquelles ils lui prêtoient toujours des vues supérieures ; & le peuple, qui s'etoit déjà ressenti, dans plusieurs occasions, de la douceur de son gouvernement, se repaissoit de la flatteuse espérance de voir bientôt renaître les beaux jours de *Yao*, de *Chun*, de *Tchen-tang*, & de *Ouen-ouang*.

Charmé des dispositions favorables où tous ses sujets etoient à son egard, *Yang-kien* voulut profiter du loisir que lui laissoit la paix, pour se bâtir une ville, dont la situation fût plus saine & plus avantageuse que celle de *Tchang-ngan*, où il faisoit sa résidence, à l'exemple de ses prédécesseurs. A dix lys environ de distance, en tirant vers le nord, etoit une colline, du nom de *Loung-cheou-chan*. L'air y etoit très-sain, les

eaux excellentes, & l'aspect en fut trouvé de très-bon augure par les Astrologues qui y furent envoyés pour en tirer l'horoscope. Ce fut là qu'on jetta les fondemens de la nouvelle Capitale de l'Empire du Nord, pour l'être bientôt après p.03.164 de toute la Chine. Malgré la répugnance que les Chinois ont toujours eue pour le changement, tout le monde se porta avec tant d'empressement & d'ardeur à satisfaire le Prince, que dans l'espace de moins d'un an la ville fut achevée ; la Cour s'y transporta, les familles s'y rendirent en foule, & la transmigration fut complette.

Tous les Corps de l'Etat féliciterent séparément l'Empereur ; l'eloge de ce grand Prince retentissoit de toutes parts. Les flatteurs ne s'oublierent pas dans cette occasion. Les expressions les plus brillantes, les comparaisons les plus relevées, tous les ornemens que peut fournir l'eloquence furent employés. Mais, en croyant faire leur cour par des placets ainsi travaillés, ils déplurent, & occasionnerent une défense, dont l'effet fut le renouvellement du bon goût. *Yang-kien* n'etoit pas lettré ; mais il avoit l'esprit bon, droit & juste, & il aimoit le vrai. Il voyoit dans une affaire ce qu'il falloit y voir ; il savoit apprécier les belles actions, même les siennes, ce qu'elles valoient ; & si quelqu'un s'avisoit de le louer, dans ce qui ne le méritoit pas, ou de le louer trop dans ce qui le méritoit, loin d'en être flatté, il en témoignoit quelquefois son ressentiment. Il etoit alors d'usage, comme il l'est encore aujourd'hui, de ne s'adresser au Prince que par ecrit, à moins qu'on ne fût d'un rang à pouvoir s'entretenir familiérement avec lui. L'abus des titres pompeux, des termes flatteurs, un style verbeux & plein d'affectation, s'etoit introduit & avoit prévalu. Les Lettrés du premier ordre n'avoient d'autre emulation que celle d'exceller en ce genre : il paroissoit impossible de ramener ce bon goût, cet amour du simple & du vrai, qui avoient distingué les grands hommes du temps des *Tcheou* & des *Han*. *Yang-kien* l'entreprit, & en vint à bout. Il défendit qu'on lui présentât jamais des placets ou autres ecrits, s'ils n'etoient conçus d'une p.03.165 maniere claire, nette & précise, dépouillés de tous les faux ornemens, & de tous

les hors-d'œuvre qui absorbent l'objet principal ; & cela, sous peine, pour ceux qui avoient des dignités, ou des charges, d'en être privés ; & pour les aspirans, d'être rayés de la liste de ceux qui en devoient être pourvus. Il n'en fallut pas davantage pour guérir un mal qui paroissoit incurable.

Ce grand Prince ayant promis une somme considérable pour chaque volume des ouvrages, qu'on savoit avoir existé sous les *Tcheou* & sous les *Han*, & dont cependant on n'entendoit plus parler de son temps, on lui en apportoit de tous côtés, parmi lesquels il s'en trouva de très-précieux. Les Princes de *Tcheou*, ses prédécesseurs, en avoient ramassé jusqu'à dix mille ; il y ajouta les cinq mille qui se trouverent dans le Royaume de *Tsi*, lorsqu'on en fit la conquête. Ce nombre grossit chaque jour, aux dépens des bibliotheques particulieres ou des cabinets des curieux, que les possesseurs dépouilloient avec plaisir, pour enrichir le trésor public.

Les trois années de deuil, à l'occasion de la mort de *Siuen-ti*, Empereur de *Tchen*, s'etoient insensiblement ecoulées, sans que *Yang-kien*, Empereur des *Soui*, eût donné le moindre signe de vouloir rompre la paix qu'il avoit accordée. Il n'avoit point, pour cela, perdu de vue son grand projet. Il y travailloit efficacement, en gagnant les cœurs de ses propres sujets, & en s'attirant l'estime des etrangers. L'observation exacte des loix, de la justice, des rits, & des cérémonies anciennes, la protection qu'il accordoit aux Lettres, & à ceux qui les cultivoient, le rendoient l'idole des Chinois ; tandis que sa droiture, son désintéressement, & son impartialité envers les différens Princes Tartares ses voisins, qui etoient divisés entre eux, le rendoient leur arbitre commun. C'etoit p.03.166 à qui pourroit se ranger plutôt sous son obéissance, en se reconnoissant son sujet ou son vassal.

L'Empereur des *Tchen* etoit précisément le contraire de celui des *Soui*. Autant celui-ci faisoit briller sur le trône de ces qualités eminentes, qui font qu'un homme mérite d'être placé au-dessus des autres hommes, & de leur commander ; autant celui-là montroit de vices, & de ces vices

odieux, qui rendent indigne de toute prééminence, & qui dégradent en quelque sorte l'humanité. Il etoit débauché, cruel, voluptueux, ennemi du bon ordre, ne gardant aucune décence, & se déchargeant des soins du gouvernement, sur de vils Eunuques qui abusoient de son autorité, qui en faisoient un trafic indigne pour perdre les Sages, & quiconque auroit les yeux sur leurs malversations & leurs brigandages.

Tout le monde gémissoit d'un pareil désordre : le Prince & ses flatteurs traitoient en criminels d'Etat, ceux qui avoient assez de courage pour faire des représentations. Il ne manquoit à *Yang-kien* qu'une raison plausible de rompre la paix, pour faire la conquête d'un pays, dont les habitans lui tendoient les bras, comme à celui qui devoit être leur libérateur. Au lieu d'une raison plausible qu'il cherchoit, il en eut bientôt une réelle qu'il ne cherchoit pas, & a laquelle il n'avoit pas lieu de s'attendre.

Les descendans de la Dynastie des *Leang*, après avoir perdu l'Empire, jouissoient de la Principauté de leur nom, sous la protection des Empereurs du Nord. Comme leur petit Etat etoit situé de façon, qu'ils pouvoient se soumettre egalement aux Empereurs du Sud, *Yang-kien*, pour leur en ôter l'envie, jugea à propos de s'assurer de la personne du Prince de *Leang*, de *Kiang-ling*, ville forte, où il faisoit sa résidence. Il invita ce Prince à venir à la Cour, & envoya en même temps de p.03.167 bonnes troupes pour garder ses Etats. Le Prince ne fit aucune difficulté de se rendre où on l'appelloit, ne sachant point encore quel etoit le dessein de *Yang-kien*. Mais à peine fut-il arrivé qu'on l'instruisit de tout, en lui protestant qu'on n'avoit nulle envie de le dépouiller, & que tout ce qu'on faisoit, n'etoit que pure précaution. Il fut satisfait, ou parut l'être.

Il n'en fut pas de même de *Siao-yen* son oncle, & de *Siao-ouen* son frere, qu'il avoit laissés à *Kiang-ling* pour gouverner pendant son absence. Dès qu'ils apprirent que l'Empereur de *Soui* envoyoit chez eux des troupes, la peur les prit, & ils s'imaginerent que l'intention de *Yang-kien* etoit d'exterminer entiérement leur race, après s'être emparé de leur Principauté. Cette terreur panique leur fit faire une fausse

démarche, qui autorisa en quelque sorte, celui dont ils se défioient, à tout entreprendre contre eux. Ils ecrivirent au Gouverneur de la plus prochaine ville de la domination de l'Empereur des *Tchen*, pour lui dire qu'ils se soumettoient à son maître, & qu'ils le prioient d'envoyer à *Kiang-ling*, qu'ils lui cédoient dès-à-présent le plus de troupes qu'il pourroit, afin d'empêcher que celles de *Yang-ling*, qui etoient déjà en chemin pour s'y rendre, ne pussent s'en emparer.

Le Gouverneur, qui savoit de quelle importance etoit le poste qu'on lui offroit, usa de diligence, se rendit maître de la place, & y mit une forte garnison, avant que la petite armée de *Yang-kien* pût y arriver. Les Princes de *Leang*, avec toute leur famille, y vécurent en simples courtisans de *Heou-tchou*.

Lorsque *Yang-kien* apprit ce qui s'etoit passé, il en fut outré de colere, & résolut de ne plus différer l'exécution de son grand dessein. Il fit un manifeste, dans lequel, après avoir exposé le sujet qui l'engageoit à recommencer la guerre, il p.03.168 détaille, fort au long, les débauches, les vexations, les cruautés, & tous les autres crimes dont *Heou-tchou* se rendoit chaque jour plus coupable, au mépris du Ciel, dont il ne voit aucune loi : il ajoute, en finissant, que le *Chang-ti* l'avoit choisi pour être, & l'instrument de ses vengeances, & le libérateur d'un peuple opprimé, qu'il vouloit faire rentrer dans ses anciens droits.

Ce manifeste répandu dans les deux Empires, y fit tout l'effet qu'on en pouvoit attendre. Les esprits, qui n'etoient déjà que trop indisposés contre les *Tchen*, se tournerent vers les *Soui*. Pour ne pas y revenir à deux fois, *Yang-kien* assembla le plus de troupes qu'il lui fut possible, les divisa en cinq corps, dont chacun en particulier, formant une armée très-forte, auroit pu suffire pour la conquête qu'il méditoit ; il choisit des Généraux parmi ses freres, ses fils, & les Grands qui lui etoient le plus attachés, & les fit partir par cinq chemins différens, pour attaquer par cinq côtés à la fois. Jamais torrent n'eut un effet plus prompt. Tout plia, tout se rendit, tout fut enlevé dans une seule campagne. L'Empereur *Heou-tchou*, pris avec toute sa famille, fut emmené à *Tchang-ngan*, où

Yang-kien le reçut, non comme son prisonnier, mais comme un Prince malheureux, à qui sa foiblesse, ses vices, & les flatteries de ses courtisans avoient creusé l'abyme dans lequel il etoit tombé. Il le traita bien ; &, à l'exception des hommages qu'on ne rend qu'au propre Souverain, il lui fit rendre, dans sa Cour, tous les honneurs qui pouvoient en quelque sorte adoucir son infortune, & le dédommager de ceux qu'il avoit perdus.

Ce n'est pas faire un petit eloge du fondateur de la Dynastie des *Soui*, que de dire que sa politique ne fut point cruelle. L'exemple de ses prédécesseurs, dans la même carriere, ne dut point contagieux pour lui, & il ne crut pas que la mort p.03.169 de son prisonnier fût une chose nécessaire à la tranquillité de l'État. Il le laissa jouir en paix de la vie, sans jamais occasionner volontairement le moindre affront, ou la mortification la plus légère, dans le temps même qu'il avoit des prétextes assez plausibles, pour se porter envers lui jusqu'aux dernieres extrémités.

Après avoir eté divisé pendant l'espace d'environ trois cens ans, l'Empire se trouvant ainsi réuni sous sa domination, *Yang-kien* mit tous ses soins à lui rendre son ancienne forme de gouvernement, dont il ne restoit plus, sur-tout dans les Provinces méridionales, qu'une image fort défigurée. Il commença par se faire reconnoître solemnellement, avec toutes les cérémonies qui avoient eté pratiquées par les anciens, & prit le *feu* pour symbole. Il fit un nouveau Code, qui n'etoit nouveau, qu'en ce qu'il rétablissoit les loix qui avoient eté en vigueur sous les grandes Dynasties, & que les quatre petites Dynasties, qui avoient précédé la sienne, avoient insensiblement abrogées. Il réforma l'Astronomie, la Musique & les Cérémonies ; & ayant remis l'ordre dans les Tribunaux, il n'y plaça que des Magistrats integres & eclairés, & porta un Edit, qui condamnoit à mort quiconque d'entre eux seroit convaincu d'avoir reçu des présens, sous quelque prétexte que ce pût être.

Instruit que les descendans des *Tsi*, des *Leang*, & des *Tchen* négligeoient de faire, chaque année, les cérémonies en l'honneur de

leurs ancêtres, dans des lieux uniquement destinés à cet usage, il leur bâtit, à ses frais, des salles particulieres, où il voulut que les Princes de ces trois familles se rendissent, dans les temps accoutumés, pour y donner, du moins extérieurement, toutes les preuves de piété filiale déterminées par le *Li-ki*. Croyant voir un abus, ou tout au moins une indécence, en ce que toutes les conditions p.03.170 paroissoient confondues, par la liberté qu'avoit chacun de travailler à se procurer des dignités, ou des charges, tant dans le militaire que dans le civil, il statua que le fils suivroit, désormais, la condition du pere, c'est-à-dire, que le fils d'un marchand feroit le négoce, celui d'un laboureur travailleroit à la terre, celui d'un artisan apprendroit un métier, & celui d'un Magistrat, ou d'un Officier, seroit indifféremment Mandarin d'armes, ou de lettres, suivant ses dispositions naturelles, on son goût particulier.

Les etudes, & les lieux où elles devoient se faire, attirerent une attention particuliere de sa part. Il fut surpris du grand nombre de Colleges entretenus aux dépens du public, & de la quantité prodigieuse de ces petits Lettrés subalternes dont l'Empire fourmilloit. A l'exception du College de la Capitale, qu'il conserva, il supprima ceux des autres villes, dont il destina les bâtimens à servir de greniers publics ; & il détermina que les revenus dont ils joussoient, seroient employés désormais à acheter des grains, pour être distribués, gratis, dans les temps de disette. Il fixa, à soixante-dix, le nombre de ceux qui seroient admis à faire leurs etudes dans son college, & ordonna qu'ils seroient choisis parmi les fils des Mandarins & des Grands qui etoient de service à la Cour.

Un tel réglement jetta l'alarme parmi tous les Lettrés de l'Empire, & chacun d'eux l'envisagea comme une offense personnelle, qu'il crut être de son devoir de prévenir ou de repousser. Ils eurent recours à leurs armes ordinaires, je veux dire, aux remontrances, aux placets, aux suppliques, & aux pieces d'eloquence. A les entendre, ils etoient l'ame de l'Etat, & on ne pouvoit les affoiblir, sans que l'Etat tombât dans une langueur, d'où s'ensuivroit bientôt son entier dépérissement. Tous leurs

efforts furent inutiles : l'Empereur fut inexorable. Il daigna, cependant, leur faire une espece p.03.171 de réponse générale, laquelle, sans les satisfaire, leur ferma la bouche, & arrêta leur pinceau.

> « Dans ce que j'ai fait, leur dit-il, je n'ai envisagé que le bien de l'Etat & la gloire des Lettres. En supprimant les Colleges, je lui rends des laboureurs, des ouvriers & des commerçans que la facilité de faire des etudes gratis lui enlevoit chaque année ; & au lieu de ces demi-lettrés, qui n'etoient pour la plupart que des fainéans orgueilleux, des frondeurs perpétuels, devenus dangereux par leur grand nombre, je lui substitue des hommes, qui le serviront dorénavant par des travaux utiles. Je laisse un College dans la Capitale ; & j'ai donné mes ordres pour qu'il n'y ait jamais que des maîtres habiles, & en etat de remplir avec honneur les places qui leur seront confiées. J'ai fixé à soixante-dix, le nombre des ecoliers qui seront reçus chaque année ; voilà sept cens Lettrés que je donne à l'Empire dans l'espace de dix ans. J'ai voulu que ces ecoliers fussent choisis parmi les enfans des Mandarins & des Grands, actuellement de service à la Cour, & qu'on eût soin de préférer ceux que l'on jugeroit plus capables de réussir : c'est, ce me semble, préparer des hommes eclairés, pour le service le plus essentiel de l'Etat ; c'est préparer des soutiens à la Littérature ; c'est l'ennoblir, c'est l'illustrer, par l'alliance nécessaire qu'elle aura désormais avec tout ce qu'il y aura de plus distingué dans l'Empire ; c'est faire ensorte qu'il n'y ait plus que le génie & les vrais talens qui puissent entrer dans la carriere, & la fournir avec succès. D'ailleurs, cette multiplicité de Colleges entretenus aux dépens du public, ne remonte son origine qu'au temps des *Han*. Les grands Princes qui les ont successivement fondés, avoient alors leurs raisons ; j'ai aujourd'hui les miennes pour détruire ce qu'ils ont fait. Il s'agissoit, sous les *Han*, de retirer les Lettres des cendres qui

> les couvroient depuis l'incendie de p.03.172 *Tsin-ché-hoang*. Pour hâter l'ouvrage, on crut devoir multiplier les ouvriers. Aujourd'hui, que l'ouvrage est fini, je vois que des ouvriers en si grand nombre ne peuvent que se nuire les uns aux autres, & c'est cet abus que j'ai voulu corriger. Au surplus, je n'empêche personne de se livrer à l'etude, suivant que son génie, son goût & ses facultés pourront le lui permettre. Chacun peut se faire le disciple de tel maître qu'il voudra se choisir. C'est sous ces maîtres de choix libre, que se sont formés les grands hommes qui ont paru sous les trois premieres Dynasties, *Hia*, *Chang* & *Tcheou*. J'espere qu'il en sera de même dans la suite. Qu'on ne revienne plus sur ce sujet. Les représentations réitérées ne me feroient pas changer de sentiment, & pourroient avoir des suites pour ceux qui en seroient les auteurs.

Dans le temps qu'il faisoit peu-à-peu prendre une nouvelle forme à l'Empire, les Provinces méridionales n'etoient pas tranquilles. Quelques articles d'un Edit nouvellement promulgué, firent croire aux anciens sujets des *Tchen*, qu'on vouloit changer toutes leurs coutumes, pour leur substituer celles qui avoient lieu dans les Provinces du nord ; le bruit se répandit même parmi la populace, qu'on alloit la transplanter au-delà du *Kiang*. Ce bruit, qui tendoit à fomenter le mécontentement général, fut reçu comme une vérité. Les esprits s'irriterent, on courut aux armes, on massacra les Officiers & les Mandarins, & la révolte fut presque générale. On ne vouloit point, disoit-on, de ces Empereurs du nord, on vouloit un Prince de la maison des *Tchen* ; & comme *Heou-tchou* vivoit encore, on demandoit qu'il fût remis sur le trône de ses ancêtres.

Si jamais *Yang-kien* s'est montré digne de l'auguste titre de Fils du Ciel, c'est dans cette occasion. Il ne se servit point de cette révolte, comme d'un prétexte spécieux, pour se croire en droit d'exterminer les tristes restes d'une famille infortunée. Il continua à traiter l'Empereur détrôné, avec les p.03.172 mêmes egards qu'il avoit eus pour lui jusqu'alors. Il combattit les rebelles, & les dompta ; mais il epargna leur

sang & leur donna la paix. Il fit plus ; il sacrifia ses intérêts & son amour-propre à leur vaine terreur, ou plutôt à leur fantaisie. Il supprima de son Edit tous les articles qui leur avoient fait prendre l'alarme, & les combla de graces & de bienfaits, comme s'ils avoient toujours eté fideles à leurs devoirs.

Rien ne s'opposa plus désormais à la grandeur de ses vues. Maître absolu de tout ce qui est entre les quatre mers, pour me servir de l'expression chinoise, il etoit encore l'arbitre & le pacificateur des petits Royaumes voisins. Les Tartares, cette nation inquiete, qui, n'ayant rien à perdre, cherche toujours à gagner, ne venoient plus faire des excusons sur les frontieres de l'Empire : c'etoit parmi eux à qui se soumettroit au grand maître de la Chine, pour jouir du précieux avantage de sa puissante protection : Mais tel est le destin de l'homme ; il ne sauroit jouir sur la terre d'aucune espece de bonheur, qui ne soit contrebalancé par quelque disgrace.

Tandis que ce grand Prince s'attiroit l'admiration des etrangers, l'amour de ses propres sujets, & l'estime des uns & des autres ; tandis que tout plioit sous ses loix, & qu'il se proposoit de profiter dans le sein de la douce paix du fruit de ses travaux, des intrigues domestiques versoient à grands flots l'amertume dans son cœur. Le second de ses fils, nommé *Yang-koang*, Prince ambitieux, impudique & cruel, outré de voir, entre le trône & lui, une barriere insurmontable dans la personne de son frere aîné, qui jouissoit du titre de Prince héritier, & de toutes les prérogatives qui y sont attachées, résolut de la renverser, ou tout au moins de la franchir. Il s'y prit d'abord comme font tous les fourbes, à p.03.174 qui les faux rapports & la calomnie ne coûtent rien. Il accusa son frere, premiérement auprès de l'Impératrice leur mere commune, & ensuite auprès de l'Empereur ; & dans ses accusations, il sut si bien garder les vraisemblances, en prenant l'un & l'autre par leur foible, qu'il réussit au-delà de ses espérances.

L'Impératrice avoit donné pour epouse au Prince héritier, une jeune personne qu'elle aimoit tendrement, & dont elle vouloit assurer la

fortune. Cette jeune Princesse mourut peu de temps après son mariage. Il n'en fallut pas davantage à *Yang-koang* pour commencer à ourdir la trame qu'il méditoit. Il insinua, par mille discours adroitement ménagés, que cette mort n'etoit pas naturelle, & vint à bout de le persuader. Il ajouta que le Prince héritier n'avoit donné que trop de preuves qu'il n'aimoit point cette femme, & qu'il s'en etoit expliqué assez clairement, en disant que s'il l'avoit prise pour epouse, ce n'avoit eté que par complaisance pour sa mere, & qu'il trouveroit bien le moyen de s'en défaire quand il voudroit. On le crut encore sur tout cela. L'Impératrice, indisposée contre son fils aîné, donna toute sa confiance à *Yang-koang* & à *Yang-fou*, ses deux autres fils, & concerta avec eux, comment on pourroit s'y prendre pour engager l'Empereur à dégrader son Prince héritier. La chose n'etoit pas aisée ; mais que ne peuvent pas la vengeance d'une femme irritée, & l'ambition d'un homme qui a le trône pour objet !

On supposa le plus grand des crimes à celui qu'on vouloit perdre. On le peignit aux yeux de son pere comme un ambitieux, qui s'ennuyoit d'être si long-temps sujet ; on lui fit tenir des discours qu'il n'avoit pas tenus ; on interpréta en mal toutes ses paroles, toutes ses actions, toute sa conduite ; enfin, on l'accusa de vouloir régner à quelque prix que ce fût.

L'Empereur, naturellement soupçonneux, ecouta ces p.03.175 discours, qu'on lui répétoit sans cesse & à tout propos. Il se défia de son fils, le fit epier, & mit à son service, des Officiers qui devoient lui rendre compte de toutes ses démarches. Malheureusement pour le Prince héritier, ces Officiers etoient des ames basses qui se laisserent corrompre. Par leurs rapports indiscrets & calomnieux, ils aigrirent si fort l'esprit de l'Empereur, que ce Prince prit enfin le parti d'en venir aux dernieres extrémités. Contre l'avis de son conseil, & malgré les représentations de la plupart des Grands & des Chefs des Tribunaux, il déclara l'aîné de ses enfans déchu de tous ses droits, & indigne de lui succéder ; nomma *Yang-koang* à sa place, en lui accordant dès-lors toutes les prérogatives

dont il dépouilloit son frere ; & fit publier dans tout l'Empire, que, pour des raisons très-graves, il avoit jugé à propos de faire un changement, au moyen duquel il fixoit la gloire de l'Empire & la félicité de ses sujets.

Il ne fut pas long-temps sans se repentir d'une démarche que tous les Ordres de l'État désapprouvoient. *Yang-koang*, devenu l'héritier présomptif du trône, se fit des créatures & s'empara peu-à-peu de l'autorité. C'etoit par son canal que couloient toutes les graces : malheur à quiconque auroit pris une autre voie pour en obtenir. L'Empereur, tout clairvoyant qu'il etoit, ne s'apperçut du mal que lorsqu'il etoit presque sans remede. A l'exception du Prince qu'il avoit dégradé, tous ses autres enfans etoient d'accord entre eux & avec l'Impératrice leur mere. Le chagrin le mina insensiblement, & il tomba malade. Dans ces circonstances, une de ses femmes, du second ordre, que sa jeunesse, sa beauté, son esprit & son bon naturel lui rendoient infiniment chere, se trouvant par hasard seule dans un appartement près de l'endroit où reposoit l'Empereur, fut vue par *Yang-koang*, qui alla droit à elle, & qui porta l'insolence jusqu'à vouloir p.03.176 attenter à son honneur. La Dame, pleine d'indignation, s'echappa promptement, entra chez l'Empereur, & lui fit part du péril qu'elle venoit d'eviter. A ce récit, l'Empereur ne put retenir sa colere ; & ce dernier trait le détermina enfin à exécuter ce que, depuis quelque temps, il avoit résolu de faire, je veux dire, de se nommer un autre successeur. Il manda deux de ses Ministres les plus affidés, leur ordonna d'ecrire à *Yang-young*, son fils aîné, ancien Prince héritier, qu'il eût à se rendre auprès de sa personne le plutôt possible. Si la chose avoit pu se faire secretement, *Yang-koang* etoit perdu ; mais il fut averti assez à temps pour pouvoir, dans un même jour, parer à tout & monter sur un trône vers lequel il ne s'etoit frayé le chemin que par des noirceurs & des crimes. Il se saisit de la lettre qu'on ecrivoit au nom de l'Empereur, s'assura de la personne des deux Ministres qui l'avoient ecrite, fit garder à vue *Yang-young*, son aîné, & le soir même l'Empereur mourut. On le soupçonne d'avoir eté parricide, & ces soupçons paroissent assez bien fondés. Quoique personne ne lui ait vu commettre

ce crime, disent les Historiens, tout le monde savoit qu'à l'exception de quelques satellites entiérement dévoués à ses intérêts, il ecarta tous ceux qui servoient son pere, lorsqu'il l'alla voir pour la derniere fois ; que la maladie de l'Empereur n'etoit pas mortelle, & que, quand même elle l'eût eté, elle n'etoit pas de nature à terminer si-tôt ses jours. D'ailleurs, ajoutent-ils, la maniere cruelle dont *Yang-koang* en usa envers son frere ne prouve que trop qu'il etoit capable du plus grand des crimes : car, non content de lui avoir enlevé l'Empire, auquel la naissance & la volonté de leur pere commun l'avoit d'abord destiné, il l'obligea encore à se donner la mort, en produisant, par une fourberie insigne, un ordre supposé qu'il p.03.177 prétendoit avoir reçu de l'Empereur lui-même, un peu avant qu'il n'expirât.

De quelque maniere que la chose soit arrivée, le Fondateur de la derniere des cinq petites Dynasties antérieures, auquel l'Histoire donne le nom de *Soui-ouen-ti*, après avoir régné vingt-quatre ans, les neuf premieres années, comme Empereur des Provinces du nord depuis le *Kiang* jusqu'à la grande muraille, & les quinze dernieres, comme Empereur unique de toute la Chine, dont il conquit les Provinces méridionales sur les *Tchen*, qui y dominoient, périt misérablement dans la soixante-quatrieme année de son âge, ou suffoqué par un accès de colere, ou etranglé par son propre fils, l'an 604 de notre ere vulgaire. Son corps fut porté à *Tay-ning-ling.* Treize ans après sa mort, sa famille fut entiérement eteinte, & celle des *Li* prit sa place, pour fonder la grande Dynastie des *Tang*.

XLVIII

OUEN-TCHOUNG-TSÉE

Philosophe

@

Le nom de sa famille etoit *Ouang*, son nom propre *Toung*, & son surnom *Tchoung-yen*. Il naquit à *Loung-men*, de parens qui n'etoient pas trop accommodés des biens de la fortune. Mais, au défaut des richesses, il trouva dans la maison paternelle tous les secours nécessaires pour se former aux sciences & à la vertu. Doué tout-à-la-fois d'un esprit juste & subtil, & d'un naturel des plus heureux, il cultiva le premier par une etude constante, & fit des progrès immenses dans la carriere des Lettres ; il profita du second pour acquérir la sagesse, en ne s'ecartant jamais de ce qu'il croyoit être de son devoir. La maniere dont il s'est montré dans l'un & l'autre p.03.178 genre l'ont fait mettre au nombre des Philosophes les plus distingués. Il est un des cinq principaux qu'on a décorés du titre de *Tsée*.

Un des premiers fruits de ses etudes fut un Ouvrage sur le Gouvernement, dans lequel, sous douze Chapitres, il renfermoit tout l'art de faire fleurir l'Empire, de le maintenir toujours en paix & de rendre les peuples heureux. Prévenu en faveur de cette production de son génie, ainsi que le sont pour l'ordinaire les jeunes Auteurs, il crut que les moyens qu'il proposoit etoient infaillibles, & qu'il n'avoit qu'à se produire à la Cour avec son livre, pour y être employé dans les premieres charges de l'Etat. Il chercha des protecteurs, & il en trouva. On présenta son livre à *Soui-ouen-ti*, qui etoit alors sur le trône, en lui faisant un grand éloge de ce qu'il renfermoit. Mais l'Empereur, sans daigner le recevoir, répondit froidement que la science qui apprend à gouverner les hommes n'etoit pas le fait d'un Lettré, & qu'en ce genre il en savoit plus lui seul que tous les Lettrés de l'Empire ensemble.

L'Homme de Lettres, qui ne s'etoit attendu à rien moins qu'à un pareil accueil, fut très-sensible à cet affront ; mais sa philosophie l'en consola bientôt. Il mit son humiliation à profit pour acquérir de nouvelles connoissances. Il renonça à la Cour & à toutes les graces qu'il pouvoit en espérer, & se retira à *Ho-foung*, lieu agréable, situé entre les rivieres de *Hoang-ho* & de *Fen-choui*. Là, il n'eut plus d'autres occupations que celles de l'etude & de l'enseignement.

Sa maniere d'instruire, les explications lumineuses qu'il donnoit sur les endroits les plus difficiles des *King*, & la régularité de ses mœurs, lui firent bientôt un nom. Les Mandarins & tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Province envoyoient leurs enfans prendre de ses leçons. Les p.03.179 Savans mêmes ne dédaignoient pas d'aller ecouter un homme qui, de leur propre aveu, les surpassoit tous. Sa réputation perça enfin jusqu'à la Cour, où plusieurs de ceux qui la composoient, & en particulier *Yang-fou*, troisieme fils de l'Empereur, voulurent l'attirer. *Yang-fou* etoit alors à la tête des affaires. Il aimoit les Lettres & etoit plein d'estime pour ceux qui en faisoient leur principale occupation. Il crut qu'un Philosophe-Lettré, dont tout le monde s'accordoit à dire du bien, l'eclaireroit de ses lumieres & l'aideroit de ses conseils. Il en parla à l'Empereur, & sollicita la permission de le faire venir, pour lui donner d'abord une place de subalterne dans le ministere, en attendant que ses talens fussent mieux connus.

L'Empereur, qui n'etoit pas prévenu si favorablement en faveur des Gens de Lettres, montra d'abord quelque répugnance à accorder ce qu'on lui demandoit ; mais enfin, pour ne pas désobliger son fils, il lui permit de faire venir celui pour qui il s'intéressoit, en l'assurant qu'il ne seroit pas long-temps à se convaincre par sa propre expérience que les maximes des Spéculatifs, toujours avantageuses par la maniere dont ils les proposent & les font valoir, sont toujours pleines des plus grands inconvéniens, qui les rendent inadmissibles dans la pratique.

Yang-fou, profitant de la permission qu'il venoit de recevoir, fit ecrire au Philosophe de se rendre auprès de sa personne, avec promesse de

l'employer dans les affaires du Gouvernement & de l'elever aux charges de l'administration publique. Il en reçut cette réponse :

> « Je suis né dans une famille obscure ; je n'ai point l'ambition de vouloir m'elever au-dessus de mon etat : nourri par la pauvreté, dans une maison ouverte aux quatre vents, j'ai appris à me contenter de peu, à me passer même p.03.180 quelquefois du nécessaire, & à souffrir les injures de l'air. Je n'ai point le desir d'acquérir des richesses qui me seroient inutiles & qui pourroient me devenir très-préjudiciables. Je suis très-satisfait du genre de vie que je mene ici ; pourquoi le changerois-je contre un autre pour lequel je ne me sens aucun attrait ? C'est pour servir l'état, me direz-vous, ou en aidant de mes conseils ceux qui le gouvernent, ou en remplissant moi-même quelque poste important. Je sais que tout particulier se doit à l'Etat ; aussi je n'oublie rien pour le servir suivant mes foibles talens. Je lui prépare, dans les Disciples que je forme, des hommes savans, vertueux & attachés à leurs devoirs. En cela, je lui suis infiniment plus utile que je ne pourrois l'être dans toute autre position. Ainsi, Prince, ne pensez plus à moi ; c'est une faveur que j'ose espérer de la bonté dont vous voulez bien m'honorer.

Yang-fou ne fut point rebuté de cette réponse ; il revint plusieurs fois à la charge, mais ce fut toujours inutilement. Le Philosophe persista toujours dans son refus ; ce qui fit dire à l'Empereur, en présence de toute sa Cour : *Que tous ces prétendus Philosophes etoient des orgueilleux, qui, pleins d'eux-mêmes, n'avoient que du mépris pour le reste du genre humain ;*

> — & quand je dis pour le reste du genre humain, ajouta-t-il, en adressant la parole à son fils, je ne prétends pas vous excepter.

Tous ceux qui etoient presens applaudirent ; mais *Yang-fou* n'en resta que plus ferme dans sa premiere résolution. Il fit une derniere tentative

auprès du Philosophe, & lui ecrivit de sa propre main à-peu-près en ces termes :

> « On dit que le mépris que vous avez pour moi est une des principales raisons qui vous empêche de venir à la Cour. Je serai persuadé qu'on dit vrai, si vous persistez à me refuser ce que je vous demande. Venez, c'est le seul moyen que vous ayez de réparer mon honneur.

p.03.181 Cette lettre n'eut pas plus d'effet que celles qui l'avoient précédée. Le Philosophe, content de son sort, attaché à ses etudes, à ses disciples & au genre de vie qu'il menoit, ne fut pas la dupe des artifices qu'on employoit pour l'en arracher. Il se contenta de faire la réponse suivante :

> « On vous en a imposé, Prince, quand on vous a dit que j'avois du mépris pour vous ; je ne méprise personne : mais, dans la supposition qu'on vous eût dit vrai, je ne vois pas comment votre honneur en pourroit être blessé. Si je méprisois dans vous quelque chose qui fût véritablement digne de mépris, en cela, je donnerois des preuves de ma droiture & de mon discernement : si, au contraire, je méprisois ce qui n'est point digne de mépris, je me rendrois moi-même méprisable par mon peu de discernement, ou par mon aveugle prévention. De quelque maniere que ce fût, vous n'en seriez pas moins ce que vous êtes : la gloire ou la honte de mon mépris ne rejailliroit que sur moi. Qu'importe, après tout, à un grand Prince, qu'un simple particulier pense bien ou mal de lui ? Ayez, Seigneur, un cœur droit & sincere, ne cherchez que le bien dans tout ce que vous ferez, & soyez sûr qu'avec mon estime, vous aurez celle de tout l'univers.
>
> Pour ce qui est de me rendre auprès de vous, je ne saurois m'y résoudre, & vous êtes trop raisonnable pour vouloir m'y forcer. J'ose espérer de votre bonté que vous me laisserez désormais tranquille, & que vous ne penserez plus à un homme qui ne

pourroit vous être d'aucune utilité là où vous êtes, & qui peut former de bons sujets à l'Etat, en faisant ce qu'il fait.

Yang-fou ne s'offensa point de cette lettre ; il n'en conçut que plus d'estime pour le Philosophe & le laissa maître de ses occupations & de son sort, ainsi qu'il le souhaitoit.

p.03.182 *Ouang-toung* (car c'est ainsi qu'on l'appelloit, en joignant son nom propre à celui de sa famille) continua à cultiver les Lettres & la Philosophie, & à instruire quiconque se présenteroit pour recevoir ses leçons. Il eut plus de mille disciples, parmi lesquels on compte les plus fameux Mandarins de son siecle, tels que *Toung-tchang, Tcheng-yuen, Fang-hiuen-ling, Tou-jou-mei, Ouang-kouei* & *Ouei-tcheng*. C'est en faveur de tous ces grands hommes qu'il composa les excellens Ouvrages *Yuen-king* & *Tchoung-choue*. C'est encore pour eux qu'il commenta les *King* & qu'il accompagna ses Commentaires de ces notes savantes & lumineuses qui en facilitent l'intelligence.

XLIX

Histoire de TSIN-CHÉ-HOANG-TI

Empereur, Incendiaire des Livres [1]

@

p.03.183 On a remarqué en Chine, comme ailleurs, que parmi les hommes extraordinaires, ceux qui doivent leur naissance à un crime, ou qui ne sont pas le fruit d'un légitime mariage, se distinguoient presque toujours par l'héroïsme de leurs vertus, ou par l'excès de leurs vices. Si cette remarque a besoin d'être confirmée par quelque exemple frappant, on peut choisir, parmi cent autres, celui du trop célebre *Tsin-ché-hoang-ti*, le plus terrible de tous les fléaux que la Littérature ait jamais eprouvés.

Ce Prince, réputé fils de *Tchoang-siang-ouang*, Roi de *Tsin*, etoit réellement fils d'un nommé *Liu-pou-ouei*, riche marchand du Royaume de *Tchao*, & d'une fille que ce même marchand avoit achetée, non pour en faire sa légitime epouse, mais pour être sa concubine.

Cette généalogie mérite, par sa singularité, d'être rapportée. Mais, auparavant, je dois donner, en peu de mots, l'idée de l'etat où la Chine se trouvoit réduite, dans le temps que vint au monde celui qui devoit achever de la désoler en la subjuguant. J'abrégerai l'ennui, en ne disant que ce que je croirai nécessaire.

Sur la fin des *Tcheou*, lorsque les Princes de cette Race s'etoient laissés amollir par le luxe, ou abrutir par la débauche, p.03.184 l'Empire n'etoit plus qu'un corps informe, dont les membres vouloient faire, chacun à part, la fonction du chef. Sept Royaumes, indépendans l'un de

[1] Les quatre morceaux qui suivent, envoyés en 1772, semblent avoir été faits sur un autre plan que les précédens ; ce sont des Vies plutôt que des Portraits : raison de plus pour les placer selon l'ordre des envois. On a même laissé à celui qui regarde *Tsin-ché-hoang-ti* le titre d'Histoire que l'Auteur lui a donné.

l'autre, s'etoient formés dans son sein, qu'ils déchiroient, en se déchirant entre eux par des guerres cruelles. Les deux Souverainetés, des *Tcheou* à l'Orient, & des *Tcheou* à l'Occident, etoient proprement & exclusivement ce qu'on appelloit alors l'Empire. Mais cet Empire, ainsi divisé, ainsi démembré, loin de donner des loix à ceux qu'on nommoit encore ses vassaux, en recevoit lui-même de ces vassaux trop puissans ; trop heureux qu'on ne le dépouillât pas du titre stérile, dans lequel seul consistoit sa prétendue prééminence sur les autres Etats.

De ces neuf Souverains, le plus puissant etoit, sans contredit, le Roi de *Tsin*. Ses possessions consistoient en ce qui constitue aujourd'hui la Province de *Chen-si*, en y ajoutant quelque chose de celles du *Chan-si*, du *Hou-koang* & du *Sée-tchouen*. *Le Royaume de Tsin*, dit un Historien, *occupoit, en etendue, la cinquieme partie de la Chine, & le nombre de ses habitans etoit, à-peu-près, un dixieme du total des hommes qu'elle renfermoit.*

Après le Roi de *Tsin* venoit celui de *Tchou*, dont les Etats etoient dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Province du *Hou-koang*. Les Rois de *Yen*, de *Ouei*, de *Tchou*, de *Han* & de *Tsi*, occupoient le *Tché-li*, le *Chan-tong*, le *Chan-si*, & les autres Provinces qui n'etoient pas immédiatement sous la domination des restes languissans de la Dynastie des *Tcheou*, lesquels, pour arriver plutôt au terme de leur destruction totale, avoient eu, ainsi que je l'ai dit plus haut, la faute politique de se diviser entre eux.

Dans les guerres que, sous le plus léger prétexte, les Souverains de ces différens Royaumes se faisoient souvent les uns aux autres, le plus fort opprimoit le plus foible ; & p.03.185 celui-ci, pour n'être pas entiérement dépouillé, se dépouilloit lui-même en partie, & achetoit la paix, en cédant à son vainqueur, ou quelques-unes de ses villes, ou quelques terres qui etoient le plus à sa bienséance.

Le dernier traité qui s'etoit conclu entre les Rois de *Tsin* & de *Tchao*, etoit à-peu-près dans ce genre ; mais, pour se prémunir contre l'infraction, ces deux Princes, en preuve de leur bonne foi, s'étoient

donné mutuellement des otages. Le Roi de *Tsin* avoir envoyé, à la Cour de *Tchao*, un de ses petits-fils, nominé *Y-jin*, jeune Prince, dont l'esprit & le caractere faisoient augurer qu'il s'eleveroit un jour à quelque chose de grand, pour peu que la fortune concourût à son elévation. Par son affabilité, par ses manieres douces & insinuantes, *Y-jin*, dans cette Cour etrangere, trouva le secret de se faire aimer.

Le marchand *Liu-pou-ouei*, qui eut occasion de le voir en lui vendant quelques meubles, ou quelques bijoux (car il y a apparence que c'etoit là l'objet de son commerce) fonda sur lui les plus magnifiques espérances. Il crut qu'en lui frayant quelque sentier vers le trône, ou par ses conseils, ou avec son argent, il en retireroit pour lui-même, un profit d'une toute autre nature que celui qu'il pouvoit espérer de son industrie, dans l'exercice ordinaire de sa profession. Plein de cette magnifique idée, il s'insinua auprès du jeune Prince, en portant souvent chez lui des choses rares, & propres à exciter sa curiosité ; & quand il en fut assez connu pour pouvoir lui parler librement & sans témoin, il lui dit :

> — Seigneur, le Roi de *Tsin*, votre aïeul, est déjà parvenu à un âge fort avancé ; le Prince héritier [1], son fils, & votre pere, a une vingtaine d'enfans de ses différentes femmes. Vous êtes du nombre ; p.03.186 mais l'ordre de la naissance ne vous place qu'environ au milieu d'eux tous : pouvez-vous espérer raisonnablement que vous aurez la préférence sur tous vos freres pour la succession au trône ? Vous ne devez pas vous en flatter. Vous avez, personne n'en doute, & j'en suis même plus convaincu que qui que ce soit, vous avez toutes les qualités qu'il faut pour faire un grand Roi ; mais quand le temps en sera venu, votre pere en jugera-t-il ainsi, pour faire tomber sur vous un choix qu'il peut faire tomber sur tant d'autres, sans vous faire tort ?

[1] Prince héritier est le nom qu'on donne à celui des fils de l'Empereur qui est désigné pour lui succeder.

J'ai imaginé un expédient qui m'a paru tout propre à vous assurer ce que votre naissance, postérieure à celle de près de dix de vos freres, semble vous avoir refuser. Jusqu'à présent, votre pere n'a eu de fils que de ses concubines : devenez le fils de la légitime epouse, & vous régnerez. Vous n'ignorez pas que cette Princesse, quoique tendrement chérie de votre pere, son epoux, ne lui a point encore donné d'enfant, pour continuer la légitime succession. Son cœur est noyé dans l'amertume & pénétré de la plus vive douleur, à la vue de tant de rivales qu'elle croit être en droit d'insulter à sa stérilité. Elle ne soupire qu'après l'heureux moment qui la rendroit mere d'un fils ; mais on croit être fondé à dire que ce moment n'arrivera jamais. Mon dessein seroit de faire ensorte qu'elle vous adoptât. Je connois particuliérement plusieurs personnes attachées au service de sa sœur : en les employant à propos, je puis me flatter d'un heureux succès. Voici comment je compte m'y prendre. J'ai consacré mille onces d'argent, dont la moitié sera employée à acheter des bijoux rares, pour être offerts, en votre nom, à la Princesse, & l'autre moitié sera distribuée aux personnes de sa suite, ou à celles qui ont le plus de part à sa confiance. J'irai moi-même à la Cour ; je me présenterai à la sœur de la Princesse, p.03.187 comme un marchand du Royaume de *Tchao* que vous lui adressez, pour qu'elle ait la bonté d'offrir en votre nom, à sa sœur, les bijoux que je lui remettrai de votre part, en lui témoignant ma surprise de ce que n'ayant pas l'honneur d'être son fils, vous l'aimez & la respectez comme si elle etoit votre propre mere. J'ajouterai que sans cesse vous faites l'eloge de ses vertus & de ses belles qualités, & qu'en conséquence elle est un objet d'estime & de vénération pour tout le pays de *Tchao*, dont vous savez qu'elle est originaire. Je distribuerai de l'argent pour que plusieurs bouches lui répetent souvent les mêmes paroles. Je serai bien

peu fortuné, ou bien mal-adroit, si je ne lui fais naître l'envie de vous adopter pour son fils.

Y-jin approuva le projet du marchand, & le laissa libre pour l'exécution, l'assurant qu'il ratifieroit tout, & qu'il ne seroit point ingrat du service important qu'il lui rendroit, ou qu'il prétendoit lui rendre.

Ayant le consentement du Prince, *Liu-pou-ouei* partit pour le pays de *Tsin*. Il s'y conduisit avec tant de prudence & de dextérité, que non-seulement il remplit son objet principal, avec tout le succès possible, mais qu'il s'acquit l'estime de tous ceux avec qui il eut à traiter. Le vieux Roi, *Tchao-siang-ouang*, grand-pere d'*Y-jin*, voulut le voir & l'entretenir ; il lui fit mille questions sur le jeune Prince son petit-fils, sur le Royaume de *Tchao*, sur la maniere dont on y vivoit, & sur quantité d'autres choses qu'il savoit déjà, mais qu'il fut bien aise d'entendre encore de la bouche de cet étranger. Le Prince héritier, & *Hoa-yang*, sa légitime epouse, ne furent pas les moins empressés à faire parler *Liu-pou-ouei*. Celui-ci parla avec tant d'agrément, & sut si bien faire valoir tout ce qu'il disoit, qu'on le regarda dés-lors, comme un homme sur lequel on pouvoit, en toute sûreté, se décharger du soin de p.03.188 veiller sur la conduite du jeune Prince, tant qu'il resteroit en otage à la Cour de *Tchao*. On lui donna, pour cela, un titre, qui, en l'elevant au-dessus de sa condition, lui donnoit en même temps sur *Y-jin*, une autorité suffisante pour s'en faire respecter ; & la Princesse *Hoa-yang*, qui, du consentement de son epoux, venoit d'adopter *Y-jin* pour son fils, voulut que dans l'ecrit qu'elle lui envoya, pour constater l'authenticité de son adoption [1], on ajoutât ces propres paroles : *En vous adoptant pour mon fils, je vous donne* Liu-pou-ouei *pour maître.*

Muni du certificat de son zele, *Liu-pou-ouei* se hâta de retourner à Han-tan [2] pour annoncer son succès. Il remit au jeune Prince l'ecrit dont

---

[1] Les adoptions ont eu lieu en Chine de temps immémorial ; les fils adoptifs entrent dans tous les droits des fils légitimes, quand l'adoption s'est faite avec la solemnité requise.

[2] *Han-tan* etoit la capitale du Royaume de *Tchao*, où le Prince *Y-jin* etoit en otage : elle etoit dans le district de la Province de *Pé-tché-li*.

il etoit chargé pour lui, de la part de la Princesse *Hoa-yang*, & lui rendit un compte exact de tout ce qui s'etoit fait à son occasion. *Y-jin* lui donna dès-lors toute sa confiance, & n'entreprit désormais plus rien qu'il ne l'eût auparavant consulté. Il voulut qu'il logeât, lui & toute sa famille, dans quelque endroit peu eloigné de son palais, afin qu'ils fussent libres l'un & l'autre de se visiter mutuellement, sans que cela parût trop au dehors ; car dans cette Cour etrangere, *Y-jin* avoit de grands ménagemens à garder, pour ne pas donner lieu à la défiance & aux soupçons.

C'etoit déjà beaucoup pour l'ambition de *Liu-pou-ouei*, mais il porta ses vues plus haut, & forma le hardi projet de donner au Royaume de *Tsin* un Roi qui fut de son sang, du moins il en voulut faire la tentative. Il ne s'avisa pas pour cela de lever des troupes, de tramer des cabales & des révoltes, p.03.189 ni de se mettre à la tête de quelque parti ; il s'y prit plus simplement, à n'en juger que par les apparences, plus sourdement, mais plus sûrement.

Il se transporta chez le plus accrédité Andrapodocapele qu'il y eût alors à *Han-tan*, & lui demanda une fille, qui eût tout-à-la-fois de la jeunesse, de la beauté, de l'esprit & des talens, ajoutant qu'il lui en donneroit tout le prix qu'il exigeroit, pourvu qu'il fût sûr de n'être pas trompé. L'Andrapodocapele lui en fit voir une, qu'il lui assura être exactement telle qu'il la souhaitoit. *Liu-pou-ouei* en fut satisfait, l'emmena dans sa maison, & la mit au nombre de ses femmes. Il en fit pendant quelque temps sa femme de prédilection, la traita avec tous les egards possibles, & quand il fut sûr qu'elle etoit enceinte, il lui dit qu'une personne de son mérite & de sa beauté, n'etoit pas faite pour être la simple concubine d'un marchand parvenu, tel qu'il etoit lui-même ; que son dessein etoit de faire ensorte qu'elle fut un jour Reine, ou tout au moins la mere d'un Roi, si l'enfant qu'elle portoit dans son sein etoit un garçon ; mais qu'il falloit pour cela qu'elle entrât dans ses vues, & n'oubliât rien pour se faire aimer de *Y-jin*, lorsque ce jeune Prince la verroit pour la premiere fois :

— *Y-jin*, ajouta-t-il, est reconnu pour légitime successeur du trône de *Tsin* : si vous devenez son epouse, vous serez un jour Reine, l'enfant que vous portez dans le sein, si c'est un garçon, passant pour être le fils de *Y-jin*, succédera à son prétendu pere & sera Roi. Vous comprenez que ce qui se passe aujourd'hui entre nous, ne doit jamais être su de qui que ce soit au monde. Votre honneur, votre intérêt, & peut-être votre vie & la mienne, dépendent de votre secret.

La jeune personne, qui avoit beaucoup d'esprit, ne demanda pas de plus longues explications ; elle comprit parfaitement toute l'etendue & l'importance du rôle qu'elle devoit jouer, p.03.190 & assura *Liu-pou-ouei* que, dans quelque etat qu'elle pût se trouver dans la suite, elle n'oublieroit jamais ce qu'elle lui avoit eté & ce qu'elle lui devoit ; qu'il n'avoit qu'à faire tout ce qu'il jugeroit à propos, qu'elle le seconderoit de son mieux, dès qu'elle sauroit ses intentions.

Quelques jours après, *Y-jin* etant allé, selon sa coutume, dans la maison de *Liu-pou-ouei*, y vit, comme par un effet du hazard, celle qu'on desiroit qu'il vît. Il en fut frappé, & demanda qui elle etoit.

— C'est, lui répondit froidement *Liu-pou-ouei*, une jeune esclave qui partagera bientôt mon lit. Je l'ai achetée fort cher, parce qu'elle a une foule de talens qui la rendent une très-aimable personne.

Y-jin le pria de la lui céder. *Liu-pou-ouei* refusa, & fit semblant de se fâcher ; rien ne fut conclu pour cette fois ; mais le Prince revint si souvent à la charge, que *Liu-pou-ouei*, comme s'il avoit eté vaincu par ses importunités, lui dit enfin :

— Je vois bien, Seigneur, qu'il faut absolument vous satisfaire. Vous voulez la jeune esclave, je vous la donne ; c'est le présent le plus précieux que je puisse vous faire. Puisse-t-elle faire long-temps votre bonheur. Par ce dernier trait sur-tout,

vous devez connoître jusqu'à quel point *Liu-pou-ouei* vous est attachée.

Y-jin, transporté de joie, remercia son prétendu bienfaiteur, fit conduire dans son hôtel la jeune esclave, & vécut avec elle dans l'union la plus intime. Après une grossesse de douze mois révolus, elle accoucha d'un garçon, qui etoit fils de *Liu-pou-ouei*, & que le Prince crut, ou fit semblant de croire être le sien.

Cet enfant, d'une origine tout au moins douteuse, naquit le premier jour de la premiere lune de la quarante-huitieme année du regne des *Tchao-siang-ouang*, Roi de *Tsin*, c'est-à-dire, l'an 259 avant J. C. *Han-tan*, du district de la Province de *Pe-tché-li* d'aujourd'hui, & qui etoit alors la capitale du p.03.191 Royaume de *Tchao*, fut le lieu où il vint au monde, parce que c'est là que le Prince *Y-jin*, son prétendu pere, faisoit son séjour, etant encore dans le terme de son otage. On lui donna le nom de *Tcheng*, & le surnom de *Yng*, qui etoit celui de la famille des Rois des *Tsin*. Son véritable nom, dit l'Historien Chinois, est *Liu*. Il prit lui-même celui de *Ché-hoang-ti*, quand il fut maître de toute la Chine.

Y-jin, quoique déjà marié depuis plusieurs années, n'avoit point encore eu d'enfant. Il fut si charmé de la naissance de celui-ci, qu'il prit dès lors la résolution d'en faire son héritier, & d'elever au rang de sa principale & légitime epouse, celle qui le lui avoit donné : mais cette femme qui n'avoit point oublié les leçons de *Liu-pou-ouei*, pria le Prince de ne rien précipiter dans une affaire de cette importance. Elle lui représenta tous les inconvéniens qui s'ensuivroient, si, sans la participation de la Cour de *Tsin*, il osoit elever une femme comme elle, à un rang dont elle savoit très-bien elle-même qu'elle n'etoit pas digne.

Cette feinte modestie, que le Prince affecta de publier avec de grands eloges, lui attira l'estime de tout le monde, sans en excepter ses rivales. Elle ne changea rien dans ses occupations domestiques ; elle voulut nourrir son fils de son propre lait ; & l'honneur qu'elle avoit d'être mere, honneur dont ses compagnes etoient privées, loin de lui inspirer du mépris pour elles, ne la rendit que plus douce & plus circonspecte à leur

egard ; elle sembloit partager leurs regrets. C'est ainsi que, par une route sûre, elle alloit directement à son but.

Deux ans après (257 avant J. C.) le vieux Roi de Tsin, *Tchao-siang-ouang*, voulant, malgré l'otage qu'il avoit donné, faire la guerre au Roi de *Tchao*, fit avertir secretement son petit fils *Y-jin*, d'avoir à se mettre en sûreté, le plutôt qu'il lui seroit possible. *Y-jin* comprit de quoi il s'agissoit & se p.03.192 sauva du Royaume de *Tchao*, laissant à *Liu-pou-ouei* le soin de conserver son fils & celle qui le lui avoit donné. Il arriva bientôt sur les terres de *Tsin*, où il trouva déjà plusieurs corps de troupes, qui n'attendoient que leurs derniers ordres pour marcher contre les Rois de *Tchao* & de *Han*. Ces ordres ne tarderent pas d'arriver, & les troupes s'avancerent jusqu'aux environs de *Han-tan*.

Tandis que le Prince *Y-jin* etoit en chemin pour se rendre à la Cour de son grand-pere, *Liu-pou-ouei*, à qui il avoit confié ce qu'il avoit de plus précieux, faillit à être exterminé, lui & toute sa race. Ses liaisons avec *Y-jin* ne pouvant être si secretes, que bien des gens n'en fussent instruits, elles le rendirent suspect. On mit des gardes à sa porte, en attendant qu'on fût mieux informé de sa conduite ; & il auroit infailliblement péri, si son adresse & son argent ne l'eussent tiré d'affaire.

Il corrompit ses gardes, sortit de la ville avec le dépôt dont il etoit chargé ; & après avoir marché une partie de la nuit, il arriva au lieu où les troupes de *Tsin* avoient formé leur camp. Arrivé à la Cour, il fut reçu avec toutes les distinctions que méritoit le service qu'il venoit de rendre. Le Prince héritier, & *Hoa-yang*, son epouse, qui avoit adopté *Y-jin* pour son fils, demanderent au Roi des emplois honorables pour *Liu-pou-ouei*, & les obtinrent.

Cependant les armées de *Tchao-siang-ouang* combattirent avec succès. Elles prirent sur les *Han*, le pays de *Yang-tcheng* & de *Fou-chou*, & y firent couper 40 mille têtes. Elles s'emparerent de plus de vingt villes du troisieme ordre, ayant le titre de *Hien*, de la dépendance du Roi de *Tchao*, & y firent couper 90 mille têtes ; tant de têtes abattues souleverent tout l'Empire contre les *Tsin*. L'Empereur des *Tcheou*

ordonna à tous ses prétendus vassaux de leur courir sus ; mais bientôt, craignant p.03.193 de devenir lui-même la victime de cette imprudence, il prit le parti d'aller se mettre à la discrétion du Roi de *Tsin*. Ce lâche Empereur, à la tête de trente mille hommes, va trouver son vassal, lui demande humblement d'oublier le passé, lui remet les trente-six villes, en quoi consistoient alors toutes ses possessions, & attend que la clémence ou la colere de *Tchao-siang-ouang* décide de son sort.

Content de voir l'Empereur à ses pieds lui céder volontairement la dignité suprême, *Tchao-siang-ouang* le reçut avec honneur, lui pardonna sa faute, le renvoya dans sa Capitale, avec promesse de l'y laisser vivre tranquillement, pourvu que, pas sa conduite, il ne se rendît pas indigne de la bonté dont il vouloit bien user à son egard.

Le lâche Empereur ne jouit pas long-temps de cette tranquillité, achetée aux dépens de ses Etats & de sa gloire. Il mourut en chemin, sans laisser de postérité qui pût hériter de ses prétentions & disputer un jour l'Empire ; car pour ce *Tcheou-kian*, qu'on veut bien mettre encore au nombre des Empereurs, parce qu'il avoit l'honneur d'être du sang des *Tcheou*, il n'avoit pas même un village en propre. Ainsi, c'est à la cinquante-neuvieme année du regne de *Nan-ouang*, c'est-à-dire, l'an avant J. C. 256, que la Dynastie des *Tcheou* fut entiérement eteinte. Le Roi de *Tsin*, *Tchao-siang-ouang*, n'en prit pas pour cela le titre d'Empereur. Ce vain nom, qui n'eût rien ajouté à sa puissance, lui eût suscité une foule d'ennemis, auxquels il n'auroit peut-être pas pu résister seul. Il vouloit attendre des occasions plus favorables, &, en attendant, il poussa la guerre contre les Rois de *Han* & de *Tchao*. Il les affoiblit tellement qu'il ne laissa presque plus rien à faire à ses successeurs. Il mourut la cinquante-sixieme année de son regne, l'an avant J. C. 251. Son Prince héritier lui succéda. C'est lui que l'histoire appelle du nom de *Hiao-ouen-ouang*. p.03.194 Peu de jours après qu'il eut pris possession du trône, il tomba malade & fut hors d'etat de gouverner. Il fit reconnoître son fils *Y-jin* pour son légitime successeur, & expira.

Y-jin, qui, à son retour de la Cour de *Tchao* où il etoit en otage, avoit changé son nom en celui de *Tchou*, monta enfin sur un trône, dont l'adresse de *Liu-pou-ouei* avoit su de longue main lui applanir toutes les voies. Il prit le titre d'Empereur, & donna celui d'impératrice mere à *Hia-ki* dont il tenoit la vie, & à *Hoa-yang* dont il n'etoit fils que par adoption. Il n'oublia pas *Liu-pou-ouei* son bienfaiteur : il l'eleva au rang de Prince, & lui confia les emplois les plus importans du Gouvernement.

La guerre que son grand-pere *Tchao-siang-ouang* avoit entreprise contre les Rois de *Han* & de *Tchao* etoit trop-avancée, pour qu'il ne la continuât pas. Il la poussa avec vigueur, & eut d'abord les plus heureux succès : il gagna plusieurs batailles sur ceux du Royaume de *Han*, & leur enleva les villes de *Joung-yang* & de *Tcheng-hao* : il battit les troupes du Royaume de *Tchao*, les défit entiérement, prit trente-sept villes & força le Roi de *Tchou*, un des alliés de ses ennemis, à sortir de sa Capitale où il alloit être assiégé.

Après avoir remporté tant d'avantages sur trois de ses principaux ennemis, il voulut en aller attaquer un quatrieme. Il tourna ses armes contre ceux du Royaume de *Ouei*. Mais ce fut là que ses prospérités trouverent un terme. Ses succès avoient jetté l'effroi parmi tous les Princes qui partageoient l'Empire. Cinq d'entre eux se liguerent, & toutes leurs troupes réunies sous l'autorité d'un habile Général, nommé *Koung-tsée-ou-ki,* lui livrerent bataille, la gagnerent, mirent son armée en déroute, & la poursuivirent jusqu'au défilé de *Han-kou*.

Ce Prince conçut un si violent chagrin d'un revers de fortune si peu attendu, qu'il en tomba malade, & mourut, à la p.03.195 cinquieme lune de la troisieme année de son regne, l'an avant J. C. 247. L'histoire lui donne le nom de *Tchoang-siang-ouang*, & le met sans difficulté à la tête de la Dynastie des *Tsin*, parce que, de son temps, il ne restoit plus personne de la Race des *Tcheou*. Le titre de *Tchoang-siang*, qu'on donne à ce premier Empereur des *Tsin*, est expliqué par les Glossateurs d'une maniere qui lui est très-honorable. Tchoang, disent-ils, designe un homme qui a la force, & la puissance de se faire obéir ; & Siang designe

celui qui, par son mérite & ses qualités personnelles, est en etat d'etendre ses possessions bien au-delà de leurs anciennes limites. Tel etoit en effet le Prince *Y-jin*, ce pere prétendu du fameux *Tsin-ché-hoang-ti*, auquel, en mourant, il laissa le Royaume de *Tsin* dans un etat très-florissant (malgré la bataille qu'il venoit de perdre) & l'Empire plus qu'à demi conquis.

Tsin-ché-hoang, âgé de treize ans, monta sur le trône ; mais, par le conseil de *Liu-pou-ouei*, il ne prit point le titre d'Empereur. Ne voulant pas s'exposer si-tôt, à l'envie des autres Souverains, il se contenta du titre de Roi de *Tsin*, & se fit appeller tout simplement du nom qu'il avoit porté jusqu'alors, qui est celui de *Ouang-tcheng* [1]. Il déclara *Liu-pou-ouei* son premier Ministre, & lui conféra la dignité de *Siang-koué-koung*, la plus honorable qu'il y eût alors [2], parce qu'elle rendoit celui qui en etoit revêtu le supérieur né de tous les p.03.196 Ordres de l'Etat. Ainsi *Liu-pou-ouei* se trouva tout-à-la-fois le tuteur, l'instituteur, le maître & le premier sujet de son propre fils : rien ne se faisoit que de son consentement, ou par ses ordres. Il sut si bien manier les esprits, & traiter les affaires, qu'il se fit craindre au dehors, & aimer au dedans ; il donna la loi à tous les autres Souverains, après les avoir battus l'un après l'autre dans plusieurs occasions ; il maintint toujours la paix, la tranquillité & le bon ordre dans les Etats de *Tsin* ; & il mit les choses en si bon train, en faisant naître adroitement des sujets de division entre ceux qui gouvernoient les autres Etats, qu'on peut dire qu'il assura sans retour la grandeur suprême sur la tête de son cher fils. Heureux, si la mere du jeune Roi avoit eté plus sage, ou qu'il eût oublié lui-même ce qu'elle lui avoit eté !

---

[1] Le nom de *Tsin-ché-hoang*, avant qu'il n'eût pris le titre d'Empereur, etoit *Ouang-tcheng*, & non pas *Tchen-ouang*, comme l'ont ecrit quelques Européens. Je fais cette remarque, parce qu'il y a eu un Empereur du nom de *Tcheng-ouang*, avec lequel on pourroit le confondre. *Tcheng-ouang* etoit fils du célebre *Ou-ouang*, fondateur de la dynastie des *Tcheou* ; & *Ouang-tcheng* etoit cru fils de *Tchoang-siang-ouang*, premier Empereur de la dynastie des *Tsin*.

[2] *Siang-koué-koung* signifie, disent les Glossateurs, Comte soutien de l'Empire, parce que c'etoit sur celui qui etoit revêtu de cette dignité, que rouloient toutes les affaires du Royaume.

La facilité qu'ils avoient de se voir & de s'entretenir souvent ensemble, pour consulter sur les affaires d'Etat, réveilla leur passion, & ils ne furent pas long-temps sans se donner des preuves de leur affection mutuelle.

Leur commerce criminel ne put si bien se cacher, qu'il ne vint à la connoissance de plusieurs personnes de la Cour. On en murmuroit ; mais personne n'osoit en avertir celui-là seul qui eût pu y mettre ordre. *Liu-pou-ouei*, de son côté, n'etoit pas sans inquiétude : il prévoyoit bien que le mystere d'iniquité, quelque soin qu'il prît pour le tenir secret, seroit tôt ou tard révélé ; mais comme il etoit fertile en expédiens, il en trouva un, au moyen duquel il crut se mettre à couvert. Il imagina d'introduire auprès de la Reine douairiere, un jeune homme d'une figure agréable, qui devoit la servir en qualité d'eunuque, comme si réellement il eût eté tel. Cette Princesse, qui n'etoit alors âgée que d'environ trente ans, & qui n'avoit ni la vertu, ni la décence qui doivent être l'appanage des personnes de son rang & de son sexe, après p.03.197 sur-tout qu'elles ont eu le malheur de perdre leurs epoux, fut charmée de l'expédient. Elle prit à son service l'eunuque prétendu, dont elle ne tarda pas à faire son favori. Elle en eut deux enfans, qu'elle fit elever avec beaucoup de soin & dans le plus grand secret.

C'eût eté une espece de prodige, qu'au milieu de tant de véritables eunuques, le faux eunuque n'eût pas eté découvert. Il le fut enfin par ceux à qui sa faveur faisoit ombrage. D'abord ils en parlerent entr'eux comme d'une chose douteuse, en se communiquant mutuellement leurs soupçons : ils se hazarderent ensuite à en avertir ceux des Grands qui avoient inspection sur les affaires de l'intérieur du Palais, afin qu'en vertu de leurs emplois, ils eussent à s'informer de tout ce qui concernoit cet être ambigu, dont il ne leur etoit pas aisé de constater l'etat : ils dirent que ce n'etoit pas sans sujet, qu'on leur avoit laissé ignorer avec tant d'affectation, la généalogie, & tout le reste des détails qui auroient pu le leur faire connoître ; qu'il etoit visible qu'il y avoir du dessein dans cette conduite, & qu'après tout, on ne risquoit rien à vouloir eclaircir ce qui

avoit besoin d'eclaircissement ; pourvu, toutefois, qu'on se conduisît dans cette affaire, avec toute la discrétion qu'elle exigeoit. Les Grands ne firent pas grand cas de cet avis, & aucun d'eux n'osa prendre sur soi d'examiner ce qui touchoit de si près la personne du Souverain. Les eunuques ne se rebuterent point. Ils s'adresserent à un Mandarin de lettres, homme integre, & tout plein des maximes de la vertueuse antiquité, auquel ils firent les mêmes représentations qu'ils avoient faites aux Grands, avec si peu de fruit. Celui-ci, plus versé dans la connoissance des ouvrages d'esprit, que dans celle de la politique, & plus philosophe que courtisan, crut qu'il etoit de son devoir d'avertir le Prince. Il le fit avec cette franchise & cette noble liberté qu'inspire la vertu, p.03.198 à ceux qui ne se conduisent que par ses principes. Il obtint qu'on feroit au moins des perquisitions pour s'assurer de la vérité.

Le Roi, qui avoit alors vingt-deux ans, en savoit peut-être plus, sur la conduite de sa mere, qu'on n'osoit lui en dire. Il profita de cette occasion pour mettre fin aux désordres qui régnoient dans l'intérieur de son palais, en nommant des Mandarins pour connoître de cette affaire, l'examiner à fond, & la terminer, suivant qu'ils le jugeroient à propos. A la premiere nouvelle qui se répandit de cette commission, le faux eunuque prit la fuite, emportant avec lui le sceau du Prince, dont il se servit pour lever des troupes dans tous les lieux par où il passa. Il répandit le bruit que le jeune Roi n'avoit pas trouvé de meilleur expédient pour se délivrer de la tyrannie de ses Ministres, que celui de confier son sceau à un homme de sa maison, sur la fidélité duquel il comptoit, afin que ses fideles sujets pussent prendre les armes & venir à son secours.

Cette fable lui fit bientôt un nombreux parti. Il forma une armée assez considérable pour tenir long-temps la campagne, pour peu qu'il eût eu d'expérience ou de talent. Mais, de quoi pouvoit être capable un jeune homme elevé parmi des femmes & des eunuques, dans une honteuse oisiveté, & dans une mollesse plus honteuse encore ? Aussi fut-il bientôt vaincu : & le premier Capitaine qui marcha contre lui, par ordre

de la Cour, défit aisément une armée qui n'etoit composée que de gens ramassés sans choix : il la dissipa entiérement, & fit prisonnier celui qui la conduisoit. Tout le crédit de la Reine mere, joint à l'industrie de *Liu-pou-ouei*, ne purent le garantir du dernier supplice. Il fut condamné à être coupé en pieces, pour avoir déshonoré la famille royale, & levé l'étendard de la révolte. Les deux enfans qu'il avoit eus de la mere du Roi, furent découverts par les Mandarins Commissaires, & subirent p.03.199 le même sort : on les mit impitoyablement en pieces, en punition du crime de leur pere, dont, par d'autres supplices, on eteignit aussi toute la famille.

Cette cruelle exécution ne suffit pas pour appaiser la colere du Roi. Les Juges n'avoient osé, par respect, prononcer la condamnation de sa mere, non plus que celle de *Liu-pou-ouei*, qu'ils croyoient n'avoir commis d'autre faute que celle d'avoir introduit, sans examen, pour le service du dedans, un homme qui se disoit eunuque, quoiqu'il ne le fût pas. Ils supplierent le Roi de déterminer lui-même ce qu'il convenoit de faire à l'egard de ces deux personnes. Le Roi condamna sa mere à l'exil dans le pays de *Young*, où on devoit la garder à vue, & ne lui fournir que ce qu'il lui falloit précisément pour vivre.

Pour ce qui est de *Liu-pou-ouei*, comme sa faute ne passoit encore que pour une pure négligence & un défaut d'attention, quoiqu'en matiere de la derniere importance, on voulut bien avoir egard à ses services passés. On lui laissa la vie ; mais on le bannit des Etats de *Tsin*, après lui avoir ôté tous les emplois, dignités & titres dont il etoit pourvu. Rentré dans son premier etat, *Liu-pou-ouei* ne se laissa point abattre : il se retira dans une ville du pays de *Chou*, où il vécut assez tranquillement pendant environ deux ans. Il ne noua aucune intrigue pour obtenir son rétablissement ; & à juger de son caractere par la conduite qu'il tenoit alors, on l'eût pris pour un homme des plus ordinaires, sans ambition comme sans talens. Il est néanmoins très-vraisemblable qu'il répandit des bruits sourds, pour persuader au public que l'histoire du faux

eunuque n'etoit qu'une fable imaginée par ses envieux, dans le dessein de le perdre, lui & la Reine mere, dont le crédit leur faisoit ombrage.

Quoi qu'il en soit, la seconde année après sa disgrace, le p.03.200 Roi parut avoir oublié sa faute, pour ne se souvenir que des services qu'il avoit rendus à l'Etat, pendant qu'il l'avoit gouverné en qualité de premier Ministre, qu'il lui avoit rendus à lui-même depuis sa plus tendre enfance, & à *Tchoang-siang-ouang*, son prétendu pere, quand il n'etoit encore que le Prince *Y-jin* ; peut-être même savoit-il quelque chose du grand secret de sa filiation, & que la nature fit renaître, ou réveilla dans son cœur des sentimens qu'il lui etoit difficile d'etouffer. Il lui ecrivit une lettre pleine des sentimens les plus affectueux, pour l'inviter à revenir à sa Cour, l'assurant d'un pardon entier & absolu, du retour de ses bonnes graces, & de la continuation de ses bienfaits.

En voyant cet ecrit, *Liu-pou-ouei* crut que tous ses crimes etoient découverts ; car, à en croire *Hou-ché*, il avoit accéléré la mort du vieux Roi *Tchao-siang*, & plus que contribué à celle de *Tchoang-ouang*, par la crainte où il etoit de mourir lui-même, sans avoir la consolation de voir son fils sur le trône. Dans cette persuasion, il ne vit qu'artifice où il n'y avoit peut-être que sincérité, & ne regarda les promesses flatteuses dont on l'accabloit, que comme un appât pour l'attirer plus sûrement. Pour ne pas s'exposer à recevoir la mort de la main de celui à qui il avoit donné la vie, il prit une forte dose de poison, & ferma les yeux pour toujours.

Si, sur un fait dont toute une nation atteste l'existence & assure l'authenticité, il etoit permis de s'elever contre le sentiment unanime, je dirois que la généalogie de *Tsin-ché-hoang*, telle qu'on vient de la donner d'après les Historiens, a plus l'air d'un conte fait à plaisir, que d'un récit fidele fondé sur la vérité ; & les raisons que j'en apporterois, seroient :

1° Qu'il est très-probable que les Lettrés, ennemis, par etat, d'un Prince qui extermina tous ceux de leur profession, & qui fit tout son possible pour anéantir les lettres, ont voulu, p.03.201 en lui donnant cette

origine, le rendre méprisable à la postérité, du côté même de la naissance.

2° Qu'il n'est pas vraisemblable que ce Prince ait été une année entiere dans le sein de sa mere ; ce qu'on est obligé de dire, en le faisant fils de *Liu-pou-ouei*. Pourquoi recourir au prodige, quand une chose peut s'expliquer tout simplement, suivant les regles ordinaires de la nature ? *Tsin-ché-hoang* vint au monde dix mois après que sa mere eut passé chez le Prince *Y-jin* : donc il est véritablement fils de ce Prince. Voilà la conséquence la plus naturelle qu'on puisse tirer.

3° Comment, & de qui a-t-on su que *Liu-pou-ouei* ne donna sa jeune esclave au Prince de Tsin, qu'après qu'il se fût assuré qu'elle etoit enceinte de son fait ? Ce ne peut être que par *Liu-pou-ouei* lui-même ou par sa complice. Est-il croyable, est-il même vraisemblable qu'un tel aveu soit sorti ainsi indiscretement de la bouche de l'un ou de l'autre ? N'est-il pas à présumer au contraire que, par vengeance, ou tel autre motif semblable, on aura fait courir ce bruit injurieux à *Tsin-ché-hoang*, dans quelqu'un des Royaumes détruits par ce Prince, & que ce bruit ayant eté adopté & recueilli par des gens intéressés à le faire valoir, aura eté transmis, comme une vérité constante, dans des archives publiques ? Je suis d'autant plus porté à croire que c'est ainsi que la chose s'est passée, qu'on ne peut pas soupçonner *Sée-ma-tsien* & les autres Historiens, qui, les premiers, ont ecrit après l'incendie, d'avoir voulu en imposer à la postérité sur la naissance de *Tsin-ché-hoang*, tandis qu'ils lui rendent justice sur tant d'autres choses, qu'ils auroient pu altérer ou entiérement supprimer, si la haine ou la vengeance avoient conduit leurs pinceaux [1].

p.03.201 Dans les mémoires que ces Historiens ont eus entre les mains, & qu'ils ont rédigés, ils ont trouvé que *Tsin-ché-hoang-ti* etoit fils de *Liu-pou-ouei*, & ils l'ont ainsi dit dans leur histoire.

---

[1] Je me sers toujours du mot de *pinceau*, au lieu de celui de *plume* que nous employons, parce que les Chinois ne se servent que d'un pinceau pour ecrire.

> « *Tsin-ché-hoang*, dit *Sée-ma-tsien*, s'appelloit *Tcheng* ; mais son véritable nom auroit dû être *Liu*, qui est celui de sa famille.

Quoi qu'il en soit, je ne donne ce que je dis ici, que comme des conjectures & des probabilités. Ce point est assez peu intéressant pour l'Europe, & j'aurois peut-être bien fait de n'en pas faire mention. Je reviens à *Tsin-ché-hoang-ti*, qui ne prenoit encore que le titre de Roi de *Tsin*, sous le nom de *Ouang-tcheng.*

Ouang-tcheng etoit déjà parvenu à l'onzieme année de son regne, & avoit atteint la vingt-quatrieme de son âge, lorsque celui qu'on lui donne pour pere mourut de la maniere que j'ai dit [1]. Jusques-là il ne s'etoit guere conduit que par le conseil de ses Ministres, excepté lorsqu'il avoit fallu régler l'intérieur de son palais, dont un Mandarin lettré lui dévoila les désordres.

J'ai dit, à cette occasion, qu'il fit faire les recherches les plus exactes, & qu'ayant trouvé sa mere coupable, & coupable peut-être de beaucoup plus de crimes qu'il n'en auroit pu soupçonner, il s'etoit porté contre elle aux dernieres extrémités, en la reléguant dans un lieu où elle manquoit du nécessaire. Cette conduite envers celle qui lui avoit donné le jour, parut outrée à la plupart des gens de lettres, qui en p.03.202 ignoroient probablement les véritables causes, ou qui n'en etoient qu'à demi instruits ; car il n'est pas naturel que le Prince eût rendu publique l'ignominie de sa maison, en dévoilant des crimes qu'il etoit de son honneur d'envelopper des plus epaisses ténebres. Ce fut cependant sur cette dureté apparente envers sa mere, que les Lettrés firent & réitérerent leurs représentations. Ils citoient dans toutes leurs suppliques les exemples des vertueux Princes de l'antiquité ; ils disoient sans cesse que la *piété filiale* est la premiere des vertus ; que c'est par elle que

---

[1] Le titre de *Liu-pou-ouei*, cru pere de *Tsin-ché-hoang*, etoit *Ouen-sin-heou*, c'est-à-dire, Prince de *Ouen-sin*. *En montant sur le trône,* Tcheng (c'est le même que *Tsin-ché-hoang*) *donna à* Liu-pou-ouei, *qui avoit déjà le titre de Comte soutien de l'Empire* (Siang-kouékoung), *le titre de Prince de* Ouen-sin (Ouen-sin-heou). Je fais cette remarque assez inutile par elle-même, parce que j'ai lu dans l'histoire manuscrite du P. de Mailla, que *Ouen-sin* etoit un Prince de la maison de *Tsin*. Ce Pere, dans cette occasion, s'est trompé ; en général, il a fort altéré l'histoire de *Liu-pou-ouei*.

l'homme se distingue de la brute, & que c'est se dégrader que de ne pas la pratiquer. Ils pousserent si loin leur opiniâtreté, à vouloir que le Roi réparât ce qu'ils appelloient une faute enorme, ils employerent des termes si peu mesurés, que le Roi, ennuyé tout-à-la-fois & transporté de colere, défendit, par un Edit, sous peine de mort, de lui faire aucune remontrance sur ce qui regardoit sa mere ; & pour inspirer plus de terreur à ceux qui l'approchoient, il ne s'assit plus sur son trône sans avoir l'epée nue à la main.

Vingt-sept Lettrés eurent le courage de s'exposer à une mort certaine, en allant contre une défense qu'ils regardoient comme injuste. Ils présenterent leurs suppliques, & furent impitoyablement massacrés. Le Roi, non content de les avoir fait mettre à mort, leur fit couper à tous, les mains & les pieds, pour être exposés à la vue du peuple, dans le lieu le plus fréquenté des environs du Palais. Cette barbarie, loin de ralentir l'ardeur de ceux qui, par leur etat ou leur naissance, pouvoient courir le risque d'en être les victimes, ne fit que les animer davantage à ne pas trahir ce qu'ils appelloient leur devoir.

L'un d'entre eux, nommé *Mao-tsiao*, natif du Royaume de *Tsi*, se distingua par une hardiesse qui triompha de la férocité du Prince. Il se présenta pour avoir audience sans p.03.204 cacher le sujet sur lequel il vouloit faire ses représentations. Il fut admis. Il entra dans la salle avec une contenance assurée, mais modeste, & s'avança gravement jusqu'au pied du trône. Sans faire attention au fer qu'on faisoit briller à ses yeux, il se prosterna à plusieurs reprises, suivant l'usage de ceux qui, pour la premiere fois, avoient l'honneur d'être admis en présence de leur Souverain, & fit, avec la même gravité, toutes les cérémonies usitées en pareille occasion, après s'être relevé & s'être rangé un peu sur le côté, il dit :

> — Un homme qui vit, comme s'il ignoroit qu'il peut mourir bientôt ; un Prince qui gouverne ses Etats, comme s'il ne pouvoit jamais les perdre, ne jouiront pas long-temps, le premier, d'une vie dont il ignore le prix, & le second, d'un

> Royaume qu'il n'aura pas su conserver. Vivre, ou mourir ; conserver ou perdre son Royaume, sont deux points essentiels qui méritent toute l'attention d'un Souverain. Pouvez-vous bien prendre sur vous, Seigneur, de m'écouter un moment, sur ce que j'ai à vous dire de particulier là-dessus ?

Le Roi, dont la colere avoit eté suspendue par le sang-froid, le courage & la gravité du Philosophe, & frappé sans doute, par un préambule où il etoit question de perdre ou de conserver le Royaume & la vie, voulut savoir à quoi se termineroit un discours qui sembloit ne lui annoncer que des vérités dures :

> — Je veux bien vous entendre jusqu'au bout, dit-il au harangueur ; continuez.

Mao-tsao reprit ainsi :

> — Votre conduite, Seigneur, est celle d'un Prince qui ignore les plus sacrés de ses devoirs, & d'un homme qui s'oublie soi-même. Par vos ordres cruels, on a mis en pieces celui que vous feigniez de croire être le pere de deux enfans qui n'etoient pas de son sang ; & ces deux enfans, qui, après tout, eussent eté vos freres, s'il etoit vrai que votre mere les eût mis au monde, vous les avez p.03.205 fait barbarement massacrer : vous avez relégué celle à qui vous devez la vie, dans un lieu qu'il suffit de nommer pour en connoître toute l'indécence, je veux dire, dans le pays de *Young*. Fût-elle en effet coupable des crimes qu'on lui impute, c'est ce que je n'examine point ici, est-ce à son fils, est-ce à celui qu'elle a porté dans son sein, à lui faire subir la rigueur des loix ? Vous avez porté la cruauté jusqu'à faire périr, par d'affreux supplices, des Sages, dont vous auriez dû récompenser le zele pour le bien de l'État, & l'attachement sincere à vos intérêts & à votre personne ; attachement dont ils vous donnoient des preuves non equivoques, en tâchant de vous faire rentrer en vous-même. Tels sont, Seigneur, les excès où vous vous êtes livré. Les infames Empereurs qui ont

> perdu les Dynasties *Hia* & *Chang* ; le barbare & voluptueux *Kié*, le féroce *Tcheou*, ont-ils commis des horreurs auxquelles on ne puisse comparer celles dont vous vous êtes rendu coupable ? Quand j'y pense, je tremble pour votre Empire ; je tremble pour vos jours, si vous ne vous hâtez de vous corriger. Voilà, Seigneur, tout ce que j'avois à vous dire : faites-en votre profit, & je mourrai content.

En finissant ces mots, il ôte ses habits, & se met en posture d'un criminel qu'on va punir du dernier supplice. Le Roi, frappé d'un discours prononcé avec tant de fermeté, & d'un spectacle auquel il ne s'etoit nullement attendu, tendit les mains à *Mao-tsiao*, & lui dit :

> — Vous êtes véritablement un Sage. Ce sont des hommes tels que vous, qu'il faut à la Cour des Souverains. Je vous pardonne d'avoir transgressé mes ordres. Je vous pardonne aussi la dureté avec laquelle vous venez de m'instruire, & je vous assigne une place dans mon Conseil. Mes sujets auront tout lieu désormais d'être satisfaits de moi ; je changerai de conduite. Je ne puis pas rappeller à la vie ceux p.03.206 que j'ai fait périr ; mais je puis réparer l'insulte faite à ma mere. Je la fais rentrer dans tous ses droits. Je veux l'aller chercher moi-même, & la ramener à la Cour : vous viendrez avec moi ; je vous présenterai à elle, afin qu'elle sache à qui elle doit sa liberté, & à qui je suis redevable moi-même du retour de la piété filiale dans mon cœur.

Tout cela fut exécuté. Le Roi alla au-devant de sa mere, monté sur un char, dans lequel il plaça *Mao-tsiao* à côté de lui, la ramena dans son ancien palais, & lui rendit tous les devoirs d'un fils respectueux. Il y a grande apparence que la crainte de perdre ses Etats, & peut-être la vie même, ou tout au moins de manquer le but auquel il visoit, de réunir sous sa domination tous les Royaumes qui partageoient alors l'Empire, s'il se rendoit odieux à ses propres sujets, inspira une modération qui en imposa pour quelque temps à tout le monde, & qui lui eût infailliblement

gagné tous les cœurs, si elle avoit eté de plus longue durée : mais, comme elle n'etoit rien moins que sincere, la premiere occasion la fit evanouir.

Si, au dehors, il montra tant de déférence pour le Sage qui l'avoit fait rentrer en lui-même, il n'en fut que plus irrité, dans le fond de son cœur, contre cette sorte d'hommes qu'il regardoit comme des censeurs odieux, dont l'intrépidité le faisoit trembler lui-même jusques sur le trône : il entreprit, sinon de leur imposer silence, chose qu'il savoit bien qu'il lui etoit impossible d'obtenir, du-moins de les ecarter sous différens prétextes. C'etoit assez l'usage, dans ce temps-là, que ceux qui avoient quelque mérite parcourussent les différens Royaumes, pour tacher de faire quelque fortune, lorsqu'ils se croyoient méprisés ou négligés dans leur propre patrie. Sous le regne du grand-pere de *Tsin-ché-hoang*, il en etoit venu un assez grand nombre, qui avoient reçu de ce Prince l'accueil p.03.207 le plus favorable. Plusieurs avoient obtenu des dignités & des emplois honorables, & il en restoit encore qui occupoient actuellement des places distinguées, soit dans la Magistrature, soit dans le Gouvernement. Comme ils etoient irréprochables dans leur conduite & qu'ils remplissoient très-bien leurs obligations, il etoit difficile de leur imposer des crimes, sans se déclarer trop ouvertement calomniateur. On se contenta de les attaquer comme etrangers.

Les Princes du Sang, les Grands & les principaux Mandarins représenterent au Roi, dans un ecrit qu'on eut soin de rendre public, que les Etats de *Tsin* etoient remplis d'etrangers ; que, dans les circonstances présentes, ces etrangers ne pouvoient être qu'à charge ; qu'il y en avoit parmi eux qui etoient pourvus d'emplois honorables ou lucratifs, au détriment des sujets naturels de Sa Majesté, & qu'il etoit à craindre qu'ils ne fussent les espions de leurs Rois respectifs, plutôt que les serviteurs fideles du Prince qui les employoit avec tant de sécurité. Ils finissoient en demandant qu'on les renvoyât dans leur patrie.

Le Roi appointa une requête qu'on ne lui présentoit que par ses propres ordres. En conséquence, on fit les informations les plus exactes,

& tous ceux qui furent reconnus être nés sujets d'un Prince etranger eurent ordre de vuider le Royaume de *Tsin*. Parmi plusieurs etrangers d'un mérite distingué, il se trouva un Lettré du premier ordre, nommé *Li-sée*, lequel etoit actuellement en place & avoit le titre de Grand. Ce *Li-sée*, que je dois faire connoître par ses bons comme par ses mauvais côtés, parce que c'est lui qui contribua le plus à la destruction de la Littérature & à l'incendie des livres ; ce *Li-sée*, dis-je, ne voulut pas partir sans faire ses adieux au Roi. Il lui présenta un ecrit dont voici à-peu-près le contenu. p.03.208

> « Je pars, Seigneur, & c'est par les ordres qu'on m'a intimés de votre part, que je dois retourner dans le Royaume de *Tchou*, ma patrie. Ce qui m'afflige, en quittant les Etau de *Tsin*, n'est pas, comme on pourroit peut-être le croire, d'être obligé à renoncer aux emplois honorables qu'on avoit jugé à propos d'accorder à mes services. Je puis espérer d'en obtenir ailleurs qui ne seroient pas au-dessous de ceux dont je vais être dépouillé. Ce n'est pas non plus la triste nécessité de rompre cette foule de liens qui, formés insensiblement par l'habitude d'un grand nombre d'années, sembloient devoir m'attacher pour toujours à un pays que je préférois déjà à celui où j'ai pris naissance. Quelques réflexions sur l'instabilité des choses humaines suffiroient pour me consoler d'une disgrace qui pouvoit m'arriver à chaque instant. Ce qui m'afflige, oui, Seigneur, ce qui m'afflige uniquement, c'est de voir que, sans avoir egard à votre propre gloire & au plus cher de vos intérêts, vous sacrifiez à l'ambition particuliere de quelques courtisans mal intentionnés & de quelques Princes de votre sang assez peu instruits, les personnes qui vous ont servi avec le plus de zele & avec des succès presque toujours heureux. La crainte où je suis que votre Majesté, se trouvant privée désormais du secours de tant d'hommes qui l'eclairoient de leurs lumieres, ne manque le grand objet qu'elle se propose, de réunir tout l'Empire sous sa domination, m'accable de

tristesse, & me fait trembler pour le sort à venir d'un Royaume aujourd'hui si florissant.

Il est à présumer, Seigneur, que vous n'avez pas prévu les conséquences funestes que peut avoir pour vous l'eloignement de tous ces etrangers, dont les services, pour ne rien dire de plus, n'etoient point inférieurs à ceux que peuvent vous rendre les plus zélés de vos sujets naturels. p.03.209 Permettez-moi de vous rappeller, à cette occasion, quelques traits d'histoire qui peuvent servir à vous faire connoître toute l'importance de la démarche que vous avez faite.

Le grand *Mou-koung* n'oublia rien, autrefois, pour attirer les etrangers dans ses Etats : il fit venir *Yeou-yu* du pays de *Si-joung* ; il appella *Pê-li-hi*, qui etoit dans le pays de *Ouan* ; il invita *Kien-chou* à quitter le Royaume de *Soung* ; il engagea *Pi-pao* & *Koung-fun-tché*, qui etoient du Royaume de *Tchen*, à venir auprès de lui pour y remplir les premiers emplois. C'est au moyen de tous ces etrangers qu'il vint à bout de réunir vingt petits Royaumes, & d'en former le grand Etat de *Si-joung*, qu'il gouverna avec tant d'eclat. Le sage *Hiao-koung*, profitant des conseils de *Chang-yang*, qui etoit etranger à sa Cour, fit rentrer dans le devoir les Gouverneurs de Province & les Grands qui s'en etoient ecartés ; il rétablit le bon ordre & remit par-tout la tranquillité, qui durent encore de nos jours.

L'illustre *Hoei-ouang* ne vint à bout de diviser les six Royaumes qui s'etoient ligués contre lui qu'en ecoutant les conseils & en employant les services de *Tchang-y*, qui n'etoit pas son sujet. C'est cet etranger qui le rendit redoutable à tout l'Empire, & lui attira les hommages des six Princes qui avoient entrepris de le détruire.

Ce ne fut qu'après que *Fan-kiu* se fut retiré chez *Tchao-ouang*, que ce Prince rendit son Royaume florissant, & lui donna un etat de consistance qu'il n'avoit point eu jusqu'alors. Pour vous,

Seigneur, qui êtes, sans contredit, le plus grand comme le plus puissant des Princes qui partagent aujourd'hui l'Empire, vous croyez devoir agir différemment des illustres Souverains que je viens de nommer. Non-seulement vous n'invitez pas les etrangers à venir p.03.210 s'établir chez vous, mais vous chassez ceux qui y avoient leurs etablissemens tout formés ; ceux mêmes que vous ou vos prédécesseurs y avoient autrefois appellés.

Il ne m'appartient pas d'approuver ou d'improuver en cela votre conduite : sans doute que vous avez vos raisons pour faire ce que vous faites & pour vouloir ce que vous voulez. Sans chercher à les eclaircir ou à les deviner, c'est à nous à nous conformer à vos volontés ; notre devoir est d'obéir sans murmure. Je dirai cependant en général, qu'un Prince qui chasse de ses Etats des etrangers dont il n'a reçu aucun sujet de mécontentement, & contre lesquels on n'a aucune plainte légitime à former, agit autant contre ses intérêts, que si, durant la guerre, il approvisionnoit lui-même le camp de ceux contre lesquels il a à combattre ; que si, pendroit la paix, il fournissoit des armes à des mal-faicteurs disposés à lui nuire.

J'ai toujours ouï dire que la montagne de *Tay-chan* n'etoit une des plus grandes & des plus belles de l'univers que parce qu'elle n'a jamais rejetté ni laissé perdre aucun des monceaux de terre qui, peu-à-peu, se sont accumulés dans ton sein ; & que le fleuve *Kiang* n'avoit un cours si rapide & un lit si profond que parce qu'il recevoit indifféremment toutes les eaux etrangeres, soit qu'elles lui fussent transmises par les rivieres, ou par les plus petits d'entre les ruisseaux. Un Roi qui ne rejette & ne dédaigne personne, acquiert nécessairement tout ce qu'il lui faut de lumieres pour connoître & discerner les talens, pour les apprécier & les employer à propos. C'est en cela principalement que *Fou-hi*, *Chen-noung*, *Hoang-ti*, *Yao* &

> *Chun* ont fait consister la premiere des qualités que doit avoir un Souverain, & c'est parce qu'ils l'ont possédée, cette qualité, & qu'ils l'ont constamment mise en pratique, que la postérité p.03.211 les appelle, par distinction, *les cinq Ti*, ou Empereurs suprêmes, comme s'ils etoient les seuls qui eussent eté véritablement Empereurs. *Yu*, *Tcheng-tang* & *Ou-ouang*, Fondateurs des trois premieres Dynasties, ont marché sur les traces des cinq *Ti*, & la postérité les appelle de même, par distinction, les trois *Ouang*, c'est-à-dire *les trois Rois*, comme s'ils etoient les seuls Princes qui eussent gouverné les hommes après les cinq *Ti*. Voilà, Seigneur, ce qu'avant mon départ j'ai cru devoir vous dire. Je prie Votre Majesté de vouloir bien en conserver le souvenir, & en faire quelquefois le sujet de ses réflexions les plus sérieuses. Je vais partir.

Le Roi, loin de s'offenser de la liberté de *Li-sée*, lui fut gré des avis qu'il lui donnoit, & en profita : Il cassa l'Edit par lequel il etoit ordonné que tous les etrangers eussent à vuider le Royaume, laissa leurs emplois à ceux d'entre'eux qui etoient pourvus, retint *Li-sée* auprès de sa personne, l'honora de sa confiance la plus intime &, après l'avoir fait passer par toutes les charges subalternes du Gouvernement, il le fit son premier Ministre.

Il semble que ces deux hommes etoient faits l'un pour l'autre : leur maniere d'envisager une affaire, de la traiter, de la conduire à sa fin, etoit exactement la même ; & lorsque l'un proposoit quelque chose, l'autre croyoit avoir eté pénétré, ou avoir déjà parlé de ce dont il etoit question. Aussi ils etoient toujours d'accord ; & la réunion de tout l'Empire sous l'autorité d'un seul & unique Souverain n'est pas moins l'ouvrage du Ministre que de celui qui l'employait. Cette révolution, la plus terrible qu'ait eprouvée la Chine, à cause des circonstances qui l'accompagnerent & des conséquences funestes qu'elle a eues, doit être attribuée à *Li-sée* tout aussi bien qu'à *Tsin-ché-hoang* : ils la préparerent ensemble ; ils p.03.212 prirent ensemble des mesures efficaces pour la

faire réussir. C'est ce que l'on va voir, à mesure que les evénemens se développeront.

Le premier de leurs soins fut de faire un grand amas d'argent, afin de s'en servir, partie à soudoyer des troupes, & le reste à acheter des traîtres. Ils mirent de nombreuses armées sur pied, & les distribuerent de maniere qu'ils se trouverent toujours en etat d'attaquer ou de se défendre suivant que le besoin & les circonstances pouvoient l'exiger.

Au moyen des sommes considérables qu'ils firent passer chez tous ceux qui, en vertu de leur crédit ou de leurs emplois, pouvoient influer dans les affaires des six Royaumes qui existoient alors, indépendamment de celui de *Tsin*, ils devinrent bientôt les arbitres de toutes les Cours, l'ame de leurs conseils & le mobile universel de toutes leurs opérations. Au moyen de leurs nombreuses troupes, ils combattirent avec avantage, tantôt pour eux-mêmes, directement & sans autre prétexte ; tantôt indirectement, comme alliés, ou comme auxiliaires.

Les Rois de *Tchao* & de *Yen*, comme plus puissans que les autres, furent les premieres victimes qu'ils immolerent à leur ambition. Ils les animerent adroitement l'un contre l'autre, en promettant des secours d'hommes & d'argent à chacun en particulier ; mais, quand une fois le feu de la guerre fut allumé, ils ne prirent parti pour aucun, attendant l'evénement pour se déclarer.

Les troupes de *Tchao* battirent celles de *Yen*, & s'emparerent de tout le pays dépendant de *Li-yang*, après en avoir détruit la principale forteresse. Le Roi de *Tsin* crut alors qu'il etoit temps de prendre parti : il se déclara pour les *Yen*, contre les *Tchao*, & prit sur ceux-ci neuf villes, qu'il réunit à son domaine.

p.03.213 Le Roi de *Tchao*, qui etoit alors un vieillard presque décrépit, ayant appris ce qui se passoit, en mourut de chagrin, & laissa ses Etats en proie aux factions, parce qu'il avoit substitué au Prince héritier un autre de ses fils, qui suivant les loix, ne pouvoit pas être son successeur. Sa mere avoit eté Comédienne : il déplaisoit à la Nation, & n'avoit pas

d'ailleurs les qualités nécessaires pour bien gouverner ; mais, ayant de bons Généraux & des Ministres habiles, il crut n'avoir rien à craindre. Il voulut néanmoins qu'on s'abstînt au dehors de toute opération militaire pendant toute l'année du grand deuil. Le Roi de *Tsin* fit semblant de n'avoir en vue que de respecter sa douleur, en le laissant tranquille ; mais, au fond, il ne vouloit que se donner le temps de voir le tour que prendroient les affaires. Il comptoit autant sur ses intrigues que sur ses armes, & il espéroit que dans un pays où tout etoit en fermentation, les guerres intestines ne tarderoient pas d'avoir lieu. En attendant, il se porta d'un autre côté.

Les Rois de *Ouei* & de *Tchou* etoient en guerre au sujet des limites de leurs Etats respectifs. Le premier, plus aguerri que l'autre, ayant sous ses ordres de meilleures troupes, & maître d'un pays où les hommes naissent, pour l'ordinaire, plus robustes que dans le reste de l'Empire, eût infailliblement mis tout l'avantage de son côté ; mais le Roi de *Tsin* s'etant mis de la partie, fit pencher tout autrement la balance, & la victoire se déclara pour les alliés. Les *Ouei*, battus par-tout, furent contraints de recevoir la loi.

Après cette expédition, le Roi de *Tsin* jugea qu'il etoit temps de revenir sur les *Tchao*. Il les battit, prit leur Général *Hou-tché*, & eut la cruauté de lui faire couper la tête. Cette action barbare lui coûta cher ; plusieurs de ceux qui, dans le conseil de la Cour de *Tchao*, lui etoient entiérement p.03.214 dévoués, ne voulurent plus avoir de correspondance avec un Prince qui ne respectoit ni l'âge, ni les dignités, ni la valeur, ni les vertus. Les sentimens de la fidélité qu'ils devoient à leur Souverain se réveillerent dans les cœurs : on redoubla d'effort pour réprimer l'insolence des *Tsin* ; on leur opposa le Général *Li-mou*, dont la valeur & l'expérience etoient connues ; on recueillit les débris de l'armée battue, on leva de nouvelles troupes, & *Li-mou* fut elevé à la dignité de grand Général, avec plein pouvoir de disposer de tous les emplois militaires & de toutes les opérations, sans avoir besoin de recevoir de nouveaux ordres. *Li-mou* marche au-devant de l'armée des *Tsin*, leur livre bataille

près de *Y-ngan*, dans la province du *Pé-tché-li* d'aujourd'hui, & remporte une victoire des plus complettes.

Le Roi de *Tsin*, humilié, eut recours à l'artifice, expédient qui lui réussissoit toujours le mieux. Il entreprit de rendre suspecte la fidélité du Général *Li-mou*. Il répandit sur son compte de faux bruits, qu'il eut soin de faire parvenir jusqu'à la Cour de *Tchao*. Il envoya, outre cela, une somme d'argent considérable à un certain *Kou-kai*, qui etoit un de ces courtisans vils dont le crédit & la personne sont toujours au plus offrant, & l'engagea à perdre *Li-mou* dans l'esprit de son maître. Après avoir dressé cette batterie, il assembla secretement ses troupes, les envoya dans le même lieu où il avoit eté battu l'année d'auparavant, prit *Y-ngan, Ping-yang* & *Ou-tcheng*, trois villes fortes dont la possession lui assura tout le pays de *Lang-meng* & de *Pou-ou*, deux des principales Provinces du Royaume de *Tchao*. Le Général *Li-mou*, qui ne s'etoit point attendu que les *Tsin* se fussent mis si-tôt en etat de tenir la campagne, & qui soupçonnoit encore moins qu'ils eussent formé le dessein de venir l'attaquer, s'etoit retiré avec le gros de son armée, & n'arriva p.03.215 au secours des places assiégées qu'après leur reddition. Il rencontra l'armée des *Tsin* & lui présenta la bataille, qu'elle refusa, suivant l'ordre exprès qu'elle en avoit reçu du Roi.

La prise de ces trois villes jetta l'alarme dans tout le Royaume de *Tchao*, & fournit à *Kou-kai* l'occasion d'exécuter son projet & de perdre *Li-mou*. Ce traître accusa le Général d'être d'intelligence avec les ennemis, & fit tellement valoir les apparences, qu'il persuada le Roi. Ce prince mal avisé se porta aux dernieres extrémités. contre le seul homme de son Royaume qui pouvoit le soutenir sur le penchant de sa ruine. Il le rappella, & envoya, pour commander ses troupes, *Tchao-tsoung* & *Yen-kiu*, deux hommes sans expérience, plus propres à gâter les affaires qu'à les rétablir. Il les chargea de faire mourir *Li-mou*, si, sous quelque prétexte, il faisoit difficulté de céder sur le champ le commandement : ce qui ne manqua pas d'arriver ; car le Général, d'un côté, ne se sentant coupable d'aucun crime, pour croire sa disgrace, &

de l'autre, se voyant sur le point de forcer les ennemis à accepter une bataille, seul moyen qu'il y eût de sauver le Royaume, refusa d'obéir, disant qu'il vouloit auparavant instruire le Roi de l'etat des choses, sauf à se conduire ensuite conformément aux ordres qu'il en recevroit.

> — Pour nous, lui repliquerent *Tchao-tsoung* & *Yen-kiu*, nous n'avons pas besoin de nouveaux ordres : nous avons reçu, en partant, celui de vous mettre à mort, puisque, par votre désobéissance, voua confirmez le crime de rebellion dont vous êtes accusé ;

& à l'instant ils le firent assommer par ceux de leur suite.

Tandis que, par les intrigues du Roi de *Tsin*, tout cela se tramoit & préparoit une révolution prochaine dans le Royaume de *Tchao*, les *Han* n'etoient point plus tranquilles p.03.216 chez eux : ils trembloient au seul nom de *Tsin*. Leur Roi, *Ngan-ouang*, Prince foible & plongé dans la mollesse, voulut, en cédant quelques villes, acheter un repos dont il prévoyoit bien qu'on ne le laisseroit pas jouir long-temps. Il envoya des Ambassadeurs à la Cour de *Tsin*, d'abord pour rendre hommage au Roi, dont il se déclaroit volontairement vassal & tributaire, & ensuite pour lui offrir en pur don la ville de *Nan-yang*, avec ses dépendances.

Le Roi de *Tsin*, peu content de ces offres, renvoya les Ambassadeurs sans réponse ; & peu après, il fit entrer ses troupes dans les terres de *Han*, sans y trouver nulle part la moindre résistance. Par-tout on se soumettoit, les villes ouvroient leurs portes ; enfin le Général parvint, presque sans coup férir, jusques dans la Capitale, où il prit le Roi *Ngan-ouang*, qu'il emmena avec lui & qu'il présenta au Roi de *Tsin*, en lui rendant compte de son expédition.

Le Roi de *Tsin* mit le Royaume de *Han* au nombre de ses Provinces, & l'appela *Yng-tchoan-kiun*. Il dédaigna de faire mourir son prisonnier, qu'il regarda comme un Prince lâche dont il n'avoit rien à craindre. Ce fut à-peu-près vers ce temps-là qu'il apprit le succès de ses intrigues contre le Général *Li-mou*. Il se regarda dès-lors comme maître du Royaume de

Tchao. Cet infortuné Royaume ne pouvoit se trouver dans des circonstances plus fâcheuses ; sans Généraux, sans provisions, parce qu'une disette générale l'affligeoit depuis près d'un an, agité par les dissentions domestiques, qui rendoient une partie de la Nation ennemie de l'autre, abandonné de ses anciens alliés, parce qu'il avoit eu la mal-adresse d'offenser les uns & de négliger les autres, il devoit s'attendre à être accablé. Il le fut en effet. L'armée de *Tsin* s'avance à grands pas vers ces deux courtisans que la faveur, ou plutôt que l'imprudence & la mauvaise p.03.217 fortune du Roi de *Tchao* avoient mis à la tête de ses troupes, les attaque, les bat, les met en fuite, &, sans se mettre en peine de poursuivre les fuyards, ni perdre son temps à prendre des villes, elle va droit mettre le siege devant la Capitale, qui etoit *Han-tan*, comme on l'a dit plus haut.

Ce siege ne fut pas long. Les intelligences secretes que le Roi de *Tsin* entretenoit dans cette ville ne contribuerent pas moins à lui en assurer la conquête que la force & l'activité de ses guerriers, qui la serrerent de si près & lui donnerent coup-sur-coup des assauts si violens, qu'ils l'emporterent au bout de quelques jours. Le Roi, toute la famille royale, les principaux d'entre les Grands & ceux qui occupoient les premiers emplois dans le Gouvernement, furent pris & envoyés au Roi de *Tsin*. Ce Prince barbare fit massacrer son prisonnier & toute sa race, afin, disoit-il, qu'il ne restât plus d'etincelle qui pût rallumer quelque grand feu. Au milieu de cette cruelle exécution, peu s'en fallut qu'il ne rougît la scene de son propre sang, par la vengeance d'un Prince etranger qui avoit entrepris de le faire assassiner. Ce Prince s'appelloit *Tan* & etoit fils du Roi de *Yen*, actuellement régnant. Il avoit eté autrefois en otage à la Cour de *Tchao* en même temps que le Roi de *Tsin* y etoit aussi en la même qualité, n'etant encore que le prétendu fils du Prince *Y-jin.*

Ces deux jeunes Princes s'etoient liés d'une amitié très etroite & avoient vécu ensemble comme s'ils avoient eté freres. Les affaires ayant changé de face, les ôtages s'etoient retirés dans leurs Cours respectives.

Le Prince de *Tsin* ne fut pas long-temps sans être placé sur le trône ; mais le Prince de *Yen* restoit toujours avec le seul titre de Prince héritier.

p.03.218 Après bien des années, il arriva que, pour la garantie d'un traité de paix entre les deux Royaumes (de *Tsin* & de *Yen*), il fallut se donner mutuellement des otages. Le Prince *Tan*, qui s'ennuyoit à la Cour de son pere, desira d'être envoyé chez le Roi de *Tsin*, son ancien ami, & l'obtint. Il s'attendoit à l'accueil le plus favorable de la part d'un Prince dont il avoit eté l'egal & le compagnon ; mais il se trompa. *Tcheng*, sur le trône, n'avoit plus d'amis. L'orgueil, l'ambition, l'intérêt, occupoient toute l'etendue de son cœur. L'air d'indifférence & même de mépris avec lequel il en fut reçu fut un coup de foudre pour le Prince de *Tan*. Les mortifications qu'il essuyoit chaque jour de la part de celui dont il n'avoit attendu que des caresses & des bienfaits, allumerent dans son cœur une haine implacable. Il prit la fuite, & se rendit à la Cour de son pere.

Il y etoit à peine arrivé, qu'un des Généraux de *Tsin* du nom de *Fan-yu-ki*, vint s'y refugier, pour eviter la colere de son maître. Le Prince *Tan* le reçut avec les démonstrations de la bienveillance la plus sincere. Il lui fit assigner un logement & des revenus conformes à sa condition & à son etat. Mais ce n'etoit qu'une victime qu'il engraissoit pour l'immoler & en faire un moyen de vengeance. Il fit venir, des Etats de *Ouei*, un certain *King-kou*, qui passoit pour être un homme de résolution, & qui avoit, outre cela, des raisons particulieres pour détester le Roi de *Tsin*. Il n'eut pas de peine à le faire entrer dans ses vues. Il ne s'agissoit que de lui fournir un moyen de s'insinuer à la Cour de *Tsin* & de pouvoir approcher de la personne du Roi.

Celui qu'il regardoit comme le plus sûr & peut-être le plus infaillible, etoit de lui donner à porter la tête du Général *Fan-yu-ki*, pour laquelle le Roi de *Tsin* promettoit mille livres d'or & la Seigneurie d'une ville de dix mille habitans. p.03.219 Mais le Roi de *Yen* ne vouloit point permettre qu'on violât l'hospitalité envers un etranger qui s'etoit refugié dans ses Etats, comme dans un lieu d'asyle où il se croyoit en sûreté.

King-kou se chargea d'engager le Général à se donner la mort lui-même. Il se rendit chez lui, lui représenta, avec toute l'energie dont il etoit capable, la cruauté dont en avoit usé celui qu'il appelloit le tyran *Tcheng*, envers toute sa famille, qu'il avoit fait inhumainement massacrer ; lui fit entendre que tôt ou tard il seroit livré au tyran, ou qu'il seroit misérablement assassiné par quelqu'un qui voudroit avoir les mille livres d'or & la Seigneurie promises, & que, puisqu'il etoit moralement impossible qu'il pût echapper, il lui conseilloit de s'exécuter lui-même :

> — Si vous vous donnez la mort, lui dit-il, je porterai votre tête au tyran, &, en la lui remettant, je lui enfoncerai le poignard dans le sein. Par là, votre mort, celle de ceux à qui vous devez la vie & de tout le reste de votre famille sera vengée ; tout l'Empire, qui est sur le point d'être réduit à un honteux esclavage, vous sera redevable de la liberté.

Fan-yu-ki poussant un grand soupir :

> — Je vois bien, dit-il, que je ne saurois vivre. Exécutez votre projet : je meurs content, dans l'espérance qu'il réussira.

A ces mots, il tire son sabre, se coupe la gorge, & tombe mort aux pieds de *King-kou.* Celui-ci lui coupe la tête, la met dans une boîte & la porte à *Hien-yang*, où le Roi de *Tsin* tenoit sa Cour. Il s'annonce pour ce qu'il est, & dit qu'il ne veut remettre qu'au Roi lui-même le dépôt dont il est chargé. Le Roi ne fait aucune difficulté de l'admettre, & veut le recevoir dans la salle d'audience, avec les cérémonies qui sont d'usage lorsqu'on reçoit les Ambassadeurs.

King-kou, après s'être prosterné, se releve, ouvre la boîte, p.03.220 en tire la tête de *Fan-yu-ki*, & s'avance pour la montrer au Roi. Tandis que le Roi est attentif à examiner si on ne le trompoit point, il tire son poignard pour le lui plonger dans le sein. Le Roi s'en apperçoit & n'a que le temps de sauter à bas de son trône, pour se sauver. *King-kou* le suit, & l'eût infailliblement atteint, si le Roi, s'etant mis en défense, ne lui eût

coupé une jambe, d'un coup de sabre qu'il lui porta au hasard. Au désespoir d'avoir manqué son coup, l'assassin lui lance son poignard, qui n'effleure que ses habits.

Le Roi, revenu de sa frayeur, fit saisir le coupable, & voulut savoir quels etoient les motifs qui l'avoient engagé à vouloir lui ôter la vie. Il apprit que le Prince *Tan* l'y avoit sollicité, & lui avoit fait les plus magnifiques promesses en cas de réussite. Il ne lui en fallut pas davantage pour lui faire prendre la résolution de tourner une partie de ses forces contre le Royaume de *Yen*, qu'il vouloir réduire en Province, comme il venoit de faire tout récemment du Royaume de *Tchao*.

Tandis que son armée s'avançoit à grands pas, pour aller combattre les *Yen*, il lui prit envie d'aller lui-même à *Han-tan*. Il s'y rendit avec un nombreux cortege, & revit avec plaisir des lieux où *Y-jin*, son prétendu pere, avoit passé une partie de sa jeunesse, où sa mere avoit eté elevée, & où il avoit pris lui-même naissance. Mais ces lieux, qui devoient lui être chers à tant de titres, il les ensanglanta de la maniere la plus cruelle, en faisant mourir sans distinction tous ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire pendant le séjour qu'il y avoit fait, & ceux encore qui lui furent désignés comme ennemis de la famille de sa mere.

Cependant *Ouang-pen*, Général qu'il avoit envoyé contre les *Yen*, rencontra les ennemis près de la riviere *Y-choui*. Les deux armées ne furent pas long-temps en présence, sans p.03.221 en venir aux mains. On se battit avec un acharnement qui tenoit de la fureur ; mais enfin les *Yen* plierent, & les *Tsin*, après en avoir fait un carnage horrible & dispersé ceux qui avoient echappé au fer, allerent mettre le siege devant la célebre ville de *Ki*, où le Roi de *Yen* etoit enfermé.

Ce Prince, ne voulant pas s'exposer à subir un sort pareil à celui des Rois de *Han* & de *Tchao*, dont l'exemple etoit encore trop récent, sortit de sa Capitale & se refugia, avec toute sa famille, dans le *Leao-toung*, d'où il ecrivit au Roi de *Tsin*, pour le prier d'oublier le passé ; d'être persuadé qu'il n'avoit eu aucune part à ce que le Prince *Tan*, son fils, avoit tramé contre ses jours ; qu'il avoit désapprouvé & abhorré sa

conduite aussi-tôt qu'il en avoit eté instruit ; que, pour preuve de la sincérité avec laquelle il lui parloit & du desir qu'il avoit de le satisfaire en tout ce qui dépendroit de lui, il avoit coupé la tête au malheureux qui avoit formé le dessein de le faire périr, & qu'il lui envoyoit la tête de ce perfide, qu'il a honte de nommer son fils. Il le supplioit, en finissant, d'avoir la bonté de retirer ses troupes des Etats de *Yen*, & de lui accorder la paix.

Le Roi de *Tsin*, qui avoit d'autres ennemis à combattre, fit semblant d'être satisfait : il retira ses troupes ; mais ce ne fut qu'après la prise de la ville de *Ki*, qui fut livrée au pillage & renversée de fond en comble. Il ordonna au Général *Ouang-pen*, qui les commandoit, d'aller à leur tête faire le siege de la Capitale du Royaume de *Ouei*, de la prendre, quoi qu'il dût en coûter, & d'empêcher que le Roi ne se sauvât par la fuite, comme avoir fait celui de *Yen*.

Avec des ordres si précis, *Ouang-pen* entre dans les Etats de *Ouei*, va droit à la Capitale, & l'assiege. Cette ville, une des plus fortes places qu'il y eût alors, se fût p.03.222 défendue long-temps & n'eût peut-être pas eté prise, sans le stratagême qu'employerent les assiégeans. Ils détournerent le cours du *Hoang-ho*, & en firent entrer les eaux dans la ville en si grande abondance & avec tant de rapidité, qu'elle fut bientôt inondée. Le Roi, dans la crainte de périr avec tous les habitans, se rendit à discrétion. Le Général fit rentrer le *Hoang-ho* dans son lit, livra la ville au pillage, & fit conduire à *Hien-yang* le Roi, la famille royale, & tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Cour de cet infortuné Prince.

Des succès si prompts & si heureux enflerent tellement le cœur du Roi de *Tsin*, qu'il ne douta plus de la haute destinée qu'il s'etoit promise. Il ordonna à son Général d'achever promptement la conquête du Royaume de *Ouei*, qu'il réunissoit dès-lors à son domaine, & d'entrer tout de suite dans les Etats de *Tchou*. En attendant, pour se mettre, disoit-il, l'esprit en repos du côté des pays déjà conquis, il fit mourir le Roi de *Ouei*, toute sa famille, & ceux d'entre les autres prisonniers qui pouvoient lui faire quelque ombrage.

Ouang-pen ayant fini son expédition, se mettoit en devoir d'exécuter la seconde partie des ordres qu'il avoit reçus : il alloit entrer dans le *Tchou* ; mais les tristes nouvelles qui vinrent de ce pays-là, lui firent suspendre sa marche & rebrousser chemin. Les Généraux *Li-sin* & *Mong-tien*, que le Roi de *Tsin* y avoit envoyés avec une nombreuse armée, avoient été battus, & laissé sur la place sept de leurs Officiers généraux, la plupart des Officiers subalternes, & plus de quarante mille soldats, sans compter ceux qui avoient péri dans une fuite qui dura trois jours.

Consterné d'un echec auquel il ne s'attendoit pas, le Roi de *Tsin* ne perdit pas courage : il se détermina, par le conseil de *Li-sée*, à donner le commandement de ses troupes à un de p.03.223 ses anciens Généraux, nommé *Ouang-tsien*, qu'il avoit disgracié depuis quelques années. C'etoit un vieillard plus que sexagénaire. Le Roi s'etant transporté chez lui :

> — C'est vous, lui dit-il, que j'ai choisi pour remettre nos armes en honneur. Allez combattre, & revenez victorieux, comme vous l'avez fait si souvent. Oubliez les sujets de mécontentement que je puis vous avoir donnés. La démarche que je fais aujourd'hui, doit vous convaincre de mon estime, & de la confiance que j'ai en vous.
>
> — Je ne demande pas mieux, lui répondit *Ouang-tsien*, que d'employer ce qui me reste de vie pour le service de votre Majesté. J'irai me mettre à la tête de ses troupes ; mais si vous voulez, Seigneur, que je réussisse de maniere à ne vous laisser rien à desirer pour la suite, il me faut une armée de six cens mille hommes. Le seul Roi de *Tchou* peut mettre obstacle à votre bonne fortune ; il faut l'ecraser. Il n'y a point à balancer ; dussiez-vous vous epuiser, il me faut six cens mille hommes. C'est ici l'occasion où il faut risquer le tout pour le tout ; si vous la laissez echapper, vos grands desseins s'en iront en fumée ; tout ce que vous avez fait jusqu'ici sera perdu pour vous ; & peut-être serez-vous vous-même bientôt perdu sans ressources.

Le Roi, qui voyoit de quelle importance il etoit d'arrêter promptement le cours des prospérités du plus redoutable de tous ses ennemis, promit à *Ouang-tsien* tout ce qu'il voulut, & lui tint parole. Il assembla promptement les six cens mille hommes, & partit lui-même, & accompagna son Général pendant plusieurs jours, jusqu'à un lieu qu'on appelloit alors *Pa-chang*, près de *Si-ngan-fou* d'aujourd'hui. Chemin faisant, le Général lui parut pensif ; il lui en demanda la raison.

> — Je vous la dirai tout naturellement, lui répondit *Ouang-tsien* ; je pense aux moyens d'avoir toujours des vivres, pour substanter tant d'hommes, dont la vie & la mort vont désormais dépendre de moi, & la chose ne me paroît pas aisée.
>
> — Que cela ne vous p.03.224 inquiete point, lui dit le Roi, j'ai pourvu à tout ; & je vous promets que les vivres manqueront plutôt dans mon propre palais que dans votre camp.
>
> — Sur votre parole, repliqua le Général, je n'ai plus de souci : soyez en repos de votre côté ; je vous rendrai bon compte de tout le reste.

Satisfaits l'un de l'autre, & comptant sur leur mutuelle vigilance, le Roi & le Général se séparerent. Le Roi reprit le chemin de sa Capitale ; & *Ouang-tsien*, à la tête de sa formidable armée, entra dans les terres ennemies, & etablit son camp à *Ping-yu*, près de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Jou-ning-fou*, dans le *Ho-nan*.

Le Roi de *Tchou*, qui avoit prévu que les *Tsin* reviendroient à la charge, & voudroient réparer leur honneur, ne s'etoit point endormi sur ses victoires passées. Il avoit eté instruit des grands préparatifs qui se faisoient chez l'ennemi ; & dans la persuasion qu'il ne tarderoit pas à être attaqué, il avoit pris toutes les mesures nécessaires, non-seulement pour n'être pas pris au dépourvu, mais encore pour s'assurer des succès pareils à ceux qu'il avoit eus ci-devant. Il avoit mis sur pied une armée aussi forte, pour le moins, que celle de son ennemi, & l'avoit donnée à commander à *Hiang-yen*, un des plus habiles Généraux qu'il y eût alors

dans l'Empire. *Hiang-yen* s'avança en bon ordre dans le dessein de livrer bataille ; mais *Ouang-tsien* resta dans son camp. Comme ses provisions etoient abondantes, & qu'il ne craignoit pas de manquer de vivres, il voulut laisser morfondre les ennemis, & leur donner le temps d'affamer le pays, qui n'etoit pas en etat de fournir des vivres à une si nombreuse armée. Il espéroit le reste, du temps & des circonstances. *Hiang-yen* etoit obligé d'envoyer de gros détachemens pour escorter les convois qui lui venoient de fort loin. *Ouang-tsien*, qui etoit instruit de tout par ses espions, lui en enlevoit la plus grande partie, & le battoit en détail. Un jour qu'un convoi plus considérable qu'à l'ordinaire alloit p.03.225 ravitailler le camp des ennemis, il fit sortir un corps de troupes assez fort pour enlever ce convoi. *Hiang-yen* crut que c'etoit l'armée entiere qui sortoit du camp pour lui livrer bataille. Comme il ne s'attendoit pas à combattre, il donna de si mauvais ordres, que *Ouang-tien* voyant sa faute, pensa à effectuer ce qui n'etoit encore que dans l'idée de son ennemi : il va à lui brusquement, mais en bon ordre ; il l'enfonce, & le met en déroute, sans répandre presque de sang. *Hiang-yen*, revenu de sa surprise, rallia ses troupes, & les conduisit aux environs de *Ki-nan*, où l'armée de *Tsin* le suivit. Ce fut là qu'il y eut bataille dans les formes, & une bataille des plus sanglantes. Le Général de *Tchou* déploya, dans cette occasion, toute son habileté, & fit usage de toutes les ressources de l'art. Il etoit sur le point de fixer la victoire de son côté, lorsqu'il eut le malheur d'être pris. Les siens, qui n'etoient plus excités par son exemple & dirigés par ses ordres, perdirent courage, se débanderent, & s'enfuirent comme si tout avoit eté perdu sans ressources.

Ouang-tsien défendit de poursuivre les fuyards ; & après avoir laissé reposer ses troupes, il vint mettre le siege devant *Ki-nan*.

Cette ville, où régnoit une consternation générale, se rendit à discrétion. Elle eprouva la clémence du vainqueur, qui la sauva du pillage, & laissa tous leurs privileges à ses habitans. Mais ce même

vainqueur souilla sa générosité, sa victoire, & toutes les belles actions de sa vie, en faisant mourir *Hiang-yen*, son rival de gloire & de bravoure [1].

Après avoir assuré la conquête de *Ki-nan*, *Ouang-tsien* p.03.226 fit défiler ses troupes du côté de *Cheou-tcheou*, ou le Roi de *Tchou* tenoit alors sa Cour. La terreur l'avoit devancé. On fit peu de résistance à un ennemi, dont la valeur & la bonne fortune n'etoient pas encore à l'abri du revers. On se soumettoit à l'envi, on ouvroit les portes des villes ; on recevoit la loi du vainqueur, avant même qu'il se fût présenté, & on lui applanissoit ainsi toutes les voies, pour la conquête d'un Royaume qui eût pu lui-même conquérir celui des *Tsin*. En moins d'un mois, après la bataille de *Ki-nan*, *Ouang-tsien* se vit maître de *Cheou-tcheou*.

Le Roi de *Tchou* n'avoit pas eu le temps de mettre ses jours en sûreté. Il s'etoit flatté que les villes que les ennemis avoient à forcer, avant que d'en venir à sa Capitale, auroient fait du moins quelque résistance, & lui auroient laissé le loisir de rassembler une armée. Mais la chose ayant tourné tout autrement, il se vit abandonné des siens, & contraint de se livrer lui-même, avec le reste de ses Etats, qui ne consistoient plus que dans quelques places mal pourvues.

Ouang-tsien envoya tous les prisonniers de marque à la Cour de *Hien-yang*, d'où il reçut ordre de réduire ce qui restoit du *Kiang-nan*, & tout le pays qu'on appelloit alors *Pé-yué*. Pendant qu'il travailloit à cette expédition, le Général *Ouang-pen* recommença la guerre contre les *Yen*, s'empara de leur Royaume, & alla jusques dans le *Leao-toung* y chercher leur Roi, qui s'y etoit réfugié avec toute sa famille, & le peu de forces qu'il avoit pu rassembler pendant sa fuite. N'etant pas en etat de résister seul à un ennemi si puissant, & ceux du *Leao-toung*, qui avoient voulu embrasser sa défense, ayant eté vaincus dans plusieurs occasions, cet infortuné Prince fut bientôt forcé dans le lieu de sa retraite. Il fut pris

[1] Je dois dire ici pour l'honneur du Général *Ouang-tsien*, que quelques Auteurs qui croient être bien fondés, assurent que *Hiang-yen* fut tué dans la mêlée, en combattant en héros dans le lieu où etoit le plus fort du danger.

avec toute sa famille, & envoyé au Roi de *Tsin*, qui le fit périr, & eteignit sa race, pour se venger, disoit-il, de l'attentat du perfide *Tan*.

p.03.227 Déjà les Royaumes de *Han*, de *Tchao*, de *Ouei*, de *Tchou*, de *Yen*, & tout ce qui dans le *Kiang-nan* etoit ci-devant le foible appanage de la maison impériale des *Tchou*, avoient eté réunis aux domaines du Roi de *Tsin*, & formoient des Provinces dans ses Etats. Les choses etoient trop avancées & en trop bon train, pour ne pas les pousser jusqu'au terme. Les Royaumes de *Tay* & de *Tsi* n'etoient pas encore subjugués. Ils pouvoient se liguer, rassembler chez eux tous les mécontens, qui, dispersés chez les différens peuples vaincus, n'attendoient qu'une occasion favorable pour aboutir à un centre commun de réunion, & disputer, au moins pour quelque temps, l'empire du monde. Il etoit essentiel de les prévenir, & de ne pas leur laisser le temps dont ils avoient besoin pour travailler à leur sûreté commune. C'est ce que fit le Roi de *Tsin*.

Il fit marcher le Général *Ouang-pen*, avec toute la célérité possible, à la conquête de ces deux Royaumes, qui, vivant tranquilles sur la foi des traités, & n'ayant d'ailleurs rien fait qui pût mécontenter la Cour de *Tsin*, ne s'attendoient à rien moins qu'à être attaqués. Des Etats de *Yen*, où il etoit avec son armée victorieuse, *Ouang-pen* fondit tout-à-coup dans ceux de *Tay*, & s'en empara, sans presque tirer l'épée. De-là il passa, avec la même rapidité, dans le Royaume de *Tsi*, dont les principales places lui ayant eté livrées par la trahison de ceux qui y commandoient, le Souverain lui livra le reste avec sa propre personne.

Le malheur de ce Prince vint de sa trop grande sécurité. Il n'avoit jamais rien entrepris contre les intérêts du Roi de *Tsin*, malgré les sollicitations pressantes qu'on lui en avoit faites de tous côtés. Il avoit même résisté aux plus zélés de son Conseil, qui vouloient qu'il se mît du moins en etat de défense ; &, sous prétexte de ne pas donner de l'ombrage à p.03.228 celui qu'on lui disoit être l'ennemi commun, il n'avoit pas voulu mettre ses frontieres à couvert, comme on a coutume de le faire dans les temps les plus tranquilles. Il comprit enfin, mais trop tard,

que le trop de sécurité dans un Souverain, n'est pas moins contraire aux maximes d'un bon gouvernement, qu'une défiance qui s'alarme de tout. Il crut qu'il n'avoit rien à craindre d'un Roi qu'il n'avoit tenu qu'à lui d'ecraser, s'il eût voulu joindre ses propres forces à celles de ses voisins opprimés, qui firent tout ce qu'ils purent pour l'y engager, & qui lui pronostiquerent le plus grand des malheurs en cas de refus. Il ne fut convaincu de cette vérité, que lorsqu'il se vit traiter de la maniere la plus indigne.

Il livra son Royaume au Général *Ouang-pen*, de la maniere la plus solemnelle. Revêtu de ses habits de cérémonie, à la tête de ses Grands & des principaux Magistrats de sa Capitale, il alla r au-devant de lui, déposa à ses pieds toutes les marques de la Royauté, & se déclara librement & volontairement le vassal & le fidele sujet du grand Roi de *Tsin*.

Ouang-pen le reçut avec toutes les distinctions dues à son rang ; mais il lui dit qu'il auroit l'honneur de le conduire à la Cour de son maître, où on ne manqueroit pas de le traiter en Roi, & d'où, probablement, on le renverroit bientôt gouverner ces mêmes Etats dont il faisoit hommage. N'y ayant plus de moyens de reculer, il fallut en passer par tout ce que voulut le Général, & obéir de bonne grace.

Après avoir mis garnison dans la Capitale, & avoir pourvu à la sûreté des autres places, *Ouang-pen* conduisit à *Hien-yang* le nouveau vassal de son maître, dans la persuasion qu'on l'y traiteroit d'une maniere conforme à ce qu'il avoit fait lui-même jusqu'alors. Mais le Roi de *Tsin*, qui avoit de tout autres vues, ne pensa pas comme son Général. Il reçut le Roi de *Tsi*, non comme un vassal qui venoit lui rendre p.03.229 hommage, mais comme un prisonnier de guerre qui venoit attendre la décision de son sort. Il lui fit assigner un logement des plus communs, & ne lui donna pour le service ordinaire de sa personne, qu'un petit nombre d'esclaves, sous la dépendance de quelques Officiers principaux, qui etoient préposés à sa garde, & devoient répondre de sa conduite.

Un traitement si dur, si indigne, & si peu attendu, pénétra jusqu'au vif l'infortuné Roi de *Tsi* : mais la crainte qu'on ne le fît périr par le poison, ou par quelque supplice infamant, le porta à dissimuler son chagrin. Il ne se plaignit point ; il fit semblant, au contraire d'être persuadé qu'on ne le traitoit ainsi que par epreuve, & qu'on changeroit bientôt de conduite à son egard. Il trompa si bien les gardes, qu'il sortit sans en être apperçu, & prit la fuite, déguisé en esclave. N'ayant pris aucunes mesures, n'ayant personne avec lui, & ne sachant de quel côté tourner ses pas, il marchoit au hazard par les chemins les plus détournés. Il ne vécut pendant plusieurs jours que de ce qu'il pouvoit trouver dans les champs, jusqu'à ce qu'enfin, accablé de lassitude, epuisé de forces, & surmonté par le chagrin, il s'assit au pied d'un cyprès & y expira de douleur.

C'est ainsi que périt misérablement le dernier des sept Souverains qui partageoient l'Empire Chinois. Le fils naturel d'un simple marchand les détruisit l'un après l'autre ; &, après avoir tout rempli de sang & de carnage, il s'assit tranquillement sur le trône impérial, la vingt-sixieme année depuis qu'il etoit Roi de *Tsin*, la trente-neuvieme de son âge, & la deux cent vingt-unieme avant l'ere Chrétienne. *Si les* Tsin*, disent les Auteurs Chinois, resterent seuls maîtres de tout, ce n'est pas qu'il y eut chez eux plus de vertu, plus de valeur, & une meilleure maniere de gouverner que chez les autres : de plus grands crimes, beaucoup plus de trahisons, de brigandages & de meurtres conduits plus adroitement, & soutenus par un peu* p.03.230 *plus de politique, les distinguerent uniquement. Trois mille livres d'or, distribuées aux Ministres & aux principaux Officiers des Princes qu'ils vouloient soumettre, leur assurerent un plein succès ; mais ils ne furent pas long-temps sans tomber eux-mêmes dans le précipice.*

Le Roi de *Tsin*, qui s'etoit contenté jusqu'alors du titre de *Ouang*, tel que le portoient les autres Rois, & que l'avoient porté les Empereurs des *Tcheou* eux-mêmes, voulut en prendre un nouveau qui le mît au-dessus de tout ce qu'il y avoit jamais eu de plus illustres Souverains ; &, pour le

faire avec toute la solemnité possible, il tint une assemblée générale de ses Grands, auxquels il manifesta sa volonté en ces termes :

> — Ma vertu & ma puissance egalent, sans contredit, celles des trois *Hoang* : ma valeur & le mérite que j'ai acquis par mes belles actions, & par mes succès, surpassent de beaucoup tout ce qu'ont jamais fait les cinq *Ti*. Les titres de *Hoang* & de *Ti* (qui signifient, l'un Souverain des Souverains, & l'autre Roi par excellence, ou Empereur suprême) m'etant dus plus légitimement qu'aux Princes auxquels, par une distinction flatteuse, on ne les a donnés, que parce qu'on a cru qu'ils etoient les plus illustres qu'ait eus la nation, je dois, par egard pour moi-même, les porter l'un & l'autre, & en être décoré, comme d'un distinctif dont je me suis rendu digne le premier : mais afin que la postérité sache que c'est à moi qu'a commencé une distinction si glorieuse & si bien méritée, au double titre de *Hoang* & de *Ti*, j'ajoute celui de *Ché* (qui signifie origine, principe), & l'on m'appellera *Ché-hoang-ti*, c'est-à-dire, *premier Souverain des Souverains*, ou *premier Chef des Empereurs suprêmes.*
>
> Pour ce qui est de l'usage où l'on est de donner aux Empereurs morts des noms, qui désignent, comme on l'a prétendu, les vertus, ou les qualités qui les ont particuliérement distingués p.03.231 de leur vivant, je l'abroge pour toujours ; & je prétends qu'on n'y ait pas plus d'egard dans la suite, que s'il n'avoit jamais existé. Ainsi, dans l'histoire & autres ecrits publics qui doivent passer à la postérité, l'on dira, en parlant de moi : *Le premier Chef des Empereurs suprêmes* ; & dans la suite, lorsqu'il sera question de mes successeurs, on dira de même, le second Chef des Empereurs suprêmes, le troisieme, le quatrieme, le cinquieme, & ainsi des autres jusqu'à la fin des siecles. La coutume de donner des noms aux Empereurs morts, n'etoit qu'un abus introduit par la flatterie, ou la

reconnoissance. C'etoit des fils respectueux qui vouloient honorer la mémoire de leurs peres, & la rendre précieuse dans l'esprit des descendans : c'etoient des Grands & des Magistrats qu'une prévention aveugle disposoit nécessairement en faveur de celui à qui ils devoient leur elévation, & peut-être même tous les autres biens dont ils jouissoient alors. Il seroit absurde, & souverainement ridicule, de vouloir se persuader que l'impartialité pût guider les uns & les autres dans le choix d'un nom qui devoit désigner les vertus & les vices de ceux à qui ils etoient redevables, ceux-là de la vie, & ceux-ci de tout ce qu'ils etoient dans l'ordre civil. Par l'usage que je viens d'introduire, & que je veux fixer sans retour, cet inconvénient n'aura plus lieu.

Tel fut l'Edit que porta *Ché-hoang-ti*, pour s'exalter lui-même aux yeux de ses sujets, & pour se mettre, sans pudeur, au-dessus de tous les Souverains qui avoient gouverné l'Empire avant lui.

« Aveuglé par son orgueil, dit un Glossateur, il ne vit pas qu'en se préférant ainsi aux grands Princes qui, les premiers, ont donné des loix à notre Monarchie, au lieu du tribut d'eloges, & de l'estime sans bornes qu'il croyoit mériter de la part de ses contemporains & de la postérité, il ne se rendit, par p.03.232 une prétention si folle, qu'un objet de mépris & d'exécration.

« La raison pour laquelle les fondateurs des trois premieres Dynasties, & avant eux, *Fou-hi*, *Chen-noung, Hoang-ti, Yao* & *Chun* ont joui de l'estime universelle, c'est, sur-tout, ainsi que s'exprime *Mong-tsée*, parce que l'humanité fut le principe de toutes leurs actions, & le fondement solide sur lequel ils appuyerent le grand edifice des loix & du gouvernement.

« Qu'ont donc fait *Ché-hoang-ti*, & toute la race des *Tsin*, qui puisse être comparé à ces grands hommes de l'antiquité, qu'ils prétendent avoir surpassés ? Est-ce en ravageant les Provinces, en détruisant les Royaumes, en renversant les villes, en

profanant les tombeaux, & en eteignant les familles, qu'ils ont donné des preuves de leur humanité ? A compter depuis la bataille de *Ché-men*, jusqu'à l'extinction des *Tcheou* [1], le nombre des têtes qu'ils firent abattre de sang-froid, est au-dessus d'un million quatre cent mille, sans compter ceux qui périrent en attaquant ou en se défendant dans des combats en regle.

Ce que j'avance ici, je l'ai exactement supputé d'après les mémoires historiques les plus dignes de foi. Quant aux années qui se sont ecoulées depuis *Nan-ouang* jusqu'au temps où *Ché-hoang-ti* réunit tout l'Empire sous sa puissance, quelque soin que je me sois donné, quelque diligence que j'aie pu faire pour savoir combien d'hommes ont péri par les mains seules des barbares ministres des cruautés des *Tsin*, il ne m'a pas eté possible de me satisfaire là-dessus. Je n'ai trouvé que des lambeaux p.03.233 informes sur tout ce qui n'etoit pas à la louange des tyrans. Mais est-il bien difficile de se figurer à-peu-près combien horrible a dû être la plaie qu'ils ont faite au genre humain, par tant de guerres injustes qu'ils ont suscitées, par le renversement de tant de villes qu'ils ont détruites, & dont ceux des habitans qui avoient echappé au fer & au feu périrent ensuite, pour la plupart, de faim, de misere ou de désespoir, & enfin par les fréquentes dévastations des villages & des campagnes, qu'ils transformerent en de stériles déserts ?

Est-ce par de telles voies que les trois *Hoang* & les cinq *Ti* parvinrent au faîte des honneurs ? Est-ce par des actions pareilles qu'ils se rendirent dignes d'être placés au-dessus des autres hommes, & de les gouverner ? Qu'on lise ce qui nous

---

[1] La bataille de *Ché-men* se donna la cinquieme année du regne de *Hien-ouang*, pénultieme Empereur de la dynastie des *Tcheou* ; & cette année répond à l'an avant J. C. 364.

L'extinction des *Tcheou* arriva la cinquante-neuvieme année du regne de *Nan-ouang*, laquelle répond à la deux cent cinquante sixieme avant J. C. Après la bataille de *Che-men*, les *Tsin* firent couper soixante mille têtes, dit l'Historien.

> reste de leur histoire ; l'on y verra qu'ils etoient maîtres de tous les cœurs ; que d'une voix unanime, les grands comme les petits, les choisirent pour être leurs Souverains, & leur tenir lieu de pere commun ; & qu'enfin toute leur conduite ne fut qu'un issu d'actions vertueuses & pleines de bienfaisance & d'humanité. Que *Ché-hoang-ti* (puisqu'il faut l'appeller ainsi) ait osé se comparer à ces grands personnages, c'est de sa part un excès d'orgueil qui mérite toute notre indignation : qu'il ait prétendu les avoir surpassés, ce n'est plus qu'une folie digne d'un souverain mépris. Son orgueil & sa folie lui avoient persuadé que, jusqu'à la fin des siecles, ses descendans porteroient les fastueux titres de *Hoang* & de *Ti*, dont il avoit eu l'audace de se décorer le premier : mais, dès la seconde génération, tous les *Tsin* disparurent de la scene du monde, avec beaucoup plus de rapidité qu'ils n'y etoient entrés ; & après avoir eté dégradés aussi ignominieusement qu'ils avoient dégradé les autres, ils furent exterminés de dessus la surface de la terre, ne laissant après eux que le souvenir le plus odieux de leur tyrannique domination, & des traces profondes de leur cruauté.

p.03.234 Telle est à-peu-près la maniere de s'exprimer de tous ceux qui ont occasion de parler de *Ché-hoang-ti*, en rappellent l'epoque de son elévation. Nous verrons bientôt comment ils le traitent à l'occasion des changemens qu'il fit dans tout l'Empire, dont il prétendit être le nouveau fondateur. Il ne comptoit pour rien tout ce qui avoit eté fait avant lui ; &, au moyen de quelques additions & abrogations d'articles peu essentiels, il s'imagina faire oublier cette législation fameuse, dont il n'etoit que le copiste infidele.

Après avoir décoré sa propre personne du titre de *Ché-hoang-ti*, il voulut egalement désigner son regne par quelque chose qui lui fût propre.

> « Les *Tcheou*, dit-il dans l'Edit qu'il publia à ce sujet, avoient pris le feu pour emblême ; parce que, de même que le feu

> consume tout ce à quoi il s'attache, ainsi l'effort de leurs armes avoit renversé & entiérement détruit tout ce que les *Chang*, leurs prédécesseurs, avoient etabli pendant leur domination. Je veux, à mon tour, choisir un emblême qui exprime ce que j'ai fait pour parvenir à l'Empire. L'eau eteint le feu ; elle délaye & dissout peu-à-peu ce qui n'a pas une certaine consistance. J'ai eteint les *Tcheou* ; j'ai dissous les différens Royaumes qui s'etoient etablis de leur temps. L'eau est donc ce qui me convient : je la prends pour le symbole de mon Empire.

Parmi les nombres naturels, le nombre six est un de ceux que les Astrologues assignent à Mercure, qui est la planete de l'eau, & que les Arithmomanciens fixent pour celui des *Koa*, de *Fou-hi*, qui signifie l'eau, lorsqu'ils pronostiquent les evénemens par le calcul. *Ché-hoang-ti* en fit examiner toutes les propriétés, & voulut qu'il servît désormais de base à tout ce qui, dans l'usage ordinaire, pouvoit être soumis aux regles qui combinent, assignent, & déduisent les différens rapports.

On composa, par ses ordres, une espece d'arithmétique p.03.235 sextile, si je puis m'exprimer ainsi, qui fut employée dans l'Astronomie, pour les révolutions périodiques des astres & des saisons ; dans la Géographie, pour les mesures itinéraires, la position & la distance réciproque des lieux ; dans la Géométrie, pour l'arpentage ; dans l'Arithmomancie, pour le fondement sur lequel devoit s'appuyer l'art de la divination ; dans la Musique des grandes cérémonies, pour les tons primitifs qui devoient en régler les modes ; dans le Commerce & les Arts, pour les différentes mesures de dimension & de poids. Il détermina que six pouces seroient la mesure du pied, & six pieds celle du pas géométrique. Il voulut que son propre char fût long de six pieds ; qu'il fût traîné par six chevaux, & que tout le reste de l'equipage fût réglé de même par six. Il voulut encore que le bonnet qu'il portoit, lorsqu'il etoit assis sur son trône, eût six pouces de haut, & que les habits extérieurs fussent en proportion de son bonnet. Enfin, le produit de six, multiplié par lui-même, fut le nombre diviseur de l'Empire, qu'il partagea dés-lors

en trente-six Provinces, qu'il se proposa de visiter en personne, dans des temps dont on fixeroit l'époque par six [1].

Les Empereurs avoient toujours adopté pour la livrée de leur maison, & pour tout ce qui devoit être employé dans les cérémonies publiques, une couleur particuliere, à l'exclusion de toute autre, pour désigner le trône & tout ce qui l'environnoit. *Ché-hoang-ti* ne dédaigna pas de les imiter en cela. p.03.236 Il choisit le noir. L'habillement de ses courtisans & de ses Officiers, les distinctifs des Magistrats & des autres Mandarins, les drapeaux & les etendards, les instrumens & les ustensiles qu'on employoit dans les sacrifices, ce qui lui appartenoit en propre, ce qui l'approchoit, tout prit une teinture noire ; & nul homme en place ne pouvoit être admis en sa présence, s'il n'etoit vêtu de noir.

Il jugea que l'Astronomie etoit un article sur lequel il devoit encore se distinguer. Il réforma le calendrier, & fit commencer l'année deux lunes plutôt qu'elle ne commençoit sous les *Tcheou*. Ainsi la dixieme lune de cette année fut comptée pour la premiere de l'année suivante ; &, au premier jour de cette même lune, on fit toutes les cérémonies du nouvel an. Le soleil & la lune se trouvoient alors en conjonction dans le Sagittaire.

Au terme de *Yu*, que les Souverains employoient par modestie, lorsqu'ils parloient d'eux-mêmes, il substitua celui de *Tchen*, & voulut qu'il n'y eût désormais que l'Empereur seul qui pût s'en servir. Depuis la fondation de la Monarchie jusqu'à *Ché-hoang-ti*, les plus grands Princes disoient : *Yu-jin*, c'est-à-dire, *moi homme d'un entendement borné* : depuis *Ché-hoang-ti* jusqu'au temps où nous vivons, les Empereurs n'ont plus dit que *Tchen*, c'est-à-dire, *moi qui suis hors de rang* [2].

---

[1] Dans les livres que j'ai à ma position, je ne trouve pas d'explication plus détaillée sur ce qui concerne le nombre six, que celle que j'en donne ici. Il me faudroit faire des recherches longues & ennuyeuses qui n'aboutiroient peut-être à rien ; comme la chose n'en vaut pas la peine, je me dispense d'un travail qui me feroit perdre un temps que je puis mieux employer ailleurs. Les exemples que je cite suffisent de reste pour donner une idée de ce que prétendit *Ché-hoang-ti* dans le choix qu'il fit du nombre six.

[2] Il ne faut pas confondre ce *Tchen*, dont se servent les Empereurs en parlant d'eux-mêmes, avec le *Tchen* qu'emploient les Grands & autres en parlant à l'Empereur. Le

Les ordres qui emanoient de l'autorité suprême, n'avoient point auparavant de termes exclusifs qui les désignassent ; & quand on intimoit ou promulguoit ces mêmes ordres, on p.03.237 n'employoit que les termes ordinaires d'intimer & de promulguer. *Ché-hoang-ti* consacra les mots de *Tché* & de *Tchao* ; le premier, pour désigner les ordres ; & le second, pour en exprimer la promulgation & l'intimation : les deux, joints ensemble, devoient signifier, selon lui, *instruction sur ce qui a eté fait ;*

> « par la raison, disoit-il, que la volonté & les paroles d'un Souverain doivent être confondues avec l'action même qu'elles ont pour objet : mais, comme un Souverain ne doit vouloir qu'enseigner & instruire, la promulgation de toutes ses paroles doit porter le nom d'instruction.

Tous ces nouveaux réglemens ayant eté fixés, il les fit publier dans toute l'etendue de ses Etats ; &, pour donner à ses sujets des preuves non equivoques de la confiance qu'il avoit en leur fidélité, il leur fit savoir que son dessein etoit de mettre en pieces les armes & tous les instrumens dont on se servoit pendant la guerre ; armes & instrumens qui devenoient désormais inutiles, puisqu'il n'avoit plus d'ennemis à combattre. Il ordonna que tout ce qu'on trouveroit en ce genre, seroit envoyé dans la Capitale, où il fixa la demeure de la plupart des militaires qui s'etoient acquis quelque réputation : par-là il remplit *Hien-yang* d'armes & de guerriers. On compte que, par la transmigration de ceux-ci, *Hien-yang*, qui etoit une ville déjà très-peuplée, vit augmenter de cent mille familles le nombre de ses habitans. Cent mille familles, suivant le calcul chinois, font à-peu-près sept cent vingt mille bouches ; car on compte ici six personnes au moins pour chaque famille, quand il s'agit sur-tout des gens au-dessus du commun.

Une ville, ainsi peuplée, méritoit des distinctions qui la rendissent célebre dans tout l'Empire & dans tous les siecles à venir. *Ché-hoang-ti* se mit en tête de la décorer de la maniere la plus brillante & la plus

---

premier signifie ce qu'il y a de plus elevé, ce qui n'a pas son semblable, ce qui est hors de rang. Le second qui s'ecrit autrement, signifie vassal, sujet, &c.

propre à flatter son orgueil. Il crut p.03.238 voir en songe, disent quelques-uns, douze personnages de figure colossale, qui s'etant approchés de lui, lui firent entendre ces paroles :

> — Si tu fais bien, ton Empire durera ; si tu fais mal, des etrangers qui portent des habits, tels que ceux dont tu nous vois revêtus, viendront bientôt te l'enlever. N'oublie jamais l'avis que nous te donnons.

Ces personnages, qui paroissoient avoir, cinquante pieds de haut, ajoutent les mêmes Auteurs, etoient habillés comme l'etoient alors les Tartares *Y-ti.*

Ce songe, vrai ou feint, donna occasion à *Ché-hoang-ti* de faire apporter à *Hien-yang*, toutes les cloches, & autres instrumens de musique, faits de métal, qui se trouvèrent dans les Palais & les *Miao* des Royaumes qu'il avoit conquis. Après avoir prélevé ce qui etoit d'un travail plus recherché, il ordonna qu'on mit le reste en fonte, & que l'on en fît douze statues, qui devoient représenter les douze personnages qu'il disoit avoir vus. Le poids de chacune des statues etoit de douze mille livres. Elles furent placées, six d'un côté, & six de l'autre, dans la salle d'audience du Palais Impérial.

Non loin de *Hien-yang* couloit la riviere *Ouei-choui*. Au midi de cette riviere, etoient quantité de *Miao*, & plusieurs maisons de plaisance, qui en embellissoient les bords & présentoient un spectacle des plus gracieux. C'est là que le Souverain, suivi de toute sa Cour, se rendoit en des temps déterminés, ou pour des cérémonies religieuses, ou pour son divertissement.

Au nord de la même riviere, quelques jardins, & une colline assez nue, n'offroient pas, à beaucoup près, des objets aussi agréables à voir. *Ché-hoang-ti*, qui eût voulu renouveller toute la surface de la terre, s'il eût eté en son pouvoir de le faire, résolut de changer cette campagne en un lieu de délices & comme d'enchantement. Il avoit eu soin, ci-devant, de faire lever le plan de toutes les maisons Royales des Princes qu'il

p.03.239 avoit subjugués : il avoit mis à part tout ce qui s'etoit trouvé de plus précieux dans leurs différens Palais, ainsi que dans les Hôtels des principaux Seigneurs de leurs Cours, & avoit fait transporter le tout à *Hien-yang*, en même temps qu'il y faisoit conduire cette multitude brillante de femmes à talens qui servoient à leurs plaisirs.

Plein de l'idée de sa grandeur, il voulut avoir sans cesse sous les yeux, de quoi lui rappeller le souvenir agréable d'une elévation qu'il ne croyoit devoir qu'à son mérite. Pour cela, il fit construire, sur le modele des plans qu'il en avoit, tous les palais & maisons de plaisance des Rois dont il avoit envahi les Etats. Il ordonna que les meubles précieux qui les décoroient autrefois, en seroient de nouveau l'ornement, & que les personnes (femmes & eunuques) qui y faisoient leur séjour pour le service & les plaisirs de leurs Souverains respectifs, les habiteroient désormais, sous le bon plaisir & l'autorité du *Chef souverain des Souverains.*

Ces bâtimens, d'un goût si varié, occupoient d'orient en occident, le long des bords septentrionaux de la riviere *Ouei-choui*, un espace de terrein immense. On communiquoit de l'un à l'autre, au moyen d'un magnifique périptere qui s'etendoit sur tous, les embrassoit tous, & formoit, tant en dessus qu'en dessous, une vaste & superbe galerie, où l'on etoit à couvert en tout temps, & qui etoit elle-même un objet des plus agréables à voir.

Tandis qu'on travailloit à embellir ainsi les environs de sa Capitale, il se disposa à la visite solemnelle du reste de l'Empire : mais avant que de se mettre en route pour la commencer, il assembla son Conseil, & invita tous ceux qui le composoient à ne pas craindre de lui dire sans détours, ce qu'ils croyoient qu'il seroit le plus à propos de faire, pour maintenir le bon ordre, augmenter de plus en plus la splendeur de l'Etat, & assurer la félicité de ses sujets.

p.03.240 *Ouang-koang*, l'un de ses Ministres, prit le premier la parole, & dit :

— Il me paroît, Seigneur, que le plus sûr moyen de contenir les peuples dans le devoir, de faire observer exactement toutes les loix que vous avez etablies avec tant de sagesse, de rendre l'Empire de jour en jour plus florissant, & de fixer le bonheur de vos sujets, seroit, si cela etoit possible, que vous fussiez vous-même par-tout ; mais, en particulier, dans celles de vos Provinces qui formoient ci-devant les Royaumes de *Yen*, de *Tsi* & de *Tchou*. Leur situation, leur eloignement, le génie des peuples qui les habitent, tout cela réuni, semble exiger la présence d'un Souverain qui en fasse l'objet immédiat de tous ses soins. Sans aller fixer votre séjour dans aucun de ces lieux, vous pouvez, Seigneur, vous y rendre, en quelque sorte, sans cesse présent. Donnez-les en appanage aux Princes qui ont l'honneur d'être du même sang que vous. Animés d'un même esprit, agissant par les mêmes principes, soumis à tous vos ordres, ils feront tout ce que vous feriez vous-même, ou plutôt, c'est vous-même qui ferez tout ; ils ne seront que les instrumens dont vous vous servirez pour agir : ils seront vos yeux, pour voir tout ce qui se passe ; vos oreilles, pour tout entendre ; votre bouche, pour commander ; votre puissance & votre justice, pour faire obéir, ou pour châtier ; enfin, l'ombre de votre Majesté, ou sa vive image, pour vous représenter en tout & pour tout. Voilà, Seigneur, ce qui me paroît devoir le plus contribuer à vous affermir sur un trône, qui ne doit plus être occupé que par l'auguste race des *Tsin*. Je m'imagine que tous ceux qui sont ici présens, animés d'un zele pareil au mien, sont en cela du même sentiment que moi.

— N'en déplaise à *Ouang-koan*, reprit alors *Li-sée*, ce n'est point ainsi que je pense, & que doivent penser les fideles p.03.241 sujets de votre Majesté, ceux du moins qu'elle a mis à la tête du gouvernement pour l'aider à en porter le pesant fardeau. Je crois, au contraire, & je suis très-convaincu que ce

qu'on vient de proposer pour affermir l'Empire des *Tsin*, est précisément ce qui l'affoibliroit d'abord, le mineroit ensuite insensiblement, & le détruiroit enfin sans ressource.

Sans aller sonder les profondeurs de l'antiquité, nous avons sous les yeux l'exemple tout récent des *Tcheou*. Le grand *Ou-ouang*, leur illustre fondateur, conquit sur les *Chang* un Empire qu'ils n'etoient plus en état de gouverner ; &, après l'avoir conquis, croyant sans doute bien faire, il le partagea en plusieurs Royaumes, dont il donna l'investiture à ses parens, & à ceux de ses Capitaines & de ses amis, dont il vouloit récompenser le mérite ou la fidélité à son service. Tant qu'il vécut, tous ces petits Souverains, soumis, il est vrai, à tous ses ordres, & jusqu'aux moindres de ses volontés, ne s'ecarterent jamais du plus essentiel de leurs devoirs. Ils sembloient, j'en conviens, ne composer entre eux qu'une même famille, dont *Ou-ouang* etoit regardé comme le pere : mais peu-à-peu l'intérêt propre les divisa. Les haines implacables, les basses jalousies prirent la place de la confiance & de la sincere amitié. Ils se firent des guerres cruelles, ils n'ecouterent plus la voix du chef commun, ils ne voulurent plus de maître, & chercherent, chacun en son particulier, à s'elever au-dessus des autres, & à les exterminer. La force ouverte, les fourberies, les trahisons, les moyens les plus iniques furent employés pour en venir à bout. Les uns & les autres se trouvant epuisés, se trouverent hors d'etat de résister au premier venu, qui voulût lever contre eux l'etendard de la révolte. Ils virent de nouveaux Etats se former chaque jour sur les débris des leurs ; leur famille, la plus puissante, dans ses commencemens, p.03.242 qui ait jamais existé, après avoir traîné, pour ainsi dire, pendant plusieurs siecles, une domination des plus languissantes, vient enfin d'être renversée, pour ne se relever jamais.

Héritier de leur antique splendeur, comme vous l'êtes de leur Empire, vous êtes seul maître de tous les vastes Etats qu'ils eurent la fausse politique de partager entre eux. C'est sous les auspices les plus heureux que vous possédez une domination si etendue, à laquelle vous venez de redonner toute sa vigueur ; que dis-je ? à laquelle, par la sagesse de vos nouveaux réglemens, vous venez de donner une vigueur & un etat de consistance qu'elle n'eut jamais. Iriez-vous abattre d'une main, ce que vous avez elevé de l'autre ? Vous avez détruit des Rois ; iriez-vous en créer de nouveaux, qui seroient bientôt plus redoutables pour vous, que ne le furent jamais ceux que vous avez anéantis ?

Il faut, vous dit-on, des honneurs & des richesses à ceux de votre sang ; il faut des récompenses à ceux qui vous ont bien servi. Rien de plus juste, rien de plus conforme à la raison, rien de plus digne d'un grand Prince : mais ne sauroit-on donner des dignités aux premiers ; ne sauroit-on les combler d'honneurs & de richesses, sans eriger des Royaumes ou des Principautés en leur faveur ? Ne sauroit-on récompenser dignement les seconds, sans les elever à un rang où la naissance ne les a point appellés, & auquel aucune espece de mérite, quelque grand qu'il puisse être, ne doit jamais les faire monter ?

Vous venez, Seigneur, de partager l'Empire en trente-six Provinces ; nommez trente-six Gouverneurs pour les tenir en respect & y faire observer les loix : que ces trente-six Gouverneurs aient sous eux un certain nombre d'Officiers, pour les aider dans l'administration des affaires, en même tems p.03.243 qu'ils seront leurs surveillans pour eclairer leur conduite, & vous donner avis de tout. Voilà pour vos parens, vos amis, & ceux de vos Capitaines qui ont eu le plus de part à vos conquêtes, ou qui se sont distingués du commun. Pour placer

ceux d'un mérite inférieur, & auxquels cependans vous devez de la reconnoissance, combien d'emplois egalement lucratifs & honorables ne pouvez-vous pas leur distribuer ? l'intendance sur les ouvrages publics, la perception du tribut annuel, les douanes, toutes les charges militaires & civiles, & cent autres encore dont vous gratifiez chaque jour qui il vous plaît. Ces emplois, ces charges, ces commissions pourront servir, pour le passé, le présent & l'avenir, à vous acquiter envers ceux qui, par leurs belles actions & leur bonne conduite, se sont déjà rendus, ou se rendront dans la suite dignes de vos bienfaits.

Voilà, Seigneur, ce qu'il me semble que vous pouvez faire de plus avantageux pour tout l'Empire en général, & pour toute votre auguste famille en particulier. Vos possessions n'ont plus aujourd'hui que la mer pour bornes : ceux qui les habitent ne reconnoissent que vous pour maître. N'allez pas, en voulant les soumettre à des Rois particuliers ou à des Seigneurs immédiats, qui auroient toute autorité sur eux, les accoutumer peu-à-peu à un joug, qui ne seroit bientôt plus celui que vous leur auriez imposé.

Je ne dis qu'un mot, & je me tais. Les *Tcheou* créérent des Rois ; ils créérent des Princes, sous différens titres, plus ou moins relevés, mais toujours avec les prérogatives de la souveraineté. Ces Rois & ces Princes, oubliant ensuite ce qu'ils devoient au sang, à l'amitié & à la reconnoissance, se diviserent d'intérêts ; de cette division, ils passerent bientôt à la haine ; de la haine résulterent les plus sanglantes guerres ; ne se soutenant plus mutuellement, ils ne tarderent pas à être p.03.244 renversés : leurs propres sujets se révolterent, les firent descendre des trônes qu'ils occupoient si mal, s'y placerent eux-mêmes, & s'y soutiendroient peut-être encore, si votre Majesté, par la force de ses armes & la sagesse avec laquelle

elle s'est conduite, ne les avoit tous fait rentrer dans le néant d'où ils etoient sortis.

Ché-hoang-ti, avec qui *Li-sée* avoit probablement concerté ce qu'il venoit de dire, se rangea de son avis, & fit savoir ses intentions en ces termes :

— Tout bon gouvernement exclut la multiplicité des maîtres. Si j'erigeois des Principautés & des Royaumes, pour les donner en appanage à ceux de mes parens, amis, ou sujets fideles qui méritent des récompenses, ou des distinctions, je travaillerois à coup sûr à la ruine de ma maison, & à la perte de ceux que j'eleverois ainsi. Toutes les guerres que ont désolé l'Empire, pendant un si long espace de temps, n'ont-elles pas eté suscitées, fomentées, & poussées jusqu'ou elles pouvoient aller, par les Princes feudataires, qui en partageoient entre eux l'etendue, & qui en possédoient quelque portion à titre de souveraineté ?

Maintenant que, par le bienfait du Ciel, & la bonne fortune de mes ancêtres, j'ai réuni tous ces petits Etats, sous la domination d'un seul & unique maître, & qu'il n'y a plus, dans cette vaste etendue de pays que je possede, qu'une même forme de gouvernement, puis-je vouloir détruire mon propre ouvrage, & rendre inutiles tous les travaux que j'ai essuyés pour le conduire à une heureuse fin ? Après avoir brisé les armes, m'exposerois-je à la dure nécessité d'en faire forger de nouvelles, pour réprimer l'insolence, ou contenir dans le devoir ?

J'ai licentié mes guerriers ; puissent-ils, dans le sein de leurs familles, continuer à jouir des fruits de la douce paix p.03.245 que je leur ai procurée, & couler tranquillement des jours heureux ! Je n'aurai garde de troubler leur repos, en les rappellant à un genre de vie que je veux qu'ils oublient. Dans l'intention où je suis de travailler sans relâche au bonheur de tous mes fideles

sujets, je ne dois rien oublier pour ecarter loin d'eux ce qui les mettroit dans l'occasion de se nuire à eux mêmes.

C'est moi seul qu'ils ont tous pour Souverain ; c'est de moi seul, par conséquent, qu'ils doivent recevoir des loix & c'est moi seul dont l'autorité immédiate doit suffire pour les bien gouverner. Cependant, comme, à raison de l'éloignement plus ou moins considérable où ils sont placés par rapport à moi, ils ne sauroient recevoir mes ordres, d'une maniere aussi prompte & aussi directe les uns que les autres, je nommerai, pour chaque Province, des Officiers de différens titres qui les gouverneront, & qui traiteront, sous mon autorité, toutes les affaires de leurs ressorts respectif. Qu'on soit tranquille sur tout le reste ; j'aurai soin de faire un bon choix.

En finissant ces derniers mots, il se leva, & renvoya l'assemblée.

C'est par ce dernier réglement que *Ché-hoang-ti* termina la premiere année de son régne comme Empereur. C'etoit la vingt-sixieme année depuis qu'il etoit monté sur le trône de Tsin.

L'année suivante, il commença la visite de l'Empire par la Province de *Chan-si.* La montagne *Ki-teou-chan*, ou tête de coq, ainsi appelée à cause de sa figure qui a quelque ressemblance avec la tête d'un coq, fut choisie pour premier terme. Il s'y rendit par le pays de *Loung-si* & de *Pé-ti*. Ce détour lui donna occasion de connoître par lui-même des lieux, dont la situation avantageuse pour leur propre défense p.03.246 les rend très-difficiles à conquérir, quand ceux qui les habitent ont une fois secoué le joug. Il les examina, non en simple curieux, qui n'a d'autre objet dans ses recherches que celui d'acquérir une science stérile, mais en Prince eclairé, qui veut faire servir ses connoissances à l'avantage de ceux qu'il gouverne ; il examina la nature du terrein qu'il parcouroit, le genre de productions qui lui etoit propre, la situation, la quantité de ses eaux, le nombre de ses montagnes & de ses rivieres, la température de l'air qu'on y respiroit ; il s'informa, en détail, des mœurs & des différentes coutumes de ceux qui, y ayant pris naissance, avoient pu

conserver encore la maniere de vivre de leurs ancêtres, ou pouvoient avoir su d'eux, par tradition, ce qui se pratiquoit, avant le tumulte & la licence des guerres. En un mot, il fit toutes les perquisitions nécessaires, pour se mettre au fait de tout ce qu'il lui importoit de savoir, relativement à la réforme qu'il méditoit pour la garde des frontieres & la culture des terres,

De la montagne, il descendit au pays de *Houi-tchoung*, qui faisoit alors une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la Province du *Sée-tchouen* ; il alla à *Kan-tsiuen*, où il s'arrêta quelque temps, pour se donner le loisir de vérifier par lui-même, si ce qu'on racontoit de la bonté de ses eaux etoit fondé sur la vérité, ou si ce n'etoit point un tissu d'exagérations outrées. Il but à longs traits, pendant plusieurs jours, de ces eaux fameuses, dans le lieu même où elles prennent leur source ; & ayant trouvé, par sa propre expérience, que la renommée ne l'avoit point trompé, il les laissa jouir de toute leur réputation. Il se proposa d'y revenir de temps en temps, & d'y attirer le plus qu'il pourroit d'etrangers & de voyageurs. Pour cela, il s'y fit bâtir un magnifique palais, auquel il donna le nom de *Sin-koung*, qui veut dire, *Palais de la bonne foi*, & etablit, pour le public, une vaste auberge, p.03.247 qu'il appella tout simplement, *auberge de la source douce* (*Kan-tsiuen-tien*). Tous les Mandarins des lieux par où il passoit, faisoient leur possible pour le recevoir avec cette pompe brillante qui ne pût convenir qu'au *premier Chef des Empereurs suprêmes*. Un de leurs soins, ou, pour mieux dire, le premier de leurs soins fut de lui rendre la route aussi agréable qu'elle pouvoit l'être, en l'embellissant de toutes les curiosités naturelles, propres au pays ; de telle sorte que, sans être obligé de se détourner, l'illustre voyageur pouvoit voir de ses propres yeux, tout ce qui méritoit d'être vu dans le canton qu'il parcouroit.

Des chemins spacieux & commodes, sur un sol qu'on avoit eu soin d'applanir, & aux deux côtés desquels on avoit transplanté des arbres, qui avoient déjà toute leur crue, & qui etoient dans toute leur beauté, frapperent sur-tout ses yeux. Ses idées de grandeur & de puissance se

réveillerent & il forma le dessein d'un monument utile, qui pût sans cesse attester l'une & l'autre, jusqu'à la postérité la plus reculée.

> — Ces chemins, dit-il, ont eté faits pour moi ; j'en suis très-satisfait : ils ont tous les avantages qu'on peut desirer : Il n'est pas juste que je profite seul d'une commodité dont mes sujets ont plus besoin que moi, & que je puis leur procurer. Que dans toute l'etendue de mes Etats, on fasse des grands chemins, pour communiquer d'une ville à l'autre, & que ces chemins soient exactement semblables à ceux que j'ai parcourus.

Dès l'année même, cet ordre commença à s'exécuter.

L'année suivante, vingt-huitieme de son regne, & la deux cent dix-neuvieme avant J. C., après avoir fait dans sa Capitale les cérémonies du nouvel an, *Ché-hoang-ti* reprit le cours de ses voyages, & dirigea sa route vers l'orient. Il se rendit à *Kiun-hien*, ville du Royaume de *Lou*, fameuse par le grand nombre de Lettrés qui y ont pris naissance, ou qui y ont p.03.248 acquis la science qui les a distingués. Il y vit, avec grand plaisir, en apparence, tous les monumens littéraires qu'on y conservoit. Il y fit composer un magnifique eloge de ses vertus, de ses talens, de ses exploits militaires, & de tout ce qu'il croyoit avoir fait de propre à immortaliser son nom. Les gens de lettres, auxquels, par politique, il crut devoir faire honneur, abuserent de la liberté qu'il leur donna de lui faire des représentations sur ce qui pouvoit contribuer à la gloire de l'Empire, au bonheur des peuples. Ils ne lui parlerent que des anciens temps, que des anciens usages, que des anciens Empereurs ; & c'est sur-tout ce que n'auroit pas voulu *Ché-hoang-ti*. Il prit d'abord le parti de dissimuler, & de leur répondre, en général, que ce qu'ils proposoient n'etoit pas propre au temps présent, ni conforme aux circonstances ; mais les Lettrés ne se rebuterent point : ils revenoient souvent à la charge, & lui proposoient, chaque fois, quelque ancienne loi, ou quelque ancienne cérémonie à faire revivre. Ils pousserent, enfin, sa patience jusqu'où elle pouvoit aller, par les représentations qu'ils lui firent, lorsqu'il se disposoit à son voyage de la montagne :

— Seigneur, lui dirent-ils, l'action que vous allez faire est des plus importantes ; elle mérite les plus grandes attentions de votre part. Lorsque les sages Empereurs de la vertueuse antiquité alloient offrir des sacrifices sur quelqu'une des fameuses montagnes de leurs Provinces, ils s'y preparoient de longue main, avec tout le soin dont ils etoient capables. Pénétrés du plus profond respect pour des lieux qui devoient être les témoins de leur culte, ils eussent regardé comme un crime de ne pas donner, à l'extérieur, des marques de leur vénération. Modestes, attentifs, recueillis en eux-mêmes, tout ce qui les environnoit sembloit être animé des mêmes sentimens.

Le char, sur lequel ils etoient montés, etoit sans ornement : p.03.249 on en enveloppoit les roues avec des joncs, ou d'autres herbes aquatiques, afin de ne fouler qu'avec décence une terre, des pierres, & des plantes qui etoient des objets comme sacrés à leurs yeux.

Arrivés à l'endroit désigné, ils en secouoient la poussiere, en balayoient proprement la terre, & sans qu'il fût besoin de rien couper, de rien arracher, ils disposoient tout le reste de la maniere la plus convenable à ce qu'ils se proposoient.

Ils dressoient ensuite un autel avec quelques pierres, ou simplement avec de la terre, dont ils faisoient un monceau, & placés eux-mêmes sur un coussin couvert de plantes, d'herbes, & de feuilles d'arbres, ils offroient respectueusement leur sacrifice. Nous ne voyons pas, Seigneur, que vous vous disposiez à rien faire de pareil. Nous voyons au contraire...

Ché-hoang-ti ne leur permit pas de pousser plus loin un discours qui auroit provoqué sa colere : il les ménageoit encore, & le temps d'eclater n'etoit pas encore arrivé.

> — Ce que vous proposez là, leur répondit-il, seroit aujourd'hui de trop difficile exécution. J'agis plus simplement encore que ces anciens, dont vous vantez tant la simplicité. Je dois aller à la montagne de *Tseou-y-chan*. J'ai donné mes ordres pour qu'on fît un chemin d'ici jusqu'au sommet de cette même montagne, & que ce chemin fût aussi commode que le lieu peut le comporter, afin que je puisse le parcourir aisément avec tous ceux de ma suite. Pour le rendre tel, on coupera des arbres, on brûlera des broussailles, on arrachera des plantes, on abattra, s'il le faut, des quartiers de rocher, L'autel, les offrandes, la victime, tout sera prêt quand j'arriverai, & je n'aurai plus qu'à faire moi-même ce qui sera l'objet de mon voyage. Cette maniere de procéder, n'est-elle pas plus naturelle & plus simple que tout ce que vous m'avez dit de celle dont y procédoient les anciens ? Du reste, comme vous n'avez plus rien à faire auprès de moi, vous pouvez vous retirer, p.03.250 pour aller vaquer à l'etude, ou à vos emplois, si vous en avez. Quand j'aurai besoin de vous, je vous ferai savoir mes ordres.

Les Lettrés, qui s'etoient promis des merveilles, furent fort humiliés d'être ainsi congédiés ; & *Ché-hoang-ti* regarda comme une grande victoire qu'il avoit remportée sur lui-même, de n'avoir pas donné à ces importuns donneurs d'avis, de plus grandes marques de son indignation. Peut-être qu'il eut egard au zele qu'ils avoient montré, pour lui composer un magnifique eloge, & qu'il ne voulut pas s'exposer à la triste nécessité de se venger d'une palinodie. Quelles que fussent ses intentions, il n'en etoit pas moins indisposé dans le fond du cœur, contre une profession qui lui faisoit autant de censeurs de sa conduite, qu'il y avoit d'hommes qui l'exerçoient.

Tous les préparatifs etant finis, & les derniers ordres donnés, *Ché-hoang-ti* s'avança vers la montagne avec son nombreux cortege. Il monta jusqu'à la cime par le côté qui regarde le midi, y offrit son

sacrifice, & y eleva le monument qu'il avoit fait graver, sous ses yeux, dans la ville même qu'il venoit de quitter. C'etoit une pierre, haute & large, en quarré long : son contour, sculpté en relief, formoit comme un cadre, sur lequel se voyoient les différentes figures que l'on prenoit alors pour symboles, quand on vouloit représenter la force, le courage, la valeur, la sagesse, la puissance, la majesté, & tous les attributs d'une autorité sans bornes : l'eloge du Prince, composé par tout ce qu'il y avoit de plus habile en fait de littérature, occupoit le reste de la surface : pour le mettre à l'abri des injures du grand air, & pour donner aux curieux l'avantage de pouvoir l'examiner à loisir, sans être incommodés par le soleil, la pluie, ou les vents, on construisit à l'entour une espece de pavillon, qui fut embelli, tant en dedans qu'en dehors, par différens ouvrages faits au burin & au ciseau.

Ché-hoang-ti, ainsi que je viens de le dire, etoit monté sur p.03.251 le sommet de cette montagne, par le côté qui regarde le midi, il en descendit par le côté du nord, continua son voyage dans la Province du *Chan-tong*, y visita les principales villes, & se rendit successivement sur les montagnes *Tai-chan*, *Leang-fou*, & *Long-yé*, qui passoient alors pour les plus célebres de l'Empire. Il y offrit des sacrifices, & y eleva des monumens en pierre, qui n'etoient que la répétition de celui de *Tseou-y-chan*.

> « Les sacrifices qu'il avoit offerts jusqu'alors, dit un Glossateur, n'avoient eté que pour honorer les huit sortes d'esprits qui président, en particulier, aux montagnes & aux rivieres. Il ne voulut pas frustrer les esprits qui président aux grandes eaux, d'un honneur qui leur etoit egalement dû. C'est pour cela qu'il ne craignit pas de pousser sa route jusqu'aux bords de la mer orientale, pour s'acquitter d'un devoir qu'il regardoit comme indispensable.

Quand il fut arrivé aux confins de ses Etats, du côté où le soleil se leve, ceux qui etoient au fait de ce qui pouvoit lui être agréable, & qui avoient quelque intérêt à entretenir sa bonne humeur, lui présenterent

un nommé *Sin-ché*, & quelques autres personnes qu'on assuroit avoir des communications très-intimes avec les esprits. Il les vit avec plaisir, & les reçut d'une maniere distinguée. Il leur fit quantité de questions sur la nature, la maniere d'agir, & le pouvoir de ces êtres invisibles, pour lesquels il disoit avoir un très-profond respect.

Entre plusieurs autres particularités, *Sin-ché* lui répondit que dans le Royaume de *Yen*, qui est la Province de *Pé-tché-li* d'aujourd'hui, il y avoit eu un *Soung-ou-ki*, un *Sien-men-tsée-kao*, & plusieurs autres, qui avoient le don de pouvoir evoquer à leur gré, les esprits, de leur faire prendre une forme visible, & d'obtenir d'eux des réponses sur tout ce qu'ils demandoient. Il ajouta que, non loin de l'endroit où il avoit l'honneur d'entretenir sa Majesté, au milieu de la mer dite de *Po-haï*, il y avoit p.03.252 trois fameuses isles, savoir, *Peng-laï, Fang-tchang* & *Yng-tcheou*, qu'on appelloit par distinction les montagnes des trois esprits, *San-chèn-chan* ; que dans ces trois isles, ou montagnes, placées au milieu de la mer, etoit le précieux remede de l'immortalité, dont les esprits qui les habitent, etoient les dépositaires & les distributeurs ; que *Tchao-ouang*, Roi de *Yen*, que les Rois de *Tsi*, *Ouei-ouang*, & *Siuen-ouang*, voulant se procurer ce merveilleux remede, avoient envoyé des gens pour le chercher & en faire l'acquisition ; mais qu'à la vue de l'une de ces isles, le vaisseau qui les portoit avoit eté ecarté par un orage subit, excité par les esprits gardiens de ce trésor, & les avoit empêchés d'y aborder. Il ajouta, qu'à raison de quelque qualité qui lui etoit propre, il espéroit de pouvoir appaiser ces esprits, se les rendre favorables, & aborder, sans danger, à leurs isles, pourvu qu'on lui donnât un certain nombre de jeunes garçons & de jeunes filles, qui, après s'être purifiés, voulussent l'accompagner, de leur plein gré, dans un voyage de si grande importance, & demeurer ensuite pour perpétuer leur race dans ces lieux isolés, & se consacrer, pour toujours, au service des êtres invisibles qui y président. Il assura que ces isles n'etant pas fort eloignées, il ne tarderoit pas à être de retour.

Ché-hoang-ti, qui se plaisoit à tout ce qui etoit extraordinaire, n'eut pas de peine à se laisser persuader. Il fit choisir plusieurs mille, tant garçons que filles, les donna à *Sin-ché*, fréta des barques & les fit partir. *Sin-ché* ne voulut pas qu'on suivît de route déterminée. Il prétendit qu'en se laissant aller au gré des vents, on aborderoit bientôt au lieu desiré. En effet, dans l'espace de peu de jours les barques se trouverent à la vue des isles : mais une terrible tempête, qui s'eleva alors, les repoussa avec violence vers les lieux d'où elles etoient parties. L'Empereur ne s'en etoit pas ecarté, dans l'espérance p.03.253 d'apprendre au plutôt des nouvelles de ses envoyés. il fut instruit par la bouche de *Sin-ché* lui-même, du peu de succès d'une entreprise qu'on avoit tentée si souvent en vain.

Une autre entreprise, non moins insensée que celle où il venoit d'echouer, & qui par conséquent ne lui réussit pas mieux, l'occupa encore quelque temps, dans le cours de ses visites des Provinces orientales de son Empire.

Depuis le temps du grand Yu, on avoit la coutume d'avoir la description, la topographie, & les bornes de chaque Province, gravées sur un grand vase d'airain nommé *Ting*, avec un etat des productions propres de chaque pays, & l'espece de tribut que le Souverain pouvoit en retirer. C'est à ce *Ting* qu'on attachoit la fortune de la Dynastie régnante ; & un Empereur n'etoit pas tranquille sur le trône, s'il n'avoit en son pouvoir ce trésor : c'etoit comme le *Palladium* des Chinois. *Ché-hoang-ti*, malgré les perquisitions les plus exactes, n'avoit pu se procurer encore le *Ting* des *Tcheou*. Quand il fut arrivé près les bords de la riviere *Sée-choui*, on lui dit, pour lui ôter tout sujet d'inquiétude sur cet article, que ce *Ting* n'etoit entre les mains de personne, parce qu'un des derniers Princes de la Dynastie qu'il venoit d'eteindre, l'avoit fait jeter dans cette riviere, vers l'endroit à-peu-près qu'on lui désignoit. On lui assura que c'étoit là le bruit commun, & que ceux du pays le regardoient comme une vérité des mieux constatées.

Charmé de ce qu'il entendoit, l'Empereur crut presque tenir ce dont il desiroit la possession depuis bien des années. Il donna ses ordres pour qu'on fît venir tous les plongeurs qui se trouveroient à portée d'être mandés. Il s'en présenta mille, qui furent employés à plonger dans le fond de la riviere. Après une quinzaine de jours d'un travail très-pénible, & toujours stérile, on fit entendre au Prince qu'il n'etoit pas impossible que le courant des eaux n'eût entraîné p.03.254 ce qu'on avoit cherché inutilement jusqu'alors, dans quelque gouffre inconnu, bien loin au-dessous de l'endroit indiqué. Cette conjecture parut bien fondée, & les plongeurs furent renvoyés.

N'ayant plus rien qui l'arrêtât dans ces lieux, *Ché-hoang-ti* quitta les bords de *Sée-choui*, côtoya ceux de la riviere de *Hoai*, & vint s'embarquer sur le *Kiang*, pour se rendre à la montagne de *Siang-chan*, sur laquelle il prétendoit faire tout ce qu'il avoit fait sur les autres.

Il etoit prêt d'arriver, lorsque le vent fraîchit & souffla bientôt avec tant de violence, qu'il ne lui fut pas possible d'aller plus loin. il faillit même à faire naufrage, & ne put gagner qu'avec beaucoup de peine le côté du fleuve opposé à son objet.

Lorsqu'il fut un peu revenu de sa frayeur & qu'il se vit hors de danger, il demanda ce que c'etoit que cet esprit *Siang-kiun* qui faisoit, disoit-on, son séjour sur *Siang-chan*. Un des Officiers de sa suite, versé dans l'Histoire de l'Antiquité, lui répondit que tout ce qu'on savoit de certain sur cela se réduisoit à bien peu de chose :

> — Nous lisons que celle de ses filles que le grand Empereur *Yao* donna à Chun, pour être sa principale epouse, fut enterrée, après sa mort, sur la montagne de *Siang-chan* ; & voilà tout.

A ces mots, *Ché-hoang-ti* se mit en fureur, dégrada cette montagne de tous les titres dont elle jouissoit, y fit mettre le feu, & n'en quitta le voisinage qu'après qu'il eut vu de ses propres yeux réduits en cendre les arbres, plantes, herbes, & tout ce qui l'embellissoit auparavant.

Il ne m'a pas eté possible de démêler dans l'Histoire quelle fut la véritable cause de la colere de ce Prince, & pourquoi il n'en fit tomber les effets que sur la montagne. Peut-être que les seuls noms de *Yao* & de *Chun* suffirent pour l'enflammer ; peut-être aussi ne prétendoit-il que se venger p.03.255 de l'esprit auquel il attribuoit l'intention de le faire périr dans le *Kiang*, en excitant l'orage qui avoit failli à l'y submerger. Quoi qu'il en soit, le danger qu'il courut alors n'etoit qu'un prélude de celui qui le menaçoit à *Po-lang-cha*.

La vingt-neuvieme année de son régne, dit l'Histoire, & la quatrieme depuis qu'il etoit Empereur, *Ché-hoang-ti* se trouvant à *Yang-ou*, dans le pays de *Po-lang-cha*, un simple particulier du Royaume de *Han* entreprit de le faire assassiner. Ce particulier se nommoit *Tchang-leang*, le même qui, peu après, se rendit si fameux à la fuite de *Lieou-pang*, Fondateur de la grande & illustre Dynastie des *Han*.

Les ancêtres de *Tchang-leang*, en remontant jusqu'au pere de son trisaïeul, avoient eté Ministres à la Cour des Rois de *Han*, pour lesquels ils avoient toujours eu une fidélité & un attachement à toute epreuve. L'argent que les *Tsin* distribuoient alors à pleines mains aux differens Ministres & aux principaux Officiers des Princes qu'ils vouloient subjuguer, n'entra jamais dans leurs coffres. C'est en vain qu'on l'avoit fait briller à leurs yeux de mille manieres. Les sollicitations les plus pressantes, les offres les plus avantageuses, les promesses les plus magnifiques, ne furent pas même capables de les ebranler. Toujours fideles à leurs maîtres, ils les servirent jusqu'à la fin, & eussent répandu jusqu'à la derniere goutte de leur sang, pour empêcher leur ruine, & la destruction dont ils etoient menacés.

Héritier de leurs vertus, *Tchang-leang* l'etoit aussi de leur zele pour les intérêts de son Roi & de tout le Royaume de *Han*. Il eut la douleur de voir périr son maître, & fut témoin du renversement de sa patrie, dans un âge où il ne pouvoit rien encore pour la défense de l'un & de l'autre. Mais il etoit capable d'une haine vigoureuse & d'une vengeance proportionnée. Celles qu'il conçut contre toute la race p.03.256 des *Tsin*, &

en particulier contre *Ché-hoang-ti*, en sont une preuve. Mais la haine & la vengeance ne lui etoient plus permises, depuis, sur-tout, que *Ché-hoang-ti* etoit possesseur paisible de tout l'Empire, & reconnu universellement pour légitime Souverain. Très-jeune alors, la fureur, plutôt que la vengeance, le dirigea dans une entreprise qui a imprimé à son nom une tache que toutes les belles actions qu'il fit dans la suite n'ont jamais pu entiérement effacer.

> « Il n'etoit pas du sang royal, ajoute un Glossateur ; il n'avoit, par les droits de sa naissance, aucune prétention à la couronne de *Han* ; de quoi s'avisoit-il de vouloir s'eriger en vengeur public ?

Si la vengeance fut un crime dans *Tchang-leang*, la maniere dont il voulut l'assouvir en fut un plus grand encore. Il consacra son argent, ses terres, ses meubles & toute sa fortune à se faire des complices ; il souffla le feu de la rebellion tant qu'il put & par-tout où il put. Cette voie ne pouvoit manquer de le conduire tôt ou tard à sa perte. Il en vit tous les dangers, & il la quitta, pour en suivre une autre qui lui parut plus courte, plus sûre, & le conduire plus directement à son but. Il en a eté parlé ci-dessus ; voyez page 03.057.

L'histoire de ce funeste événement fut gravée sur une pierre, que *Ché-hoang-ti* fit placer lui-même sur la montagne *Tché-fou-chan*, où il se rendit avant son départ pour la Capitale.

J'ai déjà dit qu'en parcourant, d'occident en orient, les Provinces septentrionales de son Empire, il faisoit des remarques sur la qualité du terrein, sur ce qu'il produisoit, suivant sa position, & sur ce qui le distinguoit plus particuliérement, Ces remarques lui firent naître l'idée d'une description générale de tous ses Etats, dans laquelle on feroit entrer la notice p.03.257 détaillé de toutes les productions de chaque canton.

De retour à *Hien-yang*, il donna ses ordres pour cette entreprise, & en pressa tellement l'exécution, que, dans moins d'une année, il eut une

connoissance exacte de tout ce que la terre offroit d'elle-même, ou rendoit à ses cultivateurs, dans les différens pays où il donnoit des loix. Cette connoissance ne fut rien moins que stérile pour lui, & fut très-utile à ses sujets. Elle servit à régler, comme il fit, la quantité & la qualité des impôts, la maniere & le temps de les percevoir, & tout ce qui avoit rapport aux différentes manieres de cultiver la terre. Les coffres & les magasins du Prince se remplirent dans la suite plus constamment, plus sûrement & avec plus d'abondance ; le peuple fut beaucoup moins grévé qu'il ne l'avoit eté depuis bien des années ; & une juste répartition des denrées en assura désormais le débit, à un prix qui fut presque le même par-tout.

Ces occupations, dignes d'un grand Prince, lui faisoient passer les journées entieres avec ses Ministres : il travailloit constamment avec eux & comme l'un d'entre eux ; & lorsque l'ennui ou la fatigue l'obligeoit d'interrompre un travail que son inquiétude naturelle devoit lui rendre très-pénible, il cherchoit son divertissement dans des promenades solitaires, qu'il poussoit souvent un peu plus loin qu'il n'auroit dû, & qu'il faisoit toujours d'une maniere que sembloit lui interdire sa dignité. Il alloit à pied, & quatre Officiers, dont il connoissoit le mérite & l'attachement à sa personne, formoient tout son cortege.

Ainsi accompagné, il ne craignoit point de parcourir, *incognito*, les villages & les campagnes, pour ne revenir que bien avant dans la nuit. Il lui arriva une fois d'être attaqué par des brigands, contre lesquels il fut obligé de défendre sa vie. Sa valeur & le secours de ses quatre braves le tirerent p.03.258 d'affaire. Il en fut quitte pour quelque légeres contusions, qui n'eurent aucune suite pour sa santé, mais qui ne contribuerent pas peu à la résolution qu'il prit de ne plus s'exposer ainsi.

Cependant, comme les edifices publics, pour l'ornement de la Capitale & les autres qui devoient être pour son usage particulier, n'avançoient pas aussi vite qu'il l'eût souhaité, il recommença le cours de ses voyages, pour n'être pas témoin de ce qu'il appelloit lenteur & paresse dans ceux qui travailloient ou faisoient travailler avec toute l'activité & la

diligence possibles. Il alla, comme auparavant, vers les Provinces orientales, pour y examiner de plus près ce qu'il n'avoit vu, pour ainsi dire, qu'en passant, & pour s'instruire par lui-même de la maniere dont les ordres qu'il avoit • donnés commençoient à s'exécuter. De l'orient, il poussa vers le nord, & se rendit au pied de la montagne *Kié-ché-chan* dont il voulut voir toutes les gorges & les différentes issues, & dont il visita avec soin toutes les sources, afin d'y découvrir l'origine des ravages que leurs eaux causoient si souvent par leur crue subite. Satisfait de ses recherches, il revint sur ses pas, & entra dans la ville *Kié-ché-men*, ainsi appellée, parce qu'elle est comme la porte par où l'on pénetre dans la montagne de *Kié-ché*, dont elle n'est eloignée que de dix à quinze lys. Cette ville etoit dans le même endroit à-peu-près où est aujourd'hui *Tchang-li-hien*, du district de *Yong-ping-fou*, de la Province de *Pé-tché-li*. Elle venoit d'être inondée, & presque entiérement détruite. *Ché-hoang-ti* la fit réparer ; & pour empêcher qu'un pareil désastre n'arrivât dans la suite, il fit creuser de profonds canaux, qui devoient servir de décharge à la principale riviere, lorsqu'elle seroit trop enflée par les torrens qui s'y précipitent ; donna ses ordres pour la constitution d'une haute & forte digue, & n'oublia rien p.03.259 pour obvier à tous les inconvéniens auxquels sont exposés ceux qui font leur séjour au voisinage des montagnes & des grandes eaux. Il ne manqua pas de profiter de cette occasion pour faire graver de nouveau sur la pierre, l'histoire abrégée de ce qu'il croyoit avoir fait de plus remarquable, fit elever avec pompe ce monument, pour l'instruction, disoit-il, de la postérité.

Du Royaume de *Yen*, ou, si l'on veut, de la Province de *Pé-tché-li*, il descendit sur les confins du *Ho-nan*, où il y avoit quelques commencemens de troubles, qu'il croyoit pouvoir appaiser par sa seule présence. Il changea d'avis, & n'entra point dans cette Province. Un aventurier, nommé *Lou-cheng*, qui avoit eté du voyage de *Sin-ché*, pour la découverte des îles de l'immortalité, & qui avoit suivi une autre route

que celle de son Chef, lui fournit l'occasion de craindre du côté des Tartares. Il se présenta à lui, & lui dit :

> — J'ai parcouru la mer, pour chercher, suivant les ordres que vous en aviez donnés, la précieuse recette de l'immortalité. J'ai découvert une île que j'ai cru être celle que je cherchois : je l'ai abordée, non sans beaucoup de peine ; j'y suis descendu, je l'ai parcourue, & je n'y ai point trouvé le remede qui rend immortel. Mes recherches n'ont cependant pas eté tout-à-fait stériles : un manuscrit curieux & plein de choses extraordinaires, de la composition, apparemment, des esprits, s'est offert à mes yeux. Je m'en suis emparé, & je vous l'apporte. Vous jugerez s'il mérite de vous être offert, en lisant seulement les premieres lignes. Parmi une foule de choses qui m'ont paru dignes de remarque, j'y ai lu moi-même quelques mots qui regardent particuliérement Votre Majesté. Les voici, sans y rien changer, tels qu'ils sont ecrits : *L'Empire des* Tsin *doit finir par un* p.03.260 Hou. Vous êtes plus en etat que moi, Seigneur, de pénétrer le véritable sens de ces paroles mystérieuses.

Ché-hoang-ti prit le livre, devint pensif ; &, au lieu d'entrer dans le *Ho-nan*, comme il l'avoit projetté d'abord, il revint dans sa Capitale, pour y travailler incessamment à l'exécution du grand projet qu'il méditoit.

Pour comprendre le sens de ces paroles : *L'Empire des* Tsin *doit finir par un* Hou, il est à remarquer que *Hou* etoit un des noms du second des fils de *Ché-hoang-ti*. Il s'appelloit *Hou-hai*, le même qui succéda à son pere, & qui est connu dans l'Histoire sous le nom de *Eulh-ché-hoang-ti* ; & c'est par lui, en effet, que finit la Dynastie des *Tsin*. Mais l'Empereur, qui n'avoit aucun sujet de se défier de son fils, & qui etoit persuadé que la Dynastie dureroit autant que les siecles, n'eut garde d'appliquer à *Hou-hai* le sens de l'oracle ambigu.

Les Tartares *Hioung-nou*, parmi les différens noms qu'on leur donnoit alors, portoient aussi celui de *Hou*. Ce fut de leur côté que se tournerent

toutes les pensées de *Ché-hoang-ti*. Il n'en pas hors de vraisemblance que l'aventure du manuscrit & du prétendu oracle qu'il renfermoit n'ait eté qu'un stratagême de sa part, pour s'autoriser à lever des troupes, après les avoir licenciées si solemnellement. Il avoit promis à ses sujets de les faire jouir des douceurs d'une longue paix ; il lui falloit du moins un prétexte pour faire si-tôt la guerre. Il y avoit long-temps que les *Hioung-nou* lui faisoient ombrage. Il savoit que cette Nation inquiette venoit, lorsqu'on s'y attendoit le moins, faire des excursions sur les terres de l'Empire, & les désoler par ses rapines & ses brigandages ; il voulut la prévenir & l'accabler, s'il le pouvoit, avant qu'elle pût avoir le temps de se reconnoître.

Pour cet effet, il leva promptement une armée de trois p.03.261 cens mille hommes, dont il donna le commandement à *Mong-tien*, & l'envoya, par différens chemins, contre les *Hioung-nou*. Ces infortunés Tartares, qui n'etoient alors occupés que du soin de leurs haras & de leurs troupeaux, & qui etoient dispersés & sans défiance, furent aisément détruits, ou mis en fuite par les troupes Chinoises. *Mong-tien* avoit ordre de les exterminer : il l'exécuta à la rigueur. Ceux d'entre ces malheureux qui purent echapper au carnage, se retirerent au-delà des montagnes les plus reculées de leur pays. *Mong-tien* revint triomphant, & fut aussi-tôt envoyé contre ceux du *Ho-nan*, dont la révolte avoit enfin eclaté, peu après son départ pour la Tartarie.

Ce Général, que la fortune ne se lassoit point de favoriser, dompta les rebelles avec encore plus de facilité qu'il n'en avoit eu à exterminer les *Hioung-nou*. Tout plia devant lui, tout se rendit. Maître de toute cette Province, il y augmenta le nombre des forteresses. Il mit dans chacune un Gouverneur particulier, avec un nombre de troupes proportionné à l'importance du poste & à la soumission présumée plus ou moins sincere de ceux qu'on vouloir contenir.

La paix & la tranquillité rétablies au dedans ; les Tartares chassés bien au-delà des frontieres, hors d'etat de nuire de long-temps au dehors ; *Ché-hoang*, n'ayant plus d'ennemis à combattre, ni de rebelles

à dompter, pensa à se soumettre de nouveaux Peuples. Les pays de *Nan-yué*, de *Siang-kiun* & de *Nan-hai* etoient habités par des hommes indociles & à demi-sauvages, qui n'avoient jamais voulu se soumettre. Défendus par des fleuves & des rivieres, & par un grand nombre de très-hautes montagnes, il n'etoit pas aisé de les forcer dans de pareils retranchemens ; & les Empereurs de la Chine, proprement dite, n'avoient pas osé le tenter p.03.262 jusqu'alors. Plus hardi que tous ses prédécesseurs, *Ché-hoang-ti* l'entreprit, & ne désespéra pas d'en venir à bout.

Il lui falloit, pour cela, de nombreuses armées ; il les mit sur pied, enrôlant parmi les gens de guerre tous ceux qui n'avoient pas de profession fixe, tous les marchands qui n'avoient pour objet de commerce que des choses qui servent à entretenir le luxe, & tous ceux encore qui, parmi les ouvriers, les gens de la campagne & le petit peuple, etoient doués d'une force de corps plus qu'ordinaire. Il en forma plusieurs corps, qu'il fit exercer pendant quelque temps à la discipline & aux travaux militaires ; & quand il les crut assez instruits, il les envoya, par différentes routes, à la conquête de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Koang-si* & toutes ses dépendances, la province de Canton & tout ce qui est de son district.

Ces hommes, dont il etoit naturel de croire qu'on ne pourroit pas faire si-tôt des soldats, firent par-tout des merveilles, & se conduisirent comme l'auroient pu faire les guerriers les plus consommés. Dans l'espace de dix à douze mois, ils etendirent la domination de leur maître, du côté du midi, jusqu'à la grande mer, c'est-à-dire jusqu'où il etoit possible de l'etendre. Ainsi l'Empire des *Tsin*, que, par corruption, on a appellé dans la suite des temps l'Empire de la Chine, embrassa dès-lors, du midi au septentrion, tout ce qui est entre l'île de *Hai-nan* & les déserts de la grande Tartarie, & d'orient en occident, depuis la presqu'île de Corée jusqu'au Royaume d'Ava. Une si vaste etendue de pays n'etoit pas facile à garder : il n'etoit pas aisé de contenir long-temps dans le devoir tant de peuples, si différens de génie, de mœurs & d'inclinations. *Ché-*

hoang-ti, convaincu de cette vérité, prit des mesures efficaces pour s'assurer de leur fidélité & pour empêcher que les Tartares p.03.263 ne renouvellassent leurs irruptions. Il lui fallut de nouvelles troupes, non plus pour se battre, mais pour garder. Il les leva, non parmi ceux qui composoient le corps des citoyens, ou parmi le petit peuple, les artisans & les campagnards, mais parmi cette foule de vagabonds que la licence des guerres précédentes avoit formés, & parmi cette multitude d'hommes qui, etant morts civilement, expioient leurs crimes dans les prisons ou dans les différens lieux de leur bannissement. Par le catalogue exact qu'on lui en présenta, il s'en trouva environ cinq cens mille en etat d'être employés. Il les rangea sous cinq Gouvernemens, dont il plaça les chefs-lieux ou principales forteresses à *Ta-yu, Ché-ngan, Lin-ho, Koui-yang* & *Kié-yang*. Par ce moyen, il avoit rassemblé tous ceux que le libertinage, la misere, le mécontentement ou l'esprit de vengeance auroient pu porter à quelque entreprise dangereuse : il les avoit à ses ordres & pour ainsi dire sous ses yeux ; que pouvoit-il craindre du reste de ses sujets ? Il ne lui restoit plus qu'à se mettre à couvert des incursions des Tartares, en leur bouchant tous les passages par où ils auroient pu s'introduire dans les terres de sa domination.

Il y avoit déjà plusieurs siecles qu'on en avoit formé le dessein ; & les différens Princes qui avoient dépouillé les *Tcheou* des Provinces qui occupent, d'est à ouest, la partie septentrionale de l'Empire, avoient commencé à l'exécuter. *Tchao-ouang*, Roi de *Tsin*, avoit déjà mis son Royaume à l'abri de toute surprise, en construisant une muraille haute & large qui prenoit à *Loung-si*, se prolongeoit le long de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Chen-si*, & se terminoit à *Chang-kiun*. Les Rois de *Tchao* & de *Yen* avoient garanti pareillement les frontieres de leurs Etats en elevant des murailles ; le premier, depuis le pays de *Tay* jusqu'à *Yn-chan-kao-kiué*, & le second, depuis *Hien-yang* jusqu'à *Siang-tchoung* ; ce p.03.264 qui embrassoit une grande partie du *Pe-tché-li* & du *Chan-si* de nos jours. Mais, par le peu de soin qu'on en avoit eu & par le laps de temps, ces murailles, qu'on n'avoit apparemment construites que comme

les murailles ordinaires, se trouvoient fort endommagées. Outre qu'elles ne faisoient pas une suite exactement continue, on y voyoit quantité de brêches qui laissoient une entrée libre dans l'intérieur de l'Empire.

Ché-hoang-ti entreprit de les réparer, ou plutôt il entreprit de construire de nouveau une seule & unique muraille, qui devoit commencer à *Lin-tao*, dans les extrémités occidentales du *Chen-si*, & se terminer aux montagnes du *Leao-toung* ; ce qui faisoit, en tout, plus de dix mille lys de distance itinéraire, à cause des hauts & des bas, des tours & détours, & de tous les circuits qu'on fut obligé de lui faire prendre pour s'accommoder à la nature du sol sur lequel on devoit bâtir.

Le Général *Mong-tien* fut chargé de présider à l'ouvrage ; & de distribuer des troupes pour veiller sur les ouvriers, & maintenir le bon ordre parmi quelques millions d'hommes, pris indifféremment de toutes les Provinces de l'Empire. Ce ne fut qu'après dix années d'un travail opiniâtre, qu'on put finir ce monument eternel de la puissance des Chinois, monument qui, après les travaux du grand *Yu*, seroit digne des plus grands eloges, si son utilité avoit pu compenser les peines de tout genre & les dépenses immenses qu'il occasionna.

Ché-hoang-ti etoit dans la trente-troisieme année de son regne, quand il en jetta les premiers fondemens. C'etoit l'an deux cent quatorze avant l'ere chrétienne. On ne cessa d'y travailler que dix ans après, c'est-à-dire, la deuxieme année après l'usurpation de *Tchou-pa-ouang* (l'an de J. C. deux cent cinq) ; par conséquent, *Ché-hoang-ti*, ni aucun de p.03.265 sa race n'eut la satisfaction de le voir achevé : mais la gloire, s'il peut y avoir de la gloire dans une entreprise qui mit inutilement tout l'Empire en rumeur, en rejaillit toute entiere sur les *Tsin*, qu'on s'est accoutumé à en regarder comme les premiers auteurs.

Fier d'une puissance dont il croyoit avoir poussé les bornes jusqu'où elles pouvoient s'etendre ; tranquille au dedans ; à couvert des insultes de cette Nation inquiette & belliqueuse, la seule, à proprement parler, que les Chinois aient jamais eu à redouter ; rassasié des alimens grossiers d'une vanité sans pudeur, & enivré des vapeurs de la flatterie,

Ché-hoang-ti n'avoit plus rien à desirer, ce semble, pour l'entiere satisfaction de son orgueil. Il crut néanmoins qu'il lui manquoit encore quelque chose, c'etoit l'étalage public de sa gloire dans une cérémonie qui pût en relever l'eclat.

A l'imitation des célebres Fondateurs des premieres Dynasties, il crut qu'il etoit de sa dignité d'inviter à un festin solemnel les Princes, les Grands, les Gouverneurs des Provinces & les principaux Mandarins de l'Empire. Il les convoqua à cet effet ; & le jour qu'il avoit fixé pour cette brillante cérémonie etant arrivé, il n'oublia rien pour effacer tout ce qui s'etoit fait jusqu'alors en ce genre. Il fit dresser des tentes, ranger des tables & disposer tout le reste de la même maniere que le grand *Yu*, le sage *Tcheng-tang* & l'illustre *Ou-ouang* l'avoient autrefois pratiqué, les premieres années de leur législation. Il fit lui-même les invitations d'etiquette pour le manger & pour le boire ; la musique eut ses neuf parties, le repas ses huit services ; une modeste & décente joie brilloit dans tous les yeux : on donnoit gravement le signal pour commencer & finir chaque cérémonie.

A voir cet auguste appareil, on eût presque dit que les beaux jours des sages Princes de la haute antiquité alloient p.03.266 se reproduire, & que l'Empire alloit briller encore de l'eclat le plus pur.

Le repas fini, *Ché-hoang-ti*, assis son trône, invita tous ceux qui y avoient assisté à lui dire librement ce qu'ils pensoient de sa maniere de gouverner & des nouvelles loix qu'il avoit etablies, les assurant qu'il recevroit de bonne grace tous les avis qu'ils voudroient bien lui donner, & qu'il tâcheroit même d'en profiter. C'etoit les inviter à se répandre en eloges. Un nommé *Tcheou-tsing-tchen*, Mandarin de *Pou-yé*, prit le premier la parole, & dit :

> — Si l'Empire jouit aujourd'hui de la paix la plus profonde au dedans, après avoir eté exposé pendant tant d'années à toutes les horreurs de la guerre ; si, au dehors, les limites sont assurées contre les invasions des Tartares, obligés de se retirer dans des pays très-eloignés, c'est, Seigneur, l'effet de votre

> valeur, de votre prévoyance, de votre sagesse & de votre bon gouvernement. Que pourroit-on ajouter à ce que vous avez déjà fait ? Tout ce qu'on rapporte des plus illustres Princes des trois Dynasties qui ont précédé la vôtre n'approche pas de ce que nous voyons. Vous surpassez, sans contredit, tout ce qu'il y a jamais eu de plus grand depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours.

L'applaudissement presque unanime avec lequel ce discours fut reçu, fit à *Ché-hoang-ti* un plaisir des plus sensibles qu'il eût encore goûté. Mais sa joie fut tempérée par le discours suivant, que fit un Mandarin de Lettres, du titre de *Po-ché*. Ce Mandarin, dont l'Histoire nous a conservé le nom, s'appelloit *Chun-yu-yué*. Indigné de ce qu'il venoit d'entendre, & ne pouvant souffrir qu'on osât rabaisser la vénérable antiquité, jusqu'à lui préférer un Prince qui n'avoit pas même, selon lui, les qualités qui font le grand homme, il ne craignit p.03.267 point de s'exposer au courroux de ce même Prince, dont il connoissoit la manie, en relevant avec force les paroles de *Tcheou-tsing-tchen*. Au risque de se voir accablé du poids d'une colere dont les effets etoient toujours terribles, il dit :

> — Cet homme, qui vient de vous louer avec tant d'impudence, ne mérite pas, Seigneur, le nom de Grand de l'Empire, dont il est décoré. Ce n'est qu'un lâche courtisan, qu'un vil flatteur, qui, bassement attaché à une fortune dont il ne mérite pas de jouir, n'a d'autre vue que celle de vous plaire, aux dépens du bien public & de votre propre gloire. Je ne l'imiterai point ; &, en profitant de la bonté que vous avez eue d'inviter tous ceux qui ont l'honneur aujourd'hui d'être admis en votre présence, à vous faire part des vues qu'ils pourroient avoir sur la maniere de bien gouverner l'Empire, je vous dirai librement ce que je pense.
>
> Les Dynasties *Yn* & *Tcheou* ont donné des loix pendant plus de mille quatre cens ans : elles ont produit des Princes dont les noms ne mourront jamais, parce que leur sagesse, leurs vertus

& leurs belles actions passeront de génération en génération, de bouche en bouche, jusqu'à la postérité la plus reculée. Vous n'avez rien de mieux à faire, que de les prendre pour modeles de votre conduite. C'est en marchant sur leurs traces, que votre nom, consigné dans l'Histoire, peut devenir immortel comme les leurs, à côté desquels on le placera. *Tcheng-tang* & *Ou-ouang*, en fondant leurs Dynasties, ne crurent pas qu'elles dussent durer toujours. Ils chercherent, non à les rendre eternelles, ce qui eût eté chimérique, mais à prolonger la durée de leurs regnes aussi loin que la vicissitude qu'eprouvent nécessairement les choses humaines pouvoit la leur faire espérer. Un de leurs p.03.269 premiers soins fut de se faire des appuis pour etayer un trône qu'il eussent regardé, sans cela, comme toujours chancelant ; & ces appuis, ils les trouverent dans les personnes, qui avoient l'honneur d'être de leur sang. Ils leur firent des appanages ; ils erigerent en leur faveur des Principautés & des Royaumes ; ils les eleverent au rang des Souverains, en conservant toutefois sur eux toutes les prérogatives que les Seigneurs primitifs indépendans ont sur des vassaux qui tiennent d'eux les privileges dont ils jouissent. Ils les convoquoient quand les besoins de l'Empire sembloient l'exiger ; ils prescrivoient à chacun d'eux le genre de secours qu'ils en attendoient, ils les taxoient, ils leur donnoient des loix, ils leur intimoient des ordres, ils ne les distinguoient de leurs autres sujets que par la confiance intime qu'ils leur témoignoient, & par les honneurs qu'ils leur faisoient rendre, lorsqu'ils etoient à la Cour. Voilà, Seigneur, ce qu'il me paroît que vous devriez faire pour assurer l'Empire à vos descendans, pour…

Ché-hoang-ti, craignant que ce Lettré ne poussât trop loin des représentations auxquelles il etoit bien résolu de n'avoir aucun egard, ou

qu'il ne s'echappât en termes injurieux ou trop cruds, l'interrompit brusquement, mais avec modération :

> — Ce point, dit-il, a déjà eté discuté ; on n'auroit pas dû y revenir. Cependant, comme il est d'une très-grande importance, je veux bien qu'on l'examine de nouveau, & qu'on me dise les raisons pour & contre, afin que je puisse prendre ensuite tel parti que je jugerai à propos. Parlez, *Li-see*.

Li-see, comme on l'a vu plus haut, avoit déjà réfuté, par d'excellentes raisons, le sentiment de ceux qui prétendoient eriger des Royaumes & des Principautés. N'ayant rien dit alors qui n'eût eté concerté avec son maître, & l'un & p.03.269 l'autre n'ayant point changé d'avis, il s'eleva de nouveau avec force contre le Mandarin de Lettres, &, à son occasion, contre tous les Lettrés, auxquels, par un discours préparé peut-être de longue main, il porta le dernier coup, en excitant contre eux toute l'indignation d'un Prince qui les haïssoit déjà, & qui n'attendoit que le moment favorable, pour les accabler du poids de sa haine.

> — Il faut avouer, dit-il, que les Gens de Lettres sont, en général, bien peu au fait de ce qui concerne le gouvernement, non ce gouvernement de pure spéculation, qui n'est proprement qu'un fantôme qu'on voit disparoître quand on l'approche, mais ce gouvernement de pratique qui consiste à contenir les hommes dans les bornes de leurs devoirs réciproques. Avec toute leur prétendue science, ils ne sont, en ce genre, que des ignorans : ils savent par cœur tout ce qui s'est pratiqué dans les temps les plus reculés, & ils ignorent, ou ils font semblant d'ignorer ce qui se pratique de leurs jours, ce qui se passe même sous leurs yeux.
>
> Prévenus en faveur de l'antiquité, dont ils admirent jusqu'aux sottises, s'il m'est permis de parler ainsi, ils sont pleins de mépris pour tout ce qui n'est pas exactement calqué sur des modeles que le temps a presque entiérement effacés de la

mémoire des hommes. Sans cesse ils ont dans leurs bouches, ou au bout de leurs pinceaux, les trois *Hoang* & les cinq *Ti*.

Incapables de discerner ce qui etoit expédient autrefois, d'avec ce qui ne convient nullement aujourd'hui ; ce qui etoit alors utile & peut-être même nécessaire, d'avec ce qui seroit à coup sûr préjudiciable dans le temps où nous vivons, ils voudroient que tout se fît conformément à ce qu'ils lisent dans leurs livres. Mais dans leurs livres mêmes, dans ces livres qu'ils nous citent à tout propos, ont-ils p.03.270 trouvé que les trois *Hoang* s'etoient tellement modelés l'un sur l'autre, que le second n'ajoutât rien, ne changeât rien à ce qu'avoit fait le premier ; que le troisieme s'attacha servilement à suivre tous les usages etablis par ses prédécesseurs ? Y ont-ils lu que les cinq *Ti* n'avoient eté dans tout & pour tout que les stériles imitateurs des trois *Hoang* ?

Si cela etoit ainsi, quels eloges pourroit-on donner à des Princes qu'on regarde comme les fondateurs de la Monarchie, comme les inventeurs & les *perfecteurs* des loix, comme les Législateurs de la Nation ? En quoi consisteroit donc cette législation fameuse que ces Gens de Lettres nous vantent tant, & qui, à certains egards, est digne de nos eloges ? Seroit-ce seulement dans ce qui fut etabli par *Fou-hi*, pour contenir des hommes qui etoient plus qu'à demi-sauvages ? Nos Lettrés s'abusent etrangement, s'ils le pensent ainsi. Ils veulent nous tromper, après s'être trompés eux-mêmes les premiers, quand ils disent que les trois *Hoang-ti* n'ont observé qu'une même forme de gouvernement, n'ont suivi que les mêmes usages.

Ce qu'il y a de vrai, ce qui est hors de tout doute, c'est que chacun d'eux, conservant celles des anciennes loix qu'il a cru être bonnes & utiles pour le temps où il vivoit, a abrogé celles qui lui ont paru ne devoir être d'aucune utilité, qu'il en a etabli de nouvelles, & s'est conduit, non en imitateur servile de ce qui

s'etoit pratiqué avant lui, mais en Législateur eclairé qui se regle sur le besoin des temps.

Comme c'est en cela sur-tout que ces grands hommes sont imitables, c'est en cela principalement que Votre Majesté les a imités. Comme eux, Seigneur, vous avez presque fondé de nouveau, l'Empire ; oui, à plus juste titre qu'eux encore, vous pouvez vous en dire le fondateur, parce que vous avez conquis des pays qui l'ont considérablement p.03.271 agrandi, & qui ne furent jamais sous leur puissance. Comme eux vous avez laissé subsister les lois & les usages qui pouvoient s'accommoder. avec les mœurs présentes ; vous avez abrogé ce qui vous a paru ne plus convenir, & vous avez etabli tout ce que vous avez cru nécessaire pour le grand objet que vous vous proposez, lequel n'est autre, comme tout le monde le sait, que l'etablissement solide d'une domination qui doit faire eternellement le bonheur des Peuples. Que prétendent donc ces insolens Lettrés, en décriant, comme ils le font à tout propos, un gouvernement qu'ils devroient admirer, & qu'ils admireroient sans doute, s'ils etoient plus solidement instruits ? Pourquoi affectent-ils tant de louer les Anciens, & de blâmer tout ce que vous faites ? N'est-ce pas pour indisposer peu-à-peu les esprits, & pour porter ensuite les peuples à une révolte ouverte ? Prenez-y garde, Seigneur, ces sortes de gens sont plus à craindre que vous ne le croyez. Pour moi, qui eclaire depuis si long-temps leur conduite, qui suis au fait de leur manege, & qui les connois à fond, je les regarde comme vos plus grands ennemis. On les voit à toute heure du jour traîner leur oisiveté de maison en maison, d'un endroit public dans un autre, & répandre par-tout les bruits les plus injurieux à Votre Majesté.

A les entendre, on ne doit vous regarder que comme un Prince bouffi d'orgueil, qui se préfere, sans pudeur, à tout ce que

l'antiquité a eu de plus respectable ; que comme un Prince d'un esprit futile, d'un caractere inquiet & remuant, qui bouleverse tout, qui renverse tout dans l'Empire. Si vous publiez quelque Edit, ils croient y découvrir de l'injustice, ou, tout au moins, de l'inutilité ; si vous donnez quelque ordre, ils l'eludent, ils en critiquent jusqu'aux termes dans lesquels il est conçu, ils font tous leurs p.03.272 efforts pour le rendre méprisable ; si vous faites travailler à quelque ouvrage public, vous grevez, disent-ils, le peuple, vous opprimez vos sujets, vous en faites les malheureuses victimes de vos caprices. La discrétion, ou plutôt le respect que je vous dois, me défend d'entrer dans un plus grand détail. Ce peu de mots vous fera tout entendre. Rien de ce que vous faites, rien de ce que vous dites n'est à leur gré ; & leur refrein ordinaire est toujours que ce n'est pas ainsi que se conduisoient les sages Empereurs des Dynasties qui ont précédé la vôtre.

De pareils discours, répétés sans cesse, eteignent dans le cœur de vos sujets toute affection pour vous. Ce sont des semences de révolte qui germent insensiblement, qui poussent de profondes racines, & qui ne tarderont pas, si vous n'y mettez ordre, de prendre tout leur accroissement au dehors.

Les Lettrés forment dans l'Empire une classe d'hommes à part. Pleins d'eux-mêmes & infatués de leur prétendu mérite, ils ne voient du bon que dans ce qui se fait conformément à leurs idées ; ils ne voient du beau que dans des usages surannés, que dans des cérémonies antiques, qui ne sauroient avoir lieu de nos jours ; ils ne trouvent de véritablement utile que cette vaine science qui les eleve si fort à leurs propres yeux, & qui, dans la réalité, les rend inutiles à tout le reste du genre humain.

Oserois-je, Seigneur, vous proposer ici sans détour ce qu'il me paroît que vous devriez faire ? Les voies de douceur & de

condescendance n'ont rien pu produire, jusqu'ici, sur l'esprit de ces hommes impatients du joug : tous les egards que l'on a eus pour eux leur ayant persuadé qu'ils etoient redoutables, ils n'en sont devenus que plus insolens. Essayons d'autres moyens, ou plutôt, p.03.273 prenons, de tous les moyens, celui qui est le seul efficace, pour couper jusqu'à sa racine un mal qui seroit bientôt incurable, si on ne se hâtoit d'y remédier.

Ce sont les livres qui inspirent à nos orgueilleux Lettrés les sentimens dont ils se glorifient ; ôtons-leur les livres. C'est en les privant pour toujours de l'aliment qui nourrit leur orgueil, que nous pouvons espérer de tarir la source féconde de leur indocilité. A l'exception des livres qui traitent de Médecine & d'Agriculture, de ceux qui expliquent la Divination par les *Koa*, ou lignes de *Fou-hi*, & des Mémoires historiques de votre glorieuse Dynastie, depuis qu'elle a commencé à régner dans les Etats de *Tsin*, ordonnez, Seigneur, qu'on brûle généralement tout ce fatras d'ecrits pernicieux, ou tout au moins inutiles, dont nous sommes inondés ; ceux, sur-tout, où les mœurs, les actions & les coutumes des anciens sont exposées en détail. N'ayant plus sous les yeux ces livres de Morale & d'Histoire, qui leur représentent avec emphase les hommes des siecles passés, ils ne serons plus tentés d'être leurs imitateurs serviles, ils ne nous feront plus un crime de ne pas suivre leur exemple en tout ; ils ne feront plus cette comparaison, toujours odieuse pour nous dans leur bouche, du gouvernement de votre Majesté, avec celui des premiers Empereurs de notre Monarchie.

Il est temps, ou jamais, de fermer la bouche à ces mécontens, de mettre un frein à leur audace. Qu'ils sachent que votre puissance n'a de bornes, que celles que vous voulez bien lui prescrire. Qu'ils eprouvent enfin, qu'un châtiment long-temps

différé, n'en est que plus terrible envers ceux qui n'ont pas tâché de s'y soustraire en se corrigeant.

N'achetez pas, Seigneur, un repentir inutile, par une bonté & une condescendance hors de saison. Le mal presse : p.03.274 il est des plus violents : le remede doit être proportionné ; il ne sauroit être appliqué trop tôt. Commencez par ceux de vos Mandarins qui président à l'Histoire : ordonnez-leur de réduire en cendres tous ces monumens inutiles, dont ils conservent si précieusement le dépôt. Donnez un ordre pareil aux Magistrats dépositaires des loix : celles qui sont emanées de votre autorité suprême, auxquelles on peut joindre toutes les Ordonnances particulieres que vous avez faites, suffiront de reste pour leur instruction. Qu'ils en fassent un recueil complet : il en résultera un code particulier, qui les dirigera sûrement dans l'administration de la justice. Pour ce qui est des autres branches du gouvernement, votre Majesté, dont l'esprit brille des plus vives lumieres, dont l'entendement pénetre tout, dont la sagesse fait tout prévoir, y suppléera sans peine, à mesure, que les circonstances l'exigeront. Le *Chou-king*, & les autres livres, dans lesquels on cherchoit ci-devant des regles de conduite, devenus désormais inutiles, doivent être oubliés pour toujours ; qu'ils deviennent la proie des flammes.

Ce projet, me dira-t-on peut-être, est facile à former ; on conçoit aisément de quelle utilité il seroit à tout l'Empire de pouvoir le mettre en exécution ; mais comment en venir à bout ? Comment s'assurer que ceux qui possedent ces livres, qu'ils regardent comme des trésors, ou les brûleront eux-mêmes, ou les livreront avec fidélité à ceux qui les leur demanderont pour les brûler ? Les Lettrés sont trop opiniâtres, trop répandus, trop amateurs des anciens ouvrages, pour pouvoir espérer quelque docilité de leur part. Ils feindront, ils

tromperont, ils se cacheront ; &, au lieu des avantages qu'on se propose, on ne retirera, pour fruit de tant de peines, que le plus amer de tous, celui d'avoir mis inutilement tout l'Empire en rumeur. Ne vaut-il pas mieux p.03.275 dissimuler, & laisser les choses aller leur train ordinaire, que de faire un eclat qui n'aboutiroit à rien ? Toutes ces difficultés, & bien d'autres encore, que l'on pourroit alléguer, ne sont pas capables de me faire changer d'avis : elles disparoissent vis-à-vis des mesures que l'on peut prendre pour assurer un plein succès à l'entreprise que je propose.

Défendez, Seigneur, à tous vos sujets, de conserver, sous quelque prétexte que ce puisse être, aucun des livres proscrits ; portez une loi rigoureuse, qui les oblige à remettre aux Mandarins, dont ils dépendent immédiatement, tous ceux dont ils etoient possesseurs avant la défense ; obligez les Mandarins eux-mêmes, à faire les perquisitions les plus exactes, pour s'assurer de l'obéissance de ceux qu'ils gouvernent ; soumettez les à subir les mêmes peines que les infracteurs, en cas de collusion ou de simple négligence de leur part ; assignez des récompenses pour les délateurs sinceres, & décernez des châtimens pour ceux qui, connoissant les infracteurs de vos ordres, ne les déféreront pas aux Mandarins. Je serois d'avis, outre cela, qu'on fît mourir irrémissiblement, quiconque, dans la suite, sera assez téméraire, pour blâmer, par des discours injurieux, ou pour désaprouver, par des paroles indiscretes, la conduite de votre Majesté. Des sujets qui s'emancipent ainsi, méritent les châtimens dont on punit les rebelles ; puisqu'en en effet des discours injurieux, ou des paroles indiscretes, qui blâment la conduite du Souverain, sont des discours & des paroles qui tendent à la rébellion.

Quant à ceux qui, sans blâmer à découvert, le gouvernement présent, s'aviseront de vouloir le comparer au gouvernement

des anciens, on peut se contenter d'imprimer sur leur visage, une marque d'ignominie, avec un fer rougi au feu. p.03.276

On peut assigner l'espace de trente jours, pour la publication de vos ordres dans tout l'Empire. Si, après les trente jours révolus, on découvre quelqu'un qui soit réfractaire, ou négligent, on le punira à la rigueur ; dans le premier cas, en lui ôtant la vie, par le supplice des criminels de leze-Majesté ; & dans le second, en le marquant avec fer rouge, tant pour lui faire expier une négligence coupable, que pour l'instruction des autres.

Je finis, en répondant d'avance à quelques difficultés que l'on pourroit encore faire, pour empêcher votre Majesté d'adhérer à ce que je propose.

Les livres, dira-t-on peut-être, sont des instituteurs muets, qui, par les préceptes & les exemples qu'ils renferment, enseignent aux hommes ce qu'ils se doivent réciproquement ; leur apprennent à régler leurs mœurs, & leur fournissent des modeles d'une conduite irréprochable. Otez-leur le *Chou-king*, le *Ché-king*, les livres de Morale, l'Histoire, & les autres monumens de l'antiquité, où trouveront-ils à s'instruire ? N'est-il pas à craindre qu'ils ne retombent bientôt dans une ignorance entiere de leurs obligations mutuelles ; dans cette barbarie d'où les trois *Hoang* & les cinq *Ti* ne les ont tirés que peu-à-peu, & avec tant de peine ?

Voilà, à-peu-près, tout ce qu'on peut dire de plus spécieux, pour la conservation de ce que je fais regarder ici comme préjudiciable à l'Etat, & comme inutile, de tout point, dans le reste. Votre Majesté pourvoira, par sa sagesse, à ce que ses sujets soient toujours instruits de ce qu'ils doivent savoir : elle rappellera les Mandarins à la charge de leur premiere institution, qui vouloit qu'ils fussent comme des livres vivans, toujours ouverts pour quiconque chercheroit à

> s'instruire ; qu'ils fussent tout-à-la-fois les peres, les maîtres & les juges du peuple. Rappellez-les Seigneur, à des p.03.277 fonctions si nobles ; donnez des ordres très-rigoureux pour qu'ils les remplissent avec désintéressement, exactitude & fidélité. S'ils s'acquittent de leur devoir, comme il y a tout lieu de l'espérer, il n'y aura plus bientôt dans tout l'Empire qu'une même façon de penser & de s'exprimer ; bientôt les terres seront cultivées avec soin, les arts exercés avec adresse, & tous vos sujets ne formeront plus que comme une même famille, dont vous ne serez pas moins le pere que le Souverain.
>
> Voilà ce que mon zele, pour la grandeur de votre maison, la gloire particuliere de votre regne, & le bonheur des peuples, m'a engagé à vous représenter aujourd'hui. Je supplie votre Majesté de vouloir bien faire sur cela les réflexions les plus sérieuses, & de donner ensuite ses ordres. La qualité de Ministre principal à laquelle vous avez daigné m'elever, tout indigne que j'en suis, vous répond d'avance de mon ardeur & de mon exactitude à les faire observer, quels qu'ils puissent être.

La terreur & l'effroi s'etoient emparés de tous les esprits, dès que *Li-sée* eut commencé son discours : la crainte ferma toutes les bouches, après qu'il l'eut fini. On etoit convaincu que le coup etoit déjà porté, & que le Ministre n'avoit eté que l'organe du Prince dans ce qu'il venoit de dire, & dans la maniere dont il l'avoit dit. *Ché-hoang-ti* prenant alors la parole, répondit par ce peu de mots :

> — Mes réflexions sont toutes faites. Il n'y a rien dans tout ce que vous venez de dire, qui ne sois très-conforme à la raison, & à ce que j'avois déjà pensé moi-même plus d'une fois. Je me décharge sur vous du soin de l'exécution. Que tout se fasse ainsi que vous l'avez dit, & le plus promptement qu'il sera possible.

Il se leva en prononçant ces dernieres paroles, & se retira, laissant toute

l'assemblée dans une consternation qu'il seroit difficile d'exprimer.

C'est ainsi que fut décidée cette fameuse proscription dont p.03.278 on parle depuis tant de siecles, & dont on parlera, tant qu'il y aura sur la terre des hommes qui cultiveront les lettres. Je n'ai rien oublié pour la mettre dans tout son jour, en l'exposant revêtue de toutes ses circonstances. Le lecteur y découvrira les véritables motifs qui l'ont suggérée ; il déposera les doutes qu'il pouvoit avoir formés sur la réalité du fait ; & il sera convaincu de la possibilité de l'exécution, en considérant le caractere du Ministre qui l'a proposée, & du Prince dont l'autorité, toujours efficace, vouloit absolument qu'elle eût lieu ; rien n'est plus certain. Mais eut-elle tout l'effet qu'on s'etoit proposé ? C'est ce qui ne paroît pas vraisemblable. *Ché-hoang-ti* etoit à la trente-quatrieme année de son regne quand elle commença ; c'etoit l'an avant J. C. 213. Trois ans après, ce Prince mourut. Son fils, *Eulh-ché-hoang-ti*, qui lui succéda immédiatement, ne fut que trois ans sur le trône, & ces trois années, il les passa dans l'agitation, le trouble. Il n'est pas à présumer que ce Prince, & *Li-sée* lui-même, qui continua, sous lui, à exercer les fonctions de premier Ministre, s'occupassent de la recherche des livres avec la même ardeur qu'auparavant. Combien de familles, parmi celles, sur-tout, qui faisoient leur séjour dans les Provinces reculées, n'ont-elles pas pu en conserver, soit en les cachant avec soin, soit par collusion avec les Mandarins, dont plusieurs etant lettrés, ne demandoient pas mieux que d'être trompés sur ce point ? Et, après l'extinction des *Tsin*, il ne fut plus question d'inquiéter personne à ce sujet. Ainsi les livres, la littérature & les Lettrés, n'ont proprement eu de guerre ouverte à soutenir, que les trois années que vécut encore *Ché-hoang-ti*, après les avoir proscrits ; qu'on juge si ce court espace a pu suffire pour opérer leur destruction totale. On me pardonnera cette digression, qui, après tout n'est pas hors de mon sujet ; je reprends le fil de l'histoire.

p.03.279 Pendant que *Li-sée* prenoit des mesures efficaces pour l'extirpation de ce qui méritoit le plus d'être conservé, *Ché-hoang-ti*

conçut un autre projet, plus digne d'un grand Prince, que celui dont il venoit de confier l'exécution à son Ministre. La multitude des mécontens, le grand nombre de ceux que la proscription des livres alloit plonger dans l'oisiveté, lui firent appréhender des cabales & des révoltes, d'autant plus redoutables, que le prétexte en auroit paru plausible à la plus grande partie de la nation. Il ne laissa aux uns & aux autres, ni le temps, ni les occasions de les tramer. Il voulut les occuper utilement, en les faisant travailler à des ouvrages publics ; &, pour s'assurer d'une obéissance prompte, il manda le Général *Mong-tien*, lequel, comme on l'a vu plus haut, etoit à la tête de trois cens mille hommes de troupes réglées, pour contenir ceux qui travailloient à la construction de la grande muraille. Il lui ordonna de détacher une partie de ses troupes, & de les conduire aux environs de *Kieou-yuen*, d'où il les distribueroit ensuite dans tous les lieux où il croiroit leur présence nécessaire, pour contenir les nouveaux ouvriers qu'il avoit dessein d'employer.

Il s'agissoit de faire un grand chemin, droit, large & uni, depuis la ville de *Kieou-yuen*, qui etoit alors où est actuellement *Tcho-tcheou*, environ à douze lieues de la ville de *Péking*, jusqu'à *Yun-yang*, du district de *King-tcheou* d'aujourd'hui ; ce qui faisoit un espace de mille huit cens lys, ou, à-peu-près, cent quatre-vingts de nos lieues communes de France. Pour faire ce chemin, tel que le vouloit l'Empereur, il falloit percer des montagnes, combler des vallées, jetter un grand nombre de ponts sur des torrents & sur des rivieres, dessécher des lieux marécageux, & planter tout le long des arbres de chacun des deux côtés : il devoit être comme l'allée principale d'un grand jardin, pour les gens de pied, & avoir, outre cela, toutes les commodités nécessaires pour les equipages de toutes les sortes. On conçoit aisément la multitude d'hommes qu'il etoit nécessaire d'employer pour un ouvrage de cette nature.

Ce nombre d'ouvriers, tout grand qu'il dût être, ne lui parut pas suffisant encore pour occuper tous ceux dont il croyoit avoir lieu de se défier. Il entreprit de nouveaux edifices, pour l'embellissement, disoit-il,

de sa Capitale, en renouvellant toute la surface de la région de *Koan-tchoung*, sur laquelle elle etoit bâtie. *Hien-hiang*, comme on l'a déjà vu, etoit le lieu où il tenoit sa Cour. Les maisons royales qu'il avoit déjà fait construire au nord & au sud de la riviere de *Ouei*, qui en baignoit les murs, etoient de la derniere magnificence. Il voulut en augmenter le nombre, & ordonna qu'on travailleroit incessamment à en bâtir trois cens, dans l'enceinte même de *Koan-tchoung*, & quatre cens hors de cette enceinte.

Tous ces edifices, qu'il se proposa de rendre les plus brillans qu'il seroit possible, devoient être tellement placés, les uns par rapport aux autres, qu'ils présentassent sur la surface de la terre un coup d'œil, semblable à celui que la voie lactée, ou le *fleuve céleste*, & les constellations qui l'avoisinent, présentent dans la voûte des Cieux.

C'est du fleuve céleste, & des constellations qui l'avoisinent, que *Ché-hoang-ti* croyoit avoir reçu ces bénignes influences, qui l'avoient rendu assez heureux jusqu'alors, pour avoir pu triompher de tous ses ennemis, echapper à tous les dangers, réussir dans toutes ses entreprises. Il falloit un monument pour consacrer la mémoire de tant de bienfaits réunis ; & ce monument devoit être digne de la grandeur & de la puissance du premier Potentat de l'univers, ou, comme il s'appelloit lui-même, du *Chef souverain des Souverains.*

Entre la voie lactée, & les différentes constellations qui p.03.281 l'avoisinent, il y a différens grouppes d'etoiles de la moindre grandeur, dont la lumiere n'est pas assez vive pour fixer les yeux : entre les constellations elles-mêmes, & dans l'espace qu'elles embrassent, il y a des vuides qui forment, par intervalles, comme autant de plages dessinées, ce semble, à relever, par leur obscurité, l'eclat des corps lumineux qui les environnent. La représentation de ces vuides, & de ces grouppes de petites etoiles, devoit entrer dans le nouveau projet ; mais y entrer de maniere à ne pas laisser stérile le vaste espace de terrein qu'il exigeoit.

Des villages & des champs labourables parurent à *Ché-hoang-ti*, ce qu'il y avoit de plus propre à remplir toutes ses vues. Il falloir des habitans à ces villages, & des cultivateurs à ces champs. Il ordonna qu'on feroit choix de soixante-dix mille familles, dont trente mille seroient envoyées à *Li-chan*, & quarante mille à *Yun-yang*, d'où on devoit ensuite les distribuer dans les terres, après qu'on en auroit fait la répartition. C'est en transformant ainsi, en une espece de ciel, cette partie de la terre qu'il suffire, qu'il crut se distinguer, plus qu'il n'avoit encore fait, de tous les Souverains qui l'avoient précédé.

Tant d'entreprises, faites coup sur coup, exciterent bien des rumeurs, & donnerent sujet à une foule de discours satiriques contre le gouvernement. Malheureusement pour les gens de lettres, il s'en trouva plusieurs d'entre eux qui crierent plus que les autres, & qui témoignerent un mécontentement qu'ils auroient dû renfermer en eux-mêmes. Les seules regles d'une prudence ordinaire auroient dû leur dicter, qu'ils ne pouvoient être trop sur leurs gardes dans un temps, où on ne cherchoit que des prétextes pour les opprimer, & dans les circonstances fâcheuses, où le moindre mot echappé pouvoit avoir les suites les plus funestes pour tous ceux de leur profession.

Un *Heou-cheng*, un *Lou-cheng*, & plusieurs autres du p.03.282 premier rang, n'en jugerent pas ainsi. Ils s'emanciperent, jusqu'à blâmer ouvertement l'Empereur. Non contens de mal parler de sa conduite, & d'accompagner ce qu'ils en disoient des sarcasmes les plus outrageans, ils composerent un ecrit, dans lequel ils le peignirent sous les plus affreuses couleurs. Ils firent plusieurs copies de cette sanglante satire, les distribuerent, & mirent leurs jours en sûreté par une prompte fuite.

Ché-hoang-ti, instruit de tout, entra en fureur, non-seulement contre les coupables, mais encore contre tous ceux qui avoient assez de talent pour le devenir dans le même genre.

> — Quel mal, dit-il, dans l'excès de sa colere, ai-je fait à *Lou-cheng* ; ou plutôt, de quel bien ne l'ai je pas comblé ? Je l'ai elevé aux honneurs, je lui ai procuré des richesses ; je l'avoit

mis dans un emploi qui l'approchoit de ma personne, & il se déchaîne en furieux contre moi. Malgré tous mes bienfaits, c'est celui de tous ceux qui parlent mal de moi, qui le fait avec le plus d'impudence & d'animosité. C'est un monstre d'ingratitude, dont je saurai bien me venger. Il etoit lié d'amitié avec presque tous les gens de lettres qui sont à *Hien-yang* : c'etoit un de leurs oracles, & le plus accrédité de leurs protecteurs ; il n'est que trop vraisemblable que c'est de concert avec eux qu'il aura fabriqué cet insolent libelle, dont il veut prendre tout l'odieux sur lui, en s'en déclarant l'auteur. Il faut que je m'en eclaircisse. Que les Censeurs parcourent la ville, se répandent dans les maisons, interrogent ceux qui les habitent, sur le gouvernement présent. S'il s'en trouve d'assez téméraires, pour s'exprimer conformément à ce qui est dit dans le libelle, pour blâmer ma conduite, ou désapprouver les loix que j'ai faites, qu'ils soient livrés aux Magistrats, auxquels je prescrirai moi-même ce qu'ils doivent faire à leur egard.

Les Censeurs obéirent, &, dans la seule ville de *Hien-yang*, ils trouverent quatre cens soixante & quelques Lettrés qui p.03.283 eurent assez de courage pour ne pas trahir leurs sentimens. *Ché-hoang-ti* les fit condamner à mort, & la sentence fut exécutée avec une barbarie qui révolta jusqu'à son propre fils, héritier présomptif de la couronne.

— Quel si grand crime ont donc commis les gens de lettres, dit ce Prince humain à son pere, pour porter votre Majesté à de si cruels excès contre eux ? Occupés de l'etude & de la lecture, en particulier, des ouvrages de Confucius, ils n'avoient d'autre ambition que celle d'apprendre à régner sur eux-mêmes, & d'enseigner aux autres les différens sentiers qui conduisent à la vertu. Vous leur avez ôté la seule consolation qu'ils eussent, en leur ôtant leurs livres : est-il etonnant que quelques-uns d'entr'eux en aient murmuré ? Cette faute, si c'en est une, mérite-t-elle d'être punie aussi rigoureusement que vous le

> faites ? Ne craignez-vous point, en vous conduisant ainsi, de faire détester votre regne, d'aliéner les esprits, & de vous faire autant d'ennemis qu'il y a de sujets dans l'Empire ? Pour moi, je vous l'avoue avec franchise, je crains que des revers fâcheux ne vous fassent repentir trop tard, d'une conduite qui n'a pas encore eu d'exemple.

Cette juste représentation, prononcée d'un ton modeste, ne laissa pas de lui attirer toute l'indignation de son pere.

> — Je vois bien, lui répondit *Ché-hoang-ti*, que vous êtes ici trop à votre aise. Vous ignorez ce qu'il en coûte de travaux & de peines pour conquérir un Empire, & pour le conserver après l'avoir conquis. Il est temps que vous l'appreniez, en vous formant aux fatigues d'un camp & à la conduite des troupes. L'oisiveté & les délices de la Cour vous deviendroient funestes. Le Général *Mong-tien* est aujourd'hui à la tête de plus de trois cens mille hommes ; il sera charmé d'en partager le commandement avec vous :i allez le joindre. Partez demain pour le pays de *Chang-kiun*, où est un de ses camps. Je lui donnerai mes p.03.284 ordres, pour qu'il ait à vous occuper d'une maniere conforme à votre naissance & à mes intentions.

Le Prince ne repliqua point, & partit le lendemain. Son nom, qui est conservé avec eloge dans les fastes de la littérature chinoise, à cause de l'intérêt qu'il voulut bien prendre à ses malheurs, mérite de passer chez tous ceux qui cultivent les lettres, & d'être célébré par-tout : il s'appelloit *Fou-fou*.

Jusques-là *Ché-hoang-ti* avoit usé de ménagement envers ceux qui approchoient de sa personne ; il commença alors à ne les pas epargner plus que les autres, & à entrer dans une défiance générale, à l'occasion que je vais raconter.

Il etoit sur la terrasse la plus elevée de son Palais, occupé à promener sa vue sur tous les lieux qu'elle dominoit. Il apperçut un char

magnifiquement orné, & un grand nombre de gens à cheval qui etoient à sa suite. Il reconnut, à certaines marques, que c'etoit l'equipage & le train d'un de ses Ministres. Il en fut frappé.

> — Voilà, dit-il à ceux qui etoient alors en sa présence, un equipage des plus brillans que j'aie vu ; il est digne d'être celui d'un Roi : que fait-on ?

Ces paroles furent exactement recueillies & rapportées à celui qui y avoit donné occasion. Elles eurent tout l'effet qu'il etoit naturel d'en attendre ; mais cet effet fut un peu trop prompt. Le Ministre réforma sur le champ son train, & se tint sur ses gardes. Ce changement de conduite fut rapporté à l'Empereur, par des gens qui en ignoroient probablement la véritable raison, ou qui n'auroient pas voulu la dire quand même ils l'auroient sue ; mais *Ché-hoang-ti* la devina sans peine. Il en conçut du chagrin, & prit une résolution des plus violentes. Ce ne fut pas toutefois sur son Ministre qu'il déchargea sa colere. Tous ceux qu'il pouvoit soupçonner d'avoir répété ses paroles, furent les victimes de l'indiscrétion d'un p.03.285 seul, peut-être, d'entre eux. Les eunuques, les gardes, les favoris, les courtisans, qui etoient ce jour-là avec lui sur la terrasse, furent interrogés, séparément l'un après l'autre ; & comme aucun ne s'avoua coupable, il les fit tous mettre à mort.

> — Celui, ou ceux qui le sont, dit-il en les condamnant, se trouvent nécessairement dans le nombre. Si ceux que j'honore de ma confiance, ou qui sont témoins de mes actions, font passer au-dehors, ce que je crois être enseveli dans le secret, que ne feront pas les autres ? A qui puis-je désormais me fier ?

Un autre evénement lui donna occasion de déployer toute la férocité de son caractere. On vint lui dire que dans le pays de *Toung-kiun* [1] il etoit tombé du Ciel une pierre, sur laquelle etoient gravés ces mots :

---

[1] Les mots de *Toung-kiun* désignent en général les Provinces orientales de l'Empire, comme ceux de *Chang-kiun* désignent les Provinces du nord ; mais par *Toung-kiun,* on entend plus particulièrement le pays qui est le plus à l'orient de l'Empire, ou les extrêmités-orientales ; & par *Chang-kiun*, le pays qui est le plus au nord, ou les limites septentrionales.

Ché-hoang-ti *n'a plus long-temps à vivre ; &, après sa mort, ses Etats seront partagés.* Quelque crédule qu'il fût pour les augures qui etoient à son avantage, il ne le fut pas assez pour s'imaginer que cette pierre eût eté gravée dans le Ciel. Il fit faire des perquisitions pour en découvrir les auteurs ; mais les voyant inutiles, il fit placer, au milieu d'un vaste champ, la pierre, prétendue tombée du Ciel ; assembla tous les habitans de l'endroit où on l'avoit trouvée ; & en leur présence, il fit allumer autour de la pierre un feu des plus violents, qui l'eut bientôt calcinée. Quand il ne vit plus que des cendres, il donna ordre à ses soldats, de massacrer tous ceux qu'il avoit mandés à ce spectacle,

> « pour servir d'exemple, disoit-il, à ces esprits téméraires, qui pourroient être tentés de vouloir encore en imposer au Ciel.

p.03.286 Tant de cruautés lui aliénoient de plus en plus les cœurs ; Il le savoit ; mais il ne s'en mettoit nullement en peine. Il n'etoit en garde que contre les complots qui pouvoient se former contre sa personne. Jamais, le jour précédent, il ne disoit ce qu'il vouloit faire, ni où il devoit aller le lendemain ; on ne savoit pas même dans lequel de ses palais il passeroit la nuit suivante : tout etoit si bien disposé que, quelle que fût sa détermination, il trouvoit par-tout également ce qui lui etoit nécessaire pour les repas, le repos, & les autres choses d'usage.

Un tel genre de vie ne fournissoit que trop d'alimens à une humeur noire, dont les moindres effets etoient redoutables, & souvent funestes aux personnes mêmes auxquelles il paroissoit le plus attaché.

Vers la fin de la trente-sixieme année de son regne, un evénement singulier redoubla ses craintes. Un courier qu'on lui envoyoit de la Province la plus orientale de l'Empire, etant sur le chemin de *Ping-chou* à *Hoa-yn*, fut abordé par un homme d'une figure vénérable & majestueuse : il tenoit entre ses mains une pierre de *Yu*, ou d'agathe, sur laquelle etoit gravée cette espece de testacée qui est assez

semblable à la tortue que les Chinois appellent *Pi* [1] : il la présente au courier, en lui disant :

> — Voilà qui appartient à votre maître. Quand vous serez arrivé à *Hien-yang*, ne manquez pas de le lui remettre, & de lui répéter fidélement ce peu de paroles : Dans l'espace de moins d'une année, le *Tsou-loung* (ou l'ancêtre dragon) ne sera p.03.287 plus au nombre des vivans.

Le courier, en recevant le *Pi*, voulut faire quelques interrogations ; mais l'inconnu ne lui en laissa pas le temps. Il disparut tout-à-coup, sans qu'on ait jamais pu savoir, ni qui il etoit, ni d'où il etoit, ni de qui, ni comment il avoit reçu ce funeste présent.

Une aventure si extraordinaire jetta le courier dans la plus grande perplexité. Il ne savoit ni ce qu'il devoit faire, ni à quoi se déterminer. Il continua cependant sa route, & dès qu'il fut arrivé dans la Capitale, il se transporta chez les Ministres, pour savoir d'eux, comment il devoit se conduire. Ils furent d'avis qu'il falloit tout dire à l'Empereur. Sur leur parole, il va au palais, demande audience, remet d'abord le paquet dont il etoit chargé, & présentant ensuite le *Pi*, il raconte, avec fidélité & exactitude, tout ce qui lui etoit arrivé.

Ché-hoang-ti prit la pierre, la tourna & retourna plusieurs fois entre ses mains, l'envisagea dans tous ses sens, & crut la reconnoître : il changea de couleur. Les pensées qui s'eleverent alors dans son esprit, durent être des plus tristes. Il savoit que le dragon etoit alors, comme il l'a eté de tout temps à la Chine, le symbole sous lequel on désigne les Empereurs ; il se regardoit & vouloit qu'on le regardât comme le Chef de tous les Empereurs qui devoient, dans la suite des temps, donner des loix au monde, lesquels, selon lui, seroient tous, de sa race ; il etoit donc

---

[1] Le *Pi* est une espece de teflacée qui porte sa maison comme la tortue. Il etoit anciennement d'un très-grand usage à la Chine, sur-tout pour la divination ; on lui attribuoit, outre cela, des vertus merveilleuses, quand on le portoit sur soi en relief ou en simple figure. C'etoit comme une espece de talisman pour attirer le bonheur & ecarter la mauvaise fortune. Les Princes & l'Empereur lui-même, en avoient à leur usage qui etoient faits de pierre de *yu* ou d'autres pierres précieuses : ils le portoient comme on porte chez nous les médailles, ou comme les Chevaliers de Malthe portent leurs croix.

leur ancêtre ; & c'est précisément ce que signifie le mot chinois de *Tsou*. Il etoit naturel qu'il s'appliquât la prédiction.

Après quelques momens de trouble, il tâcha de remettre ses esprits.

> — Le *Tsou-loung*, dit-il, est l'ancêtre de tous les hommes ; les paroles qui annoncent sa mort n'ont, aucun sens ; elles ne méritent pas qu'on y fasse attention. D'ailleurs, comment les Esprits des montagnes peuvent-ils savoir ce qui p.03.288 se passera dans un an ? Qu'on fasse voir ce *Py* à tous les Lapidaires, & qu'on sache si quelqu'un d'entre eux se souvient de l'avoir travaillé. On me rapportera avec fidélité ce qu'on aura découvert sur cela.

On ne fut pas long-temps sans être eclairci. On vint lui dire, peu de jours après, que la pierre avoit eté reconnue pour être celle qu'on avoit travaillée, par ses ordres, en forme de *Pi*, & que rien n'etoit plus certain. L'on ajouta que c'etoit la même qui avoit eté jettée dans le *Kiang*, pour appaiser la tempête que sa Majesté y avoit essuyée la vingt-huitieme année de son regne.

Ché-hoang-ti n'etoit que trop convaincu de la vérité de ce qu'on lui disoit ; mais il eût souhaité qu'on le trompât, afin de pouvoir se tromper lui-même, ou, tout au moins, se donner le change. Ne pouvant en venir à bout, il chercha à se tranquilliser, en faisant consulter les sorts. Les plus habiles dans l'art de la divination furent mandés : ils opérerent, & leur réponse fut que le seul moyen qu'il y eût, pour le présent, d'enchaîner la bonne fortune, etoit de voyager ; & que, supposé que sa Majesté fût menacée de quelque malheur, elle le détourneroit de dessus sa tête, en parcourant les Provinces de l'Empire.

Les Devins ne pouvoient mieux rencontrer, pour faire plaisir à l'Empereur. Il reçut leur réponse avec de grandes démonstrations de joie, & décida le voyage.

Après que tout eut eté disposé, il prit sa route du côté de l'orient. Il etoit accompagné de *Hou-hai* son jeune fils, de *Li-sée* son premier

Ministre, de *Tchao-kao* son eunuque favori, & de la plupart de ceux qui avoient sa confiance, ou sur lesquels il comptoit le plus.

Arrivé à *Yun-men*, il se transporta sur la montagne de *Kio-y*, qui n'en est pas eloignée, & y offrit un sacrifice en p.03.289 l'honneur de *Chun*, ce sage Empereur, à qui *Yao* crut devoir transmettre l'Empire, au préjudice de ses propres fils. Il revint ensuite sur ses pas, & s'embarqua sur le *Kiang*. Il descendit ce fleuve jusqu'à *Hai-tchou*, d'où il passa à *Tan-yang*, & à *Tsien-tang-kiang*. Il entra dans l'intérieur du *Tché-kiang*, en visita les principaux endroits, & se rendit à la montagne de *Koui-ki*, sur laquelle il sacrifia en l'honneur du grand *Yu*.

La beauté du pays qu'il parcouroit, l'invita à aller jusqu'aux bords de la mer du midi, qu'il n'avoit point encore vue. Il en côtoya pendant quelque temps le rivage, & y eleva un monument en pierre, sur lequel il fit graver son eloge, ainsi qu'il l'avoit pratiqué jusqu'alors, toutes les fois qu'il avoit fait elever de semblables monumens.

Satisfait de sa course, il retourna sur ses pas, vint à *Lang-yé*, & se transporta sur la montagne de *Tché-fou*, où il rendit hommage aux Esprits qui l'habitent, par des sacrifices qu'il offrit en leur honneur. De-là il vint à *Ping-yuen-tsin*, & y passa le pont. C'est en passant sur ce pont, qu'il sentit les premieres atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il s'en plaignit dès qu'il se sentit frappé, mais de maniere à faire croire que ce n'etoit presque rien, & que son mal n'auroit point de suite. Il négligea les secours & les précautions nécessaires en pareil cas. Ce ne fut qu'après quelques jours qu'il eut recours aux remedes ; il n'etoit plus temps : sa guérison etoit déjà désespérée. Cependant, comme on savoit qu'il craignoit la mort, jusqu'à ne vouloir pas souffrir qu'on proférât, en sa présence, le moindre mot qui pût lui en faire naître l'idée, jusqu'à ne vouloir pas qu'on le dît malade, aucun de ceux qui l'approchoient n'osa l'avertir du danger où il etoit. Il fut bientôt à l'extrémité.

Quoiqu'il eût exilé *Fou-fou* son fils aîné, à l'occasion que j'ai dite plus haut, il ne l'avoit point dégradé de son titre de p.03.290 Prince héritier présomptif de la couronne. Il avoit attendu, pour en venir là, de pouvoir lui reprocher quelque faute, ou lui imputer quelque crime car la dégradation, pour avoir lieu, devoit être faite juridiquement, & avec les mêmes formalités qui etoient requises pour la nomination, c'est-à-dire, que l'une & l'autre devoient être faites en plein Conseil, & entérinées dans tous les Tribunaux.

L'eunuque *Tchao-kao*, qui savoit les intentions de son maître, & qui d'ailleurs etoit très-attaché au Prince *Hou-hai*, le second des fils de *Ché-hoang-ti*, se mit en tête de faire, de lui-même & au nom de l'Empereur, tout ce qu'il croyoit que ce Prince auroit fait, sans les circonstances imprévues de sa maladie. Pour exécuter un dessein de cette importance, il lui falloit nécessairement le consentement de *Li-sée*, ou, pour mieux dire, il falloit que *Li-see*, comme premier Ministre, se chargeât seul de l'exécution : il s'ouvrit à lui, & lui dit :

> — L'Empereur n'a plus que quelques momens à vivre ; peut-être expire-t-il dans le moment où je vous parle. Il s'agit de lui donner un successeur, qui soit tel que nous ne nous appercevions pas du changement de maître. *Fou-fou* est aux extrémités de l'Empire. Vous savez que la maniere dont ce Prince envisage les choses, est tout-à-fait opposée à celle dont son pere les envisageoit. Il n'est pas douteux que sous son gouvernement tout ne changeât de face. Que deviendrions-nous, vous & moi, qui avons eu tant de part à ce qu'a fait *Ché-hoang-ti* ? Mon dessein seroit donc de casser, au nom de l'Empereur, le titre d'héritier présomptif du Prince *Fou-fou*, & de lui substituer son frere *Hou-hai*, avec lequel je suis déjà convenu de tout. Ce n'est pas assez de casser le Prince héritier ; il faut qu'il meure, ainsi que le Général *Mong-tien*, sur lequel il s'appuieroit infailliblement pour disputer l'Empire.

Li-see hésita, exposa toutes les difficultés qu'il prévoyoit p.03.291 dans une entreprise si hardie, & demanda jusqu'au lendemain pour se déterminer.

Sur ces entrefaites, *Ché-hoang-ti* mourut. C'etoit le jour *Ping-yn* de la septieme lune de la trente-septieme année de son regne, la cinquantieme de son âge, & la deux cent dixieme avant J. C.

Le Prince *Hou-hai*, le premier Ministre *Li-sée*, l'eunuque *Tchao-kao*, & un petit nombre d'autres eunuques de service, furent seuls instruits d'une mort, qu'on cacha avec grand soin à tout le reste de l'Empire, jusqu'à la conclusion de l'affaire importante de la succession au trône.

Voyant qu'il n'y avoit plus à reculer, *Li-sée* entra dans toutes les vues de *Tchao-kao*. Il assembla le Conseil dans l'antichambre de l'Empereur mort, que les eunuques, qui etoient dans le secret, continuoient à servir comme s'il eût eté encore vivant ; déclara que sa Majesté cassoit *Fou-fou*, & qu'elle elevoit son second fils *Hou-hai* à la dignité de Prince héritier successeur à la couronne : il en dressa l'acte en présence de tout le monde, le lut publiquement, alla jusqu'au pied du lit de l'Empereur, où il le lut de nouveau, d'un ton de voix assez fort, pour être entendu de toute l'assemblée, & l'eunuque *Tchao-kao* qui etoit dépositaire des sceaux, les apposa à cette piece, que le premier Ministre fit reconnoître comme authentique, dans une assemblée générale de tous les Tribunaux, qui se tint le lendemain par ses ordres.

En attendant qu'elle fut revêtue de toutes les formalités requises, *Li-sée* répandoit des bruits sur le rétablissement prochain de la santé de l'Empereur, & continuoit à traiter les affaires comme il l'avoit toujours fait.

Il ne s'agissoit plus que de prendre des mesures efficaces pour empêcher le véritable Prince héritier de venir disputer ses droits. Il etoit avec le Général *Mong-tien ;* & ce Général p.03.292 etoit à la tête de plus de trois cens mille hommes. Les mander l'un & l'autre à la Cour, où l'on pourroit eclairer de près leur conduite, etoit bien le parti le plus doux,

mais il n'etoit pas le plus sûr ; les faire mourir dans l'endroit même où ils etoient, ce n'etoit pas une chose aisée ; & il etoit à craindre qu'ils refusassent de souscrire à leur condamnation : c'est cependant à quoi se détermina *Li-sée*. La vertu des deux illustres proscrits, leur soumission, & le respect dont il savoit qu'ils etoient pénétrés pour tout ce qui venoit de *Ché-hoang-ti*, le rassurerent. Il ecrivit leur double condamnation : elle etoit conçue à-peu-près en ces termes :

> « Le Chef souverain des Souverains, au Prince *Fou-fou*, & au Général *Mong-tien*.
>
> Vous, *Fou-fou*, car je n'oserois vous donner ici le nom de mon fils, dont vous vous êtes rendu indigne par votre conduite à mon egard, rappellez dans votre esprit le souvenir de toutes ces critiques injustes & peu mesurées, que vous faisiez sans cesse sur les différentes parties d'un gouvernement, que, tout au moins, vous auriez dû respecter, comme etant celui de votre pere ; de toutes ces représentations ameres, dont vous accompagniez indiscrettement ceux de mes Edits qui etoient les plus utiles à la tranquillité de mes Etats ; jettez un coup d'œil sur toute votre conduite passée, & jugez-vous vous-même, ou plutôt ayez la bonne foi de convenir que vous êtes indigne d'être mon successeur. C'est à *Hou-hai*, votre frere, que je transmets les droits de la succession au trône. J'ai tout lieu de croire, qu'après ma mort il l'occupera avec honneur, & me fera pour ainsi dire revivre.
>
> Pour empêcher les funestes effets que votre mécontentement, ou les pernicieux conseils de ceux à qui vous donnez votre confiance pourroient produire, ou dès-à-présent, ou après p.03.293 que je ne serai plus, il est de mon devoir de ne pas vous laisser vivre. Ainsi, cette lettre reçue, vous ne tarderez pas à vous exécuter vous-même. Je vous laisse le choix pour la maniere.

> Et vous, *Mong-tien*, que j'avois honoré de ma confiance la plus intime, à qui je n'avois pas craint de confier le commandement de toutes les troupes de mon Empire ; vous à qui j'avois expressément recommandé de veiller sur la conduite du Prince qui devoit hériter de ma couronne, quel abus n'avez-vous pas fait de tant de faveurs ? Puisque mon fils, auquel vous auriez dû inspirer des sentimens dignes de sa naissance, continue d'être coupable, vous êtes coupable aussi. Comme lui, vous êtes indigne de vivre. Donnez-vous la mort à vous-même. Une main autre que la vôtre devroit trancher le fil de vos jours, mais le souvenir de vos services passés & de mon ancienne affection pour vous m'arrachent cette derniere grace.

Cet écrit, qui contenoit les prétendus ordres de *Ché-hoang-ti*, fut confié à un homme sûr, qui ne devoit le remettre au Prince *Fou-fou* qu'en présence du Général *Mong-tien*, auquel on en adressa pareillement un tout semblable, pour qu'il n'eût aucun prétexte de s'y soustraire ou de l'eluder.

Après avoir ainsi pourvu à ce qu'il croyoit de plus essentiel dans sa téméraire entreprise, *Li-sée* fit proclamer *Hou-hai* comme Prince héritier. Il ne divulgua la mort de l'Empereur que plusieurs jours après, quand il fut sûr qu'il pouvoit le faire sans danger.

Le courier qu'il avoit envoyé au Prince *Fou-fou* & au Général *Mong-tien*, faisant une extrême diligence, arriva intimement persuadé que *Ché-hoang-ti* vivoit encore, & qu'il etoit porteur d'un ordre de sa part. Il assembla les deux illustres proscrits, & leur remit en présence l'un de l'autre, p.03.294 les dépêches dont il etoit chargé. A la lecture de cet ordre cruel, le Prince poussa un profond soupir & laissa couler quelques larmes ; puis, se rassurant :

> — Je mourrai donc, dit-il, puisque mon pere le veut.

Il alloit s'exécuter sur le champ, quand *Mong-tien* l'arrêta & lui dit :

— Ce n'est point ainsi, Seigneur, qu'on en agit, quand on veut se défaire de deux hommes tels que vous & moi ; vous, héritier présomptif de la couronne ; moi, Généralissime des troupes de l'Empire. Il y a là du mal entendu, ou, tout au moins, quelque chose d'inexplicable. J'ai actuellement trois cens mille hommes sous mes ordres ; on ne m'en ôte point le commandement, on ne nomme personne à ma place, & l'on veut que je me fasse mourir. Nous nous donnerons toujours aussi-tôt la mort, si telle est véritablement la volonté de votre pere ; mais, auparavant, il faut s'en eclaircir. Cet ordre, qu'on nous apporte de sa part, est ou un ordre faux ou un ordre subreptice, sur quelques faits calomnieux qu'il nous sera aisé de détruire. Ne nous pressons point tant, attendons d'être mieux instruits.

— Pourquoi attendre & nous informer de nouveau, répondit le Prince ? L'ordre qu'on vient de nous remettre est visiblement de l'Empereur : j'y vois l'empreinte de son sceau il ne m'en faut pas davantage. Un fils doit, par-dessus tout, obéir à son pere, & un sujet à son maître. L'Empereur, mon pere & mon maître, veut que je meure ; je lui rends ce qu'il m'a donné, je lui donne ce que je lui dois.

A ces mots, il s'enfonce un poignard dans le sein, & tombe mort aux pieds de *Mong-tien.*

Ce Général ne crut *pas* devoir l'imiter. Convaincu de sa propre innocence, il se persuada qu'en allant à la Cour, où il croyoit que *Ché-hoang-ti* etoit encore plein de vie, il lui seroit aisé de se justifier des crimes qu'on pouvoit lui avoir p.03.295 imputés. Il partit en effet ; mais, à peine fut-il arrivé à *Yang-tcheou*, de la province du *Chen-si* d'aujourd'hui, que des satellites apostés par ceux qui avoient eté envoyés par *Li-sée*, immédiatement après le départ du courier, l'arrêterent & le chargerent de fers.

Mong-tien avoit un frere nommé *Mong-y*. Ce *Mong-y* occupoit une des premieres charges de l'Empire, & jouissoit de l'estime générale. Il falloit

s'assurer de sa personne & le sacrifier. L'eunuque *Tchao-kao* avoit des raisons particulieres pour le haïr & le craindre, & *Li-see* ne voyoit en lui qu'un fâcheux concurrent dont le mérite lui faisoit ombrage, & qui, tôt ou tard, pouvoit le supplanter.

Mong-y etoit actuellement en route, pour se rendre dans la Capitale : il venoit d'exécuter une commission importante dont *Ché-hoang-ti* l'avoit chargé un peu avant sa derniere maladie. Il fut arrêté sur son chemin, & mis aux fers comme son frere. En attendant qu'on décidât du sort de l'un & de l'autre, *Hou-hai* prit solemnellement possession de l'Empire, & se fit nommer *Eulh-ché-hoang-ti*, ou *le second des Chefs souverains des Souverains*, suivant que son pere l'avoit déterminé, lorsqu'il prit pour lui-même le titre fastueux de *Ché-hoang-ti*.

Son premier soin, après être monté sur le trône, fut d'ordonner un deuil général & de pourvoir aux funérailles de l'Empereur mort. La pompe de cette cérémonie devoit surpasser tout ce qui s'etoit fait jusqu'alors en ce genre. Il fit transporter le corps du palais de *Hien-yang*, &, à la neuvieme lune, on fit les obseques. La montagne de *Li-chan* fut choisie pour être le lieu de la sépulture. Le jeune Empereur y fit construire un magnifique tombeau, qu'il enrichit de tout ce qu'il trouva de plus précieux parmi les trésors de son pere. Il ordonna que toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe, p.03.296 qui avoient servi aux plaisirs ou aux amusemens de celui qu'il pleuroit, eussent à accompagner le convoi. Arrivé à *Li-chan*, il fit ranger cette troupe de femmes, d'eunuques & de jeunes efféminés autour du sépulcre, &, après que le corps y eut eté déposé, il ordonna aux soldats de la suite de percer de leurs traits ces infortunées victimes, pour les envoyer servir encore son pere dans le séjour des morts.

Cette sanglante scene ne fut que le prologue de la tragédie qui se joua sur le théâtre de l'Empire, jusqu'à l'extinction totale de la race des *Tsin*. Le jeune Empereur, entiérement dévoué à l'eunuque *Tchao-kao*, qu'il avoit eu pour maître dans l'etude des loix, & auquel, en particulier, il etoit redevable de son elévation, ne faisoit rien que par ses conseils.

Cet eunuque, naturellement cruel, & voulant se maintenir dans ce haut degré de faveur & de fortune où il se voyoit placé, répandit dans le cœur de son maître une partie de l'humeur sanguinaire qui le dominoit. Il l'engagea à sacrifier à la prétendue sûreté de sa personne les plus illustres têtes de l'Empire, & tous ceux qui pouvoient, de près ou de loin, lui faire quelque ombrage.

Il commença par exiger la mort du Général *Mong-tien* & de son frere *Mong-y*, l'un & l'autre détenus dans les fers, comme ce qu'il y avoit de plus nécessaire à la tranquillité de l'Etat. Il exigea, sous le même prétexte, qu'on ne laisseroit la vie à aucun des Princes de la famille impériale, dans lesquels on reconnoissoit quelques-unes des qualités qui pouvoient les rendre dignes du trône. Il sacrifia à son ressentiment particulier & à son ambition tous ceux d'entre les Grands qui ne lui etoient pas servilement attachés. Le foible Empereur, qui ne vouloit que se plonger dans les plaisirs, consentit à tout.

Le premier usage d'une autorité si mal placée fut donc la p.03.297 condamnation des deux freres *Mong-tien* & *Mong-y*. Tout ce qu'il y avoit à la Cour de plus distingué sollicita en vain une grace qu'on etoit résolu de ne point accorder. On fit regarder comme une faveur insigne de ne les faire périr que par le poison.

Quand on présenta à *Mong-tien* le breuvage empoisonné, il le prit entre se mains, & le regardant d'un œil fixe :

> — Voilà donc, dit-il, la récompense de tous les succès qui ont couronné mes travaux, au service de trois Rois de la Maison de *Tsin*. J'ai eté l'instrument principal de toutes leurs conquêtes, &, par mes dernieres victoires, j'ai réuni tout l'Empire sous la domination du grand *Ché-hoang-ti*. J'etois à la tête de trois cens mille hommes, quand on me donna, de sa part le faux ordre de me faire mourir. Aimé des soldats, chéri des Officiers, un mot de ma part suffisoit pour faire repentir les auteurs de cet ordre injuste, donné si imprudemment. La pensée m'en vint, mais je la rejettai bien loin : j'aimai mieux aller, seul &

> désarmé, me jetter aux pieds d'un maître que j'etois sûr de n'avoir point offensé, que de rien entreprendre contre mon devoir. Je n'ai rien fait, jusqu'ici, qui puisse mériter de justes reproches. On connoît mes exploits, qu'on sache encore que je meurs avec toute ma vertu.

A ces mots, rappellant toute sa fermeté, il avale le poison.

La mort de ce grand homme, celle de son frere & de quantité d'autres, tant Princes que Grands, furent comme une espece de tocsin, qui sonna l'alarme dans l'Empire. L'on vit des partis se former de tous côtés, & bientôt des révoltes. Le Gouvernement etoit trop foible pour y remédier. *Li-sée* n'etoit plus Ministre que de nom ; c'etoit l'eunuque *Tchao-kao* qui disposoit de tout & qui terminoit à son gré toutes les affaires. Il les termina si mal, qu'avant l'année révolue, on avoit déjà erigé cinq Royaumes des démembremens de p.03.298 ces mêmes Etats que *Ché-hoang-ti* avoit eu tant de peine à réunir sous sa domination.

Dans la crainte que son maître n'ouvrît enfin les yeux & ne le rendît responsable de tous ces désordres, dont en effet il etoit l'unique cause, il forma le projet de le détrôner, pour lui substituer *Tsée-yng*, fils aîné de *Fou-fou*, comme s'il eût voulu rendre l'Empire à celui auquel il l'avoit injustement enlevé. Il se flatta que celui qu'il vouloit faire Empereur lui laisseroit toute l'autorité dont il etoit déjà en possession.

Li-sée etoit le seul concurrent qu'il eût à redouter ; car enfin il etoit premier Ministre, & avoit un de ses fils à la tête des armées. Il résolut de se défaire de lui ; mais, comme il n'avoit rien de réel à lui reprocher, il eut recours à la calomnie. Il l'accusa d'être de concert avec les rebelles, & de les favoriser ; de chercher, par le moyen de ses créatures, qui n'etoient pas en petit nombre, à s'elever à un rang beaucoup plus haut que celui qu'il avoit occupé dans les jours les plus brillans de sa faveur, sous *Ché-hoang-ti.* C'etoit dire, ou à-peu-près, qu'il n'aspiroit à rien moins qu'à démembrer quelque Province, pour s'en faire Roi.

L'Empereur ne se donna pas la peine d'examiner sur quoi une pareille accusation pouvoir être fondée. *Li-see* etoit accusé ; il le crut coupable, & le donna à juger à celui-là même qui l'accusoit. L'eunuque le condamna à être coupé en pieces, & le fit exécuter publiquement.

Ainsi périt, en punition d'un crime supposé, celui qui en avoit fait périr tant d'autres en leur supposant des crimes. Vil instrument de l'ambition & de la cruauté de *Ché-hoang-ti*, il avoit toujours eté l'agent principal de toutes ses fourberies, il l'avoit toujours fidélement servi dans toutes ses fureurs. Sa profonde politique, l'etendue de ses lumieres, sa prévoyance avant que d'entreprendre, son activité dans p.03.299 l'exécution, sa fermeté & sa confiance à toute epreuve dans la poursuite de ses desseins, en eurent fait un grand homme, sous un Prince vertueux.

Après la mort de *Li-sée*, l'eunuque *Tchao-kao* se fit nommer premier Ministre : Il lui falloit ce titre, pour agir sans obstacle au dehors. Il continua à remplir tout l'Empire de sang & de carnage ; il acheva de révolter les esprits ; & lorsqu'il vit que les affaires etoient entièrement désespérées, il mit la main à l'exécution de son noir projet.

Le Gouverneur de la ville etoit sa créature ; il l'avoit placé de sa main : tous les eunuques, tant du dedans que du dehors, lui etoient entiérement dévoués, comme à leur Chef. Il chargea le premier d'envoyer, pendant la nuit, des troupes au palais, dont il prenoit sur lui de faire ouvrir les portes ; il convint, avec les eunuques de l'intérieur, que dès qu'ils entendroient le bruit des gens de guerre, ils donneroient aussi-tôt l'alarme, & diroient à l'Empereur que les ennemis etoient maîtres de la ville & du palais ; que si ce Prince, en entendant cette nouvelle, avoit la lâcheté de ne pas s'exécuter lui-même, plutôt que de tomber vivant entre les mains des rebelles, ils lui plongeroient un poignard dans le cœur. Tout cela s'exécuta & réussit suivant les desirs de *Tchao-kao*. Le Gouverneur de la ville envoya des troupes qui furent introduites dans le palais, les eunuques jouerent leur rôle, & l'Empereur se donna la mort.

Tsée-yng monta sur le trône, persuadé qu'il ne tarderoit pas d'en descendre, s'il n'adhéroit pas aveuglément à toutes les volontés de celui qui venoit de l'y placer. Il n'ignoroit pas les artifices de ce traître ; il etoit au fait du noir complot qu'il avoit tramé pour faire périr son prédécesseur, & il ne doutoit point qu'il ne fût le principal auteur de l'ordre cruel donné au nom de *Ché-hoang-ti* contre le Prince p.03.300 *Fou-fou*, son pere. Il craignit pour lui-même un sort pareil ; il chercha à s'y soustraire, en tuant le monstre qui le faisoit trembler.

Il eût pu, comme Souverain, condamner l'infâme eunuque aux plus affreux supplices, en punition de tous ses crimes ; mais cet eunuque étoit premier ministre, & revêtu d'une autorité sans bornes ; mais cet eunuque avoit à sa disposition tous les Officiers tant du dedans que du dehors ; c'etoit courir à sa propre perte, que d'entreprendre de le faire juger, ou de le juger lui-même. Il ne l'entreprit pas ; il n'osa pas même tenter de le faire assassiner. Il ne s'en fia qu'à ses propres mains, pour lui arracher une vie qu'il n'auroit dû livrer qu'aux bourreaux, s'il lui avoit eté possible de le faire.

Le troisieme jour après sa proclamation, le Conseil etant assemblé, *Tsée-yng* feignit de se trouver mal, & ne s'y rendit point. Ne sachant ce que ce pouvoit être qu'une indisposition si subite & survenue si hors de propos, *Tchao-kao* entra dans l'appartement du prétendu malade, s'approcha de son lit pour lui parler ; & comme il se baissoit pour lui faire la révérence d'etiquette, le Prince saisit le moment & lui perça le cœur d'un coup de poignard. En même temps que cet Eunuque rendoit les derniers soupirs, *Tsée-yng* appella ses gardes, se leva, alla droit à la salle du Conseil, & raconta, avec toutes les circonstances qu'il lui plut d'ajouter, ce qui venoit de se passer entre l'eunuque & lui.

Tout le monde approuva ou fit semblant d'approuver une action qui délivroit l'Empire de son plus cruel ennemi ; & tout fut tranquille au dedans. Il n'en etoit pas de même au dehors : les rebelles faisoient chaque jour de nouvelles conquêtes. *Lieou-pang* & *Tchou-pa-ouang*, à la tête chacun d'une nombreuse armée, s'avançoient à grands pas vers la

Capitale. *Lieou-pang* y arriva le premier. *Tsée-yng*, se voyant hors d'etat de résister, sortit de la ville & alla se mettre à la discrétion de ce Général. Il n'y avoit que quarante-cinq p.03.301 jours qu'il etoit sur le trône ; il en descendit de lui-même, & céda volontairement un Empire qu'on n'eût pas manqué de lui arracher malgré lui. Il remit à *Lieou-pang* les sceaux & tout l'appareil de la dignité suprême. *Lieou-pang* parut touché du sort de cet infortuné Prince. Il le reçut avec honneur & le traita avec respect.

Peu de jours après, l'autre Général parut à la tête de son armée. Au désespoir d'avoir eté prévenu par un concurrent dont il se regardoit comme le supérieur, quoiqu'ils fussent indépendans l'un de l'autre, il voulut, en se conduisant en maître, se mettre en droit de lui faire la guerre, s'il résistoit, ou s'enrichir par le pillage du palais & de la ville, s'il le laissoit faire.

Lieou-pang, qui ne vouloit point en venir à une rupture ouverte, après avoir tenté de porter à la douceur un homme qu'il savoit être résolu à tourner ses armes contre lui, pour peu qu'il fit mine de vouloir traverser ses desseins, lui laissa faire ce qu'il voulut. Le barbare *Tchou-pa-ouang*, qui ne portoit encore que le nom de *Hiang-yu*, entra dans la ville comme un tigre furieux, fit tout mettre à feu & à sang, renversa le palais, après en avoir pillé toutes les richesses, tua *Tsée-yng* de sa propre main, extermina toute la race des *Tsin*, fouilla même dans leurs tombeaux, & dispersa leurs cendres.

Telle fut la fin d'une Dynastie qui eut le brillant de l'eclair, les terribles effets du tonnerre, & dont les vapeurs infestent encore les airs long-temps après que l'orage est dissipé [1].

---

[1] J'ai supprimé bien des choses qu'on trouve dans quelques livres Chinois sur le compte de *Tsin-che-hoang-ti*, parce qu'il m'a paru qu'elles n'etoient pas appuyées sur des fondemens assez solides. Tout ce qui a rapport en particulier au luxe qu'on lui reproche, m'a paru fort exagéré. Je n'ai rien dit de lui que d'après l'histoire & d'après ceux qui l'ont commentée ou expliquée, & ce que j'ai dit suffit de reste pour le faire connoître tel qu'il est.

L

FOU-CHENG

Lettré

@

p.03.302 Pendant que *Tsin-ché-hoang-ti* poursuivoit avec fureur l'extinction des monumens littéraires, de ceux sur-tout qui expliquoient la Morale & détailloient les usages de la vénérable Antiquité, un Lettré, actuellement en place & Mandarin du titre de *Po-ché*, ne craignit point de s'exposer à toute la rigueur des loix, pour préserver de l'incendie un exemplaire du *Chou-king* & de quelques autres livres, dont il faisoit plus de cas que de sa propre vie. Cet Homme de Lettres, qui etoit en même temps un Savant du premier ordre, un Magistrat integre & un Sage, se nommoit *Fou-cheng*. A ce nom, qui est celui qu'il portoit dans sa famille, on ajoute celui de *Tsée-kien*, qui signifie *vil disciple qui n'est digne que de mépris*. Ce nom, qu'il prit lui-même par modestie, lorsqu'il n'etoit encore qu'ecolier, & dont il se glorifia le reste de ses jours, lui valut de n'être point inquiété, comme le furent quantité d'autres de la même profession que lui.

Il naquit de parens pauvres, dans un village qui est à dix-huit lys au nord-est de *Tcheou-ping-hien*, de la province de *Chan-tong*. Ce village, qui est considérablement agrandi aujourd'hui, n'est connu que sous le nom de village de *Fou-cheng* (*Fou-cheng-hiang*). Les Lettrés du voisinage s'y rendent de temps en temps pour honorer la mémoire de ce Savant, qu'ils respectent à l'egal de leurs ancêtres.

Fou-cheng s'eleva, par son mérite, jusqu'aux premiers emplois de la Littérature, & ne fut pas jugé indigne d'occuper ceux qui donnent inspection sur le peuple. Il s'acquitta des uns & des autres en homme eclairé & en sage. L'etude de l'antiquité avoit fait ses plus cheres délices

pendant ses p.03.303 premieres années, & le souvenir de ce qu'il en avoit appris fit sa consolation pendant toute sa vie.

Aussi-tôt qu'il vit le feu de la persécution s'allumer contre les livres, il renonça à tous les emplois, & se retira dans son village. Il avoit trouvé le moyen de mettre à couvert un exemplaire du *Chou-king*, & quelques autres livres qu'il crut mériter le plus d'être conservés ; il les cacha dans l'epaisseur d'un mur, pour les en tirer ensuite, quand le temps auroit amené des circonstances plus favorables. Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici que les livres, quant à leur forme, n'etoient pas alors comme ils sont aujourd'hui. L'art de faire le papier & celui d'ajuster les pinceaux à ecrire n'etoient point encore trouvés. On gravoit avec un poinçon de fer, ou d'un bois dur, sur des feuilles de cette espece de palmier dont les Indiens & d'autres Peuples de l'Asie se servent encore aujourd'hui pour le même usage, ou sur des planchettes d'un bois lisse & très-uni, ou simplement sur des tablettes de bambou ; on gravoit, dis-je, les caracteres du haut en bas, on comptoit les lignes de droite à gauche, & l'on rangeoit les feuilles, planches ou tablettes, exactement suivant l'ordre des numeros.

Ces livres etoient, à la vérité, plus volumineux que ceux d'aujourd'hui ; mais ils avoient l'avantage de se conserver plus long-temps, de résister, pendant un grand nombre d'années, à la moisissure & à l'humidité, & sur-tout d'être à l'abri de la voracité de certains insectes qui ne font grace à aucune sorte de papier, particuliérement dans les climats où regne une chaleur humide.

Fou-cheng, ainsi que je l'ai dit, cacha dans une muraille de sa propre maison ce qu'il avoit de plus précieux dans sa bibliotheque, & se tint tranquille dans l'obscurité de son village. Quelques arpens de terre qu'il possédoit aux environs, p.03.304 lui donnoient abondamment de quoi vivre. Uniquement occupé du souvenir de ses anciennes etudes, il en parloit sans cesse avec ceux de ses compatriotes & de ses voisins qu'il avoit choisis pour amis.

Il etoit narrateur d'office, mais un narrateur instructif, qui, sans prendre le titre de maître, en remplissoit exactement toutes les fonctions. Quoiqu'il fût comme un livre vivant, & qu'il etoit libre à tout le monde de consulter, il s'attachoit plus particuliérement aux jeunes gens dans lesquels il appercevoit des dispositions pour apprendre, & assez de mémoire pour retenir. Il leur parloit en détail de la maniere dont se faisoient les etudes, lorsqu'il etoit libre à un chacun de s'y appliquer, & qu'elles etoient regardées comme un des points les plus essentiels de l'education publique. Il leur expliquoit les raisons qui avoient porté les Anciens à etablir des ecoles ; il leur nommoit les principaux livres qu'on y enseignoit, & leur en indiquoit le contenu.

Il me semble le voir, ce bon Lettré, réciter de longues tirades du *Chou-king* & des pieces entieres du *Kou-ouen*, citer les principaux traits de l'ancienne Histoire ; entrer dans des discussions chronologiques sur la durée des regnes des premiers Empereurs ; parler avec transport des vertus des Princes de la haute antiquité, de la sagesse de leur gouvernement, de l'utilité de ce qu'ils avoient etabli, & de tout ce qu'ils avoient fait pour assurer le bonheur des peuples ; & finir par dire à ses disciples, la larme à l'œil :

> — Voila ce que j'ai appris autrefois dans ces ecoles dont il ne reste plus que le souvenir ; voilà ce que nous enseignoient ceux que nous nommions nos maîtres, lorsqu'il nous etoit permis de recevoir leurs instructions. Cet heureux temps n'est plus. La lumiere qui brilloit alors s'est eclipsée ; elle pourra reparoître un jour. Je n'espere plus la revoir. Peut-être vous est-il réservé p.03.305 de jouir de ce bonheur ; n'oubliez rien pour vous en rendre dignes.

Cette instruction verbale, la seule que *Fou-cheng* osât se permettre dans son exil volontaire, fut la plus douce comme la plus chere de ses occupations pendant tout le temps que les *Tsin* furent encore sur le trône. Mais, sur la fin du regne de *Eulh-ché-hoang-ti*, lorsque les révoltes eclatoient de tous côtés, il fut obligé d'y renoncer, de quitter sa patrie, &

d'abandonner le seul trésor qu'il eût, je veux dire les livres qu'il avoit cachés dans un mur. Il prit la fuite, pour mettre ses jours à couvert de la fureur des gens de guerre, qui, s'etant emparés des lieux circonvoisins, y mettoient tout à feu & à sang. Il erra pendant environ une dixaine d'années, dans le *Tsi* & dans le *Lou*, c'est-à-dire, dans le pays qui forme la province du *Chan-tong* d'aujourd'hui, logeant tantôt chez un ami, tantôt chez un autre, & faisant par-tout des disciples.

Le grand *Lieou-pang* ayant mis fin aux troubles, & réuni tout l'Empire sous sa domination, les Lettres recommencerent à germer : il fut libre à chacun de les cultiver. *Fou-cheng* se ressouvint des livres qu'il avoit cachés, & retourna dans son pays. Il apprit, en chemin faisant, que son village avoit eté renversé de fond en comble, & qu'il n'y restoit plus que quelques masures abandonnées. Il ne laissa pas de s'y transporter ; il fouilla dans les décombres, &, à force de travail & de patience, il vint à bout de retrouver une partie de ce qu'il cherchoit. Le reste avoit probablement eté dispersé ou jetté au feu. Avec ce secours, & à l'aide de sa mémoire, il mit en ordre vingt-neuf articles du *Chang-chou*, autrement dit le *Chou-king*.

Ceux de ses compatriotes qui cultivoient la terre aux environs ou qui avoient etabli leur domicile dans des endroits p.03.306 peu eloignés, etoient venus se ranger auprès de lui : ils l'aiderent dans ses recherches.

Mais quelques années s'etant ecoulées, *Fou-cheng* comprit qu'il ne lui etoit pas possible de perfectionner son ouvrage, ni même de le rendre plus complet qu'il n'etoit, tant qu'il vivroit ainsi retiré dans sa solitude. Il résolut de parcourir de nouveau le *Tsi* & le *Lou*, pour tâcher d'acquérir des lumieres nouvelles, ou tout au moins pour se procurer quelques secours. Il revit ses anciens disciples, & en fit un grand nombre de nouveaux. On compte en particulier, parmi ces derniers, *Tchang-cheng, Ngneou-yang-cheng* & *Ni-koan*. C'est par ces trois savans que le pays littéraire fut d'abord défriché, & c'est de leur Ecole que sont sortis ceux qui l'ont rendu si fertile sous la Dynastie des *Han*.

Cette Ecole est sans contredit la plus ancienne de toutes celles qui se sont formées après l'incendie des livres ; elle a fait une etude plus particuliere de l'antiquité, & a arraché une partie des epines qui couvroient les anciens caracteres, dont l'intelligence etoit presque anéantie du temps de *Fou-cheng*. N'eût-elle enseigné qu'à connoître & à expliquer les lettres, dites *Ko-teou*, la postérité Chinoise lui seroit redevable de ce qu'elle sait de plus certain sur les commencemens de sa Monarchie, parce que c'est en lettres *Ko-teou* qu'etoient ecrits & le *Chou-king*, & les fragmens du *Kou-ouen*, & la plupart des autres livres classiques qui furent retrouvés dans la suite. Les savans qu'elle a produits ont toujours eu pour maximes inviolables, de ne jamais se louer entre eux, de ne jamais blâmer les autres, de ne jamais disputer. Ils recevoient avec une egale indifférence les louanges & les critiques, sans jamais répondre ni aux unes ni aux autres. *Ne jamais combattre, soit pour attaquer, ou pour se défendre*, est une maxime qu'ils ont pratiquée constamment, & dont on n'a point d'exemple p.03.307 qu'ils se soient jamais départis. On leur en fait encore honneur aujourd'hui, & on disoit, par proverbe : *Ceux de l'Ecole de* Fou-cheng *ne combattent point* : maxime excellente, qui devoit être, à certains egards, la devise de toutes les Compagnie littéraires, même en Europe.

On a dit que *Fou-cheng* fit un grand nombre de nouveaux disciples dans les pays de *Tsi* & de *Lou*. Comme ce n'etoit plus à la dérobée & en cachette qu'il donnoit ses leçons, il se faisoit apporter sans crainte tous les fragmens des anciens livres qu'on découvroit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Il fut assez heureux pour recouvrer, parmi ce qui lui manquoit du *Chou-king*, douze articles entiers, qu'il ajouta aux vingt-neuf qu'il avoit déjà mis en ordre. Il fit transcrire le tout par ses disciples, & leur en donna l'explication en détail.

Il eut occasion de demeurer quelque temps dans la maison même qui avoit appartenu à Confucius. Il profita du séjour qu'il y fit, pour jetter dans l'esprit d'un jeune homme, descendant de ce Philosophe à la onzieme génération, les premieres semences de cette erudition profonde

qui a immortalisé son nom. Ce jeune homme, qui ne pouvoit être pour lors que dans la quatorzieme ou la quinzieme année de son âge, est le fameux *Koung-ngan-koué*, qui fut une des plus brillantes lumieres de la Littérature, & auquel on est redevable des morceaux les plus précieux qui nous restent de la vénérable antiquité.

Koung-ngan-koué, dit l'histoire, apprit la poésie sous *Chen-koung*, & l'antiquité sous *Fou-cheng*. Ce fut à lui que *Koung-ouang*, Roi de *Lou*, fit remettre tous les Écrits qui furent trouvés dans les murailles de l'ancienne maison de Confucius, lorsque ce Prince la fit abattre, pour bâtir, sur le terrein qu'elle occupoit, un Palais qui fût digne de sa magnificence & p.03.308 du Philosophe de la nation, dont il vouloit honorer la mémoire par ce monument de sa reconnoissance & de son respect

Ces Ecrits, qui consistoient en des Mémoires sur le grand *Yu*, sur les trois premieres Dynasties, *Hia, Chang* & *Tcheou*, & sur plusieurs autres sujets importans, furent livrés à *Koung-ngan-koué*, qui, avec l'aide de ses disciples, vint à bout de les déchiffrer & de les mettre en ordre. Il les rangea par articles, & les divisa en cinquante-neuf livres ou chapitres, sous le titre de *Chang-chou-kou-ouen.* L'ouvrage fini, il le présenta à l'Empereur *Han-ou-ti* qui etoit alors sur le trône. Ce grand Prince le reçut avec plaisir ; & ne dédaigna pas d'y mettre lui-même une préface de sa façon. Ceux d'entre les Ecrivains d'alors qui eurent occasion de parler de l'antiquité, l'insérerent par lambeaux dans leurs différens Ecrits ; & s'il eût eté perdu, comme on le crut dans la suite pendant quelque temps, on auroit pu le reproduire dans sa premiere forme, en réunissant les citations, & en les joignant entre elles. Mais ce qu'on croyoit perdu, n'etoit qu'enseveli dans le fond d'une bibliotheque, & a reparu au grand jour, lorsqu'on s'y attendoit le moins, environ cinq cens ans après qu'il eût eté composé. Ce fut sous le regne de *Ming-ti*, troisieme Empereur de la petite Dynastie des *Tsi*, que deux Savans, dont l'un s'appelloit *Ou-yao-hing*, & l'autre *Fang-yu*, le trouverent exposé en vente dans une foire, & en firent l'acquisition. Ils l'offrirent à l'Empereur, & ce Prince, après l'avoir fait examiner, le fit placer avec honneur dans sa bibliotheque.

Ce fut encore à *Koung-ngan-koué* que *Sée-ma-tsien* eut recours pour avoir une explication détaillée de plusieurs articles essentiels concernant l'antiquité, & sur les articles du *Chou-king* en particulier, qui portent les titres de *Houng-fan*, de *Yao-tien*, de *Yu-koung*, de *Ouei-tsée*, & de *Kin-teng*. Il avoue lui-même que c'est aux lumieres de ce grand homme & de quelques-uns de ses disciples, qu'il est redevable d'une partie de ce qu'il a dit des commencemens de la Monarchie, depuis sur-tout qu'elle fut gouvernée par des loix fixes, jusqu'à la Dynastie des *Tcheou*.

A *Tchang-cheng*, *Ngneou-yang-cheng, Koung-ngan-koué*, & aux autres, qui furent instruits par *Fou-cheng* lui-même, on doit en ajouter un autre, qui, pour n'avoir reçu que les derniers soupirs, pour ainsi dire, de l'erudition du vieillard, n'en mérite pas moins l'estime & la reconnoissance de la postérité. Ce savant s'appelloit *Tchao-tsouo*. Il etoit attaché au Tribunal de l'Histoire, lorsque *Ouen-ti*, troisieme Empereur de la Dynastie des *Han*, travailla à remettre la Littérature sur l'ancien pied. Ce Prince avoit donné ses ordres pour que tous les monumens & anciens mémoires qu'on découvriroit dans les différens endroits de sa domination, fussent apportés à la Capitale, où il avoit déjà rassemblé ce qu'il avoit pu, de Savans en etat de les débrouiller & de les mettre en ordre : mais tous ces Savans réunis, n'en savoient pas assez pour trouver un sens & donner une suite à certains morceaux, dont les uns etoient tronqués, les autres plus qu'à demi effacés, & le plus grand nombre ecrits en caracteres *Ko-teou*.

L'Empereur apprit alors que dans la Province orientale, ou du *Chan-tong*, il y avoit un vieux Lettré qui avoit vu les *Tcheou* sur le trône ; que ce Lettré etoit une espece de bibliotheque vivante, qu'on ne consultoit jamais en vain. On ajouta que, quoiqu'il fût retiré dans son village, où il vouloit finir tranquillement ses jours, si sa Majesté lui faisoit l'honneur de l'inviter à venir se joindre aux Savans qui etoient à la Cour, il n'etoit pas douteux qu'il ne sacrifiât son inclination particuliere à l'envie de plaire à son Souverain.

Ouen-ti fit choix de *Tchao-tsouo*, & l'envoya à *Fou-cheng* avec un nombre de gens de lettres, qui furent tous flattés p.03.310 de l'honneur qu'on faisoit à celui qu'ils regardoient comme leur chef, & dont ils vouloient devenir les disciples. Ils trouverent le vieillard, âgé de plus de 90 ans, jouissant encore d'un reste de vigueur, mais qu'ils ne crurent pas en etat d'entreprendre un si long voyage, la Cour etant alors dans le *Chan-si*, c'est-à-dire, à l'autre extrémité de l'Empire. Ils conclurent entre eux, qu'il seroit mieux de profiter du peu de temps que *Fou-cheng* avoit encore à vivre, & d'apprendre de lui tout ce qu'il pouvoit leur enseigner, que de l'exposer aux fatigues & aux autres désagrémens d'une longue route, qui eussent mis sa vie en danger. *Tchao-tsouo* demanda le consentement de l'Empereur pour lui & pour tous ceux de sa suite, & l'obtint.

Cette petite compagnie de Savans ne trouvant rien dans le village de *Fou-cheng* qui pût la distraire, employa tous ses momens au profit des Lettres. Chacun faisoit ses interrogations, & demandoit des eclaircissemens sur ce qui faisoit l'objet particulier de son genre, & les réponses qu'il recevoit etoient ecrites sur le champ. Par ce moyen, on acquit la connoissance d'un grand nombre d'anciens caracteres, dont on ignoroit auparavant le vrai sens & l'usage.

L'histoire ne nous dit point combien *Fou-cheng* vécut encore après cette epoque. On peux croire qu'il poussa sa carriere jusqu'au-delà de cent ans, puisqu'il eut, dit-on, la consolation de voir refleurir les Lettres, au rétablissement desquelles il avoit tant contribué. On fait mention d'un *Fou-li*, son petit-fils, qui fut un excellent poëte. L'Empereur *Tcheng-ti* le prit pour son maître dans l'art de faire des vers, & le décora du titre de *Tai-fou*. *Fou-tchan*, fils de *Fou-li*, fut aussi poëte, & forma un grand nombre d'illustres disciples. Il fut Mandarin du titre de *Po-ché*, puis Censeur de l'Empire, & enfin Gouverneur de *Ping-yuen*, sous le regne de l'usurpateur p.03.311 *Ouang-mang*, & de son successeur immédiat. C'est dans l'exercice de ce dernier emploi, qu'il s'acquit cette réputation de

sagesse qui rendit son nom célebre dans tout l'Empire. Le seul trait que je vais rapporter de lui, suffira pour le faire connoître.

Les fureurs de la guerre civile etoient alors à leur plus haut point. Il n'y avoit point de campagne qui ne fût couverte de soldats ; il n'y avoit point de ville où le citoyen ne fût armé contre le citoyen. Ouang-mang avoit par-tout des créatures & des partisans ; & par-tout aussi il y avoit de fideles sujets attachés inviolablement à la famille des *Han*, leurs maîtres. La ville de *Ping-yuen* jouissoit seule de toutes les douceurs d'une profonde paix, par l'attention extrême qu'avoit le Gouverneur d'ecarter de son district tout ce qui pouvoit la troubler ou l'altérer.

Ignorant, ou faisant semblant d'ignorer ce qui se passoit ailleurs, *Fou-tchan* continuoit à rendre la justice & à remplir ses autres devoirs, comme il l'avoit toujours fait dans les temps les plus tranquilles ; & ce qu'il appelloit ses momens de loisir, il les employoit à donner des leçons de poésie & d'éloquence à tous ceux qui vouloient bien se faire ses disciples.

Cette conduite, si opposée à celle qu'on tenoit par-tout ailleurs, n'etoit pas du goût de la plupart des Officiers de son Gouvernement. Les militaires sur-tout envisageoient comme ignominieuse, cette espece d'inertie dans laquelle ils etoient contraints de vivre, sous un chef ennemi du bruit, & que les mots seuls de guerre & de combats epouvantoient. Ils se persuaderent qu'ils pouvoient très-bien accorder leurs inclinations guerrieres, avec les inclinations pacifiques de leur Gouverneur ; qu'ils pouvoient agir sans lui, & laisser à ses amusemens poétiques ce bon homme de Lettré (ainsi qu'ils l'appelloient), qui, de son côté, les laisseroit en liberté pour le reste.

p.03.312 Dans cette persuasion, ils leverent secrétement des troupes dans la ville & dans les campagnes d'alentour, & n'avertirent le Gouverneur de ce qu'ils avoient fait, qu'en l'invitant, comme s'ils n'avoient rien fait que par ses ordres, à se montrer à la nouvelle milice, dont il etoit déclaré le Général. *Fou-tchan*, sans donner aucun signe qui pût leur faire connoître qu'il approuvoit ou désapprouvoit une démarche

si irréguliere, leur demanda quel etoit le principal auteur d'un projet, qui n'avoit eté formé sans doute que pour pourvoir à la sûreté commune. Le chef de cette entreprise n'attendit pas qu'on le nommât. Il se présenta de lui-même, comptant peut-être sur des remerciemens & des eloges, parce qu'ayant à sa disposition tous les gens de guerre, il ne s'imaginoit pas que le Gouverneur, qui n'etoit qu'homme de lettres, osât blâmer sa conduite, encore moins le punir de sa témérité.

> — C'est donc vous, lui dit froidement le Gouverneur, qui avez mis sur pied cette petite armée dont vous me déclarez le Général ? Il est juste qu'elle connoisse celui qui doit la commander ; allons la voir.

Ils sortirent de la ville, & se rendirent à l'endroit de la revue. Il y etoient à peine arrivés, que *Fou-tchan* adressant la parole à ces soldats nouvellement enrôlés, qu'il voyoit devant lui, leur dit :

> — Mes amis, on m'assure que c'est de votre plein gré que vous voilà transformés en guerriers, & que vous êtes tous bien aises que je sois votre Général : cela est-il vrai ?

Des acclamations réitérées lui confirmerent que c'etoit la pure vérité.

> — Cela etant, poursuivit-il, il faut commencer par m'obéir dans ce que je vais vous commander. Vous qui formez le premier rang, avancez jusqu'à moi.

Il fut obéi. Alors prenant la main de celui qui s'etoit déclaré pour être le principal auteur du projet de lever des troupes, il le leur présenta, & leur dit :

> — Abattez sur le champ la tête de ce perfide qui ne mérite pas de vivre. C'est le perturbateur du repos public ; c'est un traître qui a abusé de l'autorité que lui donne son emploi, pour me trahir & vous perdre : obéissez.

A l'instant, plusieurs coups de sabre, déchargés sur l'Officier téméraire, le firent tomber mort aux pieds du Gouverneur.

— C'en est assez, reprit-il, je pardonne aux autres coupables. J'espere qu'ils seront sages à l'avenir. Pour vous, mes amis, qui n'avez d'autre faute que de vous être laissés séduire, retournez dans le sein de vos familles, pour y jouir, comme ci-devant, de toutes les douceurs de la paix. Des hommes inquiets, des esprits turbulens & brouillons, jaloux sans doute de votre bonheur, vous en avoient arrachés, pour vous faire eprouver toutes les calamités de la guerre ; pour vous faire essuyer ce qu'ont de plus affreux la misere & la faim ; pour plonger vos peres & vos meres, vos femmes & vos enfans dans le gouffre de la pauvreté, de la désolation & de l'infamie. Vous etiez des citoyens paisibles, des cultivateurs laborieux, d'industrieux artisans ; vous n'eussiez eté bientôt que des brigands & des scélérats.

Allez, mes enfans, allez, c'est votre pere qui vous l'ordonne ; allez essuyer les larmes de ceux à qui vous devez la vie. Ils croyoient avoir perdu le seul appui de leurs vieux jours ; quelle joie pour eux de vous revoir encore ! Allez consoler vos femmes, qui se regardoient déjà comme veuves ; vos enfans, qui se croyoient orphelins. Vous, artisans, retournez au travail de vos mains ; vous, laboureurs, retournez à la culture de la terre ; allez, tous tant que vous êtes, reprendre promptement l'exercice de vos professions.

Si quelqu'un a contracté des dettes, je me fais sa caution pour les acquitter ; si quelqu'un manque du nécessaire, je tâcherai de le lui procurer. Exposez-moi sincérement tous vos besoins, je ferai mon possible pour y pourvoir. Mes occupations de devoir, celles auxquelles je me livre par goût, ne me laisseroient p.03.314 peut-être pas le temps d'entrer avec vous dans une foule de détails, qu'il seroit nécessaire que je susse pour pouvoir travailler efficacement à votre bien-être. J'ai paré d'avance à cet inconvénient, en vous renvoyant à mon epouse.

C'est sur elle que je me décharge du soin de pourvoir à tout. Elle entend très-bien tout ce qui concerne les affaires d'economie ; elle est douce, elle est affable, elle a de la bonne volonté ; elle fera, n'en doutez point, pour chacun de vous, tout ce que pourroit faire une tendre mere pour ses enfans. Soyez persuadés que tant qu'il y aura chez moi une mesure de riz à manger, je la partagerai avec celui d'entre vous que je saurai n'en point avoir. Mes appointemens, mes revenus, tout ce que j'ai est autant à vous qu'à moi.

Mes amis, laissons disputer l'Empire à ceux qui y prétendent ; contentons-nous, pour le présent, d'obéir aux loix. Nous ne manquerons jamais de maîtres pour nous gouverner. Qui que ce soit qui se charge dans la suite de ce pesant fardeau, nous lui obéirons de même avec tout le respect, toute la soumission, toute la fidélité possibles. Fût-il le plus cruel des hommes, fût-il un monstre, il ne cherchera pas à nous nuire, quand il saura que nous avons toujours eté attachés à nos devoirs, & que nous n'avons jamais cessé de les remplir, même dans ces temps de licence où tous les crimes sembloient être permis.

Allez, encore une fois, mes amis, allez faire revivre la joie dans vos familles. Ces casques, ces boucliers, ces vêtemens, ces armes ne sont pour vous qu'un poids inutile, dont on vous a mal-à-propos surchargés. Vous vouliez en faire les instrumens de vos victoires ; supposez qu'ils aient eté tels, & que vous voilà enfin rendus à vous-mêmes. Quittez toutes ces marques d'une profession qui ne fut jamais la vôtre. Ce lieu sera votre dernier champ de bataille. Vous y aurez remporté la plus utile de toutes les victoires, celle qui vous rappellera à la pratique de vos devoirs, dont vous aviez interrompu l'exercice, plus p.03.315 par surprise que par aucun mauvais motif, qui vous rendra à vous-mêmes, à la patrie, à vos parens & à vos amis, & qui vous procurera enfin, sans aucun péril, ni effort de votre

part, tous ces avantages que vous vouliez acheter au prix de votre sang.

S'il vous reste quelque peu de considération pour un Gouverneur qui vous aimoit comme ses propres enfans, & qui se flattoit d'être aimé de vous, donnez-lui en aujourd'hui la seule preuve qu'il ose exiger. Déposez ici tout cet appareil militaire, dans lequel je ne saurois vous voir, sans être pénétré de la plus vive douleur ; & que chacun se retire paisiblement chez soi. Je vous l'ordonne.

A ces mots, un cri général de joie & d'applaudissement fit retentir les airs. Dans le moment même, Officiers & soldats, tous se dépouillerent de leurs armes, & se retirerent sans tumulte chacun chez soi.

Le bruit de cet evénement se répandit bientôt dans toute la Province, & de-là dans tout l'Empire. *Fou-tchan* devint le sujet de toutes les conversations. L'on ne savoit qui méritoit le plus d'être admiré, ou la sagesse du Gouverneur, ou la conduite de cette multitude, si docile à des ordres qui ne devoient pas être de son goût & qui devoient la surprendre. Des lieux habités par des hommes si vertueux, devinrent sacrés à tous les partis. Aucun n'osa les inquiéter ; au contraire, ils contribueront tous à y faire régner l'abondance & toutes les douceurs de la paix.

Un rejetton de la famille des *Han* l'ayant enfin emporté sur tous ceux qui se disputoient l'Empire, régna sous le nom de *Koang-ou-ti*. Il avoit oui parler de *Fou-tchan* ; il rappella à la Cour, l'y fixa par des emplois honorables, & lui donna sa confiance, avec le titre de Ministre, & celui de Prince de *Yang-tou*.

Fou-tchan vécut treize ans à la Cour de *Koang-ou-ti*, & y p.03.316 fit les délices de son maître. Il avoit un fils nommé *Fou-ho*, qui fut l'héritier de son savoir & de ses dignités.

L'arriere-petit-fils de *Fou-ho* prit le nom de *Fou-ki*. De *Fou-ki* naquit *Fou-tché*, qui fut Mandarin du titre de *Ta-tsée-noung*. Son fils *Fou-ouan*

eut l'honneur de s'allier à la famille impériale, en epousant *Yang-ngan,* fille de l'Empereur *Houen-ti.* De ce mariage vint une fille, qui fut ensuite donnée à l'Empereur *Hiuen-ti*, pour être la premiere de ses epouses. Elle eut le titre d'Impératrice. Elle périt avec son mari, pendant les guerres civiles qui désolerent l'Empire avant l'erection des trois Royaumes ; & *Tsao-tsao*, qui se trouva maître de cette partie de la Chine où etoit alors la Cour, fit main-basse sur toute la famille de cette infortunée Princesse, & eteignit jusqu'à la derniere etincelle de la famille de *Fou-cheng* [1].

[1] Ce que j'ai dit de *Fou-cheng,* de son ecole & de sa famille, est tiré de l'histoire du *Cheng-men*, *Li-yo toung*, du *Kiué-li-tché*, du *Tsang-chou*, &c.

LI

SOU-TSÉE-KING

Homme d'État

@

Sou-tsée-king, autrement dit *Sou-ou*, etoit fils de *Sou-kien*, un des grands Mandarins de l'Empire, sous le regne de *Hiao-ou-ti,* cinquieme Empereur de la Dynastie des *Han*. En considération de son pere, on le fit entrer de bonne heure dans la carriere des honneurs. Son urbanité, sa sagesse, son attention à remplir ses devoirs, son désintéressement, sa droiture & beaucoup d'autres vertus, le firent aimer de tous ceux qui lui etoient soumis, & estimer de tous ceux qui etoient au-dessus de lui. La quarantieme année du regne de *Hiao-ou-ti*, c'est-à-dire la cent-unieme avant l'Ere Chrétienne, *Sou-ou* etant Mandarin du titre de *Tchoung-lang-tsiang*, on vit arriver des Ambassadeurs des Tartares *Hioung-nou*. Il y avoit long-temps que ces Barbares se conduisoient plutôt en ennemis qu'en vassaux de l'Empire. Ils désoloient les frontieres par leurs fréquentes incursions & leurs brigandages : ils en etoient enfin venus *à ce point d'insolence, qu'il falloit traiter avec eux comme d'egal à egal*. De part & d'autre, on envoyoit des Ambassadeurs pour traiter des affaires & des otages pour servir de garants aux traités.

La bonne foi etoit exactement observée de la part des Chinois ; la ruse & l'infidélité distinguoient en toute occasion les Tartares ; ne vivant que de rapines, ils se servoient du plus léger prétexte pour violer les conventions les plus sacrées ; ils faisoient le dégât dans les campagnes, venoient piller jusqu'aux portes des villes, se retiroient chargés de butin, pour revenir ensuite à la premiere occasion. Les Chinois eussent bien pu les châtier de leur insolence ; mais leur Prince, naturellement pacifique, crut devoir préférer la voie de la p.03.318 négociation à celle des armes. *Hiao-ou-ti* leur envoya une ambassade solemnelle, composée de dix

personnes, dont les chefs etoient *Kouo-ki* & *Lou-tchoung-koué*. L'objet de cette ambassade etoit d'engager les Tartares à restituer aux Chinois ce qu'ils leur avoient enlevé, & à ne plus venir désoler les frontieres par leurs excursions. Les *Hioung-nou*, sans aucun respect pour le droit des gens, retinrent les Ambassadeurs, & firent tous leurs efforts pour les engager à prendre parti chez eux. L'Empereur, de son côté, fit arrêter tous les Tartares qui etoient dans ses Etats.

Les choses en etoient là, lorsque *Hiu-li-hou*, *Tchan-yu*, ou Roi des *Hioung-nou*, vint à mourir. Son frere *Kiu-ti-heou* monta sur le trône. Ce nouveau *Tchan-yu*, dans les commencemens de sa domination, crut avoir beaucoup à craindre de la part des Chinois, auxquels son prédécesseur avoit fait pour derniere injure, celle de retenir leurs Ambassadeurs. Il voulut les avoir pour amis, ou tout au moins empêcher qu'ils ne se joignissent à ceux d'entre les Tartares qui s'etoient déclarés ses ennemis. La soumission lui parut un moyen infaillible pour venir à bout de ce qu'il souhaitoit. Il choisit parmi les Grands de sa Cour, ceux qui etoient le plus capables de représenter, les chargea de reconduire en Chine *Kouo-ki* & *Lou-tchoung-koué*, que son prédécesseur avoit détenus malgré eux, & plusieurs autres Chinois de marque, qui avoient eté pris en guerre, ou enlevés sur les frontieres : & il les nomma ses Ambassadeurs *auprès du grand Empereur de la Chine, auquel, disoit-il, il vouloit être soumis désormais, comme un fils l'est à son pere, ou à ceux de ses parens qui sont plus âgés que lui.*

Ces Ambassadeurs arriverent à la Cour, la quarantieme année du regne de *Hiao-ou-ti*. Ils offrirent le tribut dont ils etoient chargés, présenterent leurs lettres de créance, & déclarerent, au nom du Roi leur maître, que les *Hioung-nou*, p.03.319 loin d'inquiéter désormais les Chinois, tâcheroient, au contraire, par leur conduite, de faire oublier les justes sujets de plainte qu'ils pouvoient avoir donnés ci-devant. Ils ajouterent, en finissant, que le retour des Ambassadeurs *Kouo-ki, Lou-tchoung-koué*, & des autres Chinois, qui avoient bien voulu se mettre à leur suite, etoit une preuve non equivoque de la sincérité de cette protestation.

Charmé d'un procédé si honnête, l'Empereur ne voulut pas se laisser vaincre en générosité. Il donna ses ordres pour que les Ambassadeurs Tartares fussent traités avec toute la distinction possible. Il prépara une ambassade & des présens magnifiques pour le Roi Tartare, & choisit pour chef de cette ambassade *Sou-ou*, comme celui de toute sa Cour qui etoit le plus en etat de soutenir les droits de l'Empire, & de le représenter avec la dignité convenable. *Sou-ou* partit à la tête de l'ambassade, la troisieme lune de la premiere des années que *Hiao-ou-ti* dénomma *Tien-han* (c'est la centieme année avant l'ere Chrétienne).

Arrivés en Tartarie, nos Ambassadeurs trouverent des difficultés auxquelles ils ne s'attendoient pas. Ils demanderent avec instance au *Tchan-yu* le renvoi des Chinois qui s'etoient etablis dans son Royaume ; mais ce fut en vain : *Kiu-ti-heou*, loin de renvoyer des hommes qui lui etoient nécessaires, pensa à débaucher ceux-ci, & en particulier *Sou-ou*, leur chef, dont le mérite l'avoit frappé. Il lui envoya quelques-uns de ses compatriotes pour le sonder, & lui faire, de sa part, les offres les plus avantageuses.

Sou-ou etoit trop attaché à son devoir, pour ne pas rejetter avec indignation tout ce qui pouvoit tendre à l'en ecarter. Il n'en devint que plus ardent à presser le renvoi des Chinois transfuges. Il avoit su si bien ménager l'esprit du Roi Tartare, qu'il l'avoit enfin disposé à le satisfaire sur presque tous les points qui p.03.320 faisoient l'objet de son ambassade. Il alloit demander son audience de congé, lorsqu'une affaire imprévue, dans laquelle il fut injustement compliqué, fit evanouir ses espérances, & faillit à lui faire perdre la vie dans les supplices.

Tchang-cheng, le second de l'ambassade, avoit eté autrefois l'ami d'un certain *Yu-tchang*, qui, depuis quelques années, s'etoit retiré chez les Tartares. Ennuyé de cette espece d'exil, qui le tenoit eloigné de tout ce qu'il avoit de plus cher au monde, *Yu-tchang* pensa aux moyens de mériter sa grace auprès de l'Empereur. Il crut qu'en lui portant la tête d'un nommé *Ouei-liu*, autre Chinois transfuge, qui etoit actuellement au comble des honneurs, & avoit toute la confiance de *Kiu-ti-heou*, il se

rendroit digne d'un pardon dont il n'osoit se flatter, sans avoir auparavant expié son crime par quelque action d'eclat. Avant que de rien entreprendre, il voulut avoir l'avis de l'un des Ambassadeurs : il confia son secret à *Tchang-cheng*, & obtint son contentement, non-seulement, pour l'assassinat de *Ouei-liu*, mais encore pour l'enlevement de *Yen-tché*, mere du Roi des *Hioung-nou*. L'enlevement de cette Princesse parut aux conjurés un moyen infaillible, pour obtenir dans la suite le renvoi de tous les transfuges qu'on demanderoit en echange.

Ce projet, pour être mis à exécution, devoit être communiqué à plusieurs personnes. Le secret ne fut pas gardé, & *Yu-tchang* fut arrêté. On l'interrogea, il confessa son crime, & ne laissa pas ignorer qu'il avoit fait part de son dessein au second des Ambassadeurs Chinois. *Tchang-cheng*, instruit de la détention de son ami, craignit pour lui-même. Il s'ouvrit à *Sou-ou*, & lui avoua sincérement qu'il etoit entré dans le complot de *Yu-tchang*, persuadé qu'il feroit en cela le bien de l'Empire, & qu'il se rendroit agréable à l'Empereur son maître, si la chose réussissoit. A ces mots, *Sou-ou* ne put p.03.321 retenir son indignation.

> — Malheureux ! lui dit-il, est-ce pour commettre des crimes que notre maître t'a envoyé dans ces lieux ? Est-ce pour avilir notre nation aux yeux des barbares qui les habitent, qu'il t'a décoré de l'auguste titre de son Ambassadeur ? Je suis coupable moi-même d'avoir contribué au choix qu'il a fait d'un homme tel que toi, d'un perfide qui le déshonore. De quel front oserois-je me présenter devant lui ? Non : je ne saurois souffrir désormais ses regards : mourons.

Il tira son sabre, & alloit s'arracher la vie, si *Tchang-cheng*, en se jettant sur lui, ne l'en eût empêché.

Dans le même moment entrèrent des satellites qui venoient s'assurer de la personne des Ambassadeurs. Ils les conduisirent chez le Chinois *Ouei-liu*, auquel le Roi Tartare avoit donné cette affaire à examiner & à juger en dernier ressort. *Ouei-liu* avoit déjà pris ses informations & etoit au fait de tout. Quoiqu'il n'ignorât pas que *Sou-ou* n'avoit aucune part au

complot qui s'etoit tramé contre lui, il fit d'abord semblant de l'en croire coupable, afin de pouvoir lui offrir la vie, avec une entiere abolition de son prétendu crime, s'il vouloit se fixer chez les *Hioung-nou*. Il lui promit, de la part du Roi, les emplois les plus honorables & les distinctions les plus flatteuses ; mais *Sou-ou* ne lui répondit que par les plus sanglans reproches ; indigné de ce qu'après avoir eu la bassesse de venir se soumettre à un Roi barbare, il avoit encore l'audace de le solliciter au même crime. Le transfuge tâcha d'excuser sa conduite, & ajouta, pour derniere conclusion, que, malgré son crédit, il ne pourroit empêcher qu'on ne le fît mourir, s'il n'adhéroit aux propositions qu'il venoit de lui faire.

> — Traître, lui répondit *Sou-ou*, ce n'est pas la mort que je crains, c'est l'ignominie : je vais te convaincre que je ne cherche pas à vivre. Ce fer, ajouta-t-il, en tirant son sabre, va me délivrer de l'horreur de te voir contribuer à un nouveau crime. Ce ne sera point par les p.03.322 ordres d'un Roi barbare, ni par ceux d'aucun de ses esclaves, tel que tu n'as pas eu honte de devenir, que le sang d'un Ambassadeur Chinois sera versé… Puisse l'Empereur, mon auguste maître, être instruit un jour de la vérité !

Le coup qu'il se porta, en prononçant ces derniers mots, le fit tomber sans connoissance aux pieds de Ouei-liu. Celui-ci, effrayé d'un spectacle auquel il ne s'etoit pas attendu, court au Palais pour en informer le Roi.

> — Est-il mort ?, demanda ce Prince.
>
> — Je n'en sais rien, répondit *Ouei-liu* ; tout ce que je sais, c'est que je l'ai laissé nageant dans son sang.
>
> — Retournez, repliqua le Roi, s'il a encore quelque reste de sentiment, prenez soin de sa vie, & n'oubliez rien pour lui procurer une entiere guérison. Dites-lui qu'il est parfaitement justifié dans mon esprit, & que ne le soupçonnant pas même d'avoir eté instruit de l'affreux complot dans lequel est entré

son second, j'aurai toujours pour sa personne, pour le caractere dont il est revêtu, & pour le grand Prince qui l'a envoyé, tous les egards qu'ils méritent. Assurez-le sur-tout de toute mon estime ; faites ensorte qu'il n'ai d'autre souci que de rétablir sa santé. Je tâcherai de le satisfaire sur les différens objets de son ambassade. Qu'il se tienne tranquille.

Ouei-liu retourna sur ses pas, pour exécuter les ordres qu'il venoit de recevoir. Il trouva que *Sou-ou* respiroit encore, fit bander sa plaie, & lui procura tous les secours nécessaires en pareilles occasions. Il n'oublia pas, dès que le malade fut en etat de l'entendre, de lui répéter plus d'une fois ce que le Roi avoit dit de flatteur à son sujet.

L'assurance que l'on donna à *Sou-ou*, de le satisfaire sur les principaux articles qui faisoient l'objet de son ambassade, jointe aux soins extrêmes qu'on eut de lui, le mit bientôt en voie de guérison. Un mois s'etoit à peine ecoulé, qu'il se trouva en etat de se rendre à la Cour, pour remercier le Roi p.03.323 des bontés dont il l'avoit bien voulu l'honorer.

— La douleur dans laquelle je fus plongé, en apprenant l'odieux complot qui s'etoit tramé à mon insu par quelques-uns des miens, lui dit-il ; l'horreur de me voir compliqué dans un crime qui eût déshonoré tout-à-la-fois ma personne, mon caractere, ma Nation & mon auguste Maître, me persuaderent que je n'etois pas digne de vivre. Je voulus me donner la mort. Un Ambassadeur dont les gens sont coupables, ne sauroit être cru innocent. C'est ainsi, du moins, que pense le commun des hommes. Il n'en a pas eté de même de vous, Seigneur. Les lumieres de votre esprit vous ont fait découvrir le vrai, & la droiture de votre cœur ne vous a pas permis de me laisser ignorer que vous l'aviez découvert. Les paroles que *Ouei-liu* m'a dites de votre part, plus efficaces encore que tous les remedes qu'on m'a administrés par vos ordres, m'ont rappellé à la vie : pour celles-là, plus encore que pour ceux-ci, je vous

dois toute ma reconnoissance. Ce n'est point ici le lieu de vous la témoigner. Je m'acquitterai de ce devoir lorsque je serai de retour dans ma patrie. Là, en présence de mon auguste maître, je ferai le récit fidele de ce qui s'est passé sous mes yeux dans votre Cour. Ces *Si-joung*, dirai-je, qui nous ont manqué si souvent de parole, qui tant de fois se sont fait un jeu cruel de devaster nos frontieres, de nous enlever hommes & bestiaux, ces *Si-joung* sont aujourd'hui pleins de droiture & de bonne foi. Gouvernés par un Prince qui fait honorer la vertu, en même temps qu'il punit les crimes, ils sont eux-mêmes vertueux & justes. J'en suis tout-à-la-fois le témoin & la preuve. Un perfide que j'ai eu le malheur d'avoir pour compagnon dans mon ambassade, avoit tramé des complots a mon insu. Il fut découvert ; on l'arrêta.

En réclamant le droit des gens contre l'insulte faite à son caractere, caractere qu'il deshonoroit par son crime, & dont par-là même il etoit déchu, il lui echappa de me nommer. Ne pouvant p.03.324 eviter d'être soupçonné, je me regardai comme indigne de vivre ; je voulus me donner la mort. Le fer dont j'etois armé, ne trancha pas entiérement le fil de mes jours. Il fit couler mon sang à gros bouillons, par une large & profonde blessure ; je tombai evanoui ; mais je respirois encore. Instruit de la vérité, le sage Roi des *Hioung-nou* me fit donner tous les secours qui dépendoient de lui ; & ces secours furent si efficaces, qu'après avoir revu la lumiere du jour, je ne fus pas long-temps sans être entiérement guéri.

A ces bienfaits particuliers, ajouterai-je en partant à mon Maître, il a joint un profond respect pour votre auguste personne ; & une condescendance sans bornes pour toutes vos volontés. Tout ce que j'ai demandé en votre nom, m'a eté accordé sans réserve, sans condition, par le seul motif de se rendre agréable à vos yeux, en se conformant aussi à ce

> qu'exigent tout-à-la-fois la justice & l'honnêteté. C'est avec de tels Souverains que le Royaume du Milieu doit faire des alliances eternelles ; c'est à leurs fils, c'est aux fils de leurs Princes & de leurs Grands, que les filles de nos Empereurs, que les filles de nos Princes & de nos Grands doivent être données pour epouses. Les deux peuples doivent vivre entre eux, comme s'ils n'etoient que les peuples des différentes Provinces d'une même nation, comme s'ils etoient les sujets d'un même Souverain. Ordonnez, Seigneur, & les *Hioung-nou* vous obéiront : que les *Hioung-nou* demandent, & votre Majesté leur accordera. La Tartarie ne sera plus désormais un asyle pour les malfaiteurs & les mécontens, & vos Mandarins ne commettront plus de crimes, dans l'espérance d'y aller chercher l'impunité. Ceux de vos sujets fugitifs que j'ai réclamés, qu'on m'a livrés, & que je vous ramene, serviront de préservatifs pour ceux qui seroient tentés de vouloir les imiter.

Ce discours fit sur l'esprit du Roi Tartare, un effet tout opposé à celui que *Sou-ou* s'en etoit promis. Charmé de l'air p.03.325 de dignité avec lequel l'Ambassadeur Chinois s'etoit exprimé, il conçut pour lui une estime beaucoup au-dessus de celle qu'il avoit pour les autres Chinois qui etoient à son service, & dont il faisoit plus de cas que de ses propres sujets Tartares. Il forma le dessein de le retenir dans ses Etats, & de se l'attacher, si cela etoit possible, par les richesses, les honneurs & les dignités. Il n'osa rien tenter par lui-même mais il employa le ministere de *Ouei-liu*, pour tâcher de venir à bout de ce qu'il projettoit.

Celui-ci s'acquitta de sa commission en homme qui vouloit réussir. Il n'oublia ni promesses, ni menaces pour en venir à bout :

> — Si vous adhérer à ce que je vous propose, dit-il enfin à *Sou-ou*, en lui parlant pour la derniere fais, vous serez dans peu aussi riche & aussi puissant que je le suis moi-même aujourd'hui. J'ai sous mes ordres plusieurs milliers d'hommes qui m'obéissent comme à leur Souverain ; j'ai des haras bien

fournis, des troupeaux nombreux, de gras pâturages, de fertiles campagnes ; en un mot, je suis au comble des honneurs, & j'abonde en toutes sortes de richesses. Croyez-moi, fixez ici votre séjour. Si vous ne vous rendez pas aux offres que je vous fais, moi par les ordres & de la part du Roi, ne comptez pas revoir jamais votre patrie ; ne comptez pas que je m'interesse pour vous en quoi que ce soit ; j'eviterai même de vous voir.

— Eh ! que m'importe, répondit *Sou-ou*, qu'un traître ne veuille plus s'intéresser pour moi, qu'il ne veuille plus me voir ? J'eviterai moi-même ta présence autans qu'il me sera possible ; mais auparavant je te représenterai ton devoir. Tu etois revêtu d'un emploi considérable dans ta patrie, lorsque tu l'abandonnas lâchement ; ton Souverain s'etoit déchargé sur toi d'une portion de son autorité, lorsque tu vins bassement te soumettre à un joug etranger, que tu ne rougis pas de porter encore. Pour te soustraire à un p.03.326 châtiment que tu ne méritois que trop, mais auquel tu aurois peut-être echappé, tu vins chercher ta sûreté chez un Roi barbare, plutôt que d'avoir recours à la clémence d'un maître toujours prêt à pardonner. Ce dernier crime ne pourroit s'expier que par les plus affreux supplices : cependant tu peux le réparer encore en quelque sorte. Crois-moi ; abandonne les Tartares ; profite de mon retour, pour venir te jetter aux pieds de ton véritable & légitime maître, lui avouer ta faute, & mourir ensuite du regret de l'avoir commise.

Ouei-liu fit encore quelques instances ; mais *Sou-ou*, toujours inflexible, ne lui répondit qu'en le rappellant à ses devoirs. Il lui echappa même dans son mouvement d'indignation, quelques expressions dont on abusa pour le perdre. Les noms de *Roi barbare*, de *peuples sauvages*, dont il qualifia *Kiu-ti-heou* & les *Hioung-nou*, ses sujets, fournirent à *Ouei-liu* l'occasion de satisfaire sa haine, & de venger ses propres

injures. Il quitta brusquement l'Ambassadeur, & alla l'accuser auprès du Roi, d'avoir parlé avec insolence de sa personne, de son gouvernement & de ses sujets.

Kiu-ti-heou, sans perdre l'estime qu'il avoit conçue pour *Sou-ou*, frémit en apprenant que non-seulement il avoit refusé toutes les offres qui lui avoient eté faites de sa part, mais qu'il avoit ajouté l'insulte au mépris. S'il avoit suivi ses premiers mouvemens de colere, il l'eût fait mettre à mort sur le champ. Il préféra de lui faire endurer une mort lente, dans l'espérance qu'il pourroit enfin le fléchir, en lui accordant, avec la vie, les autres avantages qu'il lui avoit déjà fait offrir. Il le condamna à être jetté dans une fosse profonde, où on devoit le laisser mourir de faim, à moins qu'il ne demandât humblement sa grâce, & ne s'engageât au service des Tartares.

Cet arrêt fut exécuté. L'intrépide *Sou-ou* descend dans la p.03.328 fosse, n'emportant pour vêtemens que quelques méchans haillons de laine, & pour toute marque de sa dignité, qu'un simple bâton, au bout duquel etoient quelques flocons de poil de vache, qu'on lui avoit donné par dérision. Le sage sait tirer parti de tout, & se détermine suivant les circonstances. Quand il crut qu'on pouvoit le soupçonner avec quelque fondement d'avoir commis un crime, dont l'infamie eût rejailli sur son Prince & sur sa nation, *Sou-ou* se regardant comme indigne de vivre, voulut se donner la mort. Quand il fut persuadé que personne ne doutoit de son innocence, il se laissa rappeller à la vie, & n'oublia rien pour la conserver. Il s'agissoit ici de donner des preuves authentiques de son inébranlable vertu ; il employa toutes les ressources de l'industrie humaine pour en venir à bout. Il se servit de ses haillons même, pour tâcher de prolonger des jours, qu'il ne désespéroit pas de pouvoir employer encore au service de son maître. Il en déchira une partie, qu'il mit par petites parcelles, & avec la neige qui tomboit en abondance, & dont il entra une assez grande quantité dans la fosse, pour lui fournir de quoi faire sa petite provision, il se fit un mets d'un nouveau genre, au moyen duquel il se soutint pendant plusieurs jours. Ses gardes, & ceux

qui alloient de temps en temps pour s'assurer de sa mort, ou pour lui demander s'il ne vouloit pas vivre aux conditions qu'on lui avoit proposées, ennuyés de le trouver toujours vivant, & toujours plus ferme dans la résolution de mourir fidele à son devoir, sachant d'ailleurs que personne n'avoit pu lui apporter de quoi manger, & que les forces de le nature ont des bornes au-delà desquelles elles ne sauroient aller, ils commencerent à regarder comme un prodige, ce qu'ils ne croyoient pas pouvoir se faire naturellement. Ils attendirent encore quelques jours, après lesquels ils allerent dire au Roi,

> « que ce Chinois qu'il avoit condamné à mourir de faim, n'etoit pas un homme de la nature des hommes ordinaires ; p.03.328 qu'il etoit infailliblement ou un esprit, ou le favori de quelque esprit, qui lui fournissoit, d'une maniere invisible, sa nourriture de chaque jour.
>
> — Eh bien, répondit le Roi, puisque c'est un homme extraordinaire, il faut le mettre dans le cas de faire des choses extraordinaires. Qu'on le tire du lieu où il est, & qu'on le conduise jusques sur les bords de la mer. Là, on lui donnera des moutons à garder, sans mélange d'aucune brebis, & on lui promettra, de ma part, qu'aussi-tôt que ces moutons auront mis bas des petits, & auront du lait pour les nourrir, il sera renvoyé dans sa patrie avec toutes sortes d'honneurs.

On tira l'illustre Chinois de sa fosse, & on lui intima, pour la derniere fois, que s'il vouloit se soustraire aux maux de toutes especes qui l'attendoient dans son exil, il n'avoit qu'à profiter des bontés du Roi, qui ne demandoit qu'à le combler de biens & d'honneurs ; que du reste, puisqu'il etoit forcé de vivre sous une domination etrangere, il etoit absurde d'aimer mieux y vivre dans la misere, & y être traité en criminel, que d'y vivre heureux & dans l'abondance.

> — Je n'ai pas craint de mourir, répondit *Sou-ou*, je ne crains pas de vivre. Qu'on m'accable sous le poids des travaux ; qu'on me fasse ressentir tous les effets de la plus cruelle tyrannie, je

> suis prêt à tout. Fidele jusqu'à présent à remplir le plus essentiel de mes devoirs, j'ai assez de courage, je me sens assez de force, pour ne me démentir jamais. Conduisez-moi où il faut que j'aille.

Des soldats eurent ordre de le conduire à sa destination. Après plusieurs jours de marche, ils le livrerent à un petit Officier garde-côte, qui faisoit son séjour ordinaire près du rivage de la mer du nord. Celui-ci, suivant les ordres qu'il reçut, fit donner à son prisonnier, quelques moutons sans mélange d'aucune brebis, lui assigna les différens endroits où il devoit les mener paître ; & lui fit entendre qu'il n'auroit de nourriture pour lui-même, que celle qu'on ne peut refuser aux plus vils d'entre les p.03.329 esclaves.

> — Il ne tiendra qu'a vous, ajouta-t-il, d'abréger le temps de votre captivité, & de mettre bientôt fin aux maux dont vous allez être assailli dans des lieux où vous n'aurez pas même de témoins de vos miseres. On viendra par intervalle vous apporter ce que le Roi vous assigne pour que vous ne mouriez pas de faim. Si vous m'en croyez, vous profiterez de l'occasion de ceux qui viendront vous visiter, pour vous soumettre à ce qu'on exige de vous. Un seul mot peut vous placer au faîte des honneurs. Dites que vous voulez servir le Roi, & vous serez vous-même comme un second Roi de ce vaste pays des *Hioung-nou*.

L'Ambassadeur Chinois, en montrant à l'Officier le bâton d'où pendoient quelques flocons de poils de vache, teints en rouge, lui répondit ce peu de mots :

> — Cette marque de ma dignité sera toujours pour moi un préservatif contre tout ce que vous ou vos semblables pourront me dire pour me faire oublier mon devoir. Je suis Chinois ; je ne reconnoîtrai jamais d'autre maître que l'Empereur de la Chine.

En finissant, il chassa devant lui les moutons, & se mit à les conduire sur la premiere pelouse qu'il découvrit.

Il n'accusa point le Ciel, il ne se plaignit pas du sort, il ne murmura point contre l'injustice des hommes : mais avec cette résignation absolue & cette egalité d'âme qui sont l'appanage du vrai sage, ou de celui qui, connoissant & aimant la vertu, réduit en pratique ce qu'elle commande, il commença ce nouveau genre de vie, comme si c'eût eté la profession de ses peres, à laquelle il eût eté destiné en naissant. Les cinq ou six premieres années furent pour lui la plus terrible epreuve à laquelle il eût jamais pu s'attendre. Dans un désert sablonneux, où il ne croissoit tout au plus que quelques herbes, ceux qui devoient lui apporter sa petite provision, ou ne venoient pas au temps marqué, ou ne venoient pas du tout. N'ayant bientôt plus de vêtement pour se couvrir, plus de p.03.330 grains, ni autres choses semblables pour se nourrir, il ne lui resta que sa fermeté pour toute consolation, & son industrie pour tout secours.

A quelque distance des lieux qu'on lui avoit assignés, etoit une langue de terre couverte d'un bois epais. C'etoit là qu'il se rendoit pour y chercher quelques racines qui pussent servir de supplément à la nourriture dont on le laissoit manquer. Cette petite forêt devint bientôt sa ressource pour tout ce qu'il ne pouvoit pas se procurer d'ailleurs. Il y trouva de quoi faire des arcs & des fleches pour la chasse, & des filets pour la pêche ; il mit tout à profit. En adoucissant ainsi les rigueurs de sa solitude, il se fortifia de plus en plus contre les assauts que lui livroit sans cesse le desir du bien-être, qui est si naturel à l'homme, & qu'il pouvoit se procurer d'un seul mot.

La vertu, dit un ancien proverbe, *ne sauroit être absolument ignorée. Fût-elle ensevelie sous la neuvieme terre, elle enverra des eclats de lumiere qui frapperont toujours les yeux de quelqu'un.* Il y avoit déjà plus de cinq ans que *Sou-ou* etoit dans le lieu de son exil. Le soin de son troupeau, celui de pourvoir à sa propre subsistance occupoient tous ses momens. Il ne s'attendoit plus à aucun secours de la part des hommes, du souvenir desquels il croyoit presque être entiérement effacé : mais il

avoit des surveillans, qui eclairant sa conduite, sans qu'il s'en apperçût, rendoient un compte exact de tout ce qu'ils lui voyoient faire.

Un des freres du Roi, que l'histoire appelle du nom de *Yu-kan-ouang*, frappé de ce qu'il entendoit dire de la constance de *Sou-ou*, voulut le voir. Les terres de son appanage s'etendoient de ce côté-là jusqu'aux bords de la mer. Il y avoit des haras & des bergeries qui faisoient une grande partie de ses revenus. Sous prétexte de faire la visite de ses domaines, il engagea une partie de chasse qui pût favoriser son projet ; p.03.331 car ce n'etoit qu'en chassant que les Princes Tartares visitoient alors leurs Etats, c'est-à-dire, les différentes petites hordes dont ils comptoient les chefs pour vassaux. Arrivé près de la mer, il en côtoya le rivage, & se rendit avec très-peu de monde, dans les lieux où il soupçonnoit qu'il pourroit trouver l'illustre pasteur. Il le trouva en effet, lui parla, l'admira, & conçut pour lui une estime qui tenoit de la vénération.

> — Je ne saurois, lui dit-il en le quittant, vous protéger trop à découvert, sans encourir la disgrace du Roi mon frere, qui se vengeroit peut-être sur vous, de ce que je suis plus equitable que lui. Ne désespérez de rien : peut-être qu'un jour je pourrai faire ensorte qu'on vous renvoie avec honneur dans votre pays. En attendant, je n'oublierai rien pour tâcher d'adoucir votre captivité.

Yu-kan-ouang tint parole. Il prit sous sa protection celui que toute la terre sembloit avoir abandonné, & lui procura une honnête abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, sans que le Roi en fût instruit, sans même qu'il en eût le plus léger soupçon. Comme tous les déserts des environs lui appartenoient, il y etablit des haras, il y fit conduire quelques-uns de ses troupeaux ; & sous le nom de *gardes pour veiller à la sûreté des siens*, il plaça, de distance en distance, plusieurs de ses gens les plus affidés, par lesquels il faisoit passer à *Sou-ou* les secours qu'il lui envoyoit.

Jusqu'au dernier moment de sa vie, c'est-à-dire, pendant l'espace de trois années qu'il vécut encore, ce Prince humain continua à répandre ses bienfaits sur l'etranger malheureux. Lorsqu'il se vit sur le point de mourir, il le recommanda à tous ceux qui etoient autour de lui ; il ordonna à ses enfans de lui fournir de quoi former un troupeau nombreux, qu'il posséderoit en toute propriété, & fit demander au Roi son frere, pour derniere grace, de vouloir bien ne pas désapprouver ce qu'il venoit de faire en faveur du sage Chinois qu'on p.03.332 persécutoit si injustement. Tout s'exécuta après sa mort suivant ses intentions ; & *Sou-ou* se trouva tout-à-coup dans un etat d'opulence pastorale, qui le mit de pair avec les principaux du canton.

Cependant le Roi n'avoit point perdu de vue son ancien projet. Il voulut bien, par considération pour son frere mort, dissimuler pendant quelque temps ; mais l'année n'etoit pas révolue, qu'il se servit encore d' *Ouei-liu* pour de nouvelles tentatives.

Ouei-liu, qu'on appelloit alors le Prince de *Ting-ling*, convaincu qu'il ne gagneroit rien sur l'esprit de son compatriote, va porter le ravage dans tout ce qu'il savoit lui appartenir. Il lui enleve ses tentes & ses bestiaux, à l'exception d'une cinquantaine de moutons, sans mélange d'aucune brebis, qu'il lui laissa par dérision, en lui répétant ce qui lui avoit eté dit autrefois ; qu'aussi-tôt que ces moutons auroient mis bas des petits, & auroient du lait pour les nourrir, on le renverroit avec honneur dans sa patrie ; il chassa de tous les lieux circonvoisins ceux qui s'y etoient etablis par ordre du frere du Roi, & rendit *Sou-ou* plus misérable encore qu'il ne l'avoit eté auparavant.

> — Pour n'avoir rien à me reprocher, lui dit-il en se séparant de lui, je dois vous parler en ami pour la derniere fois. Otez-vous de la tête qu'il soit possible que vous retourniez jamais dans votre patrie. C'est bien en pure perte que vous vous obstinez à vous rendre malheureux. Votre prétendue vertu, cette fidélité à toute epreuve, dont vous vous faites un point d'honneur, & tous ces beaux discours que vous avez tenus dans plusieurs

occasions, seront ignorés de tout le monde ; on croira même que vous avez prévariqué, & que si vous êtes resté parmi les Tartares, c'est que vous l'avez bien voulu. Nous serons les maîtres d'en faire courir le bruit jusques chez vous, & je prendrai sur moi ce soin. Croyez-moi ; faites de vous-même & de bonne grace, p.03.333 ce qu'on publiera que vous avec fait ; & dès ce moment j'assure votre bonheur. Si vous résistez à cette derniere invitation, il est inutile que vous viviez encore ; je vais vous trancher la tête.

— Je ne saurois mourir pour une plus belle cause, répondit *Sou-ou*. Mourir fidele à son Prince, est un devoir commun à tous les sujets ; mourir précisément parce qu'on persiste à lui être fidele, est un devoir indispensable pour ceux qui sont dépositaires de sa confiance. Je suis l'Ambassadeur du grand Empereur des *Han* ; comment pourrois-je vouloir manquer tout-à-la-fois à mon Souverain, à ma Patrie, à la dignité dont je suis revêtu, & à moi-même ? Tu as la force en main, je ne saurois te résister. Voilà ma tête ; tranche-la, si tu l'oses ; mais pense à tous les malheurs que tu vas accumuler sur celui que tu ne rougis pas d'appeller ton maître.

Tu es assez instruit de notre histoire, pour que je puisse t'en rappeller ici quelques traits. Ceux de *Nan-yue*, pour avoir mis à mort un Ambassadeur Chinois, ont vu eteindre leur Royaume, lequel n'est plus aujourd'hui qu'une des Provinces de notre Empire. Le Roi de *Ouan* fit tuer un de nos Ambassadeurs ; peu après il fut tué lui-même, & sa tête a eté long-temps exposée au-dessus de la porte du nord de notre Capitale. Le Roi de *Tchao-hien* fit périr de même un des Envoyés de l'Empereur ; mais il ne porta pas loin la peine de son crime. De nombreuses armées l'allerent chercher jusques dans la ville la plus reculée de ses Etats, eteignirent son Royaume & sa famille après l'avoir massacré lui-même impitoyablement.

> Tu sais que je ne veux pas changer de maître. Si pour cette raison je suis mis à mort, il n'est pas douteux que notre grand Empereur ne veuille tirer vengeance d'un affront qui rejaillit sur lui... Que va devenir le Royaume des *Hioung-nou* ? Que de sang répandu pour ce peu qui sortiroit de mes veines !

A ce discours, Ouei-liu demeura tellement interdit, qu'il p.03.334 remit son sabre dans le fourreau, se retira avec les siens, & abandonna sans retour un homme dont il désespéra d'abattre l'inflexible vertu.

Cependant l'Empereur *Ou-ti* n'avoit pas oublié son Ministre. Instruit par quelques transfuges, de sa fidélité, & de la maniere dont il avoit eté traité chez les Tartares, il avoit ecrit, & envoyé à plusieurs reprises pour redemander ses sujets, & en particulier son Ambassadeur & ceux de sa suite ; mais on ne lui avoit répondu que par de nouveaux outrages. Les voies de la négociation etant inutiles, il employa les armes. Ses troupes eurent d'abord des succès : mais la disette des vivres les empêcha de pousser plus loin leur entreprise dans la premiere campagne. L'année suivante, une nouvelle armée, commandée par *Li-koang-li*, sortit des frontieres de la Chine. Un des neveux du Général, nommé *Li-ling*, fâché de n'avoir d'autre emploi que celui de veiller sur le bagage, s'en plaignit hautement, & ses plaintes parvinrent jusqu'au pied du trône. L'Empereur voulut le voir & l'interroger. *Li-ling* avoit des talens militaires ; mais un peu trop plein de lui-même, il n'hésitoit pas assez quand il s'agissoit de prendre un parti. Il parut devant l'Empereur.

> — J'ai fort oui parler de vous, lui dit le Prince ; j'ai appris que vous marchiez sur les traces de *Li-koang-li*. L'on m'a dit que vous faisiez tous vos exercices adroitement & avec beaucoup de grace ; que vous aviez de l'humanité, & que vous fréquentiez les Gens de bien, parmi lesquels vous choisissez vos amis : mais on a ajouté que vous etiez mécontent de l'emploi qu'on vous a donné de veiller sur le bagage. De quel autre emploi vous croyez-vous capable ?

— Seigneur, répondit *Li-ling*, je puis commander une troupe ; me battre contre vos ennemis. J'ai fait voir à ceux qui habitent le *King-tchou*, ce que je savois faire les armes à la main ; p.03.335 ils ont eté témoins que j'ai la main sûre pour lancer un trait ; que lorsque j'etois sans armes, je pouvois terrasser les tigres par la seule force de mes bras. Maintenant, on m'envoie à l'armée pour y conduire les provisions & le bagage ? Si votre Majesté veut me donner un corps de troupes séparé, j'irai chercher le Roi des *Hioung-nou* jusque dans le centre de ses Etats.

— Mais, dit l'Empereur, la plus grande partie de mes troupes, & presque tous mes chevaux sont déjà en campagne ; je ne saurois vous donner des cavaliers….

— Cavaliers ou fantassins, reprit *Li-ling*, peu m'importe. Je ne demande que cinq mille hommes. Mon intention est d'obliger le *Tchan-yu* à faire une diversion, & à partager ses forces.

L'Empereur lui accorda sa demande.

Li-ling partit aussi-tôt, & arriva en peu de temps à la montagne de *Siuen-ki-chan*. A peine eut-il campé, qu'un corps de trente mille Tartares se présenta pour le combattre. La petite armée Chinoise, qui n'etoit composée que de cinq mille fantassins, comme on l'a dit, fit face à l'ennemi, & lui tua quelques mille hommes, dont il eut soin de réserver les chevaux. Le *Tchan-yu* qui etoit lui même Général de son armée, composée de quatre-vingts mille cavaliers, vint avec toutes ses forces pour envelopper *Li-ling*. Celui-ci se défendit encore en héros, & les Tartares eurent encore trois mille hommes tués sur la place, sans compter les blessés & les prisonniers. Cette résistance inattendue fit perdre courage au *Tchan-yu*. Il craignit que ce petit corps de troupes Chinoises, qu'il croyoit n'avoir eté envoyé que pour préparer les voies, ne fût bientôt suivi de l'armée entiere. Il prit le parti de décamper, & de se contenter de garder les passages, pour ne pas s'exposer au hasard d'une bataille.

Il avoit à peine fait quelques lieues, quand un déserteur p.03.336 Chinois l'assura que le corps de troupes que commandoit *Li-ling* n'etoit point soutenu, & qu'il n'avoit plus d'armes pour se défendre, ni de provisions pour se nourrir. Sur cet avis, le *Tchan-yu* partagea son armée, qui ne consistoit qu'en Cavalerie, comme sont toutes celles des Tartares ; il en envoya une partie pour couper *Li-ling*, & se mit lui-même à la tête de l'autre, pour le charger en queue & le mettre entre deux feux.

Li-ling, qui ne s'etoit point attendu à être poursuivi, n'avoit point forcé sa marche ; il fut bientôt atteint. Il se voyoit sans vivres, sans armes, & sans espoir d'être secouru ; ainsi après avoir décoché le peu de fleches qui lui restoit, il se rendit. Des cinq mille hommes qui etoient entrés avec lui en Tartarie, il n'en revint que quatre cens sur les frontieres ; tous les autres furent massacrés, ou prirent parti chez les Tartares.

Charmé d'avoir à sa discrétion. un brave tel que *Li-ling*, le Roi des *Hioung-nou* lui proposa d'accepter le commandement d'une de ses armées ; mais *Li-ling* ayant refusé de combattre conte les Chinois ses compatriotes, ce Prince le loua de son refus, & l'en estima davantage. Il l'admit dans son Conseil, & en fit un de ses plus intimes confidens.

Li-ling avoit cru d'abord que son retour à la Chine n'etoit pas impossible. Il se flattoit qu'il ne passeroit que pour un prisonnier de guerre, & qu'en conséquence l'Empereur le racheteroit, ou le demanderoit en echange pour des Tartares de marque qu'il avoit à sa Cour. Mais, quand il eut appris qu'on le regardoit comme un transfuge & un traître, & qu'en punition du crime dont on le croyoit coupable, on avoit fait périr toute sa famille, & fait subir l'infâme supplice de la castration à son illustre ami *Sée-ma-tsien*, uniquement parce qu'il avoit voulu le justifier, il reconnut le *Tchan-yu* pour son Souverain, & accepta, sans restriction, tous les emplois qu'il vouloit bien lui donner. Il ne s'attendoit pas à la triste commission de travailler p.03.337 à corrompre la fidélité de *Sou-ou*. Il en fut chargé néanmoins, parce que le Roi des

Hioung-nou avoit appris qu'ils avoient eté autrefois Mandarins l'un & l'autre dans un même Tribunal, & liés ensemble par les nœuds d'une etroite amitié. Il fallut obéir.

Li-ling se transporta sur les bords de la mer du Nord, vit son ancien ami, lui raconta tout ce qui lui etoit arrivé, & finit par lui avouer franchement la raison pour laquelle il etoit venu le trouver.

> — C'est par l'ordre du *Tchan-yu*, lui dit-il, que je viens vers vous : il a su que nous etions autrefois très-bien ensemble. Il a voulu me procurer la plus grande satisfaction dont je puisse jouir dans ses Etats, celle de vous voir. Mais il m'a chargé en même temps de faire tous mes efforts pour vous engager à accepter ses bienfaits. Il vous estime jusqu'à la vénération, & n'a rien tant à cœur que de pouvoir vous compter au nombre de ses sujets. Dès le moment que vous l'aurez reconnu pour votre Souverain, il n'est sorte de biens, il n'est sorte d'honneurs dont il ne vous comble. Quoi qu'il put arriver, il est résolu de ne jamais vous laisser retourner à la Chine : ainsi tâchez d'oublier votre patrie ; & puisque vous êtes forcé de demeurer en ces lieux, ne soyez pas assez ennemi de vous-même, pour vouloir y demeurer en esclave plutôt qu'en grand Seigneur. Quels sont les hommes assez equitables qui rendront justice à votre vertu ? Qui saura jamais quels sont les motifs qui vous font agir ? Croyez-moi ; prenez votre parti en homme sage, & faites comme j'ai fait.
>
> Les malheurs arrivés coup sur coup à votre famille, ne doivent pas vous faire regretter votre pays. Vos deux freres se sont défaits eux-mêmes, pour ne pas s'exposer à la honte de quelque supplice infamant, quoiqu'ils ne fussent coupables d'aucun crime qui méritât la mort. Votre vieille mere est sans appui & sans secours ; l'Empereur n'a pas seulement daigné se souvenir d'elle. Votre epouse n'entendant plus parler de vous, a passé dans un autre lit. Il ne vous restoit plus, quand j'ai

appris ce que je viens de p.03.338 vous rapporter, que votre sœur cadette, un fils & une fille : peut-être même qu'au moment où je vous parle ils ne sont déjà plus.

Notre vie est comme la rosée qui tombe le matin, & que les premiers rayons du soleil font disparoître ; pourquoi nous la rendre volontairement amere, quand il ne tient qu'à nous de l'avoir agréable & douce ? L'Empereur est sur le retour de l'âge ; il n'est plus tel qu'il etoit ci-devant. Il n'y a plus rien de fixe dans sa maniere de gouverner ; il n'a plus d'egard au mérite, & les récompenses sont plutôt l'effet de son caprice que de son equité. Il est quelquefois sévere jusqu'à la cruauté ; & il a eteint plus de cinquante familles, pour des fautes dont les coupables ne méritoient personnellement qu'une légere punition. Pour l'amour de qui voulez-vous souffrir tant de maux ?

— Ami, répondit *Sou-ou*, mon pere n'avoit pas rendu de grands services à l'Etat ; j'en avois encore moins rendu que lui ; cependant nous avons eté comblés l'un & l'autre des bienfaits de l'Empereur. Les titres de Général d'armée & de Comte de l'Empire dont mon pere a joui ; celui d'Ambassadeur dont j'ai l'honneur de jouir moi-même, sans compter ceux dont j'ai eté décoré précédemment, en sont une preuve, & m'imposent le devoir d'une reconnoissance éternelle. Fallût-il donner ma vie & me la laisser arracher par les plus affreux supplices, j'y consentirois volontiers, plutôt que d'oublier ce que je dois à mon Souverain. Les devoirs d'un sujet envers son Prince, sont les mêmes que ceux d'un fils envers son pere. Quel est le fils bien né qui ne mourroit pas volontiers pour celui qui lui a donné le jour ? Si vous voulez que je continue à vous regarder comme mon ami, ne vous avisez plus de me parler comme vous venez de le faire.

— Parlons donc d'autre chose, répliqua Li-ling. Celui qui m'envoie, veut que je vous traite avec une splendeur royale. Il m'a chargé de ce qu'il a dans sa Cour de plus exquis en fait de mets & de vins ; il m'a fait suivre par une troupe de Musiciens : p.03.339 ce sont de vrais festins de cérémonie que je dois vous donner de sa part.

— A la bonne heure, dit Sou-ou ; il me traite en Ambassadeur : j'accepte avec plaisir tout ce que vous m'offrez en son nom. Mettons-nous à table ; faites commencer la Musique : je soutiendrai mon rang jusqu'au bout.

En entendant ces mots, Li-ling laissa couler quelques larmes, & dit en sanglotant :

— O vertu, vertu, que vous êtes aimable ! Mon cher *Tsée-king* vous êtes un vrai sage (*Tsée-king* est un des noms de *Sou-ou*).

Les deux amis commencerent leur repas avec la même gravité que s'ils avoient eté à la Cour de quelque grand Prince & en la présence du Souverain. La salle du festin n'etoit cependant qu'une petite hutte que *Sou-ou* s'etoit faite avec des branches d'arbre, qu'il avoit enduites d'un peu de terre délayée : ils n'avoient pour toute table qu'une grosse pierre, sur laquelle on posa le manger royal. Leur entretien ne roula que sur la Chine ; car *Sou-ou* vouloit savoir dans le plus grand détail, tout ce qui s'y etoit passé depuis son départ. Il fut fort touché en particulier de l'aventure de *Sée-ma-tsien* dont il etoit l'ami, & de la disgrace de quelques Grands dont il connoissoit le mérite. Il affecta de ne rien demander sur le sort de ses parens ou de ses alliés ; & quand *Li-ling* vouloit toucher quelque chose de ce qui le regardoit, il ne lui donnoit pas le temps d'achever, en lui disant :

— Vous m'avez déjà mis au fait de tout cela.

Cette fête, unique en son genre, dura plusieurs jours, après lesquels *Li-ling* pensa à se retirer : mais auparavant il voulut faire une nouvelle

tentative pour tâcher de déterminer *Sou-ou* à contenter enfin le Roi. Sur la fin du dernier repas qu'ils prirent ensemble :

> — Mon cher *Tsée-king*, lui dit-il, pouvez-vous bien prendre sur vous de m'ecouter encore une fois, sur ce que le Roi m'a chargé de vous représenter ?
>
> — Sur cela, répondit *Sou-ou*, il y a long-temps que je suis p.03.340 comme un homme mort ; on ne peut plus rien me faire entendre. Epargnez-vous la peine d'un discours tout au moins superflu. Si le Roi vous a ordonné de m'arracher la vie, au cas que je ne veuille pas le reconnoître, vous pouvez terminer votre visite par l'effusion de tout mon sang. Je vous avoue que c'est avec un sensible plaisir que je le verrois couler jusqu'à la derniere goutte.

Convaincu de la sincérité & de la grandeur d'âne de son ami, *Li-ling*, loin d'insister davantage sur l'objet de sa commission, dit en soupirant :

> — O mon cher *Tsée-king* ! vous êtes un vrai sage. Mon crime est comme celui de *Ouei-liu* ; il a pénétré jusques dans le Ciel.

En finissant ces mots, les sanglots lui couperent la voix, & un torrent de larmes inonda son visage. Après qu'il se fut un peu remis, il fit ses derniers adieux & partit le lendemain.

Quelques années après (l'an 87 avant J. C.) l'Empereur *Hiao-ou-ti* etant mort, la nouvelle en fut portée chez les *Hioung-nou*. *Li-ling* profita de la circonstance pour demander au Roi des *Hioung-nou* la permission d'aller voir *Sou-ou*. Il l'obtint, à condition qu'il feroit de nouveaux efforts pour engager son ancien ami à suivre son exemple.

Sou-ou, qui ne s'attendoit pas à recevoir encore une fois dans son désert la visite de *Li-ling*, témoigna, en le voyant, une surprise mêlée d'inquiétude.

> — Rassurez-vous, lui dit *Li-ling*, ce qui m'amene ici n'est pas ce que vous pouvez vous imaginer. Je viens vous annoncer une

> nouvelle, dont vous serez sans doute affligé. L'Empereur *Hiao-ou-ti* est mort. Voyez ce que vous avez à faire ; je suis prêt à vous seconder en tout ce qui dépendra de moi.

Sou-ou, sans rien répondre, se tourna du côté du Midi, se prosterna à trois reprises différentes, frappa neuf fois la terre du front, & fit les autres cérémonies funebres, avec la même gravité & les mêmes démonstrations de douleur que s'il eût eté devant le cercueil qui renfermoit le corps de son maître. p.03.341 Pendant plusieurs mois de suite, chaque jour il recommença ce lugubre exercice, une fois le matin & une fois le soir.

Un des premiers soins du Ministere sous *Tchao-ti*, qui n'etoit que dans la huitieme année de son âge quand il succéda à son pere *Hiao-ou-ti*, fut d'avoir un catalogue exact de tous ceux qui avoient un mérite ou des services au-dessus du commun, afin de pouvoir les employer ou les récompenser suivant les occasions. Dans ce catalogue, on fit une mention honorable de *Sou-ou* ; mais on ajouta que son fort etoit fort incertain.

> — N'importe, dit le jeune Empereur, à qui l'on avoit raconté une partie de l'histoire de ce grand homme : il faut faire les perquisitions les plus exactes pour tâcher de découvrir la vérité. Qu'on envoie chez les *Hioung-nou*, pour redemander nos Ambassadeurs & les autres Chinois qu'ils retiennent chez eux contre le droit des gens.

Les *Hioung-nou* ne répondirent que par des paroles vagues & des défaites. *Tchao-ti* ne se rebuta pas. Ceux de ses sujets qui etoient chez les Tartares, n'etoient pas gardés de si près, qu'il ne s'en echappât de temps en temps quelques-uns ; & ceux qui restoient trouvoient plus d'une occasion d'ecrire à leurs parens ou à leurs amis. Ainsi l'on etoit instruit à-peu-près de ce qu'il y avoit de plus intéressant à savoir. On n'ignoroit pas que le *Tchan-yu Kiu-ti-heou* etoit mort depuis plusieurs années, ainsi que son successeur, & que le trône etoit occupé par un enfant. L'occasion parut favorable. De nouveaux Ambassadeurs allerent

offrir la paix ou la guerre, suivant qu'on accepteroit, ou qu'on rejeteroit les propositions qu'ils etoient chargés de faire. La principale etoit qu'on rendroit *Sou-ou* & tous le autres Chinois qui voudroient revenir dans leur patrie.

Les *Hioung-nou* consentirent à tout ce qu'on voulut ; mais ils persisterent à assurer que *Sou-ou* etoit mort. Toutefois, trop de gens etoient instruits de ce qui regardoit *Sou-ou*, pour le laisser ignorer à ceux qui etoient venus le chercher. Un Chinois alla trouver p.03.342 secrétement les Ambassadeurs, leur nomma le lieu où etoit celui qu'on disoit mort, & leur suggéra un moyen pour l'obtenir :

> — Dites au Roi que l'Empereur, quelques jours avant votre départ, s'amusant dans un de ses jardins, à tirer des hirondelles, en tua une qui avoit un billet attaché à son pied ; que ce billet etoit ecrit de la main de *Sou-ou*, & contenoit en peu de mots son histoire : ainsi, ajouterez-vous, l'Empereur sait tout ; mais il veut bien tout oublier, pourvu que vous lui rendiez enfin *Sou-ou* & les autres.

L'expédient réussit.

Li-ling, qu'un reste de honte avoit empêché jusqu'alors de se montrer devant les Envoyés de l'Empereur, ne put résister au desir qu'il avoit de voir encore une fois son illustre ami. Dès qu'il le sut en liberté chez ceux qui devoient le ramener, il s'y transporta lui-même pour lui faire ses derniers adieux.

> — Mon cher *Tsée-king*, lui dit-il, votre nom est déjà célebre chez les *Hioung-nou* ; votre mérite & votre vertu vont être couronnés dans votre patrie. Vous serez cité dans tous les siecles à venir, comme le modele d'une fidélité inviolable. Ce qu'on a vu de vous ici, surpasse en effet tout ce que la vénérable antiquité nous a laissé gravé sur les tables, ou écrit sur la soie. Le nom de *Li-ling* passera aussi, je n'en doute point, chez les descendans ; mais il n'y passera qu'en

> compagnie de celui de *Ouei-liu*, & on ne nous nommera l'un & l'autre qu'en opposition avec vous, pour désigner des traîtres & des scélérats. Ah si la calomnie avoit pu m'épargner ; si elle ne m'avoit pas noirci dans l'esprit de l'Empereur *Hiao-ou-ti* d'une maniere si indigne ; si ce Prince avoit pu ne pas porter de moi un jugement si précipité, ou qu'il eût au moins epargné ma famille, qu'avec plaisir je me joindrois aujourd'hui à vous pour retourner dans ma patrie ! N'y pensons plus ; j'ai perdu toute espérance de la revoir. Les bienfaits du Roi des *Hioung-nou*, mon alliance avec *Ouei-liu*, dont j'ai epousé la fille, m'attachent ici sans retour, en même temps que tout contribue à m'eloigner de la p.03.343 Chine… Cher ami, je viens de vous ouvrir mon cœur ; daignez me rappeller quelquefois dans votre souvenir, & rendez justice à mes sentimens. Adieu ; je ne vous oublierai jamais.

Je n'ai pas cru m'ecarter de mon sujet, en parlant un peu au long de l'infortuné *Li-ling*. Cet episode, si c'en est un, m'a donné occasion de faire connoître un guerrier qui mérite d'être plaint ; parce que s'il fut infidele, il ne le devint, pour ainsi dire, que malgré lui. Tous ses biens confisqués, sa famille eteinte, & sa mere même mise à mort impitoyablement, en punition d'un crime dont il etoit encore innocent, le porterent à le commettre. Ce que j'ai rapporté dans le portrait historique de *Sée-ma-tsien*, du discours qui occasionna sa disgrace, achevera de peindre *Li-ling* ; j'y renvoie le lecteur. Voyez ci-dessus, page 03.083.

Après que tout eut eté réglé pour le départ, *Sou-ou*, ayant à sa suite neuf Mandarins, prit le chemin de la Chine. On lui donna pour compagnon, un nommé *Ma-houng*, autre Chinois de marque, lequel, ayant eté envoyé en ambassade auprès du Chef d'une horde voisine, avoit eté arrêté par les *Hioung-nou* avec toute sa suite. Il etoit aussi demeuré plusieurs années dans leur pays, sans vouloir jamais accepter aucun emploi, ni reconnoître leur Roi pour son Souverain.

On ne sauroit exprimer quelle fut la joie qu'on témoigna dans la Capitale de l'Empire, lorsqu'on y apprit l'arrivée de *Sou-ou*. Sa réputation l'y avoit devancé, & depuis qu'on avoit appris qu'il vivoit encore, & que les Tartares alloient lui donner la liberté, il etoit devenu l'objet le plus cher de l'attente publique. Il n'y eut personne qui ne voulût se procurer la satisfaction de le voir. A la premiere nouvelle qui se répandit de son entrée dans la ville, les rues se trouverent bordées d'hommes de tous les âges & de tous les etats ; & les femmes, retenues dans leurs maisons par les lois d'une bienséance qui leur parut trop rigoureuse pour cette fois, pratiquerent sur les portes quelques petites fentes, pour se mettre en etat de voir sans être vues, & d'admirer à leur tour celui que tout le monde admiroit.

Revêtu de ces mêmes habits sur lesquels etoient les marques de sa dignité, mais qui, par la longueur du temps & les injures de l'air, n'etoient plus que d'honorables haillons ; tenant en main ce même bâton qu'on lui donna lorsqu'il partit pour son ambassade, en signe de son authenticité, mais dont tout l'ornement ne consistoit plus qu'en quelques restes des anciens flocons d'un poil plus qu'à demi-rongé, & sans couleur distincte [1], le grand *Sou-ou* traversa la ville aux acclamations du peuple, depuis la porte par où il etoit entré, jusqu'à celle du Palais où il etoit attendu pour être conduit en cérémonie à la salle d'audience. Le jeune Empereur, environné de ses Ministres & de toute sa Cour, le reçut avec les démonstrations d'une joie parfaite.

> — On m'a souvent parlé de vous, lui dit-il, & on ne m'en a jamais parlé que comme d'un sujet qui doit servir de modele à tous les autres. J'attendois votre retour avec le plus grand empressement. Je veux qu'on sache dans tout l'Empire que je fais cas de la vertu & que je sais l'honorer. Allez, respectable

---

[1] Le bâton qu'on donnoit du temps des *Han* aux Ambassadeurs, etoit tel qu'on le voit dans le Portrait de *Sou-ou*. Je l'appelle bâton, faute d'un terme plus propre ; celui d'étendard auroit peut-être mieux convenu.

Les marques des différens degrés de Mandarinat & autres dignités, etoient peintes ou brodées sur la partie de l'habit qui couvre la poitrine, ainsi qu'on l'apperçoit dans le Portrait.

> *Sou-ou*, allez de ce pas dans le lieu où reposent les cendres de *Hiao-ou-ti* mon pere. Immolez la victime ; faites les libations & les autres cérémonies qu'un Empereur seul peut faire sur le tombeau d'un Empereur. A un homme extraordinaire, il faut des distinctions qui soient extraordinaires ; aussi je n'oublierai rien pour vous p.03.345 procurer le glorieux repos que votre fidélité & vos autres vertus vous ont mérité à si juste titre.
>
> Dès-à-présent je vous eleve à la dignité de Prince, pour assister, en cette qualité, à toutes les cérémonies qui se feront dans l'intérieur de mon Palais, & vous exercerez désormais la charge d'Inspecteur général des peuples étrangers. Il s'adresseront à vous avec plus de confiance qu'a qui que ce soit, pour faire parvenir leurs demandes ou leurs plaintes jusqu'à moi. Je vous assigne pour revenu, deux mille mesures de grains, & trois millions de pieces de monnoie. Vous aurez dans la ville un hôtel conforme à votre rang, & à la campagne, deux cens arpens de terre pour une maison de plaisance & y cultiver des jardins [1]. Puissiez-vous jouir long-temps de tout le bonheur dont vous êtes digne !

A un discours si affectueux & si honorable en même temps de la part de son maître, *Sou-ou* ne répondit que ce peu de mots.

> — La bonté avec laquelle vous daignez vous abaisser jusqu'à moi, les titres dont vous me décorez, les biens dont vous m'enrichissez, m'imposent, Seigneur, l'obligation d'une reconnoissance éternelle. Les dix-huit années d'une fidélité mise aux plus rudes epreuves chez les *Hioung-nou*, ne sont qu'une foible image de ce que je voudrois pouvoir faire pour vous la témoigner. Commandez, & vous sera obéi.

A ces mots, il s'inclina avec respect, & fit ses remercîmens, en frappant

---

[1] J'appelle arpent de terre ce que les Chinois appellent *mou*. Un *mou* est une étendue de terrein de 240 pas de long sur un pas de large, & un pas est la longueur de cinq pieds.

la terre du front, à la maniere accoutumée. Il se transporta ensuite à la sépulture de *Hiao-ou-ti*, & lui rendit tous les devoirs funebres, comme eût fait l'Empereur lui-même, s'il s'en etoit acquitté en personne.

Il etoit juste qu'un glorieux repos le dédommageât de toutes les peines qu'il avoit essuyées pour la gloire de sa patrie & de p.03.346 son Souverain, & pour l'honneur du nom Chinois. Par les bienfaits de *Tchao-ti*, il se vit tout-à-coup au faîte des grandeurs & de la prospérité. Il etoit aimé de son maître, considéré des Grands, consulté par les Ministres, & respecté de tout le monde ; rien ne manquoit, ce semble, à son bonheur. Mais sa mauvaise fortune le replongea bientôt dans les malheurs. Il etoit de sa destinée, s'il faut ainsi parler, de souffrir pour les crimes d'autrui. Le complot tramé chez les *Hioung-nou* par son compagnon d'ambassade, fut le premier prétexte dont on se servit pour l'arrêter : les brigues qui se firent à la Cour contre l'Empereur, en faveur du Prince de *Yen*, furent cause de sa disgrace, & faillirent à lui faire perdre la vie dans les supplices.

Le Prince de *Yen*, nommé *Lieou-tan*, etoit frere de l'Empereur *Tchao-ti*, & avoit sur lui l'avantage d'être son aîné, & d'avoir pour mere une Princesse d'un rang supérieur à celui qu'occupoit la mere de *Tchao-ti.* Malgré cette double prérogative, qui sembloit devoir lui assurer le trône, son pere *Hiao-ou-ti* avoit choisi le plus jeune de ses fils pour être son successeur, & lui avoit donné un Conseil composé de tout ce qu'il y avoit de plus habile, en fait de gouvernement, parmi les Princes & les Grands du premier ordre. Indigné d'une préférence qu'il croyoit lui être injurieuse, le Prince de *Yen* eût bien souhaité faire valoir son droit par les armes. Mais il avoit à faire à trop forte partie, & il etoit observé de trop près, pour pouvoir pratiquer les gens de guerre sans qu'on s'en apperçût à la Cour. Il commença par se faire secrétement un parti parmi ceux qui etoient revêtus de quelque emploi. *Sou-yuen* se trouva malheureusement du nombre de ceux qui se laisserent gagner.

Le Ministere & le Conseil du jeune Empereur, auxquels rien n'echappoit, ne furent pas long-temps sans découvrir le complot. Tous

ceux qui s'y trouverent compliqués, subirent la peine due à leur crime, & leurs familles furent eteintes.

L'illustre *Sou-ou* eût eté mis à mort, en conséquence d'une loi qui rend les peres responsables des fautes des enfans, quand ces fautes sont de nature à intéresser l'autorité légitime, ou le bien public, si *Ho-koang*, alors Général des troupes de l'Empire, ne s'y fût opposé :

> — Si jamais, dit-il en plein Conseil, & en présence de l'Empereur, il y a eu quelqu'un en faveur de qui on dût suspendre l'exécution d'une loi pénale, c'est sans contredit le respectable *Sou-ou*. Sa fidélité mise aux plus rudes epreuves, pendant l'espace de dix-huit ans, est une preuve convaincante que ce n'est ni par ses leçons, ni par son exemple, que *Sou-yuen* a eté entraîné dans le crime de rébellion qu'on lui reproche ; je dis qu'on lui reproche, parce qu'il n'en est coupable qu'à demi, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi. Son attachement au Prince de *Yen*, & à quelques amis particuliers, l'a empêché de trahir un secret qu'on lui avoit confié. Que *Sou-yuen* périsse ; il le mérite ; je ne m'y oppose pas ; mais qu'en laissant vivre *Sou-ou*, son pere, on respecte des jours que les barbares *Hioung-nou* ont cru devoir respecter eux-mêmes. Cependant, pour accomplir en quelque sorte la loi, on peut le priver de ses charges ; il sera comme mort pour l'Etat.

Tout le monde applaudit à ce discours ; *Sou-ou* perdit tous ses emplois ; mais on le laissa jouir de la vie & de tous ses biens. Ce grand homme etoit trop au-dessus des coups de la fortune, pour se laisser abattre par celui qu'elle venoit de lui porter. Il se retira dans un de ses jardins, qu'il prit soin de cultiver lui-même, & vécut ainsi dans la solitude pendant tout le temps que dura encore le regne de *Tchao-ti*, c'est-à-dire environ six ans.

La mort de cet Empereur laissa le trône vuide, faute d'enfant mâle qui pût lui succéder. L'ambition des Princes du sang auroit infailliblement causé des guerres civiles, sans les mesures efficaces qui prit *Ho-koang*

pour les prévenir. Comme, en sa qualité de grand Général de l'Empire, il avoit toutes les troupes à sa disposition, il s'en servit pour maintenir la paix. Il indiqua, de p.03.348 concert avec les Ministres, sous le nom de l'Impératrice régente, l'assemblée des Grands, & voulut que *Sou-ou* vînt y prendre sa place, en qualité d'ancien membre du Conseil. Tout se fit ainsi qu'il le souhaitoit. Il fut conclu, à la pluralité des voix, que *Lieou-ho*, Prince de *Tchang-y*, & oncle de l'Empereur mort, monteroit sur le trône. Le grand Général alla au devant du Prince, & l'amena avec pompe dans la Capitale, où il le fit reconnoître par tous les Ordres de l'Etat, pour vrai & légitime successeur de *Tchao-ti*.

La cérémonie etoit à peine finie, qu'on eut lieu de se repentir d'un choix qui alloit mettre tout l'Empire en désordre. *Lieou-ho* donna toute sa confiance à quelques vils courtisans qu'il avoit amenés de sa Principauté de *Tchang-y* ; il commit les injustices les plus criantes, se livra à toutes sortes d'excès, & ne garda pas même les bienséances les plus ordinaires de son rang. La même main qui l'avoit placé sur le trône, fut forcée de l'en faire descendre le second mois de son regne. Les Grands, les Ministres & les principaux Mandarins des grands Tribunaux, dont les représentations n'etoient plus ecoutées, s'adresserent secrétement, à l'Impératrice, ci-devant Régente, & la supplierent de vouloir bien leur ordonner de s'assembler, sous la sauve-garde du grand Général *Ho-koang.*

Avant que de s'engager à une démarche de cette importance, *Ho-koang* voulut savoir le sentiment de son ami *Sou-ou*. Il se transporta chez lui, lui exposa tout le plan de l'entreprise, & le pria de lui tracer la conduite qu'il devoit tenir dans cette occasion.

> — Ami, lui dit *Sou-ou*, ce que vous exigez de moi, demanderoit de ma part les plus sérieuses réflexions, si dès le premier jour de l'elévation du Prince *Chang-y*, je n'avois déjà prévu la démarche pour laquelle vous venez me consulter. J'y ai souvent pensé, & il m'a toujours paru qu'elle etoit nécessaire. Les Grands, p.03.349 sous l'autorité de l'Impératrice Régente, ont

choit *Lieou-ho* pour Empereur ; & en le choisissant, ils ont cru sans doute qu'il etoit en etat de bien gouverner. Ils se sont trompés ; tout l'Empire en convient. Les cruautés, les débauches, les folies même dont il nous rend témoins chaque jour, ne prouvent que trop qu'il n'est rien moins que le Fils du Ciel. Les mêmes Grands peuvent, sous la même autorité, réparer une faute dont ils se sont rendus coupables sans le vouloir ; mais qu'ils prennent bien garde, en voulant la réparer, d'en commettre une plus considérable encore, celle de répande le sang. Cet article vous regarde particuliérement. Vous avez tous les gens de guerre à votre disposition. Ils vous estiment, ils vous aiment ; ils ne feront que ce que vous leur prescrirez, & de la maniere dont vous le leur prescrirez.

Lieou-ho ne pensoit point à l'Empire quand on l'a nommé pour venir en prendre le gouvernement. Il ne l'a accepté, que parce qu'on le lui a offert : il y renoncera parce qu'on le lui ôte. Qu'on le laisse vivre, & qu'on le renvoie dans sa principauté : on ne lui fera aucun tort dont il puisse raisonnablement se plaindre. En lui ôtant ce qui ne lui appartenoit point, parce qu'il n'a pas rempli les conditions sous lesquelles on le lui avoit donné, on lui rend ce qui etoit à lui : de quoi si plaindroit-il ? du reste, vous n'avez point à vous mettre en garde contre les cabales qui pourroient se tramer en sa faveur. Il est trop lâche pour oser rien entreprendre de lui-même ; il est trop détesté pour trouver des partisans.

Pour ce qui est de celui que vous devez choisir pour remplir un trône qui va devenir vacant, il faut pour premiere qualité, qu'il ait celle d'être homme, & de sentir qu'il est tel. Celui à qui la fortune a toujours ri, qui n'a jamais rien eprouvé des miseres humaines, si par les droits de sa naissance, ou par l'effet de quelque heureux hasard, il se trouve enfin placé au-dessus des p.03.350 autres hommes, il se croit presque d'une nature

différente de la leur ; il ne prend aucun intérêt à leur sort. Ne pouvant se former qu'une idée fort superficielle de ce que c'est que souffrir la faim, la soif, les douleurs aiguës que causent les différens maux, les injures, les affronts, les injustices, l'indigence honteuse & la pauvreté, comment pourroit-il s'attendrir sur les malheureux, prendre des mesures efficaces pour leur procurer du soulagement, & ne rien oublier pour en diminuer le nombre, car il est impossible d'empêcher absolument qu'il ne s'en trouve toujours quelques-uns ?

Les plus grands de nos Empereurs sont ceux qui n'etant encore que simples particuliers, ont ressenti leur part des calamités publiques, ont eté en proie aux soucis rongeurs, & ont essuyé des travaux & des peines de plus d'un genre. Il est un jeune Prince, arriere-petit-fils de *Hiao-ou-ti*, qui, nourri presqu'en naissant dans les horreurs d'une prison, où, pour des crimes supposés, on avoit enfermé sa mere, a mené jusqu'à présent la vie d'un simple particulier. Vous connoissez *Ping ki* ; vous savez qu'il est grand homme d'Etat & un savant du premier ordre : c'est chez lui que vous trouverez le jeune Prince que je vous indique. *Ping-ki*, après l'avoir sauvé de la proscription qui devoit le faire périr, l'a elevé dans sa propre maison & l'a instruit avec soin de ce qu'il importe le plus à tout homme de savoir. A en juger par tout le bien qu'il m'a dit, en différentes occasions, de son illustre eleve, je ne vois personne dans la famille Imperiale qu'on puisse lui comparer & qui soit plus en etat de gouverner l'Empire. Allez vous-même cher *Ping-ki*, informez-vous exactement de tout, & faites ensuite ce que vous croirez devoir contribuer le plus à la majesté de l'Empire, au bien des peuples & à la gloire particuliere de la maison des *Han*. Voilà, cher ami, ce que sans intérêt, comme sans préjugés, j'ai cru pouvoir vous dire avec une entiere effusion de cœur.

Le grand Général qui l'avoit ecouté avec une extrême p.03.351 attention, & qui le regardoit comme l'homme le plus sage de son siecle, se détermina sans peine à faire ce qu'il venoit de lui suggérer. Il se transporta chez *Ping-ki*, & le pria de l'instruire avec sincérité de tout ce qu'il savoit en bien ou en mal sur le compte du jeune Prince. Voici quelle fut en gros la réponse de *Ping-ki*.

> — L'Empereur *Hiao-ou-ti* eut plusieurs enfans, comme tout le monde le sait. Celui d'entr'eux qu'il appella du nom de *Ouei*, lui donna un petit-fils qui porta le nom de *Ché-hoang-sun*. C'est de *Ché-hoang-sun* que vient le jeune Prince auquel j'ai eu l'honneur de donner mes soins. On l'appelle indifféremment *Hoang-tseng-sun*, & *Ping-ki*. Ce dernier nom lui fut donné dès la premiere année de son âge, à raison des fréquentes maladies auxquelles il etoit sujet [1].
>
> Des désordres de plus d'un genre, occasionnés dans le Palais par quelques prétendues magiciennes qui y etoient admises, firent soupçonner *Ché-hoang-sun* & la Princesse son epouse, d'y avoir eu part. Dans les premiers mouvemens de sa colere, l'Empereur les fit enfermer l'un & l'autre, & ordonna des informations juridiques pour pouvoir les convaincre de leur prétendu crime. *Ping-ki*, encore à la mamelle, suivis le sort de sa mere, & fut enfermé dans la même prison.
>
> Après plusieurs mois de recherches, l'Empereur les crut coupables, & les condamna à être mis à mort avec toute leur famille. Je fus chargé moi-même d'aller leur intimer le cruel arrêt. Le sort de cette auguste famille que je croyois n'avoir pas mérité d'être traitée avec tant de rigueur, me fit verser des larmes. Je m'attendris en particulier sur le petit enfant qu'on alloit egorger pour des crimes auxquels il ne pouvoit pas avoir

[1] Le nom de Ping-ki que portoit le jeune Prince, est tout différent du nom de Ping-ki que portoit l'illustre Magistrat qui lui sauva la vie ; ils s'ecrivent différemment.

> eu part, & dont il p.03.352 n'etoit pas même sûr que les parens fussent coupables. Je le pris, je le cachai, je le fis elever secrétement jusqu'à ce qu'il fût en âge de recevoir des instructions. Je me fis alors son instituteur & son maître, j'ose vous assurer que je n'ai pas travaillé en vain.
>
> Il est à présent dans la dix-neuvieme année de son âge. Il a l'ame elevée, le cœur droit & bon ; il est grave dans son maintien, décent dans ses manieres, ouvert & plein d'enjouement avec ses amis, affable envers tout le monde. Sensible aux maux d'autrui, il est toujours prêt à procurer du soulagement à ceux qui souffrent. Il a lu tous les *King*, il en a pénétré le sens, s'est mis en etat de se conduire suivant les maximes qu'ils renferment : voilà ses bonnes qualités. Pour ce qui est de ses défauts, je ferois fort en peine de vous les dire. Soyez persuadé que si je lui en connoissois, je vous en ferois l'énumération avec la même franchise que je viens de vous parler de ses vertus.

Le grand Général n'en demanda pas davantage. Cependant il ne voulut rien faire sans avoir consulté *Tien-yen-nien*, Grand du premier ordre, qui avoit eté long-tems à la tête des affaires, & qui, par son intégrité & ses autres vertus, s'etoit acquis le droit de parler sans détours au Souverain lui-même. Il alla le trouver, & lui exposa son projet.

Tien-yen-nien l'approuva : le Conseil de la Nation s'assembla chez l'Impératrice, & le Grand-Général s'adressant à cette Princesse, il dit :

> — *Lieou-ho*, Prince de *Tchang-y*, s'est rendu indigne de faire les cérémonies dans la salle des ancêtres ; comment pourroit-il être Empereur ? C'est de vous, qui êtes la mere de l'Empire, que je dois recevoir l'ordre de vous l'amener, pour entendre l'arrêt de sa condamnation.

L'Impératrice qui etoit prévenue, répondit :

> — Faites tout ce qui convient ; je me décharge de tout sur vous.

Le Grand-Général se rendit aussi-tôt à l'appartement du Prince, dont il avoit fait garder les avenues, se saisit des p.03.353 sceaux de l'Empire & des ornemens impériaux, conduisit le Prince lui-même dans la salle du Conseil, & en présence de toute l'assemblée. Un des Ministres lut à haute voix l'ecrit qui contenoit l'enumération des crimes qu'on lui imputoit, & l'arrêt de l'Impératrice qui le dépouilloit de la dignité suprême. Cette lecture achevée, le Grand Général se fit apporter la cassette dans laquelle etoient les sceaux, en prit la clef, & porta l'un & l'autre à l'Impératrice, en lui demandant ses ordres au sujet de *Lieou-ho* : La clémence, répondit cette Princesse, est la premiere vertu des Souverains. Je fais grace à *Lieou-ho* : qu'il vive. Faites-le reconduire dans sa Principauté de *Chang-y*, & que la triste expérience qu'il vient de faire le rende sage pour l'avenir. A l'instant le Prince fut conduit jusques sur les frontieres du petit Etat dont on lui laissoit le gouvernement, sans que personne parût s'intéresser à son sort.

Après avoir dépossédé *Lieou-ho*, on pensa à faire reconnoître le jeune Prince *Ping-ki*. Le Grand-Général convoqua chez l'ancienne Impératrice, une assemblée générale des Princes, des Grands & des premiers Magistrats de l'Empire. Il s'y rendit lui-même, & adressa ces paroles à l'Impératrice :

> — Comme mere de l'Empire, c'est à vous qu'il appartient de faire choix d'un Prince pour le gouverner. Il en est un qui a toutes les qualités requises pour faire un digne Empereur. Il est arriere-petit-fils de *Hiao-ou-ti* ; il a à peine accompli la dix-huitieme année de son âge, & il a déjà appris le *Ché-king*, le *Lun-yu* & le *Hiao-king*. Il a les mœurs douces, & sa conduite est sans reproche. Il est humain & compatissant ; je crois qu'il peut être le digne successeur de *Tchao-ti* : il se nomme *Ping-ki*. Tous ceux qui sont censés représenter les ordres de l'Etat, sont de même avis que moi...

— Je le choisis, répondit l'Impératrice, qu'il monte sur le trône.

Ce fut ainsi qu'un Prince condamné à périr presque en naissant, contraint de passer les premieres années de sa vie p.03.354 dans l'obscurité d'une prison, puis chez une nourrice mercenaire, & ensuite dans la maison d'un simple particulier, toujours agité par la crainte d'être reconnu, toujours attentif sur lui-même, pour ne pas donner lieu à des mécontentemens ou à des soupçons, uniquement occupé de l'étude des livres, des hommes & de son propre cœur, fut porté au faîte des grandeurs, sans s'y être attendu, sans le vouloir, même sans y avoir pensé.

Un des premiers soins de *Ping-ki*, dès qu'il fut sur le trône, (qu'il a illustré sous le nom de *Tchoung-tsoung, Hiao-siuen-koang-ti*, ou simplement de *Siuen-ti*) fut de témoigner sa reconnoissance à tous ceux qui avoient contribué à son elévation. Comme *Sou-ou* etoit de ce nombre, il eut part aux bienfaits du Prince. L'Empereur lui rendit tous les titres, dignités & revenus dont on l'avoit dépouillé à l'occasion du crime de son fils ; l'appella auprès de sa personne, & le mit au rang de ceux qui pouvoient lui présenter des Requêtes, entrer avec lui dans le détail de l'administration, lui faire des représentations sur les objets du gouvernement, & lui parler directement & par eux-mêmes, de vive voix ou par écrit, dans toutes les circonstances où ils le jugeroient à propos ; faveur insigne qu'il n'accorda qu'à un petit nombre d'hommes choisis.

Cette distinction ne fut pas la seule dont ce grand Prince voulut bien honorer *Sou-ou*. Par respect pour sa vertu, il ne l'appelloit que par le nom de sa principale dignité, & jamais par son nom propre, comme c'est la coutume des Empereurs à l'égard de leurs sujets. Par respect pour son âge, il l'exempta du cérémonial, & le laissa libre de venir à la Cour, ou de s'en dispenser.

— Mais par retour, lui dit ce bon Prince, je vous demande aussi une grace qu'il faut que vous m'accordiez ; c'est de ne pas me priver de la satisfaction de vous voir, au moins le premier & le quinzieme jour de chaque mois.

p.03.355 Pénétré de tant de marques de bonté, *Sou-ou* fit chaque jour de nouveaux efforts pour s'en rendre plus digne. Il ne s'occupoit que des moyens d'augmenter la gloire de son maître & celle de l'Empire. S'il présentoit des suppliques (il en présentoit fréquemment), elles avoient pour objet d'obtenir, tantôt la suppression de quelque droit onéreux, tantôt quelques gratifications extraordinaires envers ceux qui avoient bien mérité de l'Etat. S'il parloit confidemment au Prince, & c'etoit presque tous les jours, & souvent plus d'une fois par jour, il ne l'entretenoit que pour lui faire connoître les différens besoins de ses sujets dans les circonstances actuelles, que pour l'engager à tirer de l'obscurité le mérite modeste, mais oublié ; les talens vrais, mais peu connus ; la vertu éprouvée, mais sans patron pour la faire valoir.

Loin de se rendre à charge par tant de demandes, il n'en devint que plus aimable aux yeux d'un maître bienfaisant, qui ne cherchoit de son côté qu'à bien mériter des hommes au-dessus desquels la fortune l'avoit placé. L'estime & l'affection que l'Empereur conçut pour *Sou-ou*, alla si loin, que, ne pouvant plus rien ajouter, aux preuves qu'il lui en avoit déjà données, il chercha s'il n'y auroit pas encore quelqu'un de son sang & de son nom sur qui il pût répandre de nouveaux bienfaits.

Quel dommage ! dit-il à ses Grands, un jour qu'ils lui annoncerent une légere indisposition de *Sou-ou*, quel dommage qu'un tel homme n'ait eu qu'un fils, & que ce fils se soit rendu coupable d'un crime qui a mérité la mort ! Cherchez, vous qui êtes ses amis, informez-vous, tâchez de découvrir s'il ne resteroit pas encore quelque rejetton d'une race si vertueuse. Ce qu'on a fait pour moi, on peut l'avoir fait pour d'autres.

Après un pareil ordre, tout le monde fit des recherches, tant pour plaire au Souverain que par affection pour celui qui p.03.356 en etoit l'objet. Le Prince *Ping-nguen-heou* fut plus heureux que tous les autres ; il etoit beau-pere de l'Empereur & ami particulier de *Sou-ou*. Il s'adressa à Sou-ou lui-même :

— Mon cher *Sou-ou*, lui dit-il, l'Empereur veut absolument qu'on vous trouve quelque fils ou quelque petit-fils. Il croit qu'il peut être arrivé dans votre famille, à regard de quelqu'un des vôtres, ce qui est arrivé dans la sienne à regard de lui-même. *Ping-ki* ne craignit pas de lui sauver la vie, malgré les ordres d'un Prince irrité : ne se seroit-il pas trouvé quelque imitateur de *Ping-ki*, lorsqu'on exécuta l'arrêt qui condamnoit toute votre famille à périr ? Dites-moi ce que vous en savez.

— Ce que je sais, répondit *Sou-ou*, c'est qu'après le crime de mon indigne fils, tout ce qui lui appartenoit fut impitoyablement massacré. J'aurois moi-même eté mis à mort, si le grand Général *Ho-koang* ne s'y fût opposé de tout son crédit. Du reste, je ne connois personne ici qui puisse perpétuer mon nom.

Je vous avouerai néanmoins que je ne crois pas impossible qu'un fils que j'ai eu d'une femme Tartare, lorsque j'etois chez les *Hioung-nou*, soit encore vivant. S'il vit, il ne peut être que parmi les vassaux, sujets ou esclaves du traître *Ouei-liu*, parce que c'est par les gens de *Ouei-liu* que lui & sa mere me furent enlevés, après la mort du Prince *Yu-kan-ouang*.

Ce Prince humain, quoique frere du Roi, mon persécuteur & mon tyran, osa me prendre sous sa protection. Il me fit tout le bien qui fut en son pouvoir, & voulut que je prisse une epouse qu'il me donna de sa main, afin, disoit-il, d'avoir au moins quelqu'un qui pût me fermer les yeux & faire les cérémonies après ma mort. J'ai vécu avec cette femme un peu plus de deux ans ; j'en eus un fils auquel je donnai le nom de *Sou-toung-koué*.

Je jouissois des bienfaits de mon protecteur avec toute la satisfaction que j'etois capable de goûter sous une domination etrangere, quand une mort prématurée me l'enleva. Le perfide p.03.357 *Ouei-liu* qui etoit instruit de tout, mais qui n'avoit osé

> me nuire du vivant de *Yu-kan-ouang*, n'eut pas plutôt appris sa mort, qu'il vint fondre sur mes possessions, ravagea tout, m'enleva tout, après avoir détruit toutes les habitations qui s'etoient formées aux environs de l'endroit où je demeurois moi-même, il me laissa aussi seul & aussi dénué de tout, que je l'avais eté les premieres années de mon exil. Depuis ce temps, je n'ai point entendu parler de mon fils, non plus que de sa mere. J'ignore quel est leur sort.
>
> — Nous en serons bientôt instruits, répliqua le beau-pere de l'Empereur, qui aussi-tôt annonça à l'Empereur la découverte qu'il venoit de faire.

L'Empereur charmé de cette nouvelle, fit partir sur le champ un Mandarin pour faire les perquisitions les plus exactes chez les Tartares, & tâcher de découvrir si *Sou-toung-koué* vivoit encore ; il vivoit : le Mandarin le racheta, & obtint la permission de l'emmener en Chine, où il fut reçu avec toutes sortes de distinctions. L'Empereur l'admit en sa présence, le combla de caresses & le rendit à son pere, en lui adressant ces paroles :

> — Je ne vous le confie que comme un dépôt ; car je prétends qu'il soit autant à moi qu'à vous. Je prends sur moi tout ce qui regarde sa fortune ; mais je veux partager avec vous le soin de le former à nos manieres.

Ce Prince ne dédaigna pas d'entrer dans le détail des graces particulieres qu'il vouloit lui accorder. Il lui donna des maîtres pour la langue Chinoise & pour les cérémonies. Il le dispensa pour quelque temps de garder l'etiquette quand il viendroit à la Cour. Il lui fit une maison, lui assigna des revenus & l'eleva au grade de *Lang-koan*, Mandarinat de guerre, dont les prérogatives etoient dans ce temps-là à la Chine ce que peuvent être aujourd'hui chez nous celles d'un Brigadier des armées, ou d'un Maréchal de camp.

Après l'arrivée de son fils, *Sou-ou* coula le reste de ses jours dans une tranquillité inaltérable. L'Empereur le regardoit comme p.03.358 son

ami, & le peuple ne voyoit dans sa personne qu'un protecteur sincere & désintéressé. Sans envieux, parce qu'il ne faisoit ombrage à personne ; sans ennemis, parce qu'il faisoit du bien à tous ; il goûtoit en paix tous les fruits de la gloire, de la bienfaisance & de la vertu. Tout ce que la fortune peut faire sentir de plus rigoureux etoit venu fondre sur lui, & ne l'avoit point accablé ; tout ce qu'elle peut accorder de plus flatteur & de plus séduisant, se rassembla sur lui & ne l'eblouit jamais. Toujours lui-même dans les différens etats de sa vie, il mourut regretté de sa Nation, après avoir poussé sa carriere au-delà de la quatre-vingtieme année de son âge, l'an 60 avant l'ere chrétienne, la quatorzieme année du regne de *Hiao-siuen-ti*, & la seconde de *Chen-kio*. L'Empereur parut véritablement affligé quand on lui annonça sa mort. Il députa les plus distingués de sa Cour, pour aller en son nom faire les cérémonies funebres sur son cercueil, & fit prendre dans son trésor de quoi fournir aux frais de ses funérailles. L'histoire de ce sage fut pendant long-temps le sujet de tous les entretiens. Les Ecrivains la consignerent dans leurs ouvrages, les Poëtes la célébrerent dans leurs vers ; & pour ne pas priver la postérité d'une partie de ce grand homme, les Peintres reproduisirent son image dans une infinité de Portraits. Mais de tous les honneurs qu'on rendit à sa mémoire, le plus flatteur est sans contredit celui que lui accorda le Prince, environ neuf mois après sa mort. En voici l'occasion & l'epoque.

La troisieme année de *Kan-lou*, dit l'histoire, c'est-à-dire la vingt-troisieme du regne de *Siuen-ti*, & la cinquante-unieme avant J. C. *Ye-tchan-yu*, Roi des *Hioung-nou*, vint en personne rendre hommage à l'Empereur. Cet exemple inspira à tous les Rois Tartares le plus grand respect pour l'Empire. L'Empereur en conçut une si grande joie, qu'il résolut de faire de son côté quelque chose d'extraordinaire. Il n'est pas de mon sujet de p.03.359 décrire ici la magnifique réception dont il honora le Khan ; je ne dois parler que de ce qui peut avoir quelque rapport à *Sou-ou*. Après avoir fait à ce Prince etranger tous les honneurs possibles, l'Empereur lui permit de s'en retourner :

— Ce n'est point à moi, dit-il, à son occasion, qu'on doit attribuer les glorieux evénemens de mon regne. C'est à la valeur de mes guerriers, c'est à la sagesse & à l'expérience de ceux qui composent mon Conseil, que l'Empereur est redevable de la gloire dont il brille au-dehors & de la tranquillité dont il jouit au-dedans. Il est juste que ces grands hommes qui ont le plus concouru, par leurs lumieres ou par leurs actions, à illustrer mon regne, soient illustrés à leur tour par quelque monument qui puisse les faire connoître jusqu'à nos derniers descendans. Voici ce que j'ai imaginé :

Le *Ki-lin* est un animal extraordinaire qui ne se montre que rarement ; de tels hommes ne se montrent pas moins rarement, & ne sont pas moins extraordinaires. Je veux faire placer les Portraits des principaux d'entr'eux dans une salle particuliere que l'on appellera la salle supérieure des *Ki-lin*. On mettra sous chaque Portrait le nom de celui qu'il représente, avec quelque inscription ou quelque emblême qui désigne le genre de mérite qui l'aura distingué. Je vous laisse le choix de ceux que vous jugerez dignes de cet honneur. Consultez entre vous, & qu'une exacte impartialité soit votre guide. Rendons aux illustres morts la justice qui leur est due : ceux qui viendront après nous en useront de même à notre egard.

Ce projet fut approuvé d'une commune voix, & on le mit à exécution. Tous les suffrages réunis tomberent sur onze personnages, qu'on choisit par préférence à tous les autres, comme les *Ki-lin* du regne de *Siuen-ti* : Notre *Sou-ou* fut du nombre : on mit son Portrait dans la salle, & l'Empereur fit lui-même son inscription par ces trois caracteres, *Tien-choué-koué*, qu'il ajouta au nom de *Sou-ou*. Cette inscription est simple mais p.03.360 sublime : elle désigne tout-à-la-fois le nom de la magistrature ou de la dignité dont etoit revêtu celui qui en est l'objet, & cette haute vertu qui le rendit un spectacle digne d'être admiré de tout l'univers, & imité par tous ceux qui sont nés sujets. Il ne seroit pas aisé de l'expliquer en François

avec cette noble simplicité qu'elle a dans la langue Chinoise. En voici le double sens : *Sou-ou*, *Instructeur de tous les Royaumes*. C'est le nom de la dignité ou magistrature que l'Empereur créa en sa faveur, en lui donnant le soin d'instruire ceux des Royaumes etrangers qui vouloient avoir quelque rapport avec la Chine. *Doctrine immuable transmise à tous les Royaumes par* Sou-ou : c'est le sens littéral dont on peut faire l'application aux vertus de ce grand homme, & en particulier, à son invincible fermeté, à sa constance inaltérable & à sa fidélité à toute epreuve. Un Poëte des temps postérieurs l'a comparé dans une espece d'epitaphe, avec *Ouei-liu* & *Ly-ling* ; en voici la traduction.

Traître à son Prince, à sa patrie,
Ouei-liu combla son infamie
En renonçant à ses aïeux [1].
Ly-ling, pour conserver sa vie,
Consentit à l'ignominie
De porter un joug odieux [2].
Mais, plutôt que d'être infidele,
Sou-ou, notre digne modele,
S'expose à tous les coups du sort :
Quand c'est le devoir qui l'appelle,
Il ne craint ni la soif cruelle,
Ni l'affreuse faim, ni la mort.

[1] Renoncer à ses aïeux, c'est en style Chinois, aller vivre sous une domination étrangere.
[2] Ce ne fut, pour ainsi dire, que malgré lui que *Ly-ling* se soumit aux Tartares, après avoir perdu l'espérance de rentrer en grace auprès de son légitime Souverain.

LII

PAN-HOEI-PAN

Savante

@

Pan-hoei-pan, fille de *Pan-piao*, sœur de l'historien *Pan-kou*, & epouse de *Tsao-ché-chou*, mérite sans contredit un des premiers rangs parmi les personnes du sexe qui ont honoré leur patrie & leur siecle.

Elle naquit à *Fou-fong-hien*, ville du troisieme ordre de la Province du *Chen-si*. Sa famille qui, depuis plusieurs générations, donnoit à l'Etat, des Mandarins de lettres & d'armes, jouissoit d'une fortune honnête & d'une réputation d'intégrité & de bonnes mœurs qui la faisoit aller de pair avec ce qu'il y avoit de plus distingué parmi les citoyens. Son pere lui donna une education digne de sa naissance, & elle en profita : elle joignoit à toutes les graces de son sexe un esprit des plus pénétrans, une application des plus constantes, & une docilité à toute epreuve. Les différens noms qu'elle porta avant même qu'elle quittât la maison paternelle, sont autant de titres honorifiques qui ne sont pas moins l'eloge de sa personne que de son caractere & de son esprit.

On lui donna d'abord le nom de *Tchao*, qui signifie proprement la *splendeur du soleil*, mais dont la signification s'etend par analogie à *ce qui se manifeste par soi-même, & qui, en se manifestant, frappe toujours par quelque endroit agréable*. Ses reparties vives, fines, mais toujours dans la modestie convenable à son sexe & à son âge, donnerent lieu à cette premiere dénomination. La maniere claire, brillante, & cependant précise, dont elle s'enonçoit quand elle rendoit compte de ses etudes ; sa propreté dans ses habillemens même les plus simples ; sa bonne grace dans sa parure & dans son maintien, lui en attirent bientôt une seconde. Ce fut celle de *Hoei pan*, p.03.362 qu'on peut rendre en François par ces mots : *Qui embellit la vérité par les agrémens, &*

dispose tout avec ordre. On l'appella encore du nom de *Ki*, pour signifier qu'elle joignoit la sagesse à la beauté.

Elle etudia les mêmes livres qu'on faisoit etudier à ses freres ; mais ce fut, pour ainsi dire, à la dérobée. Elle travailloit à ses ouvrages particuliers ; elle cousoit, brodoit, & en même temps. elle ecoutoit les leçons qu'on donnoit à ses freres dans la chambre voisine, sur les *King* & sur le *Kou-ouen*. Elle connoissoit déjà un assez grand nombre de caracteres ; elle pouvoit expliquer les passages les plus difficiles du *Chang-chou*, avant qu'on se fût apperçu qu'elle savoit lire. Ce fut ce qui engagea *Pan-piao*, son pere, à ne pas laisser inutile un talent qui le manifestoit d'une façon si marquée. Il lui donna une personne de son sexe qui pût l'instruire tout-à-la-fois & dans les lettres & dans les devoirs de son etat.

Cependant, comme l'intention de *Pan Piao* n'etoit pas de faire de sa fille une lettrée, il pensa à lui procurer un etablissement digne de sa naissance & de son mérite. Dès qu'elle eut atteint l'âge de quatorze ans, il la maria à un jeune homme nommé *Tsao-ché-chou*, fils d'un des Mandarins du lieu, qui etoit dans le cas d'obtenir bientôt par lui-même quelque emploi distingué.

En entrant dans cette maison etrangere, *Pan-hoei-pan* n'eut rien de plus à cœur que de s'y faire aimer ; elle se regarda comme la très-humble servante de sa belle-mere, & voulut en faire les fonctions : elle fut la fidelle compagne de celui qu'on lui avoit donné pour epoux, mais compagne docile & toujours soumise. Le soin du ménage fut le premier de ses soins ; & si elle donna quelques momens aux lettres, ce ne fut que pour complaire à son mari qui l'exigea d'elle, afin de profiter de ses lumieres, dont il avoit usé dans plus d'une occasion. Devenue mere, p.03.363 elle ne voulut se décharger sur personne de la tâche que la nature impose à celles qui sont revêtues de cette qualité. Elle nourrit elle-même ses enfans ; elle les instruisit, & se donna toute entiere à leur education. Elle avoit fait, etant fille, les délices de ses parens ; elle eut, etant femme, toute la tendresse de son epoux.

Un troisieme etat auquel elle ne s'attendoit pas d'être réduite si-tôt, acheva de faire briller sa vertu & lui fournit l'occasion de mettre au grand jour ses talens littéraires. Une mort prématurée lui enleva son mari ; elle le pleura, & après lui avoir rendu les devoirs funebres avec toute la décence & les marques de douleur requises en pareil cas, elle se retira chez *Pan-kou*, son frere, pour y passer ses jours dans une austere viduité, & se consoler dans le sein des lettres, d'une perte qu'elle etoit bien résolue de ne jamais réparer.

Pan-kou etoit historiographe de l'Empire, & s'occupoit alors à revoir les annales de *Sée-ma-tsien*, & à y ajouter une suite, sous le nom de *Han-chou*, ou de Livre des *Han*. Il travailloit encore à deux autres ouvrages, dont l'un portoit le titre de *Pa-piao*, c'est-à-dire des *Huit Modeles*, & l'autre, celui de *Tien-ouen-tché*, ou d'*Instructions sur l'Astronomie*. Des ouvrages de cette nature demandoient, de la part de celui qui les entreprenoit, une lecture immense, du goût, de la critique, & une application presque sans relâche. Il trouva que sa sœur réunissoit dans sa personne toutes ces qualités, & qu'elle etoit très-disposée à en faire usage. Il n'hésita pas à partager avec elle un travail dont il etoit à présumer qu'il recueilleroit seul les fruits : il ne prétendit pas cependant pas la priver de sa part de la gloire. Il ne laissoit echapper aucune occasion de faire l'eloge de sa sœur ; & lorsqu'il lisoit devant l'Empereur, ou en présence de quelques amis, des lambeaux des ouvrages auxquels il avoit eu ordre de travailler, il ne manquoit jamais p.03.364 de dire :

— Cet article est de *Pan-kou*, cet autre est de *Pan-hoei-pan*.

Heureux ! si la gloire littéraire eût eté le seul terme de son ambition.

L'accès qu'il avoit auprès des Grands fut cause de sa perte. Un ancien Général nommé *Teou-hien*, frere d'une des Impératrices, l'honora d'une amitié très-particuliere. Ce *Teou-hien* avoit eté tout-puissant sous le regne de *Tchang-ti*. Son crédit se soutint encore les trois premieres années de *Ho-ti*, successeur immédiat de *Tchang-ti* ; mais il se forma à la Cour un parti contre lui : on fit entendre au Prince qu'il n'etoit pas en

sûreté sur le trône, s'il ne se hâtoit de réprimer l'audace de *Teou-hien* & de ses créatures.

Le jeune Empereur qui se croyoit en etat de gouverner par lui-même, quoiqu'il ne fût encore que dans la quatorzieme année de son âge, ne fut pas fâché qu'on lui fournît un prétexte d'ecarter tous ceux qui s'etoient emparés de l'autorité. Il donna ses ordres à *Tchang-tchoung*, & lui laissa le choix des mesures qu'il y avoit à prendre pour exécuter un projet qui pouvoit avoir des suites funestes, supposé qu'on ne réussît pas. *Tchang-tchoung* disposa les choses avec tant de secret qu'en moins de trois jours il s'assura de *Teou-hien*, de tous ses parens, de tous ses amis, & des plus accrédités d'entre ceux qui lui devoient leur fortune. *Pan-kou*, comme ami particulier du grand Général, y fut compris. En considération des services importans que son frere *Pan-tchao* avoit rendus à l'Etat par les victoires qu'il avoit remportées sur les *Hioung-nou*, & par egard pour son mérite personnel, on l'eût vraisemblablement soustrait à la rigueur des loix ; mais il n'en jugea pas ainsi lui-même. La crainte de finir ses jours dans les supplices, fit une si forte impression sur lui, qu'il mourut dans sa prison peu de jours après y avoir eté renfermé.

L'Empereur parut surpris quand on lui annonça cette mort, p.03.365 il en témoigna même un regret peu ordinaire aux Princes. Il etoit fâché, disoit-il, d'avoir perdu un savant dont les ouvrages devoient faire passer la gloire des *Han* jusqu'à la postérité la plus reculée. On lui répondit que cette perte n'etoit point irréparable, & que ce savant laissoit une sœur héritiere de sa science comme de ses ecrits. Le Prince à qui on avoit déjà lu quelques morceaux de la composition de *Pan-hoei-pan*, & qui les avoit goûtés, fut charmé de cette nouvelle. Il chargea la sœur de revoir les ouvrages de son frere, & d'y mettre la derniere main. Il lui assigna des revenus, & lui donna même un appartement dans le Palais, près de celui de ses bibliotheques, où on conservoit les manuscrits & les livres rares, & dans l'intérieur duquel etoit une espece de galerie qui tenoit lieu de cabinet. Ce fut dans ce cabinet que *Pan-hoei-pan* fit porter les

manuscrits de son frere, & qu'elle les mit en etat d'être donnés au public ; elle les présenta à l'Empereur qui les fit imprimer.

Ces ouvrages, quoique donnés sous le nom de *Pan-kou*, son frere, la rendirent célebre dans tout l'Empire, parce qu'on n'ignoroit pas la part qu'elle y avoit eue. Le *Han-chou* lui fit sur-tout un honneur infini. Ce livre, un des meilleurs & des plus curieux qui soient sortis des presses Chinoises, contenoit l'histoire de douze Empereurs, depuis *Kao-tsou*, fondateur de la Dynastie, jusqu'à la mort de l'usurpateur *Ouang-mang*, c'est-à-dire, l'histoire de tout ce qui etoit arrivé de plus intéressant dans l'Empire pendant l'espace de deux cens trente ans.

La publication de cet ouvrage acheva de lui gagner l'estime de l'Empereur. *Ho-ti* avoit eu d'excellens maîtres & savoit de la littérature tout ce qu'il est permis à un grand Prince d'en savoir. Des intrigues d'eunuques l'engagerent à répudier l'Impératrice. Celle qui la remplaça joignoit aux vertus de son sexe beaucoup d'amour pour les lettres : elle s'en etoit occupée p.03.366 dès sa plus tendre enfance ; elle en faisoit ses délices, quand on la fit passer de la maison de son pere au Palais de l'Empereur, où elle ne fut pas long-temps sans faire connoître son goût dominant. Parmi les pierreries & les bijoux qu'on lui offrit, il se trouva du papier d'une nouvelle invention & quelques pinceaux : elle prit les pinceaux & le papier, & laissa tout le reste. Ce qui eût occasionné peut-être la disgrace d'une autre, fut précisément ce qui lui attacha le cœur de celui dont elle devenoit l'epouse. L'Empereur fut charmé d'avoir auprès de sa personne quelqu'un avec qui il pût s'entretenir. Mais, comme l'Impératrice etoit encore trop jeune pour avoir beaucoup d'acquis, il lui donna *Pan-hoei-pan* pour maîtresse de poésie, d'eloquence & d'histoire.

En chargeant *Pan-hoei-pan* de cette fonction, Sa Majesté la décora d'un titre dont aucune personne de son sexe n'avoir joui avant elle. Elle portoit le nom de *Tsao*, qui etoit celui du mari dont elle etoit veuve. A ce nom de *Tsao*, l'Empereur ajouta le surnom de *Ta-kia*, qui signifie, selon

les Interpretes, *la grande Dame*, & on ne l'appella plus désormais que *Tsao-ta-kia*, c'est-à-dire, *Tsao la grande Dame*.

Maîtresse de l'Impératrice régnante, elle le fut bientôt aussi de presque toutes les Dames de sa suite ; & ces lieux où l'on ne s'occupoit auparavant que de parures & de bijoux, où l'on ne s'entretenoit que de petites intrigues de femmes & d'eunuques, se trouverent changés en une espece d'Académie. Il ne se passoit point de jour qu'on n'y discutât quelque matiere de littérature, ou qu'on n'y produisît quelque petite piece d'eloquence ou de poésie. L'Empereur & l'Impératrice donnoient l'exemple, & *la grande Dame* jugeoit en dernier ressort.

Devenue l'oracle de la littérature, *Pan-hoei-pan* n'en conçut pas plus d'opinion d'elle-même. Loin de s'en orgueillir, elle n'en devint que plus modeste, & prouva par cela seul qu'elle p.03.367 etoit digne de la haute réputation dont elle jouissoit. Elle avoit une erudition peu commune ; elle ecrivoit avec un agrément & un goût exquis ; elle brilloit dans l'art des poëtes ; elle possédoit, en un mot, tout ce qui est requis pour faire un Auteur du premier ordre dans les différens genres. Malgré des talens si supérieurs, elle aima mieux employer son temps, & faire usage de ses lumieres & de son savoir pour faire valoir les ouvrages des autres, que pour en composer de nouveaux.

Elle ne dédaigna pas cependant de donner sous son nom un ouvrage particulier pour l'instruction des personnes de son sexe, où elle n'eut en vue que l'utilité publique & nullement sa propre gloire.

> Quoique je sois d'un esprit borné, & que mes connoissances ne soient pas fort etendues, dit-elle dans son humble Préface, cependant, comme mon pere n'a rien oublié pour me faire instruire dans les lettres & dans les sciences, & que ma mere m'a inspiré de bonne heure l'amour de mes devoirs, je ne me crois pas tout-à-fait hors d'etat de dire quelque chose d'utile pour les personnes de mon sexe. A l'âge de quatorze ans je passai de la maison paternelle dans celle de *Tsao-ché-chou*, que mes parens m'avoient choisi pour epoux. Il y a de cette

epoque environ quarante ans. Je ne suis pas parvenue à l'âge où je suis, sans avoir acquis l'expérience de bien des choses, & sans avoir vu en quoi consistent les principales obligations de cette moitié du genre humain qui doit être soumise à l'autre.

Lorsque j'etois chez mon pere, docile à tous les avis que je recevois, de quelque part qu'ils me vinssent, je n'avois rien plus à cœur que de mettre à profit les instructions de ceux à qui je devois la vie, parce que j'etois convaincue qu'elles n'avoient que mon avantage particulier pour but. Devenue femme, je me sus un gré infini d'avoir rempli avec exactitude p.03.368 jusqu'aux moindres de mes devoirs, & je compris que pour trouver son propre bonheur, en faisant le bonheur de celui auquel on s'unit par les liens du mariage, il falloit avoir exercé, dans l'etat de fille, l'obéissance, la docilité, la retenue, l'amour de la retraite, la modestie & cette foule de vertus que les hommes sont en droit d'exiger de celles qui doivent leur donner des enfans & partager les soins domestiques. Que les jeunes filles ne s'y trompent point : elles ne sauroient devenir dans la suite de bonnes meres de famille ; elles ne sauroient plaire long-temps à des epoux, qui ne trouvent que trop souvent des prétextes pour s'autoriser à les priver de leurs droits, si, lorsqu'elles sont encore dans la maison paternelle, elles ne mettent tous leurs soins à s'instruire de leurs devoirs & à les pratiquer avec exactitude. C'est pour les y engager, que j'ai composé le petit ouvrage que je leur offre. Je l'ai intitulé *Niu-kié-tsi-pien*, les sept articles sous lesquels sont compris les principaux devoirs des personnes du sexe.

Comme cet ouvrage n'est pas bien long, & qu'il renferme des maximes qui peuvent être utiles, je crois qu'on ne sera pas fâché de le trouver ici.

LES SEPT ARTICLES

@

Article I

L'etat d'une personne du sexe est un etat d'abjection & de foiblesse.

Nous tenons le dernier rang dans l'espece humaine ; nous sommes la partie foible du genre humain : les fonctions les moins relevées doivent être & sont en effet notre partage. C'est une vérité dont il nous importe d'être pénétrées, parce qu'elle doit influer sur toute notre conduite, & devenir la source de notre bonheur, si nous agissons en conséquence. N'attendons pas qu'une funeste expérience nous apprenne, p.03.369 malgré nous, ce que nous sommes. Tâchons de nous en convaincre le plutôt qu'il sera possible, afin de nous régler en tout sur ce qu'elle nous prescrira.

Anciennement, lorsqu'une fille venoit au monde, on etoit trois jours entiers sans daigner presque penser à elle. On la couchoit à terre sur quelques vieux lambeaux, près du lit de la mere, & on continuoit à agir dans l'intérieur de la famille, de la même maniere que s'il n'y etoit rien arrivé de nouveau, & que le nombre de ceux qui la composoient n'en fût point augmenté. Le troisieme jour, on s'appercevoit que le pere & la mere avoient un enfant de plus. On commençoit à se donner quelques mouvemens ; on visitoit l'accouchée, on prenoit soin de la petite fille ; on se transportoit à la salle destinée au culte des ancêtres. Le pere tenant sa fille entre ses bras, ceux de sa suite, ayant en main quelques briques ou quelques tuiles, restoient debout pendant quelque temps devant la représentation des aïeux, auxquels ils offroient en silence, celui-là la nouvelle née, ceux-ci les tuiles & les briques dont ils etoient chargés.

Tout etoit expressif dans un pareil usage, tout y etoit leçon pour les personnes du sexe. Cette différence dans la maniere de recevoir un garçon & une fille, au moment de leur naissance : la joie que l'on faisoit eclater en voyant le garçon, le mépris qu'on affectoit en voyant la fille, signifioient combien celle-ci etoit censée inférieure à celui-là. La fille qui venoit de naître, mise à terre, sur de simples lambeaux, donnoit à entendre que le lieu le plus bas etoit celui qu'elle devoit occuper dans la maison paternelle ; cette espece de dédain avec lequel elle etoit reçue, & qu'on continuoit pendant trois jours, etoit le symbole du mépris auquel elle devoit s'attendre, à moins que par ses belles qualités, & la pratique constante de toutes les vertus propres à son sexe, elle ne forçat ceux p.03.370 qui auroient à vivre avec elle à l'honorer de leur estime ; les briques & les tuiles qu'on offroit avec elle aux ancêtres, signifioient que l'abjection & les souffrances devoient être ses compagnes & son partage dans la maison. Les briques sont faites pour enfermer un espace & être foulées aux pieds ; les tuiles n'ont d'usage que lorsqu'elles sont exposées aux injures de l'air.

Je conjure les jeunes filles de faire quelques réflexions sur ce que je viens de dire, de tâcher de pénétrer le sens de l'ancien usage dont je leur ai rappellé le souvenir, & de régler leur conduite sur ce qu'il leur enseigne. Si elles viennent à bout de se croire telles qu'elles sont en effet, elles n'auront garde de s'enorgueillir ; elles se tiendront humblement dans la place qui leur a eté assignée par la nature ; elles sauront que leur etat etant un etat de foiblesse, elles ne peuvent rien sans le secours d'autrui. Dans cette persuasion, elles rempliront avec exactitude jusqu'au moindre de leurs devoirs ; elles ne trouveront rien de pénible dans ce qu'on exigera d'elles. J'ose les assurer qu'alors elle goûteront au-dedans d'elles-mêmes, une satisfaction dont aucun mélange d'amertume n'empoisonnera la douceur, & qu'au-

dehors, elles jouiront de cette réputation sans tache que tout le monde est forcé de respecter, & que la médisance & la noire calomnie n'oseront jamais entamer.

Article II

Devoirs généraux des personnes du sexe,
quand elles sont sous la puissance d'un mari.

Une fille n'est pas pour être toujours fille. Quand elle a atteint l'âge compétent, on la livre à une famille etrangere, pour continuer la race de celui à qui on la donne pour epouse. Dans ce nouvel etat, elle a de nouveaux devoirs à remplir ; & p.03.371 ces devoirs ne consistent pas tant à faire tout ce qu'on exige d'elle, qu'à prévenir tout ce qu'on seroit en droit d'en exiger. Les maris sages paroissent contens, quand leurs femmes, dociles à leurs ordres, reconnoissent, en les exécutant, qu'elles leur sont soumises ; quand elles ne cherchent point à s'ingérer dans les affaires etrangeres à leur ménage ; quand elles conservent toujours, en leur présence, cet air de politesse & de réserve que la trop grande familiarité ne fait que trop souvent disparoître ; quand, enfin, toujours equitables & sans aucune partialité tant à l'egard de leurs propres enfans, que des autres enfans de la maison, dont elles ne seroient pas les meres, elles ne donnent jamais de marques de jalousie envers celles qui pourroient leur faire quelque ombrage.

Je comprends fort bien comment des maris qui ne sont guere dans l'enceinte de leurs familles que pour y prendre la nourriture & le repos, ou s'y délasser des fatigues de leurs emplois, peuvent être satisfaits de leurs femmes, s'ils leur trouvent en gros ces qualités les plus essentielles de leur etat.

Mais je ne comprends pas comment des femmes qui n'auroient que ces qualités, peuvent être contentes d'elles-mêmes, & ne pas se démentir bientôt, par une conduite

entiérement opposée à celles qu'elles tenoient d'abord. Fieres du suffrage de leurs epoux, auxquels elles en imposeront par un extérieur tel qu'ils le souhaitent, elles se croiront bientôt en droit de mépriser tout le reste. Elles feront murmurer contre elles ; elles donneront sujet à des plaintes ; plaintes qui feront infailliblement suivies de petites dissentions domestiques & occasionneront bientôt des haines personnelles qui peuvent avoir les plus funestes effets.

Pour obvier à des inconvéniens qui ne sont que trop ordinaires, & auxquels néanmoins on semble ne pas faire attention aujourd'hui, il faut attaquer le mal dans sa source ; il faut p.03.372 l'empêcher de naître ; il faut commencer par etouffer un préjugé qui est presque universel : *Il suffit, dit-on, qu'une fille soit docile aux avis qu'elle reçoit dans la maison paternelle, & qu'elle regle sa conduite sur ce qui lui sera prescrit*. Je dis moi, que cela ne suffit pas. Les peres & meres n'ont, ce semble, des yeux que pour leurs fils. Ils s'empressent à leur donner des maîtres, dès qu'ils les croient en etat de recevoir des leçons. Leurs fils, leurs chers fils, sont l'objet de toute leur tendresse, de tous leurs soins ; à peine daignent-ils penser à leurs filles. Pourquoi refuser à celles-ci ce qu'ils prodiguent à ceux-là, puisque les uns & les autres ont également des passions à vaincre, des devoirs à remplir, des défauts à corriger, des vertus à acquérir, des regles de bienséance & de mœurs à apprendre & à garder ? Il semble que tout se ligue pour concourir à l'imperfection d'un sexe, qui, de sa nature, n'est déjà que trop imparfait. Faute d'autre secours, ce petit ecrit que je lui consacre, lui tiendra lieu de plus longues instructions.

Article III

Du respect sans bornes que la femme doit à son mari,
& de l'attention continuelle qu'elle doit avoir sur elle-même.

Il vous naît un garçon, dit le proverbe, vous croyez voir en lui un loup que rien ne sera capable d'effrayer ; il ne sera peut-être qu'un vil insecte, qui se laissera ecraser par le premier venu ; il vous nuit une fille, vous ne voyez en elle qu'une timide souris ; peut-être fera-t-elle une horrible tigresse, répandant par-tout la terreur. Des deux membres de ce proverbe, je ne m'attache ici qu'au second.

Une timide souris peut devenir une horrible tigresse. Peres, meres, maris, c'est vous que regarde en partie le soin d'empêcher une pareille métamorphose. Faites tous vos efforts p.03.373 pour contenir la souris dans son etat de souris ; mais comme tous vos efforts, s'ils etoient seuls, ne sauroient en venir à bout, il faut que la souris travaille elle-même, & vous seconde de tout son pouvoir. Mon objet n'etant ici que d'instruire les personnes de mon sexe, c'est à elles seules que j'adresse ce que je dois dire.

Vous qu'on est en droit de regarder comme une souris, voulez-vous ne point devenir tigresse ? conservez constamment la timidité qui vous est naturelle. Si de la maison paternelle vous avez passé dans celle d'un epoux, quoi que ce soit qui puisse vous arriver, dans quelque situation que vous puissiez être, ne vous relâchez jamais sur la pratique des deux vertus, que je regarde comme le fondement de toutes les autres, & qui doivent être votre plus brillante parure : ces deux vertus principales sont un respect sans bornes pour celui dont vous portez le nom, & une attention continuelle sur vous-même.

Le respect attire le respect ; un respect sans bornes fait naître l'estime, & de l'estime il se forme une affection durable, à l'epreuve de tous les evénemens. L'attention sur soi-même fait eviter les fautes ; une attention continuelle est comme le correctif des défauts auxquels nous ne sommes que trop sujettes.

Voulez-vous que votre mari vous respecte ? ayez pour lui un respect sans bornes. Voulez-vous qu'il vous honore de son estime, & qu'il ait pour vous une affection constante ? veillez continuellement sur vous-même, pour ne pas lui laisser appercevoir vos défauts, & pour tâcher de vous en corriger. Une femme qui ne fait pas cas de ces deux vertus, ou qui n'en fait pas la base sur laquelle doit appuyer toute la tranquillité de ses jours, tombera bientôt dans les vices opposés, & sera la plus malheureuse des femmes.

p.03.374 Son epoux, dépouillant dans le sein de sa famille cet extérieur grave dont il s'enveloppe par-tout ailleurs, en usera avec cette franchise & cette cordialité qui n'exigent aucune prééminence. Flattée d'une familiarité à laquelle elle n'avoit peut-être pas lieu de s'attendre, elle ne manquera pas d'en abuser, ou pour se répandre en paroles tout-au-moins superflues, ou pour faire ce qu'il ne seroit nullement à propos qu'elle fît. Ce seroit bien pis encore, si, à la familiarité, son epoux joignoit une trop grande complaisance : elle ne tarderoit sûrement pas à avoir des fantaisies & des caprices : elle voudroit tantôt une chose, & tantôt une autre : elle auroit envie de travailler quand il faudroit se reposer, & de se reposer quand elle devroit travailler : elle prendroit indifféremment des affections ou des haines, sans savoir pourquoi ; & elle témoigneroit inconsidérément les unes & les autres, sans rien prévoir ni s'embarrasser des suites. Comme il seroit impossible qu'on la satisfît toujours sur ce qu'elle pourroit souhaiter, elle prendroit les refus pour des affronts ; son orgueil s'en irriteroit ; elle ne verroit qu'injustice dans ce qu'il y a de plus equitable, elle prendroit de l'humeur, elle murmureroit, elle se plaindroit, elle s'emanciperoit en des paroles peu décentes, auxquelles le mari répondroit sur le même ton ; des paroles on en passeroit aux injures réciproques ; & si les mêmes scenes reviennent souvent, comme il est très-difficile que cela

n'arrive, ce mari, fût-il des plus doux, ne voudra plus exposer son autorité au hasard d'être méprisée. Honteux de ses complaisances passées, envers une epouse qui en a abusé, il voudra changer de ton avec elle, & au lieu de celui de compagnon & d'ami qu'il prenoit ci-devant, il ne prendra plus que celui de maître : la froideur, l'indifférence, le dédain, & un mépris marqué le vengeront d'une etourdie, qui, par ses mauvaises manieres, l'a rebuté pour toujours.

p.03.375 C'est alors que tout va changer de face dans le ménage. L'orgueil de la femme sera révolté d'un changement où elle trouve si peu son compte. Elle fera de vains efforts pour se relever & se soutenir encore, & achevera de tout perdre. Peu accoutumée à régner sur soi, elle ne sauroit se mettre au-dessus d'une humiliation qu'elle s'est attirée ; elle ne sauroit souffrir patiemment les déboires & les dégoûts dont on la rassasiera malgré elle. Son humeur s'en aigrira chaque jour davantage. elle fera tout de mauvaise grace : elle deviendra pointilleuse, querelleuse & acariâtre pour tous ceux qui l'approcheront ; impérieuse & dure pour les enfans & les domestiques ; insupportable à son mari, lequel ne voyant plus dans celle qu'on lui avoit donné pour epouse, que la souris changée en tigresse, cherchera à s'en débarrasser le plus promptement qu'il lui sera possible. Après bien des avertissemens, des menaces & des corrections inutiles, il en viendra au dernier des remedes que lui permet la loi ; il la répudiera dans les formes. Si elle a encore des parens, il la leur renverra, pour en disposer comme ils jugeront à propos ; & si elle n'en a plus, il la confinera dans quelqu'un des froids appartemens de l'endroit le plus reculé de sa maison, où, pour les vêtemens & la nourriture, il ne lui accordera que ce qu'il n'oseroit refuser au plus vil des esclaves. Pour ne pas vous exposer à subir un sort si affreux, soyez toujours respectueuses, veillez continuellement sur vous-mêmes.

Article IV

Des qualités qui rendent une femme aimable.

Ces qualités se réduisent à quatre ; à savoir la vertu, la parole, la figure & les actions.

La vertu d'une femme doit être solide, entiere, constante, à l'abri de tout soupçon. Elle ne doit avoir rien de farouche, rien de rude ni de rebutant, rien de puérile ni de trop minutieux. Ses paroles doivent être toujours honnêtes, douces, mesurées, & jamais hors de propos. Elle ne doit pas être taciturne ; mais elle ne doit pas non plus etourdir toute une compagnie par un babil sans fin. Elle ne doit rien dire de trivial ni de bas ; mais elle ne doit pas pour cela chercher ses expressions, ni n'en employer que de peu communes, & vouloir paroître bel-esprit. Si elle est assez instruite dans les lettres pour en parler pertinemment, elle ne doit point faire parade de son erudition. En général, on n'aime point qu'une femme cite à tout moment l'Histoire ou les *King*, les Poëtes ou le *Kou-ouen* ; mais on sera pénétré d'estime pour elle, si, sachant qu'elle est savante, on ne lui entend tenir que des propos ordinaires ; si on ne l'entend jamais parler de sciences ou de littérature, qu'en très-peu de mots, & par pure condescendance pour ceux qui l'en prieroient.

La vanité est, je crois, la passion la plus commune au deux sexes ; c'est celle du moins qui a le plus d'empire sur le nôtre. Rien par conséquent ne nous déplaît tant dans les autres qu'une vanité qui blesse la nôtre. Une femme se rendroit haïssable, si par les discours, par son ton, & toute la maniere dont elle s'exprime, elle donnoit à entendre qu'elle exige pour ce qu'elle dit, une déférence trop grande ; si elle cherchoit toujours à l'emporter sur les autres ; si elle s'echappoit en paroles piquantes ou en railleries indiscrettes, ou qui pis est encore, si elle témoignoit de la colere, du dépit ou de l'emportement. Tous ces défauts, & une foule d'autres qui en dérivent, doivent être

soigneusement evités ; & ils le seront, à coup sûr, par une femme qui parlera peu, & qui sera convaincue qu'elle ne doit jamais ouvrir la bouche pour déplaire ou pour offenser.

Aux agrémens de la parole elle doit joindre ceux de la figure. La régularité des traits, la finesse du teint, la justesse p.03.377 de la taille, la proportion des membres, & tout ce qui, dans l'opinion commune, constitue ce qu'on appelle la beauté, contribuent sans doute à rendre une femme aimable ; mais ce n'est pas ce que j'entends par les agrémens de la figure dont elle doit tirer parti pour se faire aimer. Il ne dépend pas de nous d'être belles, & je demande d'une femme une qualité qu'elle puisse acquérir, & des agrémens qu'elle puisse se donner, si elle ne les a pas. Une femme est toujours assez belle aux yeux de son mari, quand elle a constamment de la douceur dans le regard & dans le son de voix, de la propreté sur sa personne & dans ses habits, du choix & de l'arrangement dans sa parure, de la modestie dans ses discours & dans tout son maintien.

Pour ce qui est de ses actions, elle n'en doit jamais faire aucune qui ne soit dans l'ordre & dans la décence pour l'honnête satisfaction d'un mari sage, & le bon exemple des enfans & des domestiques. Elle n'en doit faire aucune qui n'ait directement le soin de sa maison pour objet : elle doit les faire toutes dans des temps réglés ; de telle sorte néanmoins qu'elle ne soit point esclave du moment précis ; elle doit les faire sans empressement comme sans lenteur ; avec application, mais sans inquiétude ; avec grace, mais sans affectation.

Article V

De l'attachement inviolable que la femme doit avoir pour son mari.

Quand une fille passe de la maison paternelle dans celle de son mari, elle perd tout, jusqu'à son nom : elle n'a plus rien en

propre ; ce qu'elle porte, ce qu'elle est, sa personne, tout appartient à celui qu'on lui donne pour epoux. C'est vers son epoux que désormais doivent tendre toutes ses vues ; c'est uniquement à son epoux qu'elle doit chercher à plaire ; vif ou mort, c'est à son epoux qu'elle doit son cœur.

Par les statuts consacrés dans notre cérémonial, un homme, après la mort de sa femme, a le pouvoir de se remarier ; il a le même pouvoir du vivant même de sa femme, pour des raisons qui sont très-bien détaillées ailleurs ; mais une femme, pour quelque raison que ce puisse être, ni du vivant, ni après la mort de son mari, ne peut passer à de secondes noces, sans enfreindre les regles du cérémonial, & sans se déshonorer. *L'epoux est le ciel de l'epouse*, dit une Sentence contre laquelle on n'a jamais réclamé : y a-t-il quelque endroit sur la terre où l'on puisse ne pas être sous le ciel ? c'est donc pour tout le temps qu'elle sera sur la terre, c'est-à-dire, pendant toute sa vie, qu'une femme est sous le ciel de son mari. C'est pour cette raison que le *Livre des loix pour le sexe* (*Niu-hien-chou*) s'exprime en ces termes : *Si une femme a un mari selon son cœur, c'est pour toute sa vie ; si elle a un mari contre son cœur, c'est pour toute sa vie*. Dans le premier cas, une femme est heureuse, & l'est pour toujours ; dans le second cas, elle est malheureuse, & son malheur ne finira que lorsqu'elle cessera de vivre.

Tant que par une répudiation dans les formes, un mari n'aura pas rejetté loin de lui une femme dont les défauts n'auront pu être corrigés, il conserve tous ses droits sur elle ; il peut & il doit en exiger l'attachement le plus inviolable : tant qu'une femme sera sous l'autorité du mari, son cœur n'est pas un bien dont elle puisse disposer, puisqu'il appartient tout entier à l'homme dont elle porte le nom. Que cet homme ait des qualités qui le rendent aimable, ou des défauts difficiles à supporter, il est egalement

son mari, c'est-à-dire, son chef, son maître, son compagnon, son unique, son tout, hors de la sphere duquel elle n'est rien, loin duquel elle ne peut rencontrer que miseres, peines, angoisses & toutes les p.03.379 especes de chagrins. Quelle est la femme assez peu raisonnable, assez ennemie d'elle-même, pour ne pas s'attacher de tout son cœur à celui-là seul qui peut la mettre à couvert de la misere, lui donner du soulagement dans ses peines, des remedes à ses maux, qui peut lui adoucir ses chagrins & lui procurer tous les avantages de sa condition ? Si la raison, la loi, la justice & la nature elle-même n'obtiennent pas de vous cet attachement affectueux que vous devez à celui dont vous êtes l'epouse ; que votre intérêt propre vous arrache au moins des efforts pour tâcher de devenir telle que vous devez être.

Article VI

De l'obéissance que doit une femme à son mari,
au pere & à la mere de son mari.

Une obéissance qui, sans exception de temps, de circonstances, sans egard aux difficultés, ni aux aversions que l'on pourroit avoir, s'etend à tout & s'exerce sur tout, dans l'enceinte d'une famille, pour les affaires purement domestiques, est l'obéissance dont je veux parler ici. C'est cette sorte d'obéissance qu'un mari a droit d'exiger de sa femme, qu'un beau-pere & une belle-mere ont droit d'exiger de leur bru. Une femme qui n'auroit pas cette vertu dans sa totalité, seroit indigne du beau nom d'epouse ; une femme qui ne l'auroit qu'en partie, n'auroit point à se plaindre, si l'on agissoit envers elle dans toute la rigueur de la loi.

Il n'est aucune chose sur la terre qui ne puisse être unie à une autre ; il n'en est point de si fortement unies qu'on ne puisse diviser. Il y en a qui s'unissent facilement, & comme d'elles-mêmes ; il y en a d'autres qu'on unit ensemble par artifice, pour

se procurer quelque avantage, ou à raison de quelque convenance. Celles qui s'unissent facilement & qui se joignent comme d'elles-mêmes, se désunissent avec la même facilité, & se séparent quelquefois d'elles-mêmes aussi. Celles p.03.380 qu'on unit ensemble par artifice, pour se procurer quelques avantages ou à raison de quelques convenances, on les sépare aussi quelquefois, lorsque ces avantages qu'on s'etoit promis manquent, ou que les convenances ne sont pas telles qu'on les croyoit.

Une femme qui aime son mari, & qui en est aimée, lui obéit sans peine, tant parce qu'elle suit en cela son inclination, que parce qu'elle est comme sûre qu'elle ne sera après tout, que ce qu'elle voudra, & que, quoi qu'elle fasse, elle saura bien extorquer l'approbation de celui à qui elle plaît. Une femme ainsi obéissante n'a pas même fait la moitié de sa tâche : son obéissance aisée ne durera qu'autant de tems qu'elle sera parfaitement d'accord avec son époux : mais que cet accord tient à peu de choses ! Un rien peut le rompre & le faire evanouir pour toujours. Fût-il d'éternelle durée, il s'ensuivroit seulement qu'une femme feroit toujours sa propre volonté, sous le spécieux prétexte de faire celle de son epoux. Par une pareille conduite, elle pourra bien en imposer à son mari ; mais son beau-pere & sa belle-mere verront-ils les choses du même œil que leur fils ? Elle ne doit pas s'en flatter. Si elle ne leur est pas parfaitement soumise, si elle n'exécute pas avec exactitude ce qu'ils exigeront d'elle, ils donneront des avertissemens, ils emploieront les menaces, ils feront des corrections, ils ordonneront à son mari de la corriger lui-même ; & si, après tout cela, ils ne voient aucun amendement, s'ils ne sont ni obéis, ni écoutés, ils feront ce que leur permet la loi : ils ôteront à leur fils une femme désobéissante, qui est pour lui d'un très-mauvais exemple, & un

obstacle à ce qu'il exerce la piété filiale [1] dans les points les p.03.381 plus essentiels. Quoique ce ne soit là que ce qu on appelle *séparation par justice*, elle n'est ni moins réelle, ni moins odieuse qu'une répudiation proprement dite. Une obéissance absolue, tant envers son mari, qu'envers son beau-pere & sa belle-mere, peut seule mettre à couvert de tout reproche une femme qui remplira d'ailleurs toutes ses autres obligations. *Une femme*, dit le *Niu-hien-chou*, *doit être dans la maison comme une pure ombre & un simple echo.* L'ombre n'a de forme apparente que celle que lui donne le corps : l'echo ne dit précisément que ce qu'on veut qu'il dise.

Article VII

De la bonne intelligence qu'une femme doit toujours entretenir avec ses beaux-freres & belles-sœurs.

Je finis les courtes instructions que j'ai cru devoir donner aux personnes de mon sexe par un article qui ne paroît pas, au premier coup d'œil, fort essentiel, & qui est pourtant de la derniere importance. Le mari n'est pas toujours à la maison : il en sort pour vaquer à ses affaires, & n'y rentre le plus souvent que pour prendre ses repas & du repos. Mais à la maison (quand le mari n'est pas fils unique) il y a toujours quelque beau-frere ou quelque belle-sœur ; par conséquent il y a toujours quelqu'un avec qui une femme peut avoir quelques petites altercations, quelques disputes ; quelqu'un qui la peut contrarier, ou l'irriter par des actions ou des paroles ; quelqu'un pour qui elle ait de l'aversion, ou qui ait de l'aversion pour elle ; quelqu'un en un mot, dont l'humeur ne sympathisant pas avec la sienne, lui fournira plusieurs fois chaque jour l'occasion d'exercer sa patience. Une femme qui a du bon sens, & veut vivre tranquille, doit commencer par se mettre au-dessus de toutes les petites

[1] On verra les droits & les devoirs de la *Piété Filiale* dans le tome suivant.

p.03.382 peines inséparables de sa condition ; elle doit tâcher de se convaincre que, quoi qu'elle puisse faire, elle aura toujours quelque chose à souffrir de la part de ceux avec qui elle a à vivre ; elle doit se convaincre que sa tranquillité au dedans & sa réputation au dehors dépendent uniquement de l'estime qu'elle aura su se concilier de la part de son beau-pere & de sa belle-mere, de ses beaux-freres & de ses belles-sœurs. Or le moyen de se concilier cette estime est tout-à-fait simple : qu'elle ne contrarie jamais les autres ; qu'elle souffre en paix d'être contrariée ; qu'elle ne réponde jamais aux paroles dures ou piquantes qu'on pourroit lui dire ; qu'elle ne s'en plaigne jamais à son mari ; qu'elle ne désapprouve jamais ce qu'elle voit, ni ce qu'elle entend, à moins que ce ne soient des choses evidemment mauvaises ; qu'elle soit pleine de déférence pour les volontés d'autrui dans tout ce qui ne sera pas contraire à l'honnêteté, ou à son devoir. Son beau pere & sa belle-mere, ses beaux-freres & ses belles-sœurs, fussent-ils des tigres & des tigresses, ne pourront pas n'être pas pénétrés d'estime pour une femme qui se conduira si bien à l'égard d'eux tous. Ils feront en tout temps & en tous lieux l'éloge de sa vertu & de son bon caractere. Un tel eloge, souvent répété, ne sauroit manquer de lui gagner le cœur de son mari, de la faire respecter de toute la parenté, & d'établir si bien sa réputation dans toute la ville, qu'elle deviendra l'objet de l'estime universelle, on la citera pour exemple aux autres femmes, & on la leur proposera sans cesse comme le modele sur lequel elles doivent se former.

Jeunes filles, qui coulez encore vos jours sous les yeux d'un pere & d'une mere, mettez à profit le tems qui vous reste pour vous instruire à fond de vos devoirs présens & à venir ; Jeunes femmes, qui de la maison paternelle avez p.03.383 déjà passé dans celle d'un epoux, si vous aviez négligé ci-devant d'acquérir les connoissances nécessaires pour remplir les obligations de votre

etat présent, tâchez de réparer une faute dont les suites seroient très-funestes pour vous. La lecture de ces *sept articles*, si elle est réfléchie & faite avec soin, suffira pour vous mettre au fait de ce que vous devez faire & de ce que vous devez eviter : la pratique de ce qu'ils enseignent, si elle est exacte & constamment suivie, suffira pour assurer votre tranquillité de chaque jour, & pour vous disposer à être dans la suite de bonnes meres de famille. Vous aurez des enfans auxquels le bon exemple que vous leur donnerez, plus efficace, sans comparaison, que tous les préceptes qu'ils pourront recevoir d'ailleurs, inspirera de bonne heure l'amour du devoir & de la vertu ; & la *Piété filiale*, qui entrera dans leurs cœurs, en même tems que l'amour du devoir & de la vertu, ne vous laissera rien à desirer, le reste de vos jours, pour le dédommagement de toutes les peines que vous aurez prises, de toutes les humiliations que vous aurez essuyées, de tous les chagrins que vous aurez eu à dévorer, & de toutes les victoires que vous aurez eu à remporter sur vous-mêmes, pour vous être rendues telles que vous deviez être.

Avant que d'exposer au grand jour un ouvrage qu'elle croyoit devoir être utile, *Pan-hoei-pan* voulut avoir le sentiment de quelque personnage gave, qui, par ses lumieres & son expérience, fût en état de prononcer sur les matieres importantes qu'elle traitoit. Elle le donna à examiner à *Ma-young*, lequel, comme on la dit plus haut, etoit à la tête de ces Savans qui venoient chaque jour travailler à la Bibliotheque Impériale, au bas de la galerie où elle travailloit elle-même, de concert avec eux.

Ma-young lut les sept articles, les approuva, & les trouva si utiles, que, sans attendre qu'ils fussent imprimés, p.03.384 il en fit une copie de sa propre main, & *ordonna à sa femme d'apprendre par cœur cet ouvrage, fait, disoit-il, pour la perfection des personnes du sexe.* Les autres Lettrés, les Mandarins en firent de même ; & bientôt tous les maris, animés d'un même zèle, suivirent un exemple dont ils se promettoient les plus grands avantages pour la réformation des mœurs.

Parvenue à l'âge de 70 ans, cette femme illustre mourut, & fut pleurée de tous ceux qui avoient eu l'avantage de la connoitre. L'Impératrice, dont elle avoit été la maîtresse, porta le deuil de sa mort. L'Empereur envoya des Mandarins faire en son nom les cérémonies funebres devant son cercueil ; il fit les frais de ses funérailles, & les régla lui-même avec une magnificence extraordinaire, en lui confirmant le glorieux titre de *grande-Dame*, dont il l'avoit décoré de son vivant : il lui en donna d'autres qui avoient trait à la beauté de son génie & à la vie étendue de son érudition.

Les Lettrés la célébrerent en vers & en prose, & de cent manieres différentes. Les eloges funebres, les discours, les épitaphes & les vers de toutes les sortes remplirent des volumes entiers.

Parmi tant de pieces qui méritoient sans doute d'être conservées, il ne nous reste que l'Inscription lapidaire que la fameuse *Ting-chi*, epouse d'un des fils de *Pan-hoei-pan*, avoit composée pour en décorer le tombeau de son illustre belle-mere. Cette Inscription, ou, pour mieux dire, cette Epitaphe dit tout ; la voici :

> *Pan-hoei-pan*, surnommée *Tsao la grande-Dame*, femme de *Tsao*, fille de *Pang-che*, sœur de *Pan-kou*, a mis la derniere main aux ouvrages de son pere & de son frere, qu'elle a expliqués & embellis.
>
> Elle a été maîtresse de l'Impératrice & des Dames du Palais. En donnant à ses illustres Eleves des leçons sur la poésie, l'éloquence & l'histoire, elle leur apprit à parer l'érudition des ornemens de la littérature, & à enrichir la littérature des trésors de l'érudition.
>
> Par un bienfait, dont aucune femme n'avoit encore joui, l'Empereur lui donna la Surintendance de celle de ses bibliotheques qui renfermoit le dépôt précieux des Manuscrits anciens & modernes, non encore débrouillés.

A la tête d'un nombre de Savants choisis, elle travailla dans cette bibliotheque avec un succès qui fit l'admiration de tous les Lettrés, & qui surpassa ses propres espérances. Elle tira du profond oubli, dans lequel elles etoient ensevelies, quelques productions utiles des Savans des siecles passés ; elle expliqua avec une clarté qui ne laissa rien à desirer, quelques bons ouvrages des Savans modernes, qu'une trop grande obscurité & un goût tout-à-fait bizarre rendoient presque inintelligibles.

Elle s'eleva, sans y prétendre, au rang des plus sublimes Auteurs, parmi lesquels la finesse de son goût, la beauté de son style, la profondeur de son erudition, & la justesse de sa critique lui firent décerner une place distinguée. Elle s'abaissa, le voulant bien, jusqu'au niveau des femmes les plus ordinaires, auxquelles, par la simplicité de ses mœurs, par son assiduité à vaquer aux affaires domestiques, & par son attention scrupuleuse à ne négliger aucun des menus détails du ménage, elle ne dédaigna pas de se rendre semblable, pour leur apprendre que, dans quelque poste qu'elles puissent se trouver, quel que soit le rang qu'elles occupent, les devoirs particuliers du sexe doivent toujours être remplis par préférence, & être regardés comme les plus essentiels & les premiers de leurs devoirs.

Jouissant de tous les honneurs qu'on accorde aux talents, p.03.386 & au vrai mérite, quand ils sont reconnus ; estimée des gens de Lettres, dont elle etoit regardée comme l'oracle ; respectée des personnes de son sexe, auxquelles néanmoins elle n'avoit pas craint de dire les plus humiliantes vérités, elle vécut jusqu'à une extrema vieillesse dans le sein du travail & de la vertu, toujours en paix avec elle-même & avec les autres.

Puisse le précieux souvenir de ses vertus & de son mérite la faire vivre dans les siecles à venir, jusques chez les plus reculés de nos descendans !

Ting-che ne se contenta pas de donner à sa belle-mere les eloges dont elle la croyoit digne : elle n'omit ni peines, ni soins, ni dépenses pour acquérir tout ce qui etoit sorti de son pinceau, depuis qu'elle avoit commencé à écrire dans la maison paternelle, jusqu'à sa mort. Elle en fit plusieurs volumes, qu'elle donna au public sous le titre de *Recueil des Œuvres de Pan-hoei-pan, surnommée Tsao la grande-Dame*. Ce Recueil etoit divisé en seize livres, sous chacun desquels elle avoit placé les pieces d'un même genre. Il y avoit des discours, des inaugurations, des inscriptions, des elégies, des éloges funebres, des descriptions de choses extraordinaires apportées des Pays etrangers, des questions littéraires, avec leurs réponses, des complimens de félicitation, des complimens de condoléance, des préfaces pour être mises à la tête des Ouvrages des autres, qu'elle avoit publiés ; des epitaphes, des suppliques pour être présentées à l'Empereur, des notices & indications d'ouvrages non publiés, des remerciemens faits aux noms de différences personnes pour des bienfaits reçus, des dialogues sur différens sujets, des explications & des commentaires.

@

LIII

TAN-TAO-TSI

Ministre & Guerrier

@

p.05.072 *Tan-tao-tsi*, l'un des plus grands Capitaines qu'ait eu la Chine, florissoit sous les premiers Empereurs de la petite Dynastie des *Soung*, environ depuis l'an 420 de l'Ere chrétienne jusqu'à l'année 436, qui est celle de sa mort.

Ou-ty, fondateur de cette Dynastie, connoissant par lui-même tout le mérite de *Tan-tao-tsi*, qui avoit servi sous lui, & auquel il avoit confié les Emplois les plus importans dans ses armées, avant qu'il fût maître de l'Empire, ne l'oublia point quand il fut sur le trône. Il l'eleva à la dignité de Ministre, & se déchargea sur lui de tout ce qui concernoit le militaire.

Le nouveau Ministre fit honneur au choix de son Maître & prouva par sa conduite qu'il méritoit la préférence qu'on lui avoit donnée sur une foule de concurrens d'une naissance plus illustre, & dont les services réels pouvoient contre-balancer les siens. Le premier & le plus noble usage qu'il fit de son crédit, fut de procurer des récompenses à tous ceux d'entre les anciens militaires qui pouvoient y prétendre légitimement. Il n'y eut pas jusqu'aux simples soldats qui ne se ressentissent de ses bienfaits. *Ou-ty* ne régna pas assez long-tems pour que son Ministre pût exécuter ses grands projets en faveur de ceux qui avoient servi dès leur jeunesse avec distinction ou sans reproche. Ce Prince mourut la troisieme année de son regne, l'an de Jesus-Christ 422. Il nomma pour lui succéder son fils aîné, qui touchoit à peine à sa dix-septieme année, & nomma les quatre Ministres pour gouverner l'Empire, jusqu'à ce que le jeune p.05.073 Prince son successeur fût en etat de gouverner par lui-même. *Tan-tao-tsi* etoit un des quatre.

A peine le nouvel Empereur se vit maître de ses actions, qu'il se livra à toutes sortes d'excès. Le tems du grand deuil, tems où les plaisirs les plus permis sont defendus, tems sacré pour tout Chinois, ne fut pas un frein capable de l'arrêter. A la tête d'une troupe de jeunes débauchés, dont il avoit fait ses favoris, il couroit la ville & les campagnes, au lieu de verser des larmes devant le cercueil de son pere.

Une pareille conduite lui aliéna tous les cœurs, & le fit juger indigne du trône. Les quatre Régens, à la réquisition de tous les ordres de l'Empire, l'en firent descendre, & lui substituerent un de ses freres. C'est celui qui est connu dans l'Histoire sous le nom de *Ouen-ty*. Ils laisserent à *Chao-ty*, qu'ils dépossédoient le titre de *Yng-yang-ouang*, & le firent conduire dans le pays de *Ou*, où etoit cette Principauté de *Yng-yang. Tan-tao-tsi* eut part jusques-là à tout ce qui se fit ; mais ce qui arriva bientôt après ne doit nullement lui être imputé, puisqu'il s'y opposa de toutes ses forces. Voici comment, la chose se passa.

Après avoir dépossédé *Chao-ty*, les trois Ministres, collegues de *Tan-tao-tsi*, & Régens comme lui de l'Empire, craignirent qu'il n'arrivât du trouble dans l'Etat, s'ils laissoient vivre ce Prince infortuné. Ils crurent devoir le faire mourir, *malgré les plus fortes représentations de Tan-tao-tsi*, prenoit sur lui de maintenir la paix, & d'empêcher, au moyen de ses gens de guerre, tout complot & toute révolte. Il fut seul de son avis, & les autres Ministres envoyerent l'ordre de faire mourir *Chao-ty ;* ce qui fut exécuté [1].

---

[1] Je rapporte ce trait d'après l'Histoire, pour justifier un grand homme acculé d'un crime dont il n'etoit point coupable. *Le* Colao *ou premier Ministre nommé* Tan-tao-tsi, dit le P. Duhalde, Tome premier, page 418, *lui ôta la couronne, & peu après le fit mourir*. On ne peut dire plus de fausseté en moins de mots. 1° *Tan-tao-tsi* n'etoit pas premier Ministre. Il etoit le dernier des quatre Ministres Régens. 2° Ce ne fut point lui qui ôta la couronne & la vie à *Chao-ty*, cela se fit contre son avis. *Ou-ty se voyant près à mourir*, dit l'Histoire, *nomma Sin-sien-tché, Fou-leang, Sié-hoei & Tan-tao-tsi pour être Régens de l'Empire, pendant la minorité de celui de ses fils qu'il désignoit pour être son successeur. A la sixieme lune,* dit encore l'Histoire, *Sin-sien-tché, Fou-leang & Sié-hoei, envoyerent Hing-ngan-tai dans le pays de Ou, avec ordre de faire mourir le Prince Yng-yang-ouang.* Il n'est point fait mention là de *Tan-tao-tsi*, qui etoit cependant Ministre & Régent de l'Empire comme les trois autres.

p.05.04 *Ouen-ty*, que les Grands avoient substitué à *Chao-ty* pour occuper le trône, etoit troisieme fils de *Ou-ty*, fondateur de la Dynastie. Trop jeune encore pour gouverner par lui-même, il prit une année pour s'instruire, & se servit des quatre Ministres que son pere avoit désignés Régens de l'Empire ; mais il n'oublia pas le crime des trois qui avoient fait mourir son frere *Chao-ty*. Il dissimula pour mieux assurer sa vengeance.

L'année etant révolue, & ayant pris en main les rênes, il fit un nouveau choix de Ministres, & ne conserva que le seul *Tan-tao-tsi*, qui fut toujours chargé du département de la guerre. *Sin-sien-tché, Fou-leang* & *Sié-hoei*, se voyant disgraciés, se crurent perdus. Ils s'eloignerent de la Cour le plus promptement qu'il leur fut possible, leverent des troupes, & commencerent une guerre qui eût eu les suites les plus funestes pour l'Empereur, si *Tan-tao-tsi* n'avoit pas eu une fidélité à toute epreuve.

L'Empereur etoit si convaincu de cette fidélité, qu'il continua à l'honorer de sa plus intime confiance. Dès qu'il apprit la révolte de ses trois anciens Ministres, il donna à *Tan-tao-tsi* le commandement général de l'armée, contre l'avis de son p.05.075 Conseil privé, qui vouloit le rendre suspect, parce qu'il avoit eté Collegue de ceux contre lesquels Sa Majesté vouloit l'envoyer. L'Empereur justifia lui-même son Général :

> — Je connois, dit-il, la fidélité de *Tan-tao-tsi*, je sais quel est son attachement pour ma personne, & combien il est dévoué aux intérêts de l'Etat. Soyez tranquille sur son compte comme je le suis moi-m&ne. Du reste je sais qu'il n'a eu aucune part au meurtre de mon frere, & qu'il s'y est opposé de tout son pouvoir. Pour vous prouver tout le cas que je fais de sa fidélité & de son mérite, je suis résolu de me mettre moi-même sous sa conduite, dans le commandement de mes troupes. Je ne saurois me former sous un meilleur maître.

Dès que les rebelles eurent appris que l'Empereur se disposoit à les combattre en personne, ils perdirent courage. *Sin-sien-tché* s'etrangla ; & *Fou-leang*, ayant eté pris dans le tems qu'il alloit joindre *Sié-hoei* qui s'etoit fait une armée de quatre cens mille hommes, eut la tête tranchée.

Pour *Sié-hoei* il se vit peu à peu abandonné des siens, & contraint de se réfugier chez de simples paysans, où il comptoit demeurer caché jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de passer chez les Tartares, qui etoient maîtres du Nord de la Chine, & dont le Souverain prenoit le titre d'Empereur du Nord : mais ces paysans l'ayant reconnu pour ce qu'il etoit, le lierent & le conduisirent à l'Empereur, qui le fit mourir. C'est ainsi qu'au seul nom de *Tan-tao-tsi*, cette formidable armée se dissipa ; il n'y eut de sang répandu pendant cette révolte, que par la main des Bourreaux.

Ouen-ty profita du calme qui venoit d'être rendu à ses Etats, pour les faire fleurir du côté des Lettres & des Arts. Il y eût réussi sans doute avec autant d'eclat que les plus illustres Empereurs des *Han*, sans son attachement aveugle pour une Secte décriée, & qui toutefois n'a jamais cessé d'avoir des p.05.076 partisans, je veux dire la Secte des Bonzes. Il partagea ses bienfaits entre les Lettrés & les Sectaires ; mais comme ceux-ci etoient plus souples, plus insinuans, & moins prodigues d'avertissemens & de conseils que les autres, ils eurent pour eux la plus grosse part.

Cependant les Princes de *Ouei* & de *Hia* se disputoient entr'eux l'Empire du Nord. *Ouen-ty* les laissa pendant quelque tems s'affoiblir l'un par l'autre ; mais quand il crut le moment favorable, il voulut en profiter pour recouvrer une grande partie du *Ho-nan*, qui etoit sous la puissance du Roi de *Ouei*. *Tan-tao-tsi* ne commanda point la premiere campagne ; aussi les troupes Impériales eurent-elles par-tout du désavantage : elles laisserent enlever plusieurs villes, & perdirent plusieurs batailles. L'Empereur comprit alors que *Tan-tao-tsi* etoit le seul qui fût en etat de rétablir les affaires. Il lui donna une armée & l'envoya contre *To-pa-tao*, Roi de *Ouei*, pour arrêter du moins ses progrès.

Aussi-tôt que *Tan-tao-tsi* parut, tout changea de face. *To-pa-tao* recule à son tour. Les Tartares perdent tous leurs avantages, & sont par-tout battus. Ces bonnes nouvelles portées à la Cour y furent reçues différemment, selon la disposition des esprits. Les uns ne pouvoient se lasser de louer ce grand homme, qui, en si peu de tems, avoit réparé les pertes passées & l'honneur de la nation ; les autres travailloient sourdement à lui occasionner des revers, qui pussent le perdre dans l'esprit de son Maître, le faire périr, ou tout au moins l'humilier.

Les combats fréquens avoient diminué le nombre des troupes de *Tan-tao-tsi*. Les provisions commençoient à lui manquer. Il sollicita un renfort d'hommes, & demanda des vivres ; on lui promettoit l'un & l'autre, mais rien n'arrivoit. Instruits de l'etat où il se trouva bientôt réduit, les ennemis eurent bien voulu l'engager à une bataille, afin de le p.05.077 combattre avec l'avantage du nombre ; mais *Tan-tao-tsi* etoit trop habile pour s'exposer à perdre dans un jour toute la gloire qu'il avoit acquise jusques-là. Il fortifia son camp, & s'y tint renfermé tant qu'il lui resta quelques mesures de riz.

Quand ses provisions furent entiérement epuisées, il assembla ses Officiers généraux, & leur parla ainsi :

> — Sur le point où nous sommes de mourir de faim, ou de périr par le fer des ennemis, nous ne pouvons nous sauver que par la ruse. J'ai le cœur des soldats, & je me flatte d'avoir votre estime. Faites exactement ce que je vais vous prescrire : dites à tout le monde, sous le sceau, que le jour de demain sera pour nous un jour mémorable : qu'on répande quelques poignées du peu de riz qui nous reste ; & qu'on se tienne prêt à décamper demain dès que le jour commencera à poindre. En décampant il ne faut ni se couvrir du casque, ni endosser la cuirasse ; nous marcherons d'un pas lent, comme des gens qui desirent qu'on les atteigne. Je conduirai moi-même l'arriere-garde, & si les ennemis viennent à nous, c'est par moi qu'ils commenceront. Ce sera mon affaire de me défendre. Voilà ce

que j'avois à vous dire ; agissez en conséquence, & je vous réponds du succès.

Tout se fit comme le Général l'avoit ordonné. Le lendemain matin on décampa tranquillement, sans que les ennemis se missent en devoir de l'empêcher. Ils craignirent quelque embûche de la part de *Tan-tao-tsi*, & ils furent dupes, par cela même qu'ils vouloient eviter de l'être. Contens d'avoir recouvré ce qu'on leur avoit d'abord enlevé dans le *Ho-nan*, ils ne penserent pas à de nouvelles conquêtes, & offrirent la paix à l'Empereur, qui sans cela l'auroit demandée lui-même.

La Paix ayant été conclue, *Tan-tao-tsi* revint à la Cour, mais il n'y resta pas long-tems. Un Aventurier qui se disoit de la famille des *Tsin*, à laquelle la famille regnante avoit p.05.078 enlevé le trône, excita dans les Provinces une révolte d'autant plus à craindre, que quantité de personnes considérables, faisoient semblant d'ajouter foi aux discours de l'imposteur. Il falloit appaiser cette révolte, & empêcher que les Tartares n'en profitassent, pour recommencer la Guerre. *Tan-tao-tsi* se mit en campagne, envoya ses Lieutenans contre les rebelles & prit sur lui de tenir les Tartares en respect. Ceux-ci ne remuerent point, & les rebelles furent bientôt domptés.

Tan-tao-tsi jouissoit du plaisir flatteur d'être regardé comme le premier homme de l'Empire, lorsque quelques Courtisans jaloux de son mérite, & plus encore de son crédit & de sa réputation, se liguerent pour le faire périr. L'occasion se présenta. *Ouen-ty* tomba dangereusement malade, la troisieme année de son regne. On crut pendant quelque-tems qu'il n'en reviendroit pas. Deux Princes du Sang qui voyoient à regret que *Tan-tao-tsi* fût revêtu d'une autorité presque sans bornes, furent gagnés par les ennemis de ce Général, & se chargerent de le rendre suspect à l'Empereur ; ils lui dirent : que l'état où ils le voyoient les affligeoit d'autant plus, que si par malheur il venoit à cesser de vivre, il y avoit toute apparence que leur famille cesseroit de régner ; que l'autorité sans bornes dont jouissoit le grand Général, le nombre prodigieux de ses amis & de ses créatures, sa grande reputation leur donnoient de justes

alarmes ; qu'on disoit même sourdement qu'il y avoit un complot formé pour le placer sur le trône, supposé qu'il vînt à mourir. Que si ce complot etoit réel, il seroit à craindre que *Tan-tao-tsi* ne voulût pas même attendre sa mort, pour monter au rang dont ses créatures lui persuadent peut-être qu'il est digne ; qu'ils le prioient par amour pour sa famille, de faire quelques réflexions sur ce qu'ils prenoient la liberté de lui dire ; enfin qu'il seroit à propos d'appeller, sous quelque prétexte, le grand Général à la Cour, & que quand on le tiendroit une fois, on p.05.079 pourroit éclaircir l'affaire & s'assurer s'il y avoit quelque complot. Après ces mots, ils se retirerent, laissant l'Empereur livré à ses inquiétudes.

Quelques Courtisans lui firent entendre la même chose à peu-près que les deux Princes *Lieou-tchen*, & *Lieou-kang*. Il donna ordre qu'on rappellât *Tan-tao-tsi* auprès de sa personne. *Tan-tao-tsi* se disposa à partir pour la Cour. L'Historien rapporte que sa femme eut un pressentiment de ce qui devoit arriver.

> — Pourquoi, dit-elle à son mari, pourquoi vous presser si fort d'obéir à l'ordre d'un Prince mourant ? Ne craignez-vous pas qu'il n'y ait là quelque artifice de la part de vos ennemis, qui veulent vous tirer du milieu de vos soldats, pour pouvoir vous perdre plus aisément ? Si vous m'en croyiez vous traîneriez en longueur, jusqu'à ce que le Prince soit mort, ou entierement hors de danger.

Tan-tao-tsi, qui jusqu'alors n'avoit rendu que des services à l'Etat & à son Souverain, & qui n'avoit rien à se reprocher, regarda le discours de sa femme comme l'effet d'une appréhension chimérique. Il se rendit à la Cour, dans l'espérance, peut être, que *Ouen-ty* alloit le declarer un des Régens de l'Empire, comme l'avoit fait *Kao-tsou-ou-ty*.

Dès qu'il fut entré dans le Palais, on en ferma les portes ; le Capitaine des Gardes l'arrêta prisonnier & le conduisit dans un appartement reculé, où il le fit garder à vue. L'Empereur se réserva de décider de son sort, quand il seroit en état de vaquer aux affaires. Il est dit dans le *Kang-kien* de *Sée-ma-koang*, que lorsqu'on annonça au grand Général qu'il etoit

prisonnier, ses yeux s'enflammerent si fort, qu'il en sortit des etincelles, & qu'ayant pris son bonnet, sur lequel etoient des marques de sa dignité, il le jetta par terre, avec mépris, en disant :

> — On en veut à mes jours ; mais en me faisant mourir, on renverse le boulevard de l'Empire.

Il disoit plus vrai qu'il ne p.05.080 le pensoit peut-être ; la nouvelle de sa disgrace ranima les Tartares, *To-pa-tao* fit recommencer la Guerre & eut les plus grands avantages.

Cependant la santé de l'Empereur se retablissoit de jour en jour. Quand il fut en etat de travailler, on traita l'affaire de *Tan-tao-tsi*. Malgré tous les efforts des calomniateurs & des jaloux, ce Prince fut plus d'un mois sans pouvoir se déterminer. Mais enfin l'exemple de son propre pere, qui avoit etouffé le dernier des Empereurs des *Tsin* pour s'emparer du Trône, lui revenant sans cesse dans l'esprit, il craignit pour lui-même une catastrophe pareille. Il prononça enfin l'arrêt, & *Tan-tao-tsi* fut mis à mort à la troisieme Lune de la treizieme année du regne de *Ouen-ty*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 436.

LIV

TANG-KAO-TSOU

Empereur

@

Ly-yuen, fondateur de la grande dynastie des *Tang*, connu dans l'Histoire sous le nom de *Tang-kao-tsou*, doit toute sa fortune à la sagesse, à la valeur & aux autres belles qualités de l'illustre *Ly-ché-min*, le second de ses fils. Il etoit de l'ancienne maison de *Ly*, décorée du titre de Souveraine du pays de *Leang-tcheou*, dans le *Chen-si*, par les Empereurs de la dynastie des *Tsin*. Elle perdit cette Principauté l'an de Jesus-Christ 422.

Ly-hou, aïeul de *Ly-yuen*, se mit au service des Princes de *Sy-ouei*, qui prenoient alors le titre d'Empereurs du Nord, & reçut d'eux l'investiture du Comté de *Loung-si*, en récompense des services importans qu'il avoit rendus. *Ly-ping* son pere, lors de la réunion des deux Empires, sous les *Soui*, reçut à titre de Comté la petite Principauté de *Tang*, située dans le district de *Tay-yuen-fou*, capitale de la Province du *Chan-si* d'aujourd'hui. *Ly-yuen* succéda à *Ly-ping*, & obtint de plus l'important gouvernement de *Tay-yuen-fou*.

p.05.081 *Yang-ty*, second Empereur de la dynastie des *Soui*, [i] n'etoit alors occupé que de ses plaisirs. Les Eunuques & quelques flatteurs etoient chargés seuls du gouvernement de l'Etat. Les grands etoient avilis, & le peuple gémissoit sous le poids de l'oppression & de la misere. Il se forma des partis dans les différentes Provinces, & bientôt tout l'Empire se vit inondé de brigands & de rebelles. Las d'obéir à de vils Eunuques, les Gouverneurs des principales villes secouerent eux-mêmes le joug & se rendirent indépendans. L'Empereur, ou trop foible, ou peu instruit de ce qui se passoit, ne se mettoit point en devoir de remédier à

tant de désordres. Il eut même l'imprudence de disgracier ceux qui lui etoient le plus sincérement attachés, parce qu'ils l'avertissoient de la mauvaise conduite de ceux qui etoient en place. Personne n'osa plus se hazarder à l'instruire de ce qu'il lui importoit si fort de ne pas ignorer, chacun ne pensa qu'à soi, & le mal devint incurable.

Ly-yuen, autant par indolence que par devoir, n'entra dans aucune des cabales qui se formoient. Mais *Ly-ché-min* son fils, travailloit, sans qu'il y parût, à le placer un jour sur le trône. Ce jeune homme, qui n'avoit pas encore atteint la vingtieme année de son âge, prévit tout ce qui devoit arriver, & prit dès-lors des mesures efficaces pour assurer la réussite du projet qu'il méditoit. Le plus grand obstacle qu'il vit à l'accomplissement de ses desseins, venoit de celui-là même qu'il vouloit elever. Il craignoit que son pere ne s'obstinât à rester dans l'inaction, dans un tems où tous les autres Seigneurs de l'Empire travailloient à etablir leur fortune sur les débris de celle de la maison des *Soui*, qui menaçoit ruine. Il comprit qu'il falloit le mettre dans la nécessité d'agir, en se servant *de son foible même*.

Ly-ché-min, renfermant en lui-même le plan qu'il avoit formé, commença par se faire des amis dans tous les ordres de p.05.082 l'Etat. Il ne dédaigna pas même ceux qui occupoient les derniers rangs, quand il prévoyoit qu'ils pouvoient lui être de quelque utilité. Il se servit d'eux en particulier, pour répandre dans le public des discours avantageux sur le compte de son pere. Il faut avouer que *Ly-yuen* etoit de tous ceux qui occupoient des places distinguées, celui qui méritoit le plus d'être loué ; il avoit des mœurs douces, de la droiture, de la probité, & un fond de bonté naturelle, qui ne lui avoit jamais permis, sous quelque prétexte que ce fût, de renvoyer mécontens ceux qui avoient eu recours à lui.

Au suffrage du peuple, *Ly-ché-min* crut devoir joindre encore celui des principaux d'entre les Eunuques. Ces êtres ambigus, qui ne sont ni hommes ni femmes, qui ont tous les vices de l'un & de l'autre sexe, sans avoir les vertus d'aucun des deux, etoient alors en grand crédit à la Cour. Ils etoient les distributeurs des graces, & nuisoient, à leur gré, à la

fortune de quiconque avoit osé leur déplaire. Les grands de l'Empire, les Princes même etoient obligés de les ménager. *Ly-ché-min* fit quelque chose de plus, il leur donna toutes les marques d'une amitié sincere. Celui de tous les Eunuques dont il se servit avec le plus d'avantage, fut un nommé *Pei-kiao*. Ce *Pei-kiao* avoit la Surintendance d'un Palais Impérial, où l'on tenoit en réserve un certain nombre de jeunes filles, d'une beauté peu commune, pour être mises parmi les femmes de l'Empereur, à mesure que celles qui jouissoient de ce titre venoient à vieillir ou à déplaire. Comme ce Palais n'etoit pas eloigné de *Tay-yuen-fou*, où *Ly-ché-min* demeuroit avec son pere, qui en etoit Gouverneur, l'Eunuque avoit occasion de visiter son ami toutes les fois qu'il alloit à la ville pour faire quelque emplette, ou pour exécuter quelques commissions de la part de celles qui etoient confiées à sa garde. Il ne manquoit pas de se rendre à l'hôtel du Gouverneur, où *Ly-ché-min* p.05.083 le recevoit toujours avec une distinction qui flattoit infiniment sa vanité ; mais qui ne pouvoit la satisfaire. Ce vil Eunuque eût voulu que le Gouverneur lui-même se fût conduit à son egard comme le faisoit son fils :

> — Je ne sais, dit-il un jour à *Ly-ché-min*, ce que je pourrois faire pour mériter les bonnes graces du Comte votre pere. Quand je viens ici, il ne daigne pas s'appercevoir que j'y suis ; à peine daigne-t-il me saluer quand il me rencontre. Comme je suis attaché à ce qui touche de près l'Empereur, il croit peut-être qu'il est de la prudence de se défier de moi. Je veux le forcer à déposer tout soupçon, & à me regarder désormais comme quelqu'un qui lui est entiérement dévoué. Parmi les jeunes personnes dont la garde m'est confiée, il en est une qui joint à la beauté tous les agréments de l'esprit. C'est un présent que je veux faire au Comte. L'acceptera-t-il de ma main ? Du reste, l'Empereur ne l'a point encore vue, il me sera très-aisé de la remplacer, & de lui en substituer quelqu'autre.

Ly-ché-min comprit à l'instant que si le projet de l'Eunuque pouvoit s'exécuter, il en tireroit parti, pour engager son pere à prendre enfin les armes.

> — Je connois assez mon pere, répondit-il à *Pei-kiao*, pour vous assurer qu'il recevra votre présent avec reconnoissance. Ayez soin seulement de tenir la chose secrete. Nous la divulguerons quand il en sera tems.

Satisfait de cette réponse, l'Eunuque présenta d'abord la jeune personne ; & comme il la trouva très-disposée à quitter le *Kin-yang-koung* (c'est le nom du Palais qui etoit à la garde de l'Eunuque) il la fit sortir secrétement, la conduisit chez le Gouverneur de *Tay-yuen-fou*, & la lui offrit en présent. *Ly-yuen* n'eut pas la force de refuser un pareil don, quoiqu'il sût fort bien que ce qu'on lui offroit appartenoit à l'Empereur exclusivement à tout autre. *Ly-ché-min*, ravi d'avoir dans un même filet, & son pere & l'Eunuque, pour les faire agir p.05.084 de concert quand il lui plairoit, continua à se faire des partisans & des amis ; & il fut si bien les mettre dans ses intérêts, qu'il n'eut pas de peine à les réunir lorsque le tems de produire son pere fut arrivé.

Une circonstance à laquelle il n'avoit pas si-tôt lieu de s'attendre, hâta ce moment desiré. L'Empereur *Yang-ty*, à l'obéissance duquel presque tous les Gouverneurs des principales Places s'etoient déjà soustraits, craignit que *Ly-yuen* ne voulût les imiter. Il le fit observer. *Ly-ché-min* qui avoit des espions par-tout, en fut bientôt instruit. Il voyoit que la dynastie des *Soui* alloit être perdue sans ressource ; il ne voulut pas que sa famille perît avec elle, ou par elle. Il va trouver son pere & lui dit :

> — Il n'est plus tems de reculer, il faut vous résoudre à périr par les supplices, ou à lever des troupes comme font les autres Gouverneurs. L'Empereur vous fait observer. Il saisira le plus léger prétexte pour vous faire arrêter. Eh, qui sait s'il n'est pas instruit déjà de l'enlevement de cette jeune personne qui vous

a eté offerte par l'Eunuque *Pei-kiao* ? Croyez-moi, prenez vos sûretés ; un plus long délai pourroit vous être funeste.

Ly-yuen pâlit, & ne répondit à son fils que par des objections, ainsi qu'il l'avoit déjà fait plusieurs fois. *Ly-ché-min* ne se rebuta point. Il alla trouver l'Eunuque *Pei-kiao*, & lui dit d'avertir son pere que l'Empereur etoit instruit de l'enlevement d'une des filles du Palais, dont lui *Pei-kiao* avoit soin ; & que probablement Sa Majesté n'attendoit que quelques éclaircissemens de plus pour sévir contre tous ceux qui avoient trempé dans cette affaire.

L'Eunuque entra dans les vues de son ami, & exposa à *Ly-yuen*, avec toute la force dont il etoit capable, la grandeur du péril qui les menaçoit l'un & l'autre. La crainte fit effet sur l'esprit de *Ly-yuen*. Il se détermina à lever des troupes, publia un manifeste dans lequel il déclaroit qu'il ne prenoit p.05.085 les armes que pour secourir la Famille Impériale, que cent petits tyrans ligués contr'elle, etoient sur le point d'opprimer. Il finit par inviter tous les bons sujets de l'Empire à venir se ranger sous ses étendards, pour rétablir le bon ordre dans l'Etat, & soutenir le Souverain sur son trône chancelant.

Ly-ché-min fit répandre par-tout ce manifeste. En très-peu de tems il se trouva à la tête d'une armée nombreuse. *Ly-ché-min*, à la tête de ses troupes, se distinguoit dans toutes les occasions par sa prudence & par sa valeur. Il étoit l'ami de tous les Officiers, le pere des Soldats, & le protecteur du Peuple. Aimé de tout le monde, tout le monde s'empressoit à lui fournir les vivres & les autres choses necessaires pour l'entretien de ses troupes. Il livra des batailles & fut victorieux ; il fit le siege de plusieurs villes, & les emporta d'assaut, ou les força de se rendre à lui.

Cependant l'Empereur *Yang-ty*, plongé dans les délices, sembloit ne prendre aucune part à tout ce qui se passoit. Le désordre etoit encore plus grand au milieu de sa Cour, qu'il ne l'etoit par-tout ailleurs. Les Ministres & les Grands dédaignés ou méprisés, n'osoient plus lui parler d'affaires, & depuis qu'il avoit fait mettre à mort un de ses Officiers, pour

lui avoir donné des avis au sujet de quelques complots qui se tramoient, pour ainsi dire, sous ses yeux, personne n'étoit assez hardi pour l'avertir du danger où il etoit de perdre bientôt la Couronne & la vie.

Ceux qui etoient à la tête des affaires perdirent enfin courage, & prirent ensemble une résolution extrême. Ce fut de tout abandonner, & de se refugier chez les Tartares. Mais avant que d'en venir à l'exécution, ils s'ouvrirent de leur dessein à un des principaux Officiers de guerre, nommé *Yu-ouen-tché-ki*. Celui ci les désapprouva en leur disant :

> — La fuite que vous meditez vous expose à une mort certaine ; pourquoi vouloir périr p.05.086 ainsi de gaieté de cœur, quand il ne tient qu'à vous d'apporter un remede efficace aux maux qui désolent l'Empire ? Mettez mon frere *Yu-ouen-hoa-ki*, à la place de l'indigne Prince que vous voulez abandonner, & laissez-le faire ensuite, il saura bien soutenir ses droits.

Les mécontens suivirent ce conseil. *Yu-ouen-hoa-ki*, envoya à *Kiang-tou* des assassins, qui mirent à mort l'Empereur. Aussi-tôt tous les prétendans au trône se montrerent à découvert. Le perfide *Yu-ouen-hoa-ki*, & plusieurs autres scélérats de cette troupe eurent l'audace de se faire proclamer par leurs partis respectifs.

Le Comte de *Tang*, que la sagesse de son fils *Ly-ché-min* dirigeoit dans toutes ses démarches, prit alors le titre de grand Général de l'Empire ; & en cette qualité il fit la guerre à tous les partis. Autant il avoit montré d'indolence & d'amour du repos quand il fut question de se déterminer à la guerre, autant il montra de bravoure & d'activité, quand une fois il fut persuadé qu'il avoit pris légitimement les armes. Il avoit combattu autrefois avec succès contre les Tartares *Tou-kiué* ; il en etoit connu, & il n'ignoroit point qu'il avoit leur estime ; il les appella à son secours, ils vinrent se joindre à lui, & dès-lors il se vit en etat de donner la loi.

Pour ôter tout prétexte aux brouillons, il avoit donné au Prince *Tay-ouang*, petit-fils du fondateur de la dynastie, le titre d'Empereur, même

du vivant de *Yang-ty*. Il faisoit appeller le Prince *Tay-ouang* le *jeune Empereur*, & *Yang-ty* l'*ancien Empereur*. Cette double dénomination n'avoit eu lieu jusqu'alors que parmi ceux de son parti. Mais après la mort de *Yang-ty* & de celui de ses enfans qui devoit lui succéder légitimement, le titre d'Empereur n'appartenoit de droit qu'au jeune Prince *Tay-ouang*. Ce fut à le faire reconnoître que *Ly-yuen* employa d'abord tous ses soins. Les *Tou-kiué* lui p.05.087 avoient envoyé cinq cens hommes d'elite, & lui avoient fait présent de deux mille chevaux ; *Ly-ché-min*, son fils, s'etoit fait une armée de quatre-vingt-dix-mille hommes ; *Ly-ché* sa fille, qu'il avoit donnée pour epouse à un Seigneur nommé *Tsai-chao*, lui en avoit amené elle-même dix mille, qu'elle avoit enrôlés en vendant ses joyaux, & jusqu'à ses habits ; il commandoit en personne une armée de soixante mille hommes, qui etoient venus, de leur plein gré, se ranger sous ses etendards ; il recevoit chaque jour de nouveaux renforts ; le peuple s'empressoit de lui fournir les provisions les plus abondantes, il combattoit du moins en apparence pour la bonne cause : en falloit-il davantage pour lui assurer les plus brillans succès ? Il vainquit, l'un après l'autre, tous ceux qui s'etoient déclarés contre lui ; & ces vils prétendans à l'Empire, qui n'avoient ni les droits de la naissance, ni le cœur des peuples, ni même les qualités guerrieres, rentrerent, en peu de mois, dans le néant. *Ly-yuen* fit proclamer le Prince *Tay-ouang* seul légitime Empereur, & le fit reconnoître avec toutes les cérémonies usitées en pareille occasion. C'est le troisieme & dernier Empereur de la dynastie des *Soui*. Il est connu dans l'Histoire sous le nom de *Koung-ty*.

La domination de *Koung-ty* ne s'etendoit que dans les provinces meridionales de l'Empire. Le *Chan-tong,* le *Pé-tché-li* & une partie du *Ho-nan*, n'etoient point encore rentrés dans le devoir ; il falloit les subjuguer. Cette gloire etoit réservée à *Ly-ché-min*. *Ly-yuen* son pere, sous le nom de Prince de *Tang* & de grand Général, ne s'occupa dans le commencement de ce nouveau regne, que des moyens d'affermir sur le trône le jeune Prince qu'il y avoit placé : mais *Koung-ty* en descendit volontairement au bout de quelques mois ; & par reconnaissance, ou par

crainte, ou peut-être par l'une & l'autre tout à p.05.088 la fois, il le céda à *Ly-yuen*, & l'y fit monter avec tout l'appareil de la Majesté Impériale.

Ly-yuen ne fut point ingrat. Aux titres les plus honorables dont il laissa jouir *Koung-ty*, il joignit un apanage qui composoit, en quelque sorte, ce dont ce Prince s'etoit dépouillé en sa faveur ; & comme si c'etoit peu, il etendit ses bienfaits sur tous ceux de la famille des *Soui*, qui n'avoient point pris les armes contre leur légitime Souverain. Les paroles dont il se servit en cette occasion, sont trop remarquables pour que je ne les rapporte pas ici telles que l'histoire nous les a conservées.

> « Dans le renouvellement de l'Empire, lorsqu'une famille en a remplacé une autre pour le gouverner, il est rare qu'on n'ait pas exterminé tous ceux qui, en vertu de leur naissance, pouvoient se flatter d'avoir quelque droit au rang suprême. Une barbare politique, que la crainte faisoit envisager comme nécessaire, inspira cette cruauté aux fondateurs des dynasties, & en particulier de celles qui sont le moins eloignées du tems où nous vivons. Pour moi, loin de me conformer à un usage qui paroît consacré aux yeux des hommes sanguinaires, je ne veux fonder mon Empire que sur la justice & l'humanité.
>
> Qu'on s'informe exactement de tous ceux qui sont de l'illustre maison que je remplace sur le trône. Je veux leur donner des dignités & des titres, suivant le mérite de chacun. Je me ferai toujours un plaisir de les employer préférablement à tout autre.

Ly-yuen, devenu Empereur, n'oublia pas sa propre famille. Un de ses premiers soins fut de consacrer une salle particulière, où il pût, sans sortir de son Palais, aller faire les cérémonies respectueuses en l'honneur de ses ancêtres. Il fit calculer ensuite le cours des cinq planetes, & fit combiner leurs p.05.089 différens aspects, & l'on en conclut que Saturne etoit celle qui avoit versé sur lui ses plus benignes influences : mais comme Saturne est le représentatif de la Terre, en tant qu'elle est un

des cinq elémens Chinois, le nouvel Empereur prit la Terre pour son emblème. La Terre primitive est une terre jaune ; la couleur jaune fut choisie pour être celle du cérémonial.

Li-yuen avoit trois fils. L'aîné des trois s'appelloit *Li-kien-tcheng* ; le second *Ly-ché-min*, dont il a eté parlé ci-dessus, & le troisieme *Li-yuen-ki*. Il s'agissoit de nommer un Prince héritier. L'Empereur jetta les yeux sur *Ly-ché-min*. Il l'appella en particulier, & lui dit :

> — Je n'ai point oublié, mon cher fils, que si je suis parvenu au rang suprême, c'est votre mérite personnel & vos belles actions qui m'y ont placé. Je dois à *Ly-ché-min* une elévation à laquelle ses freres n'ont eu aucune part. Ainsi, mon fils, preparez-vous à la cérémonie qui doit avoir lieu lorsque je vous désignerai publiquement mon successeur. Quand la reconnoissance ne m'obligeroit pas à vous donner la préférence sur vos freres, l'honneur de notre maison, la gloire de l'Empire, la tendresse que j'ai pour mes sujets devroient m'y engager. Je suis sûr que tous les ordres applaudiront à mon choix. Oui, mon fils, vous êtes fait pour régner.
>
> — Je ne mérite ni les eloges que vous me donnez, ni l'honneur que vous voulez me faire, répondit modestement *Ly-ché-min* ; mais quand même j'en serois digne, l'honneur de notre maison, la gloire de l'Empire, le bien de vos sujets sont autant de motifs qui devroient vous empêcher de suivre votre inclination, en me nommant votre successeur. Quelles semences de jalousie cette préférence ne répandroit-elle pas dans le cœur de mes freres ? Quelle source de discussion, de querelles, de guerres intestines n'ouvririez-vous pas pour inonder tout l'Empire & le submerger peut-être dans le gouffre des maux les plus cruels ? Je frémis d'y penser. Non, mon pere, je ne saurois accepter le rang auquel p.05.090 vous voulez m'elever : désignez mon frere aîné pour votre Prince héritier, tout sera dans l'ordre. Pour moi content d'obéir jusqu'au

dernier soupir de ma vie, je tâcherai de servir l'Empire, les armes à la main. Il faut achever de ranger sous l'obéissance des *Tang* les Provinces qui ne les reconnoissent point encore pour leurs maîtres. J'irai, sous votre bon plaisir, dompter tous ceux qui oseront se déclarer contre vous, par-là même je contiendrai tous ceux qui seroient tentés de former des cabales ; & tandis que par la douceur & la sagesse de votre gouvernement vous enchaînerez tous les cœurs de vos sujets naturels, j'irai pour vous en conquérir d'autres jusqu'au fond de la Tartarie, s'il le faut. Voilà, mon pere, l'unique terme de mes vœux.

— O mon fils, dit l'Empereur, en versant des larmes de tendresse & de joie, votre mérite est infiniment au-dessus de tout ce qu'on en dit, & de ce que j'en imaginais moi-même. Je me suis trop bien trouvé jusqu'à présent d'avoir suivi vos conseils, pour ne pas me conformer aujourd'hui à vos intentions. Vous avez ce que vous souhaitez, & vos freres seront contens.

Le jour indiqué pour la cérémonie etant arrivé, l'Empereur déclara qu'il choisissoit pour Prince héritier, & pour être son successeur au trône, le Prince *Li-kien-tcheng* son fils aîné, il nomma *Ly-ché-min* Prince de *Tsin*, & donna la Principauté de *Tsi* à son troisieme fils *Li-yuen-ki*. Ces deux Principautés n'etoient que de purs titres, parce que les pays où elles etoient situées, c'est-à-dire, celle de *Tsin* dans le *Chan-si*, du côté de l'Occident, & celle de *Tsi* dans le *Chan-tong*, du côté de l'Orient, n'etoient point encore soumis. *Ly-ché-min* prit sur lui de faire la conquête de son propre apanage. Un Prince du nom de *Siué-kiu* etoit alors Roi de *Tsin*. Il eut la témérité d'être l'agresseur, en entrant dans les terres qui etoient déjà sous la domination des *Tang*. Il s'empara en particulier de la ville p.05.091 de *King-tcheou*, & en ravagea tous les environs. *Ly-ché-min* marcha contre à la tête de ses troupes, il l'atteignit à *Kao-tché* ; mais n'ayant point l'avantage du nombre, non plus que

celui du terrein, il prit le parti de camper & de fortifier son camp de maniere à le rendre inattaquable. C'etoit pour laisser à l'ennemi, qui n'etoit pas à portée d'avoir des vivres, le tems de consommer ses provisions, & l'occasion de faire des fautes dont il savoit profiter. Les ouvrages etoient à peine finis qu'il tomba malade, Il fit appeller *Lieou-ouen-tsing*, le premier de ses Officiers généraux, & en lui remettant le commandement de l'armée, il lui dit :

> — Les troupes de *Siué-kiu* se sont trop avancées, les vivres leur manqueront bientôt. Quoi qu'il puisse arriver, ne sortez pas du camp pour les aller combattre. Attendez que je sois guéri ; ma maladie n'est pas de nature à durer long-tems.

Lieou-ouen-tsing promit de se conformer à des ordres si sages ; mais pour son malheur, & celui de toute l'armée, il les interpréta à sa maniere. Il crut qu'il pouvoit, sans manquer à ce qu'il avoit promis, faire sortir ses troupes pour les exercer hors du camp, afin d'en imposer par-là à l'ennemi, & lui donner de fausses alarmes. Il faisoit défiler son armée, la rangeoit en bataille, & après plusieurs evolutions la faisoit rentrer dans le camp.

Siué-kiu s'imagina d'abord que tout ce manege n'etoit qu'un artifice pour l'attirer au combat ; mais ayant su que *Ly-ché-min* etoit malade, il ne douta point que ce ne fût une fanfaronade de la part de celui qui commandoit à sa place. Il songea à en tirer parti. Il mit en embuscade pendant la nuit une partie de son armée le plus près qu'il put du camp des ennemis. Le lendemain *Lieou-ouen-tsing* sortit à son ordinaire ; mais ses troupes avoient à peine achevé de défiler, que *Siué-kiu* les attaqua de front, tandis que ceux qu'il avoit mis en embuscade p.05.092 les attaquoient par derriere. La victoire ne fut point douteuse ; & ce qui resta des vaincus, ne dut son salut qu'à la proximité de la Ville de *Kao-tché*, où il alla se réfugier. *Ly-ché-min* s'y etoit fait transporter dès le commencement de sa maladie, & il etoit en voie de guérison quand ce malheur arriva. Il ne se crut pas en sûreté dans cette ville. Il en partit précipitamment & retourna à la Cour. Ce qu'il avoit prévu arriva. *Siué-*

kiu assiégea la ville, la prit & la détruisit de fond en comble ; mais il ne jouit pas long-tems de sa gloire. Le mauvais air du camp, les mauvais alimens & les fatigues qu'il avoit essuyées, lui causerent une maladie dont il mourut. Il eut pour successeur *Siué-jin-kao* son fils.

Ce *Siué-jin-kao* prit le commandement de l'armée de son pere, & se proposa de pousser ses conquêtes jusqu'à la Capitale de l'Empire des *Tang*. Cependant *Ly-ché-min* se rétablit, il rassembla les débris de l'armée qu'il avoit commandée ci-devant, leur joignit de nouvelles troupes & alla au-devant du fils de *Siué-kiu*, lui livra bataille, & le fit prisonnier. Les vaincus, à l'exception d'un petit nombre qui prit la fuite, mirent bas les armes. *Ly-ché-min* les incorpora dans ses troupes, & retourna à *Tchang-ngan* avec son prisonnier, qui fut mis à mort, comme fils d'un rebelle, & coupable lui-même du crime de rebellion. Cette victoire mit toute la Province du *Chen-si* sous l'obéissance des *Tang*. Il restoit à soumettre les Provinces du *Chan-tong*, du *Ho-nan* & du *Chan-si*.

Yu-ouen-hoa-ki, qui avoit fait assassiner l'Empereur *Yang-ty*, etoit à la tête d'une nombreuse armée dans le *Chan-tong* ; *Teou-kien-té*, Prince de *Hia*, dominoit dans le *Chan-si*, & le Prince *Yué-ouang*, frere de l'Empereur *Koung-ty*, avoit un parti assez considérable dans le *Ho-nan*. *Ly-ché-min* ou par lui-même ou par ses Lieutenans, les vainquit l'un après l'autre. Les Tartares *Tou-kiué*, qui, dans les commencemens, avoient donné p.05.093 du secours à *Li-yuen*, ne s'etoient pas attendus à des succès si rapides de la part de ce Prince. Leur intention etoit de profiter des dissensions qui déchiroient l'Empire pour s'en approprier quelque portion du côté du Nord : voyant leurs espérances trompées, ils se liguerent avec les autres Tartares, & avec quelques Chinois rebelles qui avoient pris les titres de Rois des pays qu'ils avoient usurpés. L'un des plus distingués d'entre ces Chinois, fut un nommé *Lieou-ou-tcheou*, qui, aidé de deux Capitaines habiles, qu'il avoit à son service, etoit venu à bout de se former un etat assez considérable. *Lieou-ou-tcheou*, secouru par les Tartares dont il etoit voisin, pouvoit être un grand obstacle à la réunion de tout l'Empire sous la domination d'un seul

maître. L'Empereur *Kao-tsou* voulut se mettre en repos de ce côté-là. Il envoya *Ly-ché-min* pour abattre une puissance qui devenoit de jour en jour plus redoutable, & pouvoit lui disputer tôt ou tard l'Empire.

Ly-ché-min allant porter la guerre au loin, crut qu'il falloit avoir une armée plus choisie que nombreuse. Il emmena avec lui tous ces braves Officiers & ces vieilles troupes, avec qui il etoit accoutumé de vaincre, & partit avec une diligence qui ne laissa pas aux ennemis le tems de se réunir. Il avoit déjà atteint l'armée de *Lieou-ou-tcheou*, que les Tartares n'etoient point encore sortis de leur pays. Il battit d'abord leur arriere-garde, qui s'etoit ecartée pour aller chercher des vivres ; il força sa marche pour atteindre le reste ; après avoir mis son infanterie en croupe, & après avoir fait près de deux cens lys en vingt-quatre heures, les deux armées se trouverent en présence dans la plaine de *Tsiao-chou-kou*.

Il etoit déjà nuit quand *Ly-ché-min* arriva, il laissa prendre à ses troupes le repos dont elles avoient besoin ; & pendant le peu d'heures qu'il leur permit de donner au sommeil, il alla reconnoître lui-même les lieux où il se proposoit de livrer p.05.094 bataille le lendemain. Dès que le jour parut, il rangea sa petite armée en bataille, & au soleil levé il fit attaquer les ennemis ; on se battit avec un acharnement qui rendit pendant quelque tems la victoire douteuse ; mais *Ly-ché-min* la fixa enfin après être revenu à la charge jusqu'à huit fois ; les ennemis perdirent plus des deux tiers de leur armée, & le Général se sauva en Tartarie accompagné de quelques-uns de ses Officiers qui voulurent bien le suivre.

Yu-ché-king-tê, le second des Lieutenans généraux qui commandoient l'armée de *Lieou-ou-tcheou*, n'avoit alors qu'un corps de huit mille hommes sous ses ordres, quand il apprit la défaite de ses alliés & la victoire de *Ly-ché-min* ; convaincu d'ailleurs que celui dont il avoit pris les intérêts, n'etoit qu'un rebelle, il prit le parti de se soumettre.

Ly-ché-min le reçut non seulement avec bonté, mais avec des démonstrations de joie. Il avoua depuis que l'acquisition de cet excellent

Officier lui avoit fait beaucoup plus de plaisir que le gain même de la bataille, parce qu'il prévit dès-lors la ruine prochaine de *Lieou-ou-tcheou*, & de tout son parti.

En effet, *Lieou-ou-tcheou* n'eut pas plutôt appris la défection d'un de ses Généraux & la fuite de l'autre, qu'il se crut perdu sans ressource. Il abandonna les Etats qu'il avoit usurpés, & alla rejoindre son Général *Soung-kin-kang* chez les *Tou-kiué*. Ces Tartares qui ne s'etoient ligués ci-devant avec lui que dans l'espérance de quelque profit réel pour eux-mêmes & pour affaiblir par son moyen la puissance des *Tang*, qui commençoit à les alarmer, se voyant plus éloignés que jamais de la fin qu'ils s'etoient proposée, ne firent aucun cas d'un allié malheureux. Ils violerent même à son regard les droits les plus sacrés ; car dans la crainte que le vainqueur ne vînt porter la guerre jusqu'en Tartarie, ils firent mourir *Lieou-ou-tcheou* avec son général *Soung-kin-kang*, & envoyerent leurs têtes p.05.095 à *Ly-ché-min*, en signe de réconciliation avec les *Tang*, qu'ils reconnoissoient pour les seuls légitimes Souverains de la Chine. C'est ainsi que par sa prudence, son activité & sa bravoure, *Ly-ché-min* vint à bout, dans l'espace de deux mois, d'eteindre une domination qui eût eté très-fatale à l'Empire, si elle avoit eu le tems de se raffermir. Toutes les villes qui obéissoient à *Lieou-ou-tcheou*, lui envoyerent des députés & se soumirent.

Après une expédition si glorieuse, il etoit juste que ce héros allât jouir du triomphe qu'il avoit mérité. Il se rendit à *Tchang-ngan*. L'ardeur que témoignerent les grands de tous les ordres & les principaux d'entre les Magistrats à aller au-devant de lui ; l'empressement que le peuple eut à le voir, & les acclamations réitérées dont il l'honora quand il traversa la ville pour se rendre au Palais ; les larmes de joie que versa l'Empereur son pere en le recevant, tout cela répandit dans le cœur de ses freres le venin d'une jalousie qu'ils n'eurent pas la force de dissimuler. Ils murmurerent d'abord sourdement, & auprès de quelques femmes du Palais ; ils se plaignirent ensuite, comme si les louanges qu'on donnoit à

leur frere eussent eté autant d'injures pour eux ; enfin ils l'accuserent de vouloir régner.

L'Empereur ne fit aucun cas de leurs plaintes. Il justifia son fils, en disant à ses freres qu'il lui avoir offert le Trône, & qu'il avoit eu la générosité de le refuser, pour y laisser monter son aîné, & les exhorta à être aussi tranquilles qu'il l'etoit lui-même sur son compte.

Dans le tems que les discussions etoient prêtes d'éclater dans la Famille Impériale, on apprit que *Ouang-ché-tchoung*, qui avoit pris le titre d'Empereur, faisoit chaque jour de nouveaux progrès. Cet usurpateur etoit maître de *Lo-yang*, Capitale de l'Empire sous les *Soui*, & de plusieurs autres Villes du premier ordre. Comme il y avoit trouvé des richesses immenses p.05.096 & que le pays qui le reconnoissoit etoit extrêmement peuplé, il ne lui etoit pas difficile d'avoir sur pied de nombreuses armées.

L'Empereur saisit cette occasion pour mettre son cher *Ly-ché-min* à couvert de toutes les persécutions domestiques. Il l'envoya contre *Ouang-ché-tchoung*. *Ly-ché-min* composa lui-même son armée. Il voulut que *Yu-tché-king-tê*, & la plupart des Officiers qui avoient eté au service de *Lieou-ou-tcheou* le suivissent, parce qu'ils connoissoient le terrein, & savoient le fort & le foible des lieux qu'il se proposoit d'attaquer. Quelques-uns de ses Lieutenans lui représenterent qu'il n'etoit pas de la prudence d'employer si-tôt des hommes qui avoient abandonné si facilement leur ancien maître, & qu'il pourroit fort bien arriver qu'ils fissent à son egard, ce qu'ils avoient fait à l'egard de *Lieou-ou-tcheou*. *Ly-ché-min* se contenta de leur répondre qu'il ne retenoit personne de force à son service, & que si ceux dont ils lui parloient vouloient le quitter, il ne feroit pas courir après eux pour les ramener. Quelques jours après, on vint lui annoncer la désertion de quelques-uns de ces mêmes Officiers, dont on avoit tâché de lui rendre la fidelité suspecte. Ceux qui lui avoient conseillé de se défier de *Yu-tché-king-tê*, profiterent de cette occasion pour revenir à la charge & faire de nouveaux efforts pour le perdre :

— Ce que ses amis viennent de faire, disent-ils, il le fera bientôt lui-même ; & comme il entend très-bien la guerre, il pourra lui seul nous être plus funeste que tous nos autres ennemis ensemble. Croyez-en notre zele ; *Yu-tché-king-tê* & les siens, n'attendent que le moment favorable pour passer chez *Ouang-ché-tchoung.* Assurez-vous de sa personne, & faites-le mourir, car il a merité la mort en prenant autrefois les armes contre vous, ou envoyez le prisonnier à *Tchang-ngan*.

— Je lui ai déjà pardonné, répondit *Ly-ché-min*, je l'ai reçu à mon service, & je l'ai mis au nombre de mes amis ; je n'ai rien apperçu dans lui jusqu'à p.05.097 présent qui puisse le rendre indigne de mes bienfaits. Pourquoi sur de simples soupçons m'exposerois-je à causer du chagrin à un homme que j'estime, à déshonorer un brave guerrier, & à faire périr un innocent ? Qu'on ne m'en parle plus.

Cependant pour se mettre entiérement l'esprit en repos de ce côté-là, & ne pas paroître mépriser, ou faire peu de cas des avis qu'on lui donnoit, il résolut d'entrer lui-même en eclaircissement avec *Yu-tché-king-tê*. Il le fit venir en particulier, & lui dit :

— On voudroit me persuader que vous avez quelqu'envie de quitter mon service ; qu'en est-il ? Parlez-moi sans détour, & ne craignez pas d'user, envers moi, de la même franchise dont j'use à votre egard. Je ne veux me servir de vous qu'autant que je vous croirai mon ami, & que vous me regarderez comme etant le vôtre. Si cette condition vous plaît, à la bonne heure ; continuons à vivre ensemble, comme nous avons fait jusqu'à présent. Si vous voulez vous retirer ailleurs, je ne m'y oppose pas ; partez quand il vous plaira. Voilà quelque peu d'argent que je vous donne, recevez-le comme un gage de mon amitié ; & il pourra vous servir au besoin. Je voudrais pouvoir faire quelque chose de mieux pour vous ; mais les circonstances s'y opposent. Adieu : souvenez-vous quelquefois de moi.

> — Prince, lui répondit *Yu-tché-king-tê*, le malheur des tems m'avoit engagé dans un parti contraire au vôtre ; je ne connoissois pas encore le grand *Ly-ché-min* : voilà mon excuse pour le passé. Je n'ai rien à dire sur le présent, parce que je n'ai rien à me reprocher. Pour l'avenir, j'espere que je serai assez heureux pour me rendre digne de votre estime. Permettez que je vous suive jusqu'à la mort.

Le Prince lui tendit la main & le renvoya faire son service.

Lorsqu'on apprit à *Lo-yang* que l'armée Impériale approchoit, *Ouang-ché-tchoung* se mit à la tête de la sienne, & etablit son camp du côté du Nord, pour être plus à portée p.05.098 de recevoir les secours & les vivres qu'il attendoit des provinces soumises au Prince de *Hia* son allié. Les Impériaux etablirent le leur du côté du Midi, aussi-tôt qu'ils furent arrivés au pied de la montagne de *Pê-mang*. La Ville se trouva ainsi entre les deux armées.

Ly-ché-min, avant que de rien entreprendre, voulut, selon sa coutume, aller reconnoître lui-même le terrein ; il prit avec lui huit cens Cavaliers, & parcourut tous les environs. *Ouang-ché-tchoung*, qui en fut instruit, monta sur le champ à cheval, avec environ quinze cens hommes, fit un détour & vint envelopper *Ly-ché-min* & sa petite troupe. Un Officier de *Ouang-ché-tchoung*, ayant reconnu *Ly-ché-min*, qui, le sabre à la main, tâchoit de s'ouvrir un passage pour se dégager, vint à lui la pique levée. Il alloit le percer, quand il reçut lui-même le coup de la mort de la main de *Yu-tché-king-tê*, qui ne perdoit pas de vue son maître, & qui saisit cette occasion, de le convaincre de son attachement à sa personne & de sa fidélité à toute épreuve. Malgré leur bravoure & leurs efforts, les Imperiaux auroient succombé sous le nombre, si la cavalerie à laquelle *Ly-ché-min* avoir donné ordre en partant de le suivre d'un peu loin, n'etoit arrivée pour les secourir. Les choses alors changerent de face, ceux qui avoient suivi *Ouang-ché-tchoung* furent presque tous tués, & *Ouang-ché-tchoung* lui-même eut toutes les peines du monde à regagner son camp.

Cette action qui se passa, pour ainsi dire, aux pieds des murailles de la Ville, répandit la consternation dans tous les esprits, & la renommée qui grossit toujours les objets, représenta comme une victoire complette, ce qui n'etoit au fonds qu'une escarmouche entre deux détachemens. Sur ce bruit, la plupart des Villes qui obéissoient à *Ouang-ché-tchoung* perdirent courage, & envoyerent des députés pour recevoir le p.05.099 joug du vainqueur. *Ly-ché-min* voyant que tout lui réussissoit au-delà de ses esperances, ne voulut pas y revenir à deux fois ; il fit le siege de *Lo-yang*. Cette Capitale etoit alors une des plus fortes places de la Chine. Elle avoit eté long-tems le séjour des Empereurs. Elle etoit remplie de richesses ; mais les vivres commençoient à y être rares, à cause du grand nombre des habitans.

Ouang-ché-tchoung qui avoir prévu ce siége, dès le moment qu'il sut que *Ly-ché-min* venoit à lui, avoir pris ses mesures pour se bien fortifier au-dedans, & pour pouvoir faire diversion au-dehors, il s'etoit adressé au Prince de *Hia*, & l'avoir supplié de venir promptement à son secours contre leur ennemi commun. Ce prince s'etoit mis aussi-tôt en marche à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes. Il apprit en chemin le malheur de son allié, le siége de *Lo-yang* & la défection de toutes ces Villes qui s'étoient données au vainqueur. Il écrivit ce peu de mots à *Ly-ché-min* :

> « J'apprends que vous voulez forcer *Ouang-ché-tchoung* jusques dans sa Capitale, & que vous êtes déjà maître de la plupart des Villes dont il etoit maître ci-devant. Je vole à son secours à la tête d'une nombreuse armée. Si vous voulez que je me retire, retirez-vous vous-même, restituez les Villes qui se sont données à vous, & retournez à *Tchang-ngan*, nous vivrons alors en paix comme auparavant.

Après avoir lu cette lettre, *Ly-ché-min* dit au Courier qui la lui avoit apportée :

> — Dites à *Teou-kien-tê*, votre maître, que je lui ferai ma réponse de vive voix,

& le renvoya. Cependant *Ouang-ché-tchoung* qui craignoit de se trouver réduit aux dernieres extrémités avant l'arrivée du secours qu'il attendait, résolut de faire un dernier effort. Il fit prendre les armes à tous ceux qui etoient en etat de les porter, les incorpora dans ses troupes, sortit de la Ville & alla présenter la bataille à *Ly-ché-min*. On se battit depuis le levé du soleil jusques vers le p.05.100 milieu du jour, sans que la victoire parût se déclarer ; mais enfin ces troupes de nouvelle levée qui etoient dans l'armée de *Ouang-ché-tchoung*, ne pouvant soutenir plus long-tems les efforts des vieux soldats de *Ly-ché-min*, commencerent à se débander. Leur exemple entraîna bientôt les autres, toute leur armée se sauva en désordre. Les vainqueurs poursuivirent les fuyards jusqu'aux pieds des murailles de la Ville.

Les choses en etoient là quand *Ly-ché-min* reçut une lettre de l'Empereur son pere, qui lui ordonnoit de suspendre le siége, & de se contenter de tenir en respect l'armée du Prince de *Hia*. Il en fut consterné ; mais après un moment de réflexion, il écrivit à son pere à-peu-près en ces termes :

> « Je suis sur le point de vous soumettre deux ennemis à la fois, & de réunir enfin tout l'Empire sous votre domination. Dans peu j'irai me jetter aux pieds de votre Majesté, ou pour recevoir mon arrêt de mort, si je ne réussis pas, ou pour mériter votre approbation, si je réussis.

Après avoir fermé sa lettre & renvoyé le Courier, il assembla son Conseil de guerre pour déterminer ce qu'il y avoit à faire dans les circonstances où l'on se trouvoit. Il ne dit rien de l'ordre qu'il avoit reçu. Presque tous les Officiers généraux furent d'avis qu'il falloit lever le siége, & retourner à *Tchang-ngan* pour s'y refaire des fatigues passées. Ce n'etoit pas la pensée de *Ly-ché-min*. Il demanda à un de ses Lieutenans avec lequel il avoit déjà concerté ce qu'il devoit répondre, ce qu'il pensoit de l'idée de lever ainsi le siége, à la veille de prendre la ville. *Kouo-hiao-kiao* (c'est le nom de cet Officier) lui répondit que c'etoit se déshonorer que d'abandonner une entreprise qui alloit être

consommée par le succès ; que les assiégés ne pouvoient tenir long-tems, etant déjà réduits à ne se nourrir que d'herbes seches, de vieux cuirs, & de tout ce qu'il y avoit de plus vil ; que le Prince de *Hia* ayant eté p.05.101 obligé de faire une longue route, voudroit au moins prendre quelques jours de repos avant que de les attaquer ; & qu'enfin il etoit persuadé que le Ciel leur livreroit deux ennemis à la fois.

> — C'est là précisément ce que je pense, dit alors *Ly-ché-min*, continuons le siége & allons battre *Teou-kien-tê*.

Il donna sur le champ ses ordres pour l'un & pour l'autre.

Il partagea son armée en deux, il en laissa une partie aux pieds des murailles de *Lo-yang*, & s'etant mis à la tête de l'autre, il alla au-devant du Prince de *Hia*. Il le rencontra aux environs de la forteresse de *Ou-lao-koan*, dont il vouloit s'emparer avant que de passer outre. Non loin de cette forteresse etoit une montagne qui dominoit sur tout le pays. *Ly-ché-min* s'y transporta, suivi de quelques Cavaliers seulement, & examina à loisir le camp des ennemis. Il en fit de même plusieurs jours de suite, sans rien dire de son dessein à qui que ce fût. Il remarqua que chaque jour, à la même heure, un gros de monde se rendoit à la tente du général ; il comprit que c'etoit le tems où les Officiers alloient prendre l'ordre ; il prit dès-lors son parti. De retour à sa tente, il assembla ses Officiers généraux, & leur dit de se tenir prêts pour le lendemain. Dès la pointe du jour il se mit à la tête de l'élite de sa cavalerie, donna ordre au reste de le suivre au petit pas, en faisant un détour, & au gros de l'armée de ne s'ébranler que lorsque le combat seroit commencé.

L'heure etant arrivée, *Ly-ché-min* donne tête baissée dans le camp des ennemis, le force, va droit à la tente du Général, & y est presqu'arrivé, qu'on ne pensoit pas encore à le repousser. Comme les principaux Officiers, ainsi qu'il l'avoit prévu, n'etoient point à leurs postes, un desordre général se mit dans toute l'armée. Celle de *Ly-ché-min* s'ébranla alors & vint achever leur défaite. En vain le Prince de *Hia* fait tous ses efforts pour ranimer les siens : la peur les avoir tellement

saisis, p.05.102 qu'ils ne pensoient pas même à se défendre. Dans cette confusion ce Prince est blessé d'un coup de pique, tombe de son cheval & est fait prisonnier par un des Officiers de *Ly-ché-min*. Toute l'armée mit bas les armes. *Ly-ché-min* fit cesser le carnage, renvoya chez eux tous ceux qui voulurent y retourner, incorpora dans ses troupes ceux qui voulurent servir sous lui, & retourna aussi-tôt au siége de *Lo-yang*.

En chemin faisant, il voulut s'entretenir avec le Prince de *Hia* son prisonnier.

> — D'où vient, lui dit-il, que sans aucune raison légitime, vous avez pris les armes contre moi ? que vous avois-je fait ? ne vous laissois-je pas tranquille chez vous ?
>
> — Vous ne m'aviez rien fait encore, lui répondit le prisonnier ; mais après avoir détruit *Ouang-ché-tchoung*, vous auriez infailliblement entrepris de me détruire. J'ai voulu vous prévenir.

Ly-ché-min n'insista pas davantage ; mais arrivé sous les murs de *Lo-yang*, il fit dire aux assiégés qu'ils n'avoient plus de secours à attendre, qu'il avoit défait l'armée auxiliaire, & qu'il etoit maître de leur Général & de tous leurs Officiers. Il les invita à venir voir du haut de leurs remparts le Prince de Hia ; sur lequel ils fondoient toute leur espérance, & les exhorta à ne pas différer plus long-tems de se soumettre.

Ouang-ché-tchoung, qui se voyoit sans ressources, se revêtit d'un habit de simple particulier, se fit suivre de sa famille, de ses grands, du plus grand nombre de se Officiers, fit ouvrir la porte de la ville, & vint se mettre à la discrétion du vainqueur. *Ly-ché-min* le reçut avec bonté, le fit garder à vue, & se disposa à aller prendre possession de sa nouvelle conquête. Il défendit, sous peine de mort, de faire aucun acte d'hostilité, tant au-dehors qu'au-dedans de *Lo-yang* ; il ne prit avec lui que quelques mille hommes, entra dans la ville & se rendit au Palais.

Le premier de ses soins fut de chercher les ecrits p.05.103 particuliers de la maison de *Soui*, pour les envoyer à l'Empereur son pere ; mais il ne s'en trouva aucun. *Ouang-ché-tchoung*, avant de se rendre, les avoit tous fait brûler. Il fit mettre en un tas l'or & l'argent, les pierreries & les bijoux, les soieries, &c. & distribua le tout aux Officiers & aux soldats de son armée,sans en rien réserver pour l'Empereur son pere, ni pour lui-même. Il visita, l'un après l'autre, tous les appartemens, en fit sortir, les femmes & les Eunuques qui les gardoient ou les occupoient. Puis se tournant vers les Officiers de son cortege, il leur dit en tirant un profond soupir de son cœur :

> — C'est ce luxe & cette magnificence que nous venons de voir qui ont perdu la maison de *Soui*. Des Princes uniquement occupés de pareilles bagatelles, qui ne font qu'amollir le cœur, & qu'on ne peut se procurer qu'avec des frais immenses, pouvoient-ils travailler à la félicité des peuples, & vaquer aux soins pénibles du gouvernement ? Qu'on mette le feu à ces somptueux edifices, que la dureté, l'infamie & les vexations ont elevés. Je veux les voir réduits en cendres avant que de m'en retourner à *Tchang-ngan*.

Il fut obéi.

Après avoir réglé tout ce qu'il falloit pour le bon ordre & la sûreté de la ville, il partit pour aller rendre compte de sa conduite, comme il l'avoit promis, en suspendant l'ordre de l'Empereur sur la levée du siége de *Lo-yang*, ou pour mieux dire pour aller triompher sous les yeux d'un pere qui l'aimoit tendrement, & au milieu d'un peuple dont il etoit devenu l'idole. Il arriva à le septieme lune de la cinquieme année du regne de *Kao-tsou*, & fit son entrée à la tête des trente mille hommes qu'il avoit choisis dans son armée pour lui servir l'escorte. *Teou-kien-tê*, Prince de *Hia*, & *Ouang-ché-tchoung*, usurpateur des titres & d'une partie de l'Empire des *Soui*, suivis de quelques-uns de leurs Officiers, etoient enchaînés & marchoient à pied aux deux côtés de son cheval, à peu de p.05.104 distance de l'etrier ; après eux venoient leurs etendards & leurs

drapeaux, qu'on traînoit négligemment par terre, leurs instrumens de musique dont on ne tiroit par intervalle que quelques sons lugubres, lorsque ceux qui chantoient l'hymne de triomphe faisoient une pause pour respirer quelques momens.

Monté sur un cheval richement enharnaché, revêtu d'une cotte d'armes & d'une cuirasse de l'or le plus fin, présent que l'Empereur son pere lui avoit fait peu de jours auparavant, pour lui servir de parure lors de la cérémonie ; ayant le casque en tête, l'arc en echarpe, le carquois garni de ses fleches sur l'epaule, & le sabre à la main, *Ly-ché-min* entra dans la ville. Le bruit des instrumens guerriers, & les acclamations réitérées du peuple, se mêlerent alors aux sons mélodieux de la symphonie & des voix ; & bientôt l'on n'entendit plus que les cris redoublés de la joie publique. Chacun vouloit voir un Héros que la victoire ne se lassoit pas de suivre. On le voyoit & on vouloit le voir encore ; on lui donnoit mille bénédictions ; on lui souhaitoit la plus longue vie. Il alla droit à la Salle des ancêtres, y fit les cérémonies respectueuses, & de là il se rendit au Palais.

L'Empereur le reçut en pere tendre, & en Souverain reconnoissant. Il embrassa son fils, il remercia le Héros des services qu'il venoit de rendre à l'Etat. A son occasion & à sa priere, il assigna des récompenses aux Officiers, il fit des largesses à tous les soldats ; il soulagea le peuple d'une année d'impôts ; il fit publier une amnistie générale ; il invita tous ses sujets à se réjouir. Mais tandis que l'allégresse répandoit par-tout ses bienfaits, l'envie versa toute son amertume dans les cœurs du Prince héritier & du Prince de *Tsi*, freres de *Ly-ché-min*.

> « Que lui manque-t-il, se dirent-ils entr'eux, pour qu'il soit Souverain dans toutes les formes ? il en a déjà l'autorité ; il commande par-tout en maître. Les gens de guerre lui sont entiérement p.05.105 dévoués. Tous les autres l'admirent : bientôt nous serons contraints nous-mêmes de lui obéir. Parmi cette confusion de cris qui faisoient retentir les airs lors de son triomphe, on a distingué des voix indiscretes qui lui donnoient

> l'auguste titre de Fils du Ciel. Si nous ne nous hâtons de prévenir l'exécution de ses ambitieux desseins, tout est perdu pour nous.

C'est ainsi qu'ils s'exprimoient dans les accès d'un délire dont la fureur alloit toujours en augmentant. Ils redoublerent d'efforts auprès de leur pere, pour lui inspirer les plus noirs soupçons. Laissons-les tramer sourdement leurs honteuses cabales, ils travailleront à leur ruine, & tomberont enfin dans l'abyme qu'ils auront creusé de leurs propres mains.

Après avoir joui des honneurs du triomphe de la maniere que je l'ai dit, le Héros pria l'Empereur de vouloir bien mettre une différence entre *Ouang-ché-tchoung*, successeur prétendu de l'illustre famille des *Soui*, & *Teou-kien-tê*, Prince de *Hia*.

> — Le premier, lui dit-il, content de son sort, ne pensoit point à nous faire la guerre ; c'est nous qui l'avons attaqué. Le second au contraire, que nous laissons tranquille dans ses Etats, a armé contre nous, & a cherché à nous détruire, sans que nous lui en ayons donné l'occasion, ni même fourni le plus léger prétexte. Si celui-ci mérite la mort, l'autre est digne de quelque compassion, & mérite quelque indulgence de notre part.

L'Empereur eut egard aux représentations de son fils. Il fit mourir le Prince de *Hia*, qui, suivant une coutume introduite depuis de longues années, ne méritoit aucune grace, & condamna *Ouang-ché-tchoung* à un simple exil. Mais cet infortuné eut un sort pareil à celui du Prince de *Hia*, par la cruauté de l'Officier qui le conduisoit, lequel prétexta un ordre secret de le massacrer en chemin.

Le triste sort qu'eprouverent ces deux malheureux Princes, fit sur l'esprit de leurs anciens sujets les impressions les plus p.05.106 fortes ; ils verserent d'abord des larmes d'attendrissement & de compassion ; mais bientôt ils en verserent de rage, & se porterent aux plus violens excès. On les voyoit courir les campagnes & les villages, se faire suivre par

quiconque etoit en etat d'attaquer & de se défendre, & massacrer indifféremment quiconque se mettoit en devoir de leur résister, ou de leur faire des représentations. Leur nombre s'etant prodigieusement accrû, avant qu'on fût instruit de cette révolte à *Tchang-ngan*, ils eurent le tems de se choisir un chef. Ils jetterent d'abord les yeux sur un ancien Officier qui s'etoit distingué au service du Prince de *Hia* ; mais cet Officier ayant refusé de se mettre à leur tête, ils le massacrerent, & s'adresserent à un autre Capitaine du nom de *Lieou-he-ta*. Celui-ci, dans la crainte d'être massacré à son tour, accepta le commandement, & se trouva bientôt à la tête d'une armée nombreuse. Il fit des conquêtes dans le *Pé-tché-li* & le *Chan-tong*, recouvra presque tout le pays qui etoit sous la domination du Prince de *Hia*, & prit le titre de Roi.

Dans le commencement de ces nouveaux troubles, l'Empereur travailloit avec *Ly-ché-min* à faire refleurir les sciences & les arts que les guerres avoient mis dans un etat de langueur. Déjà tout ce qu'il y avoit de Savans dans l'Empire, avoit eu ordre de se rendre à la Cour ; & ce fut de ces Savans que *Ly-ché-min* composa cette fameuse Académie d'où sont sortis tant d'hommes célebres en plusieurs genres. Il l'agrégea au Conseil suprême, & voulut qu'elle devînt la pépiniere des Gouverneurs, des Magistrats, & de cette foule de Mandarins sur lesquels l'Empereur se décharge de quelque portion de son autorité pour le gouvernement civil. C'est cette même Académie qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Han-lin-yuen.*

Parvenu au faîte de la gloire, jouissant de tous les honneurs p.05.107 attachés à son rang, ayant une autorité sans bornes, tant pour le militaire que pour le civil (car l'Empereur voulant le récompenser, comme il avoit récompensé tous ceux de son armée, après sa fameuse expédition, lui avoit donné la surintendance sur tous les Mandarins de l'Empire), *Ly-ché-min* ne pensoit qu'à jouir des douceurs de la paix. Instruit de tout ce que ses freres inventoient chaque jour pour le perdre dans l'esprit de l'Empereur son pere, il leur laissoit le champ libre. Il ne paroissoit à la Cour que pour saluer son pere & lui rendre compte en peu

de mots de son administration. Le reste du tems il l'employoit à s'entretenir avec sa nouvelle Académie : il se faisoit lire l'histoire, il entroit dans des discussions littéraires, il s'instruisoit sur tout.

Il lui fallut interrompre de si douces occupations pour aller s'opposer aux rebelles. Il partit : à son arrivée tout changea de face. Il enleva l'un après l'autre tous les postes dont *Lieou-he-ta* s'etoit emparé dans le *Chan-tong* ; mais il ne put le chasser sitôt du *Pé-tché-li*, parce que ce rebelle avoit fait sa place d'armes de *Koang-ping-fou*, une des plus fortes villes qu'il y eût alors. Il fut contraint de camper sur les bords de la riviere de *Ming-choui*, pour empêcher que l'armée de *Lieou-he-ta*, qui n'etoit pas eloignée de là, ne reçût les vivres qu'elle attendoit du côté du Midi.

Les deux armées furent pendant plus de deux mois dans l'inaction. *Ly-ché-min* vouloit en venir à une bataille decisive & c'etoit précisément ce que *Lieou-he-ta* vouloir eviter. Ce ne fut que lorsque ses provisions furent epuisées qu'il prit enfin son parti. Le jour *Ting-ouei* de la troisieme lune, il sortit de son camp à la tête de vingt mille hommes, & côtoya la riviere pour s'assurer de quelque passage qui pût faciliter ses convois. *Ly-ché-min* se mit à sa poursuite, l'atteignit, lui tua beaucoup de monde, & revint aussi-tôt sur ses pas, pour attaquer le camp p.05.108 des rebelles, & achever de les exterminer. Ils ne lui en donnerent pas le tems. *Lieou-he-ta* s'etoit sauvé avec un petit nombre de cavaliers du côté de la Tartarie. Toute son armée se dissipa d'elle-même aussi-tôt qu'elle se vit sans chef, & tout le pays rentra dans l'obéissance.

Pendant que ce Héros réduisoit ainsi les ennemis de l'Empire, ses ennemis personnels, je veux dire ses freres, & les Dames du Palais continuoient à le noircir dans l'esprit de l'Empereur. Ils s'y prirent de tant de manieres & si adroitement, que *Kao-tsou* fut presque persuadé. Il n'en témoigna cependant rien au dehors ; mais la froideur avec laquelle il reçut son fils, à la premiere entrevue qu'il eut avec lui après son retour à *Tchang-ngan*, le decelerent malgré lui.

Ly-ché-min, qui n'avoit rien à se reprocher, ne s'en mit point en peine. Il reprit ses entretiens avec les Savans de l'Académie qu'il avoit formée, & laissa aux calomniateurs tout le tems d'epuiser leur venin.

On vient de dire que *Lieou-he-ta* s'etoit sauvé chez les Tartares. Ceux-ci ne cherchant qu'un prétexte pour rompre une paix qu'ils n'avoient faite que malgré eux avec les *Tang*, furent ravis de cette occasion pour renouveller la guerre. Ils accueillirent *Lieou-he-ta*, lui fournirent des troupes, & le renvoyerent chez lui. Chemin faisant, *Lieou-he-ta* grossit son armée de tous ses anciens soldats, qui n'avoient point encore pris parti ailleurs, & se trouva en peu de tems à la tête de plus de cent mille hommes, avec lesquels il porta ses ravages jusques dans le *Chan-tong*. D'un autre côté les *Tou-kiué*, au nombre de cent cinquante mille hommes de cavalerie, ayant à leur tête leur Roi *Kie-li*, entrèrent dans le *Chan-si*, & y commirent toutes sortes d'hostilités. La nouvelle de ces nouveaux troubles alarma sur-tout le Prince héritier *Ly-kien-tcheng*, & *Ly-yuen* son frere. Ils craignirent que ce ne fût encore une nouvelle occasion p.05.109 de triomphe pour *Ly-ché-min*. Ils prirent le parti de supplier l'Empereur qu'il eût à leur promettre d'aller terminer eux-mêmes cette guerre. Ils l'obtinrent, à condition que *Ly-ché-min*, qui avoit inspection sur tout le militaire, y consentiroit de bonne grace, & ne traverseroit pas leur dessein. Les deux Princes en parlerent à *Ly-ché-min*, & lui dirent :

> — L'Empereur nous a nommés pour aller exterminer *Lieou-he-ta*, & les *Tou-kiué*. Vous connoissez mieux que personne le fort & le foible de nos troupes, ayez la bonté d'en choisir sur lesquelles nous puissions compter. Nous nous flattons que vous choisirez pour nous comme vous feriez pour vous-même si vous etiez chargé de cette importante & difficile commission.
>
> — Je souhaite de tout mon cœur que vous réussissiez, leur répondit *Ly-ché-min*, du moins ce ne sera pas la faute de l'armée que je formerai pour vous. Je vous donnerai l'élite de nos Guerriers ; j'aurai soin que les provisions soient

> abondantes. Je ne crains qu'une chose ; c'est que votre santé ne s'altere, vous n'êtes point faits à la fatigue, & l'air que l'on respire dans un Camp est tout différent que celui qu'on respire à la Cour. En tout cas, je serai toujours prêt à vous aller remplacer.

Les mesures des Princes etoient déjà prises ; tout etoit concerté entr'eux. Toutes leur créatures etoient en mouvement. L'Empereur leur avoit ouvert ses coffres. Ils y prirent des sommes immenses, dont ils firent passer d'abord une partie chez les *Tou-kiué*, pour les engager à se retirer. Ils se mirent en même tems en chemin pour aller combattre *Lieou-he-ta*. *Kié-ly*, Roi des *Tou-kiué*, déjà enrichi du pillage qu'il avoit fait dans le *Chan-si*, reçut les nouvelles richesses qu'on lui offrit & se retira. *Lieou-he-ta* dont l'armée n'etoit composée que de Tartares, qui ne prenoient qu'un intérêt médiocre à son entreprise & de Chinois qui ne s'etoient attachés à lui que par haine contre les *Tang*, se trouva réduit à n'oser rien tenter de décisif. Si les Princes craignoient p.05.110 de leur côté, il ne craignoit pas moins du sien ; il mettoit tous ses soins à empêcher les désertions qui devenoient de jour en jour plus fréquentes. *Ly-kien-tcheng* s'avisa enfin d'un expédient qui lui réussit. Ayant fait quelques prisonniers, il les combla de caresses, & leur promit les plus grandes récompenses s'ils exécutoient le projet qu'il avoit conçu.

> — Retournez, leur dit-il, au camp de *Lieou-he-ta*, comme si vous aviez trompé la vigilance de vos gardes ; dites à tous vos camarades que je leur prépare le sort le plus heureux, s'ils viennent de leur plein consentement se donner à moi.

Cette ruse eut tout le succès qu on pouvoit en espérer. Les soldats de *Lieou-he-ta* déserterent par troupes. Ce Chef malheureux se voyant presque abandonné, voulut se sauver encore chez les Tartares. Mais les Officiers & Soldats qui l'accompagnoient dans sa fuite se saisirent de lui, & le menerent comme ils auroient fait un criminel, jusque sous la tente du Prince de *Ly-kien-tcheng.*

Ce Prince assembla son Conseil de Guerre. *Lieou-he-ta* fut condamné à perdre la vie comme traître, & *Ly-kien-tcheng* envoya sa tête à *Tchang-ngan*, pour y servir de preuve de sa victoire. Il s'y rendit lui même, moins pour jouir des honneurs du triomphe, que pour se comparer à *Ly-ché-min*, & recevoir en sa présence, de l'Empereur lui-même, toutes les louanges dont il se croyoit digne. *Ly-ché-min* etoit trop sage pour avoir ces vils sentimens qu'inspire la jalousie. Il prit part à la joie publique.

Dans le courant de la seconde Lune de la sixieme année de son regne, l'Empereur *Kao-tsou* fit une perte, à laquelle il fut très-sensible. Sa fille *Ly-ché*, qu'il avoit donnée pour epouse au Général *Tsai-chan*, & qui etoit venue à son secours, à la tête de dix mille hommes, dans les commencemens de la révolution, mourut à *Tchang-ngan*. L'Empereur voulut qu'on lui rendît les mêmes honneurs funebres qu'aux fameux p.05.111 Guerriers. Il ordonna que des corps de troupes accompagneroient le convoi, & qu'outre les instrumens ordinaires de la musique en usage dans ces sortes d'occasions, on emploieroit encore les tambours, les tymbales & les autres instrumens de guerre.

Le Tribunal des Rits crut devoir faire à ce sujet ses représentations.

> « Il est contre le cérémonial, dirent-ils à l'Empereur dans la supplique qu'ils lui présenterent, que l'appareil militaire & les instrumens de guerre soient employés dans les convois funebres, quand il s'agit d'une femme ; & depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à ce jour, il est inoui qu'un pareil Rit se soit jamais pratiqué.
>
> « On commencera par ma fille, répondit l'Empereur, elle mérite cette distinction. A la tête des troupes qu'elle leva elle-même, elle m'a aidé à monter sur le Trône. Elle ne doit pas être confondue avec les femmes ordinaires. Qu'on exécute à la lettre ce que j'ai ordonné.

Cette fermeté du Prince déconcerta les graves Magistrats. Ils savoient

déjà par leur propre expérience que l'Empereur, tout bon qu'il étoit, n'adhéroit aux représentations que lorsqu'elles etoient fondées sur le bien public. Mais quand elles n'avoient pour objet que des choses indifférentes ou de peu d'importance, il écoutoit avec bonté ce qu'on lui disoit, & il s'en tenoit à ce qu'il avoit résolu.

Un ou deux ans auparavant, un etranger Tartare, *Hou* de nation, très-habile Danseur, se présenta à la Cour. L'Empereur le vit danser, en fut très-content, & le mit au nombre de ceux qui pouvoient paroître à la Cour. Les Princes n'en furent point choqués ; les Grands ne se crurent pas déshonorés de voir chaque jour parmi eux un homme de cette espece. Cependant pour que cet homme pût paroître avec plus de décence, l'Empereur lui donna le grade de Mandarin du cinquieme ordre, avec titre de Président second d'un des grands Tribunaux.

p.05.112 Aussi-tôt que *Ly-kang*, qui etoit alors premier Président du Tribunal des Rits, en eut connoissance, il vint au Palais & dit à l'Empereur :

> — Grand Prince, on n'a point vu chez nos anciens que ces hommes qui sont faits pour amuser & divertir les autres, fussent mis de pair avec les Lettrés & les Sages qui sont faits pour instruire & pour gouverner. C'est sous le regne de votre Majesté, que cela arrive pour la premiere fois. Nous avons appris avec un etonnement qui est au-dessus de toutes expressions, qu'un vil Danseur venoit d'être associé au corps illustre des Mandarins de l'Empire. Sera-ce en cela Grand Prince, que vos descendans doivent vous imiter ? Sera-ce pour cela, que la postérité vous donnera des éloges ? Votre Trône n'est pas encore entiérement affermi ; votre législation n'a point encore reçu sa derniere forme ; les herbes sauvages couvrent encore ces campagnes que les longues guerres ont changée en déserts.
>
> C'est aux Guerriers, qui soutiennent & défendent votre Trône ; c'est aux Sages & aux Lettrés qui éclairent votre

> Gouvernement & vous aident à en soutenir le poids, c'est à ces hommes laborieux qui défrichent les terres incultes & les font valoir, que vous devez donner des récompenses. Prodiguez-leur vos dons ; elevez-les aux honneurs ; alors on vous proposera pour modele aux Princes de votre famille qui regneront après vous ; & l'Histoire en plaçant votre nom à côté des noms illustres des fondateurs des autres dynasties, vous fera rendre par la postérité le même tribut d'éloges qu'à eux. Je supplie votre Majesté par l'intérét que je prends à la gloire de son regne, de faire biffer du tableau des Mandarins de l'Empire, le nom du Danseur *Ngan-tché-nou*, qu'on y a inscrit par ses ordres.

L'Empereur l'écouta, & lui répondit en ces termes :

> — Je ne crois pas que les Guerriers, les Sages & les Lettrés aient à se plaindre de moi. S'il se trouve quelqu'un parmi eux p.05.113 qui ait eté oublié dans la distribution des graces, il n'a qu'a se produire, je réparerai ma faute avec plaisir, & il sera abondamment dédommagé d'un oubli, qui de ma part a eté tout-à-fait involontaire. Pour ce qui est de *Ngan-tché-nou*, il restera Mandarin puisque je l'ai fait tel. Je ne reviens jamais sur mes bienfaits. Cet exemple ne sera point contagieux. Les hommes d'un talent extraordinaire en ce genre, comme en tout autre, sont trop rares, pour qu'on soit si délicat sur le choix des récompenses ; & il n'est point à craindre d'avilir le Mandarinat en les y incorporant. Je compte sur la fidélité de l'Histoire & sur l'equité de nos descendans. Qu'on soit aussi tranquille sur ce qu'ils diront, que je le suis moi-même, & qu'on n'insiste plus à vouloir me faire rétracter mes dons. On y perdroit son tems & l'on se rendroit coupable de désobéissance.

L'Histoire a rapporté le fait tel qu'il est ; mais la postérité ne l'a pas jugé aussi favorablement que *Kao-tsou* l'espéroit. On le lui a reproché

avec presque autant d'amertume, que celui d'avoir fait construire le premier Temple en l'honneur de *Lao-tsee*.

L'Empire se trouvoit enfin réuni sous la domination d'un seul & même maître. *Kao-tsou* avoit réglé ce qui concernoit les monnoies, il avoit déterminé leur empreinte & fixé leur poids. C'etoit, comme auparavant, des pieces de cuivre, de figure ronde, avec un trou quarré au milieu. Elles portoient d'un côté les deux caracteres *Toung-pao*, c'est-à-dire, *prix en cuivre*, & de l'autre les deux caracteres *Ou-tê*, qui sont le nom que l'Empereur avoit donné à son regne. La plupart des abus, introduits par la licence des guerres, avoient eté supprimés ; les Loix avoient repris leur ancienne vigueur ; tout sembloit annoncer une paix durable, lorsqu'on apprit que les Tartares, contre la foi des traités, recommençoient leurs excursions.

p.05.114 *Kié-ly*, Roi des *Tou-kiué*, & *Tou-ly*, Roi des *Ko-ko-nor*, se liguerent & vinrent ravager les frontieres du *Chen-si*, du *Pé-tché-li* & du *Chan-tong*. L'Empereur etoit alors occupé tout entier du soin de faire fleurir les Lettres. Il admettoit les gens de Lettres dans sa familiarité la plus intime, & ecoutoit toujours avec plaisir les avis qu'ils se hazardoient quelquefois de lui donner. Quelques-uns de ces Lettrés, qui n'aimoient point le séjour de *Tchang-ngan*, crurent l'occasion favorable pour proposer à l'Empereur de transporter ailleurs sa Cour. Ils lui représenterent qu'une des principales raisons qui portoient les Tartares à renouveller si souvent leurs attaques, etoit l'espérance de pouvoir un jour enlever les trésors de la capitale, qu'ils croyoient être immenses. Ils ajouterent qu'un moyen facile de les fixer chez eux, etoit d'abandonner *Tchang-ngan*, & d'aller etablir la Cour dans quelque ville du centre de l'Empire.

> — Alors, conclurent-ils, se voyant hors d'espoir de s'enrichir de nos dépouilles, il est à croire qu'ils ne viendront plus nous inquiéter.

L'Empereur fut presque persuadé ; mais *Ly-ché-min* s'y opposa de toutes ses forces, & présenta un placet qu'il eut soin de répandre dans le public, pour mettre tout le monde de son côté :

> « Ç'a eté de tout tems, dit-il, que l'Empire a eu à souffrir de la part de ses voisins. Quelque part qu'ait eté le séjour de la Cour, les Tartares ont toujours infesté les frontieres. Quoi ! votre Majesté, qui s'est elevée sur le trône avec la majesté du Dragon, qui a soumis l'un après l'autre, tant & de si puissans ennemis ; qui a dompté plus d'une fois ces mêmes Tartares qui viennent encore aujourd'hui provoquer son courroux, votre Majesté, dont les nombreuses troupes ne demandent qu'à donner de nouvelles preuves de leur valeur, voudroit donner à entendre à ces Barbares qu'elle craint leur courage, en changeant honteusement de demeure, & fuyant, pour ainsi dire, devant p.05.115 eux, quelle tache une telle conduite n'imprimeroit-elle pas à la gloire de votre regne ?
>
> *Ho-kiu-ping*, Général d'armée sous les *Han*, s'engageoit à eteindre les *Hioung-nou*, pourvu qu'on lui donnât des troupes qu'il pût mener contr'eux. Moi, votre fils, je m'engage à eteindre les *Tou-kiué*, ou tout au moins à les mettre hors d'etat de pouvoir nous nuire de long-tems : ordonnez, & je pars. Si dans peu d'années je n'amene pas ici leur Roi enchaîné, j'attends de votre Majesté mon arrêt de mort sans murmurer. Elle pourra faire alors ce qu'on lui suggere de faire aujourd'hui. Vous connoissez ma fidélité & mon zèle, je n'ajoute rien de plus.

L'Empereur lut ce placet avec attention. Il n'y trouva rien qui ne fut conforme à ce qu'il pensoit lui-même ; mais les soupçons que les Princes ses autres fils, de concert avec les Dames du Palais, lui avoient fait naître sur le compte de *Ly-ché-min*, le tenoient en suspens. Il n'osoit lui confier le commandement de l'armée, parce qu'on ne cessoit de lui dire qu'il n'y avoit plus qu'un reste de respect pour sa personne qui le retînt

encore à l'extérieur, & que lorsqu'une fois, il seroit hors de la Cour, à la tête des troupes, dont il etoit l'idole, il seroit en etat de tout entreprendre, & donneroit la loi. Quoique *Kao-tsou* ne crût pas tout cela, il lui etoit resté dans l'esprit une certaine défiance qui l'empêchoit de suivre son inclination.

Cependant comme le mal etoit pressant, il falloit un remede prompt, & il n'y en avoit point d'autres que d'envoyer *Ly-ché-min* à la tête d'une armée. L'Empereur s'y détermina ; mais au lieu d'une armée, il voulut qu'il y en eût deux, l'une commandée par *Ly-ché-min*, & l'autre par *Ly-yuen-ki*. Il crut par-là prévenir tous les inconvéniens. Les deux armées arrivent sur les frontieres. Après avoir reconnu les ennemis, *Ly-ché-min* vouloit aller à eux :

> — Nous leur présenterons la bataille, dit-il à son frere ; s'ils l'acceptent ils sont perdus. Je connais la p.05.116 disposition des lieux ; nous avons pour nous tout l'avantage, profitons d'une occasion qui ne se présentera peut-être pas de si-tôt.
>
> — Je ne saurois consentir à ce que vous proposez, lui répondit *Ly-yuen-ki.* Les ennemis sont en beaucoup plus grand nombre que nous, ce seroit témérité que de les attaquer ; nous risquerions notre gloire & celle de l'Empire. Contentons-nous de les observer & d'empêcher leurs progrès dans nos terres. Je m'en tiens là, & mon parti est pris.
>
> — Lâche, repliqua *Ly-ché-min*, puisque vous craignez, pourquoi êtes-vous venu jusqu'ici ? Retournez, si vous le voulez jusqu'à *Tchang-ngan*, renouez vos intrigues avec les femmes du Palais. Je ferai bien la guerre sans vous.

Ly-yuen-ki persista dans sa résolution, & alla se retrancher à quelques lieues de là : pour *Ly-ché-min* il fit passer la riviere à son armée, afin de s'approcher des ennemis.

Les deux Rois Tartares commandoient chacun à part ceux de leur nation. *To-ly* etoit campé à quelque distance de *Kié-ly*, bien résolu de

demeurer simple spectateur, supposé qu'on en vînt à une bataille, parce qu'il s'etoit engagé sous serment de n'employer jamais ses armes contre *Ly-ché-min*, dont il avoit reçu les services les plus signalés, dans une occasion où il alloit être perdu sans ressource. *Ly-ché-min* lui en fit rappeller le souvenir par un Officier qu'il lui envoya. Ce même Officier avoit ordre de l'avertir aussi de sa part, qu'aussi-tôt qu'il trouveroit les circonstances favorables, son intention etoit d'attaquer *Kié-ly*.

To-ly renvoya l'Officier avec ce peu de paroles :

> — Dites à votre maître que je ne serai jamais parjure. Il n'a qu'à faire ce qu'il projette, qu'il soit assuré que je resterai tranquille, ici dans mon camp.

Cette promesse rassura *Ly-ché-min*. Il n'attendoit plus que le moment de se battre. Ce moment arriva ; & ce qu'il y a de singulier, ce fut dans une circonstance plus propre à séparer des combattans qu'à inspirer l'ardeur du combat. p.05.117 Une pluie abondante inonda la terre :

> — Camarades, dit *Ly-ché-min* à ses soldats, c'est à present qu'il faut donner des preuves de ce que nous savons faire. Toute la campagne semble n'être plus qu'une mer ; il pleut encore, la nuit va tomber & sera des plus obscures, il faut marcher. Les *Tou-kiué* ne sont à craindre que quand ils peuvent tirer une fleche, ou lancer un trait. Leurs arcs relâchés par l'humidité sont à présent sans force. Allons à eux le sabre & la pique à la main, nous les enfoncerons avant qu'ils se soient mis en etat de defense.

Un Général qui a l'affection & l'estime de ses Soldats, est toujours sûr d'être obéi. L'on se met en marche, & dès que le jour paroît, ils attaquent le camp ennemi, le forcent, font un carnage affreux ; & seroient allés jusqu'à la tente de *Kié-ly*, si des fossés profonds ne les avoient arrêtés.

Kié-ly epouvanté, fit proposer, le jour même, une treve à *Ly-ché-min*. On convint que tout acte d'hostilité cesseroit de part & d'autre jusqu'à la

conclusion de la paix, dont l'Empereur dresseroit lui-même les articles ; & qu'en attendant, les *Ko-ko-nor* & les *Tou-kiué* se retireroient dans leur pays ; ce qui fut exécuté. *Ly-ché-min* retourna lui-même à *Tchang-ngan*, où il fut reçu avec tous les honneurs qu'il méritoit.

Ce nouveau succès acheva de le perdre dans l'esprit de ses freres. Ils conclurent entr'eux qu'il falloit s'en défaire. L'occasion leur parut favorable. Le Prince heritier, sous prétexte de se réjouir avec lui de sa victoire, lui donna un repas, & fit mettre du poison dans son vin.

A peine fut-on sorti de table, que *Ly-ché-min* sentit de la douleur. Son fidele ami *Yu-tche-king-tê*, qui ne le quittoit plus depuis qu'il s'etoit donné à lui, soupçonna la cause du mal. Il eut recours aux remedes ; & le malade dont le tempérament etoit des plus robustes, fut guéri en peu de jours. Les Princes, se voyant frustrés de leur espérance, eurent recours p.05.118 à un autre expédient, ce fut de le faire assassiner : ils eurent la mal-adresse de le proposer à *Yu-tche-king-tê*, qui rejeta avec horreur cette proposition, & qui, non content d'en avertir *Ly-ché-min*, en porta ses plaintes à l'Empereur lui-même. Mais les Princes toujours unis d'intérêts avec la plupart des Dames du Palais, trouverent le moyen de faire passer cette accusation comme une calomnie inventée par *Ly-ché-min* lui-même pour les perdre. *Kao-tsou* voyoit avec chagrin cette désunion entre ses enfans. Il crut les mettre tous d'accord en éloignant *Ly-ché-min*. Il le prit en particulier, & lui dit :

> — Je sais, mon fils, que c'est à vous que je suis redevable de l'Empire. Je voulais vous désigner mon Successeur, vous ne l'avez pas voulu. J'ai nommé votre frere aîné, il y a déjà du tems ; conviendroit-il de défaire ce que j'ai fait, de votre consentement & à votre instigation ? Quand je le voudrois, vous ne le voudriez pas vous-même. Cependant vos freres se défient de vous ; ils vous craignent, & conséquemment leur conduite à votre egard n'est pas ce qu'elle devroit être. Je pense à vous faire un apanage qui puisse vous mettre à l'abri de tout ce que *Ly-kien-tcheng* oseroit entreprendre contre vous

après ma mort, & qui vous rende son egal. *Lo-yang* a eté autrefois la Capitale de l'Empire. Je vous la donne avec toutes ses dépendances, allez-y fixer votre cour ; & prenez-y le titre d'Empereur, si vous le jugez à propos.

A ces mots, *Ly-ché-min* se jetta aux pieds de son pere & lui dit la larme à l'œil :

— Je suis bien malheureux de n'avoir pas pu vous convaincre de mon attachement à votre personne, de mon zèle pour la gloire de votre regne, de ma déférence à toutes vos volontés, & de la passion que j'ai toujours eue d'assurer le Trône à vos descendans. Ce seroit dès-à-présent travailler à le renverser, que de donner deux maîtres à l'Empire. Que mon frere regne ; qu'il regne seul. Dussé-je être la victime de son p.05.119 injustice ou de sa haine, quand une fois il sera le maître, je lui obéirai jusqu'à la mort. Peut-être qu'avec le tems je pourrai gagner son amitié. Non, je ne saurois accepter l'apanage que vous m'offrez.

Ce refus de *Ly-ché-min* fut appuyé par les brigues sourdes du Prince héritier, qui crut avoir tout à craindre de sa part, s'il devenoit une fois Souverain. Il pensa plus que jamais aux moyens de le faire périr. Le poison & la perfidie ne lui avoient point réussi ; il prit le parti d'en venir à la force ouverte. Le jour que *Kao-tsou* avoit fixé pour tâcher d'accorder ses enfans, fut celui que le Prince héritier & *Ly-yuen-ki* son frere, choisirent pour exécuter leur projet. Ils s'armerent de toutes pieces, armerent leurs gens & les distribuerent aux environs de la principale porte du Palais par où *Ly-ché-min* devoit passer.

— C'est moi, dit le Prince héritier à sa troupe, qui décocherai le premier trait ; vous acheverez le reste.

Ly-ché-min fut averti par *Yu-tche-king-tê* de ce qui se tramoit contre ses jours.

— Ils veulent se battre, dit-il à *Yu-tche-king-tê*, il seroit honteux pour nous de reculer. Armons-nous aussi. Nous avons affaire à des lâches ; ils ne tiendront pas devant nous. Jusqu'à présent j'ai travaillé pour la grandeur de notre maison, & ils ne cherchent qu'a la détruire. J'ai fait ce que j'ai pu pour gagner l'amitié de mes freres, & ils n'ont jamais cessé de me haïr. Ils ont voulu m'empoisonner ; ils ont tenté de me faire assassiner ; ils ont employé les plus noires calomnies pour me faire condamner à mort par mon pere ; & aujourd'hui ils veulent tremper leurs mains dans mon sang. Je ne puis pas me refuser à une juste défense. Avertissez quelques-uns de ces braves Capitaines de venir vaincre encore dans ce nouveau genre de combat.

— J'ai pourvu à tout, répondit *Yu-tche-king-tê* ; instruit du dessein des Princes, & craignant que malgré les avis réitérés qu'on vous en avoit donnés à vous-même vous ne persistassiez p.05.120 à vouloir ne vous rendre au Palais qu'avec votre suite ordinaire, *Tchang-sun-ou-ki, Kao-che-lien* & moi, nous avons aposté nos gens où il convient. Ils feront leur devoir au premier signal.

Ly-ché-min endossa la cuirasse, mit son casque, prit son carquois & ses fleches & sortit. D'aussi loin que le Prince héritier l'apperçut, il lui décoche une fleche qui ne fit que l'effleurer. A l'instant *Ly-ché-min* lui en lance une qui l'etendit par terre. Un de ses Officiers & *Yu-tche-king-tê* en firent autant au Prince *Ly-yuen-ki*. Les Soldats mis en embuscade parurent tout à coup, & personne n'osa plus remuer. Cependant comme la populace commençoit à s'attrouper, *Ly-ché-min* ôta son casque pour se faire reconnoître, & leur dit :

— Mes enfans, ne craignez rien pour moi, ceux qui vouloient m'assassiner sont morts.

Alors *Yu-tche-king-tê* coupa la tête aux deux Princes, & les montra au peuple, qui loin de donner la moindre marque de compassion, fit eclater

sa joie par des cris à la gloire de *Ly-ché-min*, qu'il appelloit le héros de la nation, son protecteur, son défenseur & son pere. Ce Prince le remercia de son affection, & ordonna que chacun eût à se retirer chez soi. Se tournant ensuite vers *Yu-tche-king-tê*, il lui dit :

> — Allez, tout armé que vous êtes, vous jetter aux pieds de l'Empereur mon pere ; racontez-lui ce qui vient de se passer ; & dites-lui que j'attends respectueusement ses ordres à la porte du Palais.

Yu-tche-king-tê aborda l'Empereur, qui tout surpris de le voir dans cet equipage, lui en demanda brusquement la raison.

> — C'est de la part de *Ly-ché-min* votre fils, lui répondit *Yu-tche-king-tê*, que j'ose me présenter ainsi devant votre Majesté. Le Prince héritier, & *Ly-yuen-ki* son frere, avoient excité dans la ville une espece de sédition, *Ly-ché-min* & moi avons aussi-tôt accouru pour l'appaiser ; tout est à présent dans la plus grande tranquillité ; mais les deux Princes, auteurs de tous ces troubles, ont eté tués par nos Soldats. *Ly-ché-min* m'envoie ici p.05.121 pour vous l'annoncer. Il attend avec respect les ordres de votre Majesté.

L'Empereur poussa un profond soupir, & laissa couler quelques larmes.

> — Voilà, dit-il d'une voix entrecoupée de sanglots, voilà les funestes dissentions de mes enfans terminées par la mort de deux d'entre eux. Qu'on s'informe exactement de toute cette affaire, & qu'on m'en rende compte.

Un des grands de sa suite nommé *Siao-yu*, prenant la parole, lui dit :

> — Seigneur ; il n'y a plus d'informations à faire. Vos deux fils morts sont coupables. De quelque maniere que la chose se soit passée, *Ly-ché-min* est innocent. C'est lui qui a rangé tout l'Empire sous votre puissance, qui lui a rendu son ancienne splendeur, qui l'a fait briller d'un nouvel eclat. Il n'est aucun de

> vos sujets qui ne le sache, comme il n'en est aucun qui ne l'aime & ne l'estime jusqu'à lui sacrifier ses plus chers intérêts. *Ly-kien-tchang* & *Ly-yuen-ki* n'ont par devers eux aucune belle action. Leur fierté les faisoit haïr ; leur jalousie envers un frere, dont tout l'univers connoît les belles qualités, les a portés à vouloir le faire périr : ils se sont précipités eux-mêmes dans l'abyme qui les a engloutis. Il ne vous reste plus qu'à nommer *Ly-ché-min* pour votre Prince héritier, si vous voulez conserver l'Empire dans votre famille.
>
> — C'est ce que j'ai voulu faire plus d'une fois, répondit l'Empereur ; mais *Ly-ché-min* s'y est toujours opposé. Qu'il vienne, je veux l'entendre lui-même. Je ferai après tout ce qu'il convient que je fasse.

On alla chercher le Prince, & pendant tout le tems qui s'ecoula jusqu'à ce qu'il se fût rendu, *Siao-yu* & *Tchen-chou-ta* ne cesserent de faire l'eloge de ses belles qualités qu'ils mettoient en opposition avec les vices dont ses freres s'etoient souillés, & qui n'etoient, dirent-ils à l'Empereur, ignorés de personne. Ils insisterent en particulier sur leurs liaisons criminelles avec les femmes du Palais, avec les propres femmes p.05.122 de leur pere. Liaisons que *Fou-y*, l'homme le plus integre de l'Empire, n'avoit pas craint de dévoiler à Sa Majesté, dans un placet qu'il lui avoit présenté :

> — Vos deux indignes fils, conclurent-ils en finissant, ne se fussent-ils rendus coupables que de ce dernier crime, ne méritoient pas qu'on les laissât vivre ; en les mettant à mort on n'a fait que prévenir le moment où vous vous seriez vu forcé à en venir vous-même à cette juste sévérité.

L'Empereur n'etoit que trop convaincu de ce qu'on lui disoit ; mais n'ayant pas eu la force de remédier à des désordres dont il gémissoit secrétement, il avoit toujours tâché de se les dissimuler. La mort des deux Princes mit fin à toutes ses perplexités, & son ancienne affection pour *Ly-ché-min* reprit tous ses droits dans son cœur. Dès qu'il le vit à

ses pieds, dans la posture d'un criminel qui semble demander grace, il ne put retenir ses larmes. Il le releva, l'embrassa tendrement, & l'assura que loin de le croire coupable, il etoit persuadé qu'il n'avoit fait que se défendre contre des assassins qui en vouloient depuis long-tems à sa vie, & qui etoient sur le point de la lui arracher, s'ils n'avoient eté prévenus.

Après cette attendrissante scène, l'Empereur renvoya son fils, & assembla tout de suite son Conseil. Il proposa l'election d'un *Prince héritier*, demanda à chacun son avis. Il n'y eut pas deux voix. Tout le monde s'accorda à dire que *Ly-ché-min* etoit seul digne de cet honneur, parce que c'etoit lui à qui l'Empire etoit redevable, après Sa Majesté, de l'etat florissant où il etoit alors, & que d'ailleurs il avoit toutes les qualités nécessaires pour bien gouverner. *Kao-tsou* fit le choix qui devenoit nécessaire dans les circonstances, & qu'il avoit déjà fait dans son cœur bien des années auparavant. Il fit proclamer *Ly-ché-min* successeur au Trône, accorda à cette occasion une amnistie générale, & révoqua l'ordre qu'on lui avoit arraché pour la suppression de plus de cent mille bonzes qui devoient rentrer dans le siecle.

p.05.123 On reconnut alors, mieux qu'on ne l'avoit encore fait, combien *Ly-ché-min* etoit aimé du peuple, combien il etoit cher à tous les ordres de l'Etat. Ce ne furent pendant plusieurs jours que festins & réjouissances publiques. On faisoit des vœux pour la santé du nouveau *Prince héritier*, on lui souhaitoit la plus longue vie, tous les genres de prospérité. Charmé de ces démonstrations, l'Empereur en prit occasion de se décharger sur son fils de tout le poids du gouvernement. Il publia un Edit dans lequel, après avoir fait l'eloge de ses vertus, après avoir rappellé ses belles actions, ses victoires, il conclut que puisque *Ly-ché-min*, nommé déjà *Prince héritier* devoit régner un jour, il croyoit ne pouvoir rien faire de plus propre à assurer le bonheur de ses sujets, à etendre la gloire de l'Empire, rien qui fût plus conforme aux vœux de la nation, que de le faire asseoir, dès-à-présent, sur un Trône qu'il avoit elevé de ses propres mains. Cet Edit fut reçu avec un applaudissement

général. Il n'y eut que *Ly-ché-min* qui fit ses efforts pour en empêcher l'exécution. Il se jetta aux genoux de son pere, le supplia avec larmes de garder jusqu'à sa mort les rênes du gouvernement : mais les prieres furent inutiles. L'Empereur voulut être obéi. *Ly-ché-min* accepta enfin le jour *Kia-tsée*, de la huitieme Lune de la neuvieme année du regne de *Ou-tê*, c'est-à-dire le quatrieme Août de l'année 626 de l'Ere chrétienne. *Kao-tsou* prit le titre de *Tay-chang-hoang-ty*, comme qui diroit *Empereur au-dessus de l'Empereur régnant*, & se retira dans un Palais particulier, où il passa le reste de ses jours loin des affaires ; mais dans la jouissance de tous les honneurs & des plaisirs tranquilles, sans que son fils lui ait donné jamais la moindre occasion de se repentir de la démarche qu'il avoit faite. Il mourut le jour *Kang-tsée* de la cinquieme Lune de la neuvieme année de *Tchen-koan*, la soixante-onzieme de son âge, c'est-à-dire le 25 Juin de p.05.124 l'année 635 de l'Ere chrétienne, neuf ans après son abdication. Son corps fut déposé à *Hien-ling*.

REMARQUES

Si dans ce que je viens de dire, je me suis plus etendu sur ce qui regarde *Ly-ché-min* que sur *Kao-tsou* lui-même, c'est que *Ly-ché-min* a fait de plus grandes choses, & que c'est lui qui est proprement le fondateur de la dynastie des *Tang.* Si je n'eusse parlé que de son pere, je me serois vu contraint à des redites.

C'est sous le regne de *Ly-ché-min,* appellé dans l'Histoire *Tang-tay-tsoung,* que la Religion chrétienne pénétra en Chine, & y fut prêchée par *Olopen* & ses compagnons. On n'en trouve, il est vrai, aucune trace dans l'Histoire, quoiqu'il soit dit dans le monument, trouvé dans le *Chen-si,* que *Tay-tsoung* envoya au-devant d'*Olopen* & de ses compagnons, qui apportoient les vrais Livres saints.

On peut apporter plusieurs raisons pour expliquer ce silence de l'Histoire. La premiere est que *Tay-tsoung* voulut qu'on ne conservât de ses Ordonnances, Edits, &c., que ce qui pouvoit être utile à ses sujets & à la postérité. Or, comme il est aisé de s'en convaincre en lisant l'Histoire

de ce Prince, les Lettrés d'alors, extrêmement attachés à l'ancienne doctrine du pays, & ne voyant qu'avec regret les doctrines etrangeres s'etablir dans l'Empire, firent tous leurs efforts pour en arrêter les progrès. Ils confondoient la Religion chrétienne, par cela seul qu'elle etoit etrangere, avec la Religion que les Bonzes publioient ; & loin de s'imaginer qu'elle fût utile, ils la regardoient comme funeste, en ce qu'elle tendoit à renverser des usages reçus de pere en fils depuis un tems immémorial. Dans cette persuasion, ils n'eurent garde d'inserer dans le recueil qu'ils firent des principaux Edits du Prince, celui que autorisoit la Religion enseignée par *Olopen* & ses compagnons.

Cependant malgré ce silence de l'Histoire, silence qui n'est qu'apparent, comme l'a prouvé M. de Guignes dans le savant Mémoire qui est à la fin du trentieme texte de l'Académie des Belles-Lettres, on ne sauroit douter que le grand *Tay-tsoung* n'ait eté favorable à la Religion chrétienne, dont il permit l'exercice dans la capitale de son Empire ; on peut même conjecturer que l'Impératrice son epouse la pratiquoit secrétement dans l'enceinte de son Palais. Les vertus de cette illustre Princesse, ce qu'elle dit à son fils lorsqu'elle etoit sur le point de mourir, & un assemblage de circonstances dont j'aurai peut-être lieu de parler, fourniront quelques lumieres sur ce point, qui n'est pas d'une petite importance.

LV

TANG-TAY-TSOUNG

Empereur

@

p.05.125 Un Souverain auquel l'Histoire accorde l'assemblage de toutes les vertus civiles & militaires, de toutes les belles qualités de l'esprit & du cœur, & d'une conduite constamment soutenue dans l'exercice de ces qualités & de ces vertus, auquel elle ne reproche pour tout défaut qu'une indifférence un peu trop grande pour les cérémonies & la musique : c'est, sans contre-dit, un Prince accompli. Tel fut *Tay-tsoung*, le second fils de *Li-yuen*, fondateur de la dynastie des *Tang*, dont on a déjà crayonné le Portrait ci-dessus, sous le nom de *Ly-ché-min*.

A une figure des plus aimables, *Ly-ché-min* joignit un esprit supérieur & une sagesse peu commune. Il se rendit habile dans la Littérature, & pouvoit sans secours expliquer tous les *King.* Il eût pu être Orateur & Poëte ; mais il sentit de bonne heure que sa naissance l'appelloit à un autre genre de gloire. Dès qu'il fut assez fort pour soutenir le poids des armes, il apprit à s'en servir, & n'oublia rien pour se rendre habile dans l'art militaire. Les premiers succès lui firent concevoir le projet hardi de placer un jour son pere sur le trône des *Soui*, qu'une foule de petits tyrans essayoient de se partager entr'eux. On a vu, sous le Portrait de *Kao-tsou*, la maniere dont *Ly-ché-min* s'y prit pour réussir dans cette entreprise. On l'a vu citoyen, guerrier, politique ; il reste à le montrer comme Souverain.

Ce fut le 4 d'Août de l'an 626, qu'il prit possession du Trône. Les Chinois comptoient alors la huitieme Lune de la neuvieme année de *Ou-tê*. Le reste de cette année est censé être encore du regne de *Kao-tsou*.

Le nouvel Empereur avoit l'estime générale de la nation. Il avoit gagné l'affection des gens de Lettres, il avoit le cœur p.05.126 de tous ses sujets. Sa réputation, tant au dehors qu'au dedans, etoit, ce semble, parvenue au plus haut point. Il ne s'agissoit plus pour lui, aux yeux du vulgaire, que de ne pas descendre. *Tay-tsoung* n'en jugea pas ainsi. Il connoissoit dans son Empire une sorte d'hommes, aux yeux desquels les plus brillantes qualités disparoissoient, si la conduite n'etoit exactement calquée sur le modèle de *Yao, Chun, Tcheng-tang*, & autres personnages de la vénérable antiquité. Ce fut pour se rendre agréable à ces zélateurs des anciens rits, qu'il entreprit la réforme de son Palais.

Il s'etoit glissé, depuis bien des siecles, d'etranges abus au sujet des femmes. Outre celle qui etoit décorée du titre d'Impératrice, le cérémonial (dit le *Ly-ki*) accordoit à un Empereur trois Reines ou concubines du premier ordre, neuf du second ordre, vingt-sept du troisieme, & quatre-vingt-une du quatrieme. Il falloit à l'Impératrice & à toutes ses concubines titrées, des personnes du même sexe pour les servir, & le nombre que chacune d'entr'elles pouvoit en avoir étoit illimité. Il n'y avoit rien non plus de déterminé pour le nombre des Musiciennes, des Comédiennes, & des autres filles à talens. Peu-à-peu les Empereurs s'etoient mis sur le pied de recevoir en présent, de la part des Mandarins des Provinces, des filles d'une beauté ou d'un talent extraordinaire. Les Grands & tous ceux qui vouloient avancer leur fortune leur en offroient aussi pour avoir quelqu'un qui pût faire valoir leur service & parler pour eux dans l'occasion. On comprend aisément comment le Palais se remplissoit en peu de tems d'une marchandise qui n'en sortoit plus dès qu'une fois elle y etoit entrée. L'excès avoit eté porté si loin, que sous *Ou-ty*, premier Empereur de la petite dynastie qui précéda celle des *Soui*, le nombre des femmes renfermées dans le Palais se montoit à plus de dix mille.

p.05.127 Il falloit qu'il n'y en eût guere moins lorsque *Tay-tsoung* prit en main les rênes du gouvernement ; car il commença par en faire sortir trois mille qu'il renvoya chez leurs parens ; & trois années après trois

mille encore qu'il renvoya, avec une ample permission de prendre tel parti qu'elles jugeroient à propos. Il est vrai qu'aucun Historien ne parle du nombre de celles qu'il garda, mais on peut croire qu'il ne s'en tînt pas à la lettre de ce que prescrivoit le cérémonial. Quoi qu'il en soit, cette premiere action d'État lui fit plus d'honneur que ne lui en avoient fait ci-devant ses plus brillantes victoires. On le comparoit hardiment à *Tcheng-tang* & à *Ouen-ouang* ; on trouvoit même qu'il n'etoit pas inférieur à *Yao* & à *Chun*.

Après avoir ainsi purgé le Palais, il y etablit *Sun-ché* sa légitime epouse, qu'il fit reconnoître Impératrice, avec les cérémonies accoutumées en pareille occasion. Cette illustre Princesse etoit digne de son epoux ; elle aima les livres dès qu'elle put les connoître, elle fit une de ses plus cheres occupations de la lecture, & ne dédaignoit pas de travailler de ses mains. Après avoir quitté la maison paternelle, elle mit tous ses soins à se conformer en tout aux intentions de son epoux.

Devenue Impératrice, elle veilla sur elle-même, plus qu'elle ne l'avoit jamais fait. Elle devoit, disoit-elle, donner aux autres l'exemple. *Tay-tsoung* lui avoit donné son estime & toute sa tendresse, lorsqu'il n'etoit encore que Prince de *Tsin* ; il lui continua les mêmes sentimens etant Empereur, l'honora de sa plus intime confiance, & la consultoit sur les affaires les plus importantes de l'Etat ; mais cette Princesse se défendoit de dire son avis.

> — Le gouvernement, disoit-elle, n'est pas de mon ressort ; je ne suis qu'une femme, comment oserois-je m'ingérer dans des affaires qui ne me regardent point, & qui sont au-dessus de ma portée ? Ma tâche et de gouverner l'intérieur de votre p.05.128 maison ; je n'oublierai rien pour m'en acquitter de mon mieux : heureuse si je puis en la remplissant travailler à votre entiere satisfaction !

Tel est en abrégé le portrait de l'illustre *Sun-ché*, qu'il est bon de connoître d'avance, parce que j'aurai occasion d'en parler dans la suite.

Tandis que tout etoit en fête dans la capitale, qu'on y célébroit avec la plus grande pompe l'avénement de *Tay-tsoung* au Trône Impérial, & l'elévation de son epouse à la dignité d'Impératrice [1], on apprit que les Tartares *Tou-kiué* avoient fait une irruption sur les terres de l'Empire, que le *Ko-han-kié-ly* etoit entré dans le *Chan-si*, avoit battu le brave *Yu-tche-king-tê*, Gouverneur des frontieres occidentales, & qu'il etoit déjà sur les bords de la riviere *Ouen-choui*, près du pont de *Pien-kiao*, au Nord de *Tchang-ngan*.

Cependant ces Tartares n'oserent passer la riviere, ils députerent à l'Empereur pour entrer en composition avec lui & savoir ce qu'il vouloit leur donner pour les engager à retourner dans leur pays. L'Empereur admit l'Officier, qui, avec une hardiesse qui tenoit de l'insolence, dit que les *Ko-han*, *Kié-ly* & *To-ly* se disposoient à venir faire le siége de *Tchang-ngan* avec une armée de plus d'un million d'hommes ; il ajouta que Sa Majesté Impériale pouvoit prévenir le malheur dont elle etoit menacée, en achetant la paix, & qu'il retourneroit vers ses maîtres pour leur rendre compte de sa réponse.

L'Empereur lui répondit qu'il ne s'etoit pas attendu que ses p.05.129 maîtres, après tant d'alliances réitérées, & après tant de bienfaits dont il les avoit comblés, lui donnassent sitôt des preuves de leur mauvaise foi ; mais qu'il sauroit bien les faire rentrer dans leur devoir, & les châtier de leur perfidie.

> — En attendant, continua-t-il, je vais commencer par vous punir de votre témérité, en vous faisant couper la tête. J'irai ensuite porter moi-même ma réponse au *Ko-han*.

A ces terribles mots, l'Officier, saisi de frayeur, se jetta à ses genoux, & lui demanda la vie. Quelques grands firent remarquer à l'Empereur que cet Officier après tout n'etoit qu'un simple député, qui avoit obéi à ses maîtres. L'Empereur l'envoya en prison, & donna ses ordres pour faire sortir les troupes qui etoient pour lors à *Tchang-ngan*. Il comptoit les

---

[1] Elle ne devenoit pas Impératrice par là même que son epoux etoit Empereur,

commander en personne, & vaincre avec elles cette multitude prodigieuse de Tartares. Il prit les devants avec un petit nombre de cavaliers pour aller reconnoître l'armée ennemie. Il avança du côté de la riviere, malgré les représentations de ceux qui l'accompagnoient.

> — A quoi pense Votre Majesté ?, lui dit *Siao-yu*, en se mettant devant son cheval, pour l'empêcher d'aller plus loin. S'exposer témérairement sans nécessité, n'est pas une action digne du Fils du Ciel. Un trait lancé par la main du plus vil des Tartares, peut trancher le fil de vos jours ; quelle gloire en reviendroit-il à votre nom ?
>
> — Ne craignez rien, lui répondit l'Empereur ; ce que je fais n'est point téméraire. Les Tartares me connoissent. Ils ont appris à me respecter & à me craindre ; ma seule vue leur inspirera la terreur. Nos troupes qui sortent de la ville par pelotons pour venir former le camp leur donneront dans les yeux (car ils sont à portée de voir tout ce qui se passe). Ils les croiront beaucoup plus nombreuses qu'elles ne le sont en effet, & n'osant tenter le sort d'une bataille dans un pays où tout peut devenir piege pour eux, ils prendront le parti de s'en retourner. C'est p.05.130 à présent ou jamais qu'il faut montrer de la hardiesse. Que l'un de vous me devance, & qu'aussi-tôt qu'il sera arrivé sur les bords de la riviere, il crie aux Tartares qui sont de l'autre côté, que l'Empereur vient en personne faire ses propositions à leurs deux *Ko-han*. Je prens sur moi seul tout le reste.

Ayant fini ces mots, il continua à marcher vers les ennemis, avec la même confiance que s'il fût allé visiter son camp. Les Tartares qui venoient d'être prévenus de son arrivée, frappés de cet air de grandeur & d'intrépidité, qui etoit répandu sur toute sa personne, descendirent tous de cheval, en le voyant, & le saluerent à la maniere de leur pays. L'Empereur elevant la voix :

---

l'Empereur pouvoit elever à ce rang telles autres de ses femmes qu'il auroit voulu choisir.

> — Faites paroître vos *Ko-han*, leur dit-il, *Ly-ché-min*, devenu Empereur, n'a pas oublié à quel usage peuvent lui servir nos armes. Qu'ils viennent mesurer leurs forces avec les miennes. Je les attends, ou s'ils l'aiment mieux, je passerai moi-même la riviere pour aller à eux.

Cette maniere de parler & d'agir, indigne, ce semble, d'un grand Prince, & à plus forte raison d'un Souverain, etoit dans le goût du siecle, & n'etoit point déplacée dans un Empereur qui savoit comment il falloit s'y prendre avec des hommes qu'il avoit combattus si souvent, & avec tant de succès. L'evénement fit voir qu'il s'y etoit bien pris pour éviter une guerre qui lui eût eté très-préjudiciable dans les commencemens de son regne, où il vouloit ne s'appliquer qu'à faire fleurir la vertu, les sciences & les arts. Les *Ko-han* ne parurent point ; mais ils lui envoyerent un de leurs principaux Officiers pour lui faire des excuses de leur part, & le prier de vouloir bien renouveler leur ancienne alliance. L'Empereur feignit d'abord de ne vouloir entrer dans aucune voie d'accommodement, alléguant pour raison que c'etoient des perfides qui ne se faisoient aucune peine de violer les sermens les plus sacrés, & qu'il n'y avoit aucun fond à faire sur leurs p.05.131 promesses les plus solemnelles. Mais enfin feignant de se laisser fléchir, il dit à l'Officier :

> — Je veux bien essayer encore une fois. Demain je me rendrai en personne sur le pont de *Pen-kiao* ; que les *Ko-han* s'y rendent aussi ; s'ils promettent sincérement de se contenir désormais dans les bornes du devoir, je leur rendrai mon amitié, & nous tuerons le cheval blanc en signe d'alliance & d'une eternelle paix.

L'entrevue eut lieu ; on fit serment du part & d'autre, & l'on tua le cheval blanc en présence des deux armées. Les Soldats des deux côtés firent retentir les airs de leurs cris de joie : l'Empereur rentra dans *Tchang-ngan* aux acclamations réitérées du peuple, & les Tartares retournerent dans leur pays, aussi contens, quoiqu'ils n'emportassent rien avec eux, que s'ils avoient fait le plus riche butin. C'est ainsi que *Tay-tsoung*

eteignit ce commencement d'incendie, qui menaçoit d'embraser tout l'Empire.

Bientôt après les *Ko-han*, pour se concilier l'Empereur, lui envoyerent trois mille chevaux choisis, & dix mille moutons. Les députés devoient aller jusqu'à *Tchang-ngan*, saluer l'Empereur au nom de leur maître ; mais *Tay-tsoung* ne voulut ni les admettre ni recevoir leurs présens. Il leur fit dire que les *Ko-han* auroient dû avant lui renvoyer les Chinois qui avoient eté enlevés en différentes occasions. Les députés reporterent à leurs maîtres la réponse de l'Empereur. Les *Ko-han* effrayés, & voulant prévenir le malheur dont ils se crurent menacés, firent une recherche exacte de tous les prisonniers Chinois, & les renvoyerent à l'Empereur avec les trois mille chevaux & les dix mille moutons.

L'Empereur, pour leur témoigner la satisfaction qu'il avoit de leur conduite, traita leurs Envoyés comme il eût fait les Ambassadeurs des plus grands royaumes, les admit en sa présence, reçut leurs présens, les combla d'honneurs tout le tems qu'ils furent à la Cour, & les renvoya chargés p.05.132 de dons, tant pour leurs maîtres que pour eux-mêmes.

L'Empire jouissant alors d'une profonde paix au dehors, le Prince travailla à le faire fleurir au dedans. Il etablit des Académies militaires & des gymnases pour tous les exercices du corps. Il fonda des ecoles publiques pour l'enseignement des Lettres & de cette doctrine que les anciens Sages avoient puisée dans les *King.*

En attendant que les bâtimens qu'il destinoit à ces différens usages fussent achevés, il voulut présider lui-même à l'exercice des armes, que pour cette raison on faisoit de tems en tems devant une des portes du Palais. Outre les exercices généraux, qui n'avoient lieu qu'une ou deux fois dans le cours d'une lunaison, il faisoit faire chaque jour des exercices particuliers dans l'enceinte même du Palais.

Les Grands voyant avec peine une conduite qui dérogeoit, selon eux, à la dignité suprême, crurent qu'il etoit de leur devoir de faire des

représentations à l'Empereur, & l'un d'entr'eux lui parla, au nom de tous, à-peu-près en ces termes :

> — Nous avons une Loi qui porte peine de mort pour quiconque osera paroître dans les lieux qu'habite le Prince, avec des armes tranchantes ; &, Seigneur, votre Majesté fait venir elle-même, chaque jour Officiers & Soldats, dans son propre Palais pour les exercer au maniement de ces sortes d'armes. Il ne faut qu'un mal-adroit, ou quelque perfide qui fasse semblant de l'être, pour nous plonger dans le plus grand des malheurs. Ne seroit-il pas mieux de confier le soin que vous voulez bien prendre vous-même, à quelqu'un de vos Officiers généraux, que d'exposer ainsi votre auguste personne sans aucune nécessité ? N'y a-t-il pas même, Seigneur, un peu d'indécence dans ce que vous faites ? Si votre Majesté, pour animer ses guerriers à s'instruire à fonds de leur art, veut voir absolument par elle-même les progrès qu'ils font dans l'exercice des armes, qu'elle les voie s'exercer, p.05.133 à la bonne heure ; mais que ce soit d'un peu loin, hors de l'enceinte de son Palais, & dans un lieu qui soit à l'abri de tout accident fâcheux, ayant à ses côtés ses gardes. Alors nous serons sans crainte, & votre Majesté parviendra au but qu'elle se propose, sans rien faire qui avilisse, pour ainsi dire, la Majesté du Trône. Voilà, Seigneur, ce que par zèle pour votre gloire & par attachement à votre auguste personne, nous osons vous représenter aujourd'hui.

L'Empereur lui répondit ainsi avec bonté :

> — Je suis très-sensible au zèle que mes Grands témoignent pour ma gloire, & à l'attachement qu'ils ont à ma personne. Mais je leur dirai qu'ils se trompent dans la maniere dont ils envisagent les choses. En faisant ce que je fais, je n'avilis en aucune maniere la Majesté du Trône, & ma personne ne court aucun danger. Dès mon enfance, j'ai appris à manier les

armes. Je sais aussi bien m'en servir pour me défendre que pour attaquer ; je sais parer les coups, comme je sais les porter ; il n'est personne qui ne me rende cette justice. C'est au bon usage que j'ai su faire des armes que ma famille est redevable de sa grandeur, & l'Empire de la tranquillité dont il jouit enfin après tant de troubles qui l'ont agité. D'ailleurs depuis que j'ai pris en main les rênes du gouvernement, je regarde tous les hommes qui habitent entre les quatre mers, comme ne composant qu'une même famille ; & je les chéris tous comme s'ils etoient mes propres enfans. Un pere peut-il s'avilir en instruisant ses enfans ? qu'a-t-il à craindre quand il les aime & qu'il en est aimé ? Chacun d'eux n'est-il pas au contraire un de ses défenseurs contre quiconque oseroit entreprendre de lui nuire ?

Je pourrois, dites-vous encore, me décharger sur quelqu'un de mes Officiers, du soin que je veux bien prendre moi-même, & je parviendroit egalement à la fin que je me propose. Vous vous trompez, il est nécessaire que je connoisse mes gens, & ce n'est qu'en les voyant de près, qu'en les exerçant moi-même, que je p.05.134 puis acquérir cette connoissance. Je sais alors le fort & le foible d'un chacun ; je sais à quoi chacun d'eux est propre & il ne m'arrivera pas dans l'occasion de les employer à contre sens ; c'est parce que j'en ai agi ainsi lorsque je n'etois encore que simple Officier, ou Général d'armée, que j'ai toujours vaincu les ennemis, lors même qu'il sembloit que je dusse être accablé par le nombre. A présent que je suis Empereur, & que j'ai plus besoin que jamais de connoître ceux que je dois employer, irai-je pour des raisons qui n'ont rien de solide changer une méthode qui m'a toujours si bien réussi, & à laquelle seule j'attribue tous mes succès ? On ne s'y attendoit pas.

Cette réponse empêcha les donneurs d'avis de revenir à la charge ; mais elle n'a pas empêché les Historiens de blâmer en cela la conduite de *Tay-tsoung*. Pour justifier le Prince, il suffit de dire que le soin qu'il vouloit bien prendre de former lui-même ses guerriers, ne l'empêchoit pas de s'appliquer aux autres parties du gouvernement. Il avoit des tems marqués pour tout. Il travailloit à l'expédition des affaires avec ses Ministres, il donnoit audience à ceux de ses Magistrats qui gouvernoient le peuple, il avoit des entretiens fréquens avec les Savans & les gens de Lettres : de quoi pouvoit-on se plaindre ?

Les différens edifices destinés à l'education de la jeunesse, s'achevoient dans la capitale. Ceux qui etoient pour les exercices du corps, furent confiés aux soins des militaires les plus expérimentés, & l'on mit dans ceux où l'on devoit enseigner la Littérature & les Sciences les plus savans hommes de l'Empire.

L'Empereur se rendoit alternativement dans l'un & l'autre de ces lieux, pour y être témoin des progrès des eleves, tous fils ou petit-fils de Mandarins. Il interrogeoit les maîtres & les disciples. Dépouillé de cet appareil de grandeur qui environne le Trône, il s'entretenoit avec les uns comme avec p.05.135 ses amis, il traitoit les disciples comme ses propres enfans.

Suivant la coutume de ces tems, il falloit que l'Empereur désignât un de ses enfans pour remplir le Trône après lui. il nomma son fils *Ly-tcheng-kien*, âgé seulement de huit ans.

A l'occasion de cette cérémonie, il répandit ses bienfaits dans tout l'Empire. Il se ressouvint des prisonniers que les Tartares lui avoient restitués en dernier lieu ; & dans la crainte qu'ils n'eussent dans leur patrie quelque sujet de regretter leur captivité, il fit faire des informations exactes sur leur nombre & leur etat. Il fit distribuer des terres à ceux d'entr'eux qui avoient eté laboureurs ; il incorpora dans ses troupes ceux qui avoient eté Soldats ; il donna des emplois à ceux qui avoient de la capacité & des talens : il fit aux autres des dons pécuniaires pour les aider à faire valoir leur industrie.

Il fit du bien à tout le monde, si l'on en excepte ceux de sa famille, qui n'avoient d'autre mérite que celui d'être de son sang. Il vouloit empêcher que ceux de sa race, contens de jouir des prérogatives attachés à leur rang, ne menassent, dans l'oisiveté & la mollesse, une vie qui les rendoit à charge à l'État, & inutiles au reste des hommes. Il réduisit à un moindre nombre les Princes du second ordre, & décida que leur naissance seule ne seroit plus désormais un titre pour obtenir des dignités.

> — Depuis que je suis Empereur, dit-il, tous mes sujets sont mes enfans. Je ne dois pas favoriser ceux qui portent mon nom au préjudice des autres. Je me servirai d'eux, s'ils ont du talent ; je les récompenserai s'ils ont du mérite ; je les punirai s'ils font des fautes. J'etablirai de nouveaux usages le moins que je pourrai ; mais je tiendrai la main à ce qu'on les observe. Je corrigerai les abus autant qu'il me sera possible. J'ecouterai les représentations. J'invite tous ceux qui m'approchent à ne me laisser rien ignorer de ce qui se passe.

Il seroit inutile & ennuyeux pour l'Europe de donner ici p.05.136 tout ce que l'Histoire a conservé sur ce seul article, pour l'instruction de la postérité Chinoise. Je me contenterai des deux traits suivans, parce qu'ils caractérisent le Prince que j'ai entrepris de faire connoître.

On lui rapporta que parmi ceux qui remplissoient les emplois, il s'en trouvoit un assez bon nombre qui les devoient à la protection, à la faveur, ou à l'argent qu'ils avoient distribué. On en nomma plusieurs qui etoient dans le cas, & qui, disoit-on devoient être sévérement punis pour servir d'exemple. L'Empereur, après avoir pensé un moment, répondit, qu'à la vérité les emplois lucratifs ou honorables devoient être la récompense de ceux qui ont bien mérité de la Patrie ; mais que la Loi ne pouvoit anéantir un mal déjà fait ; qu'elle ne pouvoir empêcher que le mal à venir ;

> — & en conséquence, dit-il, je déclare aujourd'hui que, quiconque sera convaincu désormais de s'être procuré les

> emplois par des moyens illicites, sera puni de mort. On ne fera aucune recherche d'ici à quelque tems ; afin que ceux qui sont coupables aient le loisir de réparer leur faute, & d'abdiquer volontairement ce qu'il ne leur est plus permis de conserver.

On lui rapporta qu'un de ses Généraux avoit reçu des soieries en présent de la part d'un particulier qui attendoit de lui quelque service. L'Empereur fut fâché de trouver en défaut un de ses meilleurs Officiers. Il ne pouvoit lui pardonner, sans s'exposer aux reproches des Censeurs, & il ne pouvoit se résoudre à renvoyer un guerrier dont il connoissoit le mérite. Il s'avisa d'un expédient qui concilia la Loi avec son inclination particuliere, & corrigea son Général de la maniere la plus efficace, & en même tems la plus douce. Il fit choisir dans ses magasins plusieurs pieces de soie, & les envoya au Général, en lui faisant ecrire de sa part ce peu de mots :

> « J'ai appris que vous aviez reçu, en présent, d'un particulier qui avoit besoin de vous, quelques p.05.137 pieces de soie ; apparemment que vous aviez besoin vous-même de pareilles etoffes. Je vous en envoie que j'ai fait choisir parmi les meilleures que j'avois. Je compte que lorsque vous aurez besoin désormais de quelque chose, vous me le demanderez préférablement à tout autre.

Pendant que l'Empereur travailloit sans relâche à assurer le bonheur des peuples, soit en faisant de nouvelles Loix, soit en fixant de nouveaux usages, en corrigeant des abus ou en abrogeant des coutumes que la licence des tems avoit introduites, l'Impératrice donnoit l'exemple aux personnes de son sexe. Elle fut la premiere qui nourrit les insectes qui font la soie : elle obtint de l'Empereur qu'on multiplieroit les plantations de mûriers dans tous les lieux qui etoient de son domaine ; elle fit des etablissemens au dehors pour assurer le débit de la soie.

Tay-tsoung, toujours plus satisfait de la modestie, de la douceur & de toute la conduite de l'Impératrice, se rendoit par intervalle auprès d'elle, pour y jouir des charmes de sa conversation. Un jour il crut la

surprendre agréablement en lui annonçant qu'il alloit mettre ton frere *Tchang-sun-ou-ki* à la tête des affaires :

> — J'ai voulu, lui dit-il, vous l'annoncer moi-même avant de le proposer au Conseil, dans la crainte que si j'avois attendu, quelqu'autre n'eût eté plus diligent que moi à vous en instruire.
>
> — A quoi pensez-vous, Seigneur ?, lui répondit cette vertueuse Princesse. Vous savez l'Histoire mieux que moi ; rappellez dans votre souvenir ce qu'elle raconte des intrigues & des troubles excités par les parens ou alliés des Impératrices, quand ils ont eu l'autorité en main. La plus grande des graces que vous pouvez m'accorder, c'est de laisser tous ceux qui m'appartiennent couler tranquillement leurs jours dans une honnête médiocrité, sans leur donner des emplois au-dessus de leur naissance ou de leur mérite. L'intérêt de l'Etat l'exige de vous.
>
> — *Tchang-sun-ou-ki*, repliqua l'Empereur, a de la naissance, du mérite, des services, & il est votre frere. Que de titres pour ne pas le laisser dans l'obscurité ! Je ne saurois déférer pour cette fois à ce que vous souhaitez, sans trahir mes intérêts & ceux des peuples qui me sont confiés.

L'Impératrice baissa les yeux, & alloit faire de nouvelles instances, lorsque l'Empereur la quitta pour aller à la Salle du Conseil, où il proposa son nouveau Ministre, qui fut reçu de toutes les voix avec un applaudissement universel.

Tchang-sun-ou-ki eut bientôt toute la confiance de son maître ; mais l'envie ne le laissa pas long-tems tranquille. L'année n'etoit pas encore révolue, qu'on présenta à l'Empereur des volumes d'accusations contre son Ministre. Le Prince sembla d'abord n'en faire aucun cas ; mais *Tchang-sun-ou-ki* craignant de succomber tôt ou tard, prit de lui-même son parti, & donna sa démission.

Il y a dans l'Histoire de petits traits qui font sortir les caracteres des plus grands hommes. En voici un dont je ne veux pas priver le Lecteur eclairé. Le voici :

Une Pie, dont le plumage, contre l'ordinaire, etoit absolument blanc, sans aucun mélange de noir, vint faire son nid sur l'un des arbres qui etoient plantés dans les cours du Palais. Les Courtisans apperçurent ce merveilleux oiseau, & regarderent comme un prodige de bon augure qu'il fût venu faire son nid en face de l'appartement de Sa Majesté ; ils préparerent leur compliment de félicitation. L'Empereur les déconcerta par cette réponse :

> — De tous les augures qu'on peut tirer sous mon regne, les seuls auxquels j'ajoute foi, sont l'emploi que je fais de personnes sages pour m'aider dans le gouvernement, & l'attention que je donne au maintien des Loix. Si le Prince gouverne bien, le peuple vit dans l'abondance, s'il gouverne mal, le peuple ne sauroit être p.05.139 heureux. On vit sous les regnes de *Kié* & de *Tche-ou* [1] des phénomenes qui avoient paru sous les regnes d'*Yao* & de *Chun*. Dira-t-on que ces quatre Souverains ont egalement bien gouverné l'Empire ? Qui ne sait que *Kié* & *Tcheou* ont eté des monstres qui ont déshonoré l'humanité ?
>
> Sous l'Empereur *Yang-ty* des *Soui*, les prétendus augures heureux furent multipliés à l'infini par les flatteurs de ce Prince. On lui faisoit espérer les succès les plus brillans dans toutes ses entreprises. Pour moi qui gémissois de son mauvais gouvernement, je me moquois du Prince en même tems que je m'indignois contre ceux qui abusoient de sa crédulité. Tomberai-je aujourd'hui dans le même ridicule que je

[1] *Kié* est le dix-septieme & dernier Empereur de la dynastie, dite la dynastie *Hia*. Ses cruautés & ses débauches ont rendu sa mémoire en exécration à toute la postérité. On en dit de même de *Tcheou*, vingt-huitieme & dernier Empereur de la seconde dynastie, dite la dynastie *Chang*. *Yao* & *Chun* ont eté au contraire des modèles de toutes les vertus.

reprochais alors à *Yang-ty* ? Qu'on abatte ce nid du prétendu bon augure ; & qu'on ne s'avise plus désormais de me féliciter sur des evénemens pareils.

Il y avoit long-tems qu'il n'etoit tombé de pluie, & il n'y avoit plus de récolte à espérer pour cette année.

— Le Ciel est irrité, dit l'Empereur, il faut tâcher de l'appaiser par la réforme de nos mœurs : c'est à moi de donner l'exemple. Je rends la liberté à cette foule de personnes qui n'etoient dans ma maison que pour le luxe, & je les renvoie à leurs parens, pour qu'ils en disposent comme ils jugeront à propos. Que chacun fasse de son côté ce qui convient, & bientôt le cours ordinaire de la nature sera rétabli.

Il faut avouer que si *Tay-tsoung* n'avoit différé de chasser du p.05.140 Palais toutes les femmes qui y etoient renfermées quand il devint Empereur, que pour ne pas donner à entendre qu'il agissoit par vengeance, parce qu'elles avoient presque toutes cabalé contre lui du vivant des Princes ses freres ; il faut avouer, dis-je, qu'il ne pouvoit se servir d'un prétexte plus honnête, qui lui concilioit tout à la fois, l'amour du peuple, l'estime de la nation & les eloges de la postérité.

Les *Tou-kiué* & les autres Tartares voisins, forcés de vivre en paix avec l'Empire, se faisoient la guerre entr'eux. La dureté du gouvernement du *Ko-han Kié-ly* avoit révolté tous les esprits. Tout le monde etoit d'avis qu'il falloit profiter de ces circonstances pour achever de détruire ces peuples.

J'ai fait alliance avec les *Tou-kiué*, répondit l'Empereur, & les mêmes serments qui les lient à moi, me lient egalement & eux. Est-ce à moi à leur donner l'exemple d'une infidélité que je leur ai déjà reprochée plus d'une fois ? Qu'on ne me donne plus de ces fortes de conseils. Si les *Tou-kiué* manquent à leur foi à mon egard, je serai libre alors de les châtier & de leur faire la guerre. S'ils ont recours à moi comme à leur protecteur, ou comme à leur allié, je leur prêterai secours. Comme je

suis l'allié de tous, je me déclarerai l'ami de celui d'entr'eux qui se trouvera opprimé par les autres.

Il sembloit, en parlant ainsi, avoir prévu ce qui devoit arriver. Le *Ko-han Kié-ly* voulant châtier les rebelles, fit marcher contr'eux le *Ko-han To-ly* ; mais celui-ci ayant eté entiérement défait, ne trouva son salut que dans la fuite, & vint se réfugier chez *Kié-ly* ; celui-ci l'accabla d'injures & de mauvais traitemens. *To-ly* ne pouvant se venger par les armes, & se trouvant à la discrétion de celui qui l'insultoit, prit le parti de dissimuler, de recourir à l'Empereur, & de se déclarer son vassal, lui & les siens.

D'un autre côté, les révoltés devenant de jour en jour plus p.05.141 redoutables, se donnerent un Chef qu'ils proclamerent *Ko-han*, à la place de celui dont ils secouoient le joug, & s'adresserent à l'Empereur pour le prier de ratifier leur choix. Dans le placet qu'ils adresserent à Sa Majesté, ils détaillerent toutes les vexations & les crimes de *Kié-ly*, la supplierent de les prendre sous sa protection, & de recevoir les hommages qu'ils lui rendoient comme à leur légitime Souverain.

L'Empereur, après en avoir délibéré avec son Conseil, rejetta les demandes de *Kié-ly*, qui lui avoit aussi envoyé des Ambassadeurs, accorda en même tems à *Sée-ken-y-nan* des Patentes de Souverain, sous le titre de *Ko-han* de *Tchen-tchou*, & pour soutenir sa démarche il mit sur pied une armée.

il n'en falloit pas tant pour répandre la terreur dans le pays de *Kié-ly*. Plusieurs Chefs de grandes hordes abandonnerent son service, & vinrent se soumettre au Général de l'Empereur. Cette défection en entraîna plusieurs autres : *Kié-ly* se vit réduit à ses seuls sujets naturels. Alors n'osant attendre le Général *Ly-tsing*, qui s'avançoit à grandes journées pour venir le combattre, il se retira derriere une montagne. *Ly-tsing* prit avec lui trois mille hommes seulement, & s'avança pour surprendre le Roi Tartare. Mais *Kié-ly* décampa à la hâte avec toute son armée ; & fuyant de poste en poste, il se trouva enfin arrêté par *Ly-ché-tsi*, autre Général Chinois, qui etoit entré en Tartarie par les gorges de *Yun-*

tchoung. Kié-ly perdit courage, se retira dans les montagnes, d'où il envoya demander la paix à l'Empereur. L'Empereur reçut la soumission du *Ko-han*, donna ordre à *Ly-tsing* de suspendre les hostilités, & d'aller même au-devant de *Kié-ly*, lorsqu'il le sauroit en chemin, pour se rendre à la Cour. *Ly-tsing*, mieux instruit que son maître des véritables dispositions du *Ko-han*, prit sur lui de continuer les hostilités, attaqua l'armée du Prince Tartare, & remporta une victoire complette. *Kié-ly* crut se mettre en p.05.142 sûreté chez les Tartares *Cha-po-lo*, qui etoient campés à l'ouest du pays d'Ortous. *Souniéhé*, leur Chef, craignant d'attirer sur lui l'armée Chinoise, s'il donnoit asyle au Roi fugitif, le remit entre les mains d'un Officier de *Ly-tsing.*

La nouvelle de la prise de *Kié-ly* s'etant répandue, presque tous les *See-kin* Tartares vinrent se mettre sous la protection de la Chine. Jamais la capitale n'avoit vu dans ses murs tant d'illustres etrangers à la fois.

L'Empereur voulant les voir tous ensemble, leur assigna un même jour pour l'audience publique & le festin de cérémonie. Arrivés dans la Salle d'audience, les Princes Tartares firent les cérémonies respectueuses, en frappant la terre du front à trois reprises différentes, & trois fois à chaque reprise.

Le *Ko-han Kié-ly* n'eut, dans cette occasion, que la derniere place. L'Empereur le fit traiter en prisonnier de guerre, & voulut qu'en cette qualité il n'eût de rang qu'après tous les Chefs de hordes, qui etant venus de leur plein gré, méritoient, disoit-il, cette préférence. Cependant la cérémonie etant finie, il sembla vouloir réparer l'espece d'affront qui venoit d'être fait au *Ko-han*.

> — Je suis fâché *Ko-han*, lui dit-il, de vous voir dans l'etat où vous êtes ; je ne tarderai pas de vous en tirer. En attendant je vais donner mes ordres pour qu'on ait pour votre personne tous les egards qui lui sont dus.

Se tournant ensuite vers les Chefs de hordes, il leur dit :

> — *See-kin*, continuez à être fideles, & n'oubliez jamais ce que vous avez fait aujourd'hui ; vous trouverez toujours en moi un protecteur & un pere. J'aurai soin que chacun de vous soit traité selon son rang.

Tous les Tartares se faisant gloire d'obéir ou de s'allier à la Chine, & les plus illustres d'entre leurs Chefs se trouvant réunis dans la capitale de l'Empire, *Tay-tsoung* pensa tout de bon à leur donner des Loix. Il assembla son Conseil : plusieurs furent d'avis qu'il falloit retenir tous ces Chefs de hordes qui p.05.143 etoient à la Cour, faire mourir ceux d'entr'eux qui avoient eté pris en guerre, garder exactement les frontieres, & ne pas s'embarrasser de vouloir dominer sur des nations barbares, qui ne manqueroient pas de secouer le joug à la premiere occasion. D'autres opinerent qu'il falloit porter le fer & le feu dans les vastes pays de la Tartarie, & y exterminer tout ce qui avoit figure d'homme, afin de pouvoir être tranquille de ce côté là au moins pendant quelques siecles. *Tay-tsoung* plus juste & plus humain, voulut exercer envers les Tartares les fonctions de Souverain & de pere, de la même maniere qu'il les exerçoit envers ses sujets naturels.

> — Traitons les hommes en hommes, leur dit-il, & nous les forcerons à nous respecter. Compatissons à leurs maux, ayons de l'indulgence pour leur foiblesse, & nous les rendrons reconnoissans. Gouvernons-les avec douceur, ils nous obéiront avec plaisir. S'il se trouve des indociles, des ingrats ou des perfides, j'ai assez de force pour les châtier.

Il donna ses ordres en conséquence. Il voulut que le *Ko-han Kie-ly* fût traité en tout comme on avoit coutume alors de traiter les Princes etrangers alliés. Il lui donna un Palais, des Officiers, des Gardes & tout le cortege convenable à sa dignité ; il lui assigna des revenus, & le nomma un des grands Généraux de l'Empire. *To-ly* fut traité de la même maniere, & obtint les mêmes prérogatives & les mêmes bienfaits.

Quant aux Etats de ces deux *Ko-han*, l'Empereur les erigea en Provinces foraines, si je puis employer ici ce terme. Ceux de *Kié-ly* furent

partagés en six départemens, & ceux de *To-ly* en quatre. Tous les *Tou-kiué* eurent permission de s'etablir dans cette etendue de pays, compris entre les limites orientales du district de *Yu-tcheou*, & les limites occidentales du district de *Li-tcheou*. L'Empereur leur donna des Magistrats & des Officiers de leur nation pour les gouverner immédiatement. Les seuls Officiers généraux furent choisis parmi p.05.144 les Chinois. Pour contenir les nouveaux sujets, & leur ôter les moyens de se livrer à leur inconstance naturelle, *Tay-tsoung* etablit de nombreux corps de troupes aux deux extrémités du pays, dont il vouloit bien leur accorder le domaine. Ces corps de troupes pouvoient au premier ordre se rassembler à *Ting-siang* & à *Yun-tchoung*, & y former deux armées assez fortes pour resister aux Tartares, en cas de rebellion, jusqu'à l'arrivée des secours qui ne tarderoient pas de leur être envoyés. Il restoit encore quelques mesures à prendre pour mettre le pays à couvert des irruptions des Tartares vagabonds, & de ceux d'entre les *Tou-kiué* qui, s'etant dispersés lors des différentes guerres, s'etoient enfin réunis à *Y-ou*, & y avoient fondé un Royaume auquel ils avoient donné le nom du lieu où cette réunion s'etoit faite. L'Empereur leur envoya un de ses Grands pour les assurer de sa protection, & leur intimer ses ordres. Il plaça, non loin d'eux, une petite armée d'observation, & ordonna à *Ly-ta-leang*, qu'il en fit Général, de faire des provisions de grains à *Tsi-keou*, d'où il les distribueroit aux Tartares dans les cas d'une nécessité urgente.

Il est inutile de rapporter les différentes guerres dans lesquelles *Tay-tsoung* fut obligé d'entrer contre plusieurs de ces mêmes Princes Tartares, qui etoient venus lui rendre hommage. Le détail en seroit ennuyeux. Il me suffit de dire en général que les armes de ce Prince furent toujours victorieuses, parce qu'il avoit de bonnes troupes, & qu'il avoit fait choix d'excellens Généraux pour les commander. Suivons-le dans la paix, ou il ne s'occupe que des moyens de faire fleurir son Empire, & de faire du bien aux hommes.

Déjà il avoit retiré d'entre les mains des Tartares tous les Chinois qui avoient eté faits prisonniers. Il avoit aussi corrigé les abus gui s'etoient glissés dans l'administration de la justice. Une Sentence de mort qu'on lui donna à signer, lui donna p.05.145 occasion ne faire un nouvel etablissement.

> — Celui que vous avez condamné, dit-il aux Juges, est en effet digne de mort, & je ne puis me dispenser d'approuver votre Jugement, mais je vous défends de le faire exécuter avant trois jours accomplis, pendant lesquels vous me rappellerez plusieurs fois, & le crime du coupable, & le supplice auquel il est condamné. Comme la vie de l'homme est ce qu'il y a de plus précieux sur la terre, la Loi qui condamne à mourir ceux qui sont coupables de certains crimes, est une Loi juste. Mais il peut arriver des cas où on l'applique trop légérement. C'est pourquoi j'ordonne qu'a l'avenir on ne procede à aucune exécution de mort, sans m'avoir présenté, au moins trois fois, l'Arrêt qui condamne les coupables, & les raisons qu'on a eues de les condamner. Si quelqu'un des Juges trouve qu'on pourroit faire grace, qu'il mette par ecrit tout ce qui peut favoriser son sentiment, & qu'il me le présente. Le jour où l'on exécutera à mort sera regardé comme un jour de deuil. Toute musique sera interdite dans mon Palais. Je m'abstiendrai de manger de la chair & de boire du vin : le même usage aura lieu dans le Tribunal des crimes, & sera pratiqué par tous les Juges.

Ce Prince humain ne se contenta pas d'un réglement si sage, il voulut s'assurer, par lui-même, de l'etat des lieux où l'on enfermoit les coupables. Il se transporta dans les prisons publiques, y examina tout avec attention, interrogea les prisonniers, & leur promit qu'il examineroit avec soin leur cause.

Un jour qu'il exerçoit avec sa bonté ordinaire cette honorable fonction, il fut surpris en voyant la liste de ceux qu'on disoit mériter la

mort, d'en compter jusqu'à trois cens quatre-vingt-dix. Il les venir en sa présence, & leur tint ce discours de pere :

> — C'est à présent la saison où la terre a besoin de culture, que chacun de vous s'en retourne chez soi & y travaille jusqu'à la fin de l'Automne. Alors vous reviendrez ici, & l'on procédera p.05.146 à votre jugement, pour vous faire punir, si vous êtes coupables, ou vous absoudre si vous êtes innocens.

Il etoit visible que l'intention du Prince etoit de leur faire grace, de maniere cependant qu'ils ne pussent pas se prévaloir de ce bienfait ; aussi ne s'en prévalurent-ils point. L'Histoire rapporte que chacun d'eux revint au tems marqué, se constituer de nouveau prisonnier, & s'exposer au danger d'un jugement définitif qui pouvoit leur faire perdre la vie. Si ce fait n'est point exagéré, on ne sait qui mérite plus d'être loué, ou le Prince qui accordoit ainsi leur grace à des criminels, ou les criminels qui se présenterent d'une maniere si généreuse pour la recouvrer.

> — Les hommes, dit l'Empereur à cette occasion, ne sont point des bêtes féroces ; ils sont capables des plus grandes vertus, quand on sait les leur inspirer ; il n'est rien qu'ils ne puissent faire quand on sait les gouverner. C'est à acquérir cet art sublime de bien gouverner les hommes, que je m'applique de tout moi-même : mais quel sujet n'ai-je pas de craindre que mes défauts ne soient un obstacle invincible à ce que je me propose ? C'est à vous, continua-t-il en s'adressant aux Grands, à m'avertir de mes fautes. Je vous l'ai ordonné, & je vous l'ordonne encore aujourd'hui.

Au nombre de ces Grands, etoit un nommé *Ouei-tcheng*, homme austere & incorruptible. Rien ne peut mieux faire connoître la vertu de ce grand Prince que la patience avec laquelle il ecouta toujours les remontrances de ce censeur impitoyable.

Ouei-tcheng avoit conseillé à l'Empereur de diminuer le nombre de ses troupes, & de ne donner aux militaires aucun emploi dans le

gouvernement de l'Etat & du peuple. L'Empereur avoit suivi son conseil, & il en etoit arrivé bien des inconvéniens, & même quelques emeutes populaires dans des endroits eloignés de la capitale.

L'Empereur, à cette occasion, observa *que, malgré sa bonne volonté & son inclination à traiter le peuple avec douceur, il craignoit de ne pouvoir venir à bout de le faire changer.*

> — Vous vous trompez, répartit brusquement *Ouei-tcheng* ; le peuple n'est jamais plus porté à la docilité que dans les commencemens d'un regne qui l'affranchit des miseres auxquelles il s'est vu long-tems en proie. Comme il a passé par les epreuves du malheur, il est souple & prend aisément toutes les impressions qu'on veut lui donner. Il est porté plus que jamais à ecouter les instructions du Souverain, & à en profiter. Si le contraire arrive, c'est la faute de ceux qui gouvernent. Regardez-vous comme une chose bien difficile, de faire accepter de la nourriture à quelqu'un qui a bien faim ? Il en est de même à l'egard du peuple, après les tems funestes de dissentions & de guerres, il reçoit avidement tout ce qu'on lui dit en faveur du bon ordre. Il s'en faut bien qu'il ne soit ainsi disposé, après qu'il a joui des douceurs d'une longue paix, il vit dans l'abondance, il se plonge dans les délices : il devient orgueilleux, & par conséquent indocile ; c'est alors qu'il est difficile de le ramener.

Dans une autre occasion, l'Empereur ayant exhorté ses Grands à ne pas laisser ignorer les fautes de ceux qui etoient en place, afin qu'il pût les engager à se corriger, *Ouei-tcheng* prit la parole, & dit :

> — Vous avertir des fautes de ceux que vous aimez, c'est s'exposer à vous déplaire, c'est vous mettre vous-même dans l'occasion de faire une faute, en palliant, en excusant même ce que vous devriez punir ; vous avertir des fautes de ceux que vous n'aimez pas, c'est une chose assez inutile, puisqu'on ne feroit en cela qu'avancer leur disgrace de quelques jours.

> — Quelle preuve avez-vous de ce que vous me dites là ?, repliqua L'Empereur avec bonté. N'ai-je pas jusqu'à présent laissé à tout le monde la liberté de me parler sincerement, sans s'exposer à me déplaire ? pourquoi craindroit-on de me dire la vérité ?

Ouei-tcheng lui fit alors une enumération détaillée de tous les faits où il croyoit que l'Empereur avoir donné quelque indice du défaut qu'il venoit de lui reprocher. A quoi ce bon Prince se contenta de répondre qu'il ne prétendoit pas se justifier ; mais que faute d'attention sur lui-même, il pouvoit fort bien se faire qu'il eût eté dupe de son erreur. Il ajouta qu'il tâcheroit d'être plus attentif dans la suite.

On a vu ci-devant qu'après la prise de *Lo-yang*, capitale de l'Empire, sous les Soui, *Tay-tsoung*, qui n'etoit encore que *Ly-ché-min*, avoir fait détruire les Palais impériaux, parce que leur magnificence n'etoit, selon lui, qu'un monument de luxe propre à corrompre le cœur d'un Souverain. Devenu lui-même Empereur, il voulut, après quelques années de regne, rebâtir ce qu'il avoit détruit.

Le zèle de *Ouei-tcheng* s'enflamma. Il fit à son maître les représentations les plus vives.

> — Votre Majesté ne se souvient donc plus de ces belles paroles qu'elle proféra, en faisant mettre le feu au Palais de *Lo-yang*. Vous n'etiez alors qu'un simple particulier ; & ces bâtimens superbes que vous fîtes réduire en cendres, ne vous paroissoient propres qu'à amollir le cœur d'un Souverain. Vous êtes Souverain aujourd'hui ; si vous les rebâtissez, nous sommes en droit de conclure que lorsque vous les condamnâtes autrefois avec tant de rigueur, c'est que vous etiez trop eloigné du Trône pour espérer de les habiter.

Tay-tsoung ne s'offensa point de cette liberté ; mais soit qu'il voulût donner de l'occupation aux Soldats dans un tems de paix, soit qu'il eût réellement envie de transporter sa Cour à *Lo-yang*, il fit continuer les

travaux jusqu'au tems où une furieuse inondation des rivieres de *Kou-choui* & de *Lo-choui* l'obligea de les interrompre. L'Empereur parût alors se repentir du peu d'attention qu'il avoit fait aux représentations de son Ministre. Il donna ses ordres pour le soulagement du peuple du p.05.149 district de *Lo-yang*, il fit détruire un des Palais nouvellement construits, & en fit distribuer les matériaux à ceux qui avoient le plus souffert de l'inondation, pour les aider à relever leurs maisons ecroulées.

Parmi les différens ecrits qui lui furent présentés pour la réforme de sa conduite, ainsi qu'il l'avoit demandé, je choisis celui de *Ouei-tcheng*, parce qu'ayant jusqu'ici représenté ce Ministre sous le point de ce qui lui est le moins favorable, il est de l'equité que je le présente aussi par son bon côté. Voici comment il s'exprime.

> « Les sages Princes de l'antiquité ne craignoient rien tant que de n'être pas avertis de leurs fautes. Ils encourageoient tout le monde à leur parler librement, & ils montroient par leur conduite que les avis qu'on leur donnoit ne leur etoient pas donnés inutilement. Il paroît, Seigneur, que votre dessein est d'imiter ces vertueux personnages. Puisque vous souhaitez qu'on vous parle sans détour, je vais vous faire part de quelques-unes de mes réflexions sur le gouvernement en général, que vous pourrez appliquer, selon vos lumieres, au gouvernement particulier de votre Majesté.
>
> On a remarqué que les Princes les plus médiocres, que ceux même qui ont rempli ensuite la terre de carnage & d'horreurs se sont quelquefois fait admirer dans les commencemens de leur regne. La raison en paroît simple. C'est qu'en montant sur le Trône, ils se sont défiés de leurs lumieres, & qu'ils ont consulté ceux qui etoient en etat de les conseiller. Mais quand une fois ils se sont accoutumés à l'exercice d'une autorité sans bornes, ils s'enorgueillissent, méprisent le reste des hommes, & se livrent aux plaisirs, ils sont applaudis par les flatteurs qui les entourent, & n'ecoutent plus les Sages.

Un Souverain qui veut porter le pesant fardeau du gouvernement, & rendre les peuples heureux, doit être disposé à endurer toute sorte de travaux & de peine, & être toujours prêt à sacrifier p.05.150 ses inclinations & son penchant, il ne doit jamais commencer une affaire sans en avoir prévu les suites & la fin. Placé dans le plus haut point d'elévation & de gloire, il ne doit jamais perdre de vue l'etat d'humiliation & de mépris dans lequel tout homme peut tomber. S'il est dans l'abondance, s'il jouit de la paix & de tous les avantages qui en sont les fruits, il doit se précautionner contre les tems de disette, où l'on peut manquer de tout ; contre les tems de dissentions & de guerres, où l'on ne voit que le trouble & l'horreur : il doit être modéré dans ses plaisirs, & n'en prendre jamais aucun qui puisse tourner au détriment du moindre de ses sujets, & savoir se priver non seulement de ses plaisirs & de son superflu, mais même d'une partie de son nécessaire, lorsqu'il est question du soulagement du peuple.

Tout homme qui peut faire à son gré le bien ou le mal, qui peut donner des récompenses ou infliger des peines, est nécessairement entouré d'une foule d'autres hommes qui sont intéressés à le tromper. Il doit donc être extrêmement sur ses gardes, pour ne pas tomber dans leur piege. Il doit se défier en général de tous ceux dont il reçoit des eloges sur des actions qui n'ont rien que d'ordinaire ; ecarter ceux qui, par une basse flatterie, l'approuvent sans discernement ; encourager au contraire ceux qui ne craignent pas de lui déplaire, en le désapprouvant quelquefois ; recevoir avec bonté, & même avec reconnoissance les avis de ces hommes austeres & souvent un peu durs, dont il connoît l'attachement à sa personne, le zèle pour sa gloire, & l'amour du bien public.

La droiture est la vertu la plus essentielle dans le commerce de la vie ; elle doit être la vertu favorite d'un Souverain. Je la

> regarde comme la base d'un bon gouvernement. Un Prince qui la néglige ou qui s'en ecarte, semble inviter ses sujets à la dissimulation & à la fourberie.
>
> Il ne suffit pas de donner des récompenses, il faut les donner à propos ; il faut les proportionner ; il faut les rendre publiques ; il p.05.151 faut les motiver, afin d'engager le grand nombre à faire des efforts pour s'en rendre digne. Il faut de même en punissant les fautes, les faire connaître telles qu'elles sont, pour pouvoir en préserver ceux qui seroient tentés de les commettre. Un moyen sûr de parvenir à faire en cela ce qui convient, est de ne jamais ordonner des récompenses dans les momens imprévus d'une joie subite, ni des punitions dans les emportemens de la colere, &c.

Tel est le commencement du long ecrit que présenta *Ouei-tcheng*. L'Histoire nous l'a conservé en partie. Ce que je viens d'en rapporter suffit de reste pour en donner une idée. L'on voit que ce Ministre de *Tay-tsoung* agissoit sincérement avec son maître, & *Tay-tsoung* lui-même en etoit si convaincu, qu'il lui passoit, en faveur de cette sincérité, ce ton sévere & souvent un peu dur qu'il osoit prendre avec lui, il ne s'en offensa qu'une seule fois, & encore s'en repentit-il quelques momens après.

Tay-tsoung avoit proposé, en plein Conseil, quelque chose que son Ministre désapprouva hautement, avec une fermeté qui surprit tout le monde. L'Empereur en fut indigné ; mais il fut assez maître de lui-même pour n'en rien faire paroître. Après qu'il eut renvoyé l'assemblée, il se rendit chez l'Impératrice ayant l'esprit tout occupé du projet qu'il méditoit ; & en entrant dans l'appartement, il lui echappa de dire :

— Il n'y a pas d'autre moyen, il faut que je l'éloigne.

Ces mots furent entendus par l'Impératrice, qui remarqua d'ailleurs quelque altération sur le visage de son epoux.

— Pourroit-on savoir, lui dit-elle, le sujet de l'inquiétude dont vous paroissez agité ?

— C'est ce misérable *Ouei-tcheng*, lui répondu l'Empereur, qui a pris à tâche de me contrarier en tout & par-tout. Il suffit que je propose une chose pour qu'il la désapprouve sans aucune sorte de ménagement. Mon parti est pris, je veux le faire rentrer dans la poussiere d'où je l'ai tiré.

p.05.152 L'Impératrice ne répondit rien ; mais elle donna ordre à une de ses suivantes de lui aller chercher son habit de parade.

— Que voulez-vous donc faire, lui dit l'Empereur surpris ?

— Je veux, lui répondit-elle, vous faire mes félicitations dans tout l'appareil du cérémonial. Je sais que vous êtes possesseur du trésor le plus rare que puisse avoir un Souverain. Un Courtisan qui ose vous résister en face, un Ministre qui ose constamment n'être pas de votre avis au risque de perdre sa place, c'est en vérité le plus grand de tous les biens que vous puissiez desirer ; & puisque j'en connois tout le prix, je dois vous féliciter avec pompe de l'acquisition que vous en avez faite.

— Je vous remercie, reprit *Tay-tsoung* en souriant, vous m'ouvrez les yeux. Sans vous j'eusse peut-être fait une faute irréparable, pour ne pas savoir régner sur moi-même. Je connois tout le zèle de *Ouei-tcheng*, & je lui rends mon amitié. Il peut en toute sûreté me contredire désormais, je ne m'en offenserai point, & je l'en estimerai davantage.

En s'exprimant ainsi, *Tay-tsoung* parloit sincérement. La maniere dont il se conduisit depuis, en est une preuve sans replique. Il fut question d'envoyer dans les Provinces de l'Empire quelques Grands du premier ordre, pour en faire la visite au nom de Sa Majesté ; on proposa *Ouei-tcheng* pour être à leur tête.

> — Pour *Ouei-tcheng*, répondit l'Empereur, il ne faut pas y penser. Il est absolument nécessaire qu'il soit sans cesse près de moi. C'est le seul qui m'avertisse de mes fautes ; pendant son absence, qui de vous oseroit me rendre ce service ?

En effet, il retint *Ouei-tcheng*, continua à l'ecouter, daigna le visiter dans sa maladie, versa des larmes à sa mort, & fit graver sur son tombeau un eloge, qui ne fit pas moins d'honneur au Prince, qui le composa lui-même, qu'au Ministre qui en etoit l'objet.

> « Le miroir ordinaire, dit *Tay-tsoung*, en nous représentant notre extérieur, nous avertit fidélement des défauts qui s'y trouvent : le miroir de l'Histoire, en nous retraçant les vertus p.05.153 & les vices de ceux qui nous ont précédés, nous invite à imiter les unes & à fuir les autres. Le miroir de l'homme, en nous peignant les différentes passions qui prennent leur source dans notre cœur, nous font rentrer en nous-mêmes, pour y voir tout ce dont nous sommes capables.
>
> Le sage *Ouei-tcheng*, tandis qu'il vécut, me tint lieu lui seul de ces trois sortes de miroir, il n'est plus. Privé de son secours, que vais-je désormais devenir ? &c.

L'Empereur entre ensuite dans le détail des vertus de celui qu'il regrette, & finit par une courte invitation aux Courtisans, d'imiter sa droiture, sa fidélité, son attachement à la personne de son Souverain, & son zèle pour la Patrie.

La mort de *Ouei-tcheng* avoir eté précédée par celle de *Kao-tsou*, pere de *Tay-tsoung*, & par celle de *Tchang-sun-ché*, légitime epouse du même *Tay-tsoung*, lorsqu'il n'etoit encore que simple particulier, & déclarée ensuite Impératrice lorsque ce Prince monta sur le Trône. A la mort de celui dont il tenoit la vie, l'Empereur versa des larmes sinceres. A la mort de son epouse, il céda à la bienséance, qui exigeoit de lui qu'il supprimât toutes les démonstrations d'une douleur excessive ; mais il se

dédommagea de cette contrainte, par les honneurs qu'il lui fit rendre, & par des monumens qui pussent rendre sa mémoire immortelle.

Il y a quelques probabilités que cette Impératrice eut quelques notions du Christianisme. Ce fut de son tems qu'il fut prêché, pour la premiere fois, à la Cour Chinoise, par les Prêtres du *Ta-tsin*, *Olopen* & ses compagnons, l'an de Jesus-Christ 635, c'est-à-dire près d'une année avant la mort de cette vertueuse Princesse. On peut lire à ce sujet l'excellent Mémoire de M. de Guignes, intitulé : *Recherches sur les Chrétiens etablis à la Chine dans le septieme siecle*, Tome 30 des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

p.05.154 *Tay-tsoung* eut trois femmes, toutes trois célebres : la premiere est la vertueuse *Tchang-sun-ché*, dont on vient de parler ; la seconde est cette fameuse Impératrice, connue sous le nom de *Tsé-tien, Hoang-heou*, dont l'ambition & la cruauté ont rendu la mémoire à jamais exécrable ; mais ce ne fut qu'après la mort de *Tay-tsoung* qu'elle donna un libre cours à la perversité de son naturel. Elle ne passa, pendant tout le tems qu'elle vécut avec lui, que pour être un prodige d'esprit & de qualités brillantes ; elle fut admise au Palais dès l'âge de quatorze ans, & n'y fut admise que comme une rareté qui eût eté déplacée par-tout ailleurs. La troisieme est la savante *Sin-hoei*, fille d'un des Ministres d'Etat. Elle fut elevée an rang d'Impératrice, & eut le titre de Sage. Comme *Tay-tsoung* n'avoit en vue que le bien, & qu'il etoit toujours en garde contre lui-même, une allusion, un mot suffisoit pour le ramener & l'engager à se désister de ses premieres vues.

Un jour qu'il etoit à la chasse dans un de ses parcs, il exposa sa vie contre un enorme sanglier qu'il venoit de blesser. L'animal furieux revint sur lui. *Tay-tsoung* ne daigna pas se détourner pour l'eviter, il mit le sabre à la main, & comme le sanglier alloit se jetter sur lui, il lui en déchargea un coup sur la tête qui l'etendit mort. Les Grands de sa suite avoient tous pâli de frayeur : l'un d'eux, nommé *Tang-kien*, etoit déjà descendu de cheval pour sauver la vie de son maître au péril de la sienne :

— Remontez à cheval, lui dit *Tay-tsoung* en riant. Vous avez pris l'alarme mal-à-propos. Vous qui avez combattu si souvent à mes côtés, avez-vous oublié que je sais attaquer & me défendre ?

— Je ne lai point oublié, Seigneur, lui répondit *Tang-kien* sans se déconcerter, mais je ne savois pas qu'en exposant votre vie contre un sanglier, vous voulussiez vous faire un nom parmi les bêtes féroces.

Tay-tsoung baissa les yeux & ne repliqua point. Mais on observa qu'il s'abstint depuis de cette espece de chasse.

p.05.155 Il avoit eté persuadé, pendant quelque tems, qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen de connoître les abus, & de contenir dans le devoir tous ceux qui avoient part à l'administration des affaires, que de donner à tous ses sujets la liberté de lui adresser directement des écrire secrets, sans se nommer. Les Ministres, les Grands & les Magistrats, comme parties intéressées, n'avoient pu s'opposer ouvertement à cette volonté de L'Empereur. Ils lui laisserent porter l'Edit, bien assurés qu'il ne tarderoit pas de le révoquer de lui-même aussi-tôt qu'il en auroit vu les inconvéniens. Voici comment ils s'y prirent. Ils s'accuserent mutuellement de concussions & de rapines & de quantité d'autres crimes pour lesquels ils auroient mérité d'être traités suivant toute la rigueur des Loix, s'ils en avoient eté réellement coupables, & attendirent tranquillement que le Prince daignât leur faire des reproches. Ils n'attendirent pas long-tems.

L'Empereur, trop équitable pour les condamner sans les avoir entendus, les interrogea, l'un après l'autre, à mesure qu'il recevoit les libelles secrets qu'on lui présentoit. Il ne leur fut pas difficile de se justifier pleinement, parce qu'ils avoient eu soin de ne mettre en avant que des accusations calomnieuses dont il leur etoit aisé de démontrer la fausseté. Ce qu'ils avoient prévu arriva. L'Empereur révoqua un Edit qui donnoit un libre cours à la calomnie, & sembloit fait exprès pour fournir à

la haine & à la vengeance les moyens de se satisfaire sans courir aucun danger.

Il fit un second Edit, par lequel il exigea que ceux qui voudroient désormais lui faire des représentions, eussent à mettre au bas de leurs Requêtes, leurs noms, leurs qualités & leurs titres. En moins de trente jours, on lui présenta plus de Requêtes qu'un homme n'en pouvoit lire dans l'espace de six mois, & ces Requêtes rouloient la plupart sur des minuties, ou sur des projets qui n'auroient pu être exécutés que dans p.05.156 la simplicité des premiers tems de la monarchie. *Tay-tsoung* comprit alors qu'il n'avoit rien de mieux à faire que de laisser à des Officiers tout le détail du gouvernement.

Il n'avoit tien tant à cœur que l'accomplissement de ses devoirs, & le soulagement du peuple. Il avoit souvent ces belles paroles dans la bouche :

> — Je ne regarde l'Empire que comme une grande & nombreuse famille, dont je suis le Chef ; & je crois que tous ceux qui composent cette immense famille ont droit, chacun en particulier, à des attentions paternelles de ma part. *Yao, Chun, Tchen-tang, Ouen-ouang, Ou-ouang* ont travaillé au bonheur des hommes. Je suis leur successeur ; je dois faire tous mes efforts pour marcher sur leurs traces.

Si ce n'etoit pas une espece d'hérésie Chinoise de dire que quelqu'un a eté au-dessus de ces illustres Princes de la haute antiquité, je dirois que *Tang-tay-tsoung* a surpassé ses modèles. Quelques faits pris au hasard dans l'Histoire, vont servir de preuve à ce que j'avance.

Quoiqu'il eût mis auprès de ses fils les plus vertueux & les plus savans personnages de l'Empire, il ne laissoit pas de veiller par lui-même sur leur education. Il s'informoit exactement de leur avancement dans la vertu, de leurs progrès dans leurs etudes, & de la maniere dont ils se conduisoient envers leur maître. Le célebre *Koung-yng-ta*, qui etoit chargé de leur expliquer les *King* & l'Histoire, n'etoit pas content du

Prince héritier, auquel il etoit devenu odieux, par son trop d'attention peut-être à vouloir remplir les devoirs de sa charge. Il s'en plaignit à l'Empereur, en lui rendant un compte exact de toute la conduite du jeune Prince.

> — Gardez-vous bien, lui dit *Tay-tsoung*, d'avertir mon fils que vous m'avez mis au fait de ce qui le regarde. Il n'en profiteroit pas mieux de vos leçons, & il vous haïroit davantage. Je le corrigerai, s'il est capable de correction, sans qu'il puisse soupçonner que vous lui avez nui auprès de moi.

p.05.157 Quelques jours après, l'Empereur se rendit à la chambre d'etude des jeunes Princes, comme si c'eût eté le hasard qui l'y eût conduit ; il demanda à *Koung-yng-ta* où il en etoit de ses explications, & ajouta qu'il seroit bien-aise de l'entendre. *Koung-yng-ta* voulut parler debout en présence de Sa Majesté :

> — Vous n'y pensez pas, lui dit l'Empereur, vous êtes maître, & je ne suis ici que comme votre disciple. C'est moi qui devrais me tenir debout en vous ecoutant.

Koung-yng-ta eut beau lui représenter, il lui fallut obéir & s'asseoir, tandis que les jeunes Princes, forcés par la présence de leur pere, resterent debout dans la contenance la plus respectueuse. L'explication finie, *Tay-tsoung* adressant la parole à ses fils, leur dit :

> — Que vous êtes heureux, mes enfans, d'avoir un tel maître ! Si j'avois eu le même bonheur que vous, je serois plus sage, & plus habile que je ne le suis ; profitez de votre avantage. Viendra le tems où vous vous saurez un gré infini d'avoir su vous gêner un peu dans l'âge où l'on peut tout apprendre.

Se tournant ensuite vers *Koung-yng-ta* :

> — Pour vous donner, lui dit-il, une légere preuve de ma satisfaction, je vais vous faire apporter quelques pieces de soie des plus précieuses qui se trouvent dans mes magasins. Mes fils vous témoigneront dans la suite leur reconnoissance

> beaucoup mieux que je ne le pourrois faire moi-même aujourd'hui. Continuez-leur vos soins avec la même exactitude que vous avez eue jusqu'à présent ; c'est moi qui vous en prie.

Cette leçon rendit les jeunes Princes plus dociles, ils en respecterent davantage leur maître, &, à l'exception du Prince héritier dont le cœur etoit déjà gâté, ils firent tous de grands progrès dans les sciences & dans la vertu.

Tay-tsoung ne borna pas ses soins à veiller sur l'education de ses propre enfans. Il veilla avec une attention presque egale sur l'education des fils de l'Empire, pour me servir de termes consacrés dans le pays, c'est-à-dire, des fils des Princes, des p.05.158 Grands & des principaux Officiers, tant d'épée que de robe, qui sembloient destinés par leur naissance à être employés dans les affaires importantes de l'Etat. J'ai déjà parlé plus haut du magnifique college qu'il avoit fait construire dans la capitale. Il en avoit donné l'inspection générale à l'illustre *Koung-yng-ta*, moins par égard pour son mérite personnel, que parce qu'il etoit de la race du Philosophe de la nation. Il n'etoit personne qui ne vît avec plaisir un descendant de Confucius occuper la premiere place de la Littérature.

L'Empereur avoit ses jours marqués pour aller visiter ce college, & y ranimer, par sa présence & ses bienfaits, l'emulation, tant des maîtres que des disciples. Persuadé que les Lettres font briller un Empire d'un éclat qui rejaillit sur toute le reste, il croyoit qu'il n'etoit pas moins digne d'un Souverain d'entendre des Lettrés discourir dans une Académie, que de voir des Guerriers s'exercer aux armes, les uns & les autres concourant egalement à la gloire de l'Etat. Ce fut la maxime que *Tay-tsoung* adopta en montant sur le Trône. Aussi l'on peut dire que son regne fut tout-à-la-fois le regne des Savans & des Héros.

Koung-yng-ta rassembla tous les Commentaires qui avoient eté faits en différens tems sur les *King*, ou Livres classiques de la nation. Il les mit en ordre, les dépouilla de toutes les inutilités dans lesquelles ils etoient, pour ainsi dire, noyés, & y ajouta ses propres interprétations.

Liu-tsai fit contre l'Astrologie judiciaire un Traité particulier, dans lequel il examine cette prétendue science, & en démontre le faux. Il cherche quelles peuvent être les causes qui ont porté les hommes de presque tous les siecles à la cultiver, à en faire l'objet d'une etude sérieuse ; & il les trouve dans la curiosité naturelle à tous ceux de notre espece, dans notre amour pour le merveilleux, & dans une crédulité stupide pour ce qui nous intimide ou nous flatte.

p.05.159 *Fou-y* ecrivit contre les Sectaires. Il réfuta solidement les principaux articles de la doctrine de *Fo,* de *Lao-kiun* & de *Yang-tsée*. Il prouva que la doctrine de *Yao*, de *Chun*, de *Tcheou-koung* & de Confucius ne renfermant aucune des absurdités qu'il venoit de réfuter, etoit conforme dans ses points aux lumieres naturelles de la raison, & etoit l'ancienne & véritable doctrine Chinoise, qui devoit seule avoir cours dans l'Empire, & être la seule qui eût l'approbation du gouvernement.

Tay-tsoung lui-même ne dédaigna pas de se mettre au rang des Auteurs, & mérite même en cette qualité d'être placé parmi ceux qui ont illustré son siecle. Il composa un ouvrage sur le grand art de régner. Sa modestie ne voulut jamais consentir qu'on le rendît public.

Les Ordonnances que fit *Tay-tsoung* en faveur du peuple, & qui furent le seul de ses ouvrages qu'il permit de rendre public par la voie de l'impression, le rendirent de son vivant l'idole de ses sujets, & lui ont mérité une reconnoissance eternelle. On lui accorde un degré d'estime presque egal à celui qu'on a pour les *Yao*, les *Chun*, les *Yu*, les *Tcheng-tang*, & les *Ou-ouang* ; & aujourd'hui sous la dynastie des Tartares *Mantchoux*, lorsqu'on veut louer un Empereur par sa bonté, & son amour pour les peuples, on le compare à *Tang-tay-tsoung*. On ne sauroit proposer aux Souverains un modèle plus digne d'être suivi.

Il diminua considérablement les impôts ; il retrancha plus de la moitié des taxes annuelles, qui faisoient le revenu le plus considérable des Empereurs ; il n'exigeoit jamais rien des Provinces où l'intempérie ses saisons avoit fait manquer les récoltes ; il abrogea toutes les Loix qui etoient onéreuses, sans être utiles au grand nombre ; il réduisit presque

à rien celles qui n'etoient que gênantes ; il fixa le nombre des troupes qui p.05.160 devoient être continuellement sur pied, il leur assigna les postes qu'elles devoient garder, les lieux qu'elles devoient habiter, les ouvrages auxquels elles devoient être employées hors des tems du service ordinaire.

Par cet arrangement, le Code civil se trouva tout renfermé sous cinq cens articles. Le Code criminel sous vingt, & les coutumes qui, sans être des Loix, en avoient presque la force, furent réduites au nombre de mille cinq cens quatre-vingt-dix. Du reste, il faut entendre ici par coutumes tous les usages du cérémonial, & les devoirs réciproques des citoyens entr'eux. Les peines qu'on devoit imposer à ceux qui s'etoient rendus coupables de quelque crime, furent adoucies dans tous les cas ; & les récompenses dues aux actions de vertu furent multipliées, & s'etendirent à tous les genres. Il fut réglé de plus, que dans tous les colleges & gymnases de l'Empire, on destineroit un lieu particulier où les maîtres & les disciples iroient, en des tems déterminés, faire les cérémonies respectueuses en l'honneur de *Tcheou-koung* & de Confucius.

L'Empire qui, sans y comprendre les peuples simplement tributaires, avoit alors en etendue, dix mille neuf cens dix lys du Midi au Nord, & neuf mille cinq cens dix, d'Orient en Occident, n'etoit cependant divisé qu'en dix Provinces ; mais ces Provinces etoient partagées elles-mêmes en trois cens cinquante-huit départemens, sous lesquels on comptoit dix-huit cens soixante-neuf villes, tant du premier que du second & du troisieme ordre. Les *Ouei*, les *Hiang*, & les autres bourgs & villages de différens titres ne sont point compris dans cette énumération.

La milice prit aussi une forme nouvelle. Elle fut comprise sous huit cens quatre-vingt-quinze corps de même nom, mais de trois ordres différens, c'est-à-dire, de l'ordre supérieur, de l'ordre du milieu & de l'ordre inférieur. Ceux de l'ordre supérieur p.05.161 etoient composés chacun de douze cens hommes ; ceux de l'ordre du milieu, de mille, & ceux de l'ordre inférieur de huit cens hommes seulement. Le. uns & les autres etoient divisés en *Koan*, en *Kiun* & en *Ho*. Chaque *Koan* etoit

composé de trois cens Soldats, à la tête desquels il y avoit un Officier, du titre de *Hiao-yu*. Cinquante hommes formoient un *Kiun*, & dix hommes un *Ho*. Il y avoit des Officiers subalternes à la tête de ces différens corps.

On construisit des magasins, on bâtit des greniers, on etablit des haras uniquement destinés à l'usage des troupes. Dans les magasins on mit en réserve les armes, les habillemens, les ustensiles & autres choses semblables ; on remplit les greniers de riz, & de différentes sortes de grains ; & l'on destina un certain nombre de haras pour fournir des chevaux en nombre suffisant à toutes les ecuries militaires qu'on etablit dans les différentes Provinces de l'Empire. Des Officiers particuliers nommés par le Tribunal de la guerre, auquel ils etoient tenus de rendre compte de tout, furent préposés pour avoir l'inspection générale sur ces différens etablissemens. Ils etoient chargés outre cela de veiller à ce que chaque Soldat fût pourvu de tout ce qui lui etoit nécessaire, tant pour commencer que pour continuer le service.

Il fut réglé qu'on n'admettroit au nombre des gens de guerre que ceux qui avoient atteint la vingtieme année de leur âge, & qu'on licencieroit irrémissiblement tout soldat qui auroit 60 ans. A la fin de l'hiver de chaque année, on devoit faire une revue générale. Les Commissaires des guerres se rendoient dans les départemens respectifs, assembloient les troupes & leur faisoient faire toutes les evolutions militaires pendant environ un mois. Tout soldat devoit savoir se battre à pied & à cheval, parce qu'il devoit être cavalier ou fantassin, suivant les occasions. Il devoit par conséquent, être au fait des evolutions p.05.162 propres à la cavalerie, & de celles qui sont particulieres aux piétons. Ceux qui montroient le plus d'habileté, & qui d'ailleurs avoient de bonnes attestations de la part de leurs Officiers, etoient promus à des grades supérieurs, s'ils etoient déjà cavaliers, ou etoient mis au nombre des cavaliers, s'ils n'etoient que simples fantassins ; il n'etoit pas à craindre qu'on fît des passe-droits, parce que ceux qui etoient chargés de la promotion etoient des Commissaires nommés chaque fois par le Tribunal de la guerre, & confirmés par l'Empereur.

Pour ce qui est des soldats vicieux, négligens & qui faisoient mal l'exercice, ils etoient punis, suivant qu'ils etoient plus ou moins coupables. La punition la plus ordinaire pour les cavaliers, etoit de les faire descendre au rang des piétons, & l'on châtioit les piétons, d'abord en leur retranchant pour quelques mois une partie de leur solde, & en les cassant ensuite, s'ils ne se corrigeoient pas.

J'ai dit que le total de la milice etoit composé de huit cens quatre-vingt-quinze corps. Six cens trente-quatre de ces corps etoient pour le service de l'intérieur de l'Empire, & les deux cens soixante-un restans etoient uniquement destinés à la garde des frontieres occidentales, du côté de *Koan-nei*, dans ce qui fait aujourd'hui les Provinces de *Chan-si* & *Chen-si*. On ne voulut point confier la garde de la Capitale & du Palais à des corps particuliers, exclusivement aux autres. Ce service se faisoit par tous les corps, tantôt par les uns, tantôt par les autres, au choix, non des Ministres, mais du Tribunal de la guerre. Cette garde etoit renouvellée chaque mois, il etoit difficile que ceux qui les composoient pussent entrer dans des cabales pernicieuses à l'Etat.

Tous ces Réglemens avoient eté précédés par d'autres plus salutaires encore, en ce qu'ils tendoient plus directement au bien général de l'humanité. J'en ai déjà apporté plusieurs, je vais p.05.163 en indiquer quelques autres en faveur de ceux qui ne trouvent rien d'inutile dans ce qui peut intéresser un cœur bienfaisant.

Un de ces Sages qu'il ecoutoit, & sur les conseils duquel il régloit souvent sa conduite, lui ayant représenté que malgré toutes les précautions qu'il avoit prises, on trouvoit dans les campagnes, & même dans les villes, des hommes qui n'avoient pour vivre d'autre ressource que la mendicité, il ajouta que cela ne pouvoit être, sans quelque défaut de lumieres ou d'attention dans le gouvernement, & il finit en priant Sa Majesté de faire les plus sérieuses réflexions sur un point si important,

Tay-tsoung, entendant ces mots, changea de couleur, comme s'il eût eu à se reprocher quelque injustice, ou quelque négligence coupable dans la pratique de ses devoirs.

Il n'est que trop vrai, dit-il, que les maux qui affligent le peuple ont leur source dans la maniere dont il est gouverné. Les sujets de *Yao* & de *Chun* etoient heureux, parce que *Yao* & *Chun* les gouvernoient bien. Ils etoient les peres plutôt que les Souverains de ceux qui leur etoient soumis. Je veux à leur exemple, être le pere de mon peuple. Les hommes sont tous bons à quelque chose ; il ne s'agit que de connaître leurs talens, & de savoir les employer.

Après de mûres délibérations, il porta plusieurs Edits, par lesquels il assuroit de la maniere la moins à charge à l'Etat, une honnête subsistance à ceux même qui, par défaut de santé, ou parce que le travail leur manquoit, vivoient dans la misere. Il enjoignit à tous les Mandarins, grands & petits, de lui envoyer de tems en tems la liste de ceux qui, dans leur district, se seroient distingués dans quelque genre que ce fût, depuis l'homme de lettres jusqu'à l'artisan, & au plus vil manœuvre. Il assigna sur les deniers publics des fonds pour l'entretien des malades & des vieillards, pour l'encouragement des talens, pour le défrichement des terres. Il ordonna aux Mandarins de p.05.164 proposer des récompenses pour exciter l'émulation, & pour occuper ceux qui n'avoient pas de professions déterminées ; il fit dessécher des marais, creuser des canaux pour l'arrosement ; en un mot, il n'oublia rien pour procurer la fertilité & l'abondance.

Pour engager les peres de famille à bien elever leurs enfans, & pour inspirer de bonne heure aux enfans la pratique du plus essentiel de leur devoir, il exigea une liste exacte de tous ceux qui s'etoient déjà distingués, & qui se distingueroient dans la suite par leur *Piété filiale*. Les Mandarins eurent ordre de donner, par provision, à chacun d'eux, cinq grandes mesures de riz, & de leur permettre d'ecrire en gros caractere sur le seuil de leurs portes, ces deux caracteres, *Piété filiale* ; se réservant à lui-même le soin de les récompenser plus libéralement, après qu'il se seroit mis au fait de tout le détail de leur conduite.

Il assigna une mesure de riz à toutes les femmes, chaque fois qu'elles deviendroient meres d'un garçon, pour leur faire entendre qu'il adoptoit

pour sien le fils qu'elles venoient de mettre au monde, & qu'il se regardoit comme chargé de pourvoir à sa subsistance. Il détermina pareillement qu'on distribueroit, en son nom, une certaine quantité de riz aux vieillards de différens âges, deux mesures à ceux qui etoient parvenus à la quatre-vingtieme année, trois mesures à ceux qui compteroient quatre-vingt-dix ans, & trois mesures avec deux pieces d'etoffes à tous les centenaires.

Un Souverain qui traite ainsi ses sujets, mérite que chacun d'eux lui dresse des autels au fond de son cœur. C'est ce que firent les sujets de *Tay-tsoung*. Ils porterent à son egard les sentimens de tendresse & de reconnoissance aussi loin qu'ils pouvoient aller. Cependant il se trouva deux monstres qui oserent former le projet de lui arracher la vie. L'un de ces p.05.165 monstres fut son propre fils, celui qu'il avoit désigné pour être son successeur. Ce fils indigne, dont le nom etoit *Ly-tcheng-kien*, etoit né avec un naturel vicieux. Il avoit essayé d'abord de se soustraire à l'autorité de *Koung-yng-ta* & de ses autres maîtres, dont la vigilance lui etoit à charge ; mais la faveur dont ces Sages jouissoient auprès de *Tay-tsoung* son pere, lui firent perdre toute espérance de réussir à les ecarter. Il prit le parti de la dissimulation. Les jeunes Seigneurs qu'on lui avoit donnés pour compagnons d'etudes & de ses autres exercices, en firent de même. Leur modestie affectée, leur docilité apparente trompa leurs surveillans.

Tay-tsoung, sans savoir précisément pourquoi, sentoit que sa tendresse pour son Prince héritier s'affoiblissoit de jour en jour. Ses caresses se tournoient, comme malgré lui, vers ses autres enfans, & en particulier vers *Ly-tai* qu'il avoit décoré du titre de Prince de *Ouei*. Le Prince héritier en conçut de l'ombrage, & craignit que si ses désordres venoient à eclater, l'Empereur ne prît ce prétexte pour se choisir un successeur qui fût plus selon son goût. Cette crainte lui inspira le dessein de faire assassiner son frere *Ly-tai* ; il mit dans sa confidence ses amis qui etoient la plupart les complices de ses autres crimes.

Le Prince héritier s'attacha quelques braves, avec lesquels il avoit des entretiens secrets, sous l'ombre de quelques petits emplois. *Ly-yeou*, Prince de *Tsi*, le Général *Heou-kiun-tsi*, & quelques Officiers leurs créatures, instruits de ces liaisons secretes avec des hommes qui n'etoient pas d'un rang à être admis à la familiarité de l'héritier de la couronne, en conclurent qu'il y avoit quelque projet. Ils crurent pouvoir s'offrir d'eux-mêmes pour être employés par le Prince à quoi il jugeroit à propos.

Le Prince de *Tsi* s'etoit attiré la disgrace de l'Empereur par une conduite equivoque. Le Général avoit par-devers lui p.05.166 quelques belles actions & l'avantage d'avoir combattu plus d'une fois avec valeur à côté de son maître ; mais comme il avoit des prétentions bien au-dessus de ses mérites, il vouloit aller de pair avec les grands hommes ses contemporains ; *Tay-tsoung* lui avoit donné une place dans son Conseil ; il se crut outragé de ce qu'on ne lui donnoit que des emplois de paix. Ce fut ce qui l'engagea à se donner au Prince héritier, & à se lier d'intérêt avec le Prince de *Tsi*, qu'il savoit avoir, ainsi que lui, des raisons pour n'être pas content.

Le Prince héritier n'en vouloit qu'à celui de ses freres qui lui faisoit ombrage ; mais *Heou-kiun-tsi* lui fit envisager les dangers de cette entreprise, de quelque maniere qu'elle s'exécutât :

> — Tant que l'Empereur vivra, lui dit-il, vous aurez toujours à craindre de n'être pas son successeur. Si vous voulez régner, renversez d'un seul coup tous les obstacles qui s'opposent à votre elévation.

Ce discours fit impression sur l'esprit du Prince héritier, & la crainte de ne pas succéder à son pere, le fit consentir à tout. Après de longues délibérations, il fut résolu que le Prince héritier se diroit dangereusement malade, afin d'engager l'Empereur à lui faire une visite ; que le Prince de *Tsi*, le Général *Heou-kiun-tsi* & leurs amis les plus affidés se tiendroient cachés auprès de son lit ; que les braves dont on avoit eu soin de s'assurer, seroient distribués aux environs de l'hôtel, de maniere qu'ils

pussent se réunir & tomber tous à la fois sur les gardes de Sa Majesté ; & qu'enfin dès que *Tay-tsoung* seroit entré chez le prétendu malade, on consommeroit le plus grand des crimes.

Cet horrible complot etoit à peine formé, qu'il fut révélé dans toutes ses circonstances par un des principaux conjurés. J'ai déjà dit que la conduite equivoque du Prince de *Tsi* avoir eté la premiere cause de sa disgrace. Il etoit libre, en apparence ; mais il avoit des surveillans qui rendoient compte de toutes p.05.167 ses démarches. Ses fréquens entretiens avec le Prince héritier firent naître quelques soupçons : l'Empereur le fit arrêter.

Le malheureux crut que la conjuration etoit découverte, & que ses complices avoient eté arrêtés ainsi que lui ; il n'attendit pas qu'on l'interrogeât, il avoua tout de lui-même, & rendit un compte exact de tout ce qui s'etoit tramé. On se saisit de tous les coupables, à l'exception du Prince héritier. Les conjurés convaincus furent condamnés au dernier supplice ; *Tay-tsoung* qui s'etoit réservé de prononcer lui-même sur le sort du Prince héritier, ne voulut se décider qu'après avoir pris l'avis de ses Grands.

> — Vous savez tous, leur dit-il, quel est le crime de mon fils. Quelle doit être sa punition ? Que chacun de vous me dise librement ce qu'il pense.

A ces mots tous ceux qui etoient du Conseil baisserent les yeux, & aucun d'eux ne répondit. L'Empereur insista. Les Grand persisterent dans leur silence. Un Mandarin nommé *Lay-tsi*, voyant que ceux qui devoient parler avant lui s'obstinoient à se taire, prit enfin la parole, & dit :

> — Jusqu'à présent, Seigneur, vous avez rempli tous les devoirs d'un bon pere, continuez à être sur cela comme sur tout le reste un exemple pour vos peuples, dégradez votre indigne fils ; mais laissez-lui la vie. Ses remords lui feront expier son crime mieux que ne feroient les bourreaux.

Tout le Conseil y applaudit.

> — Je laisse donc la vie à mon fils, dit *Tay-tsoung* en laissant couler quelques larmes, je le dégrade de tous les droits & prérogatives de sa naissance, & je le mets au rang du peuple. Qu'il soit enfermé pour le reste de ses jours.

Ainsi finit cette funeste tragédie, dans laquelle il n'y eut de sang répandu que celui des coupables. C'etoit pour la seconde fois qu'on avoit attenté à la vie de *Tay-tsoung*. Quelques années auparavant, un Etranger, comblé de biens & d'honneurs par ce Prince, ne paya tous ces bienfaits que par la plus noire des trahisons. On peut se rappeller ce que p.05.168 j'ai dit plus haut à l'occasion des Tartares *Tou-kiué*. Après les avoir subjugués, *Tay-tsoung* ne les distingua plus de ses sujets naturels, que par les bienfaits dont il les combloit chaque jour. Il appella à la Cour les principaux d'entr'eux, & les revêtit des dignités les plus honorables. Un nommé *Kié-che-chouai*, frere du *Ko-han To-ly*, fut un de ceux à qui l'Empereur témoigna le plus de bonté & de confiance. Il le fit un des Grands de l'Empire, Capitaine des Gardes de l'une des portes de son Palais, & Inspecteur de ses Ecuries.

La conduite de *Kié-che-chouai* trompa d'abord les plus clairvoyans, & l'Empereur lui-même croyoit n'avoir pas à sa Cour d'Officier plus dévoué à son service, ni qui fût plus attaché à ses devoirs. *Kié-che-chouai* etoit un fourbe, qui n'attendoit que l'occasion d'assouvir la haine dont il etoit dévoré. Ce barbare ne voyoit dans son bienfaiteur que l'ennemi de sa race, & ne le regardoit que comme l'oppresseur de sa nation.

Un jour qu'il etoit de garde au Palais, il crut que le moment etoit enfin arrivé. Quarante Tartares affidés furent introduits sur le soir. Il se met à leur tête, & va pour forcer la garde Chinoise de la premiere des cours intérieures. Les Chinois se défendent. Le bruit de cet attentat vole d'une porte à l'autre, & ceux qui les gardent, viennent au secours. Les agresseurs furent bientôt repoussés. Quelques-uns d'entr'eux tombent sous les coups, quelques autres sont pris. *Kié-che-chouai* se voyant sans ressource, sort à la hâte, demande le meilleur cheval des ecuries,

comme pour exécuter un ordre pressant de l'Empereur, & prend la fuite. On l'atteignit, & on le livra au Tribunal des crimes.

Interrogé pourquoi il avoit voulu commettre un si exécrable attentat ; s'il avoit des complices, & quels ils etoient, il répondit qu'il n'avoit eu d'autres vues que de venger sa nation ; qu'il n'avoit d'autres complices que les quarante Tartares qui p.05.169 avoient combattu avec lui dans le Palais ; qu'il etoit inutile de pousser plus loin les interrogatoires, & qu'etant pleinement convaincu qu'il etoit digne des derniers supplices, il prioit ses Juges de le faire exécuter le plutôt qu'il seroit possible. On lui accorda sa demande.

A cette occasion les Grands & les principaux Mandarins de la capitale représenterent à Sa Majesté, que vu le danger qu'il y avoit à laisser aux Tartares la liberté de s'etablir dans l'Empire, il etoit de sa sagesse de prendre le prétexte de ce qui venoit d'arriver pour les obliger tous à en sortir. Ceux d'entre les *Tou-kiué*, qui etoient accoutumés à la maniere vivre & à la douceur du climat de la Chine, où ils avoient déjà formé des etablissemens, firent les plus vives instances pour obtenir la permission d'y rester ; elle leur fut refusée. Les *Tou-kiué* sortirent de la Chine & allerent s'etablir sur les bords septentrionaux du fleuve *Hoang-ho*.

Il etoit difficile que cette nation, inquiete & belliqueuse, pût vivre long-tems en paix. Tantôt ils se déchiroient entr'eux par des guerres cruelles, tantôt ils se liguoient pour faire la guerre aux Chinois. L'Empereur se vit contraint de les châtier plus d'une fois ; il dédaigna d'aller en personne contre ces barbares, se déchargeant sur *Ly-tsing* & sur ses autres Généraux du soin de les dompter.

A voir ce Prince livré tout entier aux soins du gouvernement de ses Etats, entrer dans les détails quand les affaires avoient quelque chose d'important, s'entretenir avec les Savans & cultiver lui-même les Lettres dans ses momens de relâche, on eût dit qu'il ne pensoit plus à cette espece de gloire qui ne s'acquiert que par les armes. Cependant cette ardeur qui l'avoit dévoré pendant sa jeunesse, n'etoit pas eteinte dans son cœur : elle y etoit comme un feu caché que le moindre souffle

pouvoit rallumer, & qui se ranima au sujet de la p.05.170 Corée. Cette presqu'isle etoit alors gouvernée par un usurpateur auquel le plus grand des crimes avoit frayé le chemin à la souveraine puissance. Il avoit fait massacrer son Roi, & avoit mis sur le Trône un des neveux de ce Prince ; mais c'etoit lui-même qui gouvernoit despotiquement. Ce scélérat se nommoit *Tsiuen-kou-sou-ouen*, & le fantôme de Roi qu'il avoit elevé avoit le nom de *Kao-tsang*.

Tsiuen-kou-sou-ouen prétendit faire approuver ce qu'il avoit fait, par l'Empereur de la Chine, & eut l'audace de demander que *Kao-tsang* fût reconnu pour légitime Roi. Une pareille demande offensa *Tay-tsoung* ; mais il crut devoir dissimuler son ressentiment, parce que les desseins qu'il avoit sur la Corée, n'etoient point encore à leur point de maturité. Il ne vouloit rien commander, sans être en etat de se faire obéir : ainsi sans faire aucune mention de la Corée, il envoya à *Kao-tsang* des Patentes de Prince de *Leao-toung* ; ce pays etoit alors sous la domination des Coréens. *Kao-tsang*, ou pour parler plus juste, *Tsiuen-kou-sou-ouen* reçut fort mal l'envoyé Chinois ; l'Empereur dissimula encore, & s'il en parla à ses Grands, ce ne fut que pour les, préparer à entendre ce qu'il avoit à leur proposer quand le tems en seroit venu.

Les circonstances qu'il attendoit arriverent : les Ambassadeurs du Roi de *Sin-lo*, présenterent à l'Empereur une supplique où ils se plaignoient des Coréens d'une maniere à exciter l'indignation de Sa Majesté, & rejettoient sur eux les retards des tributs qu'ils devoient à l'Empire.

L'Empereur envoya en Corée porter ses ordres à *Kao-tsang*, auquel il enjoignit de vivre en paix avec le Roi de *Sin-lo*, & surtout de ne pas mettre d'obstacle à sa communication avec l'Empire. *Tsiuen-kou-sou-ouen* ne fit rendre aucune sorte d'honneur à l'Envoyé, il lui parla même d'une maniere méprisante, & lui dit, que l'Empereur de la Chine n'avoit aucun ordre à intimer aux Coréens.

p.05.171 Après un pareil affront, *Tay-tsoung* se crut assez autorisé à la guerre, il en fit les préparatifs ; mais les censeurs, les grands, les

mandarins, & tous ceux qui avoient droit de parler, eleverent la voix pour le détourner d'une pareille entreprise :

> — Quelle gloire, disoient-ils, peut-il en revenir à un grand Prince qui a dompté tant de Nations, de subjuguer encore le petit Royaume de Corée ? Quel deshonneur au contraire pour l'Empire, si nos armées venoient à avoir du désavantage. Jusqu'à présent les armes de Votre Majesté ont eté victorieuses ; craignez, Seigneur, de trouver le terme de vos succès dans une expédition qui a eté funeste à la plupart de ceux qui l'ont tentée avant vous.

L'Empereur continua ses préparatifs. Les représentations se multiplioient : son parti etoit pris. Cependant, pour appaiser les clameurs, il fit publier un manifeste, dans lequel il détailla les raisons qui l'engageoient à prendre ce parti. Tout le monde se fit alors un devoir de seconder les vues de l'Empereur, comme si tout le monde avoit toujours été de même avis que lui.

Tsiuen-kou-sou-ouen ne tarda pas à être instruit ; il fut effrayé de l'orage qui se formoit sur sa tête ; & pour le détourner, il envoya à *Tay-tsoung* une Ambassade solemnelle, en réparation du peu d'égard qu'il avoit montré ci-devant pour les ordres de Sa Majesté, & chargea les Ambassadeurs d'or & d'argent, & de tout ce qu'il y avoit de plus précieux & de plus rare dans la Corée, pour être offert à l'Empereur en forme de tribut

Tay-tsoung dédaigna un tribut qui ne lui étoit offert que par la crainte, & renvoya, sans avoir voulu leur donner audience, les Ambassadeurs Coréens, avec les présens dont ils étoient chargés. Il partit lui-même pour *Lo-yang*, où il devoit assembler ses troupes. Son premier soin en arrivant dans cette p.05.172 ancienne capitale de l'Empire fut de s'informer s"il ne restoit pas encore quelques Officiers qui eussent eté de l'expédition de la Corée sous l'Empereur *Soui-yang-ly*. Il s'en trouva un de tous grades, avec qui il eut des conférences particulieres sur le pays qu'il se proposoit de conquérir, & sur les différens chemins

qui y conduisoient. Il voulut savoir sur-tout de ses vieux guerriers, à quoi ils attribuoient le peu de succès de cette premiere guerre ; ils s'accorderent tous à lui dire que le pays étoit défendu par des places très-fortes, & par d'excellentes troupes. Ils lui exagérerent même ces difficultés, pour le dissuader d'une entreprise dans laquelle il alloit compromettre sa gloire.

Ce qui auroit effrayé tout autre, ne servit qu'à ranimer de plus en plus le courage de *Tay-tsoung*. Il nomma les quatre Généraux qui devoient servir sous lui ; deux étoient Chinois, & les deux autres Tartares. Les deux Chinois etoient *Ly-che-tsi* & *Tchang-kien* ; & les deux Tartares, *Ly-sée-mou*, *Ki-pi-ho-ly* ; un cinquieme Général, nommé *Tchang-leang*, devoit commander l'armée navale.

Au commencement du printems de la neuvieme année de *Tchen-koan*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 645, *Tay-tsoung* partit de *Lo-yang* à la tête d'une partie de ses troupes. Pendant toute la route, il eut soin de faire observer une exacte discipline, & d'empêcher que le soldat ne se livrât à la débauche & à la rapine, dans les lieux où il étoit obligé de s'arrêter.

Après avoir traversé une partie du *Ho-nan*, il passa le *Hoang-ho* ; puis s'avançant vers le Nord, il arriva après plusieurs jours de marche à la ville de *Yé* ; de là, après avoir donné quelques jours de repos à ses troupes, il prit sa route vers *Ting-tcheou*, où il n'arriva qu'à la troisieme lune. Ce fut là qu'il fit ses arrangemens pour le gouvernement de l'Empire pendant son absence. Il avoit substitué son troisieme fils à p.05.173 son fils aîné, qu'il avoit dégradé, ainsi qu'on l'a vu plus haut, de sa dignité de *Prince héritier* : il le nomma Régent de l'Empire & lui donna, *Kao-che-lien, Tchang-hing-tcheng, Kao-ki-fou*, & *Ma-tcheou*, pour l'aider à soutenir un fardeau auquel il n'étoit pas accoutumé. Il le laissa à *Ting-tcheou* même, où il voulut que s'établît cette nouvelle Cour, parce que dans les circonstances où il alloit se trouver, elle devoit être à portée de recevoir, en cas de besoin, les ordres du Souverain, & de lui faire savoir ce dont il lui importoit d'être instruit.

Il donna ensuite ses ordres pour le départ, monta à cheval, fit défiler ses troupes devant lui, & se mit à son poste, pour ne plus le quitter ; ses yeux s'animerent d'un nouveau feu, & l'on vit renaître dans ses actions toute l'activité de sa jeunesse. Ses vieux soldats en tressaillirent de joie & s'écrierent avec transport :

> — Dix mille, dix mille années ; encore dix mille ans à notre auguste Empereur.

A la quatrieme lune, toutes les troupes se trouverent réunies à *Siun-tou*, & à *Sin-tcheng*, où elles etoient arrivées par différens chemins. Celles que commandoit *Ly-che-tsi*, arriverent les premieres. Cet habile général trompa la vigilance des Coréens, qui gardoient les frontieres, en leur donnant le change. Il feignit de vouloir forcer le passage de *Houai-yuen-lehen*, pour attirer la plus grande partie de leurs forces de ce côté-là ; mais revenant sur ses pas, il prit sa route par *Young-tao*, vint à *Toung-ting*, où il passa la riviere de *Leao*, avant même que les ennemis pussent se douter de son dessein, & se présenta devant la ville de *Siuen-tou*.

Les Coréens se renfermerent dans leur ville & s'y préparerent à une vigoureuse résistance.

Ly-tao-tsoung avec quelques mille hommes de Cavalerie, alla droit à *Sin-tcheng*, & en fit le blocus. *Tchang-kien*, après p.05.174 avoir passé la riviere beaucoup plus bas que les autres, en tirant vers le midi, prit sa route du côté de *Kien-ngan*, battit l'armée des Coréens, tua quelques mille hommes, & fit un plus grand nombre de prisonniers. L'Empereur se réserva la capitale du *Leao-toung*, & les deux généraux Tartares, *Ly-sée-mou* & *Ki-pi-ho-ly*, allerent faire diversion du côté du Nord de cette même ville.

Cette campagne s'ouvrit par les succès les plus brillans. *Ly-che-tsi* laissant derriere lui *Siuen-tou*, alla investir *Kai-meou ;* il y avoit dans cette place une garnison de sept cens hommes, elle ne fit presque aucune résistance, & se rendit dès les premiers jours.

Tchang-leang qui commandoit les vaisseaux, débarqua non loin de la ville de *Pi-che-tcheng*, qu'il assiégea. Cette place entourée de murailles très-hautes, & forte par sa propre situation, n'étoit accessible que du côté de l'occident. Ce fut par là que *Tchang-leang* en commença l'attaque ; il commanda *Tcheng-ming-tchen*, & *Ouang-ta-ou*, pour monter des premiers à l'assaut. Ces deux Officiers y allerent avec tant d'intrépidité & de bravoure, qu'ils emporterent l'epée à la main. une place qui pouvoit coûter plus d'un mois de siege. Le général la fit détruire, & fit prisonniers dix mille de ses habitans, tant hommes que femmes.

Tay-tsoung à la tête du gros de l'armée, n'avançoit pas aussi vite qu'il l'auroit souhaité ; les chemins etoient rompus & presque impraticables ; après quinze jours de travaux & de peines, il se disposoit à donner à ses troupes quelques repos, quand on lui annonça qu'une armée de Coréens, forte de quarante mille hommes, s'avançoit à grandes journées pour se jetter dans la place ; qu'il avoit trop peu de monde pour s'y opposer ; & que cependant il falloit, de quelque maniere que ce fût, empêcher un secours qui pouvoit retarder long-tems le succès de ses armes.

p.05.175 *Tay-tsoung* prit son parti sur le champ, & au lieu de faire reposer ses troupes, il sut les engager à demander elles-mêmes qu'on les menât à la rencontre des ennemis. Il profita de leur bonne volonté, hâta la marche, & précéda d'environ vingt-quatre heures l'arrivée des Coréens. C'etoit tout ce qu'il lui falloit pour assurer le succès de son principal dessein & de ses autres opérations de la campagne.

Dès le lendemain à la pointe du jour, il fit partir *Ly-tao-tsoung* pour aller reconnoître les ennemis ; & quelques heures après, comme s'il eût prévu ce qui devoit arriver, il partit lui-même avec un corps d'élite, donnant ordre au gros de l'armée de le suivre au petit pas.

Ly-tao-tsoung n'avoit avec lui que quatre mille hommes de cavalerie, & avec ce petit nombre, il osa engager le combat. Il alloit être la victime de sa témérité, sans l'extrême diligence de *Tay-tsoung* qui arriva à propos pour le soutenir, & qui le dégagea bientôt dès qu'il fut soutenu

lui-même par ses troupes qui arriverent successivement. L'action devint alors générale. Les Coréens firent des prodiges de valeur ; mais enfin ils furent obligés de plier ; *Tay-tsoung* fit avancer son corps de réserve, qui acheva de les mettre en déroute.

Après cette victoire, *Tay-tsoung* ne douta pas que la place, sous les murs de laquelle il venoit de la remporter, ne se rendît à la premiere sommation. Il se trompa, Le Gouverneur, qui etoit homme d'honneur & de courage, répondit avec respect, mais avec fermeté, qu'il n'ignoroit point ce que pouvoit faire une armée victorieuse, commandée par l'Empereur en personne ; mais qu'il savoit aussi ce que son devoir exigeoit de lui dans les circonstances où il se trouvoit, & qu'on pouvoit être sûr que tant qu'il auroit un souffle de vie, il se défendroit de son mieux. L'Empereur ne put s'empêcher d'approuver la conduite de ce brave Officier, dont p.05.176 il fit publiquement l'éloge ; il donna ordre à *Ly-che-tsi* de se disposer pour le siege, & lui en laissa la direction.

Ly-che-tsi déploya tout ce qu'une longue expérience lui avoit appris sur un art dans lequel il excelloit ; mais les assiégés se défendirent si bien, & firent des sorties si à propos qu'après douze jours de tranchée ouverte, il ne se trouva guere plus avancé que le premier jour. Nonobstant ce peu de progrès, *Tay-tsoung* conclut à un assaut général, contre l'avis de *Ly-che-tsi*, qui prétendoit qu'on ne pouvoit en venir là sans s'exposer à perdre inutilement beaucoup de monde.

Il fit publier dans tous les quartiers de l'armée, qu'il s'agissoit d'un assaut général : il donna ordre que chacun, sans distinction de rang, eût à apporter des terres aux pieds de murailles de la ville, jusqu'à ce qu'on eût atteint la hauteur des crénaux.

Ce travail fut entiérement achevé sur la fin du troisieme jour. Le lendemain, *Tay-tsoung* à la tête de ce qu'il avoit de meilleures troupes, monte des premiers à l'assaut, tenant le fer d'une main, & je ne sais quel feu de l'autre ; rien ne peut résister à son intrépide valeur. Animé par son exemple, ses soldats le suivent ; ils renversent tout ce qui se présente ; la placé est emportée. Les Coréens perdirent dans ce siege

dix mille des leurs, & *Tay-tsoung*, vingt-cinq mille des siens ; mais il fit cinquante mille prisonniers, parmi lesquels il y avoit plus de dix mille hommes de bonnes troupes, il rasa les murailles de la ville ; & changea son nom en celui de *Leao-tcheou*.

Il marcha ensuite à *Pe-yen-tcheng*, dont il entreprit le siege. Les deux généraux *Ly-sée-mou* & *Ki-pi-ho-ly* l'y suivirent avec leurs Tartares. *Tay-tsoung* voulut qu'ils combattissent à ses côtés, afin, disoit-il, de leur faire partager sa gloire & ses périls. Flattés d'un pareil honneur, ces Tartares ne p.05.177 chercherent qu'à s'en rendre dignes par des prodiges de bravoure.

A la premiere sortie que firent les assiégés, *Ly-sée-mou* fut percé d'un trait qui le renversa de son cheval : il banda lui-même sa plaie, remonta à cheval, & continua à combattre avec une fureur qui eut bientôt epuisé ses forces. Ses gens le dégagerent & l'emporterent malgré lui dans sa tente. *Ki-pi-ho-ly* ne fut pas plus heureux. Il reçut un coup de lance & fut pris presque aussi-tôt. Les Coréens en se retirant, l'emmenoient dans leur ville, lorsqu'un Officier Chinois, du nombre de ceux qui etoient attachés à la personne de l'Empereur, se fit jour le sabre à la main, & le leur enleva au moment qu'ils alloient rentrer.

Les opérations du siege furent poussées avec tant d'activité, que la garnison fit proposer une suspension d'armes, & demanda à capituler ; ce qui leur fut accordé. Mais les habitans se flattant de la vaine espérance d'être secourus, s'y opposerent.

Tay-tsoung leur fit dire qu'il livreroit leur ville au pillage, & qu'il les traiteroit en rebelles, s'ils ne se rendoient aux conditions qu'il vouloit bien leur imposer. Une grêle de traits lancés du haut des murs contre ses soldats, fut toute la réponse qu'il en eut. Dans les premiers mouvemens de son indignation, il fit publier dans tous les quartiers de son armée, qu'il donnoit la ville à ses soldats, les exhortant à faire de leur mieux pour s'en rendre bientôt les maîtres. Bientôt la plupart des ouvrages extérieurs furent emportés.

Les assiégés comprirent alors toutes les conséquences de la faute qu'ils avoient faite ; ils demanderent grace, promettant d'ouvrir les portes de leur ville & de se soumettre à tout, pourvu qu'on les mît à couvert de la premiere fureur du soldat.

> — Vous mériteriez, leur répondit l'Empereur, de subir toutes p.05.178 les rigueurs du sort auquel vous vous êtes exposés en me manquant de parole. Cependant je veux bien vous faire grace ; rassurez de ma part vos concitoyens. Qu'ils se tiennent tranquilles chacun chez soi, & qu'aucun ne se montre au-dehors jusqu'à ce que j'aie mis ordre à tout ;

Ly-ché-tsi qui etoit à côté de l'Empereur, ne put entendre sans surprise un pareil discours.

> — Eh quoi ! Seigneur, lui dit-il, avez-vous si-tôt oublié ce que vous avez promis à vos soldats ? convient-il de reprendre ainsi vos dons ?
>
> — Général, lui répondit l'Empereur, les plaintes, les gémissemens, les cris lugubres de tant d'infortunés qui n'auroient plus devant les yeux que la misere, l'infamie ou la mort, se font entendre jusqu'au fond de mon cœur. Il ne tient qu'à moi de prévenir tant de maux ; & je souffrirois qu'ils arrivent ! cela ne sera point. Dites à mes soldats que mes trésors & mes magasins renferment de quoi les dédommager. C'est une dette que je contracte aujourd'hui avec eux, & que j'acquitterai fidelement : vous pouvez les en assurer de ma part.

Les intentions de l'Empereur furent annoncées, personne ne murmura.

On entra paisiblement dans la ville, on s'y conduisit en ami. C'étoit alors le tems des grandes chaleurs, & la blessure de *Ki-pi-ho-ly* alloit en empirant ; l'Empereur l'alla visiter. Dans ce moment, on présenta à Sa Majesté le Coréen par qui ce Général avoit eté blessé. Tous les Officiers

Tartares demandoient sa mort. *Tay-tsoung*, sans la leur accorder, ni la leur refuser, dit à *Ki-pi-ho-ly* :

> — Je vous laisse le maître du sort de cet homme. Vous pouvez disposer de lui de la maniere que vous jugerez à propos.
>
> — Seigneur, lui répondit *Ki-pi-ho-ly*, ce Coréen est un brave homme, il a défendu sa Patrie & servi son Souverain, il ne mérite que des récompenses.
>
> — Je lui pardonne moi-même, dit l'Empereur, puisque vous lui pardonnez, je lui rends sa liberté. Qu'il en profite pour rester à mon p.05.179 service, ou pour se retirer où bon lui semblera. Il est le maître.

Tay-tsoung ne resta dans *Pe-yen-tcheng* qu'autant de tems qu'il en falloit pour régler les choses. Il en partit sur la fin de la sixieme lune, & alla mettre le siege devant *Ngan-che-tcheng.*

Cette ville, une des plus importantes, & comme la principale clef de la Corée, etoit très-fortifiée ; les murailles, revêtues d'un double rang de briques, étoient epaisses & très-hautes ; une armée formidable s'avançoit pour la couvrir & arrêter les progrès des armes Chinoises.

L'ardeur de *Tay-tsoung* & des siens ne se ralentit pas à la vue de tant d'obstacles qu'il devoit surmonter. Les Coréens allerent à la découverte, & vinrent bientôt lui dire que l'ennemi paroissoit. Aussi-tôt il prend avec lui *Tchang-sun-ou-ki* & quelques autres Officiers généraux ; & escorté de deux ou trois cens cavaliers, il monta sur un lieu elevé, pour découvrir l'armée.

L'Empereur après l'avoir considérée, revint dans son camp, où il fit les dispositions suivantes.

Il donna à *Ly-che-tsi*, quinze mille hommes, & lui fit occuper les hauteurs du côté de l'Occident, pour arrêter les premiers efforts de l'ennemi, & attaquer lui-même s'il n'etoit pas attaqué le premier. Il envoya *Tchang-sun-ou-ki* avec douze mille hommes derriere une

montagne pour venir prendre l'ennemi en queue, quand il en seroit tems. Il prit pour lui le corps principal, composé de quarante-mille hommes, avec lesquels il devoit se tenir caché dans les vallons, pour venir par le Nord attaquer en flanc. Les drapeaux, étendards, tambours & autres instrumens devoient donner le signal, aussi-tôt que *Ly-che-tsi* auroit engagé l'action.

Cependant les Coréens arriverent. Ils crurent, en voyant les quinze mille hommes de *Ly-che-tsi*, que c'etoit là p.05.180 l'armée entiere ; ils résolurent de l'attaquer. Un Officier prudent & expérimenté, représenta à *Kao-yen-cheou* son général, que c'etoit prendre un mauvais parti que celui de livrer bataille, dans des circonstances, où sans répandre une goutte de sang, il pouvoit faire périr l'ennemi de faim & de misere, ou l'obliger à se retirer.

> — D'ailleurs, ajouta-t-il, nous connoissons le Prince de *Tsin* (c'est ainsi qu'il osoit appelle l'Empereur), il n'a pas son pareil quand il s'agit de combattre. La fortune ne s'est point encore lassée de le favoriser dans tout ce qu'il a entrepris. N'attaquons pas de front un ennemi si redoutable : les vivres lui manqueront bientôt, il ne sauroit s'en procurer sans retourner sur ses pas. Laissons-le se consumer peu-à-peu : c'est ce que nous avons de mieux à faire ; ou plutôt, c'est l'unique moyen qui nous reste pour nous délivrer d'un ennemi qui n'attend qu'une imprudence de notre part pour nous subjuguer.

Ce discours ne fit aucune impression sur l'esprit de *Kao-yen-cheou*. Ce général se prépara à attaquer *Ly-che-tsi*, qui de son côté, attendoit de pied ferme les Coréens. *Ly-che-tsi* ne fit d'abord que se défendre. Il avançoit, s'etendoit, se replioit sur lui-même, faisoit différens mouvemens, pour donner à ceux qui etoient en embuscade le tems d'arriver.

L'Empereur avoit déjà vu les signaux ; mais il ne se montroit pas encore, parce qu'il attendoit que *Tchang-sun-ou-ki* fût à portée d'attaquer en même tems que lui. Enfin il vit des nuages de poussiere

s'elever dans l'endroit précisément qu'il avoit indiqué pour le rendez-vous. A l'instant il fait déployer les etendards, il fait retentir tous les instrumens guerriers, il fond sur les ennemis qu'il prend en flanc, tandis que *Tchang-sun-ou-ki* les prend en queue, & que *Ly-che-tsi* les combat de front. Les Coréens effrayés se sauvent à la débandade, & vont répandre la terreur par-tout.

p.05.181 L'Empereur ne doutoit point que la ville ne dût lui ouvrir ses portes à la premiere sommation. Il se trompa. Le Gouverneur lui fit répondre qu'il avoit des vivres pour se nourrir, des armes pour se défendre, & qu'il n'oublieroit rien pour se rendre digne de la confiance de son maître.

Tay-tsoung crut qu'il ne parloit ainsi que pour sauver les apparences. Il fit donc investir la place, & fit sommer une seconde fois le Gouverneur. Celui-ci fit tirer sur ceux qui lui etoient envoyés. Il fallut commencer les opérations du siege. L'Empereur y employa tout son art, & y fit usage de toutes les machines qui etoient connues de son tems ; il construisit des tours, il eleva des terrasses, tout fut inutile. Les assiégés se défendirent en désespérés : ils travailloient nuit & jour, soit à réparer les breches, soit à construire de nouveaux ouvrages de défense, ils faisoient de fréquentes sorties, & il n'etoit presqu'aucun jour qu'ils ne combattissent d'une maniere ou d'une autre. Tout habitant etoit soldat. Le Gouverneur animoit tout, tiroit parti de tout ; il tint pendant soixante jours contre tous les efforts d'une armée victorieuse, commandée par les Capitaines les plus habiles & les plus expérimentés qu'il y eût alors.

L'Empereur, résolu d'emporter la place à quelque prix que ce fût, lui fit donner un assaut général ; on combattit de part & d'autre avec un acharnement qui n'avoit point encore eu d'exemple. Les troupes Chinoises alloient entrer, quand l'imprudence d'un Officier leur fit perdre tout leur avantage. Cet Officier qui s'appelloit *Fou-fou-ngai*, comptant que la ville etoit prise, abandonna son poste pour courir au butin.

Le Gouverneur qui avoir l'œil à tout, s'apperçut bientôt de la faute, il envoya un nombreux détachement qui s'empara du poste. Les Coréens

redoublerent d'efforts, & les Chinois, repoussés par-tout, furent contraints de revenir à leur camp. *Fou-fou-ngai* fut condamné à perdre la tête.

p.05.182 *Tay-tsoung* alors assembla son Conseil pour délibérer s'il falloit continuer le siege. Tout le monde fut d'avis de terminer la campagne, & de lever le siege. Ce qui fut exécuté le jour *Kouei-ouei* de la neuvieme Lune, de la dix-neuvieme année de *Tchen-koan*, c'est-à-dire, le treizieme Octobre de l'an 645 de l'Ere Chrétienne. Pendant qu'il faisoit défiler l'armée, le Gouverneur de la place parut seul sur l'un des bastions, & fit signe qu'il avoit quelque chose à dire. L'Empereur s'avança lui-même avec quelques-uns de ses Officiers jusqu'à la portée du trait. Alors le Gouverneur se mit à genoux, fit les cérémonies ordinaires aux personnes qui prennent congé de ceux dont le rang est au-dessus du leur, & souhaita à Sa Majesté un voyage des plus heureux.

L'Empereur, loin de s'offenser d'une cérémonie qui paroissoit déplacée, & qui pouvoir tenir de la dérision, prit ou fit semblant de prendre cet adieu en bonne part. Il remercia le Gouverneur, lui fit donner cent pieces de soie, & lui fit dire que d'une maniere ou d'une autre, il comptoit qu'il ne seroit pas long-tems sans le revoir ; qu'il pouvoit être sûr qu'ayant eté témoin de sa prudence, de sa bravoure, de son amour pour sa Patrie, & de sa fidélité envers son Souverain, il auroit toujours pour sa personne toute l'estime qui lui etoit due.

En s'eloignant d'une ville qu'il regardoit comme l'ecueil de sa gloire, *Tay-tsoung* fit un triste retour sur lui-même. Il témoigna un regret amer d'avoir entrepris cette guerre.

La premiere attention de l'Empereur en arrivant avec son armée à *Yng-tcheou*, fut de faire rendre les devoirs funebres à tous ceux qui avoient péri dans cette guerre. Il ordonna que leurs cendres fussent déposées à *Lieou-tcheng*, & qu'on fit couler sur elles le sang d'un bœuf que les Mandarins du titre de *Yeou-see* égorgeroient eux-mêmes.

Tous ceux qui durant le cours de cette campagne avoient p.05.183 fait des prisonniers, les avoient envoyés à *Yng-tcheou* pour y être gardés. Les Officiers généraux prierent Sa Majesté de confirmer la répartition qu'ils en avoient faite dans l'écrit qu'ils lui présentoient :

> — Allez, leur dit l'Empereur, traiter en mon nom de la rançon de tous ces prisonniers. Je donnerai sans en rien rabattre tout ce qu'on demandera pour le prix de chacun d'eux. Je veux que tout le monde soit content ; mais il faut que je le sois aussi, & je ne saurois l'être, si tous les Coréens qui ont eté pris pendant cette guerre ne me sont rendus exclusivement à tout autre.

Il n'y eut personne qui ne se conformât aux intentions de l'Empereur. Les prisonniers au nombre de 14000 mille lui furent cédés ; il leur rendit la liberté, avec permission de rester à la Chine. Il leur fit distribuer des toiles & de l'argent, pour les aider à commencer un etablissement s'ils vouloient rester, ou pour leur servir le long de la route, s'ils prenoient le parti de s'en retourner ; il fit ensuite des largesses considérables à toute l'armée. Les réjouissances publiques que l'on fit pendant trois jours consécutifs, & les bénédictions dont les siens & les Coréens devenus libres, le comblerent à l'envi, auroient pu dissiper son chagrin, s'il avoit pu oublier sa disgrace. Il arriva dans sa Capitale, à la premiere lune de la vingtieme année de son regne, c'est-à-dire l'an de Jesus-Christ 646.

Rendu à ses sujets après une année d'absence, *Tay-tsoung* reprit les rênes du Gouvernement qu'il avoit laissées entre les mains de son fils ; & s'appliqua plus que jamais à faire fleurir l'Empire. Tous les peuples vinrent lui rendre hommage par leurs Ambassadeurs : Le Tyran de Corée lui-même envoya ses députés ; mais il eut l'audace de mettre son nom à côté de celui du grand *Tay-tsoung*, & de vouloir traiter avec lui comme d'egal à egal. Un pareil procédé parut d'une insolence extrême. Il falloit ou le mépriser ou le punir. *Tay-tsoung* crut p.05.184 qu'il etoit de sa dignité de se déterminer pour ce dernier. Il renvoya les Coréens, sans leur avoir donné audience, & fit partir *Ly-che-tsi* à la tête d'une bonne armée pour aller châtier l'insolence de celui par qui il se croyoit outragé. .

Ly-che-tsi part, & arrive en Corée. Il ne s'amusa pas à faire des sieges, ni à livrer des batailles. Il dirige sa route droit à *Ping-jang*, bat & met en déroute les troupes qu'il trouve sur son chemin, s'empare sans peine des fauxbourgs de *Ping-jang*, les pille, y fait mettre le feu, & content d'avoir fait trembler le Tyran sur son Trône, & d'avoir répandu par-tout la terreur, il revient sur ses pas & rentre dans la Chine. Ayant laissé derriere lui toutes les places fortes, il ne pouvoit différer son retour, sans risquer de le rendre impossible, ou tout au moins d'une extrême difficulté.

Il paroît que *Tay-tsoung* ne crut pas les Coréens assez punis puisqu'il fit construire dans le *Kiang-nan* des vaisseaux, dans le dessein d'aller porter encore une fois la guerre dans leur pays ; mais la mort ne lui laissa pas assez de tems pour exécuter ce projet. Depuis sa malheureuse expédition, il n'avoit presque jamais joui d'une bonne santé. A la langueur secrete qui le minoit insensiblement, se joignoit la fatigue d'un gouvernement exact, où rien ne se faisoit que par ses ordres, parce qu'il vouloit être instruit de tout, & tout faire par lui-même.

A la troisieme lune de la vingt-troisieme année de son regne, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 649, il comprit que sa maladie etoit sérieuse. Il fit appeller le Prince héritier pour lui donner quelques avis sur la maniere dont il devoit se conduire, quand il seroit sur le Trône.

> — Mon fils, lui dit-il, soyez juste, mais soyez bon. Regnez sur vous-même ; ayez un empire absolu sur vos passions, & vous regnerez sans peine sur les cœurs de vos sujets. Votre bon exemple, mieux que les ordres les plus rigoureux leur fera p.05.185 remplir avec exactitude tous leurs devoirs. Punissez rarement et avec modération ; mais répandez les bienfaits à pleines mains. Ne renvoyez jamais au lendemain une grace que vous pouvez accorder le jour même ; différez au contraire les châtimens jusqu'à ce que vous soyez assuré par vous-même qu'ils sont justement mérités. Il faut que vous preniez quelqu'un des anciens pour modèle de votre conduite. N'en

choisissez qu'un ; mais choisissez bien. Gardez-vous bien de vouloir m'imiter. La réputation dont je jouis ne doit pas vous faire illusion. J'ai mis l'Empire dans notre famille. J'ai dompté les rebelles, j'ai mis les Tartares sous le joug ; j'ai rendu à l'Etat tout son lustre : c'est en faveur de tout cela qu'on a bien voulu ne pas faire attention à mes défauts. Il n'en seroit pas de même à votre egard. Ne pouvant pas vous rendre recommandable par les mêmes actions, puisque tout est déjà fait, vous ne devez pas espérer la même indulgence.

Comme il vit que le Prince s'attendrissoit, il s'attendrit lui-même, & fut quelques momens sans parler. Puis adressant la parole aux deux Ministres *Tchang-sun-ou-ki* & *Tchou-soui-leang*, il leur dit :

— Je vous recommande mon fils. Aidez-le de votre mieux à soutenir le fardeau dont je le charge. Il est naturellement bon ; il a toujours rempli à mon egard tous les devoirs d'un fils respectueux. Il remplira de même tous ceux d'un pere tendre envers ses sujets.

Oui, mon fils, continua-t-il en s'adressant au Prince, vos sujets sont vos enfans, ne cessez jamais de les traiter comme tels. Recevez toujours en bonne part les avis qu'on vous donnera, de quelque part qu'ils viennent ; mais déférez à ceux de *Tchang-sun-ou-ki* & de *Tchou-soui-leang*. Leur expérience & leur habileté suppléront à ce qui vous manque. *Tchang-sun-ou-ki* m'a aidé de ses conseils & de son bras pour conquérir l'Empire & le mettre dans l'etat florissant où il est aujourd'hui. N'ecoutez jamais ce qu'on pourroit vous dire contre p.05.186 lui. Ses belles actions & la faveur dont il a constamment joui ne peuvent manquer de lui avoir fait des envieux qui n'attendent que le moment de ma mort pour se déchaîner contre lui. Je garantis moi-même tout ce qu'il a fait jusqu'à présent. Ne revenez jamais sur sa conduite passée...

> *Tchou-soui-leang*, c'est à vous aussi que ce discours s'adresse, ne cessez jamais de regarder *Tchang-sun-ou-ki* comme un des hommes à qui l'Empire doit le plus. Il fut le compagnon de mes travaux & de ma gloire ; il fut mon ami. Soyez le sien, & concourez l'un & l'autre au bon gouvernement de l'Etat, en réunissant vos lumieres pour eclairer mon fils.

Tchou-soui-leang ecrivit les dernieres volontés de son maître, en fit la lecture à haute voix, & y apposa le sceau de l'Empire de la maniere que cela se pratiquoit alors.

Pendant cet intervalle, le Prince héritier etoit à côté de son pere dans une contenance qui dénotoit la plus vive douleur. L'Empereur attendri voulut lui parler encore ; mais la parole expira sur ses levres ; & bientôt après, il expira lui-même entre les bras de son fils.

Ainsi mourut à la cinquante-troisieme année de son âge, & la vingt-troisieme de son regne, un des plus grands Princes qui ait gouverné la monarchie des Chinois. A la premiere nouvelle de cette mort, toute la Chine retentit de gémissemens & de plaintes, les larmes couleront de tous les yeux. Les Ambassadeurs des nations voisines & les autres Etrangers qui se trouverent pour lors dans la capitale, témoignerent à la maniere de leur pays, le regret dont ils etoient pénétrés. Les plus distingués couperent leur longue chevelure, se piquerent le visage avec un fer pointu, si saignerent aux oreilles, & repandirent leur sang aux environs du cercueil de l'illustre mort.

Un des points qui est regardé dans le cérémonial, comme très-important, est de s'abstenir de toute guerre pendant les trois années de deuil. Le nouvel Empereur qui savoit que p.05.187 celle qu'on avoit faite aux Coréens, & qu'on etoit sur le point de renouveller, n'etoit pas du goût de la nation, ne crut pas pouvoir se dispenser dans les circonstances de paroître aux yeux de ses sujets exact observateur des Rits.

Les Princes Tartares qui se trouvoient à la Cour, voulurent donner dans cette occasion des marques de leur attachement & de leur reconnoissance. *Achenacher* & *Ki-pi-ho-ly* demanderent qu'il leur fût permis de s'immoler sur son tombeau pour aller le servir dans l'autre monde, comme ils l'avoient fait dans celui-ci. L'Empereur leur répondit,

> « qu'il ne pouvoit leur accorder ce qu'ils demandoient, sans se rendre lui-même désobéissant aux ordres de son pere qui avoit prévu leur demande, & qu'ainsi il leur défendoit d'attenter à leur propre vie.

Tata, Roi de *Man-y*, le *Ko-han Kié-ly* & quelques autres, au nombre de quatorze, tous chefs de Hordes, se firent sculpter en pierre, & placerent ces quatorze statues en dedans de la porte du Nord, dite la porte des *Sée-ma* ou des Guerriers, pour servir de preuve à la postérité que leur attachement pour le Prince dont ils gardoient la sépulture, etoit un attachement eternel [1].

---

[1] Je ne puis m'empêcher de relever ici une bévue qu'a faite le Pere de Mailla, en disant que *les Princes Tartares firent faire en commun la statue de Tay-tsoung qu'ils firent placer en dedans de la porte septentrionale*, &c. Un peu d'attention aux mœurs du pays auroit appris au Pere de Mailla, 1° que la porte du Nord etant la moins honorable, il eût eté très-indécent d'y placer la statue d'un Empereur. 2° Qu'il n'a jamais eté d'usage à la Chine de mettre la statue d'un Empereur, ni de qui que ce soit, dans sa propre sépulture. Les statues qu'on y eleve sont celles des Guerriers qui sont censés garder le tombeau, & des Ministres, Magistrats ou Lettrés qui sont censés rendre hommage aux cendres qui y sont renfermées.

Comme il est assez souvent fait mention des *Tou-kiué*, il n'est pas hors de propos de rapporter ici ce qu'en disent les Auteurs Chinois :

> « Les *Tou-kiué* ont une même origine que les autres Tartares. Leur chef *Achenaché* forma un petit Royaume au Midy de la montagne *Kin-chan* dans le pays de *Turfan*. On connoît ce peuple depuis le tems du grand *Yu* & de la dynastie *Hia*, dont il est le fondateur. On les appelloit alors du nom de *Siuen-yu*. Sous la dynastie *Chang*, qui succéda à celle des *Hia*, on les appella *Koui-fang*. La dynastie des *Tcheou* changea leur nom de *Koui-fang* en celui de *Yen-yun*. Sous la dynastie des *Han*, on les appella *Hioung-nou* ; & les *Ouei* qui se rendirent maîtres de la partie septentrionale de l'Empire, du tems des cinq petites dynasties, leur donnerent le nom de *Tou-kiué*, sous lequel ils etoient connus du tems des *Tang*, dont *Tay-tsoung* est le second Empereur.
>
> Ces *Tou-kiué* se diviserent entre eux, lorsqu'ils furent en assez grand nombre pour former deux Royaumes. Les uns allerent vers le Nord & s'y etablirent. Les autres s'etendirenr du côté de l'occident. Les uns & les autres se firent souvent des guerres cruelles, ils se réunirent quelquefois contre la Chine ; mais ayant eté presque toujours vaincus, ils ont porté dans la suite tout l'effort de leurs armes du côté du couchant, &c.

p.05.188 Après les funérailles, on plaça la table du défunt dans la Salle des ancêtres, & on lui donna le nom de *Tay-tsoung*, qui signifie *le grand ayeul*. C'est sous ce nom seulement qu'il est désigné dans l'Histoire, depuis le tems où il monta sur le Trône, jusqu'à celui de sa mort. Il portoit auparavant celui de *Ly-ché-min*, ou de Prince de *Tsin*.

Il ne restoit plus au nouvel Empereur, pour remplir dans toute leur etendue les devoirs de la Piété filiale, qu'à assigner aux femmes qui avoient appartenu à son pere, sous différens titres, un lieu particulier où elles pussent vivre dans la décence de leur rang. Il prit le parti de les enfermer toutes dans un edifice, auquel il donna le nom de *Ngan-ye-sang*, en françois, *lieu où son fait profession de tranquillité*.

> « C'est à l'occasion de cette espece de monastere, dit un critique Chinois, que les monasteres des Bonzesses doivent leur premiere institution. Auparavant il n'y avoit que des hommes qui osassent se soustraire aux devoirs de la société pour passer leur vie dans le célibat ; mais l'exemple des Dames de *Kang-yé-sée* fit [1] naître p.05.189 l'idée de *Ni-kou*, & persuada que les personnes du sexe pouvoient egalement, en se consacrant au culte de *Fo,* se soustraire pour toujours aux devoirs pénibles de meres de famille pour vivre plusieurs ensemble dans l'oisiveté & le célibat.

---

[1] L'etablissement de *Kang-yé-sée* ne fut pas le seul qui se fit alors en faveur des personnes du sexe. Tout ce qui restoit de cette troupe nombreuse de femmes qu'on trouva dans les différens Palais de l'Empereur *Yang-ty* des *Soui*, fut rassemblé dans des lieux de retraite, où on leur bâtit des Temples pour brûler des odeurs, & où il leur fut permis d'honorer d'un culte particulier l'objet qu'elles en croyoient. le plus digne, ou qui seroit le plus de leur goût. On trouve cette anecdote dans le livre qui traite des différens etablissemens des Bonzes depuis les *Han*, & des Bonzesses depuis les *Tang*.

J'ai oublié de dire en son lieu que *Tay-tsoung*, pour consacrer la mémoire des grands hommes de tout genre qui brilloient sous son regne, fit construire une Salle, à laquelle il donna le nom *Ling-yen-kou*. Il plaça les Portraits de *Tchang-sun-ou-ki, Ly-hiao-koung, Tou-jou-hoei, Ouei-tcheng, Fang-hiuen-ling, Kao-ché-lien, Yu-tché-king-tê, Ly-tsing, Siao-yu, Touen-tché-siuen, Lieou-houng-ki, Kiu-tou-toung, Yn-kai-chan, Tsai-chao, Tchang-sun-chun-tê, Tchang-leang, Heou-kiun-tsi, Tchang-koung-kin, Tcheng-tché-tsié, Yu-ché-nan, Lieou-tcheng-hoei, Tang-kien, Ly-che-tsi, Tsin-chou-pao*, parce qu'ils etoient plus connus, & qu'ils pouvoient servir de modèle dans le genre qui les distinguoit. C'est sous la quatrieme année de *Tay-tsoung* que l'Histoire rapporte ce fait.

LVI

YU-TCHÉ-KOUNG

Guerrier

@

Yu-tché-koung, connu dans l'Histoire sous le nom de *Yu-tché-king-tê*, ou simplement de *King-tê*, etoit Tartare d'origine. Accoutumé dès sa jeunesse à braver les intempéries de l'air, dans les exercices de la chasse ou à la guerre, il en avoit contracté une force de corps qui le rendoit propre à toutes sortes de fatigues, & une intrépidité qui le rendoit supérieur à tous les dangers.

Sur la fin du regne du dernier Empereur des *Soui*, lorsque les révoltes eclatoient dans toutes les parties de l'Empire, un p.05.190 petit Tyran, du nom de *Lieou-ou-tcheou*, voulut profiter de ces troubles, pour se faire une Principauté dans le *Chan-si*. Les *Tou-kiué* du Nord lui donnerent du secours, tant pour contre-balancer la puissance des *Tang*, qui commençoit à les inquiéter, que dans le dessein de s'agrandir eux mêmes aux dépens des Chinois. *Yu-tché-king-tê* se joignit à eux, & alla servir sous *Lieou-ou-tcheou.* Celui-ci en fit un de ses Généraux, qui rangea différentes villes sous son obéissance, & le mit en etat de se faire un Royaume assez considérable pour aller de pair avec les plus florissans de la Tartarie. Les *Tou-kiué* lui donnerent le titre de *Ko-han*, & lui rendirent tous les honneurs dus aux Souverains.

Le nouveau *Ko-han* grossissoit chaque jour le nombre de ses sujets ; il eut jusqu'à trois armées sur pied. L'Empereur des *Tang*, qui etoit occupé à ranger sous son obéissance les plus belles Provinces de l'Empire, sembloit dans les commencemens ne vouloir prendre aucune part à ce qui se passoit du côté du Nord ; mais quand il fut une fois maître de ce qu'il lui importoit le plus, d'assujettir, il tourna ses armes

contre *Lieou-ou-tcheou*. Il et tems qu'il s'opposât à un Concurrent qui, soutenu par les Tartares & secondé par la valeur & l'expérience d'un Capitaine tel que *Yu-tché-king-tê*, eût eté bientôt en etat de lui disputer l'empire.

Il fait partir *Ly-ché-min* à la tête de l'elite de ses Guerriers. Ce jeune Héros, que la victoire suivoit par-tout, eut tout le succès qu'on avoit lieu d'attendre de lui. Il battit dans toutes les occasions. les troupes du *Ko-han*, & ce qu'il regarda comme la plus grande & la plus utile de ses victoires, il gagna le cœur & l'estime de *Yu-tché-king-tê*.

L'an six cent vingt de l'Ere Chrétienne, troisieme du regne de *Ou-tê*, le Prince *Ly-ché-min* ayant remporté une victoire complete sur l'armée de *Lieou-ou-tcheou*, commandée par les p.05.191 Généraux *Siun-siang* & *Soung-kin-kang*, se montra si grand dans cette occasion, que les vaincus eux-mêmes le regarderent comme le premier homme de guerre de son siecle. Plusieurs demanderent à être incorporés dans ses troupes pour avoir l'avantage de servir sous lui.

Yu-tché-king-tê à la tête de huit mille hommes, venoit au secours des siens. Les trouvant défaits, il ne pouvoit comprendre comment *Ly-ché-min* avoit pu le prévenir. Il sentit dès-lors que l'Empire du monde etoit réservé à ce Héros, comme au plus digne de le gouverner. Il ne s'etoit mis au service de *Lieou-ou-tcheou*, que parce qu'il falloit prendre un parti dans un tems où tout etoit en armes. *Lieou-ou-tcheou* soutenu par les Tartares, etoit d'ailleurs à sa portée. N'ayant aucun intérêt particulier à le soutenir, il l'abandonna des qu'il le vit abattu de maniere à ne pouvoir plus se relever. Qu'eût-il pu faire avec ses huit mille hommes contre la fortune de *Ly-ché-min* ? Il prit le seul parti qu'il eût à prendre : il quitta le rebelle, & se mit à la discrétion du Héros.

Ly-ché-min le reçut avec distinction, il incorpora ses troupes dans son armée, & lui laissa le commandement des mêmes hommes avec lesquels il s'etoit donné à lui.

— L'acquisition que je viens de faire de *Yu-tché-king-tê*, dit-il, me fait plus de plaisir que la double victoire que je viens de remporter ; & je compte qu'elle me sera plus utile.

Yu-tché-king-tê n'eut plus d'intérêt que celui de son maître. Il devint l'exécuteur de tous ses ordres, son fidele gardien, son intrépide défenseur. Il lui sauva deux fois la vie dans les combats. Deux fois encore il le dégagea d'une foule d'ennemis qui etoient sur le point de l'enlever. Rien ne mettoit obstacle à son courage ; rien n'etoit au-dessus de ses forces, quand il s'agissoit du service & de la gloire de celui à qui il s'etoit voué.

De la part de *Ly-ché-min*, l'attachement etoit réciproque. p.05.192 *Ly-ché-min* toutefois etoit Prince, fils du Souverain. *Yu-tché-king-tê*, sans autre titre que son mérite personnel, etoit son ami & presque son egal à la Cour ainsi qu'à l'armée.

Lorsque le Prince héritier & *Li-yuen-ki* son cadet voulurent attenter à la vie de *Ly-ché-min* leur frere, ils crurent que rien ne leur seroit possible, s'ils ne détachoient pas de son service le brave *Yu-tché-king-tê*. Ils n'oublierent rien pour en venir à bout. Ils le firent solliciter ; ils lui firent espérer la plus brillante fortune ; ils envoyerent même dans sa maison un charriot chargé d'or, en le priant de l'accepter comme un gage de leur amitié, & comme un foible commencement de ce qu'ils vouloient faire pour lui. Le fidele *King-tê* renvoya le présent, & redoubla de vigilance auprès de son maître.

— Soyez sur vos gardes, lui disoit-il, vos freres vous tendent des pieges ; ils en veulent à vos jours. Déjà ils ont fait des efforts pour vous noircir dans l'esprit de l'Empereur votre pere ; & puisqu'il faut que je vous le dise, ils en sont venus jusqu'à envoyer chez moi des trésors.

— Mon brave *King-tê*, lui répondit *Ly-ché-min*, ton cœur est plus haut que les montagnes ; il est impénétrable comme l'acier. Ne crains rien pour moi, mon pere me connoît, & je n'ai

> rien à me reprocher. Pour ce qui est de mes freres, ils ne sont bons qu'à nouer des intrigues avec les femmes du Palais, Sachant que tout le militaire est sous mes ordres, & que d'un seul mot je puis armer dix mille bras, il ne leur viendra pas même en pensée de vouloir user de violence à mon egard.

Persuadé de cette idée, *Ly-ché-min* vivoit dans la plus grande sécurité. Mais tous ses amis trembloient pour lui. *Yu-tché-king-tê* plus que tous les autres, veilloit sans cesse à la défense de son maître.

Le tems vint enfin où la perfidie des Princes parut à découvert. Il n'y avoit pas deux partis à prendre : il falloit, ou se laisser massacrer, ou se défendre. *King-tê* ne s'oublia pas dans cette p.05.193 occasion. Il disposa des soldats pour lui prêter main-forte en cas de besoin, s'arma de pied en cap, & avec cet air fier & intrépide qui faisoit trembler l'ennemi devant lui, il se rendit avec *Ly-ché-min* dans le lieu même où les conjurés devoient exécuter leur complot.

Dans ce combat d'un nouveau genre, la victoire ne fut pas long-tems douteuse. *Ly-ché-min* abattit de sa propre main le Prince héritier son agresseur, *Yu-tché-king-tê* perça d'un de ses traits le Prince *Li-yuen-ki*.

Après cette sanglante scène, il s'agissoit d'annoncer à l'Empereur la mort tragique de deux de ses fils. *Yu-tché-king-tê* osa se charger de cette commission, Sachant bien qu'il s'exposoit à devenir la triste victime des premiers mouvemens & de la douleur d'un pere, il entre dans le Palais, tout armé, & dit à l'Empereur, que de trois fils qu'il avoit le moment d'auparavant, il ne lui en restoit plus qu'un. Prêt à donner sa propre vie pour celle de *Ly-ché-min*, il entreprend de le justifier, & il en vient à bout. J'ai détaillé sous le Portrait de *Kao-tsou* la maniere dont tout cela se passa.

L'Histoire finit par ce trait le récit de ce qui concerne ce brave, & ne fait presque plus mention de lui durant tout le cours des deux regnes sous lesquels il a vécu. Comme il etoit etranger, qu'il n'etoit qu'homme de guerre, qu'il n'a point commandé d'armée en chef, & que toutes ses

actions sont, pour ainsi dire, confondues dans celles, du grand *Tay-tsoung* dont il etoit comme le bras droit pour toutes les opérations militaires, les Lettrés de la premiere classe n'ont pas daigné s'occuper de lui. On ne trouve des détails sur ses hauts faits, que dans des Auteurs du dernier ordre. Comme ce qu'ils en disent n'est pas marqué à un coin de vraisemblance qui puisse engager à les en croire sur leur parole, je m'abstiendrai de les rapporter ici.

p.05.194 J'ajouterai seulement que le Souverain & la nation entiere, en plaçant le nom de *Yu-tché-king-tê* à côté des plus illustres, ont en quelque sorte vengé ce grand Guerrier de l'indifférence que les gens de Lettres ont témoignée à son egard. Le Souverain le décora de son vivant, le créa Prince des Royaumes de *Ou* & de *Ngao* ; & la nation, après sa mort, lui a assigné une place parmi les esprits tutélaires de la Chine. Pour rendre un hommage eternel à sa valeur, à sa fidélité, à sa vigilance qui, quatre fois, empêcherent le grand *Tay-tsoung* de succomber sous les efforts des ennemis, qui le mirent à couvert de la trahison de ses frères ; & des embûches de ses envieux, elle lui a confié le soin de défendre les maisons contre les brigands & les malfaiteurs. Aujourd'hui même on place le Portrait de *Yu-tché-koung* sur les principales portes d'entrée ; & ce Portrait, peint dans tout l'appareil militaire, est capable d'effrayer les méchans. i

LVII

FANG-HIUEN-LING

Ministre

@

Fang etoit le nom de sa famille, son nom propre *Hiuen-ling*, & son surnom *Kiao*. Il naquit à *Ling-tsi*. Il fit tant de progrès dans ses etudes, qu'il fut reçu Docteur à dix-huit ans. L'etude de la sagesse, de la politique & même de l'art militaire, ne l'occupa pas moins que celle des Lettres.

Son mérite perça bientôt jusqu'à *Ly-ché-min*. Chargé par *Kao-tsou* son pere de la partie du Gouvernement qui avoit rapport aux Lettres, ce Prince jetta les yeux sur *Fang-hiuen-ling* pour exécuter les projets qu'il avoit formés.

Fang-hiuen-ling. fit honneur au choix du Prince. Il fit plus, avec son seul pinceau & par ses ecrits, en faveur de la maison p.05.195 des *Tang*, qui occupoit tout récemment le Trône, que ne firent les *Ly-tsing*, les *Ly-ché-tsi* & les autres Guerriers fameux à la tête d'un million de combattans. C'est *Tay-tsoung* lui-même qui l'honore de cet eloge, non pas que *Fang-hiuen-ling* ne sût aussi se servir des armes. Pendant un grand nombre d'années qu'il commanda sur les frontieres avec le titre de Général, il fut contenir les Tartares, empêcher leurs excursions, & même les repousser bien avant dans leurs terres. Enfin il passa par tous les emplois militaires & civils, &, ce qui se trouve rarement dans le même homme, il les remplit tous avec distinction.

Ce fut lui qui introduisit à la Cour les Chrétiens Nestoriens qui vinrent à la Chine sous la conduite d'*Olopen*, & l'on peut croire qu'il les favorisa de tout son crédit.

Parvenu à la soixante-onzieme année de son âge, il fut atteint d'une maladie qui fit craindre pour ses jours. Le grand *Tay-tsoung* daigna le visiter plusieurs fois, mais comme il n'etoit pas de la décence qu'un Empereur se transportât souvent dans la maison d'un de ses sujets, ce Prince fit transporter le malade dans l'une de ses maisons de plaisance, nommée *Yu-hoa-koung*, sous prétexte que l'air qu'on y respiroit etant meilleur que celui de la ville, il pourroit plutôt s'y rétablir que dans sa propre maison. Son véritable motif, comme personne n'en douta, fut qu'il vouloit profiter encore de ses lumieres.

Touché des bontés de son maître, *Fang-hiuen-ling* ne crut pas pouvoir lui mieux témoigner sa reconnoissance, qu'en lui disant avec sincérité, ce que personne n'auroit peut-être osé lui dire. A peine eut-il pris possession de l'appartement que l'Empereur lui cédoit dans son Palais de *Yu-hoa-koung*, qu'il profita du peu de forces qui lui restoit pour faire ses derniers adieu d'une maniere utile. Il assembla ses enfans, & leur dit : p.05.196

> — L'Empereur m'a comblé de ses bienfaits jusqu'à ce jour, en employant mes faibles talens pour son service. Je n'ai fait que lui témoigner une partie de la reconnoissance que je lui dois. La maison des *Tang* occupe aujourd'hui le Trône de maniere à le conserver bien des siecles, pourvu que les sages réglemens qu'elle a faits pour maintenir le bon ordre, tant au dehors qu'au dedans, continuent à être observés. Tout l'Empire est en paix, tous nos voisins sont tranquilles & soumis, à l'exception de ceux qui sont au-delà de la mer à l'Orient de la Chine. L'Empereur s'obstine à vouloir châtier les Coréens, & c'est pour cette seule raison qu'il n'a pas encore posé les armes. Tous les Grands le désapprouvent ; mais aucun d'eux n'ose s'opposer ouvertement à ses desseins. Je sais ce que tout le monde en pense. Puis-je me dispenser de faire un dernier effort pour tâcher de faire rentrer en lui-même un Prince qui ne veut que connoître sa faute pour s'en corriger ? Celle que je ferois moi-même en gardant le silence, me seroit justement reprochée

au-delà du tombeau. Ecrivez ce que je vais vous dicter. Je lui présenterai cet ecrit la premiere fois qu'il me fera l'honneur de me venir visiter.

« *Il n'y a point de honte*, dit Lao-tsée, *à savoir se contenter : l'on se met à couvert de bien des maux, quand on sait céder à propos.* Vous devez être content, Seigneur, du grand nom que vous vous êtes fait, & de la gloire que tant de belles actions vous ont justement acquise : il est tems de mettre fin à vos conquêtes, & de ne plus etendre les frontieres de vos etats. Un exemple, pris dans vos sages reglemens même, vous expliquera ce que je veux dire, & vous en fera sentir le vrai.

Vous avez déterminé qu'avant de juger un criminel, présumé digne du dernier supplice, on vînt jusqu'à trois fois à la révision des pieces, & qu'après le jugement porté, on vous avertît jusqu'à cinq fois, avant que de vous faire signer p.05.197 un Arrêt de mort. Vous avez réglé que le jour de l'exécution, il n'y auroit aucune musique, qu'on garderoit le jeûne, & qu'on se conduiroit dans tout le reste comme dans les jours de deuil. En cela, Seigneur, vous avez donné des preuves que vous regardiez la vie des hommes comme ce qu'il y a de plus précieux dans le monde.

Eh quoi ! vous qui avez pris tant de précautions pour assurer la vie d'un criminel, supposé que son crime ne fût pas tout-à-fait de nature à la lui faire perdre ; vous qui êtes si attentif d'ailleurs à procurer aux hommes tout ce qui peut contribuer à les rendre heureux ; vous ne craignez pas d'exposer à une mort certaine plusieurs milliers d'innocens, en entreprenant de nouveau une guerre qui n'est nécessaire ni pour votre gloire particuliere, ni pour le bien général de vos sujets ?

Ah ! Prince, ne permettez pas que l'appât d'une fausse gloire etouffe dans votre cœur ces sentimens de bienfaisance & d'humanité qui en occupoient ci-devant toute l'etendue. Les

Coréens ne cherchent qu'à vivre en paix avec le Royaume du milieu. S'ils ont manqué à son egard, ce n'est que du tems des *Soui*. Depuis que vous êtes sur le Trône, ils n'ont rien fait qui ait pu leur attirer votre indignation. Ce dont se plaignent ceux de *Sin-lo* n'est pas digne de votre attention. Pourquoi vouloir venger une querelle de la dynastie que vous avez remplacée ? pourquoi vouloir favoriser à vos dépens une haine etrangere ?

Vous ne pouvez leur faire légitimement la guerre que pour quelqu'une de ces trois raisons. Si les Coréens sont assez mal avisés de vouloir se soustraire à la prééminence qu'ils doivent reconnaître en vous, il vous est permis de faire marcher vos troupes contr'eux, afin de les faire rentrer dans le devoir. S'ils viennent insulter vos frontieres p.05.198 & faire des ravages dans les possessions de vos sujets, vous pouvez envoyer vos guerriers pour tâcher de les détruire comme on détruit les malfaiteurs. Si en les laissant tranquilles, vous êtes comme certain qu'ils profiteront du repos que vous leur laissez pour vous nuire dans la suite, & porter de grands préjudices à l'Empire, sans qu'il soit possible alors de les eviter, rien de plus juste que de faire tomber sur des hommes iniques les maux dont ils vous accableroient, si vous ne preniez les devants.

J'ose, Seigneur, vous le dire ici : les circonstances où vous vous trouvez vis-à-vis des Coréens, ne sont pas de celles qui puissent vous autoriser à lever avec des frais immenses de nombreuses armées pour aller porter la guerre chez eux. Laissez-les donc en paix. Licenciez vos troupes ; & pour leur ôter tout sujet de défiance, faites brûler tous ces vaisseaux construits par vos ordres, dans le dessein que vous avez formé de les attaquer aussi par mer. Une pareille conduite, après tous les préparatifs que vous avez faits, vous sera infiniment plus glorieuse que toutes les victoires que vous pourriez remporter. Les peuples etrangers qui pourroient vous soupçonner d'avoir

> trop d'ambition, déposeront leur doute, & vous en respecteront davantage ; & vos sujets, que vous laisserez jouir tranquillement de toutes les douceurs de la paix, vous regarderont comme leur protecteur & leur pere. Ils inspireront de bonne heure à leurs enfans tous les sentimens d'une tendre reconnoissance. En leur racontant les merveilles de votre regne, ils leur parleront aussi de votre modération, & ne manqueront pas de leur dire que vous avez sacrifié jusqu'à vos penchans, pour leur procurer le bonheur dont ils jouissent. Voilà, Seigneur, ce que j'ai cru devoir vous représenter, avant que de me séparer de vous pour toujours. Je vais rentrer dans la terre ; p.05.199 si j'obtiens, en mourant, ce que j'ose vous demander ici, avec toutes les instances dont je suis capable, la joie que j'en ressentirai rendra mon corps même incorruptible dans le tombeau.

L'Empereur vint, ce jour-là même, visiter son malade, *Fang-hiuen-ling* lui remit cet écrit, & en le lui remettant, il lui en dit à-peu-près le contenu, autant que ses forces purent le permettre. Comme il s'attendrissoit en parlant & que ses paroles etoient entrecoupées par ses sanglots, *Tay-tsoung* s'attendrit lui-même jusqu'aux larmes. Il connut dans ce moment, mieux qu'il ne l'avoit fait jusqu'alors, tout le prix de celui qu'il alloit perdre, il en fut pénétré jusqu'à ne pouvoir parler. Il prit les mains de *Fang-hiuen-ling*, les lui serra, en signe d'approbation, & se retira tout de suite, pour s'épargner la douleur de le voir expirer. Ce fut là le dernier entretien qu'il eut avec son sage Ministre. Ce respectable vieillard rendit peu après les derniers soupirs ; il fut pleuré par son maître.

Tay-tsoung avoit contracté avec lui, une double alliance, en épousant une de ses filles, à laquelle il donna le titre de Reine, & en donnant une Princesse de son sang pour légitime épouse à son fils. C'est en considération de cette alliance que *Fang-hiuen-ling* fut élevé à la dignité de Prince de *Leang* ; mais il ne dut qu'à son mérite personnel, la

considération, l'estime, &, je puis dire, l'affection cordiale dont les siens, ainsi que les étrangers, l'honorerent toujours. L'Empereur ajouta à tous les titres dont il jouissoit de son vivant, celui de *Ouen-tchao* qui signifie *Prince de l'Eloquence*, & voulut que son corps fut enterré à *Tchao-ling*, non loin de l'endroit où reposoient les cendres de *Kao-tsou* son pere : c'etoit insinuer qu'il vouloit qu'on le regardât, dans les siecles à venir, comme le second fondateur de sa dynastie.

p.05.200 On remarque que ce grand homme, pendant plus de trente ans qu'il a exercé les premiers emplois de l'Empire, n'a jamais nui volontairement à qui que ce fut. On ajoute, ce qui est encore plus rare, qu'il n'est jamais sorti de sa bouche aucune parole dont on pût raisonnablement s'offenser. Si en vertu du crédit qu"il avoit sur l'esprit de son maître, & pour remplir des obligations imposées par les différentes charges dont il etoit revêtu, il lui arrivoit quelquefois de s'opposer à l'elévation de quelque sujet indigne, il ne se croyoit pas pour cela en droit de tarir à son egard la source des graces. Persuadé qu'un homme qui est incapable de remplir certains empois, peut être propre à en remplir d'autres, il ne lui donnoit point une exclusion générale ; convaincu qu'un mot de trop devant celui qui peut tout, suffit pour perdre quelqu'un, il ne disoit que ce qu'il ne pouvoit taire, sans manquer à son Prince, à la Patrie ou à son devoir. Maxime excellente qui devroit être gravée dans tous les cœurs & mise en pratique plus particuliérement encore par les hommes d'Etat.

LVIII

TOU-JOU-HOEI

Ministre

@

Le nom de sa famille etoit *Tou*, son nom propre *Jou-hoei*, & son surnom *Ke-ming*. Il etoit originaire de *Tou-ling.* Il avoit naturellement beaucoup d'esprit, & s'etant appliqué de bonne heure à l'etude, il devint un des plus savans hommes de son siecle. Le hazard seconda son mérite, & fit seul toute sa fortune ; car il n'etoit pas homme à se faire valoir, encore moins à employer la brigue pour s'elever.

Il commença par être Mandarin subalterne dans le tribunal des Rits. Quelques Grands eurent occasion de le connoître, p.05.201 & crurent qu'il etoit fait pour remplir des emplois plus importans. Ils lui en procurerent de différens genres ; & ils eurent la satisfaction de l'y voir se conduire avec un désintéressement, une intégrité & une facilité qui firent honneur à leur choix. Ce qu'ils admirerent le plus en lui, fut le talent d'employer toujours à propos les moyens les plus prompts & les plus efficaces pour faire réussir une entreprise.

Tou-jou-hoei etoit outre cela d'une fermeté & d'une constance à toute epreuve. Il contribua beaucoup, tant par ses ecrits que par ses conseils, à affermir la puissance des *Tang* ; dans le tems que leur dynastie commençoit à s'elever sur les débris de celle des *Soui*. *Tay-tsoung* qui se connoissoit en mérite, & qui savoit tirer parti des talens, l'appella à la Cour dès qu'il fut monté lui-même sur le Trône. Il le mit à la tête des affaires conjointement avec *Fang-hiuen-ling*. Ces deux grands Ministres etoient faits pour être ensemble, & pour se servir de contre-poids l'un à l'autre. *Fang-hiuen-ling* n'avoit d'autres défauts que celui d'être un peu trop bon, & *Tou-jou-hoei* etoit ferme jusqu'à la sévérité. Ces deux

défauts dans deux Ministres qui travailloient de concert, tournoient à l'avantage de l'Etat, en se corrigeant l'un par l'autre. *Fang-hiuen-ling* etoit merveilleux pour enfanter des projets utiles, & *Tou-jou-hoei* qui, pour l'ordinaire, se chargeoit de l'exécution, etoit admirable pour les faire réussir. Le premier faisoit de très-beaux réglemens, & le second les faisoit très-bien garder. La postérité les regarde encore comme deux des plus grands Ministres qu'ait eus la Chine. Elle place toujours leurs noms à côté l'un de l'autre, quand elle parle des hommes illustres qui ont fleuri sous les *Tang*.

Tay-tsoung fit à *Tou-jou-hoei* le même honneur qu'il avoit fait à *Fang-hiuen-ling*, en donnant en mariage à son fils une Princesse de son sang, & en l'elevant lui-même à la dignité p.05.202 de Prince de *Lai*. *Tou-jou-hoei* mourut âgé de quarante-six ans.

LIX

LY-TSING

Guerrier

@

Le nom de sa famille etoit *Ly*, son nom propre *Tsing*, & son surnom *Yo-che*. Il naquit à *San-yuen* de la Province du *Chen-si*. Dès son enfance il donna des marques d'un courage peu ordinaire à cet âge. Il ne craignoit aucun de ces animaux qui peuvent faire du mal. Quand on le menaçoit du tigre, il demandoit qu'on le lui fît voir, pour essayer, disoit-il, s'il ne pourroit pas le tuer. Un de ses oncles maternels, nommé *Han-tsin-hou*, militaire, charmé des dispositions de son neveu, voulut se charger de son education, pour le faire entrer, quand il en seroit tems, dans la carriere où il etoit lui même.

Dès que *Ly-tsing* eut pris quelque teinture des Lettres, on lui mit entre les mains les Livres qui traitent de l'Art militaire ; il les dévoroit, & faisoit de lui-même ses réflexions & ses remarques. Il fit en peu de tems de si grands progrès, qu'il ne se trouvoit aucun article dans les ouvrages de *Sun-tsée* & de *Ou-tsée*, dont il ne fût en etat de rendre raison. On en conclut dans sa famille qu'il etoit fait pour la guerre. Il ne s'agissoit plus que de le mettre dans l'occasion d'exercer son talent.

Son oncle *Han-tsin-hou* lui procura une place d'Officier dans le grade inférieur. Son application à ses devoirs, son exactitude à les remplir, lui attirerent bientôt l'estime des Chefs, qui, dans presque toutes les occasions, lui donnoient une préférence marquée sur ses egaux, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un service un peu délicat. Il acquit bientôt par l'expérience une supériorité à laquelle on crut pouvoir confier les emplois les plus importans.

p.05.203 Sur la fin du regne de *Yang-ty*, Empereur des *Soui*, on donna à *Ly-tsing* le commandement d'un petit corps de troupes sur les frontieres, du côté de la Tartarie. Sa vigilance lui fit découvrir des liaisons qui commençoient à se former entre les Tartares & les amis de *Li-yuen*. Il entra en défiance, & eclaira de plus près une conduite qu'il tenoit déjà pour suspecte. Il ne fut pas long-tems sans être au fait de ce qui se tramoit en faveur du Comte de *Tang*. Il crut devoir en avertir son maître. Il lui ecrivit sur cela une Lettre fort détaillée, dans laquelle il marquoit assez clairement tous les degrés par lesquels *Li-yuen* devoit s'elever jusqu'an Trône. .

Que peut la prévoyance humaine contre les Arrêts de celui qui regle tout ? *Li-yuen* etoit destiné à régner. Tout concouroit à lui donner l'Empire ; & ce qui paroissoit devoir l'en eloigner, etoit souvent, même contre sa propre attente, ce qui le mettoit en voie pour y parvenir. Il lui arriva dans cette occasion ce qui lui etoit arrivé dans plusieurs autres non moins critiques. Sa bonne fortune para le coup qui devoit le perdre. Le Courier à qui *Ly-ming* avoit confié sa Lettre, fut arrêté dans sa route par les grandes eaux qui avoient inondé les chemins. Quelques gens de guerre à la solde de *Li-yuen*, furent arrêtés dans le même lieu pour la même raison. En s'entretenant ensemble, le discours tomba sur les troubles qui agitoient l'Empire, & sur les Chefs des différentes factions. Le Courier, sans peut-être savoir pourquoi, s'avisa de mettre *Li-yuen* au nombre des perturbateurs. Les Soldats indignés d'entendre ainsi parler de leur Général, lui eussent sur le champ fait payer son indiscrétion, s'ils n'avoient craint qu'en maltraitant un homme chargé des dépêches pour la Cour, ils n'offensassent celui-là même qu'ils vouloient venger.

> — C'est à notre Général lui-même, dirent-ils au Courier en s'assurant de sa personne, que vous rendrez raison, de ce que vous venez d'avancer si p.05.204 témérairement ;

& sans se mettre en peine de ce qu'il pouvoit y avoir d'irrégulier dans leur conduite, ils le conduisirent comme ils eussent conduit un prisonnier vers celui qu'ils regardoient comme son Juge.

Li-yuen vit le Courier, l'interrogea & voulut se mettre au fait par ses propres yeux de ce que *Ly-tsing* pouvoit dire de si important à l'Empereur. Il ne fut pas peu surpris en lisant une Lettre dont il faisoit seul le sujet. Il se donna bien de garde de l'envoyer à sa destination, & profita des connoissances qu'elle lui donnoit ; cependant le trouble & les révoltes croissoient de jour en jour dans toutes les parties de l'Empire, *Ly-tsing* fut appellé à *Tchang-ngan*, & *Li-yuen* se mit à la tête d'un parti. La fortune continuant de favoriser ce dernier, il devint bientôt le plus fort. Il ne combattoit, disoit-il, que pour soutenir la Maison Impériale, en détruisant, l'un après l'autre, les rebelles qui cherchoient à la détruire. Il la soutenoit en apparence, mais il n'etoit point avoué ; il prenoit des villes, mais il y mettoit des garnisons qui ne dépendoient que de lui & qui lui etoient entiérement dévouées. Il assiégea *Tchang-ngan*, où le Prince *Yang-yeou* commandoit alors, & s'en rendit maître. Il défendit à ses soldats, sous peine de la vie, de faire aucun mal aux habitans, se réservant à lui-même le soin de punir ceux d'entr'eux qu'il savoit être coupables. Il vouloit parler de ces Mandarins en particulier qui avoient détruit d'une maniere indigne la sépulture de ses ancêtres.

Ly-tsing, comme je l'ai dit, avoit eté appellé à *Tchang-ngan*, & il y etoit encore quand cette ville fut prise. Il n'etoit pas du nombre de ceux qui avoient profané la sépulture des ancêtres de *Li-yuen* ; mais il avoit voulu perdre *Li-yuen* lui même, en ecrivant la Lettre qui fut interceptée, & *Li-yuen*, qui ne l'avoit pas oublié, le fit arrêter comme les autres. Il les fit venir en sa présence, & après leur avoir fait en général les p.05.205 reproches dont il les croyoit dignes, il les condamna tous à la mort. *Ly-tsing* elevant alors la voix : Comte, dit-il à *Li-yuen*, si vous n'avez pris les armes, ainsi que vous le publiez, que pour appaiser les troubles de l'Empire, soutenir la Maison Impériale qui est sur le penchant de sa ruine, de quel droit osez-vous condamner à la mort des Officiers qui sont actuellement sous l'autorité de leur Prince, & servent la Patrie, si ce n'est avec succès, du moins en remplissant de leur mieux les emplois dont ils sont chargés ? Et pour m'en tenir ici à ce qui me regarde

personnellement, je vous défie de trouver dans ma conduite de quoi me faire un juste reproche. Si des injures personnelles ont excité votre haine, il est indigne d'un homme d'honneur de profiter de la force qu'il a en main, pour s'en venger. Ce n'est point en répandant du sang que vous parviendrez au but que vous vous êtes proposé.

Ly-ché-min qui etoit présent & qui se connoissoit en hommes, jugea du prix de *Ly-tsing* par la noble hardiesse avec laquelle il venoit de s'exprimer. Il le prit sous sa protection, demanda sa grace & l'obtint, parce qu'il la demandoit en présence de toute l'assemblée, comme un prix de ses propres services. Puis se tournant vers *Ly-tsing*,

> — Je compte sur votre amitié, lui dit-il en lui tendant la main, & je vous mettrai dans l'occasion de m'en donner des marques, en remplissant, comme vous avez fait jusqu'ici, les emplois que je vous confierai.

Peu de jours après, *Li-yuen* fit proclamer Empereur le jeune Prince *Yang-yeou*, sans pour cela dégrader *Yang-ty*. Il se contenta de prendre pour lui-même les titres de Prince des *Tang*, premier Ministre & grand Général de l'Empire ; & *Ly-ché-min* fit donner à *Ly-tsing* une place honorable dans le Tribunal de la guerre.

Dans ce poste, ou il falloit plus de combinaison & d'esprit de détail que de bravoure, *Ly-tsing* se mit au fait de tout ce p.05.206 qui concernoit le militaire. Il apprit à connoître le fort & le foible des différens corps, la capacité des Officiers qui les commandoient, & jetta les fondemens de cette théorie profonde qui le tendit le premier homme de son siecle dans ce qu'on appelle l'art des ressources.

Il contribua par ses conseils à hâter la destruction de ce *Ouang-che-tchoung* qui s'etoit fait proclamer Empereur à *Lo-yang*. Ce qu'il suggéra etoit si bien imaginé, si bien détaillé & d'une si facile exécution, que *Ly-ché-min* ne crut pas pouvoir mieux faire, que de le mettre en pratique. Il l'eleva même au grade d'Officier général, & l'envoya commander sous le

Prince *Ly-hiao*. Ce fut alors que le génie de *Ly-tsing* se développa dans son entier.

Ly-hiao prit une si grande confiance en lui, qu'il ne faisoit rien sans l'avoir auparavant consulté. Après *Ouang-che-tchoung*, le concurrent le plus redoutable qu'eussent les *Tang*, étoit *Siao-sien*, Prince de *Leang.* Les Etats de ce nouveau Prince etoient dans le *Kiang-nan*, & défendus par le grand fleuve qui a donné son nom à cette contrée. Il n'etoit pas aisé de l'aller attaquer chez lui, encore moins de l'y forcer. *Ly-tsing* proposa au Prince dix manieres d'en venir à bout ; & le Prince trouva le projet si beau, qu'il en fit part à l'Empereur. Sa Majesté l'approuva, & chargea de l'exécution *Ly-hiao* conjointement avec *Ly-tsing*. Ainsi, dans le même tems que *Ly-ché-min* s'emparoit de *Lo-yang*, capitale de l'Empire sous les *Soui*, en mettant en œuvre ce qui lui avoit eté suggéré par *Ly-tsing*, le Prince *Ly-hiao*, en suivant la direction du même *Ly-tsing*, se disposoit se rendre maître des États de *Leang*.

> — C'est par le *Kiang*, dit *Ly-tsing* au Prince, c'est par ce fleuve que *Siao-sien* regarde comme une barriere impénétrable, qu'il faut aller à lui. Faisons construire des barques, armons-les en guerre, je vous réponds du succès.

Ly-hiao le crut, construisit p.05.207 des bateaux, & s'embarqua sur le Kiang, donnant à *Ly-tsing* toute la conduite de cette importante entreprise.

Le Kiang etoit si fort débordé, qu'on avoit peine à distinguer son lit d'avec les eaux qui inondoient la campagne. Les Officiers généraux etoient tous d'avis qu'on attendît ; mais la fermeté de *Ly-tsing* remporta :

> — Prince, dit-il à *Ly-mao*, la célérité dans l'exécution est la plus essentielle de toutes les qualités que doit avoir un Général. Nous n'avons pas un moment à perdre, si nous voulons réussir, partons.

A l'instant il fait donner le signal.

Ce ne fut qu'avec des peines incroyables qu'ils vinrent à bout de remonter le fleuve. Ils arriverent enfin dans les Etats de *Siao-sien*. Ils forcerent en passant les forteresses de *King-men* & de *Y-tou*, les détruisirent & firent la garnison prisonniere, & en peu de jours ils se trouverent près d'*Y-ling*.

Siao-sien, qui n'avoit pas cru possible qu'on vînt l'attaquer, avoit envoyé ses soldats à la culture des terres, & n'avoit retenu que ceux qui etoient nécessaires pour sa garde, & pour les garnisons des principales villes. A la premiere nouvelle qu'il eut de l'arrivée de l'armée des *Tang*, il assembla à la hâte le peu de troupes qui lui restoit, sortit de la ville pour s'opposer à l'ennemi, ou tout au moins pour lui en imposer, & donna ses ordres pour le rappel de ses gens de guerre dispersés.

Ly-hiao proposoit d'attaquer sur le champ *Siao-sien*. *Ly-tsing* s'y opposa, en disant qu'il etoit très-dangereux d'aller, pour ainsi dire, en désordre, epuisé de fatigues, contre des gens frais qui se battroient en désespérés, ayant à défendre leur patrie, leurs peres & leurs enfans :

> — Reposons-nous, disoit-il, etablissons notre camp, rangeons-nous en bataille, puis nous nous battrons. Je connois parfaitement ceux contre qui nous devons combattre. Ils sont terribles dans le choc, lorsqu'ils n'ont pas eu le tems de réfléchir pour craindre ; mais la réflexion leur fait p.05.208 perdre courage, & c'est sûrement les vaincre que de se montrer quelque tems à eux, en disposition de les attaquer.
>
> — Je ne vous comprends point, lui répondit le Prince, il y a peu de jours que vous nous disiez que la célérité dans l'exécution est une des premieres qualités du Guerrier ; & vous voulez aujourd'hui qu'on traîne en longueur. Je m'en tiens à votre premiere maxime, & je marche…
>
> — Arrêtez, Prince, dit *Ly-tsing*, vous allez vous faire battre, perdre tout le fruit d'une campagne que vous pouvez finir très glorieusement en différant seulement d'un jour. Vous ne devez

> pas confondre la célérité avec la précipitation aveugle. La premiere est une qualité estimable, une vertu dans un Général ; la seconde est un vice dont les effets sont toujours funestes.

Ly-hiao n'ecouta rien, donna ses ordres, & fit force d'avirons pour aller aux ennemis, laissant à *Ly-tsing* le soin de l'arriere-garde. Ce que celui-ci avoit prévu, arriva. *Ly-hiao* fut battu & mis en désordre. Heureusement que *Ly-tsing* avec son arriere-garde vint rétablir le combat. *Siao-sien* fut battu à son tour, & obligé de se retirer dans son port. Après cette victoire *Ly-tsing* vint se poster sous la ville de *Kiang-ling*, dans une espece d'anse que formoit le fleuve du côté du Midi. Il y prit une quantité prodigieuse de petits bateaux que les propriétaires avoient abandonnés pour se mettre en sûreté dans la ville.

Ly-tsing proposa au Prince de détacher tous ces bateaux, ainsi que les barques armées en guerre qu'il avoit prises sur *Siao-sien*, lors du combat, d'y en ajouter quelques-unes des siennes, & de les abandonner au courant du fleuve.

> — C'est un moyen, ajouta-t-il, de nous rendre en peu de tems maîtres de tout le pays sans être obligés de faire des sieges & de livrer des combats, & voici comment :

Les soldats qui gardent les fortins & les redoutes le long du rivage jusqu'à *Koui-tcheou*, etonnés de voir tant de bateaux vuides flotter au gré des eaux, ne douteront point que p.05.209 *Kiang-ling* ne soit pris. Ils en répandront par-tout la nouvelle ; & les troupes qui etoient mandées pour aller à son secours, n'usant point, pour s'y rendre, de la diligence qu'elles pourroient employer, afin de ne pas s'exposer à tomber entre nos mains, nous laisseront tout le tems qu'il nous faut pour la prendre en effet. Outre cela la renommée grossissant les objets & empirant sur les premieres nouvelles, répandra bientôt par-tout que c'en est fait du Royaume de *Leang* ; alors les Gouverneurs des villes, regardant comme inutile de vouloir s'opposer à la bonne fortune des *Tang*, si rendront à nous, à mesure que nous nous présenterons, ou plutôt viendront s'offrir

d'eux-mêmes, pour se faire quelque mérite près de nous, en nous epargnant la peine d'aller à eux.

A ce discours tous les Officiers généraux se récrierent :

> — A quoi bon, dirent-ils, prendre des voies extraordinaires, quand en suivant la route battue, nous pouvons facilement parvenir au but ? Pourquoi vouloir nous priver des avantages réels que l'acquisition de plus de dix mille barques ou bateaux nous procure, sur l'espérance très-mal fondée d'un bien qui n'arrivera pas ? Profitons pour notre usage particulier de tous ces navires de différente espece dont nous sommes en possession. Cette contrée etant une des plus commerçantes de l'Empire, il n'est pas douteux que nous ne trouvions dans ce qu'ils renferment de quoi nous enrichir nous & nos soldats ; ne soyons pas si mal avisés que de donner aux ennemis ce que nous pouvons garder pour nous-mêmes ; faisons la guerre en guerriers. Voilà, Prince, conclurent ils en s'adressant à *Ly-hiao*, quel est notre sentiment.
>
> — Et moi, répondit *Ly-hiao*, je suis résolu de laisser agir *Ly-tsing* comme il l'entendra. Je me suis trop mal trouvé en dernier lieu de n'avoir pas suivi son avis, pour oser m'exposer à un nouveau repentir. Allez, *Ly-tsing*, intimer en mon nom tous les ordres que vous jugerez à propos.

Ly-tsing exécuta son projet, & tout arriva comme il l'avoit p.05.210 prévu. Les soldats qui avoient eté mandés par *Siao-sien*, effrayés par tous les bruits qui se répandoient, n'oserent se mettre en chemin ; & après quelques jours, *Siao-sien* craignant tout pour lui-même, assembla son conseil pour prendre une dernière résolution.

> — Seigneur, lui dit *Tchen-ouen-pen*, vous n'avez rien de mieux à faire que de vous soumettre aux *Tang*.
>
> — Je pense comme vous, répondit *Siao-sien*. Etant de l'illustre famille des *Leang*, je voulais rétablir leur Royaume ; mais le

> Ciel en ordonne autrement. Je ne gagnerois rien à différer, & j'exposerois mon peuple à toutes les horreurs qu'une guerre malheureuse entraîne après elle. Tout ce qui défend *Kiang-ling* est pris, toute communication avec le reste de mes Etats m'est ôtée. Allons de ce pas avertir mes ancêtres, offrons-leur un bœuf pour victime, & allons implorer, en faveur de mon peuple, la clémence du vainqueur.

Le lendemain *Siao-sien* ayant pris des habits de deuil, & le bonnet de toile sur sa tête, sortit de la ville, accompagné de ses Grands, & alla se présenter à la porte du camp que *Ly-hiao* venoit d'etablir dans le dessein de commencer le siege.

> — Je viens me mettre à votre discrétion, dit-il à *Ly-hiao*, si vous avez à faire mourir quelqu'un, que ce soit moi. Je suis le seul coupable. Mon peuple n'a d'autre crime que d'avoir cédé à la force. Epargnez-le, c'est la seule grace que je demande en me soumettant à l'Empire des *Tang*.
>
> — Vous irez à *Tchang-ngan*, répondit *Ly-hiao*, & l'Empereur décidera de votre sort. Il donna sur le champ ses ordres pour l'y faire conduire en sûreté, & entra dans la ville pour en prendre possession.

Ceux de son Conseil, à l'exception de *Ly-tsing*, vouloient qu'elle fût livrée au pillage, au moins pendant quelques jours. Ils en firent la demande avec de si grandes instances, que *Ly-hiao* etoit sur le point d'y consentir, quand *Tchen-ouen-pen* le supplia de vouloir bien lui permettre de dire son avis. Ce sage Ministre de *Siao-sien*, qui etoit venu à la suite de son maître p.05.211 pour se soumettre aux *Tang*, ne fut pas envoyé comme lui à *Tchang-ngan*. *Ly-hiao* le gardoit, afin de se mettre au fait par son moyen de tout ce qui concernoit les Etats de *Leang* ; ce sage Ministre, dis-je, ayant obtenu permission de parler avec toute la liberté nécessaire, s'exprima ainsi :

— Si les *Tang* se rendent maîtres avec tant de facilité des Villes des Provinces qui etoient ci-devant sous la domination des *Soui*, c'est qu'ils ont commencé par se rendre maîtres des cœurs. Le peuple foulé de mille manieres sous le regne précédent, non par l'Empereur, mais par ceux qui gouvernoient sous son nom, n'attendoit que l'occasion favorable pour secouer un joug odieux. *Li-yuen*, secondé par son illustre fils *Ly-ché-min*, faisant espérer un gouvernement doux, equitable & calqué sur celui des plus grands Empereurs, a fait naître cette occasion. Vous êtes témoin de l'empressement arec lequel la plus grande partie de l'Empire s'est déjà rangée sous ses glorieux etendards. Voudriez-vous, en permettant un pillage qui dans la réalité ne sera pas d'un grand profit à ceux qui le feront, & qui très-certainement ne produira aucune sorte d'avantage à votre maître, voudriez-vous, dis-je, lui enlever des cœurs qui lui sont déjà acquis ?

Je connois les peuples du *Kiang-nan*, ils aiment naturellement leur Prince, ils le servent avec fidélité ; il n'est rien qu'ils ne fassent pour lui plaire, quand ils en sont bien traités. Ils sacrifieroient tout jusqu'à leur propre personne pour remplir, jusqu'au dernier, tous les devoirs de sujet, mais quand une fois ces mêmes hommes se croient maltraités injustement, ils deviennent indociles & mutins ; ils cabalent & n'attendent plus qu'un Chef pour se révolter.

Vos soldats ont essuyé des travaux immenses pour venir jusqu'ici. Il est juste de les récompenser. Livrez-leur la ville au pillage ; mais il faudra les y laisser toujours armés pour contenir sans cesse les habitants dans le devoir, & appeller d'autres armées pour demeurer de même dans les autres villes après que vous les aura conquises ; p.05.212 car ne croyez pas qu'elles se donnent comme nous avons fait, si l'on y apprend que nous avons eté traités avec la même rigueur que si vous

nous aviez pris d'assaut ; & dans le tems que l'illustre *Ly-ché-min* sait trouver l'art de faire baiser avec tendresse les chaînes dont il lie les nouveaux sujets qu'il acquiert chaque jour à sa maison, faites de votre côté, faites détester le joug que vous imposez en son nom.

Ce discours prononcé avec force, & appuyé par quelques autres raisons qu'ajouta *Ly-tsing*, eut tout son effet sur l'esprit du Prince *Ly-hiao*. il conclut que ses soldats entreroient dans la ville en amis, & défendit, sous les plus rigoureuses peines, qu'il fut fait le moindre dommage aux habitans. Les généraux demanderent qu'au moins on donnât aux troupes les terres, maisons & tout ce qui avoit appartenu à ceux des sujets de *Siao-sien*, qui etoient morts les armes à la main en combattant contre les *Tang*.

— Ce que vous demandez, dit *Ly-tsing* en les interrompant, est une injustice plus criante encore que celle que vous vouliez d'abord. Tous les Guerriers qui sont morts en défendant les intérêts de ceux qu'ils regardoient comme leur Souverain, sont morts victimes de leur devoir. Ils méritent que nous honorions leur mémoire de nos eloges, & que nous pleurions sur leurs cendres, comme nous ferions sur celles de nos propres compagnons. Pendant que tout etoit en rumeur dans l'Empire, & que les *Soui* abandonnoient, pour ainsi dire, le Trône pour être la proie du premier venu, etoit-ce aux particuliers qu'il appartenoit de discuter les droits de tous ceux qui y prétendoient ? Il leur falloit un Chef, ils se donnés à celui qu'ils ont cru légitime. Déplorons leur erreur ; mais en même tems soyons pleins d'estime pour leur fidélité, & respectons leur mémoire.

— Je suis de votre avis, dit le Prince à *Ly-tsing*. Je me décharge sur vous du soin de faire garder le bon ordre. Faites ensorte qu'on se félicite de nous avoir pour maîtres.

p.05.213 *Ly-tsing* fit entrer les troupes dans la ville, & tout s'y passa avec la même tranquillité que si elles eussent eté à *Tchang-ngan* même, sous les yeux de l'Empereur. *De cette prodigieuse quantité de denrées & de marchandises de toute espece dont cette ville, une des plus grandes alors & des plus commerçantes de la Chine, etoit remplie, tant de soldats armés n'enleverent pas de force la moindre chose. Le commerce fut rétabli comme en pleine paix, & tout alla son train ordinaire, mieux encore qu'auparavant.*

La nouvelle de cette conduite se répandit en même tems que celle de la prise de *Siao-sien* & de la capitale de se États, & attira plus de fideles sujets à la nouvelle dynastie, que n'eussent pu faire dix batailles gagnées. Les Gouverneurs de plus de cinquante Villes ou Citadelles vinrent d'eux mêmes, les uns après les autres, pour se soumettre aux *Tang*. *Ly-tsi-tché*, Gouverneur général de *Koui-tcheou* pour le Roi de *Leang*, amena lui-même toutes les troupes de son département, pour être incorporées dans celles de *Ly-hiao.* Tous les Commandans particuliers depuis *Koui-tcheou* jusqu'à *Kiang-ling* en firent de même, & *Ly-tsing* s'etant mis en campagne, tout ce qui restoit fut bientôt conquis. C'est ainsi que par l'habileté d'un seul homme, la nouvelle dynastie subjugua, sans presque répandre de sang, celle des Provinces de l'Empire, qui, par sa situation, ses richesses & les arrangemens qu'elle avoit déjà pris, pouvoit se maintenir long-tems dans l'indépendance, & faire un Royaume à part. Outre les cinquante villes ou forteresses, c'est-à-dire, outre les villes du premier ordre, & les places fortes dont j'ai parlé plus haut, il y avoit encore dans ce que *Siao-sien* avoit pris pour en former les États de *Leang*, quatre-vingt-seize villes du second ordre, lesquelles avoient, chacune dans leur district respectif, des villes du troisieme ordre, des bourgs & une quantité de villages proportionnée à l'etendue p.05.214 du terrein qu'elle gouvernoit. Le nombre des habitans de tous ces endroits, sans y comprendre ni les gens de guerre, ni les Bonzes, ni ceux qui faisoient leur séjour sur les eaux, se montoit, suivant

l'énumération qui en fut faite alors, à plus de trois millions six cens mille ames.

L'Empereur qui jusques-là n'avoir employé *Ly-tsing* qu'en considération de *Ly-ché-min*, qui l'avoit pris sous sa protection, changea en bienveillance & en estime, les sentimens d'aversion & de haine qu'il avoit conçus contre lui, lorsqu'il n'etoit encore que *Li-yuen*. Il se déchargea sur lui du soin de contenir dans le devoir tout le pays de *Ling-nan* & de ses environs, & l'honora du titre de Gouverneur général de *Chang-tchou-koue. Ly-tsing* se montra plus que jamais digne de la confiance de son maître, par la maniere dont il s'acquitta d'un emploi si important. Non-seulement il contint sous le joug les peuples déjà soumis, il en soumit d'autres encore, & remit sous l'obéissance les différens partis de révoltés qui infestoient les Provinces méridionales de l'Empire.

Lorsque *Ly-ché-min* fut monté sur le Trône, *Ly-tsing* fut elevé au comble des honneurs militaires. Il le fit grand Général, & l'envoya en cette qualité contre *Kié-ly*, un des *Ko-han* des Tartares *Tou-kiué*. Dans une seule campagne, il termina une guerre qui eût pu avoir les suites les plus funestes sous un général moins habile que lui. Il montra dans cette occasion que les ruses militaires sont souvent plus utiles que la valeur, lorsqu'on a à combattre des ennemis sans bonne foi. Il sortit à la tête de trois mille Cavaliers par les gorges de *Ma-y*, s'empara pendant la nuit de la forteresse de *Ting-siang* & se trouva par-là maître d'entrer dans les Etats du *Ko-han*, quand il lui plairoit. Il n'attendoit que l'occasion favorable d'exécuter son projet, lorsqu'un Envoyé de l'Empereur vint lui donner l'ordre de suspendre toute hostilité, & d'aller même au-devant p.05.215 du *Ko-han* qui vouloit, disoit-on, le transporter à *Tchang-ngan*, pour rendre hommage à Sa Majesté. Il savoit par ses espions que le *Ko-han* ne cherchoit qu'à tromper l'Empereur. Il prit sur lui d'aller contre les ordres reçus. Il fit plus : il trompa celui qui vouloit le tromper, & détruisit sans perdre, pour ainsi dire, un seul des siens, la partie de la nation des

Tou-kiué, qui etoit la plus formidable (Voyez ce fait rapporté ci-dessus, pages 05.141 & suiv.)

Après avoir mis les frontieres à l'abri des insultes des Tartares, il se rendit à la Cour où il fut reçu par l'Empereur comme il le méritoit. Les honneurs dont Sa Majesté le combla allerent si loin, qu'ils exciterent l'envie. On travailla sourdement à lui nuire. Quelques-uns de ses soldats s'etoient procuré des provisions, dans une occasion ou deux, avec quelque violence. Ils avoient volé quelques moutons ou quelques poules dans les villages par où ils avoient passé. Il n'en fallut pas davantage pour servir de fondement aux discours les plus calomnieux : on ne parla bientôt plus dans les cercles que des désordres commis par les gens de guerre sur les frontieres. Après que les esprits eurent eté ainsi préparés, les envieux s'adresserent à un Censeur, homme de Lettres, & l'engagerent à accuser le Général auprès de l'Empereur. Le Censeur crut qu'il etoit de son devoir de faire ce qu'on lui suggéroit, & présenta à Sa Majesté un placet conçu à-peu-près en ces termes :

> « On se plaint de tous côtés des désordres causés par les troupes de *Ly-tsing*. Il est à croire que ce Général ne sait garder aucune discipline. Je demande à Votre Majesté qu'il soit livré au Tribunal auquel il appartient de connoître de ces sortes d'affaires, afin qu'après avoir pris des informations exactes sur sa conduite, on puisse le juger suivant la Loi.

L'Empereur reçut le placet, & y répondit sur le champ par l'ordre suivant :

> « Je défends à mes Censeurs de me porter des accusations juridiques contre mes Généraux. Je suis au fait de leur conduite mieux que personne. S'ils font des fautes, je saurai les punir comme ils l'auront mérité.

Ly-tsing fut bientôt instruit de ce qu'on avoit tenté pour le perdre. Il crut qu'il etoit de son honneur de se justifier. Il se rendit au Palais & se présenta à l'Empereur comme un criminel devant son Juge.

— Je vois ce qui vous amene, lui dit le Prince dès qu'il l'apperçut, soyez désormais plus exact à faire garder la discipline. Un Général doit le principal de ses soins à réprimer la licence du soldat. Je vous pardonne tout le passé ; qu'il n'en soit plus question. Du tems des *Soui*, le Général *Ché-ouan-pao*, vainquit le *Ko-han Tu-teou*, & détruisit toute sa horde. Il se rendit à la Cour après sa glorieuse expédition, l'Empereur ne lui donna aucune récompense ; à peine daigna-t-il le distinguer du reste de ses Courtisans. Quelque tems après ce même Général si rendit coupable de je ne sais quelle faute qu'on eût pu pardonner, même dans tout autre ; & on le condamna irrémissiblement à la mort. Ce n'est point ainsi que je veux en agir envers vous. On vous accuse de ne pas faire garder une exacte discipline à vos soldats ; je vous ai puni de cette faute par les reproches que je viens de vous faire ; il est juste que je récompense vos mérites. Je vous donne une place dans mon Conseil, où vous siégerez en qualité de Ministre, quand vous serez ici. J'ajoute à ce bienfait mille pieces de soie que vous recevrez comme une légere marque de ma reconnoissance [1].

p.05.217 Il semble que ce grand Prince ne pouvoit rien faire de plus en faveur de son Général. Il l'avoit décoré des titres les plus honorables, jusqu'à lui donner celui de Prince de *Ouei ;* il venoit de l'associer au ministere pour lui donner part à toutes les affaires ; il l'avoit elevé à la dignité de grand Général, ou de Généralissime de ses troupes ; il lui avoit fait des dons en argent, en soieries & en autres choses de prix ; il avoit pris son parti contre ses accusateurs ; cependant il avoit sur le

[1] Il est bon de faire attention en lisant ceci, que les Empereurs de la Chine, ayant des droits sur toutes les manufactures de leur Empire, reçoivent chaque année en tribut une quantité prodigieuse de pieces de soie de toutes les especes. Ces soieries leur servent à faire leurs libéralités aux Princes etrangers leurs vassaux quand ils viennent à la Cour, ou à ceux qu'ils envoient pour rendre hommage en leurs noms. Elles leur servent encore à récompenser ceux de leurs sujets qui ont acquis quelque mérite, ou qu'ils veulent honorer. Un Empereur chinois donnoit mille & deux mille pieces de soie à un Grand, à un homme de Lettres & à tout autre, comme les Rois de France donnent mille & deux mille ecus de pension. Ce même usage a encore lieu aujourd'hui sous les Empereurs Tartares, mais cependant avec moins de profusion.

cœur qu'un homme qu'il regardoit comme le Guerrier le plus accompli de son Empire, ternît ses belles qualités par un défaut de très-grande conséquence, celui de favoriser les soldats au préjudice du peuple. Mais après qu'il eut fait ses réflexions, & qu'il eut comparé ce qu'il savoit de la conduite passée de *Ly-tsing* avec l'accusation qu'on intentoit pour la première fois contre lui, il soupçonna ce que ce pouvoit être. Il ne craignit pas d'en trop apprendre ; il voulut au contraire tout savoir & examiner par lui-même toute cette affaire à fond.

Il fit appeller secretement le Censeur, & l'interrogea en Juge sévere qui veut que justice se fasse ; mais qui veut en même tems que le crime soit bien prouvé. Il conclut des réponses du bon-homme, qu'il n'avoit formé son accusation que sur les discours calomnieux répandus par ceux à qui le mérite & la faveur de son Général faisoient ombrage. Il attendit le jour où il avoit coutume de donner audience à tous ses Grands p.05.218 assemblés. Après avoir ecouté tout ce qu'on avoit à lui proposer, & donné ses ordres en conséquence, il distingua *Ly-tsing* de la foule, & lui dit :

> — Général, on a répandu depuis quelque tems bien des bruits injurieux sur votre compte, vous en aurez sans doute oui quelque chose, puisqu'ils sont parvenus jusqu'à moi, & cela vous aura causé du chagrin. Soyez tranquille, je sais à quoi je dois m'en tenir. J'ai découvert ce qui a donné occasion à la calomnie, & si je le voulois, je pourrois connoître les calomniateurs. Mais n'y pensons plus. Tâchez vous-même d'oublier ce qui auroit pu vous faire de la peine dans ce que je vous dis lors de la premiere accusation : je vous fait présent de deux mille pièces de soie, en réparation des reproches que je vous fis sans que vous les eussiez mérités.

Il n'en falloit pas tant pour arrêter tous les bruits injurieux qu'on avoit affecté de répandre sur le compte de *Ly-tsing*, & pour confondre la calomnie. *Ly-tsing* jouit tranquillement de sa gloire, & partagea les faveurs & la confiance de son maître avec tout ce qu'il y avoit de plus

respectable à la Cour. Il assistoit au Conseil, avoit part à toutes les délibérations ;

> « mais, ajoute l'historien, il n'y brilloit pas par son eloquence. Il etoit à côté des Ministres, à-peu-près comme un homme de bois, & quand il lui arrivoit de vouloir parler, sa langue s'embarrassoit dans son palais comme celle d'un homme begue.

Ce n'a pu qu'il ne fût très-instruit des affaires du gouvernement, & qu'il n'eût pu donner de très-bons avis. Il se croyoit déplacé à côté de ces hommes d'état Lettrés, qui, sachant par cœur l'Histoire & les *King*, avoient toujours quelques traits à en citer pour faire valoir ce qu'ils avançoient.

Quoiqu'il en soit, *Ly-tsing* n'etoit rien moins que begue, quand il parloit de guerre avec l'Empereur, ou avec ses Officiers : il n'etoit point non plus comme un homme de bois, quand il commandoit une armée. Il etoit dans son centre lorsqu'il p.05.219 se voyoit au milieu d'un camp ; il développoit son génie lorsqu"il s'agissoit d'un siege ou d'une bataille. Comme l'Empire n'avoit plus de guerre au dehors, & que tout etoit tranquille au dedans, le personnage d'un Général devoit être un personnage muet. Tel fut celui de *Ly-tsing*, l'espace d'environ quatre années de suite.

La huitieme année de *Tchen-ko-han*, c'est-à-dire, l'an 634 de l'Ere chrétienne, *Tay-tsoung* voulut faire une nouvelle division de l'Empire en Provinces, & travailler à une réforme générale dans les différens ordres des Mandarin qui y etoient employés. Il choisit *Ly-tsing* pour être à la tête des treize Commissaires qu'il nomma pour remplir cet objet. La réputation de droiture, d'intégrité, d'impartialité, d'amour du bien public & d'attachement à son maître, lui fit donner la préférence sur tous les autres.

> — Allez, lui dit l'Empereur dans la derniere audience d'instruction qu'il lui donna avant son départ, allez mettre dans

> un nouvel ordre les Provinces qui partagent mes Etats. Commencez par prendre les informations les plus exactes sur les mœurs & les talens de ceux qui gouvernent ; sachez le bon & le mauvais de chacun d'eux. Descendez ensuite dans le détail de tout ce qui regarde le peuple ; ecoutez avec bonté toutes les plaintes qu'il vous portera, & examinez avec impartialité sur quoi elles sont fondées. S'il est surchargé, n'oubliez rien pour soulager ; s'il y a des abus, corrigez-les. Par-tout où vous passerez, traitez avec respect les sages & les vieillards ; faites sortir les talens de ceux qui, par modestie par trop de timidité, n'osent se produire au grand jour ; mettez-les dans l'occasion de se faire connoître, & faites-les valoir vous-même de votre mieux. Donnez du secours aux indigens, n'attendez pas pour cela qu'ils vous exposent leur misere ; il doit suffire qu'elle vous soit connue. Conduisez-vous, en un mot, de telle maniere, que quelque part que vous soyez, & quoi que p.05.220 ce soit que vous fassiez, on croie me voir en vous voyant, on puisse me reconnoître dans vos actions. Voilà tout ce que j'avois à vous dire ; partez.

Ly-tsing s'acquitta de sa commission avec beaucoup de zèle & un plein succès ; mais comme il etoit déjà sur le retour de l'âge, les soins pénibles qu'il fut obligé de se donner sans prendre presque aucun repos, epuiserent ses forces. Il tomba dans un etat de langueur qui ne lui permit plus de vaquer aux affaires comme auparavant. Ne pouvant pas s'acquitter des devoirs que lui imposoient les différens emplois dont il etoit chargé, il en donna sa démission pure & simple, sans demander ni pour lui-même, ni pour sa famille, le moindre dédommagement. *Tay-tsoung*, charmé d'un procédé si noble, lui dit en acceptant sa démission :

> — Je ne veux pas vous contraindre à garder vos charges. Vos infirmités ne vous permettent pas de les exercer ; & si je m'obstinois à vouloir vous les laisser, vous vous obstineriez de votre côté à vouloir en remplir à la rigueur toutes les fonctions.

> Ce n'est que dans le repos que vous pouvez recouvrer vos forces. Tenez-vous tranquille chez vous, & donnez-moi le plus souvent que vous pourrez des nouvelles de votre santé. Vous êtes fait pour servir en tout de modèle. Venez me voir quelquefois ; mais que ce soit hors des tems du cérémonial. Nous serons alors l'un & l'autre sans contrainte.

La santé de *Ly-tsing* allant chaque jour de mieux en mieux, l'Empereur lui dit :

> — Afin qu'on ne croie pas au dehors que vous êtes disgracié, allez de trois jours l'un au Tribunal des Ministres, pour traiter les affaires avec eux ; il ne faut cependant pas que cela vous gêne.

Peu de tems après il lui rendit, l'un après l'autre, tous ses emplois, à mesure qu'il le voyoit en etat de pouvoir les remplir, sans s'incommoder.

Il y avoit déjà quelques années que les Tartares domptés, ou volontairement soumis, se tenoient tranquilles chez eux. p.05.221 *Tay-tsoung* avoit cru pouvoir licencier la plus grande partie de ses troupes, & renvoyer les soldats dans leurs familles, pour y jouir, comme le reste de ses sujets, de toutes les douceurs de la paix. Les frontieres etoient dégarnies, parce qu'on n'avoit pas sujet de craindre que les peuples voisins eussent la témérité de venir les insulter. Ce fut précisément cette trop grande sécurité de la part des Chinois qui enhardit les *Tou-kou-houn* à faire quelques tentatives. Ils quitterent leur pays de *Ko-ko-nor*, franchirent les hautes montagnes qui séparent leurs terres d'avec celles de l'Empire, & entrerent dans la Chine par plusieurs endroits tout-à-la-fois, lorsqu'on s'y attendoit le moins.

Outré de leur insolence, *Tay-tsoung* résolut de les détruire. Il assembla son Conseil pour aviser aux mesures qu'on devoit prendre, & pour savoir quel seroit celui de tous les Généraux qu'il mettroit à la tête des autres ;

— Car, dit-il, *Ly-tsing* est trop vieux pour faire une campagne si pénible. Délibérez entre vous, faites-moi savoir ce que vous aurez conclu.

Ly-tsing, auquel le seul bruit des armes etoit capable de redonner toute la vigueur de ses premiers ans, s'offrit de lui-même, & demanda avec instance qu'il lui fût permis d'aller contre les *Tou-kou-houn*. L'Empereur qui ne doutoit point de sa sincérité, & qui avoit une entiere confiance en lui, fut charmé de le voir déterminé à servir encore. Il le nomma Gouverneur général du département de *Si-hai*, sous lequel on avoit rangé le pays de *Ko-ko-nor*, lui renouvella le titre de Généralissime de ses armées, & lui donna pour Lieutenans, *Siué-ouan-kiun, Ly-ta-leang, Heou-kiun-tsi* & *Ly-tao-tsoung*, tous Officiers du premier mérite.

Aussi-tôt que l'armée fut formée, *Ly-tsing* sortit des frontieres, & alla chercher l'ennemi qui les avoit déjà quittées au premier bruit de l'arrivée prochaine des troupes Chinoises. Il ne fut pas long-tems sans le rencontrer. Il lui livra bataille, le p.05.222 vainquit & l'obligea à chercher son salut dans une prompte fuite. Celui que les *Tou-kou-houn* avoient alors pour Khan s'appelloit *Fou-yun*. C'etoit un Prince foible & dans un âge fort avancé. Ne pouvant gouverner par lui-même, un de ses Grands nommé *Tien-tchou-ouang* s'etoit emparé de toute l'autorité, & gouvernoit sous son nom. C'est ce *Tien-tchou-ouang* qui, dans l'espérance de s'enrichir par le pillage, avoit commencé cette guerre, laquelle, comme on va le voir, eut les suites les plus funestes pour sa nation.

Après leur défaite, les *Tou-kou-houn* s'enfoncerent le plus qu'ils purent dans les terres ; & pour empêcher *Ly-tsing* de les poursuivre, ils mettoient le feu par-tout où ils passoient. Tous les fourrages se trouvant par-là consumés, il etoit difficile que la cavalerie Chinoise pût long-tems subsister. Cette difficulté n'arrêta pas *Ly-tsing*.

— Quand nos chevaux, dit-il, n'auront plus rien à manger, nous les mangerons eux-mêmes. Allons exterminer des Barbares qui

ne manqueroient pas de revenir sur leurs pas quand nous nous serions retirés.

Il partagea son armée en deux grands corps, se mit à la tête du premier avec *Siué-ouan-kiun* & *Ly-ta-leang*, & mit *Heou-kiun-tsi* & *Ly-tao-tsoung* à la tête du second. Il s'agissoit de mettre les ennemis entre deux feux, & de leur couper le chemin, quelque part qu'ils voulussent aller, après avoir eté battus.

Ly-tsing s'avança par le Nord, & les atteignit à *Nieou-sin-toui*. Il les battit & les mit en fuite. Il les poursuivit jusqu'à *Tché-choui-yuen*, où il les battit encore. Pour ce qui est de *Heou-kiun-tsi*, comme il avoit pris sa route par le Sud, il fut obligé de traverser l'espace de deux mille lys, sans rencontrer personne. Il souffrit dans ces lieux incultes & déserts tout ce que la disette de toutes choses & une extrême fatigue peuvent faire endurer de plus cruel. Il arriva enfin au pays de *Ou-hai*, où les *Tou-kou-houn* s'etoient retirés comme dans un p.05.223 lieu où ils ne croyoient pas qu'il fût possible de les aller chercher. Il y eut là une bataille des plus sanglantes. Les *Tou-kou-houn* se battirent en désespérés, & auroient peut-être gagné la victoire, si *Ly-tsing*, qui avoir pris une autre route, ne fût arrivé à propos dans le voisinage du lieu où l'on se battoit. Cette nouvelle ranima le courage des Chinois, & *Heou-kiun-tsi*, qui vouloit avoir part à la gloire de cette campagne, profitant de l'ardeur dont les siens etoient animés, leur fit faire des efforts incroyables. Les ennemis commencerent à plier, & bientôt après se débanderent, & se sauverent à toute bride du côté de leurs anciennes habitations, pour tâcher de s'y fortifier, avant que les Chinois pussent les y aller combattre ; car l'hyver faisoit déjà sentir ses rigueurs ; mais ils ne connoissoient pas *Ly-tsing*. Ce Général, accoutumé depuis long-tems à tous les travaux de la guerre, ne craignit ni la neige, ni les frimats. Il arrivoit au moment qu'ils prenoient la fuite ; & comme s'il eût assisté à leurs délibérations, il savoit déjà où ils avoient résolu de se retirer [1].

---

[1] Les Tartares *Tou-kou-houn* habitoient anciennement le pays qui est à l'Orient de la riviere de *Leao*. Ils y avoient erigé un Royaume sous le nom de Royaume de *Yen*. Ils se

> — Il est inutile, dit-il à *Heou-kiun-tsi* & à ses autres Généraux, que vous preniez des arrangemens pour le retour. Il seroit honteux p.05.224 pour nous de laisser notre ouvrage imparfait. Poursuivons les *Tou-kou-houn* jusqu'à leurs derniers retranchemens. Je compte sur l'affection de mes soldats. Il n'est aucun péril qu'ils n'affrontent quand ils me verront à leur tête. Je compte aussi que vous n'aurez pas de peine à me suivre. Demain nous partirons.

En effet, le lendemain les deux corps d'armées réunis sous la conduite du seul *Ly-tsing*, se mirent en marche ; ils traverserent le pays de *Ki-ché* au Sud-Ouest de *Ho-koan-hien*, côtoyerent la fameuse montagne d'où sort le *Hoang-ho*, s'assurerent de tous les passages, & après avoir parcouru l'espace d'environ mille *lys*, en tirant toujours vers l'Ouest, ils arriverent enfin dans le chef-lieu de la domination du *Ko-han Fou-yun*. Ce Prince etoit dans son camp avec toute sa Cour & les principales forces de sa nation car quoique les *Tou-kou-houn* eussent alors quelques villes, ils aimoient mieux vivre sous des tentes en pleine campagne que de s'enfermer entre des murs. Ainsi au lieu de faire un siege, *Ly-tsing* eut à forcer un camp. Rien n'etoit impossible à des soldats qui se croyoient invincibles lorsqu'ils etoient commandés par *Ly-tsing*. Arriver, voir & vaincre fut presque une même chose pour eux.

Après avoir renversé les bataillons qui défendoient l'entrée du camp, ils y entrerent pêle-mêle avec les fuyards, & s'emparerent de toutes les tentes qui formoient la premiere enceinte. Ils massacrerent quelques milliers d'hommes, & prirent deux cens mille, tant chevaux que bêtes de somme & autre bétail. Cette premiere enceinte etoit terminée par une

---

disoient descendans des anciens *Mou-joung*. Vers l'an de Jesus-Christ 317, un de ces Princes ayant eu quelque sujet de mécontentement, quitta le pays & alla dans l'Occident avec un assez grand nombre de familles pour y pouvoir faire un etablissement considérable. La horde des Tartares qui habitoit le *Kokonor* se soumit volontairement à lui, & le reconnut pour son chef. Ces deux peuples réunis sous un même Souverain, se rendirent redoutables même à la Chine, où ils venoient de tems en tems faire des excursions. On les avoit châtiés plus d'une fois ; mais jamais ils ne furent réduits à implorer la clémence des vainqueurs, comme ils le firent celle de *Ly-tsing*, pour obtenir de n'être pas entierement détruits.

colline, & au-delà de la colline etoit un vallon qui conduisoit à de plus hautes montagnes. *Ly-tsing* ne voulut pas s'engager plus avant, sans avoir donné quelque repos à ses troupes.

Cependant les *Tou-kou-houn*, qui se voyoient hors, d'espoir d'echapper, eurent recours à la soumission & aux prieres. *Choun*, fils du *Ko-han Fou-yun*, n'avoit eu aucune part au p.05.225 mauvais procédé de son pere. Il etoit outre cela l'ennemi secret du Ministre *Tien-tchou-ouang*, qui avoit envahi toute l'autorité. Il crut qu'en le faisant massacrer, il pourroit fléchir le vainqueur, sauver sa nation & rentrer peut-être dans tous ses droits. Il s'en expliqua avec quelques amis qui sonderent de sa part les principaux chefs de famille ; & tous etant convenus que la mort de *Tien-tchou-ouang* etoit nécessaire pas obtenir la paix & assurer la tranquillité publique, on envoya chez lui des Satellites qui le mirent en pieces sans autre formalité. *Fou-yun*, dont on n'avoit point pris l'ordre pour cette exécution, craignit qu'on ne voulût attenter à sa propre personne, comme on venoit de faire à celle de son Ministre. Il prit le meilleur de ses chevaux, & s'enfonça dans les gorges, pour aller chercher un asyle chez les peuples du Nord [1].

Par les droits de sa naissance, *Choun* se trouvant alors chef de sa horde, se soumit lui & les siens à la domination de la Chine. *Ly-tsing* accepta sa soumission, & permit qu'il fût proclamé *Ko-han*, bien entendu néanmoins que tout ce qui venoit de se faire seroit ratifié par l'Empereur. Sa Majesté le ratifia en effet, à l'exception du titre de *Ko-han* qu'elle ne voulut pas laisser au fils de *Fou-yun*, parce que celui-ci n'etoit point encore mort.

---

[1] Toute la horde des *Tou-kou-houn* ne reconnut pas *Choun*, fils de *Fou-yun*, pour *Ko-han*. Une partie s'enfonça dans les montagnes en attendant quelque occasion favorable pour faire valoir ses droits. *Choun* demanda du secours aux Chinois. *Ly-ta-leang*, à la tête de quelques mille hommes de troupes Chinoises, l'aida à se maintenir sur le Trône ; mais il ne put empêcher que quelques mécontens ne le massacrassent. L'Empereur, informé de cet attentat contre un Prince qu'il protégeoit, envoya *Heou-kiun-tsi* avec un petit corps d'armée pour faire donner un Chef aux *Tou-kou-houn.* L'intention de Sa Majesté etoit qu'on nommât *No-ho-po* fils de *Choun*. Il fut elu, & l'Empereur pour lui concilier le respect de sa nation, voulut bien l'honorer du titre de *Ko-han*.

p.05.226 C'est ainsi que fut terminée, à la gloire de l'Empire, une guerre dont on avoit d'abord sujet de craindre les plus funestes effets. La valeur, l'expérience & la bonne conduite de *Ly-tsing* rendirent ces succès durables, parce que les *Tou-kou-houn*, presque entièrement détruits, furent hors d'etat de pouvoir se relever de long-tems, & de maniere à causer quelques alarmes.

Il etoit dans l'ordre qu'après tant de fatigues, le grand Général jouit enfin du repos. L'Empereur lui confirma tous les titres dont il jouissoit alors, toutes les prérogatives des emplois qu'il avoit exercés, comme s'il les exerçoit encore. Il lui donna pour tous les tems, sans exception, les entrées libres auprès de sa personne, sans l'astreindre à profiter de l'honneur qu'il lui faisoit, ni à aucune sorte de formalité.

L'envie avoit fait autrefois tous ses efforts pour le perdre, & elle avoit echoué : la vengeance se mit sur les rangs, & fut encore moins heureuse. Dans l'une de ses campagnes, *Ly-tsing* avoit osé mettre au conseil de guerre un de ses Lieutenans Généraux, nommé *Kao-tseng-cheng*, parce qu'il etoit arrivé trop tard au lieu du rendez-vous. Il lui avoit fait subir tous les interrogatoires, & n'eût pas hésité à le faire mourir à la tête du camp, s'il l'avoit trouvé coupable ; mais par bonheur pour cet Officier, son délai avoit eté occasionné par un de ces accidens qu'il lui avoit eté impossible de prévoir. Il fut jugé innocent & continua son service. Cependant l'affront qu'il croyoit avoir reçu, laissa de profondes traces dans son cœur, & depuis long-tems il cherchoit quelque prétexte pour susciter une affaire à *Ly-tsing*. Il le trouva dans les visites fréquentes que les Officiers *Tou-kou-houn* rendirent à ce Général, pendant le tems qu'ils furent à la Cour, & dans la maniere affectueuse avec laquelle ils en etoient reçus.

Il etoit naturel que *Ly-tsing* fît amitié à des hommes dont il etoit le protecteur déclaré, & qui ne connoissoient guere p.05.227 que lui dans un pays où il les avoit attirés lui-même. Cette réflexion auroit dû suffire, ce semble, pour le mettre à couvert de tout soupçon désavantageux. Cependant comme l'un des principaux effets des passions est d'aveugler

ceux qui s'y livrent, *Kao-tseng-cheng* s'imagina qu'il pourroit faire trouver un mystere d'iniquité dans une conduite qui n'avoit rien que de très-conforme aux Loix les plus ordinaires de la sagesse ; il accusa *Ly-tsing* de s'entendre avec les ennemis de l'Etat, & de tramer avec eux des complots de révoltes. Il alla plus loin : il osa insinuer que ce même Héros qui avoit presque anéanti la nation des *Tou-kou-houn*, prenoit des mesures efficaces pour s'en faire elire Roi, depuis qu'on avoit divulgué la mort de *Choun*, qu'on disoit avoir eté massacré par ses propres sujets.

Une accusation de cette nature auroit dû être etayée par des preuves sans replique, & *Kao-tseng-cheng* n'en avoit aucune. Elle devoit tout au moins être fondée sur les apparences ; & les apparences toutes trompeuses qu'elles sont quelquefois, ne disoient absolument rien L'Empereur crut néanmoins qu'il etoit de son devoir d'examiner cette affaire par lui-même ; mais après les discussions les plus exactes, s'etant convaincu que ce qu'on imputoit à *Ly-tsing* etoit une pure calomnie, il crut qu'il etoit egalement de son devoir de punir rigoureusement le calomniateur. Il le condamna au même supplice auquel eût eté condamné *Ly-tsing* s'il s'etoit trouvé coupable.

Kao-tseng-cheng condamné à mort trouva de puissans protecteurs qui intercéderent pour lui. Les Princes du sang auxquels se joignirent les personnes les plus distinguées de la Cour, demanderent sa grace. Ils firent valoir son mérite personnel & tous ses services. L'Empereur leur répondit froidement :

> — Les hommes d'un mérite distingué ne sont pas rares dans l'Empire, par les soins que j'ai pris pour les faire devenir tels ; le nombre de ceux qui ont rendu des services réels, non pas simplement à p.05.228 quelques Princes de mon sang, mais à l'État, est encore plus grand. Pour qui seroient les Loix, si tant de gens pouvoient impunément les enfreindre ? Je ne saurais pardonner à *Kao-tseng-cheng* sans me rendre moi-même coupable. Tout ce que je puis faire en votre considération, c'est

de commuer la peine de mort en celle d'un exil perpétuel, au-delà des frontieres. Qu'on ne m'en parle plus [1].

Kao-tseng-cheng partit en effet pour le lieu de son exil, & *Ly-tsing* âgé pour lors d'environ 70 ans, trouva dans sa philosophie & dans les bienfaits de son maître, de quoi se consoler de n'avoir plus les forces nécessaires pour servir l'Empire les armes à la main. Il s'enferma dans sa maison, où il s'occupa pendant tout le tems qu'il vécut encore, à mettre par ecrit le précis des conversations qu'il avoit eues avec l'illustre *Tay-tsoung*, son modèle & son Souverain, sur la science militaire. Cet ouvrage, fruit de l'expérience & des méditations les plus profondes des deux plus grands hommes de guerre de leur siecle, est intitulé : *Dialogues entre Tay-tsoung & Ly, Prince de Ouei.* J'ai dit plus haut que *Ly-tsing*, en récompense de son mérite, avoit eté elevé à la dignité de Prince de *Ouei*, dignité dont il jouit jusqu'à sa mort qui arriva la 79e année de son âge, peu de jours avant celle du grand *Tay-tsoung*, l'an de l'Ere chrétienne 649.

[1] Malgré toute sa protection, il fallut que *Kao-tseng-cheng* allât expier son crime dans des lieux où il fut employé à des ouvrages publics comme un vil esclave ; car c'etoit alors la coutume d'employer ainsi ceux à qui on laissoit la vie, quoiqu'ils eussent mérité la mort. Un pareil exemple renouvellé seroit très-propre, sinon à empêcher entiérement la calomnie, du moins à diminuer beaucoup le nombre des calomniateurs.

LX

LY-TSI

Guerrier

@

p.05.229 Il est des hommes que la nature semble avoir formés tout exprès pour la profession qu'ils ont embrassée. Ils sont, pour ainsi dire, en naissant, ce qu'ils doivent être le reste de leurs jours : l'application & l'expérience n'ajoutent presque rien au talent. Le guerrier, dont j'ai à parler ici, etoit un de ces hommes.

Le nom de sa famille etoit *Siu*. Il naquit à *Ly-hou*, village du district de *Tsao-tcheou*, dans le *Chan-tong*. Le nom de *Ly*, sous lequel il s'est rendu célebre, lui fut donné par *Kao-tsou*, Fondateur de la Dynastie des *Tang*, comme si ce Prince, en lui donnant son propre nom, eût voulu l'adopter dans sa famille, en reconnoissance des services importans qu'il en avoit reçus.

Sur la fin du regne des *Soui*, lorsque tout l'Empire etoit en proie aux différentes factions qui vouloient l'envahir, un fameux voleur, nommé *Tchê-jang*, se forma aussi un parti. Il se mit à la tête de quelques brigands comme lui, & parcourut la province du *Chan-tong*, où il fit de grands ravages, mettant à des contributions exorbitantes, tous les villages par où il passoit. Il porta la terreur par-tout, & en grossissant peu à peu sa troupe, il vint se présenter devant *Ouei-tcheng* pour en faire le siége.

Ly-tsi, qui entroit alors dans la dix-septieme année de son âge, & dont les inclinations etoient toutes guerrieres, entendant raconter ce qui se faisoit par *Tchê-jang*, crut qu'il pouvoit, en attendant mieux, s'enrôler sous ses etendards. Il faut remarquer que ce *Tchê-jang* avoit eté Mandarin, & condamné à être coupé en pieces, pour des crimes qu'on lui

avoit p.05.230 supposés. L'Officier qui avoit le soin de garder les prisonniers, convaincu qu'il ne méritoit pas la mort, l'avoit fait evader peu de jours avant l'exécution. *Tchê-jang*, sorti de prison, n'eut d'autre ressource, pour vivre, que celle de dévaliser les passans. Il eut bientôt des camarades, & quand il se vit assez de monde pour tenter les grandes aventures, de petit voleur qu'il etoit, il se fit voleur en grand, sous le nom de chef de parti. Ce fut sous un pareil chef que *Ly-tsi* fit ses premieres armes. Il se distingua bientôt de tous les autres par une bravoure & une prudence qui furent admirées de *Tchê-jang* lui-même, lequel se déchargeoit sur lui de ce qu'il y avoit de plus périlleux ; & *Ly-tsi* réussissoit si bien dans tout ce qu'il tentoit, pour le service commun de sa bande, qu'il fut elu, d'une commune voix, chef en second.

Dans ce même tems, un autre Mandarin nommé *Ly-mi*, pour se soustraire aux persécutions de ceux qui gouvernoient la Cour d'*Yang-ty*, avoit pris la fuite, & s'etoit réfugié chez un Seigneur, qu'il croyoit être du nombre de ses amis ; mais cet ami refusa de lui donner retraite, pour ne pas s'exposer, disoit-il, à périr lui-même avec toute sa famille, en favorisant un homme qui s'etoit rendu suspect au Gouvernement. *Ly-mi* se retira chez un autre ami : celui-ci lui fit encore un accueil plus froid, & le menaça de le déférer s'il ne se retiroit pas promptement.

Rebuté de tous les côtés, *Ly-mi* changea de nom & de province, & se fit Maître d'Ecole. Il fut bientôt découvert & obligé de changer encore de demeure ; enfin il prit le parti de se révolter ouvertement. Il assembla quelques amis, & alla de village en village, disant partout, que le Ciel irrité contre la famille des *Soui*, avoit résolu de lui ôter l'Empire, & que les révoltes qui eclatoient, dans presque toutes les provinces, etoient un signe evident que le tems de cette révolution etoit p.05.231 arrivé. Par ces discours, souvent répétés, il grossit peu à peu sa troupe, & se trouva à la tête d'une petite armée.

Ly-mi n'etoit encore occupé qu'à discipliner ceux qui se donnoient à lui, quand la fortune fut sur le point de lui donner l'Empire, en le mettant à la tête du parti le plus redoutable qu'il y eût alors. Le jeune *Ly-tsi* qui

s'etoit rendu tout puissant sur l'esprit de *Tchê-jang* son chef, lui persuada d'abandonner les environs de *Ouei-tchong*, pour se rendre dans des lieux plus fertiles.

> — Pourquoi, lui dit-il, vous obstinez-vous à vouloir piller votre patrie ? vous devriez, au contraire, employer toutes vos forces pour la défendre contre ceux qui voudroient l'attaquer. D'ailleurs c'est un pays pauvre où il n'y a pas grande fortune à faire pour des gens comme nous. Les pays de *Soung* & de *Tcheng* nous offrent des richesses immenses. Les Marchands y sont en grand nombre, & le commerce y est très-florissant : c'est-là que nous devons aller.

Tchê-jang suivit son conseil & s'en trouva bien. Il fit un butin considérable, prit quelques-unes des villes qui étoient sans garnison, y établit ses magasins d'armes & ses greniers, & se trouva en etat de pouvoir tenir la campagne en Général d'armée. Il apprit que *Ly-mi* etoit à *Young-kieou*, occupé à exercer les paysans & les villageois qu'il avoit enrôlés pour en faire des soldats. Sur cette nouvelle il assembla son Conseil de Guerre, pour délibérer s'il falloit aller contre *Ly-mi*, ou s'il falloit mieux tourner ses armes d'un autre côté. *Ly-tsi* prit la parole & dit :

> — Mon avis est que nous allions, le plutôt possible, vers l'endroit où est *Ly-mi*, non pas pour le combattre, mais pour nous joindre à lui. Nous ne sommes encore qu'une poignée de gens, la plupart sans experience & sans discipline. Les Gouverneurs de deux ou trois villes n'ont qu'à s'entendre, venir ensemble, à la tête de leurs troupes, pour nous dissiper & nous détruire. Prévenons ce malheur, & renforçons-nous p.05.232 le plus que nous pourrons. Du reste *Ly-mi* est homme de guerre, il a de la naissance, il a eté grand Mandarin, la plupart des Officiers, en place, sont de sa connoissance, ou ont eté ses amis. On saura qu'il est en etat de se faire craindre. Bien des gens, qui semblent à présent ne point penser à lui, viendront,

> chaque jour, grossir son armée. Soyons les premiers à donner l'exemple. Allons le trouver, reconnoissons-le pour notre Général, & combattons sous ses ordres : c'est, je crois, ce que nous pouvons faire de mieux ; j'espere que nous n'aurons pas lieu de nous en repentir.

Ly-tsi etoit un de ces hommes qui n'ont, pour ainsi dire, qu'à ouvrir la bouche pour persuader. Son port majestueux, sa voix sonore, un air de bonté répandu sur une physionomie des plus intéressantes, l'annonçoient favorablement à ceux-mêmes qui etoient d'un sentiment différent du sien. Il avoit à peine fini de parler, qu'un murmure d'approbation se fit entendre dans toute l'assemblée, *Tchê-jang* craignant de se voir abandonné de ceux qui ne dépendoient de lui que parce qu'ils avoient bien voulu s'y soumettre, ou peut-être persuadé qu'il etoit de son intérêt particulier de suivre un conseil que le grand nombre sembloit déjà approuver, consentit de bonne grace à joindre ses troupes à celles de *Ly-mi*, & à céder à ce Capitaine une prééminence dont il le croyoit digne. Il chargea *Ly-tsi* de négocier cette affaire, & *Ly-tsi* s'acquitta de sa commission avec un plein succès, & à l'entiere satisfaction des deux partis.

La premiere expédition que *Ly-mi* & *Tchê-jang* firent de concert, fut contre les troupes de *Ouang-ché-tchoung*. Ce *Ouang-ché-tchoung* étoit Gouverneur de *Lo-yang*, & avoit donné la chasse à *Tchê-jang*, quand celui-ci ne portoit encore que le nom de voleur. Il l'avoir battu encore plusieurs fois, depuis qu'ayant un parti formé, il se faisoit appeller Général p.05.233 d'armée ; mais *Tchê-jang* combattant sous les etendards de *Ly-mi*, fut vainqueur à son tour. Le jeune *Ly-tsi* se distingua dans cette occasion, comme il avoit toujours fait, & contribua, plus que personne, au gain de la bataille.

Cette même année la province du *Ho-nan* & celle du *Chan-tong* furent entiérement inondées, & toute la récolte fut perdue. L'Empereur *Soui-yang-ty*, craignant que la misere où les peuples de ces deux provinces alloient être réduits, ne fût pour eux une occasion ou un prétexte de

révolte, fit un Edit par lequel il ordonnoit que tous ceux qui manqueroient de ressources pour se procurer du riz, eussent à se rendre à *Ly-yang*, où ses greniers d'abondance etoient encore pleins ; que là on distribueroit du grain gratis, à tous ceux qui en demanderoient, pour se sustenter avec leurs familles jusqu'à la récolte prochaine.

On a remarqué à la Chine, & l'histoire le confirme, que quand une Dynastie est sur le point de finir, tout ce que peuvent faire les Souverains les mieux intentionnés, pour tâcher de l'arrêter sur le penchant de sa ruine, ne sert qu'à précipiter sa chûte. C'est ce qui fait dire aux Chinois qu'une famille que le Ciel a placée sur le trône, ne peut s'y maintenir, qu'autant de tems que ce même Ciel voudra bien l'y laisser.

Rien n'etoit mieux, ce semble, que ce que vouloit faire l'Empereur *Soui-yang-ty*, pour le soulagement de ses peuples, dans les circonstances fâcheuses où l'on etoit alors : secourir les malheureux, donner la subsistance à des hommes qui sont sur le point de manquer de tout ; c'est, dans un Souverain, remplir le premier & le plus essentiel de ses devoirs ; c'est, dans un Empereur Chinois, se montrer digne de porter l'auguste titre de Fils du Ciel : c'etoit ce que prétendoit *Yang-ty* ; mais ses intentions furent mal remplies. Les Mandarins qu'il chargea du soin d'ouvrir les greniers & de distribuer les grains, p.05.234 etoient, pour la plupart, de ces ames dures, que les sentimens de la commisération ne peuvent pas même effleurer. Ils avoient chaque jour quelque nouveau prétexte pour se refuser à l'empressement des demandeurs, dont le nombre augmentoit prodigieusement chaque jour. Dans l'espace de mains d'un mois, plus de vingt mille personnes moururent de faim aux environs de *Ly-yang.*

Les cris que pousserent tant de malheureux, avant que de rendre les derniers soupirs, se mêlerent aux plaintes & aux murmures de ceux qui ayant eté ou mal satisfaits, ou satisfaits trop tard, s'en retournoient dans leurs villes, dans leurs villages ou dans leurs campagnes, pour secourir, s'il en etoit encore tems, ceux de leurs familles qu'ils y avoient laissés.

Ly-tsi, instruit de ce désordre, proposa à son Général la conquête de *Ly-yang* :

> — Nous y trouverons, lui dit-il, de quoi approvisionner notre armée, & en donnant le superflu tous ces misérables qui se sont rassemblés dans ces lieux pour y trouver de quoi vivre, nous en engagerons un grand nombre à s'enrôler sous nos etendards. J'ai tout lieu de croire que nous acquerrons plus de soldats, par ce moyen, que nous ne pourrions en faire d'ici à dix ans, quand même des succès multipliés feroient prévaloir notre parti.

Ly-mi & tous ses Officiers trouverent que *Ly-tsi* avoit raison. Ils lui donnerent quelques troupes légeres à commander, pour aller reconnoître le pays, & le gros de l'armée s'avança au petit pas pour le soutenir, au cas qu'il fut attaqué & hors d'etat de faire face. *Ly-tsi*, plein d'ardeur & d'espérance, vola vers *Ly-yang*. Il y régnoit une si grande confusion qu'il s'en rendit maître avant que *Ly-mi* & *Tchê-jang* fussent arrivés avec le gros de l'armée. A l'arrivée de ces deux Chefs, on procéda à la distribution des grains. *Ly-tsi* profita de cette occasion pour haranguer tous les malheureux qu'il etoit chargé p.05.235 de secourir. Il le fit en militaire, c'est-à-dire, en peu de mots mais avec cette grace qui lui etoit naturelle, il s'attira mille bénédictions & gagna tous les cœurs.

> — *Ly-tsi* vient de nous rendre à la vie, repliquerent ces infortunés, il trouvera bien les moyens de nous la conserver. Que pouvons-nous faire de mieux que de nous mettre à son service, de le suivre par-tout où il voudra bien nous mener.
>
> — Votre bonne volonté me flatte infiniment, leur répondit *Ly-tsi*, mais il y en a, parmi vous, qui ne sont pas propres au métier des armes ; il y en a d'autres qui, à raison de leur âge, de leur foiblesse ou de leurs infirmités, ne sauroient endurer les fatigues & les travaux qui nous attendent ; il y en a enfin, & c'est, je crois, le grand nombre, qui ont un pere & une mere, des femmes & des enfans à nourrir. Que tous ceux qui n'ont

> aucun des trois empêchemens que je viens de nommer, & qui, outre cela, sont robustes & dans le desir de bien faire, se présentent. Dès-à-présent nous les admettons au nombre de nos compagnons : pour ce qui est des autres, ils peuvent retourner tranquillement dans leurs familles : nous faisons la guerre pour eux, & si nos succès sont tels que je l'espere, ils auront leur part dans notre bonne fortune.

Cette proposition fut reçue avec un applaudissement universel. Ceux qui se crurent en etat de porter les armes, & qu'on jugea être tels, furent incorporés dans les troupes ; & avec ce nouveau renfort, l'armée des alliés se trouva forte de plus de deux cens mille hommes effectifs.

Il n'en falloit pas tant pour conquérir tout l'Empire, si *Ly-mi* avoit été un autre *Ly-ché-min* ; mais ce Général se contenta de se faire une principauté qui etoit bornée à l'orient par la mer, à l'occident, par la riviere de *Jou*, dans le *Ho-nan*, au midi, par le fleuve *Kiang*, & au nord, par le pays de *Ouei* ; c'est-à-dire qu'elle comprenoit le *Ho-nan*, le *Chan-si*, le p.05.236 *Chan-tong* & le *Pé-tché-li* d'aujourd'hui, jusqu'en Tartarie : ce qui suffisoit sans doute pour former un assez beau royaume. Il ne prit pas cependant le titre de Roi ; il se fit appeller Prince de *Ouei*.

Cependant *Ouang-ché-tchoung* travaillait, en apparence, avec plus de succès, pour établir sa chimérique grandeur. Il ne combattit d'abord qu'en faveur de la maison des *Soui*, dont il avoit placé un des rejettons sur le trône pour servir de masque à son ambition ; mais quand il crut que son autorité etoit assez bien etablie pour se déclarer ouvertement, il fit mourir ce fantôme d'Empereur, & eut l'audace de se faire proclamer lui-même. Il eut à se défendre, tout à la fois, contre les *Tang* & contre *Ly-mi*.

Celui-ci eut la foiblesse de devenir jaloux de *Ly-tsi* : l'estime, la considération, & même la confiance dont il savoit qu'il etoit honoré, lui firent craindre qu'il ne lui prît encore envie de se faire chef à son tour. Néanmoins comme cette crainte n'avoit aucun fondement solide, elle n'etouffa pas, dans son cœur, tous les sentimens favorables dont il etoit

rempli pour lui. Il savoit que c'etoit à ses conseils & à sa bravoure qu'il etoit en partie redevable de la gloire & de la fortune dong il jouissoit. Il crut, sans manquer à la reconnoissance, pouvoir l'eloigner de l'armée, en lui donnant un emploi plus honorable que celui qu'il remplissoit auprès de sa personne.

Il se mit lui-même à la tête de ses troupes, & nomma *Ly-tsi* Gouverneur-Général de ses Etats, pendant tout le tems qu'il seroit absent. Il alla contre *Ouang-ché-tchoung*, lui livra bataille, & fut battu. Il le fut encore dans deux ou trois autres occasions. Craignant enfin de tomber entre les mains d'un ennemi, qui ne l'auroit pas epargné, & voyant bien que les *Tang* alloient être maîtres de l'Empire, il prit le parti de les reconnoître & de se mettre sous leur protection. Il p.05.237 envoya un de ses Officiers de confiance à *Ly-yuen*, pour lui faire part de son projet, & lui dire qu'il alloit le joindre & se donner à lui avec toute son armée, le priant de vouloir bien le recevoir au nombre de ses vassaux.

Ly-yuen & *Ly-ché-min* son fils, reçurent l'Officier avec toutes les démonstrations de l'amitié la plus sincere, le renvoyerent, comblé de caresses, & le chargerent de dire, de leur part, à son maître, qu'il n'avoit qu'à venir jouir, auprès de leurs personnes, de toutes les distinctions dont il etoit digne. *Ly-mi* ayant appris la réception qu'on avoit faite à son envoyé, s'avança, sans défiance vers *Tchang-ngan*. Quand il en fut à la distance d'environ une journée, *Ly-yuen* envoya au devant de lui quelques Seigneurs des plus distingués de sa Cour ; honneur qu'il eût fait à peine à un Souverain, reconnu légitimement pour tel ; ce qui flatta infiniment la vanité de *Ly-mi*. Il se laissa prendre à ces dehors imposans, & s'imagina qu'il alloit être renvoyé, dans sa principauté, avec le titre de Roi de *Ouei*, & déclaré le premier vassal de l'Empire. Il ne tarda pas à être convaincu que c'étoit très-mal à propos qu'il s'etoit flatté de tous ces honneurs.

Arrivé à *Tchang-ngan*, on le traita avec plus de distinction qu'il n'eût voulu. *Ly-yuen* le logea dans un de ses palais & lui donna ses propres gardes pour répondre de sa personne. Quelques jours après, il incorpora

les soldats de l'armée qui l'avoit suivi, dans les différens corps des troupes de *Ly-ché-min*, le mit au rang des Princes étrangers, en lui assignant pour apanage, un royaume qui n'existoit pas ; lui permit de se qualifier Comte de *Hing* ; & afin qu'on pût eclairer de plus près toutes ses démarches, il le nomma grand Maître du Palais. *Ly-mi* très-mécontent de la conduite qu'on tenoit à son egard, dissimula son chagrin, de peur qu'il ne lui arrivât pis p.05.238 encore ; mais il conçut dès-lors le dessein de se révolter qu'il en trouveroit l'occasion.

Pendant que ces choses se passoient à *Tchang-ngan*, le fidele *Ly-tsi* continuoit à gouverner les Etats de *Ouei*, au nom de celui qui les lui avoit confiés. Sa réputation de sagesse & de bravoure etoit déjà si bien etablie, que les *Tang* eux-mêmes, comptant qu'il garderoit pour lui, une principauté à la conquête de laquelle il avoit eu tant de part & dont il etoit actuellement en possession, sous le titre de Gouverneur, ne pensoient point encore à l'aller inquiéter. Ils vouloient auparavant eteindre, l'un après l'autre, tous les autres partis ; & en attendant, ils le laissoient exercer en paix une autorité dont il ne lui arriva jamais d'abuser.

Quand il apprit la fausse démarche que venoit de faire *Ly-mi*, sans avoir daigné le consulter, il se contenta de blâmer son imprudence, & résista toujours avec force aux conseils qu'on ne cessoit de lui donner, de se déclarer lui-même Prince de *Ouei*.

> — Je ne suis que le Lieutenant de Ly-mi, répondoit-il, je seroit indigne d'occuper la place à laquelle vous me conseillez d'aspirer, si j'avois seulement la pensée de vouloir l'occuper au préjudice de celui à qui elle appartient de droit : peut-être que les circonstances changeront, & que *Ly-mi* pourra revenir encore ; en attendant je continuerai à garder ses Etats de la même maniere que je faisois ci-devant, quand il jouissoit de toute sa liberté.

Plusieurs mois s'ecoulerent ainsi, sans que *Ly-mi* lui donnât de ses nouvelles. Les succès du Comte de *Tang*, déclaré Lieutenant-Général de

l'Empire, sous *Koung-ty*, qui n'etoit qu'un fantôme d'Empereur, persuaderent à tout le monde que la maison des *Tang* alloit remplacer celle des *Soui*. *Ly-tsi* comprit parfaitement qu'il seroit désormais impossible à son maître de p.05.239 se remettre en possession de ses Etats, & de s'y maintenir long-tems, supposé qu'il pût les recouvrer. Il forma un projet digne d'une ame aussi généreuse que la sienne. Il fit faire le dénombrement de toutes les familles qui etoient, sous la domination du Prince de *Ouei*, fit un catalogue exact de toutes les villes, bourgs & villages de ses Etats, auquel il joignit un détail circonstancié des productions du pays, du commerce qui s'y faisoit, & des revenus que le Souverain pouvoit en retirer sans grever le peuple. Il confia cet ecrit à un homme & l'envoya secretement à *Ly-mi*, auquel il ecrivit à-peu-près en ces termes :

> — Vous m'avez constitué votre Lieutenant pour garder vos Etats & les gouverner pendant votre absence. Jusqu'à présent je me suis acquitté de mon mieux de ce double devoir : je ne reçois point de vos nouvelles, depuis que vous vous êtes donné aux *Tang* ; j'ignore quels sont vos desseins. S'il m'etoit permis de vous dire, sans détour, ce que je pense, je vous inviterois à réfléchir sérieusement sur l'etat où se trouve aujourd'hui l'Empire. Il paroît que le Ciel a rejetté la famille des *Soui* pour lui substituer celle des *Tang*. Vous êtes comme un honnête prisonnier à la Cour de *Tchang-ngan* : ne pouvant faire un pas sans être observé, je regarde comme une chose impossible qu'on vous permette de revenir jamais ici, & il est très-difficile que vous puissiez vous y rendre furtivement. A votre place, je me soumettrois, de bonne grace, aux ordres du Ciel, qui semble favoriser en tout le Comte de *Tang* ; & puisque vous avez fait la démarche de vous donner à lui, vous ne devez rien oublier pour lui prouver que cette démarche a eté sincere de votre part. Je vous fournis un moyen sûr de faire votre cour d'une maniere qui ne peut tourner qu'à votre profit. Présentez

> vous-même au Comte de *Tang* l'etat exact ; que je vous envoie, de tout ce qui concerne votre principauté p.05.240 de *Ouei*, & dites-lui, en même tems, que vous m'ordonnerez, quand il lui plaira, de lui remettre toutes les places qui sont sous ma garde. Si vous avez d'autres vues, donnez-moi vos ordres : je suis prêt à tout, quand il s'agira de vous obéir. Comptez que je ne me démentirai jamais de la fidélité que je vous dois.

L'envoyé arriva heureusement, & fit sa commission avec tout le secret qu'elle exigeoit. *Ly-mi* persuadé qu'il n'avoit rien de mieux à faire, pour ôter aux *Tang* toute espece de soupçons, que de suivre le conseil que lui donnoit *Ly-tsi*, alla trouver le Comte de *Tang*, & affectant un désintéressement & un air de satisfaction qui n'etoient rien moins que sinceres. Il lui dit :

> — Je viens de recevoir une lettre de *Ly-tsi* dans laquelle il me rend compte de tout ce qui regarde les Etats de *Ouei*, & demande mes ordres sur ce qu'il doit faire : c'est à vous à ordonner ; je ne suis à présent que le plus fidele de vos sujets. Lisez :

Le Comte lut, & plein d'une tendre admiration, il ne put s'empêcher de laisser couler quelques larmes.

> — Que vous êtes heureux, dit-il à *Ly-mi*, de vous être acquis un ami de ce mérite ! ce qu'il fait à votre egard, prouve que sa fidélité est à toute épreuve. Ecrivez-lui en lui ordonnant de venir lui-même recevoir mes ordres & partager avec vous mon amitié.

Ly-mi fit sa lettre, & comme si elle n'avoit point eté concertée avec le Comte, il la rendit secretement à l'envoyé de *Ly-tsi*, qu'il fit partir avec le même secret. Elle etoit conçue en ces termes :

> « Les affaires ont bien changé de face depuis que je vous ai quitté. Voyant que le Ciel se déclaroit en faveur des *Tang*

> auxquels il est sur le point de donner l'Empire, je suis venu volontairement & librement me ranger sous leurs etendards. Je leur ai livré ma personne & fait hommage de tout ce qui m'appartenoit ci-devant, ou pour p.05.241 mieux dire, de tout ce que j'avois démembré de l'Empire. Rendez-vous ici le plutôt que vous pourrez ; je vous y invite, & si pour vous y engager il vous faut absolument un ordre de ma part, je vous l'ordonne, venez.

Ly-tsi, à qui on porta cette lettre, la reçut avec beaucoup de joie, parce qu'elle s'accordoit avec ses idées. Depuis que la renommée lui avoit annoncé les exploits militaires de *Ly-ché-min*, il avoit toujours desiré de pouvoir servir sous ce grand Capitaine, ne fût-ce qu'en qualité de soldat. La fidélité qu'il avoit vouée d'abord à *Tchê-jang* & ensuite à *Ly-mi*, l'avoit empêché seule de suivre en cela son inclination. Charmé de pouvoir enfin se satisfaire, sans manquer à son devoir & sans imprimer, sur son nom, aucune tache d'infidélité ou d'inconstance, qui pût en ternir l'eclat, il partit, sans délai, pour se rendre où il etoit appellé. Arrivé à *Tchang-ngan*, il fut conduit au palais impérial, avec une suite telle qu'on eût pu la donner à un Prince étranger qui seroit venu rendre hommage. *Ly-yuen* qui, sans porter encore le titre d'Empereur, en faisoit les fonctions dans toute leur etendue, & en avoit déjà toute l'autorité, lui fit une réception des plus honorables ; il le dispensa d'une partie du cérémonial, & voulut qu'il traitât toujours avec lui, comme font les amis entr'eux.

Ly-tsi profita de la liberté qu'on lui donnoit pour faire valoir le don de plaire que la nature lui avoit si libéralement distribué. Il gagna si bien le cœur de *Ly-yuen*, que ce Prince l'adopta, pour ainsi dire, dans sa propre famille, en lui permettant de porter le nom de *Ly*, qui etoit celui de la maison des Comtes de *Tang*. Jusqu'alors *Ly-tsi* n'avoit eté connu que sous les noms de *Siu-ché-tsi* ; on l'appella, dans la suite, *Ly-ché-tsi*, & après sa mort, *Ly-tsi*. A cette faveur, la plus considérable qu'il eût encore accordée, *Ly-yuen* en ajouta d'autres. Il nomma *Ly-tsi* Prince du

royaume de *Lay*, lui donna le p.05.243 Gouvernement général de *Ly-tcheou*, & en sa considération & à sa priere, employa *Ly-mi*, hors de la capitale, en lui confiant plusieurs corps de troupes à commander, & la garde d'un poste des plus importans sur les frontieres.

Ly-mi n'avoit pas eté long-tems sans se repentir de s'être donné aux *Tang* : il profita de sa liberté pour cabaler & nouer des intrigues avec ses anciens soldats. Sous prétexte de visiter les frontieres de son district, il s'avança à quelques journées du lieu où campoient quelques Tartares, pour tâcher de s'assurer, auprès d'eux, d'une retraite, au cas qu'il eût le malheur d'être découvert. Comme *Ly-yuen* n'avoit pas entiérement déposé tout soupçon sur son compte, il lui avoit donné des surveillans secrets qui devoient l'instruire de toutes ses démarches. Il sut bientôt que *Ly-mi* etoit un fourbe, qui travailloit à se faire un parti & à s'assurer de la protection des Tartares. Il lui envoya ordre de revenir, pour l'employer, disoit-il, dans les affaires du Gouvernement. Loin d'obéir, *Ly-mi* se révolta ouvertement : il leva des troupes, pilla plusieurs villages, ravagea les campagnes, & prit sa route par les montagnes du côté du midi. Il prétendoit se rendre maître de *Ly-yang*, où *Ly-tsi*, son ancien ami, venoit d'être envoyé, & où il s'etoit ménagé des intelligences avec plusieurs Officiers. Il comptoit aller ensuite grossir le parti de *Ouang-ché-tchoung* à *Lo-yang* : il eut réussi peut-être dans son projet, s'il s'etoit conduit, dans les commencemens, avec plus de modération. Un des Lieutenans-Généraux, commis à la garde des frontieres, ayant appris sa révolte, n'attendit pas des ordres de la Cour pour aller contre lui. Il se mit à la tête de quelques détachemens, & alla, en toute diligence, se poster à l'entrée d'une gorge par où il soupçonna que le rebelle devoit passer. Il ne se trompa point : *Ly-mi* avoit pris cette route, & fut fort etonné quand il vit des troupes qui gardoient ce passage. Il p.05.243 voulut les forcer, il eut le malheur d'être pris. Sur-le-champ on lui coupa la tête, & on la montra à ses gens qui tous mirent bas les armes & se rendirent à discrétion.

La tête de *Ly-mi* fut envoyée dans une boîte à *Tchang-ngan*, & *Ly-yuen* la fit porter à *Ly-yang*, où il savoit que ce rebelle avoit des intelligences, afin que *Ly-tsi*, qui y commandoit, la fit voir aux troupes pour leur servir d'exemple, & faire rentrer en eux-mêmes ceux qui pourroient avoir conçu quelque dessein de révolte.

Ly-tsi, en recevant des mains de l'envoyé cette lugubre boîte, qu'on ouvrit en sa présence, détourna les yeux, poussa un profond soupir & laissa couler quelques larmes. Il exécuta l'ordre qu'on lui donnoit d'exposer publiquement cette tête, & ecrivit à *Ly-yuen* en ces termes :

> « Je me suis conduit suivant vos intentions. La tête de Ly-mi est exposée, & j'ai tout lieu de croire que personne ici ne sera tenté de suivre son exemple. Je veille à tout ; vous pouvez être tranquille.
>
> Persuadé que vous n'êtes pas moins porté à récompenser ceux qui vous servent avec fidélité, qu'à punir les perfides qui vous trahissent, j'ose me flatter que vous voudrez bien m'accorder la grace que je vais vous demander avec toute l'instance dont je suis capable, comme une récompense de ce que j'ai déjà fait, & de ce que je ferai dans la suite pour votre service.
>
> *Ly-mi* a eté mon ami, mon Général & mon Souverain. Il eut toujours mille bontés pour moi : je veux lui témoigner, après sa mort, une reconnoissance dont il ne m'a pas eté possible de m'acquitter à son égard lorsqu'il vivoit. Je vous prie d'ordonner qu'on me livre ses ossemens ; je les réunirai à sa tête, & je ferai rendre ici, à sa malheureuse dépouille, les honneurs funébres dans tout l'appareil p.05.244 militaire. *Ly-mi* s'est rendu coupable ; je déteste son crime. J'ai appartenu à *Ly-mi* par bien des titres ; je ne saurois m'empêcher de donner des larmes à sa mort : j'espere qu'à tous les bienfaits dont vous m'avez déjà comblé, vous ajouterez celui que je sollicite aujourd'hui, avec une pleine confiance de n'être pas refusé.

Une pareille lettre, dans les circonstances, eût peut-être irrité tout autre que *Ly-yuen* ; mais ce Prince avoit l'ame trop grande pour désapprouver des sentimens qui ne respiroient que la vertu. Oubliant le crime du rebelle, il ne fit attention qu'à la générosité de *Ly-tsi*, en lui permettant d'honorer, de la maniere qu'il jugeroit à propos, la mémoire d'un homme qui méritoit son exécration. Il ordonna aux Mandarins du lieu où l'on avoit tranché la tête à *Ly-mi*, de faire chercher son cadavre, & de le faire porter, avec décence, jusqu'à *Ly-yang*, pour être remis entre les mains de celui qui y commandait.

Aussi-tôt que *Ly-tsi* eut nouvelle que les tristes restes de son ancien Général etoient sur le point d'arriver, il fit prendre des habits de deuil à toutes les troupes de la garnison, les fit mettre sous les armes, déposa la tête de *Ly-mi* dans un magnifique cercueil, & s'etant mis lui-même à la tête de les gens de guerre, il sortit de la ville, & conduisit la pompe funebre jusqu'au lieu où il avoit fait elever le tombeau. Il avoit donné ses ordres pour que le convoi y arrivât d'un côté, dans le même tems que les ossemens y arriveroient de l'autre. Ceux-ci furent réunis à la tête dans un même cercueil, & l'on procéda à l'ensevelissement, de la même maniere que si *Ly-mi* etoit mort dans le lit d'honneur.

Ce que fit *Ly-tsi*, dans cette occasion, lui gagna sans retour le cœur des *Tang*, & lui attira l'admiration de tout l'Empire : on le regarda partout comme un modele de fidélité ; & p.05.245 *Ly-yuen* se crut si bien fondé à compter sur sa droiture, comme il comptoit sur ses qualités guerrieres, qu'il ne craignit pas de lui confier les affaires les plus délicates & les secrets les plus importans, dans ces commencemens de son regne. Il l'appella auprès de sa personne, & le retint quelque tems pour profiter de ses conseils ; il le donna ensuite à son fils *Ly-ché-min*, pour lui servir de second dans ses expéditions militaires.

Avec le secours de ce seul homme, *Ly-ché-min* eut bientôt détruit la Cour orientale, & anéanti le parti de *Teou-kien-tê* ; il eut bientôt réduit *Ouang-ché-tchoung*, en se rendant maître de *Lo-yang* & de tout le *Chan-si*. Ne pouvant être en même tems par-tout, il envoyoit ses Généraux

faire, en son nom, des conquêtes ; & *Ly-tsi* etoit toujours un de ceux qui comptoient les batailles par les victoires, qui lui prenoient des villes & qui le faisoient tout à la fois respecter & craindre de tout ceux qu'il avoit soumis.

Devenu Empereur, *Ly-ché-min* voulut reconnoître les importans services que lui avoit rendus son fidele *Ly-tsi*. Il le fit Gouverneur de tout le pays de *Han*, lui donna le titre de Généralissime, & se déchargea sur lui du soin de tenir en respect les hordes remuantes des Tartares *Tou-kiué*. Il ajouta à tous ses autres emplois celui d'Inspecteur général des frontieres occidentales, & lui assigna *Ping-tcheou*, dans le *Chan-si*, pour être le lieu de son séjour, quand il ne seroit pas obligé de faire la guerre. Il remplit ce poste, le plus important qu'il y eût alors, pendant seize années de suite, & le remplit avec tant de gloire & de si brillans succès, en battant les Tartares toutes les fois qu'ils se hasardoient à faire des excursions sur les terres de l'Empire, qu'il contraignit enfin cette nation inquiete à rester tranquille chez elle. C'est ce qui fit dire plus d'une fois au grand *Tay-tsoung* que *le seul Ly-tsi etoit une plus* p.05.246 *forte barriere contre l'irruption des Tartares, que la grande muraille même.*

Quand ce Prince entreprit la conquête de la Corée, il choisit *Ly-tsi* pour commander sous ses ordres l'une de ses armées. On a vu le détail de cette expédition sous le portrait de *Tay-tsoung* ; mais je n'ai pas fait mention d'une aventure qui est trop honorable à *Ly-tsi*, en même tems qu'elle fait le plus bel eloge du Prince, pour ne pas la placer ici.

On peut se rappeller que *Tay-tsoung* etant sur le point de mettre le siege devant *Ngan-tché-tcheng*, l'une des plus fortes places qu'il y eût alors en Corée, apprit qu'une armée formidable d'ennemis venoit au secours de cette Ville, dans le dessein de lui livrer bataille ; il avoit donné quinze mille hommes à *Ly-tsi* pour arrêter les premiers efforts de cette armée ; il prit pour lui le corps de réserve pour l'attaquer en flanc, & envoya *Tchang-sun-ou-ki* faire un grand détour, afin de venir la prendre en queue. Il donnoit ses derniers ordres suivant ce plan, quand

Ly-tsi fut tout-à-coup saisi d'une maladie qui faillit à l'emporter. Un des Médecins de quartier, voyant que l'Empereur etoit consterné de cet accident, lui dit qu'il savoit un secret, au moyen duquel il rendroit en peu d'heures la santé au malade, si son mal n'etoit pas de nature à ne pouvoir guérir.

L'Empereur lui demanda son secret, en lui ordonnant de s'en servir en sa présence.

> — Une pincée de cendres, faites avec la barbe d'un homme sain, lui dit le Pharmacien, est tout mon secret & le remede qui le tirera d'affaire.
>
> — Je suis sain, repliqua l'Empereur, fallût-il toute ma barbe, je la sacrifierois volontiers pour contribuer à la guérison de ce grand homme.

Sur le champ il coupa une partie de sa barbe, la mit entre les mains du Médecin, qui la réduisit en cendres, & ces cendres délayées avec un peu d'eau, furent données au malade comme un p.05.247 spécifique qui devoit lui rendre promptement la santé. En effet, une ou deux heures après avoir avalé ce remede salutaire, *Ly-tsi* parut se porter aussi bien qu'avant son accident.

Je rapporte ce fait sur la foi de l'histoire, qui ne le raconte elle-même que comme une preuve de la bonté dont *Tay-tsoung* honoroit cet illustre Guerrier. Elle n'entre dans aucun détail sur la nature de cette maladie subite & extraordinaire, guérie si promptement par un remede plus extraordinaire encore. Peut-être que ce n'etoit qu'une apoplexie, & que les cendres de la barbe, avalées dans un peu d'eau, ouvrirent les voies par où la nature se décharge, & par-là même, donnerent au sang & aux esprits toute la facilité d'une libre circulation. Quoi qu'il en soit, *Ly-tsi* se trouva en etat de contribuer plus qu'aucun autre au gain de la bataille, qui se donna non loin de la ville de *Ngan-tché-tcheng*.

Avant de commencer le siege de cette même ville, l'Empereur voulut témoigner à tous ses Officiers généraux combien il etoit satisfait de leur

conduite. Il leur donna dans sa tente un de ces festins, d'où il bannit tout cérémonial & toute contrainte, & où il ne voulut que la liberté, la cordialité, l'aimable aisance & la bonne chere, tel en un mot qu'il en donnoit autrefois, après une victoire, à ses compagnons & à ses amis, lorsqu'il n'etoit encore que simple Général d'armée. Ce grand Prince fut lui-même l'ame de ce festin ; il en fit toute la joie par son attention à rappeller à chacun des convives, & les belles actions qu'il pouvoit avoir faites, ou ces petits traits de bonne conduite, de bravoure, ou de telle autre vertu, qui, pour n'avoir pas eté d'un grand eclat, paroissoient être déjà ensevelis dans un profond oubli.

Comme *Ly-tsi* etoit un de ceux qui avoient acquis le plus de gloire, ce fut un de ceux aussi qui eut le plus de part aux eloges de Sa Majesté.

> — Mon cher *Ly-tsi*, lui dit l'Empereur, p.05.248 avec une espece de transport qui tenoit de l'enthousiasme, mon cher *Ly-ché-tsi* ! que je serois heureux si je pouvois me flatter que vous m'êtes autant attaché que vous l'etiez autrefois à *Ly-mi* ! vous lui avez eté fidele, tant qu'il a vécu, vous lui avez donné des marques non equivoques de votre amitié, au-delà même du tombeau. Promettez-moi que vous en ferez de même à mon egard, & qu'après ma mort vous servirez celui de mes enfans qui remplira ma place, avec la même fidélité & le même empressement que j'ai toujours eprouvés de votre part.

En disant ces mots, il lui tendit la main.

Ly-tsi voulut répondre ; mais les sanglots & les larmes se joignant aux vapeurs du vin qui commençoient déjà à agir sur lui, lui couperent la voix. Il porta son doigt dans la bouche & le mordit jusqu'à en tirer du sang, puis en l'avançant vers l'Empereur, il lui dit en bégayant, à mesure que le sang couloit :

> — Jusqu'à la derniere goutte, Seigneur, jusqu'à la derniere goutte.

Il n'en put pas dire davantage ; la sensibilité qui lui gonfla le cœur, hâta

le dernier effet du vin & il s'assoupit.

> — C'est ma faute, dit l'Empereur, je devois savoir que *Ly-ché-tsi* n'est pas buveur, & je l'ai fait trop boire.

Il le fit etendre dans l'endroit où il couchoit lui-même, le couvrit de l'un de ses propres habits, afin que personne ne fût tenté de lui manquer de respect en le voyant dans cet etat, & continua à discourir avec les autres.

Le lendemain *Ly-tsi* apprit à son réveil tout ce qui s'etoit passé. Il voulut se jetter aux pieds de l'Empereur pour lui demander pardon d'une faute dont il n'etoit pas coupable, & le remercier en même tems de ses bontés.

> — C'est moi qui suis en faute, lui dit l'Empereur, d'avoir exposé votre santé ; une autre fois je vous ménagerai davantage. Pensons pour le présent à quelque chose de plus sérieux. Réglez vous-même toutes les opérations du siege, je vous en laisse le soin.

p.05.249 Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit sous *Tay-tsoung*, en parlant de ce fameux siege ; on a vu comment il s'etoit terminé. *Ly-tsi* continua à servir son Maître, comme il l'avoit toujours fait. Cependant *Tay-tsoung*, se trouvant sur le point de mourir, crut devoir mettre sa fidélité à de nouvelles epreuves ; il l'eloigna de la Cour, en recommandant au Prince héritier de le rappeller aussi-tôt qu'il seroit monté sur le trône, supposé qu'il eût obéi, sans marquer aucun ressentiment, à l'ordre qu'il lui donnoit d'aller remplir, à l'extrémité de l'Empire, un emploi beaucoup au-dessous de son mérite, & inférieur à tous ceux qu'il avoit remplis jusqu'alors.

Comme *Ly-tsi* n'avoit jamais eu d'autres vues que de servir fidelement l'Empereur & l'Empire, il obéit sans murmure, partit sans délai ; ce qui engagea *Kao-tsoung*, fils & successeur du grand *Tay-tsoung*, à appeller auprès de sa personne le grand homme dont son pere mourant lui avoit recommandé de se servir, si dans les premiers mois de

son regne, il ne lui donnoit aucun sujet légitime de soupçonner sa fidélité. C'eût eté un grand bonheur pour l'Empire que *Ly-tsi* n'eût jamais reparu à la Cour. S'il ne se fût senti appuyé de son suffrage, *Kao-tsoung* n'eût jamais osé résister à ses Ministres, aux Tribunaux, & à ses Grands, qui tous s'opposoient à ce qu'il elevât à la dignité d'Impératrice la cruelle *Ou-ché*.

Ly-tsi n'ayant pas l'art de lire dans l'avenir, ne pouvoit prévoir que cette femme seroit un monstre, qu'il eût beaucoup mieux valu etouffer que de le porter sur le trône. Il ne voyoit en elle qu'une femme, qui par son esprit, son savoir, & les autres qualités extérieures qui rendent aimable, avoit fait les délices du grand *Tay-tsoung*, l'espace de treize années entieres, sans qu'elle eût jamais donné lieu par sa conduite ou par ses mœurs, à la moindre plainte de la part de qui que ce fût, dans l'intérieur du Palais, où les femmes des p.05.250 Empereurs sont toujours concentrées, n'ayant à traiter qu'entr'elles, ou avec leurs Suivantes, ou avec les Eunuques qu'on leur donne pour les servir. D'ailleurs les femmes n'ayant influé en rien sous les deux regnes précédens, de *Kao-tsou* & de *Tay-tsoung*, il se persuada trop aisément qu'il en seroit de même sous le regne de *Kao-tsoung*. Voilà ce qu'on pourroit dire pour la justification de *Ly-tsi*, s'il pouvoit être justifié d'avoir, contre le sentiment universel, osé seul favoriser la passion du Prince.

Kao-tsoung lui témoigna combien il etoit chagrin de ne pouvoir se satisfaire sur un point qui n'étoit, disoit-il, d'aucune conséquence pour l'Empire ; mais qui etoit de la derniere conséquence pour sa tranquillité particuliere. *Ly-tsi* lui répondit en militaire qui veut abréger la longueur des formalités, & qui est accoutumé de longue main à se faire obéir :

> — Donnez, Seigneur, le titre d'Impératrice à celle de vos femmes que vous jugerez à propos de choisir. C'est une affaire de famille que vous pouvez terminer indépendamment de vos Ministres & des Grands. Si vous craignez qu'on refuse de reconnoître celle que vous aurez choisie, j'irai, s'il le faut, intimer moi-même vos ordres.

Ces paroles sorties de la bouche d'un homme qui jouissoit de l'estime de toute la nation, & qui avoit le cœur de tous les gens de guerre, enhardit l'Empereur, & fit plier sous sa volonté ceux mêmes qui lui avoient résisté ci-devant avec le plus d'intrépidité. *Ou-ché* fut nommée Impératrice, & tous les ordres de l'État la reconnurent paisiblement pour telle. Ce dernier trait de la vie publique de *Ly-tsi* a suffi pour rendre sa mémoire exécrable à cette espece d'hommes, dont la débile vue ne sauroit voir qu'un objet à la fois, & qui ayant eté fortement frappé de la laideur d'un seul vice, n'apperçoivent pas même la beauté de mille vertus qui sont à côté ; mais la postérité impartiale a rendu justice à ce Héros. Il etoit, disent les plus graves Historiens, d'un caractere affable & naturellement doux. Il avoit l'eloquence, de la figure & de la voix ; & assaisonnoit tout ce qu'il disoit, d'une certaine grace qui persuadoit, pour ainsi dire, malgré qu'on en eût. Il etoit généreux jusqu'à oublier entiérement les injures ; libéral jusqu'à ne se rien réserver du butin pris sur les ennemis, il distribuoit tout à ses soldats ; modeste jusqu'à se refuser la gloire la mieux méritée, il la renvoyoit toute à ses Généraux, quand il n'etoit qu'Officier, & à ses Officiers quand il etoit Général. Dans le commerce de la vie, il etoit d'une fidélité à toute epreuve. Plus d'une fois il se mit au-dessus des regles de la prudence pour favoriser ses amis. Enfin, ajoutent les mêmes Historiens, il n'eut jamais d'autres ennemis que ceux de l'État ; il n'eut d'envieux que ceux qui ne l'avoient jamais vu. Aimé successivement des trois premiers Empereurs des *Tang*, il fut porté sous leurs regnes au comble de la gloire, des richesses & des honneurs, sans qu'il les demandât, sans qu'il les recherchât, sans qu'il parût même les desirer. Chéri & presqu'adoré des gens de guerre, jamais il n'eprouva de résistance dans l'exécution des ordres qu'il leur donna ; jamais il n'entendit de murmures de la part de ceux qui obéissoient. Un mot de sa bouche les faisoit monter gaiement à l'assaut, commencer ou finir le combat, porter ou suspendre les coups, s'abstenir du pillage, avancer ou reculer, franchir même les montagnes, & passer les rivieres.

Cet illustre Guerrier poussa sa carriere jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans. Quand il se vit sur le point de mourir, il fit venir *Ly-pi* son frere cadet, & en présence de ses enfans & de toute sa famille, il lui dit :

> — Mon frere, vous avez toujours vécu sans reproches ; & je n'ai reçu de vous que des sujets de satisfaction. Je vous laisse maître de tous mes biens, pour en disposer après. ma mort, en faveur de celui de mes fils que vous en croirez p.05.252 le plus digne. Je ne veux pas qu'aucun deux puisse m'accuser d'avoir aimé l'un de ses freres plus que lui, puisque je les aime tous egalement. Et vous, mes enfans, continua-t-il, en s'adressant à ses fils, ayez sans cesse devant les yeux le triste sort des fils de *Fang-hiuen-ling* & de *Tou-jou-hoei*. Ils furent comblés d'honneurs en considération des services de leurs peres ; ils ont abusé des bontés qu'on eut pour eux, & leur mauvaise conduite les a précipités dans l'abyme. Ils ont péri misérablement ; n'imitez pas leur pernicieux exemple ; si vous ne voulez pas que le même malheur vous arrive.
>
> Servez l'Etat & le Prince avec le désintéressement & la fidélité que vous avez pu remarquer en moi. Vous êtes héritiers de mes titres, comme de mon nom ; il n'y a en cela aucun mérite de votre part. La même autorité qui a bien voulu m'accorder des distinctions si honorables, & qui, par un excès de faveur dont vous ne sauriez être trop reconnoissans, a permis qu'elles fussent héréditaires dans ma famille, peut vous en priver sans injustice, si vous vous rendez indignes d'en jouir, par vos vices, ou par une conduite équivoque.
>
> Rendez service à tout le monde, autant que vous le pourrez, sans manquer à votre devoir ; n'oubliez rien pour vous faire aimer. On est aveugle sur les défauts de quelqu'un qu'on aime, on interprete en bien toutes ses actions, & l'on ne cherche point à lui nuire.

> Ne vous laissez jamais eblouir par l'eclat de la fortune & des prospérités. Au milieu des plus grands succès & du plus parfait bonheur apparent, pensez que les disgraces & la foule des malheurs sont peut-être déjà sur le seuil de votre porte pour inonder votre maison. Lorsqu'il s'elevera dans votre cœur des sentimens de présomption, de vanité ou d'orgueil qui tendront à vous persuader que vous êtes au-dessus des autres, ou que vous valez mieux qu'eux, souvenez-vous alors que votre pere a commencé p.05.253 par être voleur, & que sa premiere profession a eté celle de brigand. Cela suffira, je pense, pour vous rappeller à vous-même. Je vous l'ai dit bien des fois, je vous le répete aujourd'hui, afin que vous ne l'oubliez jamais. Voilà, mes enfans, ce que j'ai cru devoir vous dire avant que de me séparer de vous pour toujours.

Ce fut-là en effet la derniere instruction qu'il leur donna. Le mal devenu rebelle à tous les remedes dans un sujet de quatre-vingt-six ans, l'enleva à la neuvieme lune de la seconde année de *Tsoung-tchang*. Cette année est la vingtieme du regne de *Kao-tsoung*, & répond à l'an de J. C. 669.

Quand on eut annoncé à *Kao-tsoung* la mort de cet illustre Guerrier, ce Prince dit en soupirant qu'il venoit de perdre une des plus fermes colonnes de l'Empire. Il voulut qu'on gravât sur son tombeau ces quatre caracteres *Ly-tsi, Tcheng-ou*, comme etant le seul eloge digne de lui. Éloge court, mais qui dit plus que n'auroient pu faire les plus longs discours. Le nom de *Ly-tsi*, & celui de Guerrier parfait, qui est exprimé par les deux caracteres *Tcheng-ou*, sont presque devenus synonymes ; & la postérité qui rend justice à tout le monde, regarde encore aujourd'hui *Ly-tsi* comme un modele qu'on doit se proposer d'imiter quand on a embrassé la profession des armes. Cette même postérité, egalement equitable, quand elle blâme, comme quand elle loue, reproche à *Ly-tsi* d'avoir poussé la flatterie au-delà de ce qu'elle pouvoit aller ; elle ne cite cependant que deux traits pour justifier la qualification de flatteur qu'elle

lui donne ; & ces deux traits ne sont que deux réponses que cet illustre Guerrier fit à l'Empereur, son maître & son bienfaiteur.

La premiere de ces réponses fut à l'occasion du choix que *Kao-tsoung* vouloit faire, contre le sentiment unanime des Ministres & des Grands, d'une de ses femmes, pour l'elever p.05.254 au rang d'Impératrice. Je l'ai rapporte plus haut. La seconde eut lieu dans une audience publique que *Kao-tsoung* donnoit à se Grands & aux Mandarins de ses Tribunaux.

> — Autrefois, dit ce Prince, mes Mandarins & Mes Grands ne m'epargnoient pas les avis, tant pour le bon gouvernement de l'Empire que pour ma conduite particuliere, & depuis quelque tems je m'apperçois que tout le monde se tait. Seroit-ce la crainte de me déplaire qui imposeroit ce silence ? je veux qu'on soit persuadé que je recevrai toujours bien les avis qu'on me donnera, quand ils ne seront pas déplacés.

Ly-tsi prit seul la parole, & dit, au nom de tous :

> — Si nous ne vous faisons plus de représentations, c'est que nous ne savons plus sur quoi les faire. Votre Majesté se conduit si bien, elle gouverne si bien l'Empire, qu'il ne nous reste que des eloges à lui donner.

Ce n'etoit-là, à le bien prendre, qu'un pur compliment, qui ne méritoit pas, ce semble, d'être si fort blâmé. C'est cependant pour l'avoir fait que des Ecrivains très-célebres prétendent que le nom de *Ly-tsi* ne devroit pas se trouver parmi ceux des grands hommes. Il ne m'appartient pas de décider s'ils ont tort ou raison ; je ne fais ici que l'office d'Historien. Le Lecteur saura bien apprécier son genre de mérite, & lui assigner la place qui lui convient.

LXI

TSÊ-TIEN-HOANG-HEOU

Impératrice

@

p.05.255 Beaucoup d'esprit dans une tête qui roule de grands projets, joint à un cœur pervers, qui a des passions violentes à satisfaire, est un glaive à deux tranchans entre les mains d'un furieux. La trop célebre *Tsê-tien*, dont je vais esquisser l'histoire, ou plutôt les horreurs, servira de preuve à ce que j'avance.

Elle etoit fille de *Ou-ché-hou*, Commandant des troupes de la ville de *King-tcheou*, dans le *Hou-koang*, & s'appelloit du nom de son pere, *Ou-ché*. Elle naquit avec des dispositions extraordinaires pour apprendre tout ce qu'on voudroit lui enseigner. Un esprit subtil, une mémoire des plus heureuses, une facilité de parler peu commune aux personnes même de son sexe, furent les premiers dons de la nature qu'elle fut faire valoir, dans un âge où les autres enfans savent à peine prononcer quelques mots. Déjà elle répétoit tout ce qu'elle entendoit dire, & le répétoit assez exactement pour s'attirer l'approbation & les eloges de ceux qui l'environnoient.

On ne fut pas long-tems sans s'appercevoir qu'elle etoit plus sensible à ces approbations & à ces eloges, qu'à tout ce qu'on pouvoit lui promettre d'ailleurs pour l'engager à faire ce qu'on exigeoit d'elle. Si on louoit sur sa retenue quelqu'enfant qui ne se livroit pas trop aux amusemens, elle etoit pendant tout le reste de cette journée d'une modestie à charmer. Si on en louoit un autre sur sa maniere posée de marcher & de s'énoncer, on la voyoit marcher posément elle-même, & tâcher de parler avec lenteur, malgré sa vivacité naturelle & sa volubilité de langue. C'est ainsi que sans lui rien prescrire, sans même lui adresser

la parole, on tiroit d'elle tout ce qu'on p.05.256 vouloit. Elle faisoit l'amusement de la famille, & l'admiration de tous les voisins.

Son pere, homme de guerre, ne pensoit à rien moins qu'à faire de sa fille une lettrée ou une savante. Elle devint cependant l'une & l'autre, de la même maniere qu'elle fût devenue chanteuse ou comédienne, si on l'avoit mise dans l'occasion de le devenir. Dans la maison il y avoit des maîtres pour l'instruction de ses freres ; & parmi ces maîtres, celui qui expliquoit les livres, etoit un de ces savans qui, pleins des sages maximes de l'antiquité, les rappelloient, à tout propos, pour les inculquer dans l'esprit de leurs eleves. De tems en tems il leur faisoit réciter, devant le pere & la mere, quelques lambeaux d'auteurs, qu'il avoit eu soin de leur faire apprendre ; & le pere & la mere payoient toujours de quelques eloges, la diligence de leurs enfans.

Ou-ché se mit en tête de mériter aussi des eloges, dans le même genre qui en attiroit à ses freres. Elle alloit ecouter, à la dérobée, les leçons du maître & ne les oublioit point. Après quelque mois, quand elle crut en savoir assez pour se faire admirer, elle demanda à être examinée à son tour sur ce qu'elle savoit ; elle en obtint la permission. Alors elle débita plusieurs textes des *King* & toutes les explications que le maître en avoit données, avec beaucoup de grace & sans hésiter sur an seul mot.

On conclut, dans la famille, qu'il falloit l'appliquer sérieusement à l'étude. On lui mit des livres entre les mains & on l'associa à ses freres, sous la discipline du même précepteur. Ses progrès furent des plus rapides : dans moins de deux ans, elle sut par cœur tous les *King*, & etoit en etat de les expliquer. On lui fit apprendre les livres de *Tsée* ou des Philosophes, & après eux on lui fit lire l'histoire. Elle passa ainsi jusqu'à l'âge de quatorze ans, dans la maison paternelle, uniquement p.05.257 occupée du soin de cultiver son esprit par la lecture & l'etude. Sa réputation ne demeura pas renfermée dans la ville ; elle vola dans les provinces de l'Empire, & par-tout on mettoit la fille de *Ou-ché-hou* au nombre des enfans célebres qui ont honoré leur siecle.

La vertueuse Impératrice *Tchang-sun-ché* etant morte, *Tay-tsoung* en conçut un chagrin qui faillit à le conduire lui-même au tombeau. Ceux qui approchoient de sa personne, savoient que les charmes d'une conversation douce & brillante tout à la fois, & instructive, etoient ce qu'il regrettoit le plus dans la personne qu'il venoit de perdre. Il avoit coutume de rentrer chaque jour dans son domestique, après avoir terminé les affaires de l'Empire, & de s'y délasser des soins pénibles du Gouvernement, en s'entretenant avec sa chere *Tchang-sun-ché*. Ses amis, car ce grand Prince, tout Empereur qu'il etoit, avoit des amis, & des amis qui lui etoient sincérement attachés ; ses amis comprirent que le seul moyen de calmer sa douleur & de le tirer de la profonde mélancolie dans laquelle il etoit enseveli, etoit de lui trouver quelque jeune personne qui eût les mêmes qualités de celle qu'il regrettoit. Ils avoient ouï parler de la fille du Commandant de *King-tcheou* : ils en parlerent à *Tay-tsoung*, comme d'un petit prodige, & *Tay-tsoung* fit écrire à *Ou-ché-hou* de l'amener à la Cour, pour être placée, dans le palais, à la suite de quelque Reine. *Ou-ché-hou* n'eut rien de plus pressé que d'obéir à un ordre dont il se flattoit de retirer les plus grands avantages pour son elévation ; mais son epouse ne pensoit pas comme lui. Elle eût voulu que, sous quelque prétexte, il eût remercié l'Empereur de l'honneur qu'il vouloit lui faire.

> — Notre fille est perdue pour nous, lui disoit-elle : une fois entrée dans le Palais, elle n'en sortira plus, & nous n'aurons pas même la liberté de lui faire savoir de nos nouvelles & de recevoir des siennes,

& en parlant ainsi, p.05.258 continue l'Auteur qui rapporte cette anecdote, elle versoit des larmes. La jeune personne, craignant que son pere ne se laissât persuader, pressa, le plus qu'elle put, les préparatifs du départ, & reprit assez vivement sa mere de ce qu'elle vouloit s'opposer, disoit-elle, à la grandeur future de sa maison.

Arrivée à la Cour, elle fut présentée à *Tay-tsoung*, qui, sur son maintien, ses réponses & ses reparties, lui donna, après la premiere

conversation, le titre de *Tsai-jin*, qui signifie *fille de mérite*. Quelque tems après il ajouta, à ce titre, le mot de *mei*, qui fixoit en quelque sorte le genre de mérite qui la caractérisoit le mieux, car *mei* signifie-là, *celle qui, par sa conversation & sa présence, inspire la belle humeur & la douce joie*. Depuis ce tems on ne l'appella plus, dans le Palais, que du nom de *mei*, qu'on ajouta à celui de sa famille, qui etoit *Ou*, & l'Empereur, pour lui assurer un état honorable, la mit au nombre de ses femmes du second ordre.

Ce commencement de fortune donna lieu à *Ou-mei* de se flatter qu'elle pourroit devenir quelque chose de plus. Elle s'insinua dans les bonnes graces de toutes celles avec qui elle avoit à vivre : elle etoit soumise, docile, pleine de petites attentions envers toutes celles qui etoient d'un rang supérieur ; elle etoit modeste avec ses egales, & pleine de bontés pour toutes les autres ; mais son principal but etoit de plaire à l'Empereur lui-même. Elle mit en œuvre tout ce que son esprit put lui suggérer d'artifices pour lui inspirer de la tendresse & captiver son cœur. Ce fut en vain : le grand *Tay-tsoung* admiroit son esprit, aimoit sa conversation, & ne la voyoit que comme on voit ces sortes de chefs-d'œuvre, faits de main d'homme, dans lesquels on trouve toujours quelque chose de nouveau à considérer. C'est ainsi du moins que *Kao-tsoung* le publia, dans la suite, lorsqu'il voulut mettre au nombre de ses femmes celle qui avoit appartenu, sous ce titre, à son pere.

p.05.259 Ce qui pourroit, en quelque sorte, servir de preuve à l'affection de ce Prince & diminuer un peu de son crime, c'est que *Ou-mei* lui donna des enfans, & que pendant les 13 années que cette femme fut avec son pere, elle ne lui en donna aucun, quoique *Tay-tsoung* en eût de ses autres femmes. Cette preuve, toute foible qu'elle est, parut suffisante pour autoriser la passion de *Kao-tsoung* à se satisfaire.

Les premieres etincelles de cette funeste passion s'allumerent lors de la derniere maladie de *Tay-tsoung*. J'ai dit, sous le portrait de ce grand Empereur, que le Prince héritier ne quittoit pas le lit de son pere & qu'il

le servoit avec tous les soins & toute l'attention d'un fils qui a véritablement la piété filiale gravée dans le cœur.

Ou-mei venoit, de son côté, rendre ses devoirs au malade & tâchoit de le distraire de son mal en l'amusant par le récit de quelques traits d'histoire, qu'elle savoit lui être agréables. Le jeune Prince la voyoit, l'ecoutoit avec plaisir, & ne rendoit jamais quelque service à son pere, avec plus d'affection, que quand *Ou-mei* partageoit ce soin avec lui. *Tay-tsoung* mourut : le Prince héritier monta sur le Trône & les Dames du Palais qui avoient appartenu à l'Empereur mort, à titre de femmes du premier, second & troisieme ordres, couperent leurs cheveux, pour la plupart, & allerent se renfermer dans le fameux monastere de *Kan-yé-see*, où l'on mit la tablette de *Tay-tsoung*, à côté de celle de *Kao-tsou* son pere, qui y fut placée à l'occasion que j'ai dite, en parlant de l'erection de ce monastere.

Kao-tsoung commença la premiere année de son regne par la nomination d'une Impératrice. Son choix tomba sur la Princesse *Ouang-ché* sa légitime epouse. La nouvelle Impératrice n'avoit point encore eu d'enfans, quoique mariée depuis plusieurs années : elle avoir la douleur de voir des femmes du p.05.260 second ordre, donner des fils & des filles à son epoux, & insulter impunément à sa stérilité.

Celle de ses rivales qui excita le plus sa jalousie, fut une jeune Reine, nommée *Chou-fei*, pour laquelle l'Empereur paroissoit avoir plus de tendresse que pour aucune autre. Cette *Chou-fei*, fiere déjà d'avoir le cœur de son maître, devint insupportable quand elle put se flatter d'être mere : elle n'avoit cependant accouché que d'une fille ; mais c'en fut assez pour qu'elle osât se dispenser de rendre à l'Impératrice, les honneurs qui sont dus à sa dignité. Les choses en etoient là, quand, après la troisieme année du deuil, l'Empereur, à la tête de toute sa famille, voulut aller brûler des parfums devant la tablette de son pere, qui etoit dans le *Miao* de *Kan-yé-see*. Les Dames recluses vinrent recevoir la famille Impériale à la porte du *Miao*, & firent, après elle, les cérémonies qui sont d'usage.

Ou-ché prit cette occasion pour faire savoir qu'elle etoit là. Au milieu de ses prosternations devant la tablette, elle pleura d'une maniere si forte, que l'Empereur tourna la tête de son côté, la vit & changea de couleur. L'Impératrice *Ouang-ché* s'en apperçut, & comme elle avoit souvent entendu l'eloge de cette femme, de la bouche de son epoux, qui en parloit comme d'un prodige, elle prit dès-lors sur soi, de l'engager à sortir de son monastere, pour rentrer dans le Palais. Il falloit un prétexte, l'Impératrice n'en manqua pas. Il falloit le consentement de l'Empereur, & l'Empereur accorda tout ce qu'on voulut. Il falloit que *Ou-ché* voulût elle-même accepter un emploi auprès de l'Impératrice, & *Ou-ché* ne demandoit pas mieux que de quitter sa solitude, pour tenter une seconde fois, ce qu'elle n'avoit pas pu exécuter sous le grand *Tay-tsoung*.

C'est ainsi que ces trois personnes animées chacune par des vues différentes, concoururent de concert à violer les p.05.262 droits les plus sacrés. L'Empereur espéroit de pouvoir satisfaire enfin la passion qu'il avoit conçue pour une des femmes de son pere ; celle-ci n'avoit en vue que son ambition ; & l'Impératrice se flattoit qu'en opposant ce nouvel objet à son insolente rivale, elle pourroit s'en venger ensuite de la maniere qu'il lui plairoit, quand une fois l'Empereur se seroit refroidi à son egard.

Ou-ché laissa croître ses cheveux ; mais comme ils ne croissoient pas assez vite à son gré, on lui en fit tenir de postiches, qu'elle ajusta sur sa tête du mieux qu'elle put. Elle fut conduite au Palais & donnée à l'Impératrice comme une personne dont elle pouvoit tirer de grands avantages pour le Gouvernement qui etoit de son ressort dans l'intérieur.

Cette Princesse fut au comble de la joie en recevant *Ou-ché* : elle n'avoit garde de prévoir qu'elle recevoit, dans son sein, une vipere qui lui donneroit le coup de la mort. Elle la combla de caresses, lui assigna un appartement au voisinage du sien & la nomma l'une des Dames de sa compagnie. *Ou-ché* devint bientôt l'inséparable de sa maîtresse : elle passoit les journées entieres avec elle, & ne la quittoit que bien avant

dans la nuit. L'Empereur multiplioit ses visites & venoit passer dans l'appartement de son épouse, qui etoit presque devenu celui de *Ou-ché*, toutes les heures qu'il n'employoit point aux affaires d'Etat. La conversation de la nouvellement arrivée, sa modestie qui paroissoit n'être point affectée, son attention à ne rien dire que d'obligeant à celles qui la voyoient, charmerent leurs Majestés & prévinrent tout le monde en sa faveur ; mais l'Empereur, quant à ce qu'il s'etoit proposé, n'eut pas si bon marché d'elle qu'il se l'etoit imaginé.

Cette artificieuse femme etoit avec lui, dans la réserve la plus sévere, en même tems qu'elle n'oublioit rien pour le charmer & le séduire.

> — Quoique je n'aie jamais partagé le lit p.05.262 de votre pere, lui disoit-elle, j'ai été cependant à lui sous le titre de l'une de ses femmes ; m'est-il permis d'être à vous ? Vous est-il permis de me prendre, sous le même titre, sans vous déshonorer ? c'est à vous de faire de sérieuses réflexions sur une démarche qui ne sauroit manquer d'être désapprouvée. Je suis votre esclave, je suis attachée à la personne de l'Impératrice ; examinez l'un & l'autre, ce qui convient, & donnez-moi vos ordres.

Comme *Tay-tsoung* n'avoir laissé aucune preuve qu'il eût vécu avec *Ou-ché*, comme avec sa femme, *Kao-tsoung* tâcha de persuader à tout le monde que cette même *Ou-ché* n'avoit reçu de son pere le titre dont elle avoit joui, que pour pouvoir, sans manquer à la décence, s'entretenir avec lui toutes les fois & aussi long-tems qu'il lui plairoit : d'où il conclut qu'il pouvoit aussi, sans manquer lui-même à la décence, donner à cette même personne, dont l'esprit & la conversation l'enchantoient, un titre equivalent à celui dont elle jouissoit auprès de son pere. L'Impératrice appuya de son suffrage, qui etoit d'un très-grand poids dans les affaires de cette nature, tout ce que disoit l'Empereur, & *Ou-ché* fut elevée au rang de Reine, sous le nom de *Tchao-y*, sans que personne, dans le Palais, s'avisât d'y mettre opposition, ou même de le trouver mauvais.

Dans les commencemens de son elévation, elle parût encore entiérement dévouée aux intérêts de l'Impératrice : elle lui rendoit compte de tout, elle ne faisoit rien, en apparence, que par ses ordres ; & si l'Empereur, dans ses entretiens particuliers, lui avoit dit quelque chose en sa faveur, elle ne manquoit pas de le lui rapporter de la maniere la plus obligeante. Toutes ses batteries etoient alors tournées contre la favorite *Chou-fei*. Celle-ci qui n'avoit plus le cœur de l'Empereur, depuis que *Ou-ché* le lui avoit enlevé, ne laissoit pas p.05.263 de continuer ses manieres hautes & même insolentes envers l'Impératrice. Ces deux femmes etoient souvent en altercation & se disoient l'une à l'autre des paroles très-dures.

Ou-ché se servit habilement de leurs dissentions pour perdre la *Chou-fei*, en paroissant ne chercher que la justice & le bon ordre ; elle rapportoit à l'Empereur jusqu'aux moindres circonstances de leurs démêlés, & ses rapports etoient toujours assaisonnés de cette satyre fine & de ces demi-mots qui font d'autant mieux leur effet, qu'ils cachent avec plus de soin la passion qui les dicte. L'Empereur, sans avoir pour l'Impératrice cette tendresse qu'il lui avoit montrée dans les commencemens de leur union, avoit conservé pour elle une confiance d'ami & tout le respect dû à son sang : d'ailleurs elle etoit du choix du grand *Tay-tsoung* son pere, & etoit d'une maison à laquelle celle des *Tang* avoit de grandes obligations. Il fut indigné que *Chou-fei*, n'etant que femme du second ordre, s'émancipât jusqu'à maltraiter de paroles, celle qui avoit droit de lui commander & de la punir si elle n'obéissoit pas. Ce qu'il regardoit ci-devant comme une bagatelle dans laquelle il ne devoit point entrer, lui parut alors une faute enorme, qu'il ne devoit pas dissimuler. Il réprimanda la concubine, l'obligea à des réparations ; & comme elle manqua de docilité, il la rélegua dans un coin du Palais & ne la vit plus. *Ou-ché* triomphante régna chaque jour plus despotiquement sur le cœur de son maître, depuis qu'il n'y avoit personne qui pût le lui disputer ou le partager avec elle.

Jusqu'ici l'on n'a vu que des intrigues de femmes, c'est maintenant que les perfidies, le carnage & les horreurs vont commencer. En suivant rapidement la cruelle *Ou-ché* dans la carriere des crimes, nous ne jetterons un coup d'œil que sur les principaux. Aussi-tôt qu'elle se crut sans concurrente, par la disgrace de la seule femme qui pouvoit lui faire ombrage, elle p.05.264 se mit en tête de devenir Impératrice. Le projet etoit hardi & la réussite en paroissoit presque impossible : toutes les difficultés se présenterent à son esprit & ne la rebuterent point. Elle se crut assez forte pour faire face à tout, & pour vaincre des obstacles qui de leur nature, paroissoient invincibles.

Elle commença par entreprendre de faire ôter à sa bienfaitrice, la dignité dont elle jouissoit, du consentement & à la satisfaction de tous les ordres de l'Empire. Il falloit pour cela qu'elle le fît vouloir à l'Empereur, qui, par un usage consacré à la nation, ne peut casser un Impératrice sans de légitimes raisons, discutées en plein conseil & approuvées par le grand nombre. Il falloit qu'elle l'engageât à se roidir contre toutes les oppositions des Ministres, des Grands & des Mandarins des premiers tribunaux, parmi lesquels l'Impératrice avoit des parens, des amis & des alliés, qui etoient disposés à périr plutôt que de souffrir en silence une injustice contre laquelle ils etoient obligés de réclamer suivant le devoir de leurs charges. *Ou-ché* vint à bout de tout cela.

Elle se mit à l'enquête de tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport avec ceux qu'elle avoit résolu de perdre. Au moyen de ses Eunuques qui, sous prétexte de visiter leurs parens ou de s'acquitter des commissions dont on les chargeoit, se répandoient de tous côtés & ramassoient indifféremment tous les bruits de ville, elle en sut bientôt plus qu'il ne lui en falloit pour agir sûrement. Elle redisoit à l'Empereur tout ce qu'elle avoit appris, & ses rapports etoient faits avec tant d'artifice, qu'il etoit très-difficile qu'ils ne portassent le coup mortel à ceux qui en etoient l'objet. Elle ecarta ainsi, l'un après l'autre, la plupart des grands qu'elle avoit quelque sujet de redouter, & eut le crédit de leur faire substituer ses parens ou les amis de ses parens. Ce qui la rendoit, pour ainsi dire,

toute puissante, c'est que l'Empereur, à l'exemple de *Tay-tsoung* p.05.265 son pere, vouloit gouverner par lui-même ; mais comme il n'avoit ni les lumieres, ni la sagesse du grand Prince qu'il vouloit imiter, il avoit besoin de quelqu'un de confiance qui l'éclairât & le dirigeât dans sa conduite. Il trouvoit dans *Ou-ché* qu'il aimoit, une personne intelligente, qui avoit le talent de démêler, dans une affaire, quelque compliquée qu'elle pût être, ce qu'il y avoir d'essentiel à savoir, qui s'exprimoit avec clarté & une précision qui ne laissoient rien à desirer, & qui joignoit à ces qualités estimables, l'apparence d'un zele des plus vifs, pour la gloire de celui dont elle avoit toute la tendresse ; aussi devint-elle pour lui l'oracle qu'il consultoit en toute occasion.

Ou-ché devint mere vers la fin de la premiere année de son union avec *Kao-tsoung* ; mais ce ne fut que d'une fille. Il ne lui en coûta pas beaucoup de l'immoler à son ambition. Pendant ses couches, l'impératrice qui l'honoroit encore de son amitié, parce qu'elle ignoroit toutes ses intrigues, vint lui faire une visite de félicitation. Elle voulut voir l'enfant nouveau né, le prit entre ses bras & le caressa, comme elle eût fait le sien propre, si elle avoir eté assez heureuse pour en avoir un. Après qu'elle se fut retirée, l'accouchée prit son fruit, l'etrangla de ses propres mains, & le remit doucement à sa place.

Peu d'heures après, l'Empereur vint lui-même pour la féliciter à son tour. Elle le reçut avec un air riant qui sembloit indiquer la joie la plus parfaite, le remercia de l'honneur qu'il lui faisoit, & l'invita à voir la petite fille qu'elle venoit de lui donner. Elle fit semblant de la vouloir prendre, & l'ayant découverte, elle poussa tout-à-coup un cri des plus perçans, & dit ce peu de paroles entrecoupées de sanglots :

— Cruelle jalousie, voilà l'effet de la rage que tu inspires.

Elle continua à sanglotter, sans vouloir s'expliquer plus clairement.

p.05.266 L'Empereur qui vit son enfant mort, & la mere qui se lamentoit, sans oser dire ouvertement ce qu'elle pensoit, soupçonna qu'il y avoit là quelque mystere d'iniquité, dont il crut qu'il lui importoit de

s'eclaircir. Il interrogea les Femmes & les Eunuques qui etoient ce jour-là de service ; mais il n'en reçut pas les eclaircissemens qu'il souhaitoit. On lui dit seulement que peu de tems avant qu'il ne vînt, l'enfant etoit plein de vie & se portoit très-bien, puisque l'Impératrice elle-même l'avoit tenu entre ses bras & l'avoir caressé ; que depuis ce moment, ne l'entendant ni pleurer, ni se plaindre, on avoit cru qu'il dormoit, & que c'etoit là tout ce qu'on savoit de ce funeste accident, auquel on n'avoit aucun lieu de s'attendre.

Il n'en fallut pas davantage pour faire conclure à l'Empereur, que la jalousie avoit immolé cette innocente victime. Il consola la mere, & lui promit que cet horrible attentat seroit vengé de maniere qu'elle en seroit satisfaite. Quoiqu'il n'eût aucune preuve que l'Impératrice fut coupable, il prit dès-lors la ferme résolution de ne rien oublier pour la faire dégrader juridiquement.

Ce ne fut pas si-tôt qu'il put en venir à bout, il s'ecoula plus d'une année, & la barbare *Ou-ché* eut le tems de lui donner un fils, avant même que l'affaire pût être entamée. La conduite de la Princesse qu'on vouloit perdre, etoit irréprochable, elle ne donnoit aucune prise à la calomnie ; il fallut attendre quelque chose du tems & des circonstances. Cependant, la cruelle *Ou-ché* se dédommageoit de n'être point Impératrice en titre, par l'autorité presque sans bornes qu'elle exerçoit sur l'esprit de son imbécile Maître.

Elle lui avoit persuadé qu'il etoit à propos & même nécessaire qu'elle fût instruite des affaires les plus essentielles du gouvernement. Elle lui persuada encore de lui donner une place à côté de son trône, derriere un rideau, pour qu'elle p.05.267 pût entendre tout ce qui se disoit au Conseil & dans la salle d'Audience. Les premieres fois qu'elle parut sur cette nouvelle scene, elle joua un personnage absolument muet, se contentant de tousser & de cracher par intervalles, pour faire savoir qu'elle etoit là. Elle ecoutoit tout ce qui se disoit, le retenoit à merveille ; & quand l'Empereur s'etoit retiré, elle lui en faisoit en particulier la récapitulation,

& lui suggéroit ce à quoi il devoir se déterminer dans les affaires où il n'avoit pas jugé à propos de prendre son parti sur le champ.

Après qu'elle eut eté bien assurée que les Ministres, les Grands & les Mandarins des premiers Tribunaux, etoient instruits de son rôle, elle devint plus hardie, & parla de tems en tems, soit pour souffler à l'Empereur ce qu'il devoit dire, soit pour donner elle-même son avis. Personne, n'ayant réclamé jusqu'alors, elle crut qu'elle pouvoit aller plus loin. Elle tira le rideau, se montra à découvert, & dicta des loix en Souveraine. Tout le monde gémissoit en secret, mais tout le monde se tut.

L'affaire de la dégradation de l'Impératrice fut mise sur le bureau par l'Empereur : mais comme il n'avoit de raison un peu solide à alléguer, que la stérilité de cette Princesse, le premier Ministre *Tchang-sun-ou-ki*, les Ministres *Yu-tché-ning*, & *Tchou-soui-leang*, plusieurs Grands du premier ordre & quelques Mandarins, eurent le courage de lui, résister en face, en présence de celle qui le faisoit agir, & dont ils avoient à redouter la vengeance.

> — L'Impératrice, dit *Tchou-soui-leang*, avec intrépidité, est d'une des plus illustres familles de l'Empire. Elle vous a eté donnée pour epouse légitime par le grand *Tay-tsoung* votre pere, & vous voudriez la répudier ! Vous l'avez elevée vous-même au rang qu'elle occupe, vous voudriez l'en faire descendre ! la sagesse de sa conduite vous défend de rompre les nœuds p.05.268 qui vous lient à elle : tous les ordres de l'Etat l'ayant solemnellement reconnue pour leur Souveraine & leur mere, il ne vous est plus permis de la dépouiller de ces augustes titres, sans le consentement de ces mêmes ordres de l'Etat qui applaudirent alors à votre choix. Si elle a des crimes, nous n'attendons que d'en être instruits pour réclamer nous-mêmes votre justice contre elle ; mais si elle n'a que des vertus, pourquoi consentirions-nous à l'ignominie dont vous voulez la couvrir ? Ne vous obstinez pas, Seigneur, à vouloir

> imprimer à votre nom, une tache ineffaçable : cessez de vouloir nous rendre complices d'un crime que la postérité vous reprocheroit ainsi qu'à nous.

L'Empereur craignant qu'il ne lui dît des vérités encore plus dures, ne lui permit pas d'aller plus loin. Il rompit l'assemblée & se retira, avec des marques de colere. Le lendemain il revint à la charge, comptant que ses Ministres & ses Grands auroient fait leurs réflexions, & qu'ils se seroient déterminés enfin à le satisfaire. Il se trompa, l'intrépide *Tchou-soui-leang* prit encore la parole, & dit au nom de tous :

> — Si Votre Majesté, pour des raisons particulieres dont elle ne sauroit nous faire part, veut absolument nous donner une autre Impératrice à la place de celle que nous honorons comme telle aujourd'hui, à la bonne-heure ; mais, Seigneur, que ce ne soit pas la Princesse *Ou-ché*. On sait dans tout l'Empire qu'elle etoit comptée autrefois parmi les femmes de *Tay-tsoung* votre pere. La placer au rang sublime où vous voulez l'elever, c'est dire à tout le monde, ce que tout le monde devroit ignorer. La liberté que je prends de vous parler publiquement, comme je le fais, mérite la mort ; je m'y attends. Voilà la marque de ma dignité que je mets à vos pieds, ordonnez de mon sort.

Et en disant cela, il jette la tablette qu'il tenoit à la main, & se met à genoux pour attendre son arrêt. L'Empereur le chassa de sa présence & ordonna qu'on le fît sortir du Palais.

Ou-ché qui avoit cru ne devoir rien dire dans une affaire dont elle etoit secretement l'unique motrice, ne put retenir plus long-tems les mouvemens d'une colere qui ne cherchoit qu'à eclater.

> — Eh ! quoi, Seigneur, dit-elle, en s'adressant à l'Empereur, vous vous contentez de faire chasser du Palais un vil esclave, qui manque si insolemment au respect qu'il doit à Votre Majesté. Il mérite d'être mis en pieces ; & si vous n'ordonnez

> sur le champ qu'on le conduise au supplice, vous courez risque de n'être pas long-tems le maître.

L'Empereur alloit prendre un parti violent, quand *Tchang-sun-ou-ki* l'arrêta par ces mots :

> — Souvenez-vous, Seigneur, des dernieres paroles de votre pere mourant. Il ne crut rien faire de plus avantageux pour vous & pour le bon gouvernement de l'Empire, que de vous laisser *Tchou-soui-leang* pour l'un de vos Ministres, en vous recommandant d'être docile à ses avis. Si *Tchou-soui-leang* a péché dans la maniere & le ton dont il vous a parlé, je ne prétends pas l'excuser ; mais cette faute n'ayant pour principe qu'un zèle tout-à-fait désintéressé pour votre service & pour la gloire de votre nom, elle n'est pas du nombre de celles qui méritent la mort. Je vous demande sa grace.

L'Empereur ne repliqua rien mais *Han-yuen*, l'un des Grands qui etoient présens, ne craignit pas de rallumer un courroux qui à peine s'eteignoit. Il prit la posture d'un suppliant, se mit à deux genoux, & pria l'Empereur, par ce qu'il devoit au grand *Tay-tsoung* son pere, par ce qu'il devoit à l'Empire, & par ce qu'il se devoit à lui-même, de se laisser fléchir en faveur de l'auguste Princesse qu'il vouloit déposséder. Il dit tout ce qu'on peut imaginer de plus pathétique pour tâcher de toucher son cœur. Raisons, prieres, larmes, tout fut inutile, & l'assemblée fut encore rompue sans avoir rien conclu.

Han-yuen résolu de périr plutôt que d'abandonner la bonne p.05.270 cause, fit une derniere tentative : il composa pendant la nuit une supplique qu'il présenta le lendemain. Cette supplique, l'une des plus fortes & des plus energiques qu'on eût encore osé produire, se terminoit ainsi :

> « Vous n'êtes pas à savoir, Seigneur, que les femmes ont eté de tout tems la source empoisonnée d'où sont découlés les plus terribles maux qui ont inondé l'Empire. C'est par les femmes

> qu'ont péri les plus célebres de nos Dynasties. Sans la perfide *Ta-ki*, les Chang auroient donné plus long-tems des loix au monde ; sans l'infâme *Pao-see*, l'illustre Dynastie des *Tcheou* subsisteroit peut-être encore. Nous sommes menacés de voir renouveller de nos jours ces tems affreux dont le seul souvenir suffit pour faire verser des larmes à quiconque s'intéresse à la gloire de l'Empire & au bien de l'humanité. Craignez, Seigneur, qu'en vous obstinant à vouloir satisfaire vote passion pour une femme, malgré les prieres réitérées de vos plus fideles sujets, vous n'exposiez votre famille à subir, dès à présent, le triste sort qu'ont eprouvé celles des *Chang* & des *Tcheou*.

Cette supplique ne fut pas la seule qu'on présenta ce jour-là même. La plupart de ceux, qui, par le devoir de leurs charges, etoient en droit de faire des représentations, profiterent des circonstances où les sentimens etoient unanimes, pour tâcher de faire rentrer l'Empereur en lui-même. Ce Prince en fut tellement emu, qu'il etoit sur le point de se désister, dans la crainte qu'il n'arrivât du trouble dans l'Empire ; mais *Ou-ché* sut le rassurer, en lui disant que parmi toutes les représentations qu'on lui avoit faites, il n'y en avoit aucune de la part de ceux qui etoient à la tête des troupes.

Cette réflexion fit revenir l'Empereur à son premier sentiment. Il voulut d'abord s'assurer de *Ly-tsi* ; il le fit venir en particulier, & lui témoigna la peine où il etoit de ne pouvoir p.05.271 se satisfaire sur un article qui lui tenoit infiniment au cœur, celui de se choisir une Impératrice à son gré. *Ly-tsi* qui ne crut pas la chose d'une si grande conséquence qu'elle l'etoit en effet, lui répondit :

> « Qu'indépendamment de ses Grands & de ses Ministres, il pouvoit choisir celle de ses femmes qu'il jugeroit à propos pour l'elever au rang d'Impératrice, & qu'il ne devoit regarder ce choix que comme une affaire de famille, dans laquelle ceux du dehors ne doivent point entrer. Il ajouta que si Sa Majesté craignoit qu'on ne refusât de reconnoître solemnellement celle

qu'il auroit choisie, il se chargeroit lui-même d'intimer ses ordres, & qu'il sauroit bien empêcher le tumulte.

En parlant ainsi, dit le célebre *Fang-che*, *ce Militaire courtisan effaça d'un seul trait les bonnes impressions que les avis salutaires de tout ce qu'il y avoit de plus sage dans l'Empire, commençoient à faire sur le cœur de son Maître, & eteignit jusqu'à la derniere etincelle, ce reste de lumiere, à la lueur de laquelle il pouvoit se conduire encore.*

En effet, *Kao-tsoung* ayant pour soi, dans ce qu'il vouloit faire, le suffrage du Héros de la nation, déposa toute crainte, & ne garda plus de mesures. Il ordonna, & fut obéi : L'Impératrice fut déposée, *Ou-ché* prit sa place, & fut paisiblement reconnue. Ceux qui s'etoient opposés avec le plus d'ardeur & de force à cet evénement funeste, avant qu'il arriva, prirent le parti de se taire & de demeurer tranquilles après qu'il fut arrivé, mais leur tranquillité & leur silence ne les sauverent pas de la mort. *Ou-ché* devenue Impératrice, malgré tous leurs efforts pour l'en empêcher, les regarda comme des victimes qu'elle devoit nécessairement immoler à sa vengeance. Elle se prépara à ce crime par des crimes encore plus noirs.

La Princesse qu'on venoit de dégrader si honteusement, p.05.272 tâchoit de se consoler de son infortune dans le sein de la retraite & du repos. *Ou-ché*, qu'on appelloit alors *Ou-heou*, fit entendre à l'Empereur, que par le moyen de quelques Eunuques, elle entretenoit des liaisons avec quelques Grands & plusieurs Mandarins, parens, alliés ou amis de sa famille, pour les engager à exciter des troubles dans l'Empire. Que cela soit ou non, dit-elle à l'Empereur, il est de la prudence de Votre Majesté, de prendre ses précautions contre les artifices d'une femme qui se croit méprisée, & qui se sent soutenue par un grand nombre de personnes en place. Il faut lui interdire tout commerce avec ceux du dedans, comme avec ceux du dehors, la renfermer dans quelqu'appanement reculé, & la faire garder à vue. Sans cette sage précaution, il y a tout lieu de craindre qu'elle ne porte à une révolte ouverte, des esprits qui ne sont déjà que trop animés. Comme la

Princesse *Siao-che*, que vous avez autrefois honorée de votre tendresse, n'est pas moins irritée contre Votre Majesté, elle s'est liée d'intérêt avec tous les mécontens, & agit de concert avec l'ancienne Impératrice. Elle ne mérite pas un meilleur sort.

Le crédule Empereur se laissa persuader, & fit enfermer les deux Princesses. Cependant, comme il n'y avoit aucune preuve contre elles, & que l'amour n'etoit pas entiérement eteint dans son cœur, il alla secretement les voir, pour leur dire que la conduite dure qu'il tenoit à leur egard, n'etoit que pour empêcher de plus grands maux, & qu'il se proposoit de leur rendre bientôt une liberté dont il etoit persuadé qu'elles n'abuseroient en aucune façon.

Ou-heou, instruite de cette visite & de tout ce qui s'y etoit dit, en devint furieuse, mais elle dissimula. Elle attendit que l'Empereur fût attaqué de ces accidens, qui lui ôtoient pendant quelque tems l'usage de ses sens, & qui, en affoiblissant p.05.273 son cerveau, le rendoient plusieurs jours de suite incapable de s'appliquer à rien de sérieux. Alors elle envoya ceux d'entre ses Eunuques qui etoient les ministres ordinaires de ses vengeances & de ses cruautés, avec ordre de couper les pieds & les mains aux deux prisonnieres, & de les lui apporter. Elle les fit jetter dans du vin, pour en préparer, disoit-elle, un ragoût à celui qui auroit pu se laisser séduire encore par leurs appas. A cette barbarie. elle en ajouta une autre, en ordonnant de couper la tête aux deux victimes de sa fureur, toutes mortes qu'elles etoient déjà, car elles n'avoient survécu qu'un jour à la cruelle exécution qui les avoit mutilées. Après qu'elle eut ainsi assouvi sa rage, elle eut l'audace d'en donner elle-même la premiere nouvelle à l'Empereur, & ce lâche Prince n'eut pas même la force de la désapprouver.

Kao-tsoung s'etoit déjà choisi depuis bien des années un Prince héritier, pour être, après sa mort, son successeur au trône. Ce Prince héritier etoit fils de l'Impératrice dégradée. *Ou-heou* entreprit de le faire casser, & de lui substituer un de ses propres fils. Cette affaire, comme etant d'une bien plus grande importance pour l'Empire, que la cassation

& le choix d'une Impératrice, avoit aussi beaucoup plus de difficultés. D'ailleurs le Prince héritier n'avoit donné jusqu'alors aucun sujet de mécontentement ; il n'avoit pas même témoigné le moindre desir de vouloir venger sa mere. Tous les ordres de l'Etat l'ayant solemnellement reconnu, il etoit naturel de s'attendre que tous les ordres de l'État feroient tous leurs efforts pour le maintenir dans tous ses droits. *Ou-heou* prévit tous ces obstacles & les brava. Son audace fut le bouclier qu'elle opposa aux traits qu'on lança contre elle, & sa fureur les repoussa contre ceux-mêmes qui les lui lançoient. Quantité de braves gens périrent, d'autres furent exilés ; plusieurs, cassés de leurs emplois & mis au rang du peuple, ne traînerent plus que des p.05.274 jours infortunés dans le sein de la misere. Celui qui devoir légitimement hériter de l'Empire, fut débouté de ses droits, déclaré indigne de succéder à son pere, & dépouillé ignominieusement de toutes les autres dignités, qui l'eussent au moins fait jouir des prérogatives attachées au rang de Prince, & des revenus nécessaires pour soutenir ce rang.

Ly-houng, fils de *Ou-heou*, jeune enfant qui entroit à peine dans la quatrieme année de son âge, fut elu Prince héritier, & l'Empereur le fit proclamer & reconnaître pour tel, avec toutes les cérémonies qui sont d'usage en pareille occasion. L'Historien remarque, comme une chose qui n'a presque point d'exemple, qu'il ne se trouva aucun Mandarin, qui par flatterie ou bassesse d'ame, osât donner, quelque marque de joie. Tous au contraire, pour faire voir que ce qu'ils faisoient n'etoit que pour plier sous la dure loi de la nécessité, témoignerent le regret le plus amer, se prosternerent, & firent les autres cérémonies de la même maniere que s'ils avoient eté devant un cercueil. Il ajoute, qu'en finissant, ils sanglotterent & verserent des larmes, comme on a coutume de le faire lors du grand deuil.

Cependant *Tchang-sun-ou-ki*, le frere de ce premier Ministre *Tchang-sun-tsiuen*, les autres Ministres *Tchou-soui-leang* & *Han-yuen*, jouissoient encore en apparence de tout leur crédit. Quoique depuis plusieurs années *Ou-heou* cherchât toutes les occasions de leur susciter

quelque affaire, elle n'avoit pas même pu trouver un prétexte plausible qui pût la faire parvenir à son but. Elle comprit que tant qu'ils seroient réunis dans un même lieu, & qu'ils exerceroient les mêmes emplois, ils seroient toujours en etat de se faire craindre, ou tout au moins de se prêter mutuellement des secours contre les calomniateurs qu'elle prétendoit faire agir pour les perdre. Elle mit tous ses soins à les séparer.

p.05.275 Elle fit accuser *Tchou-soui-leang* de tenir des assemblées secretes avec *Han-yuen* & *Tai-tsi*. Elle fit courir le bruit qu'ils avoient résolu d'employer les troupes qui etoient à *Kouei-tcheou*, pour l'exécution d'un dessein dont il ne transpiroit encore rien, & elle fit ensorte que ce bruit parvînt jusqu'aux oreilles de l'Empereur. Quand elle sut que l'Empereur etoit informé, elle le lui dit elle-même comme un secret dont il ne devoit faire part à personne, de peur que, si ceux qu'on soupçonnoit etoient véritablement coupables, ils ne prissent des mesures, ou pour se soustraire à son indignation, ou pour précipiter l'exécution de leurs pernicieux desseins :

> — Commençons, ajouta-t-elle, par les eloigner de la Cour, & nous eclaircirons ensuite cette affaire avec toute la prudence qu'elle exige.

L'Empereur la crut, & pour agir conformément à ce qu'elle lui suggéroit, il envoya *Han-yuen* à *Tchen-tcheou*, *Lay-tsi* à *Tai-tcheou*, & *Tchou-soui-leang* à *Ngai-tcheou*, en qualité de simples Inspecteurs dans leurs districts respectifs. Il restoit encore *Tchang-sun-ou-ki*, que *Ou-heou* n'avoit pas osé compliquer dans l'affaire des autres, pour ne pas s'exposer à perdre tout le fruit de ses perfidies ; car *Tchang-sun-ou-ki* etant oncle maternel de l'Empereur, ayant eté l'ami & le compagnon du grand *Tay-tsoung*, qu'il avoit aidé de son epée & de ses conseils dans la conquête de l'Empire, il falloit quelque chose de plus que de simples soupçons pour se faire disgracier. Des circonstances auxquelles *Ou-heou* elle-même ne s'attendoit pas si-tôt, donnerent lieu à l'accusation calomnieuse qu'elle méditoit depuis si long-tems.

Un Officier du Prince héritier, dégradé, avoit eté lié autrefois avec *Tchang-sun-ou-ki*. Cet Officier fut convaincu d'avoir tramé des complots de révolte, sous prétexte de vouloir venger son Maître. *Ou-heou* fit insérer dans la liste de ses complices, le nom de *Tchang-sun-ou-ki*. Elle engagea, outre cela, un nommé *Hiu-king-tsoung* de faire une accusation dans les formes, par une requête qu'elle se chargea de présenter elle-même à l'Empereur. *Kao-tsoung* ne pouvoit se persuader que son oncle voulût le trahir ; cependant, comme il etoit constant qu'il avoit eu autrefois des liaisons avec le coupable, il ne crut pas la chose tout-à-fait impossible. Sans vouloir eclaircir davantage un mystere qu'il eût souhaité pouvoir envelopper des plus epaisses ténebres, il se contenta de casser *Tchang-sun-ou-ki* de tous ses emplois, & de l'exiler à *Kien-tcheou*. *Tchou-soui-leang* etoit mort peu de tems après être arrivé, à *Ngai-tcheou*, il falloit pour l'entiere satisfaction de *Ou-heou*, que *Tchang-sun-ou-ki*, *Han-yuen*, *Lay-tsi, Yu-tché-ning*, & quelques autres qui s'etoient opposés avec moins de ménagement à son elévation, mourussent aussi. Elle leur supposa si souvent des crimes, elle usa de tant d'artifices, pour les rendre vraisemblables, que l'Empereur donna enfin l'ordre cruel. Tous ces grands hommes périrent, les uns par le fer, les autres par le poison, & les plus distingués par le cordeau. On en compte vingt-deux, parmi ceux seulement qui occupoient les premieres places dans le gouvernement. Tout trembla bientôt au seul nom de cette furie.

Les accès de cette espece d'epilepsie à laquelle l'Empereur etoit sujet, devenoient plus fréquens & plus longs, & le rendoient de jour en jour plus incapable de toute application. Les affaires ne se traitoient plus que dans l'appartement de *Ou-heou*, qui les terminoit à son gré ; elles commencerent à prendre un meilleur train. *Ou-heou* déjà rassasiée de sang, s'abstint pour quelque tems de carnage. N'ayant plus personne qui pût la contrarier, ou la traverser dans ses desseins, elle voulut entreprendre de se faire aimer en faisant fleurir l'Empire. p.05.277 Elle

traita bien les Grands, elle fit de bonnes loix, elle etablit des usages utiles, elle sut contenir tout le monde dans les bornes du devoir.

Les postes les plus importans, tant dans le militaire que dans le civil, avoient eté donnés peu-à-peu à des gens qui lui etoient entiérement dévoués. C'etoient, pour la plupart, des parens, alliés ou amis de sa propre maison. Outre l'intérêt particulier qu'ils avoient à la contenter pour pouvoir conserver leur fortune, il etoit de la bienséance qu'ils fissent honneur à son choix. Aussi n'oublierent-ils rien dans ces commencemens pour gagner l'estime publique, en s'acquittant de leurs devoirs respectifs. Les Magistrats, dans les Tribunaux, rendirent la justice avec intégrité, & les Guerriers se rendirent formidables aux ennemis de L'Etat.

Le Général *Sou-ting-tsang* se rendit maître de sept Hordes de Tartares qui composoient, les Etats de *Pe-tsi*, détruisit la capitale de cette contrée, prit deux cens trente-sept villes, & se saisit de la personne de leur Roi, qu'il envoya enchaîné à la Cour de *Ou-heou*.

Tcheng-jin-tai, à la tête d'une autre armée, repoussa les *Houi-ho*, les *Toung-lo*, & les *Pou-kou*, qui etoient venus porter leurs ravages sur les frontieres de la Chine. Il les battit dans plus d'une occasion, & les contraignit à recevoir la loi. Tous les autres Royaumes de Tartarie, renfermés dans ce qu'on appelle en général le *Si-yu*, se soumirent volontairement, & *Ou-heou* fit bâtir dans ce pays huit villes du premier ordre, & soixante-seize du titre de *Tcheou*, ou de villes du second ordre. Le même Général, *Tcheng-jin-tai*, subjugua encore le Royaume de *Tié-la*.

De si grands succès au-dehors, un gouvernement dans l'intérieur de l'Empire, calqué, pour ainsi dire, sur les meilleurs modeles, ne furent pas capables d'etouffer entiérement la haine p.05.278 qu'on portoit à *Ou-heou*. La satyre osa même l'attaquer, & la plaisanterie insultante se joignit à la satyre pour décrier sa personne & ses mœurs.

Le Prince *Ly-hien*, frere de l'Empereur, avoit à son service un Lettré du premier ordre, nommé *Ouang-po*. Ce *Ouang-po* & le Prince

composerent ensemble, pour s'amuser, une piece allégorique, mêlée de vers & de prose, qu'ils intitulerent *La poule de Tcheou-ouang*. Ils rirent beaucoup de cette poule ; & comme les allusions en etoient fines, ils crurent trop aisément pouvoir, sans danger, en faire rire quelques amis.

Ou-heou avoit beaucoup d'esprit ; elle se reconnut aisément dans la poule, & reconnut l'Empereur dans *Tcheou-ouang*. Il ne lui avoit pas eté difficile de se procurer une copie de la piece ; car les amis, après en avoir ri, voulurent en faire rire d'autres amis, & quelques indiscrets parmi ces derniers, en avertirent l'Impératrice. Elle s'en plaignit comme d'une insulte, mais à *Kao-tsoung* seulement, à qui elle la lut, en lui expliquant dans le vrai sens, tout l'odieux de la satyre. *Ly-hien* qui avoit le titre de *Lou-houang*, n'eut plus que celui de *Pei-ouang*, & le Lettré *Ouang-po* fut cassé de tous ses emplois. L'un & l'autre furent envoyés en exil.

Ce ne fut-là pour *Ou-heou* qu'une vengeance d'attente. Elle en méditoit une contre tous ceux de la maison Impériale, qu'elle vouloit chasser du trône pour y faire monter ceux qui portoient son propre nom. En attendant elle fit voyager l'Empereur, sous prétexte de le distraire ; mais dans la réalité pour tâcher de se distraire elle-même, en sortant de tems en tems d'un Palais, où elle croyoit voir sans cesse à ses côtés l'ombre de l'ancienne Impératrice qui lui reprochoit ses crimes. Elle fit rebâtir le Palais de *Lo-yang*, & transporta la Cour dans cette ville, à laquelle elle fit donner le nom de Cour Orientale.

Ses voyages, tous les soins du Gouvernement dont elle p.05.279 etoit seule chargée, les soins particuliers qu'exigeoit d'elle la surintendance de l'intérieur du Palais & de ce grand nombre de femmes qui lui etoient soumises, n'absorboient pas tellement son tems, qu'elle n'en eût encore de reste pour l'employer aux opérations de la magie.

Un Cénobite de la Secte de *Tao*, nommé *Kou-hing-tchen*, passoit pour être des plus habiles dans cet art. Il faisoit, disoit-on, les choses les plus surprenantes. *Ou-heou* curieuse de tout savoir, le fit introduire secretement dans le Palais par un de ses eunuques de confiance, nommé

Ouang-fou-cheng. Le Magicien lui plut & devint bientôt l'homme de l'Empire qui avoit le plus de crédit sur son esprit. Toute liberté lui fut donnée d'aller & de venir dans l'intérieur du Palais, comme il le jugeroit à propos. Il etoit des heures entieres enfermé avec l'Impératrice, n'ayant pour témoin de ses actions que l'Eunuque *Ouang-fou-cheng.*

Une conduite si contraire aux bienséances les plus ordinaires, n'etoit susceptible d'aucune bonne interprétation. Tout le monde en gémissoit, & l'Empereur lui-même, tout porté qu'il etoit à excuser *Ou-heou*, ne put s'empêcher d'en être indigné ; mais il n'eut pas la force de s'opposer aux volontés de celle qui causoit son indignation. Un jour qu'il s'entretenoit avec *Chang-koan-y*, l'un des Grands que les devoirs de sa charge appelloient auprès de sa personne, il lui ouvrit son cœur & lui fit part de son chagrin.

Chang-koan-y, qui etoit un homme plein de droiture, dit à l'Empereur que le seul moyen de remédier à tout, etoit d'empêcher que l'Impératrice ne se mêlât désormais des affaires qui n'étoient point du ressort de son sexe ;

> — Mais, ajouta-t-il, c'est une chose impossible, tant qu'elle gardera le rang qu'elle occupe ; il faut la dégrader & en mettre une autre à sa place.
>
> — C'est à quoi je veux me déterminer, répondit l'Empereur, & p.05.280 je vais dès à présent en dresser l'ordre. Retirez-vous, je vous ferai avertir quand il en sera tems.

Il est difficile qu'un Souverain puisse être quelque tems absolument seul. Un Eunuque du nombre de ceux qu'on nomme *de la présence*, entendit quelque chose de ce discours & courut sur le champ en faire le rapport à celle qui en avoit eté le sujet, sans cependant lui nommer le Grand qui s'entretenoit avec l'Empereur, parce qu'il ne l'avoit pas vu.

Ou-heou, pénétrée jusqu'au fond de l'ame de ce qu'elle venoit d'apprendre, se transporta, sans perdre un moment de tems, dans l'appartement de l'Empereur ; & de ce ton, & avec les manieres qui lui

avoient autrefois gagné le cœur de ce Prince, elle lui dit tout en l'abordant :

> — Je viens d'apprendre, Seigneur, d'une autre bouche que de la vôtre, ce que vous n'auriez certainement pas dû me cacher. On m'a dit que vous etiez las de régner ; & que vous travailliez efficacement à vous faire reléguer tout au moins dans une prison pour le reste de vos jours, si on veut bien vous laisser la vie.

A ce début le timide *Kao-tsoung* fut comme pétrifié : à peine osa-t-il lever les yeux sur celle qui lui parloit. *Ou-heou*, changeant alors de ton :

> — Eh ! que feriez-vous sans moi ? continua-t-elle, qui veilleroit avec une véritable affection sur la conservation de votre santé ? qui vous avertiroit sincérement à ce qui se passe dans votre Empire ? qui soutiendroit vos foibles mains pour diriger les rênes du Gouvernement ? Etes-vous seulement en etat de lire, sans secours, un placet, une simple requête ? pouvez-vous, sans mourir d'ennui, assister jusqu'au bout à une cérémonie. où il ne faut que payer de votre présence ? Dans l'etat où la maladie vous a réduit, vous est-il permis d'entrer dans la discussion qu'exigent les affaires, sans vous exposer à des accidens plus fâcheux que tous ceux que vous avez essuyés jusqu'à présent ? Ingrat ! vous mériteriez que p.05.281 je vous abandonnasse à vous-même, & que, renfermée dans l'intérieur du Palais, sans sortir de mon appartement, je misse toute mon ambition, non à vous servir, mais à vous plaire comme la moindre de vos femmes. Vos freres ne demanderoient mieux ; ils n'ont plus qu'un pas à faire pour arriver jusqu'au Trône. Abrégez-leur vous-même ce court espace : c'est une chose digne de vous.

L'Empereur, saisi de crainte, eut la foiblesse de s'excuser à-peu-près comme l'eût fait un enfant, pour tâcher de se soustraire, au châtiment

dont on le menaçoit ; il fit plus, il eut la lâcheté de rejetter sur *Chang-koan-y*, tout l'odieux de la résolution qu'il avoit prise.

> — Je ne pensois pas à vous déposer, lui dit-il en tremblant, c'est *Chang-koan-y* qui me l'a conseillé, & j'y aurois réfléchi sérieusement avant que d'en venir à l'exécution. Une affaire de cette nature n'est pas l'affaire d'un moment de dépit.

Ou-heou fit semblant d'être satisfaite ; mais dès-lors elle résolut la mort du Grand qui avoit voulu la perdre, & prit si bien ses mesures, pour tout le reste, que personne ne fut plus admis auprès de l'Empereur qu'elle ne fût présente ou qu'elle ne l'eût permis. Elle voulut que toutes les affaires, de quelque nature qu'elles fussent, passassent par ses mains, & lorsque quelque incommodité l'empêchoit de se montrer ou de donner audience, on renvoyoit à un autre jour ce qu'un Ministre auroit pu terminer sur le champ sans lui en parler.

Il y avoit déjà quelque tems que la cruauté de *Ou-heou* sembloit être assoupie, elle se réveilla tout-à-coup pour faire couler des ruisseaux de sang. Cette femme barbare avoit à se venger de *Chang-koan-y* ; elle avoit à se prémunir contre ceux de la maison Impériale qui pouvoient faire enfin ouvrir les yeux à l'Empereur ; elle se défioit du Prince héritier son propre fils, dont l'esprit eclairé, la sagesse & les bonnes mœurs lui donnoient lieu de craindre qu'il ne voulût regner sans elle, s'il montoit sur le trône après la mort de *Kao-tsoung*. Elle commença par *Chang-koan-y.*

Cet homme integre, qui tenoit un des premiers rangs dans l'Empire, avoit eté attaché autrefois au Prince *Ly-tsoung*, fils de l'Impératrice dépossédée, & héritier présomptif de la couronne, avant sa disgrace. *Ou-heou* engagea *Hiu-king-tsoung* à l'accuser d'avoir voulu exciter une sédition & de tramer encore des complots de révolte avec quelques Princes de la maison & tous ceux qui complotoient ci-devant la Cour de *Ly-tsoung*, afin de placer ce Prince dégradé sur un trône dont sa Majesté, pour des raisons qu'elle n'avoit pas laissé ignorer en son tems, avoit jugé à propos de l'exclure.

Sur cette accusation, *Ou-heou* fit écrire par l'Empereur un ordre à *Ly-tsoung* son fils, de s'étrangler de ses propres mains dans le lieu de son exil, & se chargea elle-même de faire périr les autres. *Chang-koan-y, Ouang-fou-cheng* & quelques autres furent mis en prison pour être interrogés. Leur procès fut bientôt instruit : on les trouva coupables & ils furent mis à mort. Leurs femmes & leurs enfans furent donnés pour esclaves aux personnes du Palais que l'Impératrice voulut gratifier. L'un des Ministres, du nom de *Lieou*, regardé comme suspect, parce qu'il etoit l'ami de *Chang-koan-y*, fut cassé de tous ses emplois & envoyé en exil. Grand nombre de Mandarins, des différens ordres, subirent un sort plus ou moins cruel, selon qu'ils etoient plus ou moins odieux à la furie qui avoit le bras levé pour frapper. La mort, l'exil & la prison de tant de personnes en place, laissoient des vuides qui etoient remplis sur le champ par les parens & les créatures de *Ou-heou*, qui par là même se trouva en état de ne plus rien craindre. Elle ne tarda pas à convaincre tout l'Empire qu'elle ne craignoit rien en effet. A la scélératesse dont elle avoit déjà levé l'étendard, p.05.283 elle ajouta ce que les Chinois appellent le comble de l'impiété.

De tout tems les Empereurs de la Chine ont eté les grands Pontifes de leur nation. Comme tels, ils peuvent seuls offrir en cérémonies des sacrifices au Ciel, à la Terre, aux Esprits du premier ordre & aux Ancêtres mâles. Ces sacrifices prennent différens noms, suivant le lieu où ils se font, les cérémonies qui s'y pratiquent, & l'objet auquel ils se rapportent.

Ou-heou, pour préparer les sujets de l'Empire à ne pas s'effrayer de la voir regner seule, quand le tems en seroit venu, voulut les accoutumer à la voir, sans indignation, partager avec son mari les fonctions religieuses, qu'il n'appartient d'exercer qu'à celui qui porte le titre de Fils du Ciel. Elle présenta à l'Empereur une requête dans laquelle, au moyen de quelques sophismes, elle tâche de persuader que, tout ainsi que dans une famille particuliere, le pere & la mere partagent de concert tous les soins qui tendent au bien-être de leurs enfans, de même dans la grande

famille de l'Empire, l'Impératrice qui en est appelée la mere, doit partager avec l'Empereur, toutes les fonctions qui se rapportent au bonheur des sujets qui sont ses enfans.

> « Or, conclut-elle, comme les sacrifices qui s'offrent au Ciel, à la Terre, aux Esprits, aux Ancêtres, n'ont d'autre objet que celui d'attirer les prospérités ou de détourner les malheurs, je demande qu'il me soit permis désormais de pouvoir, par des sacrifices, intéresser le Ciel & la Terre, les Esprits & les Ancêtres en faveur de mes sujets, qui ne sont pas moins mes enfans que ceux que j'ai mis au monde. Je demande encore qu'il me soit permis de choisir parmi les personnes de mon sexe, celles que je croirai capables de pouvoir m'assister lors de ces cérémonies, afin qu'elles fassent à mon égard ce que les Comtes & les autres Officiers, Aides-Sacrificateurs font à l'égard de Votre Majesté. J'attends avec respect ses ordres suprêmes.

p.05.284 Avant de dicter à l'Empereur la réponse qu'elle en vouloit, elle eut soin de rendre sa requête publique & de la faire courir dans tout l'Empire, pour savoir jusqu'à quel point on désapprouveroit sa démarche. La crainte ferma toutes les bouches, à l'exception de celles de son propre fils le Prince héritier, & de quelques autres Princes de la famille, qui laisserent echapper des plaisanteries dont ils ne tarderent pas à être punis, comme du plus grand des crimes.

Voyant que les Lettrés laissoient leurs pinceaux oisifs & que les Tribunaux gardoient le silence, *Ou-heou* fit enfin donner l'Edit, par lequel il etoit permis à l'Impératrice d'offrir des sacrifices avec la même pompe que l'Empereur lui-même. Elle fit composer un Rituel particulier & fit ajouter le même nombre d'appartemens pour elle & pour ses femmes que ceux qui etoient à l'usage de l'Empereur & des siens, dans tous les lieux consacrés spécialement aux cérémonies des sacrifices.

Le desir extrême qu'elle avoit de mettre en exercice celles de son nouveau Rituel la détermina à faire voyager l'Empereur, prenant pour

prétexte que le mouvement & le changement d'air contribueroit au rétablissement de sa santé qui s'altéroit chaque jour de plus en plus. La fameuse montagne de *Tay-chan* fut assignée pour terme du voyage. Tout fut bientôt prêt. On se mit en chemin à la dixieme lune & l'on arriva vers la fin de la douzieme.

Le premier jour de l'année suivante, l'Empereur suivi du plus nombreux cortege qu'il eût eu jusqu'alors, (car outre sa Cour ordinaire, il s'etoit fait accompagner de tous les Ambassadeurs des Princes etrangers Tartares & autres, & d'une foule de Mandarins de différens ordres, tant de Lettres que d'Armes, qui n'avoit pas coutume d'assister à ces sortes de cérémonies), s'avança jusqu'au pied de la montagne du côté du midi : là il offrit son sacrifice en l'honneur du *Chang-ty*. Le second jour il monta sur le sommet, portant respectueusement le *Yu-tié* [1]. Parvenu à l'endroit du sommet qu'il avoit fait préparer, il déposa le *Yu-tié* dans la caisse de pierre, taillée pour cet usage, & à l'aide de ses assistans, il enterra secretement cette caisse dans le lieu creusé pour la contenir. Le lendemain l'Empereur s'etant transporté sur la montagne *Ché-cheou-y*, offrit à l'Esprit de la Terre [2] comme il l'avoit fait à celui du Ciel.

---

[1] Le *yu-tié*, dit un des Glossateurs de l'Histoire, etoit un instrument de pierre de *yu* blanche, long d'un pied trois pouces, ayant trois pouces en epaisseur, & tout autant en largeur : L'Empereur ecrivoit sur ce *yu-tié* le sujet pour lequel il offroit le Sacrifice, & ce qu'il demandoit au Ciel de lui accorder *yu-tié che-kan*. Le *yu-tié* etoit de deux sortes : celui que l'Empereur portoit lorsqu'il alloit sacrifier sur les montagnes du Midi & du Nord, etoit de trois pieces. Celui dont il se servoit lorsqu'il allait sacrifier sur les montagnes de l'Orient & du Couchant, etoit de deux pieces seulement.

Le *che-kan*, que j'ai appellé caisse de pierre, etoit un pierre taillée sur la montagne même, ayant cinq pieds en quarré, & creusée dans le milieu. C'est dans ce vuide que l'Empereur déposoit le *yu-tié*, de la maniere suivante. Il lioit les deux ou les trois pieces ensemble, avec cinq cordons d'or, sur lesquels il apposoit son sceau. Il enveloppoit le tout d'un amalgame, fait avec de l'or, du mercure & de l'argille & le posoit décemment dans le vuide de la grande pierre, qu'il achevoit de remplir avec le même amalgame. On enterroit ensuite cette pierre dans un lieu de la montagne, qui n'etoit connu que de l'Empereur & des Officiers qui l'avoient aidé. Voilà en substance quelle etoit la fameuse cérémonie du *Foung-tchen*, contre laquelle les zélateurs de la pureté des anciens rits ont tant déclamé. On prétend qu'elle doit son origine à *Tsin-ché-hoang-ty*, & que c'est ce Prince qui le premier l'a employée dans les Sacrifices qu'il offroit sur, les montagnes.

[2] L'Esprit de la terre est appellé dans cet endroit de l'Histoire *Hoang-ty-ki*, c'est-à-dire Esprit de la terre jaune, & cet Esprit est inférieur aux Esprits du Ciel. L'Esprit du Ciel ou qui préside au Ciel est appellé dans le même endroit *Hao-tien-chang-ty*, c'est-à-dire, *vaste Ciel, Empereur suprême*, ou bien, *Ciel sublime, Empereur suprême*.

p.05.286 Ces trois journées, extrêmement pénibles pour *Kao-tsoung*, furent celles qui procurerent à *Ou-heou* la plus douce satisfaction qu'elle eût goûtée en sa vie. Elle monta sur le *Tan* [1], et fit la fonction de sacrificatrice de la même maniere que le *Fils du Ciel* avoit fait celle de sacrificateur. A l'instant que l'Empereur finissoit les cérémonies, tous les Officiers & autres Mandarins de sa suite, se retirerent avec précipitation, pour faire place aux Eunuques & aux Femmes de la suite de l'Impératrice qui venoient disposer toutes choses pour le second sacrifice que cette Princesse devoit offrir.

Ce second sacrifice quoiqu'offert dans le même lieu & avec les mêmes cérémonies que le premier, n'avoit ni cet air de décence, cette noble simplicité qui caractérisent de tout tems les sacrifices offerts sur le *Tan*. De simples nattes soutenues par quelques pieux, suffisoient pour mettre les anciens Empereurs à l'abri des injures de l'air. Cet usage s'etoit religieusement conservé jusqu'alors, & *Kao-tsoung* s'y conformoit encore ; mais pour des Femmes & des Eunuques il falloit quelque chose de plus. *Ou-heou* fit changer en pavillon magnifique, devenu, en cette occasion, une enseigne non equivoque de son sexe & de son orgueil, ce qui, le moment d'auparavant, n'etoit qu'un humble cabane, assortie au personnage de suppliant. Une tente faite avec des pieces de soie des couleurs les plus brillantes & à fleurs brochées d'or ; des rideaux de brocart pour fermer cette tente des quatre côtés, prirent la place des trop rustiques nattes ; & des coussins de l'etoffe la plus précieuse furent substitués à cette couche de terre sur couverte d'une tendre mousse sur laquelle l'Empereur faisoit ses prosternations. C'est ainsi que cette femme impie souilla par ses hommages sacrileges, le culte rendu sur le *Tan*.

Pour rendre cet événement mémorable à jamais, elle voulut le consacrer par des graces & des dons. Elle fit accorder une amnistie dans tout l'Empire, la plus ample qu'il y ait eu depuis long-tems : elle obtint pour le peuple l'exemption de tout subside pour cette année ; & il y eut

[1] Le *Tan* etoit un amas de terre emmoncelée en rond.

une promotion générale dans tous les ordres de mandarinat, tant de Lettres que d'Armes, promotion qu'on pourroit appeler *redoublée*, puisque du cinquieme ordre on passa tout d'un coup au troisieme, & du troisieme au premier. La publication de tous ces bienfaits fut terminée par le festin de cérémonie dans le goût de ceux que donnoient les anciens Empereurs & par la nouvelle dénomination qu'on donna aux années du regne. La seconde des années dites *Lin-té* venoit de finir. On appela celle qui commençoit la premiere de *Kien-foung*, c'est-à-dire, des *bienfaits insignes*.

Malgré son impudence & tout son pouvoir, malgré le front d'airain dont elle s'etoit armée, elle ne laissoit pas d'être sensible à la satyre & de la redouter : elle craignoit que les Lettrés désœuvrés ne s'avisassent de vouloir faire rire le public à ses dépens. Pour se les rendre en quelque sorte favorables, ou tout au moins pour suspendre les effets de l'indignation qu'ils pouvoient avoir conçue contre elle à l'occasion de ce qui venoit de se passer, elle affecta plus que jamais un grand respect pour Confucius. Elle profita de la circonstance du voyage de l'Empereur pour donner des marques de ce profond respect à la face de tout l'Empire.

En revenant de *Tay-chan* à la Capitale, elle fit passer toute la Cour par la ville de *Kiu-fou-hien*, près de laquelle est le tombeau du Philosophe de la nation. Elle fit des largesses à tous les Lettrés qui y faisoient leur séjour & à ceux en particulier qui y étoient chargés de l'entretien de la respectable p.05.288 sépulture, dont elle ordonna les réparations en y ajoutant des embellissemens dignes de celui qu'elle vouloit honorer ; mais en attendant que de pareils ordres pussent être exécutés, elle engagea l'Empereur à faire en personne les cérémonies respectueuses sur le tombeau tel qu'il etoit. Sa Majesté s'y transporta avec tout l'appareil de sa grandeur, *offrit un cochon & un mouton, & ecrivit de sa propre main ces deux caracteres ; Tay-ché*, comme qui diroit, *au grand Maître de la Doctrine* ; titre honorable dont elle voulut

que Confucius fût appellé dans la suite, préférablement à tout autre sous lequel on auroit pu le désigner.

Après avoir, pour ainsi dire, fait ainsi sa cour aux Lettrés, *Ou-heou* voulut la faire egalement aux Sectaires, dont le nombre s'etoit prodigieusement accru depuis que *Tang-kao-tsou* avoit eu la foiblesse de vouloir passer pour être de la même famille que *Ly-lao-kiun*. Ce *Ly-lao-kiun* autrement dit *Lao-jan* ou *Lao-tsee* etoit originaire de *Po-tcheou* dans le *Kiang-nan*. Pour consacrer ce lieu de sa naissance, on y avoit erigé un magnifique Temple en son honneur. *Ou-heou* y conduisit la Cour, car c'etoit elle qui conduisoit tout, & l'Empereur après avoir fait les cérémonies respectueuses devant la représentation de celui qu'il regardoit comme l'un de ses ancêtres, lui donna le titre d'Empereur, sous le nom de *Tay-chang, Siuen-yuen, Hoang-ty* ; titre qu'on pourroit rendre en françois par ces mots : *Empereur, au-dessus des Empereurs, sans en excepter Siuen-yuen qui porta le premier titre de Hoang-ty*. Après quelques jours de repos, la Cour se remit en route & arriva à *Lo-yang* dans le courant de la quatrieme lune.

On comptoit alors, comme je l'ai dit plus haut, la premiere année de *Kien-foung*, ou des *bienfaits insignes*. Cette année célebre déjà par tout ce qui s'etoit passé d'extraordinaire les trois premiers mois qui s'en etoient ecoulés, le devint p.05.289 encore davantage, sur-tout parmi le peuple, par la nouvelle monnoie qui commença à avoir cours. *Ou-heou* fit fondre des pieces dont l'empreinte portoit d'un côté les deux caracteres *Kien-foung*, & de l'autre les deux caracteres *Tsiuen-pao*, qui signifient *monnoie complette*, ainsi appelée, parce que la valeur d'une des nouvelles pieces etoit décuple de celle des pieces anciennes. Celles-ci disparurent entiérement avant l'année révolue ; & l'on ne fit plus usage que des *monnoies complettes des bienfaits insignes* dans toute l'etendue de l'Empire.

Pour pouvoir donner à son orgueil un essor sans obstacles, *Ou-heou* avoit bien voulu suspendre quelque tems les effets de sa cruauté. C'est dans ce tems de sa tranquillité apparente qu'elle méditoit les plus

grandes atrocités contre ceux de la maison Impériale & contre quelques-uns de ceux-mêmes qui portoient son nom : elle commença par ces derniers.

Elle n'avoit pas oublié que son pere, outre sa femme légitime, avoit encore deux concubines, & que sa mere n'etoit que la derniere de celles qui partageoient son lit. Elle s'etoit rappellé plus d'une fois que celle qui lui avoit donné le jour n'avoir pas eté traitée avec assez de respect par quelques-uns de ses freres, dont elle etoit regardée comme une espece de femme de service, qui avoit trouvé l'art de se faire aimer de leur pere. Jusqu'alors la considération qu'elle avoit eue pour son pere, l'avoir empêchée de faire eclater sa vengeance contre des personnes dont elle savoit bien qu'il n'auroit pu voir la disgrace ou la mort, sans en concevoir le plus violent chagrin. Outre cela elle avoit eu besoin, pour remplir certains postes, & se rendre de plus en plus redoutable, d'augmenter le nombre de ceux qui lui etoient entiérement dévoués. Mais quand son autorité fut si bien affermie qu'elle ne craignit plus de la perdre, & que son pere fut mort, elle ne ménagea plus rien.

p.05.290 Pour faire périr ceux de son sang, avec quelque apparence de justice, il lui falloit au moins des prétextes. Elle voulut quelque chose de plus, c'est-à-dire, des raisons qui puissent en quelque sorte la contraindre à user envers eux de toute la sévérité des loix. Elle les mit dans l'occasion de lui en fournir abondamment, en leur donnant des charges & des emplois qu'ils etoient hors d'etat de remplir, & les mettoient dans une espece de nécessité de faire des fautes. Elle les fit dénoncer par des accusateurs à gages, qui ajoutoient beaucoup de calomnies à quelques vérités.

Ce fut par ce moyen infâme qu'elle vint à bout de faire condamner comme criminels *Ou-ouei-leang*, & *Ou-hai-yun* ses deux freres aînés, qu'elle fit déclarer indignes de porter son nom & de posséder jamais aucune charge, & qu'elle fit proscrire ou mettre à mort une foule de parens, alliés & amis de ces infortunées victimes qu'elle immoloit à sa vengeance. Plusieurs personnes de sa race & de son sexe, qu'elle avoit

fait venir au Palais pour y exercer auprès de sa personne des emplois honorables, subirent aussi le sort le plus cruel, parce que l'Empereur, par considération pour elle, paroissoit les distinguer des autres. Elle craignoit qu'elles n'inspirassent à ce Prince des sentimens plus forts que ceux de la simple bienveillance & de l'amitié.

Ou-ché n'etoit pas si occupée de ses cruautés, qu'elle ne s'appliquât à maintenir le bon ordre dans l'Empire : elle ne se livroit pas si absolument à chercher les moyens de détruire ses ennemis personnels, qu'elle ne pensât sérieusement à humilier ou à détruire les ennemis de l'Etat. Elle fit lever de nombreuses armées. *Ly-tsi* qui en commandoit une, prit dix-sept villes du Royaume de Corée. *Siué-jin-koui*, qui commandoit l'autre, battit les *Tou-fan* & plusieurs autres Tartares qu'il força à subir le joug ; & ces deux Généraux s'etant réunis, firent p.05.291 enfin la conquête de tout le pays des Coréens, ou le grand *Tay-tsoung*, à la tête de toutes les forces de l'Empire, avoit autrefois echoué.

Toutefois, malgré sa vigilance, il y eut dans quelques provinces de l'Empire des troubles qu'il lui fut impossible de prévenir, parce qu'ils etoient occasionnés par des hommes qui se procuroient à force ouverte les secours de premier besoin. La grande quantité de grains qu'on avoit fait passer au-dehors pour l'entretien des armées, avoit epuisé les greniers, & deux années d'une sécheresse extrême, avoient empêché qu'on ne pût les remplir de nouveau. Dans les lieux un peu eloignés de la Cour, le peuple etoit contraint de se nourrir d'ecorce d'arbres & de racines, en attendant des secours qui ne pouvoient arriver qu'en petite quantité, & qui arrivoient toujours trop tard pour satisfaire à tems le besoin pressant. Il s'assembloit par troupes auprès des maisons des riches qu'il pilloit quelquefois. Il couroit les campagnes, il s'ameutoit ; mais ces emeutes etoient bientôt appaisées, & *Ou-heou* en profitoit habilement pour avancer toujours vers son but.

A l'exemple des grands Empereurs, qui, dans le tems de sécheresse, d'inondation, de disette ou de toute autre calamité publique, s'accusoient auprès du Ciel d'être la seule cause des malheurs du peuple, elle

s'accusa de la même maniere d'être la cause du terrible fléau dont le Ciel se servoit alors pour châtier l'Empire. En conséquence elle présenta un placet à L'Empereur, par lequel elle supplioit Sa Majesté, de vouloir bien, par amour pour son peuple, la décharger du gouvernement, & lui permettre de couler le reste de ses jours dans la solitude de l'intérieur de son Palais.

Ce placet devenu public lui attira beaucoup d'eloges, maïs fit peu de dupes. Elle etoit trop connue pour qu'on crût p.05.292 qu'elle souhaitoit sincérement ce qu'elle demandoit. L'Empereur, comme l'on s'y attendoit bien, lui répondit par un ecrit qui fut aussi rendu public, & dans lequel, après lui avoir donné des louanges au-dessus même de la bienséance, il lui ordonne de continuer à gouverner comme ci-devant, & à contribuer, comme elle avoit toujours fait, à la félicité de ses sujets.

Cependant le Ciel ne fut pas toujours d'airain. L'année d'après fut des plus fertiles, & *Ou-heou* qui venoit de perdre sa mere, profita de la joie publique pour lui faire décerner le titre d'honneur le plus relevé, après celui d'Impératrice. Elle commença par obtenir pour son pere mort depuis plusieurs années, le nom & toutes les prérogatives de la dignité de Roi. Elle fit ensuite donner à sa mere le nom de Reine ou d'epouse légitime d'un Roi. Ces honneurs stériles en apparence, lui etoient nécessaires pour avoir à elle une salle des Ancêtres, où elle pût, sans effaroucher les zélateurs des rits, faire avec appareil les cérémonies respectueuses, dans les tems prescrits pour cela. C'etoit un pas de plus qu'elle faisoit pour arriver plutôt à son terme.

Elle se préparoit à en faire un second ; elle vouloir pour elle-même un titre, tel qu'il n'y en avoit point encore eu dans l'Empire ; mais elle redoutoit infiniment le pinceau des Lettrés oisifs. Avant que d'en venir-là, elle tâcha de bien mériter de la Littérature, & de se rendre agréable à tous ceux qui en composoient le corps.

On se plaignit depuis quelque tems, que ceux qui avoient eté employés par *Hiu-king-tsoung*, pour rédiger les Mémoires concernant l'etablissement de la Dynastie régnante, y avoient inséré quantité de

choses apocryphes, sur la seule foi des bruits populaires, quelques-unes manifestement fausses, d'autres qui ne méritoient pas d'être placées dans un ouvrage fait p.05.293 pour instruire la postérité : d'où l'on concluoit qu'il etoit nécessaire de faire travailler à la correction de cet Ouvrage important par des personnes sûres, capables d'exécuter avec succès une entreprise qui exigeoit beaucoup de critique, & la plus exacte impartialité.

Ou-heou crut qu'en dirigeant l'attention des gens de Lettres vers cet objet, elles les empêcheroit de faire assez d'attention à sa conduite particuliere. Elle fit donner un Edit, par lequel tous ceux qui etoient dépositaires de quelques ecrits, ou qui avoient des connoissances particulieres de ce qui s'etoit passé sur la fin du regne des *Soui*, dans quelqu'endroit de l'Empire que ce fût, etoient invités à faire discuter & rédiger ce qu'ils avoient, ou ce qu'ils savoient, par les Lettrés du pays même, dont quelques-uns pouvoient avoir eté témoins oculaires, & dont le grand nombre etoit pour le moins instruit par une tradition fondée sur le vrai.

Le même Edit ordonnoit aux Mandarins des lieux respectifs, de faire parvenir jusque dans la Capitale, aux frais de la Gour, ceux d'entre les Lettrés qui auroient eté choisis pour faire ce voyage, afin de les mettre à portée de faire valoir ce qu'ils avançoient dans leurs ecrits.

Sa Majesté détermina qu'on ne laisseroit rien passer sans l'approbation du premier corps de la Littérature, à la tête duquel elle mit le Général *Lieou-jin-koui* pour présider à cette commission, quand le tems de la remplir seroit arrivé.

Ou-heou n'attendoit plus qu'une occasion favorable pour donner à son orgueil un aliment qu'elle auroit dû rejetter, dans le cas même où une basse flatterie le lui auroit prodigué.

A la huitieme lune de la quatrieme année de *Hien-heng*, cette Princesse, à qui la plus saine partie de la nation n'avoit accordé que par force le titre simple d'Impératrice, osa se faire appeller *Impératrice*

céleste. Elle l'osa, & tout l'Empire, p.05.294 sans opposition, sans réclamation, ne lui donna plus que ce titre, parce qu'en même tems elle en fit donner un semblable à son imbécile epoux. Dans la suite de cette histoire, donnons-lui nous-mêmes ce nom, puisque l'histoire de son pays le lui donne.

L'Impératrice céleste avoit encore bien du sang à répandre avant que de pouvoir régner seule sur cette partie de la terre qu'elle avoit choisie : l'aîné de ses propres fils, nommé depuis long-tems pour successeur au Trône, etoit un Prince qui donnoit les plus hautes espérances. Il etoit doux, modeste, magnanime, & sur-tout plein d'humanité ; plus d'une fois il s'etoit intéressé pour les malheureux auprès de sa mere, & avoit fait de vains efforts pour adoucir sa férocité envers deux de ses sœurs, filles de cette infortunée Princesse qui avoit partagé le sort de l'ancienne Impératrice. Ces deux innocentes victimes, etroitement renfermées dans le Palais, y etoient exposées aux traitemens les plus rigoureux de la part de celle qui croyoit leur faire une grande grace de les laisser vivre.

L'héritier présomptif de la Couronne ayant tenté inutilement plusieurs fois d'obtenir de sa mere qu'elle voulût bien marier ses sœurs, qui commençoient à vieillir, ou à quelque grand de l'Empire, ou à quelque Prince etranger, s'adressa enfin à l'Empereur lui-même. La barbare *Céleste* en fut instruite le jour même, & le jour même, faisant appeler deux des plus bas Officiers qui etoient de garde au Palais, elle donna à chacun d'eux l'une de ces deux filles de l'Empereur pour epouse. Peu de jours après, le Prince héritier lui-même mourut, sans que personne eût su seulement qu'il etoit malade, n'ayant donné jusqu'alors aucun signe de la plus légere indisposition ; ce qui fit croire à tout le monde qu'il avoit eté empoisonné.

L'Empereur, pour honorer la mémoire d'un fils qu'il aimoit tendrement, voulut qu'on mît sa tablette dans la salle des p.05.295 Ancêtres, avec ce titre, *modele de la Piété Filiale, Hiao-king-hoang-ty.*

La mort de ce jeune Prince, auquel l'Empereur substitua *Ly-hien*, le second des fils qu'il avoit eus de *Ou-heou*, fut bientôt suivie de l'exil de deux autres Princes de la maison Impériale, dont l'un neveu, & l'autre fils de l'Empereur. Le premier fut accusé de tenir des assemblées secretes, & l'autre d'avoir fait une satyre contre la *Céleste*. Ces deux accusations etoient sans fondement, mais comme ces deux Princes avoient beaucoup de mérite & etoient aimés de l'Empereur, ils etoient devenus odieux à l'Impératrice ; c'etoit leur véritable crime.

Le nouveau Prince héritier, qui jusqu'alors n'avoir eu aucune connoissance des affaires, regarda comme son premier & son principal devoir de s'y appliquer, & il réussit trop bien pour son malheur. Sa mere en prit de l'ombrage, & craignit que s'il montoit jamais sur le Trône, il ne voulût régner seul. Elle chercha à s'en défaire, ou tout au moins à le faire casser. Ne trouvant rien dans sa conduite qui pût lui donner lieu à le mettre mal dans l'esprit de l'Empereur, elle lui supposa des crimes.

Un des Grands de l'Empire, nommé *Ming-tchoung-yen*, homme estimé, & qui avoit rendu des services à l'État, fut assassiné, l'on ne sut par qui ni comment. L'Impératrice, par les ordres de qui cela s'etoit peut-être fait, répandit, par la bouche des ministres de toutes ses volontés, que le Prince héritier etoit l'auteur de ce meurtre. Elle eut l'audace d'être son accusatrice auprès de l'Empereur, & d'envoyer dans le Palais du jeune Prince saisir quelques-uns de ses gens, sous prétexte de vouloir les interroger. Son intrigue etoit déjà nouée, on trouva quelques cuirasses, un assez bon nombre de chevaux, & quelques armes. L'Impératrice fit passer tout cela pour des marques evidentes que son fils vouloit régner avant p.05.296 le tems. Elle sut si bien faire valoir ce qu'elle disoit, que l'Empereur la crut & se détermina à dégrader son fils. *Ou-heou* fit nommer *Ly-tché* son troisieme fils.

Jusques-là elle n'avoit répandu de sang, à l'occasion de cette affaire, que celui de quelques Officiers qu'elle avoir fait passer pour avoir inspiré les sentimens de révolte, dont *Ly-hien* s'etoit rendu coupable ; mais elle trouva l'occasion si favorable pour assouvir sa cruauté, qu'elle en profita

contre tous ceux qu'elle prévoyoit pouvoir mettre dans la suite quelque obstacle à ses desseins, elle les fit arrêter l'un après l'autre, leur fit faire leur procès ; & suivant qu'ils lui paroissoient plus ou moins à craindre, ils etoient convaincus d'être entrés plus ou moins avant dans la prétendue conspiration qui s'etoit faite contre les jours de l'Empereur. Une multitude incroyable de Grands, de Magistrats, d'Officiers de Guerre, & de Mandarins de tous les ordres, fut immolée à l'ambition de cette femme barbare, qui croyoit applanir par-là le chemin du Trône à ceux de son nom. Elle voyoit la santé de l'Empereur s'affoiblir de jour en jour, elle se hâta d'abattre les soutiens qui pouvoient etayer la maison des *Tang* contre ses efforts.

Après l'horrible carnage qu'elle venoit de faire, elle peupla la Cour & les Tribunaux de gens qui lui etoient aveuglément soumis. Elle mit auprès du Prince héritier, des Maîtres & des Officiers qu'elle avoit à ses ordres. Elle fit nommer pour premier Ministre un *Pei-yen*, sa créature ; elle s'assura de la personne de *Ly-hien*, ancien Prince héritier, qui jouissant encore de sa liberté dans le lieu où elle l'avoit fait exiler, pouvoit se mettre à la tête d'un parti. Elle appella dans la Capitale, sous différens prétextes, ceux d'entre les Généraux qu'elle croyoit lui être les moins dévoués ; elle fit mourir le fils du Prince *Ly-ming*, & engagea celui-ci à se défaire lui-même. Il ne lui restoit qu'à rendre méprisable ou odieux celui de ses fils qui p.05.297 etoit nommé pour succéder au Trône. Elle le mit dans l'occasion de faire des fautes, & elle obtint ce qu'elle souhaitoit. Pendant un voyage qu'elle fit faire à l'Empereur, & qu'elle fit avec lui, le jeune Prince gouverna l'Empire conjointement avec des Ministres qui ne l'aimoient pas. Tout le reste se devine aisément. Il y eut des altercations, des mots peu respectueux d'une part, & trop durs de l'autre, des mécontentemens réciproques, des sentimens toujours opposés. Les affaires languissoient, rien ne se terminoit, & toute la faute en retomboit sur le Prince, qui, ennuyé de tant de tracasseries, prit le parti de laisser faire, & de profiter de la liberté qu'il avoit, pour se livrer aux plaisirs de son âge. La Cour revint, & la Céleste profita de tout ce qui

s'etoit passé pendant son absence de la Capitale, pour faire dire par mille bouches que son fils n'avoit aucun talent pour gouverner. Cependant les forces de l'Empereur diminuoient sensiblement. Les accidens devenus plus fréquens l'avoient rendu presqu'aveugle & comme hébété. Enfin, à la douzieme lune de la trente-quatrieme année de son regne, de l'ere chrétienne 683, sentant que sa fin approchoit, il fit appeller ses Ministres & leur dicta ses dernieres volontés, en ces termes :

> — Je laisse l'Empire à celui de mes fils que j'ai nommé Prince héritier ; mais je veux qu'il consulte, en tout l'Impératrice sa mere, & qu'il ne fasse rien sans son consentement.

Peu de tems après il expira.

Après avoir rendu les devoirs funebres à son pere, le Prince héritier, sous le nom de *Tchoung-tsoung*, prit possession de l'Empire, & fit reconnoître pour Impératrice la Princesse *Ouei-ché* sa légitime epouse. Deux mois s'etoient à peine ecoulés que le nouvel Empereur voulut elever *Ouei-siuen-tchen*, son beau-pere, à l'une des premieres dignités de l'Empire. *Pei-yen*, son Ministre, à qui il fit savoir ses intentions, s'y opposa de toutes ses forces, en lui disant qu'il falloit auparavant p.05.298 consulter l'Impératrice sa mere. Le Prince indigné qu'on osât le contredire sur un point qu'il regardoit comme peu important, s'emporta de paroles ; & dans les mouvemens de sa colere, il lui echappa de dire qu'il *etoit seul maître, & qu'il ne prétendoit pas être contredit, quand même il voudroit se démettre de l'Empire en faveur de Ouei-siuen-tchen son beau-pere, dans lequel il reconnoissoit toutes les qualités qu'il falloit pour régner.*

Pei-yen ne repliqua point, mais il alla sur le champ chez l'Impératrice mere, à qui il raconta ce qui venoit de se passer. Celle-ci qui ne s'attendoit pas à trouver si-tôt l'occasion qu'elle cherchoit, de détrôner un fils qui paroissoit vouloir régner indépendamment d'elle, se hâta de profiter de celle qui se présentoit. Elle ordonna à *Pei-yen* d'indiquer pour le lendemain une assemblée générale de tous les ordres de l'Etat, de

faire mettre toutes les troupes sous les armes, & de changer la garde du Palais. Tout cela s'exécuta avant que l'Empereur en pût être informé.

Le lendemain l'assemblée eut lieu. L'Empereur & l'Impératrice sa mere s'y rendirent, comme s'il n'eût eté question que de traiter les affaires de chaque jour, suivant la coutume etablie par *Tay-tsoung*. A peine tout le monde eut pris place, que l'Impératrice mere prenant la parole, dit :

> — En vertu de ma qualité de mere, & par l'autorité qui m'a eté donnée par le feu Empereur mon epoux, je déclare mon fils Tchoung-tsoung déchu de tous ses droits, comme etant indigne de régner, & je nomme *Ly-tan* son frere, pour remplir sa place. Je laisse cependant à l'indigne fils que je dépose, le titre de Prince de *Liu-ling* ; qu'on le conduise à l'appartement que je lui destine. *Pei-yen*, chargez-vous de ce soin.

Tchoung-tsoung, frappé de ces paroles comme d'un coup de foudre, lui demanda en tremblant quel etoit le crime qui lui p.05.299 attiroit une disgrace à laquelle il avoit si peu lieu de s'attendre.

> — Ame basse, lui répondit sa mere, l'amour que vous avez pour votre femme vous a aveuglé jusqu'au point de vouloir vous démettre de l'Empire en faveur de son pere, & vous osez demander quel est votre crime ? qu'on l'emmene, & qu'on le mette sous bonne garde, pour l'empêcher de faire quelque faute, pour laquelle je serois forcée de le punir suivant toute la rigueur des loix.

Elle fut obéie ; & de tant de Princes, de Grands & de Mandarins qui etoient présens, aucun n'osa ouvrir la bouche pour prendre la défense d'un Souverain qu'on traitoit si ignominieusement.

Qu'on me permette d'interrompre mon récit, par une réflexion que j'ai souvent faite, en lisant l'histoire de cette femme. Elle a entrepris & exécuté impunément les choses les plus extraordinaires & les plus opposées à l'esprit général & aux mœurs de sa nation. Elle a usurpé le

droit exclusif qu'ont les Empereurs de sacrifier solemnellement au Ciel ; elle a eu des salles particulieres pour honorer publiquement ses Ancêtres ; elle fit donner des grades de Littérature à ceux qu'on examinoit sur la doctrine du Livre de *Lao-kiun*, comme à ceux que l'on examinoit sur celle des *King ;* elle s'arrogea des titres que personne n'avoit osé prendre avant elle ; elle fit tout cela, & les zélateurs des anciens rites se turent ; & ce redoutable corps de Lettrés qui avoit bravé autrefois toutes les fureurs de *Tsin-che-hoang-ty* par les représentations les plus fortes, & souvent réitérées, plia humblement devant elle, & osa à peine se venger par quelques plaisanteries, de toutes les insultes qu'elle lui faisoit.

Elle fit périr plus de monde elle seule, que n'en firent périr les Empereurs les plus cruels. Elle dévasta la maison Impériale par l'exil, la prison & la mort ; elle fit des plaies horribles à tous les corps de l'Etat ; & les tristes restes de la maison Impériale, p.05.300 & tous les corps mutilés de l'Etat la servirent à l'envi, avec un zele qu'on a de la peine à concevoir. Les Princes prirent à cœur ses intérêts ; les Tribunaux respecterent ses ordres & les firent exécuter à la rigueur, les Guerriers gagnerent des batailles & reculerent dans quelques endroits les limites de l'Empire, les Lettrés l'encenserent, pour la plupart, & firent sortir, des seules presses Impériales, plus de mille volumes d'ouvrages utiles, sans compter ceux qui furent composés par les Sectaires, qu'elle protégeoit ; & le peuple vécut assez tranquille pour ne pas se plaindre de son fort. Il me semble que pour l'assemblage de ce contraste etonnant, il falloit que cette Princesse joignît un esprit supérieur à une politique des plus profondes ; qu'elle eût une hardiesse au-dessus de son sexe pour entreprendre, & un courage à toute epreuve pour exécuter ; qu'elle alliât dans sa personne des qualités incompatibles, pour se servir à propos des unes ou des autres, suivant qu'elles lui etoient nécessaires pour parvenir à ses fins. La maniere dont elle détrôna son fils, & tout ce que j'ai rapporté d'elle jusqu'à présent, peuvent en servir de preuve. Ce qui me reste encore à dire en sera la confirmation.

Aussi-tôt après que *Tchoung-tsoung* eut disparu de la salle, *Ou-heou* appella son fils *Ly-tan*, le fit asseoir sur le Trône, lui donna pour Impératrice *Lieou-ché* sa légitime epouse, & pour Prince héritier *Ly-tcheng-ki*, l'aîné de ses fils. Ainsi dans une même séance, elle fit tomber un Empereur, elle en eleva un autre, elle donna la dignité d'Impératrice & nomma un Prince héritier pour succéder au Trône, & tout cela pour pouvoir régner seule, & transmettre ensuite l'Empire à ceux de son propre nom.

La mort de *Ly-hien*, ancien Prince héritier, exilé à *Pa-tcheou*, fut le premier evenement qui constata son nouveau regne. Ci-devant elle avoit donné le commandement de p.05.301 cette place à un Officier de confiance nommé *Kieou-chen-tsi*, avec ordre à lui de veiller sur la conduite du Prince. Comme ce Prince avoit eté dégradé sans raison & qu'il y avoit dans l'Empire bien des gens qui lui avoient eté entiérement dévoués, elle craignit qu'on ne tramât quelque complot en sa faveur. Pour se délivrer de cette inquiétude, elle fit dire à *Kieou-chen-tsi* que son prisonnier avoit assez vécu & qu'il etoit tems que d'une maniere ou d'une autre, il terminât sa carriere.

Le Commandant fit part au Prince des ordres qu'il avoit reçus & lui conseilla en ami de s'exécuter lui-même, pour eviter qu'on ne cherchât des prétextes pour le faire mourir par le supplice des criminels. Le Prince le crut aisément sur sa parole & se donna la mort.

Quand *Ou-heou* en apprit la nouvelle, elle donna les démonstrations de la douleur la plus sensible, comme si elle n'y avoit eu aucune part. Elle fit semblant de croire que ce Prince s'etoit apparemment porté à cette extrémité parce qu'il avoit reçu quelque violent chagrin de la part du Commandant de *Pa-tcheou*, à la garde duquel on l'avoit confié : En conséquence elle cassa le Commandant, & donna au Prince mort les titres les plus honorables ; mais personne ne fut la dupe de son hypocrisie. Le rétablissement de *Kieou-chen-tsi*, qui eut lieu peu après, eût suffi seul pour détromper ceux qui auroient pu la croire innocente.

N'ayant plus rien à craindre du côté de *Ly-hien*, elle tourna ses vues du côté des deux jeunes Empereurs. Elle donna à *Ly-tan*, qu'elle faisoit appeller l'Empereur *Joui-tsoung*, un palais séparé de celui quelle habitoit, lui ôta toute la communication avec ceux du dehors & le fit garder à vue.

Elle fit transférer *Tchoung-tsoung*, qui etoit le véritable Empereur, des prisons des environs de la Capitale, à celle de *Fang-tcheou* & de celle de *Fang-tcheou*, dans une plus etroite p.05.302 encore près de *Kiun-tcheou*, le faisant changer ainsi de demeure pour rompre les mesures de ceux qui voudroient faire quelques tentatives, dans le dessein de l'enlever & de le rétablir sur un Trône dont elle savoit qu'elle l'avoit fait descendre injustement.

Croyant ainsi avoir pourvu à tout, elle ne garda plus aucune mesure & tout se fit désormais en son nom. Cette année, premiere du regne de *Tchoung-tsoung*, fut désignée par trois noms différens. Les deux premieres lunes, les Edits, Déclarations, Arrêts des Tribunaux & autres ecrits publics portoient au commencement ou à la fin ces mots : *Du regne de Tchoung-tsoung, premiere année de See-cheng* ; depuis la troisieme lune jusqu'à la neuvieme, on ecrivit : *Du regne de Joui-tsoung, premiere année de Ouen-ming*, & depuis la neuvieme lune, on ne data plus que *du regne de Ou-heou ou de l'Impératrice mere, premiere année de Koang-tché*, &c.

Maîtresse absolue & assise sur un Trône qu'elle avoit, du moins en apparence, partagé jusqu'alors ou avec son epoux ou avec l'un de ses fils, elle mit sérieusement la main à l'œuvre pour n'y faire asseoir après elle que quelqu'un de sa race & de son nom. Afin qu'on s'accoutumât peu à peu à regarder la maison de *Ou* sur le pied d'une maison Impériale, elle fit construire sept salles différentes, ce qui est la prérogative des seuls Empereurs, où elle pût aller faire les cérémonies en l'honneur de ses propres ancêtres. Voulant imiter les Fondateurs de Dynasties, elle donna à son pere, à son aïeul, à son bisaïeul & à d'autres, des titres d'Empereurs, de Rois & de Princes, afin de pouvoir leur rendre & leur faire rendre les honneurs proportionnés à toutes ces dignités.

Ce fut en vain que *Pei-yen*, son Ministre, voulut s'y opposer par des représentations fondées sur ce qu'elle devoit à la bienséance, à la maison Impériale des *Tang* & aux intérêts p.05.303 particuliers de sa propre maison, à la ruine de laquelle elle travailloit en croyant travailler à son elévation & à sa gloire.

> — Vous qui savez si bien l'Histoire, lui dit-il en finissant un assez long discours, rappellez dans votre souvenir, ce qui arriva du tems des *Han* à l'Impératrice *Lu-heou* : elle perdit entièrement sa famille en voulant la trop elever.
>
> — Et vous qui êtes si eclairé, lui répondit dédaigneusement *Ou-heou*, faites attention que tout ce que vous venez de dire tombe à faux. *Lu-heou* elevoit ceux de ses parens qui etoient en etat de la seconder dans ses desseins, parce qu'ils etoient encore pleins de vie, & en les elevant, elle leur attiroit autant d'ennemis ou de jaloux qu'il y avoit de personnes qui aspiroient aux emplois qu'elle leur donnoit. Pour moi je n'eleve que des morts & je ne leur donne que des dignités imaginaires. Qui pourroit être assez insensé pour en être jaloux ? Ne m'en parlez plus, & quand vous aurez quelque chose désormais à me représenter, ayez soin d'un peu mieux choisir vos comparaisons.

Cette comparaison etoit cependant très-juste, & *Ou-heou* avoit trop d'esprit & se connoissoit trop bien pour n'en pas sentir toute la justesse. Dans l'espace de moins d'une année elle plaça dans le ministere, dans les armées & dans les Tribunaux plus de quinze de ses parens qui remplacerent les deux petits-fils du celebre *Ly-tsi*. Les Princes *Ly-king-yé* & *Ly-king-yu*, les grands *Tang-tché-ki, Lo-pin-ouang, Tou-kieou-jin, Ouei-see-ouen* & d'autres se trouvant réduits au rang du simple peuple, se rendirent à *Yang-tcheou*, après avoir consulté secretement entre eux, commencerent la premiere guerre civile. Ils feignirent d'abord un ordre de l'Impératrice qui cassoit le Mandarin, Gouverneur du lieu, & ordonnoit de le faire mourir.

Comme on etoit accoutumé dans l'Empire à voir arriver de pareils ordres, sans s'y être attendu, personne ne douta p.05.304 de la réalité de celui-ci, & on laissa tranquillement massacrer le Gouverneur. Les conjurés s'emparerent de la ville, ouvrirent les prisons, prononcerent la grace de tous ceux qui y etoient détenus & en firent des soldats. Il se trouva quelqu'un qui ressembloit assez au Prince *Ly-hien*, on fit courir le bruit que ce Prince vivoit encore & que ceux qui commandoient les troupes à *Yang-tcheou* l'avoient reconnu & feroient tous leurs efforts pour le placer sur le Trône, ou, pour le moins, pour le soustraire aux persécutions de la cruelle *Ou-heou*. Cet artifice leur réussit & dans l'espace d'une quinzaine de jours, *Ly-king-yé* & *Ly-king-yu* & les autres se trouverent à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes.

Pour empêcher qu'on ne leur donnât dans l'Empire l'odieux nom de rebelles, ils publierent qu'ils ne prenoient les armes que pour mettre le véritable Empereur sur le Trône, & firent un manifeste dans lequel ils faisoient un détail de toutes les horreurs dont *Ou-heou* s'etoit rendue coupable envers la famille Impériale & tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans l'Etat. Les termes les plus durs & les plus injurieux à sa personne n'etoient point épargnés.

Ce manifeste courut bientôt tout l'Empire & *Ou-heou* ne fut pas la derniere à le voir. Elle le lut sans montrer sur son visage aucune altération, & en le rendant à l'homme de confiance qui le lui avoit apporté :

> — Il y a du feu, dit-elle, & il est fort bien ecrit. Qui croyez-vous, parmi les rebelles, capable de l'avoir composé ?
>
> — Il est probable, lui répondit-on, qu'ils l'ont fait de concert ; mais le style paroît être celui de *Lo-pin-ouang*…
>
> — C'est un homme qui a beaucoup d'esprit, repliqua-t-elle froidement, je suis fâchée d'avoir ignoré son talent, j'aurois su tirer parti d'un tel homme. Qu'on appelle *Pei-yen* : J'ai à consulter avec lui sur les moyens d'appaiser cette révolte.

Pei-yen se rendit à l'appartement de *Ou-heou* qui lui p.05.305 demanda son avis sur ce qu'il y avoit à faire dans les circonstances. Celui-ci lui répondit, un peu cruement, qu'il ne voyoit qu'un seul moyen, qui etoit d'ôter aux rebelles le prétexte qu'ils avoient pris pour s'autoriser à prendre les armes.

> — Rétablissez, ajouta-t-il, votre fils sur le Trône, laissez lui tenir les rênes du Gouvernement & tout rentrera dans l'ordre.
>
> — Lâche, lui dit Ou-heou, en le regardant avec indignation, je saurai bien me tirer d'embarras sans vous.

Elle avoit commencé à ne plus tant compter sur l'attachement de *Pei-yen*, depuis que ce Ministre s'etoit opposé à ce qu'elle fit bâtir sept salles pour y révérer ses ancêtres à la maniere des Empereurs. Ce qu'elle venoit d'entendre de sa propre bouche, acheva de le perdre dans son esprit. Quelques jours après elle le fit accuser d'intelligence avec les ennemis de l'Etat, & le fit exécuter publiquement comme coupable du crime de haute trahison. L'infortuné *Pei-yen* eut la tête coupée pour s'être expliqué avec sincérité dans une affaire sur laquelle on lui demandoit son avis ; tous ses biens furent confisqués ; ceux de son nom qui etoient revêtus de quelque emploi, furent cassés & exilés ; ses amis, ceux qui avoient eté placés par lui, subirent successivement le même sort. Tous ces crimes n'etoient qu'un amusement pour *Ou-heou* & ne l'occupoient tout au plus que quelques instans. Elle travailloit à etouffer promptement les premieres etincelles d'un feu qui pouvoir embraser bientôt tout l'Empire, pour peu qu'il fût négligé. Elle réussit au-delà de ses espérances.

Le Général *Ly-hiao-y* qu'elle envoya contre les rebelles à la tête d'une armée de plus de deux cens mille hommes de bonnes troupes, les battit, les mit en déroute, & pacifia tout. Leurs principaux Chefs périrent en combattant, ou se défirent eux-mêmes pour eviter le supplice ignominieux qu'on leur auroit fait subir s'ils avoient eté pris, ou furent

p.05.306 massacrés par leurs propres gens, en voulant se sauver par la fuite. *Ly-king-yé* & *Ly-king-yu* furent du nombre de ces derniers.

Un de leurs Officiers nommé *Ouang-na-siang*, dans l'espérance d'obtenir sa grace pour son crime de révolte & quelques récompenses du côté de la Cour, en faisant quelque chose qui lui fût agréable, les prit en traître & les assassina l'un & l'autre, à l'aide de plusieurs soldats qui dépendoient immédiatement de lui. Il obtint en effet ce qu'il souhaitoit. *Ou-heou* lui accorda l'abolition de son premier crime & lui confia la garde d'un poste important en récompense de ce dernier ; mais elle ne pardonna pas à *Ly-hiao-y* d'avoir trop de mérite & de s'être acquis tant de réputation par la maniere dont il termina cette guerre. Ce Général fut à peine arrivé à la Cour qu'on pensa à l'en eloigner. L'impératrice, sous quelque spécieux prétexte, dont elle ne manquoit jamais, l'envoya commander les troupes dans une des extrémités de l'Empire, sur les frontieres du *Sée-tchouen*. Elle ne l'y laissa pas long-tems tranquille. Elle le fit accuser de vouloir se révolter, & en conséquence elle le cassa de son emploi en lui laissant, disoit-elle, la vie, à raison de ses services passés. *Ly-hiao-y* qui n'avoit rien fait qui pût donner lieu à une calomnie de cette nature, mourut peu après de chagrin.

Depuis la mort de *Pei-yen, Ou-heou* ne voyoit personne à la Cour avec qui elle pût parler d'affaires avec une certaine ouverture de cœur ; car ce n'etoit point avec ses parens qu'elle vouloit parler de ses parens même, & elle vouloit avoir quelqu'un de confiance qui pût lui rapporter la maniere bonne ou mauvaise dont ils se conduisoient au dehors. Elle fit choix pour cela d'un jeune Bonze, homme de beaucoup d'esprit, à qui le méprisable talent de savoir s'intriguer, pour parvenir à ses fins, par des voies également dédaignées par l'homme de génie & par le sage, avoit déjà fait quelque réputation dans la Capitale.

p.05.307 Ce Bonze s'appelloit *Hoai-y*. L'Impératrice, pour lui donner quelque considération, lui fit bâtir un magnifique Monastere dont elle le nomma Supérieur. Elle lui accorda toutes les entrées libres, pour venir au Palais, la nuit comme le jour, & lui donna place au conseil. Ce qu'elle

fit là en faveur de ce Bonze donne lieu aux déclamateurs Chinois de l'accuser de magie & d'impudicité ; mais ils n'en apportent d'autres preuves que les entretiens secrets dont elle l'honoroit souvent pendant une partie de la nuit.

Je n'entreprendrai pas de justifier *Ou-heou* ; je dirai seulement qu'elle est coupable d'assez d'autres crimes qui la rendent exécrable, sans lui en imputer qu'elle n'eut peut-être pas. On pourroit ajouter que toute sa magie consistoit dans les rapports que lui faisoit son Bonze, & dans la multitude de ses espions qui ne lui laissoient rien ignorer de ce qui se passoit au dehors ; que pour ce qui est des autres infamies, il n'est pas vraisemblable qu'une femme âgée déjà de plus de soixante ans, gouvernant par elle-même de vastes Etats, ayant à se soutenir tout à la fois contre les ennemis du dehors & contre ceux du dedans, s'occupât d'autre chose que de ce qui avoit rapport à la sûreté de sa personne & à son ambition. D'ailleurs il est prouvé par l'Histoire qu'elle n'epargnoit pas plus son Bonze que les autres quand il s'agissoit du bon ordre. Elle lui fit donner une fois la bastonade dans une des cours du Palais, à l'occasion de quelques désordres qui furent commis par ceux du Monastere dont il etoit chargé. Il me paroît que ce n'est point par de pareilles preuves qu'on peut conclure que ce Bonze etoit son amant.

Cependant les Princes du sang qui voyoient avec douleur qu'ils n'etoient presque plus comptés pour rien dans l'Empire, prirent enfin le parti de demander, à force ouverte, le rétablissement de *Tchoung-tsoung*, qui etoit le légitime Empereur, p.05.308 puisqu'il avoit été nommé par *Kao-tsoung* son pere, & reconnu solemnellement par tous les ordres de l'etat. Ils se sauverent de la Cour au nombre de plus de dix & leverent des troupes chacun de leur côté. Ils auroient peut-être réussi s'ils s'etoient entendus ; mais comme chacun vouloit être chef & qu'aucun d'eux n'avoit ni les talens ni l'expérience que demandoit une entreprise de cette nature, ils furent détruits l'un après l'autre. L'activité de l'Impératrice ne leur laissa pas le tems de se réunir pour réparer la faute qu'ils avoient faite de ne pas agir de concert. Ils furent tous pris & punis

de mort. *Ou-heou* profita de l'occasion pour elaguer plus qu'elle n'avoit encore fait, les différentes branches de la famille des *Tang*. Elle eteignit impitoyablement toute la race des Princes qui avoient pris les armes. Elle enveloppa dans la même proscription celles de leurs alliés & de leurs amis, ou comme déjà coupables ou comme pouvant le devenir ; celles d'une foule de Mandarins & d'Officiers qui avoient été ou à leur service ou protégés par eux ; celles enfin de tous ceux qu'elle pouvoit soupçonner de vouloir lui nuire. C'est ainsi que finit la deuxieme guerre civile. Tous les titres, dignités ou emplois un peu importans qui vaquerent par la mort de tant de personnes, furent donnés aux parens de l'Impératrice & à ceux qui leur etoient entiérement dévoués.

Après cette horrible tragédie où la scene fut inondée de sang, elle joua au commencement de l'année suivante, une comédie qui n'effraya pas moins la grande partie des spectateurs. Elle travestit son sexe, & avec les habits de cérémonie & toute la pompe des Empereurs, elle offrit solemnellement le grand sacrifice, ayant pour assistans à ses deux côtés le Prince *Ki-tan*, à qui elle donnoit le nom d'Empereur, & le fils de *Ki-tan* qu'elle avoit nommé Prince héritier de l'Empire. Immédiatement après le sacrifice, avant que de se transporter à la p.05.309 salle des ancêtres, elle accorda une amnistie générale & ordonna qu'elle seroit publiée dans tout l'Empire. Elle sortit du lieu des sacrifices & se rendit à celui où l'on rend hommage aux morts, où elle fit les cérémonies respectueuses avec tout l'appareil qu'on employoit sous les *Tcheou*, dont elle avoit déjà fait adopter les rits. Pour imiter en tout les *Tcheou*, il ne lui manquoit que de faire un grand Général. Elle en nomma un & ce fut son Bonze *Hoai-y* auquel elle donna, outre cela, le titre de Prince du troisieme ordre : autre preuve qu'elle n'avoit ce Bonze auprès d'elle que pour savoir tout, disposer de tout & être maîtresse absolue de tout, au moyen d'un homme qui dépendoit d'elle pour tout.

Elle n'avoit adopté le cérémonial des *Tcheou* que pour donner le nom de cette illustre Dynastie à la Dynastie qu'elle prétendoit fonder. Dans cette vue elle fit paroître un Edit par lequel elle déclaroit que la Dynastie

regnante ne s'appelleroit plus désormais que la Dynastie des *Tcheou*, voulant abolir ainsi jusqu'au souvenir de la maison des *Tang*.

> — Nous avons, dit-elle, adopté le cérémonial des *Tcheou*, pourquoi n'en prendrions-nous pas le respectable nom ? Je ne vois en cela aucun inconvénient. Si cependant quelqu'un trouve qu'il y en a, qu'il mette ses raisons par ecrit, je promets d'y avoir egard.

Son intention, en voulant qu'on lui fît des représentations sur un article dont elle etoit bien résolue de ne pas se départir, etoit de connoître par-là quels etoient ceux d'entre les Grands & les Mandarins qui etoient véritablement affectionnés à la maison Impériale afin de les faire périr d'une maniere ou d'une autre. Son artifice lui réussit. Elle reçut des placets de tous les endroits de l'Empire & elle eut le chagrin de voir que dans presque tous ces placets on l'invitoit à conserver à la Dynastie régnante son véritable nom & à rétablir sur le Trône l'Empereur qu'elle en avoit fait descendre sans de légitimes raisons. Elle p.05.310 fit couler encore des ruisseaux de sang ; mais ce ne fut pas assez pour elle, elle voulut que ces ruisseaux se changeassent en fleuves.

Elle imagina une maniere d'être instruite de la conduite bonne ou mauvaise de tous ceux qui etoient en place, afin, disoit-elle, d'extirper peu à peu tous les abus qui s'etoient glissés dans le Gouvernement & de pouvoir se corriger elle-même des fautes dans lesquelles elle tomboit contre son intention. Elle donna une permission générale à tous les sujets d'accuser, sans risque, ceux qu'ils croiroient ne pas remplir leurs devoirs avec la fidélité, le désintéressement & l'exactitude qu'exigeoient les emplois dont ils etoient chargés. Elle fit placer à l'une des portes du Palais un coffre de fer dont elle avoit seule la clef, on glissoit par une fente qui etoit pratiquée à ce dessein, sur ce coffre, les billets qu'on vouloit lui faire parvenir, & chaque soir on l'ouvroit, en sa présence, après l'avoir porté dans son appartement. Elle passoit une partie de la nuit à satisfaire sa curiosité par la lecture de toutes ces représentations anonymes, dont elle se servoit ensuite pour aller à ses fins.

Il est inutile de dire que par ce moyen, elle fournissoit à la haine, à la vengeance & à la basse envie, l'occasion de se satisfaire impunément. Elle avoit trop d'esprit pour ne pas le voir elle-même ; mais elle etoit bien aise d'avoir sans cesse entre ses mains de quoi pouvoir sévir contre ceux qu'elle vouloit perdre, sans qu'il parût que c'étoit elle qui les perdoit.

Quand elle fut suffisamment instruite de tous les défauts de ceux qui etoient en place, elle fit main basse sur tous ceux qui lui faisoient ombrage.

Après un massacre qui mit les principales familles de l'Empire en deuil, elle se fit représenter par un de ses Ministres tous les inconvéniens qui résultoient de la liberté qu'elle avoit donnée de lui présenter des ecrits anonymes. Elle en convint p.05.311 & avoua même qu'à cette occasion elle avoit fait périr bien des personnes dont elle reconnoissoit actuellement l'innocence. Ainsi, ajouta-t-elle dans le nouvel edit qu'elle donna, je laisse encore à mes sujets la liberté de s'adresser à moi de la même maniere qu'auparavant, avec cette différence que chacun se fera connoître, en mettant son nom au-dessus de l'ecrit dont il sera l'auteur. Qu'on ait soin de ne rien avancer qui ne soit exactement vrai, & qu'on ne puisse prouver quand on sera requis de le faire. On fera mourir irrémissiblement les calomniateurs & ceux qui accuseront sans preuves suffisantes.

Malgré la sévérité de cet Edit, il se trouva encore, dit l'Historien, huit cent cinquante personnes qui oserent courir les risques. Elles furent convaincues d'avoir accusé à faux, & *Ou-heou* leur tint parole. Elle les fit exécuter publiquement à mort, ainsi qu'elle l'avoit promis.

Enfin rassasiée de carnage, elle se priva pour quelque tems des alimens qui nourrissoient sa cruauté, pour se repaître de ceux qui pouvoient nourrir son orgueil. Les Bonzes de la secte de *Fo,* avoient fait un Livre, dans lequel ils prétendoient que l'Impératrice *Ou-heou* etoit fille de *Fo* lui-même. Ils ajoutoient qu'elle etoit destinée par son pere à être la Fondatrice d'une nouvelle Dynastie qui devoit remplacer celle des

Tang, & qu'ainsi elle etoit, sans contredit & sans concurrent, la seule légitime Souveraine de l'Empire.

Ou-heou qui avoit peut-être fait composer ce livre, le reçut des mains d'un Bonze de grande réputation, nommé *Fa-ming*, avec beaucoup de respect, mais avec encore plus de plaisir. Elle le fit répandre dans tout l'Empire comme un Livre qui contenoit une doctrine toute céleste ; & par reconnoissance pour les Disciples de celui dont on lui disoit qu'elle etoit la fille, elle fit bâtir dans toutes les provinces de vastes & magnifiques *Miao*, pour leur servir de demeure. Elle accepta sans p.05.312 pudeur les titres d'*Impératrice esprit*, d'*Impératrice immortelle*, d'*Impératrice descendue du Ciel*, de *Mi-lê*, *fille bien-aimée de Fo,* & autres semblables, dont elle ne rougit pas de s'appeller elle-même dans quelques Edits qui avoient rapport aux affaires générales de l'Empire.

Elle fit elever, avec des frais immenses, un Temple du nom de *Ta-ming-tang*, c'est-à-dire, *Temple du grand Clair-voyant*, au nord duquel elle fit bâtir le Temple, dit *du Ciel, Tien-tang*. Dans le premier elle fit placer une statue de bronze, dont la hauteur etoit de deux cens pieds. On peut juger par-là de la hauteur du vaisseau qui la contenoit. Mais cette elévation n'etoit rien en comparaison de celle du temple du Ciel.

> « Le Temple du Ciel, dit l'Historien, etoit partagé en cinq etages. Quand on etoit arrivé au troisieme etage, & qu'on regardoit de-là le *Ta-ming-tang*, qui n'etoit qu'à quelques pas, il falloit regarder en plongeant comme pour voir quelque chose de très profondément enfoncé.

Ces deux Temples furent consumés par les flammes, peu de tems après avoir eté achevés ; mais l'Impératrice les fit rebâtir plus magnifiquement qu'auparavant, malgré tout ce qu'on put lui dire pour l'engager à se désister d'une entreprise qui epuisoit ses trésors, & ne serviroit qu'à la rendre méprisable aux yeux de la postérité.

Outre ces deux Temples, elle eleva encore plusieurs autres superbes edifices en l'honneur des différentes idoles que ses Bonzes lui

proposoient à révérer ; car il paroît, par l'Histoire, que tout culte lui etoit bon, pourvu qu'il ne l'ecartât pas des fins qu'elle se proposoit.

Cependant on etoit indigné dans tout l'Empire d'une magnificence si mal placée. On la regardoit comme une prodigalité qui n'avoit point d'exemple depuis la fondation de la Monarchie, & l'on fit sur cela des représentations réitérées qui furent p.05.313 toutes sans effet, à l'exception de celles de *Ty-jin-kié*, alors Gouverneur de la province du *Ho-nan*. Ce *Ty-jin-kié* etoit un Philosophe, que son indifférence pour ce qu'on appelle les honneurs & la fortune, mettoit au-dessus de toute crainte. Il représenta à *Ou-heou* qu'il n'y avoit déjà que trop de *Miao* dans l'Empire, & que dans la seule province, confiée à ses soins, le nombre en etoit exorbitant. Sur quoi il demandoit qu'il lui fût permis de ne conserver de tant de *Miao*, que ceux dont l'utilité etoit reconnue.

L'Impératrice appointa sa requête, & *Ty-jin-kié* profita de la permission qu'on lui donnoit, en toute rigueur, & dans la plus grande etendue du terme. Il ne conserva dans toute la province du *Ho-nan* que quatre *Miao*, consacrés à un culte particulier au pays, à savoir, les *Miao* du grand *Yu*, de *Tay-pe*, de *Ki-tcha*, & de *Ou-yuen*. Tous les autres furent livrés aux flammes, & réduits en cendres, au nombre, dit l'Historien, de plus de mille sept cens, tant grands que petits.

Qu'on me permette de faire ici une réflexion en faveur du sentiment de ceux qui croient que la religion chrétienne etoit très-florissante à la Chine dans le septieme siecle.

Le Gouverneur du *Ho-nan* fait réduire en cendres plus de mille sept cens *Miao* dans sa seule province, sous l'autorité d'une Impératrice, qui faisoit bâtir elle-même des *Miao*, & qui continua à en faire bâtir encore ; qui protégeoit les Bonzes, & qui prenoit pour elle-même des titres consacrés aux Idoles que l'on révere dans les *Miao*. Il me paroît qu'il y auroit-là une inconséquence bien grande dans la conduite d'une Princesse, qui agissoit pour l'ordinaire si conséquemment, si ces *Miao* avoient eté consacrés au culte reçu depuis bien des siecles dans le pays.

On sauve l'inconséquence, en disant que ces *Miao* etoient destinés à des cultes etrangers ; mais comme parmi ces cultes p.05.314 etrangers, ceux qui venoient immédiatement des Indes, etoient déjà, pour ainsi dire, naturalisés à la Chine, où ils avoient eté admis du tems des *Han*, on peut ajouter que ces *Miao* etoient probablement consacrés à un culte plus récent, tel que celui qui avoit eté apporté trente-trois ans auparavant par *Olopen* & ses Compagnons ; d'où l'on peut conclure très-bien que ces dix-sept cens edifices, réduits en cendres, etoient auparavant des Eglises & des Chapelles à l'usage des Chrétiens, dont le culte, etant celui du vrai Dieu, etoit opposé aux différens cultes monstrueux & bizarres de celle qui gouvernoit alors la Chine, & qu'ainsi cette Princesse a pu, sans inconséquence, supprimer, abolir & détruire des *Miao* opposés à son culte, en même tems qu'elle multiplioit le nombre de ceux qui etoient destinés au culte des Idoles qu'elle révéroit. Ce n'est ici, comme je l'ai déjà dit, qu'une simple réflexion. Je laisse aux Savarts le soin de tirer parti de ce trait d'histoire. On le trouvera dans les Annales chinoises, sous la sixieme lune de la cinquieme des années marquées du nom de *See-cheng*, immédiatement après l'annonce d'une eclipse de soleil. Cette année répond à l'an de J. C. 688.

A la magnificence des *Miao*, *Ou-heou* en joignit une autre plus digne d'elle & de la place qu'elle occupoit. A l'exemple du grand *Yu*, elle fit fondre neuf grands *Ting* ou vases d'airain, sur lesquels elle fit graver la Topographie de l'Empire, tel qu'il etoit de son tems. Elle y ajouta la division des provinces, les noms des capitales & des principales villes, le détail de ce qu'elles produisoient, & la nature des subsides particuliers qu'elles fournissoient chaque année au Trésor impérial & aux magasins publics. Elle fit placer à côté de ces *Ting*, par forme de supplément, de grandes tables de même métal, sur lesquelles elle fit graver une explication détaillée de tout ce qui n'etoit que désigné sur ces mêmes *Ting*. Et, ce que n'avoit pas p.05.315 fait le grand *Yu*, elle fit elever deux especes de pilastres dont l'un de fer & l'autre de bronze, de la hauteur de cent cinquante pieds, sur une epaisseur de douze, pour faire passer,

disoit-elle, jusqu'à la postérité la plus reculée, l'histoire de son glorieux regne ; histoire qu'elle fit composer en abrégé par *Ou-san-see*, le plus cher de ses neveux, celui à qui elle destinoit l'Empire. Cette prétendue histoire n'etoit qu'un eloge outré des prétendues belles qualités d'une Princesse dont tout l'Empire détestoit les vices, & une fausse exposition des tragiques evénemens qui avoient fait verser tant de larmes, & dont tant d'illustres familles portoient encore le deuil. Cette exposition trompeuse & cet impudent eloge, furent néanmoins gravés en très-beaux caracteres sur l'airain. *Ou-heou* voulut elle-même en composer l'inscription ou le titre, ce qu'elle fit à-peu-près en ces termes : *Monument eternel pour constater la vertu de la nouvelle Dynastie des grands Tcheou, qui a sous sa puissance l'Empire de tout l'univers.*

Deux masses de métal, ayant chacune vingt pieds de hauteur sur cent soixante-dix de circonférence, & présentant la forme d'une montagne, etoient les piedestaux de l'un & l'autre de ces monumens.

Outre le nombre prodigieux de statues qu'elle avoit exigées dans les différens *Miao*, elle en fit eriger un très-grand nombre pour représenter ceux qui avoient, disoit-elle, bien mérité de l'Empire sous son regne. A en croire les déclamateurs,

> « elle epuisa pour les ouvrages qu'elle fit faire en métal, tout l'or & le cuivre qu'elle avoit en sa disposition, & quand elle ne trouva plus où en acheter, elle fit saisir les ustensiles qui etoient à l'usage du peuple pour être employés à ces monumens de son orgueil.

Pendant l'espace de plusieurs années elle occupa ainsi plus de dix mille hommes, tant artistes qu'ouvriers. Elle ne laissa pas pour cela croupir dans une oisiveté honteuse les Guerriers p.05.316 & les Lettrés : elle tira parti de leurs services, & sut les employer à propos. Elle envoya les premiers faire la guerre en Tartarie contre les *Tou-kiué*, les *Ki-tan*, & les Thibétains ; elle fit composer par les seconds des Livres, qui eussent eté utiles, s'ils n'avoient eté infestés des erreurs des Sectaires, & si on les avoit dépouillés de tous les mensonges qui déparoient la vérité. Les

Guerriers furent alternativement vainqueurs & vaincus. Il leur arriva ce qui arrive dans presque toutes les guerres ; ils eurent beaucoup de désavantage, & très-peu de profit ; mais de leurs pertes même, *Ou-heou* sut tirer sa propre gloire & la honte des ennemis.

Elle acheta la paix avec les *Tou-kiué* & les Thibétains, en donnant au Roi de ceux-ci une Princesse du sang chinois en mariage, & en gratifiant ceux-là de quarante mille mesures de grains, auxquelles on ajouta trois mille cuirasses, quarante à cinquante mille livres de fer non travaillé, & cinquante mille pieces de soie de différentes couleurs. Les uns & les autres, d'ennemis qu'ils etoient de la Chine, etant devenus ses alliés, tournerent leurs armes communes contre les *Ki-tan* & les ecraserent.

Les Lettrés firent l'histoire des grands hommes de leur siecle, c'est-à-dire, de ceux qui avoient eté, ou les exécuteurs des cruautés de l'Impératrice, ou les lâches ministres de toutes ses volontés, ou des adulateurs toujours prêts à encenser tous ses vices. Ces mêmes Lettrés, que l'on appella par dérision dans la suite, *les Lettrés de la porte de derriere*, parce que pour recevoir leur grade de Littérature, ils avoient eu la foiblesse de se faire examiner sur le *Tao-té-king* de *Lao-kiun* ; ces mêmes Lettrés, dis-je, composerent encore sur la piété Filiale, sur les rits, sur la morale, & sur l'histoire en général, quantité d'ouvrages qui eurent cours de leurs tems ; mais dont aujourd'hui on connoît à peine les noms.

p.05.317 Au milieu de ces différentes occupations, & des soins pénibles d'un gouvernement qui rouloit tout entier sur elle, *Ou-heou* amusoit de tems en tems le public de l'espérance qu'elle alloit enfin céder l'Empire à son fils. Elle porta même la dissimulation jusqu'à se retirer pendant quelques jours, après avoir publié un manifeste, dans lequel elle s'excusoit en quelque sorte de n'avoir pas fait plutôt ce qu'elle faisoit alors.

> « Mais, ajoutoit elle, le bien de l'Empire le demandoit ainsi. Je savois que mes enfans etoient sans expérience, naturellement ennemis des affaires ; pouvois-je les livrer à eux-mêmes, dans

> un tems où j'etois comme sûre qu'ils auroient fait le malheur de leurs sujets, en remettant leur autorité entre les mains de quelques Ministres qui en auroient abusé. Il n'en est pas de même aujourd'hui, l'Empereur *Joui-tsoung*, le cadet de mes fils, a acquis de la maturité & quelque expérience. Je me décharge avec plaisir sur lui d'un fardeau que je porte depuis tant d'années, & qu'il est juste qu'il porte à son tour. Je tâcherai de le lui rendre le plus léger qu'il sera possible, en l'aidant de mes conseils tant que je vivrai.

Comme *Joui-tsoung* n'etoit pas le véritable Empereur, elle etoit bien sûre que la démission qu'elle faisoit en sa faveur, ne seroit pas reçue favorablement dans l'Empire, & elle se conservoit par-là un prétexte toujours plausible pour reprendre les rênes du gouvernement quand il lui plairoit, si son fils avoit voulu sérieusement les prendre en main lui-même quand elle faisoit semblant de vouloir le lui livrer.

Joui-tsoung connoissoit trop bien sa mere pour se laisser prendre à l'appât de ses belles paroles. Il crut entrer dans ses vues, en faisant semblant de son côté de ne vouloir pas de l'Empire tant qu'elle vivroit, & en la suppliant de continuer à le gouverner comme elle avoit fait ci-devant. Il répondit à la déclaration publique, par laquelle sa mere lui cédoit l'Empire, p.05.318 par une autre déclaration qu'il rendit publique aussi, par laquelle il s'obstinoit à le refuser.

Ces scenes comiques qui ne faisoient rire personne, etoient variées par des intermedes tragiques, qui faisoient verser bien des larmes à ce qu'il y avoit de plus respectable dans l'Empire. Quatre Princes du sang, un Ministre, environ une douzaine de Grands, sous prétexte de quelques complots de révolte, furent punis de mort en différens tems, & entraînerent dans le même précipice, avec eux, une foule de Mandarins & d'hommes de toutes les conditions.

Malgré le silence de l'histoire sur la véritable raison de tant de meurtres & les invectives des déclamateurs, qui ne la trouvent que dans l'insatiable cruauté de la Princesse qui les ordonnoit, il est à présumer

que ceux qui périrent n'etoient pas tout-à-fait innocens de ce dont on les accusoit. Tant de Princes, tant de Grands, tant de Mandarins massacrés précédemment, donnent lieu de croire qu'il y avoit des hommes qui vouloient venger leur mort ; & l'injuste disgrace de celui qu'on regardoit comme le véritable Empereur, & qui l'etoit en effet, puisqu'il avoit eté nommé par *Kao-tsoung* son pere, & reconnu solemnellement pour tel, fait croire encore qu'il n'est pas hors de vraisemblance que quelques Princes du Sang, quelques Grands & quelques Mandarins, aient fait des brigues secretes pour tâcher de délivrer leur légitime maître, & le placer sur un Trône qui lui appartenoit.

En faisant cette réflexion, je ne prétends en aucune façon prendre le parti de sa barbare *Ou-heou*, contre ceux qui s'acharnent à la décrier. Je veux insinuer seulement que sans la vigilance extrême dont elle faisoit le principal de ses soins, *Ou-heou* eût eté bientôt chassée d'un Trône qu'elle enlevoit à la maison des *Tang*, pour le faire passer dans sa propre maison. C'est ce qu'enfin elle entreprit de faire ouvertement quand p.05.319 elle crut être assez forte pour ne rien craindre, mais elle avoit à faire à des Chinois, c'est-à-dire, à la nation du monde qui quitte prise le plus difficilement, quand elle a une fois pris son parti.

Elle avoit deux neveux qui partageoient egalement sa tendresse & elle n'avoit différé si long-tems de nommer l'un d'eux son Prince héritier, que parce qu'elle craignoit d'affliger l'autre par cette préférence. Après bien des réflexions, elle se détermina pour *Ou-san-see*, le plus jeune des deux & le proposa à son Conseil. *Ty-jin-kié*, qui etoit alors celui de tous ses Ministres qu'elle ecoutoit le plus volontiers, lors même qu'il etoit d'un sentiment différent de celui qu'elle avoit, s'opposa de toutes ses forces à la nomination d'un nouveau Prince héritier, par un discours qui est rapporté dans l'histoire, & dont voici le précis. Il dit à l'impératrice, avec sa franchise accoutumée, qu'elle ne pouvoit point ôter l'Empire aux *Tang*, si elle consultoit la justice, & qu'elle ne devoit pas le leur ôter, quand même elle le pourroit, si elle consultoit les intérêts de sa maison :

— Ce sont les *Tang*, dit-il, qui ont conquis l'Empire, c'est le grand *Tay-tsoung* qui l'a mis dans l'état florissant où nous le voyons aujourd'hui. Quel droit avez-vous de vouloir l'ôter à ses descendans ? Est-ce par reconnoissance de ce qu'il a eté le premier à vous introduire dans le Palais, à vous donner occasion de faire briller votre esprit, & de faire valoir votre mérite, qui l'un & l'autre eussent eté enfouis, sans le discernement de ce grand Prince, qui sut le démêler & en tirer parti ? Est-ce par reconnoissance encore pour *Kao-tsoung*, votre epoux, qui, charmé de toutes les belles qualités dont vous êtes douée, vous donna toute sa tendresse, & voulut partager son Trône avec vous ? Quand il vous eleva au rang d'Impératrice, quand il vous pria en mourant d'aider son fils dans le gouvernement de l'Empire, est-ce pour vous mettre la force en main & vous p.05.320 engager à le lui enlever ? Mais supposons que vous ayiez placé sur le Trône des *Tang*, votre neveu *Ou-san-see*, croyez-vous que les sujets de l'Empire l'y laisseroient long-tems tranquille ? Jugez de l'avenir par le passé. Quels ruisseaux de sang n'avez-vous pas eté obligée de faire couler pour pouvoir vous-même vous y maintenir ! pour moi, je crois que vous travaillez efficacement, sans le vouloir, à faire eteindre votre race jusqu'à la derniere etincelle.

Ce discours sorti de la bouche d'un homme dont elle connoissoit la candeur & la droiture, la fit rentrer en elle-même ; mais ce qui acheva de la déterminer, fut une réflexion comme jettée au hasard par le même *Ty-jin-kié*, avant que de se séparer d'elle. Croyez-vous, lui dit-il, que celui de vos neveux que vous aurez fait Empereur, aura pour vous, après votre mort, toute la reconnoissance que vous en attendez ? Croyez-vous de bonne-foi qu'il vous donnera la préférence sur sa propre mere, &, qui plus est, sur son pere lui-même ? vous auriez tort de vous en flatter. Il elevera son pere à la dignité d'Empereur, & sa mere à celle

d'Impératrice, & leurs noms seront inscrits les premiers dans la salle des Ancêtres. Ce sera beaucoup s'il fait placer le vôtre à l'un des côtés.

Les autres Ministres & la plupart de ceux qu'elle consultoit, furent du sentiment de *Ty-jin-kié*. Elle voyoit outre cela, par les représentations qu'on lui faisoit de tems à autre, pour l'engager à rappeller l'Empereur *Tchoung-tsoung*, qu'elle ne pouvoit s'opposer au vœu général de la nation, sans risquer de faire exterminer tôt ou tard sa famille. Elle se désista enfin d'un projet, pour l'exécution duquel elle avoit commis tant de crimes ; mais en cessant de vouloir placer sa propre famille sur le Trône, elle voulut la mettre sur les voies de s'y placer d'elle-même un jour, lorsque les circonstances seroient plus favorables.

p.05.321 Il y avoit déjà plus de vingt personnes de son nom qu'elle avoit elevées au rang de Prince, tant du premier que des second & troisieme ordre. Tous les autres etoient en possession des premieres charges de l'Empire, elle travailla à leur assurer leur etat, & à empêcher qu'on ne les inquiétât après qu'elle ne seroit plus. Dans cette vue elle publia un Edit, dans lequel, après avoir protesté de ses bonnes intentions, lorsqu'elle se détermina à répudier son fils *Tchoung-tsoung*, & à le faire descendre du Trône, elle ajoute, que n'ayant rien vu depuis ce tems, dans la conduite de ce Prince, soit dans les différentes prisons où elle avoit cru devoir le tenir renfermé, soit dans le lieu de l'exil où il etoit depuis quelques années, qui ne fût une preuve de son amendement, elle ne vouloit pas s'opposer plus long-tems à ce que la Nation paroissoit souhaiter avec tant d'empressement, & qu'ainsi elle rappeloit *Tchoung-tsoung* auprès d'elle pour l'instruire dans l'art de régner.

Elle le rappella en effet ; mais sans lui permettre encore de prendre connoissance des affaires du gouvernement. Pour lui donner cependant quelques preuves de sa bonne volonté, elle le nomma Prince héritier, afin qu'il lui succédât de plein droit, en cas d'accident, & pour pouvoir le faire reconnoître de nouveau comme véritable & légitime Empereur, quand elle jugeroit à propos de le faire. Elle eut la fausse politique de vouloir que son fils quittât le nom de *Ly*, qui etoit celui de la maison des

Tang, pour prendre celui de *Ou* qu'elle portoit elle-même. Ce qui déceloit ses véritables intentions, quelque soin qu'elle prit d'ailleurs de les cacher.

Tchoung-tsoung n'hésita point à faire tout ce qu'elle voulut ; & à ces conditions il entra dans ses bonnes graces, du moins en apparence. Elle de son côté le nomma Généralissime de l'armée qui devoit aller contre les Tartares, & lui donna *Ty-jin-kié* pour commander sous lui.

p.05.322 A peine sut-on dans l'Empire que *Tchoung-tsoung* etoit rappelé, & qu'il alloit être rétabli sur le Trône de ses peres, qu'on fit de tous côtés des réjouissances extraordinaires, qui convainquirent *Ou-heou* qu'elle avoit eu tort de se flatter de pouvoir substituer sa propre famille à celle des *Tang*. Ce fut bien autre chose encore, quand on apprit que ce Prince devoit aller en personne contre les Tartares. Il n'y eut presque point de famille, qui, pour preuve de son attachement, ne voulût que quelqu'un des siens allât servir sous lui. Le nombre de ceux qui demandoient à être enrôlés fut si grand, qu'après avoir fait un choix des hommes qui paroissoient les mieux faits, les plus robustes, & les plus propres au métier des armes, l'armée se trouva augmentée de plus de cinquante mille guerriers, prêts à verser jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour la gloire de celui qu'ils vouloient avoir pour maître. *Ou-heou* fut alarmée d'un empressement qui l'avertissoit de ce qu'elle avoit à craindre, si son fils etoit une fois à la tête de tant de braves gens, déterminés à tout entreprendre au moindre signe qu'il leur donneroit de sa volonté. Pour se mettra l'esprit en repos, & etouffer dans son principe tout ce qui pouvoit faire naître l'idée de tenter une révolution, elle arrêta *Tchoung-tsoung* à la Cour, sous prétexte que sa santé avoir besoin d'être ménagée, & que les fatigues de la guerre etoient trop contraires à la délicatesse de sa complexion pour oser la mettre à de si fortes epreuves. Elle donna le commandement de l'armée à *Ty-jin-kié*, qui n'eut que la peine d'aller & de revenir. Les Tartares ayant appris qu'on venoit contre eux avec des forces si considérables, abandonnerent les frontieres, & s'enfoncerent bien avant dans les montagnes & dans les déserts.

Après avoir pourvu à sa propre sûreté, *Ou-heou* pensa qu'il etoit tems de pourvoir à la sûreté de sa famille après sa mort. p.05.323 Elle la recommandoit sans cesse à ses enfans, c'est-à-dire, à *Tchoung-tsoung*, à *Joui-tsoung*, & à la Princesse *Tay-ping* leur sœur. Ses enfans lui promettoient tout ; mais ces promesses, qu'un seul instant de mécontentement ou de dépit, ou même des raisons d'Etat, en certaines circonstances, pouvoient rendre vaines & de nul effet, ne la satisfaisoient pas. Elle voulut des sermens, & les sermens les plus sacrés.

Elle prit un jour ses deux fils & sa fille, & les conduisit à la salle des Ancêtres. *Là elle leur fit jurer, en présence de la représentation de leurs Aïeux, qu'ils n'attenteroient jamais, sous aucun prétexte, à la vie de ceux de la maison de Ou ; qu'ils les laisseroient jouir tranquillement de leurs dignités & de leurs biens, & qu'ils prendroient leur defense contre quiconque voudroit les opprimer ou les calomnier.*

Elle fit graver ce serment sur une table de fer, qui fut placée dans la salle même, afin que l'Empereur futur & ses descendans pussent s'en rafraîchir le souvenir, toutes les fois qu'ils viendroient faire les cérémonies respectueuses en l'honneur de leurs Ancêtres. Malgré tant de précautions, *Ou-heou* ne croyoit pas avoir encore assez fait en faveur de sa famille. Elle attendoit que quelques circonstances lui présentassent l'occasion d'en faire davantage, & en attendant elle etoit toujours seule dépositaire de l'autorité suprême, dont elle ne vouloit se dépouiller qu'à la mort. On en murmuroit dans l'Empire ; & quoiqu'elle fût très-instruite de ce qu'on en disoit, elle continuoit à se conduire de la même maniere que si elle l'eût parfaitement ignoré. Les Grands lui faisoient de continuelles représentations, & de vive voix & par ecrit, pour l'engager à se décharger sur son fils d'un poids, que son âge, d'environ quatre-vingt ans, ne lui permettoit plus de porter. Elle se contentoit de répondre qu'elle ne demandoit pas mieux que de faire ce qu'on lui p.05.324 suggéroit, mais qu'elle avoit des raisons de ne pas le faire si-tôt.

Cette Princesse, toute âgée qu'elle etoit, gouvernoit encore par elle-même ; elle avoit encore la même présence d'esprit, la même exactitude

à se faire instruire de tout, la même fermeté, & les autres qualités bonnes & mauvaises qu'elle avoit lorsqu'elle commença à régner. A sa cruauté près, dont elle avoit infiniment rabattu, elle etoit à-peu-près la même que dans ses jeunes ans pour la maniere de se conduire elle-même, & de conduire les autres où elle vouloit.

Sa grande pénétration & son extrême vigilance, ne l'empêcherent pas d'être trompée. Outre ses neveux, qui avoient toute sa tendresse, elle avoit donné une entiere confiance à deux Seigneurs du nom de *Tchang*. Les deux *Tchang*, fiers de la faveur dont ils jouissoient auprès de l'Impératrice, ne gardoient aucun ménagement ; ils irriterent contre eux la plupart des Courtisans. Leur conduite, par rapport à leur Bienfaitrice, n'etoit pas d'ailleurs sans reproches ; & par leurs discours peu mesurés, ils trahissoient, sans peut-être le vouloir, mais seulement pour se donner du relief, des secrets qui n'auroient dû être qu'entr'eux & celle qui les leur confioit : en un mot, ils firent naître des soupçons qu'ils tramoient secretement, & de concert avec l'Impératrice, pour placer enfin sur le Trône l'un des neveux de cette Princesse. Un homme en place, représenta en général à *Ou-heou*, qu'il y avoit du danger pour sa personne & pour l'Empire, de laisser aux deux *Tchang* une entiere liberté de venir à toute heure dans le Palais ; liberté, ajouta-t-il, dont il n'est pas impossible qu'ils abusent. C'etoit en dire assez pour préparer l'esprit de l'Impératrice à ce qu'il vouloit lui insinuer contre eux. Il avoit déjà entre ses mains plus qu'il n'en falloit pour perdre ces deux p.05.325 hommes, s'ils etoient interrogés juridiquement. Il travailla à les faire arrêter. Il fit courir des billets anonymes, dans lesquels il donnoit à entendre que les deux *Tchang* cabaloient contre la maison Impériale.

Ces billets firent tout leur effet. Ceux qui avoient entendu les discours indiscrets des deux freres ; ceux à qui on les avoit rapportés ; ceux qui etoient jaloux de leur crédit ; ceux enfin qui ne craignoient déjà que trop ce qu'on vouloit leur faire craindre, furent aisément persuadés que les *Tchang* etoient des traîtres qui alloient allumer le feu des guerres civiles, & mettre l'Empire en combustion.

Alors *Tsoui-siuen-ouei* (c'est le nom de cet homme en place), se rendit chez le Président du Tribunal des crimes, & lui représenta ce qui etoit de son devoir. Celui-ci qui en savoit sur le compte des *Tchang* plus qu'on ne pouvoit lui en dire, homme plus qu'octogénaire, d'une intégrité à toute epreuve, infiniment attaché à la maison Impériale qu'il avoit vu commencer, & qui avoit passé par les emplois les plus importans, depuis le tems du grand *Tay-tsoung*, reçut avec plaisir l'ouverture que lui faisoit *Tsoui-siuen-ouei*. Il engagea *Soung-king*, l'un des Mandarins de son Tribunal, à présenter à l'Impératrice une accusation dans les formes contre les deux *Tchang*.

L'Impératrice ne put pas reculer. Elle fit arrêter elle-même les accusés pour être conduits en prison, & se purger du crime dont on les accusoit. Elle ne vouloit par-là qu'effacer de l'esprit du public tout soupçon qu'ils etoient d'accord avec elle ; car dès le lendemain elle les envoya chercher en triomphe, comme s'ils avoient eté parfaitement innocentées.

Le vieux président, choqué d'une conduite si irréguliere de la part de l'Impératrice, fut convaincu plus que jamais, qu'elle ne tarderoit pas de mettre un de ses neveux sur le Trône des *Tang*, si les fideles sujets de l'Empire ne se hâtoient d'y placer p.05.326 *Tchoung-tsoung*. Il crut qu'il etoit tems d'employer la force pour obtenir ce qu'on faisoit espérer depuis si long-tems en vain.

Il alla trouver *Ly-to-tso*, qui etoit grand Général, & qui avoit à sa disposition toutes les troupes, comme pour lui faire simplement une visite. Après les premiers complimens, il laissa couler quelques larmes, & avec toutes les démonstrations de la douleur la plus vive, & cet air vénérable qu'imprimoit sur sa personne son grand âge & le caractère dont il etoit revêtu, il lui dit : Vous possédez une des premieres charges de l'Empire, vous avez de grands biens, & vous jouissez de la double considération que les dignités & les richesses attirent : à qui croyez-vous que vous êtes redevable de votre bonheur ? est-ce à la maison des

Tang ? est-ce à celle des *Ou* ? répondez-moi avec cette franchise & cette sincérité dont les gens de guerre sont profession.

Le Général qui comprit où il en vouloit venir, poussa un profond soupir, & lui répondit que c'etoit à *Tang-kao-tsoung*, son auguste Maître, qu'il etoit redevable de tout ce qu'il etoit & de tout ce qu'il avoit.

> — Et, continua le Vieillard, n'auriez-vous pas quelqu'envie de témoigner votre reconnoissance à cet auguste Maître, votre bienfaiteur, dans la personne de ses fils, qui sont opprimés depuis si long-tems & d'une maniere si indigne ?

Ly-to-tso fut quelques momens sans répondre, puis se jettant au col du Vieillard :

> — Mon pere, lui dit-il, disposez de moi : je suis prêt à tout pour le service de mes légitimes Maîtres.
>
> — Il faut, reprit le Vieillard, remettre *Tchoung-tsoung* sur le Trône. Tous les Princes, tous les Tribunaux le souhaitent. C'est le vœu commun de toute la nation. Nous n'avons besoin que de quelques troupes pour aller prendre le Prince dans son Palais & le conduire en triomphe au Palais Impérial, exiger p.05.327 que l'Impératrice sa mere lui remette les sceaux de Empire, & qu'elle ne se mêle plus du gouvernement. Pour venir à bout de tout cela nous n'avons de sang à répandre que celui des deux *Tchang*, qui, par leurs crimes, ont déjà mérité la mort. Mais pour ne rien faire que la postérité puisse nous reprocher, j'aurai soin de faire prévenir l'Empereur & de lui demander ses ordres, auxquels nous nous conformerons, quels qu'ils puissent être.

Ce généreux Vieillard, dont le nom etoit *Tchang-kien-tché*, mais d'une autre maison que les deux autres *Tchang,* muni du consentement & de l'approbation du grand Général, fit avertir secretement l'Empereur *Tchoung-tsoung* de ce qu'il avoit résolu de faire, & lui demanda, ou son

agrément, ou une défense de passer outre, supposé qu'il n'approuvât pas son projet.

L'Empereur charmé de sa fidélité & de son zele, lui fit répondre qu'il approuvoit tout, lui ordonna d'agir de concert avec ses amis ; mais avec le plus de secret & le plus promptement qu'il seroit possible, de peur que l'Impératrice sa mere, qui avoit des espions partout, ne vînt à être informée d'un projet qu'elle ne manqueroit pas de leur faire expier à tous par les supplices & par la mort. Que pour lui, dans l'état où il se trouvoit, il ne pouvoit que rester dans l'inaction, se tenir tranquille, paroître ne se mêler de rien, laisser faire, & se prêter ensuite à tout quand il seroit tems.

Sur ces paroles de l'Empereur, n'hésita point. Il alla chez tous ses amis & et chez les Grands en particulier qu'il savoit être plus spécialement attachés à la maison Impériale, leur communiqua son projet, & les invita à se joindre à lui pour courir ensemble, tous les risques de l'exécution. *De tous ceux à qui il parla, dit l'Histiorien, il ne s'en trouva aucun qui ne lui donnât son approbation, & qui ne fût charmé* p.05.328 *de s'exposer à répandre jusqu'à la derniere goutte de son sang pour une si bonne cause.*

Le jour pris pour le dénouement de cette intrigue etant arrivé, *Tchang-kien-tché*, à la tête de ses amis, & d'environ six cens hommes de bonnes troupes que le grand Général lui avoit donnés, se rendit au Palais par un chemin, tandis que le grand Général lui-même, accompagné d'un grand nombre d'Officiers, & escorté par un corps choisi parmi ce qu'il y avoit de meilleurs soldats, y conduisoit l'Empereur par un autre. Ils arriverent les uns & les autres à-peu-près dans le même tems. Ils forcerent la garde, se rendirent maître des portes, & pénétrerent jusques dans l'intérieur, sans que personne osât s'opposer à eux. La présence du Prince héritier, comme on appelloit alors *Tchoung-tsoung*, contint tout le monde dans le respect.

Au premier bruit qui se répandit qu'on avoir forcé la garde, & qu'on etoit maître du Palais, *Ou-heou* sortit avec intrépidité de son

appartement, pour se mettre au fait par elle-même d'un evénement qu'elle avoit peine à croire. Les deux *Tchang* accoururent aussi avec quelques Eunuques, car aucun soldat ne voulut leur obéir, pour tâcher, s'il leur avoit eté possible, de repousser la force par la force. Aussi-tôt qu'ils firent apperçus, ils furent massacrés aux pieds même de l'Impératrice, à qui on ne donna pas le tems de prendre leur défense, ni de dire un seul mot en leur faveur. Cette Princesse regardant alors son fils avec cet air de fierté qu'elle avoit coutume de prendre avec lui quand elle lui intimoit ses ordres, lui dit :

> — Vous venez de faire massacrer ces deux hommes que vous haïssiez. Les voilà morts ; que voulez-vous davantage ? retirez-vous, & faites retirer tout ce monde.

L'un des Grands qui etoient présens, s'approchant avec respect p.05.329 de l'Impératrice :

> — Dans quel lieu, lui dit-il, voulez-vous que l'Empereur se retire ? Il est dans son propre Palais, dans ce Palais que l'Empereur Kao-tsoung son pere lui a laissé, en lui donnant l'Empire. Il y a long-tems qu'il est en âge de régner. Il ne vous reste plus, Madame, qu'à lui remettre en mains les rênes du gouvernement. Il est Empereur, il a toutes les qualités qu'il faut pour être bon Empereur. Toute la nation desire avec empressement de le voir enfin régner ; c'est à vous à remplir aujourd'hui ses vœux.

Ou-heou comprit par ce début qu'il n'y avoit plus moyen de donner le change à des hommes armés. Elle s'exécuta de bonne grace, conduisit son fils à la salle du Trône, lui remit les sceaux de l'Empire, & se retira dans un des Palais destinés pour les femmes ; mais en se retirant elle eut encore le crédit de se faire donner le plus auguste des titres, celui de *Tsé-tien-hoang-heou*, c'est-à-dire, de *déléguée du Ciel pour gouverner les hommes* ; & ce fut son fils même qui eut la lâche complaisance de le lui donner.

On ne sait lequel on doit le plus admirer des deux ; ou l'Impératrice *Ou-ché*, qui dans l'abyme profond où on la précipite, conserve sa présence d'esprit, fait trembler encore son fils d'un seul de ses regards, imprime le respect & une forte de terreur à un millier de guerriers armés, donne la loi & triomphe pour ainsi dire en tombant : ou l'Empereur *Tchoung-tsoung*, qui, ayant à venger vingt-deux années d'injures personnelles, & le meurtre de plus de trente personnes de son nom & de son sang, oublie l'exil, la prison & tous les autres outrages dont on l'a rassasié, laisse impunis tous ces horribles massacres, dont le seul souvenir fait frémir encore, & en confirmant à sa mere le titre de *déléguée du Ciel*, dont elle ose se parer solemnellement, semble approuver p.05.330 lui-même ce tissu d'atrocités de tous les genres dont elle souilla son regne & tout le cours de sa longue vie.

> « Il falloit, dit un célebre Critique qui a glosé sur l'histoire, il falloit au lieu de ce titre majestueux, dont *Tchoung-tsoung* n'eut pas honte de décorer cette femme, qui sera l'opprobre eternel de la nation, la faire traîner dans la salle des Ancêtres, & là, après lui avoir reproché les neuf sortes de crimes dont elle s'etoit rendue coupable, l'egorger devant les noms augustes qui représentoient les *Tang*, à la place de ces animaux qu'on immole pour victimes lors des sacrifices. Mais *Ou-heou* etoit la mere de *Tchoung-tsoung*. Triste situation pour un fils, qui, ayant à venger son pere & ses ancêtres, ne peut les venger que sur celle dont il a reçu la vie !

L'année où *Tchoung-tsoung* remonta sur le Trône de ses Peres, est celle que l'histoire marque comme la vingt-deuxieme de son regne, la premiere de *Chen-loung*, & la sept cent cinquieme de l'ere chrétienne.

Ou-heou renfermée dans le Palais qu'elle avoit choisi pour demeure, ne vécut que quelques mois après sa disgrace. Elle mourut la même année, âgée de près de 82 ans. On lui rendit après sa mort tous les honneurs dus à son rang ; & sa mémoire, toute exécrable qu'elle est aux

yeux de la nation chinoise, durera autant que celle de ses plus illustres Empereurs [1].

[1] Je crois que si dans la suite quelque Missionnaire patient & laborieux, vouloit se donner la peine de lire tout ce qui a eté ecrit contre l'impératrice *Tsê-tien-hoang-heou*, par les Lettrés du siecle où elle vivoit, & par ceux des siecles postérieurs, il pourroit trouver bien des eclaircissemens & des anecdotes pour l'histoire du Christianisme dans le septieme siecle. Le Mémoire de M. de Guignes lui serviroit pour avoir la clef de bien des expressions chinoises, auxquelles, faute de cette clef, on donne un tout autre sens qu'elles n'ont.

LXII

TY-JIN-KIÉ

Ministre

@

p.05.331 Le nom de sa famille etoit *Ty*, son nom propre *Jin-kié*, & son surnom *Ho*. Dès son enfance il donna des marques d'une solidité d'esprit & d'une sagesse peu communes. Dans l'ecole où il faisoit ses etudes, il arriva qu'un de ses condisciples fut tué. Les gens de Justice se transporterent sur les lieux pour reconnoître le corps & faire leurs informations. A leur arrivée, tous les ecoliers se leverent, à l'exception de *Ty-jin-kié*, qui continua à etudier, comme auparavant, ce qui surprit tous les assistans. On le reprit de son incivilité & de son peu d'egard pour les personnes en place. Il répondit modestement, mais d'un ton ferme, que ce n'etoit point à lui à qui en vouloient ces personnes en place, qu'il n'avoit pas cru mal faire, & qu'il lui paroissoit très-raisonnable de ne pas quitter la compagnie des Sages, avec lesquels il apprenoit beaucoup, en etudiant leurs Livres, pour celle des Mandarins & des gens de Justice, avec lesquels il n'avoit rien à apprendre, quelque attentif qu'il pût se rendre à toutes leurs formalités.

Cette réponse fut remarquée, & les parens du jeune homme fonderent sur lui les plus flatteuses espérances. Après avoir fini ses etudes, il prit ses grades, & eut occasion de se faire connoître de quelques uns de ces Lettrés titrés, qui le produisirent auprès d'un Grand de l'Empire, nommé *Yen-ly-pen*, qui, après l'avoir examiné quelque tems, crut découvrir en lui des vues profondes, & un caractere propre à les faire valoir. Il obtint pour lui un Mandarinat à *Ping-tcheou*.

Dans l'exercice de sa charge, *Ty-jin-kié* s'attira l'estime universelle ; il fit plus, il se fit aimer. Le peuple le regardoit p.05.332 comme son pere, les

affligés comme leur consolateur, & tout le monde comme son ami. On le promut bientôt à un grade supérieur, après lequel on le fit Gouverneur de *Yeou-tcheou*.

Comme il n'etoit pas de ceux qui semblent changer de caractere en changeant d'etat & de fortune, & qu'il etoit le même par-tout, par-tout aussi l'on avoit pour lui l'estime, la vénération & la confiance qu'il méritoit. Le Ministere crut qu'un homme de ce caractere pourroit être utile à la Cour ; il y fut appellé, & eut une de ces charges qui donnent un libre accès auprès du Prince, & le droit de lui faire des représentations, tant de vive voix que par ecrit.

Ty-jin-kié se conduisit à la Cour comme il avoit fait par-tout ailleurs. Il s'y fit aimer de tout le monde & acquit le droit de s'elever contre les abus, de protéger l'innocent, de s'opposer même aux volontés du Souverain, sans qu'on lui fut mauvais gré de cette liberté, parce qu'on etoit persuadé que du moins ses intentions étoient toujours bonnes. En voici une preuve :

L'Empereur *Tang-kao-tsoung* venoit de donner l'ordre de faire mourir deux Officiers-Généraux, qui étant de quartier pour la garde de la sépulture de ses ancêtres, s'etoient avisés de faire couper un arbre de ce lieu, regardé comme sacré. *Ty-jin-kié* demanda grace & dit à l'Empereur qu'il y avoit de l'indécence & de la cruauté à vouloir donner la mort à deux braves Officiers qui avoient, dans plus d'une occasion, rendu des services essentiels à l'Etat, pour avoir eu l'imprudence de faire couper un arbre.

> — Ils ont fait une faute, j'en conviens, mais c'est une faute qui ne mérite tout au plus que la privation d'une année du revenu de leur charge.
>
> — Eh quoi ! lui répondit l'Empereur en colere, puis-je être censé avoir la Piété Filiale, si je ne punissois pas très-sévérement quiconque ose manquer de respect à mes ancêtres. Ces deux Officiers p.05.333 ont fait abattre un arbre qui

ombrageoit un de leurs tombeaux ; puis-je les laisser vivre ? non, ils mourront.

— Eh ! Seigneur, lui replia *Ty-jin-kié*, les taupes & les rats manquent bien autrement de respect à vos ancêtres, qu'ils vont les ronger jusques dans leurs cercueils. Croyez-moi, faites une guerre ouverte à tous ces animaux ; envoyez des armées sous terre pour les exterminer tous, autrement vous serez censé n'avoir pas la Piété Filiale.

L'Empereur fit ses réflexions & pardonna aux deux Officiers, qui en furent quittes pour la privation d'une année du revenu de leurs charges.

Après la mort de *Kao-tsoung*, l'Impératrice *Ou-heou* s'empara du Trône au préjudice de ses enfans, comme on vient de le voir. *Ty-jin-kié* fut elevé à la dignité de Ministre. Dans ce poste dangereux en tout tems, mais plus encore sous le regne d'une Souveraine telle que l'etoit *Ou-heou*, il fut conserver sa faveur, sans manquer à son devoir. Ses représentations, ses requêtes, ses placets etoient toujours reçus favorablement, parce qu'ils n'etoient que l'effet de son zele pour le bien général de l'Etat, & que ses discours etoient toujours assaisonnés de cette louange fine, qui portant sur le vrai, plaît d'autant plus qu'elle paroît moins recherchée, & qui en blâmant réellement ce qui mérite d'être blâmé, en fait sortir, comme par occasion, ce qui est louable.

Sous un regne où la vérité coûtoit tant à dire, quand elle avoit certains articles pour objet, parce qu'elle n'etoit payée que par l'exil ou par la mort, *Ty-jin-kié* fut presque le seul de tous les Ministres qui osât constamment dire la vérité ; & cette vérité qui coûta la vie à tant d'autres, fut précisément ce qui le fit estimer & lui fraya la route pour parvenir plutôt & plus sûrement jusqu'au comble des honneurs.

La cruelle *Ou-heou*, toujours contrariée par ce sage, p.05.334 l'ecoutoit toujours volontiers ; & si elle ne déféroit pas aux avis qu'elle en recevoit, quand ils etoient opposés à ses desseins, elle rabattoit du moins quelque chose de sa cruauté.

Ty-jin-kié profita de sa faveur pour placer les savans & ceux qui s'etoient montrés les plus fideles envers leur légitime Souverain. Parmi les grands hommes qui eurent part à ses bienfaits, on compte *Hoa-yuen-fan, King-koei, Yao-tsoung* & plusieurs autres dont on peut voir les noms dans l'Histoire.

Cependant malgré tout son zele pour la Maison Impériale & toutes les représentations qu'il ne cessoit de faire, pour engager l'Impératrice à ne plus la persécuter, il avoit la douleur de voir que cette barbare Princesse persistoit à vouloir faire passer le Trône à ceux de sa propre maison. L'Empereur *Tchoung-tsoung* & le Prince son frere etoient exilés & hors d'etat de pouvoir rien entreprendre pour eux-mêmes. La plupart de ceux qui avoient parlé en leur faveur avoient péri misérablement, & *Ty-jin-kié* lui-même s'etoit vu plusieurs fois à la veille de subir le même sort, ou, tout au moins, d'être disgracié. Cela ne l'empêchoit pas de profiter de toutes les occasions pour tâcher de servir son maître, ou pour défendre ses droits auprès de celle qui l'opprimoit.

Un jour qu'il entroit chez l'Impératrice *Ou-heou* pour faire les devoirs de sa charge :

> — Je vous attendois avec impatience, lui dit cette Princesse en le voyant, j'ai fait cette nuit un rêve dont je voudrois bien savoir l'explication. Vous autres docteurs, vous savez tout, vous avez lu tous les livres, il ne vous sera pas difficile de me tirer de peine ; car je vous avoue que ce rêve, tout rêve qu'il est, ne laisse pas que de m'inquiéter.
>
> J'ai vu en songe un oiseau dont la figure approchoit de celle d'un perroquet. Sur son plumage brilloient toutes les couleurs. Je ne pouvois me lasser de l'admirer ; mais il avoit les deux ailes rompues & ne pouvoit prendre son essor pour voler. p.05.335 Je lui portois compassion ; je craignois pour lui. Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

> — Madame, répondit *Ty-jin-kié* sans hésiter, cet oiseau merveilleux, c'est vous : les deux ailes rompues désignent vos deux fils (l'Empereur & son frere) ; rappellez l'un & l'autre, placez-les où il convient : l'oiseau merveilleux aura ses ailes, pour se soustraire à la poursuite du milan, & vous aurez tout ce qu'il faut pour vous attirer *l'estime & l'admiration de l'univers*.

Si cette réponse ne fit pas rappeller sur le champ l'Empereur & son frere, elle empêcha que l'Impératrice mere ne fit monter sur le Trône un des fils de son propre frere, comme elle en avoit déjà conçu le dessein. Ceux de la famille Impériale qui étoient instruits de la bonne volonté de *Ty-jin-kié*, l'honorerent toujours de leur estime & de leur bienveillance.

Après la mort de *Ou-heou* & de *Tchoung-tsoung*, *Ty-jin-kié* fut elevé, par l'Empereur *Joui-tsoung*, à la dignité de Prince de *Leang*, vers l'an de J. C. 711. Il est connu encore sous le nom de *Ouen-hoei*, qui est le titre honorifique qu'on lui donna après sa mort.

LXIII

TANG-HIUEN-TSOUNG

Empereur

@

p.05.336 On a vu sous le portrait de l'Impératrice *Te-tien*, comment les Empereurs *Tchoung-tsoung* & *Joui-tsoung*, furent alternativement chassés du Trône par cette Princesse. On a vu encore comment *Tchoung-tsoung* fut rétabli : cet Empereur, sur lequel les bien intentionnés avoient fondé les plus flatteuses espérances, ne tint rien moins que ce qu'il avoit promis. Il se conduisit si mal, qu'il fit presque regretter le regne cruel de sa mere.

A l'exemple de *Kao-tsoung* son pere, il se laissa gouverner par *Ouei-ché* son epouse, laquelle, ainsi que l'avoit fait *Ou-heou*, s'assit d'abord à côté de lui sur son trône, & s'empara peu après de toute l'autorité. Mais comme elle n'avoit, ni le génie, ni les talens de celle qu'elle vouloit imiter, il lui falloit quelqu'un qui suppléât à ce qui lui manquoit de ce côté-là. Elle s'associa une personne de son sexe, du nom de *Ouan-eulh*. Cette *Ouan-eulh* etoit une femme bel-esprit & savante, qui ecrivoit très-bien, & qui avoit fait une etude particuliere de tout ce qui concernoit le gouvernement.

Ces deux femmes se mirent à la tête de toutes les affaires de l'Empire. Elles etoient les distributrices des graces ; elles donnoient & ôtoient les emplois suivant leurs caprices, ou leurs intérêts, elles gouvernoient en Souveraines. *Ou-san-sée*, l'un des neveux de l'Impératrice *Ou-heou*, celui-là même que cette Princesse avoit résolu de placer sur le Trône, trouva le secret de se faire aimer tout à la fois de l'une & de l'autre. Il profita de l'ascendant qu'il avoit sur elles pour

tâcher de se remettre sur la voie qui devoit le conduire à la dignité suprême.

Ses intrigues, tant au dedans qu'au dehors du Palais, p.05.337 n'etoient pas si secretes qu'elles ne fussent sues par quelques Grands, & par plusieurs d'entre les principaux de ces Magistrats, dont l'emploi est de veiller sur le bon ordre. Les uns & les autres, crurent qu'il etoit de leur devoir d'en avertir l'Empereur. Ce Prince ne fit aucun cas de leurs avis. Ils revinrent à la charge, présenterent requêtes sur requêtes pour demander l'eloignement de *Ou-san-sée*. Leur zele fut regardé comme indiscrétion, témérité & calomnie, dont le but etoit de mettre la division dans la maison Impériale. Il n'eut d'autres récompenses que les châtimens dont on a coutume de punir les plus grands crimes. Les donneurs d'avis furent pour la plupart mis à mort, ou envoyés en exil.

Une injustice si criante, loin de faire taire ceux qui etoient en droit de parler, ne fit que ranimer leur courage, & leur donner de nouvelles forces. Ils parlerent si haut, que l'Empereur fit semblant de vouloir se rendre à leurs représentations. Il promit qu'il nommeroit des Juges, pour connoître des affaires de son Palais. *Ou-san-sée* & ses deux Maîtresses, craignant que la vérité ne fût enfin découverte par celui à qui ils avoient tant d'intérêt de la cacher, eurent le crédit de faire eloigner de la Cour, sous différens prétextes, tous ceux dont ils désespéroient de pouvoir corrompre l'intégrité. Pour ce qui est de leurs accusateurs, ils les firent exiler. Mais dans la crainte que du lieu même de leur exil, ces graves personnages, qui jouissoient de l'estime publique, ne pussent encore leur nuire, ou par eux-mêmes, ou par leurs amis, ils les firent massacrer, en produisant un faux ordre de l'Empereur.

Tous ces crimes, quoique commis, en apparence, dans les ténebres, etoient pour ainsi dire publics. Le Prince héritier ne les ignoroit pas, mais intimidé par les coupables, qui avoient en main toute l'autorité, il n'osoit en parler à l'Empereur, dont il connoissoit le foible. Il crut qu'il lui etoit permis d'employer les voies de fait, pour venger tout à la fois le

déshonneur de son pere, l'infamie de sa mere, & tous les droits de la justice violés par le perfide *Ou-san-sée.*

Dans cette persuasion, il s'adressa à *Ly-to-tso*, qui en qualité de grand Général, avoit toutes les troupes de la Capitale à ses ordres : il prit jour avec lui pour aller, à la tête de quelques braves, massacrer *Ou-san-sée* dans sa propre maison. *Ly-to-tso* entra dans les vues du Prince, & pour assurer à cette expédition le succès le plus complet, il commanda mille cavaliers, pour exécuter, leur dit-il, un ordre secret de l'Empereur.

Le jour fixé etant arrivé le Prince & le Général se rendirent à la maison de *Ou-san-sée*, ils en font garder toutes les avenues, pour empêcher qu'on ne vînt au secours de celui qu'ils vouloient faire périr, ou que quelqu'un des siens ne s'echappât pour aller donner avis de ce qui se passoit, ils entrent avec une centaine d'hommes déterminés, font main-basse sur tous ceux qu'ils rencontrent, & ayant pénétré jusques dans l'appartement de celui qu'ils avoient désigné pour principale victime, ils l'immolent à la vue de ses femmes & de ses enfans, qu'ils egorgent de même impitoyablement.

Après cette horrible boucherie, ils s'en retournent en triomphe, comme s'ils eussent remporté quelque victoire sur les ennemis de l'Etat. Ils prennent le chemin qui conduisoit au Palais, dans l'intention de rendre compte eux-mêmes de ce qu'ils venoient de faire, mais ils avoient eté prévenus. L'Empereur venoit d'être instruit qu'une troupe de gens armés, conduits par le Prince héritier & le Général *Ly-to-tso*, après avoir rempli de carnage la maison de son favori, s'avançoient vers le Palais en ordre de bataille. Dans les premiers mouvemens de surprise & de colere que lui causa une nouvelle si peu attendue, il s'etoit transporté sur une des galeries de son Palais qui avoit vue sur la rue. Là il se convainquit par ses propres yeux de la vérité de ce qu'on venoit de lui annoncer.

Aussi-tôt elevant la voix :

Traîtres, dit-il, est-ce pour commettre des assassinats que je vous entretiens ? C'est contre vos perfides conducteurs que vous auriez dû

tourner vos armes, que je ne vous ai mises entre les mains que pour exécuter mes ordres. Vous êtes des rebelles que je saurai bien châtier, suivant vos mérites.

A ces mots, tous ces gens de guerre, qui n'avoient cru agir que par ordre de leur Souverain, furieux d'avoir eté trompés, & plus encore, de se voir donner le nom de rebelles, tomberent sur le Prince, le Général & quelques-uns des principaux Officiers, & les mirent en pieces.

Ainsi finit le premier acte d'une tragédie, dont le dénouement devoit placer sur le Trône le Prince dont j'ai à tracer le portrait. Je ne crois pas m'ecarter de mon sujet, en continuant à suivre le fil de l'histoire, jusqu'au tems où il régna. La mort de *Ou-san-sée* plongea l'Impératrice, & sa confidente *Ouan-eulh* dans une mer de douleurs ; car outre qu'elles avoient perdu l'objet de leur tendresse, elles perdoient encore celui, qui, presque seul, soutenoit tout leur crédit au dehors. Il leur restoit encore le premier Ministre *Tsoung-tchou-ke*, & quelques autres Grands leurs créatures ; mais ce qu'il y avoit de plus respectable & de plus sage dans l'Empire leur etoit invinciblement opposé. Il y avoit tout à craindre pour elles de la part de ces sages, qui, par leurs représentations réitérées, pourroient tôt ou tard eclairer l'Empereur sur les désordres de tous les genres, dont elles ne cessoient de se rendre chaque jour plus coupables.

Pour se mettre à l'abri de tout revers, elles complotterent la mort de l'Empereur, & prirent dès-lors leurs arrangemens pour ôter l'Empire à la maison des *Tang*, & le donner à celle p.05.340 de *Ou*. Leurs intrigues transpirerent, & un grand Mandarin, nommé *Lang-ki*, en avertit l'Empereur dans un Mémoire, où il détailloit tout ce qu'il savoit de la conspiration, & de la conduite particuliere de l'Impératrice, de *Ouan-eulh*, & du premier Ministre.

Lang-ki avoir présenté son Mémoire dans le plus grand secret. Il comptoit que l'Empereur profiteroit des lumieres qu'il lui donnoit pour eclaircir des mysteres dont il lui importoit si fort d'être instruit ; mais ce Prince foible, je devrois dire imbécile, donna lui-même ce Mémoire à l'Impératrice, en lui disant de se justifier.

— Je vais travailler a ce que vous souhaitez,

lui dit-elle, en prenant l'ecrit ; & alla sur le champ donner ses ordres pour faire mourir *Lang-ki*. Ce fut-là toute sa justification qu'elle donna, & l'Empereur ne lui en demanda pas davantage.

Un autre Grand, du nom de *Yen-kin-young*, que le danger de subir un sort pareil n'intimida point, osa présenter un Placet à l'Empereur, plus fort encore que celui de *Lang-ki*. Il accusa l'Impératrice de son déréglement dans les mœurs, de ses injustices dans le gouvernement, & de différens complots qu'elle tramoit contre tous ceux de la maison Impériale. Il fournissoit sur chaque article des preuves si claires, que l'Empereur en parut emu. Il en parla à son Ministre, lequel agissant en tout de concert avec l'Impératrice, n'eut rien de plus pressé que de l'instruire de cette nouvelle accusation. L'un & l'autre supposerent un ordre de l'Empereur, qui condamnoit l'intrépide *Yen-kin-young* à être etranglé, & envoyerent des satellites pour l'exécuter.

Cependant l'Impératrice & ses adhérens n'etoient point tranquilles. L'Empereur paroissoit entrer en défiance, & un autre Placet pouvoit enfin lui ouvrir entiérement les yeux, & lui faire prendre une forte résolution. Ils tinrent entr'eux un p.05.341 Conseil secret, & conclurent que, le plus sûr & l'unique, dans les circonstances critiques où ils se trouvoient, etoit de faire périr l'Empereur. L'impératrice se chargea elle-même de l'exécution. Dès le lendemain elle fit mettre du poison dans une piece de pâtisserie, dont le Prince mangeoit volontiers, & lui fit servir ce mets qui eut un effet des plus prompts. Ainsi mourut le lâche *Tchoung-tsoung*. A l'âge de cinquante-cinq ans, la cinquieme année de son rétablissement sur le Trône, & la sept cent dixieme de l'ere chrétienne. L'histoire, pour ne pas mettre une femme, & une femme usurpatrice, au nombre des Souverains qui ont gouverné la Chine, met sur le compte de ce Prince toutes les années du regne de *Ou-heou* sa mere, & le fait régner ainsi l'espace de vingt-six ans. Sa mort ne fut pas d'abord divulguée. A l'exception de quelques Eunuques de service, du premier Ministre, & de quelques Grands qui etoient, ou les complices, ou les fauteurs de ces

crimes, l'Impératrice la cacha à tout le reste de l'Empire, & se contenta de publier que l'Empereur etoit dangereusement malade.

Sous ce prétexte elle fit entrer dans le Palais le premier Ministre *Tsoung-tchou-ke*, & tous ceux dont elle avoit besoin pour faire intimer & exécuter ses ordres au nom de l'Empereur, réputé malade. Elle cassa de leurs emplois tous ceux dont elle pouvoit craindre quelque chose, & mit à leur place ceux des Grands qui lui etoient entiérement dévoués. Elle renforça la garde du Palais & des autres postes les plus importans ; & après toutes ces mesures, elle fit publier le testament supposé fait par l'Empereur, dans lequel *Ly-tchoung-mao*, son fils, qui entroit alors dans la seizieme année de son âge, etoit déclaré son successeur au Trône, sous la direction de l'Impératrice sa mere.

Personne n'ayant réclamé contre des dispositions que l'on croyoit être celles du Souverain, l'Impératrice publia la mort p.05.342 de l'Empereur, fit proclamer *Ly-tchoung-mao*, & prit elle-même les rênes du gouvernement, sur le modele de l'Impératrice *Ou-heou*, qu'elle se proposoit d'imiter en tout. On ne lui laissa pas le tems d'exécuter ses pernicieux projets.

Le Prince *Ly-tan*, frere de l'Empereur mort, & qui avoit eté lui-même placé autrefois sur le Trône par *Ou-heou* sa mere, sous le nom de *Joui-tsoung*, avoit des enfans, dont l'ambition plus forte que la sienne ne s'etoit point endormie. *Ly-toung-ki*, son troisieme fils, celui-là même dont j'ai à tracer le portrait, sous le nom de *Hiuen-tsoung*, avoit suivi pas à pas toutes les démarches de l'Impératrice *Ouei-ché*, & etoit parfaitement au fait de la conduite & de toutes les noirceurs de cette méchante femme. Il savoit en particulier l'empoisonnement de l'Empereur, & n'ignoroit aucune des circonstances du complot qui se tramoit en faveur de la maison de *Ou*, au préjudice de sa propre maison. Il forma le hardi projet de venger la mort de l'Empereur, en exterminant l'infâme cabale qui la lui avoit procurée, & de placer ensuite son pere sur un Trône qu'on alloit faire passer dans une famille etrangere. Il avoit à ses ordres quelques troupes qu'il avoit formées lui-même, & qui

passoient pour être les meilleures troupes de l'Empire ; il s'associa quelques amis, & gagna une partie des gens de guerre, préposés pour la garde du Palais.

Une insulte qu'on fit à son pere, en lui ôtant la place qu'il avoit au Conseil, lui fit précipiter l'exécution de son entreprise, dont le secret confié à plus de cent personnes, pouvoir à chaque instant echapper à quelque indiscret, ou être révélé par l'appât de quelque récompense. Il choisit l'entrée de la nuit, comme le tems le plus favorable pour poster des soldats. Il en mit aux environs du Palais, au voisinage de toutes les maisons de ceux qu'il avoit proscrits, & près des portes de la ville, pour empêcher qu'on ne les ouvrît. Après tous ces p.05.343 arrangemens, il s'avança lui-même à la tête de ses braves, entouré d'une foule d'Officiers, & d'un grand nombre de ses amis, tous disposés à verser jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour sa défense, il arriva jusqu'à la principale porte du Palais.

Ceux d'entre les Officiers de garde qui etoient instruits, lui en ouvrirent les portes, se joignirent à lui, & engagerent leurs compagnons à les imiter. Ils pénétrerent sans beaucoup de résistance jusque dans l'intérieur. Un simple soldat ayant rencontré l'Impératrice, qui au bruit qu'elle avoit entendu, etoit sortie de son appartement, pour voir par elle-même de quoi il s'agissoit, lui coupa la tête d'un coup de sabre. Un autre soldat en fit autant à l'infâme *Ouan-eulh* ; & ces deux têtes ayant eté portées à *Ly-toung-ki*, ce Prince défendit à ses gens de passer outre. Il leur assigna de nouveau les portes qu'ils devoient garder, & sortit du Palais pour se rendre à la maison du premier Ministre *Tsoung-tchou-ke*, & à celles de tous les complices de l'Impératrice : il fit tout passer au fil de l'epée, sans en excepter les femmes ni les enfans.

Après, cette expédition, *Ly-toung-ki* alla se jetter aux pieds de son pere, à l'insu duquel il avoit tout fait, & le pria de lui pardonner de lui avoir fait un secret de son entreprise.

> — Ce que vous avez fait, lui répondit son pere, j'aurois dû le faire moi-même, puisqu'il n'y avoit pas d'autre moyen de

> conserver l'Empire dans notre famille. Veillez seulement à ce qu'il n'y ait point de désordres dans la ville. Je me décharge sur vous de ce soin.

Le Prince partit à l'instant, & donna de si bons ordres, que dans bien des quartiers de la ville on ignora même ce qui s'etoit passé pendant la nuit. Les marchands ouvrirent les boutiques, les Magistrats se rendirent dans leurs Tribunaux, & les artisans se mirent à leurs travaux comme à l'ordinaire.

Le jeune Prince *Ly-tchoung-mao*, que l'Impératrice *Ouei-ché* p.05.344 sa mere avoit fait reconnoître Empereur, craignant qu'on ne lui arrachât la vie pour avoir le Trône sur lequel on l'avoir fait asseoir, vint de lui-même se mettre à la discrétion de son oncle, *Ly-tan*, & lui céda volontairement tous ses droits. *Ly-tan* accepta l'Empire, en prit possession dès le jour même, & régna sous le nom de *Joui-tsoung*, c'est le nom du moins que lui donne l'histoire.

Comme c'etoit à *Ly-toung-ki*, le troisieme de ses fils, qu'il etoit redevable de son elévation, & que ce fils avoit d'ailleurs toutes les qualités requise pour être dans la suite un bon Empereur, il voulut le nommer son Prince héritier. *Ly-toung-ki* lui représenta que l'un de ses aînés vivoit encore, & le supplia de ne pas priver ce cher frere d'une prérogative que l'ordre de la nature sembloit devoir lui assurer. *Joui-tsoung* etoit sur le point de se rendre, quand *Ly-tcheng-ki*, son fils aîné, fit les plus grandes instances en faveur de son cadet, dont le mérite personnel, & ce qu'il avoit fait en dernier lieu, pour empêcher que l'Empire ne passât dans une famille etrangere, ne pouvoient être dignement récompensés que par la dignité de Prince héritier, que lui assuroit pour la suite la possession de ce même Empire.

Ly-toung-ki vouloit absolument refuser ; mais l'Empereur usa de son double droit de pere & de Souverain, pour l'obliger à accepter un honneur dont il etoit si digne. Il le nomma solemnellement son successeur au Trône, & le fit reconnoître par tous les ordres de l'Etat, avec les cérémonies accoutumées.

Tout l'Empire applaudit à ce choix, à l'exception de la Princesse de *Tay-ping*, sœur de l'Empereur. Cette femme ambitieuse eût souhaité qu'un Prince foible comme *Joui-tsoung*, n'eût pas eu sans cesse à côté de lui un héritier présomptif de la couronne, aussi instruit des affaires, & aussi eclairé que p.05.345 l'etoit *Ly-toung-ki*, afin de gouverner elle-même sous le nom d'un frere à qui elle avoit l'art de faire vouloir tout ce qu'elle vouloit. N'ayant pu empêcher l'elévation de *Ly-toung-ki*, elle cabala pour le faire casser, mais ses intrigues ayant eté découvertes, l'Empereur se tint sur ses gardes pour ne pas se laisser surprendre.

La Princesse de *Tay-ping* ne se rebuta pas par son peu de succès, elle n'en fut que plus ardente à poursuivre la cassation du Prince héritier. Elle représentoit sans cesse à l'Empereur la prétendue injustice qu'il faisoit à son fils aîné, en le frustrant sans raison légitime du plus beau des droits de sa naissance ; elle parloit du Prince héritier comme d'un ambitieux qui vouloit régner du vivant même de son pere, & dit à cette occasion des choses si plausibles, que l'Empereur en fut ebranlé.

Cependant, comme il etoit persuadé que le Prince héritier etoit le seul de ses enfans qui eût les qualités nécessaires pour bien gouverner, il ne voulut rien faire à son préjudice, sans être bien sûr qu'il etoit véritablement indigne de ses bontés. Il appella secretement *Ouei-ngan-ché*, l'un de ses Ministres & lui dit :

> — J'apprens avec regret que le Prince héritier, mon fils, travaille de toutes ses forces à se faire des créatures. Les Grands se rendent en foule chez lui, & sa Cour est déjà plus nombreuse que la mienne ; veillez sur sa conduite, afin qu'il n'entreprenne rien qui puisse me forcer à le punir.

Le Ministre comprit parfaitement tout le sens de ces paroles, & ne douta point qu'elles ne fussent l'effet des artifices de la Princesse de *Tay-ping*. Il prit le parti du Prince héritier, défendit avec force ses intérêts, & osa rappeller à l'Empereur les obligations particulieres qu'il avoit à ce fils. L'Empereur poussa un long soupir :

— Ce que vous dites est vrai, lui repliqua-t-il, j'ai eu tort de m'être laissé aller à des soupçons injurieux, à celui de mes enfans qui a le plus à cœur les véritables intérêts p.05.346 de notre maison. Ne parlez à personne de l'entretien que j'ai eu avec vous.

S'il cessa de soupçonner son fils, la Princesse, sa sœur, ne cessa pas pour cela de lui en parler sur le même ton qu'auparavant. Elle affecta même plus qu'elle n'avoit fait jusqu'alors, de s'ingérer dans les affaires du gouvernement, & d'être toujours d'un avis contraire à celui du Prince : elle porta les choses si loin, que les Grands se crurent obligés de représenter à l'Empereur, qu'il etoit de la derniere conséquence pour la gloire de son regne, d'empêcher toute division dans la famille Impériale ; que les intrigues de la Princesse *Tay-ping*, sa sœur, ne tendoient à rien moins qu'à mettre le trouble dans l'Etat, en s'obstinant à vouloir faire tomber le Prince héritier ; qu'elle avoir déjà gagné *Ly-tcheng-ki*, fils aîné de Sa Majesté, lui avoit fait naître l'envie de chercher à rentrer dans ses droits, & qu'enfin elle commençoit à avoir un parti à la Cour & dans les Tribunaux. Ils concluoient par demander son eloignement & celui des deux freres du Prince héritier, comme etant le seul moyen d'etouffer dans leurs germes, les terribles malheurs qui etoient sur le point d'eclore.

L'Empereur ne se rendit pas d'abord, il ne pouvoir se résoudre à se séparer d'une sœur avec laquelle il avoit eté elevé dès l'enfance, & qui avoit eté la compagne volontaire de son exil, & sa consolatrice dans le tems de ses disgraces. Cependant comme il etoit persuadé que ses Grands avoient raison, & qu'il aimoit véritablement l'Etat, il fit, peu de tems après, le sacrifice qu'on exigeoit de lui. Il envoya sa sœur à *Pou-tcheou*, en qualité de Gouvernante ; il donna à son fils aîné le commandement des troupes qui etoient dans le district de *Toung-tcheou*, & à *Ly-cheou-ly*, le cadet de ses enfans, le commandement de celles qui etoient dans le district de *Pen-tcheou*. Pour donner au Prince héritier une preuve non equivoque de la confiance p.05.347 qu'il avoit en lui, il lui

donna toute son autorité dans l'administration des affaires, afin qu'il pût les traiter comme il le jugeroit à propos, sans craindre d'être désapprouvé. Ce n'etoit là que le prélude de la cession totale de l'Empire qu'il etoit résolu de lui faire dans peu.

L'absence de ses deux fils, mais plus encore celle d'une sœur tendrement chérie, dont la conversation, pleine d'enjouement, lui etoit devenue comme nécessaire par la longue habitude où il etoit de s'entretenir chaque jour avec elle, laissa dans son palais un vuide dont il s'appercevoit, pour ainsi dire, à tous les momens. Il en devint triste, & la mélancolie fit sur lui des effets dont le Prince héritier ne tarda pas à s'appercevoir. Il en devina la cause, & la piété filiale qui remplissoit toute l'etendue de son cœur, ne lui permit pas de la laisser subsister : il sollicita auprès de son pere le rappel de la Princesse de *Tay-ping*. L'Empereur ne se fit pas beaucoup prier, & la Princesse revint à la Cour, mais ce fut pour y cabaler encore.

Le Prince héritier qui etoit l'objet contre lequel se dirigeoient tous les traits de cette cabale, crut devoir dissimuler. Il fit semblant d'ignorer toutes les intrigues qu'on formoit contre lui, & jamais il ne se plaignit à son pere de celle qui le persécutoit si injustement. Il fit plus ; il voulut lui céder la place, & demanda, comme une grace, d'être déchargé de l'administration des affaires. Loin de lui accorder sa demande, l'Empereur lui fit part de la résolution qu'il avoit prise de lui céder entièrement l'Empire, & lui ordonna de se préparer à la cérémonie de la proclamation, pour laquelle il ne tarderoit pas d'indiquer un jour, après qu'il auroit consulté avec les Grands sur cette importante affaire.

Le Prince parut consterné à ces paroles : il s'excusa du mieux qu'il put pour ne pas se charger d'un fardeau qu'il disoit p.05.348 n'être pas en etat de porter encore. Il refusa, pleura, s'obstina même jusqu'à ce que son pere eût pris le ton de maître & lui eût commandé en Souverain qui vouloit être obéi.

> — Quelle espece de piété filiale est la vôtre, lui dit-il en finissant, sans doute qu'à la vue de mon cercueil il sera plus

doux pour vous de prendre possession du Trône, comme d'un bien qui vous appartient, que de le recevoir aujourd'hui de ma main comme un gage de ma tendresse pour vous, ou comme un effet de ma libéralité à votre egard ? Non, mon cher fils, ne croyez pas qu'en descendant du Trône, pour vous y placer, je veuille abandonner pour cela l'Empire. Je ferai comme fit autrefois *Chun*, après qu'il eut livré les rênes du Gouvernement au Grand *Yu* ; je vous donnerai des avis sinceres, quand vous m'en demanderez ; je vous reprendrai de vos fautes, sans que vous me le demandiez ; je ferai toujours à votre egard la fonction de pere, & à l'egard de mes sujets celle de protecteur & d'ami. Ne me répliquez plus : tenez-vous prêt à tout ; je veux être obéi.

Le Prince voyant que ce seroit inutilement qu'il feroit de nouveaux efforts, se résigna aux volontés de son pere, & l'Empereur indiqua une assemblée générale de tous les Mandarins depuis le premier ordre jusqu'au cinquieme inclusivement.

Le jour fixé etant arrivé, & tous ceux qui devoient composer l'assemblée s'etant rendus dans la salle d'audience du Palais, l'Empereur s'y rendit lui-même & leur parla à-peu-près en ces termes :

— Vous savez tous comment j'ai été elevé ; vous n'ignorez pas que l'Impératrice *Ou-heou* ma mere m'a laissé, tant qu'elle a vécu, dans une ignorance profonde de tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport aux affaires du gouvernement. Je n'en ai pas été plus instruit sous le regne de mon frere *Tchoung-tsoung*. Concentré dans mon domestique, soit dans le lieu de mon exil, soit dans l'enceinte de mon Palais, p.05.349 je me faisois un point capital, non seulement de ne me mêler de rien, mais d'ignorer même ce qui se passoit au dehors, afin d'ôter tout prétexte à la calomnie. La longue habitude du repos me l'a rendu comme nécessaire, & je sens que, malgré les efforts que je fais pour

vaincre mon inclination, mon penchant m'entraîne vers mon ancienne maniere de vivre.

Le Prince héritier mon fils a tous les talens qu'il faut pour bien gouverner. Il est destiné à être votre maître ; qu'il le soit dès aujourd'hui, ou quelques années plus tard, c'est en soi une chose assez indifférente ; mais ce qui n'est pas indifférent, c'est qu'un Empereur ait auprès de sa personne, sur-tout dans les commencemens de son règne, quelqu'un qui puisse lui parler sincérement dans les occasions où il auroit besoin d'être instruit. Je ferai volontiers cette fonction à l'egard de mon fils, auquel je suis résolu de céder l'Empire. Quoique j'aie tout lieu d'être persuadé que vous applaudirez tous à la démarche que je vais faire, cependant si quelqu'un y trouvoit des inconvéniens pour empêcher, ou en retarder l'exécution, il peut dire ici son sentiment en toute liberté.

Le profond silence qui régnoit dans cette nombreuse assemblée, pendant que l'Empereur parloit, ne fut point interrompu ; après qu'il eût cessé de parler, point de représentations, pas la moindre parole, malgré les incitations réitérées de ce Prince pour que chacun lui dise, sans contrainte, ce qu'il pensoit. Après avoir attendu quelque tems, voyant que personne ne prenoit la parole, il continua ainsi :

— Votre silence m'est un garant sûr de votre approbation : je suis charmé que votre façon de penser ne differe pas de la mienne dans un point aussi essentiel que celui dont il s'agit ; j'espere que, nous aurons tous lieu d'être egalement satisfaits. Qu'on ait soin de tout préparer pour la cérémonie.

Il fut exactement obéi, & le jour, *Keng-tsée*, de la huitieme lune de l'année qu'il avoit dénominée p.05.350 *Tay-ki*, c'est-à-dire, le 8 Septembre de l'an 712 de Jesus-Christ, il abdiqua solemnellement l'Empire en faveur de celui de ses fils, auquel il etoit lui-même redevable de son elévation. Le nouvel Empereur prit le titre ordinaire de *Hoang-ty* & donna à son pere celui de *Tai-chang-hoang-ty* ; c'est-à-dire, d'*Empereur au-dessus*

de l'Empereur : ie reste de cette année fut dénommé *Sien-tien*. Je marque exactement ces bagatelles, tant parce qu'elles servent à constater l'authenticité du monument de la Religion Chrétienne, trouvé près de *Si-ngan-fou*, que parce qu'elles entrent dans le plan que j'ai formé d'examiner en critique les différens points de l'Histoire que je trouverai avoir quelque rapport avec ledit monument [1].

La joie fut universelle dans tout l'Empire, quand on y apprit la nouvelle que le Trône ebranlé depuis tant d'années, étoit enfin occupé par un jeune Prince, capable de le soutenir & de l'illustrer, & ce fut cette joie même qui acheva de déterminer la Princesse de *Tay-ping* au plus affreux des crimes. Elle vit avec un chagrin extrême qu'on alloit mettre des bornes à son ambition, & qu'elle alloit cesser d'être la distributrice des graves, sous un Prince qu'elle haïssoit, & dont p.05.351 elle avoir tout lieu de croire qu'elle n'etoit pas aimée. Elle ne put se dissimuler que le nouvel Empereur ne l'avoit ménagée jusqu'alors que par respect pour son pere & pour ne pas lui donner à elle-même des prétextes pour le persécuter avec quelqu'apparence de justice. Elle comprit enfin, par les démonstrations de joie de tous les ordres de l'Etat, qu'il seroit désormais impossible de faire descendre du Trône ce Prince, quand même *Joui-tsoung* voudroit y remonter. Sur cela elle prit ses mesures pour faire périr l'Empereur.

Elle tenta d'abord de le faire empoisonner ; mais ce moyen n'ayant pu lui réussir, parce qu'il lui fut impossible de faire entrer dans ce noir complot, aucun de ceux qui approchoient de la personne du Prince, & que tous au contraire etoient fort attentifs à sa conservation, elle crut qu'elle pourroit employer avec succès la force ouverte : plusieurs grands

---

[1] Le monument de la Religion Chrétienne se trouve tout au long dans le *China Illustrata* du P. Kircher. Il y est dit que du tems de *Sien-tien*, des Lettrés subalternes attaquerent la religion chrétienne. Voici les propres paroles, *sien-tien-mao-hia-che-ta-siao-chang-pang-yu-si-kao*, c'est-à-dire, *sien-tien-mao*, sur la fin de l'année dénommée *sien-tien* (sur la fin de 712, non pas de 713, comme il est dit dans le *China Illustrata*), *Hia-che* des Lettrés du dernier ordre, *Ta-siao-chang-pang* insulterent à la Religion par des grosses railleries & un grand nombre d'ouvrages, *Yu-si-kao* dans la ville de *Si-kao*, près de (*Si-ngan-fou*). Je traduis les quatre caracteres *ta-siao-chang-pang,* dans leur vrai sens, quoique non littéralement, on pourroit les exprimer ainsi en latin : magnis irrisionibus, conviciis & detrectationibus lacesserunt (sanctam religionem).

Officiers lui etoient redevables de leur fortune ; la plupart des Mandarins des grands Tribunaux etoient ou ses créatures ou ses protégés, elle les fit entrer dans son projet. La révolution devoit se faire le 14 de la septieme lune.

Heureusement le secret transpira. L'un des Grands attachés à la personne de l'Empereur, lui demanda une audience secrete & il l'instruisit de tout ce qu'il savoit. A ce récit, l'Empereur poussa un profond soupir & laissa couler quelques larmes :

> — Je sais ce que la justice demande de moi dans ces circonstances, dit-il ; mais par respect pour mon pere, je n'oserois me déterminer à faire mourir la Princesse de *Tay-ping*. Que deviendroit-il s'il etoit privé de sa sœur ? Que penseroit-il de moi si je lui arrachois ce qui fait ses plus cheres délices ? Non, je ne puis m'y déterminer : cherchons ensemble quelque moyen de dissiper la conjuration sans répandre de sang.
>
> — Seigneur, repliqua l'Officier, vous êtes perdu sans ressource si vous différez d'un jour seulement la punition des coupables ; p.05.352 ils ne prétendent, disent-ils, que vous détrôner, pour donner à votre frere aîné une place que l'ordre de la naissance lui avoit destinée. Les conjurés sont d'autant plus portés à commettre ce crime, qu'ils le regardent comme une action de justice. Toutes leurs mesures sont déjà prises ; ils ont à leur tête, outre la Princesse de *Tay-ping*, deux Généraux d'armées & trois de vos Ministres. Le jour de la révolution est fixé au quatorze. Ils le devanceront s'ils savent qu'ils sont découverts. Vous ne manquerez pas à la piété filiale en faisant périr la perfide qui veut bouleverser tout l'Empire par le plus grand des crimes. La véritable piété filiale, dans la place eminente que vous occupez, consiste à maintenir l'ordre, à contenir dans le devoir tout ce qui est entre les quatre mers, & à conserver l'Empire que votre pere lui-même vous a cédé, & que vous lui

> avez conquis : encore une fois, ne différez point à prendre les seules mesures qui peuvent mettre vos jours en sûreté ; je vous demande cette grace au nom de vos ancêtres. Les troupes qui font la garde derriere le Palais sont plus que suffisantes pour arrêter les chefs & les faire périr. On se saisira à loisir des autres pour les faire juger juridiquement.

L'Empereur, après avoir réfléchi quelques momens, convint de la nécessité indispensable ou il se trouvoit réduit d'user de son pouvoir & de faire périr, le plus tôt possible, des sujets qui vouloient le détrôner & lui arracher la vie. Il envoya à la Princesse de *Tay-ping* des satellites pour lui intimer l'ordre de mourir, & en même tems il chargea ceux des Princes & des Grands auxquels il avoit plus de confiance, de se mettre à la tête de trois cens hommes, & d'aller faire main-basse sur les principaux d'entre les conjurés. Tout cela s'exécuta sans le moindre trouble. Les autres complices furent livrés aux Tribunaux, & après la conviction & l'aveu qu'ils firent eux-mêmes de leurs crimes, ils subirent tous le dernier supplice.

p.05.353 Délivré de ses ennemis domestiques, *Hiuen-tsoung* pensa à se prémunir contre les ennemis du dehors. Il indiqua une revue générale dans la plaine qui est au pied de la montagne de Ly-chan. Il se rendit en personne à *Sin-foung*, & après que toutes les troupes eurent eté rassemblées, il se transporta sur les lieux, & fit faire en sa présence l'exercice des différentes evolutions militaires etablies par le grand *Tay-tsoung*. Il y avoit deux cens mille hommes, à peine s'en trouva-t-il cinquante mille qui fussent suffisamment instruits. L'Empereur se mit en colere contre tous les Officiers, auxquels il reprocha leur négligence, & ordonna que *Kou-yuen-tchen*, premier Président du Tribunal de la guerre, fut mis en pieces, sous le grand etendard, en punition de ce qu'il n'avoit pas rempli les devoirs de sa charge. Les Grands lui représenterent que *Kou-yuen-tchen* avoit rendu de grands services à l'Etat, & que la maison Impériale lui etoit redevable en particulier d'une partie de son lustre.

> — A la bonne heure, répondit l'Empereur, en reconnoissance de ses services, je lui fais grace de la vie ; mais pour le bon exemple, je le casse de tous ses emplois, & je l'exile à *Sin-tcheou*.

Plusieurs grands Officiers, en faveur desquels on ne pouvoit pas réclamer des services rendus à la patrie ou au Souverain, furent punis par la mort ou par l'exil, suivant qu'ils se trouvoient plus ou moins coupables. Après cet acte, d'une sévérité peut-être outrée, l'Empereur fit des réglemens par rapport aux troupes. li ordonna en particulier que tout soldat qui auroit atteint sa soixantieme année seroit licencié, & défendit qu'on enrôlât personne avant l'âge de quinze ans accomplis.

Il jugea que puisque les gens de guerre s'acquittoient si mal de leurs devoirs, il pourroit bien en être de même des autres ordres de l'Etat ; & il conclut, à une réforme générale. Il p.05.354 commença par se donner de bons Ministres, & composa son Conseil de tous les Grands, dont la réputation etoit solidement etablie. Avec le secours des uns & des autres, il entreprit de corriger les abus qui s'etoient glissés dans le gouvernement depuis le tems du grand *Tay-tsoung*. Il diminua le nombre des Mandarins, tant dans la capitale que dans les provinces ; il remit en vigueur les anciennes loix, en fit des nouvelles, conformément aux circonstances & aux mœurs présentes de la nation ; il donna des noms nouveaux aux dignités & aux charges, & détermina le genre d'affaires dont devoient connoître ceux qui en etoient pourvus. Il donna des titres honorifiques aux Grands, aux Mandarins, & aux principaux Officiers de guerre ; il remit les etudes en vigueur, & récompensa ceux d'entre les Lettrés dont le mérite etoit reconnu ; il diminua le nombre des Bonzes, & en renvoya plus de douze mille dans leurs propres familles, pour y être employés aux professions auxquelles la naissance les avoit destinés ; & fit abattre un grand nombre de temples consacrés au culte de *Fo,* fit fondre les statues de cette idole, défendit d'en faire de nouvelles, & renversa même toutes celles qui avoient eté elevées avec des frais immenses par l'Impératrice *Ou-heou*, dont il n'epargna pas même le *Ting*

célebre, placé près du temple du Ciel, ou pour mieux dire, entre le temple du Ciel & la salle des Ancêtres [1].

p.05.355 Il fit des loix somptuaires pour réprimer le luxe, défendit l'usage des pierreries & des métaux précieux dans les p.05.356 ameublemens & dans les habits, régla la forme des equipages, & fut le premier à donner à ses sujets l'exemple de la modestie & de la frugalité. L'Historien raconte de lui, à cette occasion, qu'il fit réduire en cendre

---

[1] Le même monument dit que l'Empereur *Hiuen-tsoung* appella des Prêtres de la Religion chrétienne, auxquels il ordonna d'aller faire leurs prieres dans le *Hing-king-koung*, qu'on peut supposer avoir eté une Eglise à l'usage des Chrétiens. Voici les propres paroles du monument, *fan, tsai, ta, tsien, koue, yeou, feng, ki, ho, tchen, hing, hiang, hoa, ouang, gé, tchao, tsun, tchao, seng,lo, han, seng, pou, lun, teng, y, tsi, jin, yu, ta, te, ki, ho, yu, tsing, king, koung, sieou, koung, te* : en voici l'explication :

> *San-tsai*, la troisieme année ; *Ta-tsien-koue-yeou-feng*, il y eut un Religieux, du Royaume du grand *Tsin* (c'est-à-dire, des Indes). *Ki-ho*, nommé *Ki-ho*. *Tchen-hing*, se dirigeant par les etoiles. *Hiang-hoa-ouang-gé*, prit sa route vers le soleil (c'est-à-dire, vers l'orient). *Tchao-tsun*, & vint rendre hommage à l'Empereur. *Tchao*, l'Empereur donna l'ordre suivant. *Seng-lo-han*, que le Religieux *Lo-han* (*Lo-han* signifie peut-être Jean). *Seng-pou-lun* (signifie peut-être Paul). *Teng*, & les autres ; *y-tsi-jin*, au nombre de sept personnes ; *yu-ta-te-ki-ho*, avec *Ki-ho*, personnage de grande vertu ; *Yu-hing-koung*, se rendent au Palais de *Hing-king-sieou-koung-té*, pour s'appliquer à leurs œuvres méritoires, (c'est-à-dire, y vaquer à l'exercice de leur Religion).

Il paroît par ce texte : 1° que le Missionnaire *Ki-ho* arriva à la Cour, la troisieme année de *Tien-pao*, c'est-à-dire, de Jesus-Christ 744. 2° Qu'il fut placé dans le Palais de *Hing-king*, avec quelques anciens Prêtres, qui etoient arrivés à la Chine avant lui, tels que *Lo-han*, *Pou-lun*, & les autres, au nombre de sept ; d'où l'on conclut qu'il y avoit-là une Eglise destinée aux exercices particuliers de ces Prêtres etrangers.

Ce que dit l'histoire de ce Palais, ou maison Impériale de *Hieng-keng-koung*, peut servir à etayer cette conséquence.

Hing-king n'etoit auparavant qu'une maison particuliere, nommée *Hing-king-fang*, les Princes, freres de l'Empereur, s'y rendoient quelquefois avec l'Empereur lui-même, comme à un lieu de délassement, ce qui leur donna lieu de bâtir dans l'enceinte du terrein appartenant au *Hing-king-fang*, des maisons où ils pussent se reposer avec décence, & ôter par-là tout prétexte aux représentations que les Censeurs n'auroient pas manqué de leur faire sur les fréquentes visites qu'ils rendoient à des etrangers.

Comme tous les appartemens, à l'usage des Empereurs, ont le titre de *Koung*, lorsqu'ils sont séparés, on appella les maisons nouvellement bâties, du nom de *Hing-king-koung.*

Ce *Hing-king-koung*, dit la glose de l'histoire, sous la septieme lune de la deuxieme année de *Kai-yuen* (714 de J. C.), etoit à cinq lys de distance, au sud-est de *Si-ngan-fou*, il etoit composé de deux Palais, séparés l'un de l'autre par des jardins. L'un de ces Palais portoit le nom de *Hoa-ngo-siang-hoei ;* c'est-à-dire, *lieu où l'on voit eclore les plus brillantes fleurs* ; & l'autre etoit appellé *Kin-tcheng-ou-pen*, c'est-à-dire, *lieu où l'on s'etudie à bien gouverner.*

Le nom de *Hing-king-fan* désigne en général un lieu *où la felicité s'eleve* (in quo assurgit felicitas), c'est l'explication littérale des caracteres : ne pourroit-on pas conclure que ce fut de ce nom que les Religieux etrangers appellerent leur Eglise. Tout ce que je viens de dire dans cette remarque, confronté avec le monument, prouve qu'il y avoit des Chrétiens dans un lieu où l'Empereur se rendoit souvent, & que ce Prince les honoroit de sa bienveillance.

tous les bijoux, les meubles précieux, & les riches equipages qui etoient rassemblés dans son Palais, comme choses inutiles & préjudiciables même au bien réel de l'Etat. Il diminua le nombre des femmes, qui n'etoient auprès de lui que parce qu'elles habitoient déjà le Palais quand il monta sur le Trône, ne retint que celles qui n'etoient plus en âge de pouvoir se marier, ou qui etoient sans ressources, & abrogea la coutume qui s'etoit introduite, d'offrir chaque année au Souverain un certain nombre de jeunes filles Chinoises parmi les plus belles qui se trouvoient dans les différentes provinces de l'Empire. Cette coutume, ou plutôt cet abus, avoit dégénéré en une licence effrénée de la part des Mandarins. Il ouvrit ses trésors, & fit distribuer des sommes immenses pour le soulagement des pauvres peuples ; il s'appliqua à toutes les parties du gouvernement ; & ce que l'histoire rapporte avec encore plus de complaisance, il vint à bout de maintenir la paix & l'union dans sa propre famille.

Il avoit quatre freres & un cousin qui auroit pu faire valoir ses prétentions sur l'Empire, comme fils légitime de l'Empereur *Tchoung-tsoung* : il les contint tous dans leurs devoirs, & gagna leur affection à force de caresses & de bienfaits ; il ne voulut p.05.357 pas qu'ils eussent d'autres Palais que les siens ; ils mangeoient des mêmes mets & à la même table ; ils faisoient ensemble leurs parties de chasse & de promenade, & tout etoit commun entr'eux, de la même maniere qu'entre les fils de famille avant qu'ils aient atteint l'âge de puberté. L'âge seul régloit la préséance & les egards qu'ils se devoient réciproquement.

Si l'histoire se répand en eloges sur les belles qualités de *Hiuen-tsoung*, elle ne dissimule pas ses défauts : elle lui reproche comme un crime capital, dans les commencemens de son regne, où il ne montroit encore que des vertus, d'avoir etabli dans l'intérieur de son Palais, une académie de musique, dont il se fit le chef, en donnant lui-même des leçons de chant à plus de cent jeunes filles qui en etoient les seules actrices, & des actrices de son choix. Il s'amollit tellement dans ces

exercices, qu'il prit peu-à-peu du dégoût pour les affaires, & qu'enfin il ne se mêla presque plus du gouvernement [1].

L'histoire lui reproche encore d'avoir mis les Eunuques en honneur, en donnant à l'un d'entr'eux, nommé *Kao-ly-ché*, la dignité de Général d'armée, qu'il etoit à la vérité très-capable de remplir avec succès, comme il le prouva dans plus d'une occasion, mais qui fraya à tous les autres Eunuques une route pour parvenir aux autres dignités, & à toutes les charges p.05.358 de l'Empire, ce qui causa dans la suite les plus affreux désordres, & perdit sans ressources l'illustre famille des *Tang* [2].

Mais ne quittons pas encore les brillantes années du régne de *Hiuen-tsoung*, & n'interrompons pas l'ordre des evénemens. Le hasard, plutôt que la prudence & la bravoure de ses troupes, en produisit un, qui lui soumit plus de la moitié de la Tartarie, & répandit dans ces vastes contrées la terreur de ses armes & de son nom. Voici le fait.

L'armée du Roi de *Tou-fan* ou du Thibeth, s'etant emparée du pays de *Pa-han-na*, qui etoit sous la protection des Chinois, le Prince dépossédé eut recours à ses protecteurs, & vint se réfugier dans le *Ngan-si*, auprès de *Tchang-hiao-soung*, qui en etoit Gouverneur, avec le titre de Général. Celui-ci crut l'occasion trop favorable pour ne pas en profiter. Il rassemble à la hâte toutes les troupes de son département, se met à leur tête, se fait suivre de tous les transfuges de *Pa-han-na*, auxquels se

---

[1] Un Glossateur fait à cette occasion la remarque suivante :

« Il est certain, dit-il, que *Hiuen-tsoung* etoit un Prince accompli, avant l'epoque fatale de son changement. Il commença par un simple amusement, & finit par les plus grands désordres. Il aimoit la musique, il la savoit très-bien ; mais au lieu de ne la cultiver que pour se récréer par intervalles, il s'en fit une occupation sérieuse ; il passa les bornes de la décence ; il devint Maître à chanter. Etoit-ce-là une occupation, ou même un amusement digne du Fils du Ciel ? Voila ce que deviennent les plus grands hommes, quand ils ne savent pas mettre un frein à leurs passions, ils en sont tyrannisés jusqu'à leur obéir dans les choses les plus indignes & les plus basses.

[2] Les Eunuques s'emparerent peu à peu du gouvernement ; ils furent Généraux d'armée & Ministres d'Etat. Ils ne donnoient les emplois qu'à leurs créatures & à d'autres Eunuques, & firent tant par leurs intrigues & leurs complots, que la famille des *Tang* perdit enfin l'Empire. Le regne de *Hiuen-tsoung* fut la premiere époque de leur elévation. Leur crédit s'accrut peu à peu, de telle maniere qu'il fut comme impossible ensuite de les faire rentrer dans leur néant. Il faut dire néanmoins que parmi les Eunuques il s'en est trouvé que leur attachement à la maison Impériale, & leurs belles qualités personnelles rendirent illustres ; mais ils furent en très-petit nombre.

joignirent d'autres Tartares, & va porter la guerre au Roi du Thibeth. Il prit sa route vers *Kiu-tsée*, droit à l'ouest, traversa trois ou quatre cens lieues de pays, se rendit maître de deux ou trois cens, tant villes que bourgades, & soumit tous les Tartares qui se trouverent sur son chemin. Le Roi de *Ta-che*, & huit autres Princes, chefs de Hordes, p.05.359 craignant pour leurs Etats, vinrent se soumettre d'eux-mêmes au Général Chinois, & les Thibétains demanderent la paix aux conditions qu'on voudroit bien leur imposer. *Tchang-hiao-soung* la leur accorda, aux seules conditions d'être désormais vassaux fideles de l'Empire, & de ne pas inquiéter leurs voisins. Il fit graver sur un marbre tous les evénemens de sa glorieuse expédition, & revint dans son gouvernement de *Ngan-si*, où il reçut de la part de son maître les eloges & les récompenses qu'il méritoit à si juste titre. Ceux d'entre les *Tou-kiué* & autres Tartares qui avoient secoué le joug, rentrerent dans le devoir, & briguerent à l'envi la protection de la Chine.

Au milieu de tant de prospérités, l'Empereur eut le malheur de perdre son pere. *Joui-tsoung* mourut à la sixieme lune de la quatrieme année de *Kai-yuen*, c'est-à-dire, l'an sept cent seize de l'ere chrétienne. Ce Prince etoit vertueux & bon. Il avoit des qualités qui eussent pu le rendre un grand Empereur, si l'eloignement des affaires, dans lequel il avoit eté elevé, ne l'eût rendu comme incapable de s'y appliquer. D'ailleurs il etoit parvenu à l'Empire dans un âge où il etoit très-difficile de se plier à un genre de vie laborieux & pénible, quand on a passé sa jeunesse dans l'inaction & l'oisiveté.

Il abdiqua l'Empire pour se livrer aux douceurs d'une vie tranquille ; & il n'eut point lieu de se repentir de son abdication. *Hiuen-tsoung*, son fils & son successeur, eut toujours pour lui tout le respect & toute la tendresse, que la piété filiale & la plus vive reconnoissance peuvent inspirer à un cœur généreux. Il pleura sincérement sa mort, & lui rendit les devoirs funebres avec une pompe extraordinaire. Quelques Auteurs lui reprochent d'avoir, pour ainsi dire, dégradé la tablette de *Tchoung-tsoung* son oncle, pour rendre de plus grands honneurs à celle de *Joui-*

tsoung son pere. Deux Mandarins du Tribunal des rits, lui représenterent que

> « les sept Trônes, placés p.05.360 dans le *Tay-miao*, ou salle des Ancêtres, etant remplies, on ne pouvoit placer honorablement la tablette de *Joui-tsoung*, sans déplacer quelqu'une de celles qui y etoient déjà.
>
> — Qu'on mette la tablette de mon vertueux pere à la place de celle de *Tchoung-tsoung*, répondit l'Empereur, il est juste que dans le lieu destiné au culte de mes Ancêtres, je puisse rendre hommage à celui dont je tiens immédiatement la vie, quand je ferai les cérémonies respectueuses en l'honneur d'eux tous.

Il fut obéi ; & la tablette de *Tchoung-tsoung*, transportée avec décence dans un lieu particulier, hors du *Tay-miao*, céda le Trône qu'elle occupoit à la tablette de *Joui-tsoung*, qui y fut placée avec toutes les cérémonies usitées en pareille occasion. Avant la fin de son deuil, l'Empereur s'acquit la vénération de ses sujets, par des actions qui le firent regarder comme un modele de pitié filiale, & comme ayant l'amour de la vertueuse antiquité, gravé dans le cœur.

Il entreprit le voyage de *Lo-yang*, pour visiter les tombeaux de ceux de ses Ancêtres, morts avant que l'Empire ne fût dans sa famille. Il les fit relever & embellir, & etablit une nombreuse garde pour en avoir soin. Il ordonna à tous les Gouverneurs des villes du second & du troisieme ordre, de donner chaque année, à la douzieme lune, le festin de cérémonie aux Vieillards de leurs districts, qui avoient mené une vie exempte de tout reproche ; & il voulut qu'on suivît en cela les usages qui se pratiquoient anciennement : il reçut à cette occasion les complimens de la plupart des grands Mandarins de l'Empire, qui ne manquerent pas de comparer son regne à celui de *Chun*, de *Yu*, & de *Tang-ouang*.

Parmi ces faiseurs de complimens, il se trouva deux Mandarins, qui, moins bien avisés que les autres, oserent comparer l'Empereur à quelques-uns des plus célebres Sectaires, & en prirent occasion de faire

l'éloge d'une doctrine qui n'etoit p.05.361 pas celles des anciens Chinois. *Hiuen-tsoung* lut leur écrit avec attention, & fit cette réponse, qui fut alors applaudie, & qui l'est encore aujourd'hui par tous les véritables Lettrés.

> « Il paroît par les vers de *Tcheng-sun* & de *Kouo-sun-tcheou* que ces deux Mandarins sont plus attachés à la doctrine des Sectaires, qu'aux devoirs particuliers que leur imposent les emplois dont ils sont revêtus. Cette doctrine peu décente dans des personnes en place, est entiérement hors de propos dans les circonstances présentes ; cependant, puisque ces deux hommes en font un si grand cas, qu'ils semblent la préférer à toute autre, il faut leur en faciliter la pratique, en les privant de leurs charges. Qu'on leur mette entre les mains les Livres des *Tao-see*, & qu'on les fasse Bonzes.
>
> « Cette conduite de *Hiuen-tsoung*, ajoute l'Historien qui rapporte ce trait, est tout-à-fait conforme à celle que le Grand *Tay-tsoung* avoit tenue auparavant à regard de *Siao-yu*, lorsque cet homme en place lui demanda permission de se retirer, pour pouvoir mener une vie tranquille dans quelque maison de Bonzes. Ce sont des exemples qu'on ne doit pas oublier, afin de ne point se laisser entraîner par le torrent des superstitions.

Ce n'est pas dans cette occasion seulement que *Hiuen-tsoung* prit *Tay-tsoung* pour son modele ; il tâcha de l'imiter dans sa maniere de gouverner & dans la plupart de ses vertus pacifiques. Comme lui, il réforma les abus ; il fit revivre plusieurs des anciens usages qui, par laps de tems, etoient presque entiérement oubliés ; il fit mettre le calendrier dans un meilleur ordre ; il donna des récompenses au mérite ; il encouragea les talens ; il employa les sages ; il ecouta volontiers les avis de ceux de son Conseil & de tout homme en place & se rendit docile à les suivre, lorsqu'ils etoient conformés à la raison, ou aux usages consacrés

dans l'Empire. Quelques p.05.362 exemples, pris au hasard dans l'Histoire, serviront de preuve à ce que j'avance.

Des Marchands etrangers, venus par la mer du Sud, avoient apporté quantité de choses précieuses, & disoient qu'ils etoient dans le dessein de se rendre au *Royaume des Lions*, pour y chercher des médecins & des remedes : on crût devoir instruire l'Empereur de l'arrivée de ces etrangers & lui faire un détail des curiosités qu'ils avoient apportées. L'Empereur nomma *Yang-fan-tchen*, qui etoit alors un des Censeurs de l'Empire, pour aller vérifier, par lui-même, la vérité de ce qu'on lui annonçoit, & pour s'informer, en particulier, de ce que c'étoit que cet Empire nommé le *Royaume des Lions*, & quelles sortes de remedes & de médecins on alloit y chercher. Le grave Magistrat, choqué d'une commission qu'il croyoit déroger au caractere dont il etoit revêtu, osa présenter à l'Empereur le placet suivant :

> « Il n'y a pas long-tems, Seigneur, que vous avez proscrit le luxe dans toute l'etendue de l'Empire. Vous avez donné le premier l'exemple de la modestie que vous exigez de vos sujets. On a brûlé par vos ordres, à le porte même de votre Palais, quantité de meubles précieux, de bijoux, & des raretés de toutes les sortes ; auriez-vous quelque regret à ce que vous fîtes alors, & votre intention seroit-elle de trouver parmi ce qu'ont apporté ces étrangers, de quoi remplacer ce que vous fîtes dévorer par les flammes ? Si cela est, Votre Majesté peut choisir dans sa capitale, quelqu'un qui soit expert en matiere d'achat & de vente. Il pourra remplir à votre satisfaction la commission dont vous voulez me charger, & pour laquelle je vous avoue franchement que je ne suis point propre. Vérifier des marchandises n'est point le fait d'un censeur de l'Empire ; son devoir est de veiller sur l'etat & sur le Prince qui gouverne. S'il etoit question de p.05.363 quelque chose qui eût rapport au bonheur des peuples ou à la gloire de Votre Majesté, j'affronterais tous les dangers, j'exposerois mille fois ma vie

> plutôt que de reculer ; mais ce n'est pas ici le cas. Votre Majesté voudroit savoir quelles sortes de remedes & de médecins l'on va chercher dans le Royaume de *Che-tsée*. Notre Empire est plein de médecins, & abonde en excellens remedes ; que nous importe de connoître ceux des pays étrangers ?

L'Empereur approuva la liberté du Censeur, & lui répondit avec bonté que ses représentations etoient raisonnables & faites à propos ; sur quoi il donna ses ordres pour qu'on expédiât au plutôt ces marchands etrangers, sans vouloir permettre qu'on lui offrît aucune des raretés qu'ils avoient apportées.

S'il adhéroit sans replique aux représentations qu'on lui faisoit, quand il les croyoit raisonnables & conformes aux loix, il rejettoit pour l'ordinaire toutes celles qui n'avoient pour objet que des usages abolis & presque entierement oubliés, ou des minuties que le pédantisme vouloir faire valoir. Cependant, pour ne point rebuter ceux-là même qui ne craignoient pas d'abuser de sa patience, il recevoit leurs requêtes, les faisoit examiner en sa présence par ceux de son Conseil, & ne donnoit sa réponse qu'après avoir pris leurs avis ; on jugera par le trait suivant de sa maniere de procéder dans ces sortes d'occasions.

Il avoit promis au Roi du Thibeth, de lui donner en mariage une Princesse de son sang. Ce Roi envoya des ambassadeurs pour sommer l'Empereur de la parole qu'il lui avoit donnée, & lui fit demander en même tems les Livres *Che-king, Chou-king, Ly-ki* & *Tchun-tsieou* ; l'Empereur reçut très-bien les Ambassadeurs, & leur accorda tout. Un Lettré, attaché par emploi à la garde des Livres, regardant comme une indécence monstrueuse qu'on envoyât à un Roi barbare les Livres p.05.364 classiques de la nation, crut devoir s'y opposer de toutes ses forces. Il présenta une requête, dont voici les propres paroles, rendues en notre langue.

> « Autrefois le Roi de *Toung-ping*, dont la famille etoit alliée à celle des *Han*, qui gouvernoit alors l'Empire, demanda avec

> instance qu'on lui donnât nos Livres d'Histoire & de Philosophie. Il fut constamment refusé par l'Empereur son parent & son ami. Aujourd'hui le Roi du Thibeth, qui est l'ennemi juré de notre nation, demande nos Livres *Ché-king*, *Chou-king*, *Ly-ki*, & *Tchun-tsieou*, & Votre Majesté ne fait aucune difficulté de les lui accorder ; n'est-ce pas-là lui prêter des armes pour nous combattre ? Si les *Tou-fan*, ses sujets, lisent une fois nos Livres, leur entendement s'ouvrira, ils acquerront nos sciences, & avec elles l'esprit de prévoyance & de ruses ; ils n'en deviendront que plus insolens & plus redoutables pour nous ; en un mot, ils apprendront l'art de nous vaincre, & peut-être de nous subjuguer. Je supplie Votre Majesté de ne pas donner à nos ennemis des fleches avec lesquelles ils ne manqueront pas de nous percer, &c.

L'Empereur ne pensoit pas comme ce Lettré, & n'etoit guere d'humeur à rétracter une parole donnée. Cependant, pour ne pas mécontenter le donneur d'avis, par une réponse peu favorable, donnée précipitamment, il proposa l'affaire en plein Conseil, & voulut que chacun dît son sentiment avec une liberté entiere.

Pei-koang-ting, prit la parole, & dit :

> — Les *Tou-fan* révoltés depuis bien des années, ne font que de se soumettre. Ils demandent humblement notre alliance & nos instructions. Les refuser, ou ne leur accorder qu'une partie de ce qu'ils souhaitent, ce seroit les révolter encore. Je pense donc qu'il est très-à-propos de les satisfaire, de leur envoyer le *Chou-king*, le *Ché-king*, & tous ceux de nos Livres qui pourront leur faire plaisir. Ils y p.05.365 puiseront les principes de la grande doctrine, qui est sans bornes, & en deviendront meilleurs. Que ne pouvons-nous faire un pareil présent à tous les peuples barbares ! Bientôt toute la terre seroit peuplée de sages, & nous n'aurions pas la peine d'assembler si souvent de nombreuses troupes, pour réprimer l'insolence & la rapacité de

> nos injustes agresseurs. *Yu-hieou-lié* (c'est le nom du Mandarin lettré, qui avoir présenté la requête) ne fait pas attention aux avantages réels que l'etude des sciences procure aux hommes. Si quelques-uns en deviennent plus artificieux, plus rusés & plus méchans, le grand nombre y apprend les regles d'une bonne vie, celles de la sagesse & de la vertu.

Ce discours fut approuvé de toutes les voix, & L'Empereur fit donner aux Ambassadeurs du Roi de Thibeth, les Livres classiques de la nation, en leur recommandant d'en faire un bon usage. *Yu-hieou-lié* & quelques autres Lettrés de cette trempe en murmurerent, on ne fit pas même semblant d'être instruit de leurs murmures. On fit un peu plus d'attention aux plaintes que fit peu de tems après tout le corps de la Littérature, à l'occasion d'un prétendu affront fait à Confucius & aux Philosophes qui s'etoient le plus distingués après lui. Le fait est assez curieux pour mériter d'avoir ici sa place.

Hiuen-tsoung regardoit les Lettres & les Armes comme les deux principales colonnes qui soutiennent le grand edifice du gouvernement. Sans l'une ou l'autre cet edifice s'ecrouleroit, & ne laisseroit que de magnifiques ruines pour attester son existence à la postérité. Sur ce principe, il voulut que ces deux professions fussent egalement honorables & marchassent pour ainsi dire de pair. Les Lettrés avoient leur *Ouen-miao*, dans lequel, deux fois chaque année, au printems & en automne, ils se rendoient pour faire les cérémonies respectueuses au grand Confucius, leur ancien Maître dans la doctrine. L'Empereur détermina que les Guerriers auroient leur *Ou-miao*, p.05.366 dans lequel ils se rendroient aussi deux fois chaque année, au printems & en automne, pour faire les cérémonies respectueuses au grand *Tay-koung*, qu'il leur assigna pour premier Maître dans l'art militaire qu'ils professoient. Il donna ordre que dans toutes les villes où il y avoit des salles où l'on honoroit Confucius, on en elevât de tout à fait semblables, où l'on honoreroit *Tay-koung* ; & comme les portraits, statues ou tablettes du Philosophe de la Nation etoient accompagnés des portraits, statues, ou

tablettes de ceux d'entre les Philosophes qui avoient marché de plus près sur ses traces, il fit choix de dix d'entre les plus célebres Guerriers des tems passés, & voulut que leurs portraits, statues ou tablettes, fussent placés dans les nouvelles salles où l'on devoit faire les cérémonies respectueuses devant les portraits, statues ou tablettes du grand *Tay-koung*. Par cet arrangement tout devint egal entre ceux qui cultivoient les Lettres, & ceux qui avoient embrassé la profession des Armes.

Dès que cet ordre eut eté publié, tous les Lettrés furent en rumeur. Ils firent tous leurs efforts, par des suppliques réitérées, pour en empêcher l'exécution : ils représenterent que cette nouveauté tendoit manifestement à la ruine de l'Empire.

> « Jamais, dirent-ils, nous n'avons manqué d'excellens Guerriers, or c'est précisément dans le tems que nous en avons eu le plus, que l'Empire a eté sur le penchant de sa ruine, & que les Dynasties se sont eclipsées. La licence des guerres n'est que trop conforme aux inclinations de la plupart des hommes. Pourquoi, par une distinction inouie jusqu'à nos jours, vouloir fomenter dans le cœur de vos sujets un germe qu'il faudroit tâcher d'etouffer ? N'etoit-ce pas assez pour les gens de guerre de voir les portraits de ceux qui se sont le plus distingués dans leur art, placés parmi les grands hommes en général, dans des salles particulieres ? Cet etablissement d'un nouveau rit en leur faveur, ne p.05.367 peut être que préjudiciable à l'Etat. Dans nos anciens Gymnases on s'exerçoit aux armes, en même tems qu'on apprenoit les lettres. Cet usage s'observe encore aujourd'hui ; mais il sera bientôt aboli, & nous verrons alors des ecoles particulieres d'escrime s'elever de tous côtés. L'ombre du grand *Tay-koung* rougira dans le séjour des morts, quand elle apprendra, qu'oubliant sa principale qualité de Philosophe & de Sage, nous ne l'honorons plus que sous celle de Guerrier, &c.

L'Empereur ne s'offensa point de ces représentations, il eut même la complaisance de ne pas les laisser sans réponse :

> « Mon intention, dit-il, ne fut jamais de comparer *Tay-koung* à Confucius, encore moins de mettre en opposition ces deux grands hommes. Je les respecte l'un & l'autre comme ils doivent être respectés ; & les honneurs que je veux faire rendre au premier, ne préjudicieront en rien aux honneurs que les Lettrés rendent depuis si long-tems au Maître par excellence de la Nation ; qu'ils lui continuent leurs hommages ; qu'ils fassent plus, qu'ils tachent d'imiter ses vertus, & qu'ils profitent le plus qu'ils pourront de sa doctrine ; mais puisqu'ils ont un si beau modele a suivre, qu'ils ne trouvent pas mauvais que les gens de Guerre aient aussi le leur

L'ordre de l'Empereur fut mis en exécution, & les salles furent elevées. On y plaça la statue de *Tay-koung*, & avec elle celles des dix plus illustres Guerriers, depuis la Dynastie des *Tcheou*, jusqu'à la Dynastie régnante. Il est bon que les noms de ces grands hommes trouvent ici leur place. Dans le fond de la salle etoit *Tay-koung*, ayant à sa gauche *Tien-jan-ku, Sun-ou, Ou-ki, Pe-ki* & *Yo-y* ; & à sa droite *Tchang-leang, Han-sin, Tchou-ko-leang, Ly-tsing* & *Ly-tsi*.

Pendant les vingt-deux-premieres années de son regne, *Hiuen-tsoung*, livré tout-entier aux soin du gouvernement, n'avoit guere montré que des vertus. Il avoit fait choix de p.05.368 bons Ministres ; il avoit consulté les Sages, & avoit eté docile à leurs avis ; il avoit réformé les loix, & avoit fait un code particulier, conformément au tems & aux mœurs ; il avoit fait travailler à la réforme du calendrier ; il avoit fait revivre les usages les plus utiles de la vertueuse antiquité ; il avoit maintenu ses sujets dans une profonde paix ; & s'il fut obligé de faire quelquefois la guerre aux différens peuples de la Tartarie, il l'avoit terminée le plutôt qu'il lui avoit eté possible, ou par la victoire, ou par des traités toujours honorables, sans jamais rien exiger de ses peuples au-delà des contributions ordinaires dans les tems de la plus profonde

paix ; aussi à peine savoit-on alors dans l'Empire qu'il y avoit sur les frontieres, des armées chinoises qui repoussoient les Tartares ou qui alloient les combattre chez eux. On se ressentit si peu de ses différentes guerres, que jamais les choses de la vie n'avoient eté dans une si grande abondance & à plus vil prix, que les Sciences & les Arts ne fleurirent jamais avec plus d'eclat, que le travail n'avoit jamais eu plus d'encouragement, & les succès plus de récompenses, & que jamais les causes, tant physiques que morales, n'avoient mis moins d'obstacle à la population.

Dans le dénombrement que l'Empereur, après avoir divisé l'Empire en quinze Provinces, fit faire, la vingtieme année de *Kai-yuen* (l'an 722 de J. C.), de ceux de ses sujets qui etoient soumis aux cens, il se trouva sept millions huit cens soixante un mille deux cens trente-six familles, faisant entr'elles le nombre de quarante-cinq millions quatre cens trente-un mille deux cens soixante-cinq bouches. Dans l'espace de vingt-deux ans, le nombre des familles augmenta d'un million sept cens cinquante-huit mille dix huit familles, & de sept millions quatre cens quarante-neuf mille deux cens vingt-trois bouches, ce qui est prouvé par le dénombrement qui fut fait la treizieme année de *Tien-pao*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 754 ; on trouva p.05.369 alors que le nombre des familles etoit de neuf millions six cens dix-neuf mille deux cens cinquante-quatre ; & celui des bouches de cinquante-deux millions quatre-vingt-huit mille quatre cens quatre-vingt-huit. Dans ce nombre ne sont point compris les Princes, les Grands, les Mandarins, ni les personnes attachées à leur service, ni les gens de Guerre ni les Lettrés, ni les Bonzes, ni les Esclaves.

Tout prospéra dans le gouvernement, tant que l'Empereur en tint lui-même les rênes ; mais quand amolli par la volupté, il eut négligé le soin des affaires, les femmes & les eunuques eurent bientôt écarté le petit nombre de Sages qui l'aidoient à porter le pesant fardeau dont il etoit chargé, pour s'emparer d'une autorité dont ils abuserent de la maniere la

plus indigne. C'est par là que commencerent tous les malheurs qui ternirent sa gloire, & qui faillirent à le précipiter du Trône.

L'amour excessif qu'il portoit à l'une de ses femmes, nommée *Yang-koei-fei*, l'engagea à répudier l'Impératrice, & à se faire un etude de toutes les intrigues & des petits riens des femmes enfermées dans son Palais. La confiance aveugle qu'il eut en ses flatteurs, lui fit approuver tous les désordres que l'abus de l'autorité introduisoit insensiblement dans les Tribunaux & dans la Cour même ; & son entêtement à vouloir elever aux plus hautes dignités un etranger perfide qui le trahissoit, lui fit mépriser des avis salutaires & des représentations réitérées de tout ce qu'il y avoit de Grands, sincérement attachés à son service, des Princes de son sang & de son propre fils, l'héritier présomptif du Trône.

Ngan-lou-chan, est le nom de ce traître, que l'Empereur avoit pris en affection, & qui fut sur le point de lui enlever l'Empire. C'etoit un Tartare, soldat de fortune, qui ne savoit ni lire, ni ecrire, mais qui possédoit à un haut degré la plupart des qualités guerrières. La horde dont il etoit ayant eté p.05.370 subjuguée par d'autres Tartares, il vint se réfugier en Chine, & obtint un emploi subalterne dans les troupes. Un des Officiers généraux chinois, charmé de sa bonne mine, de sa bravoure, & de sa prétendue sincérité, l'adopta pour son fils, & se servit de tout son crédit pour lui frayer la route qui conduit aux honneurs ; il en vint à bout.

Ngan-lou-chan devint lui même Officier général, & prouva par sa conduite qu'il n'etoit pas indigne de ce poste. Il se distingua dans plusieurs occasions importantes, & mérita une attention particuliers de la part du Souverain. L'Empereur le vit, le mit au nombre ses Courtisans, & en fit bientôt son favori de prédilection. Il le combla de biens, & après l'avoir fait passer successivement par les dignités les plus honorables, il l'eleva enfin à celle de Prince, & lui accorda toutes les prérogatives de ce haut rang.

Ngan-lou-chan n'etoit cependant qu'un monstre indigne de vivre. Il ajouta la trahison à l'ingratitude, & poussa l'une & l'autre jusqu'à vouloir détrôner son bienfaiteur & son Maître. On ne tarda pas à découvrir, qu'il

entretenoit des intelligences avec les ennemis de l'Etat. On en avertit l'Empereur, mais ce Prince prévenu en faveur du Tartare, regarda tous les rapports qu'on lui faisoit comme des pures calomnies, ou comme des soupçons dénués de tout fondement. Il eut même l'imprudence de le nommer Gouverneur général des Provinces du *Ho-pe* qui confinent à la Tartarie, & de lui confier le commandement des troupes. L'un de ses Ministres, nominé *Ly-lin-fou*, qui s'entendoit avec *Ngan-lou-chan*, ne contribua pas peu à lui faire commettre une faute qu'il rendit irréparable par son obstination à ne vouloir pas la reconnoître. Les mieux intentionnés de son Conseil, à la tête desquels etoit le Prince héritier, informés que *Ngan-lou-chan* pensoit à se révolter, présenterent une requête, laquelle n'eut pas plus d'effet que les p.05.371 autres représentations qu'ils avoient faites auparavant :

> — Vous êtes jaloux mal à propos de ce pauvre Etranger, leur répondit l'Empereur, il est plus sincérement attaché à mon service que vous tous ensemble, je suis sûr de lui.
>
> — Si *Ngan-lou-chan*, répliqua l'un des Grands, a la fidélité que Votre Majesté lui suppose, il n'aura garde de désobéir aux ordres qu'elle voudra lui donner. Appellez-le, Seigneur, auprès de votre personne, s'il ne fait aucune difficulté de quitter l'armée pour venir à la Cour, on pourra croire alors qu'etant sans défiance, il est aussi sans mauvais dessein.

L'Empereur y consentit, & donna ses ordres pour le rappel de *Ngan-lou-chan* : celui-ci instruit par le Ministre *Ly-lin-fou* son ami & son complice, de tout ce qui s'etoit passé, obéit sans réplique, & se rendit en diligence où il etoit appelé.

Cette conduite, qui paroissoit n'avoir rien d'equivoque, dissipa tous les soupçons qu'on tâchoit de faire naître dans l'esprit de son Maître. Ce Prince, en le voyant, ne put contenir sa joie :

> — Non, dit-il, en présence de ses Courtisans, il n'y a aucune finesse dans ce gros ventre Tartare.

L'Historien remarque à cette occasion, que *Ngan-lou-chan* etoit fort gros, & qu'il n'avoit rien dans son extérieur qui ne dénotât un homme simple & même grossier : ce qui fut cause en partie que l'Empereur ne fut détrompé sur son compte, qu'après que sa révolte eut entiérement eclaté, comme il arriva bientôt après cette entrevue. Content de son obéissance, & persuadé qu'il n'avoit pas de sujet plus fidele, l'Empereur eut la foiblesse de le renvoyer dans son gouvernement, & de le remettre à la tête des troupes qui etoient sur les frontieres. Il reconnut bientôt sa faute ; mais il ne la reconnut que lorsqu'il lui fut impossible de la réparer. *Ngan-lou-chan* n'avoit eu d'abord d'autre intention que celle de se faire un petit État aux environs de la Chine, & il n'auroit rien entrepris du vivant de Empereur, s'il avoit pu tenir p.05.372 son ambition secrete ; il n'eclata si-tôt que parce qu'il se vit découvert. Aussi-tôt qu'il fut arrivé dans le lieu de son gouvernement, il s'attacha à discipliner ses troupes, à en augmenter le nombre, à s'en faire aimer. Il mit dans ses intérêts quelque hordes de Tartares, qui lui promirent toutes sortes de secours, & qui lui fournirent des hommes & des chevaux en assez grand nombre pour en composer une armée, au défaut des soldats chinois, dont il n'etoit pas encore sûr.

Quand il se crut en etat d'entreprendre, il publia que l'Empereur lui ordonnoit d'aller à son secours, à la tête de son armée, pour le délivrer de la tyrannie de se Ministres, qui s'etant emparés de toute l'autorité, bouleversoient tout dans l'Empire, sans qu'il fût possible de les châtier, ou de les faire rentrer dans leur devoir. Sa hardiesse, la réputation de sincérité dont il jouissoit, les faveurs sans nombre qu'il avoit reçues de la part de son Maître, en imposerent à la multitude.

A la tête de plus de cent mille hommes, *Ngan-lou-chan*, se met en marche, passe le *Hoang-ho*, s'empare des villes qui sont sur sa route, y met garnison, & se trouve maître de tout le *Ho-pe*, avant même qu'on eût pensé, du côté de la Cour, à se mettre en défense.

L'Empereur revint enfin de la profonde léthargie dans laquelle il etoit comme enseveli, mais ce fut pour s'y replonger bientôt après. Il crut

avoir tout fait en nommant des Généraux pour aller contre le Rebelle, & attendit tranquillement dans son Palais, au milieu de ses Femmes & de ses Eunuques, qu'on vînt lui annoncer des victoires. Il y avoit des traîtres dans le ministere & parmi ceux de son Conseil, il y en avoit aussi qui etoient très-bien intentionnés, & qui le servoient fidellement. Il se livroit tantôt aux uns & tantôt aux autres : & comme leurs intérêts etoient différens, il en recevoit des impressions qui etoient toujours opposées. Ainsi on lui faisoit p.05.373 donner des ordres, & on les lui faisoit révoquer ; on l'engageoit à mettre en place des Officiers, qu'il cassoit bientôt après de tous leurs emplois. Les uns lui donnoient les plus flatteuses espérances, & les autres lui faisoient appréhender les plus affreux revers ; tout etoit en confusion & dans le plus grand désordre.

Cependant *Ngan-lou-chan* gagnoit des batailles & prenoit des villes. Il conquit en peu de mois toute la province du *Ho-nan*, prit la ville de *Lo-yang*, où il etablit sa Cour, dans le dessein de se faire proclamer Empereur ; se saisit de la forteresse de *Toung-koan*, & se prépara à aller mettre le siege devant *Tchang-ngan*, qui etoit alors capitale de tout l'Empire.

A ces nouvelles, l'Empereur consterné, crut que tout etoit perdu, il abandonna *Tchang-ngan*, pour aller mettre ses jours en sûreté dans l'une des Provinces les plus reculées de ses Etats Il eut à essuyer dans sa fuite tout ce qui peut affliger le plus cruellement un cœur sensible. Les peuples dont on exigeoit durement & à la hâte les provisions, les services, & tout ce qui etoit nécessaire pour faciliter la route à l'armée qui lui servoit d'escorte, se répandirent en murmures & en imprécations : ses propres gardes pousserent l'insolence jusqu'à massacrer sous ses yeux l'un de ses Ministres, qu'ils regardoient comme le premier auteur de tous les troubles : il se vit abandonné d'une partie de ses troupes, & forcé par l'autre à porter un Arrêt de mort conne la fameuse *Yang-koei-fei*, celle de ses femmes qu'il aimoit le plus ; & pour comble d'affliction, ceux de ses Grands, dont la fidélité ne s'etoit point démentie jusqu'alors, l'abandonnerent pour se mettre à la suite du

Prince héritier son fils, auquel ils le contraignirent, en quelque sorte, de céder l'Empire, & cela, lui disoient-ils, par pur zele pour les intérêts de sa Maison, qui etoit sur le point de se le voir enlever par un perfide Etranger.

p.05.374 Au milieu de tant de disgraces, *Hiuen-tsoung* reconnut ses fautes, & se déchargea sur son fils du soin de les réparer ; il lui envoya les sceaux de l'Empire, & le déclara Empereur. Le nouvel Empereur, en montant sur le Trône, donna à son pere le titre de *Tay-chang-hoang*, ou d'*Empereur au-dessus de l'Empereur régnant*. *Hiuen-tsoung* finissoit alors la quarante-troisieme année de son regne (c'etoit l'an de J. C. 756).

Cet evénement fut un sujet de joie pour tout l'Empire : on reprit courage : les fideles sujets des *Tang* vinrent de tous côtés se ranger sous les etendards du nouvel Empereur *Sou-tsoung* ; & ce Prince, secondé par l'illustre Général *Kouo-tsee-y*, eteignit peu à peu un incendie qui avoir failli tout consumer. Le rebelle *Ngan-lou-chan*, après avoir eté battu plusieurs fois, fut assassiné par son propre fils, & son parti fut entiérement dissipé.

Aussi-tôt que la tranquillité eut eté rétablie, *Sou-tsoung* rappella son pere *Hiuen-tsoung* du Fou-kien, où il s'etoit retiré, lui fit une Cour plus brillante que la sienne, & eut pour lui tous les egards qu'on est en droit d'attendre d'un fils qui a la Piété filiale gravée dans le cœur.

L'ancien & le nouvel Empereur moururent dans la même année, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 763 ; *Hiuen-tsoung* etoit parvenu à la soixante-dix-huitieme année de son âge, son corps fut déposé à *Tay-ling*. Quoique ce Prince ait terni la fin de sa vie par des vices qui l'eussent rendu odieux à la postérité, s'il n'avoit eu que des vices, on n'a pas laissé de le mettre au rang des grands Empereurs, parce qu'en effet il fit de grandes choses. Il fut le protecteur déclaré de tous ceux qui se distinguerent, tant dans les Lettres que dans les armes. Le monument de Si-ngan-fou, assure qu'il le fut aussi de la Religion chrétienne. Il fit quantité d'etablissemens utiles, il donna au premier corps de la

Littérature, connu aujourd'hui p.05.375 sous le nom de *Han-lin-yuen*, toute la forme dont il est susceptible, & qu'il a conservée jusqu'au tems où nous vivons. Il adoucit les supplices des criminels, abrogea entiérement ceux de couper en pieces, & de faire mourir sous le bâton. Il aimoit ses sujets comme ses enfans, & il ne manqua jamais de soulager leurs besoins, quand ils lui furent connus. S'il eût vécu quinze à vingt ans de moins, on pourroit le comparer aux plus illustres Princes de la Monarchie chinoise. Ses défauts & vices n'ont pas empêché qu'on ne lui donnât le titre de *Tang-ming-hoang-ty*, ce qui signifie *brillant Empereur des Tang*, ou *Empereur eclaire des Tang*, titre que la postérité, qui rend justice à tout le monde, a cru devoir lui conserver. Je pourrois ajouter, en finissant, que la Religion chrétienne a eté très-florissante sous son regne, qu'il a bâti des Temples et en l'honneur du vrai Dieu, & qu'il a honoré les Prédicateurs de l'Evangile d'une maniere très-particuliere. Ce que je trouve dans l'Histoire, confronté avec ce que dit le monument de *Si-ngan-fou*, est pour moi une preuve sans replique que *Hiuen-tsoung* a bien mérité des Chrétiens.

LXIV

YAO-TSOUNG

Ministre

@

Yao-tsoung, connu dans l'Histoire, sous le nom de *Yao-yuen-tché*, & dans les Livres de Littérature, sous celui de *Ouen-hien*, qu'on lui donna après sa mort, naquit à *Chan-tcheou*. Il aima l'etude toute sa vie, & s'y appliqua constamment quand il ne se devoit pas à des occupations plus importantes. Il cultiva les Lettres ; mais il les cultiva en sage qui veut s'eclairer & s'instruire. Il aimoit la vertu & pratiqua, sans jamais se démentir, tous les austeres devoirs qu'elle impose : *sincérité, droiture, entiere cordialité* entre les amis, trois mots qui formoient comme sa devise.

p.05.376 Il fut jusqu'à cinq fois Conseiller dans différens Tribunaux, & il y avoit apparence qu'il ne seroit pas promu à des emplois plus distingués, lorsque le hasard le fit Président par *interim*, à la place de celui qui devoit exercer cette charge. Comme il etoit sans ambition, il ne cherchoit point à se faire des protecteurs ; mais son mérite & ses talens eurent occasion de se développer pendant le tems qu'il exerça la présidence. On parla de lui à l'Empereur *Hiuen-tsoung*, & on le lui fit envisager comme un homme de ressource, très-capable de remettre en etat les affaires les plus mal en ordre.

L'Empereur avoit besoin d'un pareil homme pour régler le département de *Toung-tcheou* ; il choisit *Yao-tsoung*, & l'envoya dans cette ville en qualité de Gouverneur général. *Yao-tsoung* rétablit l'ordre, & rendit compte par ecrit à son Maître de tout ce qu'il avoit fait ; il ajouta dix articles, dans lesquels il renfermoit tout ce qu'on pouvoir imaginer de plus utile pour le pays, & de plus avantageux pour l'État.

L'Empereur ayant lu son ecrit, l'appella à la Cour & le plaça dans le Ministere : on lui donna le département des frontieres ; il s'acquitta si bien de son emploi, qu'en peu de tems les places furent réparées, les garnisons recrutées, les magasins remplis d'armes & de provisions de toutes especes ; & le peuple, à l'abri de toute insulte, tant de la part des Tartares au dehors, que de la part des gens de guerre au dedans, jouit de tous les avantages de la paix.

Celle des qualités qui brilloit le plus dans *Yao-tsoung*, etoit une présence d'esprit admirable, il etoit en etat de rendre raison sur le champ de tout ce qui regardoit cette partie du ministere qui lui etoit confiée ; & lorsqu'il répondoit aux interrogations que l'Empereur lui faisoit de tems en tems, il le faisoit avec tant de clarté, de noblesse & de précision, qu'il satisfaisoit à tout. Ce qui le mit bientôt dans la plus haute p.05.377 faveur, & lui donna le droit de dire hardiment sa pensée, sans craindre de déplaire à son Maître, qui l'ecouta toujours avec plaisir, lors même qu'il lui donnoit des avis sur sa conduite : en voici un trait, je l'ai choisi parmi plusieurs autres, & il sera le seul que je rapporterai.

L'Empereur *Hiuen-tsoung* etoit naturellement bon ; mais sa bonté dégénéroit quelquefois en foiblesse à l'egard de ceux qu'il honoroit de sa confiance, & se laissoit tromper par les apparences. *Yao-tsoung* qui voyoit les choses tout autrement, entreprit de corriger son Maître, & il en vint à bout. Un jour il tira de son sein un ecrit qu'il lui remit, en le priant de le lire avec attention, & de réfléchir sérieusement sur ce qu'il renfermoit. Cet ecrit etoit conçu à-peu-près en ces termes :

> « En m'appellant auprès de votre personne, vous n'avez pas prétendu, Seigneur, que j'y fusse muet comme une statue, ou que j'y fisse le personnage d'un vil flatteur. Votre intention a eté sans doute de vous servir de moi pour la gloire de votre regne & le soulagement des peuples. Pour concourir de mon mieux à remplir ces nobles intentions, j'ai cru devoir vous représenter les cinq articles suivans, dont l'observation exacte est de la derniere importance pour vous.

1° Donnez plus rarement que vous ne faites des emplois honorables à vos favoris ; ne leur en donnez jamais de ceux qui donnent autorité sur le peuple.

2° Distribuez vos dons avec discernement : les récompenses, doivent être proportionnées aux services ; il vaudroit mieux ne pas donner que de donner à la faveur plutôt qu'au mérite.

3° Appellez auprès de votre personne ceux qui ont assez de lumieres pour vous eclairer, & assez de courage pour vous reprendre de vos fautes.

4° Refusez tous les présens qui vous sont offerts par les p.05.378 Mandarins des Provinces ; ces sortes de présens ne sont pour l'ordinaire que la substance du pauvre peuple.

5° Ne vous familiarisez pas trop avec le commun de vos Grands. Choisissez-en parmi eux quelques-uns qui soient dignes de votre confiance par leur vertu, & qui ne soient point flatteurs ; vous pourrez en faire vos amis, les elever jusqu'à vous, & vous abaisser jusqu'à eux.

L'Empereur lui fut gré de sa remontrance & en profita. *Yao-tsoung* continua à servir son Maître avec zele, fidélité & désintéressement. La plus estimable de ses qualités, disent les Historiens, etoit de savoir tirer parti de tout pour la gloire de l'Empire & le soulagement des peuples. Il n'avoit aucun système fixe, continuent-ils, mais il mettoit à profit toutes les circonstances pour parvenir à son but. Très-satisfait de ses services, l'Empereur lui donna en récompense la Principauté de *Leang-ouen-hien*, avec titre de Comte.

Vers le milieu de la neuvieme année de *Kai-yuen*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 721, il tomba dangereusement malade, & comprit qu'il n'etoit pas eloigné de sa fin. Il assembla autour de son lit sa famille eplorée, & lui tint ce discours, que l'histoire n'a pas dédaigné de transmettre à la postérité. Le voici tel qu'on le lit sous la neuvieme année de *Kai-yuen*.

— *Fo* recommande la pureté, la retraite, la charité & la miséricorde : ces vertus sont comme la base de sa doctrine ; elles en sont au moins les points capitaux. C'est ce qui a servi d'appât pour tromper les simples ; ils ont embrassé cette doctrine ; ils ont ecrit des Livres de Prieres, qu'ils récitent en l'honneur de celui qu'ils en regardent comme l'Auteur ; ils lui ont érigé des statues auxquelles ils rendent hommage, & se persuadent par-là qu'ils attireront sur leurs personnes & sur leurs familles, les prospérités & le bonheur. Gardez-vous bien, mes enfans, de vous laisser séduire. p.05.379

Dans le Royaume de *Tcheou*, on abolit la doctrine de *Fo,* on renversa ses statues, on brûla ses Livres ; & au lieu d'employer son tems & ses soins à lui rendre hommage, & à lui adresser des prieres stériles, on s'appliqua à forger des armes, & à s'exercer à les manier. Dans le Royaume de *Tsi* au contraire, on eleva un grand nombre de temples & de tours en l'honneur de *Fo.* L'on fit grand cas de sa doctrine, on lui adressoit sans cesse des vœux pour obtenir d'en être protégé ; mais on négligea le gouvernement, & les loix furent sans vigueur. Qu'arriva-t-il ? La guerre s'alluma entre ces deux Royaumes ; les *Tcheou* vainquirent les *Tsi*, détruisirent leur Royaume, & agrandirent le leur sur les ruines de celui qu'ils anéantirent. Pour vous, mes enfans, ne vous laissez jamais entraîner par le torrent des mauvais exemples ; que les *Ta-ho-ché* & les *Ho-chang* n'aient jamais accès auprès de vous, sous prétexte de les employer à demander pour vous le bonheur. Vous l'obtiendrez ce bonheur, si vous menez une vie exempte de tout reproche ; si vous ne vous oubliez jamais vous-mêmes. Attachez-vous à la doctrine immuable qui ne sauroit périr.

Telles furent les dernieres paroles qui sortirent de la bouche de ce sage Ministre, dans un tems où la Religion chrétienne etoit florissante à la Chine, & avoit des protecteurs à la Cour. Il n'est pas hors de

vraisemblance que cette doctrine immuable, à laquelle *Yao-tsoung* ordonne à ses enfans de s'attacher préférablement à toute autre, ne soit la Religion chrétienne elle-même. Quoi qu'il en soit, *Yao-tsoung* mourut, sinon en Chrétien, du moins en homme qui s'etoit toujours conduit à la lueur du flambeau de la raison.

LXV

SOUNG-KING

Savant

@

p.05.380 *Soung* etoit le nom de sa famille, il avoit pour nom propre *King*, & pour surnom *Ken-kié*. Il vécut toujours d'une maniere irréprochable, & sa conduite etoit un modele à proposer. Il fut d'abord Mandarin dans un lieu assez obscur ; emploi qui ne l'occupoit pas assez pour l'empêcher de vaquer à l'etude, & de cultiver la poésie dont il faisoit ses délices.

Il composa une piece, dont le titre etoit *Mei-hoa-fou*, c'est-à-dire, eloge de la fleur *Mei-hoa* ; c'est une des plus belles pieces qui se soient faites en ce genre. On y trouve tout à la fois la noblesse des idées, la clarté du style, la pureté du langage, & le choix des expressions. Sa maniere n'est pas inférieure à celle de *Sin-yu-tché*, & va de pair avec celle de *Nan-tchao*. C'est par cette piece que commença sa fortune ; il venoit d'y mettre la derniere main, quand un Grand de l'Empire, nommé *Sou-ouei-tao*, homme de Lettres & en faveur, passa dans le bourg où demeuroit *Soung-king*. Celui-ci lui tendit ses devoirs, suivant l'usage ; & au lieu du présent d'etiquette qu'il devoit lui offrir, il lui présenta son *Mei-hoa-fou*, en lui disant :

> — Celui-ci du moins est de mon cru. Si j'avois pu tirer de moi quelque chose de mieux, je vous en ferois egalement mon sincere hommage.

Sou-ouei-tao fut si content, & du présent, & de la maniere dont il lui etoit offert, qu'il prit dès-lors sous sa protection un Auteur, dans la conversation duquel il apperçut d'ailleurs un mérite des plus distingués. De retour à la Cour, il parla du Poëte comme d'un homme auquel on

pouvoit confier les emplois les plus distingués. *Soung-king* fut elevé successivement à différentes charges, qu'il exerça avec tant de sagesse & d'applaudissement, que l'Empereur voulut p.05.381 l'avoir auprès de sa personne, il le fit Conseiller d'Etat, & ensuite Ministre.

Dans ce dernier poste, *Soung-king*, lié d'amitié avec *Yao-tsoung*, dont il etoit le collegue, mit tous ses soins à faire fleurir la partie du gouvernement qui lui etoit confiée. Il vécut toujours d'une maniere irréprochable, & sa conduite pouvoit être proposée comme un modele même aux plus sages : il etoit chaste, magnanime, intrépide quand il s'agissoit de proposer, ou de faire quelque chose qui eût le bien commun pour objet ; inflexible quand il s'agissoit de corriger un abus, & de faire rentrer dans l'ordre ceux qui s'en etoient ecartés ; sincere envers son Maître, dont il ne s'avisa jamais de pallier les défauts ; enfin juste envers tout le monde, sans aucun egard pour les recommandations, de quelque part qu'elles pussent venir ; c'est ce qui faisoit dire de lui qu'il etoit construit autrement que les autres hommes. La nature, disoit-on, lui a donné un cœur de pierre & des entrailles de fer, voulant exprimer par-là son incorruptibilité à toute epreuve. On savoit d'ailleurs qu'il compatissoit aux miseres du peuple, & qu'il n'oublioit rien pour les lui adoucir ; qu'il etoit toujours porté à rendre service, pourvu que cela pût se faire sans manquer à son devoir, & qu'il ne travailloit que pour le bien public. Ce fut lui qui suggéra à l'Empereur l'idée de fonder un hospice, où ceux que leurs affaires appelloient à la capitale, pussent trouver tous les secours nécessaires en cas de maladie ou de défaut d'argent. Ce fut lui encore qui obtint de l'Empereur, que ceux qui etoient préposés pour ecrire l'histoire, travailleroient alternativement dans le bureau des Ministres pour l'expédition des affaires. Il etoit persuadé qu'un Historien qui ne seroit qu'homme de Lettres, ne les envisageroit jamais sous leur véritable point de vue, & qu'il les présenteroit même fort souvent tout autres qu'elles ne sont. Il croyoit aussi que pour p.05.382 bien ecrire les faits, il ne suffisoit pas d'en avoir eté témoin ; mais qu'il falloit outre cela

être instruit de ce qui les avoit occasionnés & en avoir démêlé les véritables suites.

> « Or, disoit-il, le bureau des Ministres etant le centre où aboutissent toutes les affaires de l'Empire, c'est-là seulement qu'il peut se former de bons Historiens.

Un homme en place, du caractere de *Soung-king*, devoit nécessairement faire des mécontens ; il en fit même parmi ses collegues, au sentiment desquels il s'opposoit souvent avec force. L'Empereur le voyant d'un âge fort avancé (il avoit soixante-dix ans), lui conseilla de se retirer. *Soung-king* ne demandoit pas mieux, il se démit de tous ses emplois à la dixieme lune de la vingt-unieme année de Kai-yuen (l'an de Jesus-Christ 733), se retira à *Lo-yang*, & mourut quatre ans après, la vingt-cinquieme année de *Kai-yuen*, (l'an de Jesus-Christ 737), dans la soixante-quinzieme année de son âge.

LXVI

YEN-TCHEN-TSING

Savant

@

Le nom de sa famille etoit *Yen*, son nom propre *Tchen-tsing* & son surnom *Tsing-tcheng*. Il se distingua par sa capacité dans les sciences, par son habileté dans l'art des Poëtes, par sa fidélité envers l'Empereur son maître, par son attachement à la famille Impériale & par son intrépidité à affronter les dangers, lorsqu'il s'agissoit du bien de l'Etat.

Après avoir reçu les différens grades de Littérature, il passa par les différens degrés de Mandarinat. Il etoit Gouverneur de la ville de *Ping-yuen*, lors de la fameuse révolte de *Ngan-lou-chan*. Déjà les armées de l'Empereur avoient été battues, grand nombre de villes avoient été prises par le Rebelle, ou s'etoient rendues à lui pour se soustraire au pillage & à la fureur p.05.383 des soldats. Des provinces entieres reconnoissoient déjà *Ngan-lou-chan* pour maître, & on etoit sur le point de voir une révolution totale. La bonne conduite, le zele & la fermeté de *Yen-tchen-tsing* arrêterent ses progrès.

Ngan-lou-chan le méprisoit si fort, qu'il ne voulut pas même envoyer des troupes contre lui. Il passa devant *Ping-yuen* sans en entreprendre le siege & sans même s'arrêter.

> — Le Gouverneur de cette place, dit-il à ses Officiers, sait tous les livres par cœur ; il fait très-bien des vers, & compose avec éloquence ; il ne sait combattre que le pinceau à la main ; nous aurons sa ville quand nous voudrons ; allons au plus pressé.

Ce fut cependant ce Lettré qui interrompit le cours de ses victoires & qui lui enleva dix-sept villes avec son seul pinceau. *Yen-tchen-tsing* ecrivit

avec force à tous les Gouverneurs qui avoient rendu leurs places, pour les engager à secouer un joug étranger, à ranimer le courage du peuple, & à faire tous leurs efforts pour rentrer sous l'obéissance du légitime Souverain. Il répandit par-tout des copies de ses lettres ; il sollicitoit, il prioit, il pressoit, il donnoit des espérances ; il fit si bien enfin que tous les fideles sujets de l'Empire se rassemblerent en plusieurs corps d'armées, & donnerent par-tout la chasse aux rebelles.

L'Empereur *Hiuen-tsoung* dont il avoit eté un des maîtres pour la poésie & l'éloquence, ne crut pas pouvoir mieux récompenser son zèle qu'en le rappellant auprès de sa personne. Il lui donna les emplois les plus distingués & le nomma Prince de *Lou-kiun*. Il l'appeloit publiquement le soutien de sa famille, & le restaurateur de l'Empire.

Un si haut degré de faveur, soutenu par beaucoup de mérite & une conduite irréprochable, ne pouvoit manquer de faire ombrage & d'exciter l'envie. On essaya toutes sortes de moyens pour tâcher de le perdre dans l'esprit de p.05.384 l'Empereur ; on affectoit de le lui faire envisager comme un pedant qui n'etoit bon qu'à expliquer des livres ou à composer quelques pieces d'eloquence & de poésie ; l'on disoit sans cesse qu'il n'entendoit rien aux affaires, & qu'il n'etoit propre qu'à les faire echouer ; on alla plus loin, on lui supposa des fautes du premier ordre ; mais tout cela fut inutile. L'Empereur l'excusoit sur tout, & continua à l'aimer & à le combler de bienfaits & d'honneurs. On changea de batteries après la mort de *Hiuen-tsoung* & de *Ou-tsoung*, & l'on réussit.

Quoique la plupart des révoltés fussent rentrés sous le joug, il en restoit encore assez, sur-tout du côté de la Tartarie, pour donner de l'inquiétude à *Te-tsoung* qui venoit de monter sur le Trône. Ce nouvel Empereur etoit résolu de lever une nombreuse armée pour l'envoyer contre *Ly-hi-lie*, qui infestoit les frontieres, & massacroit, sans miséricorde, quiconque lui résistoit, ou ne payoit pas promptement les contributions auxquelles il etoit taxé. On persuada à l'Empereur que la force etoit inutile pour réduire un homme qui avoit toute la Tartarie devant lui, quand même il ne se trouveroit pas à la tête d'une grosse

armée, toute composée d'hommes aguerris & accoutumés à vaincre. On ajouta qu'en employant la voie de la négociation on pourroit engager ce tyran féroce à rentrer dans son devoir. On fit un grand eloge des talens de *Yen-tchen-tsing*, & l'on conclut que si Sa Majesté l'envoyoit vers *Ly-hi-lie* pour l'engager à se soumettre, il réussiroit infailliblement.

L'Empereur qui estimoit infiniment *Yen-tchen-tsing*, & qui etoit bien-aise d'ailleurs de ne pas commencer son regne par une guerre qui pouvoit avoir des suites très-funestes pour tout l'Empire, si elle ne réussissoit pas, fut charmé de cette ouverture, & se persuada sans peine ce qu'il souhaitoit. Il crut que l'eloquence de *Yen-tchen-tsing* triompheroit de la férocité du p.05.385 rebelle, & se détermina à le lui envoyer avec un plein pouvoir de terminer tout, à l'amiable, comme il le jugeroit à-propos. *Yen-tchen-tsing* se disposa à exécuter les ordres de l'Empereur, malgré les représentations de ses amis qui lui conseilloient de refuser une commission qui ne pouvoit que lui être funeste.

> — C'est pour vous eloigner de la Cour & pour vous faire périr de maniere ou d'autre, lui dirent-ils, que vos ennemis ont inventé ce stratagême ; excusez-vous sur votre grand âge.
>
> — Je n'en ferai rien, leur répondit-il, il faut que j'obéisse ; & plus la commission est périlleuse, moins il m'est permis de m'excuser : à l'âge où je suis je dois servir d'exemple. Je périrai, à la bonne heure ; mais j'aurai la consolation d'avoir terminé le cours de ma longue vie au service de mon Souverain, & de signer, s'il le faut, ma fidélité de mon sang.

Il partit en effet, vit *Ly-hi-lie*, fit tous ses efforts pour le gagner : mais en vain, ce barbare loin de se rendre, voulut exiger de lui des respects qui ne sont dus qu'à la personne de l'Empereur, ce que n'ayant pu obtenir, il le fit massacrer inhumainement, sans egard pour son âge qui etoit de 76 ans, ni pour la dignité dont il etoit revêtu, l'an de Jesus-Christ 780.

LXVII

TOU-FOU

Poëte

@

p.05.386 *Tou-fou*, autrement dit *Tsee-mei*, naquit à *King-tcheou*, de la province de *Chen-si*. Il passa sa jeunesse dans une pauvreté extrême. Comme il avoit beaucoup d'esprit, ses parens le firent etudier. Il se livra à l'etude avec toute l'ardeur dont il etoit capable ; mais il parut n'y réussir que très-médiocrement. Il se présenta plusieurs fois à l'examen pour obtenir les grades, mais ce fut en vain ; ce qui le rendit encore plus à charge à sa famille, & le priva des foibles secours qu'il en recevoit auparavant.

Convaincu par son peu de succès, qu'il n'etoit pas propre à expliquer, ou commenter les *King*, il renonça aux grades & à tous les avantages qu'il en espéroit pour l'avancement de sa fortune. Il avoit appris à faire des vers, il devint Poëte. Il ne fut pas long-tems sans s'appercevoir que la Poésie etoit son genre, & qu'il etoit fait pour y réussir. Il s'y livra & composa plusieurs pieces qui lui firent un nom dans la république des Lettres. Quelques Seigneurs le prirent sous leur protection & le firent connoître. Enhardi par ses succès, son génie se développa & s'étendit. Il embrassa pour ainsi dire tous les genres à la fois. Il devint éloquent, sublime, délicat & brillant. Ses amis croyant qu'il pouvoit paroître avec honneur dans la Capitale de l'Empire, lui faciliterent les moyens de s'y transporter & d'y vivre quelque tems sans avoir besoin de secours etranger.

Tou-fou se rendit à *Tchang-ngan* où l'Empereur tenoit alors sa Cour. Quelques lettres de recommandation qu'il avoit apportées de sa province, lui ouvrirent l'entrée de plusieurs grandes maisons où il eut

occasion de faire des connoissances utiles. p.05.387 On le produisit dans les meilleures compagnies ; il eut l'art d'y briller sans pédanterie, de s'y faire aimer sans prodiguer l'adulation, & de s'attirer l'estime générale, sans faire des jaloux. Il etoit tout la fois homme de cabinet & Poëte, homme de société & Littérateur.

Parmi les différentes productions de son génie, il s'en trouva trois sur-tout qui enleverent tous les suffrages, c'etoient trois Poèmes, de ceux que les Chinois appellent *Sou* ; le premier etoit intitulé *Tay-tsing-koung-fou*, c'est-à-dire, *les Palais sans taches*, *Eloge Poëtique* ; le second avoit pour titre, *Hiang-miao*, c'est-à-dire, *les Temples des Sacrifices* ; & le troisieme faisoit la *description & l'eloge de l'Autel rond Kiao*. On présenta ces trois pieces à l'Empereur *Hiuen-tsoung*, qui en fut charmé ; il voulut voir l'Auteur, le reçut avec bonté, eut avec lui une assez longue conversation, & en le renvoyant il lui dit qu'il le nommoit Mandarin, du titre *Ki-sien-yuen-tai-tché* ; charge honorable, mais très-peu lucrative. Elle eût comblé les vœux d'un homme à son aise, mais elle etoit un vrai fardeau pour un homme qui avoit à peine de quoi vivre. Il fallut néanmoins que *Tou-fou* s'en accommodât, ce qu'il fit avec répugnance, parce qu'elle le privoit des secours pécuniaires qu'il recevoit auparavant de ses protecteurs & de ses amis.

Quelque tems après il fut appellé à la Cour pour y exercer un emploi plus honorable que celui qu'on lui faisoit quitter, quoique moins lucratif encore. Il avoit la facilité de voir le Souverain & de s'entretenir familiérement avec lui. L'Empereur le goûtoit, lui faisoit faire des vers, mais il ne l'enrichissoit pas. Ennuyé de vivre d'espérance, *Tou-fou* prit le parti de parler enfin clairement ; il composa un *Soung*, dans lequel, après avoir fait l'eloge de ses propres ancêtres, il s'adressa à l'Empereur & lui dit :

> « La Littérature est le patrimoine à ceux de ma race ; je suis Littérateur à la p.05.388 onzieme génération ; je doute qu'il s'en trouve plusieurs dans toute l'etendue de votre vaste Empire qui puissent en dire autant. Depuis la septieme année de mon âge,

> jusqu'à la quarantieme que je cours à présent, je n'ai fait autre chose qu'etudier, lire, ecrire, composer des pieces d'eloquence, & faire des vers. J'ai acquis quelque réputation, mais point de bien ; je suis dans la plus grande misere. Quelques herbes salées & un peu de riz sont toute ma nourriture ; tous mes vêtemens consistent dans l'habit que j'ai sur le corps. Si Votre Majesté ne se hâte d'y mettre ordre, elle doit s'attendre, au premier jour, à entendre dire que le pauvre *Tou-fou* est mort de froid ou de faim ; il ne tient qu'à elle de s'epargner ce triste récit, ou en me secourant, si elle me croit utile à son service, ou en me renvoyant, si je ne lui suis bon à rien.

L'Empereur eut egard à cette juste représentation, il assigna à son Poëte une pension suffisante pour le faire vivre à l'aise, & la lui fit payer d'avance, en lui promettant de plus grands bienfaits pour l'avenir. *Tou-fou* ne profita pas long-tems de la libéralité du Prince ; cette année même arriva la révolte de *Ngan-lou-chan*, & l'Empereur ayant abandonné sa capitale, pour aller se mettre en sûreté dans l'une des Provinces reculées de ses Etats, *Tou-fou* ne jugea pas à propos de le suivre. Les chaînes qui l'attachoient à la Cour etoient trop pesantes pour un homme qui n'aimoit rien tant que la liberté : il profita de cette occasion pour les rompre ; & se sauva de son côté dans un lieu inaccessible aux recherches ; il y vécut quelques mois des fruits, qu'il alloit cueillir, & des racines sauvages qu'il préparoit lui-même. Son corps etoit devenu d'une maigreur extrême, & son habit n'etoit plus qu'un haillon. Dans cet etat il apprit que *Sou-tsoung* venoit de monter sur le Trône à la place de *Hiuen-tsoung* qui abandonnoit les rênes du gouvernement. Il crut que ce nouvel Empereur le verroit avec plaisir, p.05.389 il alla l'attendre sur le grand chemin par où il savoit que ce Prince devoit passer ; mais il y fut à peine arrivé, qu'un parti de rebelles, qui faisoit ravage aux environs, se saisit de sa personne, & l'emmena au gros de l'armée de *Ngan-lou-chan* : il se nomma pour n'être pas maltraité ; & quelques Officiers se souvenant d'avoir oui parler de lui

comme d'un homme célebre dans l'Empire, voulurent le produire auprès du Général.

> — Quelques-uns de vos gens, dirent-ils à *Ngan-lou-chan*, ont pris sur le grand chemin le plus grand Poëte de l'Empire : si vous voulez le voir, nous vous l'amenerons ici ; & si vous voulez le garder, il pourra vous amuser dans vos heures de délassement.
>
> — Quel animal est-ce qu'un Poëte, répartit *Ngan-lou-chan*, & quels tours sait-il faire ?
>
> — Un Poëte, lui répondit-on, est un homme qui fait des vers, & qui exprime en termes choisis & en phrases mesurées, ce que nous n'exprimons, nous autres, que d'une maniere commune & en termes triviaux ;
>
> — & ce Poëte, repliqua *Ngan-lou-chan*, sait-il mieux se battre que nous ? s'il est bon Guerrier, je le verrai volontiers, & je lui donnerai de l'emploi ; si ce n'est qu'un ajusteur de paroles, je n'ai pas besoin de lui, il ne feroit que m'embarrasser ici.

Sur ce discours d'un Général Tartare, qui ne savoit ni lire ni écrire, on laissa *Tou-fou* entre les mains de ceux qui l'avoient pris ; & *Tou-fou* profitant de la négligence qu'on avoit à le garder, par le peu de cas qu'on faisoit de lui, trouva le moyen de s'echapper & se rendit à la Cour ; L'Empereur *Sou-tsoung* le vit avec plaisir, le retint auprès de lui, & le fit un de ses Censeurs. Dans ce nouveau poste, *Tou-fou*, plus honoré qu'il ne l'avoit eté jusqu'alors, se lia d'amitié avec la plupart des Grands. Il avoit, en tant que Poëte, acquis le droit d'avoir des caprices, il usoit assez souvent de ce droit, & personne ne s'en formalisoit. Il etoit obligé, par office, d'avertir quelquefois le Souverain, & il s'acquittoit de ce devoir en homme p.05.390 au-dessus de toute crainte, sans que l'Empereur le trouvât mauvais.

Cependant, la maniere trop libre dont il s'exprimoit quelquefois, en parlant au Prince, dans des momens où tout autre que lui se seroit tu,

faillit à le perdre pour toujours. *Sang-koan*, l'un des Ministres d'Etat, avoit mérité la disgrace de son Maître, & il fut cassé. *Tou-fou* prit hautement sa défense, & osa même blâmer l'Empereur de son trop de sévérité envers un homme qu'il avoit honoré de sa confiance, & sur lequel il s'etoit déchargé d'une partie du gouvernement.

> — Il est contre la bonne politique, Seigneur, lui dit-il, de disgracier un Ministre pour de petites fautes ; si ceux qui vous servent sont toujours dans la crainte, vous ne serez environné que de vils flatteurs, qui vous applaudiront jusques dans vos excès les plus crians. La faute dont *San-koan* s'est rendu coupable envers vous, n'etant pas de celles qui intéressent l'Etat, ne méritoit tout au plus qu'une réprimande de votre part. Vous l'avez cassé, sans prendre conseil de personne ; de quel nom voulez-vous qu'on appelle cette conduite ? Si on lui donne celui qui convient, on dira que c'est le caprice, ou quelque passion qui vous a fait agir, &c.

Le ton de cette remontrance etoit trop dur pour être écoutée de sang froid. L'Empereur s'en offensa ; & dans le premier mouvement de son indignation, il ordonna que *Tou-fou* seroit livré au Tribunal des crimes, pour y être jugé comme un sujet qui manquoit de respect à son Souverain : *Tchang-kao*, premier Ministre, qui etoit présent à cette scene, para le coup, en faisant entendre à l'Empereur que s'il maltraitoit ainsi ceux qui lui donnoient des avis, personne n'oseroit plus désormais lui faire la moindre représentation, & qu'il ignoreroit, dans les occasions essentielles, ce qu'il seroit nécessaire qu'il sût. L'Empereur s'appaisa & révoqua l'ordre ; mais peu de tems après, il donna à son Censeur indiscret un emploi honorable p.05.391 qui l'eloignoit de la Cour. Il le fit Gouverneur d'une ville du second ordre, qui se nommoit alors *Hoa-tcheou*.

Tou-fou partit pour se rendre à son poste : il fut fort surpris, en y arrivant, du désordre extrême qui régnoit dans tous les lieux de son district. Il comprit que s'il entreprenoit d'y remédier, il devoit s'attendre

à essuyer bien des chagrins, au risque même de perdre son tems & sa peine sans pouvoir réussir. La liberté dont il avoit toujours fait si grand cas, se présenta en même tems à son esprit, revêtue de tous ses attraits ; il n'hésita pas sur le parti qu'il avoit à prendre. Le jour destiné à prendre publiquement possession de sa charge, après que l'assemblée eut eté formée, il se dépouilla de tous les ornemens qui le faisoient connoître pour ce qu'il etoit, les plaça sur une table, leur fit, en présence, de tout le monde, une profonde révérence, & s'eclipsa. Cette maniere de s'excuser d'un emploi pour lequel il ne se sentoit point propre, avoit eté autrefois en usage, & *Tou-fou* profita de sa qualité de Poëte à caprices pour la faire revivre, sans qu'on s'en formalisa trop.

Il se retira à *Tsing-tcheou*, où il ne vouloit pas se faire connoître, de peur qu'on ne l'arrêtât. Il n'avoit point d'argent pour se procurer de quoi vivre ; il se mit à courir les champs, & y vécut de fruits sauvages & de quelques racines qu'il alloit apprêter lui-même dans la cabane du premier paysan. Cependant, comme l'hiver approchait, il pensa aux moyens de se procurer de quoi pourvoir à sa subsistance, pendant ce tems, où il lui seroit impossible de trouver en pleine campagne de quoi se nourrir. Il ne lui vint point d'autre expédient que celui de vendre à quelque homme de Lettres pécunieux, celles de ses pieces de poésie qu'il n'avoit point encore rendues publiques. Il se rendit à la ville ; & eut bientôt trouvé ce qu'il cherchoit, mais il trouva aussi ce qu'il ne cherchoit pas. Il fut reconnu, & le principal Mandarin du lieu écrivit en Cour, p.05.392 que *Tou-fou* etoit dans les lieux de son district, où il menoit une vie indigne du nom qu'il portoit, & de la réputation dont il jouissoit dans tout l'Empire. Il demanda s'il devoit l'arrêter, ou lui donner quelques secours. Pour toute réponse, ce Mandarin reçut pour *Tou-fou* un brevet, par lequel l'Empereur le nommoit Commissaire général de tous les greniers du district, avec ordre de lui dire que Sa Majesté le placeroit ailleurs quand il seroit ennuyé du séjour de *Tsing-tcheou.* Le Mandarine fit ce qu'on lui ordonnoit, il profita de la premiere occasion qui ramena *Tou-fou* à la ville, pour lui remettre le brevet dont il etoit chargé pour lui ;

mais *Tou-fou* qui ne vouloir point d'emplois qui pût gêner le moins du monde sa liberté, refusa de l'accepter :

> — Vous vous trompez, dit-il au Mandarin, ce n'est point à moi que ce brevet s'adresse, je ne suis pas votre homme ; faites vos diligences pour le trouver.

Le Mandarin eut beau dire, il ne lui fut pas possible de vaincre son obstination.

Tou-fou se voyant connu à *Tsing-tcheou*, abandonna les environs de cette ville, & se retira à *Kien-nan*, où il vécut de la même maniere à-peu-près qu'il avoit fait à *Tsing-tcheou* ; mais il n'y fut pas si long-tems, sans être découvert. Un Seigneur, nommé *Yen-ou*, qui etoit là commandant des troupes, & Gouverneur général de tout le pays, fut bientôt instruit par ses soldats, qu'un aventurier, qui paroissoit vouloir déguiser son nom, avoir choisi *Kien-nan* pour le lieu de son séjour. *Yen-ou* connoissoit *Tou-fou* de réputation, il se douta que ce pouvoit être lui, il fit secretement ses informations ; & son doute s'etant tourné en certitude, il se transporta sans cortege dans le petit réduit, qui servoit de logement à *Tou-fou*.

> — Je suis le Commandant du lieu, lui dit-il en l'abordant, vous êtes *Tou-fou*. Je viens vous offrir mon amitié ou ma haine, c'est à vous de choisir ; si vous voulez mon amitié, il faut m'accorder la vôtre, & venir loger chez moi, nous vivrons ensemble comme freres, & nous aurons grand soin de ne pas nous gêner mutuellement. Vous mangerez à ma table, ou en particulier, comme vous le voudrez ; vous vous retirerez dans votre appartement quand vous voudrez être seul ; j'en ferai de même. Vous ne me verrez qu'autant que cela vous fera plaisir ; je vous dirai de mon côté de me laisser tranquille quand mes affaires le demanderont ainsi, ou quand je ne serai pas d'humeur à converser. Vous me lirez vos pièces de vers quand vous le jugerez à propos ; je les ecouterai quand elles me feront plaisir ; & je vous prierai de vous taire si elles

m'ennuient. Voilà mes conditions, les acceptez-vous ? Au défaut de mon amitié….

— N'allez pas plus loin, interrompit *Tou-fou*, vous êtes un trop galant homme pour vouloir haïr quelqu'un qui ne vous a point fait de mal : j'accepte avec reconnoissance le don que vous me faites si généreusement de votre amitié ; dès ce moment je suis tout à vous, rendons-nous de ce pas à votre hôtel, & cimentons notre alliance par un bon repas ; il y a long-tems que je n'en ai fait de tel.

Yen-ou conduisit chez lui l'ami dont il venoit de faire l'acquisition, lui assigna des domestiques pour le servir, & quelques appartements commodes qui ne furent qu'à son usage ; pour tout le reste il lui tint la parole qu'il lui avoit donnée de le laisser parfaitement libre. Il fit plus, il voulut assurer à celui dont il se faisoit le protecteur & l'ami, un rang & une fortune qui fissent disparoître aux yeux du public cette inégalité qu'il y avoit entr'eux. Pour cela il ecrivit à l'Empereur, & le supplia de vouloir bien nommer *Tou-fou* à une place de Conseiller honoraire dans le Tribunal des ouvrages publics, afin qu'il pût présider, en cette qualité, aux entreprises qu'on alloit commencer pour la réparation des maisons impériales, des grands chemins, des greniers, & des murailles des différentes villes de son département. Il assura Sa Majesté qu'il auroit l'œil à tout, pour que tout se fît dans l'ordre. L'Empereur lui accorda p.05.394 sa demande ; & *Tou-fou* se trouva, sans l'avoir sollicité, sans le savoir même, revêtu d'une charge avec des appointemens qui le faisoient aller de pair avec ce qu'il y avoit de plus distingué dans la province où il faisoit son séjour.

Rien ne pouvoit être plus à son gré qu'un emploi de cette nature, pour lequel il ne faisoit que prêter son nom. Il y trouva tout à la fois, l'honneur, le profit, & sur-tout l'indépendance dont il faisoit plus de cas que de toute autre chose. Aussi commença-t-il dès lors à jouir véritablement des douceurs de la vie, apres en avoir bu à long traits toutes les amertumes. Il se livroit aux divertissemens & aux plaisirs de la

table, faisoit des parties de promenade, ou composoit des vers, tandis que son illustre protecteur, surchargé par le grand nombre d'affaires attachées à son propre emploi, veilloit pour lui à toutes celles dont il auroit dû s'occuper.

Un bonheur si peu attendu, je devrois dire, si peu mérité, dura tout le tems que *Yen-ou* vécut encore, c'est-à-dire, l'espace de six ans ; mais après la mort de ce Seigneur, les affaires ayant changé de face, & *Tou-fou* n'étant point en etat de faire les siennes par lui-même, il abandonna tout & se mit à voyager.

Après bien des courses, il se fixa à *Ley-yang*, non loin de *Hen-chan*, célebre montagne de la province du *Hou-koang*. Il y vécut à-peu-près comme il avoit fait à *Tsing-tcheou*, à cette différence près qu'il s'y trouva à l'abri de la misere, par la prévoyance bienfaisante de *Yen-ou*, qui en mourant, ordonna à ses héritiers de faire toucher à l'inconstant Poëte une pension annuelle, par le Mandarin du lieu qu'il choisiroit pour être celui de son séjour.

Vers le milieu des années dénominées *Ta-ly*, du regne du second *Tay-tsoung*, huitieme Empereur des *Tang*, c'est-à-dire, vers l'an de J. C. 772, *Tou-fou* voulut aller examiner p.05.395 quelques masures, qu'on disoit être les restes d'un edifice antique qui etoit déjà sur pied du tems du grand *Yu* ; il falloit passer la riviere pour se rendre à l'endroit, & cette riviere, par la crue de ses eaux, avoie déjà inondé quelques environs ; le tems couvert menaçoit d'un orage prochain Le Mandarin qui le logeoit dans sa propre maison, à la priere des héritiers de *Yen-ou*, fit son possible pour lui persuader de différer ce petit voyage ; tout fut inutile, il partit, & arriva, non sans beaucoup de peine, à l'autre côté de la riviere, qui commençoit à n'avoir plus de bords. Par surcroît de malheur, il survint une pluie des plus abondantes qui acheva de tout inonder, & de faire de la campagne un etang. Tout ce que put faire l'imprudent *Tou-fou*, ce fut de grimper jusqu'à un *Miao* abandonné, qui etoit sur le penchant de la montagne ; il s'y trouva à l'abri de l'orage, mais non pas à l'abri de la faim ; car le Ciel continuant à décharger ses eaux, & la riviere

grossissant de plus en plus, il ne lui fut pas possible d'aller chercher sa nourriture ailleurs. Il vécut pendant dix jours de quelques racines crues, qu'il arracha d'entre les fentes des rochers.

Cependant le Mandarin ne le voyant pas revenir, fit ses diligences pour l'aller chercher ; il fit lier des planches les unes contre les autres, & en forma une espece de radeau, sur lequel il ne dédaigna pas de s'exposer lui-même, pour aller au secours d'un homme dont il faisoit cas. Il manda les bateliers les plus expérimentés & les plus courageux, & traversa avec eux la riviere & les campagnes inondées. Il arriva enfin à l'endroit où etoit *Tou-fou*, qu'il trouva tout exténué & à demi mort de faim ; il lui fit prendre quelques rafraîchissemens, & le fit porter à sa maison de *Ley-yang.*

La joie qu'il eut d'avoir sauvé la vie à cet homme célebre, lui fit faire une imprudence, qui rendit inutiles toutes les peines qu'il venoit de prendre. Il donna un grand repas, & *Tou-fou* p.05.396 se mit à la tête des conviés. L'abondance des mets, & sur-tout le bon vin, lui firent oublier que son estomac affoibli par dix jours d'une abstinence forcée, n'etoit pas encore en etat de faire ses fonctions. Il mangea beaucoup & but encore davantage ; il se retira pour prendre son repos, le lendemain on le trouva mort.

Ses Ouvrages dispersés, çà & là, dans les porte-feuilles des curieux, furent ramassés avec soin, & donnés peu après au public. Ses pieces fugitives, ainsi que celles de *Ly-pê*, font encore aujourd'hui les délices des gens de Lettres ; comme il y en a sur toutes sortes de sujets, on en trouve dans presque toutes les maisons, sur les buffets, dans les salles, dans les cuisines même, & sur les eventails.

LXVIII

LY-PE

Poëte

@

Voici encore un Poëte de la même trempe, à-peu-près, que celui dont je viens d'exposer, en peu de mots, les talens & les caprices. *Tou-fou* & *Ly-pê* etoient contemporains : ils eurent l'un & l'autre les bonnes graces du Prince, dont ils ne surent pas profiter, & jouirent d'une réputation que le tems n'a point encore affoiblie. *Les poésies de Tou-fou & de Ly-pê*, dit un de leurs Panégyristes, *sont, par rapport à celles des autres Auteurs célebres, ce que seroient des flambeaux, dont la hauteur seroit de mille toises, par rapport aux torches ordinaires.*

Ly-pê naquit à *Y-tcheou*, ville du second ordre, non loin de la montagne *Min-chan*, de la province du *Sée-tchouen* ; sa mere lui donna le nom de *Tay-pê*, qui signifie *le grand brillant*, parce que dans le tems qu'elle le conçut, il lui sembla que l'etoile brillante qui précede le lever du soleil s'arrêtoit sur sa tête.

p.05.397 Après avoir fait ses etudes d'une maniere peu commune, & expliqué tous les *King* avec succès, il se donna à la poésie, pour laquelle il se sentoit né : il réussit egalement dans le genre gracieux & dans le sublime ; il composa des *fou*, des *soung* & des chansons sur toutes sortes de sujets, & commença à se faire un nom dans son propre pays. Lié d'une etroite amitié avec un homme de Lettres, nommé *Ou-kiun*, qui jouissoit de l'estime publique, ils convinrent ensemble de se rendre à la capitale, & d'offrir leurs services à quelque homme en place qui pût les produire auprès de l'Empereur *Hiuen-tsoung-ming-hoang-ty*, protecteur de tous les talens.

La premiere des années, dénominées *Tien-pao*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 742, ils allerent à *Tchang-ngan*, où etoit alors la Cour. *Ly-pê* fut introduit chez le savant *Ho-tché-tchang*, qui exerçant alors auprès de l'Empereur une charge qui exigeoit une assiduité constante, fut bien aise d'avoir dans sa maison quelqu'un avec qui il pût s'entretenir de science & de littérature, à son retour du Palais : Il ne fut pas long-tems sans faire de son hôte le meilleur de ses amis, il lui faisoit lire ses pieces d'eloquence ou de poésie, lui donnoit des sujets à composer, & fut si charmé de la beauté de quelques-unes de ses pieces, qu'il lui dit un jour, dans un accès d'admiration :

> — Vous n'êtes pas un homme, vous êtes un esprit qu'on a renvoyé du Ciel sur la terre pour faire honneur aux hommes.

Il ne s'en tint pas à des sentimens stériles, il travailla à faire la fortune de son ami. Il en parla à l'Empereur comme d'un prodige, & lui fit naître l'envie de le voir.

> — J'ai dans ma maison, dit-il à ce Prince, une des merveilles de votre regne ; c'est un Poëte, tel peut-être qu'il n'en a point encore paru de semblable, il réunit toutes les parties qui font le grand homme en ce genre. Je n'ai osé en parler plutôt à Votre Majesté, à cause d'un défaut dont il paroît difficile qu'il se corrige ; il aime le vin, & en boit quelquefois p.05.398 avec excès ; mais que ses poésies sont belles ! jugez-en vous-même, Seigneur,

continua-t-il, en lui mettant entre les mains quelques vers de *Ly-pê*.

L'Empereur lut ces vers & en fut charmé.

> — Amenez-moi, dit-il, ce *Ly-pê*, je veux le voir, je sais condescendre aux foiblesses de l'humanité ; je ferai tous mes efforts pour le corriger de son vice, qu'il vienne.

Ho-tché-tchang fit part à son ami de l'ordre qui l'appelloit auprès de la personne du Souverain, & le conduisit à la Cour.

— Je veux vous avoir auprès de moi, lui dit l'Empereur en le voyant, mais à une condition, c'est que vous ne vous enivrerez point.

— La condition est un peu dure, répondit *Ly-pê*, je sens que je tromperois Votre Majesté, si je lui promettois de la tenir ; tout ce que je puis promettre, c'est de ne jamais me présenter devant elle quand j'aurai un peu trop bu.

L'Empereur sourit, & lui donna dès-lors une place parmi les Lettrés de la Cour, avec lesquels il lui ordonna de travailler. Il prit tant de goût à sa conversation, qu'il ne fut pas long-tems sans l'admettre dans sa plus intime familiarité. Il lui assigna un appartement dans celui de ses jardins, nommé *Tcheng-hiang-ting*, où il alloit se délasser, après avoir terminé les affaires de l'Empire. Là, délivré de la gêne du cérémonial, il s'entretenoit avec son sujet comme avec son egal ; il lui faisoit faire des vers, & sur-tout des couplets de chansons, qu'ils chantoient ensuite ensemble ; car l'Empereur aimoit assez la musique, & *Ly-pé* joignoit à ses autres talens, celui de chanter proprement & avec grace ; & quand le Poëte etoit occupé à composer, le Souverain préparoit lui-même la collation, & le faisoit manger à sa table. Les Eunuques de la présence, & quelques Courtisans, voulurent représenter à ce Prince qu'il en faisoit trop, & qu'une pareille conduite pourroit l'avilir aux yeux de ses sujets.

— Tout ce que je fais, leur répondit l'Empereur, pour un homme d'un aussi beau génie, ne peut que m'honorer auprès p.05.399 de ceux qui pensent bien ; pour ce qui est des autres, je méprise le jugement qu'ils peuvent faire de moi.

Ce grand Prince poussa souvent la complaisance jusqu'à lui servir de secrétaire, & à ecrire sous sa dictée, quand *Ly-pé* ne pouvoit ecrire lui-même, car s'il tint la parole, qu'il avoit donnée à l'Empereur, il profitoit aussi de la restriction qu'il y avoit mise.

Il y avoit alors à la Cour huit hommes de Lettres qui se distinguoient des autres par leurs débauches de table, ainsi que par leurs talens. A la

tête d'eux tous etoient *Ho-tché-tchang* & *Ly-pé* ; après eux on comptoit *Ly-ty-tche, Jou-yang, Ouang-kin, Tsoui-tchoung-tché, Sou-kin-tchang-hiun* & *Kao-soui*. Ces huit agréables compagnons se réunissoient de tems en tems, faisoient des vers, se mettoient à table & buvoient. Comme leurs inclinations etoient à-peu-près les mêmes, ils prirent un nom commun, & se firent appeller *Tsieou-tchoung-pa-hien*, c'est comme nous dirions en françois, *les huit sages de la bouteille* [1].

L'Empereur instruit de ces petites débauches, faisoit semblant de les ignorer, & ne diminuoit rien de la bienveillance dont il honoroit en particulier *Ly-pê* ; il etoit même sur le point de lui donner une charge considérable du Palais, quand un Eunuque trouva le moyen de l'en empêcher. Cet Eunuque p.05.400 s'appelloit *Kao-ly-ché* : il etoit en faveur & recevoit les hommages de tous les Courtisans ; les Ministres même etoient pleins de déférence pour lui. Le seul *Ly-pê* sembloit ne pas daigner s'appercevoir de son crédit ; il arriva même que ce Poëte etant avec l'Empereur dans le jardin *Tcheng-hiang-ting*, & paroissant ne pouvoir marcher qu'avec peine, parce qu'une chaussure neuve lui tenoit le pied trop à l'etroit, l'Empereur lui dit de se mettre à l'aise, & ordonna à l'Eunuque *Kao-ly-ché* de le déchausser, ce que celui-ci fit sur le champ, sans que *Ly-pê* qui ruminoit alors quelques vers, pour remercier le Prince de sa trop grande complaisance, se mît en devoir de l'en empêcher, sans qu'il lui dit même un seul mot de civilité. L'orgueilleux Eunuque en fut outré de dépit, & en conserva long-tems la rage dans le cœur [2].

---

[1] Le seul titre de *Tsieou-tchoung-pa-hien*, ou de l'un des *huit Sages de la bouteille*, dont se paroit chacun de ces huit hommes de Lettres, prouve que les Lettrés etoient fort déchus de cette gravité qui les distinguoit anciennement du reste de la nation. Il faut observer cependant que ces huit prétendus Sages n'etoient pas du nombre de ces Lettrés, qui etoient préposés pour expliquer les *King*, ou enseigner la morale de Confucius, c'etoient des Poëtes ; & les Poëtes sont à-peu-près les mêmes partout. J'aurai occasion de parler bientôt d'une autre petite société, en confirmation de ce que j'avance. Voyez ci-après sous le portrait de *Pê-kiu-y*.

[2] L'Eunuque *Kao-ly-ché* etoit homme de mérite & en faveur, il commanda quelque tems les armées, & fut même décoré du titre de Généralissime. C'est sous ce titre qu'il est désigné dans le monument de la Religion chrétienne, trouvé près de *Si-ngan-fou*. Voici ce qu'on y lit, en commençant au caractere inscrit 29 de la quinzieme ligne dans le P. Kircher : *Tien-pao-tchou*, au commencement des années, dites *Tien-pao*, (c'est-à-dire, vers l'an de Jesus-Christ 742, & non pas 747, comme il est dit dans le P. Kircher. L'an 747 est la sixieme de Tien-pao, depuis la trentieme année du regne de *Hiuen-tsoung-*

p.05.401 L'occasion de se venger lui parut favorable, quand il apprit que l'Empereur pensoit à elever *Ly-pê*. Ceci avoit composé p.05.402 des couplets, qu'on pouvoit interpréter en satires contre la *Yang-koei-fei*, cette fameuse Reine pour laquelle l'Empereur avoit une tendresse si aveugle. Ces vers à la main, l'Eunuque va trouver la Reine & lui dit :

— Cet insolent *Ly-pê* qui est si avant dans les bonnes graces de l'Empereur, s'est avisé de faire contre vous les vers les plus

---

ming-hoang-ty, jusqu'à la quarante-troisieme du même regne, les années furent dénominées *tien-pao* : il n'est pas à présumer que l'Auteur du monument se soit servi du caractere *tchou*, qui signifie *commencement*, pour désigner la sixieme des quatorze années, dites *tien-pao-ling*) l'Empereur ordonna *ta-tsiang-kiun*, au grand Général, *kao-ly-che* ; *kao-ly-che-soung*, de porter avec respect, *ou-cheng-sie-tchen*, *les portraits des cinq très sages* (Empereurs ses prédécesseurs) : ces Empereurs sont *Kao-tsou*, fondateur de la Dynastie, *Tay-tsoung*, second Empereur, *Kao-tsoung*, troisieme Empereur, *Tchoung-tsoung*, quatrieme Empereur, (*Joui-tsoung*, cinquieme Empereur immédiat de *Ming-hoang-ty*). *See-nei-ngan-tché*, pour être placés dans l'intérieur du temple. Il est à croire que l'Empereur n'envoya les portraits de ses Ancêtres, pour être placés dans le temple de ces Prêtres etrangers, que pour avoir occasion de s'y rendre lui-même, sans donner lieu aux plaintes des Zélateurs de l'ancienne doctrine chinoise, qui n'eussent pas manqué de lui reprocher son trop de penchant pour une doctrine etrangere, ou sa trop grande affection pour ceux qui l'approchoient. Tous les hommages qu'il fit rendre après cela dans l'Eglise des Chrétiens, furent censés des hommages rendus à la représentation de ses Ancêtres. On ne pouvoit dans ce cas que le louer de sa Piété filiale ; tout cela est dans les Mœurs chinoises.

L'Eunuque *Kao-ly-ché*, qui a donné lieu à la remarque qu'on vient de lire, me donne occasion d'ajouter ici qu'il fut un de ceux qui s'enfermerent avec l'Empereur *Hiuen-tsoung-ming-hoang-ty* dans le Palais de *Hing-king*, après que ce Prince ayant cédé l'Empire à son fils, quand il se retira dans le *See-tchouen*, fut retourné dans la capitale. *Tché-té-eulh-nien*, dit l'Histoire, *Ché-eulh-yué, Chang-hoang-hoan-si-king, kiu, tchou-hing-king-koung*, c'est-à-dire, à la douzieme lune de la seconde des années dénominées *tché-té* (l'an de Jesus-Christ 757), l'ancien Empereur (*Huien-tsoung-ming-hoang-ty*, pere de *Sou-tsoung* Empereur régnant), *revint à la Cour occidentale*, c'est-à-dire à *Tchang-ngan*, qui est la ville de *Si-ngan-fou* d'aujourd'hui, & prit son logement dans le Palais de *Hing-king*.

J'ai dit plus haut ce que c'etoit que ce Palais de *Hing-king*. Il y avoit des Prêtres de la Religion chrétienne, avec lesquels l'ancien Empereur vivoit très-familiérement ; il paroît même que ce Prince se montroit souvent à la multitude des Chrétiens, puisqu'une des raisons que le Ministre apporta à *Sou-tsoung*, pour le faire consentir à ne pas permettre que son pere logeât ailleurs que dans le Palais impérial, fut que ce Prince donnoit sa confiance *à des personnes du dehors qui fréquentoient en tout tems le Hing-king-koung*, il ajouta qu'on voyoit *des Grands, des Officiers généraux, & une multitude de peuple si rendre dans le même lieu où ils jouissoient de la présence de l'ancien Empereur, & de l'entretien de Kao-ly-ché, & des autres Eunuques qui etoient à son service*. Ce Ministre concluoit qu'il pourroit en arriver du trouble dans l'Empire, non pas par la faute de l'ancien Empereur, mais par celle de *Kao-ly-tché* & des autres qui gouvernoient ce Prince, &c. En lisant tout ce qui est rapporté à cette occasion dans l'histoire, j'ai conclu qu'il y avoit là une Eglise de Chrétiens très-favorisée de l'ancien Empereur *Hiuen-tsoung-ming-hoang-ty.* Voyez ce qui est dit dans les Annales chinoises, sous ces caracteres majuscules que j'ai cités plus haut.

Tout ce que je ne fais qu'indiquer ici par occasion, se trouve-là dans le plus grand détail.

> satiriques du monde ; & cependant l'Empereur qui ne l'ignore pas, va l'elever à l'une des premieres charges du Palais ; on diroit presque que c'est pour le recompenser de ce qu'il a dit du mal de vous.

Il n'en fallut pas davantage ; la Reine irritée, crut qu'il etoit de son honneur d'empêcher la promotion : & *Ly-pê*, plus choqué d'être soupçonné d'avoir voulu insulter son Maître, que d'avoir manqué une fortune qu'il n'ambitionnoit point, prit peu-à-peu un tel dégoût pour la Cour, qu'il résolut de rompre entièrement toutes les chaînes qui l'y attachoient. Il pria l'Empereur avec tant d'instance de lui permettre de se retirer, & il revint si souvent à la charge, que ce Prince lui accorda enfin sa demande. Mais pour lui donner des preuves de l'estime dont il l'honoroit, de maniere à lui procurer de la considération, il lui fit présent d'un assortiment complet de ses propres habits, faveur qu'il n'accordoit que rarement à des Princes qui avoient bien mérité de l'Empire, ou à des Grands qui avoient rendu des services essentiels à l'Etat. A ce présent honorable, il en ajouta un autre pour l'enrichir : il lui fit livrer mille onces d'or pur, en lui disant ces paroles flatteuses :

> — Parmi ce que j'aurais pu vous donner, j'ai cru que l'or etoit ce qu'il y avoit de plus digne p.05.403 de vous être offert ; profitez de ce don pour couler des jours heureux, & continuez à illustrer mon regne par la beauté de vos ecrits.

Un pareil discours de la propre bouche de ce Prince bienfaisant & magnifique, auroit dû pénétrer de la plus vive reconnoissance celui à qui il s'adressoit ; mais *Ly-pê* ne prouva que trop, par la conduite qu'il tint ensuite, que les qualités du cœur dans un grand Poëte n'egalent pas toujours celles de l'esprit. A peine fut-il libre, qu'il se livra tout entier à l'ivrognerie jusqu'à oublier toutes les regles de la bienséance la plus ordinaire, il se mit à courir les provinces, & mena pendant quelques années la vie vagabonde d'un homme qui n'avoir ni feu ni lieu.

Un de ses divertissemens le plus ordinaire etoit de se rendre sur le soir dans quelqu'une de ces tavernes, qui sont aux environs des villes. Il

mettoit alors les habits qu'il avoit reçus de l'Empereur, s'asseyoit gravement sur un tabouret, comme sur un trône ; & se faisant rendre hommage par ses compagnons de débauches, il exigeoit de chacun d'eux un tribut, qui etoit une ou plusieurs tasses de vin qu'ils lui présentoient à genoux, de la même maniere que les ambassadeurs des Princes etrangers présentoient leur tribut à l'Empereur. Il faisoit durer cette scene jusqu'à ce que les vapeurs du vin l'eussent mis hors d'etat de pouvoir parler & de boire. Comme ses Ouvrages lui avoient fait des admirateurs dans toutes les parties de l'Empire, on lui passoit tout, jusqu'à ses folies les plus indécentes.

Cependant un homme en place, qui l'avoit connu lorsqu'il etoit à la Cour, entreprit de le fixer. A force de caresses & de bienfaits il en vint à bout en partie, *Ly-pê* se logea chez lui, & accepta même un emploi dans sa maison. Ce Seigneur etoit fort lié avec l'un de ces Princes qui leverent l'etendard de p.05.404 la révolte, il se révolta lui-même, & combattit contre son légitime Souverain. Il peut absolument se faire que *Ly-pê*, quoique son ami, ne fût point entré dans ses sentimens ; mais les apparences etoient contre lui. Après que la révolte eut eté eteinte, & que les principaux d'entre les coupables eurent péri les armes à la main, ou sous le fer des bourreaux, on fit les recherches les plus exactes pour découvrir tous les complices & les fauteurs de la rebellion. Le nom de *Ly-pé* fut inscrit parmi ceux de ces derniers, & en conséquence il fut condamné à mort. La sentence auroit eté exécutée, si le fameux *Kouo-tsee-y*, qui venoit de sauver l'Empire par sa bonne conduite & par ses victoires, n'eût intercédé pour lui ; il demanda sa grace avec tant d'instance, qu'on ne crut pas pouvoir la lui refuser ; il obtint que la peine de mort, à laquelle *Ly-pê* etoit condamné, seroit commuée en un exil perpétuel à *Yê-leang*. Après quelques mois il obtint pour lui une abolition entiere, & le fit même rappeler à la Cour.

Ly-pé se mit en chemin, & prit la route d'eau, comme la plus commode. Arrivé à *Tsai-ché-ki*, dans le *Kiang-nan*, il voulut, etant à moitié ivre, se tenir debout sur un des côtés de la barque ; il ne fut pas

assez ferme sur ses pieds, tomba dans le fleuve & se noya. Il etoit alors dans la soixantieme année de son âge, c'etoit la premiere du regne du second *Tay-tsoung*, laquelle répond à la sept cent soixante-troisieme de Jesus-Christ.

LXIX

KOUO-TSEE-Y

Guerrier

@

p.05.405 *Kouo* etoit le nom de sa famille, son nom propre etoit *Tsee-y* : il naquit à *Tcheng-hien*, ville du troisieme ordre, dépendante de *Hoa-tcheou*, de la province du *Chen-si*. Il etudia assez pour parvenir à être Bachelier d'armes ; mais dès qu'il eut obtenu ce grade, il ne pensa plus qu'à se rendre habile dans l'art qui fait les Guerriers, & il entra dans les emplois militaires, qu'il remplit tous avec distinction. Il commença par les plus bas, & s'eleva peu-à-peu par son mérite jusqu'à être Généralissime des armées, premier Ministre, Lieutenant-Général de l'Empire, & enfin Prince de *Soung-yang*.

La treizieme année de *Tien-pao*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 754, est la premiere epoque de son elévation ; jusqu'alors il n'avoit eté que simple Officier subalterne, du nombre de ceux que nous appellons en France Lieutenans & Capitaines, & il ne s'etoit encore distingué que par sa probité, ses bonnes mœurs, & son attention extrême à remplir, dans la derniere exactitude, tous les devoirs de son etat.

Cette exactitude lui avoit attiré l'aversion d'un Officier du même grade, qui se nommoit *Ly-koang-pi*, homme brave de sa personne, très-instruit de l'art de la guerre, mais un peu trop livré à certains défauts, assez ordinaires à ceux de cette profession. Il croyoit voir un censeur continuel de sa conduite dans les vertus de *Kouo-tsee-y*, il le provoquoit sans cesse par des railleries, des sarcasmes, & même par des injures. Le sage *Kouo-tsee-y* n'y répondoit que par un redoublement de politesses, & par une patience inaltérable. Ils etoient alors l'un & l'autre dans un lieu

qu'on appelloit *Chouo-sang*, dans le district de la province du *Pé-tché-li* d'aujourd'hui.

p.05.406 La révolte du fameux *Ngan-lou-chan* avoit déjà eclaté, & le nombre des rebelles augmentoit chaque jour. Leurs troupes couvroient déjà la campagne, & le *Pé-tché-li* etoit menacé d'une invasion. *Kouo-tsee-y* qui etoit attentif à tout, apprit qu'un de leurs partis devoit venir faire le dégât dans les environs ; il ne se contenta pas de redoubler de vigilance, il voulut aller attaquer. Il obtint la permission de sortir à la tête des soldats qui etoient sous ses ordres pour battre l'estrade ; il surprit les rebelles pendant la nuit, en fit un carnage affreux, & amena prisonniers ceux qui, ayant echappé au fer, lui demanderent la vie. Il est bon de remarquer que le nombre des siens n'alloit pas à deux cens hommes, & qu'il conduisit à *Chouo-fang* plus de cinq cens prisonniers.

Cette action lui valut une récompense, & le mit en voie de déployer tous ses talens. L'Empereur le nomma Commandant en chef de toutes les troupes de *Chouo-fang* & de ses environs, avec ordre de les mener à *Tchao-ouei* pour disputer le passage aux rebelles ; il lui donna outre cela une permission très-ample de lever de nouvelles troupes, & de se faire suivre par tous ceux qui voudroient s'enrôler sous lui.

A la nouvelle de cette promotion, tous les Officiers du lieu se rendirent chez *Kouo-tsee-y* pour lui faire leurs complimens ; *Ly-koang-pi* s'y rendit comme les autres, mais il fut si honteux & si embarrassé de sa personne, qu'il ne lui vint autre chose en pensée, que de balbutier quelques méchantes excuses sur la conduite qu'il avoit tenue ci-devant envers celui qui devenoit son supérieur. *Kouo-tsee-y* qui vit son embarras, ne le laissa pas achever, il courut à lui, l'embrassa, & lui dit ces paroles remarquables, que l'histoire a cru devoir conserver pour l'instruction de la postérité :

> — Je ne vous veux aucun mal de toutes les insultes que vous pouvez m'avoir faites ; vous m'avez haï sans sujet, j'espere que je serai assez heureux pour vous forcer à p.05.407 m'aimer.

En me donnant toute autorité sur vous, l'Empereur n'a fait que me fournir les occasions de vous rendre service. Je connois vos talens mieux que personne, je ne les mettrai en usage que pour le bien de l'État & votre avantage particulier ; secondez-moi de votre mieux : faisons ensemble tous nos efforts pour tâcher d'exterminer les rebelles qui infestent l'Empire. Je vous choisis pour mon second, courons à *Tchao-ouei* où l'Empereur m'ordonne d'aller.

Kouo-tsee-y ayant pris pour Lieutenant *Ly-koang-pi*, partit à la tête de cinq cens hommes, & grossit ce nombre le long de la route, de tous les soldats qui gardoient les différens postes qu'il crut pouvoir dégarnir sans conséquence. Il etoit à peine arrivé au lieu de sa destination, qu'il apprit que *Ché-see-ming*, l'un des Généraux du rebelle *Ngan-lou-chan*, s'avançoit avec une armée de plus de soixante mille hommes.

— Voici l'occasion de nous signaler, dit-il à *Ly-koang-pi*, allons au-devant des rebelles pour les combattre ; tout est perdu si nous sommes battus, mais tout est perdu de même si nous restons ici. Les secours qu'on pourroit nous envoyer ne sauroient arriver assez tôt pour nous empêcher d'être forcés ; mais si nous sommes vainqueurs, comme je l'espere, nous aurons sauvé l'Empire.

Ly-koang-pi, qui ne demandoit pas mieux que d'exercer son courage, fut de même avis : ils allerent en toute diligence à la rencontre de l'ennemi, le surprirent, lui tuerent près de trente mille homme, & mirent le reste en fuite. Ce qu'il y a de plus surprenant c'est que *Kouo-tsee-y* n'avoit pas plus de six mille hommes, mais aussi ces six mille hommes etoient des soldats, au lieu que l'armée des rebelles n'etoit composée que de gens ramenés, qui ne gardoient aucune discipline ; quoi qu'il en soit, cette seule action raffermit la maison des *Tang* sur le Trône, & empêcha la révolution totale qui etoit sur le point d'eclater. *Ngan-lou-chan* qui etoit aux p.05.408 portes de la capitale, & qui s'en fût bientôt rendu maître, vu le désordre extrême qui y régnoit, s'eloigna. *Sou-*

tsoung prit les rênes du gouvernement, que son pere abandonnoit, & les affaires se rétablirent peu-à-peu.

Le nouvel Empereur récompensa *Kouo-tsee-y* comme il le devoit, il lui donna le titre de Comte, & le nomma l'un des Généraux des troupes de l'Empire ; *Ly-koang-pi* eut sa part des bienfaits du Prince, & fut promu au grade d'Officier général. Ce ne fut plus depuis qu'une chaîne de victoires & de succès : *Kouo-tsee-y* fit rentrer trois provinces entieres sous l'obéissance du légitime Souverain, chassa les Tartares des frontieres de la Chine, & les contraignit de s'enfoncer bien avant dans leurs déserts.

La mort des deux Empereurs *Hiuen-tsoung-ming-hoang-ty*, & *Sou-tsoung* son fils, qui arriva dans le courant d'une même année, n'arrêta point le progrès des armes de *Kouo-tsee-y*, il continua à combattre & à exterminer les différens partis des rebelles. *Tay-tsoung* qui etoit monté sur le Trône, après la mort de *Sou-tsoung* son pere, crut lui devoir donner toute sa confiance, il releva à la dignité de Généralissime des troupes de l'Empire, lui donna le gouvernement de trois provinces, & le fit son premier Ministre. Tous les ordres de l'Etat applaudirent à une elévation si bien méritée : on ne l'appelloit que le fléau des ennemis, le pacificateur des peuples, & l'ange tutélaire de l'Empire. Il etoit l'idole des gens de guerre, & il pouvoit disposer d'eux tous, comme un pere de famille dispose de ses enfans.

Cependant, du centre du Palais il s'eleva un nuage, qui renfermoit la foudre dont quelques Eunuques, jaloux de son crédit, vouloient l'ecraser. L'un d'entr'eux, nommé *Yu-tchao-nguen*, s'efforça de persuader à l'Empereur qu'il etoit dangereux de laisser *Kouo-tsee-y* à la tête des troupes dans des p.05.409 circonstances où ce Général, maître, pour ainsi dire, de tous les esprits, pouvoit exécuter avec facilité, le projet dans lequel le perfide *Ngan-lou-chan* venoit d'echouer. Les autres Eunuques appuyoient ce discours par des raisons plausibles, & par des mots à double entente, semés adroitement dans les différentes occasions.

Quoique l'Empereur n'eût aucun sujet de se défier du Généralissime, il crut néanmoins devoir prendre ses précautions. Il l'appella à la Cour, sous prétexte du besoin qu'il avoit de ses lumieres pour le gouvernement de l'Etat. *Kouo-tsee-y* etoit alors occupé contre les Tartares, qui etoient revenus sur les frontieres, & faisoient de nouvelles tentatives pour rentrer sur les terres de l'Empire. Il sentit combien son appel alloit nuire aux affaires ; mais regardant l'obéissance qu'on doit au Souverain comme le premier de ses devoirs, il remit le commandement de l'armée à celui qu'on lui substituoit, & partit sans faire la moindre représentation.

A son départ les troupes perdirent courage & se mutinerent, les soldats jetterent leurs armes, & protesterent qu'ils ne les reprendroient, pour en faire usage, que quand *Kouo-tsee-y* seroit à leur tête pour les commander. Les Officiers eurent beau les prier, les menacer, les solliciter, tout fut inutile, ils ne les firent rentrer dans le devoir, qu'en les assurant que le Généralissime alloit bientôt revenir. Ils ecrivirent en commun à l'Empereur, lui représenterent les choses comme elles etoient, & lui dirent en finissant, que tout etoit perdu sur les frontieres, si *Kouo-tsee-y* ne revenoit promptement à l'armée. Cette lettre eut son effet ; *Kouo-tsee-y*, à peine arrivé, eut ordre de repartir :

> — Je comptois me servir de vous ici, lui dit l'Empereur, en le renvoyant, mais vous m'êtes encore plus nécessaire à l'armée : on m'ecrit que mes soldats s'obstinent à ne vouloir pas combattre si vous n'êtes pas à leur tête ; allez les p.05.410 commander, j'espere que je vous reverrai dans peu, tout couvert d'une nouvelle gloire.
>
> — Je vais partir, lui répondit *Kouo-tsee-y*, prêt à revenir sur mes pas, au premier ordre que vous m'en donnerez ; car de quelque maniere que je vous serve, tout m'est egal, pourvu que j'y trouve des occasions de vous donner des preuves de mon zele.

Ces dernieres paroles, dont la sincérité etoit si bien prouvée par la conduite qu'il avoit tenue jusqu'alors, lui acquirent sans retour l'affection

de son maître. Il est bon de recueillir de pareilles anecdotes, elles peignent les mœurs, & font connoître les hommes, beaucoup mieux que le récit des actions eclatantes, qui sont presque toujours les mêmes, à quelques circonstances près. *Kouo-tsee-y*, arrivé à l'armée, livra bataille & fut pleinement victorieux.

Il est inutile que je fasse ici l'enumération de tout ce qu'il a fait comme guerrier, il me faudroit faire l'histoire générale de l'Empire sous trois regnes entiers, pendant lesquels il a egalement brillé. Le Trône raffermi, les ennemis du dehors toujours repoussés, les rebelles du dedans rentrés sous l'obéissance, font connoître ses talens militaires, & peignent le héros ; quelques traits de sa vie privée feront connoître son mérite personnel, comme homme d'Etat & comme citoyen, & acheveront de peindre l'homme tel qu'il etoit. De tous ceux que me fournit l'histoire, je n'en choisis que trois.

Un jour il demanda à l'Empereur une grace qui lui fut refusée ; tout le monde en fut surpris, & les plus indifférens même ne comprenoient pas comment, dans un tems où *Kouo-tsee-y* rendoit de si grands services à l'Empire, l'Empereur avoir osé le mortifier, en lui refusant une bagatelle, qu'il auroit accordée au moindre de ses courtisans ; car il ne s'agissoit que d'un emploi assez médiocre, que le Généralissime demandoit pour un de ses amis.

> — Vous avez tort, répondit *Kouo-tsee-y*, à ceux p.05.411 qui vouloient l'engager à témoigner son mécontentement, ou tout au moins à se plaindre, l'Empereur m'a refusé la grace que je lui ai demandée, & il a fort bien fait. Je suis en faute, & j'ai eu tort d'avoir voulu m'ingérer dans ce qui ne me regardoit pas. Quand je suis à la tête des armées, j'ai un pouvoir sans bornes sur tous mes Officiers & tous mes soldats, j'en use sans que l'Empereur le trouve mauvais ; je donne alors les emplois militaires ; je les donne à qui je veux, & l'Empereur approuve toujours ce que j'ai fait. J'aurois bonne grace de me plaindre à présent de ce qu'il me refuse une chose que je n'aurois pas dû

> lui demander. S'il m'accordoit tout, que lui resteroit-il pour les autres ? J'ai bien servi l'Empire, dites-vous, & j'ai affermi l'Empereur sur son Trône chancelant ; si cela est, je n'ai fait que mon devoir, & je n'ai garde de m'imaginer que j'ai acquis par-là le droit d'exiger des graces. Laissons ces manieres de penser qui sont indignes de tout bon sujet. L'Empereur est le maître, il fait ce qu'il lui plaît ; c'est à nous à nous conformer de bon cœur à ses volontés, &c.

Un des plus puissans, comme des plus redoutés des Eunuques du Palais, ce même *Yu-tchao-nguen*, dont j'ai parlé plus haut, avoit fait dans plusieurs occasions tout ce qu'il falloit pour perdre *Kouo-tsee-y* dans l'esprit de l'Empereur. Toutes ses intrigues & tous ses efforts avoient eté inutiles : il en etoit au désespoir, mais il dissimuloit, en attendant quelque circonstance favorable, dont il se promettoit bien de profiter. Outre sa dignité de grand Général, *Kouo-tsee-y* avoit encore le gouvernement de *Ho-tchoung*, où il etoit obligé d'aller de tems en tems pour certaines affaires de police, auxquelles les troubles passés avoient donné lieu.

Pendant un de ses voyages, ses amis crurent appercevoir qu'il se formoit un complot contre lui, ils l'en avertirent à son retour ; mais *Kouo-tsee-y* n'en tint compte. Cependant l'Eunuque p.05.412 *Yu-tchao-nguen*, à l'exemple des autres Seigneurs de la Cour, voulut donner un festin à *Kouo-tsee-y*, comme pour se réjouir avec lui de ce qu'il etoit revenu en bonne santé ; il l'invita à se rendre à un jour marqué dans un *Miao* qu'il avoit fait bâtir à quelque distance de la ville. Ce *Miao* etoit comme une espece de château fort, dans lequel & aux environs duquel *Yu-tchao-nguen* commandoit en maître ; *Kouo-tsee-y* accepta l'invitation. Ses amis en etant instruits, l'avertirent d'être sur ses gardes, & de ne pas se fier à un perfide qui avoit tenté si souvent de le perdre. *Kouo-tsee-y* les remercia de l'avis, mais il ajouta qu'il avoit donné sa parole, & qu'il n'y manqueroit pas. Les Officiers qui etoient à ses ordres, à la tête de plus de trois cens soldats armés, voulurent accompagner

leur Général pour veiller à sa sûreté ; mais *Kouo-tsee-y* s'en etant apperçu, les renvoya, en leur disant d'être tranquilles sur son sort, il renvoya même ceux qui faisoient son cortege ordinaire, ne voulant être suivi que de trois ou quatre domestiques sans armes.

Arrivé au *Miao*, l'Eunuque qui l'attendoit vint le recevoir à la porte pour lui faire honneur ; surpris de voir un grand Général de l'Empire si peu accompagné, il voulut en savoir la raison, il la lui demanda :

> — Je m'attendois, lui dit-il, à vous recevoir ici avec quelques-uns de vos amis, & un bon nombre de vos Officiers, & je vous vois seul, pourquoi cela ?
>
> — Je vous en dirai tout franchement la raison, répondit le Général, on m'a averti que vous ne m'invitiez que pour me faire assassiner ; je ne saurois me persuader que vous ayez eu une pareille idée ; & c'est pour détruire un soupçon qui vous est si injurieux, que je viens ainsi seul me livrer entre vos mains. De lui-même, ai-je dit aux donneurs d'avis, *Yu-tchao-nguen* n'oseroit attenter à ma vie, son crime seroit puni par les supplices les plus horribles ; car je tiens un rang trop distingué dans l'Empire, pour que quelqu'un puisse s'imaginer qu'on m'assassineroit p.05.413 impunément. Si l'Empereur lui a donné ordre de tremper ses mains dans mon sang, pourquoi chercherais-je à me soustraire à un arrêt de mort, qui ne trouveroit tôt ou tard que trop d'exécuteurs ? En voulant eviter un piege, je m'exposerois à mille autres, & je tomberois nécessairement dans quelqu'un.

L'Eunuque, entendant ce discours, ne put retenir ses larmes :

> — Vous êtes, dit-il à *Kouo-tsee-y*, l'homme le plus sincere & le plus loyal qui soit dans l'Empire ; vous êtes véritablement digne de toute la réputation dont vous jouissez. Si par la conduite que tenue à votre egard, j'ai donné lieu aux soupçons qu'on a conçus de moi, celle que je tiendrai dans la suite me

> fera regarder comme quelqu'un qui vous est entiérement dévoué. Je vous demande votre amitié, ne me la refusez pas ; des ce moment la mienne vous est toute acquise, &c.

Le troisieme trait que j'ai à rapporter, achevera de caractériser ce grand homme.

L'Empereur *Tay-tsoung* se voyant sur le point de mourir, fit venir celui de ses fils qu'il avoit désigné pour être son successeur, & en présence de toute la Cour, il lui déclara que son intention, en lui laissant l'Empire, etoit qu'il le gouvernât suivant les conseils de *Kouo-tsee-y*, dont il avoit eprouvé, dans toutes les occasions, la fidélité, la valeur & la sagesse ; il ajouta, que pour cette raison, outre tous les titres dont il etoit décoré, il lui donnoit encore celui de Lieutenant-général de tous ses Etats.

Après la mort de *Tay-tsoung*, le nouvel Empereur *Tê-tsoung*, qui suivant les ordres de son pere, ne gouvernoit que par *Kouo-tsee-y*, recevoit avec bonté tous les placets que son fidele Ministre faisoit passer jusqu'à lui, de la part des Mandarins des provinces qui les lui adressoient. Il répondoit à tous, sous la dictée de *Kouo-tsee-y*, ou pour mieux dire, *Kouo-tsee-y* répondoit en son nom, & toujours de maniere à p.05.414 encourager ceux qui lui faisoient des représentations, lors même qu'il ne devoit avoir aucun egard à ce qu'ils lui représentoient.

Le Mandarin d'une ville du district de *Ping-yang-fou*, crut voir dans les airs des nuages extraordinaires, dont la beauté le frappa, il se persuada aisément que c'etoit-là une occasion de faire sa cour. Dans cette flatteuse idée, il mit à contribution tous les Livres des pronostics, fouilla dans les monumens historiques de l'antiquité, pour y trouver des exemples en confirmation de ce qu'il imaginoit, & dépensa tout ce qu'il avoit d'esprit pour composer un placet, sur lequel il fondoit déjà des espérances d'une fortune qui devoit le conduire au premieres charges de l'Etat.

Kouo-tsee-y, à qui le placet fut envoyé pour être présenté à l'Empereur, y répondit ainsi au nom de Sa Majesté.

> « Je suis bien aise que mes Mandarins m'instruisent de tout, c'est une marque qu'ils veulent concourir avec moi au bon gouvernement de l'Empire, & m'aider, autant qu'il est en leur pouvoir, à porter le pesant fardeau dont je suis chargé. Je leur dirai cependant que ce n'est point dans les airs, ni dans ce qui peut arriver dans la nature, qu'ils doivent chercher de quoi bien augurer de mon regne. Qu'ils examinent si au dehors nous sommes en paix avec nos voisins ; si au dedans les peuples sont soumis & contens ; si les sages sont à la tête des affaires ; si les différens emplois sont donnés à ceux qui peuvent les bien remplir ; si la vertu & le mérite sont récompensés ; si les vices & les déréglemens sont punis. Voilà sur quoi il est permis de faire les pronostics d'un bon gouvernement, du regne le plus heureux. Ce sont-là les augures les plus sûrs ; ce sont les seuls que j'admets, & sur lesquels il m'est permis de compter. Toutes les fois que mes Mandarins voudront bien me donner des avis qui aient rapport à quelqu'un de ces objets, ils peuvent être assurés de ma p.05.415 reconnoissance. Je ferai attention à tout ce qu'ils me diront, & j'y aurai tous les egards possibles. Pour ce qui est des choses extraordinaires qui peuvent arriver dans la nature, comme elles n'influent en rien sur la conduite des hommes, & qu'elles ne sont d'aucune conséquence pour le gouvernement, quand elles n'intéressent pas les peuples, je donne mes ordres pour qu'on s'abstienne désormais de m'en avertir ; il suffira qu'on les insere dans les registres publics des lieux où elles seront arrivées, de la même maniere qu'on y insere les evénemens ordinaires, sans pronostications & sans glose, &c.

Je finis ce qui regarde *Kouo-tsee-y* par le court mais magnifique eloge qu'en fait un Historien chinois.

> « Ce grand homme, dit-il, mourut à la quatre-vingt-cinquieme année de son age, la quatrieme du regne de *Tê-tsoung* (l'an de Jesus-Christ 783). Il fut protégé du Ciel à cause de ses vertus ; il fut aimé des hommes à cause de ses belles qualités ; il fut craint au dehors par les ennemis de l'Etat à cause de sa valeur ; il fut respecté au dedans par tous les sujets de l'Empire, à cause de son intégrité incorruptible, de sa justice & de sa douceur ; il fut le soutien, le conseil & l'ami de ses Souverains ; il fut comblé de richesses & d'honneurs pendant le cours de sa longue vie ; il fut universellement regretté à sa mort, & laissa après lui une postérité nombreuse, qui fut héritiere de sa gloire & de ses mérites, comme elle hérita de ses richesses & de son nom. Tout l'Empire porta le deuil de sa mort, & ce deuil fut le même que celui que les enfans portent après la mort de ceux dont ils ont reçu la vie, il dura trois années entieres.

Je pourrois ajouter, pour la gloire de cet illustre Chinois, qu'il est presque certain qu'il a connu & honoré le vrai Dieu, puisqu'il a contribué de son crédit & de ses richesses à elever des Temples en son honneur, qu'il protégea ceux de ses Ministres qui etoient venus des pays lointains pour l'annoncer p.05.416 & etablir son culte, & qu'il se servoit même dans les armées des conseils de l'un des principaux d'entr'eux, ainsi qu'on le lit dans le monument de *Si-ngan-fou*. L'Empereur, y est-il dit, ordonna au Prêtre *Y-see*, d'aller à *Chouo-fang* (où etoit alors le théâtre de la guerre, entre le *Pé-tché-li* & le *Chan-si*), avec *Kouo-tsee-y*, Ministre du titre de *Tchoung-chou-ling*, Prince de *Sen-yang*, Comte de l'Empire, pour l'aider de ses conseils. Voici les propres paroles : *Tchoung-chou-ling, Fen-yang, Kiun-ouang, Koue-koung, Tsée-y, Tchou-tsoung, Joung-you, Chouo-fang-ye.*

Le texte chinois est plus long, je n'en prends que les paroles qui ont rapport à *Kouo-tsee-y*, & je ne les rapporte ici que pour ceux qui seroient tentés de vouloir les vérifier.

qui

LXX

TANG-SIEN-TSOUNG

Empereur

@

Il semble que la félicité des peuples, & le bonheur de la Maison Impériale des *Tang*, furent attachés en quelque sorte à la vie de *Kouo-tsee-y*. Tant que vécut ce grand homme, les Tartares furent toujours vaincus & repoussés, les rebelles rentrerent les uns après les autres dans l'obéissance, & les Eunuques n'oserent s'ecarter trop ouvertement des bornes du devoir ; mais à peine eut-il les yeux fermés, que ces trois sortes d'ennemis qu'avoit l'Empire, reprirent de nouvelles forces, & faillirent tout de nouveau à le renverser.

Té-tsoung qui régna encore dix-sept ans après la mort de *Kouo-tsee-y*, se trouva dans la dure nécessité de mettre sur le peuple des impôts jusqu'alors inconnus, pour payer les nombreuses armées qu'il fut obligé d'avoir presque toujours sur pied dans les différentes provinces de l'Empire ; les Eunuques se rendoient de jour en jour plus puissans. Cet Empereur p.05.417 qui n'avoit pas oublié les vues de son sage Ministre, vint à bout de faire rentrer dans le devoir une partie de ceux qui s'en etoient ecartés, mais il laissa encore beaucoup à faire à ceux qui viendroient après lui. Il mourut à la soixante-quatrieme année de son âge, & eut pour successeur *Chun-tsoung* son fils. Celui-ci se voyant infirme & hors d'etat de gouverner, abdiqua, après quelques mois, en faveur de *Tchoung* son fils, âgé de vingt-huit ans, Prince recommandable par sa valeur & ses vertus. C'est celui à qui l'histoire donne le nom de *Sien-tsoung*, ou *Hien-tsoung* ; il fut le onzieme Empereur de la Dynastie des *Tang*.

Il etoit savant, judicieux, ferme dans ses résolutions, vaillant à la tête de ses armées, sage dans le conseil, sachant employer les gens de mérite, chacun dans leur genre. Il avoit pour ses sujets une tendresse paternelle, & leur en donnoit des preuves dans les tems de disette & de calamité publique. Il ouvroit alors ses greniers & ses trésors : il choisissoit parmi les Grands de sa Cour, ou parmi ceux qui etoient attachés à son service, les personnes d'une intégrité reconnue, & les envoyoit dans les différentes provinces pour faire des libéralités en son nom : il fit revivre les beaux jours des plus illustres de ses ancêtres, & on eût pu le comparer au grand *Tay-tsoung*, s'il n'avoit terni la gloire de son regne par la superstition, & par une condescendance aveugle pour quelques-uns de ses favoris. La superstition le porta à recevoir solemnellement une relique de *Fo,* & à lui faire rendre des honneurs publics, ce qui lui aliéna la plus saine partie de la nation. Il se déchargea d'une partie de son autorité sur des traîtres qui abuserent de leur crédit pour troubler l'Etat, & le mettre à deux doigts de sa perte.

Il régna quinze ans, & en vécut quarante-trois. L'Eunuque *Tchen-tche-houng* & quelques autres l'empoisonnerent, & p.05.418 répandirent dans le public qu'il s'etoit donné la mort à lui-même, en prenant le breuvage de l'immortalité. L'année de sa mort est la huit cent vingtieme de l'ere chrétienne ; son corps repose à *King-ling*. Il eut pour successeur *Mou-tsoung*, l'un de ses fils, qui ensanglanta le Trône, par la mort de tous ceux qui s'etoient opposés à son elévation. Comme l'Empire etoit en paix au dehors, il licencia la plus grande partie de ses troupes, & grossit par-là le nombre des rebelles qui continuoient à remuer sourdement.

Mou-tsoung mourut encore empoisonné, à la trentieme année de son âge, après trois ans & demi de regne. Les Eunuques placerent *King-tsoung* son fils sur le Trône, & l'en firent descendre peu après, pour donner toute l'autorité à l'Impératrice sa mere ; mais craignant que ce jeune Prince ne trouvât moyen de se venger, ils l'assassinerent un soir, que revenant d'une partie de chasse, il rentroit dans son appartement pour changer d'habits ; il etoit à la seconde année de son regne. Son

frere *Ouen-tsoung* prit possession de l'Empire, & le gouverna quatorze ans, avec beaucoup de sagesse, autant que les circonstances critiques où il se trouvoit pouvoient le permettre. Les Eunuques qui etoient tout-puissans, & qu'il vouloit abaisser, ayant appris qu'il tramoit quelque chose contre eux avec ses Ministres, ne lui donnerent pas le tems d'exécuter ses projets, ils prirent eux-mêmes leurs mesures pour se rendre de jour en jour plus indépendans. Ils massacrerent les Ministres, toute la garde du Prince, & ceux des Grands dont ils croyoient avoir sujet de se défier. *Ouen-tsoung* se voyant sans autorité, & comme prisonnier dans son Palais, mourut de chagrin. Un de ses oncles, fils de *Mou-tsoung*, prit les rênes du gouvernement : il eût pu rétablir les affaires si son regne avoit eté plus long. Il etoit bon soldat & grand capitaine, il vainquit, à la tête p.05.419 de ses troupes, les Tartares, & les chassa de la province du *Chan-si*, dont ils occupoient les frontieres & les plus importantes places, il se choisit d'excellens Ministres, il favorisa les gens de Lettres ; il etablit une loi, par laquelle tous les grands Officiers & les Magistrats des premiers Tribunaux de la capitale seroient appellés, de cinq ans en cinq ans, ou de sept ans en sept ans, pour rendre compte de leur administration. Il etablit encore une espece de confession, que les Mandarins des différens Tribunaux doivent faire au Souverain lui-même. Ceux qui sont en charge doivent s'accuser, dans cette confession, qui est encore en usage aujourd'hui, de toutes les fautes qu'ils ont commises, relativement à l'emploi dont ils sont chargés. L'Empereur donne une pénitence proportionnée à la griéveté des délits ; les uns sont cassés, & les autres sont abaissés seulement de quelques degrés. Comme il ne s'agit dans cette confession que des fautes extérieures, ceux qui sont coupables n'oseroient les pallier ni les excuser, parce qu'ils ont tout lieu de croire que le Prince est déjà instruit de ce qui les concerne. Ce sage Empereur ne vécut pas assez long-tems pour achever de ranger les Eunuques à leur devoir, il mourut après six ans de regne ; & ces mêmes Eunuques qu'il n'avoit pu entiérement dompter, eurent encore assez de pouvoir pour exclure son fils du Trône, & y placer le petit-fils de *Hien-*

tsoung, onzieme Empereur de la Dynastie : c'est celui à qui l'histoire donne le nom de *Siuen-tsoung*, dont on verra ci-après le portrait.

LXXI

PÊ-KIU-Y

Savant

@

p.05.420 *Pê* etoit le nom de sa famille, il avoit pour nom propre *Kiu-y*, & pour surnom *Lo-tien*. On dit de lui que le septieme mois d'après sa naissance, il savoit déjà ouvrir un Livre, & que sa mere lui désigna deux caracteres, qu'elle lui apprit dès-lors à connoître. Ses parens ne négligerent point des dispositions si heureuses, *Pê-kiu-y* profita si bien des leçons de ses maîtres, qu'après avoir passé successivement par tous les grades de la Littérature, il reçut celui de Docteur, au commencement de la dix-septieme année de son âge.

Vers le milieu des années dénominées *Yuen-ho*, c'est-à-dire, vers l'an de Jesus-Christ 812, l'Empereur *Hien-tsoung* le fit Mandarin du titre de *Tso-ché-y*. Son application à l'etude lui fit négliger quelques-uns des devoirs de sa charge, & en punition de sa négligence, il fut abaissé de quelques degrés. Cette légere humiliation le corrigea pour quelque tems, & il ne donna à l'etude que ceux de ses momens qu'il ne devoit pas à des occupations plus importantes. Il eut différens emplois, qu'il remplit à la satisfaction de ceux qui les lui avoient procurés, parce qu'il fut toujours d'une intégrité à toute epreuve, & que dans tout ce qu'il faisoit, il avoit l'honneur pour principe, & le bien public pour objet.

Cependant l'etat de contrainte dans lequel il etoit obligé de vivre, etoit trop opposé à ses goûts, pour qu'il ne cherchât pas à s'en délivrer ; il n'attendoit pour cela que de se voir en etat de pouvoir vivre commodément, sans le secours d'autrui. Il acheta une petite maison, & acquit peu-à-peu quelques fonds de terre près *Hiang-chan* ; & quand il

fut sur le retour de l'âge, il renonça aux charges & à tous les emplois, p.05.421 pour aller dans cet asyle jouir de lui-même & de sa liberté.

Il y fut à peine arrivé, qu'il mit tous ses soins à chercher ce qu'il est si difficile de trouver, je veux dire des amis. Parmi le grand nombre de ceux qui s'offrirent à lui, il n'en choisit que quatre, auxquels il crut pouvoir se livrer. Le premier etoit un Bonze, nommé *Jou-man*, qui desservoit un Temple, situé sur le penchant de la montagne. Ce Cénobite etoit d'une conversation agréable, & plus instruit que ne le sont pour l'ordinaire ceux de sa profession : il aimoit la botanique, & le lieu de sa résidence le mettoit dans l'occasion de cultiver son goût. En se liant avec lui d'une etroite amitié, *Pê-kiu-y* se procura plusieurs avantages, il alloit & venoit dans le Monastere avec autant de liberté que dans sa propre maison. Il pouvoit, outre cela, parcourir avec son Bonze, tous les coins & recoins d'une montagne, fameuse par ses productions naturelles & par les *esprits*, qui selon la crédulité populaire, y faisoient leur séjour.

Ouei-tchou, & *Lieou-mong-tê*, l'un & l'autre du nombre de ces Lettrés, qui n'ayant pu entrer dans les grandes charges dont ils se croyoient dignes, s'etoient retirés dans le sein de leurs familles, où ils cultivoient la poésie, briguerent l'amitié de leur nouveau voisin. *Pê-kiu-y* les admit avec plaisir, parce qu'il trouvoit dans leur société le double avantage de parler littérature, & de mettre en usage le talent des vers qu'il possédoit lui-même à un degré eminent. Un quatrieme vint se présenter, il s'appelloit *Hoang-fou-ming-tché*, c'etoit un homme de plaisir, un buveur aimable, qui racontoit avec graces, qui portoit la joie par-tout où alloit. *Pê-kiu-y* se crut trop heureux d'avoir fait l'acquisition d'un ami de ce caractere, il avoit le plaisir de boire avec lui, & s'amusoit de ses récits. Tels furent les p.05.422 quatre amis de ce solitaire d'un nouvel ordre, il les visitoit alternativement & recevoit leurs visites. Il se bâtit une petite maison de plaisance, ou pour mieux dire un petit hermitage dans la montagne même de *Hiang-chan*. Là, tantôt avec les deux Poëtes, & tantôt avec le buveur, sans se mettre en peine de la maniere dont les autres hommes vivoient entr'eux, sans souci, comme sans inquiétude, il

s'amusoit avec son buveur, & quelquefois à faire des vers ; & quand le beau tems l'invitoit à la promenade, ou qu'il sentoit le besoin de faire de l'exercice, il alloit trouver son Bonze, & parcouroit avec lui quelque recoin de la montagne qu'il n'avoit point encore visité.

Il avoit pris la précaution de changer de nom, pour empêcher que ses parens, ou ses anciens amis, ne vinrent troubler le repos dont il jouissoit. Il se faisoit appeller *le Docteur de l'agréable ivresse Tsoui-yn-sien-cheng* ; il préféroit, disoit-il, cette dénomination aux titres les plus pompeux, & ce n'etoit que par elle qu'il vouloit qu'on le désignât. Sa maniere de vivre, & les pieces de vers qui couroient de tems en tems sous le nom singulier du *Docteur de l'agréable ivresse*, le rendirent bientôt fameux. Quelques Lettrés de différentes provinces, eurent la curiosité de voir un homme qui s'annonçoit d'une maniere si bizarre. Ils se rendirent à *Hiang-chan*, & huit d'entr'eux, à-peu-près du même âge que lui, charmés d'un genre de vie qu'ils regardoient comme le seul qui pût les rendre heureux, résolurent de l'embrasser : ils vinrent fixer leur séjour à *Hiang-chan*, & s'y firent des logemens aux environs de celui de *Pê-kiu-y*, où ils vécurent, à l'exemple du *Docteur de l'agréable ivresse*, dans l'indépendance & le repos. Ils s'assembloient fréquemment, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, se mettoient à table, buvoient, mangeoient, & faisoient des vers.

p.05.423 Dès qu'ils etoient tous rendus au lieu de l'assemblée, l'un d'entr'eux proposoit le sujet sur lequel devoit rouler l'entretien de ce jour-là, & ce sujet etoit toujours décent, quoique susceptible de tous les agrémens de la poésie. Chacun tenoit à son tour le pinceau, pour ecrire ce dont on etoit convenu unanimement. Quand à la fin du repas, c'est-à-dire, à la fin de la journée, on trouvoit qu'il manquoit quelque chose à la piece on y revenoit un autre jour, jusqu'à ce qu'elle fût en etat de paroître ; alors on la livroit à cet ami de table de *Pê-kiu-y*, dont j'ai parlé plus haut, & cet agréable débauché en faisoit la lecture dans les différentes compagnies, sous le titre de *piece nouvelle des neuf vieillards de Hiang-chan* ; c'est le nom que prenoient ces neuf Docteurs, par

contraste aux neuf Sages que les Sectaires assuroient s'être rendus immortels dans le même lieu.

Quoique les noms de ces neuf personnages n'aient rien par eux-mêmes qui puisse piquer la curiosité de l'Europe, cependant, comme la gravité de l'histoire chinoise n'a pas cru indigne d'elle de les transmettre à la postérité, j'ose l'imiter ici : *Pê-kiu-y*, reconnu pour chef, *Hou-young* & *Ki-kan*, Assesseurs de *Pê-kiu-y.* Après eux, à la gauche, etoient *Tcheng-kiu, Lieou-tcheng*, & *Lou-tcheng* ; & à la droite, *Tchang-hoen, Ty-kien-mo*, & *Lou-tchin* : ce rang n'est autre que celui de leur âge respectif ; car pour tout le reste ils gardoient entr'eux une egalité parfaite ; ils ne travailloient jamais qu'en commun, & toujours lorsqu'ils etoient à table. Leurs petites pieces frappées au coin du bon goût se répandoient bientôt de tous côtés, on ne tarda pas à en connoître les Auteurs ; & les noms des *neuf vieillards de Hiang-chan*, ainsi que leur genre de vie, ayant percé jusqu'à la Cour, l'Empereur voulut en voir le chef, c'etoit alors *Ou-tsoung* qui etoit sur le Trône ; *Pê-kiu-y* fut mandé : il se rend à la Cour, voit p.05.424 l'Empereur, en est très-bien reçu, mais il reçoit en même tems l'ordre cruel d'abandonner sa chere solitude de *Hiang-chan*. Pour lui adoucir en quelque sorte l'amertume de cet ordre, le Prince lui donna les richesses qu'il méprisoit, & l'eleva aux honneurs dont il faisoit encore moins de cas.

Devenu tout d'un coup riche, & Président second de l'un des grands Tribunaux de l'Empire, *Pê-kiu-y* se conduisit en sage & avec toute la gravité d'un homme de loi ; il renonça entiérement à la poésie, mais non pas tout-à-fait au vin ; car pour ne pas perdre le souvenir des agréables momens qu'il avoit coulés dans sa solitude, il fit elever dans le jardin le plus reculé de la grande maison dont l'Empereur lui avoit fait présent, une montagne factice, en représentation de la montagne de *Hiang-chan* ; ce jardin etoit comme un lieu sacré, dont l'entrée etoit interdite aux profanes, il n'y introduisoit que ses huit compagnons, lesquels ayant eté appellés peu après son départ, avoient eu part comme lui aux bienfaits du Prince, & faisoient leur séjour dans la capitale. Le premier &

le quinze de chaque lune, jours auxquels tous les Tribunaux vaquent, il leur donnoit secrétement un repas, dans le goût de ceux qu'ils prenoient ensemble, lorsqu'ils demeuroient à *Hiang-chan*. Il s'y rendoit lui-même chaque jour à des heures réglées, & y passoit tout le tems qu'il n'etoit pas obligé de donner à la charge dont il etoit revêtu, & dont il remplissoit tous les devoirs avec la plus rigoureuse exactitude. Au-dessus de la porte qui fermoit en dedans ce séjour solitaire, il avoit mis cette simple inscription, *Tsoui-yn-sien-cheng*, c'est-à-dire, *au Docteur de l'agréable ivresse*.

Rien ne transpiroit au dehors de tout ce qui se passoit dans son domestique, il se montroit en public avec la décence du plus grave des Magistrats ; il etoit d'une droiture & d'une inflexibilité à toute epreuve, quand il s'agissoit du devoir. p.05.425 Comme il etoit sans ambition, & que ce n'etoit que par un ordre supérieur qu'il avoit accepté la seconde place de la Magistrature dans le Tribunal des causes criminelles, il etoit aussi sans crainte & sans respect humain. La justice & les loix parloient par sa bouche & lui dictoient tous ses Arrêts. Quand on lui demandoit quelque chose qui sembloit ne pas s'accorder avec les principes de cette equité qui n'a acception de personne, il répondoit aux solliciteurs, de quelque qualité qu'ils fussent :

> — Je suis comme l'arbre *Tan-kouei*, droit, uni, mais inflexible : on peut me briser, mais non me faire plier.

Pê-kiu-y ne vécut que cinq ans, depuis son arrivée dans la capitale ; il mourut universellement regretté de tous ceux qui l'avoient connu, la soixantieme année de *Hoei-tchang*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 846 ; il etoit dans la soixante-quinzieme année de son âge. L'Empereur *Ou-tsoung*, son bienfaiteur, mourut à-peu-près dans le même tems ; il est à croire que ce Prince qui l'avoit comblé de biens & d'honneurs de son vivant, n'eût pas manqué d'honorer sa mémoire par quelque monument digne de sa magnificence, s'il lui avoit survécu seulement de quelques années. Il avoit fait tirer son portrait & ceux de ses huit compagnons, & les avoit placés dans une salle de son Palais, qui n'avoit

d'autre dénomination que celle de *salle des neuf vieillards de Hiang-chan*. Mais ce que la mort l'empêcha de faire fut exécuté par son successeur, d'une maniere plus conforme peut-être au sujet que celle qu'il auroit pu imaginer lui-même. *Sien-tsoung*, placé sur le Trône, regarda comme un des articles essentiels au gouvernement celui qui tendoit à encourager les talens : il aimoit sur-tout la poésie, & avoit lu avec admiration quelques pieces de *Pê-kiu-y* ; il fit chercher avec soin toutes celles dont cet aimable Poëte etoit incontestablement l'Auteur, on en trouva de quoi former un Livre qui auroit contenu mille pages.

p.05.426 L'Empereur ne les fit point imprimer, il les fit graver avec soin sur autant de tables de pierre qu'il y avoit de sujets différens ; & toutes ces pierres il les fit placer séparément aux différens endroits de cette montagne factice que *Pê-kiu-y* avoit elevée dans son jardin, à l'imitation de la véritable montagne de *Hiang-chan* ; il enrichit ce monument d'un genre tout nouveau, de quantité de ces productions naturelles qui ne se trouvent que dans les montagnes, & dont la curiosité de ses prédécesseurs avoit fait, à grands frais, une ample collection dans son Palais ; il accompagna le tout d'un magnifique eloge, qu'il ne dédaigna pas de composer lui-même, & qu'il écrivit de sa propre main.

C'est ainsi qu'en ne voulant qu'honorer d'une maniere singuliere un homme singulier, il lui erigea le plus beau trophée qu'on eût encore vu jusqu'alors. La maison de *Pê-kiu-y* devint une espece de temple, dans lequel on se rendoit de toutes les provinces de l'Empire, pour payer au brillant génie qui l'avoit animé, le tribut d'admiration dont il etoit digne, & pour prendre en même tems, dans la lecture de ses agréables ecrits, des leçons pratiques du goût le plus epuré. En fait de chansons fines, de petits contes & de poésies légeres, on n'avoit rien, disoient les connoisseurs, qui pût être mis en parallele avec les productions du *Docteur de l'agréable ivresse*, sur-tout quant à la variété & à la délicatesse des sujets. La Nation entiere confirma bientôt ce jugement, par l'empressement qu'elle eut à s'en procurer des copies. On achetoit la permission de les transcrire sur les lieux, une once d'or, & l'on donnoit

une once d'argent pour les avoir de la seconde main. Les etrangers qui venoient alors faire leur commerce à la Chine, n'etoient pas moins empressés que les nationaux à en faire l'acquisition ; ils les echangeoient avec une satisfaction peu commune, contre les plus précieuses de leurs p.05.427 marchandises. On assure en particulier que ceux d'un Royaume, qui portoit en ce tems-là le nom de *Ki-lin-koue*, au-delà des frontieres méridionales du *Yun-nan*, *après s'être chargés des plus belles etoffes de soie, & des meilleurs thés du Royaume du Milieu, croyoient cependant s'en retourner presqu'à vuide, quand ils n'emportoient pas avec eux, dans leur patrie, quelques lambeaux des ouvrages de Pê-kiu-y* [1].

[1] Les pays qui sont au midi de la province du *Yun-nan*, composent les Royaumes que l'on appelle aujourd'hui la Cochinchine & le *Tong-king*, & qui ne firent pendant un tems qu'un seul & même Royaume, sous le nom de *Ki-lin-koue*, c'est-à-dire, le *Royaume des coqs & des forêts*, parce qu'il y a beaucoup de forêts, & que ces forêts sont pleines de faisans, & de cette espece d'oiseaux que nous appellons coqs de bruyere. Les caracteres chinois y sont du même usage qu'à la Chine, & peut-être y représentent-ils des images encore plus brillantes que chez les inventeurs.

LXXII

LIEOU-TSOUNG-YUEN

Poëte

@

Il etoit originaire de la province du *Chan-si*, il naquit à *Ho-tsoung* sur les bords orientaux de la riviere Jaune. Il consacra les premieres années de sa vie à l'étude de la poésie, parce que ses parens reconnurent en lui un goût si décidé pour ce genre de littérature, qu'ils auroient cru forcer son inclination, s'ils l'avoient fait commencer comme le commun de ceux qui veulent s'avancer par les lettres. Dès l'âge de quinze ans, *Lieou-tsoung-yuen* savoit déjà la plupart des bons poëtes par cœur, il s'étoit attaché sur-tout à ceux qui avoient fleuri sous le regne des *Han* occidentaux. Cependant, malgré la facilité étonnante qu'il avoit à faire des vers (car ils ne lui coûtoient d'autre peine que celle de les écrire, sur quelque sujet qu'il p.05.428 s'exerçât), il comprit qu'il lui seroit impossible non-seulement de surpasser, mais même d'egaler quelques-uns de ses contempotains qui jouissoient de la plus brillante réputation en ce genre. Sans abandonner entiérement la poésie, il commença son cours d'étude sur les *King* & sur la Morale, pour se mettre en etat d'obtenir les grades sans lesquels il lui eût eté très-difficile d'être promu aux emplois qui ouvrent la carriere des dignités.

Son ardeur jointe à la facilité de son génie, lui eut bientôt applani la route, il fut fait Bachelier & ensuite Docteur. On remarqua dans les différentes pieces qu'il composa, pour les examens qu'il eut à subir, un genre d'éloquence qui lui etoit propre & qui surpassoit tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors. Il disoit tout ce qu'il falloit dire pour convaincre, & il le disoit comme il falloit le dire pour persuader. Sa maniere même de former des caracteres, talent très-estimable & très-recherché à la Chine,

portoit avec soi une certaine empreinte d'elégance & de liberté de pinceau qui charmoit les yeux de tout le monde.

Ouang-chou-ouen & *Ouei-tche-y*, l'un & l'autre ministres d'État, savans de la premiere classe, & examinateurs d'office, apprécierent le mérite de *Lieou-tsoung-yuen*, en lui donnant la préférence sur tous ses concurrens ; & le récompenserent en quelque sorte, en obtenant pour lui une place de gouverneur, d'une ville du troisieme ordre, qu'on appelloit alors, *Lan-tien-hien*.

Dans ce poste, il eut occasion de se faire connoître de plus en plus. Il se regarda bien moins comme le gouverneur & le juge, que comme le pere du peuple qui lui étoit confié.

Les requêtes qu'il présenta de tems en tems au gouverneur genéral de la province, soit pour lui demander de délivrer son peuple de certaines corvées qu'on exigeoit, soit p.05.429 pour obtenir l'exemption de quelques impôts, soit pour faire entreprendre des ouvrages publics aux dépens de l'Etat, dans le dessein d'occuper les oisifs & les pauvres de son district en leur procurant quelque utilité réelle, le firent estimer de tous les mandarins, des lettrés ses supérieurs, & lui donnerent entré aux premieres dignités de l'Empire.

> — J'ai exécuté les ordres de votre Majesté, ecrivoit le gouverneur général en rendant compte des affaires de la province ; j'ai exigé les nouveaux impôts ; & toutes les villes qui sont sous mes ordres, à l'exception de *Lan-tien-hien*, ont satisfait à tout de la maniere dont je pouvois le desirer. Je dis, à l'exception de *Lan-tien-hien* car non seulement je n'ai rien tiré d'elle ni de ses environs, mais j'ai été contraint de lui faire des avances considérables, & de puiser dans le trésor public, pour des réparations de la derniere importance. C'etoit l'affaire la plus essentielle de l'Etat, & celle qu'il falloit terminer avant toutes les autres & le plus promptement qu'il etoit possible. C'est sous ce point de vue que *Lieou-tsoung-yuen* me l'a fait envisager dans les différentes suppliques qu'il m'a présentée

> ; je les envoie à votre Majesté, afin qu'après les avoir lues, elle pût juger par elle-même si j'ai bien ou fait d'adhérer aux demandes du Gouverneur de *Lan-tien-hien*. Je serai bien trompé, si elle n'approuve en cela ma conduite.

Les Ministres *Ouang-chou-ouen* & *Ouei-tche-y* lurent ces suppliques ; ils les présenterent à l'Empereur, & lui dirent qu'un Mandarin de ce mérite étoit déplacé dans une petite ville de province & qu'il pourvoit être d'un très-grand secours pour le Gouvernement. C'etoit alors *Té-tsoung* qui etoit sur le Trône, & l'on comptoit la dix-neuvieme année de *Tchen-yuen*, qui répond à l'an de J. C. 803.

Ce Prince rendit justice à *Lieou-tsoung-yuen* ; il l'appella à la Cour, & le nommaCenseur général de l'Empire ; charge p.05.430 très-honorable, mais en même tems très-périlleuse, & très-peu lucrative.

Celui qui en étoit pourvu avoit droit de représentation sur tous les objets. Il devoit outre cela veiller sur les autres Censeurs, les accuser, s'ils ne remplissoient pas leurs devoirs, les redresser quand ils représentoient mal ou hors de propos, & faire valoir leurs censures & leurs raisons, quand l'objet de leurs représentations intéressoit la personne du Prince, la gloire de l'Empire & le bien général de la Nation.

Lieou-tsoung-yuen s'acquitta de son emploi à la satisfaction de tout le monde. La façon dont il envisageoit les affaires, etoit si lumineuse, la maniere dont il faisoit valoir ses raisons, etoit si persuasive, qu'il se faisoit des amis de ceux mêmes dont il réprimoit les fautes. L'Empereur & les Ministres le regarderent comme un sujet aussi eclairé que fidele ; les Censeurs particuliers & les Mandarins des provinces, comme un Magistrat integre, mais plein de bonté ; & le peuple comme son protecteur & son pere. Les Lettrés partageoient avec plaisir la gloire d'un de ses membres, admiroient sans jalousie tout ce qui sortoit de son pinceau.

Deux ans après l'elévation de *Lieou-tsoung-yuen*, mourut l'Empereur *Te-tsoung*, auquel succéda *Chun-tsoung* qui ne garda que quelques mois

la dignité suprême. Ses infirmités le rendoient incapable de régner. Le Ministre *Ouang-chou-ouen* sur lequel rouloient toutes les affaires du Gouvernement, profita de l'occasion pour avancer la fortune de son ami. Il le fit second Président du premier des grands Tribunaux de l'Empire, en lui laissant la charge de Censeur général. *Chun-tsoung* ayant cédé l'Empire à son fils *Hien-tsoung*, le Ministre *Ouang-chou-ouen* & le Censeur général *Lieou-tsoung-yuen*, furent plus en faveur que jamais. Ils profiterent de leur crédit & de la bonté dont ce Prince les honoroit pour placer ceux p.05.431 d'entre les Lettrés dont les talens étoient distingués. Ce fut ce qui causa leur disgrace : tant qu'ils ne firent pas de bien aux hommes, les hommes les laisserent jouir en paix de leur faveur ; mais quand une fois ils eurent ouvert la source des bienfaits pour la faire couler vers tous ceux qu'ils en croyoient dignes, ils se firent des ennemis de tous ceux se regarderent comme méprisés ou oubliés. A la Chine, comme par-tout ailleurs, l'amour-propre persuade aux moins habiles qu'ils peuvent aller de pair avec les plus eclairés & qu'ils les surpassent même à bien des egards. Cet essaim de gens de Lettres dont le plus grand mérite consiste à entendre les *King*, vit avec indignation qu'on donnât à d'autres une préférence dont chacun d'eux en particulier se croyoit digne. De l'indignation, on passa à la haine, & de la haine aux accusations & à la calomnie. Quelques grands & plusieurs Eunuques les enhardirent & les appuyerent sous main ; & quand leur trame eut eté entiérement ourdie, ils leverent le masque, & présenterent à l'Empereur une supplique dans laquelle ils accusoient *Ouang-chou-ouen*, & *Lieou-tsoung-yuen*, de s'arroger tous les droits de la dignité suprême, de ne mettre dans les emplois importans que ceux qui leur étoient servilement dévoués, de déterrer dans le fond des provinces, sous prétexte de faire valoir les talens, des hommes inconnus qu'ils appelloient à la Cour pour s'en faire des appuis & des panégyristes ; & cela pour parvenir plus sûrement à leur but, qui etoit de se maintenir dans l'indépendance, & de gouverner seuls ; ils prioient Sa Majesté d'examiner par elle-même la conduite de *Lieou-tsoung-yuen*, & celle de *Ouang-chou-ouen*.

L'Empereur, à ce que prétend l'Historien, reçut ce placet avec plaisir, parce qu'il lui fournissoit un prétexte plausible d'eloigner deux hommes aux avis desquels il se trouvoit comme forcé de déférer dans toutes les occasions ce qu'il p.05.432 commençoit à regarder comme une espece de joug qui lui devenoit de jour en jour plus insupportable ; quoi qu'il en soit, les deux amis furent enveloppés dans la même disgrace, cassés de leur emplois & exilés de la Cour. Cependant comme il n'y avoit contre eux que des accusations vagues, l'Empereur voulut garder à leur égard quelque forme de justice. Il leur donna à l'un & à l'autre le gouvernement d'une ville de second ordre. *Lieou-tsoung-yuen* fit envoyé à *Lieou-tcheou*. Comme sa réputation l'y avoit devancé, il y fut reçu avec les démonstrations de la joie la plus sensible. Les Mandarins de tous les ordres, tant de lettres que d'armes, allerent au-devant de lui, dès qu'ils apprirent qu'il approchoit, & l'introduisirent dans la ville aux acclamations de tout le peuple. Le corps des lettrés s'assembla & conclut à le reconnaître pour maître. Tous les gradués qui se trouvoient alors à *Lieou-tcheou*, se rendirent à son hôtel à un jour déterminé. Ils se prosternerent devant le nouveau Gouverneur, frapperent la terre du front, & lui protesterent qu'ils se regardoient comme ses très-dociles & ses très-reconnoissans disciples, le suppliant avec toute l'instance dont ils etoient capables, de ne pas dédaigner la qualité de leur maître.

Lieou-tsoung-yuen, plus flatté de cet hommage que de tous les honneurs dont il avoit joui à la Cour, se rendit aux empressemens du corps respectable qui vouloit l'avoir pour chef. Il est bon de remarquer que reconnaître quelqu'un pour son maître, n'est point à la Chine une vaine cérémonie ou un pur compliment, c'est une espece de contrat, par lequel le disciple ne s'engage pas seulement à la soumission & à la déférence dues à celui qui est censé l'instruire dans les Lettres & la Morale, & le guider dans le sentier des bonnes mœurs ; mais encore à une reconnoissance qui l'oblige à secourir son Maître dans le besoin, & s'il le faut, à partager avec lui son p.05.433 bien & sa fortune. L'obligation que l'on contracte par cette espece de contrat, a autant de force ici,

qu'en a en Europe, ce qu'on appelle une dette d'honneur ; & un Lettré qui a pu former quelques disciples, est comme sûr qu'il ne manquera jamais des choses nécessaires à la vie.

A l'exemple des Mandarins & des Lettrés, les simples citoyens voulurent donner à leur Gouverneur une marque de l'attachement qu'ils lui vouoient, ils le supplierent de ne pas dédaigner d'accepter le titre de leur compatriote, & lui déférerent, d'une commune voix, le nom de Seigneur de *Lieou-tsoung*, leur ville, voulant signifier par-là qu'ils se donnoient à lui, autant qu'il etoit en leur pouvoir de le faire. Une distinction si flatteuse, dont on n'avoit pas vu d'exemple depuis bien des siecles, engagea *Lieou-tsoung* à ne rien négliger pour s'en rendre digne, il se conduisit à *Lieou-tcheou* comme il avoit fait à *Lan-tien-hien* ; & par sa maniere de gouverner, par ses soins infatigables & les attentions paternelles, il se rendit pour tout le monde un objet d'estime, de tendresse & de vénération. Il ne jouit que peu d'années d'une gloire si bien méritée, & à laquelle les personnes en place ne devroient jamais cesser d'aspirer ; l'application constante aux devoirs de sa charge, l'etude, & peut-être plus que tout cela, le chagrin de se voir eloigné de la Cour, sans espérance d'y être rappellé, le minerent insensiblement, & terminerent le cours de sa vie, lorsqu'il ne comptoit encore que la quarante-septieme année de son âge. Il laissa deux enfans, dont le plus âgé n'avoit pas cinq ans accomplis.

Sa famille voulut que son corps fût porté dans la sépulture de ses Ancêtres, les Mandarins de *Lieou-tcheou* firent tous les frais du transport ; les Lettrés députerent quelques-uns d'entr'eux pour l'accompagner & assister à ses funérailles, quoiqu'il fallût faire un voyage très-long ; & le peuple à qui p.05.434 on ôtoit la consolation de pouvoir révérer ses cendres, plaça sa tablette dans un petit *Miao*, où deux fois chaque année il alloit faire les cérémonies qui sont d'usage pour les Ancêtres.

LXXIII

HAN-YU

Savant

@

Han-yu, surnommé *Toui-tche*, naquit à *Teng-tcheou*, du pays de *Nan-yang*, c'est-à-dire, à *Sieou-ou-hien* d'aujourd'hui, ville du troisieme ordre de la dépendance de *Hoai-tsing-fou*, de la province du *Ho-nan*, il etoit descendant, à la septieme génération, de *Han-mao*, Prince de *Ngan-ting*. Il n'avoit que trois ans quand il perdit son pere & sa mere ; l'un de ses cousins, qui etoit Mandarin à *Ling-koan*, le prit chez lui, & se chargea de son education, mais peu de tems après il mourut lorsque *Han-yu* entroit dans sa septieme année. Sa veuve avoit pris de l'amitié pour le jeune orphelin, elle le garda chez elle, & en prit soin comme de son propre fils : elle n'oublia rien, de tout ce qui pouvoit contribuer à son avancement dans la morale, les lettres & les exercices propres aux personnes de sa condition.

La nature avoit donné à *Han-yu* un esprit des plus pénétrans & une mémoire prodigieuse ; il fit en très-peu de tems des progrès etonnans, il apprit les six *King*, il etudia l'histoire, se présenta pour les différens examens, & obtint tous les grades, jusqu'à celui de Docteur. Il ne fut pas long-tems sans être placé, il commença par les petits Mandarinats, dont il remplit les fonctions avec eclat.

La dix-neuvieme année de *Tchen-yuen*, c'est-à-dire, l'an huit cent trois de l'ere chrétienne, l'Empereur *Tê-tsoung* l'appella auprès de sa personne, & le nomma Censeur général. *Han-yu*, sans expérience encore, n'etoit plein que de la p.05.435 morale des *King*, & il avoit plus de zele pour ce qu'il appelloit le bien public, que de politique pour se maintenir dans les bonnes graces du Souverain. Il fut à peine en

possession de sa charge, qu'il voulut en faire les fonctions à l'egard du Souverain lui-même. Les Eunuques avoient etabli dans l'enceinte du Palais une espece de foire ou de marché public, à l'imitation des marchés & des foires qui se tenoient dans la ville : on y vendoit, achetoit, echangeoit des marchandises, des meubles, &c. Les Princes, les Grands, les Courtisans, les Eunuques, les Femmes même de l'Empereur alloient s'y pourvoir de tout ce qui pouvoit leur être utile ou leur faire plaisir. Han-yu ne vit dans cet usage qu'un abus indécent, il se mit en tête de le corriger ; il fit, en qualité de Censeur, ses représentations, mais il les fit un peu trop fortes, & en termes qui n'etoient pas assez mesurés. Pour toute réponse il reçut un ordre qui l'envoyoit dans une province reculée, gouverner le peuple d'une ville du troisieme ordre. Sa charge de Censeur fut donnée à *Lieou-tsoung-yuen*.

Son courage & sa fermeté lui gagnerent l'estime de tous les zélateurs ; sa disgrace lui fit des amis de tous ceux qui n'osoient approuver trop ouvertement sa conduite. Il arriva dans son petit gouvernement avec la réputation d'un homme qui préféroit son devoir à tous les avantages de la fortune. C'en fut assez pour le faire respecter de tous ceux qui lui etoient soumis. L'intégrité de son administration, jointe à des mœurs irréprochables, le rendit l'idole du peuple. L'estime qu'on avoit conçue de lui etoit si grande, que lorsque les peres & les meres, dans leurs transports de tendresse, vouloient souhaiter du bien à leurs enfans, ils disoient :

— Puissiez-vous ressembler à *Han-yu*.

Les troubles qui agitoient alors la plupart des provinces de l'Empire, & qui obligeoient par-là même à entretenir presque par-tout des gens de guerre, pour contenir les p.05.436 rebelles & les mutins, engagerent le Gouverneur de la province à demander à l'Empereur que *Han-yu* fût envoyé à *Kiang-ling* en qualité d'Inspecteur des troupes qui gardoient ce poste important. Cette commission ne dura que quelques mois, après lesquels *Han-yu* fut fait Gouverneur d'une ville du troisieme ordre de la province du *Ho-nan*. De cet emploi il passa bientôt à un autre, & de cet

autre à un troisieme. Il fut cassé & remis en place, puis cassé encore & rétabli de nouveau. Ennuyé de se voir ainsi traité, sans y avoir donné occasion, à ce qu'il croyoit, il composa un Ouvrage, qu'il intitula *Kin-hio-kié* ; c'etoit un exposé des affaires générales de l'Empire, un détail particulier de celles auxquelles il avoit eu part, & une justification de la conduite qu'il avoit tenue. Il présenta cet Ouvrage aux grands Mandarins ses supérieurs, & ceux-ci, après l'avoir lu, conçurent une si grande estime pour son Auteur, qu'ils le proposerent au Ministere, comme un homme capable d'exercer les plus grandes charges de l'Etat.

Les Ministres qui le connoissoient, profiterent de cette occasion pour le faire rentrer en grace, ils obtinrent pour lui la charge de Conseiller de l'un des grands Tribunaux de la capitale, & le firent nommer outre cela Réviseur des Mémoires qui devoient servir de matériaux aux Historiens futurs. On ajouta à ces deux emplois, celui d'examiner les différens genres de mérite de ceux qui devoient être promus, & peu après on l'admit au Ministere en qualité d'Adjoint ou de Conseiller d'Etat. Cette derniere charge n'etoit pas faite pour lui, il formoit des projets, qu'il calquoit pour l'ordinaire sur le gouvernement des sages Empereurs de l'antiquité, & il en falloit qui fussent appropriés aux circonstances. Dans ce tems-là ceux du pays de *Tsai* se révolterent, on envoya des troupes pour les mettre à la raison. *Han-yu* fit sur cela ses p.05.437 représentations à l'Empereur ; & ce qu'il proposoit etoit si bien conçu & si bien présenté, que le Souverain etoit sur le point de le faire exécuter. Les Ministres l'en détournerent, en lui faisant comprendre que cette magnifique théorie etoit impraticable dans le tems où l'on vivoit ; ils allerent plus loin, ils lui persuaderent que *Han-yu* etoit déplacé, qu'il etoit fait pour les Livres & non pour les affaires ; en conséquence l'Empereur le tira du ministere, & le nomma Précepteur des Princes ses enfans ; mais comme cet emploi, quoique très-honorable, ne donnoit aucun rang dans l'Empire, ni aucune autorité à celui qui en etoit pourvu, *Pei-tou*, qui etoit alors premier Ministre, obtint que *Han-yu* seroit outre cela Président second dans le

Tribunal des crimes : il le mit dans l'occasion de se perdre, en comptant lui fournir celle de s'elever.

Une des prérogatives des chefs des grands Tribunaux, est de pouvoir faire des représentations au Souverain, quand il s'agit des mœurs publiques, ou de ce qui pourroit donner atteinte aux usages de la nation. L'année précédente avoit eté des plus mauvaises, on ne fit aucune récolte dans la plupart des provinces de l'Empire, & la disette avoit donné lieu à des emeutes populaires. Un Mandarin, Sectateur de *Fo,* prit cette occasion pour tâcher de procurer quelque gloire à son Idole : il dit à l'Empereur que dans la ville de *Foung-tsiang-fou*, du *Chen-si*, le Temple *Fa-men-sée* possédoit tous les ossemens d'un des doigts de *Fo ;* que de trente en trente ans on exposoit cette relique à la vénération publique, & qu'alors une fertilité des plus abondantes régnoit dans tous les environs, & bien loin encore au-delà.

Sur cette représentation, l'Empereur envoya quelques Officiers & Eunuques de sa présence, avec ordre d'apporter lesdits ossemens, ou de servir d'escorte à ceux qui les apporteroient. La relique arriva au commencement de la quatorzieme année p.05.438 de *Yuen-ho*, c'est-à-dire, l'an 819 de l'ere chrétienne ; elle fut déposée d'abord dans le Palais Impérial, où on la garda trois jours, pendant lesquels le Souverain, & ceux qui composoient sa Maison, les Ministres & tous les Courtisans, lui donnerent, à l'extérieur, toutes les marques de la vénération la plus profonde. Du Palais du Prince on la transporta successivement dans tous les *Miao* de la capitale ; & c'est-là que, depuis les Chinois se rendent à l'envi pour faire des prieres & des vœux, & demander, les uns la santé, les autres les richesses, & tous le bonheur d'être protégé par celui qui etoit alors le principal objet de leur culte ; tout etoit en rumeur dans la ville, & chaque jour etoit comme un jour de fête, célébré par tous les ordres de l'Etat.

Dans cette circonstance, les plus zélés partisans de l'ancienne doctrine, n'oserent elever la voix, ils se contentoient de murmurer dans l'enceinte de leurs familles, ou en présence de quelques amis. Le seul

Han-yu eut assez de courage pour s'opposer publiquement à un abus, qu'il appelloit le renversement des mœurs. Il composa un ecrit, qu'il presenta à l'Empereur, & qui etoit conçu à-peu-près en ces termes, que l'histoire a conservés, & que je vais traduire fidellement d'après elle [1].

> « *Fo* n'etoit qu'un homme, auquel ceux du Royaume de *Y-ty* ont rendu, après sa mort, un culte religieux. Depuis *Hoang-ty* jusqu'au tems du grand *Yu* ; depuis *Yu* jusqu'à *Tang-ouang*, fondateur de la seconde Dynastie ; & depuis le tems où vivoit ce grand Prince jusqu'à celui de *Ouen-ouang*, & de *Ou-ouang*, les hommes jouissoient d'une longue vie ; le peuple couloit ses p.05.439 jours dans la joie, parce qu'il etoit bien gouverné, & qu'il s'occupoit de la pratique de ses devoirs [2]. On n'avoit point encore entendu le nom de *Fo,* encore moins celui d'une religion dont on lui attribue l'etablissement. *Fo* n'existoit pas encore, ce ne fut que sous le regne de *Ming-ty* (second Empereur des *Han* orientaux, qui monta sur le Trône l'an 58 de l'ere chrétienne), que la doctrine de ce *Fo* pénétra dans l'Empire. Depuis ce tems on n'y vit plus que guerres cruelles, troubles & désolation ; on ne voit pas des Princes qui aient régné un grand nombre d'années. Depuis les *Soung* jusqu'aux *Leang* (c'est-à-dire, depuis l'an 420, jusqu'à l'an 502, qui est l'espace de tems où la religion de *Fo* a jetté les plus profondes racines, & a eu le plus de Sectateurs, le seul *Leang-ou-ty*, qui commença à régner cette même année, régna pendant 48 ans ; mais comme il se dévoua indignement au culte de *Fo*, il passa la moitié de sa vie dans la misere, & finit par mourir de faim dans l'appartement où l'usurpateur *Heou-king* l'avoit enfermé, C'est en demandant

---

[1] Dans les Livres chinois, les Indes sont appellées de plusieurs noms, tels que *Yn-tou-koué, Y-ty-koué, Tien-tchou-koué*, &c.

[2] L'histoire ajoute que la vie des hommes, jusqu'au tems de *Ouen-ouang*, etoit beaucoup plus longue qu'elle ne l'est de nos jours, & qu'une des raisons pourquoi elle a eté abrégée, est que les hommes se livrent à leurs passions & *à des fausses doctrines*.

Nous voyons, dans nos Livres saints que c'est à-peu-près vers ce tems-là que les hommes ne jouissent plus de la prérogative dont avoient joui leurs peres.

à *Fo* le bonheur, qu'il fut précipité dans le gouffre des malheurs. Telle fut la récompense de son culte superstitieux ; j'ose en rappeller ici le souvenir à Votre Majesté.

Fo etoit un homme du Royaume de *Y-ty*, qui ignoroit les principaux devoirs que doivent remplir ceux de notre espece, je veux dire ces devoirs du Prince envers les sujets, & des sujets envers le Prince, du pere envers des enfans, & des enfans p.05.440 envers le pere ; devoirs dont l'accomplissement distingue l'homme de la brute. Mais quel qu'ait eté *Fo* de son vivant, que nous importe ? Je suppose pour un moment qu'il vécût encore, & qu'il vînt à la Chine pour rendre hommage au grand Prince qui la gouverne, tout ce que vous pourriez faire de plus honorable pour lui, seroit de l'admettre en votre présence, de lui donner le festin de cérémonie, de lui faire des presens, & de nommer quelques Grands pour le reconduire avec honneur jusqu'aux frontieres de son pays, & veiller à sa sûreté le long de la route. Vous ne permettriez certainement pas qu'il séduisît le peuple, en lui enseignant une doctrine remplie de faussetés absurdes. Eh, quoi ! parce qu'il est mort depuis un grand nombre d'années, a-t-il acquis le droit à une séduction, dont vous l'auriez puni, s'il y eût travaillé sous votre regne, quand il vivoit ?

Croyez-moi, Seigneur, au lieu de donner tant de marques de respects pour des ossemens à demi-pourris ; au lieu de les exposer dans votre propre Palais à la vénération de ceux qui vous servent, livrez-les aux Mandarins des rits, avec ordre de les brûler publiquement, ou de les jetter dans la riviere ; vous arrêterez par-là les progrès d'une fascination, qui malheureusement devient chaque jour plus incurable ; & les générations à venir vous seront redevables d'avoir eté préservées d'un mal, qui seroit pour elles, comme il l'est pour ceux qui vivent aujourd'hui, une source intarissable de

> malheurs. Si *Fo* a quelque pouvoir, que les effets de sa colere retombent tous sur moi.

La lecture de ce placet irrita tellement l'Empereur contre *Han-yu* qu'il ordonna sur le champ qu'il fût livré au Tribunal des crimes, pour y être jugé dans toute la rigueur des loin, comme un sujet qui à manqué essentiellement à son Prince. Les Ministres *Pei-tou* & *Tsoui-kiun* se prosternerent, & lui demanderent à deux genoux la grace du prétendu coupable.

> — *Han-yu*, dirent-ils, est un homme opiniâtrement attaché à l'ancienne p.05.441 doctrine ; il a toute la rudesse de ceux qui n'ont de commerce qu'avec leurs Livres, mais il est plein de bonne volonté, & ses intentions sont les meilleures du monde. En s'emancipant, comme il l'a fait, il a cru ne remplir que son devoir, é n'a pas soupçonné qu'il offenseroit votre Majesté. Nous vous supplions, Seigneur, de vous contenter de l'eloigner de la Cour : si vous le punissez juridiquement pour vous avoir fait des représentations, la crainte fermera toutes les bouches, suspendra tous les pinceaux, & vous ignorerez ce qui se passera dans l'Empire.

L'Empereur se radoucit, & *Han-yu* ne fut point livré aux Juges ; mais il fut cassé de tous ses emplois & envoyé à *Tsao-tcheou* pour y être Gouverneur du peuple.

> « Ce n'est pas faire un petit eloge de ce grand homme, ajoute l'Historien, que de dire que parmi tant de Lettrés qui etoient en place, qui occupoient même les premieres dignités de l'Empire, qui ne croyoient pas plus à la doctrine de *Fo* que lui, il fut le seul qui eut assez de courage pour exposer sa fortune & sa vie, en se déclarant ouvertement contre un abus, destructeur insensible, mais efficace, des mœurs & de la doctrine de la nation.

Arrivé à *Tsao-tcheou*, l'intrépide *Han-yu* s'y conduisit comme il avoit fait ailleurs, il mettoit tous ses soins à remplir ses devoirs, & donna le reste de son tems à l'etude. Le premier fruit de ses veilles fut un Ouvrage, dans lequel il prouve la tradition non interrompue de l'ancienne & véritable doctrine chinoise, depuis *Yao* jusqu'à *Mong-tsee* :

> « *Yao*, dit-il, transmit à *Chun* la doctrine qu'il avoit apprise des Anciens ; de *Chun* cette doctrine passa sans altération jusqu'au grand *Yu*, fondateur de la premiere de nos Dynasties ; du grand *Yu* elle passa jusqu'à *Tcheng-tang*, fondateur de la Dynastie des Chang, lequel la fit passer à son tour jusqu'à *Ouen-ouang*, *Ou-ouang*, *Tcheou-koung*, ces illustres chefs de la troisieme Dynastie ; par les soins de *Tcheou-koung* elle fut conservée, dans toute sa p.05.442 pureté jusqu'au tems où Confucius, par ses ecrits immortels, par ses exhortations & par ses exemples, la fit briller d'un eclat que tous les siecles à venir ne sauroient effacer de la mémoire des hommes. *Mong-tsée* fit en quelque sorte revivre Confucius ; mais après lui la saine doctrine commença à être négligée, les fausses Sectes prévalurent dans l'esprit des peuples ; celle de *Fo* sur-tout eut des partisans innombrables ; & ce mal s'est si fort accru, que dans le tems présent, à compter depuis les Princes jusqu'aux plus vils des artisans, il n'est presque personne qui ne rende hommage à *Fo,* & qui ne lui adresse des prieres, ou pour obtenir le bonheur, ou pour être préservé des infortunes.

Han-yu ecrivit à l'Empereur pour lui rendre compte de l'etat des choses dans la petite ville dont il lui avoit confié le gouvernement. Il le remercia en même tems de toutes les bontés dont il l'avoit honoré jusqu'alors, & osa lui offrir, comme une espece de justification de sa conduite passée, l'ouvrage qu'il venoit de composer. L'Empereur loin de s'offenser de cette liberté, ne regarda *Han-yu* que comme un de ces hommes, partisans outrés des mœurs antiques, qui ont acquis le droit d'invectiver contre les mœurs présentes, en récompense de leurs bonnes

intentions & d'une conduite exempte d'ailleurs de tout reproche. Il lut avec plaisir son Ouvrage, en admira le style, & se repentit d'avoir confiné dans le fond d'une province un sujet qui pouvoit être plus utile à son service s'il etoit employé dans la capitale. Il profita de la premiere occasion pour le rappeller, & lui donna l'Intendance générale sur ce qui avoit rapport au College Impérial : c'etoit-là en effet, l'emploi qui lui convenoit le mieux ; aussi s'en acquitta-t-il avec un succès qui avoit peu d'exemples. Il ranima l'emulation parmi les etudians ; il fit naître celle des maîtres ; & une foule de productions littéraires de tous les genres, fut le fruit des soins qu'il se donnoit pour tirer parti des talens.

p.05.443 Avant que de se mettre en possession de son nouvel emploi *Han-yu* s'etoit informé de la conduite particuliere, des mœurs & de la capacité de tous ceux qui devoient être sous ses ordres, afin que supposé qu'il se fût glissé quelques abus, il pût travailler, tout en entrant en charge, à les déraciner, ou à les corriger. Il avoit appris, dit l'Historien, que parmi les maîtres il s'en trouvoit un d'un mérite distingué, mais d'une physionomie tout-à-fait disgracieuse, mettant outre cela dans son parler, dans sa contenance, & dans ses manieres, tout ce qu'il falloit pour rebuter ceux avec qui il vivoit. Les Mandarins préposés pour maintenir le bon ordre, les maîtres & tous les autres commençans, eussent mieux aimé se priver de leurs repas, que de le prendre à côté de lui ou en sa compagnie. Les ecoliers mêmes, oubliant quelquefois le respect qu'ils lui devoient, en faisoient entre eux un objet de railleries & le sujet de leur dérision. *Han-yu* corrigea les uns & les autres, sans qu'il parût qu'il y eût pour cela un dessein formé de sa part.

Le jour de sa premiere visite, on lui servit le repas ordinaire auquel n'osa se trouver le maître dont nous parlons.

> — Il manque ici quelqu'un, dit *Han-yu*, il faut l'attendre : à table comme ailleurs, j'aime que tout le monde soit à son devoir.

Le dégoûtant Lettré ne tarda pas à paroître. *Han-yu* le reçut avec toutes les démonstrations de la plus parfaite estime, le fit placer à côté de lui,

lui adressa souvent la parole, le loua sur son mérite personnel, & en particulier sur son exactitude à remplir ses devoirs, & finit par ces mots obligens :

> — Il y a long-tems que je vous connois de réputation. Je sais que vous êtes un savant de la premiere classe ; mais un savant dont la modestie egale la science ; que vous êtes un philosophe ; mais un de ces philosophes qui pratiquent le premier les leçons de la sagesse qu'ils donnent aux autres. Je vous avois donné mon p.05.444 estime avant de vous avoir vu ; aujourd'hui que je suis employé au service de l'État pour le même objet que vous, je vous donne mon amitié & je vous demande la vôtre.

Tous ceux qui etoient présens regarderent les paroles & toute la conduite de leur nouveau chef, comme une leçon qui leur etoit faite, & ils en profiterent. Non-seulement ils n'eurent plus cet eloignement odieux pour celui dont la figure & les manieres leur avoient inspiré ci-devant du mépris, mais ils se rapprocherent de lui, & chacun d'eux voulut être son ami. Je marque ici cette petite Anecdote, parce qu'elle confirme cette vérité, que les hommes sont à-peu-près les mêmes par-tout.

A la tête du College où tout ce qu'il y avoit de plus savant dans l'Empire étoit réuni, *Han-yu* mit tous ses soins à faire fleurir les Lettres. Il travailloit lui-même & faisoit travailler les autres. Ne se mêlant plus des affaires d'Etat, il n'etoit plus dans le cas de déplaire par des représentations souvent odieuses à celui qui les ecoute, & toujours périlleuses pour celui qui les fait. L'Empereur, plus content de jour en jour de ses services, voulut lui donner des marques de sa satisfaction, & le nomma Président du Tribunal de la Guerre. Il est bon de remarquer que ce Tribunal n'a d'autre charge que celle de veiller à ce que les gens du métier ne soient pas grevés & ne grevent pas les autres, à juger des différends qui peuvent s'elever entre eux, à faire ensorte que les emplois soient toujours remplis, à proposer au Souverain ceux des Officiers qui doivent être promus, & à demander la cassation de ceux qui par leur

mauvaise conduite seroient regardés comme indignes de servir, à faire payer exactement les appointemens de chacun, à empêcher qu'il ne se glisse des abus, & à corriger ceux seroient déjà introduits, à donner des ordres aux Mandarins des provinces pour l'approvisionnement des p.05.445 troupes quand elles sont en corps d'armée, & autres choses de police générale dont tout homme de sens de quelque état qu'il soit est en état de juger.

La seconde année du regne de *Mou-tsoung*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 822, les troupes de *Tchen-tcheou* se revolterent, massacrerent *Tien-houng-tseou*, leur commandant, mirent *Ouang-ting-tseou* à sa place, & firent savoir aux révoltés des autres provinces, qu'ils avoient à leur exemple secoué le joug, dans l'espérance qu'ils les aideroient à se maintenir quand ils en seroient requis. Le grand nombre des villes qui s'etoient déjà soustraites à l'autorité légitime, avoit forcé le ministere à entretenir plusieurs corps d'armée pour travailler à les réduire & empêcher les progrès d'un mal qui devoit bientôt n'avoit plus de remede. Tous ces corps d'armées étoient occupés, & on ne vouloit point dégarnir la Capitale ni aucune des villes voisines, où les troupes etoient encore plus nécessaires qu'ailleurs. On prit le parti de la négociation, & l'on crut que *Han-yu* étoit l'homme qu'il falloit pour réussir. L'Empereur le fit appeler, & lui dit :

> — Je vous charge d'une commission périlleuse ; mais il y va de mon service du bien de l'Etat, & je sais combien l'un & l'autre vous sont à cœur. Allez à *Tchen-tcheou* pour faire rentrer les rebelles dans leurs devoirs, cassez, mettez en place, châtiez, récompensez, promettez ; je vous donne toute mon autorité, & je ratifie d'avance tout ce que vous ferez. Je ne puis pas vous mettre en état de vous faire obéir de force, je n'ai que peu de soldats à vous donner, mais je suis persuadé que votre eloquence fera plus que ne feroit une armée.
>
> — Seigneur, lui répondit *Han-yu*, la confiance dont votre Majesté m'honore, est capable seule de me faire faire des

> prodiges. Obéir à son Prince, est le premier devoir d'un sujet ; exposer sa propre vie en lui obéissant, n'est que p.05.446 l'accomplissement de ce même devoir. J'irai à *Tchen-tcheou* ; & si je ne puis venir à bout d'inspirer aux rebelles des sentimens de repentir, je perdrai sans doute la vie ; mais je mourrai content, puisque ma mort prouvera mon zele pour le bien de l'État & mon attachement inviolable à la personne de mon Souverain.

Il partit sans vouloir d'autre escorte que celle qu'on avoit coutume de donner aux principaux Officiers du Tribunal dont il etoit le second Président, lorsqu'ils etoient députés pour quelque commission extraordinaire.

Quand il fut à peu de distance du lieu de sa commission, il fit prendre le devant à l'un des principaux de sa suite, avec ordre de divulguer à *Tchen-tcheou* que *Han-yu*, nommé commissaire pour informer sur le meurtre du Commandant, etoit sur le point d'arriver. A cette nouvelle, le Commandant que les soldats s'etoient choisis, sortit de la ville à la tête d'un corps de troupes pour reconnoître par lui-même si le Commissaire etoit assez accompagné pour faire craindre un siege : car il s'attendoit que l'Empereur le feroit attaquer, & il s'etoit déjà préparé à tout evénement. *Han-yu* qui n'etoit qu'à peu de distance, parut bientôt. Dès qu'il apperçut cette troupe de gens de guerre venir à lui, il leur fit signe de s'arrêter, défendit à ses propres gens de le suivre, & s'avança seul vers ceux qui paroissoient vouloir l'enlever.

> — Je viens à vous, leur dit-il, non pas en homme de guerre pour vous combattre, mais en Ministre de paix pour assurer votre bonheur, en vous suggérant les moyens de rentrer en grace avec votre maître, contre lequel vous vous êtes révoltés mal-à-propos. J'ai plein pouvoir pour terminer à mon gré cette affaire. Que prétendez-vous ? Quelles sont vos vues ? Il faut qu'on vous ait terriblement vexés pour que vous vous soyez portés à manquer ainsi au premier & au plus essentiel des

devoirs qui lient les hommes les uns aux autres, celui de l'obéissance que les sujets doivent à leur p.05.447 légitime Souverain : Vous êtes les descendans de ces hommes qui obéissoient avec tant d'exactitude, de fidélité & de joie à *Yao*, à *Chun* au grand *Yu*, à *Tcheng-tang* & à *Ou-ouang* ; & vous voulez imiter ces nations barbares qui ne mettent aucun frein à leurs passions, qui ne reconnoissent de loix que celles du caprice ? Vous avez fait une faute ; rentrez en vous-mêmes pour la détester, & j'en obtiendrai pour vous le pardon.

Soldats ! répondez-moi. Aimez-vous mieux le nom de rebelles que l'honorable titre de fideles sujets ? Aimez-vous mieux être soumis à un particulier sans caractere, qu'à l'auguste Fils du Ciel : parlez.

A ces mots tous les soldats, comme s'ils l'avoient concerté d'avance entre eux, se mirent à deux genoux & crierent de toutes leurs forces :

— Vive, vive dix mille ans notre auguste Empereur, nous ne voulons que lui pour maître ; nous ne voulons obéir qu'à lui.

Le Commandant entraîné par l'exemple, fit comme ses soldats, & fut le premier à demander grace ; *Han-yu* fut conduit comme en triomphe dans la ville, où le reste de la garnison, les principaux citoyens & le peuple le reçurent avec tous les honneurs dus à son caractere, & toutes les démonstrations de la joie la plus parfaite. Il commença par accorder, au nom de l'Empereur, une amnistie générale ; & procéda ensuite juridiquement aux informations sur le meurtre du Commandant. Il avoit eu soin, avant toutes choses, de persuader aux troupes que tout ce qu'il alloit faire n'étoit que pour la forme ; il avoit obtenu des Officiers qu'ils consentiroient à être cassés moyennant une promesse qu'il leur avoit faite de les faire placer ailleurs, ou de les faire rétablir dans l'endroit même ; ainsi tout se passa avec la plus grande tranquillité, à la satisfaction de tout le monde, & sans rien faire qui pût avilir la Majesté souveraine.

Après avoir rétabli le bon ordre à *Tchen-tcheou*, *Han-yu* p.05.448 revint dans la Capitale : il rendit compte de sa conduite à l'Empereur, obtint la ratification des promesses qu'il avoit faites au nom de Sa Majesté, & reçut les applaudissemens de toute la Cour, qui ne pouvoir se lasser d'admirer un homme de Lettres dont le courage joint aux talens de la persuasion, avoit triomphé de toute la férocité des rebelles, en beaucoup moins de tems que n'en auroient employé des armées nombreuses, pour parvenir à la même fin.

L'Empereur, ne s'en tint pas à lui donner des éloges stériles il les récompensa d'une maniere digne de sa grandeur, & proportionnée au service : il ajouta de nouveaux titres à ceux dont il l'avoit déjà décoré, le nomma Président du premier des grands Tribunaux de l'Empire, & continua à l'honorer de sa bienveillance, tant qu'il fut en etat d'en jouir

Plein de gloire & comblé des faveurs de son Maître, *Han-yu* ne s'en livra pas moins à l'etude qu'auparavant. Il avoit composé, à l'occasion que j'ai rapportée plus haut, le *Yuen-tao-teng-pien*, c'est-à-dire, *Origine de la véritable doctrine chinoise*, ouvrage dans lequel il invective contre les Sectes, en particulier contre celle de *Fo.* Il acheva de mettre en ordre l'histoire des *Ouei* & des *Tsin* qu'il mit à la suite des Ouvrages de *Sée-ma-tsien* & de *Yang-hioung*, suivant la méthode qu'avoient suivie ces deux grands hommes. *Yang-hioung* etoit méprisé de la nation, parce qu'il s'etoit attaché à l'usurpateur *Ouang-mang*, & qu'il avoit comblé d'eloges un Tyran dont il auroit dû dévoiler les crimes. C'est pour cette raison que son histoire, toute méthodique, toute bien faite qu'elle etoit d'ailleurs, etoit restée, dans l'oubli ; *Han-yu* en corrigea les défauts, & en fit un Ouvrage digne de l'immortalité. Il eût enrichi la république des Lettres par quantité d'autres productions utiles, s'il lui avoit eté donné de vivre plus long-tems : il mourut dans la cinquante-septieme année de son âge, p.05.449 l'an de J. C. 824. Outre ce qu'il publia de son vivant, on trouva parmi ses ecrits des réflexions sur l'histoire, des détails sur les mœurs des Anciens, & plusieurs Traités de morale, qui l'ont fait regarder comme un digne successeur de Confucius & de *Mong-tsée*, quoiqu'entre lui & ce

dernier il y ait un intervalle de plus de mille ans. Les Lettrés comparent *sa doctrine à la grande montagne de Tay-chan, ses mérites à ceux du grand Yu*. Deux cens soixante ans après sa mort, la septieme année de *Yuen-foung*, l'Empereur *Chen-tsoung*, de la Dynastie des *Soung*, lui donna le titre de Prince de *Tchang-ly*, & fit placer son portrait dans la salle de Confucius ; la neuvieme année de *Kia-tsing*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1530, *Che-tsoung-sou-ty*, douzieme Empereur de la Dynastie des *Ming*, lui donna le titre de *Tsée*, l'un des plus honorables que puissent porter les illustres morts, qui n'ont pas eté Souverains, & qui ont eclairé les hommes. C'est ainsi que Confucius, dont le nom de famille etoit *Koung*, par l'addition du titre de *Tsée*, a eté appellé *Koung-tsée*, & ainsi des autres, tels que *Mong-tsée*, *Sun-ou-tsée*, &c. A ce titre de *Tsée*, le même Empereur *Che-tsoung-sou-ty*, ajouta celui de *Sien-jou*, qui signifie *ancien Savant*, ou *Savant de l'ancien tems*, & voulut qu'on l'appellât *Sien-jou-han-tsée*, dénomination qui suffit seule pour faire donner à tout Chinois, l'idée d'un Philosophe, comparable par sa doctrine & sa sagesse, aux Philosophes de la vertueuse antiquité.

LXXIV

MONG-KIAO

Poëte

@

p.05.450 *Mong-kiao* surnommé *Toung-yé*, naquit à *Ou-kang*, de parens très-pauvres : il donna dès son enfance des marques de son esprit, ce qui engagea ses parens à faire des efforts pour lui procurer une bonne education. Ils le firent etudier dans les ecoles particulieres, car il ne leur fut pas possible de l'envoyer dans la capitale pour y prendre des grades. Mais *Mong-kiao* ne visoit point à être Docteur, il etoit né Poëte, & il suivit son penchant dès qu'il lui fut permis de s'y livrer. Il avoit ce qu'on appelle la fureur des vers ; & quand cette fureur le prenoit, il couroit la campagne, comme s'il eût perdu l'usage de la raison. C'etoit dans ces sortes de courses qu'il composoit la plupart de ses pieces. Quelques personnes de condition qui estimoient sa personne & son talent, ayant voulu l'engager à s'abstenir de courir ainsi, il se retira à la campagne, où il jouit de toute sa liberté. Ceux qui vouloient entendre la lecture de quelques-uns de ses Ouvrages, l'alloient visiter dans la petite maison qu'un de ses bienfaiteurs lui avoit cédée, & restoient avec lui tant qu'ils jugeoient à propos, pourvu qu'ils ne le gênassent point, quand il lui prenoit fantaisie de courir, & qu'ils y eussent apporté de quoi se nourrir ; car le Poëte n'avoit rien au-delà de ce qu'il lui falloit pour vivre très sobrement.

Après bien des années d'une vie ainsi retirée, il voulut voir par lui-même si les curiosités naturelles qui se trouvent dans les provinces de l'empire, etoient telles en effet qu'on les détailloit dans les Livres. Dans l'un de ses voyages, il eut occasion de se faire connoître de *Han-yu*. Ce savant protecteur de tous les genres de mérites, prit en affection notre Poëte, p.05.451 & s'en fit aimer, jusqu'au point de lui persuader de changer

sa maniere de vie ; il l'engagea à etudier de nouveau les *King*, & à se présenter à l'examen pour recevoir ses grades, dans l'intention de lui procurer des emplois honorables.

Mong-kiao renonça pour quelque tems à la poésie, & se fit examiner ; il etoit âgé de cinquante ans quand il obtint le doctorat, on ne tarda pas à le placer. Le poste de Gouverneur pour le peuple de *Ly-yang*, ville du troisieme ordre, dans la province du *Ho-nan*, vint à vaquer, on le lui donna. *Ly-yang* avoit dans les environ quantité de bosquets & de magnifiques eaux, qui, en portant la fertilité dans les champs, rendoient la campagne toujours riante. Une si agréable situation réveilla les idées poétiques du nouveau Gouverneur, & sa verve se ranima ; il laissa le peuple se conduire à son gré, & les affaires se terminerent par les bas Officiers qui etoient sous ses ordres. Il se levoit de grand matin, sortoit de la ville, & tantôt sur le bord de quelque ruisseau, tantôt sous quelques ombrages frais, il se livroit à son génie, & passoit la journée à faire des vers.

Cette maniere de vivre eût pu être tolérable dans un simple particulier ; mais elle etoit plus que répréhensible dans un homme en place, qui etoit redevable de son tems à tout un peuple ; aussi on ne fut pas long-tems sans en murmurer : des murmures on passa à la censure, & de la censure aux accusations. Les grands Mandarins de la province, au Tribunal desquels cette affaire fut portée, & qui respectoient le talent de *Mong-kiao*, crurent que pour fermer la bouche aux accusateurs, il suffisoit de lui ôter la moitié de ce qui lui revenoit de sa charge, & de nommer quelqu'un qui, sans avoir le titre de Gouverneur de *Ly-yang-hien*, en feroit réellement les fonctions, sous le nom de *Mong-kiao*, avec lequel il partageroit les revenus & le profit.

p.05.452 Ce tempérament ne fut pas du goût des rigides observateurs des loix ; peu touchés des charmes de la poésie, ils n'etoient nullement d'avis qu'on dût faire grace au Poëte sur ses défauts personnels ; ils n'envisageoient *Mong-kiao* que comme une espece de fou, & ils voyoient

dans ce fou un homme en place qui se dégradoit par une conduite indigne de son rang.

> — La loi, disoient-ils, ne fait acception de personne, *Mong-kiao* ne remplit aucun des devoirs de sa charge, il faut qu'il en soit dépouillé.

Ils répéterent si souvent la même chose, qu'ils obtinrent enfin ce qu'ils demandoient. *Mong-kiao* fut renvoyé, mais le Commandant général des troupes de *Hing-yuen* le prit à son service, & lui donna la charge d'Inspecteur, dont il se réserva de faire lui-même les fonctions. Il laissa le Poëte jouir de toute sa liberté ; & comme il ne le gênoit en rien, il ne se gênoit pas non plus pour lui demander des vers sur tous les sujets qu'il imaginoit.

Ces deux hommes sembloient être faits l'un pour l'autre, ils vécurent ensemble dans une union que rien ne fut capable d'altérer. Le Général passoit au Poëte tous ses caprices ; & le Poëte profitoit de toutes les occasions pour célébrer le Général.

Les poésies de *Mong-kiao* ne font pas un corps d'ouvrage, on les trouve dispersées dans différens recueils. Les connoisseurs en font grand cas, & prétendent qu'on y trouve tout-à-la-fois le feu du génie, le brillant des images, la pureté du style, & la clarté des expressions. Le portrait de *Mong-kiao* fait cortège & celui de *Han-yu* : on lui donna, après sa mort, le titre de *Tchen-yao-sien-cheng*, ce qui signifie à-peu-près *Littérateur sans prétention, quoique des plus brillans.*

LXXV

KIA-TAO

Poëte

@

p.05.453 C'est encore ici un Poëte qui ne doit sa célébrité qu'à la maniere singuliere dont il vécut, & à l'amitié dont l'illustre *Han-yu* voulut bien l'honorer. Il naquit à *Lang-hien*, & entra très-jeune dans le *Miao* de *Sa-tsien*, où il exerça la profession de Bonze. Il apprit à lire & à ecrire sans le secours d'aucun Maître ; il calquoit avec soin les caracteres qu'il trouvoit dans les Livres de son Monastere, & en demandoit ensuite l'explication. Comme il avoit beaucoup d'esprit & une mémoire fort heureuse, il se rendit en peu d'années un des plus habiles Bonzes de son tems. En embrassant cet etat, il avoit pris, suivant la coutume, un nom différent de celui qu'il portoit ; car les Bonzes sont censés avoir renoncé, non seulement au monde, mais encore à leur propre famille dont ils quittent le nom, pour en prendre un, qui, du consentement de leurs Supérieurs, désigne, ou le genre de vertu qu'ils veulent principalement acquérir, ou celui des vices qu'ils s'efforcent avec le plus de soin de déraciner de leurs cœurs, ou telle autre chose qui puisse les rappeller sans cesse aux obligations qu'ils se sont imposées en se faisant Bonzes. Ainsi, l'un s'appellera le Sensuel, un autre l'Orgueilleux, un troisieme l'Aspirant à la vertu, & ainsi des autres. *Ou-pen*, qui signifie *homme inutile*, *homme sans aucune sorte de talent*, est le nom qu'avoit pris *Kia-tao*.

Si ce choix vint de lui-même, c'est une preuve qu'il savoit se rendre justice ; s'il fut ainsi nommé par ses Supérieurs, ce ne fut probablement qu'après s'être convaincus qu'il etoit parfaitement inapte à tous les emplois qu'on auroit pu lui confier dans le Monastere. Il etoit en effet d'une ignorance si profonde de l'usage des choses les plus ordinaires,

qu'il mettoit du bois p.05.454 où il falloit des pierres, & qu'il alloit chercher du riz quand on avoit besoin d'eau ; il etoit outre cela si distrait, qu'il ne se rendoit jamais où il falloit qu'il fût, & qu'il s'y rendoit ensuite lorsqu'il n'auroit pas dû s'y montrer. On prit le parti de ne compter sur lui pour rien, & on le laissa vivre à sa liberté.

Il profita de son loisir pour se livrer au penchant qui l'entraînoit vers la Poésie. Dès qu'il en eut appris les regles, tous les momens dont il pouvoit disposer, furent employés à faire des vers, ou plutôt à les ecrire ; car lors même qu'il paroissoit faire toute autre chose, il n'etoit occupé que de vers. Cette manie etoit chez lui si forte, qu'elle lui ôtoit pour ainsi dire la liberté, & le portoit à des actions si contraires à l'urbanité & à la décence, qu'on n'eût pas manqué de les punir très-sévérement dans quelqu'un qu'on auroit regardé comme ayant l'usage de sa raison. Un jour que monté sur l'âne du Monastere il alloit je ne sais où, il rencontra sur son chemin, l'un des Grands de l'Empire, suivi d'un nombreux cortege de gens à cheval. La coutume reçue exigeoit qu'il mît pied à terre, ou tout au moins qu'il se rangeât, pour laisser passer celui à qui cet honneur etoit dû. Le Poëte ne fit ni l'un, ni l'autre ; occupé qu'il etoit d'une idée poétique, il ne s'apperçut pas même de ce qui se passoit à côté de lui, & gesticuloit avec l'une de ses mains, comme s'il eût voulu frapper à une porte, ou la pousser pour qu'elle s'ouvrît ; son âne, qu'il laissoit aller à son gré, marchoit, tantôt à côté du Grand, & tantôt devant, comme si celui qui le montoit eût eu quelque envie de disputer le terrein. Les gens de la fuite du Grand, indignés de voir un homme de cet etat manquer ainsi de respect à leur Maître, qui etoit l'un des premiers Seigneurs de la Cour, etoient sur le point de faire tomber une grêle de coups de fouets sur le dos du pauvre Poëte, pour le punir de ce qu'ils croyoient être un excès d'impudence de sa part ; mais leur Maître leur fit p.05.455 signe de n'en rien faire, & dit à celui qui etoit le plus près de sa personne, d'attendre qu'ils fussent arrivés à la porte de son Palais, dont ils n'etoient pas loin, pour arrêter ce Bonze & le lui amener, parce qu'il vouloit l'interroger lui-même ; il fut obéi.

— Ne craignez rien, dit-il au Bonze en le voyant, je ne veux point vous faire de mal, je veux seulement que vous me parliez avec sincérité : ce que vous avez fait tantôt n'est point à dessein de m'insulter, j'en suis très-convaincu : vous etiez agité comme un homme qui est hors de soi ; avez-vous quelque sujet de chagrin auquel on puisse remédier ? parlez-moi franchement. Je regarde tous les hommes comme mes freres, & je n'ai pas de plus grand plaisir que celui de leur faire du bien ; mettez-moi dans l'occasion de suivre mon penchant.

— Je n'ai pas prétendu vous insulter, répondit le Bonze, je n'ai aucun sujet de chagrin, & je suis très-content de mon sort : j'etois tout occupé d'une piece de vers que j'ai sur le métier, & j'hésitois sur le choix d'une expression (par un beau clair de lune, le Bonze arrive, pousse la porte, ou frappe à la porte) ; voilà le vers que je faisois quand on m'a conduit ici. Je ne savois si je devois mettre *pousse la porte*, ou *frappe à la porte*. Je ne dis rien que de très-sincere ; & je n'aurois garde de vous en imposer. Voilà dans la plus exacte vérité, ce qui m'a fait commettre une faute dont je mériterais punition, si elle avoit eté volontaire.

— Je suis bien aise de ce petit accident, lui répliqua le Mandarin, parce qu'il me procure l'avantage de vous connaître. Il faut que nous soyions amis, venez chez moi toutes les fois qu'il vous plaira, vous y serez toujours bien reçu : j'aime la Poésie, & je m'amuse quelquefois à faire des vers. A votre place je préférerois *frappe à la porte*, à *pousse la porte*, la premiere expression est plus naturelle, & ne s'ecarte pas de la décence. Pendant la nuit toutes les portes sont ou doivent être fermées, &c.

p.05.456 Dès ce jour le Mandarin & le Bonze *Ou-pen* lierent entr'eux un commerce littéraire qui fit connoître ce dernier, & lui attira quelque considération même à la Cour. Le célebre *Han-yu*, protecteur de tous les

hommes à talens, ayant lu quelques pieces de la composition du Bonze, voulut être son ami, malgré son mépris pour tous ceux qui suivoient les maximes d'une Secte qu'il haïssoit ; il alla le voir, lui persuada d'etudier les *King*, de quitter son etat, & de prendre ses grades.

Ou-pen abandonna quelque tems la Poésie pour se livrer à des etudes plus sérieuses. Une occasion imprévue réchauffa tout-à-coup sa verve, & monta son imagination. L'Empereur avoir donné l'ordre de détruire le *Miao* dans lequel *Ou-pen* faisoit son séjour, & les Bonzes qui le desservoient devoient se disperser dans d'autres *Miao,* ils en furent très-consternés. *Ou-pen*, quoique déjà résolu de rentrer dans le siecle, fût affligé comme les autres : il exhala sa douleur & celle de ses confreres dans une complainte en très-beaux vers, que ses amis firent parvenir jusqu'à l'Empereur. L'Empereur en fut touché, & laissa subsister le *Miao* ; il fit plus, il voulut voir le *Miao*, ou plutôt le Poëte, en faveur duquel il le laissoit subsister. Il s'y rendit *incognito*, avec quelques-uns de ses Courtisans, de la connoissance du Poëte. L'un d'entr'eux qui savoit que *Ou-pen* etoit sujet à des distractions & à des caprices, crut qu'il seroit bon de l'avertir secretement que l'Empereur etoit du nombre de ceux qui venoient le voir. Il fut facile à *Ou-pen* de deviner quel etoit l'Empereur, parce que de tous ceux qui etoient présens, il n'y avoit que l'Empereur qu'il n'eût jamais vu.

La conversation roula d'abord sur la Poésie en général ; on en vint ensuite au genre particulier dans lequel excelloit *Ou-pen*, & on le pria de lire quelques-unes de ces petites pieces qu'il faisoit avec tant de goût. Le Poëte se prêta de bonne grace p.05.457 à ce qu'on exigeoit de lui, & il fit la lecture d'un conte assez plaisant qu'il avoit fait autrefois, & qu'il n'avoit, disoit-il, encore communiqué à personne ; ce conte fut fort applaudi. *Ou-pen* flatté des eloges qu'on lui donnoit :

> — Ce que vous venez d'entendre n'est rien, dit-il à ses admirateurs, en comparaison d'une piece que j'ai ebauchée, & que je finirai à mes premiers momens de loisir ; car je me

> donne tout entier à des etudes sérieuses, & je ne fais plus de vers que par maniere de délassement.
>
> — N'importe que cette piece soit finie ou non, répliqua l'Empereur, lisez-nous-la telle qu'elle est,

& tout en parlant ainsi, il s'avança vers l'endroit où etoit la table, & prit quelques feuilles eparses qu'il y trouva.

Ou-pen oublia dans le moment ce qu'il devoit à son Souverain, il lui arracha brusquement d'entre les mains les feuilles, & lui dit, d'un ton plein de colere :

> — Eh, Seigneur, ce n'est pas dans la cellule d'un misérable Bonze que vous devriez être à l'heure qu'il est. Occupez-vous de bien gouverner l'Empire, & n'avilissez pas votre dignité par une conduite indigne d'un Souverain.

À l'instant, tous ceux de la suite du Prince, saisis de frayeur, craignant un eclat qu'ils croyoient pouvoir déshonorer leur Maître, se prosternerent à deux genoux, & demanderent grace pour le coupable. L'Empereur, après s'être remis de la surprise & de l'emotion, qu'avoient excitées dans lui des paroles auxquelles il n'etoit pas accoutumé, répondit avec bonté :

> — Tout est permis aux Poëtes ; je pardonne à *Ou-pen*, mais à une condition, c'est qu'il mettra la derniere main à sa piece, & qu'il me l'enverra au plutôt, car je veux absolument la lire.

Après ces mots, il sortit *d'un lieu peu fait pour la majesté du Fils du Ciel*, dit un Historien. Je rapporte ce trait, parce qu'il peut servir à caractériser en même tems, & l'Empereur, & le Poëte. Le premier pardonna sincérement au Poëte ; & celui-ci, p.05.458 de son côté, fit ce qu'il put pour réparer une faute, que la seule impétuosité de son caractere lui avoit fait commettre. Il acheva sa piece ; & les vers qu'il ajouta pour s'accuser & s'excuser, d'une maniere très-fine, de l'indiscrétion à laquelle cette même piece avoit donné lieu, lui fit plus d'honneur dans l'esprit du Prince, que sa faute ne lui avoir fait de tort.

Ou-pen, après avoir etudié les *King*, sortit de son Monastere, renonça pour toujours à la doctrine des Sectaires, dont il avoit reconnu le faux, & prit tous ses grades jusqu'au doctorat inclusivement. *Han-yu* qui etoit devenu son ami, le fit placer à *Tchang-kiang-hien*, d'où il passa successivement à d'autres emplois honorables, qu'il remplit tous de maniere à ne pas donner lieu à son protecteur de se repentir de les lui avoir procurés.

Son portrait est un de ceux qu'on place aux côtés de celui de *Han-yu* ; il est le pendant du portrait de *Mong-kiao*.

LXXVI

TANG-SIUEN-TSOUNG

Empereur

@

Il y avoit déjà quelque tems que les Eunuques s'etoient mis en possession de faire nommer des Empereurs à leur gré. Leur crédit, depuis que *Mou-tsoung* avoit eu l'imprudence de licencier la plus grande partie de ses troupes, etoit toujours allé en augmentant. Les emplois que leur etat d'Eunuque leur donnoit dans l'intérieur du Palais, tant pour la garde des femmes, que pour veiller à l'entretien des bâtimens, jardins & autres lieux où elles pouvoient se rendre, les avoit toujours fait regarder comme un mal inévitable. Sous des Maîtres qui savoient commander & se faire obéir, ils n'osoient s'ecarter de leurs devoirs ; mais sous des Maîtres foibles ils etoient eux-mêmes les Maîtres. Ils obtinrent d'être employés au dehors ; p.05.459 ils furent revêtus des premieres dignités de l'Empire ; ils acquirent des richesses immenses ; ils furent les interpretes des volontés du Souverain, & les distributeurs des graces. Tel etoit le degré de puissance où ils etoient parvenus à la mort de l'Empereur *Ou-tsoung*. Ils profiterent d'un crédit que personne n'eut le courage, ou pour mieux dire, n'etoit en etat de leur disputer, pour exclure du Trône celui qui devoit naturellement l'occuper.

Le fils de l'Empereur qui venoit de mourir, etoit encore très-jeune ; ceux qui etoient alors dans le Ministere, & qui eussent gouverné, etoient de ces hommes fermes & attachés à leurs devoirs ; ils s'etoient déclarés d'ailleurs contre les Eunuques dans toutes les occasions, & s'etoient opposés, autant qu'ils l'avoient pu, à ce qu'on leur confiât de grands emplois. Les Eunuques n'en etoient que trop instruits, ils cabalerent pour mettre sur le Trône un Prince qui leur fût dévoué ; ils jetterent les yeux sur le treizieme fils de l'Empereur *Hien-tsoung*. Ce Prince passoit dans

leur esprit pour être entiérement dans leur intérêts, parce que dans quelques occasions il s'etoit adressé à eux plutôt qu'aux Ministres pour obtenir quelques graces du Souverain. Ils croyoient outre cela qu'il avoit de l'eloignement pour les affaires, parce que jusqu'alors il ne s'etoit mêlé de rien ; ils se flatterent qu'ils gouverneroient sous son nom.

La trop grande jeunesse du légitime héritier de la couronne, fut le prétexte dont ils se servirent pour parvenir à leurs fins. Les Grands, gagnés par des promesses, ou intimidés par des menaces, se déterminerent à proclamer l'oncle du jeune Prince. *Siuen-tsoung*, sans s'y attendre, sans l'avoir même desiré, fut choisi pour gouverner l'Empire.

Les Eunuques qui avoient travaillé à son elévation, furent bientôt dans le cas du repentir : il tint lui-même les rênes du p.05.460 gouvernement, conserva tous ceux d'entre les Ministres qui avoient témoigné le plus de zele pour soutenir les droits de son neveu contre ses propres intérêts ; fit choix de bons Magistrats pour rendre la justice à ses peuples ; diminua les impôts, autant que les circonstances pouvoient le permettre, & commença par miner peu à peu la puissance des Eunuques, qu'il eût eté dangereux d'attaquer d'abord à force ouverte.

Hou-tao, son premier Ministre, traça le plan sur lequel il falloit se régler, pour empêcher que ces mêmes Eunuques n'influassent désormais dans les affaires générales de l'Empire, pour leur fermer toute entrée au Conseil, pour les exclure des emplois militaires, & enfin pour en diminuer le nombre. Ce plan fut lu & approuvé dans un Conseil secret que tint l'Empereur à ce sujet ; l'un des membres de ce Conseil vouloit qu'on allât plus loin, & qu'on exterminât sans miséricorde tous les Eunuques qui n'etoient pas actuellement occupés aux fonctions serviles de l'intérieur du Palais, ajoutant que si l'on tardoit davantage à en venir à cette extrémité, le mal seroit absolument sans remede.

Siuen-tsoung ne put se résoudre à suivre ce conseil :

> — N'y eût-il parmi les Eunuques qu'un seul innocent, dit-il au Conseiller, je ne veux pas me rendre coupable de sa mort. Or, combien parmi eux ne s'en trouve-t-il pas qui sont fideles & sincérement attachés à mon service ? Nous parviendrons au but que nous nous proposons, en suivant le plan de *Hou-tao* ; il n'en faut pas davantage.

Cependant les Eunuques qui voyoient leur crédit tomber insensiblement, se douterent des desseins qu'on avoir formés contr'eux ; ils surent en général qu'on avoit formé le projet de les détruire, ils se tinrent sur leurs gardes.

Un grand nombre de Mandarins, tant de Lettres que d'Armes, etoient dans leurs intérêts, parce qu'ils leur etoient p.05.461 redevables de leurs fortunes. Il se forma un parti qui devint redoutable au Ministere & à l'Empereur lui-même, dans un tems où l'Empire fourmilloit pour ainsi dire de rebelles, auxquels les mécontens pouvoient s'unir. Le gouvernement fut obligé de dissimuler ; & les choses allerent de mal en pis. C'est proprement à cette epoque que commença la décadence de la Dynastie des *Tang*. Si *Siuen-tsoung* avoit eté moins modéré, & qu'il eût pu se déterminer à exécuter le conseil qu'on lui donnoit, le petit nombre d'Eunuques qu'on auroit laissé vivre, auroient eté hors d'etat de troubler l'Empire. Son humanité poussée à l'excès, disent les Historiens, & son trop de prudence, perdirent l'État sans ressource, en laissant aux brouillons tout le loisir de cabaler, & en les mettant dans l'occasion, de fortifier leur cabalé. Malgré cette faute, qu'on ne lui pardonne qu'en faveur du motif qui la lui fit commettre, *Siuen-tsoung* est regardé comme un des grands Empereurs de la Dynastie des *Tang* ; & la postérité qui apprécie avec impartialité les vertus comme les vices, n'a pas hésité à lui donner le nom respectable de *Tay-tsoung*, comme si elle le comparoit à l'illustre fils de *Kao-tsou*, qu'elle appelle le grand *Tay-tsoung*.

Siuen-tsoung prit, dit-on, le breuvage de l'immortalité, après lequel il mourut dans les douleurs les plus aiguës, & dévoré par une multitude

innombrable de vers qui se formerent dans son sein. S'il etoit permis de faire ici une conjecture sur ce qui occasionna la mort de ce grand Prince, je dirois qu'il est plus que vraisemblable, qu'au lieu du prétendu breuvage de l'immortalité, les Eunuques lui firent avaler du poison. Il etoit dans la cinquantieme année de son âge, & dans la treizieme de son regne : son corps fut déposé à *Tchen-ling*. L'année de sa mort répond à l'an de Jesus-Christ 859, & celle où il monta sur le Trône à l'an 847.

LXXVII

MIN-OUANG

Guerrier

@

p.05.462 Je ne dirai que deux mots de cet illustre Guerrier, parce que si je voulois entrer dans le détail de ses belles actions, il me faudroit nécessairement décrire des batailles & faire l'histoire générale du tems où il vivoit ; tems de troubles, où l'Empire, sur le penchant de sa ruine, alloit être la proie du plus fort. Déjà il s'etoit formé trois Royaumes, & quatre autres petits Etats ; la plupart des Gouverneurs de province, cantonnés chez eux, n'obéissoient à l'Empereur que dans le choses où ils trouvoient leurs intérêts particuliers : la voix du Maître n'etoit plus assez forte pour se faire entendre, ni son autorité assez absolue pour se faire obéir.

Min-ouang fut toujours inébranlablement attaché à son légitime Souverain ; peut-être eût-il obtenu l'Empire, si comme tant d'autres, moins puissans que lui, il avoit voulu se mettre sur les rangs pour le disputer ; mais il etoit d'une race où la fidélité étoit regardée comme la premiere des vertus. Son aïeul avoit eté Trésorier général de la province du *Sou-kien* ; son pere le fut de même, & fut ensuite Gouverneur de la même province ; & *Ouang-chen-tché* (c'est le nom que portoit *Min-ouang*, avant d'être elevé à la dignité de Prince) fut également Gouverneur de la même province, & eut outre cela le titre d'Inspecteur général du pays *Ouei-ou*.

Pour se mettre en possession de son Gouvernement, il fallut qu'il le conquît sur les rebelles qui s'en etoient emparé : il donna dans cette occasion des preuves de valeur & de prudence qui lui gagnerent l'estime générale des fideles sujets de l'Empire. Il se maintint dans le *Sou-kien*

contre toutes les forces réunies des différens partis ; & l'Empereur disoit que si la p.05.463 Maison des *Tang* avoit seulement trois Gouverneurs du mérite & de la fidélité de *Ouang-chen-tché*, elle conserveroit infailliblement l'Empire. Par malheur, *Ouang-chen-tché* fut parmi les Grands, le seul appui de son Souverain ; & l'Empire fut enlevé aux *Tang* par le fondateur de la premiere des cinq petites Dynasties postérieures, auquel l'histoire donne le nom de *Leang-tay-tsou*. Ce *Leang-tay-tsou*, qui par ses trahisons multipliées avoit forcé son Souverain à descendre du Trône pour y monter lui-même, aimoit dans les autres une vertu qu'il avoit arrachée de son propre cœur. Charmé de la conduite de *Ouang-chen-tché*, non-seulement il lui laissa le Gouvernement de la province dont il etoit en possession, mais il lui donna ce même Gouvernement à titre de Principauté, avec les patentes de *Min-ouang*. *Min* est le nom que partoit alors le *Sou-kien*.

Min-ouang, devenu Prince, n'en devint pas plus fier, ni moins attaché à ses devoirs, il ne changea rien à son ancienne maniere de vivre : il avoit eté jusque-là le bienfaiteur de tous ceux qui etoient commis à ses soins ; il les avoit secourus dans leurs besoins, se réduisant lui-même au pur nécessaire. Devenu leur Souverain, il devint leur pere ; il redoubla d'attention pour les rendre heureux, autant qu'il etoit à son pouvoir de le faire. Ce sage Prince gouverna dix-sept ans le petit Etat qu'on lui avoit donné pour appanage, sans se démentir un moment de l'exacte pratique de tous ses devoirs. Il mourut la troisieme année de *Toung-koan*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 925 : & *Tchoang-tsoung*, fondateur de la petite Dynastie des *Tang* postérieurs, voulant donner un témoignage authentique de l'estime qu'il avoit pour les vertus & les brillantes qualités de cet illustre vassal, continua à son fils le titre & les prérogatives de Prince de *Min*, il voulut de plus que cette Principauté fût héréditaire dans la famille de *Ouang-chen-tché*.

LXXVIII

NAN-TANG-LY-HEOU-TCHOU

Empereur

@

p.05.464 Ce Prince n'est rangé parmi les célebres, que parce qu'il a eté le dernier des *Tang* qui ait eté Souverain. Il descendoit de l'Empereur *Hien-tsoung*, par le fameux *Ly-pien*, qui s'empara du *Kiang-nan*, la seconde année du regne du fondateur de la petite Dynastie des *Tsin* postérieurs, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 937, & qu'il gouverna sous le titre de Roi de *Ou*. *Ly-pien* etant mort, son fils *Ly-kin*g lui succéda. *Ly-king* fut pere de *Ly-yu*, auquel il laissa son Royaume : c'est ce *Ly-yu* que l'histoire appelle *Nan-fang-ly-heou-tchou*, comme qui diroit *le dernier des Maîtres que la Maison des Tang a donnés à la partie méridionale de l'Empire* : elle ne lui donne pas le titre d'Empereur, parce que les fondateurs des petites Dynasties qui avoient succédé à celle dont il fût le dernier rejeton, sont regardés comme légitimes successeurs d'un Empire qui fut cédé juridiquement à *Leang-tay-tsou*.

Ly-heou-tchou gouverna son Royaume de *Ou*, comme s'il n'avoit point eu d'ennemis à craindre, & sa trop grande sécurité le perdit. Persuadé que le fleuve *Kiang* etoit une barriere impénétrable, il laissa disputer l'Empire à ceux qui y prétendoient : il ne voulut entrer dans aucune guerre, & n'avoit pas au-delà de dix mille hommes de troupes réglées sur pied. Les *Tsu*, les *Han*, & les *Tcheou*, laisserent le *Kiang-nan* en paix, parce que le Prince qui en etoit Souverain rendoit hommage à leurs Empereurs, aussi-tôt qu'ils avoient eté reconnus pour tels. Le fondateur de la Dynastie des *Soung*, etendit ses vues plus loin que ne l'avoient fait ses prédécesseurs. Après avoir détruit tous les petits Etats qui s'etoient formés dans les tems de troubles, il pensa à détruire aussi le Royaume de *Ou*, p.05.465 qu'il regardoit comme une province qui faisoit

partie de son Empire. Mais avant de commencer la guerre, il fit proposer à *Ly-yu* de quitter le titre de Roi de *Ou*, & de se mettre à sa discrétion, l'assurant qu'il en useroit à son egard comme un pere avec son fils. *Ly-yu*, loin d'adhérer aux volontés de l'Empereur, reçut avec mépris la proposition qu'on lui faisoit de sa part. Il auroit dû en même tems se préparer à bien recevoir un ennemi, parce qu'il devoit prévoir qu'il seroit bientôt attaqué ; il n'en fit rien : tranquille dans son Palais, il passoit son tems à se faire expliquer par des Bonzes, tout le détail de la doctrine dont ils faisoient profession. Il ne mit aucune de ses places en etat de défense & lorsque quelqu'un lui faisoit des représentations sur ce qu'il convenoit de faire dans les circonstances, il se contentoit de répondre que le *Kiang* etoit une barriere que ses ennemis, quelque puissans qu'ils fussent, ne forceroient jamais.

Cependant l'Empereur des *Soung* se mit en etat d'exécuter ses menaces. On construisit par ses ordres un grand nombre de barques, sur lesquelles les troupes passerent le fleuve sans trouver aucun obstacle. Rien n'arrêta le succès des armes Impériales ; le Général *Tsao-ping*, sur lequel l'Empereur s'etoit déchargé du soin de cette guerre, battit les troupes du Prince *Ou*, lui prit l'une après l'autre ses principales villes, & vint mettre le siege devant sa capitale. Avant que de se déterminer à faire donner l'assaut, le généreux *Tsao-ping* fit proposer au Prince de se rendre, afin d'epargner le pillage, & d'eviter les suites funestes de la prise d'une ville si belle, si riche, & si bien peuplée. Le Prince comptant trop légérement sur un secours qui n'arriva pas, reçut cette proposition avec mépris ; mais il ne tarda pas à s'en repentir. *Tsao-ping* fit donner l'assaut, & emporta les ouvrages extérieurs de la place. Il n'alla pas plus loin ce jour-là, sous prétexte de faire reposer ses troupes, p.05.466 mais dans la réalité pour laisser au Prince le tems de prendre le seul parti qui lui convenoit, celui de se rendre.

En effet quand *Ly-yu* se vit sur le point d'être forcé, il assembla tous ses Grands, sortit de la ville à leur tête, & se livra au Général, à condition qu'on conserveroit à l'Empereur cette florissante ville dans

l'etat où elle etoit, & qu'on ne feroit aucun mal aux habitans. *Tsao-ping* qui ne demandoit pas mieux, accorda tout, & fit partir pour la Cour le Roi de *Ou*, avec quarante-cinq des principaux Officiers de ce Prince. Ainsi fut eteinte, jusqu'à la derniere etincelle, une des plus illustres Maisons qui aient gouverné l'Empire chinois. Cet événement a pour date l'an de Jesus-Christ 975.

LXXIX

SOUNG-TAY-TSOU

Premier Empereur
& Fondateur de la grande Dynastie des Soung

@

p.08.003 Depuis *Tchao-tsoung*, pénultieme Empereur des *Tang*, jusqu'au regne du grand *Tai-tsou* des *Soung*, c'est-à-dire, depuis l'an de Jesus-Christ 889 jusqu'à l'an 960, la Chine fut un théâtre dont les scenes ensanglantées offroient chaque jour quelque nouvel objet d'horreur. Les guerres presque continuelles, tant au-dedans qu'au dehors, y introduisirent la licence, & avec elle les crimes de toutes les sortes. Le fréquent changement de domination, en y faisant taire les loix, donnoit aux infracteurs une espece d'assurance de l'impunité ; & tandis que le vice alloit audacieusement la tête levée, la timide vertu n'osoit presque plus se montrer. Le Magistrat & l'Homme de Lettres elevoient bien de tems en tems la voix pour rappeler à la pratique du devoir ; mais cette voix etoit trop foible pour pouvoir se faire entendre dans le tumulte des passions effrénées, & parmi le bruit des armes. Le foible sans appui, se trouvoit opprimé par le fort ; le peuple sans défenseur gémissoit sous le joug odieux de la tyrannie ; & le désordre régnoit par-tout.

Tel est l'affreux tableau que nous offre l'Histoire de la Chine, depuis la fin du regne des *Tang*, jusqu'au commencement de celui des *Soung*. Dans l'espace d'un peu plus d'un demi-siecle, l'Empire changea quinze fois de maîtres, passa successivement dans cinq familles différentes. On appelle ces cinq races, *les cinq petites Dynasties postérieures*. Outre les Empereurs, il y avoit plusieurs autres Princes qui, tant en deçà qu'au-delà du *Kiang*, s'étoient fait de petits p.08.004 Etats, & qui pour se maintenir ou pour s'agrandir, en empiétant sur les possessions les uns des autres, avoient continuellement des troupes sur pied. Il y avoit

encore les Tartares *Leao*, autrement dits *Kitan*, qui étant maîtres d'une partie des Provinces boréales, tâchoient de faire des conquêtes du côté du Sud, & inquiétoient sans cesse leurs voisins ou par des excursions sur leurs terres, ou par le siege de quelques-unes de leurs villes.

Dans des circonstances où le mal généralement répandu paroissoit sans remede, il falloit, je ne dis pas seulement un grand homme, mais un homme extraordinaire pour pouvoir y remédier. Tel fut en effet celui dont je vais crayonner le portrait. Il étoit de la maison de *Tchao*, & avoir pour nom propre *Koang-yn*. Sa famille étoit originaire de *Tcho-kiun*, à une journée du lieu où est aujourd'hui Péking. Le grand-pere de son ayeul, nommé *Tchao-tiao*, s'étant rendu recommandable, sous les *Tang*, par ses services militaires, eut pour récompense le gouvernement de *Yeou-tou*, c'est-à-dire, de la ville même que les Souverains érigerent en capitale de l'Empire, du tems des *Yuen*, & qui, sous le nom de *Pé-king*, ou de *Cour du Nord*, a conservé sa prérogative jusqu'au tems où nous vivons.

Tchao-tiao eut pour fils *Tchao-ting*, qui fut l'un des premiers Censeurs de la Cour. *Tchao-ting* fut pere de *Tchao-king*, à qui l'Empereur donna le gouvernement général du département de *Tcho-tcheou*, comme à un officier d'un mérite distingué dont la valeur & l'expérience pouvoient contenir dans le devoir tous les Tartares voisins de ce département. *Tchao-king* eut un fils qu'il appella *Tchao-houng-yn.* Ce *Tchao-houng-yn* se rendit célebre sous la petite Dynastie des *Tcheou*. Il en reçut des bienfaits sans nombre, & fut revêtu de charges qui l'approcherent de la personne du Souverain. p.08.005 C'est pendant qu'il exerçoit l'une de ces charges, que la vertueuse *Tou-ché*, sa légitime épouse, lui donna pour premier fruit de son mariage, un enfant pour lequel, disent les Historiens Chinois,

> « le Ciel sembla se déclarer dès le moment de sa naissance ; car, ajoutent-ils, une lumiere des plus brillantes eclaira les airs au milieu des ténebres de la nuit, & une odeur des plus suaves embauma la chambre de la nouvelle accouchée, & tous les

appartemens qui en etoient voisins. Ce qui fut cause que ses parens ne l'appellerent durant tout son bas âge, que du nom de *Hiang-hai-eulh*, c'est-à-dire, *Enfant de bonne odeur.*

Né dans une famille de Guerriers, il prit de bonne-heure le parti des armes, & passa successivement par tous les degrés de la milice. Il se distingua toujours par son exactitude à remplir ce qui etoit de son devoir, & par ses manieres obligeantes envers tout le monde ; ce qui lui acquit l'estime de tous ceux qui etoient au-dessus de lui, la bienveillance de ses egaux, & un respect sans bornes de la part de ses inférieurs. Il etoit d'une taille majestueuse, & avoit une physionomie qui imposoit. Il avoit l'esprit fin, le jugement bon, le cœur grand ; & possédoit sur-tout le précieux talent de se faire aimer. Il se distingua par sa valeur, lorsqu'il n'étoit qu'Officier subalterne ; par sa prudence, & par la foule des vertus guerrieres quand il commandoit en chef. Aussi toutes ses entreprises lui réussissoient. Il prenoit les villes quand il en faisoit le siege ; quand il livroit des batailles il etoit victorieux.

Le second Empereur de la petite Dynastie des *Tcheou* postérieurs, *Cho-tsoung*, qui se connoissoit en mérite & sur-tout en mérite militaire, le mit à la tête des troupes de l'Empire, en qualité de Généralissime, & l'envoya contre les Tartares qui ne cessoient de faire des excursions & de piller les villes des frontieres qui étoient sans défense. p.08.006 *Tchao-houng-yn* les eut bientôt chassés, & réduits à ne plus oser paroître. Revenu à la Cour, il fut admis dans le Conseil secret, & *Che-tsoung* penchoit toujours à suivre son avis dans les affaires, sur-tout dans celles qui avoient rapport à la guerre. Cet Empereur etant mort sur la fin de la sixieme année de son regne (959 de l'ere chrétienne), il eut pour successeur *Koung-ty* son fils, âgé d'environ onze à douze ans. Un peu avant sa mort, il avoit nommé un Conseil de Régence dont *Tchao-houng-yn* devoit être un des principaux membres.

Le jeune Empereur etoit à peine sur le trône, que les Tartares firent de nouvelles excursions sur les frontieres de l'Empire. Le Conseil de Régence ne voulant pas leur laisser le tems de faire des conquêtes, mit

promptement une armée sur pied, & nomma *Tchao-houng-yn* pour la commander. Les divers corps s'étant rassemblés aux environs de la capitale, le Général, après avoir reçu ses derniers ordres de la Cour, se mit en marche dans tout l'appareil de sa dignité, pour se faire reconnoître à la tête de l'armée & en prendre le commandement.

En sortant du Palais où il avoit eté saluer l'Empereur pour la derniere fois, il fut suivi d'une multitude de gens du peuple qui sembloit déjà le regarder comme son Maître.

> — Voilà, se disoient-ils les uns aux autres, celui qui devroit être notre Empereur, & non point un enfant tel que celui que nous avons aujourd'hui.

Quelques-uns même s'émanciperent jusqu'à crier :

> — Dix mille ans à *Tchao-houng-yn* ;

forme d'acclamation qui, chez les Chinois, equivaut à celle de vive le Roi, usitée parmi nous.

S'il n'y avoit point de complot formé pour placer *Tchao-houng-yn* sur le trône, on peut dire que ce fut là l'origine, en même tems que le signal de la révolution. Ceux de la suite du Général, frappés de ce qu'ils venoient d'entendre, p.08.007 le répéterent à ceux de l'armée ; & ceux-ci par des cris redoublés de *dix mille ans à Tchao-houng-yn* ; *vive Tchao-houng-yn dix mille & dix mille ans*, firent naître dans l'esprit des Officiers l'idée d'élever leur Général à la dignité suprême. Deux des plus distingués d'entre eux, dont l'un s'appelloit *Kao-hoai-tê*, & l'autre *Tchao-yen-hoei*, profiterent sur le champ de la bonne volonté des troupes, pour exécuter avec succès un projet qui auroit souffert bien des difficultés dans toute autre circonstance, & qui eût peut-être échoué, s'ils avoient laissé à cette premiere ardeur le tems de se ralentir. Ce jour même & la nuit suivante ils pressentirent ou firent pressentir tous les Officiers ; & après s'être assurés de leurs suffrages, ils publierent leur dessein à l'armée entiere qu'ils firent mettre sous les armes dès la pointe du jour.

Tchao-houng-yn etoit à peine sorti des bras du sommeil quand les Officiers généraux entrerent dans sa tente, & le saluerent comme leur Empereur. Il crut d'abord que ce qu'il voyoit n'étoit qu'un rêve ; & il ne fut bien assuré qu'il veilloit, que lorsqu'on le revêtit de la casaque jaune, qui, etoit alors l'habillement distinctif des Empereurs. On prétend qu'il voulut faire quelque résistance, mais qu'on l'empêcha de parler, qu'on le fit monter à cheval malgré lui, & qu'on le conduisit ainsi à la tête du camp pour l'y faire proclamer par les Soldats. En effet, dès qu'il parut, ce ne fut qu'un cri de joie. *Dix mille ans*, dirent toutes les bouches, *dix mille & dix mille ans à notre nouvel Empereur* (ouan soui, ouan-ouan, ouan-soui). Après ce premier transport, tous se prosternerent, & firent en l'honneur de leur Général les cérémonies respectueuses qu'on ne fait qu'en présence des Empereurs.

Pendant que tout se passoit ainsi à l'armée, ceux des Officiers qu'on avoit envoyés à la ville pour donner avis de p.08.008 la révolution, s'assurerent des portes, des principaux postes, des tribunaux & du Palais impérial

Tchao-houng-yn se voyant ainsi placé sur le trône, sans l'avoir recherché, sans y avoir contribué, & même malgré lui, profita d'un moment de silence pour faire savoir ses intentions. Voici, au rapport des Historiens, comment il s'exprima.

> — En vous déterminant à ce que vous venez de faire, vous avez peut-être cru que parce que je suis votre Général, je vous procurerois, devenu Empereur, des avantages particuliers que vous n'oseriez espérer de tout autre Maître. Si telles ont eté vos vues, je vous déclare que je n'accepterai jamais, quoi que vous puissiez faire, une dignité à laquelle la naissance ne me donne point de droit. Si au contraire, en voulant m'elever à la dignité suprême, vous n'avez envisagé que le bien de l'Empire, vous devez être résolus à m'obéir exactement dans tout ce que je vous commanderai.

A ces mots, tout le monde se mit à genoux, & l'on jura d'une commune voix, qu'on etoit dans la disposition d'exécuter fidelement, & avec la plus grande exactitude, tout ce qu'il voudroit bien ordonner.

> — Je vois, reprit alors *Tchao-houng-yn*, qu'il seroit inutile de faire une plus longue résistance ; mais, en me prêtant à vos desirs, j'exige de vous, sous peine des plus rigoureux châtimens, la promesse que vous ne ferez rien contre le respect qui est dû au jeune Empereur & à toute sa famille ; que vous userez de toutes sortes d'égards envers les Ministres d'Etat & les Grands de l'Empire ; que vous regarderez tous les Tribunaux comme des lieux sacrés qu'il n'est pas permis de violer ; & que vous ne pillerez ni les Trésors publics, ni les maisons des Citoyens : j'aurai p.08.009 soin de vous dédommager d'ailleurs de votre réserve à cet egard. A ces conditions, je consens à être votre Empereur.

Aussi-tôt tous s'écrierent d'une commune voix :

> — Nous obéirons fidelement ; nous ne nous ecarterons en rien de ce que vous venez de nous prescrire.

Toute l'armée se mit alors en mouvement, & s'avança du côté de la ville, à la suite du nouvel Empereur. Comme on n'en etoit pas eloigné, on arriva le soir même sous les murailles, & *Tchao-houng-yn* donna de là ses ordres pour que tout fût disposé pour son entrée. Deux de ses Officiers généraux furent chargés de prendre les devants pour aller instruire ceux du Conseil de Régence, les Ministres d'État & les Grands de ce qui venoit de se passer à l'armée. Ils devoient en même tems rassurer le Peuple contre les frayeurs qu'il auroit pu prendre en voyant tant de gens armés.

Les deux Ministres d'État, *Fang-tché* & *Ouang-pou*, etoient encore en affaires dans le Palais, lorsque celui qui devoit leur intimer les ordres du nouvel Empereur, y arriva pour s'en rendre maître. L'un des Capitaines des Gardes du jeune Prince, voulut d'abord faire quelque résistance ;

mais le grand nombre l'eut bientôt mis hors de combat. On conduisit les deux Ministres en présence de *Tchao-houng-yn* qui s'étoit logé à l'entrée. de la ville, dans l'hôtel des Princes etrangers. On dit qu'aussi-tôt qu'il apperçut ces deux Ministres, de grosses larmes lui tomberent des yeux, & qu'il leur parla ainsi :

> — Je suis confus de vous voir comme vous êtes, & de me voir ce que je suis. Un seul jour a fait ce grand changement. Je vous ai mandés pour savoir de vous ce qu'il convient de faire dans les circonstances critiques où nous nous trouvons.

Sans donner aux Ministres le tems de répondre, l'un des Officiers qui etoient présens, mettant le sabre à la main, p.08.010 prit la parole & dit :

> — Il n'y a point à déliberer : l'Empire n'a point de Maître, & nous en voulons un. Y a-t-il quelqu'un qui soit plus digne de monter sur le trône que notre Général ?

Ces mots, prononcés d'air ton imposant, & par un homme qui avoit le fer levé, firent plus d'effet que n'eût pu faire le plus beau discours. Les deux Ministres s'avancerent jusqu'auprès de *Tchao-houng-yn*, se prosternerent à ses pieds & le reconnurent pour Empereur.

Après cette courte cérémonie, *Tchao-houng-yn* les renvoya au Palais donner les ordres pour la cérémonie solemnelle de la proclamation.

Pendant que les Ministres donnoient en apparence ces ordres, dont ils n'étoient eux-mêmes que les simples exécuteurs, *Tchao-houng-yn* se mit en marche pour aller prendre possession du Palais. Toutes les rues par où il devoit passer etoient bordées de soldats, & les principaux Officiers de son armée formoient son cortege. Il y arriva aux acclamations d'un people infini qui, charmé de l'avoir pour maître, ne pouvoit se lasser de témoigner sa joie par les cris redoublés de *dix mille ans, dix mille ans* & encore *dix mille ans à notre auguste Empereur*. Lorsqu'il fut parvenu jusqu'à la cour intérieure qui conduisoit à la sale du trône, *Tao-kou*, l'un des Officiers de la couronne sous le regne qui venoit d'expirer, lui présenta, de la part de son maître, l'acte authentique par lequel ce jeune

Prince abdiquoit l'Empire en sa faveur. *Tchao-houng-yn* se mit à genoux pour le recevoir, & après s'être relevé, il entra dans la salle. Là on le revêtit des habits impériaux, on le plaça sur le trône ; & les Princes, les Grands & les Mandarins de tous les ordres, le reconnurent d'un commun accord, avec les cérémonies accoutumées, pour seul & légitime Souverain de tout l'Empire de la Chine.

p.08.011 Ainsi finirent les tems orageux de la : tyrannique domination des cinq petites Dynasties que l'on appelle *postérieures*. Les beaux jours d'*Yao* & de *Chun* vont revivre sous le regne du grand *Tai-tsou* des *Soung*. Ce Prince, comme un astre bienfaisant, va répandre ses bénignes influences pour rendre sa vigueur primitive à une terre epuisée & dont la vertu etoit presque eteinte ; il va relever la gloire d'un vaste Empire qui etoit prêt à succomber sous le poids des disgraces, des malheurs & de l'infamie. Cet illustre fondateur d'une nouvelle Dynastie, va se rendre redoutable au-dehors par la force & le succès de ses armes ; il va se faire aimer & respecter au-dedans par la sagesse de son gouvernement. Son regne sera le regne de la justice, de l'ordre & des bonnes mœurs ; & par la protection constante qu'il accordera aux Lettres, il les fera fleurir d'une maniere plus brillante qu'elles n'avoient encore fait. Heureuse cependant la Chine, si parmi les fruits exquis que la plupart de ces fleurs produisirent dans la suite, il ne s'en fût point trouvé qui eussent renfermé ce poison subtil au moyen duquel la vigoureuse constitution de la doctrine de Confucius & des anciens, fut presque entiérement altérée.

Après que *Tchao-houng-yn* eut eté proclamé solemnellement, il déclara qu'il venoit d'assurer le trône à une nouvelle Dynastie, & qu'il vouloit que cette Dynastie portât le nom du pays des *Soung* dont il avoit eu le gouvernement. Il fit ensuite un apanage au Princes qui venoit de lui céder l'Empire, & lui donna la principauté de *Tcheng*. La mere de ce jeune Prince conserva le nom & toutes les prérogatives d'Impératrice-mere, & eut en conséquence un Palais, des equipages, des Officiers, & une maison convenables à son rang. Il fit publier une amnistie générale

dans tout l'Empire, & envoya des Couriers dans les différentes Provinces p.08.012 pour faire part de son élévation à ceux qui les gouvernoient, & leur intimer en même ses ordres. Il confirma tous les Mandarins, tant de lettres que d'armes, dans l'exercice de leurs dignités, charges, ou emplois ; leur distribua des graces & des & bienfaits, & fit en leur faveur une promotion générale par laquelle chacun d'eux fut elevé d'un degré.

Il avoit à peine fini ces premiers réglemens, qu'il se disposa à aller rejoindre son armée pour la commander en personne, contre les Tartares & le Roi des *Han*. Sur cela les Grands qui etoient les plus dévoués à ses intérêts, lui représenterent qu'il n'étoit pas de la prudence de quitter si-tôt la capitale pour aller combattre au-delà des frontieres ; qu'il pourroit arriver, pendant son absence, une révolution peu différente de celle qui lui avoit donné l'Empire ; & qu'en un mot on ne sauroit être trop sur ses gardes dans les commencemens d'un regne non encore affermi.

> — Mes amis, leur répondit-il, soyez tranquilles sur mon sort. Si le ciel m'a donné l'Empire, comme il y à tout lieu de le croire aujourd'hui, les hommes ont beau faire, ils ne sauroient me l'ôter. Si le ciel au contraire ne veut pas que je regne, j'aurois beau faire moi-même, toutes mes précautions ne serviroient qu'à me faire echouer. *Ché-tsoung*, pere de l'Empereur que je remplace, a employé toutes sortes de voies pour conserver le trône dans sa famille. Il a fait mourir quantité de braves gens qui n'avoient d'autre crime que d'avoir le visage large & les oreilles longues ; & cela parce qu'un devin s'étoit avisé de lui dire que l'Empire ne passeroit à aucune autre race qu'après qu'un homme à visage quarré & à longues oreilles l'auroit enlever à la sienne. J'ai la face plus large & plus quarrée ; j'ai les oreilles plus longues qu'aucun de ceux qu'il fit perir sous différens prétextes, mais, dans la réalité, pour cette seule raison ; & il ne se p.08.013 défia jamais de moi, quoiqu'il me vît très-souvent. Instruit de son foible, je vous avoue que je n'étois jamais en sa présence sans quelque appréhension.

> Cependant malgré ma face quarrée & mes longues oreilles, il m'honora toujours de ses bontés, & ne craignit pas de me confier ses armées. Croyez-moi, mes amis, comptons sur le ciel, & préparons tout pour un prompt départ.

Peu de jours après, vint un courrier des frontieres qui lui annonça que, sur l'avis que les Tartares & le Roi des *Han* avoient eu qu'il alloit marcher contre eux à la tête d'une puissante armée, ils s'étoient retirés dans leurs Etats respectifs. Une si agréable nouvelle ne pouvoit être annoncée plus à propos. Elle laissa au nouvel Empereur la facilité de travailler au plutôt à réformer les abus, & à faire revivre les loix. Il dispersa son armée en différens lieux pour s'en servir au besoin contre les ennemis de l'Etat, ou contre ceux qui refuseroient de le reconnoître & de lui obéir. En attendant il se donna tout entier à l'étude du Gouvernement, & se fit un devoir capital d'en connoître exactement toutes les branches. Il ne nommoit aux emplois importans que ceux qui etoient proposés par les Sages, comme capables de les remplir avec honneur. Il ne plaça de lui-même, sans consulter personne, que quelques anciens Capitaines qui avoient eté autrefois ses amis ; & il ne les plaça que dans des emplois militaires dont il etoit comme certain qu'ils rempliroient bien les devoirs. Si ceux qu'il avoit ainsi placés venoient à se négliger, ou à se rendre coupables de quelque faute qui méritât punition, sans avoir egard à leurs anciens services, il les punissoit pour l'exemple, comme il eût puni tout autre dans un cas pareil. Il est vrai qu'étant naturellement très-humain, ses punitions etoient toujours douces, & ne tendoient guere qu'à corriger. On en jugera par quelques traits que je vais rapporter.

p.08.014 Il avoit donné à *Han-tchao* le Gouvernement de *Koang-nan*. Cet Officier, quoique très-exact à s'acquitter des devoirs de sa charge, aimoit la bonne chere & les femmes. Cas deux passions lui firent faire des ecarts très-peu dignes de la place qu'il occupoit. Il emprunta des sommes d'argent qu'il etoit hors d'état de rendre ; il fit enlever dans les villages de son district quelques jeunes personnes d'une beauté peu

commune pour servir à ses plaisirs. L'Empereur le manda, & en présence de sa Cour, il lui dit :

> — C'est à mon tribunal que je vous ai cité pour cette fois, & je veux bien être votre seul juge. Je vous condamne à renvoyer chez leurs parens toutes les filles que vous avez prises de force, ou qu'on n'a pas osé vous refuser, & de leur donner, en les renvoyant, de quoi s'entretenir le reste de leur vie, suivant leur etat. Pour ce qui est des dettes que vous avez contractées, comme je sais que vous êtes insolvable, & que je me suis fait comme votre caution, en vous donnant la place que vous occupez, c'est à moi à les acquitter ; ainsi je m'en charge. Retournez à votre poste, & n'y faites rien désormais qui puisse me rappeller le souvenir que vous ayez eté coupable.

Il se conduisit un peu plus rigoureusement en apparence envers un Officier du second rang, qu'il avoit recommandé à *Kouo-kin*, Général de l'armée qui étoit dans le *Chan-si*. Cet Officier du second rang, fier apparemment d'avoir eté placé par l'Empereur lui-même, & ne croyant pas qu'il dût être soumis comme les autres, fut réprimandé pour avoir manqué à quelque chose qui avoit rapport au service. Son chagrin lui inspira des desirs de vengeance ; il se permit d'accuser mal à-propos, &, même de calomnier son Général sur des articles assez essentiels pour le faire casser s'il se fût trouvé véritablement coupable. L'Empereur qui etoit mesuré p.08.015 dans toutes ses démarches, envoya secrétement sur les lieux des personnes de confiance, pour s'informer de la conduite de *Kouo-kin*, & ces personnes ayant déchargé ce Général de tous les chefs de l'accusation intentée contre lui, l'accusateur fut condamné à mort. Sa Majesté l'envoya à *Kouo-kin* lui-même pour qu'il le fît mourir de la maniere qu'ils jugeroit à propos. Dans ce tems-là, les Tartares etant revenus sur les frontieres, les infestoient par leurs brigandages. *Kouo-kin* se disposoit à marcher contre eux, quand son accusateur arriva, portant avec lui sa condamnation & l'ordre de l'Empereur.

> — Je ne vous ai point fait de mal, lui dit *Kouo-kin*, & vous avez voulu m'en faire. Je puis vous punir de tel genre de mort qu'il me plaira ; mais je ne veux pas me souiller de votre sang ; je veux au contraire vous mettre dans l'occasion d'effacer votre faute & de mériter votre pardon. Les Tartares infestent nos frontieres, je vous donne un Corps de troupes à commander : allez contre eux vous distinguer par quelque haut fait. Si vous les battez, je deviens votre ami, & je vous promets de travailler à votre fortune auprès de l'Empereur. Si vous êtes battu, ne revenez point auprès de moi, jettez-vous dans la riviere ; ou punissez-vous de telle autre maniere qu'il vous plaira.

L'Officier va contre les Tartares, fait des prodiges de valeur, les bat, les dissipe, & revient auprès du Général lui rendre compte de sa conduite. *Kouo-kin* lui tint parole ; il sollicita pour lui le grade d'Officier général, & il l'obtint.

Parmi ceux que l'Empereur avoit placés de lui-même, etoit un nommé, *Kouo-kin*, Secrétaire de ses ordres, homme d'esprit, aimable, bienfaisant même ; mais adonné à ses plaisirs, & ennemi de tout ce qui pouvoit le contraindre. p.08.016 Par des manieres un peu trop libres dans un homme etc place, il avoit choqué les personnages graves de la Cour ; &, par sa négligence à expédier les affaires, il avoit indisposé presque tous les autres : mais comme l'Empereur l'aimoit, tous les Courtisans faisoient semblant de l'aimer aussi. Les Censeurs, plus hardis, crurent qu'il etoit de leur devoir de ne pas dissimuler. Ils accuserent *Ouang-tchou* comme incapable de remplir un emploi aussi important que celui dont Sa Majesté l'avoit honoré, & demanderent qu'il fût cassé.

L'Empereur lut en plein Conseil la représentation des Censeurs.

> — Ils ont raison, dit-il, le Secrétaire de mes ordres est un homme qui fait les affaires les plus secretes de l'Etat ; un homme de plaisir ne sauroit occuper dignement un pareil poste. Quand je n'étois que Général d'armée, *Ouang-tchou* pouvoit me convenir ; il n'en en pas de même aujourd'hui.

> Elevé dès l'enfance parmi des Soldats, je ne saurois avoir acquis les connoissances nécessaires pour bien gouverner ; je veux bien faire, c'est à vous, Ministres & Conseillers d'Etat, à m'instruire & à me diriger. Cherchez quelque homme parmi les Lettrés, qui soit sage & entendu, pour mettre à la place de *Ouang-tchou* que je casse dès-à-présent.

Le choix fut bientôt fait. Il y avoit à la Cour un Mandarin nommé *Teou-y*, Lettré du premier ordre, qui avoit déjà exercé avec honneur plusieurs emplois importans dans différens tribunaux. C'étoit peut être, parmi les personnes d'un certain rang, l'homme le plus grave de l'Empire. Les Ministres & tout le Conseil le proposerent d'une commune voix.

> — C'est l'homme qu'il me faut, dit l'Empereur, qu'on l'appelle & qu'il entre en exercice dès aujourd'hui.

Teou-y regardoit la gravité & la décence comme ce qu'il y a de plus important à observer par un homme en place ; il ne cessoit d'en p.08.017 faire des leçons à son maître qui, devenu Empereur, avoit conservé quelques restes de ces manieres aisées & libres que l'on contracte à l'armée & dans l'enceinte d'un camp. Un jour qu'il etoit allé, hors des heures accoutumées, pour lui parler d'une affaire de quelque importance, il le trouva dans un de ses appartemens intérieurs, sans ceinture & sans bonnet. Il s'arrêta à la porte. Les Eunuques de la présence lui firent signe d'entrer ; il n'y fit aucune attention. Les Gardes le lui dirent à haute voix ; il n'en tint compte.

> — Entrez donc, lui dit enfin l'Empereur lui-même d'un ton un peu fâché.
>
> — Je n'oserois, répondit froidement *Teou-y* ; vous êtes dans un déshabillé de particulier, & c'est à l'Empereur que je viens parler d'une affaire importante.

L'Empereur ne s'offensa point : il se fit apporter sa ceinture & son bonnet, s'assit gravement, & adressant la parole à *Teou-y* :

— Suis-je bien ainsi, lui dit-il.

— Oui, Seigneur, répondit *Teou-y* en entrant. Je prie Votre Majesté de faire attention qu'elle fonde une nouvelle Dynastie ; qu'elle ne regne que pour observer & faire observer les loix ; & qu'elle doit être pour tous ses sujets un modele sur lequel ils puissent se former pour l'observation exacte des usages & des cérémonies de l'Empire. Ce n'est que par-là, Seigneur, que vous pouvez acquérir l'estime des Sages, & assurer le trône à votre postérité.

L'Empereur, après l'avoir ecouté tranquillement, le remercia de l'avis, & l'assura qu'il en profiteroit.

« En effet, ajoute l'Historien que nous suivons, depuis cet instant, ce grand Prince n'admit jamais en sa présence quelque Ministre, quelque Grand, ou quelque Mandarin, qu'il ne fût décemment vêtu, & dans une contenance telle qu'il convient à la suprême dignité de Fils du Ciel.

Après avoir suffisamment pourvu aux affaires générales du Gouvernement, il tourna ses vues du côté des Lettres. Il en faisoit un si grand cas, qu'il portoit le respect pour p.08.018 elles, jusqu'à la vénération. Jamais il ne refusa d'accorder sa protection à ceux qui les cultivoient, & de les admettre en sa présence quand ils avoient quelque grace à lui demander. Il s'entretenoit familierement avec eux ; il leur faisoit des questions sur les *King*, sur l'Histoire, sur la vénérable équité, & sur les Sages qui s'etoient le plus distingués dans les commencemens de la Monarchie & sous le regne des trois premieres Dynasties. Sa complaisance pour eux alloit si loin qu'il les laissoit parler tant qu'ils vouloient, fût-ce même sur les objets les moins importans de la Littérature. Les Ministres & les Grands lui ayant représenté un jour, qu'il ne devoit pas se communiquer ainsi à cet essaim de Gens de Lettres, dont la plupart méritoient à peine ce nom :

> — Vous avez tort, leur répondit-il ; il n'est aucun d'eux qui ne soit en état de m'instruire, ou dont je ne puisse tirer des lumieres. Quelque mince que soit un Lettré, je trouve toujours quelque chose de nouveau à apprendre dans sa conversation.

Il ne s'en tint point à leur donner des marques stériles de bonté ; ou des distinctions purement honorables. Il créa en leur faveur des charges & des dignités auxquelles il attacha des revenus. Il rétablit tous les anciens Colleges, & en fonda de nouveaux. Il voulut que dans chacun de ces Colleges, il y eût une Salle particuliere où il fit placer les portraits des Savans, & des Littérateurs d'un certain ordre. Il les partagea par classes ; mit Confucius à la tête d'eux tous ; & aux deux côtés de Confucius, dans le fond de la Salle, tous les anciens dont il voulut qu'on composât les Eloges particuliers ; il ordonna même qu'on les mît sous son propre nom, *afin,* dit-il, *d'apprendre à la postérité le cas que j'ai fait de ces grands hommes.* Pour ce qui regardoit les eloges des autres Savans dont les portraits entrerent dans la Salle, il les donna à faire à ceux de sa Cour qui etoient Lettrés.

p.08.019 Après que tous ces Colleges eurent eté ouverts, il s'y transporta en personne pour voir si tout etoit en etat, & assista plusieurs fois aux leçons qui s'y donnerent. Il n'en sortoit jamais qu'il ne recommandât à ceux de sa suite de ne rien oublier pour faire faire de bonnes études à leurs enfans :

> — Car, leur disoit-il, les Lettres sont le fondement de tout ; elles apprennent à chacun à bien vivre suivant son état, aux Souverains à bien gouverner, aux Magistrats à observer les loix, aux citoyens à être dociles envers ceux qui sont préposés pour leur commander & les instruire, aux gens de guerre à bien combattre. Aussi je veux que ceux qui désormais embrasseront la profession des armes, aient au moins etudié quelque tems ; & je vous déclare que, même dans les emplois purement militaires, je donnerai toujours la préférence à celui qui sera Lettré, sur un concurrent qui ne le sera pas.

C'est à l'attention même qu'eut ce grand Prince d'inspirer l'émulation parmi les Gens de Lettres (disent d'une commune voix tous les Historiens) & encore plus aux soins qu'il eut de les récompenser suivant leurs travaux & leur mérite, que la Littérature est redevable des grands progrès qu'elle fit sous cette Dynastie : progrès qui, jusqu'au tems où nous vivons, ont toujours eté en augmentant, quand les guerres du dehors ou du dedans n'y ont point mis d'obstacle. En effet, ajoutent-ils, si jamais la Littérature a joui du double avantage des richesses & des honneurs, c'est sur-tout sous le regne de cet illustre fondateur d'une des plus célebres Dynasties qui aient occupé le trône Chinois. Il plaça les habiles Lettrés dans le ministere, dans les tribunaux, dans tous les postes qui ont un rapport immédiat avec le Gouvernement ; il ecouta toujours avec bonté leurs avis & leurs remontrances : & il y avoit egard pour tout ce qui ne regardoit p.08.020 que fa propre personne. Comme ils lui répétoient sans cesse qu'*il n'en etoit pas d'un Empereur comme d'un Général d'armée*, il etoit toujours sur ses gardes pour ne rien faire qui pût blesser le moins du monde la gravité qu'ils exigeoient de lui ; & quand il lui arrivoit de s'oublier, ou de perdre patience, il ne manquoit pas de s'en punir lui même en avouant son tort. Un jour, dans une partie de chasse, il tua, par un premier mouvement, le cheval qu'il montoit, parce que s'étant cabré dans le moment qu'il alloit tirer le gibier, il lui avoit fait manquer son coup. Les gens graves de sa Cour s'empresserent de lui faire sur cela des remontrances.

> — Vous nous avez ordonné, Seigneur, lui dirent-ils, de vous avertir de tout ce que vous feriez de contraire à la décence qui convient à la sublime dignité de Fils du Ciel. L'action dont vous venez de nous rendre témoins en est tout-à-fait indigne.
>
> — Vous avez raison, répondit l'Empereur en rougissant ; il ne m'arrivera plus de faire rien de semblable.

Dès ce moment, ajoutent les Historiens, *il renonça à un divertissement qui pouvoit le mettre dans le cas de commettre de pareilles fautes.*

Dans une circonstance où il s'agissoit de confier à un sujet un emploi important, *Tchao-pou*, l'un des Ministres, lui présenta dans un papier, ecrit de sa propre main, la nomination de celui qu'il croyoit devoir elever, afin de la lui faire approuver. L'Empereur le prit, le lut ; &, soit qu'il fût indisposé contre celui qu'on proposoit, ou qu'il eût quelque autre personne en vue, il le rendit sans donner de réponse. Le lendemain le même Ministre lui présenta le même papier ; l'Empereur l'ayant lu encore, le lui rendit comme la veille, sans donner de réponse ; & en le lui rendant, il fit paroître quelque marque de mécontentement. Plusieurs jours après, le Ministre revint à la charge pour la troisieme fois, & présenta le papier avec p.08.021 les nom, surnom, âge & qualités du même personnage qu'il avoit proposé ci-devant. L'Empereur indigné, jette le papier par terre, le foule aux pieds & tourne le dos au Ministre ; lequel sans se déconcerter, se baisse gravement, le ramasse, l'essuie & dit en le remettant dans son sein :

— Je le transcrirai pour le présenter une quatrieme fois.

Ce peu de mots, prononcés d'un certain ton, firent impression sur l'esprit de l'Empereur. Comme s'il eût voulu s'excuser auprès de son Ministre, il se retourne vers lui, & lui demande avec douceur pourquoi il s'opiniâtre ainsi à vouloir lui faire agréer un homme qu'il lui avoit témoigné par trois fois n'être pas de son goût.

— C'est, répondit froidement le Ministre, parce que je n'en connois pas dans tout l'Empire qui soit plus propre à bien remplir l'emploi pour lequel je le propose.

— A la bonne heure, reprit l'Empereur, donnez-moi votre papier pour que j'y mette le sceau de mon approbation.

— Cela ne se peut, Seigneur, répliqua le Ministre, ce papier est tout froissé. Dans l'état où il est, il ne doit pas être offert aux yeux de Votre Majesté. Je vais le transcrire.

L'Empereur réfléchit un moment ; puis, s'adressant à ceux de sa suite :

— Voilà, leur dit-il, les Ministres qu'il faut aux Souverains. Des hommes de cette trempe leur sont nécessaires, s'ils veulent bien gouverner. Je sais gré à *Tchao-pou* de la maniere dont il vient de m'instruire. Il ne craint pas de me déplaire quand il s'agit du bien de l'Etat. Il a obtenu par sa fermeté, d'avoir placé un bon Officier. Que je serois heureux, si j'avois autour de moi beaucoup de gens qui me rappellassent à mon devoir lorsque je m'en ecarte ! J'ai tort d'avoir rejetté avec mépris le papier qu'il me présentoit ; j'ai encore un plus grand tort de l'avoir foulé aux pieds ; mais vous devez me passer quelque chose, je me ressens encore un peu de mon ancien état.

p.08.022 Les deux traits que je viens de rapporter suffiroient presque seuls pour prouver combien ce sage Prince etoit attentif sur lui-même, pour ne pas mécontenter ceux qui l'aidoient dans le gouvernement, lors même qu'ils lui donnoient quelque sujet de le faire, par des discours qui n'étoient pas assez mesurés. Il aimoit mieux souffrir quelque chose de leur part, que de s'exposer à leur fermer la bouche sur ses défauts. Il n'ignoroit pas qu'il en avoit contracté plus d'un dans la liberté de son premier genre de vie ; mais comme il n'avoit rien tant à cœur que de travailler efficacement à s'en corriger, il trouvoit toujours bon qu'on les lui fît appercevoir, qu'on les lui reprochât même sans détour. Sa complaisance & sa bonté n'avoient pas lieu seulement envers ceux qui approchoient le plus près de sa personne, elles s'étendoient fut tous les gens en place, elles embrassoient indistinctement tous ses sujets, de quelque rang & de quelque etat qu'il fussent. Il s'informoit de leurs besoins, & ne manquoit pas d'y pourvoir quand ils lui etoient connus. Il corrigea, autant qu'il lui fut possible, tout ce qui, de près ou de loin, pouvoit aller au détriment du Peuple. Il abolit la plupart des impôts, aimant mieux, disoit-il, grossir ses trésors du fruit de ses epargnes, que d'exiger du Peuple ce qu'il ne peut donner sans s'incommoder. Il avoit cependant besoin de grandes sommes pour entretenir sur pied les armées qu'il envoyoit contre les rebelles, ou contre les ennemis de

l'Etat ; mais il trouvoit dans les tributs ordinaires, bien economisés, de quoi fournir à tout. Aussi ne se permettoit-il aucune dépense inutile. Rien n'étoit si simple que ses ameublemens, ses equipages & tout son train. Il ne permettoit pas même aux Dames du Palais l'usage des pierreries & de la dorure. L'Historien rapporte à ce sujet, que sa fille, jeune Princesse très-aimable, & que l'Empereur aimoit beaucoup, l'ayant prié de lui donner un p.08.023 char & un equipage un peu plus brillans que ceux qu'elle avoit, il lui répondit :

> — Ma fille, tout ce qu'il y a de précieux dans l'Empire, toutes les richesses qu'il renferme sont à moi : on sait que vous êtes mon enfant, que vous faut-il davantage ? De quelle distinction pouvez-vous donc avoir besoin ? Nous sommes placés bien haut, tous les yeux sont fixés sur nous ; il faut qu'ils y lisent le bon exemple. Si je vous donnois un char richement sculpté & un equipage brillant, soyez sûre que bien d'autres que vous voudroient en avoir de semblables. Dans peu le luxe s'introduiroit à la Cour ; de la Cour il passeroit à la ville, & de la ville il se répandroit bientôt dans toutes les provinces. Gardons-nous de donner entrée à un mal qui jusques ici a eté la perte des Empires, & de ceux qui les gouvernoient.

De si beaux sentimens lui etoient inspirés, sans cesse par les Sages, dont il ne refusoit jamais d'écouter les avis : Il n'attendoit pas même qu'ils prissent la liberté de lui en donner ; il les mettoit sur les voies, il les enhardissoit, il les provoquoit, pour ainsi dire. Il les faisoit chercher jusques dans le fond des provinces, les plus reculées, & les plaçoit auprès de sa personne, ou dans la capitale, afin de les mettre à portée de pouvoir l'instruire quand il les en requéroit. On raconte qu'ayant appris qu'il y avoit dans un petit village, un Sage du premier ordre, nommé *Ouang-tchao-fou*, âgé de plus de 70 ans, il donna ordre qu'on l'allât chercher, & qu'on le conduisît avec honneur pour être introduit auprès de lui. Le vieillard arrivé, l'Empereur l'interroge sur sa maniere de vivre, & en particulier sur les raisons qu'il pouvoit avoir de couler ainsi

ses jours dans l'obscurité de la retraite sous le regne d'un Prince qui ne cherchoit qu'à employer les personnes de sa sorte.

— Je ne suis qu'un homme très-ordinaire, lui répondit p.08.024 *Ouang-tchao fou* ; il y a bon nombre d'années que je me suis retiré au village pour m'y occuper de moi-même, méditer sur l'*Y-king*, & tâcher de pénétrer tous les mysteres qu'il renferme.

— Puisque vous avez tant médité sur l'*Y-king*, interrompit l'Empereur, vous me ferez plaisir si vous voulez bien m'expliquer le premier des Koa, le trigramme *Kien* qui est le symbole du Ciel.

Le vieillard obéit, & quand il fut à la ligne sous laquelle il est ecrit : *le Dragon prend son essor vers le Ciel*, il baissa les yeux, se recueillit profondément, puis s'adressant à l'Empereur :

— Prince, lui dit-il, dans ce peu de paroles se trouve la plus sublime des instructions qu'on puisse faire aux Souverains ;

& tout de suite, entrant en matiere, il lui expliqua les plus essentiels des devoirs de celui que le Ciel a mis au-dessus des autres pour les gouverner à sa place & en son nom. L'Empereur le laissa parler tant qu'il voulut, l'écouta toujours avec attention & même avec respect ; quand il eut fini, il le remercia de sa complaisance, & l'assura qu'il tâcheroit de mettre à profit tout ce qu'il venoit d'entendre.

— Je souhaiterois cependant, ajouta-t-il, que vous puissiez me dire en deux mots ce que je dois faire pour bien gouverner, pour être toujours content de moi-même, & pour que les autres soient contens de moi.

— Seigneur, lui répondit le vieillard, aimez vos Peuples, vous gouvernerez bien ; accordez très-peu de chose à vous-même, vous jouirez d'un contentement toujours egal ; accordez beaucoup aux autres, & ils feront contens de vous.

— Ces paroles sont admirables, dit l'Empereur ;

& sur le champ il ordonna à un de ses Secrétaires de les ecrire en gros caracteres, & de les placer dans ceux de ses appartemens où il alloit quelquefois jouir de lui-même, afin de pouvoir les méditer à loisir, quand il s'y rendroit.

p.08.025 Cette conversation finie, *Ouang-tchao-fou*, demanda en grace qu'on lui permît de retourner dans sa chere solitude, pour y achever en paix le reste de sa carriere. L'Empereur y consentit ; mais les dernieres paroles qu'il avoit ouies de la bouche de ce Sage, le lui rendirent toujours présent à l'esprit. Chaque jour il les rappelloit à son souvenir ; chaque jour encore il tâchoit de mettre en pratique ce qu'elles prescrivoient. Il ne manqua jamais l'occasion de donner à tous ses sujets en général, des preuves effectives de son amour pour eux ; & quand cette occasion ne se présentoit pas d'elle-même, il avoit soin de la faire naître.

Un jour d'hiver qu'il etoit sorti de la ville pour aller faire quelque cérémonie au-dehors, la neige & un vent du nord violent rendant le froid très-piquant, on lui apporta une de ses meilleures fourrures pour mettre par-dessus ses habits. Ce bon Prince regardant alors d'un air riant les Grands de sa suite, leur dit :

> — Je vois d'ici bien des gens qui auroient plus besoin d'une bonne fourrure que moi. *Ouang-tsiuen-pin* (c'étoit le nom du Général qui etoit alors à la tête d'un grosse armée dans le pays de *Chou*, qu'on appelle maintenant le *Sée-tchouen*) est aujourd'hui au voisinage des hautes montagnes du pays de *Chou*. Le vent, la neige & le froid s'y font bien autrement sentir qu'ici. Je sais ce qui en est, parce que j'en ai fait autrefois l'expérience. Ainsi qu'on lui porte cette fourrure, & qu'on lui ecrive de ma part ces mots : *Je vous envoie, non de quoi vous garantir entiérement des rigueurs de la saison, mais seulement de quoi vous mettre un peu à couvert du grand froid. Je voudrois pouvoir en envoyer autant à chacun de ceux qui composent votre armée ; mais cela ne m'est pas possible.*

> *Dites-leur de se contenter de ma bonne volonté ; & pour leur prouver qu'elle est sincere, donnez a chaque particulier dix mille pieces de* p.08.026 monnaie pour l'aider à se procurer quelque soulagement, suivant ses besoins.

Ce don de dix mille pieces de monnoie equivaut à-peu-près celui que feroit aujourd'hui le Roi en donnant dix ecus à chaque soldat.

Des attentions si marquées, si bienfaisantes & placées à propos, attentions d'ailleurs qu'il avoit soin de renouveller de tems en tems, lui avoient tellement gagné le cœur des troupes, qu'il en etoit pour ainsi dire adoré. Rien ne leur coûtoit quand il s'agissoit d'exécuter ses ordres. Elles supportoient sans peine la faim, la soif, la rigueur des saisons, les fatigues de toutes les sortes. On obtenoit tout de leur docilité, dès qu'on leur disoit quelques-unes de ces paroles : *l'Empereur le veut ainsi ; tel est l'ordre de l'Empereur ; cela fera plaisir à l'Empereur ; l'Empereur en sera instruit*, ou d'autres semblables, auxquelles elles ne se permettoient jamais de répliquer, quelque difficile, quelque dure que fût l'exécution de ce qu'on exigeoit d'elles. Alors elles affrontoient tous les périls, elles devenoient invincibles. Aussi, soit que ce grand prince les commandât en personne, soit qu'il mît à leur tête ses Généraux, elles eurent par-tout, & presque toujours, les plus brillans succès. Elles chasserent les Tartares, dompterent les rebelles, & soumirent tout l'Empire en-deçà & au-delà du Kiang à sa seule domination.

Je n'entreprendrai pas de faire l'énumération des bataillée gagnées, des villes prises d'assaut, & de toutes ces opérations militaires qui assurerent le trône à l'illustre fondateur des *Soung*. Il me faudroit ecrire l'histoire générale, & je n'ai pour objet que de rassembler quelques traits pour ebaucher le portrait du grand Tay-tsou. Si je n'avais eu qu'à le crayonner à la Chinoise, j'aurois dit : il posséda dans un degré eminent les cinq vertus capitales ; *Jin, Y, Ly, Tché, Sin*, c'est-à-dire, *l'Humanité, la Justice, l'Amour de l'ordre, des* p.08.027 *cérémonies a des usages de la nation ; la droiture, la cordialité & la bonne foi* ; & j'aurois ajouté que

pendant tout le tems de son regne, il ne cessa pas de donner des exemples frappans de toutes ces vertus.

Son humanité se manifestoit sur-tout dans la maniere dont il se conduisoit envers les vaincus. Il leur pardonnoit, il leur accordoit même sa bienveillance & son amitié, pour peu qu'ils témoignassent de repentir. Il les laissoit jouir de leurs privileges, & jamais il ne fit couler leur sang que lorsqu'il lui etoit comme impossible de faire autrement. Les premiers ordres & les plus absolus qu'il donnoit à ses Généraux en les envoyant combattre, etoient toujours en faveur du Peuple.

> — Quand vous prendrez des villes, leur disoit-il, ne les livrez pas au pillage ; empêchez que les Soldats ne fassent du dégât dans les campagnes ; j'aurai soin de les dédommager en leur procurant, à leur retour, de quoi vivre dans une honnête abondance au milieu de leurs familles.
>
> — La vie de l'homme, disoit-il souvent, est ce qu'il y a de plus précieux sous le Ciel ; on ne sauroit apporter trop de soin pour empêcher qu'on ne l'ôte à qui que ce soit, sans y être contraint par les loix ou par la nécessité.

Ce fut parce qu'il etoit pénétré de ce grand principe, qu'il porta le fameux Edit par lequel il etoit défendu aux Gouverneurs de province & aux Magistrats particuliers, dans toute l'étendue de l'Empire, de faire exécuter de leur chef des sentences de mort. Il voulut que ces sentences soient envoyées au Tribunal des crimes dans la Capitale, lequel, après avoir revu & discuté toutes les pieces du procès, annulloit le jugement ou le confirmoit ; & si ce Tribunal suprême jugeoit que le criminel méritoit justement la condamnation portée contre lui, il devoit en faire son rapport au Souverain qui seul, en cette occasion, jugeoit en dernier p.08.028 ressort, en signant ou en ne signant pas. Le premier auteur d'un pareil Edit, n'eût-il fait que cet acte d'humanité dans tout le cours de sa vie, mériteroit par cela seul d'être mis au nombre des bienfaiteurs du genre humain. Aux preuves non-equivoques de son humanité, il joignit l'exercice constant d'une justice des plus exactes. Il sut s'arrêter au

milieu de ses victoires, & refusa d'enlever aux Tartares qu'il avoit vaincus & qu'il pouvoit dépouiller, ce qu'ils possédoient légitimement. Il se contenta de reprendre sur eux ce qu'ils avoient eux-mêmes pris sur les possessions de l'Empire.

Son attachement aux cérémonies & aux usages reçus, l'empêcha toujours d'établir de nouvelles loix. Il avoit coutume de dire qu'il se croiroit trop heureux, s'il pouvoit faire revivre les sages institutions qui avoient eu lieu sous les grands Princes *Yao, Chun, Tcheng-tang*, *Ou-ouang* & les autres qui ont illustré la Monarchie.

Sa droiture etoit à toute epreuve. Il etoit incapable de parler autrement qu'il ne pensoit, & d'agir autrement qu'il ne parloit. Jamais les raisons d'Etat, de politique, d'intérêt personnel, ne furent pour lui un prétexte plausible de s'écarter le moins du monde de ce que prescrit une vertu qui devroit être celle de tous les hommes. Mais s'il en pratiquoit lui même les devoirs dans toute la rigueur, il exigeoit la même exactitude de la part des autres. Quiconque etoit coupable en ce genre, etoit par-là même son ennemi.

La cordialité, la franchise, la bonne foi qui brilloient dans toutes ses actions, & qui etoient les regles fideles de toute sa conduite lorsqu'il n'étoit que Particulier ne l'abandonnerent point après qu'il fut monté sur le trône. Il en fit toujours ses plus cheres délices, & les fit aimer, admirer même au-dehors, dans les circonstances où il eut occasion de les faire valoir. Parmi celles qu'offre l'histoire, je n'en choisis que deux.

p.08.029 La premiere fut lors de la conquête du pays de *Han*, qui est aujourd'hui la Province de Canton. *Lieou-tchang* qui en etoit Souverain, etoit un Prince fourbe & dissimulé qui avoit trompé plusieurs fois les Généraux de l'Empereur, & l'Empereur lui-même. Après qu'il eut perdu ses Etats, l'Empereur lui fit grace, lui donna le titre de Prince du troisieme ordre, & le nomma Capitaine général de ses propres Gardes. A ces titres honorables, il joignit des revenus proportionnés, lui fit une maison complette, & le combla de dons précieux en bijoux & en meubles dont il savoit que ce Prince etoit très curieux.

Un jour que l'Empereur prenoit le plaisir de la pêche aux environs d'un etang qu'il avoit fait creuser lui-même dans l'enceinte d'un de ses Palais, le Prince de *Han*, qui etoit de la partie, lui faisoit sa cour d'une maniere très-agréable : car il avoit beaucoup d'esprit, & etoit très-prompt aux réparties. L'Empereur voulant le distinguer de ses autres courtisans, fit apporter une coupe de vin, & la lui présenta lui-même. *Lieou-tchang* se rappelant alors que c'étoit de cette maniere qu'il avoit fait périr plusieurs Grands de sa propre Cour qui lui faisoient ombrage, lorsqu'il gouvernoit les Etats de *Han*, crut que l'Empereur en vouloit faire de même à son egard, en lui donnant du vin empoisonné. Il changea de couleur, & se jettant aux pieds de Sa Majesté :

> — Je vous conjure, Seigneur, lui dit-il, de vouloir bien vous souvenir que vous m'avez fait grace. Je suis coupable envers Votre Majesté, j'ai mérité plus d'une fois la mort par mes révoltes mais vous m'avez permis de vivre, vous m'avez pardonné. Un grand Prince n'a que sa parole.

L'Empereur, le regardant avec bonté, lui répondit :

> — *Lieou-tchang*, vous ne me connoissez pas. Sachez que mon cœur est dans les entrailles de tous mes sujets. Y resteroit-il p.08.030 long-tems, si j'étois capable de ce dont vous me soupçonnez ?

A l'instant il reprend la coupe, en avale la liqueur, & offre à *Lieou-tchang* celle qu'on avoit préparée pour lui-même.

> — La crainte ôte le jugement, dit *Lieou-tchang*, en recevant cette autre coupe ; je prie Votre Majesté de me pardonner cette nouvelle faute.

L'Empereur oublia tout & parla d'autre chose.

Sa franchise & sa bonne foi parurent avec encore plus d'éclat à l'occasion du Roi de *Ou-yué*. Ce Prince, voyant qu'il ne manqueroit pas de succomber sous l'effort des armes impériales, s'il attendoit qu'elles se tournassent contre lui, prit le parti d'envoyer des Ambassadeurs à *Tay-*

tsou pour lui soumettre ses Etats, & lui en demander l'investiture. L'Empereur accepta sa soumission, traita très-bien ses Ambassadeurs, & en les renvoyant :

> — Il faut bien, leur dit-il, que votre Maître & moi nous nous voyions au moins une fois. Priez-le de ma part de venir faire un petit voyage jusqu'ici ; je ferai de mon mieux pour le bien recevoir ; vous pouvez l'assurer qu'il n'y a rien à craindre pour lui. J'honore le *Chang-ty*, oserois-je le tromper ?

Les Ambassadeurs s'acquitterent exactement de la commission, ce qui mit le Roi de *Ou-yué* dans un étrange embarras, S'il contentoit l'Empereur, il couroit risque d'en être retenu & de ne plus revenir dans ses Etats ; s'il le mécontentoit, il s'exposoit à tout perdre. Après avoir délibéré long-tems, il crut qu'il pouvoit se fier à la parole d'un grand Prince, & il partit accompagné de son Epouse & de son fils aîné.

Arrivé à le Cour, l'Empereur le reçut avec tous les honneurs dus à son rang, Il le logea dans un magnifique Palais qu'il fit orner beaucoup mieux que n'étoit le sien propre ; il alla le visiter en personne, mangea avec lui comme avec son egal, & le combla de présens. Il voulut qu'il jouît à p.08.031 la Cour du titre & de toutes les prérogatives de Prince du premier ordre, lui donna son propre sabre, & lui permit de le porter ; même quand il viendroit au Palais, & en sa présence : faveur unique, parce qu'à l'exception des Gardes, personne à la Cour ne pouvoit être armé.

Des honneurs si distingués, loin de flatter le Roi de *Ou-yué*, lui plongeoient, pour ainsi dire, le poignard dans le sein. Il s'imagina qu'on ne le traitoit si bien que pour lui adoucir le chagrin que devoit lui causer la perte de ses Etats dont il ne doutoit presque point qu'on ne l'eût privé. Cette appréhension le rendoit triste & rêveur ; l'Empereur s'en apperçut & eut pitié de lui. Après l'avoir retenu deux mois, il lui dit un jour, sert le voyant s'approcher pour lui faire sa cour à l'ordinaire :

> — Eh bien, Prince, ne pensez-vous pas encore à vous en retourner ? Il y a long-tems que vous êtes absent de vos etats.

> Quelque plaisir que j'aie de vous voir, je sacrifie ma satisfaction à celle de vos sujets. Ils doivent être inquiets sur votre compte ; allez les revoir le plutôt qu'il vous sera possible. Vous pouvez partir dès demain. J'ai déjà tout fait préparer pour votre voyage.

Il est aisé de se figurer les sentimens que ces dernieres paroles inspirerent au cœur du Prince. Il partit le plutôt qu'il lui fut possible. Avant son départ, il eut son audience de congé dans laquelle l'Empereur, après lui avoir donné ses ordres, le combla de nouveaux dons, & lui remit, de ses propres mains, un gros paquet scellé & enveloppé dans de la soie jaune, en lui disant :

> — De tous les présens que je vous fais, c'est-là le plus précieux. Vous en conviendrez vous-même quand vous serez arrivé chez vous ; car c'est chez vous seulement que je veux que ce paquet soit ouvert, & il faut l'ouvrir vous-même. J'exige cette marque ne complaisance de votre part.

Le Prince promit d'obéir, fit p.08.032 les dernieres cérémonies, & alla tout disposer pour un voyage que ses craintes lui avoient comme persuadé qu'il ne feroit jamais, ou qu'il croyoit du moins ne devoir pas faire si tôt. Arrivé dans son Palais, il n'eut rien de plus pressé que d'ouvrir le paquet qui renfermoit le plus précieux de tous les dons que lui avoit fait l'Empereur. Il s'attendoit à trouver quelque bijou rare, ou quelques pierreries du plus haut prix ; mais quelle fut sa surprise quand il ne vit qu'un assemblage de feuilles de papier, ecrites par différentes mains ! Il lit, & change de couleur. Tous ces papiers n'étoient que les requêtes & les suppliques que les Ministres, les Grands & la plupart des Princes même, avoient présentées à l'Empereur pour lui persuader qu'en bonne politique, il ne devoit pas permettre au Roi de *Ou-yué* de retourner dans ses Etats. Les uns opinoient à l'envoyer en exil sous bonne garde, les autres à lui donner la Cour pour honnête prison, & le grand nombre à le faire mourir,

Pénétré tout à la fois de frayeur sur le danger qu'il avoit couru, & de reconnoissance envers le grand Prince dont il eprouvoit les bontés, il ecrivit à l'Empereur pour l'en remercier ; divulgua par-tout les marques qu'il avoit reçues de sa bonne foi à toute epreuve ; & devint de tous les Vassaux de l'Empire celui qui lui fut le plus sincerement attaché.

Après avoir briévement exposé combien *Tai-tsou* etoit exact dans la pratique des cinq vertus capitales, l'Humanité, la Justice, l'Amour de l'ordre, des cérémonies & des usages reçus de la Nation, de la Droiture & de la Bonne Foi, je finirai son portrait à la Chinoise par quelques traits qui caractérisent sa piété filiale ; & je dirai qu'il avoit cette vertu si profondément gravée dans le cœur, qu'il ne lui arriva jamais de s'écarter le moins du monde de ce qu'elle prescrit. Ayant perdu son pere de bonne heure, il s'attacha à servir sa vertueuse p.08.033 mere avec toute l'attention & tous les soins qui dépendoient de lui. Pénétré de la plus profonde estime pour cette femme forte à qui il devoit le jour, il lui attribuoit son elévation sur le premier trône de l'univers.

> — C'est pour récompenser ses vertus dans ma personne, disoit-il souvent, que le Ciel m'a placé si haut.

Il en etoit si persuadé que, même etant Empereur, il n'écoutoit jamais qu'à genoux ce que sa mere avoit à lui dire d'un peu important & il regardoit alors toutes ses paroles, comme autant d'ordres irrévocables qu'il ne lui etoit pas permis d'enfreindre.

Lorsque cette Princesse fut reconnue solemnellement par tous les ordres de l'Etat pour l'Impératrice-mere, loin de donner des marques de joie, elle en donna au contraire d'indifférence, d'inquiétude, & même de tristesse. Quelqu'un de sa suite lui ayant demandé si elle se trouvoit mal :

> — Non, dit-elle, mais je ne puis penser, sans une espece de frayeur, aux devoirs qui sont imposés à tous ceux qui sont à la tête des autres. Si l'on n'est pas au-dessus d'eux par ses propres vertus, on n'est qu'une personne ordinaire, indigne

d'occuper un si haut rang. C'est cette pensée qui empoisonne le plaisir que j'aurois naturellement de me voir avec mon fils à la tête de l'Empire.

A ces mots, l'Empereur, en présence de tout le monde, se jette à ses pieds, la remercie de l'instruction qu'elle venoit de lui donner, & lui promet que tant qu'il aura un souffle de vie, il fera tous ses efforts pour la mettre en pratique dans toute son etendue. Il lui tint parole.

Lorsque cette même Princesse fut sur le point de mourir, l'Empereur la pria à deux genoux de vouloir bien déclarer ses dernieres volontés.

— Mon fils, lui répondit-elle, à quoi attribuez-vous l'honneur d'avoir été placé sur le trône ?

— C'est, repliqua sur le champ l'Empereur, c'est aux vertus de p.08.034 mes ancêtres, & aux vôtres, que je le dois.

— Vous vous trompez, reprit sa vertueuse mere ; ce n'est qu'à la foiblesse du jeune Empereur que vous avez remplacé. *Koung-ty* n'etoit qu'un enfant, & il falloit à l'Empire un Maître qui fût en état de le gouverner, & de le bien gouverner. On jetta les yeux sur vous. La même chose pourroit arriver après votre mort, si vous nommiez quelqu'un de vos enfans pour être votre successeur. Vous avez trois freres qui peuvent très-bien vous remplacer l'un après l'autre. Que *Tchao-koang-y* vous succede immédiatement ; qu'après lui *Tchao-koang-mei* regne, & que *Tchao-té-tchao* monte sur le trône après eux. Voilà, mon fils, quelle est ma derniere volonté. Vous ferez bien d'y avoir egard, parce que j'en envisage l'exécution comme le seul moyen d'assurer à votre race la souveraineté à laquelle vous êtes parvenu le premier.

L'Empereur frappa la terre du front, remercia sa mere, & lui promit qu'il ne s'écarteroit en rien de ce qu'elle venoit de lui prescrire. L'événement prouva qu'il promettoit avec sincérité : car, etant sur le point de mourir lui-même, il nomma *Tchao-koang-y*, le premier de ses

freres, que sa mere lui avoit désigné pour son successeur à l'Empire, & se contenta de lui recommander ses enfans.

Enfin cet illustre Prince, qui s'étoit fait aimer de tous ceux qui l'avoient connu quand il n'étoit que simple particulier, adorer, pour ainsi dire, de tous ses sujets quand il fut sur le trône ; qui fit fleurir la vertu & les Lettres au-dedans, qui porta la terreur de ses armes au-dehors ; qui dompta les rebelles, vainquit les ennemis & remit à l'Empire tous les pays qui en avoient eté démembrés sous les regnes de ses prédécesseurs, après avoir regné 16 ans, mourut à la cinquantieme année de son âge, l'an de l'Ere chrétienne 975. Son corps fut déposé à *Young-tchang-ling.*

p.08.035 Baissons le voile sur la maniere dont ce grand Empereur est monté sur le trône. Croyons, ou faisons semblant de croire avec les Chinois, que c'est sincérement malgré lui qu'il s'y est placé ; & nous pourrons le comparer à tout ce que l'ancienne Grece & Rome même ont jamais eu de plus illustres Souverains [1].

---

[1] La Dynastie fondée par *Tchao-koang-yng,* surnommée *Soung*, *Tai-tsou*, est la vingtieme de celles qui ont occupé le trône Chinois, depuis le grand *Yu* qui donna commencement à la premiere l'an avant Jesus-Christ 2207, dix ans après la mort de Jacob.

On l'appelle communément la grande Dynastie des *Soung* pour la grande distinguer d'une autre Dynastie qui portoit aussi le nom de *Soung*, & qui est l'une des cinq petites Dynasties antérieures. Celle-ci commença l'an de Jesus-Christ 420, & ne dura que 60 ans, pendant lesquels elle donna huit Empereurs ; & celle-là, je veux dire la grande Dynastie des *Soung*, ne commença que l'an de Jesus-Christ 960, donna dix-huit Empereurs dans l'espace de 319 ans, & fut eteinte par les *Yuen*, ou Tartares Mongoux, l'an 1279.

LXXX

SOUNG, JEN-TSOUNG,

Quatrieme Empereur de la Dynastie des Soung

@

Après la mort du grand *Tai-tsou*, fondateur de la Dynastie, *Tchao-koang-y* son frere lui succéda & régna 21 ans. C'est celui qu'on appelle, dans l'histoire, du nom de *Tai-tsoung.* Il marcha sur les traces de son prédécesseur, gouverna avec la même sagesse & le mêmes succès, & acheva d'affermir le trône dans sa famille. Il laissa l'Empire au troisieme de ses fils, *Tchen-tsoung*, dont le regne, qui dura 25 ans, fut mêlé de bien & de mal. Les commencemens en furent glorieux ; mais ce Prince, dégénérant peu-à-peu de la vertu de ses ancêtres, se livra à tous les excès de la superstition la plus stupide, qui le rendirent méprisable de son vivant, p.08.036 & odieux à la postérité. Le sixieme de ses fils, qui prit après lui les rênes du gouvernement, fit oublier, par un regne qui fut celui de l'Humanité, de la Vertu & des Lettres, des egaremens indignes de la majesté du trône. Le nom de ce Prince est *Jen-tsoung*.

Il porta d'abord le nom de *Cheou-y*, on lui donna ensuite celui de *Tcheng*. Il n'avoit que 13 ans quand son pere mourut. En attendant qu'il fût en etat de gouverner par lui-même, l'Impératrice mere, sous le nom de Régente, se chargea de ce pesant fardeau, & le porta pendant onze années, ne laissant à son fils que le titre & les honneurs dépouillés de toute autorité. Il est vrai que cette Princesse possédoit au plus haut degré les plus essentielles des qualités qui font les grands Souverains. Elle avoit un génie vaste & propre à tout ; elle y joignoit un discernement sûr dans le choix de ceux qu'elle employoit, & ne leur confioit d'ailleurs les affaires qu'après qu'elle les avoit examinées elle-même en particulier. Elle aimoit le peuple, & le déchargea d'une foule d'impôts qui empêchoient qu'il ne pût vivre à l'aise ; mais en le

favorisant ainsi, elle exigeoit une entiere obéissance aux loix, & se montroit inflexible quand il s agissoit de punir les infracteurs. Elle avoit dans toutes ses manieres un air de grandeur digne du poste eminent qu'elle occupait. Enfin, elle possédoit toutes les vertus de son sexe, sans en avoir les défauts. Seulement il eût eté à souhaiter qu'elle n'eût pas tenu si long-tems en tutelle, celui au nom duquel elle régnoit. Elle fut cause par là que son fils contracta une si forte habitude de cultiver en paix les vertus civiles, que quand il fut maître absolu, il négligea trop les vertus guerrieres. En effet, pendant les années 16, 17 & 18 de son regne, les Tartares ayant fait des irruptions sur les terres de l'Empire, s'emparèrent de plusieurs villes, & d'une assez grande etendue de pays. Tout le monde p.08.037 etoit d'avis qu'il falloit lever des troupes, pour aller repousser les Barbares, & les faire repentir de leur témérité. *Jen-tsoung* ne voulut pas y entendre, & aima mieux faire la paix à des conditions peu honorables, que de mettre, disoit-il, toute la nation en mouvement, pour recouvrer quelques villes & une etendue de pays dont il pourroit se procurer la possession par d'autres voies que par celles des armes. Il lui en coûta des sommes immenses & une quantité exorbitante de pieces de soie qu'il fit passer dans le fond de la Tartarie ; & à ce prix il obtint des peuples inquiets qui l'habitent, qu'ils laisseroient ses Etats en paix.

Il se consola de la honte qui lui revenoit d'un pareil traité, en faisant fleurir les Loix, les Lettres & la Vertu dans toute l'étendue de l'Empire. Il etoit doux, modeste & bienfaisant. Il n'étoit jamais plus affligé que lorsque la sécheresse, ou une trop grande abondance de pluie nuisoit aux travaux de la campagne, & empêchoit la terre de faire part de ses dons. Alors, dit l'Historien, il ne s'habilloit que comme les personnes les plus ordinaires, il se renfermoit dans son Palais, & s'y occupoit à faire secretement des prieres pour obtenir la cessation de ces fléaux. Il n'avoit point, comme sa mere, cet air de grandeur qui imposoit ; il affectoit au contraire dans tout ce qu'il faisoit, la plus grande simplicité. Il poussoit même les choses si loin à cet egard, qu'il faisoit laver & racommoder ses habits, pour pouvoir continuer de les porter.

A ces vertus obscures, plus propres à entrer dans l'éloge d'un solitaire, que dans celui d'un Souverain, il en ajouta de véritablement estimables, & qu'on ne sauroit trop louer ; je veux dire, l'amour du bien public, & une attention extrême à n'être point à charge aux autres. Deux traits que je vais rapporter d'après un de ses Panégyristes, en seront la preuve.

Jen-tsoung alloit quelquefois se promener dans un de ses p.08.038 jardins, auquel confinoit un terrain assez spacieux, du nombre de ceux qui sont communs à tout le monde. On lui proposa de le prendre pour en agrandir son jardin.

> — Jusqu'à présent, répondit-il, mon jardin m'a suffi tel qu'il est. Pourquoi le rendrois-je plus vaste, en empiétant sur un terrain public ? Laissons le peuple jouir paisiblement de tous les petits avantages dont il est en possession.

Le second trait prouvera d'une maniere plus sensible encore, jusqu'ou il portoit, je ne dis pas seulement son attention à ne pas nuire, mais sa délicatesse à ne pas causer même le moindre embarras. Une nuit qu'il ne pouvoit dormir, il se leva, & se sentant pressé de la faim, il dit à ceux qui etoient auprès de sa personne :

> — Je me trouve dans une situation singuliere. J'ai faim, & je voudrois manger de la chair d'un mouton fraîchement tué.
>
> — Seigneur, lui répondit un de ses Gardes, rien n'est si aisé que de vous contenter. Dans une demi-heure vous allez être servi.
>
> — Gardez-vous en bien, repliqua l'Empereur ; je vous défens d'y penser. Laissez dormir le monde, & pour me procurer une légere satisfaction, n'allez pas interrompre ceux qui ont besoin de repos. Il faudroit egorger le mouton, l'écorcher, l'éventrer, en faire cuire la chair ; que d'hommes en mouvement pour contenter le caprice d'un seul ! Mes amis, il faut savoir prendre sur soi. Il vaut mieux souffrir un peu, que de donner sujet à

des murmures bien fondés ; il vaut mieux se priver d'une chose, que de se la procurer en incommodant quelqu'un.

N'ayant pas trouvé dans l'histoire de ce Prince de quoi le faire connoître par de grandes actions, j'ai choisi parmi celles de sa vie privée les trois ou quatre qui m'ont paru le plus propres à le caractériser. Son amour pour la vertu, & la protection constante qu'il accorda aux Lettres, lui ont fait donner p.08.039 une place parmi les bons Empereurs. Je crois qu'on pourroit faire de lui un portrait ressemblant, en disant : Ce fut un Prince doux, réglé dans sa conduite, confiant dans la pratique des vertus morales & civiles, aimant les gens de bien & les préférant aux autres pour leur faire remplir les charges & les différens emplois qui ont un rapport immédiat avec le gouvernement du Peuple ; mais il manquoit de fermeté quand il falloit réprimer le vice, & de courage quand il falloit repousser l'ennemi. On ne peut pas l'appeller un grand Empereur, mais on peut lui donner le nom de bon. Il mourut à la cinquante-quatrieme année de son âge, & à la quarante-unieme de son regne, qui fut l'an de Jesus-Christ 1063.

LXXXI

PAO-TCHENG

[Magistrat]

@

La probité, le désintéressement, l'amour de l'ordre, l'attachement à ses devoirs, l'inflexibilité dans l'exercice de la justice, caractérisent le Magistrat dont je vais tracer le portrait.

Le nom de sa famille etoit *Pao*, son nom propre *Tcheng*, & son nom d'honneur *Hi-jin*. Il naquit à *Lu-tcheou* de parens ordinaires, mais qui n'oublierent rien pour le bien elever. Nous allons voir comment *Pao-tcheng* mit à profit leurs leçons.

Devenu Mandarin, il se montra rigide observateur des Loix, & il exigea la même exactitude de tous ceux qui lui etoient soumis. Comme il etoit naturellement sévere, il ne manquoit jamais de punir les infracteurs. Il rassembla dans une espece de code toutes les Loix qui regardoient directement le Peuple. Ce fut le livre classique qu'il ordonna à tous les maîtres d'enseigner à leurs ecoliers. Il se transportoit de tems en tems dans les ecoles publiques, pour voir par lui-même s'il etoit exactement obéi.

Son zele ne s'exerçoit pas seulement à l'égard de ceux sur p.08.040 lesquels il avoit inspection ; il s'étendoit indifféremment à tous les autres Mandarins, de quelque grade qu'ils fussent. Ne pouvant leur faire subir les peines qu'ils méritoient quand il les croyoit en défaut, il les accusoit auprès de leurs supérieurs avec une intrépidité qui faisoit trembler les plus hardis, & contenoit tout le monde dans le devoir : aussi etoit-il généralement redouté. Les enfans même le craignoient ; & on les menaçoit de *Pao-tcheng*, comme on les menace ailleurs du loup. Le Peuple avoit coutume de dire :

— *Yen-lo* est beaucoup moins inflexible que notre Mandarin.

Ce *Yen-lo* est une idole du nombre de celles que la superstition populaire croyoit juger les hommes après leur mort. C'est le Rhadamanthe des sectaires Chinois.

L'extrême sévérité de ses mœurs & de toute sa conduite etoit peinte sur son visage. On dit de lui qu'il n'a jamais ri ; & que ses contemporains etoient persuadés *qu'ils verroient plutôt les eaux du Hoang-ho devenir claires & limpides, que le visage de ce Magistrat s'épanouir & montrer de la joie.*

A cette sévérité outrée, il joignoit un désintéressement non moins outré. C'est peu de dire qu'il ne reçut jamais de présens, de quelque nature qu'ils fussent, & quelle que fût la main qui les lui offrit ; il refusoit même les marques les plus communes de l'affection de ses Parens, & les témoignages les plus ordinaires de l'amitié. Il n'eût pas pris une simple tasse de thé hors de chez lui, si la nécessité ne l'y avoit contraint. On raconte qu'ayant changé de département, obligé de se transporter dans une autre ville, celui qui emballa son bagage, mit par hasard au nombre des meubles de son Maître une vieille ecritoire & quelques pinceaux. *Pao-tcheng* s'en etant apperçu, lui fit une verte réprimande, en lui disant :

> — Cette ecritoire etoit ici quand j'y arrivai, ces pinceaux ont eté achetés des deniers publics pour l'usage de l'office, non de la personne ; ainsi laissons tout cela pour celui qui doit me remplacer.

p.08.041 Ce petit trait, qui paroît ne pas mériter notre attention, est celui dont les Chinois font le plus grand cas ; car il arrive rarement parmi eux qu'un homme en place ne s'enrichisse pas, & ils regardent comme une espece de Phénix, tout Mandarin désintéressé jusqu'à un certain point. *Pao-tcheng*, loin de donner dans le luxe, ne se procuroit pas même les aisances les plus ordinaires de la vie. Il n'avoit, pour soutenir son rang, que les seuls honoraires attachés à sa charge, & ces

honoraires lui suffisoient, parce qu'il se contentoit des mets les plus communs pour sa nourriture, & n'étoit vêtu, excepté les jours de cérémonie, que comme les gens du plus bas etage. On lui demanda un jour pourquoi il en usoit ainsi :

> — C'est, répondit-il, pour m'accoutumer à la vie du simple peuple, à laquelle je serai bientôt réduit car exigeant, comme je le fais, que tout le monde remplisse ses devoirs, il n'est guere possible que je reste long-tems en place.

Il se trompa ; car il fut Mandarin toute sa vie. Il parvint même jusqu'à être un des Censeurs de l'Empire. C'est dans l'exercice de cette charge qu'il mourut la sixieme année de *Kia-yeou,* trente-neuvieme du regne de *Jen-tsoung*, & la mille soixante-unieme de l'Ere chrétienne.

LXXXII

KAO-KIOUNG

[Guerrier]

@

Un seul trait de la vie de cet homme célebre a suffi pour immortaliser son nom, & pour faire eriger en son honneur un de ces petits temples, qu'on consacre d'ordinaire ici aux Esprits tutélaires qui sont commis à la garde ou à la défense du pays. *Kao-kioung* etoit originaire du royaume de *Yen*, c'est-à-dire, de la Province du *Pé-tché-li*, & descendoit d'une famille déjà illustre sous la Dynastie des *Tang*. *Koa-tché-tien*, l'un de ses ancêtres, etoit Ministre d'Etat sous le grand *Tay-tsoung*.

p.08.042 Après avoir fait ses premieres etudes, *Kao-kioung* embrassa le parti des armes, & remplit avec distinction les premiers emplois de la milice, tant à l'armée que dans les Tribunaux. En récompense de ses services sous trois Empereurs, *Tchen-tsoung* lui donna la Charge honorable de Capitaine-Commandant de ses propres Gardes. Dans ce tems-là, les Tartares *Ki-tan* faisoient d'affreux ravages sur les frontieres, & avoient déjà conquis la partie la plus septentrionale de l'Empire. L'Empereur n'avoit à sa Cour que des hommes de Lettres, qui dirigeoient toutes ses vues vers la paix, & régloient toutes ses démarches pour pouvoir l'obtenir à quelque prix que ce fût. Ils l'avoient engagé à céder aux ennemis plusieurs villes importantes qui leur facilitoient l'entrée de la Chine ; & les ennemis en avoient profité pour se rendre maîtres de *Pé-king-tchai*, & de *Pao-tcheou*. Ils eussent poussé leurs conquêtes plus loin, sans donner aux Chinois le tems de se reconnoître, si leurs troupes avoient eté en assez grand nombre pour pouvoir garder ce qu'ils avoient conquis. Ils s'arrêterent tout-à-coup, pour attendre les différens corps d'armée qui leur venoient de leur pays, & firent semblant de vouloir

s'accommoder à des conditions, disoient-ils, raisonnables. Ce n'étoit qu'un artifice de leur part.

Charmé d'apprendre que les Tartares vouloient la paix, l'Empereur leur envoya des Commissaires pour la négocier. Mais rien ne fut conclu ; parce que les prétentions des Tartares etoient telles, que l'Empereur ne pouvoit y adhérer sans se deshonorer : & c'est ce qu'ils avoient prévu. Pendant cette suspension d'armes, les troupes qu'ils avoient mandées eurent le tems d'arriver ; & quand ils les surent à portée, ils rompirent les conférences, & refuserent tout accommodement. Leur armée, suivant le bruit qu'ils répandirent, se trouvoit forte de deux cens mille hommes. Il ne leur en falloit pas p.08.043 tant, disoient-ils, pour conquérir ce qu'on auroit dû leur céder.

A la premiere nouvelle de leur marche, toute la Cour fut dans la consternation. On conseilloit à l'Empereur de se retirer dans quelque ville forte des Provinces méridionales, & d'abandonner le voisinage du *Hoang-ho*. Sur cet avis, Sa Majesté tint un Conseil extraordinaire, où tous les Grands furent appellés. Le Général de l'armée, qui, pendant la treve, etoit venu à la Cour, y eut sa place. Il fit une exposition exacte de l'état où se trouvoient les troupes des deux côtés ; & dit que, quoique l'armée Chinoise fût fort inférieure à celle des ennemis, elle suffisoit cependant pour les repousser, si l'Empereur vouloit la commander en personne, ou s'y montrer seulement l'espace de quelques jours ; qu'il n'y avoit pas de tems à perdre, & que si Sa Majesté ne passoit promptement la riviere pour aller attaquer les Tartares, ils la passeroient eux-mêmes, & viendroient l'assiéger jusques dans son Palais.

A l'exception de *Kao-kioung*, & de quelques autres Militaires, tous les Grands, qui etoient pour la plupart des Lettrés, frémirent à cette proposition. Ils n'en presserent que plus fort l'Empereur de se retirer au plutôt à *Kin-ling*.

> — Apparemment, leur dit *Kao-kioung*, avec un sourire amer, qu'au moyen de quelques pieces de poésie ou d'éloquence, vous avez su persuader aux Tartares de renoncer à entrer dans

nos terres, à prendre nos villes & à poursuivre l'Empereur ; de se retirer chez eux, & de nous laisser tranquilles chez nous.

Au sortir du Conseil, le Général prenant *Kao-kioung* en particulier, lui dit :

— Vous, qui êtes comblé des bienfaits de l'Empereur, n'oseriez-vous entreprendre quelque chose d'extraordinaire pour le sauver, & sauver avec lui tout p.08.044 l'Empire ?

— Que faut-il faire ?, répondit *Kao-kioung* ; me voici prêt à tout.

— Vous avez eté témoin, reprit le Général, de la maniere dont on a reçu la proposition que j'ai faite à l'Empereur de se rendre au plutôt à l'armée pour rassurer au moins les soldats qui commencent à perdre courage : vous avez entendu tout ce qui s'est dit pour l'engager à aller s'enfermer à *Kin-ling*. S'il prend ce parti, tout est perdu sans ressource. Je sais qu'il est plein de bonté pour vous, qu'il vous honore de sa confiance, & qu'il vous écoute volontiers ; tâchez de lui persuader de se rendre aux raisons que je lui ai exposées. Je rentre pour faire auprès de lui un dernier effort ; soutenez-moi de tout votre crédit ; je lui dirai de vous consulter.

Kao-kioung lui promit de le seconder de son mieux, & il lui tint parole. Le Général etant rentré chez l'Empereur, lui répéta ce qu'il lui avoit dit, mais avec beaucoup plus de liberté qu'il n'avoit osé le faire en plein Conseil ; & finit, en priant Sa Majesté de vouloir s'en rapporter à *Kao-kioung* dont elle connoissoit le mérite & l'attachement à sa personne.

— Je le veux bien, dit l'Empereur qu'on appelle *Kao-kioung* ;

Quand celui-ci fut en sa présence :

— On veut que je m'en rapporte à vous sur ce que je dois faire dans les circonstances présentes, lui dit l'Empereur, conseillez-moi.

> — Seigneur, répondit *Kao-kioung*, vous n'avez qu'un seul parti à prendre, c'est d'aller rassurer votre armée. Il faut partir dès demain pour *Tchen-tcheou*. Je vous y conduirai en toute sûreté ; & après que nous aurons battu les Tartares, ou que nous leur aurons donné la paix, s'ils la demandent à des conditions qui nous soient honorables, je vous ramenerai ici aux acclamations du peuple. Je vais de ce pas intimer les ordres de Votre Majesté pour les préparatifs du p.08.045 départ.

L'Empereur ne repliqua point ; & tout ayant eté disposé, il partit pour se rendre à l'armée. Dans la crainte qu'on ne lui fît changer de sentiment, *Kao-kioung* ne le quitta pas un moment, Il répondit à tout ce qu'on objectoit pour détourner l'Empereur de ce voyage ; & quand il fut une fois en marche, il ne laissa approcher de sa personne que ceux dont il n'avoit aucun lieu de se défier.

Lorsqu'ils furent arrivés sur les bords méridionaux du fleuve, & qu'il n'y eut plus qu'à passer le pont pour se rendre à la ville, l'Empereur qui vit l'armée des Tartares s'étendre au loin de l'autre côté, fut saisi de frayeur, & demanda à s'arrêter un moment. Les Ministres & les Courtisans de sa suite s'avancent à l'instant, & profitent de l'occasion pour l'engager à retourner sur ses pas, en lui disant qu'il étoit de la derniere imprudence de s'exposer ainsi. *Kao-kioung* comprit que l'Empereur alloit être de leur avis, & sans lui donner le tems de s'expliquer, il prit lui-même la parole :

> — Ne craignez rien, Seigneur, dit-il, les Tartares ne peuvent pénétrer jusqu'à vous, sans m'avoir auparavant percé de leurs traits, & avoir massacré tous ces braves gens qui sont à mes ordres. Il n'est plus possible de reculer.

A ces mots, il fait déployer l'étendart impérial, ecarte d'une main ceux qui s'étoient rangés autour du Prince pour lui persuader le retour, & de l'autre il fait signe au cocher d'avancer, & frappe lui-même les chevaux pour les faire aller plus vite. Les Tartares ne pouvant imaginer que le Fils du Ciel se fut ainsi exposé, jugerent, sans doute, que ce n'étoit-là qu'en

artifice pour les faire sortir de leur camp & les attirer dans quelque embuscade ; ainsi ils ne crurent pas devoir s'ébranler.

Tandis que l'Empereur, environné de ses Gardes, passoit le pont, comme en triomphe, au bruit de tous les instrumens guerriers, les soldats de la garnison, qui du haut des murailles p.08.046 voyoient leur Souverain venir à leur secours, firent retentir les airs de mille cris de joie. Ces cris, répétés par ceux de la ville, firent renaître l'espérance dans tous les cœurs ; & ce jour, que l'on peut appeller à juste titre le plus glorieux de tous ceux qui remplirent le regne de *Tchen-tsoung*, fut proprement celui qui termina la guerre.

Le Général Chinois qui étoit campé en deçà du fleuve, le fit passer à son armée immédiatement après l'Empereur, & se trouva le lendemain en présence de l'ennemi, prêt à livrer bataille. *Kao-kioung*, de son côté, sortit de la ville à la tête des Gardes dont il etoit le Commandant, & fit son possible pour engager l'action. Mais les Tartares désespérant de prendre la ville, ne pensoient plus qu'à la retraite, & à la faire le plus honorablement qu'il leur seroit possible. Ils leverent le siege, & députerent à l'Empereur quelques-uns de leurs Officiers généraux pour conclure la paix, aux conditions qu'on leur céderoit deux ou trois villes sur lesquelles ils prétendoient avoir des droits incontestables, & qui etoient le plus à leur bienséance. L'Empereur ne voulut pas leur céder un pouce de terrein ; cependant comme il ne souhaitoit rien tant que la paix, il offrit, au lieu des villes qu'ils demandoient, de leur faire chaque année de riches présens en argent & en soieries. Après bien des difficultés alléguées de part & d'autre, il fut enfin conclu que les Tartares se retireroient chez eux, avec promesse de ne plus infester les frontieres de la Chine ; & que l'Empereur, pour leur témoigner sa satisfaction, leur feroit présent chaque année de cent mille onces d'argent, & de deux cens mille pieces de soie.

Ce traité signé de part & d'autre, les Grands ne manquerent pas de féliciter l'Empereur.

> — C'est à présent, leur dit *Kao-kioung*, que Sa Majesté peut s'en rapporter à vous, la guerre est finie ; les plus belles pieces d'éloquence & de p.08.047 poésie vont tomber de votre pinceau pour célébrer la paix : ne craignez pas que je m'avise de vous contredire.

C'est-là tout ce que j'ai trouvé dans l'histoire, sur le compte d'un homme à qui l'on a dressé des autels. Son courage, sa fermeté & sa présence d'esprit sauverent l'Empire. Il l'avoit défendu par sa bravoure dans plusieurs occasions. Plus d'une fois il battit les Tartares ; mais comme il ne combattoit point en chef, les belles actons qui le rendirent recommandable, n'ont eté rapportées que sous les noms de ses Généraux. Il a eu quatorze fils, & c'est de l'un de ses fils que naquit l'illustre Impératrice, mere d'*Yng-tsoung*, qui, sous le tige de Régente, gouverna l'Empire avec tant de sagesse, pendant l'espace de huit ans. Parmi les descendans de *Kao-kioung*, on compte des Savans du premier ordre, des Généraux d'armée, & de grands Mandarins. Le petit temple qu'on éleva en son honneur, subsiste encore ; & son portrait placé parmi ceux des grands Hommes qui illustrerent la Dynastie des Soung, est conservé dans la salle où l'on rend hommage au mérite militaire de tous les siecles. On lui donna, après sa mort, le titre honorable de *Ou-lié*, c'est-à-dire, *Guerrier illustre*, & l'Empereur l'éleva à la dignité de Prince de *Ouei*.

LXXXIII

CHAO-YOUNG

[Savant]

@

Le nom de sa famille etoit *Chao*. Il avoit pour nom-propre *Young*, & pour surnom *Yao-fou*. Ses ancêtres etoient originaires de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Tcho-tcheou*, à une journée de distance de Péking. Ils etoient pauvres. Son pere, qui vivoit du travail de ses mains, & qui auroit pu le faire vivre de même, le laissa cependant libre sur le genre de vie qu'il devoit embrasser. *Chao-young* n'hésita pas sur le choix. Il se livra tout entier à l'étude, & le fit avec tant d'ardeur, qu'il surpassa bientôt tous ses Maîtres.

p.08.048 Quand il eut meublé son esprit des premiers elémens de Sciences, il se rendit à *Lo-yang*, aujourd'hui *Kai-fong-fou*, capitale du *Ho-nan*. Cette ville célebre, dans laquelle, ou aux environs de laquelle se sont formés tant de grands personnages de la haute antiquité, renfermoit alors, dans l'enceinte de ses murs, les plus illustres Savans de l'Empire. Il s'y logea dans un méchant réduit ouvert à tous les vents, & où il n'étoit pas même à l'abri de la pluie. En hiver, dit l'Historien, il y etoit sans feu, & en eté il ne se servoit point d'éventail pour se rafraîchir. Un peu de riz, des herbes salées, & de tems en tems quelques coups du vin le plus commun, etoient toute sa nourriture : des ais à demi brisés etoient le lit sur lequel il prenoit son repos.

C'est dans cette espece de hutte qu'il rédigeoit à loisir ce qu'il acquéroit de nouvelles connoissances dans son commerce avec les Savans. Il la nomma *Ngan-lo-ouo*, c'est-à-dire, *antre du repos & de la joie*. Elle etoit en effet un vrai lieu de repos & de joie pour lui. Il s'y retiroit avant le coucher du soleil, y méditoit pendant quelques heures

sur ce qu'il avoit lu ou entendu, & s'endormoit ensuite jusqu'au lendemain à la pointe du jour. Alors il se levoit, brûloit des odeurs en l'honneur du *Chang-ty*, & se mettoit à l'étude. S'il sortoit, c'étoit pour se rendre chez quelque Savant afin d'y puiser de nouvelles lumieres, ou chez quelque amateur des Lettres pour y profiter du secours de ses livres & de ses manuscrits. C'est ainsi que, toujours content de lui-même & des autres, il couloit tous ses jours en paix.

Après quelques années d'une vie ainsi retirée & laborieuse, il voulut aller visiter les différentes provinces de l'Empire pour examiner par lui-même, disoit-il, & voir de ses propres yeux ces merveilles antiques dont il est parlé dans l'histoire sous les regnes d'*Yao, Chun, Yu*, & des autres premiers Souverains de la Monarchie.

p.08.049 Sa curiosité étant satisfaite, il revint à *Lo-yang*, rentra dans son *antre de la tranquille joie*, & y mena la même vie qu'auparavant. Il s'appliqua sur-tout à approfondir les mysteres qu'on suppose être renfermés dans les Trigramme de *Fou-hi*, à expliquer les figures *Ho-tou* & *Lo-chou*, & il trouva dans tout cela des choses merveilleuses qu'il développa dans un grand ouvrage qui fit l'admiration des Savans de son tems, & qu'on regarde encore aujourd'hui comme ce qui s'est fait de mieux en ce genre.

C'est en expliquant & en développant les *Koa*, ou Trigrammes, que *Chao-young* devient Physicien, Astronome, Mathématicien, Historien & presque Prophete. Donnant à son esprit tout l'essor dont il est capable, il se transporte dans la vaste région des possibles & en parcourt rapidement quelques sentiers des moins frayés. Il s'enfonce dans les ténebres du chaos, & parvient jusqu'au terme qu'il croit être celui de la formation des tems. Il voit le Ciel & la Terre prendre peu-à-peu la forme qu'ils ont ; il calcule leur durée, il assigne le tems de leur destruction & celui de leur renaissance ; & fixant, pour chacune de ces epoques, un nombre de siecles déterminé, il en compose des périodes qu'il ne soupçonne pas même de s'écarter le moins du monde de la vérité. Il examine les différens changemens qui ont dû arriver dans l'univers

depuis le commencement des siecles, & pronostique ceux qui arriveront quand ces mêmes siecles seront sur le point de finir. Passant ensuite au moral, il compare les hommes entre eux. Il met en opposition ceux dont la conduite, toujours conforme aux regles de la raison & de la sagesse, est un modele à proposer & à suivre, avec les autres dont les actions, toujours contraires à ces mêmes regles, ne sont dignes que de mépris, d'indignation ou d'horreur. Il entre ensuite dans le sanctuaire de la Nature pour y puiser p.08.050 la connoissance de tous les êtres qu'elle produit ; & combinant ensemble toutes ces choses, suivant la méthode qu'il s'est prescrite, il en forme un systême très-peu intelligible en lui-même, & que le grand nombre des Docteurs n'entend même point du tout.

Pour moi, qui ai lu quelques ouvrages des Philosophes Grecs, j'ose presque assurer que le systême de *Chao-young* peut être réduit, en derniere analyse, & à très-peu de choses près, au systême de Pythagore sur la vertu des nombres ; car ce que le Philosophe Grec attribue aux nombres, le Philosophe Chinois l'attribue aux *Koa*, ou Trigrammes de *Fou-hi*. Cependant quoique ce systême, en lui-même & dans son ensemble, soit une pure chimère, pris séparément, & envisagé dans chacune des parties qui le composent, il renferme quantité de choses curieuses, utiles & même solides. L'ouvrage de *Chao-young* est en soixante volumes, & porte pour titre *Hoang-ky-king-ché*.

Pour se délasser de la fatigue de ses profondes méditations, l'aimable Philosophe faisoit assez souvent des vers, & il y réussissoit très-bien. On trouve quantité d'excellentes pieces dans un de ses ouvrages en vingt volumes, qu'il a intitulé *Ki-jang-ki*. C'est un mélange de prose & de vers sur différens sujets de l'une & l'autre Littérature.

Son mérite l'avoit fait connoître à tout ce qu'il y avoit de grand & de distingué dans l'Empire. Les distributeurs des graces & des emplois voulurent plus d'une fois l'élever à des dignités honorables, ou lui donner des charges lucratives, qui en peu de tems eussent pu l'enrichir. Il refusa constamment les unes & les autres ; & l'on peut ajouter que c'est dans

ces occasions seulement, où pendant tout le cours de sa vie il a montré quelque peu d'opiniâtreté. Il aimoit mieux, disoit-il, jouir de lui-même & de sa liberté, que de tous les honneurs & de toutes les richesses du monde.

Il jouissoit en effet, dans son *antre de la tranquille joie*, de tout ce qui peut flatter agréablement un homme qui a l'enthousiasme de la science. Il faisoit ou (ce qui revient au même pour la satisfaction intérieure de l'ame) il croyoit faire des découvertes merveilleuses dans les anciens *King*, mais sur-tout dans les Trigrammes de *Fou-hi*. Il avoit pour approbateurs tous les Savans du premier ordre, qui venoient l'admirer de près dans son petit réduit, le consulter & se faire ses disciples. Il etoit aimé de tout le monde ; & on ne le désignoit que sous le nom de *Docteur de la tranquille joie* (*ngan-lo-sien-cheng*). Il n'étoit pas facile de pouvoir le posséder chez soi. Tous les prétextes dont on pouvoit s'aviser, quelque plausibles qu'ils parussent, etoient toujours sans effet, il etoit trop avare de son tems pour l'employer à autre chose qu'à l'étude, ou du moins à ce qui s'y rapportoit indirectement. Cependant pour donner quelque relâche à son esprit, il lui arrivoit quelquefois de sortir. Il se mettoit dans un chariot ouvert qui etoit à son usage, & alloit tantôt chez *Fou-pi*, tantôt chez *Han-ki*, ou chez *Sée-ma-koang*, ou chez l'un ou l'autre des deux freres *Tcheng-hao* & *Tcheng-y* [1].

L'Historien ajoute que lorsqu'il passoit dans les rues qui conduisoient à ces différentes maisons, il n'etoit pas jusqu'aux enfans qui ne prissent du plaisir à le voir. Les artisans dans leur boutique, se levoient & se tenoient debout par respect jusqu'à ce qu'il eût passé. De son côté, *Chao-young* sourioit à tout le monde, & tâchoit, par cet air ouvert, de témoigner sa reconnoissance & sa satisfaction. Au reste, s'il donnoit la préférence sur tous les autres au petit nombre d'amis, que je viens de nommer, c'est parce qu'ils etoient des Sages, & qu'il etoit chez eux aussi à son aise, & avec autant de liberté que dans son propre réduit. Il y avoit

[1] On trouvera ci-après les Portraits des trois derniers personnages.

ses livres, ses p.08.052 pinceaux, & une chambre qu'on lui avoit faite exprès, à l'imitation de son *antre de la tranquille joie*.

S'il alloit chez très-peu de personnes, il recevoir très-bien quiconque alloit chez lui &, ce qui est très-rare parmi ceux qui s'appliquent fortement à un genre d'étude sérieux, il ne donna jamais aucun signe de mécontentement ou d'impatience, à quelque heure de la journée & dans quelques circonstances qu'on vînt le voir. Par la satisfaction qu'il témoignoit, lorsqu'on exigeoit de lui l'explication de quelque passage difficile des *King*, ou de quelque point d'érudition & de littérature, & par l'attention qu'il portoit toujours, même aux questions les plus absurdes de la part des ignorans ou des indiscrets, auxquels il ne dédaignoit jamais de répondre, il sembloit donner à entendre qu'on lui faisoit plaisir de lui dérober ainsi ses moments.

La dixieme année de *Chen-tsoung*, sixieme Empereur de la Dynastie des *Soung*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1077, il tomba malade. A la premiere nouvelle de sa maladie, ses amis se transporterent chez lui, non pas seulement pour lui donner des marques d'une affection stérile, mais pour lui procurer tous les secours qui dépendoient d'eux. On vit un *Fou-pi*, un *Tchang-tsai*, un *Sée-ma-koang*, & quelques autres, tous personnages illustres, qui avoient rempli, ou qui remplissoient alors les premieres charges de l'Empire, venir plusieurs fois par jour, passer les nuits entieres dans la maison etroite & pauvre d'un simple particulier sans titre, pour lui rendre avec empressement les services que des domestiques mercenaires rendent souvent avec répugnance, ou tout au moins négligemment. Ils partageoient tellement leurs soins & leur tems, que sans manquer à leurs occupations personnelles & de devoir, la nuit comme le jour, il y avoit toujours quelqu'un d'entre eux auprès du malade, qui, de son côté, p.08.053 sensible à toutes ces attentions, etoit aussi tranquille & aussi gai que lorsqu il se portoit le mieux.

La nuit de sa mort, il dit à ceux de ses amis qui l'entouroient :

— Je sens que le moment qui doit me séparer de vous n'est pas loin. Je veux vous epargner la peine de faire mon epitaphe en la faisant moi-même : ecrivez.

Chen yu tay ping ché :
See yu tai ping ché.
Ké ouen ki ho nien?
Lieou ché yeou tsi soui.
Fou yang tien, ty, kien :
Hao jan, tou ou koui.

Je voudrois pouvoir renfermer en six vers François les six vers chinois de cette epitaphe, en rendant exactement tout le sens de l'original, & en lui conservant en même tems son elégante simplicité. En voici une traduction aussi courte qu'il m'a eté possible de la faire.

Lorsque je vins au monde,
Dans une paix profonde
Tout respiroit ici :
A présent que je meurs tout est en paix aussi.
Passant, veux-tu savoir mon âge,
Ce que j'ai fait, & quel fut mon partage ?
En peu de mots je te réponds ainsi
J'ai soixante ans, plus sept, j'ai vécu sans souci ;
Et pourtant, dans toute ma vie,
Il n'est rien dont le souvenir
Doive exciter en moi, sur ce qui l'a remplie,
Les remords, ou le repentir.
Entre le Ciel, la Terre & mon etude,
J'ai vu tranquillement s'écouler tous mes jours :
Egalement tranquille, & sans inquiétude,
J'en ai vu finir l'heureux cours.

p.08.054 A peine avoit-il achevé de dicter, qu'il expira. C'étoit l'heure où l'on venoit de battre la cinquieme veille, c'est-à-dire, un peu avant l'aube du jour.

Après sa mort il jouit de tous les titres qu'il avoit refusés pendant sa vie. Ses amis & les Souverains les lui prodiguerent à l'envi. Il est inutile de les rappeller ici. Il en est un qui les renferme tous, puisqu'il dit en deux mots tout ce qu'on peut dire de plus honorable. Le voici : *Kan-kié-sien-cheng*, c'est-à-dire, le *Docteur sans tache*. Il lui fut donné, après les autres, par le successeur de *Chen-tsoung*, je veux dire, par *Tché-tsoung*, septieme Empereur des *Soung*.

Parmi tous ceux qui rendirent à l'illustre mort des témoignages publics de leur estime, on distingue, surtout, le sage *Tcheng-hao*. Ce Magistrat philosophe, voulut décorer lui-même la sépulture de son ami. Il y fit elever un marbre, sur lequel il fit graver un eloge court, simple, & digne, en tout sens, de celui qui en etoit le sujet. Voici en peu de mots ce qu'il contient de plus essentiel.

> « La vertu s'acquiert plus difficilement que la science, *Chao-young* n'oublia rien pour pouvoir s'instruire à fond dans l'une & dans l'autre ; & par des efforts constans & toujours les mêmes, il vint à bout de les posséder. Ses mœurs furent des preuves de sa sagesse ; les ouvrages qu'il a laissés nous font connoître son savoir.
>
> Parmi les Disciples de Confucius, il s'en trouva soixante & dix qui s'attacherent plus particulierement à sa personne, & suivirent plus constamment ses leçons. De ce nombre, *Tseng-tsee* fut le seul qui mit par ecrit les leçons de son maître. *Tsee-see*, formé à l'école de *Tseng-tsee*, fit en quelque sorte revivre Confucius, dont il etoit petit-fils. Après *Tsee-see*, vint *Mong-tsee* ; mais depuis *Mong-tsee*, il ne s'est trouvé personne, pendant l'espace de plus de mille ans, que p.08.055 *Chao-young* n'ait effacé, tant par la profondeur de sa science, que par l'éclat de ses vertus. Comme *Koung-tsee* (Confucius), il a eu des Disciples qui rendront sa memoire célebre jusques dans les siecles les plus reculés.

LXXXIV

TCHANG-TSAI

[Lettré]

@

Il etoit originaire de la Province du *Chan-si*, d'une ville que l'on appelloit alors *Foung-tsiang*. Ses parens le destinant au parti des armes, lui mirent de bonne heure entre les mains les livres qui traitent de la guerre. Il les etudia avec ardeur, & quand il crut en savoir assez pour pouvoir répondre pertinemment aux différentes questions qu'on est en usage de faire, il se présenta pour être examiné. Il n'avoit alors que dix-huit ans. Celui qui présidoit à ces sortes d'examens, etoit le célebre *Fan-tchoung-yen*, l'un des Ministres d'Etat.

Tchang-tsai exposa avec tant de clarté, de précision & de noblesse le sujet qui lui etoit echu, en développa avec tant de facilité les différentes parties, en rapprocha si bien tous les rapports, qu'après qu'il eut cessé de parler, au lieu de l'interroger, suivant la coutume, *Fan-tchoung-yen* lui adressant la parole, lui dit :

> — Mon jeune ami, vous avez trop bien parlé pour que je donne mon consentement à ce que vous obteniez ce qui paroît faire l'objet de vos vœux. Vous n'êtes pas fait pour l'état que vous voulez embrasser. La trempe de votre esprit m'indique jusqu'où vous pouvez aller si vous vous appliquez à l'étude des Lettres. Vous pouvez devenir une des Lumieres de l'Empire ; & je me regarderois comme indigne du poste que j'occupe, si je ne faisois tous mes efforts pour vous mettre dans la voie. Retournez dans votre famille, etudiez le *Tchoung-young*, approfondissez-en le sens, & quand vous saurez bien cet

excellent livre de la p.08.056 science du juste milieu, venez ici pour me l'expliquer : je me charge du soin de votre fortune.

Je crois pouvoir m'arrêter ici un moment pour faire connoître en peu de mots cet illustre protecteur des Lettres.

Fan-tchoung-yen avoir eu dès sa plus tendre jeunesse, de l'attrait pour les sciences ; mais le desir de parvenir avec plus de rapidité, lui fit prendre le parti des armes. Il commença par être simple soldat, & fit plusieurs campagnes en cette qualité. La supériorité de son génie lui eut bientôt fait pénétrer tout ce qu'il y a de plus caché dans l'art qui fait les guerriers. Son assiduité à remplir ses devoirs, son amour pour l'étude, à laquelle il donnoit tous les momens qu'il ne devoit pas à des occupations plus relatives à son etat, sa probité reconnue, son courage & sa valeur lui ouvrirent en peu de tems la route qui conduit aux premiers emplois de la milice. Il en parcourut tous les grades, fut fait Général, commanda en chef les plus nombreuses armées, & parvint enfin à être Ministre d'État. C'est à ce grand homme que la République des Lettres est en partie redevable de l'éclat dont elle brilla sous les *Soung*, parce que ce fut lui qui inspira à *Jin-tsoung* de rétablir les colleges dans tous les endroits de l'Empire où il y en avoit eu autrefois, & qui fit rédiger les sages réglemens qui y eurent lieu, tant pour faciliter les etudes, que pour maintenir le bon ordre.

Il engagea *Ngueou-yang-siéou*, l'un des meilleurs Ecrivains de son siecle, à composer avec soin un placet qu'il se chargea de présenter lui-même & d'appuyer de tout son crédit. L'Empereur le lut avec plaisir, & convint de tout ce qui etoit contenu dans le placet en faveur du rétablissement des colleges ; mais regardant cette affaire comme etant de la derniere importance, il ne voulut rien déterminer sans avoir pris l'avis des gens de son Conseil. Il leur ordonna de délibérer p.08.057 sur cet objet, & de lui présenter ensuite le résultat de leurs délibérations. Ce Conseil etant presque tout composé de gens de Lettres & de Savans du premier ordre, il ne fut pas difficile à *Fan-tchoung-yen* de le faire pencher vers ce qu'il vouloit. Il fut conclu tout d'une voix qu'on prieroit

l'Empereur de rétablir tous les anciens colleges, & d'en établir même de nouveaux dans les villes ou il n'y en avoit pas. L'Empereur approuva cette décision, & à l'instigation de *Fan-tchoung-yen*, il donna l'ordre suivant.

> « Qu'on rétablisse tous les colleges dans les villes où il y en a eu autrefois ; qu'on en etablisse où il n'y en a point ; & que ces colleges soient tous dans l'enceinte des villes & non en dehors des murs, pour la plus grande commodité des etudians. Les Gouverneurs & autres principaux Mandarins des provinces seront chargés de choisir parmi les Mandarins subalternes, des hommes capables, & habiles dans les Lettres, pour avoir une inspection immédiate sur les colleges de leurs districts respectifs ; & si le nombre de ces Mandarins ne suffit pas, ils feront chercher dans les villages & dans les campagnes, parmi les vieux Lettrés & les Docteurs emérites qui s'y sont retirés, ceux qu'ils croiront le plus propres à remplir d'aussi importans emplois. Qu'ils donnent la préférence à ceux qui sont reconnus pour avoir de bonnes mœurs, & qui jouissent à tous autres egards, d'une réputation saine, sur ceux qui n'auroient que de la science, ou dont les mœurs seroient equivoques.
>
> Chaque année, en Automne, on fera un examen général pour le choix de ceux qui doivent être admis aux etudes.
>
> Ceux qui auront eté admis, seront examinés de nouveau après cent jours ; & si par le peu de progrès qu'ils ont fait, on juge qu'ils ne sont pas propres aux Lettres, on les priera de se retirer. p.08.058
>
> Ceux qui voudront entrer dans les colleges des villes du second ordre, s'ils ne sont pas d'une famille habituée dans le lieu même, doivent avoir parmi les Citoyens ou les personnes connues, quelqu'un qui se fasse leur répondant.

> On n'admettra point dans les Colleges ceux qui seront actuellement en deuil, ceux qui seront accusés ou soupçonnés avec fondement de quelque crime, ceux dont la conduite ne sera pas exempte de reproche, ceux enfin qui, sous quelque prétexte que ce puisse être, auront caché leur vrai nom.
>
> On examinera les Candidats : 1° sur l'éloquence ; 2° sur quelque point de doctrine ; 3° sur la poésie. On leur donnera des sujets sur ces trois différens genres, & les Examinateurs liront eux mêmes avec soin toutes les pieces, & jugeront avec equité. Les noms de ceux qui auront eté admis en conséquence de la bonté de leurs pieces, seront inscrits sur une planche qu'on exposera aux yeux du Public.

Après que cette Ordonnance eut eté publiée, *Fan-tchoung-yen* fit travailler promptement à l'exécution de tout ce qu'elle contenoit. Il ne s'en tint pas là, il engagea les membres du *Koue-tsee-kien*, c'est-à-dire du college impérial de la capitale, à demander des améliorations & des privileges. Il présenta lui-même leur requête qui etoit conçue à-peu-près en ces termes :

> Seigneur, nous lisons dans l'histoire, que sous l'illustre Dynastie des premiers *Han*, votre college impérial etoit composé de deux cens quarante corps-de-logis. Dix-huit cens chambres, sans y comprendre les salles, les offices, & autres appartemens communs, etoient distribuées dans ces différens corps-de-logis & servoient de demeure à trente mille ecoliers. p.08.059
>
> Nous lisons dans la même histoire, que sous la Dynastie des *Tang*, le même college, que les guerres au-dehors, les dissentions au-dedans, avoient fait décheoir de l'état brillant où il avoit eté, fut remis en honneur, & qu'on y bâtit douze cens chambres pour loger les etudians.

> Aujourd'hui, Seigneur, que Votre Majesté n'a rien tant à cœur que de faire fleurir les Lettres, aujourd'hui où l'on voit s'élever de tous côtés, par ses ordres, des colleges publics où on les enseigne, ne fera-t-elle rien en faveur de son propre college, de ce college qui doit être regardé comme le foyer où se réunissent tous les rayons scientifiques de l'Empire, & comme le brillant miroir qui doit réfléchir toutes les lumieres particulieres propres à eclairer l'univers.

Sur ce placet, l'Empereur assigna pour l'agrandissement du *Koue-tsee-kien* un vaste emplacement qui etoit dans le voisinage ; ordonna qu'on augmenteroit le nombre des appartemens, & qu'on construiroit de nouvelles chambres pour contenir & loger deux cens ecoliers de plus qu'auparavant ; qu'on bâtiroit deux grandes salles, dont l'une seroit uniquement destinée à expliquer publiquement les *King*, & l'autre à faire, en l'honneur de Confucius, les cérémonies respectueuses par lesquelles on le reconnaît pour le Maître de la Nation.

Quand tous ces bâtimens furent achevés, l'Empereur voulut s'y transporter en personne pour voir si tout etoit bien. Il se rendit d'abord dans la salle de Confucius, & ne dédaigna pas de se prosterner devant sa représentation, & d'y faire toutes les cérémonies avec autant de respect que l'eût pu faire le moindre des etudians. De là il passa dans la salle des *King*, assista pendant quelques minutes à la leçon du Maître ; & avant que de retourner dans son Palais, il voulut visiter en personne les chambres même des ecoliers.

p.08.060 Qu'on me pardonne cette digression en faveur de mon amour pour les Lettres, & de ma profonde vénération pour les personnes en place qui les protegent. Je reviens à *Fan-tchoung-yen* qui en a eté l'occasion.

Ce grand Ministre s'obstina à ne vouloir pas donner au jeune *Tchang-tsai* une place parmi ceux qui aspiroient aux grades militaires, & *Tchang-tsai* ne lui sut aucun mauvais gré de son refus, Il suivit son conseil, se retira dans la maison paternelle, & s'y livra tout entier à l'étude. Il y prit

tant de goût, qu'après avoir lu & relu le *Tchoung-young*, dont il pénétra le sens dans toute son etendue, il ne lui vint pas même en pensée de retourner auprès de *Fan-tchoung-yen* pour le faire souvenir de la promesse qu'il lui avoir faite de travailler à sa fortune. Il s'enfonça dans les ténebres de l'*Y-king*, & tâcha même de débrouiller le chaos de l'Antiquité la plus reculée. Hors l'*Y-king* & les premiers tems de la Monarchie, tout lui etoit indifférent. Il ne se contentoit pas du travail de toute la journée, il passoit une partie de la nuit à méditer sur ce qu'il avoit fait ; & il ne se livroit au sommeil qu'après qu'il avoit trouvé quelque nouvelle explication d'un Trigramme, ou la solution de quelque difficulté qui l'avoit arrêté.

Tel fut le genre de vie qu'il mena pendant une dizaine d'années. Alors la secte des *Tao-see* etoit plus en vogue qu'elle n'avoit encore eté ; quantité de personnes de tous etats l'embrassoient & en suivoient les dogmes. *Tchang-tsai* voulut la connoître à fond. Il l'étudia ; mais en ayant reconnu le foible & la fausseté, il l'abandonna aux superstitieux sectaires, & se remit à l'étude des *King.* Cependant ses parens & ses amis lui persuaderent qu'il etoit tems qu'il pensât à prendre ses grades, pour pouvoir parvenir à quelque chose, ou avoir du moins un etat dans la vie civile. Il p.08.061 consentit à ce qu'on exigeoit de lui & se rendit dans la capitale, où, après avoir subi tous les examens requis, il reçut le doctorat qu'on lui conféra d'une commune voix.

La qualité de Docteur dont il venoit d'être décoré, ne fut pas pour lui un prétexte de se livrer au repos, en attendant qu'il fût placé dans les charges. Elle fut au contraire un motif pressant pour l'engager à etudier avec encore plus d'ardeur qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Il prit la peau de Tigre, & expliqua publiquement l'*Y-king*.

Il faut savoir qu'un des privileges de ceux qui entreprenoient de faire des leçons sur les Trigrammes de *Fou-hi*, qui sont les matériaux de l'*Y-king*, consistoit à pouvoir etendre une peau de Tigre sur la chaire dans laquelle ils péroroient, ou sur le coussin qui leur servoit de siege. La peau de ce terrible animal etoit une espece d'emblème, par lequel on

vouloit faire entendre que les difficultés que l'on rencontre dans l'*Y-king* ne sont pas moins effrayantes que les approches du Tigre ; & que comme personne ne s'aviseroit d'approcher de cet animal, s'il ne se sentoit bien armé, personne de même ne doit entreprendre d'expliquer l'*Y-king*, si le génie, joint au savoir, ne le met en etat de le faire avec honneur.

Tchang-tsai eut à peine donné ses premieres leçons publiques, que sa réputation fut faite. On accouroit de tous côtés pour l'entendre. Les Lettrés eux-mêmes venoient en foule pour lui demander des eclaircissemens sur ce qu'ils ne comprenoient pas, ou pour avoir la solution de quelques difficultés qu'ils ne pouvoient résoudre.

Il jouissoit sans contradiction de la primauté sur tous ceux qui couroient la même carriere, lorsque deux Docteurs du premier ordre, les deux illustres freres *Tcheng-hao* & *Tcheng-y* [1] furent invités par le corps de la Littérature à aller entendre p.08.062 quelques-unes de ses leçons. Ils se rendirent avec un nombreux cortege de Savans, dans le lieu où il les donnoit ; & après avoir ecouté l'explication entiere d'un Trigramme, *Tcheng-hao* prit la parole, & expliqua à sa maniere le même Trigramme ; *Tcheng-y* son frere, fit la même chose après lui. On ne sauroit imaginer avec quels applaudissemens l'un & l'autre furent accueillis. *Tchang-tsai* lui-même les combla de mille éloges, & descendant de son siege, il prit la peau de Tigre & la remit aux deux freres ; puis s'adressant à toute l'assemblée :

> — Voila, dit-il, ceux qui désormais doivent être vos Maîtres ; je ne suis pas capable de leur tenir le livre ; je me déclare leur humble disciple.

Il ne s'en tint pas à cette protestation qu'on eût pu regarder comme un simple compliment. Il cessa dès-lors de paroître en public, & se retira dans le fond du *Chan-si* pour y vaquer à la méditation de l'*Y-king*, & à la composition de quelques livres. On lit encore aujourd'hui trois de ses

---

[1] Voyez leurs Portraits ci-après.

ouvrages sur les Trigrammes. Le premier est intitulé *Toung-ming*, le second *Si-ming*, & le troisieme, *Tchen-moung-king-hio*.

Après quelques années on alla le chercher dans sa solitude pour lui faire exercer la Magistrature. L'Empereur le nomma Gouverneur du peuple de la ville de *Yun-yen*. Il remplit cette charge avec tant de zele, de droiture, de probité & de désintéressement, qu'on eût dit qu'il gouvernoit sa propre famille. Il fit son point capital de régler les mœurs & d'inspirer la vertu.

Le premier jour de chaque Lune, il donnoit un festin public dans son propre Tribunal. Il invitoit alternativement les principaux de la ville, les vieillards, & les chefs de tous les villages de sa dépendance. Il profitoit de cette occasion pour s'informer des abus auxquels il falloit remédier, des désordres qu'il falloit corriger, des maux & des besoins du pauvre peuple, p.08.063 des moyens qu'il falloit prendre pour le secourir ; & il finissoit par recommander à ses convives de ne rien oublier pour porter leurs compatriotes à la pratique des cinq vertus capitales, l'Humanité, la Justice, l'amour de l'Ordre & des Usages de la Nation, la Droiture, la Cordialité ou la bonne-foi. Ce sont-là, leur disoit-il, les liens qui lient les hommes entre eux. Sans ces vertus, nous ne serions que des sauvages, nous serions semblables à ces premiers hommes que *Fou-hi* rassembla.

La réputation de ce sage Gouverneur vola jusqu'a la Cour. L'Empereur l'appella & voulut le voir. Il lui fit quelques questions sur le Gouvernement ; & sur les réponses qu'il en reçut, il le plaça dans le Ministere, pour aider de ses conseils & eclairer de ses lumieres ceux qui etoient à la tête des affaires.

Dans ce nouveau poste, il crut pouvoir se conduire comme il avoit fait dans la petite ville dont il venoit de quitter le Gouvernement. Il vouloit que toutes les affaires se traitassent comme du tems d'*Yao* & de *Chun*. Il prétendoit que la seule & unique manière de bien gouverner, etoit celle qui avoit eu lieu sous les trois premieres Dynasties. Comme il etoit toujours d'un avis contraire à celui des autres, les Ministres, après avoir patienté quelques mois, conclurent enfin qu'il falloit prier l'Empereur de

les débarrasser d'un homme qui, selon eux, n'avoit pas la moindre idée des affaires, & etoit absolument incapable de les traiter.

> — Le Docteur dont Votre Majesté nous a ordonné de suivre les conseils, lui dirent-ils, n'est pas un homme de ce siecle. Il n'a dans la tête que *Yao* & *Chun*, que *Tcheng-tang* & *Ouen-ouang*, & il voudroit qu'on se conduisît aujourd'hui comme on le faisoit de leur tems. Il est déplacé parmi nous. Nous supplions Votre Majesté de nous en délivrer, en lui donnant quelque emploi plus conforme à ses inclinations & à ses talens.

p.08.064 L'Empereur eut egard à la représentation de ses Ministres ; mais, comme il estimoit *Tchang-tsai*, il ne voulut pas l'éloigner de sa personne, &, en le tirant du Conseil des Ministres, il lui donna place parmi les Savans qui lui expliquoient tour à tour l'histoire & les *King.* Il le nomma, outre cela, Inspecteur général de ses bibliotheques, & il lui ordonna d'extraire des livres qu'elles contenoient ce qu'il y avoit de plus essentiel en chaque genre, afin d'en composer un ouvrage particulier qui pût epargner aux Littérateurs la peine de dépouiller eux-mêmes une quantité prodigieuse de volumes, avant que de trouver le petit nombre d'articles dont ils vouloient faire usage.

Tchang-tsai s'acquitta avec application du nouveau travail qui venoit de lui être imposé. Tous les momens qu'il ne donnoit pas à l'Empereur, il les employoit à feuilleter les livres & à les analyser. Il etoit l'oracle de tous les Savans de l'Empire, lorsqu'il s'agissoit de quelque chose qui avoit rapport à l'antiquité. On le consultoit de vive voix & par lettres ; & dans toutes ses réponses, il ne manquoit jamais d'exciter à la vertu & à la pratique des usages des trois premieres Dynasties.

> — Il ne dépend pas de nous d'être riches ou pauvres, disoit-il sans cesse, mais il dépend de nous d'être vertueux : Mettons les premiers de nos soins à acquerir la vertu ; & quand nous l'aurons acquise, exerçons-nous y par des actes souvent réitérés. Mes Maîtres m'ont inculqué ces maximes ; je tâche de vous les inculquer à mon tour. N'entreprenons rien qui soit au-

> dessus de nos forces, mesurons-nous dans toutes nos dimensions.

L'envie qu'il avoit de faire revivre les usages antiques, le porta à présenter une supplique à l'Empereur, dans laquelle il demandoit qu'on remît en vigueur les *San-ly*, c'est-à-dire, les trois coutumes principales qui s'observoient dans la vie p.08.065 civile dès les premiers tems de la Monarchie. La premiere de ces coutumes s'appelloit *Koan*. Elle consistoit dans les trois changemens de bonnets, qui avoient lieu dans trois âges différens de la vie. Le premier se faisoit à l'âge de trois ou quatre ans ; le second lorsque les enfans entroient dans les ecoles, & troisieme lorsqu'ils avoient atteint l'âge viril ou de puberté.

La seconde coutume, ou le second des *San-ly*, s'appelloit *Houen* : elle regardoit les mariages, & déterminoit tout ce qu'il falloit observer en les contractant.

La troisieme de ces anciennes coutumes portoit le nom de *Sang*, & avoit lieu pour tout ce qu'on devoit pratiquer à la mort de quelqu'un, depuis le moment où il venoit d'expirer jusqu'à celui de l'enterrement, & même jusqu'à ce qu'on quittât le deuil. L'Empereur lut avec plaisir cette supplique, & la renvoya au tribunal des Rites, avec ordre de l'examiner avec attention, de délibérer sur ce qu'elle contenoit, & de donner son avis. Le tribunal décida qu'il ne falloit faire aucun changement aux usages actuels, & répondit ainsi à l'Empereur :

> « Seigneur, nous avons examiné, par ordre de Votre Majesté, la supplique de *Tchang-tsai* au sujet du renouvellement des *San-ly*, & voici quel est notre sentiment. Nous pensons que les mœurs présentes etant différentes des mœurs des anciens, il seroit inutile & même préjudiciable à plusieurs egards, de vouloir faire observer aujourd'hui ce qui se pratiquoit alors. Nous ne voyons pas d'ailleurs ce qui pourroit en résulter pour le bonheur de vos peuples & pour la gloire de votre regne. Nous croyons donc qu'il faut laisser les choses dans l'état où elles sont.

Cette réponse, qui fut communiquée à *Tchang-tsai*, augmenta le mécontentement qu'il avoit à l'occasion des nouveaux réglemens que *Ouan-ngan-ché*, qui etoit alors p.08.066 Ministre principal, faisoit chaque tour (Je ferai bientôt connoître ce *Ouan-ngan-ché*, sous les portraits de *Sée-ma-koang* & de *Tcheng-hao*) [1]. Il se dégoûta de la Cour, & sous prétexte de la foiblesse de sa santé, il demanda à la quitter. L'Empereur qui l'estimoit infiniment, eut d'abord quelque peine à lui permettre de se retirer ; mais il se rendit enfin, moins aux prieres réitérées du Docteur, qu'aux sollicitations pressantes de son Ministre à qui un homme de cette trempe faisoit toujours ombrage.

Tchang-tsai partit donc avec le dessein d'aller finir ses jours dans sa patrie ; mais il les termina plutôt qu'il ne croyait. Il mourut en chemin dans un lieu appellé *Lin-toung*, la dixieme année du regne de *Chen-tsoung*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1077.

Ceux de ses Disciples qui etoient dans la Capitale, eurent à peine entendu parler de sa mort, qu'ils se réunirent pour délibérer sur le nom qu'ils donneroient à leur Maître afin d'honorer sa mémoire. ils convinrent qu'il seroit suffisamment caractérisé par ces trois lettres : *Ming-tcheng-ché*, qui signifient, *Maître eclairé & plein de droiture*. Ils voulurent cependant prendre l'avis de *Tcheng-hao*. Celui-ci s'excusa modestement, & les renvoya à *Sée-ma-koang*, en leur disant que c'etoit le Savant de tout l'Empire qui avoit le plus de lumieres & de goût. Ils consulterent donc *Sée-ma-koang*, qui leur répondit :

> — Je crois qu'il faut avoir pour votre Maître, après sa mort, les egards que vous aviez pour lui lorsqu'il vivoit. De son vivant, vous concouriez avec lui à faire revivre les usages antiques ; faites la même chose aujourd'hui. Anciennement on ne donnoit point aux morts des titres honorifiques. Nous ne lisons pas que les Disciples de Confucius se soient mis en frais pour donner un nom à leur Maître après p.08.067 sa mort. Il me semble que vous

[1] Voyez ci-après.

ne pouvez rien faire de mieux que de suivre un si bel exemple. Je suis persuadé que *Tchang-tsai* vous diroit la même chose, s'il pouvoit vous faire entendre sa voix du fond de son tombeau. Je n'ai rien de plus ajouter.

LXXXV

TCHEOU-TCHUN-Y

[Sage]

@

Le sage dont j'ébauche ici le portrait, est comme ces figures d'optique qui offrent des objets différens sous leurs différens points de vue. Le nom de sa famille etoit *Tcheou*, son nom propre *Tchun-y*, & son nom d'honneur *Mao-chou*. Il naquit à *Yng-tao*, village de la dépendance de *Tao-tcheou*. Ses parens qui reconnurent en lui les plus heureuses dispositions, n'oublierent rien pour le bien elever, & tâcherent de le rendre propre à bien remplir tous les emplois de la vie civile. Ils réussirent au-delà même de leur espérance ; car dans quelque position que *Tcheou-tchun-y* se trouvât dans la suite, il ne fut jamais déplacé, & sembla toujours fait uniquement pour le poste qu'il occupoit. Simple Citoyen, Homme de guerre, Magistrat, Philosophe, Littérateur, il fut également dans tous ces etats un exemple à suivre.

Après avoir fait de très-bonnes etudes, il pria ses parens de le laisser pendant quelques années à lui-même, pour pouvoir, disoit-il, réfléchir à loisir sur tout ce qu'il avoit appris, & mettre chaque objet particulier dans sa mémoire, à l'endroit qu'il devoit naturellement occuper. On lui accorda sans peine ce qu'il souhaitoit, & ce ne fut que lorsqu'il se crut lui-même suffisamment instruit qu'on pensa à le produire.

L'un de ses oncles maternels, nommé *Tcheng-hiang*, homme d'un mérite reconnu, & qui tenoit l'un des premiers rangs dans le lieu qu'il habitoit, voulant le mettre dans la voie des honneurs, lui acheta une charge qui lui donnoit p.08.068 inspection sur le peuple de *Fen-ning*. Dès les premiers jours de son administration, *Tcheou-tchun-y* se concilia l'estime universelle. Il y avoit une affaire entre les principaux du lieu, sur

laquelle tout le public avoit les yeux ouverts : elle etoit pendante depuis long-tems, & le prédécesseur du nouveau Mandarin l'avoit laissée indécise. *Tcheou-tchun-y* s'en instruisit à fond dans l'espace de quelques jours, & porta un jugement qu'il motiva d'une maniere si lumineuse, qu'il fut admiré de tout le monde, & que les parties y acquiescerent sans regret.

Son talent de discerner le vrai d'avec le faux, & de démêler ce qui etoit le plus embrouillé, se montroit sur-tout dans les altercations entre les personnes du peuple. Sa maxime générale etoit alors de commencer par se déclarer pour le petit contre le grand, pour le foible contre le fort, & pour le pauvre contre le riche.

> — De quelque maniere que ce soit, disoit-il, les grands, les forts & les riches sont en faute, parce qu'il ne tient qu'à eux de se faire servir, respecter, & même aimer : ils n'ont, pour en venir à bout, qu'à être modestes, & à ne pas se prévaloir de ce qu'ils ont de plus que les autres.

Ensuite il examinoit scrupuleusement les raisons de part & d'autre ; & il jugeoit enfin avec tant de droiture & d'impartialité, que ceux même qu'il condamnoit, reconnoissoient sans peine l'équité de ses jugemens.

Sa réputation vola bientôt au loin. Les principaux d'entre les grands Mandarins de la Province, le proposerent pour la commission de Visiteur-Général de toutes les Prisons. L'Empereur y consentit d'autant plus volontiers, qu'il etoit assez ordinaire que des accusés, quelquefois innocens, fussent long-tems détenus, sous prétexte que les Juges manquoient d'éclaircissemens nécessaires.

Tcheou-tchun-y se mit en devoir d'exercer son nouvel p.08.069 emploi le jour même qu'il en reçut l'expédition ; & eut bientôt vidé successivement les prisons. Il renvoyoit au Tribunal suprême de la capitale, ceux qu'il jugeoit dignes de mort. Il ecrivoit leurs noms, leur patrie, le genre de crime dont ils etoient accusés, & le précis des preuves. Il elargissoit les autres coupables après leur avoir fait subir les

différentes peines qu'ils méritoient ; mais ceux qui avoient eté emprisonnés injustement, il les faisoit conduire avec honneur dans le sein de leurs familles. Il vaqua à ces pénibles fonctions avec tant d'exactitude & de célérité, que dans moins d'une année toutes les affaires criminelles de la province se trouverent au courant. Il eut pour récompense le Gouvernement particulier de *Nan-ngan*, poste purement honorable, parce qu'il y avoit un Gouverneur-Général qui avoit toute l'autorité, & expédioit toutes les affaires. C'étoit ce qu'il lui falloit, parce qu'il pouvoit alors se livrer sans réserve à l'étude de l'*Y-king* dont il faisoit ses plus cheres délices. Il ne sortoit d'auprès de ses livres ou de la conversation de quelque Savant, que lorsqu'il s'agissoit de prendre la défense de quelque malheureux opprimé. Il employoit alors tout son tems & tout ce qu'il pouvoit avoir de crédit, jusqu'à ce qu'il eût obtenu ce qu'il souhaitoit.

Il arriva au Gouverneur-Général de condamner à mort un homme qui n'avoit pas mérité le dernier supplice. *Tcheou-tchun-y* fit ses représentations, & ne fut point ecouté. Il revint à la charge ; on ne l'écouta pas davantage. Il fit un ecrit dans lequel il démontroit l'injustice qu'on alloit commettre, & le présenta lui-même à *Ouang-koui* (c'étoit le nom de l'Officier-Général) ; tout cela fut inutile. Outré de dépit, non par le peu d'égards qu'on avoit pour lui, mais parce qu'on violoit les droits les plus sacrés, qui sont ceux de la justice, *Tcheou-tchun-y* ecrivit sa démission, la remit à *Ouang-koui*, & se retira dans le dessein de ne plus s'occuper que de l'étude.

p.08.070 Cette démarche produisit deux bons effets. Le premier fut qu'on ne fit pas mourir le criminel, parce que le Gouverneur-Général crut devoir tout craindre de la part d'un homme aussi ferme que *Tcheou-tchun-y*, qui pouvoit aisément faire parvenir l'affaire jusqu'au pied du Trône. Le second effet fut tout en faveur des Lettres : car *Tcheou-tchun-y*, persistant dans son premier dessein, refusa de reprendre la démission qu'il avoit remise entre les mains de *Ouang-koui*, & s'abandonna tout entier à la méditation de l'*Y-king*.

Ce fut dans ce tems d'absolu repos que se réputation littéraire s'étendit avec rapidité d'une extrémité de l'Empire à l'autre. On venoit de tous côtés pour se mettre au nombre de ses disciples, Les Savans même les plus distingués entreprenoient de longs voyages pour se procurer la satisfaction de le voir, d'assister à quelques-unes de ses leçons, & de pénétrer, par son secours, dans le sens profond de quelque Trigramme, dont ils ne pouvoient par eux-mêmes qu'effleurer la superficie. Tels furent en particulier les deux illustres freres *Tcheng-hao*, & *Tcheng-y*.

> « Ils ne furent que trois jours chez *Tcheou-tchun-y* (dit l'histoire), parce que leurs occupations personnelles & de devoir ne leur permirent pas d'y rester plus long-tems, mais ils profiterent si bien de sa conversation, qu'il prirent entiérement sa maniere, lorsque dans la suite, ils expliquerent l'*Y-king*.

Les explications que *Tcheou-tchun-y* donnoit de vive voix à ceux qui venoient l'entendre, ne remplissoient qu'une partie de son tems. Il consacroit le reste à la composition du fameux ouvrage qu'il donna dans la suite au public sous le titre de *Y-toung*, c'est-à-dire, l'*Y-king pénétré*.

> « Dans cet ouvrage qui est en 40 chapitres (dit l'un de ses Panégyristes) il n'y a pas un mot d'inutile, pas un mot qui ne soit à sa place, pas un mot qui ne dise tout ce qu'il faut dire.

p.08.071 Outre son *Y-toung*, il composa encore le *Ho-lo-chou*, c'est-à-dire, livre sur les figures *Ho-tou* & *Lo-chou*, qui furent montrées, la premiere à *Fou-hi*, sur le corps du cheval dragon qui sortit de la riviere de *Ho*, & la seconde au grand *Yu*, sur la maison de la tortue mystérieuse qui sortit de la riviere de *Lo*. De ces deux figures, *Tcheou-tchun-y* n'en fit qu'une qui représente tout à la fois l'une & l'autre, & qui, par l'arrangement qu'il donne aux nombres, expose alternativement les nombres du Ciel & de la Terre, en commençant par l'unité jusqu'à la dixaine.

On ne sauroit croire combien les Chinois modernes sont enthousiasmés de cette combinaison toute simple. Ils y trouvent la clef

de toutes les choses possibles, la démonstration de toutes les choses faites & à faire. Dans l'explication qu'en donne l'auteur lui-même, dans son *Y-toung*, il remonte jusqu'au premier principe physique qu'il nomme *Tay-ki*. Il représente ce *Tay-ki* au moyen d'une figure de son invention, & trouve dans le développement de ce premier principe, toute la marche de la Nature pour la production, l'accroissement, la destruction & la reproduction des Etres. Les fondemens sur lesquels il bâtit son systême, paroissent solides aux yeux des Chinois ; & son style leur semble naturel en même tems & sublime. On lui donne, d'une commune voix, la prééminence sur tous ceux qui ont ecrit sur l'*Y-king*, du tems des *Soung* ; & on le met à la tête des illustres de cette célebre Dynastie.

On ne le laissa pas finir ses jours dans ces travaux purement littéraires, qui l'occuperent plusieurs années. Ceux qui etoient à la tête du Gouvernement, instruits de ses vertus & de ses talens, voulurent le mettre à portée de les faire valoir au profit général de la Société. Ils lui firent remplir successivement les Magistratures de *Koui-yang*, de *Nan-tchang*, & de *Ho-tcheou*. Par-tout il se fit aimer ; par-tout on le regardoit p.08.072 comme le pere du peuple. Il n'y eut que les brigands & les malfaiteurs auxquels il fut toujours redoutable.

On raconte que dans la ville de *Nan-tchang*, il y avoit des citoyens qui, par leurs malversations & leurs usures, avoient acquis des richesses immenses. Ils etoient un objet d'horreur pour leurs compatriotes, auxquels ils nuisoient de mille manieres, dans la certitude de l'impunité, achetant la protection de tous ceux qui auroient pu les châtier. *Tcheou-tchun-y*, en entrant en charge dans cette ville, fut instruit des désordres qui y régnoient ; & son premier soin fut d'y remédier. Il fit un exemple sévere sur l'un de ces riches malfaiteurs. Les autres, dit l'Historien, craignirent pour eux-mêmes un sort pareil, & rentrerent dans le devoir. Ils employerent dès-lors leurs richesses, non pour acheter l'impunité, mais pour se concilier la bienveillance de leurs concitoyens.

Il y avoir à *Nan-kang* un gros corps de troupes, pour défendre tout le pays, qui est à l'Ouest de *Kiang*, coutre les incursions des peuples du

Midi, qui n'étoient pas alors soumis à l'Empire. Ces troupes, fort mal disciplinées etoient plus à charge aux habitans que ne l'eussent eté des ennemis etrangers. Les Magistrats se plaignoient en vain. Les ordres qu'on envoyoit au Commandant & aux Officiers de contenir les soldats dans le devoir n'étoient point exécutés. Les plaintes des Magistrats redoublerent. Enfin, l'un des Ministres proposa à l'Empereur de nommer *Tcheou-tchun-y* pour être Commandant général de ces troupes. L'Empereur goûta cet avis, & fit sur le champ expédier à *Tcheou-tchun-y* l'ordre de se rendre au plutôt à *Nan-kang*, & d'y exercer les fonctions de Commandant général de toutes les troupes du district.

Tcheou-tchun-y obéit sans replique & sans délai, avec son zele ordinaire. Il assembla, sous le prétexte d'une revue p.08.073 générale, tous ceux qui devoient être sous ses ordres, tant Officiers que Soldats, & leur parla ainsi :

> — Je n'ai que deux choses à vous recommander : la premiere, de faire tous vos efforts pour bien remplir tous les devoirs de votre profession ; la seconde, de ne rien faire qui puisse tourner au détriment du peuple. Je suis persuadé que vous vous porterez de vous-mêmes à ce que je vous recommande, si vous faites attention que c'est des deniers de l'Etat que vous êtes entretenus, & que c'est par le peuple que ces deniers sont fournis à l'Etat. Au surplus, comme c'est sur moi que l'Etat se repose du soin de vous faire pratiquer ce pourquoi il vous entretient, je remplirai exactement ma tâche quant à ce point. Pour ce qui est de l'autre article, je vous déclare que j'exposerai ma vie, s'il le faut, pour empêcher que ceux qui doivent être les défenseurs du peuple n'en soient les oppresseurs & les tyrans.

Ce discours prononcé gravement, par un homme de la réputation de *Tcheou-tchun-y*, fit la plus forte impression sur l'esprit de tous ces militaires. Son exactitude à exiger le devoir, quelques exemples sur les plus mutins, & plus que cela encore, son attention à secourir, sans

ostentation, les Officiers & les Soldats qu'il savoit être dans le besoin, acheverent le reste. Ces guerriers qui avoient jusqu'alors eté si indociles au frein, devinrent, sous le commandement de *Tcheou-tchun-y*, aussi modestes, aussi dociles, aussi attentifs que pouvoient l'être ses disciples, quand il leur expliquoit le cérémonial ou l'*Y-king*. Il ne fallut que quelques mois pour produire ce changement.

Quand tout fut rentré dans l'ordre, *Tcheou-tchun-y* crut pouvoir se livrer de nouveau à son penchant pour l'étude. Non loin de l'endroit où les troupes s'assembloient deux ou trois fois par lune, pour l'exercice général, il y avoit un p.08.074 ruisseau dont les claires ondes coulant à peine pour aller se joindre à celles de la riviere de *Pen-kiang*, etoient toujours couvertes de nénuphar. La beauté des fleurs & des feuilles de cette agréable plante, enchantoit les yeux, tandis que le doux murmure des eaux qui serpentoient dans la plaine etoit un charme pour l'oreille. Entre ce ruisseau & la riviere, etoit un terrein inculte & sablonneux, que couvroient par intervalles, quelques bosquets de saules & de bouleaux, qui sembloient n'avoir eté plantés là, que pour offrir leur ombrage à ceux qui voudroient s'occuper à loisir de quelque douce rêverie, ou méditer sur les ouvrages de la Nature.

Les avantages d'une pareille situation n'échapperent pas à l'œil du Commandant Philosophe. Il y fit bâtir une petite maison, pour s'y retirer quand son loisir le lui permettroit. Il la trouva si fort à son goût, qu'il en fit par la suite son séjour le plus ordinaire. Ce fut là qu'il mit la derniere main à ses immortels ouvrages. A l'exception de cinq ou six jours qu'il donnoit, dans le courant de chaque lunaison, à l'exercice des troupes, & aux autres devoirs indispensables de sa charge, il passoit le reste de son tems avec ses disciples, ou il l'employoit à de profondes méditations sur l'*Y-king*, tantôt assis tranquillement à l'ombre des saules, & d'autres fois à demi-couché sur les bords du ruisseau couvert de nénuphar : ce qui lui fit donner le nom de *Tcheou-lien-ki*, & de *Lien-ki-sien-cheng*, c'est-à-dire, *Tcheou*, *le Docteur aux nénuphars*.

Enfin, après avoir fourni la carriere la plus laborieuse, quant à ses etudes & à ses différens emplois, & la plus glorieuse quant à ses succès littéraires, il mourut dans la cinquante-septieme année de son âge, pleuré de ses disciples & de tous ceux qui l'avoient connu, & généralement regretté dans toute l'etendue de l'Empire. Sa mort arriva l'un des jours de la sixieme p.08.075 lune, de la sixieme année du regne de *Chen-tsoung*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1073.

La treizieme année de *Kia-ting*, c'est-à-dire l'an de Jesus-Christ 1220, l'Empereur *Ning-tsoung* lui donna rang parmi les Comtes, en ajoutant à son nom le titre de *Yuen-koung*, qui signifie à la lettre, *le premier d'entre les Comtes* ; & l'Empereur *Ly-tsoung*, successeur immédiat de *Ning-tsoung*, le décora du flue de *Jou-nan-po*, ou de Prince de *Jou-nan*, & ordonna que son portrait seroit placé dans la salle de Confucius, parmi ceux des disciples de ce Philosophe : ce qui eut lieu la premiere année de *Tchun-yeou*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1241.

LXXXVI

TCHENG-HAO

[Philosophe]

@

Si par le titre de Philosophe, l'on entend désigner un homme qui aime la sagesse & qui se fait un devoir de mettre en pratique les maximes qu'elle prescrit, je doute que parmi les nations qui ne sont point eclairées des lumieres du Christianisme, quelqu'un fût plus digne de porter ce nom que celui dont nous allons tracer le portrait. On en jugera par ce que je vais rapporter de lui, d'après l'Histoire & la foule des Auteurs Chinois qui ont eu occasion d'en parler. Le nom de sa famille etoit *Tcheng*, & son nom propre *Hao*, ce qui le fait désigner sous le nom composé de *Tcheng-hao*. Il prit le surnom de *Pê-tchun*, pour se conformer à l'usage qui veut toujours qu'on ait un surnom. Il etoit originaire du *Ho-nan*, & fit ses premieres etudes dans la maison paternelle. On dit qu'à l'âge de dix ans, il composoit déjà des pieces d'éloquence, & savoit faire des vers. A douze ans il entra dans les ecoles publiques, & s'y distingua par son application & les brillans succès qui en furent le fruit. Il reçut, les uns après les autres, p.08.076 tous les grades littéraires. Après avoir eté décoré du Doctorat, il voulut avoir quelque tems à lui pour revenir sur tout ce qu'il avoit appris ; & ne se pressa pas de se présenter pour être placé.

Avide de tout savoir, tout genre d'étude lui etoit bon dès qu'il pouvoit lui procurer quelque connoissance. Les Sectaires *Tao-ché* & *Ho-chang*, c'est-à-dire, ceux que nos Européens désignent sous le nom général de Bonzes, etoient alors prodigieusement multipliés dans toute l'étendue de l'Empire ; & ils comptoient parmi ceux qui faisoient profession de leur doctrine, des personnes du premier mérite. Il voulut savoir sur quoi tant d'hommes se fondoient pour adopter des maximes qui imposent des devoirs en plus grand nombre & plus pénibles que ceux que la Nature a

gravés au fond de tous les cœurs. Il lut leurs livres, il les etudia avec soin, il médita profondément sur tous les points de doctrine qu'ils contenoient, & fut pendant dix ans à n'avoir d'autre occupation.

Vivant presque en solitaire, & ne se permettant de divertissement que celui qu'il trouvoit dans la conversation de quelques amis qui lui ressembloient, ou à contempler les ouvrages de la Nature, il nourrissoit des poissons dans un vase, & il passoit quelquefois des heures entieres à les considérer. Au bas de l'escalier de sa chambre [1] il avoit quelques pieds de bambou, & il les contemploit de même très-souvent & pendant long-tems : il etoit alors immobile & comme ravi hors de lui-même. Ses amis, des Sages même, lui demanderent plus d'une fois pourquoi il s'arrêtoit ainsi à considérer si sérieusement des choses si ordinaires, & à examiner avec tant d'attention ce que tout le monde connoissoit :

> — C'est, leur répondoit-il tranquillement, p.08.077 pour y chercher & y découvrir, si je puis, la marche de la Nature dans ce qu'elle produit. Après que dans les poissons & dans les bambous j'aurai découvert ce que je cherche, je passerai à des choses plus relevées.

Comme il avoit des mœurs fort réglées & qu'il etoit sans ambition, il eût volontiers coulé le reste de ses jours sans chercher à se procurer des emplois au dehors. La lecture & l'étude réfléchie qu'il faisoit de tous les ouvrages des Sectaires, l'entretenoient, sans qu'il s'en apperçût, dans cet amour de la contemplation & du repos. Ses amis n'oublierent rien pour le tirer de cette espece de léthargie.

> — Vous avez l'esprit bon & solide, lui disoient-ils souvent, vous êtes laborieux, exact & constant dans votre travail ; vous êtes naturellement doux & plein de déférence ; votre modestie & le cas que vous semblez faire de tout le monde, vous font autant d'amis qu'il y a de personnes qui vous connoissent ; la droiture, l'aimable franchise, une sincérité qui n'est jamais

[1] Les chambres sont presque toutes, à la Chine, entre cour & jardin.

> offensante, sont l'ame de vos discours & de toute votre conduite. Quelles qualités vous faut-il de plus pour vous rendre utile à vos semblables ? Un homme qui ne vit que pour soi, doit être exclu de la société ; il n'y peut figurer que comme un arbre stérile figure dans le milieu d'un champ : il occupe inutilement du terrein.

Cette exhortation répétée sans cesse par des hommes d'un mérite distingué, qu'il savoit lui être attachés, fit impression sur lui. Il se remit à l'étude des *King ;* & à mesure qu'il en pénétroit le vrai sens, il découvroit le faux de la doctrine des *Tao-che* & des *Ho-chang*. Il s'en détacha bientôt entiérement ; & il ne lui resta de tout ce qu'il en avoit appris, qu'un regret amer d'avoir perdu tant de tems à l'apprendre. Il se mit à expliquer publiquement l'*Y-king*, & il le fit avec p.08.078 tant de profondeur, & d'une maniere si solide, que sa réputation effaça bientôt celle de tous les autres maîtres. On se rendoit chez lui de toutes les Provinces de l'Empire, ou pour se mettre au nombre de ses Disciples, ou pour écouter seulement quelques-unes de ses leçons.

On pensa alors à le produire pour les emplois qui ont rapport avec le Gouvernement du peuple. Je dis qu'on y pensa, car il n'y auroit pas pensé lui-même. Il fut envoyé pour être Mandarin en second, ou comme Lieutenant du Gouverneur, dans une ville du troisieme ordre. Il remplit ce poste avec tant d'intégrité & de droiture, qu'il s'attira la confiance de tout le monde : on le prenoit pour arbitre des différends, & on s'en tenoit sans replique à tout ce qu'il décidoit.

Il arriva à un citoyen de trouver en terre un grand amas de pieces de monnoie, en faisant creuser les fondemens d'un nouvel edifice dans le terrein qu'il occupoit. Ce terrein avoit appartenu à son frere aîné, qui y avoit fait sa demeure pendant de longues années, & y etoit mort. Le fils de ce frere aîné ayant oui parler du tresor qu'avoit trouvé son oncle, se rendit chez lui pour le réclamer comme un bien qui lui appartenoit ;

> — Car, lui dit-il, je me souviens à-peu-près du tems auquel mon pere l'enterra ; je ne l'ai point cherché après sa mort,

parce que je n'y avois plus pensé depuis, & quand même j'y aurois pensé, je n'aurois pas manqué de m'imaginer qu'il avoit eté retiré par celui-la même qui l'y avoit mis.

— Vous m'en imposez, lui répondit l'oncle, c'est moi qui cachai-là ces pieces de monnoie, il y a environ vingt ans.

L'oncle & le neveu ne pouvant s'accorder, eurent recours à *Tcheng-hao*. Ils n'avoient l'un & l'autre que leur propre témoignage pour preuve de ce qu'ils avançoient. Ils exposerent le fait chacun à sa maniere. *Tcheng-hao* les laissa dire tout ce qu'ils voulurent sans les interrompre, & quand ils p.08.079 eurent fini, il adressa d'abord la parole à l'oncle :

— Combien dites-vous qu'il y a d'années que vous avez enfoui les pieces de monnaie que vous venez de trouver ?

— Il y a vingt ans, répondit celui qui etoit interrogé.

— Et vous, demanda-t-il au neveu, quand est-ce que votre pere les a enterrées ?

— Il y a au moins quarante ans, répondit celui-ci.

— Qu'on m'apporte dix enfilades de ces pieces, dit *Tcheng-hao*.

(Les pieces de monnoie de la Chine, sont percées au milieu, & c'est par-là qu'on les enfile. Chaque enfilade est composée de mille pieces, & cela s'appelle un *Tiao*). On apporta les dix *tiao* demandés, & *Tcheng-hao* en examina attentivement toutes les pieces l'une après l'autre, comme s'il eût voulu les interroger chacune en particulier. Quand il eut fini.

— Ces pieces, dit-il aux contendans, m'ont dit clairement le vérité, & vont vous la dire à vous-mêmes. Tenez-vous-en à leur décision & vivez en paix entre vous. Il n'y a aucune de ces pieces qui ne soit marquée d'une date & d'un regne au-dessus de quarante ans. Si elles avoient eté enfouies depuis vingt ans seulement, elles auroient toutes, ou au moins quelques-unes, des epoques plus récentes que celle, qu'elles portent. Ainsi elles appartiennent au neveu. Parce qu'elles ont eté trouvées

> dans la maison de son pere, & que cette maison qu'il veut bien permettre à son oncle d'habiter, n'ayant point eté aliénée, lui appartient aussi, ainsi que vous en convenez l'un & l'autre. Mettez fin à une altercation qui n'auroit point eu lieu, si vous aviez eté unis comme des personnes d'un même sang doivent l'être. Je suis d'avis que le neveu donne à son oncle, en forme de présent, une partie de la somme trouvée. Allez de ce pas vous réjouir ensemble de l'acquisition que vous avez faite d'un bien auquel vous ne vous attendiez pas.

L'oncle p.08.080 & le neveu, convaincus de la justice de la décision, & satisfaits de l'avis qui l'avoit terminée, remercierent *Tcheng-hao*, & publierent par-tout, qu'il etoit l'homme de leur ville qui avoit le plus de lumieres & de probité.

Il lui arriva quelque tems après d'avoir eté compromis par des indiscrets, avec le Mandarin qui percevoit le tribut & les autres droits du Souverain dans toute l'étendue du district. Ce Mandarin etoit un homme dur, inexorable, & qui passoit dans le public pour remplir ses propres coffres, non-seulement des dépouilles du peuple, mais encore des deniers qui devoient entrer dans les coffres du Prince. Ces sortes de gens sont toujours haïs de la multitude ; celui-ci en etoit abhorré. Comme il avoit de puissans protecteurs à la Cour, aucun des Mandarins de la province n'osoit l'attaquer. On lui dit que *Tcheng-hao* faisoit secretement des informations sur sa conduite, & qu'il etoit très-vraisemblable qu'il préparoit quelque accusation pour tâcher de le perdre.

> — Si j'étois sûr que cela fût vrai, répondit-il insolemment, je le ferois assommer tout-à-l'heure. Qu'on lui dise de ma part que s'il n'est pas las de vivre, il se tienne en repos sur ce qui me concerne.

Ces derniers mots furent fidélement rapportés à *Tcheng-hao*, qui, ne fit d'abord qu'en rire ; mais ensuite ayant fait réflexion que c'est en quelque sorte fomenter le vice que de ne pas faire au moins quelque

tentative pour le corriger, il se transporta peu de jours après chez le Mandarin concussionnaire, & lui dit en l'abordant :

> — Je viens me mettre à votre discrétion. On m'a rapporté que vous etiez résolu d'ôter la vie à quiconque entreprendroit de vous faire connoître tel que vous êtes, à ceux qui ont inspection sur vous. Je vous déclare que je suis déjà instruit de votre conduite, & que j'ai intention de vous accuser, non-seulement auprès p.08.081 de vos supérieurs, mais auprès de l'Empereur lui-même. Voyez ce que vous avez à faire.

Le Mandarin, confus & saisi de crainte, ne repliqua pas un seul mot. Après quelques momens de silence, *Tcheng-hao* continua ainsi :

> — Je vois à votre contenance que vous êtes fâché de vous être conduit comme vous l'avez fait jusqu'ici. Si vous me promettez de faire ce que je vous dirai, je vous promets à mon tour de vous mettre à l'abri de la foudre qui est sur le point de tomber sur vous & de vous ecraser. Faites rentrer peu-à-peu dans les trésors du Prince l'argent que vous en avez détourné ; n'exigez désormais que ce qui est légitimement dû, & en l'exigeant, usez le plus que vous pourrez d'indulgence ; enfin, pour restituer, en quelque sorte, ce que vous avez injustement extorqué du peuple, soulagez ceux d'entre les citoyens que vous savez être dans le besoin. De mon côté, je me charge de faire tomber tous les bruits deshonorans qui courent sur votre compte ; & loin de penser à vous accuser, comme j'en avois le dessein, je regarderai comme l'un de mes devoirs, de faire votre eloge par-tout. Personne en effet ne mérite mieux, selon moi, qu'on le loue, qu'un homme qui reconnoît ses fautes & qui s'en corrige. On est coupable quand on s'égare volontairement ; mais on acquiert un droit incontestable à l'estime des autres, quand on rentre dans la bonne voie.

Le Mandarin ne s'offensa point de tous ces reproches : il tendit la main à celui qui les lui faisoit, lui demanda son amitié, lui promit de ne

se conduire désormais que par ses conseils ; & il tint parole. Tout le monde attribua à *Tcheng-hao* la gloire d'un pareil changement ; & comme il n'y avoit presque personne à qui il ne fût avantageux, il ne se trouva presque personne qui ne lui en sût un gré infini. On le regardoit comme un bienfaiteur commun, auquel on etoit p.08.082 redevable d'avoir eté délivré d'une foule de plaies profondes que des sang-sues insatiables faisoient à tous momens à quelqu'un des membres de la société.

Les deux traits que je viens de citer, & plusieurs autres semblables que je pourrois citer encore, si je les croyois propres à piquer la curiosité du lecteur Européen, décelerent le talent de *Tcheng-hao*. On le crut capable de quelque chose de plus que d'expliquer des Livres ; il etoit fait pour conduire les hommes, & ce fut à quoi le Gouvernement l'occupa. Il fut placé successivement dans différentes villes pour être à la tête, du peuple & jugea les citoyens. Il se conduisit par-tout avec tant de droiture, de candeur & de succès que les siecles d'*Yao* & de *Chun* sembloient renaître dans les heureuses contrées confiées à ses soins. Son attention à choisir des maîtres habiles & sages pour l'instruction de la jeunesse ; à ne donner les petits emplois qui dépendoient de lui, qu'à des hommes d'une conduite irréprochable & d'une probité reconnue ; à soulager les indigens en leur procurant les moyens de pouvoir gagner leur vie, suivant leur etat ; mais sur-tout le bon exemple qu'il donnoit lui-même de toutes les vertus dont il recommandoit aux autres la pratique, produisoient en peu de tems un changement total dans les mœurs. Les personnes avancées en âge, le regardoient comme l'appui de leur vieillesse ; les jeunes gens comme leur instituteur & leur maître ; & tous, sans exception, comme leur pere commun.

Il assembloit de tems en tems les principaux de la ville, il s'entretenoit avec eux des mesures qu'on pourroit prendre pour maintenir la paix dans les familles & l'union parmi les citoyens, pour prévenir les désordres & corriger les abus, pour procurer l'abondance dans le pays, & pour faire ensorte sur-tout qu'il n'y eût point d'oisifs & que tout le monde fût occupé suivant ses forces & ses talens. Dans ces

sortes p.08.083 d'assemblées, il prenoit l'avis de chacun, le discutoit, l'envisageoit sous les différentes faces, & s'en tenoit ensuite à celui qui lui paroissoit le meilleur, sans que personne fût choqué de la préférence. Il se transportoit souvent dans les ecoles, s'informoit du genre d'étude qu'on y cultivoit plus particuliérement ; du nombre d'écoliers, de leurs talens, de leurs succès, de leurs mœurs & de leur conduite. Par maniere de conversation il interrogeoit les maîtres sur quelques points importans des *King*, & en prenoit occasion de faire, sur ces mêmes points, une leçon qui etoit toujours un modele ; tant pour la méthode que pour les discussions & le raisonnement.

Ce qu'il pratiquoit à la ville, il le pratiquoit aussi dans tous les villages de son district, qu'il visitoit pour cette raison le plus souvent qu'il lui etoit possible. On ne parla bientôt par-tout que du Magistrat Philosophe ; & sa réputation croissant de jour en jour, on ne fut pas long-tems sans le regarder comme l'un des premiers Sages de l'Empire.

Lu-koung-tchou, l'un des Grands que l'Empereur honoroit de sa confiance, le proposa à ce Prince pour l'emploi difficile de Censeur à la Cour. *Chen-tsoung* qui etoit alors sur le Trône, faisoit cas de la vertu. Il avoit déjà oui parler de *Tcheng-hao*, & fut bien-aise qu'on lui fournît l'occasion de le voir. Il lui donna une place distinguée parmi les Censeurs, & l'appella auprès de sa personne pour profiter de ses conseils & de ses lumieres. A peine lui eut-il parlé quelquefois, qu'il le goûta & l'aima. Il le faisoit venir très-souvent dans son cabinet pour s'entretenir tête-à-tête avec lui sur différens sujets de Morale, de Littérature & même de Politique. Il prenoit tant de plaisir à ses conversations, qu'il lui arriva plus d'une fois d'en prolonger la durée bien au-delà de l'heure à laquelle il avoit accoutumé de prendre ses repas.

Tcheng-hao ne profitoit de la bienveillance de son maître, p.08.084 que pour lui inspirer les sages maximes d'un bon Gouvernement ; que pour le porter à la vertu & à la bienfaisance. *Jin* (c'est-à-dire, humanité, amour de ses semblables, bienfaisance, &c.).

> — *Jin*, lui disoit-il sans cesse, voilà, Prince, le principal sujet de l'étude d'un Souverain : s'il acquiert cette vertu, il aura bientôt toutes les autres, & il régnera bien ; sans elle au contraire, comme il a le pouvoir de faire du mal, il en aura bientôt le vouloir, & il deviendra pire qu'un loup carnassier. Le loup n'est cruel que par besoin & par instinct ; mais l'homme ne peut être tel, qu'en cessant pour ainsi dire d'être homme, & en devenant l'ennemi des autres hommes. *Jin*, que ce mot & ce qu'il signifie soient présens à votre esprit dans ce que vous pourrez dire, faire ou ordonner, &c.

Du reste, quelque persuadé qu'il fût qu'il pouvoit tout dire à l'Empereur sans courir le risque de l'offenser, il ne sortoit jamais des bornes etroites de la plus exacte circonspection. Jamais il ne se mêla d'une affaire qu'il n'en fût requis, ou que le devoir de sa charge ne l'exigeât de lui : il disoit alors son sentiment, ou il faisoit ses représentations, avec cette franchise, cette candeur & cette noble liberté qu'inspire l'amour de la justice & du vrai, quand il est dépouillé de tout intérêt personnel.

C'étoit dans ce tems-là que *Ouang-ngan-ché*, dont j'ai déjà parlé, & que l'histoire nous représente comme un homme adroit, fourbe, dissimulé, couvrant une ambition démesurée & un orgueil sans bornes, sous un extérieur de simplicité, de modestie, de régularité dans les mœurs, de désintéressement même, & de zele pour le bien public ; c'étoit, dis-je, dans ce tems que *Ouang-ngan-ché*, devenu premier Ministre, etoit à son plus haut point de faveur. L'Empereur, pour me servir ici des expressions Chinoises, n'entendoit plus que par les oreilles, p.08.085 ne voyoit plus que par les yeux de son nouveau Ministre. Il lui avoit permis d'abroger quantité d'anciens usages, pour leur en substituer un plus grand nombre de nouveaux qui tendoient au renversement total des loix fondamentales de l'Empire, & qui faisoient réellement le malheur du peuple, sous la trompeuse apparence de procurer son soulagement & son bonheur.

La plupart des Grands, des Magistrats, des Gouverneurs de province, des Lettrés en crédit, & de ceux qui avoient droit de représentation, avoient déjà fait entendre leurs voix contre des nouveautés si préjudiciables ; mais ils n'avoient point eté ecoutés. L'ascendant que le Ministre avoit pris sur l'esprit de son maître, l'avoit emporté sur l'autorité d'un *Fan-chun-jin*, d'un *Lu-hoei*, d'un *Tchao-pien*, d'un *Sée-ma-koang*, d'un *Han-ki*, & de tout ce qu'il y avoit de plus considéré dans l'Etat. Les Grands qui ne vouloient contribuer en rien à ce qu'ils appelloient le renversement du bon ordre, se démirent l'un après l'autre de leurs emplois, & s'exilerent volontairement de la Cour pour aller vivre en simples particuliers dans le sein de leurs familles, ou aller remplir quelque poste dans des lieux eloignés de la capitale.

Tcheng-hao, qui etoit mesuré dans toutes ses démarches, ne se pressa pas de faire comme les autres. Il attendoit du tems & de l'expérience ce que les autres vouloient obtenir sur le champ, & par l'autorité seule de leurs noms, de leurs services & de leurs raisons. Il craignit pas de s'exposer à passer dans leur esprit pour un homme qui ne prenoit aucun intérêt à la bonne cause, & peut-être même pour quelque chose de pis. Sans trahir la vérité, mais conservant toujours son esprit en paix, il se contentoit de faire observer à l'Empereur, dans les conférences particulieres qu'il avoit avec lui, tous les inconvéniens qui résultoient de la nouvelle forme qu'on p.08.086 avoit introduite dans le Gouvernement. Il le sollicitoit, il le supplioit de remettre les choses sur l'ancien pied ; mais quand il vit que tout etoit inutile, il fit alors ce que le Public, qui avoit les yeux ouverts sur lui, avoit droit d'attendre de son attachement aux usages consacrés par une longue suite de siecles, de sa sagesse & de la haute réputation dont il jouissoit dans tout l'Empire. Il parla publiquement, & le fit avec tant de solidité, de grace & d'éloquence, dans un placet qu'il présenta comme Censeur, que peu s'en fallût que *Ouang-ngan-ché* n'eût alors du dessous.

> « Pour nous, Seigneur, disoit-il, en finissant son placet, pour nous qui sommes convaincus que Votre Majesté regarde tous

ses sujets comme s'ils etoient ses propres enfans, & qu'elle les aime comme tels ; qui lisons dans le fond de son cœur qu'elle ne souhaite rien tant que de les rendre heureux ; nous, dis-je, qui savons qu'elle est persuadée que tout ce qu'on fait à leur préjudice, est fait en leur faveur, nous n'avons garde de faire retomber sur elle tout l'odieux des maux dont nous gémissons. Mais, Seigneur, le jugement de la postérité sera-t il conforme au nôtre ? Nous disons & pensons que c'est votre Ministre qui fait tout le mal, que c'est lui qui est coupable en abusant ainsi des bontés dont vous l'honorez. Nous tâchons même de le justifier en quelque sorte, en disant que ses intentions etoient originairement bonnes ; qu'il a vu dans un faux jour ce que nous voyons, dans son véritable point de vue ; qu'il s'est trompé, qu'il s'est egaré sans le vouloir ; & que s'il s'obstine à ne pas revenir sur ses pas, s'il se roidit aujourd'hui contre toutes nos représentations, c'est moins par entêtement que par mauvaise honte. La postérité, plus hardie, & peut-être moins equitable que nous sur ce point, dira que votre Ministre etoit un homme plein d'ambition & d'orgueil, qui, dans le dessein de se faire un nom & de p.08.087 s'elever au-dessus de tous les autres, entreprit d'abroger ce qui avoit eté si sagement etabli par nos ancêtres, pour y substituer des nouveautés de son invention, nouveautés qui s'etendoient au bouleversement de tout l'Empire & à un changement total dans les mœurs de la Nation ; elle ajoutera que vous l'avez laissé faire, que vous avez agi de concert avec lui, que vous l'avez soutenu de toute votre autorité, malgré les remontrances réitérées des plus fideles de vos sujets. Le nom de votre Ministre se confondra dans la foule de ceux de son espece ; mais celui de Votre Majesté sera souvent cité pour faire détester un regne dont elle eût pu rendre le souvenir précieux en faisant quelque attention à ce que ceux qui cherchoient sa véritable gloire, avoient pris la liberté de lui représenter.

Le foible qu'avoit l'Empereur pour son Ministre fit que ce placet n'eut pas l'effet qu'on s'en etoit promis. *Tcheng-hao* echoua comme avoient fait tous les autres zélateurs des anciens usages ; & comme eux, il sollicita son congé. On le lui fit demander plus d'une fois avant que de le lui accorder ; mais, à force d'importunités, il l'obtint enfin, à condition qu'il serviroit en province, en qualité de Mandarin subalterne : ce qu'il fit pendant quelques années, après lesquelles il renonça absolument à tout emploi, & se retira dans un village, près de *Lo-yang*, pour y vivre en simple particulier : Rendu à lui-même, il partagea son loisir entre la contemplation de la Nature, l'étude de la Philosophie, & la composition de quelques ouvrages dont il enrichissoit de tems en tems le public. Lorsqu'il vouloit se procurer un peu de délassement, il alloit passer quelques jours à la ville, auprès de *Sée-ma-koang*, de *Fou-pi*, & de plusieurs autres Sages qui s'y etoient rendus pour se mettre à l'abri des orages de la Cour, & y cultiver les Lettres dans une tranquillité purement p.08.088 philosophique. Après la mort de l'Empereur *Chen-tsoung*, les affaires changerent de face sous la régence de l'Impératrice, aïeule du jeune Prince qui monta sur le trône. Tous les Sages qui avoient eté eloignés de la Cour sous le regne précédent, ou qui s'en etoient bannis eux-mêmes, furent rappellés l'un après l'autre, & employés suivant leurs talens. *Sée-ma-koang* fut du nombre, & parvint au plus haut point de faveur. Il proposa à la Régente son ami *Tcheng-hao* comme un des hommes de l'Empire dont elle pourroit tirer plus de lumieres pour bien gouverner, mais sur-tout pour travailler efficacement à soulager le peuple. Sur ce témoignage, l'Impératrice le nomma l'un des Censeurs, & lui fit expédier l'ordre de se rendre incessamment dans la capitale pour y exercer cet important emploi.

Tcheng-hao ne fut pas peu surpris en recevant cet ordre. Content dans son village, il lui en coûta de le quitter ; mais comme il avoit pour maxime qu'on ne doit jamais refuser de travailler pour l'Etat, lorsqu'on prévoit sur-tout qu'on peut le faire utilement, il ne crut pas qu'il lui fût permis de s'excuser de tout point. Il se détermina à accepter, mais à

certaines conditions qu'il déclara à la Régente, dans une supplique conçue à-peu-près en ces termes.

> « Si Votre Majesté, en me nommant l'un des Censeurs de l'Empire, prétend me charger du soin d'épier la conduite des Mandarins, de découvrir les malversations, les prévarications, & tous les autres maux qu'ils peuvent faire dans l'administration respective de leurs charges, pour en former autant de chefs d'accusation & les porter au pied du trône ; je crois devoir lui dire qu'un pareil emploi ne me convient point, parce que je n'ai aucune des qualités qu'il me faudroit pour pouvoir & vouloir le remplir ; ainsi je supplie Votre Majesté de jetter les yeux sur quelque autre qui soit mieux disposé p.08.089 que moi, & qui ait une trempe d'esprit, un caractere & des talens que je n'ai pas. Mais si Votre Majesté n'a d'autres intentions que celles de tirer de moi des vues générales sur le bon Gouvernement, ou quelques lumieres sur ce qu'on pourroit tenter pour faire fleurir la Vertu, les Sciences & les Loix, ou sur les moyens qu'on pourroit prendre pour obvier aux inconvéniens, & réformer les abus ; en ce cas je puis accepter l'honneur qu'elle veut bien me faire, & je partirai des que j'en aurai reçu l'ordre.

La Régente lut cette supplique avec plaisir, & fit répondre en ces mots :

> « Ce à quoi se borne *Tcheng-hao* est précisément ce que doit faire un Censeur de l'Empire. Je ne demande pas autre chose de lui ; qu'il vienne.

L'ordre fut expédié ; mais *Tcheng-hao*, qui sur ces entrefaites etoit tombé malade, mourut peu de jours après l'avoir reçu, l'an de Jesus-Christ 1086. Il etoit âgé de cinquante-quatre ans. On lui donna après sa mort le titre de *Ming-tao-sien-cheng* (titre que l'on peut rendre en françois par celui de *Docteur d'une doctrine sans obscurité*), parce que dans tous ses ouvrages, il est d'une clarté qui ne laisse rien à desirer, Il

a donné des explications des *King* qui sont regardées comme des Magasins de science & de bonnes maximes.

> — Un point de Doctrine, quel qu'il soit, disoit-il souvent, s'il n'est point traité avec clarté, est une source d'erreurs pour les gens superficiels & ignorans.
>
> Les anciens, disoit-il encore, après s'être egarés, savoient se remettre dans la bonne voie ; mais les modernes ne se détournent jamais du chemin qu'ils ont une fois pris.

La treizieme année de *Kia-ting*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1207, l'Empereur lui donne le titre de *Chun-koung* (*Comte sans défaut*). La premiere année de *Tchun-yeou*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1241, l'Empereur lui donna le p.08.090 titre de Prince du *Ho-nan* (*Ho-nan-po*), & le fit entrer dans la salle de Confucius. Les Lettrés en font presque autant de cas que de *Mong-tsee*.

LXXXVII

TCHENG-Y

[Lettré]

@

Tcheng-y, autrement dit *Tcheng-chou*, etoit frere du sage *Tcheng-hao*, dont on vient de voir le portrait. Les deux freres etudierent sous les mêmes Maîtres, & se perfectionnerent par les leçons qu'ils reçurent en particulier de *Tcheou-tchun-y*. Les progrès de *Tcheng-y* parurent d'abord plus rapides que ceux de son aîné, parce qu'il avoit plus de vivacité dans l'esprit, & qu'étant plus susceptible de vaine gloire, il s'appliquoit avec toute l'ardeur dont il etoit capable pour pouvoir mériter des distinctions.

A l'âge de dix-huit ans, il se crut assez habile pour pouvoir subir un examen général en présence de l'Empereur lui-même. Il savoit que *Jen-tsoung*, qui etoit alors sur le trône, aimoit les Lettres, & combloit. d'honneurs ceux qui les cultivoient avec succès. Il se donna la liberté de lui ecrire pour lui demander la permission de se rendre à la Cour, où il offroit d'expliquer les points de Littérature & des *King* sur lesquels Sa Majesté voudroit bien l'interroger. Soit que cette lettre ne parvînt pas à l'Empereur, soit pour quelque autre raison, elle demeura sans réponse. *Tcheng-y* ne laissa pas de se rendre dans la capitale ; & se fit inscrire au nombre de ceux qui devoient composer pour obtenir une place dans le college impérial.

Celui qui etoit à la tête de ce college, donna pour sujet de la piece d'éloquence, ces mots : *Yen-tsee souo hao ho hio* ? C'est-à-dire, *quel fut le genre d'étude auquel Yen-tsee s'appliqua le plus sérieusement pour parvenir à ce haut degré de sagesse qui l'a distingué* ? (*Yen-tsee* est de tous les Disciples de Confucius, celui qui est réputé avoir approché le plus de la perfection de son maître, disent d'un commun accord tous les

Chinois). Le discours de *Tcheng-y* l'emporta sur tous les autres, tant pour l'abondance des choses dont il etoit plein, que pour la maniere eloquente dont elles etoient traitées. Sur ce discours, non-seulement il fut admis, mais on lui donna la premiere place, & avec elle une espece de surintendance sur les autres etudians. *Lu-si-tché*, qui etoit du nombre de ces derniers, & qui s'est rendu si célebre dans la république dei Lettres, le reconnut dès-lors pour son maître. Il le consultoit comme s'il eût déjà reçu ses grades, & faisoit plus de cas de son sentiment que de celui des plus vieux Docteurs.

Ces distinctions, & plusieurs autres non moins flatteuses, attacherent *Tcheng-y* au college impérial pendant les dix années qu'il poursuivit ses grades. Il les reçut tous jusqu'au Doctorat exclusivement ; mais ayant subi le dernier des examens pour être fait Docteur, il eut le malheur de ne pas réussir, & ne fut point admis. Si ces sortes d'examens n'étoient pas à la Chine un des points les plus essentiels du Gouvernement, parce qu'on n'y donne les dignités & les charges qu'à ceux qui les ont subis avec succès ; ou si le jugement qu'on y porte n'étoit pas revêtu de tout ce qui peut le mettre à l'abri de tout soupçon : on pourroit croire qu'il y eut quelque erreur ou quelque faute de la part des examinateurs, en ne rendant pas à *Tcheng-y* la justice qu'il méritoit. On pourroit croire aussi que ce fut un artifice de leur part, afin de retenir encore quelque tems, sous leur inspection immédiate, un homme qui leur etoit d'une si grande utilité, par l'exemple qu'il donnoit en fait de bonnes mœurs, d'application à l'étude, & d'exactitude à observer tous les Réglemens.

Quoi qu'il en soit, cette humiliation à laquelle *Tcheng-y* p.08.092 croyoit n'avoir aucun lieu de s'attendre, en dissipant les vaines fumées d'amour-propre & de petite ambition dont il s'étoit repu jusqu'alors, lui inspira une maniere de penser plus philosophique. Il jetta les yeux sur son sage frere, & résolut de l'imiter. Persuadé qu'on peut être docte & très-docte sans être Docteur, il renonça pour toujours à ce titre, & se retira dans le *Ho-nan* sa patrie, pour y cultiver les Lettres dont il faisoit ses plus cheres

délices, y etudier les sciences qui etoient le plus de son goût, & y pratiquer sans ostentation les vertus civiles.

Il avoit été fait Bachelier la quatrieme année de *Kia-yeou* (1059 de l'Ere chrétienne), il manqua le Doctorat la quatrieme année de *Tché-ping* (1064), & la même année il se rendit dans le sein de sa famille, où il vécut jusqu'à la huitieme année de *Yuen-foung* (1085), sans autre occupation que celle de l'étude. Ce fut pendant le cours de ces vingt années qu'il composa ces savans ouvrages qui firent l'admiration de ses contemporains, & qui ont mis à son nom l'empreinte de l'immortalité.

La réputation qu'il s'étoit acquise d'être tout-à-la fois un Savant des plus profonds, & un Sage comparable à ceux de la vertueuse antiquité, lui attira un grand nombre de Disciples. Ils venoient des différentes Provinces de l'Empire pour se faire initier sur-tout dans les mysteres de l'*Y-king*, qu'il avoit le talent d'expliquer avec une clarté qui ne laissoit presque rien à desirer. Aussi son plus grand plaisir etoit de développer les différens sens d'un Trigramme, & de le présenter sous tous les points de vue qui pouvoient en faciliter l'intelligence tant pour le physique que pour le moraL Il etoit alors dans son centre, & le tems couloit pour lui si rapidement qu'il ne pensoit pas même à donner à son corps la nourriture dont il avoit besoin. Il falloit que ses auditeurs le lui suggérassent, & p.08.093 l'y contraignissent en quelque façon, en se privant eux-mêmes de la satisfaction qu'ils avoient à l'entendre.

On comprend aisément qu'un homme de cette trempe n'étoit guere d'humeur à se laisser persuader de quitter son genre de vie. Ce fut en vain que ses amis & toute sa parenté le solliciterent plus d'une fois à se présenter pour être placé.

> — Je ne suis pas propre pour les emplois, leur répondoit-il, je sers la patrie de la meilleure maniere que je puis la servir : je lui nuirois si je remplissois une charge incompatible avec mes talens. En etudiant, en expliquant & en faisant des Livres, je fais ce que je dois ; puisque je fais de mon mieux la seule chose que je puisse faire.

Lu-koung-tchou & *Sée-ma-koang* obtinrent pour lui, sans le consulter, la nomination à un Mandarinat dans la ville de *Nan-king*. Ils lui ecrivirent pour lui en donner la premiere nouvelle, & le féliciter. La réponse qu'ils reçurent, leur prouva que la modération de *Tcheng-y* n'étoit pas de ces vertus d'emprunt, qui n'ont lieu que lorsqu'elles sont forcées. Il les remercia de leur bonne volonté ; mais il fut inflexible dans le refus qu'il fit d'accepter. Ceux qui vouloient le produire, le voyant ainsi inébranlable, se désisterent eux-mêmes, & le laisserent tranquille dans le lieu de sa retraite, jusqu'à la mort de *Chen-tsoung*. Ils firent quelque chose de plus ; car ils renoncerent comme lui aux emplois, & se retirerent pour mener un genre de vie pareil au sien durant le ministere de *Ouang-ngan-ché*.

Après la mort de ce Ministre, & de l'Empereur dont il etoit l'oracle, l'Impératrice Régente rappella la plupart des grands Mandarins à la Cour qu'ils avoient quittée sous le regne précédent. *Lu-koung-tchou* & *Sée-ma-koang* furent du nombre ; & comme ils furent mis l'un & l'autre à la tête des affaires, ils eurent bientôt fait disparoître les partisans de *Ouang-ngan-ché* pour leur substituer les partisans de l'ancienne doctrine & des p.08.094 anciens usages. Mais comme la premiere fois ils avoient echoué auprès de *Tcheng-y*, ils ne voulurent rien faire sans l'avoir auparavant consulté. *Lu-koung-tchou* se chargea de lui ecrire ; & le fit à-peu-près en ces termes :

> « Il y a environ vingt ans que vous vivez dans l'obscurité de votre retraite, il est tems de vous montrer au grand jour. Le Sage doit être plus aux autres qu'à lui-même ; quiconque ne vit que pour soi, ne mérite pas de vivre. Je sais que vous n'êtes pas tel ; & que vous tâchez d'éclairer, par de savans ouvrages, ceux que vous ne pouvez instruire de vive voix ; mais cela ne suffit pas : il faut encore que ceux qui ne peuvent ni lire vos ouvrages, ni recevoir vos instructions, tirent parti de vous d'une autre maniere.

> J'ai pensé avec *Sée-ma-koang* & nos autres amis, que vous pourriez être très-utile dans une Cour que nous tâchons de remettre sur l'ancien pied. Je n'ai encore rien demandé pour vous, parce que, avant tout, j'ai voulu m'assurer de votre consentement : du reste que ce mot de Cour ne vous effraie pas ; l'emploi que je vous destine est bien à la Cour ; mais vous ne deviendrez pas pour cela Courtisan. Je sais ce qu'il vous faut ; vous serez au milieu des Livres, & vous en trouverez que vous n'aurez jamais vus, que vous verrez volontiers, & que vous ne sauriez vous procurer où vous êtes. Répondez-moi le plutôt que vous pourrez ; & que ce soit d'une maniere conforme à mes intentions ; à moins que vous n'ayez une répugnance invincible à concourir avec nous au bien général de l'Etat.

Tcheng-y ne put tenir contre une lettre si obligeante de la part d'un homme en place. Il se rendit auprès de son généreux Protecteur, & se reposa sur lui de tout ce qui le concernoit. *Lu-koung-tchou*, de l'avis de *Sée-ma-koang*, présenta à la Régente la Requête suivante. p.08.095

> « Dans l'état où sont aujourd'hui les affaires du Gouvernement, il me paroît nécessaire de n'avoir à la Cour que des hommes sages qui puissent seconder les bonnes intentions de Votre Majesté. Il y a dans le *Ho-nan* un Savant du premier ordre, qui, dans l'obscurité de la retraite où il a passé toute sa vie, a acquis les vertus les plus eclatantes. Tout le monde dit du bien de lui, & le compare aux Sages de la haute antiquité. Il s'appelle *Tcheng-y*, & est âgé d'environ 50 ans. Il est dur à lui-même, complaisant pour les autres, infatigable au travail, & d'une humeur toujours egale. Ses paroles ne respirent que candeur & sincérité ; sa conduite toute unie, est exactement calquée sur celle des anciens, & il est incapable de s'ingérer dans les affaires dont on ne l'aura pas chargé. Je pense qu'un tel homme peut nous être ici d'un grand secours. Ne fît-il que

se montrer, sa seule présence produiroit de bons effets. Son profond savoir le rendra respectable aux Gens de Lettres ; sa modestie, son désintéressement, toute sa maniere d'agir, le feront estimer des Mandarins & des Courtisans, qui profiteront peut-être de ses exemples. Je pense qu'il seroit bon que Votre Majesté le fît venir à la Cour, non pour le faire Mandarin, parce qu'il a une répugnance extrême pour tout ce qui pourroit lui procurer des honneurs dont il ne se juge pas digne, ou lui imposer des devoirs qu'il ne se croiroit pas en etat de remplir exactement : j'ai trouvé un moyen de l'attacher à la Cour, sans contredire son inclination, & en le servant même suivant son goût.

Il y a dans la Bibliotheque du Palais, & dans le Cabinet particulier du feu Empereur, une foule d'Ecrits dans tous les genres, qui n'ont jamais vu le jour. Votre Majesté pourroit charger *Tcheng-y* du soin de les examiner, d'en p.08.096 faire le choix, & de mettre ceux qu'il regarderoit comme les meilleurs, en etat d'être publiés. Si lorsque nous l'aurons vu de près, nous le jugeons propre à servir l'État d'une maniere plus utile, nous tâcherons de l'employer suivant ses talens. Du reste, ce que je propose ici à Votre Majesté, est fort approuvé de *Sée-ma-koang*, qui trouve qu'on ne peut rien faire de mieux.

L'Impératrice Régente répondit favorablement à cette Requête, & *Tcheng-y* fut présenté. On ne pouvoit lui donner un emploi plus conforme à son inclination & à son goût, que celui dont il se mit en possession. Du matin au soir il n'étoit occupé qu'à fouiller dans les manuscrits, à les parcourir & à mettre à part ceux qu'il vouloit lire avec attention. Quand il traversoit les cours ou les galeries pour aller du Cabinet à la Bibliotheque, ou de la Bibliotheque au Cabinet, il ne voyoit rien, il n'entendoit rien, il ne savoit rien de ce qui se passoit à ses côtés : on l'eût pris pour un automate ambulant. Les Grands, les Courtisans, tous ceux qu'il rencontroit, & auxquels il ne faisoit aucune attention,

prévenus que ce n'étoit ni par orgueil ni par mépris qu'il en agissoit ainsi, se contenterent d'abord de ne lui savoir aucun mauvais gré du peu de considération qu'il témoignoit pour leurs personnes. Mais à mesure que les occasions se présenterent d'avoir quelque court entretien avec lui, ils furent si charmés de sa modestie, de sa franchise, de sa candeur & de sa complaisance, qu'ils lui prodiguerent à l'envi tous les eloges : ce qui engagea l'Impératrice Régente à le nommer pour être l'un des Maîtres du jeune Empereur.

Ce nouvel emploi, dont il partageoit les fonctions avec plusieurs autres personnes, ne l'empêcha pas d'exercer encore celui qu'il avoit auparavant ; car à l'exception d'une ou de deux heures qu'il donnoit de tems en tems au Prince, tout p.08.097 le reste des jours etoit à lui. Il en profitoit ou pour etudier lui-même, ou pour diriger les etudes des autres. Comme ce genre de vie lui plaisoit infiniment, il ne s'imaginoit pas qu'on pût s'ennuyer à le suivre, & il auroit souhaité que l'Empereur s'y fut livré tout entier. On avoit arrêté que dès la quatrieme lune, il n'y auroit pas de classe réglée, parce que, à *Kai-fong-fou*, où etoit alors la Cour, les chaleurs commencent vers ce tems-là à se faire sentir, & qu'on ne vouloit pas exposer l'Empereur à en être incommodé. *Tcheng-y* n'approuva pas cet usage. Il parla plusieurs fois à la Régente pour le faire abroger ; mais voyant que cette Princesse n'avoit aucun egard à ses représentations sur cet article, qu'il regardoit comme très-essentiel, il s'adressa au jeune Empereur lui-même pour obtenir ce qu'il desiroit.

> — Votre palais, Seigneur, lui dit-il dans un moment qu'il crut favorable, est-il si petit qu'il n'y ait qu'un appartement où vous puissiez recevoir les leçons de vos Maîtres ; & la chaleur depuis la quatrieme jusqu'à la sixieme lune, est-elle si considérable que vous ne puissiez de tems en tems vous appliquer à l'étude ? Choisissez quelque endroit frais, où quelqu'un de nous aille par vos ordres, de trois jours en trois jours, vous expliquer les *King*, ou vous lire l'Histoire, au moins une fois pendant environ une heure de tems. Il n'y a pas là certainement de quoi

> vous incommoder. Un Empereur de votre âge doit être occupé sans cesse à apprendre quelque chose. Dans les longues vacances que vous prenez, loin de rien apprendre de nouveau, vous oubliez ce que vous avez appris. Ce n'est point ainsi que se conduisoient les grands Empereurs de l'Antiquité. Ils se levoient de grand matin, ils se couchoient tard, & ils trouvoient encore que le tems etoit trop court pour pouvoir s'acquitter exactement de tous leurs devoirs, Si vous voulez bien gouverner p.08.098 dans la suite, il faut tâcher de les imiter. Votre unique affaire, pour le présent est de vous instruire ; & vous ne sauriez vous instruire qu'autant que vous ecouterez souvent vos Maîtres, qu'autant que vous serez assidu à vous rendre chaque jour auprès de l'Impératrice qui gouverne en votre place, lorsqu'elle traite les affaires de l'Etat avec les Ministres & avec les Grands. Mais si, au contraire, vous restez sans cesse dans les appartemens intérieurs avec les femmes & les eunuques, vous vous accoutumerez à une vie indolente & molle, & vous n'apprendrez que des bagatelles qui ne méritent en aucune façon l'attention d'un Souverain.

Cette exhortation eut son effet. L'Empereur consentit que ses Maîtres vinssent de trois jours l'un, pour lui donner leçon à tour de rôle ; & l'Impératrice Régente approuva avec eloge une si sage résolution.

Sous le ministere de *Ouang-ngan-ché*, le college impérial avoit eté réglé suivant les idées de cet homme qui bouleversoit tout dans l'Empire. Il s'agissoit de le rétablir dans sont premier etat. *Tcheng-y* fut chargé de ce soin, & s'acquitta de sa commission avec tout le zele dont il etoit capable. Il réforma les abus anciens & nouveaux qui s'étoient glissés, & y substitua ce qui lui parut devoir le plus contribuer au progrès des etudes, & à l'avantage des etudians. Il etablit qu'on commenceroit par apprendre le *Ly-y*, c'est-à-dire, cette partie du cérémonial qui prescrit aux hommes ce qu'ils se doivent mutuellement, suivant leur âge, & le rang qu'ils tiennent dans la société ; qu'il y auroit chaque mois un examen

où chacun rendroit compte de ce qu'il auroit appris ; qu'on donneroit des récompenses à ceux qui se seroient, distingués des autres par leur application, leur exactitude & leurs progrès ; qu'on puniroit par quelque p.08.099 humiliation, ou même par une exclusion totale, ceux qu'on reconnoîtroit avoir eté paresseux, négligens ou de mauvais exemple ; qu'à la fin de chaque année, on inscriroit dans le *Tsien-hien-tang*, c'est-à-dire, dans la *salle où l'on rend hommage à la vertu*, les noms de tous ceux dont la capacité auroit eté jugée plus qu'ordinaire, & dont on auroit reconnu la conduite constamment conforme à ce que prescrivent la décence & les bonnes mœurs. Il réduisit à un petit nombre de regles tout ce qui devoit s'observer ; mais il détermina que ceux qui les enfreindroient un certain nombre de fois, après qu'on les auroit avertis, seroient irrémissiblement renvoyés. Ces nouveaux statuts, munis du sceau de l'approbation impériale, furent observés à la rigueur cette année même.

Tcheng-y voyant que cette réforme lui avoit très bien réussi, & qu'elle etoit au gré de tout le monde, crut pouvoir en entreprendre une autre dans l'espérance du même succès. Il tourna son zele du côté de l'éducation du Prince, dans laquelle il trouvoit une foule d'abus qu'il s'imagina pouvoir être facilement corrigés. Dans la Supplique qu'il présenta pour cela à l'Impératrice Régente, il s'exprima ainsi :

> « L'éducation du jeune Empereur est la plus essentielle de toutes les affaires sur lesquelles Votre Majesté est chargée de veiller dans le poste eminent qu'elle occupe. C'est de la maniere dont cette importante affaire sera traitée, que dépend, pour la suite, le bonheur ou le malheur de l'Empire. J'ai cru que je pouvois, sans m'exposer à vous déplaire, vous faire part sur cela de quelques-unes de mes réflexions.
>
> Vous n'oubliez rien pour pouvoir procurer à l'Empereur toutes les commodités de la vie, le bien-être du corps, & les divertissemens qui sont propres à son âge. Vous avez grand soin de le préserver de tout ce qui pourroit l'incommoder le

moins du monde, de le garantir du froid, du p.08.100 chaud, & de toutes les intempéries de l'air ; vous ne voulez pas même qu'il puisse s'ennuyer un moment. Vous souffrez qu'il prenne tout de suite de très-longues vacances ; que dans les tems ordinaires, il n'étudie que de deux jours l'un, & seulement pendant une heure ou deux, de peur qu'une application trop long-tems continuée, ne soit contraire à sa santé. Ce n'est certainement pas ainsi qu'on elevoit anciennement ceux qui devoient gouverner l'Empire. Pour les accoutumer de bonne heure à se gêner, & à savoir prendre sur eux, on leur faisoit deux classes par jour, en quelque tems de l'année que ce fût ; & ces classes n'étoient pas pour eux une simple distribution de tems, elles etoient un devoir rigoureux & celui de leurs devoirs qu'ils remplissoient avec le plus d'attention & d'exactitude. Seroit-il absolument impossible de faire aujourd'hui ce qu'on faisoit alors ; & votre Majesté qui vient de mettre en vigueur tant de bons usages qu'on avoit négligés ou même abolis, n'en pourroit-elle pas faire revivre encore un qui est d'une si grande conséquence pour le bonheur où le malheur des peuples, &c ?

Tcheng-y présenta lui-même la Supplique à l'Impératrice. Cette Princesse la lut d'un bout à l'autre ; mais elle ne donna aucune réponse, & se contenta de témoigner par un agréable sourire, qu'elle n'y avoit rien trouvé qui pût lui déplaire. Du reste tout alla le même train qu'auparavant. Le zele du maître ne se refroidit pas pour cela. S'il ne donnoit pas des leçons aussi souvent qu'il auroit souhaité, il se dédommageoit en quelque sorte, en donnant des avis toutes les fois qu'il les croyoit nécessaires pour l'instruction du disciple.

Un beau jour du Printems, lorsqu'après avoir fait la classe, il traversoit un cour à la suite de l'Empereur, ce jeune Prince s'avisa de rompre en passant, & comme pour s'amuser, un rameau d'un arbre qui commençoit à pousser des feuilles.

— Seigneur, lui dit *Tcheng-y*, on doit respecter la Nature dans le tems qu'elle est en travail ; car ce n'est que pour nous prodiguer ses dons qu'elle travaille. En rompant sans raison, comme vous venez de le faire, ce rameau qui commençoit à se couvrir de feuilles, vous avez fait une plaie à l'arbre qui le portoit, & vous avez comme insulté la Nature. Un grand Prince doit mesurer toutes ses actions suivant la justice, la décence, ou la nécessité.

Quelque tems après, l'Empereur eut la petite vérole. Quoi-qu'elle eût eté des plus bénignes, on prolongea le tems de sa convalescence bien au-delà du terme ordinaire, & pendant tout ce tems, il ne se montra pas. Tcheng-y, malgré cela, alloit chaque jour au Palais, où il restoit, suivant l'usage, jusqu'à ce qu'on lui dît qu'il pouvoit se retirer. Fâché qu'on fît perdre ainsi le tems à son auguste disciple, il dit un jour à *Lu-koung-tchou*, qu'il rencontra allant chez la Régente avec les autres Ministres :

— Apparemment que l'Empereur n'est pas encore entiérement guéri, ou peut-être est-il tombé dans quelque autre maladie ? Qu'en est-il ?

— Cette affaire regarde les Médecins, lui répondit le Ministre.

— Mais enfin, reprit *Tcheng-y*, pourquoi l'Empereur ne se montre-t-il pas ? Le tems passe sans qu'il en profite ; & pour peu que cela dure encore, il oubliera tout ce qu'il a appris. Comme Ministre d'État, il est de votre devoir de lui faire sur cela quelques représentations.

Lu-koung-tchou, entrant dans l'appartement de la Régente, où etoit aussi le jeune Empereur, lui rendit mot pour mot ce qu'il venoit d'entendre, comptant que l'on prendroit en bonne part, & même en riant, la franchise du bon Lettré. Il se trompa. L'Empereur dit, avec emotion.

— De quoi se mêle *Tcheng-y* ? Qu'on dise à cet homme de se tenir tranquille, je le ferai appeller quand j'aurai besoin de lui.

La p.08.102 Régente fit tomber le discours sur autre chose, & les Ministres parlerent d'affaires.

Lu-koung-tchou, dont les intentions etoient bonnes, & qui est estimoit *Tcheng-y*, fut très-mortifié que ce qu'il avoit rapporté eût eu un effet tout opposé à celui qu'il en espéroit. Craignant qu'à son occasion, ce Savant ne fût disgracié dans les formes, il pria la Régente de l'envoyer dans le *Chan-si*, *pour réformer le college impérial de la Cour occidentale* (ainsi qu'on s'exprimoit alors), *de la même maniere qu'il avoit réformé celui de la ville où etoit actuellement la Cour* ; ce qu'il obtint sans peine. *Tcheng-y* partit pour se rendre où il devoit exécuter la nouvelle commission dont on venoit de le charger. Peu de tems après, la mort lui ayant enlevé son pere, il se retira dans sa famille, pour y passer, selon la coutume, les trois années de deuil dans la privation de tout emploi.

Cette retraite réveilla son goût pour la solitude, & pour le genre d'occupation qui avoit rempli la plus grande partie de sa vie. Après avoir quitté le deuil, il ne se présenta point pour être employé de nouveau ; mais ses amis y penserent pour lui, *Ouang-yen-tseou*, l'un des Savans de la Cour, s'adressa aux Ministres, & leur représenta qu'un homme qui avoit eté placé à la réquisition de *Sée-ma-koang*, pour servir d'exemple à la Cour, ne devoit pas demeurer sans emploi, tandis qu'il pouvoit être encore utile. Les Ministres en convinrent, & le firent rappeller pour être, comme auparavant, l'un de ceux qui expliquoient les livres à l'Empereur.

L'année d'après son rétablissement, l'Impératrice Régente mourut, & *Tché-tsoung* prit en main les rênes du Gouvernement. Tout changea bientôt de face dans toute l'étendue de l'Empire, & sur-tout à la Cour [1]. Les partisans de p.08.103 *Ouang-ngan-ché*, remis en faveur, firent une guerre ouverte à tous ceux qui avoient eté placés pendant la Régence. Il y en eut qui furent exilés, d'autres qui furent simplement destitués de leur emplois, & plusieurs qui se retirerent d'eux-mêmes. *Tcheng-y* fut du

[1] On verra des détails à ce sujet dans le portrait de *Sée-ma-koang*, qui se trouvera dans le volume suivant.

nombre de ces derniers. Il retourna dans son village, avec l'espérance d'y finir tranquillement ses jours. Ses ennemis l'y laisserent en effet tranquille pendant quelque tems, parce que le regardant comme un homme sans ambition, & incapable, par son peu de talent pour l'intrigue, de travailler à les supplanter, ils n'avoient aucune raison de s'en défier. Ils l'avoient même comme entiérement oublié, lorsque l'Empereur, par quelques mots dits au hasard, leur fit naître l'envie de lui nuire.

> — De tous les Maîtres que j'ai eus (dit un jour ce Prince, en présence de ses courtisans), *Tcheng-y* etoit celui qui disoit le plus hardiment ce qu'il pensoit : aucune considération n'étoit capable de l'arrêter.

Il n'en fallut pas davantage pour dénouer bien des langues : Les uns assurerent que c'étoit un homme plein de lui-même, & boursouflé de son propre mérite ; les autres lui donnerent les différentes qualifications qu'on a coutume de prodiguer à ceux qu on veut rendre odieux ou ridicules. Ils ne s'en tinrent pas là. Comme l'Empereur sembloit prendre quelque plaisir à les entendre parler ainsi, ils crurent qu'ils pouvoient risquer une accusation dans les formes. Après quelques jours, un Censeur de leur cabale présenta une Supplique dans laquelle il disoit que *Tcheng-y* ayant eté un des amis de *Sée-ma-koang*, & par conséquent l'un de ceux qui avoient travaillé à déshonorer la mémoire de *Chen-tsoung*, il convenoit qu'il subît les mêmes peines qu'on avoit infligées aux autres. Sur cette représentation, l'on condamna tous ses ouvrages, & on l'exila à *Pei-tcheou*, d'où il fut transféré ensuite à *Hia-tcheou*.

Hoei-tsoung ayant succédé à *Tché-tsoung* l'an 1101 de p.08.104 l'ere chrétienne, rétablit la mémoire de *Sée-ma-koang*, & de tous ceux qui avoient été flétris pour la même cause. A cette occasion *Tcheng-y* fut rappellé avec honneur de son exil ; on lui donna un Mandarinat dans le college impérial de la Cour occidentale ; & quelques mois après, l'Empereur l'appella auprès de sa personne pour être l'un des Secrétaires du Cabinet.

Ces jours brillans du regne de *Hoei-tsoung* ne furent pas de longue durée. Ce Prince eut le malheur de choisir un mauvais Ministre, & la foiblesse inexcusable de ne se conduire que par ses conseils. *Tsai-king* est le nom de ce Ministre perfide, nom odieux dont on ne se rappellera le souvenir qu'avec horreur, tant qu'il y aura des Lettrés en Chine. Cet homme etoit depuis long-tems l'ennemi declaré de tous ceux qui, zélés pour l'ancienne doctrine & pour le maintien des anciens usages, s'étoient récriés contre les etablissemens de *Ouang-ngan-ché*. Il etoit par conséquent ennemi de *Sée-ma-koang* & de tous ceux qui lui avoient eté attachés.

Sa premiere attention, en entrant dans le Ministere, fut de ne mettre auprès de l'Empereur que des personnes entiérement dévouées à ses intérêts, & dont il pût disposer à son gré ; de ne donner qu'à ses créatures les emplois & les charges de quelque importance, tant dans les grands Tribunaux qu'à la Cour ; & quand il fut sûr qu'il seroit soutenu par le grand nombre dans tout ce qu'il lui plairoit d'entreprendre, il entreprit de tout bouleverser. Il engagea les Censeurs à représenter à Sa Majesté qu'il etoit de sa gloire & de la tranquillité de l'Empire de faire revivre tout ce qui avoit eté etabli sous les deux regnes précédens de *Chen-tsoung* & de *Tché-tsoung* ; & que pour en venir à bout, il falloit commencer par faire un exemple terrible sur tous ceux, tant p.08.105 morts que vivans, qui par leurs pernicieux conseils ou autrement, avoient contribué à déshonorer la mémoire de ces deux grands Princes, en faisant casser avec ignominie leurs sages etablissemens.

L'Empereur consentit à tout, & en conséquence *Tsai-king* fit faire une recherche exacte de tous ceux qui, de près où de loin, s'étoient déclarés contre *Ouang-ngan-ché.* On lui en apporta une liste dans laquelle on lisoit plus de six cens noms illustres, à la tête desquels etoit celui de *Sée-ma-koang*. Tous ces noms furent déclarés infames ; & il fut ordonné à tous les Mandarins des Provinces, de les faire graver sur un marbre qu'ils feroient placer devant la porte de leurs Tribunaux respectifs, pour l'instruction du Peuple.

Les Mandarins de la ville de *Tchang-ngan*, voulant faire exécuter cet ordre inique, s'adresserent au plus habile Sculpteur du lieu, & lui donnerent l'inscription infamante à graver. Celui-ci, après l'avoir lue, la leur rendit, en disant qu'il ne vouloit pas faire servir son art à perpétuer de pareilles calomnies.

> — Quoi, s'écria-t il avec indignation, vous voulez que je grave sur la pierre, que *Sée-ma-koang*, l'un des plus grands hommes qu'ait eu l'Empire, l'un des Ministres les plus eclairés & les plus fideles qui aient eté à la tête des affaires, le défenseur des droits du Peuple, & celui qui jouit de l'estime universelle, a eté un sujet traître à sa Patrie, infidele à son Prince, sans droiture ni bonne foi ! Dussai-je perdre la vie, je n'en ferai rien.

Les Mandarins outrés de colere, le firent battre ; & le voyant constant dans son refus, ils le firent conduire en prison avec menaces de le condamner au dernier supplice, s'il persistoit à ne vouloir pas obéir à des ordres qui emanoient de l'autorité suprême. On lui laissa quelques jours pour faire ses réflexions. Ce tems expiré, les Mandarins le firent p.08.106 comparoître, & lui demanderent à quoi il etoit résolu. *Ngan-min*, c'est le nom du Sculpteur, répondit :

> — J'ai une nombreuse famille qui n'a pour vivre d'autre ressource que le travail de mes mains : si je lui manque, tout est perdu pour elle. J'ai pensé à un moyen de vous obéir sans me deshonorer ; & par là de me conserver à ceux dont je suis l'unique appui. Je demande qu'au lieu de mettre mon nom au bas de ce que j'aurai gravé, comme il se pratique ordinairement, il me soit permis de mettre ce peu de mots : *Le Sculpteur ne veut pas se faire connoître, parce que ce n'est que pour obéir à des ordres supérieurs, qu'il a gravé, malgré lui, ce que vous venez de lire.*

Les Mandarins honteux se regarderent quelques momens sans rien dire ; après quoi ils répondirent à *Ngan-min* qu'ils consentoient à ce qu'il venoit de proposer.

Je reviens à *Tcheng-y.* Comme il avoit eté ami de *Sée-ma-koang*, & qu'il etoit l'un des défenseurs de l'ancienne doctrine, il fut enveloppé dans la disgrace commune à tous ceux qui pensoient comme lui dans l'ordre des Mandarins. Il fut relégué à *Loung-men* ; on condamna ses Ecrits comme pernicieux, & on en défendit le débit & la lecture. Il ne fut permis à aucun de ses Disciples de le suivre dans le lieu de son exil ; & on déclara coupable du crime de leze-Majesté, quiconque oseroit prendre sa défense. Quand on lui intima cet injuste arrêt, il répondit sans s'émouvoir :

> — J'irai donc à *Loung-men*, & j'y irai tout seul, puisqu'on le veut ainsi. Me séparât-on de tout l'univers, je n'en serois pas pour cela plus criminel. N'ayant rien à me reprocher, je suis content de moi-même : que m'importe tout le reste ?

Il partit le plutôt qu'il lui fut possible, sans qu'il lui echappât la moindre plainte contre ceux qui le persécutoient ainsi.

Après avoir foudroyé tous ceux du parti de *Sée-ma-koang*, p.08.107 le Ministre *Tsai-king* se fit un point capital de placer au faîte des honneurs la mémoire de celui contre lequel ils s'étoient si fort elevés. Il etoit allié de *Ouang-ngan-ché*, qui avoit donné sa fille en mariage à *Tsai-pien*, fils de son frere cadet. Cette alliance l'autorisoit en quelque sorte à employer tout ce qu'il avoit de crédit pour soutenir & augmenter la gloire du beau-pere de son neveu. Comme il avoit su mettre l'Empereur dans la disposition de lui tout accorder, il osa lui demander d'ordonner qu'on plaçât le portrait de ce même *Ouang-ngan-ché*, dans la salle de Confucius. L'Empereur eut la foiblesse d'adhérer à ce que vouloit son Ministre ; & donna l'ordre suivant :

> « Depuis le tems de *Mong-tsee*, jusqu'à celui où nous vivons, il n'est aucun Sage qui n'ait eté effacé par *Ouang-ngan-ché* ; qu'on fasse entrer le portrait de ce grand homme dans la salle de Confucius, & qu'on le place immédiatement, après celui de *Mong-tsee*.

L'Empereur fut obéi ; & à la septieme lune de la quatrieme année de son regne, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1104, le portrait de *Ouang-ngan-ché* fut placé en grande cérémonie dans le lieu où l'on rend hommage aux Philosophes de la nation. Les vrais Savans, & tous ceux d'entre les Lettrés qui etoient attachés à l'ancienne doctrine, en furent consternés. Ils murmurerent, ils se plaignirent, ils ecrivirent ; mais leurs murmures, leurs plaintes & leurs ecrits ne produisirent d'autre effet, que celui de les faire passer pour des mécontens opiniâtres, & de leur attirer des châtimens. La cabale de *Tsai-king* n'en devint que plus insolente ; & le portrait de *Ouang-ngan-ché* resta en possession de la prérogative qu'on venoit de lui accorder, de recevoir, après Confucius & *Mong-tsee*, les hommages de tous les Lettrés.

Ce que ni la raison, ni la justice, ni l'éloquence n'avoient pu gagner sur l'esprit de l'Empereur, une comete l'obtint sans p.08.108 peine par sa seule apparition. Cette comete se montra à la premiere lune de la cinquieme année de *Tsoung-ning*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1106. Elle paroissoit occuper une grande partie du Ciel du côté de l'Occident, & menacer de sa terrible queue quiconque la regardoit comme n'annonçant que des malheurs. Tout le monde fut saisi d'effroi ; & l'Empereur, plus effrayé que les autres, parce qu'apparemment il se sentoit coupable, fit un Edit, par lequel il ordonnoit à tous les Grands de lui réprésenter avec sincérité ce qu'ils trouveroient de repréhensible, tant dans sa conduite particuliere que dans sa maniere de gouverner.

Il n'en fallut pas davantage pour enhardit les plus timides à exposer leurs sentimens sur la maniere indigne dont on avoit flétri la mémoire de tant de personnes d'un mérite distingué ; & sur celle dont on se conduisoit encore chaque jour envers leurs parens, leurs amis, & tous ceux qui, à leur exemple, etoient les partisans des anciens usages. *Lieou-kouei*, en particulier, présenta une Requête très-eloquente & très-détaillée, dans laquelle, après avoir fait une enumération pathétique des maux qui affligeoient l'Empire depuis qu'on avoit entrepris d'en renverser les loix, il conclut qu'il n'y avoit pas d'autre remede pour les guérir, que

de faire revivre les usages anciens, de punir sévérement ceux qui travailloient à les anéantir, & de remettre en honneur tous ceux, tant morts que vivans, qui avoient fait leurs efforts pour les conserver.

Cette Requête eut son effet dès le jour même ; l'Empereur prit des mesures efficaces pour corriger les abus qui s'étoient introduits dans le Gouvernement, & commença par disgracier *Tsai-king*, son Ministre. Il donna ensuite ses ordres pour la réhabilitation des proscrits, & fit abattre les marbres qu'on avoit elevés dans son Palais & ailleurs pour les rendre infames.

p.08.109 *Tcheng-y* fut du nombre de ceux qui furent rappellés de leur exil ; mais comme son grand âge le mettoit hors d'état d'exercer les emplois, l'Empereur trouva bon qu'il finît tranquillement sa carriere dans le sein de sa famille ; & lui donna un Mandarinat honoraire, du même titre que celui dont il etoit décoré dans le tems qu'il fut enveloppé dans la disgrace commune à tous les défenseurs de la bonne cause. L'année suivante, la premiere de celles qui furent dénommées *Ta-koan*, septieme du regne de *Hoei-tsoung*, & la 1107e de Jesus-Christ, *Tcheng-y* mourut dans le courant de la neuvieme lune, âgé de 75 ans.

Toujours occupé de l'étude dès sa plus tendre jeunesse, il y avoit peu de Livres qu'il n'eût lus. Il lisoit (disoit-il souvent) pour s'instruire, pour s'occuper, & pour se récréer. Il a fait des Commentaires très estimés sur le *Ta-hio* [1], ou *la Grande Science*, sur le *Lun-yu*, ou *Discours familiers de Confucius*, sur le *Tchoung-young* [2], ou *Science du juste milieu en toutes choses*, sur les Ouvrages de *Mong-tsee* & sur les *King.*

> « Ses paroles, ses actions, sa conduite, sa contenance même, dit un de ses Panégyristes, tout en lui dénotoit la vertu, & désignoit l'homme vertueux. Il recherchoit avec soin jusqu'aux

[1] Nous avons publié une traduction du *Ta-hio*, dans le premier volume de ces Mémoires, page 436.
[2] Nous avons aussi publié une traduction du *Tchoung-young*, dans le premier volume de ces Mémoires, page 459.

> moindres de ses défauts, & n'oublioit rien pour s'en corriger, quand ils lui etoient connus.

C'est la maniere dont on s'exprime généralement sur son compte. On dit qu'il avoit souvent dans la bouche les paroles suivantes :

> — Je n'entends rien aux travaux de la campagne, je ne saurois cultiver la terre ; & cependant : je profite de tous ses dons, par le bienfait de p.08.110 ceux qui, avec des peines multipliées, s'efforcent de la faire valoir. Je n'ai ni assez de talent, ni assez d'adresse pour m'occuper utilement du travail de mes mains ; & cependant je suis logé, vêtu, & rien ne me manque de ce qui peut contribuer à l'entretien & au bien-être de la vie, parce que je profite de l'industrie de ceux qui professent les différens arts & métiers. Je n'ai jamais combattu contre les ennemis, je ne connois même la guerre que par son nom ; & cependant je suis sans crainte dans mon logis, parce que ceux qui sont enrôlés dans la milice, s'exposent à toutes sortes de dangers, supportent les plus rudes fatigues, endurent le froid & le chaud, souffrent la faim & la soif pour mettre à couvert mes jours & assurer ma tranquillité. Si je ne faisois absolument rien pour ceux qui sont tout pour moi, je serois un ingrat, ou plutôt je ne serois dans ce monde que comme un tronçon de bois ; mais comme j'abhorre l'ingratitude, & que je ne veux point être un homme inutile, je tire de moi tout le parti que je peux. J'ai pour tout talent celui de connoître les Livres, & de distinguer dans ce qu'ils contiennent, ce qui est bon & utile, d'avec ce qui ne l'est pas. Ce talent, tel qu'il est, je mets toute mon application à le faire valoir. J'ai expliqué les *King*, les Ouvrages de Confucius & de *Mong-tsee*, & j'ai tâché d'en rendre l'intelligence facile pour tout le monde ; n'eussai-je fait que cela dans le cours de ma vie, je croirois avoir rempli ma tâche.

Hou-ou-foung ne craint pas d'assurer que les deux *Tcheng-tsee*, c'est-à-dire, *Tcheng-hao* & *Tcheng-y*, tiennent le premier rang parmi les Savans & les Gens de Lettres, tant anciens que modernes.

> — Il faut les placer, dit-il, immédiatement après Confucius & *Mong-tsee* : rien n'est au-dessus de leurs Commentaires sur l'*Y-king* & sur le *Tchun-tsieou*.

Ils ont eu grand p.08.111 nombre de Disciples qui se sont rendus illustres dans la République des Lettres. La treizieme année de *Kia-ting* (1220 de l'Ere chrétienne) l'Empereur *Ning-tsoung* donna à *Tcheng-y*, le titre de *Tcheng*, qui signifie, *homme qui a la droiture en partage*. L'Empereur *Ly-tsoung* lui donna celui de *Seigneur du pays de Y-yang* (*Y-yang-po*), la premiere année de *Tchun-yeou*, qui etoit la dix-huitieme de son regne, & la 1241e de Jesus-Christ. Ce fut alors que son portrait fut mis dans la salle de Confucius. L'Empereur *Ché-tsoung-sou-ty*, de la Dynastie des *Ming*, changea tous ses titres en celui de *Sien-jou Tcheng-tsée*, c'est-à-dire, *Tcheng-tsée, Sage comparable aux anciens* : ce fut la neuvieme année de *Kia-tsing*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1530. Enfin sous la Dynastie des *Tay-tsing*, actuellement régnante, l'Empereur (je ne trouve pas lequel) ayant appris qu'il y avoit dans la Province du *Ho-nan* quelques descendans de ces deux hommes célebres, ordonna qu'à perpétuité quelqu'un de leur famille seroit décoré du titre de Mandarin.

LXXXVIII

SÉE-MA-KOANG

[Lettré]

@

p.10.001 Le nom de ce grand homme en assez connu, même en Europe, pour qu'on ait lieu de craindre d'ennuyer le lecteur en entrant dans quelques détails sur ce qui le concerne. Il etoit de l'ancienne famille des *Sée-ma*, que le fameux *Sée-ma-tsien*, restaurateur de l'Histoire chinoise après l'incendie des livres, a rendu si célebre dans la république des lettres. Il avoit pour nom propre *Koang*, & pour surnom *Kiun-ché*. Il naquit à *Hia-hien* du district de *Chan-tcheou* de la province de *Chen-si*. Son pere avoit exercé les plus grands emplois dans les provinces & à la p.10.002 Cour, & fut long-tems à la tête des Gens de Lettres du Palais impérial, sous le titre de *Tien-tchang-ke-tay-tché*, c'est-à-dire à la lettre, *Grand indicateur de la doctrine céleste*.

Sée-ma-koang, dit l'un de ses panégyristes, eut l'esprit formé de très-bonne heure ; & il donna des preuves de la supériorité de son génie, dans un âge où le commun sait à peine distinguer la main droite d'avec la main gauche. Les deux traits que je vais rapporter suffiront pour en convaincre.

Ils etoient plusieurs enfans badinant ensemble dans une cour, & s'amusant à voir nager des poissons dorés, autour d'un large vase de terre cuite, qui etoit rempli d'eau. L'un d'eux voulant prendre un poisson, se penche un peu trop sur le bord du vase & tombe dedans, la tête la premiere : il n'eut ni l'adresse ni la force de s'en tirer. Les autres epouvantés l'abandonnent & prennent la fuite. Le seul *Sée-ma* garde son sang-froid & reste. Il cherche aux environs & trouve un caillou, avec lequel à force de frapper contre le vase, il vient à bout de le rompre. L'eau s'ecoule & il sauve la vie à son petit compagnon par un expédient

que bien des personnes plus âgées n'auroient pas trouvé sur le champ comme lui. Il n'avoit alors qu'un peu plus de quatre ans. Les peintres & les poëtes, jugeant le trait digne de l'immortalité, l'ont célébré à l'envi les uns des autres, du mieux qu'ils ont pu. Les premiers en ont fait un sujet de tableau, & les derniers l'ont décrit en vers de la maniere la plus brillante.

Sée-ma-tché son pere pleura de joie, quand, de retour au logis, on lui raconta ce qui venoit d'arriver.

> — O mon fils, lui dit-il, en le serrant tendrement entre ses bras, ô mon cher fils ! tu seras un jour toute la gloire de ta maison.

Dès ce moment, il mit tous ses soins à cultiver cette jeune plante, dont il croyoit avoir lieu d'attendre les fruits les plus précieux. Après lui avoir fait connoître un assez grand nombre p.10.003 de caracteres & lui en avoir expliqué lui-même le sens, il se mit à lire avec lui l'Histoire des douze Rois de *Lou*, composée par Confucius, sous le titre de Tchun-tsieou. *Sée-ma-koang* touchoit à peine à la septieme année de son âge, quand on lui mit, pour la premiere fois, cet admirable livre entre les mains. La premiere leçon lui en plut tant, que aussi-tôt qu'elle fut finie, il rentra, ne se possédant pas de joie, dans l'appartement des femmes, où il la répéta à sa mere, avec une netteté, une justesse & une précision qui firent admirer la précocité de son génie, & donnerent des indices non equivoques d'un talent décidé pour cette branche de la littérature qui le distingua dans la suite, & rendit son nom célebre à jamais.

Depuis ce tems il ne se livra avec goût à aucune sorte d'amusement. Il prit même tant de passion pour l'etude, qu'il n'etoit jamais sans un livre à la main. Les journées ne lui paroissant pas assez longues pour y pouvoir vaquer, il passoit encore une partie de la nuit à etudier. Il s'etoit fait une espece de réveil, ou d'horloge excitatoire, si je puis employer cette expression, au moyen de son propre oreiller, lequel n'etant qu'une piece de bois de forme cylindrique, rouloit insensiblement sous lui, de telle sorte qu'après quelques heures, c'est-à-dire, après le tems du

premier sommeil, il s'en trouvoit assez incommodé pour en être réveillé. Il se levoit alors, & couroit à ses livres.

Persuadé par les premieres instructions de son sage pere lorsqu'il l'envoya dans les ecoles publiques, qu'une liaison trop intime entre jeunes gens du même âge, n'est d'ordinaire qu'un ecueil pour la vertu, & est toujours une perte de tems, il ne se lia d'amitié avec aucun. Il les voyoit tous indifféremment, & presque toujours en présence des maîtres, ou dans le lieu des etudes communes ; mais sa candeur & sa p.10.004 politesse sincérement officieuse envers tous, le faisoient aimer de tous, en même tems qu'une gravité sans affectation, & une décence toujours exacte, lui attiroient leur estime & même une sorte de respect.

Ces brillantes années que le commun des hommes a coutume de passer dans les amusemens ou dans les plaisirs, il ne les passa que dans l'etude, au milieu des livres, ou dans la conversation des Sages dont l'exemple pouvoit lui profiter. Aussi devint-il un prodige de science. il savoit tous les *King* par cœur, & etoit en etat d'en expliquer sur le champ les endroits les plus difficiles ; il possédoit l'Histoire à fond, & il ne s'etoit passé rien d'un peu considérable depuis les siecles les plus reculés jusqu'au tems où il vivoit, dont il n'eût pu assigner l'epoque & rapporter tous les menus détails ; il n'etoit, en un mot, aucun genre de littérature dans lequel il ne se fût exercé, & dont il n'eût pu donner des leçons comme si chacun en particulier eût eté son objet principal. Suivons-le rapidement dans tout le cours de sa laborieuse vie, & ne nous arrêtons qu'aux epoques qui peuvent servir à nous le faire connoître & à le caractériser.

Après avoir reçu tous les autres grades littéraires, il reçut celui de Docteur, & il fut des premiers nommés, quoiqu'il n'eût encore que vingt ans. Parmi les honneurs qu'on accorde aux nouveaux promus, il leur est permis de porter une fleurs d'or à chaque côté du bonnet, & de se promener à cheval dans la ville avec un nombreux cortege pendant les trois premiers jours qui suivent le jour de la promotion. Ces trois jours sont de véritables jours de fête pour le nouveau Docteur, pour la

parenté, & pour tous ses amis : Ils ne se passent qu'en festins & en réjouissances. *Sée-ma-koang* vouloit se dispenser de tout cela, & employer ces trois jours à etudier comme à l'ordinaire. Ses parens assemblés le pressoient, le p.10.005 sollicitoient sans pouvoir le vaincre ; lorsqu'un d'eux elevant la voix, lui dit d'un ton grave :

> — Jeune homme, il y a plus d'opiniâtreté & d'orgueil que de modestie dans votre refus de faire ce que font tous ceux qui sont dans le même cas que vous. Portez la fleur d'or, allez vous montrer au public, ainsi paré, non pour tirer vanité de la science que cela suppose dans vous, mais pour faire honneur à un usage jugement établi, aux grands hommes qui l'ont introduit, & aux Souverains amateurs des Lettres, qui en ont permis & autorisé la pratique, comme un insigne bienfait de leur part.

Ces raisons firent impression sur son esprit, il prit la fleur d'or, mit des habits brillans, & fit de bonne grace tout ce qu'on exigea de lui.

Quelque résolu qu'il fût de ne pas se présenter encore pour obtenir des emplois, on le mit sur les rangs sans qu'il le sût, & il fut proposé pour un mandarinat dans le tribunal des rites. L'Empereur, à qui l'on présente toujours trois personnes, pour qu'il ait à choisir lui-même celle qu'il agréera le plus ou qu'il jugera devoir mieux remplir le poste vacant, le choisit préférablement aux deux autres, plus âgés & plus anciennement gradués que lui, & le nomma.

Sée-ma-koang ne fut pas peu surpris de cette préférence à laquelle il croyoit n'avoir aucun lieu de s'attendre ; mais il se persuada qu'il lui seroit aisé, en remerciant l'Empereur, de l'engager à faire tomber son choix sur un autre.

> — Sensible aux bontés dont vous voulez bien m'honorer, lui dit-il dans son remerciment, je suis au désespoir de me trouver hors d'etat, par ma jeunesse, mon incapacité & mon peu d'expérience, de pouvoir y répondre comme il conviendroit

> comme j'en ai le desir. J'ai besoin de quelques années encore pour achever de m'instruire & de me former ; je supplie votre Majesté de vouloir bien me les accorder. Mon pere est actuellement Mandarin p.10.006 à *Hang-tcheou* ; permettez-moi, Seigneur, d'aller auprès de lui pour le servir & recevoir ses instructions. En m'acquittant des devoirs de la piété filiale, j'apprendrai de celui à qui je dois la vie la maniere d'en remplir dignement le cours pour le service de l'Etat & de votre Majesté.

L'Empereur charmé de voir tant de modestie & si peu d'ambition dans un jeune homme d'un mérite si distingué, eut la bonté de lui répondre ainsi :

> — Je ne saurois vous accorder les années que vous me demandez pour vous dispenser à servir ma personne & l'Etat. Votre sagesse prématurée me répond que vous pouvez dés-à-présent faire l'un & l'autre en fidele & digne sujet. Il ne vous reste plus rien à apprendre que de l'expérience. Allez vous former sous elle, en gouvernant le peuple de *Sou-tcheou*. Je vous nomme Gouverneur de cette ville. Elle n'est pas bien eloignée de *Han-tcheou*, & vous y serez à portée de recevoir de fréquentes nouvelles de votre pere, & d'aller le servir s'il a besoin de vous. Je ne serai pas difficile à vous en accorder la permission.

Après ces mots, il rentra dans son cabinet & laissa le jeune homme dans l'impossibilité de répliquer.

Un ordre si positif de la bouche même du Souverain ne permit pas à *Sée-ma-koang* de faire de nouvelles tentatives pour s'excuser. Il fallut se disposer à obéir. Il se rendit à *Sou-tcheou*, & y exerça son emploi avec tant de décence, d'intégrité & de succès, que sa réputation fut dès-lors etablie. Après quelques années, on etoit sur le point de le placer dans un poste plus distingué, quand *See-ma-tché* son pere mourut. L'usage veut qu'on s'abstienne de tout emploi pendant les trois années qui suivent la mort d'un pere & d'une mere. *Sée-ma-koang* garda le deuil dans toute la

rigueur du cérémonial. Il se renferma dans sa maison, & se remit à l'etude dont il fit son unique occupation. Mais à peine le tems du deuil fut-il expiré, qu'on l'arracha à ses livres. Ceux qui etoient à la tête des affaires p.10.007 le remirent sur les rangs & le proposerent pour être Mandarin à *Ou-tcheng-kiun*. L'Empereur aima mieux l'avoir auprès de sa personne, & l'appella à la Cour. Il lui donna une place dans le college impérial, & une autre dans sa propre bibliotheque pour avoir occasion de le voir souvent sans témoins, & de l'interroger à son aise, tant sur des objets purement littéraires que sur ceux qui avoient rapport au gouvernement. Il ne fut pas long-tems sans l'honorer de sa familiarité la plus intime. Il lui permit de lui parler librement sur tout. Mais *Sée-ma-koang*, toujours sage, toujours réservé, n'abusa jamais de la bonté de son maître, & s'il profita quelquefois de la liberté qu'il lui donnoit, ce ne fut que pour l'empêcher de faire des fautes. En voici un exemple.

Un nommé *Mao-yun*, eunuque de service dans l'intérieur du Palais, pour lequel l'Empereur avoir de l'estime & qu'il aimoit, vint à mourir. Ce Prince voulant honorer la mémoire d'un serviteur qui lui avoit eté cher, lui accorda toutes les distinctions dont on a coutume de décorer les funérailles des plus grands Seigneurs de l'Empire, & ecrivit de sa propre main quelques caracteres qui désignoient des titres par lesquels cet Eunuque eût mérité tous les honneurs qu'on alloit lui rendre. Dans ces sortes d'occasions, tout ce qui a eté dit ou ecrit par le Souverain, est marqué sur une pièce de soie proprement encadrée, que des Mandarins portent avec grand respect à la tête du convoi funebre, pour être vu de tout le public, & gravé ensuite sur la tombe de celui qui en est l'objet.

Sée-ma-koang, qui voyoit avec peine tout ce qui etoit contre une certaine décence, ayant appris ce qu'on vouloit faire en l'honneur de l'Eunuque mort, résolut d'en parler à l'Empereur pour l'engager à révoquer l'ordre qu'il avoit donné sur cela, & à changer son bienfait contre un plus convenable. Aussi-tôt qu'il fut en présence :

— J'ai une grace à demander à p.10.008 votre Majesté, dit-il au Prince ; c'est de vouloir bien m'instruire en deux mots du genre

de mérite de l'Illustre qui vient de mourir, & qu'on se dispose à honorer, par vos ordres, d'une maniere si peu commune. Quand je serai instruit, je pourrai satisfaire aux demandes des indiscrets, qui ne manqueront pas de m'interroger sur son compte.

— De quel Illustre voulez-vous parler ? répondit l'Empereur, il n'y a, quant à présent, d'autre mort que je veuille honorer, que l'Eunuque *Mao-yun* qui m'a très-bien servi, & dont je veux récompenser les services du mieux qu'il m'est possible.

Récompenser quelqu'un qui a bien servi (répliqua *Sée-ma-koang*), est le devoir d'un grand Prince ; mais à tout il y a une juste mesure, hors de laquelle tout est excès ou défaut ; & c'est à cette juste mesure, qu'un grand Prince doit s'en tenir dans toutes ses actions. l'Eunuque *Mao-yun* a bien servi votre Majesté, j'en conviens ; mais en quoi l'a-t-il servie ? Dans des emplois purement domestiques que tout autre eût aussi-bien remplis que lui, s'il eût eté honoré de votre confiance comme lui. Vous voulez qu'on rende à la mémoire de *Mao-yun* tout ce qu'on peut rendre d'honneurs à la mémoire de quelqu'un qui n'est pas né Prince. Que feriez-vous pour un Ministre habile qui, plein de zele pour le bien de l'État, vous auroit aidé à bien gouverner les peuples, auroit travaillé constamment à la gloire de votre regne, & à maintenir l'abondance & la tranquillité dans toute l'étendue de l'Empire ; pour un Général d'armée qui auroit dompté, au prix de cent victoires & de tout son sang, les ennemis de votre personne & de l'État ; pour un savant eclairé qui, dans d'immortels ouvrages, auroit inspiré l'amour de l'ordre & l'observation des loix, auroit applani la route des sciences & de la vertu, & y auroit conduit vos sujets ? Prodiguer les bienfaits indistinctement, c'est vouloir qu'on n'en fasse aucun cas ; rendre des honneurs extraordinaires à qui ne p.10.009 les a pas mérités, c'est les avilir ; c'est insulter aux illustres morts qui s'en sont rendus dignes ; c'est ôter l'émulation aux vivans.

L'Empereur garda quelques momens le silence ; puis, comme s'il fût revenu à lui après un profond sommeil, il dit à *Sée-ma-koang* : je n'avois

pas fait toutes ces réflexions ; elles sont très justes & très-à-propos. Je vais révoquer mes ordres. Je me contenterai de donner à l'Eunuque, le simple titre de Mandarin ; & je ne le louerai que sur sa fidélité, son attention & son exactitude à exécuter mes ordres & à remplir tout ce qui etoit de son devoir.

Ce ne fut pas cette fois seulement qu'à la persuasion de *Sée-ma-koang*, l'Empereur *Jen-tsoung* révoqua des ordres donnés, & sur le point d'être exécutés. Il lui demandoit même assez souvent des avis & se faisoit un plaisir de les suivre, parce qu'il etoit persuadé qu'ils etoient dictés par la sagesse, le désintéressement, l'attachement à sa personne, & l'amour de la décence & des loix. Les Courtisans, à l'exemple de leur Souverain, etoient pleins d'estime pour un homme en qui ils reconnoissoient beaucoup de mérite, & très-peu, ou pour mieux dire, point d'ambition. Content d'exercer les emplois littéraires dont il etoit chargé à la Cour, *Sée-ma-koang* ne pensoit point à s'élever à des postes plus importans : mais on y pensa pour lui.

Pang-ki, Commandant général des troupes qui gardoient les frontieres du *Chen-si* contre les incursions des Tartares *Hia*, dont les possessions n'étoient séparées des terres de l'Empire que par le *Hoang-ho* ; *Pang-ki*, dis-je, s'adressa à l'Empereur, pour avoir à *Ping-tcheou*, qui etoit alors une des plus importantes villes de la province, un Gouverneur du peuple avec qui il pût être de bonne intelligence, afin de faire sans contradiction & avec quelque aisance, toutes les opérations qu'il jugeroit nécessaires pour le bien commun.

> — Je prie votre Majesté, p.10.010 ecrivoit-il dans sa lettre, de ne pas m'envoyer ici de ces Lettrés difficiles & orgueilleux, qui trouvent à redire tout, qui ne sont jamais contens de rien, & qui chicanent un Commandant militaire presque sur tout. Il me faut un homme eclairé, sage, de bon conseil, de mœurs douces, qui prenne en main les intérêts du peuple, puisque son emploi le demande ainsi & qu'il est de son devoir de le faire, mais qui, sous prétexte de défendre le peuple, ne veuille pas

> opprimer les gens de guerre, & leur ôter le peu de privileges dont ils jouissent. En un mot, Seigneur, je vous demande *Sée-ma-koang*, & je ne le demande que parce que je le crois tel qu'il le faut dans un pays comme celui-ci & dans les circonstances où nous nous trouvons. Le peu de tems, que je l'ai vu à la Cour lorsque je m'y rendis pour saluer votre Majesté, & quelques conversations que j'ai eues avec lui, me font espérer que nous travaillerons ensemble avec succès pour la gloire de votre regne & la tranquillité de vos sujets de ces frontieres.

L'Empereur eut la bonté de donner lui-même cette lettre à lire à *Sée-ma-koang*, & lui dit, après l'avoir reprise :

> — Vous voyez : on veut vous arracher d'ici. Le bien de l'État le demande, il faut nous résoudre à tout. Allez joindre *Pang-ki*, je vous donne le. gouvernement de *Ping-tcheou*. Je compte que vous vivrez toujours bien ensemble, & que vous travaillerez de concert à bien servir l'Etat.

L'un des premiers soins de *Sée-ma-koang*, en arrivant à *Ping-tcheou*, fut de se mettre au fait du local des différentes productions du pays, de la nature du terrein, des mœurs des habitans, de leur industrie & de leurs différens intérêts. Il ne fut pas peu surpris, lorsqu'en parcourant son district, il vit presque toutes les terres incultes. Il en demanda la raison. On lui répondit que la nécessité seule obligeoit à ne pas faire valoir ces terres, quoique excellentes, parce que ordinairement, les p.10.011 propriétaires perdoient, en les cultivant, & leurs peines & toutes les dépenses qu'ils etoient obligés de faire.

> — Les Tartares *Hia* (lui dit-on) se tiennent tranquilles chez eux jusqu'au tems de la récolte ; alors ils passent le *Hoang-ho*, & viennent piller nos denrées & nos maisons. Nous en avons fait la triste expérience pendant bien des années, & ce n'a eté que malgré nous que nous avons pris enfin le parti de tout abandonner.

Sée-ma-koang ne repliqua pas à des raisons qui lui parurent bonnes. Il conféra avec *Pang-ki* pour aviser aux moyens de remédier à ce mal.

> — Le moyen seroit bientôt trouvé, lui dit *Pang-ki*, si j'avois des troupes en assez grand nombre pour pouvoir garder les bords du fleuve, sans être obligé de dégarnir les places ; mais j'en ai à peine ce qui suffit pour les différentes garnisons. Cherchez dans la fertilité de votre esprit quelque expédient, je me prêterai à tout ce que vous me suggérerez.

Sée-ma-koang parcourut plus d'une fois tous les environs de sa ville, examina avec l'attention la plus sérieuse les bords du *Hoang-ho*, se fit indiquer les endroits par où les Tartares avoient coutume de le passer, forma un plan qu'il crut bon, & en fit part à *Pang-ki*. Ce plan consistoit à bâtir trois villes à la distance de dix à douze lys l'une de l'autre, de les peupler du surabondant des autres villes de la province, & de donner les terres en friche à ceux d'entre les nouveaux habitans qui se chargeroient de les cultiver ou de les faire cultiver.

Pang-ki approuva le projet, en ecrivit à l'Empereur, & les villes se bâtirent ; non toutefois aux frais de la province, qui etoit bon d'etat de les faire, mais aux frais de l'Empereur lui-même. Dans ses lettres aux Ministres, *Pang-ki* faisoit espérer les plus grands avantages de l'exécution du projet qu'il proposoit. La multitude d'hommes dont il alloit peupler ces villes, seroit bientôt, selon lui, une pépiniere de bons soldats, qui, ayant à défendre leurs propres possessions, s'exerceroient p.10.012 continuellement contre les Tartares, rendroient leurs incursions infructueuses, & les empêcheroient au moins par-là d'en faire d'aussi fréquentes qu'auparavant.

Les Tartares apprirent, sans s'alarmer, ce qui se passoit de l'autre côté. Ils laisserent bâtir les villes, & ne firent aucune tentative pour inquiéter les travailleurs. Plus rusés que les Chinois, ils attendirent tranquillement chez eux, que ceux-ci eussent formé tous leurs etablissemens, pour venir les piller & emporter un plus riche butin qu'ils

n'avoient encore fait. Leur tranquillité apparente eut tout le succès qu'ils pouvoient desirer.

Dans la persuasion que les ennemis n'osoient plus se montrer, *Pang-ki* crut avoir mis les frontieres en sûreté de ce côté-là. Il ne laissa qu'un petite garnison dans chacune des trois nouvelles villes, & renvoya le reste des troupes dans les différens endroits d'où il les avoit tirées. C'est ce que les Tartares avoient prévu. Ils n'attendoient qu'un tems favorable pour profiter de l'imprudente sécurité des Chinois. Aussi-tôt qu'ils furent instruits que *Pang-ki* avoit dispersé les gens de guerre, ils formerent à petit bruit plusieurs petits corps d'armée, auxquels, pendant une nuit obscure, ils firent passer le fleuve sur des bateaux qu'ils avoient construits pendant leur prétendue inaction, & vinrent mettre le siege devant les trois villes tout à la fois. Du reste, les villes dont il s'agit n'etoient, à proprement parler, que des villages murés, mais on leur donne le nom de *Tcheng*, qui signifie *ville*, parce qu'il y avoit en dedans & en dehors quelques petites fortifications qui les défendoient. Les Tartares s'en rendirent maîtres en peu de jours, les pillerent & emmenerent les principaux habitans prisonniers chez eux.

Quand on dit à l'Empereur ce qui venoit d'arriver sur les frontieres du *Chen-si*, qu'on lui avoit fait envisager comme etant aussi en sûreté qu'aucune autre de son Empire, il entra dans p.10.013 une si grande colere contre *Pang-ki*, qu'il le destitua sur le champ de tous ses emplois, & ordonna qu'il seroit livré au Tribunal des crimes pour être jugé. *Sée-ma-koang* prit en main la défense de son ami, & ecrivit à l'empereur la lettre suivante.

> « J'ecris à votre Majesté pour réclamer sa justice. Un juge qu'on ne sauroit accuser de n'être pas équitable, vient cependant de condamner un homme du premier rang à subir la peine d'une faute qu'il n'a pas commise, tandis qu'il epargne le véritable criminel. Il n'en agit ainsi, sans doute, que parce qu'il est dans l'erreur ; & je ne doute pas qu'il ne réforme de lui-même son propre jugement, quand il sera instruit de la vérité.

Profitant de la permission que votre Majesté m'a donnée de lui représenter sans crainte tout ce que je croirai mériter quelque attention de sa part, je vais m'expliquer sans détour.

Vous avez destitué de tous ses emplois le Commandant-général de vos troupes de ces frontieres, & vous le livrez au tribunal des crimes pour être jugé dans toute la rigueur des loix. Cependant, Seigneur, ce Commandant n'a d'autre faute, j'ose le dire, que celle d'avoir cru sans défiance tout le bien que vous lui avez dit de moi. *Suivez les conseils de Sée-ma-koang, lui avez-vous ecrit plus d'une fois. C'est un homme qui a les intérêts de l'Etat à cœur, il est sans intérêt propre, il a des lumieres : il ne peut que vous bien conseiller.* Pouvoit-il soupçonner que vous le trompiez ? Sans trop examiner si j'etois tel en effet que vous me dépeigniez, il vous a cru sur votre parole, il vous a obéi, il a suivi mon conseil, & en le suivant, il a cru travailler pour le bien de l'Etat & la gloire personnelle de votre Majesté. C'est moi qui ai enfanté le projet de bâtir trois villes ; c'est moi qui l'ai engagé à solliciter votre agrément & tous les secours nécessaires pour le mettre en exécution ; c'est moi qui vous p.10.014 ai constitué dans toutes les dépenses que vous avez faites. Croyant que les Tartares etoient aussi peu rusés que moi, je regardois comme un effet de leur crainte, l'inaction où ils ont eté pendant deux années entieres, & je me félicitois d'avoir contribué à nous mettre à couvert de leur brigandage. Je m'imaginois sottement que les trois villes etoient autant de barrieres qu'ils ne tenteroient pas même de franchir ; & dans cette persuasion, je rassurai *Pang-ki* sur toutes ses craintes, & l'engageai par-là à renvoyer ses troupes dans leurs quartiers respectifs. Les Tartares sont venus lorsqu'on s'y attendoit le moins, ils ont fait de plus grands dégâts qu'ils n'en avoient fait depuis bien des années, ils ont pris trois villes & ont fait un grand nombre de prisonniers. C'est

> moi qui suis la cause de tous ces malheurs ; c'est moi qui suis coupable ; c'est moi que vous devez punir : mais faites grace à l'innocent. J'attends avec respect les ordres de votre Majesté.

L'Empereur lut cette lettre avec plaisir, parce qu'il etoit fâché, dans le fond du cœur, de se voir comme contraint de sévir contre un brave Officier, pour qui il etoit plein d'estime. Il saisit cette occasion pour lui faire grace & le rétablir dans tous ses emplois. Il voulut bien en instruire lui-même *Sée-ma-koang*, & lui ecrivit ces mots.

> « Je vous crois seul coupable, puisque vous avez la bonne-foi d'en convenir, & la franchise de vous déceler vous-même auprès de moi. Mais comme le crime dont il s'agit cesse presque d'être crime, quand ce n'est pas un homme de guerre qui l'a commis, je vous pardonne. Vous reverrez bientôt *Pang-ki*. Continuez à bien vivre ensemble & à agir de concert ; mais soyez plus attentifs l'un & l'autre, & défiez-vous des Tartares un peu plus que vous n'avez fait ci-devant.

p.10.015 Ce trait d'histoire, sur lequel je me suis peut-être un peu trop etendu, n'est rapporté par ceux qui ont ecrit la vie de *Sée-ma-koang*, que comme une preuve de sa fidélité inviolable dans l'amitié, & de sa reconnoissance sans bornes envers ceux qui lui avoient rendu quelque service ou dont il avoit reçu quelque bienfait.

> « Son entier dévouement à *Pang-ki* (ajoutent-ils immédiatement après l'avoir rapporté) suivit ce général au-delà même du tombeau. Il mit son portrait parmi ceux de ses ancêtres, pour lui rendre, dans les tems ordinaires, les mêmes honneurs qu'il leur rendoit ; il respecta & servit sa veuve, comme s'il eût respecté & servi sa propre mere ; & il eut pour tous ses enfans les mêmes attentions & les mêmes égards qu'il avoit pour ses propres freres & sœurs.

Du gouvernement de *Ping-tcheou*, *Sée-ma-koang* passa à celui de *Kai-fong-fou*. Il se conduisit dans cette capitale du *Ho-nan* avec la même

intégrité, le même désintéressement, la même sagesse qu'il avoit fait paroître ailleurs, & il y eut les mêmes succès. Il arriva dans ce tems-là que ceux de la Cochin-chine vinrent offrir leur tribut. Parmi les choses qu'ils apporterent, il y avoit un animal extraordinaire qu'on disoit être un *ki-lin* : c'est-à-dire, ce quadrupede de bon augure qui ne se montre que sous les bons regnes, & qui ne paroît que pour annoncer de grands événement : Les Savans de la Cour & de la Capitale furent de sentiment différent. Les uns assurerent que c'étoit un véritable *ki-lin*, & les autres disoient affirmativement que ce n'en etoit pas un. L'Empereur ordonna qu'on ecrivît à *Sée-ma-koang* pour savoir ce qu'il en pensoit. *Sée-ma-koang* répondit ce peu de mots.

> « Je n'ai jamais vu de *ki-lin* ; ainsi je ne puis dire si l'animal que les Cochinchinois ont offert, en est un véritable. Mais que ce soit un *ki-lin* ou non, peu importe. Le véritable *ki-lin*, celui qui, par son apparition, est un signe à quoi p.10.016 l'on peut connoître la bonté du gouvernement, n'est pas un animal qu'on vient offrir des pays etrangers : c'est un animal qui apparoît & disparoît de lui-même dans un Royaume qui est gouverné par un sage Souverain.

Cette réponse mit fin à toutes les disputes sur le *ki-lin* ; l'on n'en parla plus, parce que chacun des deux partis etoit libre de s'attribuer le gain de cause, en se rangeant du côté de *Sée-ma-koang*, dont le sentiment ne souffroit aucune difficulté. L'Empereur qui avoit une estime particuliere pour lui, qui étoit bien aise de l'avoir auprès de sa personne, crut qu'il etoit tems de l'appeller à la Cour. Il le nomma Censeur, & lui donna une place parmi les Secrétaires de son cabinet, à la charge seulement d'ecrire une partie de son histoire, celle qui rapporte les actions. *Sée-ma-koang* etoit egalement propre pour l'un & l'autre de ces deux emplois ; aussi il s'en acquitta glorieusement pour le Prince, honorablement pour lui-même, & utilement pour l'Etat. Quelques traits suffiront pour en convaincre.

A la sixieme lune de la trente-neuvieme année du regne de *Jen-tsoung*, c'est-à-dire, l'an 1061 de notre ere vulgaire, il y eut une eclipse de soleil. Cette eclipse fut beaucoup moins grande qu'on ne l'avoit annoncée. Les Grands, soit qu'ils voulussent couvrir la faute des Astronomes qui avoient fait une fausse annonce, soit qu'ils voulussent flatter le Prince, se rendirent au Palais, en habit de cérémonie, pour féliciter l'Empereur d'un evénement si heureux.

> — Le ciel, lui dirent-ils, le ciel lui-même, en interrompant les loix ordinaires de la nature, se déclare en faveur de votre Majesté. Le soleil qui, des dix parties de sa surface, devoit en avoir six d'eclipsées pour nous, n'en a eu que quatre. Quel pronostic plus favorable pour le regne & la personne même de votre Majesté ?

Ils eussent continué encore sur ce ton, si *Sée-ma-koang*, qui p.10.017 etoit alors en présence, n'eût pris la parole :

> — L'un des devoirs les plus essentiels à un Censeur est de ne point flatter, dit-il, en s'adressant à l'Empereur ; comme par un effet de la bonté de votre Majesté, j'ai l'honneur d'exercer cet emploi dangereux, je ne craindrai pas de dire librement ce que je pense. Mon intention n'est pas d'offenser, mais seulement de remplir mon devoir. Ce que vous venez d'entendre, Seigneur, n'est qu'un compliment bassement flatteur, tel qu'il n'en devroit jamais sortir de la bouche d'aucun de vos sujets, de ceux sur-tout qui sont décorés du titre de Grands ; il ne peut être que l'effet d'une ignorance profonde du mouvement des astres & de leur position respective par rapport à nous. L'eclipse a eté moindre qu'on ne l'avoit annoncée ; il n'y a en cela ni bon ni mauvais pronostic à faire, ni de quoi féliciter votre Majesté. On ne peut lui dire autre chose, si ce n'est que les Astronomes ont erré ; & qu'ils méritent punition, s'il y a eu de la négligence de leur part. Un très-mauvais présage que je vois, & qu'il est à craindre que tout l'Empire ne voie comme

> moi, c'est, Seigneur, qu'il y a auprès de votre personne des gens qui osent vous parler comme je viens de l'entendre, & que votre Majesté daigne les ecouter. De pareils flatteurs n'ont que leur intérêt propre pour objet. Quels maux ne pourroit-on pas augurer pour la suite de votre regne, si vous ne gouverniez que par leurs conseils ? car ce sont les personnes de l'Etat les plus distinguées. Pardonnez, Seigneur, à *Sée-ma-koang*, la liberté qu'il prend ici comme Censeur.

Un discours si hardi déconcerta les adulateurs, glaça d'effroi ceux des amis de *Sée-ma-koang* qui etoient présens, mais parut faire plaisir à l'Empereur, qui loua son zele, & approuva la maniere dont il venoit de le témoigner. Il renvoya les Grands, qui s'etoient attendus à toute autre chose qu'à la honte qu'ils remporterent de cette audience.

Pendant tout le reste du regne de *Jen-tsoung*, la faveur de p.10.018 *Sée-ma-koang* alla toujours en augmentant ; & il ne profita de cette faveur que pour faire des représentations toujours tendantes à la gloire du Prince, au bien de l'Etat & de l'humanité.

Un Grand, du nom de *Ly-ouei*, avoit fait une faute pour laquelle il méritoit punition. Comme il etoit d'ancienne race, du même sang que les Empereurs des *Tang*, & que sa faute n'etoit pas un crime, *Jen-tsoung* se contenta de l'exiler à *Ouei-tcheou*. *Ly-ouei* avoit, outre ses propres enfans, une mere & une sœur auxquelles il etoit fort attaché ; l'Empereur les sépara. La mere fut confiée à l'aîné des fils de *Ly-ouei*, la sœur fut donnée pour compagne à une des Dames du Palais, & les autres enfans à d'autres personnes qui devoient veiller à leur education. *Sée-ma-koang* qui comprit par la maniere dont l'Empereur fit son arrangement, que son intention etoit bonne, lui présenta, en faveur de l'exilé, une courte supplique qui eut son effet.

> « Pourquoi, Seigneur, lui dit-il dans cette supplique, pourquoi punir de l'exil tant de personnes innocentes ? Qu'ont fait la mere, la sœur & les enfans de *Ly-ouei*, pour être ainsi traités ? *Ly-ouei* a encouru la disgrace de votre Majesté, il est coupable,

faites-lui sentir tout le poids de votre courroux ; qu'il périsse même, si une loi equitable le demande ainsi. Mais non, votre intention n'est pas de le traiter en rigueur. Vous lui faites grace en vous contentant de l'exiler à *Ouei-tcheou*. Mais, Seigneur, que cette grace va lui coûter cher ! Il ne pourra plus rendre ses respects à sa mere, & la servir comme il le desireroit ; il ne pourra plus veiller lui-même sur ses enfans, & leur inculquer sans cesse, comme il le faisoit ci-devant, l'amour de la patrie, la fidélité au Souverain & l'obéissance aux loix. Dans quelle mer de chagrins & d'inquiétudes de toutes les sortes n'allez-vous pas plonger une personne vénérable par son âge, & digne de la plus profonde estime par ses vertus, en l'empêchant de suivre un fils qu'elle aime tendrement, & qu'elle regardoit comme l'unique soulagement p.10.019 aux maux inséparables de sa vieillesse ! Quel exil plus dur pour elle, que celui d'être arrachée à ce cher fils, pour traîner loin de lui les restes languissans d'une vie qui s'eteint ? Ah ! Seigneur, ne séparez pas cette famille infortunée. Que tous ceux qui la composent, aillent à *Ouei-tcheou* expier ensemble la faute de l'un d'entre eux. Ils se serviront mutuellement de consolation dans leurs peines, & il ne leur restera d'autre regret que celui de vous avoir déplu. Faites-leur la grace entiere. Il est indigne d'un grand Prince de n'accorder un bienfait qu'à demi.

L'Empereur lut avec plaisir cette supplique & y eut egard. Il laissa la famille de *Ly-ouei* dans une entiere liberté de faire ce qu'elle jugeroit à propos, & peu de tems après, il rétablit *Ly-ouei* lui-même dans tous les honneurs qu'il avoit perdus. Ce Prince, qui etoit déjà sur le retour de l'âge, d'une santé foible & toujours chancelante, n'avoit point d'enfans mâles pour pouvoir lui succéder. Il etoit dangereux que, s'il venoit à mourir sans avoir désigné auparavant son successeur, l'Empire ne fût livré à toutes les fureurs des guerres civiles, pour devenir la proie du plus fort. Plus d'une fois, les Ministres, les Grands, les Censeurs avoient

fait entendre leurs voix pour demander la nomination d'un Prince héritier ; mais l'Empereur, qui se flattoit toujours que quelqu'une de se femmes lui donneroit enfin un fils, ne se pressoit pas de les satisfaire. Tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, il éludoit toujours la difficulté. Il avoit promis, en dernier lieu, qu'il prendroit enfin son parti, si celle des Reines, qui etoit enceinte, n'accouchoit pas d'un garçon. La Reine accoucha d'une fille, & l'Empereur ne pensoit pas encore à tenir ce qu'il avoit promis. Les représentations recommencerent, & *Sée-ma-koang* se mit sur les rangs. Il parla à l'Empereur, & le fit avec tant d'éloquence, qu'il vint à bout de le persuader.

> — Vous aimez votre maison (lui dit-il, entre un grand nombre p.10.020 d'autres choses importantes), vous aimez votre maison, je n'en saurois douter ; vous aimez l'Etat, j'en doute encore moins : & cependant vous voulez exposer l'un & l'autre aux plus grands malheurs, & cela sans nécessité, sans aucun avantage, même apparent, pour qui que ce soit. Tous vos sujets voient avec la plus vive douleur que vous ne pouvez transmettre l'Empire à quelqu'un à qui vous auriez donné le jour ; mais, Seigneur, votre illustre famille manque-t-elle de rejettons qui puissent vous remplacer ? Choisissez parmi eux celui que vous agréerez le plus ; qu'il devienne, par l'adoption, ce fils chéri à qui vous transmettrez l'Empire. Votre choix, quel qu'il puisse être, sera reçu de tous les ordres de l'Etat, je ne dis pas avec applaudissement, mais avec les plus vifs transports de joie. Pourquoi, Seigneur, différeriez-vous plus long-tems, à nous donner à tous cette marque de l'affection paternelle que vous avez pour tous ? Pourquoi nous laisseriez-vous encore dans cet état de perplexité & de perpétuelle angoisse, où chacun de nous est plongé ? Je ne crains pas de vous le dire, nous frémissons & notre sang se glace presque dans nos veines, chaque fois qu'on nous annonce la plus petite altération de votre santé.

A la premiere atteinte d'une maladie sérieuse, avez-vous dit plus d'une fois, je ferai aussi-tôt ce qu'on desire au sujet d'un successeur au Trône, & ce que je desire moi-même avec plus d'ardeur que qui que ce soit.

Vous n'êtes point encore malade, il est vrai, mais vous pouvez le devenir, & la maladie peut vous saisir dès aujourd'hui ; car à quelles vicissitudes de bien en mal & de mal en bien ne sommes-nous pas sujets en passant d'un instant à l'autre ? Si ce malheur arrivoit, que d'intrigues, que de cabales ne verroit-on pas se former dès demain ! A peine penseroit-on à vous donner les secours les plus ordinaires. Ceux p.10.021 même sur qui vous croyez devoir le plus compter, n'auroient plus d'yeux pour voir votre mal, ni d'oreilles pour entendre vos soupirs & vos plaintes ; ils ne mettroient leurs soins qu'à tâcher de vous faire entrer dans leurs sentimens, qu'à extorquer de vous un nom plutôt qu'un autre. On vous feroit dire ce que vous n'auriez pas dit ; chacun vous feroit parler suivant ses vues & ses desirs : quel affreux tableau, ne me formai-je pas d'un pareil avenir ! J'en ecarte l'idée, dans la persuasion où je suis, que la sagesse de votre Majesté empêchera qu'il ne se réalise, en se nommant au plutôt un héritier, qu'elle fera reconnoître dans tout l'appareil du cérémonial prescrit par les loix, pour être son légitime successeur au Trône.

L'Empereur répondit à ce placet par ce peu de mots.

— *Sée-ma-koang* a raison, il dit bien, & tout ce qu'il dit je l'ai pensé moi-même plus d'une fois. Qu'on soit tranquille. Je pense efficacement à me nommer un successeur. Que les Ministres & les Grands s'assemblent pour delibérer sur ce que je dois faire. Ils connoissent les Princes de ma famille, & ils n'ont pas d'intérêt commun à désigner l'un plutôt que l'autre. J'attends le résultat de leur délibération pour me déterminer. Je ne laisserai pas long-tems dans l'attente.

Les Ministres & les Grands s'assemblerent, délibérerent, & désignerent à l'Empereur celui des Princes qu'ils croyoient devoir régner après lui ; mais l'Empereur ne se pressa pas de répondre. Il garda même assez long-tems le silence, quoique *Sée-ma-koang* lui eût fait promettre dans les conversations particulières qu'il avoit eues avec lui, qu'il ne tarderoit pas à faire ce que l'Empire attendoit avec tant d'empressement & même d'impatience.

Après trois jours d'attente, *Sée-ma-koang* vouloit que *Han-ki* & les autres Ministres se joignissent à lui pour renouveller p.10.022 leurs instances auprès de l'Empereur ; mais ceux-ci craignirent d'offenser le Prince en paroissant douter de sa sincérité.

> — Tout ce que vous dites est bien reçu, répondirent-ils ; vous pouvez risquer seul encore une supplique en qualité de Censeur. Nous vous soutiendrons de toutes nos raisons & de tout notre crédit, si nous sommes consultés ou interrogés. La place que nous occupons ne nous en permet pas davantage pour le présent.

Sée-ma-koang, qui regardoit cette affaire comme la plus importante pour le public & le bien général de l'Empire, crut qu'il devoit faire un dernier effort, au risque de se perdre. Il composa une supplique & la présenta lui-même. Elle etoit conçue à-peu-près en ces termes le

> « Je risque d'encourir votre disgrace, mais je ne puis me taire. Je suis trop jaloux de votre gloire pour souffrir en silence que vous en ternissiez l'eclat. Après les délibérations que les Grands ont faites par vos ordres, tout le monde s'attendoit à la douce consolation de pouvoir se prosterner devant l'auguste personne qui doit être notre Maître après vous, & tout le monde se voit frustré de ses espérances. A quoi peut-on attribuer cette alternative de promesses qu'on va faire incessamment, & de délais pour ne pas faire ?

Je n'ai pas oublié, Seigneur, & votre Majesté s'en souvient peut-être encore, que lorsque j'etois Gouverneur de *Ping-tcheou*, je pris la liberté de lui ecrire jusqu'à trois fois au sujet de la succession au Trône, & trois fois elle eut la bonté de me répondre qu'elle pensoit très-sérieusement à nommer au plutôt un Prince héritier. Pendant le cours des années qui se sont écoulées depuis, combien de fois, & de vive voix & par ecrit, & comme particulier & comme Censeur, n'ai-je pas renouvellé mes instances pour vous sommer, en quelque sorte, de votre promesse, au nom de votre Famille, de votre Grandeur & de tout l'Empire ? Vous n'avez jamais p.10.023 dédaigné de me répondre, & vos réponses ont toujours eté très-flatteuses pour moi, & très-favorables pour ce que je demandois ; mais elles n'ont eté que de pures paroles sans effet. Je vois, Seigneur, ce qui vous arrête. Ce sont vos femmes, ce sont vos flatteurs. Les premieres vous disent à l'envi l'une de l'autre : *vous n'êtes pas d'un âge à ne plus espérer d'enfans, vous avez eu des filles, pourquoi n'auriez-vous pas des garçons ? Pourquoi vous tant presser de nommer un héritier ?* Les derniers à qui ces discours sont répétés ne manquent pas de les approuver ; ils ajoutent même que vous n'êtes pas malade, que vous jouissez d'une bonne santé, & que vous n'avez aucune raison pour satisfaire cette foule d'hommes timides qui mettent toujours les choses au pis. Avouez, Seigneur, que ce sont de pareils discours ou d'autres qui en approchent, qui vous ont empêché jusqu'à ce jour, de mettre à exécution ce que vous promettiez depuis si long-tems. C'est ainsi que les plus grands Princes, que les Princes les plus eclairés se laissent quelquefois séduire par ce qui les flatte, nonobstant leurs lumieres, & contre leur intention.

Votre Majesté blâmera mon empressement, condamnera mon audace, mais elle ne sauroit sans injustice, me taxer de ne pas

> aimer sa propre gloire, le bonheur de ses peuples & la tranquillité de l'État. Ce sont les seuls motifs qui m'animent dans le danger que je cours de vous déplaire & d'être puni : je suis prêt à tout.

Cette derniere supplique, quoique très-vive & moins à propos, ce semble, que celles qui l'avoient précédée, fut, contre toutes les apparences, reçue de l'Empereur avec plaisir, & attira à *Sée-ma-koang* le plus bel eloge qu'un Souverain puisse faire de son sujet.

> — J'ai toujours estimé *Sée-ma-koang* (dit ce Prince, après l'avoir lue), mais aujourd'hui je le regarde comme l'homme de l'Empire qui a le plus à cœur les intérêts de l'État. Les Souverains seroient p.10.024 heureux, si ceux qui les environnent etoient des hommes qui lui ressemblassent. Je ferai bientôt ce qu'il desire & ce que je ne desire pas moins que lui.

Pour cette fois *Jen-tsoung* tint sa parole ; car dès le jour même il signifia aux Grands que son choix etoit fait, qu'il adoptoit pour son fils *Tchao-tsoung-ché*, l'un de les neveux, & le lendemain le Prince adopté fut conduit en cérémonie au Palais. C'est le même qui, peu de mois après, monta sur le Trône, sous le nom de *Yng-tsoung* : car l'Empereur, en l'adoptant, l'avoit fait reconnoître publiquement & avec toutes les formalités accoutumées, comme etant celui qui devoit lui succéder de plein droit après sa mort, qui arriva au commencement de l'année 1063 de l'ere chrétienne.

Les cérémonies de la proclamation etoient à peine finies, quand le nouvel Empereur tomba malade ; & sa maladie etoit de nature à faire craindre qu'il ne pût jamais être en etat de gouverner. L'Impératrice douairiere prit en main les rênes du Gouvernement. Cette Princesse avoit au suprême degré toutes les qualités nécessaires pour remplir dignement l'éminente place qu'elle alloit occuper. Cependant elle demanda aux Censeurs & aux Grands de ne pas craindre de l'instruire de ses devoirs dans des placets qu'elle se feroit un plaisir de lire & dont elle tâcheroit de profiter.

Sée-ma-koang ne fut pas des derniers à se conformer aux intentions de la Princesse. Il etoit Censeur, & il fit le dû de sa charge dans un ecrit qu'il lui présenta. Laissant à part les maximes générales de bon gouvernement, qui sont connues de tout le monde & dont on peut conseiller la pratique indistinctement à tous les Souverains, il se borna à trois articles qu'il crut convenir plus particuliérement à la personne & aux circonstances.

> « Parmi les personnes de votre sexe qui ont tenu en main p.10.025 les rênes du gouvernement, il s'en trouve à peine deux ou trois qui n'ont pas echoué contre quelqu'un de ces trois ecueils : un trop grand attachement à ceux de sa propre famille, d'où découle le pernicieux abus de vouloir les enrichir & les agrandir en accumulant sur leurs têtes les dignités, les charges & les emplois ; une confiance trop intime, trop générale & trop aveugle aux Eunuques de l'intérieur, d'où dérive l'inconvénient dangereux de leur communiquer indiscrétement les affaires les plus importantes de l'Empire, sur lesquelles ils ne peuvent avoir aucune lumiere, & sur lesquelles cependant ils influent alors nécessairement, à la honte des Grands, auxquels ils sont toujours préférés, & au détriment de tout l'Empire dont ils minent insensiblement les fondemens sur lesquels appuient sa gloire & tout ce qui peut contribuer à le faire fleurir ; le peu, ou le défaut d'attention dans le choix de ceux qui doivent remplir les postes importans, d'où il arrive que les hommes d'un vrai mérite sont dans l'oubli, tandis que les moins capables & les intrigans sont placés dans les différentes routes qui conduisent aux richesses & aux honneurs.
>
> Vous vous garantirez du premier de ces ecueils en préférant toujours les intérêts de l'Etat à ceux de votre famille. Aimez vos parens, soyez-leur tendrement attachée ; la nature, la raison, la reconnoissance vous le prescrivent de concert ; mais

que cet amour & que cet attachement ne soient point à charge à l'Etat, ne leur soient point funestes à eux-mêmes. Si parmi eux il se trouve des personnes qui aient des vertus & des talens, donnez-leur les emplois qu'elles sont en etat de remplir avec honneur, rien n'est mieux à sa place. Si parmi eux, au contraire, il se trouve de ces hommes orgueilleux d'un mérite dont ils se croient pourvus & qu'ils n'ont pas, fiers de vous être alliés, ou d'être du même sang p.10.026 que vous, qui soient avares ou débauchés, ne les employez jamais, n'ayez même pour eux que du dédain & du mépris.

Vous eviterez le second ecueil, si vous ne permettez pas aux Eunuques de sortir des bornes qui leur sont assignées par leur etat. Ils sont faits pour vous servir : qu'ils vous servent ; mais que ce ne soit que dans l'intérieur du Palais, & pour les affaires purement domestiques. Qu'ils n'entrent pour rien dans les affaires d'Etat ; qu'ils les ignorent même, si cela est possible ; ou que du moins ce ne soit pas votre bouche qui les en instruise.

Pour ce qui regarde le choix de ceux qui doivent entrer dans les affaires, ou qui peuvent vous eclairer de leurs lumieres & vous aider de leurs travaux dans le gouvernement, je n'ai que peu de choses à dire, mais elles méritent toute votre attention. Parmi ceux qu'on regarde comme pouvant aspirer à cet honneur, il y a *Ouang-tseng*, qui est d'une droiture inflexible, & qui n'a d'autres vues que celles qui tendent au bien. il y a *Tchang-tché-pou*, auquel jusqu'à présent on n'a pas eu le moindre reproche à faire dans l'exercice des différens emplois qu'il a eus. L'attachement à ses devoirs, l'exactitude à les remplir, sont l'unique objet de tous ses soins. Il y a *Lou-tsoung-tao* qui est incapable de dire autrement qu'il ne pense, & dont la sincérité à toute epreuve mérite une confiance sans bornes. Il y a *Hiué-kouei* qui est très-eclairé, & qui, dans

> l'affaire la plus embrouillée, voit d'un coup-d'œil tout ce qu'il faut voir & prend le parti qu'il faut prendre ; Ces quatre personnages réunis auprès de vous, peuvent rendre le nom de votre regne immortel, quand aux belles qualités dont la nature vous a si abondamment pourvue, vous ajouterez un peu de défiance de vous-même & une entiere déférence à leurs conseils. Mais si, au lieu de ces quatre Sages, vous aviez le malheur de choisir un *Ma-ki-leang* & p.10.027 un *Lo-tsoung-hiun*, & de vous conduire conformément à ce qu'ils vous suggéreroient, vous tomberiez bientôt dans l'affreux précipice d'où sortent les cruautés, les injustices, & la foule des maux qui leur font cortege. *Ma-ki-leang* est un homme borné, mesquin, intéressé jusqu'à la plus vile bassesse. *Lo-tsoung-hiun* est un fourbe qui cache l'ame la plus perfide sous un extérieur de bonté & de bienfaisance qui en impose. Comme ces deux hommes ont prouvé par leur conduite, qu'ils sont tels que je viens de le dire, j'ai cru devoir prévenir votre Majesté sur leur compte, afin qu'elle soit sur ses gardes, supposé qu'on les lui présentât comme des sujets propres à la bien servir.

L'Impératrice-Mere, remercia *Sée-ma-koang* de son zele, & l'assura qu'elle profiteroit des bons avis qu'il lui donnoit. Cependant elle prouva bientôt après, par une conduite dont elle faillit à être la victime, qu'elle n'en avoit rien moins que profité, sur-tout quant à l'article des Eunuques : car elle donna sa confiance à un traître qui avoir entrepris de faire tomber tout son crédit & de la dépouiller de toute autorité en la mettant sans cesse en contradiction avec l'Empereur.

Ce vil personnage s'appelloit *Jin-cheou-tchoung*. Il avoit si bien su se contrefaire, qu'il jouissoit en même tems de la faveur de l'Empereur & de celle de l'Impératrice, quoiqu'il les trahît l'un & l'autre. Il disoit au premier, que la veuve de *Jen-tsoung* ne le voyoit qu'à regret sur le trône ; que si elle avoit eté crue, il n'y seroit jamais monté ; & que si elle se conduisoit avec tant de circonspection dans l'administration des

affaires, ce n'etoit que pour gagner à elle tous les Grands, dont elle prenoit l'avis jusques dans les moindres choses, afin de s'affermir de telle maniere dans la place qu'elle occupoit, qu'il ne fût pas possible de la lui faire quitter quand le tems en seroit venu. Il disoit au contraire à l'Impératrice, que l'Empereur se plaignoit p.10.028 en secret de sa conduite envers les Grands ; qu'il désapprouvoit presque tout ce elle faisoit, quoiqu'en lui parlant à elle, Impératrice, il fît semblant de tout approuver ; qu'il n'attendoit que le moment de son entiere guérison pour la dépouiller de toute autorité, & qu'elle n'avoit qu'à s'attendre au traitement le plus dur, quand ce Prince, ainsi soupçonneux sans raison, tiendroit une fois les rênes. Cette double trahison procuroit au perfide qui la faisoit, un double crédit dont il profita pour placer ses créatures, & pour perdre ceux dont il croyoit avoir lieu de se défier. Tout ce qu'il y avoit de plus respectable dans l'Empire trembloit au nom seul de *Jin-cheou-tchoung*. Les Ministres & les Grands voyoient le mal, mais aucun d'eux n'osoit prendre sur soi d'y apporter remede, parce que tout ce qu'ils savoient de l'Eunuque etant de nature à pouvoir leur être contesté par quiconque prendroit sa défense, il y avoit tout à craindre pour celui qui accuseroit sans avoir en main de quoi convaincre.

Sée-ma-koang qui ne craignoit ni pour ses emplois ni pour ses richesses, parce qu'il etoit sans ambition, & qu'il faisoit très peu de cas des biens de la fortune, se chargea de ce soin périlleux. Il attaqua hardiment celui qui paroissoit inattaquable, & fit, contre son ordinaire, un ecrit des plus véhémens pour prouver qu'il falloit le punir du dernier supplice. Il dévoila toutes ses intrigues & toutes ses cabales ; il mit au grand jour la plupart des crimes dont il s'etoit rendu coupable ; en un mot, il le peignit tel qu'il etoit, & tel qu'on le voyoit par-tout, excepté dans le cercle etroit qui environnoit le Trône, parce qu'il n'etoit rempli que des Eunuques qu'il y avoit placés lui-même, & de quelques Courtisans qui etoient ses créatures ou ses complices.

Tout redoutable, tout favori qu'étoit l'Eunuque, il fallut qu'il succombât. L'Empereur ne le livra pourtant pas au tribunal des crimes,

pour y être interrogé, examiné & jugé. Comme p.10.029 il souhaitoit de le trouver innocent, il se contenta d'ordonner aux Ministres de connoître de cette affaire, & de la terminer sans y employer la rigueur des formalités judiciaires. C'etoit en dire assez. Mais *Han-ki*, & les autres Ministres se seroient regardés comme de lâches prévaricateurs, s'ils avoient fait grace au coupable. Pour donner cependant quelque satisfaction au Prince ils se contenterent de destituer l'Eunuque de tous les emplois qu'il exerçoit dans l'intérieur du Palais, en le déclarant indigne d'y servir jamais sous quelques prétexte que ce pût être & de l'exiler à *Ki-tcheou.*

La santé de l'Empereur etant entiérement rétablie, il fallut que l'Impératrice lui cédât entiérement l'administration des affaires ; ce qui se fit à leur satisfaction réciproque, par les soins de l'illustre *Han-ki*. Un des premiers actes d'autorité absolue que fit *Yng-tsoung*, quand il se vit seul maître, fut de donner à son propre pere un titre semblable à celui dont il jouissoit lui-même. Le zele qu'avoit *Sée-ma-koang* pour l'observation des usages consacrés, & sa qualité de chef des Censeurs qui l'obligeoit de s'elever contre quiconque voudroit les enfreindre, ne lui permirent pas de se taire. Il fit, par ecrit, ses représentations, dans lesquelles il s'exprime ainsi.

> « Ce n'est pas la premiere fois, Seigneur, qu'on a vu de grands Princes s'asseoir sur un Trône qui n'avoit point eté occupé par ceux dont ils tenoient immédiatement le jour. Le septieme & le quatorzieme des Empereurs de l'illustre Dynastie des *Han*, je veux dire *Hiuen-ty* & *Koang-ou-ty*, ne s'attendoient à rien moins qu'à gouverner l'Empire, lorsqu'ils furent elevés à la dignité suprême ; ils etoient précisément dans les mêmes circonstances où votre Majesté s'est trouvée. Ces deux grands Princes, dont la sagesse & les belles actions sont consacrées dans nos Fastes, & dont le souvenir sera eternellement précieux, ne crurent pas que ce fût une preuve de p.10.030 respect & de piété filiale, que de donner à ceux dont ils avoient reçu la vie, des titres qui ne leur convenoient pas.

> Croyez-vous, Seigneur, que de tels Empereurs ne sont pas dignes d'être imités ? Pour moi, je suis persuadé que vous ne pouvez rien faire de mieux que de marcher sur leur traces.

L'Empereur ne s'etoit pas attendu à une pareille remontrance de la part du chef des Censeurs. Il en fut surpris & même un peu fâché : cependant pour paroître au-dehors ne vouloir rien faire contre les regles, il remit l'ecrit de *Sée-ma-koang* entre les mains des Ministres, & leur ordonna de délibérer avec les Censeurs & les Grands, sur le titre qu'il devoit donner à son pere. On s'assembla, mais personne n'osa ouvrir la bouche pour proposer d'autres titres que ceux qui avoient eté désignés par celui qu'ils savoient bien ne vouloir rien changer dans la résolution qu'il avoit prise. *Sée-ma-koang* prenant enfin la parole :

> — Je vois bien, dit-il, que la crainte de déplaire au maître vous ferme la bouche à tous ; qu'on m'apporte un pinceau :

& sur le champ il ecrivit ce qui suit.

> « Quand un père a donné son fils à quelqu'un, il perd tous ses droits de pere, & le fils ainsi donné, n'est plus que le fils de celui qui l'a adopté. L'Empereur n'a d'autre pere que *Jen-tsoung* qui l'a reconnu pour son fils, & qui, en cette qualité, lui a transmis l'Empire. Pourquoi vouloir que *Jen-tsoung* partage ses droits avec un autre ? Ce seroit lui faire injustice, & aller contre la coutume & nos loix. L'Empereur veut donner un titre à celui dont il a reçu la vie, à la bonne heure. Qu'il lui donne le titre de *Hoang-po* (*oncle de l'Empereur*), il n'y aura rien en cela de contraire à la justice, ni aux loix, ni aux usages reçus. Du reste, pour procurer à *cet Oncle* tous les honneurs, les aisances & les agrémens de la vie, qu'il lui donne en souveraineté quelque petit pays qui p.10.031 soit riche, fertile & situé sous un ciel favorable & doux. Voilà ce que je pense, & ce qu'on peut offrir à l'Empereur en mon nom, si personne n'a le courage d'y ajouter le sien.

Personne en effet, à l'exception des six Censeurs dont *Sée-ma-koang* etoit le chef, n'osa mettre son nom au bas de cet ecrit. On le mit au net, & on le présenta au seul nom des Censeurs. L'Empereur s'en crut offensé & ne put retenir son indignation contre ceux qui s'opposoient ainsi sans ménagement à ce qu'il vouloit faire.

> — Voilà, dit-il, des Censeurs qui sont bien hardis, d'oser seuls se faire les arbitres d'une affaire que j'avois donnée à discuter aux Ministres & aux Grands aussi bien qu'à eux. Ils sont en faute de ne s'être pas rangés du côté du grand nombre, car c'est du grand nombre que se tire le résultat d'une délibération. Ils ont manqué à leur devoir, je les casse. Qu'on choisisse d'autres Censeurs.

Sée-ma-koang, délivré par cet evénement du plus pénible comme du plus périlleux de tous ses emplois, se renferma pour un tems dans le cercle de ses occupations littéraires. Il forma le plan d'un ouvrage qui, en l'obligeant à lire ce recueil immense de Mémoires historiques qui s'étoient faits sous les différentes Dynasties depuis la renaissance des lettres, pour en extraire ce qui pouvoit servir à son objet, le mit insensiblement dans le goût de l'Histoire & le décida pour ce genre, lorsque rendu à lui-même, il crut avoir assez de tems pour s'y livrer entiérement. D'un autre côté, les discussions où il se trouvoit engagé sans cesse, pour démêler le vrai dans les différens récits où un même fait n'etant pas toujours revêtu des mêmes circonstances, semble, pour ainsi dire, changer de nature, l'accoutumerent peu-à-peu à une critique éclairée & sage, aussi eloignée de la chicane que de la crédulité. Cet ouvrage devoit être un précis des actions bonnes & mauvaises des Empereurs, des Ministres, des Généraux d'armée, des Magistrats & des principaux d'entre p.10.032 ceux qui avoient influé dans les affaires ; & de faire voir comment la gloire ou le deshonneur de l'Empire, le bonheur ou le malheur des peuples, étoient liés à ces actions & en avoient eté une suite nécessaire. Il le commença, mais il n'eut que le tems d'en composer une partie. L'Empereur *Yng-tsoung*, qui étoit d'une très-foible

santé, vint à mourir sur la fin de la quatrieme année de son regne, l'an de J. C. 1067. Il n'etoit âgé que de trente-six ans. Son fils aîné lui succéda. C'est lui qui, dans l'Histoire, porte le nom de *Chen-tsoung.*

Il arrive rarement qu'un nouvel Empereur ne fasse pas quelque changement en montant sur le Trône. *Chen-tsoung* fit comme tous ceux qui commencent à régner. Il appella à la Cour des sujets qui n'y avoient pas encore paru, il en rappella d'autres qui en avoient eté eloignés sous le regne précédent. *Ouang-ngan-ché* fut du nombre des premiers, & *Sée-ma-koang* fut à la tête des seconds. Mais les bien-intentionnés & ceux qui aimoient véritablement leur Prince & l'Etat, virent ces deux hommes d'un œil bien différent. *Sée-ma-koang* jouissoit de l'estime universelle, & l'autre etoit déjà regardé comme un brouillon & un perturbateur du repos public par ceux qui avoient eu occasion de le pratiquer. Je crois qu'aucun lecteur ne sera fâché que je réunisse sous un même point de vue les principaux traits qu'on a employés pour caractériser un homme qui a tant fait de bruit dans l'Empire, & dont la réputation a balancé pendant quelque tems celle des plus illustres personnages de son siecle. Son nom placé dans la salle de Confucius à côté de celui de *Mong-tsee*, reçut pendant quelques années les mêmes honneurs ; mais dès que ceux qui les lui avoient procurés eurent disparu de ce monde, ce même nom fut honteusement dégradé, & l'on n'en conserva le souvenir que pour en faire un objet de railleries, de mépris & même d'horreur. Nous n'en jugerions peut-être pas si défavorablement que les Chinois, si nous p.10.033 pouvions avoir sur son compte des mémoires non suspects. Quoi qu'il en soit, je dois me borner à le représenter d'après l'Histoire, & voici ce qu'elle en dit.

Ouang-ngan-ché avoit reçu de la nature un esprit au-dessus du commun. La culture & l'education acheverent de le perfectionner. Il etudia pendant tout le tems de sa jeunesse avec une ardeur & une application qui furent couronnées des plus grands succès, & il fut nommé avec distinction parmi ceux qui reçurent le grade de Docteur en même

tems que lui. Il parloit éloquemment & avec grace, & il avoit le talent de faire valoir tout ce qu'il disoit, & de donner aux plus petites choses un air d'importance qui en faisoit de véritables affaires ; quand il jugeoit à propos de les faire envisager comme telles. Du reste, il avoit les mœurs réglées, & toute sa conduite extérieure etoit la conduite d'un Sage. Voilà ses belles qualités. Pour ce qui est de ses défauts, on nous les représente comme un ambitieux & un fourbe qui croyoit tous les moyens légitimes, quand il pouvoit les employer à son avantage ; comme un homme entêté jusqu'à l'opiniâtreté, quand il s'agissoit de soutenir un sentiment qu'il avoit une fois avancé, ou un systême qu'il vouloit faire adopter ; comme un orgueilleux plein de son propre mérite, qui n'avoit de l'estime que pour ce qui s'accordoit avec ses idées, & etoit conforme à sa maniere d'envisager ; comme un homme enfin, qui s'etoit fait un point capital de détruire, jusques dans ses fondemens, l'ancienne doctrine renfermée dans les *King*, pour en substituer une nouvelle, calquée en partie, & en partie déduite des principes de la secte de *Fo* ; & qui, pour réussir dans sa téméraire entreprise, n'avoit pas craint de se livrer à un travail long, pénible, difficile & même rebutant, tel que celui de faire d'amples commentaires sur ces mêmes *King*, dans lesquels il insinua ses dangereux principes, & de composer un dictionnaire universel, dans lequel il donna à p.10.034 différens caracteres, le sens impie qu'il avoit intérêt d'y trouver. On ajoute pour achever son portrait, que, quant à ce qui concerne les affaires d'Etat, il etoit incapable de les traiter, parce qu'il n'y prenoit aucun intérêt, qu'il n'avoit que des vues générales de gouvernement, & qu'il vouloit se conduire suivant des maximes bonnes en elles-mêmes, mais dont il ne savoit ni ne vouloit faire l'application conformément au tems & aux circonstances

Tel fut en général cet homme fameux, contre lequel les *Fou-pi*, les *Tcheng-hao*, les *Han-ki*, les *Sée-ma-koang* & une foule d'autres Illustres eurent à lutter ; & contre lequel leur crédit, leur eloquence & tous les efforts réunis vinrent se briser inutilement, tant que vécut l'Empereur *Chen-tsoung*. Il avoit su persuader à ce Prince, qu'en suivant le systême

de gouvernement qu'il lui proposa, son regne seroit fameux dans tous les siecles à venir, & marcheroit de pair, dans les Fastes de l'Empire, avec les regnes immortels des *Yao*, des *Chun*, des *Tcheng-tang* & autres grands Empereurs de la vertueuse Antiquité.

Chen-tsoung, en l'appellant auprès de sa personne, n'avoit pas intention d'abord d'en faire un Ministre d'Etat. Il ne comptoit se servir de lui que comme il se servoit de grand nombre d'autres Savans, dont les uns lui expliquoient l'Histoire, les autres les *King*, & tous les differens objets sur lesquels il lui prenoit envie de les interroger dans les différentes occasions ; mais sa tournure d'esprit, & la maniere aisée & décidée dont il s'exprimoit, lui plurent si fort, qu'il ne tarda pas à lui donner toute sa confiance.

L'an 1069, qui etoit la seconde du regne de *Chen-tsoung*, fut remarquable à la Chine par quantité de fléaux qui la frapperent en même tems. Des maladies epidémiques, des tremblemens de terre, & une sécheresse qui avoit réduit presque à rien la plus grande partie des moissons, avoient consterné p.10.035 l'Empereur. Les Censeurs & les Grands en prirent occasion pour lui représenter de s'examiner sérieusement, & de réformer tout ce qu'il trouveroit de repréhensible dans sa conduite. En conséquence, l'Empereur s'interdit la plupart des plaisirs qu'il avoit coutume de prendre dans les tems ordinaires, tels que certains petits repas, la promenade, la musique & autres semblables.

> — Toutes ces privations volontaires, lui dit un jour *Ouang-ngan-ché* en présence de quelques Courtisans, seroient à leur place, si vous vous les imposiez par d'autres motifs que ceux qui vous animent. Eh quoi, Seigneur, voulez-vous changer le cours ordinaire des choses, ou voulez-vous que la nature s'impose pour vous de nouvelles loix ? Les malheurs qui arrivent sur la terre, ont des causes fixes & déterminées qui sont qu'ils arrivent nécessairement. Les tremblemens de terre, les sécheresses, les inondations & les autres accidens pareils, n'ont aucune liaison avec les actions des hommes : ils

> arriveront quand ils doivent arriver. Revenez à votre premier genre de vie & ne vous affligez pas inutilement.

Ce discours ne manqua pas d'être relevé par les Sages, & en particulier par *Fou-pi* & *Sée-ma-koang*.

> — Les Souverains sont bien à plaindre, dit ce dernier en s'adressant à l'Empereur, quand ils ont auprès de leurs personnes des hommes qui osent leur inspirer des maximes telles que celles que je viens d'entendre. Elles leur ôtent la crainte du ciel ; quel autre frein sera capable de les arrêter dans leurs désordres ? Maîtres de tout & pouvant tout faire impunément, ils se livreront sans remords à tous les excès dont ils pourront s'aviser ; & ceux de leurs Grands & de Leurs Sujets fideles qui sont véritablement attachés à leurs personnes & à la gloire de leur regne, n'auront plus de moyens de les faire rentrer en eux-mêmes, &c.

Fou-pi dit à-peu-près les mêmes choses ; mais l'indignation dont il fut saisi, le porta à quelque chose de plus. Il etoit dans le ministere ; il crut qu'il etoit p.10.036 plus particuliérement de son devoir de travailler à eloigner *Ouang-ngan-ché* de la Cour. Il composa une longue supplique dans laquelle il le peignit avec les plus noires couleurs, & conclut en disant, que

> « vu le danger qu'il y avoit qu'un tel homme fût auprès de sa Majesté, il regardoit comme un point des plus essentiels à la gloire de son regne & au bonheur de ses peuples, de l'envoyer dans quelque lieu très-eloigné de la Capitale, où il ne pût infester de sa mauvaise doctrine, ni séduire par ses pernicieux conseils ceux qui gouvernent, ou qui influent dans le Gouvernement.

L'Empereur lut cet ecrit ; mais comme il lui parut outré, il n'en fit aucun cas. Il affecta même de donner à *Ouang-ngan-ché*, des marques d'estime plus distinguées qu'il n'avoit fait jusqu'alors ; & peu de jours

après il lui donna une place parmi les Ministres d'État. Lorsque le nouveau Ministre parut pour la premiere fois en cette qualité devant l'Empereur pour lui rendre grace de l'honneur qu'il lui faisoit.

> — J'espere, lui dit ce Prince, que je n'aurai dans la suite qu'à m'applaudir du choix que j'ai fait de vous. Il faut vous appliquer aux affaires, car l'on m'a dit que vous n'etiez pas capable de les traiter, & que votre talent vous bornoit à l'explication des *King*, dont vous avez une parfaite connoissance.
>
> — Ce qu'on vous a dit de moi, Seigneur, répondit sur le champ *Ouang-ngan-ché*, d'un air aisé, renferme une contradiction manifeste. Si j'entends bien les *King*, je dois nécessairement entendre les affaires, puisqu'ils ne roulent que sur la bonne maniere de s'y conduire dans les occasions.

L'Empereur approuva cette réponse. Ce que les Grands avent prévu ne tarda pas d'arriver. Dès que *Ouang-ngan-ché* se crut assez avant dans les bonnes graces de son Maître pour oser entreprendre sans s'exposer au danger de quelque funeste revers, il entreprit non pas seulement d'etablir quelques nouveaux usages, mais de p.10.037 faire, pour ainsi dire, de nouvelles loix, & de bouleverser toute l'economie du gouvernement. Voici à-peu-près le précis de son systême.

Le premier & le plus essentiel des devoirs d'un Souverain en d'aimer ses peuples de maniere à leur procurer les avantages réels de la vie, qui sont l'abondance & la joie. Pour remplir cet objet, il suffiroit d'inspirer à tout le monde les regles invariables de la rectitude ; mais comme il ne seroit pas possible d'obtenir de tous l'observation exacte de ces regles, le Souverain doit, par de sages réglemens, fixer la maniere de les observer.

Sous la Dynastie des *Tcheou*, il y avoit des Tribunaux de police qui avoient une inspection immédiate sur les ventes & les achats de toutes les choses qui sont pour l'usage de la vie. Ces Tribunaux mettoient

chaque jour le prix aux denrées & aux marchandises. Ils imposoient des droits qui n'etoient payés que par les riches, & dont, par conséquent, les pauvres etoient exempts. L'argent qu'on retiroit de ces droits etoit mis en réserve dans les epargnes du Souverain qui en faisoit faire la distribution aux vieillards sans soutien, aux pauvres, aux ouvriers qui manquoient de travail, & à tous ceux qu'on jugeoit être dans le besoin. *Ouang-ngan-ché* etablit dans tout l'Empire des Tribunaux semblables.

Il etablit d'autres Tribunaux qui etoient chargés de distribuer des grains pour ensemencer les terres incultes, & de distribuer ces terres au profit des cultivateurs, à condition seulement de rendre en grains ou en autres denrées, le prix de ce qu'on avoit avancé pour eux ; & afin que toutes les terres de l'Empire fussent profitables suivant leur nature, les Commissaires de ces Tribunaux décidoient eux-mêmes de l'espece de denrée qu'on devoit leur confier respectivement, & ils faisoient les avances de ces denrées, dont ils ne devoient être payés qu'au tems de la récolte.

p.10.038 Il etablit dans chaque ville, des bureaux particuliers pour percevoir les droits du Prince ; & ces droits etoient evalués en proportion de la bonne ou mauvaise récolte, de la rareté ou de l'abondance des marchandises. La seule espece de monnoie qui eût cours, pour l'usage ordinaire, etoit fabriquée par quiconque vouloit s'en donner la peine. Il suffisoit qu'elle fût de poids. Il arrivoit de-là que la valeur de cette monnoie augmentoit ou diminuoit en proportion de la quantité grande ou petite des pieces qu'on fabriquoit. Du reste, ces pieces de monnoie n'etoient alors, comme elles sont encore aujourd'hui, que des especes de deniers de cuivre, percés d'un trou quarré dans leur milieu, & portant des deux côtés l'empreinte de quelques caracteres, dont les uns désignoient le nom du regne présent, & les autres celui de la monnoie. *Ouang-ngan-ché* entreprit d'en fixer la valeur & à-peu-près le nombre. Pour en venir à bout, il erigea dans les principales villes de chaque district, des Tribunaux auxquels il fit attribuer le droit exclusif de

fabriquer la monnoie, & de décider en dernier ressort, de la quantité qu'il falloit en fabriquer suivant le besoin & les circonstances.

On comprend assez combien ces sortes d'innovations dûrent soulever contre lui tous les ordres de l'Etat. Il est à croire cependant que s'il n'en eût fait que de cette espece, on n'eût pas imprimé à son nom la tache ineffaçable qui le souillera tant qu'il y aura en Chine des hommes qui liront. Mais il en voulut faire jusques dans la classe de ceux qui sont par etat les ennemis jurés de toutes nouveautés. Il changea la forme ordinaire des examens pour les grades de littérature ; il fit adopter pour l'explication des *King*, les commentaires qu'il en avoit faits ; il fit ordonner qu'on s'en tiendroit, pour l'intelligence des caracteres, au sens qu'il avoit fixé dans le Dictionnaire universel dont il etoit l'auteur. Ce fut-là, je pense, ce qui lui attira le plus grand nombre d'ennemis & les plus irréconciliables.

p.10.039 Quoi qu'il en soit, ces nouveaux statuts furent a peine publiés, que tous ceux qui, par leurs emplois, tant dans les Provinces que dans la capitale, avoient droit de représentation, s'eleverent contre, & firent des suppliques pour les faire abroger. Ils ecrivirent avec plus ou moins de véhémence, suivant qu'ils se trouvoient plus ou moins affectés, les uns contre un article, les autres contre un autre, quoiqu'en les condamnant tous en général. On vit un *Han-ki*, qui avoit eté Ministre sous trois Empereurs, employer tout ce qu'il avoit d'éloquence, pour prouver qu'au lieu de faire l'avantage du Souverain & des peuples, on alloit les plonger dans un gouffre de désordres & de malheurs ; un *Fan-kun-jin* mettre en avant toute sa science, pour démontrer, par les *King* que tout ce qu'on prétendoit être conforme à la doctrine des *King* dans la nouvelle maniere qu'on vouloit introduire, leur etoit diamétralement opposé ; un *Fou-pi*, un *Tcheng-hao*, un *Tchang-tsai*, en un mot, tous les personnages les plus distingués de l'Empire par leur esprit, leur expérience, leur capacité, leurs talens, & même par leurs dignités & leurs titres, se présenter alternativement pour entrer en lice, prier, supplier & demander avec instance, puis changeant de style & de ton, se porter pour accusateurs &

poursuivre la condamnation de celui qu'ils appelloient du nom odieux de perturbateur du repos public.

Si la comparaison usée d'un rocher qui, battu sans cesse des flots, reste cependant toujours immobile dans le sein de la mer, peut encore être employée après un millier de fois qu'on s'en est servi, c'est très-certainement lorsqu'il s'agit de donner une idée de l'imperturbabilité de *Ouang-ngan-ché* au milieu des violens assauts qu'on lui livroit de tous côtés. Ayant l'entiere confiance de son Maître, assuré de sa protection, muni de son autorité, il rioit en secret des vains efforts que faisoient ses ennemis pour le perdre ; il lisoit leurs ecrits, ou plutôt leurs déclamations & p.10.040 leurs satyres présentées au Souverain sous les noms de respectueuses représentations, de très-humbles suppliques & autres semblables, & il n'en etoit ou il n'en paroissoit point emu. Quand l'Empereur, presque persuadé par les raisons de ses adversaires, etoit sur le point de leur donner gain de cause & de remettre les choses sur l'ancien pied :

> — Pourquoi vous tant presser, Seigneur ?, lui disoit froidement *Ouang-ngan-ché*, attendez que l'expérience vous ait instruit du bon ou du mauvais de ce que nous avons etabli pour le plus grand avantage de l'Empire & le bonheur de vos sujets. Les commencemens de quoi que ce soit qu'on entreprenne, sont toujours difficiles ; & ce n'est jamais qu'après avoir vaincu ces premieres difficultés, qu'on peut esperer de tirer quelque fruit de ses travaux. Tenez bon, & tout ira bien. Vos Ministres, vos Grands, tous vos Mandarins sont soulevés contre moi, je n'en suis pas surpris. Il leur en coût de se tirer du train ordinaire, pour se faire à de nouveaux usages. Ils s'accoutumeront peu-à-peu ; & à mesure qu'ils s'accoutumeront, l'aversion qu'ils ont naturellement pour tout ce qu'ils regardent comme nouveau, se dissipera d'elle-même, & ils finiront par louer ce qu'ils blâment tant aujourd'hui.

Dans une occasion où l'Empereur entièrement convaincu de l'espece d'impossibilité de faire toujours un bon choix quand il s'agiroit de nommer des Officiers pour veiller, sans faire tort au peuple, à l'observation des nouveaux réglemens, vouloit supprimer une partie de ces mêmes réglemens, *Ouang-ngan-ché* n'eut, pour ainsi dire, qu'à ouvrir la bouche pour lui rendre toute sa fermeté, & le faire revenir à son premier sentiment.

> — Voulez-vous, Seigneur, lui dit-il, être plus sage que le sage *Yao* ? Malgré sa sagesse, & le concours unanime de ses Grands, cet illustre Empereur, le plus célebre de tous ceux qui ont gouverné l'Empire, fit un très-mauvais choix dans la personne de celui qui devoit faire ecouler les eaux. *Kouen* qu'il p.10.041 préposa à ce grand ouvrage, joignoit, à beaucoup d'orgueil encore plus de présomption, une avarice sordide & une dureté brutale. Il accabla le peuple de corvées inutiles, il le fatigua de mille manieres, & il echoua dans son entreprise. *Chun* (successeur de *Yao*) eut l'avantage de mieux choisir. Il donna la même commission au grand *Yu*, qui etoit un homme habile, modeste, compatissant & plein d'humanité. Sans exiger du peuple plus qu'il ne pouvoit faire, sans même le fatiguer inutilement, il réussit au-delà de toute espérance. Si dans le choix des Officiers dont nous devons remplir le nouveau Tribunal, nous avons d'abord le malheur de faire comme *Yao*, nous imiterons *Chun* dans un second choix. Votre Majesté n'a que faire de s'inquiéter sur cela.

C'est ainsi que cet homme adroit savoit profiter de l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de son maître, pour le ramener où il vouloit.

Cependant *Han-ki, Fan-chun-jin, Fou-pi* & les autres bien-intentionnés, voyant que toutes leurs représentations etoient inutiles, demanderent l'un après l'autre à quitter les emplois qu'ils avoient à la Cour. *Sée-ma-koang* ne le fit pas si-tôt, parce qu'il espéroit toujours que l'Empereur ouvriroit enfin les yeux. Il prit même pendant quelque tems

le parti du silence, & mit la derniere main à l'ouvrage qu'il avoit commencé sous le regne précédent. Après qu'il l'eut fini, il alla le présenter à l'Empereur qui le lut d'un bout à l'autre avec une satisfaction infinie, & changea de sa propre main le titre de *Recherches sur les Empereurs des différentes Dynasties*, que l'Auteur lui avoit donné, en celui de *Magasin de la Science du Gouvernement*. Ce Prince y ajouta une préface de sa composition, dans laquelle, après avoir fait un précis de l'ouvrage, il finit en disant :

> « les Princes qui voudront s'instruire dans l'art de bien gouverner, doivent lire cet ouvrage avec attention, ils y trouveront ce qu'ils doivent faire, & ce qu'ils doivent eviter, si clairement exposé p.10.042 qu'il peuvent se dispenser de recourir ailleurs.

Il voulut, outre cela, que *Sée-ma-koang* lui marquât les articles qu'il jugeroit devoir lui être le plus utiles, afin, dit-il, que je les lise plus souvent que les autres.

Sée-ma-koang voyoit cependant avec un regret amer, que les Sages disparoissoient l'un après l'autre de la Cour, & qu'ils etoient remplacés sur le champ par quelqu'un de la faction de *Ouang-ngan-ché*. Il lui en coûtoit infiniment de voir un Prince qui n'avoit que de bonnes intentions, entiérement livré à des brouillons dont toute la conduite n'etoit qu'un tissu d'actions qui tendoient au bouleversement de l'Etat. Il attendoit que quelque occasion favorable lui permît de faire un dernier effort pour tâcher de ramener l'ordre. En attendant il n'en laissoit passer aucune de celles qui se présentoient, sans dire au moins un mot pour faire connoître ce qu'il pensoit.

L'Empereur le nomma pour être à la tête du Tribunal des *Han-lin*, & ce fut lui-même qui lui en donna la premiere nouvelle. *Sée-ma-koang* s'excusa, en disant, qu'il ne pouvoir pas être à la tête d'un Tribunal qui alloit bientôt n'être composé que de ces nouveaux Docteurs dont les principes, conformes à ceux de *Ouang-ngan-ché*, etoient diamétralement opposés à ceux qu'il avoit puisés chez les Anciens.

— N'importe, repliqua l'Empereur, vous tâcherez de les redresser. Vous serez leur chef. Ou vous les amenerez à penser comme vous, ou ils vous convaincront qu'il faut penser comme eux. Obéissez.

— Mais, reprit *Sée-ma-koang*, je ne sais pas faire des vers, & il faut qu'un Président des *Han-lin* en sache faire, & en fasse de bons, pour pouvoir porter un jugement equitable sur les pieces de poésie, qui sortent de son Tribunal, ou qui sont soumises à sa décision.

— Cette raison ne vaut pas mieux que l'autre, dit l'Empereur, vous vous en tiendrez à la prose, & vous laisserez la poésie à ceux qui l'entendent. Ne répliquez plus.

p.10.043 *Sée-ma-koang* ne pouvoit, sans offenser son maître, persister dans son refus. Il accepta cette nouvelle charge ; mais en acceptant il se promit bien qu'il profiteroit de tous les droits qu'elle lui donnoit. Il commença par choisir ce qui etoit le plus de son goût, pour les explications que les *Han-lin* faisoient par tour, dans l'intérieur du Palais ; il se réserva ce qui concernoit l'Histoire. Un jour que l'Empereur etoit venu l'entendre, il prit pour sujet *ce qui avoit eté la principale cause de la décadence des premiers Han*. Après avoir exposé en peu de mots l'etat florissant où etoit l'Empire sous les premiers Souverains de cette Dynastie, il passa tout-à-coup aux troubles qui arriverent sous le régne de l'Empereur *Ou-ty*.

— Ce Prince, dit alors *Sée-ma-koang* avec véhémence, eut le malheur d'avoir des Ministres amateurs de la nouveauté. Il leur donna toute sa confiance ; & sans faire attention que les loix & les coutumes qui furent etablies par ses glorieux Ancêtres, n'etoient que les loix & les coutumes qui s'observoient sous le grand *Yu*, sous *Tcheng-tang*, sous *Ouen-ouang*, & sous les grands Empereurs de la vertueuse Antiquité ; sans penser aux soins infinis, & au travail immense qu'il en avoit coûté aux plus expérimentés, comme aux plus habiles, pour retrouver ces

mêmes loix & ces mêmes coutumes dans le cahos de ces Mémoires épars & sans suite qu'on leur apportoit de tous côtés pour les rédiger, pour les faire accepter, pour les mettre en vigueur, *Ou-ty*, dis je, voulut, à l'instigation de ses Ministres, y faire quelques changemens, & aussi-tôt l'Empire se trouva inondé de mécontens qui ne tarderent pas à y exciter les plus grands troubles. Il résulta de ces troubles, un changement dans les mœurs, qui eut des suite très funestes.

Après *Ou-ty*, vinrent les sages Empereurs *Tchao-ty* & *Siuen-ty*, qui tâcherent de ramener le bon ordre en faisant revivre les anciennes loix. Sous leurs glorieux regnes, les Lettres & les armes furent briller l'Empire d'un double éclat, mais que ces p.10.044 jours brillans furent hélas de courte durée ! Le successeur de *Siuen-ty*, avec les meilleures intentions du monde, bouleversa tout dans l'Etat, & donna à sa Dynastie la premiere impulsion vers sa ruine.

Il n'est pas nécessaire de faire observer ici, continua *Sée-ma-koang* en fixant alternativement l'Empereur & quelques Grands de sa suite, il n'est pas nécessaire de faire observer ici, que c'est de *Yuen-ty* que je parle. Ce Prince avoit de très-belles qualités, il etoit habile dans les Lettres, il aimoit son peuple, il eût voulu le rendre heureux ; mais il n'en prit pas les moyens. Au lieu de maintenir dans leur vigueur tous les usages qui avoient eté rétablis par son pere *Siuen-ty* avec tant de peines, il en etablit de nouveaux. Livré sans réserve à des hommes indignes de sa confiance, il suivit aveuglément leurs idées, & ne se conduisit que par leurs conseils. Les Sages ne manquerent pas d'elever leur voix pour crier contre chaque nouveauté qu'on etablissoit ; mais on ne les ecouta pas. Se voyant négligés & même méprisés, ils abandonnerent à son mauvais sort un Prince qui ne vouloit plus de leurs lumieres ni de leurs services. La Cour livrée aux intrigues, aux cabales &

aux factions, devint bientôt le théâtre des plus horribles scènes, & la famille des *Han* marcha depuis à grand pas vers le précipice qui devoit l'engloutir.

L'Empereur comprit parfaitement tout ce que *Sée-ma-koang* vouloit lui faire entendre, & en parut un peu rêveur. L'un des Grands de sa suite nommé *Liu-hoei-king*, créature & par conséquent partisan de *Ouang-ngan-ché*, s'en apperçut & voulut détourner son attention en réfutant ce qui venoit d'être dit.

— *Sée-ma-koang*, dit-il, se trompe en attribuant à quelques petits changemens, que les deux Empereurs qu'il vient de citer, firent aux usages reçus, la premiere cause de la perte des Han. Il n'a parlé de la sorte, que pour blâmer indirectement ce que votre Majesté vient d'établir pour le bonheur de ses peuples. Il est trop p.10.045 bien instruit de notre ancienne Histoire, pour ignorer que les anciens Rois changeoient chaque année quelque chose aux coutumes déjà etablies ; & qu'à la premiere lune on l'intimoit au peuple, en affichant aux portes du Palais, les changemens qui s'etoient faits. Il n'ignore pas non plus, que les supplices n'ont pas toujours eté les mêmes, que les récompenses & la maniere de récompenser ont varié suivant les tems & les circonstances. Pourquoi ne feroit-on pas aujourd'hui ce qu'on faisoit alors ?

A ces mots, l'Empereur regardant *Sée-ma-koang*, lui demanda s'il avoit quelque chose à repliquer à ce que *Liu-hoei-king* venoit d'avancer.

— *Liu-hoei-king*, répondit *Sée-ma-koang*, vient de prouver seulement qu'il n'entend pas notre ancienne Histoire, ou qu'il ne veut pas l'entendre ; il confond tout. Mais pour m'en tenir aux deux principaux articles, sur lesquels il a prétendu nous faire illusion, je lui dirai que ce qu'il lui plaît d'appeller changement, etoit au contraire une confirmation de ce qui etoit déjà etabli ; etoit un ordre de ne point changer. Tout le monde sait que la publication qui se faisoit chaque année à la porte du

Palais, n'etoit que la publication des anciennes loix, dont on renouvelloit le souvenir & dont on recommandoit l'observation. Je prie votre Majesté d'interroger l'un après l'autre, ceux de ses Grands qui sont ici présens. Ils vous diront tous, que ce que viens de dire, est précisément ce qu'ils ont appris de leurs maîtres, ou ce qu'ils ont lu eux-mêmes dans nos livres.

Pour ce qui est des supplices, des peines, des châtimens & des récompenses, que *Liu-hoei-king* dit n'avoir pas toujours eté les mêmes & avoir varié suivant les tems & les circonstances, j'en appelle à la bonne-foi. Peut-il assurer, sans contredire toutes nos Histoires, que hors les tems nébuleux où l'Empire agité par les factions de ceux qui vouloient envahir l'autorité suprême, alloit devenir la proie du plus fort, si ceux qui en tenoient les p.10.046 rênes, n'eussent etabli de nouveaux supplices, de nouvelles peines, de nouveaux châtimens, pour contenir les perturbateurs : peut-il assurer, dis-je, qu'on ait fait des innovations en ce genre ? Ce n'est point changer les regles de la médecine que d'appliquer les remedes suivant les maux. Il est des maladies dont la guérison ne peut s'opérer que par l'application des plus violens remedes ; les remedes les plus communs suffisent pour guérir les maladies qui sont ordinaires. Un Médecin sage n'a pas besoin d'instruction sur cela, & il applique les uns & les autres de la maniere qu'il juge à propos suivant l'exigence des cas. C'est ainsi que se sont conduits les fondateurs des nouvelles Dynasties. Ils usoient d'abord de douceur envers des sujets qu'ils vouloient accoutumer au joug ; mais quand ces mêmes sujets etoient rebelles ou indociles, forcés de les traiter avec rigueur, ils aggravoient les châtimens ; ils faisoient comme un nouveau code de loix pénales, pour contenir tout le monde dans le devoir. Le contraire de ce qui s'observoit pour les punitions devoit nécessairement avoir lieu pour les récompenses… Mais

> pourquoi fatiguer ici votre Majesté, en lui rappellant des choses qu'elle a lues cent & cent fois, & que personne n'ignore ? Passons à *Liu-hoei-king*, que les anciens Rois ont eté forcés quelquefois à faire de légers changemens dans les loix & les coutumes etablies. Cela prouve qu'ils se trouvoient alors dans des tems critiques, & qu'ils etoient déjà sur le penchant de leur ruine.

Liu-hoei-king & l'Empereur lui-même lui proposerent encore quelques difficultés auxquelles il satisfit pleinement ; & il termina son explication par conclure que les innovations dans le gouvernement sont toujours périlleuses & présagent la décadence prochaine d'un Etat, quelque bien constitué qu'il soit, d'ailleurs. Ce que *Sée-ma-koang* dit dans cette occasion, il le répéta dans toutes les autres qui se présenterent ; mais ce fut toujours inutilement. L'Empereur avoit pris son parti, & il p.10.047 regardoit tous ceux qui etoient contraires aux nouveaux établissemens qu'il avoit faits, comme gens à préjugés qui ne voyoient rien au-delà de ce qu'ils avoient déjà vu. Sur ce principe, il les laissoit dire tout ce qu'ils vouloient, sans s'offenser de ce qu'ils disoient, pourvu qu'ils n'allassent pas au-delà des bornes du respect. Comme *Sée-ma-koang* n'etoit pas de caractere à s'emanciper en ce genre, il etoit toujours ecouté avec bonté, & quoique ses représentations particulieres fussent sans effet pour l'objet qu'il se proposoit, elles servoient à convaincre l'Empereur qu'il n'avoit en vue que les intérêts de l'Etat : ce que ce Prince ne croyoit pas, à beaucoup près, de la plupart de ceux qui, comme *Sée-ma-koang*, lui parloient contre les nouveaux etablissemens de *Ouang-ngan-ché*. Il donna bientôt après, une preuve publique de la différence qu'il faisoit de lui aux autres, en lui confiant la place de chef des Censeurs qu'il venoit d'ôter à *Ouang-tao*, dont tout le crime etoit d'avoir accusé son Ministre.

> — Je vous nomme à cet emploi, lui dit l'Empereur, parce que je suis persuadé que vous en remplirez bien tous les devoirs.
>
> — Je ferai tous mes efforts pour cela, lui repliqua sur le champ *Sée-ma-koang*, mais je m'attends à avoir bientôt le sort de

Ouang-tao, puisque je suis dans la disposition de commette la faute qui lui a attiré sa disgrace. J'en préviens votre Majesté, afin qu'elle s'attende à l'importunité de mes représentations, si elle veut absolument que j'accepte l'honneur qu'elle me fait.

— Oui, lui répondit l'Empereur en souriant, Je le veux, & je vous assure d'avance que je lirai toujours vos représentations avec plaisir ; ne craignez pas de m'en faire.

Sée-ma-koang obéit Il accepta l'emploi & fit des représentations.

Il seroit à souhaiter que l'Histoire nous les eût toutes conservées en entier, celle sur-tout qui avoir pour objet la personne & les devoirs d'un Souverain, & qu'elle nous dit avoir eté très-détaillée. Le peu qu'elle en rapporte fait regretter ce qu'elle en p.10.048 omet.

« *Sée-ma-koang*, dit-elle, présenta une supplique très-détaillée, dont voici le précis.

Le Souverain est un homme qui, etant au-dessus des autres hommes, est responsable à lui-même & aux autres de ses propres actions. Ce n'est pas assez pour lui de savoir se conduire lui-même, il faut encore qu'il sache conduire les autres. Il sera tel qu'il doit être, s'il a de l'humanité, s'il est instruit dans les Lettres, s'il sait faire la guerre.

Avec de l'humanité, il ne fera rien, il n'ordonnera rien que pour l'avantage commun. Il aimera sincerement les hommes ; & par retour, les hommes l'aimeront de même. Il sera juste, il n'aura ni prédilection, ni préjugés, & ne punira ou ne récompensera que ceux qui le méritent. La connoissance des Lettres lui donnera la science ; & s'il a la science, son entendement s'ouvrira, il discernera le bien d'avec le mal, le réel d'avec l'apparent, ce qui est utile d'avec ce qui peut être nuisible, ce qui convient d'avec ce qui ne convient pas.

S'il sait faire la guerre, il sera respecté au-dedans, craint au-dehors ; ses sujets n'oseront exciter des troubles, les ennemis

> n'oseront remuer, &c. J'ai etudié dès ma plus tendre enfance, j'ai lu à peu près tous les livres qui se sont faits pour l'instruction des Souverains, & après les avoir médités avec la plus grande attention, j'ai trouvé qu'ils se réduisent en derniere analyse, à ce que je viens d'exposer.

Quelque peu disposé que fut *Sée-ma-koang* à entrer de nouveau dans les discussions rebattues tant de fois & par tant de personnes, sur les etablissemens de *Ouang-ngan-ché*, il devoit à l'Empire, à ses amis, à son propre honneur, de ne pas rester muet quand tout le monde parloit. Il parla donc, & ce fut pour la derniere fois. Il s'eleva en particulier contre l'article des grains qu'on devoit prêter au peuple.

> — On avance au peuple, dit-il dans sa supplique, les grains dont il doit ensemencer la terre. Au commencement du printems ou sur la fin de l'hiver, p.10.049 on livre *gratis* aux cultivateurs la quantité qu'on leur croit nécessaire. Sur la fin de l'automne, ou immédiatement après la récolte, on ne retire que la même quantité & cela sans aucune sorte d'intérêts. Quoi de plus avantageux au peuple ? Par ce moyen, toutes les terres seront cultivées, & l'abondance régnera dans toutes les provinces de l'Empire.
>
> Rien de plus spécieux, rien de plus beau en idée ; mais rien de plus préjudiciable à l'Etat dans la réalité. On prête au peuple les grains qu'il doit confier à la terre, & le peuple les reçoit avec avidité : j'en conviens, quoique sur cela même il y ait bien des doutes à former, mais en fait-il toujours l'usage pour lequel on les lui livre ? C'est avoir bien peu d'expérience que de le croire ainsi ; c'est connoître bien peu les hommes que de juger ainsi favorablement du commun d'entre eux. L'intérêt présent est ce qui les touche d'abord ; ils ne s'occupent pour la plupart que des besoins du jour ; il y en a très peu, c'est-à-dire, de dix on n'en trouvera pas deux qui se mettent en peine de prévoir un avenir qu'ils ne verront peut-être pas.

On leur prête des grains, & ils commencent par en consumer une partie. On leur prête des grains, & ils les vendent, ou les changent contre d'autres choses usuelles dont ils croient devoir se munir avant tout. On leur prête des grains, & leur industrie cesse ; & ils deviennent paresseux. Mais supposons qu'il ne soit rien de tout cela : on leur a prêté des grains, & ils les ont semés, & ils ont fait tous les autres travaux qui sont d'usage dans les campagnes. Vient enfin le tems de la récolte ; il faut qu'ils rendent ce qui leur a eté prêté.

Ces moissons que la cupidité leur fait envisager comme le fruit de leurs peines & de leurs sueurs, & qu'ils s'etoient accoutumés à regarder comme telles en les voyant successivement pousser, croître & mûrir, il faut les partager, il faut les rendre en partie, & quelquefois en entier, lorsque les années sont mauvaises. Que de p.10.050 raisons pour ne pas le faire ! Comment pouvoir s'y déterminer ? Que de besoins vrais ou prétextés, ne s'opposeront-ils point à une pareille restitution ?

Les Tribunaux, nous dit-on, ces Tribunaux qu'on n'a etablis que pour veiller à cette partie du gouvernement, députeront sur les lieux des Officiers, & ceux-ci enverront leurs satellites, pour exiger de force ce qui est légitimement dû. Oui, sans doute ils exigeront de force ce qui est légitimement dû ; mais sous prétexte de n'exiger que ce qui est légitimement dû, que de violences, que de vols, que de brigandages, ne commettront-ils pas ! Je ne parle point des dépenses nécessaires que doit entraîner après soi un pareil etablissement ; car, après tout, aux dépens de qui seront entretenus tant d'hommes préposés pour le soutenir ? Sera-ce aux frais du Souverain, du peuple ou des cultivateurs ? De quelque maniere que ce puisse être, je demande où est en cela l'avantage du peuple, du Souverain, ou de l'Etat.

> On dit encore : il y a long-tems que l'usage d'avancer ou de prêter les grains est introduit dans le *Chen-si*, & l'on n'a vu arriver aucun de ces inconvénients. Il paroît au contraire, que le peuple y trouve son avantage & en est content, puisqu'il n'a formé jusqu'ici aucune plainte, puisqu'il n'a point encore demandé qu'il fût abrogé.
>
> Je n'ai qu'une réponse à faire à cela. Je suis natif du *Chen-si*. J'y ai passé les premieres années de ma vie, & j'y ai vu de près les miseres du peuple. J'ose assurer que de dix parties des maux qu'il souffre, il en attribue au moins six à un usage contre lequel il murmure sans cesse, mais dont la prescription lui ôte la pensée d'en demander & d'en poursuivre l'anéantissement. Qu'on interroge, qu'on fasse des informations sinceres, f l'on veut savoir le vrai, &c.

Malgré son eloquence, *Sée-ma-koang* echoua, comme tous les autres. Il revint encore plusieurs fois à la charge, mais ce fut toujours avec aussi peu de succès. Il avoit à lutter, comme je p.10.051 l'ai déjà dit plus d'une fois, contre un homme d'une conduite austere, contre un réformateur qui, ayant sans cesse à la bouche les noms respectables de *Yao* & de *Chun*, vouloit, disoit-il, faire revivre, sous le regne de son maître, les heureux tems où vivoient ces grands hommes, dont il assuroit qu'il ne faisoit que renouveller les loix. Ces sortes de gens ne s'epouvantent guere du bruit ; ils sont imperturbables, & par-là même, ils vont toujours à leur but.

Enfin, après bien des tentatives inutiles pour faire remettre les choses sur l'ancien pied, *Sée-ma-koang* convaincu par sa propre expérience, & par celle de plusieurs grands hommes des plus distingués de l'Empire, qui avoient renoncé à leurs charges & à la Cour, pour n'avoir pas mieux réussi que lui dans leurs représentations contre *Ouang-ngan-ché*, prit le parti de se retirer. Il présenta coup-sur-coup plusieurs suppliques à l'Empereur pour obtenir son congé, sans que l'Empereur voulût y répondre : ce qui l'engagea à sortir, pour ainsi dire, de son caractere, en

s'exprimant dans une derniere supplique, avec moins de ménagement qu'il n'avoit fait jusqu'alors.

> — Je suis importun, Seigneur, dit-il en finissant, & je le serai encore davantage, si votre Majesté ne daigne pas m'accorder ce qu'elle a accordé à tant d'autres.
>
> *Han-ki, Liu-hoei, Tchao-pien, Fan-chun-jin, Fen-tchen* & les autres, auxquels je suis infiniment inférieur en science, en eloquence & en talens, ont eu la permission de se retirer. Votre Majesté n'a pas craint de sacrifier ces colonnes de l'État, pour la tranquillité & la plus grande satisfaction de son Ministre ; & elle veut me retenir, moi, l'homme désormais inutile pour son service, puisque je ne saurois la servir tant qu'elle se servira de *Ouang-ngan-ché*.

L'Empereur qui etoit résolu à suivre son systême de gouvernement, quoi qu'on pût lui dire pour tâcher de l'en dissuader, aima mieux sacrifier encore *Sée-ma-koang*, que de croire que p.10.052 son Ministre le trompoit. Il lui permit de quitter la Cour, & de renoncer aux emplois, pour ne s'appliquer qu'à l'etude, dans le lieu qu'il voudroit choisir pour être celui de son séjour. *Sée-ma-koang* choisit *Lo-yang*, c'est-à-dire, cette ancienne ville du *Ho-nan*, qui avoit eté la Capitale de l'Empire sous les derniers Empereurs des *Tcheou*, & qui est connue aujourd'hui sous le nom de *Kai-fong-fou*. Là, se trouvoient déjà réunis plusieurs Lettrés célebres qui avoient brillé avec eclat sous le regne précédent, & quelques-uns de ces grands Mandarins qui avoient abdiqué les charges dont ils etoient pourvus, pour ne pas contribuer à ce qu'ils appelloient le renversement de l'Etat par le nouveau Ministre.

Lorsqu'avant son départ, *Sée-ma-koang* se présenta pour remercier l'Empereur de toutes les bontés dont il n'avoit cessé de l'honorer jusqu'alors :

> — Vous voulez absolument vous eloigner de nous, lui dit ce Prince. Il m'en coûte de vous laisser partir ; mais il m'en

> coûteroit encore davantage de vous désobliger, en vous retenant malgré vous. Ne manquez pas de me donner, au moins de tems en tems, quelques nouvelles preuves de votre zele pour mon service & celui de l'Etat. C'est pour vous en faire un devoir, & vous engager par-là à ne pas y manquer, que je vous laisse le titre de Censeur. Vous serez le Censeur de l'ancienne Cour. Vous pouvez partir quand il vous plaira.

Cette derniere marque de bienveillance déconcerta *Sée-ma-koang*. Il n'osa refuser le titre de Censeur de l'ancienne Cour, qui ne lui imposoit d'autre obligation que celle d'ecrire quelquefois au Souverain. En ne l'acceptant pas, il n'eût montré que de l'ingratitude & de la mauvaise humeur ; il etoit incapable de l'une & de l'autre. Il se prosterna pour remercier, & se retira.

Nous voici arrivés à l'epoque de sa vie, qui fut la moins brillante aux yeux du vulgaire ; mais qui, aux yeux du Sage & p.10.053 dans la réalité, fut la plus pleine, la plus utile à ses contemporains, & celle dont la postérité a recueilli les plus précieux fruits. Retiré à *Lo-yang*, il y resta quinze années de suite, uniquement occupé à eclairer les hommes par des ecrits qui devoient durer autant que les siecles, & à leur faire du bien, par des services en tous genres qu'il rendit, dans toute l'etendue de son pouvoir.

Pour remplir le premier de ces deux objets, il s'associa quelques Savans du premier ordre, tels que *Lieou-jou, Fan-tsou-yu* & autres qu'il avoit demandés à l'Empereur lorsqu'il etoit historiographe en titre, & composa conjointement avec eux, une Histoire universelle sous le titre de *Tsé-tchée, Toung-kien*. Afin de ne pas perdre en recherches très-longues, très-penibles & très-souvent infructueuses, un tems qu'il pouvoit employer très-utilement, il prit pour sa tâche la partie la moins sujette à discussion, celle qui faisoit suite au *Tchun-tsieou* de Confucius. C'est, en effet, cet excellent ouvrage qu'il continue & dont il suit le plan. Il imite Confucius dans son elégante simplicité de style ; dans sa maniere précise d'enoncer les faits, en remontant cependant jusqu'à

leurs causes ; & dans l'art difficile de lier, sans qu'il y paroisse, tous les evénemens entre eux. Il imite aussi *Tso-kieou-ming*, cet illustre Commentateur de Confucius, en ne disant rien que de nécessaire, d'utile ou d'instructif dans la glose ou l'explication. Il commence à la vingt-troisieme année de *Ouei-lié-ouang*, vingt-neuvieme Empereur de la Dynastie des *Tcheou*, c'est-à-dire, à l'an avant J. C. 403, & finit aux cinq petites Dynasties postérieures, inclusivement, jusqu'au fondateur des *Soung*, c'est-à-dire, à l'an 960 de l'ere chrétienne, ce qui embrasse un espace de 1363 ans. L'Histoire de ces 1363 années est renfermée sous 354 *kiuen* ou articles. En y ajoutant un extrait du *Tchun-tsieou*, ce qu'il y a d'historique dans les *King,* & ce qui est rapporté de plus essentiel dans les mémoires p.10.054 recueillis par les Associés de *Sée-ma-koang* que *Lieou-jou*, surnommé *Tao-yuen*, se chargea de rédiger pour être donné au public sous le titre de *Ouai-ki*, il en résulte un abrégé d'Histoire universelle, le plus complet qui eût eté fait jusqu'alors.

> « Si l'on compte les volumes, disent en général les Critiques Chinois qui ont ecrit depuis le tems des *Soung* jusqu'à celui où nous vivons ; si l'on compte les volumes, cet ouvrage paroît bien long pour n'être qu'un abrégé. Cependant il ne contient que ce qui est nécessaire, & tout y est exposé avec la derniere précision. Si l'on compare le nombre des volumes à l'immensité des choses dont il y est fait mention, il semble au contraire que ce doit être un ouvrage trop abrégé pour pouvoir donner une idée suffisante de ce qui s'est passé durant tant de siecles. Cependant on y trouve tout ce qu'il y a d'essentiel à savoir, tous les evénemens intéressans, tout ce qui est utile & tout ce qui mérite quelque attention, dans un détail qui ne laisse rien à desirer, tant pour le fond que pour les circonstances.

A cet eloge, qui n'est certainement point outré, j'ajouterai celui qui lui fut donné par *Chen-tsoung* lui-même, lorsque *Sée-ma-koang* le lui présenta.

— Enfin, dit ce Prince devant toute sa Cour, il s'est trouvé sous mon regne un homme qui a exécuté, pour l'Histoire universelle, le magnifique projet qu'avoir conçu le savant *Siun-yué* pour l'Histoire des *Han* : cela suffit pour me rendre immortel.

L'illustre Historien, ainsi que je dit plus haut, ne s'occupoit pas seulement du soin d'eclairer les hommes, il leur faisoit encore tout le bien qu'il etoit en son pouvoir de leur faire. Menant une vie des plus frugales, ne dépensant que très-peu pour sa table, ses equipages & ses habits, logé par grace spéciale de son Souverain, dans l'un des Palais qui etoit à l'usage des Empereurs lorsqu'ils tenoient leur Cour à *Lo-yang*, il n'employoit les amples revenus dont il jouissoit, qu'au p.10.055 soulagement des pauvres & des vieillards, & à l'entretien honnête de quelques amis qui n'etoient pas aussi bien accommodés des biens de la fortune que lui.

Obligé, par son titre de Censeur, d'informer la Cour, au moins une fois chaque année, de l'etat bon ou mauvais où se trouvoient les affaires qui concernoient son district, il ne faisoit aucune représentation, il n'ecrivoit jamais, que pour obtenir quelque chose en faveur du peuple ou des gens de la campagne. Tantôt il les faisoit exempter d'un tribut, d'une corvée, d'un impôt ; tantôt il obtenoit des dons, des gratifications ou des avances, pour subvenir à leurs différens besoins quand l'année avoit eté mauvaise. D'autres fois, sous prétexte de prendre le plaisir de la promenade, il se transportoit dans les villages des environs, il visitoit les hameaux & les chaumieres, il s'informoit des bonnes gens qui les habitoient, s'ils etoient à leur aise, s'ils manquoient de quelque chose, si leurs terres etoient cultivées, & quel en etoit le produit. Il ne les quittoit jamais sans leur faire quelque libéralité. S'il apprenoit qu'il y eût des sujets de querelles ou de division entre les parens ou les voisins, il se faisoit expliquer leurs griefs respectifs, & ne manquoit pas de les raccommoder & de les bien mettre ensemble. Aussi il etoit regardé dans tout le canton comme un ange tutélaire qui veilloit à sa conservation & en ecartoit les malheurs. Les vieillards, les femmes & les enfans alloient

au-devant de lui quand ils apprenoient qu'il n'etoit pas loin de leur village ou de leur hameau, & l'invitoient à venir s'y reposer. Ils ne l'appelloient que du nom de *Sée-ma-siang-koung*, titre qui, dans leur bouche, ne signifioit autre chose que ce que signifieroit le mot de maître dans la bouche de nos villageois François, s'ils appelloient de ce nom un premier Président, un Conseiller d'Etat, ou tel autre grand Seigneur leur voisin, qui les visiteroit quelquefois pour leur faire du bien.

Au talent de voir clair dans les affaires les plus embrouillées & de les traiter à la satisfaction de tous les intéressés, il joignoit l'art de savoir terminer les disputes & les différends & de faire disparoître les haines & les inimitiés. Toutes ses paroles etoient comme autant d'oracles, toutes ses décisions etoient comme autant d'arrêts sans appel. Lorsqu'entre les parens ou les voisins il y avoit des disputes ou des altercations un peu vives, que les vieillards avoient de la peine à appaiser :

> — Ne vous fâchez pas, disoient les femmes à leurs maris, disoient les enfans à leurs peres, ne vous fâchez pas ; l'un de ces jours *Sée-ma-siang-koung* passera par ici, vous lui direz vos raisons, il saura bien vous mettre d'accord.

Ce peu de mots suffisoit pour rendre le calme aux esprits les plus agités ; toute dispute cessoit à l'instant.

Une estime profonde, une confiance entiere & une cordialité sans réserve, etoient les gages précieux de la reconnoissance de ces bonnes gens envers leur illustre bienfaiteur ; & *Sée-ma-koang* n'en faisoit pas moins de cas que de la bienveillance dont l'honoroit l'Empereur, & de la réputation dont il jouissoit dans tout l'Empire. Depuis qu'ayant compris l'inutilité des représentations contre le systême de gouvernement de *Ouang-ngan-ché*, il s'etoit abstenu d'en ecrire à l'Empereur, ce Prince se fit toujours un plaisir d'adhérer à tout ce qu'il souhaitoit ; il etoit même avide, si je puis m'exprimer ainsi, de recevoir des suppliques de sa part.

> — Il y a long-tems, dit-il un jour à ses Ministres, que *Sée-ma-koang* ne m'a rien demandé, qu'il ne m'a rien représenté.

> Ecrivez-lui de ma part qu'il est du devoir d'un Censeur de faire des demandes & des représentations. Qu'il ne craigne pas de m'être importun. Il ne peut que me faire plaisir en me mettant souvent dans l'occasion de lui donner des preuves de mon estime, & de l'affection que j'ai toujours eue pour lui.

En s'exprimant ainsi, *Chen-tsoung* parloit avec sincérité, & l'on peut dire qu'à p.10.057 l'exception de ce qui concerne les nouveaux reglemens qu'il avoit cru devoir faire, il entra dans toutes les autres vues de *Sée-ma-koang*, & donna toujours une attention très-particuliere à tout ce qui lui venoit de sa part. Quand il recevoit quelqu'une de ses lettres ou de ses représentations comme Censeur, il n'etoit pas maître de ne pas témoigner sa joie. Il en faisoit l'eloge en présence de ses Grands & de toute la Cour, & ordonnoit qu'elle fût insérée dans les Nouvelles publiques avec la réponse qu'il daignoit y faire lui-même ;

> — & cela, disoit-il, pour l'instruction & la satisfaction de mes sujets, qui verront que si dans la personne de ce sage Censeur ils trouvent un défenseur des droits de l'humanité, ils ont dans ma propre personne un Souverain qui connoît ces mêmes droits, qui est bien aise qu'on les défende & qui les appuie de tout son pouvoir.

C'est à ces sortes de représentations, dont l'objet principal etoit toujours de procurer quelque avantage à la multitude, que *Sée-ma-koang* fut redevable de la grande célébrité dont il jouissoit dans toute l'etendue de l'Empire. Tout le monde n'avoit pas lu ses ouvrages de littérature, mais tout le monde lisant ou entendant lire les Nouvelles, lisoit ou entendoit prononcer son nom à la tête de quantité de suppliques, dont il résultoit toujours quelque bien ; & par-là tout le monde le connoissoit, l'estimoit, & ce qui est encore plus, tout le monde devenoit son ami. Il reçut des marques bien flatteuses de l'estime & de la bienveillance universelle, dans le voyage qu'il fit à la Cour, lors de la mort de *Chen-tsoung*.

Aussi-tôt qu'il eut reçu la nouvelle de cette mort, il partit de *Lo-yang* en habit de deuil, précédé cependant, suivant l'usage, des marques de sa dignité de Censeur, pour aller rendre les derniers devoirs à son ancien maître, pleurer devant son cercueil & faire les autres cérémonies dont il n'est permis à aucune personne en place de se dispenser. Par-tout où il passoit, p.10.058 & que le petit etendard sur lequel etoient inscrits en gros caracteres les mots de *Censeur de l'ancienne Cour*, avoit annoncé que c'etoit lui, le peuple couroit en foule pour se trouver sur son passage & tâcher au moins de le voir.

> — C'est la savant *Sée-ma*, se disoient-ils tout bas les uns aux autres ; c'est ce grand homme qui a si bien ecrit ; c'est ce Sage qui a si bien soutenu les intérêts du peuple, dans tous les emplois qu'il a exercés.

Arrivé dans la Capitale, où il etoit plus connu que par-tout ailleurs, on lui donna des marques bien plus eclatantes de l'affection qu'on lui portoit. On n'y parla plus comme en secret & à la dérobée ; on y eleva la voix, & le peuple qui ne sait garder aucune mesure, crioit de toutes ses forces :

> — Vivez long-tems, Seigneur *Sée-ma* !, vivez un grand nombre d'années ; mais ne retournez plus au pays de Lo. Restez à la Cour pour aider ceux qui gouvernent & donner la vie au peuple.

Quand il entra pour la premiere fois dans cette salle du Palais impérial, où l'on avoit exposé le cercueil, les Gardes interrompant, en le voyant, ce morne silence qui régnoit dans un lieu, où tout alors ne devoit respirer que tristesse & douleur, donnerent sans le vouloir, des signes d'allégresse & de joie. Aussi-tôt qu'ils l'apperçurent ils leverent leurs mains au-dessus de leurs têtes, & tous à la fois, comme si la chose eût eté concertée entre eux, dirent avec transport :

> — C'est le Seigneur *Ssé-ma* !

Ce peu de mots, en pareilles circonstances, equivaut au plus long discours dans toute autre occasion.

Tant de démonstrations d'estime blessoient sa modestie & lui etoient à charge. Il craignoit egalement les bons & les mauvais effets qu'elles pouvoient produire à son egard dans l'esprit des personnes en place, dont il ne recherchoit pas la faveur, mais dont il ne vouloit pas s'attirer la haine. Aussi, dès qu'il eut satisfait à son devoir & à la bienséance, il partit secrétement de la Cour, & se rendit sans bruit dans son domicile favori de *Lo-yang*.

p.10.059 L'Impératrice-Régente, qui, sur ce qu'elle avoit oui dire de ce grand homme, avoit déjà jetté les yeux sur lui pour s'en servir dans les affaires du gouvernement, apprit son départ avec chagrin. Elle dissimula néanmoins jusqu'après les funérailles ; mais aussi-tôt qu'elle fut libre de tout le tracas inséparable de ces sortes de cérémonies, elle lui dépêcha un courier qui lui porta un ordre absolu, pour qu'il eût à revenir à la Cour sans délai.

Malgré sa répugnance, *Sée-ma-koang* se fit un devoir rigoureux d'obéir ; & quoiqu'il ne sût pas encore ce qu'on vouloit faire de lui, il comprit bien que n'ayant donné aucun sujet de mécontentement, on ne l'appelloit pas pour lui faire du mal. Il partit le plutôt qu'il lui fut possible, & son premier soin en arrivant, fut s'aller se présenter à l'Impératrice-Régente, qui l'avoit appellé.

> — Je vous attendois avec impatience, lui dit cette grande Princesse en le voyant, je suis dans une position où les conseils des Sages ne peuvent que m'être très-utiles ; vous êtes, de l'aveu de tout le monde, l'un des Sages qui méritent le plus d'être consultés ; je veux vous avoir auprès de moi. Je vous donne une place parmi ceux de mon Conseil secret. En composant l'excellente Histoire dont la lecture fait nos délices, vous avez si bien vu tout ce qui a fait la gloire ou le déshonneur des Souverains qui ont gouverné l'Empire pendant tant de siècles, tout ce qui a contribué au bonheur ou au malheur des peuples, que vous n'aurez pas de peine à m'indiquer la bonne voie. Vous pouvez vous attendre à

beaucoup de docilité de ma part, car je n'ai d'autre envie que celle de rendre mes sujets heureux.

— Il seroit inutile, répondit *Sée-ma-koang* avec modestie, d'alléguer mon incapacité, mon grand âge & la vie retirée à laquelle je me suis accoutumé depuis quinze ans que j'ai quitté la Cour, pour me dispenser de servir l'Empire dans ce à quoi votre Majesté p.10.060 voudra bien m'employer. Persuadé qu'un bon sujet se doit tout entier à l'Etat, je sacrifie volontiers mon repos, & je sacrifierois ma vie même, si ma mort pouvoit lui être de quelque avantage. Votre Majesté peut disposer de moi, je suis prêt à tout.

— Vos dispositions, repliqua l'Impératrice, m'etoient déjà connues, & la manière dont vous venez de les exposer à mes yeux me confirme dans la haute idée que j'avois conçue de votre mérite. En attendant que vous puissiez entrer avec moi dans des détails sur la maniere de bien gouverner, donnez-moi quelques maximes générales que je puisse moi-même retenir aisément, & sur lesquelles je puisse faire mes réflexions.

— Celle qui me paroissent les plus importantes pour votre Majesté, repartit *Sée-ma-koang*, se réduisent à deux. Ouvrez une entrée libre à toutes les représentations ; ordonnez qu'on vous donne un précis de toutes les affaires qui se traiteront. De cette maniere vous saurez tout, & il sera difficile qu'on puisse vous tromper ; le bon choix de ceux à qui vous donnerez votre confiance, empêchera que vous ne vous trompiez vous-même.

La Régente trouva ces maximes si bonnes, que dès le jour même elle les mit à profit : Elle fit publier un Edit par lequel il etoit permis à tous les Mandarins, de quelque ordre qu'ils fussent, de s'adresser immédiatement à elle, pour lui communiquer de vive voix ou briévement par ecrit tout ce qu'ils croiroient mériter quelque attention de sa part. L'Histoire ajoute que dans l'espace de moins d'une lunaison, on lui fit parvenir plus de mille feuilles en forme de billets, qui contenoient

chacune le précis de quelque affaire ; & qu'elle les fît ranger par ordre de dates sur les murailles de son appartement, pour les avoir sans cesse devant les yeux. Ces feuilles ne disparoissoient qu'à mesure que les affaires dont elles contenoient le précis etoient terminées.

Peu de jours après cette premiere audience qu'elle donna p.10.061 à *Sée-ma-koang* lors de son arrivée, elle le nomma l'un des Grands du Palais & Gouverneur en chef du jeune Empereur. Son intention etoit de le mettre dans le Ministere, mais elle n'osa pas, tout en commençant sa Régence, se choisir un nouveau Ministre, sans avoir auparavant pressenti, pour ainsi dire, le public. Mais quand l'applaudissement universel à l'occasion des emplois qu'elle venoit de lui donner, l'eut instruite qu'il etoit au gré de tout le monde, elle ne balança plus sur ce qu'elle vouloit faire. Elle le déclara son premier Ministre, pour gouverner l'Etat sous ses ordres, au nom du jeune Empereur *Tché-tsoung* qu'elle avoit adopté pour son fils, ou pour mieux dire, pour son petit-fils, lorsqu'il fut désigné par *Chen-tsoung* pour être son successeur au Trône.

Dans ce poste eminent, *Sée-ma-koang* se conduisit comme on avoit lieu de l'attendre de sa sagesse & de son attachement invariable aux usages de la nation. Sans faire aucun eclat, il abrogea, l'un après l'autre, tous les usages nouvellement introduits. Il fit rappeler de leur exil volontaire tous ceux qui avoient quitté leurs emplois pour n'être pas forcés de les remplir suivant les vues de *Ouang-ngan-ché*, & les plaça conformément à ce qu'ils avoient de lumieres & de talens. *Ouang-ngan-ché* venoit de mourir, mais la Cour & les grands Tribunaux etoient encore pleins de ses créatures & de ses partisans : Ces hommes qui ne devoient leur fortune & la faveur dont ils avoient joui sous le regne précédent, qu'à une basse flatterie & à l'attachement aveugle qu'ils avoient montré pour tous les établissemens de leur protecteur, n'ayant ni le génie, ni les autres qualités de celui qui les avoit elevés, etoient hors d'etat de se soutenir par eux-mêmes, sous le regne où l'on ne donnoit rien aux intrigues, mais tout au mérite & à la vertu : Aussi furent-il renversés sans peine, pour être remplacés par ces grands Hommes, & ces Sages

qui s'étoient vus contraints de leur céder. L'on vit p.10.062 arriver, l'un après l'autre à la Cour, un *Lu-koung-tchou*, personnage distingué par une intégrité à toute épreuve & par une attention sans bornes à procurer tout ce qui etoit du bien public ; un *Han-ouei*, qui avoit rempli avec les plus grands succès les emplois les plus difficiles ; un *Tcheng-y*, un *Sou-ché* & une foule d'autres Savans de la haute classe, déjà connus par leur mérite littéraire & par leurs vertus, qui tous se réunirent à leur chef, pour l'aider par toutes leurs forces à vaincre les différens obstacles qui eussent pu traverser ses bonnes intentions. Rien ne lui fut difficile avec de pareils secours.

Après avoir rendu au Gouvernement son ancienne forme, & mis toutes les affaires au courant, il tourna ses soins du côté des Tartares, pour les faire rentrer dans leur devoir par rapport à la Chine.

Ly-ping-tchang, Roi de *Hia*, fameux par une infinité de dommages qu'il avoit causés à l'Empire, avoit enfin payé le tribut que tous les hommes doivent à la nature. Il n'avoit point restitué, ainsi qu'il avoit eté stipulé dans le dernier traité de paix conclu entre les deux nations, quelques villes qu'il avoit prises & un grand nombre de prisonniers qu'il avoit faits. *Kien-chun*, son successeur, détenoit ceux-ci en leur fermant, sous différens prétextes, le retour vers leur patrie, & ne vouloit point se dessaisir des villes chinoises dont il etoit en possession.

Sée-ma-koang ne crut pas qu'il fût permis de fermer les yeux sur cette infraction du traité. Tout ami de la paix qu'il etoit, il se résolut à faire la guerre, plutôt que de rien permettre qui pût tourner au déshonneur de l'Empire ; mais avant que d'en venir-là, il voulut tenter la voie de la négociation, & il ne craignit pas de faire lui-même le voyage de Tartarie. Il se fit nommer plénipotentiaire & se mit en chemin. La célébrité de son nom, même chez les Tartares, disposa tous les esprits en sa faveur, & lui prépara le plus ample succès ; car aussi-tôt que le p.10.063 Gouverneur des frontieres pour les Hia, eut appris la députation de *Sée-ma-koang* & le sujet pour lequel il etoit député, il écrivit, à *Kien-chun* son maître, une lettre qui etoit conçue à-peu-près en ces termes :

> « Votre Majesté verra bientôt le plus grand homme qu'il y ait parmi les Chinois d'aujourd'hui. Il est envoyé demander la pleine exécution du dernier traité. Il est Premier Ministre, il est Plénipotentiaire, & c'est *Sée-ma-koang.* En qualité de votre très-fidele sujet, j'ai cru devoir vous prévenir de tout cela, afin qu'avant son arrivée, vous ayiez le tems de faire vos réflexions. Si j'osois vous donner un conseil, je vous dirois d'en passer par tout où il voudra. C'est un homme sincere, integre, equitable & bon ; mais il est en même tems plein de ressources & d'une fermeté inébranlable. Il ne demandera rien qui ne soit conforme à la justice & à la raison ; & s'il ne l'obtient pas, la fécondité de son génie lui fournira des moyens infinis pour se le procurer. Nous ne pouvons rien souhaiter de plus avantageux pour nous, que de l'avoir pour ami.

Le Roi tartare suivit le conseil du Gouverneur. Il fit à *Sée-ma-koang* tous les honneurs dont il put s'aviser, & lui accorda tout ce qu'il demandoit. Il n'en coûta à la Régente, que de nouvelle patentes qu'elle donna avec appareil, dans la même forme que les anciennes, à celui qui, indépendamment d'elle & de tout l'Empire, etoit déjà dans une possession légitime des Etats dont il avoit hérité de son père. C'est par cette derniere action d'eclat, que l'illustre *Sée-ma-koang* termina sa carriere. Revenu à la Cour, il tomba malade & ne fit plus que languir. La Régente vouloit cependant le voir de tems en tems ; & pour lui faciliter les moyens de se rendre auprès d'elle, pendant le court espace de tems qu'il fut en convalescence, elle lui permit de se faire porter en chaise jusque dans l'intérieur du Palais, & de s'appuyer p.10.064 sur son fils, lorsqu'il entreroit dans l'appartement où elle etoit avec l'Empereur : elle le dispensa de tout cérémonial. Une distinction si flatteuse, loin de lui rendre la santé, la lui fit perdre sans retour. Ses forces s'epuiserent, il retomba & ne releva plus. L'Empereur & la Régente envoyoient chaque jour demander de ses nouvelles, & *Lu-koung-tchou*, qu'on lui avoit substitué dans le Ministere, ne le quittoit presque point. C'etoit celui de

ses amis auquel *Sée-ma-koang* etoit le plus attaché ; parce que c'etoit celui de tous en qui il avoit reconnu plus d'attachement pour la gloire de son maître & de l'Etat.

> — Je laisse à mon Médecin, dit-il peu de jours avant sa mort, le soin de ce qui regarde mon corps ; toutes mes affaires domestiques sont entre les mains de mon fils ; vous êtes chargé de celles de l'Etat : je suis tranquille. Je vous recommande de tenir la main à l'exécution du traité qui a eté fait en dernier lieu avec les Tartares, & d'achever en faveur du peuple, ce que je n'ai eu le tems que de commencer. Ne cessez jamais de veiller sur tout.

Ses entretiens ordinaires, tant qu'il eut assez de force pour parler, ne rouloient que sur le Gouvernement. Enfin, vers le milieu de la neuvieme lune de la premiere année du regne de *Tché-tsoung*, sous la régence de l'Impératrice veuve de *Chen-tsoung*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1086, epuisé de fatigues, chargé d'honneurs & d'années, le grand *Sée-ma-koang* mourut, âgé de soixante-huit ans.

Il y a eu peu d'hommes qui aient réuni tant de genres de mérite, & qui les aient possédés à un si haut point de perfection. Il joignoit à une érudition profonde, toute l'aménité de la belle littérature ; & à la science des recherches & des détails, une critique presque toujours sûre. Il a composé une histoire de l'Empire, en deux cens quatre-vingt-quatorze volumes ; & pour composer ce grand nombre de volumes, il lui a fallu déchiffrer, lire, discuter, analyser, comparer un plus p.10.065 grand nombre de volumes encore. Il en a dépouillé plus de trois mille, au rapport des Auteurs qui, dans la suite, ont continué son ouvrage. Il est vrai, car il faut tout dire, qu'il a eu pour associés des Savans du premier ordre dans la personne de ceux qui remplissoient les premiers emplois dans les Tribunaux de littérature & d'histoire. Il est encore vrai que pendant les quinze années de son séjour à *Lo-yang*, il a eu pour amis les *Chao-young*, les *Tcheng-hao*, les *Tchang-tsai* les *Tcheng-y* & plusieurs

autres grands Hommes dont les lumieres réunies avoient déjà eclairé ou eclairoient encore les différens sentiers qu'il devoit parcourir.

Mais après tout, ce n'ont eté là que des secours. Ceux qui marchoient avec lui, portoient, si l'on veut, le flambeau ; mais c'est lui qui voyoit de ses propres yeux ce qu'il falloit voir, qui distinguoit les objets, & qui choisissoit dans la foule ceux qui méritoient d'être choisis. D'ailleurs le plan, la distribution, l'exécution & les charmes du style, sont uniquement de lui.

Au mérite littéraire, il joignit les qualités qui sont le grand Homme d'Etat, & les vertus qui caractérisent le bon citoyen. Ayant cultivé dès sa plus tendre enfance ce génie subtil, pénétrant & facile, qu'il avoit reçu de la nature, quelques momens d'une attention sérieuse suffisoient pour le mettre à tous les points de vue sous lesquels une même affaire pouvoit être envisagée. Quelque nombreuses, quelque compliquées que fussent les difficultés, il en voyoit d'abord le fort & le foible, & en tranchoit les nœuds s'ils etoient de nature à ne pouvoir être dénoués.

Il avoit le cœur bon ; il etoit droit & sincere ; il possédoit à un degré supérieur cette vertu que les Chinois appellent *jin*, & qui comprend ce que nous désignons par les mots de bienfaisance, d'humanité, d'amour de ses semblables. Il etoit complaisant pour ses amis, affable envers tout le monde, & p.10.066 préféra toujours le bien public à ses propres intérêts. La modestie & une gravité toujours décente, furent l'ame de sa conduite dans tous les tems de sa vie. Il etoit sur-tout d'une réserve extrême quand il avoit occasion de parler sur le compte de quelqu'un ; & l'on assure qu'à l'exception de ceux qui vouloient troubler l'Etat, il n'a jamais dit que du bien de tous les autres. Tant de belles qualités réunies, lui attirerent l'estime universelle & lui gagnerent tous les cœurs. Les regrets amers qu'on témoigna dans toute l'etendue de l'Empire lorsqu'on y apprit sa mort, & tout ce qu'on fit pour honorer sa mémoire, en sont une preuve à laquelle il n'y a point de replique.

Quand on annonça à l'Impératrice-Régente qu'il vendit d'expirer, cette Princesse ne put retenir ses larmes.

> — Mon fils, dit-elle en s'adressant au jeune Empereur, allons ensemble rendre à *Sée-ma-koang* les derniers devoirs. Ce grand Homme est mort. La perte que nous faisons est du nombre de celles qui ne peuvent se réparer. Allons la pleurer dans tout l'appareil de notre grandeur ; & en faisant nous-mêmes les cérémonies funebres devant le cercueil d'un homme qui a si bien mérité de l'Empire, prouvons à tous nos sujets que nous honorons le vrai mérite, & que nous l'honorons d'une maniere extraordinaire, quand il est joint à la vertu.

L'un & l'autre se transporterent en effet chez l'illustre mort, brûlerent des odeurs devant le cercueil, & ne crurent pas avilir la Majesté Impériale en se prosternant devant le corps de celui qui avoit eté leur sujet, & en faisant les autres cérémonies que les Empereurs ne font qu'à leurs Ancêtres.

De retour au Palais, la Régente ordonna au Tribunal des subsides de fournir à toutes les dépenses pour les funérailles, & de veiller à ce que ces funérailles se fissent avec une pompe digne de la générosité impériale qui en faisoit les frais. Elle fit, outre cela, tirer de ses magasins, sept mille pieces de soie de p.10.067 différentes qualités, depuis celles qui sont brochées d'or jusqu'au *cha* & au *kiuen* inclusivement, qu'elle envoya à sa famille pour être brûlées sur son tombeau ; & elle nomma *Foung-tsoung*, Officier des gardes, & *Tchao-tchan*, l'un des Mandarins du Tribunal des subsides, pour accompagner le corps jusqu'au lieu où l'on devoit le mettre en terre dans la province du *Chen-si* sa patrie.

Le jeune Empereur, ou plutôt les Maîtres firent, au nom du Souverain, un court, mais magnifique eloge, pour être gravé sur le marbre qu'on placeroit devant le tombeau. Cet eloge mérite d'avoir ici sa place. Il ne consiste que dans ces quatre caracteres : *Tsoung*, *Ting*, *Tsoui*, *Tê*, mis à la suite des titres *Ouen Tcheng, Koué Koung* (c'est-à-dire, *Homme excellent en tous genres, & Comte de l'Empire*), dont leurs Majesté le décorerent. Il seroit difficile pour ne pas dire impossible, d'exprimer plus

de choses en aussi peu de mots. Si l'on vouloit rendre en françois le sens abrégé de ce bel eloge, on pourroit dire : *Sée-ma-koang, Comte de l'Empire, homme excellent en tous genres, s'est distingué sur-tout, par une fidélité constante à remplir avec l'attention la plus scrupuleuse jusqu'au moindre de ses devoirs, par une intégrité de mœurs exempte de tout reproche, par une candeur d'ame incapable de dissimulation, & par une corrdults toujours dirigée par la vertu.*

Le peuple, dont il etoit l'idole, parce qu'il l'avoit toujours protégé, se distingua dans cette occasion, par des marques d'attachement qui ont peu d'exemples. Aussi-tôt que le bruit de sa mort se fut répandu dans la ville, on n'y entendit que gémissemens & que pleurs. Toutes les boutiques se fermerent, tout le monde y prit le deuil, comme si tout le monde avoit perdu son propre pere ou quelqu'un de ses proches. Il n'y eut personne qui ne voulût aller se prosterner devant son cercueil, & faire, en signe d'affection & de reconnoissance, p.10.068 quelque petit présent conforme à son etat. L'un de ses panégyristes ajoute que les femmes, les enfans & en général tous ceux à qui il ne fut pas permis de se procurer cette satisfaction, s'en dédommagerent en quelque sorte en faisant les mêmes cérémonies dans leurs propres maisons, devant le portrait de l'illustre mort, dont on distribua des copies en si grande quantité & à si bon compte, que tous, jusques aux plus pauvres, furent en etat de s'en procurer.

Les funérailles d'appareil & toutes les autres cérémonies d'usage etant finies dans la Capitale, on porta le corps dans la Province du *Chen-si*, pour être inhumé dans la sépulture de ses peres, près de *Chen-tcheou* sa patrie. On lui rendit, tout le long de la route, les mêmes honneurs, proportion gardée, qu'on lui avoit rendus à *Kai-fong-fou*. On sortoit des villes & des villages, en habits de deuil, pour aller au-devant de lui ; & on l'accompagnoit en sanglottant & en versant des larmes, jusqu'au terme de la banlieue.

Si quelqu'un se fût avisé de prévoir alors qu'après dix ans révolus, la mémoire de ce grand Homme seroit déshonorée de la manière la plus

indigne, il eût passé sans doute pour un insensé. C'est cependant ce qui arriva après la mort de l'illustre Régente. Les partisans de *Ouang-ngan-ché* qui n'avoient osé remuer du vivant de cette Princesse, trouverent moyen de se relever & de se procurer les emplois les plus distingués, tant à la Cour que dans les Tribunaux. *Tché-tsoung*, qui n'avoit pas au-delà de vingt ans quand il se trouva chargé seul du pesant fardeau du gouvernement, fut la dupe de leur cabale. Il se laissa persuader que *Sée-ma-koang* & tous ceux de son parti avoient rendu *Chen-tsoung* son pere méprisable aux yeux de la postérité, en décriant par une infinité d'écrits les etablissemens qu'il avoit faits pendant son regne, & en cassant ces mêmes etablissemens quand ils avoient eu assez d'autorité pour pouvoir le faire. En conséquence p.10.069 de cette persuasion, le jeune Empereur déclara *Sée-ma-koang* déchu de tous ses titres, ennemi de la patrie & de son Souverain, & coupable du crime de leze-majesté. Il fit renverser son tombeau, & abattre le marbre qui contenoit son eloge, pour lui en substituer un sur lequel on grava l'enumération de ses prétendus crimes. Il ordonna de faire une recherche exacte de tous ses ecrits & de les livrer aux flammes : ce qui s'exécuta avec une fureur plus digne de la barbarie de *Tsin-ché-hoang-ty*, que d'un Prince de l'illustre sang des *Soung* qui ont tous eté les amis & les protecteurs des Lettres. Mais l'Histoire justifie en quelque sorte *Tché-tsoung*, en disant que ses Ministres furent les seuls auteurs de ces excès en abusant de son nom & de l'autorité qu'il leur avoit confiée.

La dégradation de *Sée-ma-koang* eut lieu l'an de J. C. 1097 ; & trois ans après, *Hoei-tsoung*, qui succéda à *Tché-tsoung*, rétablit, en montant sur le Trône, la mémoire de ce grand homme, & lui rendit tous les titres, honneurs & prérogatives dont on l'avoit dépouillé. C'est la seule action digne des eloges de la postérité, que ce prince ait faite durant tout le cours de son regne, qui fut de vingt-cinq ans. *Kao-tsoung*, le neuvieme de ses fils, répara, de la maniere la plus eclatante, l'injure qu'on avoit faite à *Sée-ma-koang*, en plaçant son portrait dans la salle de ses propres Ancêtres, à côté de celui de *Tché-tsoung*, qui l'avoit déshonoré.

Ce fut la troisieme année de *Kien-yuen*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1129. Cent trente-huit ans après, c'est-à-dire l'an de J. C. 1267, l'Empereur *Tou-tsoung*, le fit entrer dans la salle de Confucius sous le titre de *Ouen-koung* ; mais ce titre fut changé en 1530, par *Ché-tsoung*, onzieme Empereur des *Ming* ; & au lieu de *Sée-ma*, *Ouen-koung*, on l'appella *Sien-jou, Sée-ma-tsée*, ce qui signifie, *Sée-ma*, *Philosophe de l'ancienne Doctrine*. C'est le titre le plus honorable qu'on puisse donner ici à un homme de Lettres. *Sée-ma-koang* l'a mérité, en p.10.070 ce que dans aucun de ses ecrits il ne s'est ecarté de la Doctrine de Confucius, & qu'on n'y trouve pas la moindre trace de la Doctrine des sectaires qui, depuis lui, est devenue si commune.

LXXXIX

SOU-CHÉ

[Lettré]

@

Sou-ché, qu'on désigne quelquefois par le titre de *Po-kiu-ché*, naquit à *Mei-tcheou*, ville du second ordre, de la province du *Sée-tchouen*. Dès l'âge de dix ans, il se fit distinguer des autres enfans par son obéissance à ceux dont il tenoit la vie, & par son respect & sa déférence envers tous ceux qui etoient plus âgés que lui.

Son pere ayant eté nommé pour exercer la Magistrature dans une ville eloignée, ne crut pas devoir dépayser sa famille, dans l'incertitude si on le laisseroit long-tems dans le poste qu'il alloit occuper. Pendant son absence, *Tcheng-ché* sa vertueuse epouse donnoit tous ses soins à l'education de ses enfans. Chaque soir elle leur lisoit elle-même quelques pages d'Histoire, & en particulier l'histoire des *Han* orientaux, *Toung-han-chou*. Elle s'appercevoit avec plaisir, que lorsqu'elle rencontroit quelques traits où il etoit question des enfans célebres, de ceux sur-tout qui s'etoient distingués par leur piété filiale, *Sou-ché* se recueilloit en lui-même & redoubloit d'attention. Cette sage mere, sans qu'il y parût de l'affectation de sa part, appuyoit alors sur ce qu'elle disoit, & finissoit sa lecture pour avoir occasion de la recommencer le lendemain par le même trait.

Un jour qu'elle lisoit le détail de la maniere dont se conduisoit l'illustre *Fan-peng* envers ceux à qui il devoit la vie, *Sou-ché* sort tout-à-coup de sa place, & sautant au cou de sa mere, il lui dit en l'embrassant tendrement,

— Je veux vous rendre la mere d'un second *Fan-peng*.

— Il ne tiendra qu'à vous de me rendre telle,

lui répondit sa mere avec attendrissement ; & détourna p.10.071 un peu la tête, pour ne pas lui laisser voir les larmes délicieuses dont ses yeux furent tout-à-coup inondés. On me pardonnera d'entrer dans ces petits détails, si l'on fait attention qu'ils sont très-intéressans pour les Chinois ; & que ce n'est que d'après les Chinois que je parle, pour faire connoître d'autres Chinois. Après avoir reçu la premiere education dans la maison paternelle, *Sou-ché* fut envoyé dans les Ecoles publiques. Il s'y distingua par la régularité de ses mœurs, par son application à l'etude & par des succès qui le mirent toujours au-dessus de ses compagnons.

La seconde année de *Kia-yeou*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1057, il se rendit à la capitale pour s'y faire examiner & prendre ses grades. Le savant *Ngueou-yang-sieou*, qui etoit alors chef du premier Tribunal littéraire, & qui, en cette qualité, présidoit aux examens des Lettrés, fut si charmé de la piece d'eloquence qui fut produite pas *Sou-ché*, qu'il ne pouvoit se lasser de l'admirer.

> — Voilà, dit-il aux autres examinateurs, voilà un jeune homme qui nous effacera bientôt tous tant que nous sommes. O le beau génie ! Le premier pas est le plus difficile à faire, il faut que je lui tende la main.

Il n'oublia pas ce qu'il venoit de dire, car quelque tems après, lorsque *Sou-ché* eut reçu le degré de Docteur, il le fit retenir dans la Capitale, le produisit, le fit valoir & le présenta à l'Empereur, en lui disant qu'il lui présentoit l'homme le plus eloquent de l'Empire. Un si grand eloge de la bouche de celui qui passoit lui-même pour être l'homme le plus savant de son siecle, fit impression sur l'esprit de l'Empereur. Il parla assez long-tems à *Sou-ché*, l'interrogea sur divers points de littérature, & il fut si content de ses reponses, qu'il pensa dès-lors à lui donner un emploi qui l'attachât auprès de sa personne. Il en parla à *Ouang-ngan-ché* qui etoit alors premier Ministre, & lui dit que son intention etoit qu'il fût placé auprès de lui, afin de s'y mettre au fait p.10.072 des affaires, pour lesquelles il lui paroissoit qu'il avoit un talent eminent.

Ouang-ngan-ché pâlit en entendant ces paroles de l'Empereur. Il garda quelque tems le silence, & après s'être un peu remis, il répondit que *Sou-ché* n'etoit nullement propre à se former au train du gouvernement, tant que lui *Ouang-ngan-ché* seroit Ministre, parce qu'il agissoit sur des principes diamétralement opposés à ceux que sa Majesté avoit eu la bonté d'adopter depuis qu'elle l'avoit honoré de sa confiance.

> — Je lui donnerai donc une place parmi les Historiens de mon regne, reprit l'Empereur. Vous ne sauriez lui refuser le talent de bien ecrire.
>
> — Gardez-vous en bien, Seigneur, dit le Ministre avec vivacité, il est encore moins propre à cet emploi, qu'à celui que votre Majesté vouloit lui donner d'abord. *Sou-ché* ecrit très-bien, je le regarde même comme l'homme le plus éloquent de l'Empire ; & c'est précisément parce qu'il est tel, qu'il ne faut pas qu'il travaille à l'Histoire de votre regne : il ecriroit à coup sûr suivant ses préjugés, & qui sait comment la postérité nous jugeroit ?

L'Empereur ne repliqua point, & se contenta de donner à *Sou-ché* un des principaux Mandarinats dans le Tribunal des Savans.

Dans ce tems-là, le premier Ministre *Ouang-ngan-ché* fier de la faveur de son Maître, suivoit, sans plus se contraindre, le projet qu'il avoit conçu de bouleverser tous les usages de l'Empire. Tous les bien intentionnés l'attaquerent, mais leurs attaques furent sans effet. *Sou-ché* fit comme les autres, pour la partie qui le concernoit, & le Souverain lui donna gain de cause. Il s'agissoit de conserver l'ancienne maniere d'examiner les Lettrés, à laquelle *Ouang-ngan-ché* vouloit en substituer une de sa façon. La supplique que *Sou-ché* présenta à l'Empereur à cette occasion, fut si eloquente que ce Prince ne pour voit se lasser de la lire ; & en la lisant, il laissoit echapper par p.10.073 intervalles ces mots d'admiration,

> — O que cela est bien dit ! que cet homme est eloquent !

& quelques autres semblables. Il ne s'en tint pas-là, il voulut apprendre de sa propre bouche, à l'auteur, qu'il avoit egard à ses représentations. Il le fit venir, & après l'avoir rassuré sur ce qu'il sembloit craindre, il lui fit plusieurs interrogations sur différens sujets. Il lui ordonna, entre autres choses, de lui dire sans détours & avec sincérité, ce qu'il croyoit qu'il avoit à corriger dans sa maniere de gouverner. *Sou-ché*, sans paroître embarrassé, lui répondit :

> — Je crois que c'est dans l'intention d'être obéi, que vous m'ordonnez de vous parler sincérement : un grand Prince ne sauroit s'abaisser jusqu'à feindre. Je vous dirai donc, puisque vous le voulez, qu'il y a trois défauts de la derniere importance, dont on a droit d'attendre l'amendement de la part d'un Souverain qui dit ne vouloir que les connoître pour tricher de s'en corriger.
>
> Le premier, est une trop grande précipitation, à donner vos ordres & une rigueur excessive à en exiger l'exécution. Il est de la sagesse de ne rien ordonner dont on n'ait prévu les suites, bonnes ou mauvaises ; & l'on ne sauroit les prévoir, si l'on n'a eu soin de délibérer d'abord à par soi, & ensuite avec ceux qui peuvent donner de bons conseils. Il est de la prudence, & souvent même de la justice, de révoquer des ordres donnés, quand on vient à en connoître les inconvéniens ; & votre Majesté ne sauroit connoître les inconvéniens qui résulteroient de tels ou tels de ses ordres, s'ils etoient mis en exécution, qu'elle ne donne une entiere liberté à ses Grands de pouvoir lui faire leurs représentations.
>
> Le second, est une trop grande facilité à ecouter ceux qui vous approchent, & à vous conduire suivant qu'ils vous le suggerent : Un Souverain qui veut bien gouverner doit ecouter tout le monde, & ne pas se livrer aux uns préférablement aux autres. Il doit peser les avis, balancer les suffrages, & ne se déterminer qu'en p.10.074 faveur de ceux qui lui paraîtront le

moins suspects, le plus conformes à la raison & au bien général de l'Etat.

Le troisieme enfin, est le peu d'ordre que vous gardez dans la promotion des Mandarins & des Officiers. Tel rampoit hier dans la poussiere, qui se trouve aujourd'hui placé au faîte des honneurs. Il n'est pas possible que dans une elévation si rapide, la tête ne tourne à plusieurs ; il est moins possible encore que ce soit le mérite seul qui ait décidé. La plupart ne sont redevables de leur fortune, qu'aux intrigues & à la faveur de ceux qui les protegent. Comment de tels hommes, souvent sans talens & toujours sans expérience, peuvent-ils s'acquitter dignement des devoirs essentiellement attachés aux emplois qu'on leur confie ? Un Prince juste doit avoir egard à la longueur & à la multiplicité des services, & non aux intrigues des protecteurs. Il ne doit mettre dans les postes eminens, que ceux qui se sont montrés dignes d'y figurer avec honneur, en passant par tous les degrés qui y conduisent.

Vous avez exigé de moi, Seigneur, que je m'expliquasse librement & avec sincérité ; je n'ai fait que vous obéir en parlant comme je viens de faire.

« L'Empereur, ajoute l'Historien, qui avoir écouté ce discours avec beaucoup d'attention, fut saisi de crainte, comme un criminel qui vient d'être jugé.

Ouang-ngan-ché n'étoit pas cependant si tranquille qu'il affectoit de lie paroître. Il n'avoit pas voulu que *Sou-ché* fut mis au nombre de ceux qui aident le ministere, il l'avoit exclu de la place d'Historiographe ; mais il etoit dans la capitale, & par conséquent à portée d'être appelé à la Cour pour le moindre prétexte ; il travailla à l'éloigner, & lui fit donner une place d'*examinateur ambulant*.

Dans ce nouveau poste, *Sou-ché* parcourut les villes des Provinces qui lui étoient echues, & examina les Lettrés qui y faisoient leur séjour.

De toutes les pieces d'éloquence sur p.10.075 lesquelles il eut à porter son suffrage, il n'y en eut que deux ou trois qui n'eussent pas le gouvernement pour objet. Dans toutes les autres, il n'etoit question que des changemens que le Ministre faisoit ou vouloit faire dans les mœurs de la Nation, en introduisant de nouveaux usages. Il crut qu'il etoit de son devoir d'en avertir l'Empereur : il le fit à-peu-près en ces termes :

> « Votre Majesté aura peine à croire ce dont je vais lui rendre compte. J'ai déjà parcouru bien des villes ; j'ai lu les différentes pieces d'éloquence qui m'ont été présentées par les Lettrés qui les habitent, & je n'ai pas été peu surpris, en voyant qu'elles étoient presque toutes sur un même sujet. Les Auteurs sans s'être rien communiqué, sans même se connoître, s'elevent d'un commun accord avec beaucoup de force, contre les usages que voue Ministre s'efforce d'introduire dans l'Empire. Les raisons qu'ils apportent sont si bonnes qu'ils m'entraîneroient infailliblement dans leur sentiment, si je ne pensois pas déjà moi-même ce qu'ils pensent tous. J'ai fait un choix des pieces qui m'ont paru les meilleures, pour les offrir à Votre Majesté, quand je serai de retour.

L'Empereur après avoir lu cette lettre, la donna à lire à *Ouang-ngan-ché*, en lui disant qu'il vouloit que ses sujets fussent contens. Ce Ministre, avec cet air modeste, qu'il savoit si bien prendre, quand il vouloit parvenir à ses fins, lui répondit :

> — Votre Majesté connoît depuis long-tems les Lettrés ; ils ne veulent marcher que dans les routes battues qui leur ont eté tracées par leurs ancêtres. Qu'on leur en offre de plus sûre, de plus commodes, de plus utiles, ils ne daignent pas même faire un pas pour s'assurer si elles sont telles. Cependant s'ils se donnoient la peine d'examiner ce qu'ils appellent des nouveautés, ils se convaincroient qu'il n'y a rien de plus ancien p.10.076 dans la nation, que les usages que je veux faire revivre, puisque ce sont les usages qui ont eu cours sous les regnes

> glorieux d'*Yao*, de *Chun*, & des grands Princes qui ont illustré les trois premieres Dynasties. Votre Majesté en est convenue avec moi plus d'une fois ; ainsi ne revenons plus sur un plan que nous n'avons formé qu'après les plus sérieuses réflexions. Les Lettrés parleront, ils écriront, laissons-les dire, laissons-les écrire tant qu'ils voudront, & que leurs vaines déclamations ne nous empêchent pas de leur faire du bien malgré eux.

L'Empereur, persuadé que son Ministre n'avoit que de bonnes intentions, continua à lui laisser suivre son plan, & à se roidir contre toutes les représentations des Lettrés. *Ouang-ngan-ché* profita des bonnes dispositions où il avoit su le mettre à son égard, pour lui arracher une déclaration, par laquelle il etoit enjoint à tous ceux qui se présenteroient désormais pour être admis aux grades, de n'expliquer les *King* que d'une maniere conforme à celle dont il les avoit expliqués lui-même dans les commentaires qu'il avoit publiés ; & pour leur en faciliter les moyens, il fit faire une magnifique edition & des *King* ainsi commentés, & du dictionnaire universel qu'il avoit composé dans l'intention de donner aux différens caracteres le sens qui favorisoit le plus ses opinions. Cette edition finie, il en fit distribuer une grande quantité d'exemplaires dans toutes les villes des Provinces. Cet artifice lui réussit en partie auprès des jeunes Lettrés ; mais les anciens, & sur-tout les vrais Savans, ne crierent que plus fort contre lui. *Sou-ché* ne fut pas des derniers à parler. Il fit plus d'une fois ses représentations, & toujours inutilement. Il se dégoûta de la Cour & de la Capitale, & demanda à se retirer : l'Empereur y consentit, & lui donna le gouvernement du peuple de *Hong-tcheou*.

Après avoir pris possession de sa charge, il mit tous ses soins à en bien remplir les devoirs. Pendant le cours de son p.10.077 administration, quelques brigands faisoient du ravage dans l'une des villes de son district. Il s'y rendit en personne pour tâcher de remédier au mal, & de se saisir des malfaiteurs ; il n'en put venir à bout. Le Gouverneur de la Province envoya une compagnie de Soldats, pour exécuter ce que

l'homme de Lettres n'avoit pu faire. Ces gens de guerre faisoient plus de mal aux habitans & causoient plus de désordres dans la ville, que n'en avoient commis ceux contre lesquels on les envoyoit. Le peuple s'en plaignit à *Sou-ché*, qui fit semblant de ne vouloir pas ajouter foi à ce qu'on lui disoit ; mais il ne se conduisoit ainsi mollement en apparence, que pour avoir le tems de faire des informations exactes, & d'obtenir de la Cour la permission de punir exemplairement les coupables, indépendamment des Officiers généraux leurs supérieurs.

Quand il fut muni du plein pouvoir de connoître seul de cette affaire, il cita tous les Officiers de la compagnie qu'on avoit envoyée à son secours, les interrogea juridiquement, leur confronta les témoins qui avoient déposé contre eux & leurs soldats, & les ayant trouvés coupables, il les condamna à mort, & les fit décapiter dans le lieu même. Il cita ensuite les soldats, & après leur avoir dit qu'il leur pardonnoit, parce qu'ils etoient moins coupables que leurs Officiers, qui n'avoient pas su ou voulu les contenir, il les renvoya au Gouverneur de la Province. Cet exemple, dit l'Historien Chinois, fit une telle impression sur l'esprit des troupes, qu'elles n'oserent plus désormais s'écarter de leur devoir. Cependant, soit que les militaires se fussent plaints, ou pour quelque autre raison, on fit changer de département à *Sou-ché*, & on l'envoya exercer le même emploi à *Siu-tcheou*.

Il sembloit que les affaires difficiles n'attendissent à éclorre que lorsqu'il se trouvoit à portée de les terminer. Il n'y avoit pas encore un an qu'il étoit à *Siu-tcheou*, quand l'abondance p.10.078 des eaux, causée par des pluies presque continuelles, grossit tellement le fleuve, qu'il rompit ses digues dans plusieurs endroits, inonda tout le pays des environs, & menaça d'inonder la ville même dont il baignoit déjà les murs. Le peuple effrayé vouloit tout abandonner pour aller chercher ailleurs sa sûreté. *Sou-ché* se montre, parcourt toutes les rues, & avec cette éloquence qu'il savoit si bien employer dans l'occasion, il fait couler le courage & l'intrépidité jusques dans les cœurs les plus timides.

— N'ai-je pas autant à craindre que vous ?, leur disoit-il ; cependant vous me voyez tranquille, & les eaux qui vous effroient si fort, ne m'ont point encore fait perdre un moment de mon sommeil ordinaire. Pourquoi cela ? Parce que je suis plus instruit que vous ne pouvez l'être. J'ai lu toutes nos histoires, je sais tout ce qui s'est passé dans l'Empire depuis le tems de *Yao* jusqu'aujourd'hui ; je sais encore que le malheur qui vous consterne est déjà arrivé plus de cent fois, & d'une maniere beaucoup plus terrible que celle dont nous sommes témoins. Faisons aujourd'hui ce qu'on faisoit alors. Employons nos forces & toute notre industrie à réparer le mal. Je ne demande de vous qu'une obéissance prompte & exacte pour tout ce que je vous ordonnerai. Puisque nous sommes tous intéressés à une même cause, il faut que nous concourions tous egalement à en voir bientôt la fin. Tous ceux qui sont robustes & en etat de travailler, viendront avec moi pour faire le gros ouvrage. Les vieillards, les femmes & les enfans resteront pour garder la ville, & pour nous apporter chaque jour les provisions nécessaires. Que les anciens de chaque rue ou de chaque quartier, déterminent entre eux quels sont ceux qui doivent me suivre & ceux qui doivent nous apporter de quoi nous nourrir. Je partirai demain. Je vais de ce pas trouver le Commandant des troupes, pour le prier de m'aider de son côté à la tête de ses soldats.

Tout ce peuple qui, quelques momens auparavant, voyoit p.10.079 sa perte comme certaine, rassuré par les paroles de son sage Gouverneur, se regarda comme hors de danger, & se mit en devoir d'exécuter sans confusion les ordres qui venoient de lui être donnés. Les militaires ne se prêterent pas avec moins de docilité que le peuple, à tout ce qu'on exigea d'eux, & dans moins d'un mois les digues réparées & fortifiées depuis *Si-ma-tai* jusqu'à *Siu-tcheou*, resserrerent le fleuve dans son

ancien lit, rappellerent la tranquillité dans le pays, & firent renaître la joie dans tous les cœurs.

Après avoir fini glorieusement les années de son administration à *Siu-tcheou*, *Sou-ché* fut envoyé à *Hou-tcheou* pour y gouverner le peuple. Il etoit d'usage alors, comme il l'est encore aujourd'hui, que ceux qui entroient en charge ecrivissent à l'Empereur pour le remercier, quand, à raison de l'éloignement ou de quelque infirmité, ils ne pouvoient se rendre à la Cour pour s'acquitter de ce devoir en personne.

Le nouveau Gouverneur de *Hou-tcheou* ne s'en tint pas à la simple formule d'un remerciment, il fit à son maître les représentations les plus vives sur les inconvéniens qui résultoient des nouveaux usages qu'on s'efforçoit d'etablir ; & comme en ecrivant, il lui arrivoit quelquefois de se laisser entraîner par le feu de son génie, il laissa echapper dans sa lettre quelques expressions qui n'etoient pas allez mesurées.

Le premier Ministre, auteur de toutes ces nouveautés, se voyant attaqué directement par *Sou-ché*, saisit cette occasion pour tâcher de le perdre. Il gagna l'un des Censeurs de l'Empire, nommé *Chou-tan*, & un autre grand Mandarin du nom de *Ouang-kouei*. Il les engagea à se joindre à lui, *afin*, disoit-il, *d'accuser auprès de l'Empereur, celui qui accusoit tout le monde.* Il est vrai de dire que *Sou-ché* n'epargnoit personne. Fût-ce son propre frere qui n'eût pas rempli les obligations de sa charge, il lui en auroit fait un crime auprès du Souverain dans p.10.080 les lettres particulieres qu'il lui ecrivoit ; ce qui lui avoit fait beaucoup d'ennemis, parmi les Mandarins sur-tout qui etoient de la faction de *Ouang-ngan-ché* : car quant aux partisans & aux défenseurs des anciens usages, ils etoient presque tous pour lui.

Quand le Ministre *Ouang-ngan-ché* se sentit assez bien appuyé, il présenta le premier une supplique à l'Empereur, dans laquelle il s'exprimoit avec une sorte de modération qui n'en devoit que mieux produire son effet.

> « On se plaint de tous côtés, disoit-il, de la trop grande liberté que se donne *Sou-ché* de parler & d'ecrire contre le Gouvernement présent. Votre Majesté peut juger de la maniere dont il s'exprime avec les autres, par celle dont il s'est exprimé avec elle-même dans la derniere lettre qu'il a ecrite. A l'entendre, vous renversez tout, vous bouleversez tout, & l'Empire va bientôt se trouver sur le penchant de sa ruine. Quel dommage qu'un aussi beau génie ait pris un travers qu'on peut passer à peine aux Lettrés du dernier ordre, quand ils veulent s'ingérer à parler des affaires d'Etat ! Je sais que votre Majesté est pleine d'estime pour *Sou-ché*, qu'elle l'aime même ; c'est pour cette raison que je la supplie très-humblement de vouloir bien le faire avertir d'être désormais plus circonspect, & de ne pas s'elever avec tant d'ardeur contre des usages qui ont l'approbation du Souverain.

L'Empereur lut cette supplique & n'y répondit point. Le jour suivant, le Censeur *Chou-tan* présenta la sienne qu'il avoit travaillée avec un soin infini, & qui etoit conçue de la maniere que je vais l'exposer.

> « Ce n'est point un vain titre que celui de Censeur de l'Empire. Celui qui en est décoré, doit s'exposer à tout, quand il est question de remédier aux abus ; & depuis le Souverain jusqu'au dernier du peuple, tous peuvent être soumis à sa p.10.081 censure. Je mériterois l'odieux nom de prévaricateur, si je gardois plus long-tems le silence sur la trop grande hardiesse, pour ne rien dire de plus, de certains de vos Sujets qui saisissent toutes les occasions de parler & d'ecrire contre le Gouvernement, & même contre la personne de votre Majesté.
>
> Parmi ces Hommes ainsi hardis, il en est un plus hardi que tous les autres, qui, dans ses discours familiers, dans ses lettres, dans sa prose, & dans ses vers ne cesse d'invectiver contre tout ce que fait votre Majesté pour le bonheur & l'avantage de ses peuples. Celui dont je parle, vous le connoissez, Seigneur,

vous êtes, plein d'estime pour lui, vous l'avez comblé de mille bienfaits : c'est l'eloquent *Sou-ché.* Tout ce qui sort de sa bouche ou de son pinceau, est si plein d'energie, que tout le monde se fait un plaisir de le retenir. Ses vers courent la ville, & se répandent même jusques dans les provinces les plus reculées. Mais ces vers qu'on admire tant, ne sont la plupart que pour désapprouver la conduite de votre Majesté. En voici la preuve dans quelques-uns de ces vers que j'ai retenus malgré moi pour les avoir oui réciter dans plus d'une compagnie. Il y a quelque temps qu'on fit, par vos ordres, quelques largesses au peuple, qui en témoigna sa joie par des cris réitérés de *dix mille ans à notre auguste Empereur*. A cette occasion *Sou-ché* fit deux vers (dont voici le sens).

Que nous sommes heureux !, dit le peuple dans les transports de sa joie ; nous avons de quoi vivre la moitié de l'année par le seul bienfait de notre Empereur. Tels les enfans oublient tout, à l'aspect d'une bagatelle qu'on leur offre pour les amuser.

A l'occasion de l'examen des Lettrés, il fit d'autres vers (qu'on peut rendre ainsi en françois).

Nos Lettrés savent aujourd'hui des livres à milliers ; mais p.10.082 *pour ce qui regarde les loix, ils les ignorent toutes, parce que celles de notre Prince ne sont pas celles de Yao & de Chun.*

Lorsque votre Majesté, pour dessécher les terres trop humides, fit creuser ces canaux utiles qui portent la fertilité dans le pays, *Sou-ché* ne manqua pas. de célébrer à sa maniere ce bienfait, dans un distique (qu'on peut rendre par ces mots).

Si la mer orientale pouvoit lire dans le cœur de notre maître, elle ne manqueroit pas de changer le sable de ses bords en terre fertiles, où l'on verroit croître l'utile mûrier.

> Je finis, Seigneur, par les deux vers que fit encore *Sou-ché*, après le léger impôt que votre Majesté mit sur le sel, en réglant la maniere dont on devoit en faire la distribution, pour obvier aux abus enormes qui s'etoient glissés insensiblement. (On peut traduire ces vers ainsi).
>
> *Qu'on ne révoque point en doute les effets de la musique Chao ; on a trouvé de nos jours le secret de les renouveller. Pendant trois mois entiers, on a trouvé les mets sans goût.*

Pour bien sentir tout le piquant de cette epigramme, il faut savoir un trait d'Histoire rapporté dans la vie de Confucius. Il y est dit que *ce Philosophe ayant entendu quelques airs de cette musique composée du tems de Chun, & qu'on appelloit Chao-yo, ou musique de Chao, il fut trois mois entiers sans pouvoir penser à autre chose, & que les mets les plus exquis & le plus délicatement apprêtés etoient sans aucun goût pour lui*. Il faut savoit encore que lorsqu'on fit les nouveaux réglemens sur le sel, le peuple en fut si mécontent, qu'il ne se pourvut de sel pendant trois mois, qu'au moyen des faux-sauniers ; & que plusieurs même s'en passerent absolument, plutôt que de s'en procurer dans les différens bureaux etablis pour la distribution.

> « Le peu que je viens de dire, continue le Censeur, suffit pour faire connoître à votre Majesté quel est l'esprit qui anime p.10.083 *Sou-ché*. Il me paroît dangereux de fermer les yeux sur une pareille conduite. Tout sujet qui s'emancipe à blâmer la conduite de son Souverain, mérite punition. Je prie votre Majesté d'avoir egard à ce que je prends la liberté de lui représenter.

L'Empereur finissoit à peine la lecture de cette supplique, quand *Ouang-kouei*, avec qui le Censeur & le premier Ministre avoient tout concerté pour perdre *Sou-ché*, arriva pour saluer l'Empereur.

> — Et bien, lui dit ce Prince en le voyant, venez-vous au pour me porter quelque plainte ?

— Non, Seigneur, lui répondit *Ouang-kouei*, je viens seulement pour vous faire part d'une satyre très-ingénieuse qui est attribuée a *Sou-ché*. Elle ne vous ennuira pas long-tems, elle est très-courte, puisqu'elle ne consiste qu'en deux vers.

(Ils signifient) : *Lorsque la racine est parvenue au tuf, elle ne sauroit aller plus bas : il n'y a que l'œil perçant du dragon, qui puisse voir où elle étend ensuite ses filamens.*

Les malins, ajouta *Ouang-kouei*, expliquent cette épigramme en disant que le peuple epuisé n'a plus de ressource, & que votre Majesté, qui l'a ainsi epuisé par les impôts & les autres etablissemens qu'elle a faits, peut savoir seule comment il pourra dans la suite se procurer de quoi vivre.

— Les malins se trompent, repliqua l'Empereur, les vers de *Sou-ché* ne se rapportent point à moi.

Cependant malgré la bonne volonté de ce Prince, *Sou-ché* fut destitué de tous ses emplois, réduit au rang du peuple, & mis en prison.

Ses amis ne s'endormirent point ; & ses amis etoient tous des hommes bien intentionnés, qui avoient rempli avec honneur les premieres places, même dans le Gouvernement. Ils prirent hautement sa défense. Deux d'entre eux, dont l'un se nommoit *Tchan-fang-ping*, & l'autre *Fan-tchen*, oserent courir p.10.084 le risque de déplaire à leur Maître, en lui présentant une supplique en faveur du prisonnier.

« Il est inoui, Seigneur, disoient-ils dans cette supplique, il est inoui que nos sages Empereurs aient puni de la prison, des sujets fideles & bien intentionnés, pour avoir ecrit ou parlé contre des abus qui se glissent dans le Gouvernement. C'est au contraire dans la liberté entiere qu'ils laissoient aux Mandarins & aux gens de Lettres de dire publiquement ce qu'ils pensoient, qu'ils faisoient consister un des points les plus essentiels de leur sage politique. Ils apprenoient souvent de cette maniere

> ce qu'on n'osoit leur dire autrement, & ce qu'il etoit cependant essentiel qu'ils sussent.
>
> Quand même *Sou-ché* seroit l'auteur des vers qu'on fait courir sous son nom ; quand même ces vers auroient le sens qu'on leur prête, il etoit de l'honneur de votre Majesté de dissimuler ; car, dans ce cas, la punition est toujours regardée par le public, comme un trait de vengeance, plutôt que comme un acte de justice.

L'Empereur daigna répondre à cette supplique, & dit à ceux qui la lui avoient présentée :

> « Ce n'est point pour punir *Sou-ché* que je l'ai cassé & fait enfermer. C'est seulement pour instruire le public que j'ai egard aux représentations des Censeurs, pour engager les Censeurs eux-mêmes à ne pas craindre de m'en faire. Du reste soyez tranquilles sur le compte de *Sou-ché*. Je vais donner mes ordres pour qu'on le mette en liberté.

L'Empereur tint sa parole. Peu de tems après, *Sou-ché* fut elargi, & envoyé à *Hoang-tcheou* pour y vivre sous l'inspection du Mandarin qui en etoit Gouverneur. Arrivé dans le lieu de son exil, il prit un habit à larges manches, un bonnet & des souliers tels que les portoient ceux de la lie du peuple, & acheta une petite maison dont l'aspect tourné à l'orient, lui donna occasion de prendre le nom de *Toung-po-kiu-ché*, c'est-à-dire, de *Docteur de la maison Orientale*. Etant là sans emploi, & p.10.085 n'ayant d'occupations que celles qu'il vouloit bien se procurer, il passa deux ou trois ans à cultiver alternativement la philosophie, l'eloquence & la poésie, & ce furent les années les plus tranquilles & les plus satisfaisantes pour lui, qu'il eût encore passées.

La cinquieme année du regne de *Chen-tsoung*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1072, on représenta à l'Empereur qu'il etoit tems qu'on mit en ordre les mémoires historiques de sa Dynastie.

— Qu'on rappelle *Sou-ché*, répondit l'Empereur, & qu'on lui donne cet emploi. C'est l'homme de tout l'Empire qui peut le mieux s'en acquitter.

Les Ministres ne furent pas de son avis ; ils lui opposerent toutes les difficultés dont ils s'aviserent, & proposerent *Tseng-koung*, pour être Historiographe, au lieu de *Sou-ché*.

— A la bonne heure, dit l'Empereur, je nomme *Tseng-koung*.

Il est bon de remarquer que ce *Tseng-koung* etoit un de ces Lettrés diserts, qui croient n'avoir jamais assez dit quand ils parlent des petites choses ; & qui n'ayant pas assez de génie pour découvrir ce qui peut avoir influé dans les grands evénemens, n'en parlent que d'une manière très-superficielle, en ne faisant, pour ainsi dire, que les annoncer. Tel etoit l'ecrivain qu'on substitua à l'eloquent *Sou-ché*. Il ne tarda pas à donner des preuves de ce qu'il savoit faire. Il devoit commencer son Histoire par le regne du Fondateur de la Dynastie, celui de l'illustre *Tchao-koang-yng*, & ce regne plein d'evénemens intéressans dans tous les genres, demandoit, pour être bien traité, à être manié par un homme qui eût du génie, de la critique, du bon goût, de la clarté & de la précision. *Tseng-koung* manquoit peut-être de toutes ces qualités ; car, son ouvrage n'ayant pas eté publié, il est à présumer qu'il ne fut pas trouvé bon. Quoi qu'il en soit, il l'eut à peine fini, que les deux Ministres ses protecteurs voulurent en faire eux-mêmes la lecture à sa Majesté. L'Empereur l'écouta avec p.10.086 attention ; & sans approuver ni désapprouver ce qu'il venoit d'entendre, il demanda un pinceau & du papier, & ecrivit en gros caracteres ces mots :

« Je nomme *Sou-ché* à la place d'Historiographe.

Les Ministres, auxquels cet ordre fut remis par le Souverain lui-même, ne repliquerent point. Ils obtinrent cependant que le nouvel Historiographe ne viendroit point à la Cour, pour les raisons qu'ils avoient ci-devant alléguées & qu'ils firent valoir de leur mieux à cette occasion. Ils firent assigner *Jou-tcheou*, ville du second ordre, peu

eloignée de la Capitale, pour être le lieu de son séjour pendant tout le tems qu'il travailleroit à l'Histoire. *Sou-ché*, tranquille dans la ville de *Hoang-chou* où il vivoit en vrai Philosophe, croyoit qu'il etoit entiérement oublié dans un pays qu'il avoit oublié lui-même. Il ne fut pas peu surpris quand son Mandarin lui intima les ordres dont il etoit chargé. Il ecrivit sur le champ à l'Empereur pour le remercier, & le pria en même tems de lui permettre. de se rendre à *Tchang-tcheou*, où il avoit acquis quelques arpens de terre & une maison, plutôt qu'à *Jou-tcheou*, dont il ne connoissoit ni le local, ni le climat.

> « J'en travaillerai plus à mon aise, disoit-il en finissant ; & quand je travaille à mon aise, je travaille beaucoup mieux.

L'Empereur eut la bonté de consentir à ce qu'il souhaitoit.

Tchang-tcheou etoit au-delà de la Capitale, par laquelle il falloit nécessairement passer pour y arriver. *Sou-ché* en prit occasion d'aller se prosterner aux pieds de l'Empereur, pour faire en personne, & de vive voix, les remercimens qu'il lui avoit déjà faits par écrit. L'Empereur le reçut avec bonté, & lui donna des marques de l'estime la plus profonde, en lui disant ce peu de mots.

> — En vous nommant à l'emploi d'Historiographe, je n'ai pas moins agi pour ma propre gloire, que pour celle de mes Ancêtres ; & la satisfaction publique me garantit la p.10.087 bonté du choix que j'ai fait. Allez au plutôt mettre en usage votre talent. Je compte que vous ne tarderez pas à me procurer le plaisir de lire quelque chose de votre façon.

Une réception aussi flatteuse, de la part d'un Souverain qui se connoissoit en mérite, auroit eté plus que suffisante pour lui faire oublier sa disgrace passée, s'il avoit regardé comme une disgrace, un exil dont il avoit retiré le précieux avantage de pouvoir vivre dans toute la liberté philosophique. Il y fut sensible, comme il le devoit, & sa sensibilité, ranimant son zele pour la gloire de son Prince, lui fit faire une démarche qui faillit à lui être funeste. Il crut qu'on pouvoit faire de nouveaux

efforts auprès du premier Ministre *Ouang-ngan-ché*, pour l'engager à supprimer tous les nouveaux etablissemens, & à faire revivre les anciens. A la premiere occasion qu'il eut de l'entretenir, il lui dit :

> — Je ne saurois vous dissimuler jusqu'à quel point le public est révolté contre les nouveaux etablissemens. J'ai entendu ce qu'en disent & les grands & les petits, & j'ose vous assurer que tous, sans exception, n'en parlent que pour les désapprouver. Ils ajoutent que, vu le peu de soin qu'on apporte à obvier aux désastres que causent depuis quelques années les fréquentes inondations, la négligence extrême avec laquelle on traite les affaires de la Milice, il n'est pas possible que l'edifice du Gouvernement ne s'écroule bientôt. Pour moi, je vous avoue que je ne vois dans tout ce qui se passe, que des pronostics d'une ruine prochaine. Quand la dynastie des *Han* fut sur le point de périr, les choses alloient à-peu-près comme elles vont aujourd'hui ; il en etoit de même, lorsque les *Tang* déclinoient vers leur fin. C'est à vous, premier Ministre d'Etat, d'empêcher que la dynastie des *Soung* ne se prépare un sort pareil, sous le regne d'un aussi bon Prince que celui qui nous gouverne.

Ouang-ngan-ché, qui n'etoit pas homme à se désister de ce qu'il avoit une fois entrepris, & qui vouloit éviter toute p.10.088 discussion, se contenta de répondre que les digues & autres réparations qui pouvoient obvier aux ravages des eaux, regardoient le Tribunal des ouvrages publics ; que ce qui concernoit la Milice, regardoit le Tribunal de la guerre ; qu'il n'avoit garde de s'ingérer dans les affaires qui n'etoient pas de son ressort ; & qu'il lui conseilloit d'en faire de même.

> — Tout ce qui peut contribuer à procurer le bien de l'Empire & la gloire du Souverain, repliqua *Sou-ché*, est du ressort d'un bon sujet, & du devoir d'un premier Ministre.

Ouang-ngan-ché, elevant la voix, lui imposa silence, & lui ordonna de se retirer.

N'y ayant rien qui pût le retenir à la Cour, *Sou-ché* en partit pour se rendre à *Tchang-tcheou*, où il s'occupa, pendant plusieurs années, à mettre en corps d'Histoire les regnes des premiers Empereurs des *Soung*. A mesure qu'il finissoit quelques articles importans, il en faisoit part à l'Empereur, qui les lisoit toujours avec beaucoup de plaisir. C'etoit alors *Chen-tsoung* qui etoit sur le trône, Prince auquel l'Histoire ne reproche que d'avoir suivi trop aveuglément le plan de réforme que lui suggéra son Ministre.

> « *Chen-tsoung*, y est-il dit, etoit un Prince bon & vertueux par principe, doux & affable par tempérament. Il avoit la piété filiale gravée dans le cœur ; il eut toujours du respect pour ses maîtres, de la déférence aux avis de ses Ministres & des Grands, une bonté toujours égale pour ses peuples, & en particulier pour ceux qui les gouvernoient. Il etoit d'ailleurs sans orgueil, sans faste, & ennemi de tout ce qui pouvoir ressentir la débauche ou l'excès. Il ne souhaitoit rien tant que de pouvoir procurer à ses sujets l'abondance & la joie ; & ce ne fut que pour en venir à bout, qu'il adopta un plan de Gouvernement, qu'on lui persuada devoir faire revivre les heureux temps d'*Yao* & de *Chun*.

On peut ajouter que s'il se roidit quelquefois contre les avis & les représentations, ce ne fut que lorsqu'on voulut l'engager à changer ce même plan. *Tchang-hao, Tchang-y, Sée-ma-koang* p.10.089 & une foule d'autres grands hommes, dont on lit encore aujourd'hui les ouvrages avec admiration, firent de vains efforts pour faire ouvrir les yeux à un Prince dont ils connoissoient les excellente qualités. *Sou-ché*, qui echoua comme eux, prit enfin le parti de se taire, & se donna tout entier à composer l'Histoire dont on l'avoit chargé.

Il travailla tranquillement à *Tchang-tcheou*, où il s'etoit retiré, durant dix ans environ ; c'est-à-dire jusqu'en 1086 de l'Ere chrétienne. *Chen-tsoung* etoit mort l'année d'auparavant, & avoit eu pour successeur son fils *Tché-tsoung*, âgé seulement de dix ans. L'Impératrice, aïeule de ce

jeune Prince, avoit pris en main les rênes du Gouvernement, sous le nom de Régente. Elle avoit toutes les qualités nécessaires pour bien gouverner. A un esprit des plus pénétrans elle joignoit un discernement exquis, & elle ne cessa jamais de s'assujettir au travail ; elle ecoutoit chaque jour, à des heures réglées, ses Ministres & les Grands ; elle lisoit les suppliques & les représentations des Mandarins du dehors, & vouloit être instruite de tout. Le titre de Mere de l'Empire, dont elle jouissoit, n'etoit point pour elle un simple titre d'honneur ; elle se fit un point capital de remplir à la rigueur tous les devoirs qu'il impose. Elle aimoit ses sujets avec tendresse, & faisoit à leur egard, les fonctions. d'une véritable mere.

Une Princesse de ce caractere ne pouvoit pas manquer de s'appercevoir bientôt des abus qui s'étoient glissés dans l'administration des affaires, à l'occasion des etablissemens de *Ouang-ngan-ché* ; & dès qu'elle s'en fut apperçue, elle mit tous ses soins à les corriger. Elle commença par mettre dans les emplois & les charges considérables, tous ces Mandarins & ces Sages qui, sous le Gouvernement précédent, avoient eté exilés, ou s'etoient retirés d'eux-mêmes d'une Cour qu'ils ne pouvoient ni eclairer de leurs lumieres, ni servir avec avantage.

p.10.090 *Sou-ché* ne fut pas oublié. L'impératrice Régente le nomma au Gouvernement de *Teng-tcheou*, d'où, peu de mois après, il fut appellé à la Capitale, pour être placé dans le Tribunal des Rites, & mis au nombre de ceux qui instruisent les Fils de l'Empire dans l'enceinte du Palais. C'est ainsi qu'on l'approchoit par degrés de la personne du Souverain.

Enfin la quatrieme année de *Yuen-yeou*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1089, il fut décoré du tige de *Grand-maître de la doctrine*, & placé près du jeune Empereur, pour lui expliquer l'Histoire & les *King.* Comme les autres maîtres, il avoit ses jours pour donner ses leçons ; mais bien supérieur aux autres, tant par la force de son génie, que par la maniere de la déployer, il trouva le secret de fixer l'attention de son disciple toutes les fois qu'il l'instruisoit, & d'enchaîner, pour ainsi dire, son esprit à tous les objets qu'il entreprenoit de lui faire connoître. Il etoit si

méthodique dans sa maniere d'exposer, si clair & si précis dans ses explications, il s'exprimoit avec tant d'energie, & choisissoit si bien, quand il le falloit, ses comparaisons & ses exemples, qu'il ne lui arriva presque jamais de n'être pas compris du premier coup. Aussi le jeune Prince etoit si satisfait de lui que, lorsqu'il ne comprenoit pas bien ce que ses autres maîtres vouloient lui inculquer,

> — N'importe, leur disoit-il, continuez, je demanderai à *Sou-ché*.

Une telle préférence est d'autant plus à remarquer, que *Sou-ché* etoit peut-être le moins courtisan de tous ceux qui voyoient l'Empereur. Son caractere austere & même un peu dur le rendoit incapable de se déguiser ; & il regardoit comme la plus essentielle de ses obligations, dans le poste qu'il occupoit, celle de reprendre les défauts naissans de son auguste disciple, tout revêtu qu'il etoit de l'autorité suprême, avec la même liberté que s'il n'eût eté qu'un disciple ordinaire. Il faut avouer qu'il y a des hommes à qui tout semble permis. Les expressions, la maniere de les p.10.091 employer, le ton de voix, la physionomie même, tout en eux les met en droit, & comme dans une possession paisible de pouvoir dire les vérités les plus fâcheuses, sans qu'on s'en offenser, sans même qu'on les désapprouve. Tel etoit *Sou-ché*, qui ne parloit jamais à l'Empereur que sur un ton de maître, pour l'instruire, ou pour le corriger.

Les devoirs d'un Souverain etoient le sujet le plus ordinaire de sa instructions. Il rapportoit tout à ce grand objet.

> — L'homme le plus absolu de l'Empire, disoit il à son eleve, est celui qui doit le moins faire sa propre volonté. Il est responsable de ses actions, de ses paroles, de toute sa conduite à chacun de ses sujets en particulier ; & tous ses sujets doivent trouver en lui un modele sur lequel ils puissent se former. La vie d'un Souverain, ajoutoit-il, est un tissu de gêne & de contrainte. Celui qui ne sauroit ni se gêner ni se contraindre, ne doit avoir de rang que dans l'ordre de ce qu'il y a de plus vil parmi le peuple, &c.

Lorsqu'il avoit à reprendre dans son disciple quelques fautes dont il etoit important qu'il se corrigeât :

> — Suggérez-moi, je vous prie, lui disoit-il, ce que je dois répondre à ceux du dehors, quand ils me demanderont comment se comporte notre jeune Empereur ; ce qu'il y a à espérer ou à craindre de lui, quand il tiendra en main les rênes du Gouvernement. Vous me connoissez, Seigneur, je suis incapable de déguiser la vérité ; & comme je ne veux rien dire qui puisse vous faire tort, mon silence alors en diroit beaucoup plus que ne feroient mes paroles.

Sa sincérité, loin de déplaire au Prince, ne faisoit, au contraire, qu'augmenter de jour en jour sa confiance, & cette confiance devint enfin si entiere, qu'il eût souhaité que son maître ne l'eût pas quitté d'un moment. Il le faisoit appeller, sous le moindre prétexte, & le retenoit quelquefois jusqu'à l'entrée de la nuit. L'Impératrice Régente, qui etoit instruite du mérite de *Sou-ché*, & qui etoit convaincue qu'il ne pouvoit p.10.092 donner que de bons principes de gouvernement à celui dont on lui avoit confié une partie essentielle de l'education, n'etoit pas fâchée que l'Empereur lui donnât la préférence sur tous ses autres maîtres.

Un soir que cette Princesse se retiroit dans son appartement, *Sou-ché*, qui se retiroit de son côté après avoir donné sa leçon, se trouva sur son passage. Elle s'arrêta un moment, & lui demanda qui il etoit & d'où il venoit. Les Eunuques de la suite répondirent pour lui.

> — *Sou-ché*, reprit-elle, suivez-moi dans l'appartement de votre disciple. J'ai à vous parler en sa présence.

Quand ils y firent arrivés, la Régente s'assit, & l'Empereur son petit-fils se tint debout ; elle fit apporter du thé, & ordonna à *Sou-ché* de s'asseoir à côté d'elle. Comme celui-ci faisoit quelque difficulté, parce qu'il voyoit le jeune Prince debout :

> — Obéissez, lui dit-elle, & ne regardez ici l'Empereur que comme votre disciple & mon petit-fils. Il nous doit du respect à

l'un & à l'autre. Quel emploi faisiez-vous avant celui que vous exercez aujourd'hui ?

— Madame, répondit *Sou-ché*, j'etois Gouverneur du peuple dans une ville du troisieme ordre, quand je fus appellé à la Capitale pour être placé dans un des grands Tribunaux, d'où l'on me tira peu après pour me faire ce que je suis.

— A quoi attribuez-vous, reprit l'Impératrice, une elévation si prompte ?

— A la faveur de Votre Majesté, ou à la protection de quelques Grands qui ignorent ce que je vaux.

— Vous vous trompez, repliqua la Régente, c'est au feu Empereur à qui vous en êtes redevable. J'ai rappellé dans mon souvenir tous les eloges qu'il faisoit de vous, lorsqu'il lisoit vos ouvrages, & il les lisoit souvent. Je me suis souvenue en particulier du regret qu'il témoignoit de ne pouvoir vous attacher auprès de sa personne, sans vous exposer à être accusé chaque jour par son premier Ministre ou par ses adhérens dont il croyoit devoir suivre les idées pour son plan de gouvernement. Cette raison ne subsistant plus, j'ai fait, en vous p.10.093 plaçant où vous êtes, ce qu'il auroit fait lui-même, s'il avoit vécu plus long-tems. Continuez à exercer votre important emploi, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, & faites ensorte de me convaincre chaque jour davantage que la profonde estime que le feu Empereur avoir conçue de vous, etoit fondée sur le vrai mérite, & sur l'attachement inviolable à la personne du Souverain & au bien réel de l'Etat.

Sou-ché ne put entendre ces derniers mots sans attendrissement ; il répondit par quelques paroles entrecoupées de sanglots ; & la Régente s'etant levée pour se retirer, ordonna à quelques Eunuques de le reconduire & de l'accompagner jusqu'à sa propre maison.

> — Prenez, leur dit-elle à haute voix ; ces flambeaux d'or qui sont sur la table, & laissez les chez *Sou-ché*. C'est un petit présent que je lui fais, de la part de l'Empereur. Il servira à lui rappeller de temps en temps la conversation que nous venons d'avoir ensemble.

C'est ainsi que cette grande Princesse savoit honorer la vertu. Elle ne laissoit passer aucune occasion, sans distinguer d'une maniere spéciale tous ces graves personnages qui, sous le regne précédent, avoient eté disgraciés par les intrigues de *Ouang-ngan-ché*. Tout avoit changé de face à la Cour ; les anciens usages se rétablissoient peu-à-peu dans toute l'étendue de l'Empire ; les partisans & les créatures de *Ouang-ngan-ché*, eloignés des affaires & exclus des charges, *Ouang-ngan-ché* lui-même mort, & sa mémoire déshonorée, comme etant celle d'un perturbateur du repos public, tout sembloit annoncer le plus heureux des regnes. Il eût eté en effet tel, si l'illustre Régente avoit vécu plus long-tems. Mais elle fut enlevée de ce monde, la huitieme année de *Yuen-yeou*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1093, laissant l'Empereur *Tché-tsoung* son petit-fils, âgé seulement de dix-huit ans.

Les leçons de *Sou-ché* furent bientôt effacées de l'esprit de p.10.094 ce jeune Prince, dès qu'il se vit indépendant. Il commença par rappeller de leur exil deux Eunuques qui avoient eté eloignés de la Cour par l'Impératrice-Régente, pour s'être mêlés des affaires d'Etat & avoir fait des brigues en faveur de *Ouang-ngan-ché*. Ces Eunuques rentrés en grace, crurent qu'ils ne pouvoient mieux se venger, & de la Princesse qui les avoit punis, & des personnes en place dont elle avoit suivi le conseil en les punissant : ils crurent, dis-je, qu'ils ne pouvoient mieux se venger, qu'en faisant rétablir dans leurs emplois, tous les fauteurs des usages proscrits. Ils en vinrent à bout, & l'Empire se trouva plongé de nouveau dans le noir gouffre des dissentions & des troubles. Les sages & les bien-intentionnés furent bientôt eclipsés ou se retirerent d'eux-mêmes, & la scène ne fut plus occupée que par des acteurs tels que ceux qui l'avoient déshonorée sous le regne de *Chen-tsoung*.

Sou-ché ayant eté l'un de ceux qui avoient parlé le plus haut & avec le moins de ménagement contre les innovateurs, fut aussi l'une des premieres victimes de leur haine. Il etoit alors à *Hang-tcheou*, où il avoit eté envoyé par l'Impératrice-Régente en qualité de Gouverneur du peuple & d'Inspecteur général de tous les ouvrages publics. Ces deux charges réunies dans sa personne, l'avoient mis en etat d'entreprendre & d'exécuter avec succès un ouvrage qui eût suffi seul pour immortaliser son nom, si l'immortalité ne lui eût pas eté assurée d'ailleurs par une foule d'autres titres.

Pour donner une idée de la grandeur, de l'importance & de l'utilité de cet ouvrage immortel, il faut que j'entre ici dans quelque détail ; c'est ce que je vais faire le plus briévement qu'il me sera possible.

Hang-tcheou & ses environs etoient alors le pays de la Chine où il y avoit les plus mauvaises eaux. La terre qui est-là pleine de sel & de nitre, imprime à toutes les sources ses mauvaises p.10.095 qualités ; & si l'on creuse un peu trop profondement, on ne trouve plus que des eaux ameres & bitumineuses, telles que celles de la mer.

Sous l'Empire des *Tang*, l'illustre *Pê-ku-y*, dont on a vu ci-devant le portrait, fit creuser dans les principaux quartiers de la ville, six amples citernes qui se remplissoient des eaux douces du lac *Si-hou* & de la riviere *Yun-ho*, au moyen de quelques canaux qui les y conduisoient. L'entretien de ces canaux & de ces citernes demandoit des soins infinis, & leur utilité n'avoit lieu qu'autant qu'on ne se négligeoit pas sur ces soins. Tant que dura la Dynastie des *Tang*, l'on fut assez exact à les leur donner ; mais pendant les guerres qui agiterent l'Empire sous les trois petites Dynasties, on se contenta de quelques réparations superficielles qui ne faisoient que pallier pour quelque tems un mal qui parvint enfin à son dernier période sous les *Soung*. Les canaux s'etoient comblés ; & le lac plein de sable, de boue & d'herbes aquatiques, etoit souvent à sec dans plusieurs de ses parties, & n'avoit que très-peu d'eau dans le reste. Le peuple etoit contraint de boire l'eau saumâtre de ses puits, laquelle lui causoit des maladies qu'il ne lui etoit pas possible d'eviter.

Sou-ché, arrivé à *Hang-tcheou*, vit l'affliction commune & en fut touché. Il se mit en tête de guérir radicalement un mal, que tout autre que lui auroit regardé comme incurable dans les circonstances fâcheuses où l'on se trouvoit alors. Les coffres de la Province, ainsi que les trésors du Prince etoient epuisés. Le Gouvernement livré en proie aux factions, n'etoit occupé que d'intrigues. A peine donnoit-il quelques soins pour empêcher les fréquentes incursions que les Tartares faisoient sur les possessions de l'Empire. Comment lui proposer une entreprise coûteuse, pour le soulagement d'une seule ville & de ses environs ? & quand même on l'auroit proposée, d'où tirer les secours p.10.096 nécessaires pour pouvoir en commencer l'exécution & la conduire à sa fin ?

Rien de tout cela ne fut capable d'arrêter *Sou-ché*. Comme Gouverneur & Inspecteur général de tous les ouvrages publics, il avoit toute l'autorité nécessaire pour pouvoir entreprendre ; son eloquence & son activité lui fournirent les moyens d'achever. Il composa un ecrit court, mais plein de force & de raison, dans lequel il s'exprima à-peu-près dans ces termes :

> « *Sou-ché*, Gouverneur de *Hang-tcheou*, Inspecteur général des ouvrages publics du département, &c. aux habitans de la ville, des villages voisins & des campagnes des environs.
>
> J'ai toujours oui dire que rien ne contribue plus à l'entretien de la santé & de la vie même des hommes, que la salubrité des eaux. Les fâcheuses maladies auxquelles vous êtes sujets & qui vous ont enlevé, aux uns, un pere & une mere auxquels vous auriez pu donner long-tems encore des preuves de votre piété filiale ; aux autres, des enfans chéris & une tendre epouse, qui faisoient toute la douceur de votre vie ; à tous, quelque objet aimé, dont la privation vous cause chaque jour des regrets amers : toutes ces maladies, dis-je, ont leur source empoisonnée dans les mauvaises eaux dont vous êtes contraints de faire usage pour les besoins indispensables & journaliers. En qualité de votre Gouverneur, je me regarde

comme votre pere. En vous voyant ainsi souffrir, je retiens au-dedans de moi-même les différens degrés de douleur, dont chacun de vous est particuliérement affecté. Je sais que l'unique moyen de vous soulager est de vous procurer de bonnes eaux. Ce moyen, nous pouvons l'employer si vous le voulez ; il deviendra même facile, si vous avez de la bonne volonté. Il faut des bras, de l'ardeur à les faire agir, & de la confiance à les employer autant de tems qu'il est nécessaire. p.10.097 Si tout seul je pouvois tout cela, sans avoir recours à vous, sans même vous en parler, je commencerois dès aujourd'hui.

Délibérez entre vous ; & si vous êtes d'avis que la chose se fasse, députez auprès de moi les Anciens de vos quartiers respectifs, pour m'instruire de vos intentions ; nous ne tarderons pas à mettre la main à l'œuvre. Lorsque vous travaillerez à l'ouvrage immortel que je projette, ayez toujours présent à l'esprit l'avantage que vous allez vous procurer & que vous procurerez à vos descendans : pensez aux eloges qu'ils vous donneront, quand, prosternés devant vos tablettes ou vos portraits, ils renouvelleront chaque année les cérémonies funebres en votre honneur. *C'est à ceux de nos Ancêtres qui vivoient sous tel regne*, diront-ils avec les transports de la plus vive reconnoissance, *que nous sommes redevables des embellissemens de notre patrie, & de tous les avantages dont nous jouissons.* Pensez aussi à la honte dont vous vous couvririez, si les fatigues inséparables d'un travail pénible & continuel, si la faim & la soif, le froid & le chaud que vous serez obligés de supporter, vous engageoient à ne pas conduire à sa fin une entreprise dont la réussite vous auroit couverts de gloire. *Ah ! diroient vos descendans dans le fond de leurs cœurs en faisant les mêmes cérémonies, pourquoi faut-il que nous nous prosternions devant tels de nos Ancêtres ! ils*

nous ont transmis la vie, il est vrai, mais en nous la transmettant, ils pouvoient encore nous mettre à couvert de la plupart des maux qui nous la rendent à charge. Ils avoient un Gouverneur qui les aimoit comme ses propres enfans. Il n'oublioit rien pour tâcher de leur procurer une vie douce, & tous les avantages qui en sont le fruit. Il leur proposa un ouvrage difficile à faire, pénible même & très-dur, mais glorieux & d'une utilité infinie : utilité dont nous profiterions nous-mêmes, & p.10.098 *dont nos arriere-petits-neveux, jusques bien avant dans les siecles à venir, profiteroient à leur tour. Ils eurent le courage de l'entreprendre ; mais rebutés, parce qu'ils avoient à souffrir, ils eurent ensuite la lâcheté de l'abandonner, malgré les représentations réitérées, les instances, les prieres même de leur Gouverneur, &c.*

Ce n'est qu'après que vous aurez fait toutes ces réflexions, que j'attends une réponse de vous.

Cet ecrit fut affiché dans toutes les rues de la Ville de *Hang-tcheou*, & l'on en distribua des exemplaires dans les villages & les campagnes de la banlieue & de tout le district. Tous les esprits furent d'abord en fermentation, & chaque particulier se mettant dans le point de vue le plus favorable, vit avec des transports de joie l'avenir le plus heureux. Les Anciens furent députés vers le Gouverneur, pour lui porter en réponse les assurances les plus positives de travailler tous ou de concourir suivant leurs forces, leurs talens ou leurs facultés, à tout ce qu'il voudroit bien leur ordonner pour l'avantage commun ; & dans moins d'un mois, tous les arrangemens nécessaires ayant eté pris, on commença à mettre la main à l'œuvre.

On rétablit d'abord les six vastes citernes qui suffisoient autrefois pour fournir abondamment de l'eau à toute la Ville. L'on creusa ensuite deux larges & profonds canaux, qu'on appella, l'un *Mao-chan*, & l'autre *Yen-kiao*. Le premier commençoit aux bords du fleuve *Kiang*, & le second aux rives du lac *Si-hou*. L'un & l'autre se prolongeoient par différentes

routes, & venoient aboutir au centre de la Ville, d'où l'on devoit, à volonté, distribuer les eaux dans les citernes publiques, & dans tous les puits particuliers qu'on pourroit creuser par la suite pour la plus grande commodité du public. Dans les endroits où l'on devoir saigner le fleuve & le lac, on construisit deux fortes digues, pour donner ou fermer l'entrée aux eaux, suivant que le besoin le requerroit.

p.10.099 Tout cela ne fut, pour ainsi dire, que le préparatif au grand ouvrage. Il s'agissoit de creuser de nouveau le lac, & d'en ôter cet amas immense de sable, de terre, de boue, & de toutes sortes d'immondices, qui s'y etoient accumulés pendant un grand nombre de siecles ; il falloit fixer un lieu qui fût propre à être le dépôt de toutes ces ordures, sans exposer le pays au danger toujours certain des exhalaisons qui peuvent corrompre l'air, & qui fût en même tems à portée des travailleurs, pour en faciliter & en hâter le transport le plus qu'il seroit possible.

Le génie de *Sou-chi*, toujours fertile en expédiens, en trouva un qui parut de l'exécution la plus aisée, & comme tel, fut universellement applaudi. Il imagina de partager le lac en deux portions égales, en faisant dans son milieu, c'est-à-dire, dans toute la longueur de son diametre, qui etoit de trente lys, une large chaussée, pour servir de grand chemin aux voitures & aux gens de pied, & former en même tems à chacun des deux côtés, un quai commode pour la charge & décharge des marchandises. De cinq en cinq lys, c'est-à-dire, après l'espace de chaque demi-lieue, la chaussée devoit être ouverte, pour laisser une communication libre aux eaux des deux côtés, & ces ouvertures devoient être couvertes par des ponts solidement construits. Par ce moyen, les hommes & les bêtes de somme, les charriots & les barques pouvoient egalement traverser le lac, & aller d'un bout à l'autre avec tout l'agrément & toute la facilité possibles ; & afin que ce lieu pût être encore un asyle pour les désœuvrés, un passe-tems pour les curieux, & un terme d'honnête récréation pour tout le monde, il voulut qu'il fût embelli de tout ce qui fait l'agrément d'une promenade publique, & en

particulier de magnifiques allées d'arbres qu'on planteroit le long de la levée sur l'un & l'autre bord.

Il ne fallut que l'espace de quatre années pour exécuter cet p.10.100 utile projet ; & quand tout fut en etat, on lâcha les ecluses. Une eau pure & claire remplit les canaux, & les canaux la transmirent aux citernes & aux différens puits, avec toute l'abondance nécessaire pour les remplir dans un très-court espace de tems. *Sou-ché*, en habit de cérémonie, présidoit à cette derniere opération, lorsque cette multitude innombrable d'hommes de tout âge & de tous etats, jettant les yeux sur lui, s'ecrierent, avec les transports de la plus vive joie :

> — Honneur & gloire à l'illustre *Sou-ché*, notre incomparable Gouverneur ;

puis se prosternant comme de concert, ils frapperent la terre du front, en signe de remerciment & de reconnoissance. Ils ne s'en tinrent pas à cette premiere marque de leur sensibilité, ils firent tirer son portrait, & chaque chef de famille voulut l'avoir dans sa maison, pour lui rendre les mêmes honneurs qu'à ceux de ses propres Ancêtres.

Ce grand homme jouissoit en paix des honneurs dus à son mérite dans un pays qu'il venoit d'illustrer, quand il reçut ordre de se rendre à la Cour, pour se justifier d'un crime au premier chef dont il etoit accusé. Il faut savoir qu'il y avoit alors dans plusieurs Provinces de l'Empire des semences de rebellion. Plusieurs de ceux qui etoient soupçonnés, ayant eté pris, on trouva parmi les papiers de l'un d'eux une liste de noms qu'on crut être des noms de conjurés. Celui de *Sou-ché* etoit du nombre. Il ne lui fut pas difficile de prouver son innocence à cet egard. Cependant on jugea à propos de ne pas le renvoyer dans son Gouvernement. Il fut retenu dans la Capitale, & placé dans le Tribunal des *Han-lin*, d'où, après quelque tems, il fut envoyé pour gouverner *Yung-tcheou*.

Il ne remplit pas long-tems ce nouveau poste ; on l'en tira, au bout d'un an, pour lui donner le gouvernement de *Yang-tcheou*, qu'il n'exerça que l'espace d'environ six mois. Soit défiance, soit qu'on eût intention de

le dégoûter, on ne lui p.10.101 souffroit pas un long séjour dans le même endroit. L'Empereur le rappella dans la Capitale, & lui donna une place dans le Tribunal de la guerre ; mais faisant réflexion que ce Tribunal n'etoit pas le lieu propre d'un homme de Lettres, il le transféra au Tribunal des Rites, dont il le nomma second Président, avec le titre de *Grand-maître de la Doctrine*. Ce n'etoit-là proprement qu'un artifice des Ministres, qui vouloient le mettre dans l'occasion d'ecrire ou de parler contre les abus du Gouvernement, dans ses suppliques ou dans ses représentations de vive voix, afin d'avoir eux-mêmes un prétexte plausible de l'accuser de vouloir troubler l'Etat.

Sou-ché vit tout le danger où il alloit être exposé. Il se connoissoit assez pour savoir qu'il lui seroit impossible de se taire, dans l'exercice d'une charge qui lui donnoit le droit de parler, & qui, dans certaines circonstances, lui en faisoit même un devoir rigoureux. Cependant comme il ne pouvoit paroître insensible à l'honneur qu'on lui faisoit, il l'accepta avec toutes les démonstrations de la reconnoissance, mais dans la ferme résolution de ne pas en jouir long-tems. Il attendit quelques mois, après lesquels il supplia l'Empereur de vouloir bien l'envoyer en province, où il croyoit que ses services seroient plus utiles à l'Etat, qu'ils ne pouvoient l'être dans des emplois qui l'attacheroient à la Capitale ou à la Cour. L'Empereur eut egard à sa demande, & lui donna le Gouvernement de *Ting-tcheou*.

Ce fut alors que ses ennemis redoublerent d'efforts pour le perdre. Ils en vinrent à bout, en faisant revivre toutes les anciennes accusations qui avoient eté portées contre lui, & en l'accusant d'avoir fait tout récemment une satyre contre la personne même du Souverain, dans laquelle, en le comparant à *Yao*, il le blâmoit d'une maniere très-fine, de ne vouloir employer pour les affaires les plus importantes que des hommes semblables p.10.102 au pere du grand *Yu*. Ce fut sous le regne du sage *Yao*, disoit la satyre, que *Kouen*, pere du grand *Yu*, fut choisi pour faire ecouler les eaux qui couvroient encore une partie des terres de l'Empire : ce fut sous le regne de *Chun*, successeur de *Yao*, que ce

même *Kouen* fut mis à mort, en punition de son orgueil, de sa paresse & de ses malversations. Combien de *Kouen* ne vont-ils pas être punis de mort, sous le regne du futur successeur de notre auguste *Yao*, ce très-sage Prince sous lequel nous avons le bonheur de vivre, &c. !

Que *Sou-ché* eût composé cette satyre ou non, il en fut puni, comme si véritablement il en avoit eté l'auteur. On le destitua de tous ses emplois, & on l'exila d'abord à *Yng-tcheou*, & ensuite à *Hoei-tcheou*, où il demeura trois ans, après lesquels il eut ordre de se rendre à *Kioung-tcheou*. Son mérite connu par-tout, lui attiroit par-tout les distinctions les plus flatteuses. Les Mandarins & les Lettrés de cette derniere ville, charmés qu'on les eût mis à portée de pouvoir apprécier par eux-mêmes un homme qui jouissoit de la réputation la plus brillante, firent tout leur possible pour faire aimer le séjour de leur ville à l'illustre exilé. Les premiers le reçurent avec toute la cordialité des amis entre eux, & les derniers avec tout le respect & la déférence que des disciples ont pour un maître estimé.

On fut instruit de tout cela à la Cour, & les ennemis qu'il y avoit, ne s'endormirent point. Ils représenterent à l'Empereur, que *Kioung-tcheou* etoit pour *Sou-ché* un théâtre tel qu'il pouvoit le souhaiter, pour faire briller avec eclat ses satyres, ses sarcasmes & ses bons mots ; qu'il y avoit dans cette ville une multitude de Lettrés oisifs qui, l'ayant pris pour leur oracle, ne tarderoient pas à l'imiter ; & que pour obvier aux inconvénients qui pourroient s'ensuivre, il paroissoit à propos de l'envoyer dans quelque endroit où il fût entiérement inconnu, avec ordre au Mandarin du lieu de n'avoir pas plus d'egards pour lui, qu'on p.10.103 n'en avoit pour les personnes de la lie du peuple. Cette représentation eut son effet ; & *Sou-ché* fût transféré dans un bourg eloigné, nommé *Tchang-hoa*. Le Mandarin, qui y faisoit sa résidence, instruit par ses supérieurs des intentions de la Cour, s'y conforma de son mieux. Il commença par un acte de dureté, plus digne d'un vil satellite que d'un homme en place. La premiere fois que l'illustre exilé se présenta à lui

après son arrivée, pour lui demander, suivant la coutume d'alors, de lui assigner un logement.

> — Je n'ai point d'ordre pour vous loger, lui dit-il, j'ai ordre seulement de veiller sur vous, & de vous empêcher de faire du mal, & encore plus d'en dire. D'ailleurs toutes les maisons du fisc sont occupée ; logez où vous pourrez. Il y a dans l'enceinte du bourg, quantité d'endroits abandonnés ; choisissez-en un pour vous y faire une habitation, je ne m'y oppose point ; Mais n'attendez de moi rien de plus.

Sou-ché ne repliqua point ; mais au sortir de là il parcourut le bourg, & ayant trouvé un terrein vuide, tel qu'il le lui falloit, il en prit possession, dans le dessein de s'y faire seulement une cahute, où il pût être à l'abri des injures de l'air. Cependant pour la construction de cette cahute même, il falloit des matériaux, ou tout au moins quelque peu d'argent, tant pour les acheter que pour les mettre en œuvre ; & il manquoit absolument de tout, n'ayant rien emporté avec lui, dans la persuasion où il etoit, qu'on ne se conduiroit pas plus durement à son egard, qu'on n'avoit coutume de le faire à l'egard des plus vils criminels. Il s'avisa d'un expédient qui lui réussit au-delà de ses espérances.

Il ecrivit sur une planche les mots suivans en gros caracteres : *l'exilé Sou-ché n'ayant ni feu ni lieu, voudroit se construire ici une cahute ; mais il n'a pas de quoi.* Il cloua cette planche au bout d'un bâton, & ficha le bâton en terre, à la vue de tous les passans.

p.10.104 Ce spectacle nouveau attira les curieux, au nombre desquels se trouverent quelques Lettrés ; car quel est le pays de la Chine où il n'y en a point ? Ces Lettrés lisant sur la planche le nom de *Sou-ché* :

> — C'est ce grand homme, dirent-ils aux autres, qui a empêché que *Siu-tcheou* ne fût entiérement renversé par la violence des eaux qui baignoient déjà le pied de ses murs ; c'est lui qui plus récemment a fait cette magnifique chaussée qui partage en deux portions égales le lac *Si-hou*, & qui est devenue une

> source d'agrémens & de richesses, pour tous les habitans de ce beau pays ; c'est lui, en un mot, qui n'a jamais cessé de prendre en main les intérêts du peuple. contre les vexations des Mandarins : & ce n'est apparemment que pour cette raison qu'on l'a puni de l'exil. Nous devons travailler pour lui, & l'aider de notre mieux.

Ce discours, passant de bouche en bouche, fut bientôt retenu par-tout, & par-tout l'on s'empressa à donner des preuves du cas qu'on faisoit de la vertu persécutée. Il ne se trouva personne qui ne voulût concourir, suivant ses facultés, au bien-être d'un Sage, qu'on croyoit malheureux. En peu de jours on lui eut fait une somme qui etoit plus que suffisante pour fournir abondamment pendant plusieurs années aux besoins ordinaires de la vie, & on lui eut bâti entre cour & jardin une maison, petite, mais propre, & ne manquant d'aucune des commodités requises pour en rendre le séjour agréable à celui qui devoit l'habiter. Aussi ce fut là, de son propre aveu, que *Sou-ché* coula les jours les plus heureux de sa vie. Il y vécut en vrai philosophe. Il profita de son loisir pour exécuter les dernieres volontés de *Sou-hiun* son pere, qui, ayant commencé des commentaires sur l'*Y-king*, & se voyant hors d'état de pouvoir les finir, ordonna à son fils d'y mettre la derniere main. *Sou-ché* corrigea ce qui etoit déjà fait, & acheva le reste. Il fit, outre cela, d'excellentes remarques sur ce livre classique, p.10.105 qui fait partie des *Sée-chou*, & qui a eté composé par les disciples de Confucius, dans le dessein d'instruire plus particulièrement la postérité sur le compte de leur maître, en rapportant fidellement les principales actions de sa vie, & ses paroles les plus dignes de remarque, sous le titre de *Lun-yu*.

La troisieme année de *Yuen-fou*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1100, il y eut une amnistie générale. *Sou-ché* se trouvant absous, & par conséquent libre de fixer son séjour où bon lui sembleroit, se rendit à *Siu-tcheou*, comptant d'y finir ses jours au milieu de ses amis, & de cette foule de Lettrés distingués qui brilloient alors dans cette grande ville. Il n'y eut pas demeuré un mois, que, soit par le changement de genre de

vie, soit par celui du climat & de la nourriture, il fut atteint d'une maladie, pour la guérison de laquelle, les Médecins lui ordonnerent de changer de demeure. Il alla à *Tchang-tcheou*, où son mal empirant de jour en jour, l'enleva enfin à la sixieme lune de la premiere année de *Kien-tchoung*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1101. Le lieu de sa sépulture est à *Kia-tcheng-hien* du district de *Jou-tcheou*.

Dans le commencement de ses etudes, *Sou-ché* ne pouvoit lire avec goût les ouvrages des Modernes.

> — J'apprenois à la vérité beaucoup de choses en les lisant, disoit-il lui-même, mais c'etoit en vain ; je ne pouvois parler sur rien comme je l'aurois souhaité : il n'en fut pas de même après que j'eus lu les immortels ouvrages de *Tchoang-tsée*. Les pieces d'eloquence & de poésie sur toutes sortes de sujets coulerent alors de mon pinceau, comme les eaux d'une source vive coulent dans les différens lits des ruisseaux qu'elles forment ; je pouvois parler pertinemment sur tout.

Il eût rempli constamment les premieres dignités de l'Empire, s'il avoit pu renfermer son zele pour le bien de l'Etat, dans les bornes du silence sur ceux qui tenoient les rênes du Gouvernement, ou du moins dans celles de la modération, p.10.106 lorsqu'il avoit occasion d'en parler ; mais le feu de son génie l'emportoit souvent plus loin qu'il ne falloit, & la force de ses expressions, jointe à tout ce qui contribue à la beauté du style, entraînant tous les suffrages, il ne disoit rien, il n'ecrivoit rien qui ne fût accueilli avec avidité par la multitude : ce qui lui attira nécessairement autant d'ennemis irréconciliables qu'il y avoit de personnes en place, dont il avoit censuré la conduite.

L'un de ses disciples qui s'est rendu célebre dans la république des Lettres (c'est *Pi-tchoung-yeou*), lui ecrivit un jour de la Capitale où il exerçoit un emploi distingué.

> « Je vois ici bien des orages se former sur votre tête ; je crains tout pour vous. Le grand nombre lit vos ecrits avec des

transports de joie qui sont autant de traits qui percent le cœur de ceux que vous attaquez. Vous savez de qui je veux parler ; vous connoissez le foible de celui qui leur a donné sa confiance. Tout ce que vous pouvez dire & ecrire est absolument inutile. Pour moi je crois que le parti du silence est le seul qui convienne dans les circonstances présentes, & c'est celui que j'ai pris. Vouloir attaquer de front des hommes puissans & en crédit, c'est comme si l'on s'attachoit une grosse pierre au col en voulant passer une riviere à la nage. Si j'osoit, n'etant que votre petit disciple, prendre la liberté de vous donner, un conseil, je vous dirois : mon sage maître, l'expérience vous a appris combien il est dangereux d'attaquer les hommes en place, quand ils ont l'approbation du Souverain. Pourquoi vous elever sans cesse contre des abus auxquels il vous est impossible de remédier ? Prenez une autre route ; laissez pour un tems aller les choses comme elles vont ; ne parlez plus, n'ecrivez plus que sur des objets de pure littérature ; faites même une nouvelle edition de vos ouvrages, & ôtez-en tout ce qui peut blesser l'amour-propre & la délicatesse de ceux qui croient avoir lieu de se plaindre de vous. Je vous p.10.107 promets que dans peu vous allez être en faveur, & que les dignités les plus importantes vont s'accumuler sur votre tête. Alors vous pourrez corriger efficacement ce que vous ne pouvez aujourd'hui que décrier inutilement.

Sou-ché repondit à son disciple par ces mots :

« J'ai lu votre lettre avec plaisir. L'avis que vous me donnez est bon & je vous en remercie ; mais c'est l'avis d'un homme en place qui veut se maintenir & même s'elever plus haut. Il est par conséquent intéressé, ou tout au moins suspect, ainsi je ne le suivrai pas. Je suis fâché qu'il se trouve dans mes ecrits des choses qui fassent de la peine à ceux qui gouvernent. C'est leur faute & non pas la mienne. Ils n'ont qu'à se corriger, ils

> n'ont qu'à gouverner suivant les maximes de nos sages Ancêtres, & je vous promets que je ferai leur eloge avec beaucoup plus d'energie, que je n'en ai employé lorsque j'ai eté contraint de les blâmer.

Outre les ouvrages dont j'ai parlé plus haut, *Sou-ché* composa encore une explication du *Chou-king*, sous le titre de *Chou-tchouen*, qui est très-estimée. L'histoire des premiers Empereurs des Soung est entiérement de lui ; & les recueils des pieces choisies de poésie & d'eloquence, sont pleins de ses autres ouvrages sur différens, sujets.

> « *Ly-tai-pe* des *Tang*, *Sou-ché* des *Soung* & *Toun-chan* des *Kin*, dit le célebre *Ly-cheng*, sont les trois hommes de Lettres qui méritent la préférence sur tous ceux qui, avant & après eux, ont couru la même carriere.

On feroit des volumes, des seuls eloges qu'on a donnés à *Sou-ché* tant en vers qu'en prose. Parmi les poëtes qui l'ont loué, les uns le placent dans le ciel, transformé en astre, & les autres font de son ombre l'un des génies qui président aux eaux argentines du lac *Si-hou*.

XC

HOANG-TING-KIEN

[Lettré]

@

p.10.108 *Hoang-ting-kien*, surnommé *Lou-tché*, naquit aux environs de la ville de *Nan-tchang*, l'une des principales de la province du *Kiang-si*. Il se forma de bonne heure à tous les genres de Littérature : l'Antiquité, l'Histoire, l'Eloquence & la Poésie l'occuperent alternativement les premieres années qu'il courut la carriere littéraire ; mais, comme son penchant naturel l'entraînoit vers la Poésie, il se borna enfin à faire des vers. Il en composa sur toutes sortes de sujets ; & quel que fût le sujet qu'il traitoit, il ne laissoit rien à desirer, tant pour la maniere dont il l'envisageoit, que pour celle dont il faisoit usage des matériaux qu'il savoit rassembler avec un art infini. Comme il etoit très savant, il faisoit ensorte qu'on ne trouvât pas dans ses ouvrages cette abondance stérile de mots qui, dans les poëtes même les plus renommés, etouffe presque toujours l'abondance des choses. Il les remplissoit, sans qu'il y parût, de quantité de traits d'erudition, placés si à propos, qu'on eût dit qu'ils faisoient partie du sujet auquel ils ne servoient pas moins de preuves que d'embellissement.

Son génie facile & délicat lui avoit fait acquérir sans efforts ce discernement exquis dans le choix des expressions, qui ne vient qu'à la suite du bon goût le plus epuré, & cette douce harmonie de style qui enchante malgré qu'on en ait. Comme son esprit etoit orné de toutes les connoissances qui tiennent aux arts agréables, les fleurs les plus brillantes, sembloient eclore d'elles-mêmes sous chaque trait de son pinceau. Je voudrois pouvoir cueillir quelques-unes de ces fleurs pour les présenter au lecteur François, mais trop d'epines les environnent, j'y renonce. Il me sera plus aisé de donner quelque idée de sa maniere

d'ecrire en prose. Je ne choisis que deux exemples ; & p.10.109 je ne les choisis que parce qu'ils sont courts. Ce sont deux eloges, l'un de *Tcheou-tchun-y*, & l'autre de *Sou-ché*. Il dit du premier :

> « *Tcheou-tchun-y* fut bon citoyen, ami fidele, Mandarin integre. Il etoit savant, modeste & vertueux sans ostentation. L'affligé trouvoit dans lui un consolateur ; le nécessiteux, un homme bienfaisant dont il tiroit du secours ; celui qui vouloit s'instruire, un maître habile & eclairé qui prodiguoit ses soins ; l'innocent opprimé, un défenseur intrépide ; & le mérite ignoré, un protecteur qui le faisoit valoir. Pourquoi en dirois-je davantage ? La postérité qui lira ses ecrits avec admiration, peut seule lui donner des eloges qui soient dignes de lui.

Il s'exprime sur le compte de *Sou-ché* dans les termes suivans :

> « La nature lui avoit donné le talent, il perfectionna le don de la nature par son application. La science la plus variée & la plus profonde fut le précieux fruit de cette application constante ; & l'admiration générale qui l'a couronné des suffrages les plus glorieux, lui donna, de son vivant mme, la récompense la plus flatteuse qu'il pût espérer de ses travaux. Sa patrie, dont il est un des plus beaux ornemens, doit rendre à sa mémoire des honneurs immortels.

On peut juger à-peu-près de sa maniere d'ecrire par ces deux echantillons. Il faut à présent que je le fasse connoître d'après l'Histoire & les Auteurs contemporains. Ils disent que, dès sa plus tendre enfance, il donna des preuves d'un génie supérieur. Ils ajoutent qu'il avoit une si prodigieuse mémoire, qu'il lui suffisoit de lire une seule fois un livre pour le retenir en entier, & pouvoir le réciter sans broncher. Un de ses parens, homme de Lettres, qui doutoit du fait, voulut s'en assurer par lui-même en le mettant à une epreuve à laquelle il lui ôta tout moyen de pouvoir se préparer. Il l'appella sous quelque prétexte dans sa propre maison, & après les premiers p.10.110 complimens, il le conduisit dans son cabinet où

il avoit des livres dont il etoit bien sûr que le jeune homme n'avoit aucune connoissance. Il en prit un, & le lui mit entre les mains, en lui disant :

> — Je me retire pour quelques affaires, lisez attentivement le livre que je viens de vous remettre, & si à mon retour, qui sera dans quatre ou six heures, vous êtes en état de me le réciter, je vous prends pour la vie sous ma protection, & je vous adopte même pour mon fils.

Il part, laisse le jeune homme seul, & revient après quelques heures pour l'examiner.

Hoang-ting-kien avoit lu rapidement ce petit livre, le savoit par cœur, & le récita avec autant de fermeté & d'aisance, que s'il avoit eu chaque caractere sous les yeux. Son sage parent lui tint parole, le poussa dans ses etudes, l'envoya à la Capitale pour prendre ses grades, & voulut fournir seul à toutes les dépenses tant pour l'entretien que pour tout le reste.

Après avoir reçu le Doctorat, *Hoang-ting-kien*, fut fait Gouverneur du peuple à *Yé-hien*, la premiere année de *Si-ning* du regne de *Chen-tsoung*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1068. Dans l'exercice de cet important emploi, il se distingua sur-tout par son affabilité & par son désintéressement. Il etoit accessible aux grands comme aux petits ; & à quelque heure du jour que ce fût, il donnoit audience à qui la vouloit.

Les Lettrés du pays, & ceux sur-tout de sa ville, furent bientôt au fait de son mérite littéraire. Ils ne le regarderent plus que comme leur maître, & briguerent à l'envi son amitié. Flatté d'avoir pu gagner en si peu de tems des suffrages aussi flatteurs, *Hoang-ting-kien* fit tous ses efforts pour les mériter chaque jour davantage. Son Hôtel devint une espece de maison publique à l'usage de tous les Savans.

Pour empêcher que ceux qui ont déjà reçu leurs grades ne se livrent à la paresse, & n'oublient, dans le sein de l'oisiveté ou parmi des occupations etrangeres, ce qu'ils ont appris p.10.111 en fait de science &

de littérature, les Sages Chinois ont etabli parmi tous les Gradués, des examens particuliers qui ont lieu de trois en trois ans. L'Empereur préside en personne à l'examen des *Han-lin*, c'est-à-dire, de ces Savans du premier ordre qui composent le premier Tribunal littéraire de l'Empire. C'est dans cet illustre corps qu'on choisit ceux qui doivent occuper les places les plus distinguées de l'ordre politique & civil. C'est encore des membres de ce corps qu'on tire les Examinateurs ambulans qui vont, chacun dans la province qui lui est echue, examiner les Lettrés qui s'y trouvent, tant ceux qui sont actuellement dans l'exercice de chaque charge, que ceux qui sont simplement dans l'expectative. Un Gradué qui ne se présenteroit pas pour être examiné, perdroit tous ses privileges, & son nom seroit effacé du tableau.

Le *Han-lin*, qui fit l'examen de ceux de *Yé-hien*, fut si charmé de la maniere dont *Hoang-ting-kien* avoit satisfait à tout, tant de vive voix, que dans la piece d'eloquence qu'il avoit présentée, qu'il lui assigna la premiere place parmi tous les Lettrés de la province ; & pour justifier son jugement, il envoya à la Cour la piece même qui l'avoit déterminé à juger ainsi. Elle fut lue avec un applaudissement général, & l'on conclut que son auteur devoit figurer sur un plus grand théâtre que celui d'une petite ville de province. On l'appella à la Capitale, & il fut mis au College impérial, pour y être l'un des Présidens. Ce fut dans l'exercice de ce nouvel emploi, qu'il eut occasion de connoître *Sou-ché*, & de se lier d'amitié avec lui. *Sou-ché* en parla à l'Empereur, & le lui dépeignit avec des couleurs si brillantes, que Sa Majesté voulut le voir. Elle lui donna une place dans sa propre bibliotheque, & le chargea d'ecrire l'Histoire de *Chen-tsoung* son prédécesseur.

Hoang-ting-kien s'occupa à remplir sa tâche du mieux qu'il lui fut possible, & n'oublia pas, en la remplissant, que la p.10.112 premiere & la plus essentielle des qualités qui font le bon historien, est de ne rien dire qui ne soit exactement vrai. Il eût eté à souhaiter, pour la tranquillité de ses jours, qu'il ne s'en fût pas si bien souvenu. Ses envieux, qui n'eussent pas trouvé dans ses autres ouvrages, non plus que dans ses

mœurs & dans sa conduite, où pouvoir répandre leur fiel, auroient eté contraints d'en dévorer en secret toute l'amertume, & il eût coulé le reste de ses jours en paix dans la brillante carriere des honneurs. Mais il fut trop sincere dans ses récits, comme la suite des evénemens va bientôt nous l'apprendre.

Tous les matériaux qu'il devoit employer, etant déjà rassemblés dans les archives de l'Empire, il ne lui restoit qu'à en faire le choix, & les mettre en œuvre. Le regne dont il devoit ecrire l'Histoire, n'etoit que de dix-huit ans. Il en eut bientôt exposé le bien & le mal, & tout ce qui méritoit d'être transmis à la postérité. Son ouvrage fini, il le lut à l'Empereur qui en parut satisfait, & qui lui donna même une place honorable dans son propre cabinet, en attendant qu'il pût l'exposer aux yeux du public par la voie de l'impression. Il récompensa l'auteur, en lui donnant un Mandarinat de l'ordre supérieur. Cette dignité, en le mettant au niveau des personnages les plus distingués de l'Empire, lui laissoit tout le loisir de cultiver les Lettres ; mais il ne lui fut pas possible d'en profiter. Sa mere, qui etoit déjà sur l'âge, fut attaquée d'une maladie qui la tint clouée sur un lit pendant une année entiere. *Hoang-ting-kien*, dont la piété filiale etoit à toute epreuve, ne voulut se décharger sur personne du soin de la servir. Nuit & jour il etoit auprès d'elle pour la consoler, l'encourager, & lui rendre tous les services dont elle pouvoit avoir besoin. L'historien chinois remarque que durant tout le cours de cette année, il ne se déshabilla que lorsque la nécessité ou les circonstances l'obligeoient à en agir ainsi, mais jamais pour se livrer plus commodément au sommeil. p.10.113 Il prenoit son repos auprès du lit de sa mere, pour être plus à portée d'ecouter ses ordres & de les exécuter. Sa mere etant morte, il ne se contenta pas de la pleurer à des tems réglés ; il garda à la rigueur tout ce que prescrit le cérémonial & ne reparut dans le monde qu'après avoir quitté le deuil. Il rentra alors en charge ; & l'Empereur qui ne l'avoit pas oublié, le mit au nombre des Savans qui environnent le trône.

Au commencement de *Chao-cheng*, c'est-à-dire, la neuvieme année du regne de *Tché-tsoung*, & la 1094e de l'ere chrétienne, on lui donna le gouvernement de *Hiuen-ngao*. Il partit pour se rendre à son poste ; mais il eut à peine disparu de la Cour, que les serpens de l'envie, que sa présence avoir comme engourdis, se réveillerent, & commencerent à faire entendre leurs sifflemens. On répandit d'abord, avec beaucoup de circonspection en apparence, que *Hoang-ting-kien*, en composant l'histoire particuliere de *Chen-tsoung*, avoit fait une satyre des plus ingénieuses & des mieux ecrites du regne de ce Prince.

Ce bruit perça jusqu'à l'Empereur qui, ayant lu cette histoire, & n'y ayant rien trouvé de repréhensible, crut que ce qui donnoit occasion à un pareil bruit, n'etoit autre chose que le dépit de quelqu'un de ceux qui aspiroient à l'honneur d'être choisis pour travailler à un pareil ouvrage : ainsi il ne fit pas trop d'attention à ce qu'on en disoit. Cependant comme on revint à la charge, il le relut, & se le fit relire plus d'une fois. Les soupçons lui vinrent alors ; & ce qui lui avoit paru le plus simple dans une premiere lecture, changea de face dans une seconde & dans une troisieme. Il vit ce qu'on voulut lui faire voir ; il découvrit ce qu'il n'auroit jamais découvert de lui-même, ce qu'il n'auroit pas même pu imaginer ; c'est-à-dire, des allusions fausses & des allégories forcées, qui n'etoient certainement pas celles de l'Auteur. IL n'en fallut pas davantage pour l'indisposer contre un homme qu'il aimoit auparavant, & pour p.10.114 lequel il etoit plein d'une véritable estime. Il commit le premier Tribunal de la littérature pour examiner son ouvrage, & pour juger sa personne.

Hoang-ting-kien fut amené comme un criminel. Il parut devant ses juges qui, l'histoire de *Chen-tsoung* en main, lui firent toutes les interrogations qu'ils jugerent à propos. L'accusé se défendit avec tant de force & de noblesse, de tout ce qu'on lui imputoit mal-à-propos, que ses juges devinrent ses approbateurs les plus zélés. Ils voulurent cependant l'engager à retoucher son histoire, & à en retrancher tout ce qui pouvoit déplaire au Souverain.

— Je n'ai rien à retrancher de cet ouvrage, répondit avec fermeté *Hoang-ting-kien* ; j'y fais la fonction d'un historien fidele ; & je ne veux pas que la postérité puisse me reprocher d'avoir, en ecrivant, fait le personnage odieux d'un fade adulateur. Les mémoires sur lesquels j'ai travaillé subsistent encore. L'Empereur en a une partie dans son cabinet, & tous sont déposés dans les archives du Tribunal des historiens. Qu'on les consulte ; si l'on trouve que j'ai inventé quelque fait, ou que j'ai ajouté du mien quelque circonstance, qu'on me condamne au dernier supplice ; je ne subirai que le châtiment qui est dû aux prévaricateurs, & à ceux qui osent en imposer aux Souverains.

Pour ce qui est de retoucher simplement les endroits qui peuvent faire quelque peine ou donner lieu aux soupçons, afin, me dit-on, de donner au moins quelque satisfaction au Prince, je ne saurois m'y résoudre, moins pour mon honneur particulier, que pour l'honneur du Prince même. La postérité, qui est toujours equitable, ne manqueroit pas de me faire un crime de ma lâche complaisance, & de blâmer l'Empereur d'avoir employé son autorité pour l'exiger de moi. Un moyen plus simple d'obvier à tout, est de brûler mon ouvrage. Il n'est point encore public ; je n'en ai pas fait de copie ; personne ne s'avisera de le ressusciter de ses cendres, & après quelques jours on n'en parlera plus.

p.10.115 On ne sauroit exprimer la joie secrete dont tous les Savans, qu'on avoit donné pour juges à *Hoang-ting-sien*, furent pénétrés, en l'entendant parler ainsi. Ils etoient, pour la plupart, du nombre de ces hommes integres. qu'aucun intérêt humain ne sauroit engager à trahir la vérité. Plusieurs même d'entre eux, vénérables par leur âge & par leurs services passés, remplissoient encore les premieres dignités de l'Empire. Ils ne prononcerent point, mais ils firent leur rapport à l'Empereur, & ce rapport fut tout à la décharge de l'accusé.

Ne pouvant le condamner sans injustice, & sans s'exposer au blâme de tout ce qu'il y avoit de plus distingué à la Cour, l'Empereur le renvoya absous, & le fit retourner dans son gouvernement de *Hiuen-ngao*. Mais comme les Chinois sont peut-être la nation du monde qui possede dans un plus haut degré l'art d'humilier, de fatiguer & de punir, sans qu'il y paroisse, on ne tarda pas à en faire usage à l'egard de *Hoang-ting-kien*.

Il n'y avoit pas six mois qu'il etoit arrivé à son poste, qu'il fut obligé d'aller ailleurs. Sous prétexte de l'honorer, on lui donna un gouvernement au-dessus de celui qu'il quittoit, mais moins à sa bienséance, & beaucoup plus pénible : c'etoit celui de *Pei-tcheou*. De *Pei-tcheou*, on le fit passer à *Kin-tcheou* avant une année révolue. Dans moins de tems encore, il fut transféré à *Joung-tcheou*, d'où il fut tiré, sous le regne de *Hoei-tsoung*, pour être placé dans l'un des grands Tribunaux.

Toutes ces courses l'avoient fatigué, mais ne lui avoient arraché aucune plainte, ni même une seule parole de mécontentement ou de murmure contre ceux qui etoient à la tête du Gouvernement. Il faisoit paroître au contraire autant de satisfaction & de joie, qu'il en auroit eu naturellement, si tous ces postes qu'on lui faisoit successivement remplir dans des lieux toujours eloignés les uns des autres, avoient eté de son choix, & qu'il les eût obtenus par ses intrigues & ses sollicitations. Ce n'étoit p.10.116 pas là ce que prétendoient ses ennemis. Ils ne se rebuterent point, dans l'espérance qu'ils pourroient enfin le trouver en faute, à force de le mettre dans l'occasion d'en faire. Il etoit dans le premier Tribunal de l'Empire, qui est celui des Mandarins. On l'en tira pour lui donner le gouvernement de *Tay-ping*, d'où, sous quelque prétexte plausible, on l'envoya, le neuvieme jour après son arrivée, dans l'un des endroits qu'il avoit gouvernés autrefois. On savoit qu'il y avoit un ennemi caché dans la personne d'un Mandarin qui devoit être son inférieur ; & l'on ne douta point qu'on n'obtint enfin par son moyen ce qu'on cherchait depuis si long-tems.

Ce Mandarin etoit l'ennemi de *Hoang-ting-kien* ; mais *Hoang-ting-kien* n'etoit pas le sien. Il agissoit à son egard avec cette franchise & cette aimable liberté, que des personnes d'un même état, qui sont dans l'obligation de traiter ensemble & de se voir souvent, gardent ordinairement entre elles. En un mot, il etoit sans défiance, comme sans soupçon. Il peut se faire que dans ces conversations, d'où l'on bannit tout ce qui contraint, il lui eût echappé quelque bon mot ou quelque raillerie fine contre ceux qui etoient à la tête des affaires ; car je ne prétends pas le décharger absolument de tout, comme le sont ses panégyristes. Il n'en fallut pas davantage à son ennemi caché pour ecrire en Cour contre lui, & l'accuser d'avoir mal parlé du Gouvernement.

Sur cette accusation vraie ou fausse, il fut destitué de son Mandarinat, mis au rang du peuple, & envoyé en exil à *Hiuen-tcheou*. Le vrai mérite fait souvent des envieux qui ne cherchent qu'à le déprimer & à lui nuire ; mais le grand nombre est toujours pour lui, & se fait un plaisir de l'accueillir & de l'honorer. *Hoang-ting-kien* dans le lieu de son exil en fit l'expérience, la plus flatteuse pour lui qui fût jamais. Les Mandarins, les gens de Lettres, les principaux d'entre les habitans, voulant lui p.10.117 adoucir tout ce que le nom d'exilé peut entraîner de rude après soi ; travaillerent à l'envi à le rendre le plus heureux des hommes. On ne donnoit aucun festin dont il ne fût un des convives ; il n'y avoit aucune partie de plaisir à laquelle il ne fût invité ; rien, pour ainsi dire, ne se faisoit sans lui ; on eût voulu l'avoir en même tems par-tout. Une conduite irréprochable, un caractere liant, des mœurs douces, mais sur-tout son talent supérieur pour la poésie, le rendoient les délices des meilleures sociétés. Cette ville reculée, ce *Hiuen-tcheou*, qui, dans l'intention de ceux qui l'y avoient fait reléguer, devoit être pour lui un séjour de honte, de tristesse & d'ennui, ne fut qu'un vrai lieu de délices, où la liberté, la gloire & les tranquilles plaisirs sembloient s'être réunis en sa faveur.

Ce fut, en effet, dans cet aimable séjour qu'il composa la plupart de ces pieces brillantes qui le rendent le digne emule de *Tou-fou*. Il y avoit,

à quelque distance de la ville, un *Miao* dont le vaste emplacement etoit terminé du côté du nord par une forêt. C'est dans ce *Miao* qu'il se rendoit, à l'insçu de tout le monde, lorsque son génie poétique avoit besoin de solitude & de recueillement pour enfanter quelque production un peu difficile. Ses domestiques même n'etoient pas avec lui : ils ignoroient, comme les autres, ce qu'il etoit devenu. Ceux qui desservoient le *Miao* etoient seuls dans le secret, & ils n'avoient garde de le trahir, pour ne pas s'exposer à perdre l'avantage dont ils jouissoient, de posséder un tel hôte. Cependant comme il lui eût eté difficile de cacher le lieu de sa retraite dans ses disparitions assez fréquentes, ses domestiques avoient ordre de répondre à tous ceux qui se rendroient chez lui, ou pour le voir, ou pour savoir de ses nouvelles, qu'il travailloit à quelque ouvrage important, qui exigeoit qu'il fût seul. Cette réponse satisfaisoit tout le monde, parce que tout le monde desiroit avec empressement qu'il produisît bientôt quelque piece nouvelle du nombre de celles où l'on trouve souvent à s'instruire & toujours à admirer.

Ou auroit eu raison de regarder comme une espece de prodige, que la réputation de *Hoang-ting-kien*, & tous les avantages dont il jouissoit dans le lieu de son exil, n'eussent pas réveillé l'envie & inspiré à ses ennemis, ou plutôt à deux ou trois personnes, aux gages de l'un des Ministres d'Etat qui etoit son ennemi, le desir de lui nuire, ou tout au moins de traverser son bonheur. Ils firent tous leurs efforts pour le noircir dans l'esprit de ceux qui approchoient de la personne du Prince ; & quand ils crurent le Prince suffisamment disposé, ils renouvellerent auprès de lui leurs anciennes accusations contre l'aimable Poëte. ils le firent passer pour un mécontent qui, afin de se dédommager d'une punition justement méritée pour avoir mal parlé du Gouvernement, ne cessoit d'invectiver contre ce même Gouvernement dans de petites pieces de vers qu'il faisoit courir, & par des sarcasmes & des bons mots débités dans de nombreuses compagnies, où les mécontens & les malins ne manquoient pas de lui prodiguer leurs applaudissemens.

Sans autres preuves que ces accusations vagues, l'Empereur ordonna que l'exilé seroit envoyé dans un endroit des plus redoutés de l'Empire pour ceux qui ont des fautes à expier. Les Ministres déterminerent que ce seroit à *Young-tcheou*. L'ordre fut expédié, mais il fut sans effet. *Hoang-ting-kien* etoit tombé malade, & fut enlevé de ce monde savant d'être instruit de sa nouvelle disgrace, vers l'an de J. C. 1104, à la soixante-unieme année de son âge. Il est connu de la postérité sous plusieurs noms *Hoang-chan-kou* est celui qu'on lui donne le plus ordinairement. Aujourd'hui encore, on regarde ses pieces de poésie & d'eloquence comme des chefs d'œuvres, & sa p.10.119 maniere de former les caracteres anciens comme inimitable. On le met au nombre des illustres de la Dynastie des *Soung*, & on le place à côté de *Sou-ché*.

XCI

YANG-CHÉ

[Lettré]

@

Yang-ché, surnommé *Tchoung-ly*, etoit originaire de *Kiang-lo*. Après avoir fait de fort bonnes études en Province, il se rendit à la Capitale pour y prendre ses grades dans le College Impérial. Il reçut le doctorat la neuvieme année de *Si-ning* (1076 de l'ere chrétienne). On voulut l'élever à la qualité de Mandarin, mais il refusa d'être promu, pour avoir encore quelque tems à donner à l'etude. *Tcheng-hao* & *Tcheng-y* donnoient alors dans le *Ho-nan* des leçons publiques sur l'*Y-king*, & jouissoient de la réputation littéraire la plus brillante. Il se rendit auprès d'eux & se mit au nombre de leurs disciples. Ses progrès furent tels que, lorsqu'il fut sur le point de quitter ses maîtres pour retourner dans sa patrie, *Tcheng-hao* dit, en finissant une de ses explications publiques :

> — *Yang-ché* emporte avec lui dans les Provinces méridionales, tout ce que je puis avoir de science ; on peut se dispenser désormais de me consulter.

En effet, *Yang-ché* avoit si bien profité à l'ecole des deux illustres freres, que son savoir & la maniere de le communiquer alloient presque de pair avec les leurs. Il préféra la fonction de Maître à celle de Magistrat & de Mandarin. Il enseigna publiquement dans sa patrie, & s'attacha sur-tout à l'*Y-king*.

Quatre ans après avoir quitté ses Maîtres, il apprit la mort de *Tcheng-hao*. Il en prit le deuil & il le fit prendre à ses disciples. Il fit de ce Savant un éloge le plus pompeux ; & après avoir ecrit son nom sur une tablette, il plaça cette tablette parmi celle de ses propres ancêtres, pour lui rendre dans les p.10.120 tems accoutumés, les mêmes honneurs qu'il rendoit à

ceux qui lui avoient transmis la vie, Ces marques extérieures de la plus profonde estime & d'une reconnoissance portée à son plus haut point, avoient leur source dans un cœur véritablement pénétré de ces sentimens. Il avoit eté aussi le disciple du frere de *Tcheng-hao*, & il lui donna de même les marques les moins equivoques de son respect & de son attachement. On en jugera par un trait que les Lettrés chinois rappellent toujours avec complaisance, mais qui paroîtra sans doute puéril & fade aux yeux de nos Lettrés françois. N'importe, comme mon objet dans tout cet ouvrage est de faire connoître les Chinois tels qu'ils sont, je dois les peindre à leur maniere, & ne pas les dépouiller de leurs vêtemens.

Après avoir couru pendant bien des années la carriere littéraire avec les plus brillans succès, *Yang-ché* crut qu'il etoit de son devoir de se présenter pour fournir celle qui conduit plus directement au bien général de la société. Mais avant que d'y entrer, il voulut profiter de la liberté dont il jouissoit encore, pour aller visiter *Tcheng-y* son ancien maître, & lui offrir en personne tous les services qui dépendoient de lui. Il entreprit un long voyage, & se rendit à *Lo-yang*, où il apprit que celui qu'il cherchoit s'etoit retiré. Un de ses amis nommé *Yeou-tsou* s'etoit joint à lui pour le même sujet. Les deux disciples de *Tchang-y*, dans le dessein de surprendre agréablement leur maître, entrerent chez lui sans se faire annoncer. Ils le trouverent faisant la méridienne, assis sur une chaise & dormant du sommeil le plus profond. Ils se placerent sans bruit l'un d'un côté, l'autre de l'autre, & se tinrent immobiles sans tousser ni cracher, afin de ne pas interrompre son repos. Ils resterent dans cette situation gênante, les yeux fixés sur le vénérable vieillard, jusqu'à ce qu'il se fût réveillé de lui-même. Pendant qu'ils etoient ainsi p.10.121 occupés à le contempler, le ciel se couvrit & il tomba plus d'un pied de neige sans qu'ils se fussent apperçus du moindre changement dans le tems.

L'objet pour lequel *Yang-ché* avoit entrepris son voyage, etant rempli, il se rendit à la Capitale auprès de ceux qui etoient à la tête du Gouvernement. Son nom fut inscrit dans le tableau des Mandarins, & on

l'envoya à *Lieou-yang-hien*, pour y être Gouverneur du peuple. De ce Gouvernement, il passa successivement à ceux de *Yu-hang-hien* & de *Siao-chan-hien*. Par-tout il regarda ceux dont il etoit le Magistrat & le Juge, comme un pere regarde ses propres enfans & un maître ses ecoliers. Il les secouroit dans leurs besoins, il les consoloit dans leurs actions, il les instruisoit dans les Lettres, il leur expliquoit les *King,* il leur procuroit tous les avantages qui dépendoient de lui. Aussi il n'y avoit pas deux voix sur son compte. On ne l'appelloit que le pere du peuple, le Docteur & le Maître en chef de l'endroit ; on lui donna même un surnom qui, en désignant la profondeur de sa science, sembloit le mettre en quelque sorte au-dessus de tous les autres Lettrés. On l'appelloit *Kouei-chan-sien-cheng* ; c'est-à-dire, *Docteur dont le savoir est aussi profond que les mysteres contenus sur la Tortue* [1]*, & aussi elevé que la plus haute montagne.* C'est sous cette dénomination qu'il etoit connu le plus communément, même dans les pays etrangers voisins de la Chine.

Il exerçoit la charge de Gouverneur du peuple dans une ville du troisieme ordre, quand le Roi de Corée envoya des Ambassadeurs à la Cour Impériale. Ces Ambassadeurs ayant terminé ce pourquoi ils avoient eté envoyés, prierent l'Empereur de vouloir bien leur permettre de s'informer, avant leur départ, de quelques particularités de la vie & des ouvrages du p.10.122 Docteur *Kouei-chan*, dont on parloit dans leur pays comme d'un homme d'un mérite extraordinaire. Notre Roi, ajouterent-ils, nous a fortement recommandé de le saluer de sa part, si l'occasion se présentoit de le faire. L'Empereur ordonna qu'on satisfît les Ambassadeurs sur l'objet de leur demande ; & après qu'ils se furent retirés, il adressa la parole à ses Grands, & leur dit comme en colere :

> — Faut-il que des etrangers viennent me parler d'un homme d'un mérite extraordinaire qui est dans mon Empire, & que je ne connois pas même par son nom ? Quel est ce Docteur

[1] La Tortue dont il s'agit ici, est celle qu'on prétend que le Ciel fit paroître aux yeux de *Fou-hi*.

Kouei-chan ? Qu'on lui ecrive de ma part qu'il ait à se rendre ici : je veux le voir.

Le Ministre *Tsai-king* répondit à l'Empereur que *Kouei-chan* etoit un nom d'honneur que les disciples d'un Lettré nommé *Yang-ché*, actuellement Gouverneur du peuple à *Siao-chan-hien*, donnoient à leur maître ; qu'à la vérité *Yang-ché*, ou comme on l'appelle vulgairement, le Docteur *Kouei-chan*, etoit un Savant du premier ordre, & un Magistrat des plus integres ; mais qu'on n'avoit pas voulu le produire auprès de sa Majesté qu'il n'eût passé auparavant par les charges ordinaires. Il ajouta qu'il alloit lui ecrire sur le champ, pour lui intimer les ordres qu'il venoit de recevoir à son occasion.

Yang-ché vint à la Cour, vit l'Empereur & en fut extrêmement goûté. Ce Prince l'eleva à la dignité de grand Mandarin dans le Tribunal des Rites & lui donna une place dans son Conseil. Dans ces deux postes, il ne se conduisit pas avec moins de sagesse que lorsqu'il etoit simple Gouverneur du peuple dans les différentes villes qu'on avoit confiées à ses soins. Sa pénétration dans ce qui regardoit les affaires du gouvernement de l'Etat, son jugement exquis sur le choix des moyens qu'il falloit prendre pour les traiter avec succès, sa prudence, son désintéressement, sa droiture, & toutes les autres qualités de l'esprit & du cœur dont il etoit abondamment pourvu, l'eussent p.10.123 conduit aux plus hautes dignités de l'Empire dans des tems moins nébuleux. Mais il eut un sort pareil à celui de Cassandre. Il prévit la plupart des maux qui devoient fondre sur sa patrie, il les annonça, il proposa différentes manieres de s'en garantir : ce fut en vain, il ne fut pas cru.

Les Tartares *Kin* avoient déclaré la guerre à l'Empire dont ils ravageoient les frontieres par leurs fréquentes incursions. Ils venoient d'en faire une qui leur avoir procuré un butin immense. L'Empereur ayant assemblé son Conseil pour aviser aux moyens d'eloigner ces Barbares, tout le monde opina à envoyer contre eux toutes les troupes qui etoient actuellement dans la Capitale. Le seul *Yang-ché* fut d'un avis contraire.

> — Les soldats qu'on enverra d'ici, dit-il, auront beaucoup à souffrir le long du chemin. Fatigués en arrivant, il leur faudra du tems pour se remettre. Les *Kin* viendront au-devant & les battront. D'ailleurs l'argent manque, les provisions sont en petite quantité. Ne vaudroit-il pas mieux envoyer simplement quelque secours aux troupes qui sont déjà sur les frontieres, se tenir sur la défensive, & travailler pendant ce tems-là, à munir de bonnes fortifications, les places qui ferment l'entrée de l'Empire ?

Il ne fut point ecouté. Toutes les troupes qui se trouvoient dans la Capitale & aux environs, furent envoyées sous des Généraux sans expérience ; elles furent battues, mises en déroute, & il n'y eut guere que la moitié qui trouva son salut dans une prompte fuite : tout le reste périt ou fut fait prisonnier.

Contents de leurs exploits, le Tartares se retirerent, pour mettre à couvert dans leur pays, les richesses qu'ils venoient de piller. Ils revinrent l'année d'après. L'Empereur prit l'avis de son Conseil qui opina à envoyer une nombreuse armée pour châtier l'insolence des Barbares. *Yang-ché* pensa différemment de tous les autres.

> — Dans le parti que vous voulez prendre, leur dit-il, vous faites comme des gens qui, pour eteindre un incendie, jetteroient du bois dans le feu. A quoi bon envoyer souvent des troupes contre les Tartares, si nos troupes sont toujours battues ? Prenons un autre moyen. Faisons la paix avec eux & gardons exactement nos frontieres. Ces peuples inquiets ne viennent chez nous que pour s'enrichir de nos dépouilles. Ne laissons rien de ce qui est à leur portée qui puisse tenter leur avidité. S'ils nous trouvent bien fortifiés au-dedans, & qu'au-dehors il n'y ait rien à piller, ils s'en retourneront d'eux-mêmes & ne reviendront de long-tems.

On se moqua de cet avis, comme etant donné, disoit-on, par un homme de Lettres qui n'entendoit rien aux affaires de la guerre. On leva

une grosse armée, & on l'envoya contre les *Kin*, avec ordre de leur livrer bataille par-tout où on les rencontreroit. La bataille fut donnée, les *Kin* furent victorieux, entrerent bien avant dans les terres de l'Empire, & pousserent leurs conquêtes jusqu'à la Capitale, devant laquelle ils mirent le siege. L'Empereur effrayé appella toutes les troupes à son secours ; mais il manqua à l'essentiel, il ne nomma point de Généralissime. Ce fut un désordre complet tant dans la ville que dans ses environs.

Yang-ché fit ses représentations aux Ministres.

> — Sur la fin des *Tang*, leur dit-il, il arriva des malheurs à-peu-près semblables à ceux que nous essuyons ; mais l'Empereur y remédia en choisissant, parmi ses Officiers généraux, *Ko-tsée-y* & l'*Y-pao-tchen*, qu'il mit à la tête de ses armées. Ces deux grands hommes rétablirent les affaires, repousserent les ennemis, & remporterent sur eux autant de victoires qu'ils leur livrerent de combats. On fait tout l'opposé aujourd'hui. Nos armées beaucoup plus nombreuses qu'elles ne l'etoient alors, n'ont point de Chef auquel elles soient tenues d'obéir, & qui puisse régler les différentes opérations. p.10.125 Chaque corps fait comme il l'entend ; & cette multitude de gens de guerre qui nous environne, sert plus à nous embarrasser & à nous nuire, qu'à nous protéger & à nous défendre.

Les Ministres n'eurent aucun egard à cette sage représentation. Ils se contenterent de répondre à celui qui la faisoit, que les troupes etant si près de l'Empereur, sa Majesté intimoit immédiatement ses ordres ; & que cela valoit beaucoup mieux que de nommer un Généralissime. Il arriva de-là que les Officiers Généraux n'etant pas toujours de même avis sur ce qu'il falloit faire, obtenoient de l'Empereur des ordres conformes à la maniere dont ils lui exposoient l'etat des choses, & ces ordres etoient souvent contradictoires. Ainsi, loin d'obliger les Tartares à lever le siege, on ne fit que les rendre plus ardens à le presser, par les fréquentes occasions qu'on leur fournissoit de remporter de petits avantages.

Il est inutile d'entrer dans un plus grand détail des représentations qui furent faites par *Yang-ché* ; on a tout dit en disant qu'elles etoient toujours à propos, mais toujours en vain. L'injuste prévention où l'on etoit qu'il s'etoit occupé trop profondement de littérature & de science, pour avoir pu acquérir les connoissances qui servent à diriger dans le labyrinthe des affaires d'Etat, fut cause qu'on ne fit aucun cas de ses avis, & qu'on ne suivit jamais ses conseils. On lui auroit rendu plus de justice, si l'on avoit daigné s'appercevoir que les inconvéniens & les malheurs qu'il prévoyoit, arrivoient précisément comme il les avoit prévus. Mais il vivoit dans des tems nébuleux, & la Dynastie des *Soung* etoit comme invinciblement entraînée vers le précipice qui devoit l'engloutir.

Quoique *Yang-ché* vit toujours ses avis ou négligés ou méprisés par ceux à qui il les adressoit & qui auroient dû en profiter, il n'en concevoit aucun chagrin ; il ne donnoit pas même la plus petite remarque de mécontentement. Une conduite si peu p.10.126 ordinaire aux personnes d'un certain etat, quand elles ont un mérite distingué, empêcha sans doute qu'on ne lui contestât aucune de ces qualités de l'esprit & du cœur qui font aimer celui qui les possede, en même tems qu'elles lui concilient l'estime, le respect, & même la vénération. Le trait suivant en servira de preuve.

Dans la position critique où se trouvoient alors les Chinois vis-à-vis des Tartares *Kin*, l'Empire avoit plus besoin que jamais d'avoir des Troupes sur pié, pour les opposer à des ennemis redoutables qui envahissoient chaque jour quelques-unes de ses possessions. Mais les esprits plus enclins à la littérature qu'à la guerre, négligeoient celle-ci, pour ne s'attacher qu'à celle-là. Le nombre des etudians etant prodigieusement en excès, celui des soldats ne pouvoir manquer de se trouver en défaut.

Les Ministres engagerent *Ly-kang*, Président du College Impérial, à présenter une supplique à l'Empereur, pour lui demander qu'il lui fût permis, après un examen général, de réformer tous ceux des ecoliers qui

seroient trouvés n'avoir pas assez de talens pour faire espérer qu'ils pourroient réussir dans les etudes, & ceux encore auxquels on auroit quelque chose à reprocher du côté de la conduite ou des mœurs. L'Empereur appointa cette requête, & la réforme eut lieu. On renvoya un très-grand nombre d'etudians, dans l'espérance que tant de jeunes gens à la fleur de l'âge, se trouvant tout-à-coup ne savoir où donner de la tête, se tourneroient du côté de la milice & prendroient le parti des armes : on se trompa. Tous ces jeunes gens crurent qu'on leur faisoit injustice, & se regarderent comme opprimés. Ils s'attrouperent par pelotons pour se procurer mutuellement la foible consolation de murmurer & de se plaindre, & se réunirent ensuite pour chercher quelque expédient au moyen duquel il leur fût permis de continuer p.10.127 leurs etudes comme auparavant. Ils conclurent qu'ils devoient s'adresser en droiture à l'Empereur & lui exposer le tort qu'on leur faisoit, dans une supplique qu'ils lui présenteroient eux-mêmes.

Ce plan arrêté, ils composerent ou firent composer leur supplique, & attendirent que quelque circonstance leur fournît l'occasion de la présenter. Ils apprirent que l'Empereur devoit se rendre à l'un de ses Palais hors de la Ville. Ils prirent la résolution d'aller se mettre à genoux aux deux côtés du chemin par où il devoit passer ; & après avoir nommé celui qui devoit offrir, au nom de tous, la supplique commune, ils se disposerent à exécuter leur projet. Leurs parens, leurs amis, tous ceux de leur connoissance, ne s'entretinrent pendant quelque tems que de cette importante affaire qui devint bientôt l'affaire de tout le monde, parce que tout le monde y prit part.

Le jour que l'Empereur avoit fixé pour son petit voyage, etant arrivé, les ecoliers sortirent de grand matin de la ville. Une multitude innombrable d'hommes de tout âge & de tout etat en sortirent aussi pour être témoins d'un spectacle qui n'avoit point eu lieu, disoit-on, depuis la fondation de la Monarchie. Tout le monde etoit en rumeur, comme dans un tems d'emeute populaire ou de sédition. Les gardes disposés par intervalles ne pouvant ecarter la foule, demanderent main-forte ; & les

Officiers avertirent les Ministres de ce qui se passoit, pour recevoir des ordres précis sur ce qu'ils devoient faire en cas de résistance. Les Ministres n'osant rien décider eux-mêmes, porterent la chose à l'Empereur. Dans ce moment, vint un Officier pour annoncer que l'affaire pouvoit devenir plus sérieuse qu'on ne croyoit ; que la foule alloit toujours en grossissant ; & qu'il n'etoit pas possible de se faire obéir, à moins qu'on ne fît mettre toute la garnison sous les armes.

> — Voilà bien du bruit pour une bagatelle, dit *Ou-min*, l'un des Grands de la présence, en s'adressant à l'Empereur. Votre Majesté peut, sans employer la force, faire que dans un instant tout le monde rentre dans son devoir. Elle n'a qu'a envoyer *Yang-ché* pour faire retirer les ecoliers ; & ceux-ci retirés, tous les autres se retireront d'eux-mêmes.

L'Empereur goûta cet avis & le suivit. Il ordonna sur le champ qu'*Yang-ché* eût à se transporter sur les lieux, & à user de sa prudence & de son autorité pour appaiser les mécontens, & empêcher qu'il n'y eût du trouble à leur occasion.

Yang-ché obéit. Arrivé dans l'endroit où etoit le plus fort du tumulte, il fit signe aux ecoliers de venir à lui ; & quand il les crut à portée de pouvoir entendre ce qu'il avoit à leur dire, il eleva la voix & s'exprima ainsi.

> — Est-ce dans les *King,* ou dans les ouvrages de Confucius & de *Mong-tsée* que vous avez appris à vous roidir contre l'autorité légitime ? Votre conduite présente prouve que c'est à juste titre que vous avez eté exclus des etudes qui se font dans le College Impérial, où l'on ne doit admettre que des jeunes gens de mœurs douces & d'une docilité à toute epreuve. Retournez dans vos maisons, & conduisez-vous d'une maniere à faire espérer que vous pouvez devenir dans la suite de dignes disciples du sage Maître que nous honorons tous. Etudiez dans votre particulier ; & si quelqu'un a besoin de mon secours, vous savez que je ne le refuse à personne : qu'il s'adresse à

> moi, je tâcherai de l'eclairer de mes foibles lumieres. En attendans, retirez-vous en silence, & soyez toujours soumis aux ordres supérieurs, quels qu'ils puissent être.

Tous ces jeunes gens qu'on avoit vus peu de momens auparavant dans une fermentation qui, en leur ôtant toute crainte, les avoit disposés à se porter aux plus violens excès contre quiconque se seroit opposé à l'exécution de leur projet, ne repliquerent pas un seul mot ; mais se prosternant avec respect devant *Yang-ché*, ils frapperent la terre du front & se retirerent p.10.129 sans mot dire, suivis de cette populace immense que la curiosité avoit attirée sur les lieux.

L'Empereur instruit du dénouement pacifique d'une affaire qu'on lui avoit fait envisager comme sérieuse, & qui pouvoit avoir des suites fâcheuses, loua publiquement le talent d'*Yang-ché*, & le mit à la tête de ceux qui avoient inspection sur le College Impérial, en place de *Ly-kang*.

> — C'est le poste qui lui convient, dit ce Prince en le nommant. Tous les Gens de Lettres le regardent comme leur chef, les etudians sont pleins de vénération pour lui ; quand il fera les réformes, & les réglemens qu'il croira nécessaires, personne ne se plaindra.

Yang-ché se mit en possession de sa nouvelle charge, fit dans le College tous les changemens qu'il jugea à propos ; & non seulement on n'en murmura point, mais au contraire il eut l'approbation universelle, & il ne se trouva personne qui ne lui fut gré de ce qu'il faisoit, parce que tout le monde etoit convaincu qu'il avoit à la fois pour objet le bien public & celui de chaque particulier.

Après qu'il eut exercé pendant quelques années ce fatigant emploi, l'Empereur voulant lui témoigner sa satisfaction & le récompenser d'une maniere digne de ses mérites, lui donna une charge des plus honorables & en même tems des plus lucratives : il le fit Président du Tribunal des ouvrages publics. *Yang-ché* etoit sans ambition. Loin d'être flatté de cette marque de bienveillance qu'il recevoit de son Souverain, il en fut,

pour ainsi dire, consterné. Cependant comme il etoit persuadé qu'un bon sujet doit servir l'Empire jusqu'à la fin de sa vie, il n'osa refuser ; mais après quelques mois, il demanda à l'Empereur qu'il lui fût permis de se retirer en Province pour s'y disposer à la mort (il etoit âgé de quatre-vingt-trois ans). L'Empereur, en lui accordant sa demande, lui dit avec bonté : je veux que les derniers momens de votre vie soient encore employés à mon p.10.130 service. Allez à *Hang-tcheou*, l'air y est excellent pour les vieillards. Je vous donne l'inspection générale sur tous les bâtimens publics. Cet emploi ne vous fatiguera pas beaucoup : les Officiers qui seront sous vous feront tout ; mon intention est de vous donner dans cette ville, un rang qui vous y fasse respecter, & des revenus qui puissent vous procurer les agrémens de la vie.

Yang-ché se rendit à *Hang-tcheou* ; mais il y fut à peine arrivé qu'il tomba malade, & mourut vers l'an de J. C. 1132. *Tchou-hi* fait son eloge en ces termes.

> « Son esprit etoit des plus pénétrans ; un seul mot qu'on lui disoit etoit plus que suffisant pour lui faire deviner tout ce qu'on avoit à lui dire. Son cœur ne s'echauffoit que pour le bien. Ses paroles, ses actions, toute sa conduite ne respiroient que la vertu. Il etoit modeste dans ses habits, sobre dans ses repas ; au-dehors toujours occupé du bien public, au-dedans, de la lecture & de l'etude. La brillante réputation dont il jouissoit, ne lui inspira jamais de ces sentimens de présomption & de vaine gloire si ordinaires à ceux qui jouissent d'une certaine estime auprès du public. Il ne se regarda jamais comme un homme d'un mérite supérieur, quoiqu'en genre de littérature & d'érudition, il n'y eût personne de son tems qui pût lui être comparé. Il etoit fidele à ses amis, bon avec ses inférieurs, complaisant envers tout le monde. Il n'etoit point entêté de ses propres idées ; il proposoit ce qu'il croyoit être pour le bien, & ne s'offensoit point quand on suivoit un avis contraire à celui qu'il avoit ouvert. Enfin l'on peut dire de lui, ce

qu'il est très-rare qu'on puisse dire de quelque autre : il fut offensé dans plus d'une occasion de vive voix & par ecrit, & il ne chercha jamais à se venger, quoiqu'il lui eût eté très aisé de le faire en consultant même son honneur, (suivant la maniere ordinaire de penser dans le pays & dans le siecle où il vivoit).

« Cet eloge que *Tchou-hi* fait de *Yang-ché*, dit *Ly-ché*, est très juste ; mais il eût pu le faire plus court, & en même tems plus p.10.131 etendu, en disant simplement, sa science & sa vertu etoient au plus haut degré.

Les Ouvrages d'*Yang-ché* consistent en des Explications & des Commentaires sur les *King.* Son travail sur l'*Y-king* est en particulier très-estimé.

@